This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1151

Per. 23723 e. 11
25.9-10

1151

Per. 23723 e. 11
25.9-10

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

Directeur : **Arthur de la Borderie.**
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.
DEUXIÈME SÉRIE. — TOME IX.

(TOME XIX DE LA COLLECTION.)

ANNÉE 1866. — PREMIER SEMESTRE.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1866.

NANTES, IMPRIMERIE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE, 4.

SAINT-YVES DES BRETONS A ROME

— HISTOIRE ET DESCRIPTION —

Tout pèlerin breton qui visite les innombrables sanctuaires de Rome doit se rendre à l'église de Saint-Yves. Il est vrai que ce modeste édifice offre peu d'intérêt au point de vue de l'art, surtout à Rome où abondent les merveilles ; mais les souvenirs de notre vieille province sont encore si vivants dans cette petite église, que nul d'entre nous ne doit les dédaigner. Aussi le premier soin d'un Breton, après avoir visité les tombeaux des saints Apôtres, doit-il être de se diriger vers le vénérable sanctuaire qu'éleva dans la capitale du monde chrétien notre catholique et généreuse nation.

Situé dans le beau quartier de la Ripetta, Saint-Yves-des-Bretons est aujourd'hui tellement entouré de constructions modernes, qu'il faut une attention particulière pour distinguer, au milieu des boutiques de la rue de la Scrôfa, les deux portes de l'église. Ces portes, d'ailleurs, restent maintenant fermées tout le jour ; à peine peut-on pénétrer dans le temple lorsque, chaque matin, l'on y célèbre solitairement une unique messe. Aussi, à demi-ruinée et presque abandonnée par le clergé français, notre antique église inspire-t-elle une véritable tristesse, et les Bretons assez heureux pour y venir prier aujourd'hui craignent, — pourquoi ne pas l'avouer ? — de ne plus

la retrouver debout, si plus tard Dieu leur permet de revoir la Ville-Éternelle.

Il est donc grand temps d'étudier ce monument que menace une ruine imminente. J'espère que les lecteurs de la *Revue*, le comprenant comme moi, accueilleront avec indulgence la notice qu'à mon retour d'Italie, je consacre à notre ancienne église nationale à Rome.

A l'aide des documents recueillis par M. Ropartz [1] et par M. Delabigne-Villeneuve [2], je raconterai d'abord l'histoire de Saint-Yves-des-Bretons ; j'essaierai ensuite d'utiliser mes propres notes, pour décrire ce sanctuaire et pour faire connaître toutes les sépultures bretonnes qu'on y découvre encore.

I.

C'est en 1348 que le pape Clément VI canonisa solennellement saint Yves. A partir de cette époque, le culte de l'illustre Trégorois se répandit avec une rapidité extrême hors de la province qui l'avait vu naître. On était alors à une époque triste, mais glorieuse pour la Bretagne : la guerre de la Succession désolait nos campagnes, mais nous formions une véritable nation gouvernée par des souverains indépendants, dont les ambassadeurs occupaient un rang distingué à la cour des rois chrétiens. De tout temps, l'esprit religieux, — dont s'honora toujours la vieille race celtique, — avait poussé vers le tombeau des saints Apôtres de nombreux pèlerins bretons ; dès les premiers siècles de notre histoire, nous voyons nos saints, nos évêques et nos princes entreprendre, malgré mille dangers, le voyage de Rome [3]. S'il en était ainsi au temps où se formait la na-

[1] *Histoire de saint Yves*, chap. VII.

[2] *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonne*, II, p. 122 et suiv.

[3] « Le voyage de Rome, dit Dom Lobineau, était regardé par les Bretons comme l'œuvre la plus méritoire, et il n'y avait point de péché qu'ils ne crussent pouvoir effacer par un pèlerinage. » Et ailleurs : « Avant les Croisades, le voyage de Rome était en grande vogue, les plus grands seigneurs le faisaient par dévotion. » (*Hist. de Bretagne*, p. 73 et 111.) Saint Gilduin, saint Jean de la Grille et, avant eux, saint Méen, saint Tugdual, saint Modéran, etc., firent ce voyage.

tion bretonne, on comprend sans peine combien plus nombreux devinrent ces pèlerins, lorsque le gouvernement ducal fut établi sur des bases définitives. Aussi dès la fin du XIVe siècle peut-être, à coup sûr dès le commencement du XVe, la foule des pèlerins accourus du fond de la Bretagne à Rome attira l'attention des souverains pontifes. A ce propos, on ne saurait trop admirer avec quelle tendresse vraiment maternelle l'Église vient partout en aide aux pauvres voyageurs. Au moyen âge surtout, les routes étaient bien difficiles, et il fallait un grand courage pour aller des bourgades de la Cornouaille et du Léon à la capitale de la chrétienté; mais à Rome, — comme, au reste, dans toutes les villes fréquentées par de nombreux étrangers, — les pèlerins trouvaient dans les hospices cet accueil bienveillant et fraternel que produit la charité évangélique.

Forte de la protection des papes, la nation bretonne fonda donc à Rome pour ses pauvres pèlerins un hospice sous le vocable de Saint-Yves (1411). Il convenait, en effet, que celui qui changea en hôpital son manoir de Kermartin devînt le protecteur de ses compatriotes attirés et retenus à Rome par leur piété ou par leurs affaires. Des dotations successives enrichirent bientôt l'humble établissement dirigé par une communauté ou collége de huit chapelains, à la tête desquels on plaça un *recteur*.

Tout près du nouvel hospice breton, s'élevait une vieille église abandonnée, qui portait le nom du quartier où elle était située ; ce quartier s'appelait la Scrôfa, c'est-à-dire quartier de la Truie, parce qu'on y voyait une fontaine où était représenté cet animal. Ce fut cette église que les Bretons demandèrent humblement au pape, pour l'adjoindre à leur hôpital. Le Souverain Pontife accueillit volontiers cette requête et leur concéda le sanctuaire de la Scrôfa, à la charge de le restaurer; ce que l'on s'empressa de faire.

Les choses étaient en cet état, et les Bretons se réunissaient dans leur église, qu'ils avaient naturellement dédiée, comme leur hospice, à saint Yves, et ils y célébraient en commun l'office les dimanches et fêtes, lorsqu'une nouvelle faveur leur fut accordée par le pape, à la requête du cardinal Alain de Coëtivy.

Ce dernier, issu d'une illustre famille bretonne, archevêque d'Avignon, évêque de Dol et cardinal du titre de Sainte-Praxède, jouissait à Rome d'un très-grand crédit. L'oratoire de la Scrôfa ou de Saint-Yves dépendait alors de l'église paroissiale de Saint-Laurent *in Lucina* ; le cardinal pria le pape Calixte III de vouloir bien l'ériger en paroisse ; le Souverain Pontife y consentit en 1456 : « Dès lors la cure, la communauté et l'hôpital destiné aux pèlerins » et aux pauvres prêtres bretons furent soumis à un seul et même » gouvernement, et la Bretagne eut désormais à Rome son église » et paroisse des Bretons. »

« Ce n'était pas, continue M. Delabigne-Villeneuve, un mince » avantage, ni un privilége insignifiant. La nation bretonne se trou- » vait ainsi à Rome de niveau avec la nation française, qui seule y » possédait, comme elle, une église avec titre de cure (Saint-Louis- » des-Français). Les Allemands, les Espagnols, les Portugais y » avaient bien, en effet, leurs églises, mais sans titre paroissial. » Cet état de choses dura plus d'un siècle [1]. »

En 1474, mourut à Rome le cardinal de Coëtivy ; il fut enterré dans son église de Sainte-Praxède, où se voit encore son tombeau ; mais les Bretons trouvèrent, bientôt après sa mort, un nouveau protecteur dans un autre de leurs compatriotes, revêtu, comme Alain de Coëtivy, de la pourpre romaine ; je veux parler du cardinal Robert Guibé, successivement évêque de Tréguier, de Rennes, de Nantes et de Vannes, et cardinal du titre de Sainte-Anastasie.

En l'année 1513, Léon X, qui venait de ceindre la tiare, à la prière de la duchesse-reine Anne de Bretagne, du cardinal Robert Guibé et de plusieurs prélats et ecclésiastiques bretons qui se trouvaient à sa cour, érigea dans l'église de Saint-Yves une confrérie de fidèles de tout sexe et de toute condition, qu'il enrichit des priviléges les plus étendus. Puis, « pour exciter à honorer convenable- » ment le sanctuaire de Saint-Yves à Rome, concédé depuis long- » temps à la nation bretonne par le Saint-Siége, et pour encou- » rager à se montrer libéral et généreux pour l'ornementation et

[1] *Mélanges d'hist. et d'arch.*, p. 128.

» l'entretien de cette église, le même pape accorde une indulgence » plénière à tous ceux qui la visiteront le jour de la fête du saint et » qui y déposeront leur aumône [1]. »

C'était alors les beaux jours de notre établissement breton à Rome. L'hôpital et la paroisse de Saint-Yves jouissaient d'un revenu annuel de sept mille écus romains, valant près de quarante mille livres en monnaie de France. Chaque année, la fête du glorieux enfant de la Bretagne, l'avocat des pauvres et des veuves, le bienheureux Yves Hélory, était célébrée avec une pompe auguste. Le collége des avocats consistoriaux se réunissait dans notre église pour assister à la messe et entendre un éloquent panégyrique du patron des gens de justice, prononcé en latin par quelque orateur célèbre. Les curieux, dit M. Ropartz, pourraient encore se procurer la rare collection de quelques-unes de ces harangues, imprimées à Rome. Mais, hélas! la Bretagne cessa bientôt d'être une nation; la bonne Duchesse avait en vain stipulé la conservation des priviléges antiques de la belle province qu'elle apportait en dot au roi de France. La reine Anne morte, son contrat de mariage devint aussi une lettre morte et sans valeur. A la sollicitation d'un cardinal peu soucieux des intérêts de la Bretagne, le roi Henri III demanda au pape Grégoire XIII et obtint de ce pontife, en 1583, la suppression du titre de paroisse concédé à l'église de Saint-Yves-des-Bretons et la réunion de ce bénéfice à Saint-Louis-des-Français. Cependant, gardien vigilant des droits accordés par ses prédécesseurs à leurs chers enfants les Bretons, Grégoire XIII, en consentant à l'union demandée par la France, statua que ces droits seraient réservés : « C'est-à-dire » qu'il n'y aurait aucun changement dans le service de l'église de » Saint-Yves et qu'il serait garanti aux Bretons, dans l'église, pa- » roisse et hôpital de Saint-Louis-des-Français, la jouissance des » mêmes priviléges dont ils étaient en possession avant l'union de » Saint-Yves à Saint-Louis. »

Bien plus, il paraît même que cette suppression et cette réunion

[1] Ropartz, *Hist. de saint Yves*. — *Preuves de l'Hist. de Bretagne*, par Dom Lobineau, col. 1575 et suiv.

ne furent pas définitives et que le titre de Saint-Yves comme paroisse fut ultérieurement rétabli. Mais ce ne pouvait être pour longtemps, et au XVIIe siècle les Bretons en étaient réduits à plaider et à pétitionner auprès des Etats de Bretagne pour recouvrer leurs droits méconnus et pour rentrer en possession de leurs bénéfices envahis par d'autres provinciaux, Dauphinois, Languedociens, Gascons, Normands ou Parisiens. Les registres des Etats de Bretagne, tenus, en 1620, à Saint-Brieuc, contiennent à ce sujet de curieuses doléances, que nous croyons à propos de transcrire ici, quoique M. Ropartz les ait déjà publiées dans son excellente *Histoire de saint Yves :* « Les gens des trois Estats du pays et » duché de Bretagne délibérant sur ce que noble homme Jan de » Bruc, sieur de la Gréo, leur procureur syndic, a remontré que » dans la ville de Rome il y a une église paroissiale soubz l'invo- » cation de saint Yves, fondée et dotée de plus de 4 à 5,000 livres » de revenu annuel par la piété des seigneurs, gentilshommes et » particuliers de cette province et entre autres par deux cardinaux » de l'illustre maison de Rohan [1], laquelle église avait accoutumé » de tous temps d'estre régie et desservie tant au spirituel qu'au » temporel par des ecclésiastiques et séculiers de cette province ; » — néanmoins depuis quelques années le cardinal Couintrel, » pour lors dataire, aurait par sa seule autorité, et nonobstant » les oppositions et protestations formées par ceux qui y es- » toient lors habituez, fait unir ladite église et son revenu à celle » de Saint-Louis, soubz diverses conditions, entre autres que » le recteur et prêtres qui seront destinéz pour la servir seront » toujours Bretons naturels, et que dans la Congrégation de » Saint-Louis il y aurait nécessairement deux Bretons pour défen- » dre les intérêts de ladite église ; toutes lesquelles conditions » n'ayant point été observées, serait advenu que ladite église » aurait été mise soubz la charge de prêtres estrangers, Savoiars et » autres, et en un mot à ceux qui se contentaient de moins, de

[1] C'est-à-dire des cardinaux alliés à la famille de Rohan, car cette illustre maison ne donna que plus tard des princes à l'Eglise romaine.

» manière que demeurant méprisée, le service divin réduit à une
» messe ou deux, et les prestres destinés pour les dire si mal
» qu'ils n'y pouvaient vivre, les Pères de la Congrégation de
» l'Oratoire [1] auraient de là pris sujet de demander ladite église
» comme abandonnée et l'eussent obtenue si quelques gentils-
» hommes de cette province, estant lors à Rome, ne s'y fussent
» opposés et depuis continué leurs oppositions en Conseil du Roy :
» qu'il serait donc à propos de prendre cette cause en main, qui
» est très importante à l'honneur et privilége de cette province,
» et supplier le Roy de trouver bon que les choses retournent
» à leur premier ordre et que le revenu destiné pour le service
» de ladite église de Saint-Yves ne soit employé ailleurs contre
» l'intention des fondateurs, et que les charges ecclésiastiques
» et autres de ladite église soient particulièrement affectées aux
» prêtres et séculiers de cette province, et pour y parvenir qu'il
» plaise à Sa Majesté d'en escrire à Sa Sainteté et donner charge
» à son ambassadeur à Rome d'y tenir la main ; suplier aussi Mon-
» seigneur le duc de Vendosme [2] d'en escrire particulièrement à
» Monsieur le marquis de Cœuvres à présent ambassadeur à Rome,
» attendu que s'il n'y est promptement pourveu, les Pères de l'O-
» ratoire ou quelques autres, marchant sur leurs traces, empor-
» teront par surprise, en quelque saison, ce qu'ils ont à présent
» manqué, ce qui ne peut arriver sans abolir entièrement le nom
» et la mémoire de notre nation dans cette grande et célèbre ville
» de Rome. — Ont lesdits Sieurs des Estats donné charge à leurs
» députés qu'ils nommeront pour aller en cour, de poursuivre cette
» affaire ainsi qu'ils aviseront et arrêté que Monseigneur le duc de
» Vendosme sera très-humblement suplié d'écrire à Monsieur le
» marquis de Cœuvres, ambassadeur pour le Roy à Rome, pour le
» prier de tenir la main à ce qu'il ne se passe aucune chose en
» cette affaire au préjudice des droits et de l'honneur de cette

[1] La Congrégation de l'Oratoire, fondée par le cardinal de Bérulle, avait été approuvée en 1613 ; on a accusé ce cardinal d'avoir favorisé la ruine de Saint-Yves-des-Bretons.

[2] César de Bourbon, duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne.

» province. Fait en ladite assemblée, tenue en la grande salle » de Saint-Brieuc, le 30 octobre 1620. Signé : ANDRÉ LE PORC DE » LA PORTE, évesque de Saint-Brieuc [1]. »

On ne sait quel droit fut fait en haut lieu à ces justes réclamations des Etats de Bretagne ; il est probable qu'elles eurent peu d'influence sur un état de choses abusif, mais en vigueur depuis de longues années ; en perdant leur nationalité, les Bretons avaient perdu tous leurs priviléges à Rome. En 1826, le pape Léon XII supprima définitivement le titre paroissial de Saint-Yves, et l'administration de Saint-Louis-des-Français absorbe désormais tous les revenus de la pieuse fondation du peuple breton. Comme Saint-Claude des Bourguignons, Saint-Nicolas des Lorrains et Saint-Denis-aux-Quatre-Fontaines, Saint-Yves des Bretons n'est plus qu'une succursale, dédaigneusement oubliée, de la grande église des Français.

II.

J'arrive maintenant à la description de notre vieux sanctuaire ; je serai franc, qu'on veuille bien me le pardonner, mais ce que je raconterai, je l'ai vu. « Cette pauvre église, écrivait il y a dix ans » M. Ropartz, cette pauvre église, si vénérable à tant de titres, fait » mal à voir. Un chapelain de je ne sais quelle nation y dit » une messe solitaire chaque matin, et le soir, une congré- » gation inconnue y tient parfois ses assemblées. Les mosaïques, » les lambris, les quatre autels, dédiés à saint Yves, à l'Annon- » ciation, à la Sainte-Famille et à sainte Anne, gardent encore des » traces de leur richesse déchue, mais tout l'édifice a l'aspect d'une » ruine : on ne veut pas même, chose incroyable, la tenir à couvert » et à l'abri de l'intempérie des saisons ! [2] »

[1] Etats de Bretagne, séance du 30 octobre 1620, Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc présidant le clergé. — *Histoire de saint Yves*, p. 332, 333.

[2] *Ibidem*, p. 335.

Depuis que ces lignes ont été écrites, je ne crois pas que le triste état de Saint-Yves des Bretons ait reçu de notables améliorations; tout au plus a-t-on restauré la couverture. Quant à l'intérieur, c'est en 1865 comme en 1856 le même abandon, la même pauvreté. J'ai déjà dit que cette église est continuellement fermée; un prêtre corse y dit la messe chaque matin lorsqu'il se trouve à Rome ; en son absence un autre prêtre le remplace, mais seulement les dimanches et les fêtes. La désolation semble vraiment régner dans ses murs délabrés, que ne réjouit plus le chant des saints cantiques, et le cœur du pèlerin breton se serre de douleur à la vue d'une inévitable ruine. Et cependant, lorsque l'on entre à Saint-Yves par la porte principale, l'inscription suivante attire naturellement l'attention du voyageur :

DIVO IVONI TRECORENSI PAUPERUM ET
VIDUARUM ADVOCATO NATIO BRITANIÆ
ÆDEM HANC JAM PRIDEM CONSECRATAM
RESTAURAVIT, ANNO 1568 [1].

Cette même date de la restauration, ou plutôt de la reconstruction à peu près complète de l'église Saint-Yves des Bretons, se retrouve sur la porte latérale ouvrant dans la rue de la Scrôfa. On y lit, en effet :

SANCTI IVONIS PAUPERUM VIDUARUMQUE ADVOCATI
TEMPLUM INSTAURATUM ANNO DOMINI MDLXVIII [2].

C'est donc au milieu du XVIe siècle que l'église bretonne, remplaçant le vieux sanctuaire de la Scrôfa, fut reconstruite telle que nous la voyons maintenant. Elle forme un parallélogramme sans transepts, divisé en trois nefs par des arcades cintrées, qui repo-

[1] « L'an 1568, la nation de Bretagne a restauré ce temple, déjà consacré à saint Yves, de Tréguier, avocat des pauvres et des veuves. »

[2] « Temple de Saint-Yves, avocat des pauvres et des veuves, restauré l'an du Seigneur 1568. »

sent sur des colonnes monocylindriques. Trois autels occupent l'extrémité des nefs; à leur gauche, et au midi, je crois, est une petite chapelle qui renferme un quatrième autel. Des débris de mosaïques apparaissent encore çà et là dans la grande nef et forment, avec les nombreuses pierres tombales dont nous allons bientôt parler, le pavé de l'église. De vieux tableaux couverts de poussière sont censés orner les autels; il est difficile, je pense, de trouver une église à Rome aussi négligée. Au bas de la nef méridionale est une petite sacristie, aussi pauvrement meublée que tout le reste. Loin de se croire dans la Ville-Éternelle, si justement célèbre par la magnificence de ses édifices religieux, le voyageur breton peut se regarder, à Saint-Yves, comme le jouet d'un songe, qui pour quelques instants le ramène en Bretagne et le transporte tristement dans une des plus modestes et des moins propres églises du Morbihan ou de l'Ille-et-Vilaine.

Sur un des murs de ce pauvre édifice on lit une longue inscription, que je crois inutile de rapporter ici. C'est un bref du pape Paul V accordant l'indulgence de l'autel privilégié, en faveur des défunts, à l'autel principal de Saint-Yves-des-Bretons. Ce privilége porte la date du 29 octobre 1619.

On sait que depuis Henri IV les rois de France ont toujours regardé comme un honneur singulier d'appartenir au chapitre de la basilique de Saint-Jean-de-Latran, et maintenant encore on célèbre chaque année au mois de novembre une messe de *Requiem* pour le repos éternel des souverains français, chanoines d'honneur de l'église de Latran. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver à Saint-Yves des Bretons l'inscription suivante, qu'on retrouve aussi à Saint-Louis-des-Français et à Saint-Claude-des-Bourguignons, et qui témoigne de l'affection des Souverains Pontifes pour les *Fils aînés* de l'Église :

QUICUMQUE ORAT PRO REGE FRANCIÆ
HABET DECEM DIES DE INDULGENTIA
A PAPA INNOCENTIO IV.
S. THO. IN SUPPLEMENTO, QUÆST. XXV.

ART. III. AD SECUNDUM.

ET IN IIII. SENTENTIARUM DIST. XX, QUÆST. I

ART. III. AD SECUNDUM [1].

Mais non-seulement les Bretons s'intéressaient jadis à l'entretien de leur sanctuaire national à Rome; il semble même que les Romains, remplis de dévotion envers saint Yves, professaient alors une réelle affection pour cette église, si tristement abandonnée par eux de nos jours. C'est ainsi que plusieurs inscriptions nous font connaître les nombreuses fondations de messes faites à Saint-Yves par de pieuses familles romaines; c'est ainsi encore que plusieurs nobles romains voulurent reposer aux pieds du saint avocat des pauvres et des veuves. Je serais trop long si j'entreprenais de relater les noms de tous les bienfaiteurs de notre église bretonne, mais je ne puis omettre — et c'est même mon principal but dans cette étude — je ne puis omettre les pèlerins bretons qui sont venus mourir à l'ombre du tombeau des saints Apôtres et dont les cendres reposent à Saint-Yves. Le sol de notre vieille église est presque complètement recouvert de dalles funéraires; recueillons avec respect ces derniers vestiges de la foi de nos ancêtres empreints sur la terre sacrée de Rome, et inscrivons ici avec amour les noms des fils de la Bretagne qui se lisent encore dans l'église à demi-ruinée, jadis une des gloires de notre religieux pays.

A. Guillotin de Corson.

(La fin prochainement.)

1 « Quiconque prie pour le roi de France gagne dix jours d'indulgence accordées par le pape Innocent IV. »

(Saint Thomas, au *Supplément*, question 25e, article 3e, paragraphe 2e, — et au quatrième livre des *Sentences*, distinction 20e, question 1re, article 3e, paragraphe 2e.)

LETTRES DE Mme SWETCHINE

AU MARQUIS DE LA BOURDONNAYE.

La correspondance de Mme Swetchine avec Mme la marquise de Pastoret, fondatrice en France des Salles d'asile, avec dom Guérangèr, abbé de Solesmes, Alexis de Tocqueville et le général marquis Arthur de la Bourdonnaye, ancien député du Morbihan, telle est la matière du nouveau et dernier volume de lettres de Mme Swetchine que M. le comte de Falloux publiera prochainement. Nos lecteurs bretons lui sauront gré de leur avoir soumis d'avance la partie de ce livre qui s'adresse à un de leurs nobles compatriotes.

Paris, 22 mai 1829.

J'ai tant suivi votre inquiétude, tant senti votre douleur, qu'en devançant votre lettre j'aurais été bien sûre de répondre à toutes vos pensées. Mais si je me passe de vous pour m'unir à tout ce qui vous touche, j'ai besoin de vous pour ce qui me concerne, et j'ai été peinée de ne pas trouver mon nom dans votre billet à Mme de Ségur [1].

Votre affliction est, de toutes, celle que je comprends le mieux. Je la retrouve encore ineffaçable dans mon cœur après tant d'années écoulées; mais si je vous plains, je sens aussi la grâce immense qui vous a été faite d'avoir pu remplir à la fois le plus cher

[1] M. de La Bourdonnaye venait de perdre son père.

et le plus solennel des devoirs, d'avoir donné à celui que vous avez perdu, avec le bonheur de toute sa vie, cet autre bonheur des mourants de reposer leurs derniers regards sur ce qui leur a été le plus cher. Non, il n'y a rien de fortuit dans la consolation qui vous a été laissée. Les desseins de la Providence vous la réservaient comme un témoignage de ce profond sentiment du devoir, l'âme de toute votre vie. Dans tous ses intérêts, votre cœur se trouvera semblable à lui-même, et partout aussi il recueillera ce qu'il aura semé. Combien cette impression si juste, et qui naît de votre affliction même, n'est-elle pas propre à l'adoucir! Les douleurs de cette terre sont vives et en grand nombre; mais il est bien vrai que l'amertume des fautes qui s'y joignent les rend seules insupportables.

Je pense que vous allez être retenu chez vous; la session étant très-avancée, vous ne vous croirez pas obligé à un simple acte de présence. Si je devais rester à Paris, je ne calculerais pas aussi froidement les chances qui peuvent vous en tenir éloigné, mais me voilà à la veille de mon départ pour Vichy. Si je m'écoutais, je ne partirais pas; car à présent que vous me connaissez mieux, vous devez savoir que j'ai toujours bien de la peine à sacrifier ainsi toutes mes habitudes. Je ne me le reproche pas quant à aujourd'hui : si notre amitié est bonne, elle est destinée à vieillir, et pour durer, il faut avant tout non pas seulement cette vérité qui exclut le mensonge, mais cette vérité plus rare qui croit mentir si elle ne dit pas tout.

Adieu; quand je n'aurai plus personne pour me donner de vos nouvelles, c'est vous qui m'en donnerez, n'est-ce pas?

Paris, 2 novembre 1829.

Vous trouverez déjà en arrivant ici les esprits dans une situation différente de celle où les avaient violemment placés le changement du ministère et la perspective imminente d'un coup d'État [1]. Mes

[1] Le brusque avénement du prince de Polignac, amenant la retraite d'hommes tels que MM. de Martignac, Hyde de Neuville et de la Ferronnays, avait fait supposer tout d'abord un plan de mesures préalablement concertées. On ouvrait

craintes sont bien calmées, les miennes et beaucoup d'autres. Il est probable que de longtemps les choses n'iront ni très-bien, ni très-mal : les astres ont leur orbite; les routes d'ici-bas leurs ornières. Il n'est pas aisé de s'en écarter, et ne perd plus la France qui veut.

Combien je suis heureuse de vous savoir rassuré et tranquille sur tout ce qui vous intéresse davantage, et content aussi, comme vous devez l'être, d'une existence qu'on eût faite *à priori* pour vous. Je suis loin de craindre dans votre vie le nombre des devoirs et des obligations; ce qui exerce vos forces ne peut, dans la direction que vous avez prise, tourner qu'au profit de votre bonheur.

Adieu, à bientôt.

Paris, 28 novembre 1829.

C'est au milieu de tout un conflit de préoccupations que je sauve un moment pour vous écrire : quand on jette un coup d'œil sur un passé, même raisonnablement rempli, mais dont un mouvement irrégulier a morcelé toutes les parties, il en reste bien peu de chose, sinon la conviction qu'on s'est soumis, avec plus ou moins de bonne grâce, à la nécessité du moment. Voilà la plaie des existences de Paris. Vous êtes heureux de vous y soustraire pendant quelques mois! c'est se ménager d'utiles résultats, se retremper et arriver à la bataille comme des troupes fraîches au milieu de gens bien fatigués. Eh! mon Dieu, qui ne l'est pas! J'ai tou-

chaque matin les journaux avec une fiévreuse impression, soit d'espérance, soit de crainte. Les espérances et les craintes furent également trompées : ni le nouveau ministère, ni le roi n'avaient cru qu'ils seraient infailliblement conduits à des mesures extrêmes. Pour bien faire comprendre le sentiment public à cette date par ceux qui n'en furent point contemporains, on pourrait se reporter à l'impression qu'éprouva l'Europe en 1859, lorsque l'Autriche, prenant tout d'un coup le parti de répondre aux provocations du Piémont, déclara la guerre sans entrer en campagne, et donna à son adversaire tout le temps dont il pouvait avoir besoin pour appeler la France à son secours. Une femme de beaucoup d'esprit et qui ne s'associait point aux promoteurs de coups d'État, la princesse de la Trémouille, disait quelques jours après l'avénement du ministère : « C'est singulier, il me semble que je suis au théâtre pour un grand drame, que le rideau est levé, et que les acteurs ne paraissent pas! »

jours été étonnée du peu de vogue d'une divinité que pourtant l'ancien monde avait conçue, celle qui présidait aux voyageurs épuisés. La force romaine elle-même reconnaissait l'empire de la lassitude.

Vous n'écrivez peut-être pas parce que vous allez venir; cela vaudrait bien mieux.

Paris, 21 juin 1830.

Je conçois que vous vous absteniez d'attacher une trop grande importance à une réélection que vous avez si bien la conscience d'avoir méritée [1]. J'admets que l'élévation si naturelle de vos sentiments vous fasse répugner à mendier des suffrages; si j'osais le dire, votre bon goût seul s'y opposerait. Ces mœurs-là ont encore pour vous quelque chose d'étrange; mais, quelle que puisse être votre véritable indépendance à l'égard de chances qu'on ne saurait ni calculer, ni prévoir, vous ne pouvez exiger que vos amis la partagent. C'est pour un peu plus qu'eux-mêmes qu'ils s'émeuvent; il leur est bien permis de mettre un grand prix à un acte d'équité qui, s'il était repoussé par les passions extrêmes, serait un bien mauvais symptôme. Je voudrais bien que cette circonstance ne prouvât pas une fois de plus comment elles s'entendent à conduire les choses, et que cet heureux succès d'Alger pût remettre une sorte d'équilibre en relevant les courages sans exciter les présomptions. Mais quel est aujourd'hui l'événement qui pourrait ramener dans la route du milieu, dans la route du vrai, des partis acharnés et presque en présence? L'impression la plus vive, celle du moment, n'a de véritable force que pour accélérer l'impulsion donnée; elle n'en a pas pour la combattre. Enfin, après-demain, mercredi, vous saurez ce que nous autres brûlerons encore de savoir, et je vous envie ces deux jours que vous avez d'avance sur nous.

Paris, 27 juin 1830.

Pour la première fois de ma vie, j'ai regretté de n'avoir pas le

[1] Le roi Charles X avait dissous la Chambre après le vote des 221.

Moniteur. Il aurait avancé de plusieurs heures la joie que j'ai eue de votre nomination. Les *Débats* avaient annoncé celle de Rennes. Je n'osais pas compter sur celle de Pontivy; j'étais, je l'avoue, d'assez méchante humeur, lorsque, vers la fin de la matinée, j'appris que justice vous avait été rendue. Il ne fallait rien moins que cela pour me réconcilier avec d'autres noms qui viennent se placer naturellement près du vôtre et dont la vue, quelques heures auparavant, m'avait froissée. Pardonnez-moi d'être si imparfaite, et, en m'identifiant à vous, de ne prendre que les sentiments dont vous seriez incapable ou dont vous ne voudriez pas. On ne choisit pas ses propres impressions, et, dans les intérêts des gens qu'on aime, on prend surtout ce qu'ils laissent. Je suis bien sûre pourtant que vous êtes content et aussi disposé à en convenir franchement que vous l'étiez à ne pas provoquer les suffrages. Vous pouvez jouir d'autant plus de la position qui vous est rendue que vous vous en êtes fait plus indépendant. Bien des choses se simplifieront par là; on trouve bonheur et repos à penser que vous n'avez rendu irrévocable que votre plus libre et plus franche manière de voir et de sentir.

Adieu. Les vingt-quatre heures m'ont paru longues.

Le Havre, 7 août 1830.

Une première fois je n'ai pas cherché votre nom dans les journaux, et j'ai eu la satisfaction que j'attendais, celle de ne l'y pas trouver. Plus tard, votre nom était placé comme il devait l'être et marquait la ligne du devoir. Dans des temps comme ceux-ci, on a bien sujet de remercier ceux qu'on aime, lorsqu'ils nous donnent la confiance que nous les entendrons toujours; c'est là la reconnaissance que je vous offre. Votre petite lettre du 30, datée de Saint-Cloud, m'est venue presque en même temps que celle du 6. Si je n'ai pas prévenu l'une et l'autre, c'est que vraiment il est des impressions qui n'ont point de paroles. Ce que j'ai souffert est inexprimable. Le dépôt qui m'est confié me soumettait nécessairement à une loi bien sévère, et je secouais ma chaîne sans oser même songer à la briser. A présent, j'ai beau dire à mon impa-

tience que le plus fort est fait, je compte les jours, les heures de ce pénible exil, comme si j'étais près du terme. Dans les temps ordinaires, j'espère que je m'oublierais moi-même; il n'en est pas ainsi à présent. J'ai pitié de moi comme si j'étais une autre, et je vous demande d'entrer en part de cette faiblesse lâchement consentie.

Adieu. Pour vous, il valait mieux sans doute que Mme de la Bourdonnaye fût éloignée; mais elle n'en aura pas jugé ainsi. Je plains surtout les absents du lieu du danger, lorsqu'ils ne le sont que pour la partie d'eux-mêmes qui les intéresse moins.

Dimanche, 22 août 1830.

Oui, je vous approuverai davantage à mesure que vous resterez plus vous-même et que vous obéirez, non-seulement à votre voix intérieure, mais encore à ce qui fait votre individualité. C'est seulement ainsi qu'un accord plein et entier avec vos propres sentiments vous affranchira de tant de regrets, présumables si vous cherchez au dehors le point d'appui et la récompense que vous n'êtes sûr de trouver qu'en vous-même. Vous méritez tant de ne pas vous tromper que ma confiance aide encore ma conviction. J'ai partagé votre trouble; j'éprouve aujourd'hui quelque chose du calme d'une résolution prise, et je reprendrai avec vous cette rude voie de difficultés et de sacrifices. Il me semble vous voir lancé sur cette mer qui est devant mes yeux, et, tant que vous y êtes, ce dont je suis sûre, c'est de ne point quitter le rivage.

Le Havre, 25 août.

Combien votre trouble, vos doutes sur vous-même, le peu de justice que vous vous rendez m'affligent profondément. Hélas! je le savais, vouloir faire trop bien, viser au-delà de ce qu'on peut accomplir est le supplice des âmes délicates. Rien ne peut faire qu'elles soient contentes d'elles-mêmes; elles oublient qu'elles ne peuvent pas l'être sur cette terre, et elles s'en prennent à elles-mêmes des maux qui sont ceux de leur destinée. Vous vous trompez sur vous, mais les autres ne s'y tromperont pas. C'est dans

l'ensemble du caractère que l'on va chercher le secret des motifs qui ont déterminé dans une circonstance spéciale, et tout ce qui est de bonne foi ne voit dans une situation que la manière dont celui qui l'accepte l'a comprise. Le plus difficile m'a paru bien sincèrement le plus digne de vous; je savais les souffrances qui vous attendaient dans cette lutte qu'une force aveugle rend inégale, mais j'avais l'arrière-pensée que ce combat ne pouvait pas durer et que vous seriez promptement dédommagé de votre volontaire sacrifice. Bientôt, nous pourrons causer librement, et, ce moment-là, je le devance de tout le besoin que j'en ai.

Paris, 29 août 1830.

Combien n'ai-je pas été occupée de vous dans ce changement intégral d'hommes, de choses et surtout de principes! J'ai cru bien souvent deviner ou achever votre pensée. Votre parti pris d'éloignement a causé chez moi un premier mouvement de consternation. Quand il ne s'agit que de soi, j'aime bien quelquefois qu'on brûle ses vaisseaux; mais ceux que vous venez de brûler tiennent l'Etat même à la remorque.

A peine arrivée ici, je n'y ai encore vu absolument personne. Je ne sais donc si l'impression si vive sur laquelle j'avais quitté Paris subsiste encore; les choses et les idées y marchent si vite, que je trouverai peut-être tout à fait rassurées les personnes que j'y avais laissées inquiètes. Déjà, pendant mes derniers jours à Dieppe, des gens qui, à coup sûr, ne voudraient pas de la force pour eux-mêmes, pas plus pour l'employer à leur profit que pour en être victimes, me disaient que c'était la seule chose qui pût réussir en France. Je pense qu'elle peut être un grand moyen en tout pays, mais à l'usage d'un très-petit nombre d'hommes. Je ne sais si la curiosité inquiète, qui s'attache à des voies si nouvelles, vous fait regretter votre éloignement du centre de tant de mouvements, de passions et d'intrigues; mais il me semble que c'est précisément dans les circonstances semblables à celles-ci que le repos d'une existence si utilement occupée a vraiment de la dignité et du charme. Ce ne sont, au fond, que les résultats

qui importent, et six mois nous en diront plus que toutes les argumentations du monde.

Vous voilà au milieu d'objets anciens, mais que votre changement de situation vous présentera sous une face nouvelle. Chaque jour, sans les éteindre, adoucira vos souvenirs. L'unité d'impression, les regrets qui ne sont que d'une seule et même nature, ceux qui ne comprennent en eux que ce terrible passage du bonheur à l'affliction sont cependant encore les épreuves qui fatiguent le moins l'âme ; ils la placent dans une disposition triste et douce à la fois; un seul soin alors est nécessaire, c'est d'éviter de sortir de sa douleur afin de s'épargner d'y rentrer.

Vous voulez être jugé par moi ce que vous êtes ; laissez-moi vous répondre que, si j'avais attendu ce que vous pouvez m'en dire, j'aurais perdu bien du temps. Vous oubliez donc la pénétration qui accompagne tout sentiment qui n'est pas précisément d'une nature aveugle. Certes, il n'y a rien dans cela dont l'esprit puisse se faire honneur, encore moins la raison. Les paroles les plus tendres qui m'aient jamais été dites, c'est : « Je ne vous ai jamais jugée. » J'y gagne plus que vous, mais il est bien vrai que la simple affection possède cette inspiration rapide qui rend inutile jusqu'à l'observation.

Adieu. Grondez-moi, si vous voulez; quant à m'en vouloir, je vous en défie.

Paris, 24 octobre 1830.

Votre lettre me fait éprouver une inexprimable consolation. Le voilà expliqué le mystère de cette inquiétude, de cette affliction d'esprit, qui n'avait d'autre mesure que la délicatesse de votre âme. Pour guérir le malade, Dieu lui-même agitait la piscine. Ah ! oui, vous deviez les franchir ces dernières limites du progrès chrétien, ce plus haut degré auquel puissent atteindre les nobles mouvements de la nature humaine, et marcher enfin dans ces voies où la simplicité humble et libre donne la paix. Vos vertus n'attendaient que cet affranchissement pour vous donner tout le bonheur qu'elles portent en elles, et faire disparaître avec l'élément étranger tout principe de séparation, tout obstacle à la vraie possession de

vous-même. Au point où vous étiez, il ne dépendait plus de vous de juger la vie autre qu'elle n'est; son but seul pouvait soulever son poids, et, n'ayant plus rien à acquérir, à régler dans la région purement humaine, force était pour vous de vous élever plus haut. Ces lumières, qui partent d'un centre nouveau, n'ont point de sacrifices à vous demander, elles n'ont que des sanctions à vous offrir; seulement elles feront paraître les objets à vos yeux dans leur proportion réelle; leur face aura changé, vous les verrez de plus haut, et, si quelquefois encore vous étiez vulnérable par ce que votre caractère a de plus élevé et de plus touchant, un baume certain guérirait vos blessures. Ah! que je vous remercie de me donner la certitude de vous voir heureux et vraiment paisible! Des cordes nouvelles s'ajouteront à l'accord de tant d'autres sentiments; j'étais loin de prévoir un degré de plus de sympathie, mais il n'est point d'arrêt dans l'infini.

Vous ne me dites rien de votre retour; la Chambre vous rappelle cependant huit jours plus tôt. Jusqu'à quel point cette sommation est-elle obligatoire? Mme de Nesselrode me promettait de renouveler ses instances pour la prolongation de notre permis de séjour en France. Cette incertitude est pénible, et, comme il arrive souvent de l'incertitude, nous aurons peut-être à la regretter. Nous avons le plus beau temps du monde et je vais très-bien en tout. Je suis contente, je suis heureuse, et, dans cette si bonne part, prenez la vôtre.

Paris, 2 juillet 1831.

Comment, dans une époque qui met à nu tous les genres de misère humaine, ne serait-on pas impérieusement ramené aux grandes vérités? Les illusions n'ont plus rien d'opaque; elles sont traversées de part en part, et pour d'excellents esprits comme le vôtre, leur évanouissement ne mène pas au découragement; il est tout au profit des réalités les plus précieuses. Ces réalités, vous les possédez, elles se pressent autour de vous, et vous ne pouvez plus à présent faire un progrès qu'il ne crée simultanément une double félicité.

Adieu, très à la hâte. Je pars tout à l'heure; je suis bien sûre

que vous serez aise de savoir de mes nouvelles après mon voyage. Dès mon arrivée à Sidmouth, je vous écrirai.

Paris, 17 novembre 1832.

Me voici beaucoup mieux et comme acclimatée à la suite d'une petite crise qui épuise toujours un peu le principe du mal; c'est sûrement à recommencer; mais c'est quelque chose qu'une trève. La politique n'en est pas là; ses incertitudes sont toujours aussi inquiètes, aussi variables, et les plus habiles dans la prescience des affaires de ce monde me paraissent n'en savoir pas plus que les moins sagaces et les plus ignorants. Les grands politiques sont presque aussi humiliés que les médecins : à chacun son choléra, et il est singulier de voir à quel degré l'on confesse aujourd'hui l'incapacité absolue de prédire le lendemain. Personne ne peut se permettre un calcul, par la raison qu'il n'y a pas une base d'assurée. Quelques gens prennent pour point de départ leurs goûts ou leurs aversions, mais ceux-là rappellent un peu cette femme qui, pour comprendre le système du monde de M. de Laplace, se livrait à ses impressions.

Vos affaires vont vous distraire un peu de vos préoccupations. Tâchez pourtant de n'avoir pas trop de temps à leur donner, et revenez bientôt partager toutes nos tristesses. Hélas! il semble vraiment qu'il y en ait pour tout le monde et comme poids à porter et comme diversité de nature.

Paris, 1833.

Il y avait longtemps que vous ne m'aviez écrit, mais il y a des silences qui ne sont pas un mauvais symptôme, et, en retranchant un plaisir, ils ne mettent jamais une peine à la place. Vous êtes plus content de vous-même, si j'ose me permettre cette traduction libre des expressions dont s'enveloppe votre sincère et touchante modestie. Sans doute vous n'étiez rien moins qu'étranger à la voie qui vous paraît nouvelle. On a la vue du temple en ne le considérant même que du parvis; mais il est également vrai que c'est seulement lorsqu'on y pénètre, qu'à chaque pas la surprise s'ajoute

à la reconnaissance. Dieu, admirable en tout, est surtout ineffablement bon à l'user. Comme vous le sentez bien, on recueille par la réflexion ce qui a été semé par la souffrance, on met pour soi tout ce qui avait été contre. Vraiment le temps de cet enseignement était arrivé pour vous! car rien n'était plus élevé que votre point de départ. Le monde avait obtenu de vous toute la perfection qu'il imagine, et, pour avancer, forcément il vous fallait passer à un autre maître. Celui qui vous attendait accepte, après l'avoir consacré, même ce qui s'est fait sans lui; il transforme bien plus qu'il ne détruit, et, tout en plaçant les intelligences qu'il domine dans un milieu spécial, elles restent en contact avec tout ce qu'il y a de vérités éparses sur la terre. Je suis toujours frappée de voir les esprits le plus rigoureusement engagés dans la foi, les esprits qui, dans toutes les questions, ne parlent ou ne traduisent jamais que le dogme, se trouver pourtant en communion avec la raison universelle, si bien que leur justesse est reconnue habituellement par ceux qui en méconnaissent la source. Croire devrait isoler dans un siècle où la foi est rare, et il en arrive bien autrement. Toutes les sympathies, toutes les compréhensions sont encore pour ceux qui croient, et on dirait que de ce point élevé on jouit de l'avantage de ceux qui savent beaucoup de langues, d'entendre et d'être entendu d'un plus grand nombre de personnes.

Adieu. Rien n'est si vrai que ces associations de pensées, de personnes et d'impressions que je trouve dans votre dernière lettre : tout ce qui nous frappe vivement se fait son cortége.

Paris, 10 juillet 1833.

C'est changer deux fois d'air que de quitter le lieu qu'on habite et les salons, de se soustraire à la fatigue de ce qu'on fait et à l'inquiétude de ce qu'on ne fait pas. Vraiment, avec le mouvement des saisons, il est juste de dire aussi : Autres temps, autres mœurs.

Pour moi qui suis immobile, j'ai changé quelque peu au moins mon règlement de vie et sa discipline ; les deux extrémités de ma journée sont inviolablement vouées à la solitude, et je fais comme

les gens qui retournent leur habit faute d'en avoir un neuf. Je m'en trouve bien, parce qu'on finit toujours par s'arranger, et que mes privations mêmes ne me rejettent jamais que dans une situation à laquelle, de date bien ancienne, j'ai reconnu mille douceurs. Ma journée est toujours trop courte et toujours assez animée.

Mme de Pastoret est absente depuis huit jours, et je pense que la fin du mois la ramènera ici, et bientôt à Fleury, où j'irai habituellement passer deux ou trois jours de la semaine. Le voyage de Mme de Pastoret ne la conduira pas au-delà du Rhin ; celui de son mari et de son fils se prolongera davantage [1]. Si leur retour était plus prochain, je l'attendrais avec bien de l'impatience pour savoir la vérité sur les tristes débats dont l'éloignement de M. Barande paraît avoir été le résultat. Cette nouvelle, que des gens bien informés croient certaine, est bien fâcheuse. La plus haute distinction, dans l'homme qui le remplacerait, ne compenserait pas l'avantage d'une autorité ancienne et d'un dévouement éprouvé, qui sont des droits aussi. Tout en reconnaissant que le malheur peut s'appeler très-justement légion, comme le démon de l'Evangile, il me paraît bien singulier que la division ne soit pas un de ces tributs dont se rachète la mauvaise fortune. Comment l'instinct seul ne fait-il pas devenir compactes ceux qui n'ont pour eux ni le nombre, ni l'action, ni le pouvoir. *Ah !* comme me disait un homme d'esprit, *si M. le duc de Bordeaux n'avait en France que des ennemis !* Le contre-coup de ces lointaines divisions se fait sentir dans la société de Paris, et cela avec une amertume proportionnée, comme de coutume, à l'ignorance des détails principaux. Il y a

1 Le chancelier de Pastoret, tuteur de M. le comte de Chambord, était appelé en Allemagne par les plus graves intérêts de son royal pupille. Le roi Charles X et la famille royale n'avaient séjourné que peu de mois en Ecosse après la révolution de 1830. L'empereur d'Autriche avait mis à leur disposition le château du Rhadshin à Prague. Le baron de Damas, gouverneur de M. le comte de Chambord, voyant le prince grandir dans l'exil, voulut appeler des membres d'une corporation religieuse pour concourir à son éducation. Ce projet souleva de vives contradictions dans l'entourage du roi, et quelques dévoués serviteurs demandèrent à être déchargés de toute responsabilité à cet égard. Bientôt le roi mis fin à ces douloureux dissentiments par une résolution qui concilia tous les suffrages, en donnant M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, pour coopérateur au baron de Damas.

longtemps que je regarde les partis en eux-mêmes comme les plus grands obstacles au triomphe du principe qu'ils servent, mais ce qui est déplorable, c'est de voir les passions basses et étroites s'élever assez haut pour compromettre les plus importants succès, et porter la désorganisation là d'où on attendait le remède. Ce que vous me dites du dégoût et du dédain dans lesquels semblent être tombées les choses autrefois placées le plus haut dans l'ambition des hommes, si ce n'est dans leur véritable estime, m'a bien frappée. Bientôt peut-être on dira du pouvoir, comme cette princesse de France à l'agonie qu'on voulait rassurer : « Fi de la vie, je n'en veux plus. »

Adieu, vous savez si mon amitié pour vous est vive, sincère, et vraiment de bon aloi.

Paris, 30 novembre 1833.

Je saisis avidement vos conclusions sur la rencontre de nos souvenirs, et je pense, ce que vous ne désavouerez pas, qu'ils s'échangent beaucoup plus souvent qu'ils ne s'expriment. Je suis vraiment mieux depuis quelques jours, mais je porte mon trésor de santé dans un vase bien fragile, ne pouvant douter qu'il se brise à la première gelée ou à la première neige fondue.

Je vous approuve beaucoup de vouloir bien terminer vos affaires; il faut faire toute chose de son mieux, et ce n'est pas le temps qu'on peut retirer inconsidérément des nécessités humaines. A votre retour, il est probable que vous nous trouverez au point où vous nous aviez laissés. Vous aurez vu dans les journaux de combien de façons nous avons préoccupé nos loisirs, et combien de détails et de suppositions ridicules se sont liées à l'idée d'un détestable attentat.

Avec la tragédie unir la mascarade!

Ce vers est bien souvent volé à M. Hugo pour être mis en scène. Il faut convenir qu'au temps où nous vivons, les choses humaines, sous leurs faces les plus différentes, ont bien perdu de leur dignité; espérons que la Providence fera triompher la sienne. Mais

malheur à ceux qui ne la laisseraient pas faire et qui compteraient pour quelque chose des importances d'atômes!

Paris, 10 janvier 1834.

Vous avez bien raison d'aimer les bons vieux usages qui consacrent les anniversaires, qui sont eux-mêmes des refrains réveillant toutes les impressions, toutes les joies, toutes les tristesses du passé. C'est en se serrant de plus près, en se renouvelant de précieux témoignages qu'on se fait plus fort contre les regrets passés et même contre les menaces futures. La confiance sert à tout, et rien de ce qui l'entretient n'est à négliger. Aussi n'aurais-je pas laissé écouler ces derniers huit jours sans vous rien dire, si je n'avais été induite en erreur par quelques mots de votre dernière lettre qui me laissaient penser que votre retour serait pour les tout premiers jours de ce mois. Vos délais se conçoivent bien; on a toujours de la peine à se tirer du nid qui rassemble tous les comforts de la vie avec tous ses intérêts; hors de là, tout doit paraître terre étrangère, et la campagne est vraiment la patrie en comparaison du pavé cosmopolite d'une grande ville. Quand je pense que dans peu de semaines je vous reverrai, que nous pourrons causer à l'aise, j'en éprouve un plaisir assez grand pour me faire croire que vous le partagerez un peu. Les impressions et les jugements mis en commun ont bientôt effacé toutes les traces de l'absence : on s'est remis au courant, on ne s'est plus quitté dès qu'on s'est entendu.

Adieu. Je ne vous dis pas que je suis impatiente; j'estime, j'aime avec vous ce que vous faites de sage, d'utile, de raisonnable; mais enfin, cette carrière fournie, laissez-moi saluer les commencements de l'autre et vous dire que j'aimerai bien aussi le jour de votre retour.

(La fin au prochain numéro.)

LE CORSAIRE LE HURLEUR.

II*.

Huit mois environ s'étaient écoulés, depuis la dernière campagne du corsaire *Le Hurleur*. Il avait repris la mer, après avoir subi, dans le port de Brest, les réparations les plus nécessaires dans ses œuvres vives, sa mâture et son gréement. Le voilà donc, notre corsaire joli, plus leste et plus pimpant que jamais; et onques ne fut aussi plus disposé à *causer* avec l'Anglais, à lui donner la chasse par toutes les aires de vent, à lui courir sus dans toutes les mers.

Donc *Le Hurleur* avait repris flot, par un beau jour du mois de mai 1799. Son équipage était le même à peu près : Pierre Le Braz, le nouveau capitaine, second avant la mort du brave Le Du, Pierre Le Braz ne le cédait en rien à son devancier pour la bravoure, la connaissance de la mer, l'habileté à conduire un navire, ni surtout pour la haine qu'il portait aux insulaires d'outre-Manche. Grand-Cadet balançait encore sa longue et maigre personne sur le pont du *Hurleur*, et notre ami Médard Le Hir, ce fin loustic du bord, guéri de ses blessures et plus jovial encore qu'auparavant, avait déjà recommencé ses éternelles taquineries contre Grand-Cadet, le tout assaisonné d'histoires interminables, à la grande satisfaction de l'équipage. Seulement le capitaine Le Braz avait amené à son

* Voir la livraison de décembre 1864.

bord, je ne sais pourquoi, un neveu, nommé Vincent Quéméner, garçon de dix-huit ans, aussi paresseux, faux et méchant que mauvais matelot, et auquel, par malheur, il accordait une confiance peu méritée. Nous parlerons, à l'occasion, de ce nouveau personnage.

Or, le temps est beau, le vent joli frais, la mer presque paisible par cette belle soirée de mai, où nous retrouvons notre corsaire faisant bonne route par le travers de Belle-Ile. Le soleil, lassé, comme dit Le Hir, d'avoir tant *bourlingué*, un jour durant *sans boire ni manger*, le soleil, mirant son disque rouge dans la mer, semble se hâter d'y plonger sa crinière de feu.... Ce n'est pas notre camarade Le Hir qui dit tout cela sans doute; mais il en dit bien d'autres et de plus belles, je vous assure. Si vous voulez en juger, prêtez l'oreille attentivement : la brise gémit, il est vrai, dans les cordages; le murmure lointain et harmonieux de l'Océan couvre parfois peut-être la voix du conteur; mais les hommes de la mer, qui savent marcher sur une vergue balancée par l'ouragan, savent aussi distinguer, sans en perdre une parole, au milieu de ces bruits divers, toutes les inflexions de voix de leur conteur favori.

— ... Et dire que Grand-Cadet est venu au monde comme ça! continue Le Hir; oui, mes amis, tout pareil; je le tiens du cousin de la sœur de la tante de la femme de monsieur le Maire de la commune de Roscoff ou de Landerneau, je ne suis pas bien sûr....

— Comme ça, matelot? dit en ouvrant de grands yeux, le mousse que l'on avait surnommé Plougastel, c'est pas possible!

— Si fait, si fait, mille gargousses! reprit Le Hir, qui, de son commandement d'une heure, lors du dernier combat du *Hurleur*, n'avait gardé, pour son usage personnel, que le juron du défunt capitaine Le Du; c'est la pure vérité; pas vrai, Grand-Cadet, que tu es venu au monde, il y a soixante et quelques années, avec deux barres de cabestan pour te servir de jambes et deux vergues pour bras; plus deux yeux, point d'accord, à preuve que l'un regarde à Recouvrance et l'autre du côté de Guipava?.....

Et tout l'équipage de rire, non-seulement de la facétie, mais encore des efforts que faisait Grand-Cadet pour trouver une réponse qui ne venait pas, bien qu'à trois reprises il eût ouvert une

bouche démesurée. Ce que voyant, le quartier-maître prit la parole à son tour :

— Monsieur Le Long cause passablement ce soir, dit-il, mais puisqu'il a l'air de vouloir *gouailler* le camarade, je lui inflige, en guise de coups de *garcette*, la chose nonobstant assez agréable, de raconter la suite des aventures, des aventures...; vous savez bien, matelots ?

— Du tonton Yan Tortik, aide cuisinier à bord du *Grand-Biscaïen*, répondit Plougastel ; et puis *nisquet*.

— *Brisquet*, firent les autres.

— A la bonne heure, camarade, dit maître Le Hir en s'arrangeant de son mieux sur des funins, au pied du beaupré ; me voilà dans mon salon ou dans ma chaire à prêcher. Ouvrez les oreilles pour mieux entendre ; surtout Grand-Cadet, que sa maman a doté des ouïes d'un marsouin, à preuve qu'il est sourd comme bûche, et c'est dommage, car sans cela il eût fait un avocat *carabiné*....

— Laisse donc Grand-Cadet tranquille avec ses longues oreilles, dit un matelot; change d'*amures*, vieux loustic, et aborde ton *Grand-Biscaïen*, qui m'a tout l'air d'un navire de rien du tout.

— Bien causé, matelot, reprit Le Hir, bien parlé, à preuve que le *Grand-Biscaïen* était du port de *Cherche*, une ville que tu ne connais pas, ni moi non plus, pour dire la chose. M'est avis pourtant que Grand-Cadet doit la connaître par cœur..... Pour lors, je continuerai mon histoire dans le temps que monsieur m'aura fait l'honneur de me répondre.

— Dis donc *oui* ou *non*, firent tous les marins en se tournant vers Grand-Cadet, qui, n'ayant pas bien compris, ouvrait des yeux presque hébétés. Diras-tu *oui*, Cadet d'un liard? ajouta le quartier-maître, en bousculant l'infortuné.

— Eh bien! non ! ! s'écria le *patira* impatienté, *non!* je ne dirai pas *oui*.

— C'est tout *idem*, matelots, reprit Le Hir. Laissez monsieur tranquille ; il a satisfait à la consigne, *nisquet*.

— *Brisquet*.

— Pour lors, voilà que le lendemain, — vous savez mes amis, le lendemain du jour que le capitaine Tape-Sec avait dit que, si

le temps ne *s'affraîchissait* pas avant le jusant, ledit sieur Tortik serait baptisé sous la ligne, à seule fin de recevoir un nom présentable, il arriva que le flot n'apporta pas le moindre *affraîchissement* à la canicule qui faisait preque bouillir la mer, comme de la soupe dans la grande marmite du Père Eternel. Là-dessus il arriva ce qui devait arriver : le capitaine Tape-Sec, crânement vexé d'avoir la langue de l'épaisseur d'un gouvernail de rebut, faute de salive, et vu que le cristal de roche commençait aussi à jaunir dans les futailles, aux trois quarts vides, le capitaine, en manière de politesse à Neptune, le démon de l'endroit, largua par le travers du silence un coup de sifflet capable de réveiller les souffleurs, les dormeurs, voire même les requins les plus altérés du pays liquide. Tout l'équipage, malgré son envie insurmontable de taper de l'œil sur le midi, fut bientôt levé et rassemblé sur le pont.

— Mes enfants, leur dit le capitaine, je vous ai appelé à cette heure, à seule fin de tenir ma parole vis-à-vis de monsieur qui doit être aujourd'hui même baptisé par le Père la Ligne ; vous comprenez ? — Parfaitement. — Suffit, mille tonnerres ! allez et préparez l'eau, le sel, et la graine de moutarde. Pendant cela, monsieur ira voir si j'y suis, dans la fosse aux lions du *Biscaïen;* après quoi, deux d'entre vous le ramèneront ici, les yeux bandés, avec tous les égards qui sont dus à un gaillard de sa qualité.

En manière de *père aux raisons* (péroraisons), comme on disait au collége où j'ai fait mes études, jusqu'à la neuvième exclusivement, Tape-Sec administra, sur la coloquinte à mon cher tonton, une caresse assez touchante qui le dirigea vers l'écoutille plus vite qu'il n'avait l'air de le désirer. *Nisquet....*

— *Brisquet, Brisquet,* répondit Plougastel avec empressement, et il ajouta : Mais allez toujours Le Hir, sans vous interrompre, sans quoi le quart finira et l'histoire ne sera pas finie, ce qui sera fort contrariant. Pas vrai, les autres ?

— Vrai de vrai ! murmurèrent quelques matelots.

Le conteur reprit, après avoir allumé sa pipe :

— Mon pauvre tonton eut bientôt dégringolé l'échelle et se mit à réfléchir dans la fosse aux lions, — que l'on ferait mieux d'appeler

la fosse aux rats dans la marine française, à preuve qu'on y voit de ces particuliers-là dans la susdite cabine au diable, et qu'on n'y voit pas de lions, du moins visiblement parlant.

— Nonobstant que tu causes bien, matelot, dit le quartier-maître (que l'on nommait, nous avons oublié de le dire, le Beauzig), nonobstant que *tu as* fait ta neuvième au collége, tu pourrais te tromper d'apparence, et puisque les chefs appellent ça la fosse aux lions, laisse les lions dans la fosse et continue la bordée.

— Maître Le Beauzig, répondit Le Hir, d'un air de déférence, je respecte votre opinion et j'apprécie votre observation; c'est pourquoi je vais continuer, avec votre permission. Voilà donc mon bien-aimé tonton installé pour le moment dans la cabine aux souris, c'est-à-dire aux lions, mais c'est pour vous dire qu'en y entrant il fit une peur de diable aux souris qui s'amusaient à grignoter des bouts de vieux cordages pour passer le temps, tout comme vous consommez, vous autres, des bouts de *réglisse en carotte* pour vous préserver de la fluxion.... Pendant cela, sur le pont du *Biscaïen*, on se mit à préparer l'eau, le sel et la graine de moutarde. Pour l'eau, on plaça au pied du grand mât une énorme futaille, défoncée par un bout, que l'on remplit d'eau de mer aux trois quarts à peu près ; pour le sel, ça va sans dire, on en trouve du joli et on en trouva parmi la saumure dans une tonne de lard *ranci*. Et puis, quand tout fut bien paré, bien rangé.....

— Et la graine de moutarde, maître Le Hir? interrompit Plougastel; vous oubliez de dire comment elle fut préparée.

— Mille gargousses ! s'écria le loustic, ce petit a une souvenance du diable, c'est bien; et à ce propos je vais prier Grand-Cadet, qui passe généralement dans la marine pour avoir de l'esprit et de l'éducation, de me dire ce qu'il pense de cette graine de moutarde... Oui, grand et aimable Cadet, tu dois savoir où ça se pêche, cette graine de *niais?*

— Comment ça, matelot? essaya de répondre le pauvre Cadet.

— Sans doute, reprit Le Hir, tu dois bien connaître cette graine précieuse, vu que tu en consommes des boisseaux tous les jours.

— Des boisseaux? fit Grand-Cadet en roulant des yeux stupéfaits sur l'assistance, des boisseaux de graine de moutarde?

— Non pas, non pas, mon fiston; mais de graine de..... tu comprends? *Nisquet.*

Le rire de l'équipage qui allait faire explosion fut arrêté par un bruit semblable à un coup de tonnerre, accompagné d'une secousse affreuse. Tout le bâtiment fut ébranlé : maître Le Hir, comme un cavalier désarçonné, roula sur le plancher humide du gaillard d'avant, au milieu de son auditoire renversé, dispersé, épouvanté.... *Le Hurleur* venait de toucher sur une roche ou sur un banc, non loin d'un écueil connu sous le nom d'*Ile-aux-Chevaux,* à neuf milles au sud de la Teignouse.

— A la manœuvre! à la manœuvre! cria le capitaine Le Braz, furieux de cet événement.

Ce malheur, en effet, n'était dû qu'à l'inadvertance d'un matelot placé à l'avant du navire, une ligne de sonde à la main, afin de signaler les récifs et la profondeur d'eau ; mais, selon toute apparence, l'attention de cet homme avait été trop complètement captivée par l'intéressant récit de maître Le Hir. Ce dernier, dont le coup d'œil était aussi rapide que son courage était à toute épreuve, comprit sur le champ la situation du navire.

— Capitaine, dit-il sans s'émouvoir, je réponds du *Hurleur,* si vous voulez?

— Si je veux, double anspect! Ne plaisante pas, matelot, ou sinon.....

— Mille gargousses! capitaine, je n'ai pas envie de plaisanter, non plus... Voyez, *Le Hurleur* talonne de l'arrière un peu durement; si la pleine mer nous prend dans cette position, nous sommes affalés, perdus....

Alors le quartier-maître Le Beauzig, fort désorienté, s'approcha du capitaine pour lui demander ses ordres. Le navire présentait un spectacle de confusion impossible à décrire : la secousse avait été si soudaine, si violente, si imprévue, au milieu du calme du soir, il y avait auparavant si peu d'apparence d'un danger, que l'on comprendra facilement la terrible émotion de ces marins, quelque braves qu'ils fussent. Les uns, penchés au-dessus des bossoirs, qui

semblaient s'enfoncer dans l'eau, examinaient avec anxiété la dangereuse situation du navire; les autres gravissaient les enfléchures afin d'interroger l'Océan, de voir peut-être si un bâtiment sauveur apparaîtrait à l'horizon; plusieurs enfin, agenouillés pieusement sur le tillac, adressaient à Notre-Dame-de-Miséricorde leurs vœux et leurs prières... Hâtons-nous d'ajouter que cette émotion, cette panique funeste, ne furent pas de longue durée. Ceux-là surtout qui venaient de prier se relevèrent plus forts, et tout l'équipage, animé par l'exemple de Le Hir, s'élança pour exécuter les manœuvres les plus rapides et les plus nécessaires. Malheureusement la nuit vint augmenter les difficultés de l'opération; et avec la nuit il s'éleva bientôt un vent frais qui, en soulevant la lame, fatiguait de plus en plus les membrures du *Hurleur*. Mais Le Hir avait prévu tout cela et mettait tout son espoir dans la force de la brise. Il remarqua que le navire avait touché par son arrière au moment où le timonier gouvernait pour virer de bord; dès lors il était probable que la quille ne devait être engagée que sur une faible longueur en avant du gouvernail. D'autre part, la secousse s'était fait sentir à babord de la dunette; mais depuis l'accident, le navire, poussé par les lames du large, avait chassé et viré par la proue, d'un grand quart de cercle vers l'ilôt. La mer ne montait plus que faiblement, et comme on devait approcher du jusant, il fallait à tout prix dégager *Le Hurleur* avant l'arrivée de la haute mer.

— Mon capitaine, s'écria Le Hir, après avoir, autant que possible, examiné les récifs les plus rapprochés, il faut nous *déhâler* vitement sur tribord, sans quoi.....

— Travaille donc à ton idée, matelot, interrompit le capitaine Le Braz, qui avait toute confiance dans le Brestois; vous entendez, maître Le Beauzig? La grande chaloupe à la mer, et vous autres, garçons, n'allez pas mollir, mille tremblements!

On eut bientôt largué les amarres de la chaloupe, dans laquelle Le Hir se précipita avec trois ou quatre des plus braves, au nombre desquels se trouvait Plougastel; et ce ne fut pas sans avoir couru les plus grands dangers, soit de chavirer, à cause du ressac des lames, soit de se briser contre les flancs du *Hurleur*, que l'embarcation réussit à s'éloigner à force de rames. Le Hir avait amarré à

l'un des bancs un fort câble qui allait s'enrouler sur le cabestan du navire et il gouverna alors sur l'Ile-aux-Chevaux aussi droit que le lui permettait l'obscurité croissante ou la douteuse clarté de la lune, couverte de nuages. Puis, avec cet instinct particulier à quelques-uns des enfants de la mer, Le Hir, qui aurait dû cent fois briser son bateau, finit par accoster sans avarie sous l'abri de l'ilôt. Le grapin amarré au câble fut solidement fixé entre deux rochers, et le marin fit aussitôt le signal convenu pour avertir à bord du corsaire que l'opération avait réussi. Le capitaine Le Braz, qui attendait ce signal avec anxiété, donna l'ordre de peser vigoureusement sur les barres du cabestan et de larguer au vent toutes les basses voiles. Bientôt le câble se tendit sous cette force puissante; le navire se pencha tellement que l'on put croire un instant qu'il allait sombrer ou se disjoindre; enfin, poussé d'un côté par les flots et par une forte brise qui enflait les voiles, tiré de l'autre côté par le câble roidi de plus en plus, *Le Hurleur* dérapa subitement sur l'obstacle sous-marin où, à cause de la marée montante, il n'était retenu que faiblement; puis il plongea tout à coup, comme un coursier qui tombe, et se releva aussitôt en trouvant sous sa quille des eaux libres et profondes. Il était sauvé sans avarie majeure. Un grand cri poussé par l'équipage annonça ce succès à Le Hir et à ses hommes. Ils se hâtèrent donc de remonter dans la chaloupe pour rejoindre le corsaire. Quelques minutes plus tard le navire eût été perdu : le coup de vent, qui menaçait depuis une heure, éclata dès que la mer eut fini de monter; mais, laissant derrière lui les rochers où il avait failli se perdre, *Le Hurleur* prit la bordée du large en fuyant la bourrasque sous peu de toile, et se trouva en moins d'un quart d'heure à l'abri de tout danger sérieux.

On se demande peut-être pourquoi le capitaine Le Braz, au lieu de naviguer en pleine mer, allait ainsi courir des bords sur des bancs voisins d'écueils dangereux? C'est qu'en vrai corsaire, il prévoyait qu'un jour ou l'autre, exposé à recevoir *la chasse* d'un navire de guerre plus fort que le sien, il serait heureux de connaître tous les bas-fonds où sa quille pouvait passer, et, bien pénétré de cette idée, il mettait tous ses soins à étudier les récifs,

les chaussées et les roches les plus voisines des îles ou des côtes de Bretagne. Nous verrons si ces précautions lui furent un jour de quelque utilité.

III.

Or, que faisait pendant cela, tandis que ces braves matelots à leurs postes luttaient dans l'ombre contre une mer encore difficile, que faisait celui que nous n'avons fait que nommer au commencement du chapitre précédent et qu'il est temps de faire connaître au lecteur?... M. Vincent Quéméner, le neveu du capitaine, causait à voix basse avec son oncle, sur le gaillard d'arrière. Nous ne savons pas au juste ce qu'il disait; mais autant qu'on eût pu le voir, à son air faux et envieux, aux mauvais regards qu'il jetait en dessous, du côté des matelots dont il craignait d'être entendu, nous pouvons supposer qu'il essayait de leur nuire dans l'esprit du capitaine. En effet, peu de moments après, ce dernier appela le quartier-maître d'une voix courroucée et lui dit :

— Mettez Plougastel aux fers, pour trois jours ; vous entendez, maître Le Beauzig?

— Mais, capitaine, le mousse.....

— Il n'y a pas de mousse qui tienne, entendez-vous, *double anspect!* Fallait pas qu'il écoutât si bien les histoires de maître Le Hir, si bien qu'il a oublié sa ligne de sonde....

— Mais pardon, capitaine, faites excuse, ce n'était pas....

— Ah! ça, Le Beauzig, vous voulez donc y aller aussi, que vous raisonnez comme un novice?..... Je sais tout, vous dis-je, ajouta-t-il en regardant son neveu; allez faire ce que je vous ai commandé, ou sinon.....

Le quartier-maître comprit d'où venait la bourrasque; il jeta sur Quéméner un regard de mépris dont il n'essaya point de dissimuler l'expression, et il s'éloigna fort impressionné de cet ordre aussi injuste qu'inattendu. En passant auprès de Le Hir qui travaillait rudement aux manœuvres, il lui dit, presque sans s'arrêter :

— Je savais bien que ce marin d'eau douce, ce Quéméner du

diable, ne tarderait pas à nous faire *bouliner ;* aussi faudra veiller d'où vient le vent.

— Que voulez-vous dire, maître Le Beauzig? répondit Médard.

— Viens-y voir, matelot, et tu sauras.

A ces mots le quartier-maître s'approcha du pauvre Plougastel et lui glissa tout bas trois paroles à l'oreille; puis il ajouta, à voix haute et solennelle :

— Le mousse est condamné, par ordre du capitaine, à trois jours de *patience....*

Et, comme tous les matelots présents à cette scène se demandaient le motif d'une si grande rigueur à l'égard du novice qui, tout récemment encore, avait si bien rempli ses devoirs, le quartier-maître leur dit, d'un ton assez hardi pour qu'on pût l'entendre du gaillard d'arrière :

— Puisqu'un matelot y a été après avoir démoli l'Anglais, le mousse ne sera pas déshonoré d'y venir à son tour.

— Va, va, mon petit Plougastel, lui dit Le Hir sans élever la voix, n'aie pas peur, mon pays, nous saurons avant demain le fin mot de l'affaire. Il y a du Quéméner là-dessous ou je ne m'appelle ni Le Hir, ni Le Long.... Bonsoir, camarade, mes respects à ces messieurs de la fosse aux lions; tâche de faire, pour t'amuser, une partie de *drogue* avec eux.....

Ces derniers mots ramenèrent le sourire sur le visage d'abord désolé du mousse. Il suivit le quartier-maître dans l'entrepont sans prononcer une parole.

Dès que le Brestois eut été relevé de quart, il manœuvra pour accoster le capitaine ; mais il n'était pas facile de lui parler hors de la présence de son neveu qui, ce soir-là surtout, ne le quittait pas plus que son ombre.

Cependant, le lendemain, Le Hir réussit à exécuter son projet : le capitaine se promenait seul sur le gaillard d'arrière. Notre matelot se munit d'une *double prise de tabac,* comme ils disent, regarda par habitude d'où venait le vent, puis, longeant les bastingages, il alla se poster sur le passage de son chef.

— Que veux-tu par ici ? lui dit rudement Le Braz en le voyant s'approcher.

— M'est avis, capitaine, insinua adroitement le loustic, m'est avis que voilà le grain paré pour le quart d'heure.

— Je le vois bien, triple bavard; laisse-moi tranquille!... Aussi bien nous pourrions avoir à causer pour l'avarie d'hier au soir.

— Ah! oui, un joli grain de sable! Heureusement que le flot portait encore, sans quoi.....

— Ecoute, matelot, interrompit le capitaine impatienté, je ne sais pas sur quoi tu veux gouverner, mais ce qu'il y a de sûr et certain, c'est que tu feras bien de virer de bord, ou sinon, je t'envoie avec ton Plougastel.

— A votre idée, capitaine, reprit Le Hir, décidé à jouer son *va-tout;* Plougastel, ou pour mieux dire Julien Coffic, est un crâne mousse, sans faire tort au vieux coq[1] que vous avez vous-même amené de Crozon pour faire la cuisine et qui tenait la ligne de sonde hier au soir, aussi vrai que je m'appelle Le Hir, Médard Le Hir, c'est positif!

Cette explication franche et hardie parut un peu désorienter le capitaine, assez rude pour la forme, mais bon homme dans le fond.

— Ah! ça! matelot, s'écria-t-il, ne va pas plaisanter, tonnerre! Tu dis que Le Kéginer de Crozon, un vrai dur tout de même, était à l'avant quand on a touché là-bas?.....

— Oui, je le dis et le redis, capitaine; et vous savez que le vieux n'y voit guère au fond de l'eau, et que...

— Ah! malheur! je me souviens, fit le capitaine en frappant du pied sur le pont sonore; ah! je me rappelle à cette heure.. C'était Quéméner, mon neveu, que j'avais mis au fil de sonde..... C'est donc pas un matelot ça, le fils de ma sœur!..... Nous verrons!... En attendant, va-t-en pêcher ton ami Plougastel.

— Pour lors, dites-le vous-même au quartier-maître.

— C'est juste. Holà! maître Le Beauzig, avançez à l'ordre... Allons, ne vous dandinez pas ici comme si vous étiez sur le cours d'Ajot ou dans la grand'rue de Recouvrance, et *larguez-moi* le

[1] *Coq* vient du mot anglais *cook*, cuisinier, en breton, *kéginer*.

mousse en lui additionnant un quart de vin en sus, en manière de consolation.

Le quartier-maître s'éloigna pour exécuter ces ordres avec non moins de satisfaction que de surprise. Aussi marchait-il d'un air superbe, muni de sa tournure la plus *chicarde*. Le Hir riait dans sa barbe, mais les autres matelots, encore assez mécontents des scènes de la veille, se demandaient si Le Beauzig avait perdu la boussole pour faire ainsi des *façons*, quand les camarades avaient du souci.

— Laissez-le faire, leur dit Le Hir; ayez patience et vous allez rire, mes fistons.

En effet, ils poussèrent un hourra unanime lorsqu'ils virent arriver Plougastel, et s'écrièrent : Vive Coffic! vive le capitaine! — En ce moment, le capitaine, auquel ces cris ne furent pas désagréables, causait dans sa cabine avec le vieux Kéginer.

— Je voudrais bien savoir un peu, lui disait-il, si tu avais mis tes lunettes hier au soir, et pourquoi, au lieu de gratter tes carottes, tu étais à l'avant, le fil de sonde à la main.

— Sauf ton avis, Pierre Le Braz, répondit le cuisinier, qui, ayant connu le capitaine tout enfant au pays, lui parlait comme à son égal, sauf ton avis, j'y étais et je n'y étais pas.

— Si tu veux rire, mon vieux, je te préviens que tu as tort et que tu feras bien de *lofer* tout de suite.

— C'est ce que je veux aussi, reprit le bonhomme un peu embarrassé; mais vois-tu, Pierre Le Braz, je n'aime pas à passer les autres *au roux*.

— Passe-les au *bleu*, cambusier du diable, et laisse arriver promptement.

— Pour lors, Pierre, je vas te dire que si j'étais à l'avant dans le temps que *Le Hurleur* a touché de sa quille, c'est qu'un particulier est venu me commander de ta part, et comme je croyais qu'il voulait rire, il m'a dit : Ça ne sera que l'instant de filer le quart d'un nœud. Voilà!

— Et ce particulier-là, c'était?...

— Dam, Pierre, sans le nommer, tu le connais encore mieux

que moi, et m'est avis, au surplus, que tu n'en feras jamais un corsaire.

Le capitaine comprit parfaitement qu'il s'agissait de son neveu ; il proféra une exclamation des plus *maritimes*, en tournant le dos au vieux Kéginer, lequel s'esquiva rapidement, puis il se rendit dans la cabine où le jeune homme, non encore astreint à un service régulier, se disposait à s'étendre sur son hamac.

Nous devons avouer que le bruit des flots et le sifflement du vent dans les cordages nous ont empêché d'entendre les paroles qui s'échangèrent dans la cabine; mais ce que nous savons, c'est qu'à partir de ce jour, le capitaine laissa souvent percer son mécontentement à l'égard de son neveu, et que la haine de ce dernier contre le mousse et, par suite, contre Le Hir, son protecteur, n'en fut que plus vive, plus implacable et plus ardente à découvrir une occasion de se venger.

Deux jours après, le capitaine du *Hurleur*, croyant avoir complètement échappé à une croisière anglaise, à douze milles environ au large de Belle-Ile, fit diminuer de voilure pour mieux observer la mer et donner du repos à son équipage. La veille, on avait mis la dernière main aux réparations, du reste peu importantes, que le dernier accident avait rendues nécessaires, et tout promettait aux corsaires, vu l'état presque paisible des flots, une soirée et une nuit agréables. Déjà maître Le Hir, relancé par les matelots après trois longs jours de silence, avait consenti à reprendre, avec la permission du capitaine, la suite d'une histoire quelconque; déjà il avait adressé à Grand-Cadet quelques bordées de ses pièces le plus *chargées* de drôleries, quand tout à coup :

— Une voile à tribord! cria le gabier en vigie sur la hune du grand mât.

Le capitaine eut bientôt braqué sa longue-vue dans la direction signalée par la vigie. Il garda le silence pendant quelques minutes. Tout l'équipage aux aguets, les yeux fixés sur un point noir presque imperceptible à l'horizon de la mer, attendait dans une sorte d'anxiété qui n'est point, dit-on, sans charme pour les marins. Enfin Le Braz leur dit d'une voix calme :

— Il y aura du jeu, garçons. C'est un fort brick de guerre anglais qui a l'air de venir sur nous, toutes voiles dehors.

— Et il a le vent pour lui, dit le quartier-maître.

— Tant mieux! ajouta Le Hir, on sera plus tôt paré à causer.

— Vous voulez donc combattre un brick de quatorze canons, vous autres? reprit le capitaine.

— Hurrah! hurrah! fit l'équipage.

— Mais nous serons coulés!

— Peut-être, capitaine.

— Comment, peut-être?

— Ah! ça, Le Hir, je n'aime pas non plus à virer devant l'Anglais, double anspect! mais Marie-Jeanne et ses sœurs ne pourront rien contre un navire de guerre supérieur.

— Aussi faudra faire autrement, capitaine, avec votre permission; et si c'était un effet de la vôtre, à seule fin de voir si l'Anglais a de bons pilotes à son bord, et puis histoire de...

— Arrive, arrive, matelot; voilà encore ta diable de langue qui s'entortille sous le vent.

— On y est, mille gargousses! histoire de voir si l'Anglais sera plus fort au fil de sonde que votre Kéginer, le vieux maître coq...

Le Hir s'interrompit pour laisser deviner par le capitaine la seconde moitié de son idée. Mais le capitaine, ne saisissant point assez promptement, trouva plus commode d'interpeller le quartier-maître, lequel aussi ne brillait pas par une conception rapide.

— Holà! maître Le Beauzig, s'écria-t-il, vous feriez mieux, au lieu de vous balancer là comme une flamme en berne, de nous dire ce que vous pensez de l'idée du matelot.

— Ma foi, capitaine, fit l'autre en prenant une pose qui semblait annoncer un discours important, il est bon de vous dire que je n'en sais rien et n'en pense pas davantage.

Le capitaine, peu éclairé par cette réponse, lui tourna le dos d'un air fort irrité, et frappa rudement du pied pour se donner une contenance. Alors, se tournant vers Grand-Cadet qui, la bouche

démesurément ouverte, le regardait *de travers*, ne pouvant faire autrement, comme on sait :

— Allons ! grand marsouin, lui dit-il en lui adressant une *chiquenaude*, je veux et j'entends que tu répondes à l'instant, ou sinon...

Nous renonçons à peindre, voire même à esquisser les mines et les contorsions du pauvre patient... Mais pendant qu'il s'agitait terriblement pour trouver une réponse qui ne lui serait pas venue, même au prix de ses deux oreilles, Julien Coffic, le mousse intelligent, lui glissa deux mots, tandis que le capitaine observait un instant avec sa longue-vue la marche du navire signalé. Grand-Cadet répondit donc ainsi, en répétant ce que l'enfant lui avait dit tout bas :

— Le banc de l'Ile-aux-Chevaux.

— Double anspect ! s'écria Le Braz, comprenant à la fin, tandis que tous les matelots poussaient un hurrah et s'apprêtaient à porter Grand-Cadet en triomphe ; c'est bien cela... et puis, vire de bord, timonier ; le cap sur l'Ile-aux-Chevaux, sous peu de toiles et laisse approcher l'ennemi à grande portée de canon.

Nous ne savons si le lecteur a bien compris la manœuvre. Nous n'oserions point, du reste, lui en faire un reproche, car maître Le Beauzig, un vrai marin pourtant, ne l'avait pas saisie sur-le-champ. Au surplus, cela importe peu, puisque nous voulons l'expliquer en détail dans le chapitre suivant.

Quiberon, 3 septembre 1865.

E. du Laurens de la Barre.

(La suite prochainement.)

DE NANTES A BREST

Les bords du Canal de Bretagne.*

Notre espoir n'est pas trompé : à Thymadeuc nous attend la réception la plus cordiale. Le bon Père hôtelier s'empresse de me faire servir, tandis que de son côté Fly reçoit à l'écurie les soins attentifs d'un vieux Frère, commis à la garde des chevaux. Aussitôt ma réfection achevée, je profite de la complaisance de mon hôte pour visiter en détail le bel établissement de Thymadeuc, fondé en 1842, au milieu des landes qui avoisinent Rohan. Déjà le sol a été complètement transformé par la merveilleuse activité des Trappistes; de toutes parts les constructions s'élèvent, les arbres poussent, la culture s'étend, et, pour donner en chiffres l'idée des travaux effectués, l'hectare de terre, acheté il y a vingt ans 200 fr., donne aujourd'hui un revenu annuel de 40 fr. En 1861, un violent incendie a dévoré plusieurs des bâtiments de servitude et l'hôtellerie des étrangers. On la reconstruit en ce moment sur de grandes proportions, et le vénérable Père abbé, qui a pris la peine de me rejoindre au milieu de ma promenade, a l'amabilité de m'inviter à venir bientôt y occuper une chambre. Ce n'est pas le désir qui manquera, mais, hélas! comme bien d'autres, je fais rarement ce que je voudrais. En tout cas, je promets aux bons Pères au moins un souvenir reconnaissant, et, parfaitement restaurés, nous reprenons, Fly et moi, le chemin de Rohan.

Au nom de cette famille princière des Rohan, qui possédait le quart de la Bretagne, on croit toujours voir apparaître tourelles,

* Voir les livraisons de juillet et de novembre 1865.

donjons et forêts. Ici, l'imagination en est pour ses frais. Je ne connais rien de plus sale et de moins intéressant que la petite ville de Rohan : de l'ancien château il ne reste même plus de traces, et l'on n'aurait absolument rien à visiter sans la chapelle de Bonne-Rencontre, bâtie, à l'arrivée, sur les bords du canal. Cette chapelle est assise de la manière la plus pittoresque sur une petite esplanade, pratiquée dans le flanc de la colline au pied de laquelle coule la rivière. Sur l'une des pierres de la façade, on lit l'inscription suivante, qui fait connaître le fondateur et la date de la construction :

L'AN QUE DIT FUST MILL CINQ CENTZ
JEHAN DE ROHAN ME FIST BATIR
ET RÉDIFFIER A HONNEUR
HUCHELOUP EN FUST LE MISEUR
ET AFFIN QUE MON NOM NE CELLE
DE BONNE ENCONTRE L'ON M'APELLE.

A la voûte de la chapelle se détache l'écusson aux neuf mâcles des Rohan ; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est un tableau de Notre-Dame-du-Rosaire, à laquelle plusieurs personnages adressent leurs vœux. Ces personnages, tous en costume du temps, sont, dit la chronique, autant de portraits des membres de la famille de Rohan. Il y a donc là un souvenir historique plein d'intérêt ; et d'ailleurs, le tableau lui-même, comme peinture, ne manque pas de mérite.

Pourquoi appelle-t-on cette chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Rencontre ? C'est ce que personne n'a pu me dire ; en tout cas, le nom n'a pas été menteur pour moi, car j'y ai fait l'agréable rencontre de M. le maire de Rohan, un ancien officier de marine, qui m'a accueilli de la plus aimable façon. Mais il commence à se faire tard ; il faut arriver à Napoléonville avant la nuit. — Allons, ma pauvre Fly, un peu de courage et de trot, si c'est possible.

Les bords du canal, entre Rohan et Napoléonville, se ressentent des accidents du terrain ; on voit que nous approchons des pays de montagnes, et quand j'arrive à la forêt de Branguily, j'aperçois avec stupéfaction, à droite, une colline à 45 degrés, dans laquelle

on a découpé un ruban de 1m 30 de largeur pour le halage; à gauche, le canal, encaissé dans des berges presque à pic, à 15m environ au-dessous de moi. Diable! il y a là de quoi réfléchir, et cette perspective n'a rien de bien rassurant. Vais-je avoir une seconde édition de mon aventure de Carheil? C'est qu'ici la chose serait plus grave, car, une fois roulés au fond, cheval, homme et voiture, en admettant même que la destruction ne fût pas complète, il n'y aurait aucun moyen d'en sortir. — Bah! la route est juste assez large pour mon tilbury; la bête est sage et fatiguée; la chance m'a déjà une fois tiré d'un mauvais pas; elle m'en tirera bien encore. Puis, où dînerai-je, si je ne franchis pas le défilé? — Cette dernière considération me détermine. En avant, et à la grâce de Dieu! Les rênes bien assemblées dans la main, l'œil fixe entre les deux oreilles de Fly, j'avance au petit pas entre la montagne et le précipice. Je n'ai guère mis plus d'un quart d'heure à avaler cette pilule, mais j'avoue que le temps m'a paru long. Une fois hors de peine et pouvant respirer en liberté, je cherche dans les environs un toit hospitalier, car mon estomac, qui s'est tu un instant devant des intérêts plus graves, commence à se révolter de nouveau et à réclamer une pâture quelconque. Mais rien à l'horizon, absolument rien. Ce n'est qu'à l'écluse de Kervézo que je puis tromper, sinon apaiser, ma faim avec une crêpe et un morceau de beurre, le seul festin que l'éclusier soit en mesure de me servir.

Le pays continue à être très-pittoresque; nous passons auprès du débarcadère des forges du Vaublanc, et bientôt, dans le lointain, le gracieux clocher de la chapelle du Ros apparaît, au milieu de la verdure sombre des épicéas et des mélèzes dont sont plantés les bords du canal. Cependant la nuit arrive et avec elle une pluie battante qui nous mouille jusqu'aux os. Fly elle-même comprend qu'il faut vaincre ou mourir; nous passons comme un trait devant les éclusiers ébahis et transis, qui réclament en vain l'exhibition de mon passeport, et à huit heures et demie, trempés, harassés et affamés, nous faisons halte devant la lanterne fumeuse de l'hôtel des Voyageurs.

Que dirai-je de toi, ô Napoléonville! dont le nom est plus grand que les édifices? Tu te consoles des splendeurs rêvées et perdues,

en contemplant quelques uniformes de lanciers, l'habit brodé de ton sous-préfet et la robe noire de ton président, pendant que, d'un bout à l'autre de ta vaste place, le tribunal et la mairie se renvoient, au milieu du vide, des regards tristes et résignés. Mais il faut être discret et se contenter de la caserne, quand on ne peut avoir le régiment. D'ailleurs, voici un chemin de fer, une église neuve s'élève ; un jour, les rues se bâtiront, la place se remplira, et du haut de son piédestal le général de Lourmel verra passer les flots d'une population industrieuse et active. En attendant, la ville jouit d'un grand calme, et j'ai pu y dormir tout à mon aise, sans être troublé par les bruits du dehors.

A l'extrémité du faubourg, un peu au-dessus du point de jonction de l'Oust et du Blavet, le vieux château des Rohan montre encore avec assez de fierté ses tours et ses murailles à machicoulis. On l'a transformé en hôpital, maison religieuse, asile d'orphelins, et cette destination, en forçant à l'entretenir, l'a sauvé de la ruine. Ses fossés sont en partie comblés; mais, tout autour, de belles plantations forment une verte ceinture à ce vieux souvenir des temps féodaux. — C'est d'ailleurs de ses promenades que Napoléonville pourrait tirer vanité avec quelque justice. La terrasse du Mail a des arbres magnifiques; la vue y embrasse le cours du Blavet, les hauts peupliers qui le bordent et la montagne couverte de pins qui le domine. Les jours de dimanches et de fêtes, la crinoline s'y étale, tout comme à Paris et ailleurs. En somme, quoique forcée de renoncer aux honneurs du chef-lieu, Pontivy, déguisée en Napoléonville, n'en a pas moins ses beautés et ses illustrations. Si je ne craignais de passer pour un gourmand, ou au moins pour un gourmet, — ce qui me mortifierait fort, vu mes prétentions à la vertu de sobriété, — je dirais qu'on y dîne fort bien, et que le festin, lors de l'inauguration du chemin de fer, eût suffi aux yeux d'un épicurien pour la réputation d'une municipalité. Mais ce n'est pas ici le lieu de parler de ces fêtes; il faut revenir à mes moutons, c'est-à-dire, à mes chalands.

Le mauvais temps continue; cependant, je ne puis prolonger davantage mon séjour à Napoléonville, dont j'ai épuisé toutes les distractions. Partons donc et retournons au canal. J'avoue que ce

ciel gris, cette brume épaisse, qui commence à se résoudre en pluie, donnent un charme assez médiocre à mon voyage en tilbury découvert. C'est le cas d'être philosophe; j'abandonne les rênes à mon triste coursier, comme feu Hippolyte, et je tâche de m'absorber dans les souvenirs de moments plus agréables, lorsqu'il faisait soleil en moi et autour de moi. Malheureusement, les circonstances se prêtent de moins en moins à la méditation. Quand je passe à l'écluse de la cascade, que j'eusse admirée en tout autre occasion, je suis arrivé moi-même à l'état de cascade, une vraie gouttière ambulante, et force m'est, un peu plus loin, au pont de Lénevos, de faire halte chez l'éclusier. — Hélas! ce n'est pas une hôtellerie de premier ordre! Sa cabane étant provisoire, on a pensé que la porte suffirait pour donner du jour et de l'air; aussi, à peine a-t-on jeté dans le foyer une brassée de bois vert, sous prétexte de me sécher, qu'une fumée épaisse envahit l'unique pièce, où je ne distingue plus, que comme dans un brouillard intense, mon hôte, sa femme et ses quatre enfants. Arrivé en naïade, je me transforme peu à peu en hareng saur. Les marmots contemplent cette transformation avec un air ébahi; le père, ancien soldat, essaie de soutenir une conversation à laquelle je prends peu de part, étant à demi-asphyxié, et la mère, qui n'entend pas un mot de français, me souhaite la bienvenue de son mieux en confectionnant pour moi un petit plat de sa façon. Il s'agit d'une bouillie de blé noir, fricassée avec du beurre rance, et dont elle tourne et retourne les morceaux avec ses doigts en guise de fourchette. Je ne suis pas difficile; cependant la vue de cette cuisine m'ôte toute envie d'y goûter et je fais un gros mensonge en déclarant que je n'ai pas faim. La pluie tombe toujours avec abondance et nous arrive par rafales, dès qu'on essaie d'entr'ouvrir la porte. Serai-je donc obligé d'accepter l'offre du bon éclusier, qui me voit déjà couché avec sa progéniture sur un édredon de paille? Sans être sybarite, on peut se trouver effrayé de pareille perspective; aussi, c'est avec bonheur qu'après cinq heures d'attente, je salue une légère éclaircie, grâce à laquelle je puis remonter en voiture et aller demander au brave Le Berre, maire de Neuillac, une hospi-

talité moins bas-bretonne. Une longue avenue de châtaigniers conduit à Kervégan, et dans cette habitation, moitié ferme, moitié manoir, je suis tout étonné de rencontrer une jeune femme fort gracieuse dans son costume de paysanne et faisant à merveille les honneurs de son logis, sans me garder rancune de ce que je l'aie d'abord prise pour une servante. Bientôt le maître arrive; il vient de quitter sa charrue, mais, à ses manières simples, à sa politesse cordiale, à sa conversation qui dénote un homme instruit, on reconnaît bien vite le descendant d'une de ces anciennes familles patriarcales dont la race se perd tous les jours. La fortune n'a rien changé à leurs allures; seulement, elle leur permet de bâtir des chapelles. C'est ainsi que celles du Ros et du Moustoir sont dues presque entièrement à la générosité des Le Berre. Honneur à ces cœurs simples et dévoués, sur lesquels la vanité, cette grande plaie de notre époque, n'a point de prise et qui ne se doutent même pas de leur valeur!

Le lendemain l'air était pur, le ciel serein, les oiseaux chantaient sous la feuillée; je me suis levé de bonne heure et j'ai rejoint le canal au pont Stamo, en passant par Neuillac, dont le cimetière présente une particularité que je n'avais pas encore rencontrée jusqu'ici : au-dessus de l'ossuaire, qui ressemble à tous ceux de Basse-Bretagne, se trouvent une série de boîtes renfermant chacune un crâne et formant une collection assez peu agréable à la vue. Ce sont probablement les richards de l'endroit qui n'ont pas voulu se mêler à la foule.

Peu après m'être engagé sur le chemin de halage, vers l'écluse de Guerlédan, j'entre dans la région montagneuse, et le paysage devient d'un grandiose à rappeler les Pyrénées et la Suisse. A droite, des rocs déchirés, tourmentés, élevant à des hauteurs énormes leurs aiguilles et leurs blocs, des ardoisières, des bruyères. A gauche, des taillis, des landes, puis la forêt de Quénécan; ce ne sont, au milieu de ces gorges, que surprises, changements de décors, vallées qui débouchent de chacun des côtés; c'est magnifique! Ici, se dessine le profil décharné du promontoire de Castel-Finans, dont la base gigantesque, à demi-rongée par les eaux du Blavet, les a pourtant forcées de se replier sur elles-mêmes

et de l'envelopper par un brusque contour. Là, vis-à-vis la pointe de cette proéminence abrupte, une déchirure profonde et sauvage s'enfonce dans le territoire du département des Côtes-du-Nord et le perce pendant trois ou quatre lieues. Quel cataclysme que celui qui a ainsi bouleversé le sol! Au sommet de Castel-Finans, une épaisse ligne de pierres amoncelées l'entoure comme d'une ceinture et se distingue parfaitement du pied des montagnes, quoiqu'elle soit à une grande hauteur. Selon la tradition, ce sont les ruines du château de Finans, haut et puissant seigneur du pays, qui, par l'intermédiaire de saint Gildas, obtint en mariage une jeune princesse d'une grande beauté nommée Trifine. Peu de temps après l'avoir épousée, il forma le projet de l'assassiner. Trifine, soupçonnant son dessein, prit la fuite sur un cheval auquel elle avait fait placer des fers à rebours pour mieux tromper les recherches. Finans parvint pourtant à l'atteindre et la tua. Le père de Trifine, désespéré de cette mort, se rendit auprès de saint Gildas, pour lui adresser des reproches. Le saint ressuscita Trifine, et, pour punir son barbare mari, il se rendit sur une montagne située de l'autre côté du Blavet, et là, prenant une poignée de terre, il la lança de toute sa force sur le château, qui s'écroula aussitôt en écrasant Finans et tout son monde [1].

En continuant ma pérégrination, j'arrive à l'abbaye de Bon-Repos, située au bord du Blavet, dans un endroit où le sol s'aplanit, tandis que sur l'autre rive s'élève brusquement une montagne ardue qui formait tout l'horizon des moines de Cîteaux, en faveur desquels la fondation fut faite, le 24 juin 1184, par Alain III, vicomte de Rohan, et par Constance de Bretagne, son épouse, « pour y avoir leur sépulture, ainsi que leur fils. » Si l'on s'en rapporte à une version du pays, la première idée de la fondation fut due à la circonstance suivante : Alain de Rohan était d'une mauvaise santé et avait surtout fort peu de sommeil. Un jour, au retour de la chasse, il s'endormit sous un arbre, dans cet endroit, et en s'éveillant s'écria : — Quel bon repos! — La reconnaissance le porta à édifier là une abbaye et à lui donner le nom commémoratif qu'elle

[1] Cayot-Delandre, *le Morbihan*.

a toujours porté depuis. — L'église, monument très-remarquable et qui datait probablement du XIIIe siècle, a été démolie à l'époque de la Révolution. Quelques colonnes du chœur, quelques pans de murs, quelques fenêtres à ogive romane existent encore et font vivement déplorer la perte de cet édifice. Le couvent, qui venait d'être réédifié et n'était plus habité que par sept ou huit religieux, ne fut pas plus respecté par les vandales de 93. On en a enlevé la couverture, les plombs, les ferrements. C'est un état de dévastation qui fait peine à voir.

A Bon-Repos, une gorge, formée par des rocs schisteux qui enserrent une charmante vallée, au milieu de laquelle serpente un frais ruisseau, se dirige du côté de Saint-Gelven. A l'extrémité de cette vallée, se trouve le Longeo, où habite M. du Rumain pour lequel on m'a donné une lettre de recommandation. Dans ce pays, où il n'y a ni villes, ni auberges, l'hospitalité se pratique encore mieux que chez les montagnards écossais; c'est pourquoi je n'hésite pas à aller demander un abri à ce châtelain inconnu. Bien m'en a pris; j'ai trouvé dans ce modeste castel de vrais cœurs bretons, avec lesquels il est impossible de ne pas sympathiser de suite; aussi, le lendemain, quand nous sommes partis ensemble pour une excursion au château des Salles, il me semblait connaître depuis des années mon jeune compagnon de course. Puis, comment ne pas se laisser aller à la confiance et à un retour vers le printemps de la vie, au milieu de cette nature dont j'ai admiré hier la sauvage majesté, qui me sourit aujourd'hui dans toute la grâce de ses pâturages, de ses bois et de ses eaux? Rien de frais, rien de joli comme le chemin pratiqué à travers la forêt de Quénécan par le baron de Janzé pour se rendre aux forges des Salles. — On arrive à l'usine par des avenues magnifiques; un village l'entoure; trois beaux étangs ajoutent encore au charme du paysage. — Nulle part on ne peut trouver des sites plus variés et plus pittoresques que dans les gorges et dans la forêt de Quénécan, et je ne comprends pas que les touristes bretons aillent chercher souvent bien loin des points de vue qui certes ne valent pas ceux-là. En continuant la promenade, on arrive bientôt au château des Salles. Ce

berceau des Rohan, aujourd'hui en ruines, n'est guère qu'une gentilhommière et la comparaison avec les châteaux de Josselin, de Guémené, de Blain, etc., donne l'idée du prodigieux accroissement de puissance et de fortune qui avait rendu la maison de Rohan presque souveraine en Bretagne et lui avait permis de prendre, sans trop de forfanterie, cette fière devise : *Roy ne puis, duc ne daigne, Rohan je suis.* C'est dans l'étang qui baigne le pied du château que se trouvent en abondance les mâcles d'où les Rohan ont pris leur armes. La mâcle est une veine noire en forme de losange, incrustée dans des pierres de nature schisteuse, et, suivant la légende, cette incrustation serait l'effet d'un miracle dû à la Vierge comme souvenir et récompense d'une œuvre pie accomplie par la famille de Rohan. Je remplis ma poche de mâcles ; je fais à la hâte un croquis du château, et mon compagnon et moi nous reprenons la route du Longeo, en devisant comme de vieux amis. — Quel excellent pays que cette Basse-Bretagne où les cœurs se donnent si vite, et combien j'emporterai de doux souvenirs de ces haltes improvisées, fondements d'amitiés durables!

C. DU CHALARD.

(*La fin prochainement.*)

POÉSIE.

M. Hippolyte Violeau nous écrivait, il y a quelques semaines : « Je viens d'inviter un jeune prêtre du Morbihan à vous soumettre des vers qui me semblent très-remarquables, et tout à fait dignes de paraître dans votre Recueil. A mon avis, l'inspiration poétique est réelle chez M. l'abbé Orhand. Ces jours-ci, j'ai lu, avec une admiration véritable, des strophes qu'il adresse aux Catholiques sur les épreuves du Saint-Père, et la honte qu'il y aurait à s'endormir dans un pareil moment. (Ces strophes, très-belles, en effet, ont été publiées, le 22 décembre dernier, par le *Journal de Rennes.*) Lisez donc le *Jour et la Nuit*, et voyez s'il ne s'agit pas, ici, d'un talent destiné à faire honneur à notre Bretagne. »

Nous nous contentons de reproduire ce jugement de l'auteur des *Loisirs poétiques* et du *Livre des mères chrétiennes*, avec la confiance que nos lecteurs le ratifieront, et en saluant de nos plus vives sympathies l'avénement de cette nouvelle muse chrétienne.

ÉMILE GRIMAUD.

LE JOUR ET LA NUIT.

I.

Combien mon âme est triste en voyant les chemins,
Par lesquels nous marchons, couverts de fange et d'ombre !
Ombre dans les esprits où des erreurs sans nombre
Ont pris place, éteignant tous les rayons divins;
Et fange dans les cœurs d'où les beaux séraphins,
Chastes et fiers, se sont enfuis le regard sombre !

Ténèbres de la nuit, ténèbres de l'erreur,
C'est là ma double haine et ma double épouvante!
Quand Dieu fit la nuit noire, était-il en fureur?
La lune aux blancs rayons et l'étoile charmante,
S'allumant dans la nuit, tempèrent son horreur :
Alors et pas avant je vois que Dieu s'en vante.

Il savait que la nuit cacherait dans ses flancs
Les infâmes plaisirs et les forfaits sanglants,
Panthères à l'œil fauve et venimeux reptiles!
Dans la nuit la vertu s'avance à pas tremblants,
Et de l'iniquité les pieds seuls sont agiles :
Aussi la voyez-vous maudite aux Evangiles!

Et quand au dernier jour la justice aura lieu,
Complice des démons et vêtement du crime,
La nuit coupable ira dans l'éternel abîme;
Elle aura ses flancs noirs brûlés d'un sombre feu,
Instrument de supplice et néanmoins victime ;
Pour elle point de place en la maison de Dieu!

Non, je ne puis aimer la nuit!... et plus j'y songe,
Plus je sens dans mon cœur augmenter mes dégoûts;
Elle est si ressemblante à la nuit du mensonge!
Quand sur nous de l'erreur l'obscurité s'allonge,
Oh! les monstres hideux qui s'éveillent en nous!
Ombres qui les gardez, de moi retirez-vous!

II.

Je suis chrétien! je suis un fils de la lumière.
Dès que, petit enfant, j'entr'ouvris la paupière,
Obscur, on me plongea dans ses flots, et soudain
Je sortis éclatant et joyeux de ce bain,
Ouvrant à la clarté mon âme tout entière
Et détournant les yeux de l'ombre avec dédain.

Je me nourris d'un pain lumineux qui rayonne,
Je bois un vin qui brille en un calice d'or;
En moi ce pain fermente, en moi ce vin bouillonne,
Et la lumière en moi s'amasse, beau trésor
Qui d'un reflet de pourpre et de neige environne
Mon cœur transfiguré comme sur un Thabor.

Je vois sans m'étonner Dieu s'applaudir lui-même,
Sitôt que sa parole eut allumé le jour :
Que le jour était beau ! mais Dieu le trouva blême;
Ce n'était pas assez d'éclat pour son amour.
Magnifique, éclatant comme un roi dans sa cour,
Le soleil apparut, rayonnement suprême !

S'élançant de la nuit ainsi que d'un tombeau,
Les belles fleurs des champs, les belles fleurs de l'âme,
Dans la clarté du jour, sous son regard de flamme,
Ont un parfum plus vif, un coloris plus beau :
Mais, panthère et serpent, criminel et bourreau,
Toute laideur se cache ou devient plus infâme.

Pour avoir dénoncé le crime à nos mépris
Ou l'avoir fait s'enfuir honteux dans sa tanière,
Et pour avoir offert à nos regards surpris
De la belle vertu tout le lustre et le prix,
Le jour aura de l'ombre une insulte dernière
Et luira dans les cieux où tout sera lumière.

Combien j'aime le jour! Mon âme à sa clarté
Loin de la triste nuit joyeusement s'envole :
Là point d'hypocrisie et point de lâcheté,
Ni sombre esprit, ni cœur souillé, rien qui désole;
Mais la belle franchise et la belle fierté,
Les esprits droits, les cœurs vaillants, ce qui console.

L'abbé ORHAND.

AR GOAN.

DA F.-M. ANN HUEL.

Ann avel, er gwez huel, a c'hourdrouz ann douar,
Ann heol a zo dislived ha henvel oud al loar;
Na gaveur mui a domder dindan bolz ann envou,
Al laboused a dao mik, ha sioul eo ar c'hoajou.

Hir ha teval eo ann noz, ha boull eo ar stered,
Hag el leac'h kan ann eostik, dudiuz da glevet,
Al loened-gouez, gand enkrez, a iud war ar mezou;
Iboud ar ster, enn draounien, a zav evel klemmou.

Ann deiz berr a zeu gorrek; pa ziblouz ann den,
Ann avel-skourn en em zil enn he izili ien;
Kerkend, o tistrei d'he di, e wel, a-iouc'h he benn,
Evel eur grib, dent-kenveur e pign oud he doen.

L'HIVER (en Bretagne).

A F.-M. LUZEL.

La voix de la tempête dans les hauts arbres semble admonester la terre; le soleil a perdu ses brillantes couleurs, et a la pâleur de la lune; on ne trouve plus de chaleur sous la voûte des cieux; les petits oiseaux se taisent et les forêts sont silencieuses.

La nuit est longue et ténébreuse; les étoiles sont rares, et, au lieu du chant du rossignol, si délicieux à entendre, les bêtes fauves hurlent avec inquiétude dans les campagnes, et le murmure de la rivière s'élève comme des plaintes au-dessus de la vallée.

Le jour est court et vient lentement, et quand l'homme sort de sa couche, la bise s'infiltre dans ses membres glacés; retournant aussitôt dans sa demeure, il voit, au-dessus de sa tête, des aiguilles de glace suspendues à son toit, comme les dents d'un peigne d'argent.

Ann douar a zo skalfet, ar gwez zo heb deliou,
Na weleur nikun er park, na nikun enn henchou;
Eur vogeden c'hlaz, spountuz, a zav teo er pelder,
Hag eur c'houriz koummoul du enn dro-heol a weler.

Evel ar mor, e tosta a wagennou buan,
Ha setu deued ann hoabl evel eunn hed-gwenan;
Ar fulennou a gouez stank, ar bed a zo gwisket
Vel danvez eur c'hrek-nevez da vintin hec'h euret.

E tu ann avel ar gwez zo roudenned e gwenn;
Lann, balan, drez, ar strouez, bec'hied, a bleg ho fenn;
Teo eo ann erc'h er menez ha war ann doen blouz,
Eur c'hi bennag o c'harza, n'en deuz hirio ken trouz.

War lez ar ruzelennik, tarzed e kreiz ar prad,
E voueta ar c'hefeleg, ar gioc'h, ann houad;
Ar voualc'h, mignoun d'ann den, evnedigou eleiz,
A ziskrab ar berniou teil da glask enn-ho ho freiz.

Le sol est crevassé et les arbres sont dépouillés de leur feuillage; les champs et les chemins sont déserts; une brume livide, épouvantable, s'élève, épaisse, dans le lointain, et une ceinture de nuages noirs se voit à l'horizon.

Comme les flots de la mer approchent les flots rapides du brouillard! Et voilà que le firmament ressemble à un essaim d'abeilles; les flocons de neige tombent dru, et le monde est paré comme une jeune mariée au matin de ses noces.

Dans la direction du vent, les arbres portent une raie blanche; les ajoncs, les genêts, les ronces, les broussailles se courbent sous le faix; la neige est épaisse sur la montagne et le toit de chaume, et l'on n'entend d'autre bruit que l'aboiement de quelques chiens.

Sur le bord du petit ruisseau qui a pu sourdre au milieu de la prairie, becquettent la bécasse, la bécassine et la sarcelle; le merle, compagnon de l'homme, et une foule de petits oiseaux grattent les fumiers pour y chercher leurs proies.

Eur vran goz a zo e gward, huel war eunn derven,
War ann ed he c'hoarezed a ziskrab ann erven,
Ma teu, dindan ann avel, c'houez ar poultr ko bete,
Doch-tu eur wagadennik, ha kerkend da vale.

Ar gegin, ar gazek-koad, a zo e bro ar rezin,
Ar c'hanaber, al laouenan a zalc'h tosd d'ar vilin;
Ar sparfel hag ar barged, enn dro d'ar vereri,
A gouez a bloum war ann drask hag a zeu d'he dibri.

Ann erc'h a gompez pep tra, boued al loened a guz,
Ann amzer a zo gant-han garo, kriz ha naounuz;
Ar paour a renk klask bara, mond a-dost, mond a-bell,
Pe choum enn he lochennik ezommek da vervel.

Hogen, kalounou ar Vreiziz zo leun a garantez,
Pa welond ann dienez e teuont, gant truez,
Da gas bara, kik ha koad d'al lochen vogedet;
Rag ar paour, eme Doue, na vo ked dilezet.

Un vieux corbeau est en sentinelle sur le haut d'un chêne, pendant que ses frères fouillent dans le sillon pour y trouver le grain; si le vent lui apporte l'odeur de la poudre, il avertit par un petit croassement la bande, qui prend aussitôt son vol.

Le geai et le pivert sont au pays des raisins; le chardonneret et le roitelet se tiennent dans le voisinage du moulin; l'épervier et la buse, chassant dans les environs de la ferme, tombent d'aplomb sur la grive et la dévorent.

La neige efface toute trace, mais elle dérobe la nourriture aux animaux, et avec elle le temps est dur, cruel, aiguisant la faim; l'indigent est forcé de mendier quand même; il doit aller au près, aller au loin, ou rester dans sa chaumine mourir de misère.

Mais les Bretons ont des cœurs charitables: à la vue de la misère, émus de compassion, ils s'empressent de porter à la cabane enfumée du malheureux, l'un du pain, l'autre de la viande, le troisième du bois; le pauvre, dit le Seigneur, ne sera pas abandonné.

Gand ar remm, ar gozidi a gerz war bouez ho baz,
Rag e goan ho buez e maind ivez, siouaz!
Tud iaouank, bezid out-ho ha preder ha truez :
Goude ann hanv, mar bevod, ho po goan ivez.

I.-M. Ar Iann.

Les vieillards souffreteux marchent appuyés sur leurs bâtons, car ils sont, hélas! eux aussi, dans l'hiver de la vie; jeunes gens, prodiguez-leur vos soins compatissants; après l'été, si vous vivez, vous aurez, comme eux, l'hiver.

J.-M. Le Jean.

EN BASSE-BRETAGNE

IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE.*

(COTES-DU-NORD).

III*.

Je viens de quitter Saint-Michel. Du haut de la falaise, à l'est, je jette un dernier regard sur la *lieue de grève :* Voilà le bourg de Lok-Mikaël sous mes pieds, au fond de la baie, avec son église et sa flèche de granit, pointue comme une aiguille ; puis, là-bas, Roc'h-al-laz, sombre et gigantesque; plus loin, Toul-Efflam, et plus loin encore, la jolie presqu'île de Lokirec. La mer s'est retirée, et la grève, immense et unie, avec sa vieille croix au milieu, brille et miroite au soleil. — Je marche sur Trédrez, dont je vois le clocher à l'horizon, et je me dirige vers le Koz-Gueodet, l'ancienne Léxobie des Romains, dit-on. Il est une heure de l'après-midi. Le soleil brûle, la route poudroie, et rien ne verdoie autour de moi : partout des landes et des bruyères. Les oiseaux et les grillons même se taisent par cette chaleur torride. Nul bruit, que celui de quelques grosses mouches qui fendent l'air en bourdonnant, et le crépitement des capsules veloutées des landiers, qui s'entr'ouvrent, sous l'action d'un soleil si impitoyable, et lancent au loin leurs petites graines dorées. — Je rencontre un paysan au teint bronzé, en bras de chemise, large chapeau de paille et armé d'une faucille. C'est un moissonneur qui va à sa besogne. — *Hirio*

* Voir la livraison de novembre, pp. 371-380.

è brao bewa (aujourd'hui il fait beau vivre), me dit-il, en forme de salut. — Et je lui réponds : *Ia vad!* (oui vraiment!). — Oh! les jolis papillons bleus que voilà! fleurs ailées qui semblent chercher des tiges où se fixer. — J'arrive au bourg de Trédrez. C'est le plus humble des bourgs, consistant en une dizaine de maisons, couvertes de chaume, pour la plupart, et très-irrégulièrement groupées autour de l'église. Saint Yves fut, pendant huit ans, le recteur de cette pauvre commune. Ce souvenir seul suffit à la gloire de Trédrez, et fait planer sur ce village et les environs je ne sais quel parfum de poésie et de sainteté. Voyons l'église ; elle n'est pas sans intérêt. Dès en entrant, les yeux tombent sur une inscription en caractères gothiques, gravée sur un des piliers de la nef. C'est une inscription bretonne; or, les vieilles inscriptions bretonnes sont rares. J'y déchiffre assez péniblement : *An bloaz mil pemp cant an dat-an ti mán renovelat.* Ce qui, si je ne me trompe, traduit littéralement, signifie : — « L'an mil cinq cent, la date de cette maison a été renouvelée. » — C'est-à-dire, probablement, que l'église a été reconstruite à cette époque, car ce n'est plus là l'église de saint Yves. Mais pourquoi *maison* (*ti*) au lieu d'*église* (*iliz*)? Et puis, ce mot *renovelat* me contrarie aussi.

Il y a encore, dans l'église de Trédrez, une œuvre d'art fort remarquable, un baptistère en bois, très-délicatement sculpté et fouillé, léger, aérien et harmonieux de formes. Je n'en sais ni la date, ni la provenance, mais cela rappelle singulièrement, par la grâce et le fini du travail, l'admirable jubé de la chapelle de Kerfons, en la commune de Ploubezre, près Lannion. — Une autre œuvre, représentant l'arbre mystique de Jessé, et qui est peut-être due au même ciseau que le baptistère, mérite aussi l'attention des connaisseurs. — J'aurais voulu trouver ici quelque tradition orale et populaire, relative au séjour de saint Yves; malheureusement, je n'ai pu recueillir que peu de chose; je dois à l'obligeance de M. Le Goaziou, recteur actuel de Trédrez, les particularités suivantes. — Saint Yves est en très-grande vénération parmi les habitantsde la commune. Le jour de sa fête, ils assistent tous à la messe et aux vêpres, comme aux grandes solennités de l'Église; personne ne travaille, et les deux tiers à peu près de la population s'appro-

chent des sacrements de la pénitence et de l'eucharistie. — On peut voir au presbytère une pierre, connue communément dans le pays sous le nom d'*oreiller de saint Yves*. C'est un bloc de quartz bleu, informe, fruste, et ne présentant aucune particularité. Plusieurs fois, cette pierre avait été enclavée dans des talus et clôtures de champs; mais elle en était toujours enlevée, on ne sait comment ni quand, et bientôt on la retrouvait à la place où on l'avait prise, dans un chemin, près du bourg. Les paysans disaient que saint Yves, dans ses nuits de pénitence et d'ascétisme extrême, n'avait pas d'autre oreiller, et ils respectaient cette pierre, se signaient quand ils passaient près d'elle, et même, la nuit, plus d'un venait, secrètement, placer sa tête à l'endroit où avait souvent reposé celle du saint. Un des derniers recteurs de Trédrez a fait transporter au presbytère l'*oreiller de saint Yves*, comme une relique précieuse.

De pareilles austérités, de telles rigueurs envers la chair ne nous surprennent pas chez celui dont Albert Le Grand rapporte que : — « Un pauvre, étant arrivé tard à son manoir de Kermartin et » n'osant frapper à la porte, se coucha auprès, et y passa la nuict. » Saint Yves sortant de bon matin, le trouvant là, le fit entrer, le » revestit de ses propres habits, lui donna bien à disner et à » souper, le fit coucher en un bon lit et alla se coucher au mesme » lieu où il l'avait trouvé, et y passa la nuict. »

Yves Héloury de Kermartin, la gloire du pays trécorois, le patron des avocats, le saint Vincent de Paul du XIIIe siècle, naquit au manoir de Kermartin, dans la commune de Minihi-Tréguier, le 17 octobre, l'an 1253. Il mourut, à l'âge de cinquante ans, en l'an 1303, et fut canonisé le 19 mai 1347, sous le pontificat de Clément V. Ce qui nous frappe en lui, surtout, c'est sa charité, son humanité, son amour des petits, des faibles et des opprimés, et sa justice proverbiale. Tout le monde connaît le dicton :

Sanctus Yvo erat Brito,
Advocatus et non latro,
Res miranda populo.

Ce qui n'est guère à l'honneur de MM. les avocats de cette époque.

Il fallait beaucoup de courage, dans ces temps de demi-barbarie, pour défendre les droits des pauvres gens contre des seigneurs hautains et orgueilleux qui, souvent, ne reconnaissaient d'autre loi que leur volonté et leurs caprices. Saint Yves eut ce courage.

En m'éloignant de cet humble bourg de Trédrez, perdu au milieu des landes, près de la mer, j'aimais à me représenter ce type du bon prêtre, vêtu d'une pauvre soutane, allant de tous côtés porter des secours et des consolations sous le chaume du pauvre, parlant breton à ses chers paroissiens, ses enfants, instruisant, catéchisant, moralisant et passant partout en faisant le bien, comme son divin Maître.

Quand on quitte le bourg de Trédrez, à un kilomètre environ, dans la direction de l'est, on voit au milieu d'une lande deux menhirs, à peu de distance l'un de l'autre. On dirait deux soldats celtes ou gaulois, placés là en sentinelle, et qui se sont pétrifiés, en attendant qu'on vînt les relever. Devant ces monuments d'une civilisation et d'un âge inconnus, l'imagination étonnée remonte le cours des siècles, et comme les livres et les savants ne nous apprennent rien à leur sujet qui satisfasse notre curiosité, elle essaie de suppléer à ce silence et se perd dans les ténèbres et les rêves les plus extravagants. Je ferai grâce au lecteur de ceux qui remplissent en ce moment ma tête. Je n'essaierai pas davantage de lui énumérer les mille et une hypothèses aventurées par les savants et les archéologues, depuis l'*ophiolatrie* de M. de Penhouët, qui voulait que l'étonnant monument de Carnac fût l'ouvrage des Phéniciens et figurât un *Dracontium* destiné à propager en Armorique, comme en Orient, le culte du *Serpent céleste;* et l'opinion, reprise dernièrement par un honorable magistrat, qui voit dans chaque *menhir* un mât ou pilier central ayant servi de point d'appui à une tente romaine; —jusqu'à l'avis, émis il y a quelques années par un savant danois, M. Worsaë, qui attribue les monuments, *prétendus celtiques*, à une humanité antérieure aux Celtes, qui n'étaient pas si barbares, et les divise en trois classes ou catégories, suivant les objets et les débris enfouis sous terre, qui les accompagnent ordinairement, à savoir : 1° l'âge de pierre; 2° l'âge de bronze; 3° l'âge de fer.

Cicéron a dit quelque part : *Il n'est pas de sottise qui n'ait été dite par un philosophe*[1]. Je pense que cette réflexion pourrait s'appliquer aux antiquaires, aux vieux celtomanes surtout, avec autant de raison, pour le moins, qu'aux philosophes. Je ne dis pas cela à propos de l'hypothèse de M. Worsaë, qui ne me paraît nullement déraisonnable et inadmissible, mais en songeant à un.... un antiquaire, un savant, il le disait du moins, que je rencontrai l'été dernier à Auray. Il arrivait de Carnac et de Locmariakaer, et prétendait avoir fait une découverte importante et destinée à faire sensation à l'Institut. Les pierres de Carnac et de Locmariakaer sont toutes artificielles! Il en avait la preuve; il en emportait à Paris des fragments, qu'il analyserait et dissoudrait au moyen de réactifs chimiques. Et ainsi se trouvait expliqué, le plus naturellement du monde, ce problème jusqu'aujourd'hui resté insoluble : — Quels étaient les moyens mécaniques dont pouvaient disposer ces peuples *barbares*, pour mouvoir et transporter des masses si gigantesques et ériger de tels monuments? — Il était radieux de sa découverte, et parlait de rédiger un mémoire à l'Institut.

Mais quittons ce terrain dangereux, où je me sens le pied mal assuré. S'il m'arrivait d'y faire aussi quelque découverte, comparable à celle de mon antiquaire d'Auray!... — La chaleur excessive qu'il faisait m'empêcha de me détourner de ma route de cent cinquante pas au plus pour aller toucher du doigt ces monuments séculaires des populations primitives de la Gaule, comme dirait l'immortel Joseph Prud'homme. Et puis, tous les menhirs se ressemblent, ou peu s'en faut, à la hauteur et à l'épaisseur près : ni inscriptions, ni sculptures, ni ornements d'aucun genre, rien enfin qui puisse nous aider à fixer, même approximativement, l'époque de leur érection et à déterminer leur destination et leur signification, quoique l'opinion la plus communément admise les désigne comme des monuments funèbres. — J'en ai tant vu, de menhirs et de dolmens, à Carnac, à Erdeven et à Locmariakaer, où est le roi des menhirs, aujourd'hui brisé et couché à terre,

[1] *Nescio quomodo nihil tàm absurdè dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum.* — De Divin.; liv. II, ch. 58.

comme un symbole de ce peuple celtique, qui, lui aussi, fut si puissant et si grand, que je ne me dérange plus quand on me signale un monolithe ou mégalithe de ce genre (style d'antiquaire). Je préfère poursuivre tranquillement le cours de mes pensées et de mes rêves, sur les migrations des peuples, les influences des races, toujours persistantes, les sacrifices humains à Teutatès, les assemblées de bardes, le génie poétique des peuples bretons... que sais-je encore? Le domaine de l'imagination et des rêves ne connaît ni bornes ni limites. Mais revenons; car si j'aime parfois à rêver tout éveillé, je sais qu'il en est d'autres qui ne rêvent même pas dans leur sommeil; et vraiment je les plains, ceux-là, parce que.... assez!

Je me dirige toujours sur le Koz-Guéodet, non pas par le chemin des nuages où j'étais tout à l'heure, mais bien par la terre ferme, à travers landes et champs, sous un soleil brûlant. Là-bas, à ma gauche, des perdrix s'appellent dans les fougères. Le sentier que je suis, sur la lisière d'un champ, est bordé de bruyères roses et d'une foule de petites fleurs bleues, blanches, jaunes, rouges, — stellaires, marguerites, boutons d'or, pissenlits, — qui brillent, sourient et semblent jaser dans l'herbe; des touffes d'euphorbes, d'un rouge livide et terne, grimpent sur le talus. Les fleurettes, habituées à ne voir que des paysans et des paysannes dans le costume du pays, semblent tout étonnées de voir passer un *monsieur*, et je crois même les entendre, derrière moi, rire et se moquer du Breton déguisé et mis à la mode des villes. — Je monte sur un talus pour m'orienter et m'assurer si je ne fais pas fausse route, et j'aperçois devant moi, à une faible distance, le vieux château de Coatrédrez. Cela a vraiment une bonne couleur sous le soleil et est d'un bel effet dans le paysage : on rêve tout de suite féodalité et vieux barons bardés de fer, comtes et marquis fiers et hautains, chassant le loup et le sanglier.

Une vieille ballade bretonne, bien connue dans le pays, et se rapportant aux anciens seigneurs de Coatrédrez, me revient naturellement à la mémoire. Dans mon enfance, je l'ai bien souvent entendu chanter aux veillées, et j'en ai, depuis, recueilli plusieurs versions. Il y est question d'un enlèvement de jeune fille par un

marquis de Coatrédrez, *markiz Drédé*, dit le vieux gwerz. Les noms, comme les faits, sont ainsi souvent altérés dans les poésies populaires, exagérés, poétisés ou accompagnés de circonstances extraordinaires et merveilleuses; mais les sentiments sont vrais, et, au fond, il y a toujours un fait réel, historique. L'imagination du chanteur se donne carrière et brode à loisir sur un thème convenu; et pourtant le poète a toujours un pied dans la réalité. Il serait curieux et intéressant, j'en conviens, pour la science et l'histoire, de pouvoir faire, dans ces chants et ces poésies du peuple, la part de la vérité, de l'histoire, et celle de l'imagination et de la fable; — comme le botaniste dissèque et analyse une fleur, une plante, en compte les pétales et les étamines, et nous dit si c'est un monocotylédone ou un dicotylédone, un phanérogame ou un cryptogame. — Mais moi, cela m'intéresse peu, et j'aime mieux la fleur entière avec ses parfums et dans tout l'éclat de ses belles couleurs. Je me borne donc à reproduire ici le vieux gwerz, sans autre commentaire. Je dirai seulement que, dans les souvenirs du peuple et les traditions locales, il est souvent question d'un marquis de Coatrédrez, flétri du nom assez significatif de *Pierre le Cruel;* ce pourrait bien être le ravisseur de notre ballade. Le comte de Kerninon, dont il y est aussi fait mention, avait son château non loin de là, dans la commune de Ploulec'h.

Le marquis de Coatrédrez.

I.

— « Ma belle enfant, dites-moi, d'où revenez-vous et où allez-vous? Où allez-vous, où espérez-vous aller toute seule ainsi? »

— « Monseigneur, je vais au pardon du Guéodet, pour me confesser et communier; pour me confesser et communier, et gagner ma part des indulgences. »

— « Ma belle enfant, n'avez-vous pas peur à être seule ainsi sur les grands chemins? Car vous êtes bien seule, si je ne me trompe? »

— « Excusez-moi, monsieur le marquis, je ne suis pas seule, car ma société est un peu devant; je m'étais arrêtée à boire de l'eau à la fontaine. »

— « Ma belle enfant, venez avec moi, et je vous ferai boire de l'eau

dans une tasse d'argent. » — « Excusez-moi, monsieur le marquis, j'aime mieux en boire dans le creux de ma main. »

Et le marquis de Coatrédrez disait à la jeune fille en l'entendant : — « Vous n'irez pas aujourd'hui au pardon du Guéodet, mais vous viendrez avec moi à Coatrédrez. » —

— « Mon page, prends-la à bras le corps et me la jette promptement en croupe sans prendre garde à ses cris et à ses pleurs. »

— « Excusez-moi, mon maître, je ne ferai pas cela, parce que c'est une fille sage et honnête; parce que c'est la sœur de lait de M. de Kerninon *qui ferait refroidir votre sang!* »

Et aussitôt le marquis de Coatrédrez a sauté de dessus son cheval; il a sauté de dessus son cheval et a donné un soufflet à son page.

Et, prenant la jeune fille à bras le corps, il l'a mise sur son cheval; il l'a mise sur son cheval et est parti avec elle au grand galop.

Et, tirant de sa poche un mouchoir blanc, il le lui a mis sur la figure pour qu'elle ne fût pas reconnue par les gens qui allaient au Guéodet.

La pauvre jeune fille pleurait et se désolait, et le marquis n'y prenait pas garde; mais le jeune page en avait grande pitié.

La pauvre jeune fille disait, en passant près de sa société : — « Au nom de Dieu, mes amis, venez-moi en aide; venez-moi en aide si vous m'aimez! »

— « Hélas! pauvre amie, nous ne pouvons rien pour toi, puisque c'est M. le marquis qui t'emmène; si c'eût été un autre, nous t'eussions délivrée! »

Le jeune page disait en ce moment à son maître : — « Mon maître, enlevez-lui ce mouchoir ou elle mourra; elle rejette le sang à pleine bouche! »

— « Qu'elle rejette du sang tant qu'elle voudra; les femmes sont remplies de ruses; je ne lui enlèverai le mouchoir que lorsque nous aurons dépassé le Guéodet. »

II.

Le marquis disait, en arrivant à Coatrédrez : — « Que l'on mette promptement la broche au feu, et qu'on nous prépare à souper! »

Et la pauvre jeune fille disait, entendant cela : — « Vous mangerez et boirez tant qu'il vous plaira; pour moi, je ne mangerai ni ne boirai. »

Le marquis de Coatrédrez disait à la jeune fille en ce moment : — « Allons nous promener dans le jardin, en attendant qu'on nous prépare à souper;

» Allons faire un beau bouquet de fines fleurs, de lavandes, de marjolaines et de roses; — les belles fleurs conviennent aux belles filles. »

Et la jeune fille disait en elle-même, en entrant dans le jardin : —

« Adieu, ma mère, adieu, mon père; jamais ne vous reverront mes yeux! »

Et la pauvre jeune fille disait encore, quand elle eut cueilli son bouquet: — « Monsieur le marquis, prêtez-moi un couteau, je vous prie, pour couper les tiges de mes fleurs. »

— « Je n'ai pas de couteau à vous donner, mais mon poignard, si vous voulez; mon poignard à manche doré, mais prenez garde de vous blesser. »

La pauvre jeune fille disait en prenant le poignard à manche doré: — « Sainte Vierge, je vous le demande, dois-je le plonger dans mon sein, ou ne le dois-je?

» Je le ferai à cause de vous, ô Vierge sainte, car je ne veux point vous offenser. Ayez pitié de moi, mère de Dieu, et intercédez pour moi auprès de votre divin fils! »

Ayant prononcé ces paroles, elle se plongea le poignard dans le cœur, et quand le marquis se détourna, il la vit baignée dans son sang....

Le marquis de Coatrédrez disait aux gens de sa maison, cette nuit-là: — « Allez tous vous coucher; moi seul je veillerai cette nuit dans le château. »

Mais la gouvernante lui dit alors, en l'entendant: — « Il n'y a personne dans votre maison qui ne connaisse le grand malheur aussi bien que vous-même.

» Souvent je vous ai averti au sujet du vin et des filles. Hélas! celle-ci est la sœur de lait de M. de Kerninon, *qui fera refroidir* votre sang! » —

— « Si vous voulez bien garder le secret, je vous donnerai à chacun cent écus. Nous l'envelopperons dans un linceul et l'enterrerons sans sonner les cloches! »

III.

Le chant du coq n'avait pas encore annoncé le jour, que le grand portail du château de Coatrédrez tombait en éclats, sous les coups de monsieur de Kerninon et de ses gens.

Monsieur de Kerninon disait, ce jour-là, au page du marquis: — « Bonjour à toi, jeune page; où est ton maître? J'ai affaire à lui. »

— « Mon maître n'est pas à la maison; il n'est pas aussi dans les environs, personne ne l'a vu depuis trois jours. »

— « Tu en as menti, mauvais page! Si ton maître n'était pas à la maison, toi tu n'y serais pas non plus; car c'est toi qui l'accompagnes quand il va attaquer les jeunes filles sur les chemins. »

En entendant cela, le marquis de Coatrédrez est descendu sur le champ; il est descendu dans la cour du château, et a salué monsieur de Kerninon.

— « Monsieur le marquis, dites-moi, qu'avez-vous fait de ma sœur de » lait ? » — « Elle est là-bas, dans le jardin, couchée parmi les fleurs et » l'herbe verte ! »

IV.

Alors ils sont allés dans la grande salle du château, pour jouer de l'épée : le marquis de Coatrédrez a perdu : Kerninon lui a passé son épée au travers du corps.

Bien dur eût été le cœur de celui qui n'eût pleuré ce jour-là au château de Coatrédrez, en voyant la salle toute rouge du sang du marquis !

Et monsieur de Kerninon disait, en voyant le sang qui coulait à flots : — « Mettez la main sous la tête du criminel, et faites venir un prêtre pour » le confesser ! »

Je continue ma route à travers champs, — des champs cultivés maintenant. Je traverse un champ de blé noir en fleurs, où butinent les abeilles, et dont l'odeur de miel parfume les alentours. J'ai toujours devant moi le château, avec ses sombres tours, qui vont grandissant, à mesure que j'en approche. Je passe près du colombier. Il n'est pas de château, de manoïr ou de simple gentilhommière, sans colombier, en Bretagne. — Tous ces environs, aujourd'hui nus, et souvent incultes, étaient couverts de bois autrefois, comme l'indique, du reste, le nom de Coatrédrez, littéralement *Bois de Trédrez*. J'entre dans la cour du château : c'est une vaste cour close, entourée de vieux bâtiments, les uns en ruines, les autres un peu moins délabrés et habités par un fermier. Voilà, sans doute, la *grande salle* où monsieur le marquis et monsieur de Kerninon *allèrent jouer de l'épée*. Sous prétexte de demander la route du Guéodet, j'entre au rez-de-chaussée, dans une vaste et haute pièce, où une dizaine d'hommes et de femmes sont assis autour d'une table et mangent des crêpes de sarrasin, avec du lait caillé. C'est la collation : il est trois heures. — « Yves, — dit un homme en bras de chemise, à figure ouverte et franche, grand, solidement charpenté, et qui épluchait des fourches de saule vert

passé au feu, — va montrer la route à monsieur. » — Aussitôt un garçon, de douze ans environ, émerge d'un coin sombre, au fond de l'appartement, et vient me montrer la bonne route, la plus courte. En sortant de la cour, au nord, je passe au pied d'une tour en ruine, ronde et massive. C'est peut-être dans cette sombre *tour du nord* que le sombre marquis, *Pierre-le-Cruel*, emmenait sa proie, comme un sanguinaire vautour, qui s'envole vers son aire, emportant une pauvre tourterelle. Puissance de la poésie ! Elle donne la vie et l'immortalité à tout ce qu'elle touche ! Un poète du peuple, un mendiant peut-être, chante simplement, dans l'idiome national, l'enlèvement d'une jeune paysanne par un seigneur puissant et inhumain, et cela suffit pour vouer le nom de l'un à l'exécration de la postérité et entourer le souvenir de l'autre d'une auréole de poésie et la faire plaindre et aimer par tous les cœurs honnêtes et sensibles. Que de larmes n'a-t-elle pas fait verser aux veillées d'hiver où on la chante, cette touchante et populaire ballade ! Le poète populaire était un juge : le grand seigneur, puissant et redouté, pouvait échapper aux tribunaux et éluder ou violenter la justice humaine ; une voix s'élevait alors du milieu du peuple, une voix qui n'avait pas de nom, mais qui exprimait la pensée et les sentiments de tous, et qui, vouant le nom du seigneur inhumain ou criminel à l'exécration de la postérité, le punissait jusque dans l'avenir, dans ses descendants, en flétrisssant à tout jamais son nom !... Je rêvais ainsi, tout en marchant, lorsque j'arrivai sur un plateau élevé, du haut duquel je découvris la mer. Elle était bleue, d'un bleu foncé et cru, et au-dessus le ciel aussi était bleu, mais d'un bleu plus tendre et plus fondu. Je m'assis sur un rocher à fleur de terre, pour regarder la mer et écrire quelques notes ; puis bientôt je repris mon bâton, et en route encore !

F.-M. Luzel.

(La suite prochainement.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

LE CHEVALIER DU FOU DE KERDANIEL.

La ville de Saint-Brieuc vient de voir s'éteindre une de ces longues existences, héroïques à leur origine, calmes et majestueuses à leur déclin, dont la curiosité contemporaine recherche avec tant d'avidité les moindres détails biographiques. Certes, dans le récit des actions intrépides, bien souvent même téméraires, des dangers innombrables, des blessures, des souffrances, dont est parsemée cette vie toute dévouée au service des plus nobles convictions, et où apparaît constamment l'inspiration du caractère le plus élevé, notre génération pourrait trouver d'utiles et intéressantes leçons. Mais, au rebours de tant de gens qui racontent beaucoup sans avoir rien fait, le chevalier du Fou était plein de modestie ; pour lui, le témoignage de sa conscience et la vénération de quelques amis valaient mieux qu'un fastueux étalage de ses titres de gloire sous les yeux du public.

Issu de cette race batailleuse des vicomtes du Faou ou du Fou, dont le nom revient à chaque page de nos vieilles annales bretonnes, le jeune François-Joseph du Fou de Kerdaniel, né le 23

mars 1777, était naturellement destiné à la carrière militaire. Il se trouvait à l'École de la Marine, à Vannes, quand, en 91, cette École fut violemment dispersée par les dragons de Bessières. Malgré sa tendre jeunesse (il n'avait que quatorze ans), il n'hésita pas à suivre son père et son frère aîné en Belgique, et à se jeter dès ce moment dans la vie, pleine de périls, qu'il dut mener pendant huit années. Entré d'abord dans le corps de la marine en Belgique, il se voit battu et repoussé. Sans se laisser aller au découragement, il pénètre en Bretagne, où il sert sous les ordres de M. de la Moussaye. Battu de nouveau, il traverse l'Angleterre et se rend au régiment de Loyal-Émigrant, sous les ordres du duc de la Châtre. Après de désastreuses campagnes en Belgique et en Hollande, il est embarqué avec les débris de son régiment pour Quiberon. Il y aurait perdu la vie, comme ses glorieux compagnons d'infortune, si, deux jours avant le débarquement général, il n'eût été mis à terre avec trois autres officiers : ils étaient chargés de porter à Georges Cadoudal des fonds et des dépêches. Ce fut cette périlleuse mission qui lui sauva la vie. Quand il arriva au quartier-général, à Grandchamp, après mille dangers, Georges n'y était plus ; il était parti dans la direction des Côtes-du-Nord, pour faire diversion et favoriser un débarquement d'armes et de munitions. Après l'avoir rejoint, le jeune royaliste sert successivement sons les ordres de Lantivy et de le Mercier, dit la *Vendée* ; puis il devient chef lui-même, et conjointement avec M. de Keranflec'h, il dirige plusieurs expéditions et quelques heureux coups de main. Il faut lire dans l'*Itinéraire en Bretagne*, de M. Pol de Courcy (pages 98 et suivantes), le récit dramatique de la prise de Saint-Brieuc, à laquelle contribua si brillamment le jeune du Fou de Kerdaniel. Ce n'est qu'un épisode entre mille; mais il suffit pour montrer quelle était l'existence de ces pauvres Chouans, et de quelle énergie, de quelle foi indomptable ils devaient être animés pour se soumettre à de pareilles souffrances. En 1801, M. du Fou fit sa soumission et fut placé en surveillance spéciale pendant dix années. Plus de quarante fois il avait été jeté en prison; il avait subi cinq jugements : à Nantes, la Rochelle, Vannes, Nantes et Saint-Brieuc. Condamné deux fois à la

déportation, il l'évita en s'évadant. Le 23 octobre 1815, il fut nommé capitaine au 5e de la garde royale, où il était chef de bataillon en 1830. Ses services lui avaient mérité la double décoration de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur.

A cette époque, M. le chevalier du Fou de Kerdaniel, profondément attristé de la chûte d'un trône auquel il avait tout sacrifié, n'hésita pas, malgré sa passion pour l'état militaire, et malgré les brillantes propositions que le gouvernement nouveau lui adressa sous la forme la plus flatteuse, à briser son épée et à vouer prématurément sa vieillesse à la retraite. Au bout de peu d'années, il trouva dans Mlle Mourin d'Arfeuille une compagne digne de lui, et se renferma entièrement dans la vie de famille. M. le chevalier du Fou était resté le type de cette urbanité exquise, de cette courtoisie envers les femmes, si rare, si démodée même de nos jours, et dont les vieillards seuls semblent avoir conservé le secret.

Depuis quelques années déjà, des douleurs rhumatismales, héritage de ses laborieuses campagnes, l'avaient condamné à une réclusion complète. Mais Dieu, dont il avait si vaillamment défendu l'autel, en même temps qu'il combattait pour le trône, lui avait ménagé des consolations précieuses, en lui donnant, avec une foi inébranlable, une courageuse résignation, et en l'entourant des enfants les plus dévoués et les plus affectueux. Il y a seulement quelques jours, son bonheur patriarcal avait été couronné par la naissance d'un petit-fils ardemment désiré. Rien ne faisait présager la fin prochaine de M. du Fou, et cependant, — était-ce un pressentiment? — lundi, 18 décembre, il se fit apporter son petit-fils; et c'était chose touchante de voir cette majestueuse tête de vieillard se courber en souriant et en pleurant de joie sur cette blonde tête d'enfant; puis, il le bénit, demandant sans doute à Dieu que son petit-fils, lui aussi, restât toujours fidèle à la vieille devise de ses pères : *Dieu, l'honneur.* — Quelques heures après, comme si sa mission sur la terre était accomplie, le chevalier du Fou, se sentant plus oppressé que de coutume, avait de nouveau recours à cette religion, qui l'avait tant de fois soutenu dans ses épreuves, et au milieu des siens, sans effroi et presque sans souffrances, il ren-

dait son âme à Dieu, qui lui accordait ainsi, après la vie d'un preux, la mort d'un chrétien.

A. DE LA BINTINAYE.

ÉTUDES CHRÉTIENNES DE LITTÉRATURE, DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE. — *Un beau vol. in-8o. Paris, 1865, chez E. Belin, édit., rue de Vaugirard, 52.*

Si je vous disais qu'il y a quelque part, en province, une académie, composée de moins de vingt personnes, qui a pour fondateur un homme de génie et pour membres des écrivains du plus rare mérite, lesquels, étant à peine dix-huit ou dix-neuf, ont de l'esprit et du talent comme quarante, vous me répondriez que le fait n'est pas vraisemblable ; et cependant vous ne ferez point difficulté de reconnaître qu'il est vrai, lorsque j'aurai ajouté que cette académie s'est formée à Orléans, sous les auspices de Mgr Dupanloup.

De même que Conrart, célébré par Boileau, réunissait chez lui, à l'origine de l'Académie française, les premiers immortels, de même Mgr Dupanloup réunit dans son salon les membres de l'*Académie de Sainte-Croix ;* mais c'est là le seul point de ressemblance qu'il ait avec Conrart, dont il s'est bien gardé d'*imiter le silence prudent.* Grâces lui soient rendues d'avoir, au contraire, beaucoup parlé, d'avoir, par tant de discours et d'écrits, défendu avec un éclat incomparable la cause de la justice et du droit !

Le volume que nous annonçons, et qui se compose d'un certain nombre de morceaux lus dans les séances de l'Académie de Sainte-Croix, s'ouvre par une *Lettre* de Mgr l'évêque d'Orléans à un membre de cette académie *sur les études qui peuvent convenir aux loisirs d'un homme du monde* : lettre pleine de conseils élevés et de vues pratiques, appel éloquent d'un travailleur infatigable aux hommes du monde qui ne font rien, nouveau service rendu à la

société par un de ses plus grands serviteurs. Aussi bien les écrits de Mgr Dupanloup sont au-dessus de nos éloges; je n'essaierai donc pas de louer sa *Lettre à un membre de l'Académie de Sainte-Croix*; je soumettrai seulement à l'illustre écrivain une humble critique, ou plutôt une simple remarque. A la page 77, parlant des livres de nos historiens sur la Révolution française, il dit : « Les » plus célèbres sont assez connus et entre les mains de tout le » monde. Il est inutile de les nommer ici. Je me bornerai à avertir » du danger et à conseiller, surtout aux jeunes gens, d'être en » grande défiance, et de ne rien lire sur ces matières avant » d'avoir consulté un homme grave et sûr. » Cette réserve est-elle bien suffisante, et n'était-ce pas le lieu de signaler, en les désignant expressément, ces deux ouvrages qui ont fait tant de mal et contribué, plus qu'aucun autre, au développement et au progrès des idées révolutionnaires en France, l'*Histoire de la Révolution* par M. Thiers et celle de M. Mignet? M. Thiers et M. Mignet, je ne l'ignore pas, sont collègues de Mgr Dupanloup à l'Académie française, et je sais aussi qu'ils ont, le premier surtout, plus d'un titre à son amitié. Mais n'est-ce pas surtout entre académiciens que se doit appliquer la devise latine : *Amicus Plato, sed magis amica veritas?*

Cette remarque faite, je m'incline avec une admiration profonde devant ces pages qui renferment des trésors d'expérience et où le bon sens parle un si ferme et si noble langage. Combien d'hommes du monde vont en faire leur *vade-mecum* et, mettant enfin à profit leurs loisirs jusque-là perdus, pourront répéter avec une vive reconnaissance... et avec une légère variante, le vers du poète : *Dominus nobis hæc otia fecit!*

Je ferai pourtant, au nouvel écrit de Mgr Dupanloup, un second et dernier reproche. Il est difficile, après l'avoir lu, que l'on ne porte pas envie à son voisin, pour peu qu'il ait cinquante mille livres de rente : il use si mal de ses loisirs, et, si on en avait autant que lui, on les utiliserait si bien! On les consacrerait avec tant d'ardeur à étudier la littérature ou l'histoire, la philosophie ou les sciences, le droit ou l'esthétique! Il semble que l'on ferait

merveille et que l'on écrirait des chapitres aussi consciencieux, aussi pleins de recherches savantes et d'aperçus ingénieux, que ceux de M. Maxime de la Rocheterie, par exemple, l'un des membres les plus jeunes et les plus distingués de l'Académie de Sainte-Croix. Ses études sur *La chute et la captivité de Fouquet* et sur *Un abbé au IXe siècle*, sont deux bonnes pages d'histoire qui témoignent chez leur auteur d'une érudition sérieuse et d'un véritable talent d'écrivain.

Sainte Monique et saint Augustin à Casiacum est un fragment tiré de l'*Histoire de sainte Monique* que doit publier prochainement M. l'abbé Bougaud. C'est là assurément un beau et difficile sujet, mais qui n'est point au-dessus du talent si pur, si sympathique et si élevé de l'historien de sainte Chantal. M. l'abbé Bougaud a eu un tort que l'on pardonne rarement en France, et que n'ont point d'ailleurs à se reprocher tous les académiciens, même ceux de Paris : il a débuté par un chef-d'œuvre. Ce bonheur ou ce malheur, — comme on voudra, — lui crée pour son second ouvrage une position qui n'est pas exempte d'embarras et de dangers ; mais je suis assuré qu'il en triomphera. Comment, en effet, le succès de l'*Histoire de sainte Chantal* pourrait-il être douteux, puisque l'historien aura pour lui toutes les mères ?

M. l'abbé F. Lagrange, vicaire général d'Orléans, comme M. Bougaud, prépare une *Vie de sainte Paule*, dont un chapitre : *Saint Jérôme et les dames romaines au IVe siècle*, permet d'apprécier l'importance et l'intérêt. Saint Jérôme et saint Augustin, sainte Monique et sainte Paule, quelles grandes figures et comme on aimerait à s'arrêter devant elles ! Mais puisque cela m'est interdit et que l'espace va me faire défaut, je ne m'éloignerai pas du moins sans prendre l'engagement de revenir sur la *Vie de sainte Paule* dès qu'elle paraîtra, et le fragment que renferment les *Études chrétiennes* fait vivement désirer que cette publication soit aussi prochaine que possible. Au sein d'une époque telle que la nôtre, au milieu de ce luxe excessif et malsain dont les flots débordent et nous envahissent de toutes parts, il est bon qu'une voix autorisée, celle d'un prêtre, d'un savant et d'un écrivain, rappelle la vie et

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — D'une langue universelle et des patois. — Ce que M. Sainte-Beuve pense du *Bepred Breizad*, de M Luzel. — Mort de la mère de Brizeux. — Quelques notes biographiques sur Joseph-Marie Quérard, de Rennes.

Il y a de par le monde un certain nombre d'utopies qui ressemblent à des rêves de gens bien endormis et qui se produisent de temps à autre pour le grand étonnement des esprits éveillés. La paix universelle et le bonheur universel ont des apôtres aussi crédules que fervents. Naguère on agitait, au congrès de Berne, la question d'une langue universelle; et, comme il faut bien commencer l'entreprise par quelque endroit, les orateurs qui s'intéressent à ce grand projet ont fait une motion tendant à examiner le meilleur moyen de supprimer les patois. On consent à laisser quelque répit aux langues, mais la ruine des patois me semble résolue. Je m'étais imaginé qu'il y avait dans la société moderne des réformes plus urgentes que celle-là et d'une exécution plus facile. Sans doute certains patois pourront, avec des règlements sévères, disparaître devant la langue nationale; mais que fera-t-on, quand, cet obstacle franchi, l'on se trouvera en présence des divers idiomes auxquels les peuples ont l'aveuglement de tenir, comme on tient à ses traditions? Car enfin, cette langue universelle n'aura quelque utilité que si elle est parlée par tout le monde. Or, si tout le monde l'emploie, les vieilles langues seront oubliées avec les chefs-d'œuvre qui font leur gloire et leur honneur. Ce n'est pas tout; en admettant l'impossible, c'est-à-dire l'établissement d'une langue universelle, j'engage fort les amateurs de cette superbe idée à se munir d'une académie solide, qui sera chargée de réparer les accrocs que les prononciations diverses feront à ce nouveau langage. A défaut de cette académie, qui ne manquera pas d'ouvrage, les Italiens

scanderont abominablement les vers de nos meilleurs poètes, dans le cas où le français aurait la gloire d'être adopté, et je soupçonne que les Allemands, si quelque idiome latin obtient la primauté, ne manqueront pas de germaniser par des sons gutturaux la douce mélodie des langues méridionales. Ah! s'il suffisait de parler le même langage pour s'entendre parfaitement en toutes choses, le projet vaudrait la peine d'être examiné; mais, hélas! il n'en est rien, et les différentes manières de parler sont de petites divisions auprès des mille frontières infranchissables qui séparent les hommes, dans le monde des intérêts et des idées. On oublie d'ailleurs que la diversité des langues est une loi providentielle, et que les savants les plus considérables qui se sont occupés de l'origine du langage, n'ont pu donner de cette diversité une seule explication digne d'être opposée à celle de l'Ecriture sainte, qui nous représente la confusion des langues comme le châtiment des architectes de la tour de Babel. N'est-il pas merveilleux, en effet, qu'avec des idées identiques, un gosier semblable, l'aptitude donnée à chaque homme de parler une langue étrangère, les diversités dans le mode de s'exprimer se perpétuent et se modifient à l'infini? Ouvrez le livre de M. Renan sur l'*Origine du langage*, et tous les faux fuyants de cet ennemi acharné du surnaturel ne feront que vous confirmer dans cette idée. Rien de mieux constaté que l'impuissance de l'homme à former une langue; et puisque j'ai parlé de M. Renan, écoutons-le un instant: — « Chaque famille d'idiome est donc sortie du génie de chaque race, sans effort comme sans tâtonnement. La raison qui réfléchit et combine a eu presque aussi peu de part dans la création du langage qu'elle en a dans ses transformations. On ne peut admettre dans le développement des langues aucune révolution artificielle et sciemment exécutée. Il n'y a pour elles ni conciles ni assemblées délibérantes. On ne les réforme pas comme une constitution vicieuse. »

Nous ne sommes donc pas à la veille de voir surgir une langue universelle, et les patois eux-mêmes peuvent se tenir tranquilles. Mais ils font mieux que cela depuis quelque temps, et M. Sainte-Beuve, dont un certain public accueille les arrêts littéraires comme de vrais oracles, s'est récemment occupé d'eux dans le *Constitutionnel*, et il n'a pu s'empêcher de constater l'importance des œuvres littéraires qu'ils ont produites. On dirait que la poésie française, devenue si languissante, a retrouvé, dans ces rustiques idiomes, quelque chose de sa saveur primitive. Il ne nous appartient pas d'examiner si, comme le prétend M. Sainte-Beuve, un patois est une langue qui a eu des malheurs, et si le breton doit être rangé dans cette catégorie; mais je souhaite à plus d'une langue le bonheur de pouvoir offrir des poésies comparables à celles de notre Bretagne. J'ai vu avec plaisir que le causeur du lundi avait réservé l'une

des meilleures places de sa galerie à notre collaborateur M. Luzel, dont on a pu récemment lire dans la *Revue* la charmante *Chanson du Mendiant*. Ce n'est pas un petit succès de faire admirer la traduction de ses œuvres; et cependant M. Luzel obtient ce succès, puisque la plupart de ses lecteurs ne peuvent comprendre dans la langue originale le *Bepred Breizad*, qui fait, ainsi qu'on le voit, son chemin dans le monde. « Cantonné dans notre vieille Armorique, écrivait M. Sainte-Beuve à l'auteur, vous y resaisissez des sources ailleurs taries; vous y avez des accents qui nous atteignent, même à travers la traduction, et qui doivent mordre deux fois dans la langue natale. »

A cette appréciation d'un juge bien compétent sous le rapport littéraire, M. Luzel peut se flatter de joindre l'approbation de son évêque, qui l'a chaudement félicité du bien que son ouvrage avait fait dans le diocèse. Mgr de Saint-Brieuc a parfaitement compris que la vérité et les nobles traditions ont tant d'ennemis ici-bas, qu'il ne faut dédaigner aucun moyen propre à les mettre en lumière, et que la poésie, qui sait rendre aimable tout ce qu'elle touche, est en Bretagne le meilleur passeport que l'on puisse donner à la vérité pour la faire pénétrer partout. Et à ce propos, cher lecteur, ne trouvez-vous pas avec moi qu'il est curieux de voir le peuple de nos villes se repaître de chants populaires ineptes que nous envoient les *Alcazars* parisiens, tout en conservant son renom de civilisation, quand des paysans soi-disant grossiers sont demeurés sensibles aux charmes d'une poésie pleine de délicatesse?

Je recommande tout particulièrement ce sujet d'étude aux personnes qui se figurent que le progrès, tel qu'on le conçoit aujourd'hui, est favorable au développement de l'idéal.

Plus salutaire est, sans contredit, pour un poète, l'influence exercée par une mère en qui se trouvent réunis les dons du cœur et ceux de l'intelligence; car c'est à cette influence que les plus illustres d'entre eux doivent la meilleure partie de leur génie. Est-ce une loi de la création que les âmes privilégiées ne puissent éclore que dans un milieu où règne le sentiment de la grandeur et de la beauté morales? Je ne sais, mais j'ai rarement lu la biographie d'un poète sans y trouver en même temps l'éloge des qualités et des vertus de sa mère. La mère de Brizeux ne faisait point exception à cette règle; aussi les habitants de la ville de Lorient, où elle est morte dans les premiers jours de décembre, se sont-ils pressés autour de son cercueil, pour rendre à cette femme distinguée leurs suprêmes hommages. Sur le bord de la fosse, M. le docteur Bodélio a prononcé une courte oraison funèbre, qui a trouvé un sympathique accueil dans le cœur des assistants.

Ce bienfait inestimable d'un entourage intelligent avait fait complètement défaut à l'un de nos compatriotes devenu célèbre, et qui terminait à Paris, au début du mois passé, une existence tout entière

consacrée à l'étude. Peu de nos lecteurs savent que JOSEPH-MARIE QUÉRARD, considéré à l'étranger comme le chef des bibliographes français, le premier érudit qui ait essayé en France de se livrer d'une manière exclusive à la science des livres, est un Breton, et que, par conséquent, il nous appartient de revendiquer sa renommée pour notre province.

Quérard est né à Rennes, le 25 décembre 1797, de parents dont il a dit lui-même « qu'ils n'avaient pour toute fortune que leur honnêteté, et trois enfants par-dessus le marché. » Son père était scieur-de-long, et quand le travail de celui-ci était insuffisant pour subvenir aux besoins de sa famille, Quérard était forcé d'aller demander l'aumône. Ainsi se passa sa première enfance, jusqu'au jour où un amateur de livres, qui fréquentait la librairie de M. Duchesne, à Rennes, l'ayant vu plusieurs fois mendier à la porte de ce magasin, s'intéressa à lui, et, frappé de sa précoce intelligence, décida M. Duchesne à lui procurer chez lui un emploi en rapport avec son âge. Il fut convenu que l'amateur de livres habillerait son protégé, dont la garde-robe était dans un complet dénûment, et que le bienfaisant libraire se chargerait du reste. Le jeune Quérard se mit de suite à l'ouvrage; il comprenait vite et bien; il sut immédiatement se rendre utile, tout en mettant à profit, pour son éducation, les loisirs qu'on voulait bien lui donner. Ses progrès en tout genre furent tellement rapides, qu'à l'âge de quinze ans, M. Duchesne, voyant sa merveilleuse aptitude pour la librairie, fut le premier à l'engager à le quitter, pour se rendre dans la capitale, où il trouverait un meilleur emploi de ses talents.

Le jeune Quérard passa à Paris plusieurs années chez M. Bossange, croyons-nous, travaillant en même temps avec une incroyable opiniâtreté à son instruction littéraire. Mais bientôt arriva l'âge du tirage au sort, et comme il avait aussi peu le moyen de s'acheter un remplaçant que le goût de servir son pays dans la carrière des armes, il résolut de s'expatrier. Muni de lettres de recommandation pour M. Schalbacher, le plus important libraire de Vienne, il entra dans sa maison, où il se fit bientôt apprécier comme il méritait de l'être, et, peu après, celui-ci lui donnait la direction d'une des succursales de sa librairie dans la même ville. Dévoré du besoin de s'instruire, et comprenant combien l'étude des langues lui était nécessaire, Quérard apprit seul le latin, le grec, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol... Ce fut en Allemagne, au milieu de ces investigateurs si persévérants et si exacts, que la vocation de Quérard pour la bibliographie se prononça d'une manière décisive. Il se sentit appelé à rendre à la France le service de la doter d'une œuvre bibliographique digne de la place que sa littérature occupe dans le monde, et il commença les recherches immenses qui devaient être la base nécessaire de son entreprise. Le motif qui avait déterminé Quérard à quitter la France l'y ramena plus tard. Après plusieurs années de rési-

dence en Autriche (nous ne savons combien), on devient de droit citoyen autrichien, et, comme tel, on est obligé de faire partie de la milice. Quérard, qui n'avait pas plus le goût militaire à Vienne qu'il ne l'avait en France, revint à Paris; pour la seconde fois, il fuyait devant l'obligation de manier le fusil. Et puis, il faut dire aussi qu'il avait en tête sa *France littéraire*, qu'il voulait la mettre au jour, et qu'il ne pouvait bien la faire qu'à Paris. Le libraire autrichien, M. Schalbacher, dont Quérard avait su mériter au plus haut point l'estime et l'amitié, fit tous ses efforts pour le retenir auprès de lui, et lui offrit même en don la succursale qu'il dirigeait, s'il voulait rester à Vienne. Quérard refusa des offres aussi généreuses, malheureusement pour lui et heureusement pour nous, car, s'il fût resté en Autriche, il n'eût sans doute jamais publié des livres si précieux pour les savants, pour les littérateurs, pour les bibliothécaires et pour les libraires. — Nous disons malheureusement pour lui, parce que, s'il était resté à Vienne, il serait très-certainement arrivé à la fortune et au bien-être qu'elle donne, tandis que ses livres, qui lui coûtaient un travail dont on ne saurait se faire idée, et qui ne s'adressaient qu'à un nombre très-restreint d'acheteurs, s'ils lui procuraient de la considération, l'ont toujours laissé dans un état de privation très-pénible, très-voisin de la misère, et dont cependant il ne se plaignait pas. Nous savons même qu'à une époque il couchait sur ses notes bibliographiques, qui alors lui servaient de matelas.

La première fois qu'un de nos amis le vit, c'était en 1826, dans la petite chambre qu'il habitait, place Saint-André-des-Arts, il avait déjà la figure ridée par l'excès du travail, et il n'avait pas encore trente ans.

Le bagage bibliographique de Quérard se compose de : *La France littéraire*, qui comprend douze gros volumes, et dont la publication, commencée en 1827, ne fut terminée qu'en 1854. Ce gigantesque dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, particulièrement pendant les XVIIIe et XIXe siècles, est regardé comme un chef-d'œuvre d'érudition et de patience; et on peut dire qu'aussitôt son apparition, il devint en quelque sorte le *classique* de la bibliographie française. Un peu plus tard, Quérard embrassa dans le cadre de ses recherches la littérature contemporaine et publia successivement : la *Littérature française contemporaine*, que, par suite d'une discussion avec son éditeur, il dut abandonner à la moitié du second volume; le *Dictionnaire des ouvrages polyonymes et anonymes de la littérature française*, ouvrage dont il n'a malheureusement donné que le commencement, et les *Supercheries littéraires dévoilées*. Il se fit un grand bruit autour de ce dernier livre, dans lequel l'auteur avait courageusement levé bien des masques et révélé au public les tricheries de plusieurs de ses auteurs favoris.

Il publia, en outre : *Bibliographie voltairienne*, précédée d'une introduction, intitulée : De l'influence de Voltaire sur la société, au XVIIIe siècle, par Aubert de Vitry, 1842, grand in-8°. — *Omissions et bévues du livre intitulé : La Littérature française contemporaine*, par MM. Ch. Louandre et Bourquelot, ou correctif de cet ouvrage, 1848, in-8°. — *Retouches au nouveau Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes de M. E. de Manne*, 1862, in-8°. — *De la Bibliographie générale au XIXe siècle, et plus particulièrement du Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, lettre à M. J.-Ch. Brunet, 1863, in-8°. — *Les Robespierre*, monographie bibliographique, 1863, in-8°. — *Une question d'histoire résolue. — Réfutation du paradoxe bibliographique de M. R. Chantelauze :* Le comte Joseph de Maistre, auteur de l'Antidote au congrès de Rastadt, in-8°, 1859. — *Le Quérard*, archives d'histoire littéraire, de biographie et de bibliographie françaises, 1855-1856, 2 vol. in-8°. — *Un martyr de la bibliographie. Notice sur la vie et les travaux de J.-M. Quérard*, par Mar. Jozon d'Erquar (M.-J. Quérard), 1857, in-8°. — *Notice bibliographique des ouvrages de M. de Lamennais, de leurs réfutations, de leurs apologies et des biographies de cet écrivain*, 1849, in-8°. — *Le Bibliologue*, journal du commerce et des intérêts de la typographie et de la librairie française, 1833, in-8°. — *Moniteur de la librairie*, 1842-1844, 3 vol. in-8°.

Le principal mérite de Quérard est son exactitude scrupuleuse ; il n'épargnait aucun soin pour arriver à connaître d'une manière précise les dates et les faits qu'il mentionnait dans ses ouvrages. Le plus souvent, quand il s'agissait d'auteurs vivants, il obtenait assez aisément d'eux-mêmes les renseignements dont il avait besoin, parce que la vanité les mettait de la partie. Quelquefois, cependant, il rencontra dans ces recherches de bizarres déconvenues, et la moins curieuse assurément n'est pas celle que lui fit éprouver M. le marquis de Régnon, de Nantes, qui, par une humilité bien rare, refusa de fournir la moindre note sur ses écrits. Ce fait est l'un de ceux dont je retrouve la trace dans la très-intéressante correspondance de Quérard, qu'a bien voulu nous communiquer M. Jules Forest, auquel il écrivait le 19 février 1858 :

MON CHER MONSIEUR FOREST,

Vous m'avez donné trop souvent des preuves de véritable intérêt, et même d'affection cordiale, pour n'avoir plus à attendre rien de vous. Voilà le tort de gâter les gens : ils abusent de votre générosité. Comme, cette fois, il ne s'agit pourtant que d'histoire littéraire, je me permets encore de vous mettre à contribution.

Je mettrai sous presse dans les premiers jours du mois prochain les deux premières livraisons du tome XII de ma *France littéraire*. Contre mon ordinaire, j'ai voulu préparer beaucoup de manuscrit à l'avance, afin que les imprimeurs puissent aller plus vite. Ce n'était pas un petit travail, car ne voulant pas faire un livre comme la *Littérature française*

contemporaine [1] je fais bien des recherches. Celles qui sont les plus laborieuses sont celles par correspondance, et encore échouai-je souvent de la manière la plus complète. Vous allez en juger.

Voulant donner une notice satisfaisante sur le *marquis H. de Régnon*, qui habite votre ville, je lui ai écrit pour avoir des renseignements. Ma lettre étant restée sans réponse, je lui ai récrit; et alors, j'ai obtenu une réponse dans laquelle il me refuse, poliment, toute espèce de renseignements. J'ai toujours apporté plus d'importance aux articles difficiles à se procurer qu'à ceux pour lesquels il ne faut qu'ouvrir le premier livre venu : c'est tout franchement pour ne pas reproduire ce qui est imprimé partout.

Aidez-moi donc, mon cher monsieur, à triompher de l'abnégation chrétienne de M. le marquis de Régnon, soit par vous même, soit par quelques-uns de vos habitués que je vous prie de consulter.

M. de Régnon a été membre du conseil général de la Loire-Inférieure. On ne peut en inférer qu'il soit né à Nantes; mais enfin s'il y était né, vous pourriez, par vos amis, obtenir à la mairie un extrait, sur papier libre, de son acte de naissance.

Il me mande qu'avant 1830, sous la Restauration, il remplissait des *fonctions importantes*, mais son humilité actuelle ne lui permet pas de me les faire connaître. Qu'étaient-elles?

Ne connaissez-vous aucune biographie, écrit ou journal de Nantes, qui ait parlé de M. de Régnon?

Pour la partie bibliographique de ce membre de l'Académie de la religion catholique à Rome, j'ai dépouillé la bibliographie de la France; mais tout ce que cet écrivain a fait imprimer est-il arrivé au ministère? Voilà ce dont je vous rends juge en joignant ici une copie de ma liste.

Pardon, mon cher monsieur Forest, de l'embarras que je vous cause; mais, encore une fois, pourquoi m'avez-vous gâté? Ce sera une nouvelle dette à renfermer dans mon cœur.

Je suis, mon cher Monsieur, avec une cordiale affection,

Votre serviteur.

J.-M. QUÉRARD.

Paris, ce 19 février 1858.

P.-S. — Décidément, la liste des ouvrages et opuscules du marquis de Régnon est trop longue (26 art.), pour que je vous la donne ici; d'ailleurs, tout n'a pas été imprimé à Nantes. En 1846, le marquis émit le prospectus d'un ouvrage périodique, intitulé : *La Liberté, ou la défense constitutionnelle des droits civils*, etc., qui devait être imprimé à Nantes. Savez-vous s'il en a paru quelque chose?

De quelle époque à quelle autre M. de Régnon a-t-il été membre du conseil général?

Après la lecture de cette très-légère et très-insuffisante esquisse des travaux de Quérard, je suis persuadé que l'on est tout disposé à penser que l'illustre bibliographe a terminé ses jours, pourvu d'une place de conservateur dans une bibliothèque où l'on a des loisirs. Il n'en est rien;

[1] Nous avons dit que Quérard abandonna la rédaction de ce livre à partir de la moitié du second volume, et que la suite de la *Littérature française contemporaine* appartient à ses continuateurs.

et non-seulement le pauvre homme ne reçut jamais une de ces sinécures auxquelles nous voyons appeler quelques-uns des héros de la littérature légère, mais il ne reçut de place d'aucune sorte; la seule distinction dont on recompensa ses travaux fut la décoration de la Légion-d'Honneur, qu'il obtint l'an dernier, trois mois avant sa mort. Quelques milliers de francs lui furent donnés par le ministère, peu après 1830, pour continuer l'impression, extrêmement coûteuse, de l'un de ses ouvrages; une modique pension lui fut accordée plus tard, et ce fut tout.

— Pourquoi, dira-t-on, ce persévérant déni de justice à l'égard d'un homme qui avait consacré ses veilles et son talent, sa vie tout entière à recueillir les plus petites parcelles de la gloire littéraire de son pays? — Pourquoi? ah! la chose est bien facile à expliquer! Quérard ne put jamais se faire des protecteurs, parce qu'il ne sut jamais flatter personne; et, loin de se faire des protecteurs, il a passé sa vie à se faire des ennemis. Les gens de lettres ne pardonnent point à ceux qui leur marchandent le génie, et Quérard avait trop le goût de l'exactitude, qui est une des formes de la justice, pour ne pas juger les écrivains de manière à ne jamais les satisfaire. Et, d'un autre côté, il poussait peut-être trop loin la franchise bretonne. Sa plus grande douleur, cependant, n'était pas d'être pauvre, c'était de l'être en voyant une foule d'écrivains parasites tirer profit de ses découvertes, aussitôt qu'il les mettait au jour, et s'enrichir à ses dépens. Aussi avait-il coutume de dire : « Si la bibliographie n'est pas un métier de sot, c'est à coup sûr un sot métier; » et répétait-il souvent cette parole plaisante d'un bibliophile, M. Paul Lacroix : « La bibliographie est un grand désert où le sol aride produit à peine des pommes de terre. » Parole qu'il appliquait sans doute au profit personnel que retire le bibliographe, car le sol aride, fécondé par lui, a fourni au public de riches et abondantes moissons.

Privé de ressources, comme il l'était, et ne trouvant plus d'éditeur pour faire imprimer des livres dont la vente est si limitée qu'ils donnent le plus souvent de la perte et jamais de bénéfices, Quérard n'aurait pu mettre au jour ses *Supercheries littéraires* s'il n'avait trouvé le noble secours d'un bibliophile russe, le général Poltoratzky, de Moscou, qui compta plus de vingt-cinq mille francs à l'imprimeur. — Quérard venait de mettre sous presse une seconde édition des *Supercheries littéraires*, corrigée et considérablement augmentée. L'introduction était déjà imprimée, mais la mort de notre savant et très-regretté compatriote a tout arrêté.

Il y aurait à faire sur Quérard une piquante étude, car l'homme, si j'en juge par les fragments de la correspondance à laquelle j'ai emprunté quelques lignes, mériterait d'être étudié, aussi bien que le savant. Ce serait un noble exemple de dignité humaine à présenter à

notre siècle que cette existence de labeurs et de pauvreté, qui a poursuivi son but sans jamais dévier, et que l'amour de la vérité a seul empêchée de devenir brillante et heureuse.

LOUIS DE KERJEAN.

— M. l'abbé Bécel, archiprêtre de Saint-Pierre, à Vannes, est nommé à l'évêché de Vannes, en remplacement de Mgr Gazailhan, dont la démission est acceptée.

— Notre collaborateur, M. le vicomte Edouard de Kersabiec, vient de recevoir de Rome une lettre dont voici la traduction :

« Le commentaire des actes de la Bienheureuse Françoise d'Amboise que vous avez offert à Notre Très-Saint Père le pape Pie IX, lui a été très-agréable à recevoir. Il n'y a pas à douter, en effet, que la vie de cette princesse, qui peut offrir d'éclatants exemples de vertu aux jeunes filles, en même temps qu'aux femmes mariées, aux veuves et aux religieuses, ne soit très-profitable à tous. De son côté l'histoire de Bretagne enseigne que dans cette même femme la prudence et la force ont brillé dans les conjonctures les plus difficiles, en même temps que la sagesse dans les conseils et la magnificence dans la construction des monuments religieux qu'elle a érigés; de telle sorte que nul homme de sens ne peut, après cela, nier que la piété ne soit par elle-même vraiment utile en toute chose. C'est pourquoi, quoique le Très-Saint-Père, accablé par le poids de tant d'occupations, n'ai pu encore lire le volume que vous lui avez offert, il donne néanmoins tous ses éloges à l'œuvre que vous avez entreprise, pensant qu'elle tournera tout à fait à l'avantage des fidèles; il m'a chargé de vous faire connaître son affection et de vous assurer de sa bienveillance toute spéciale par l'annonce de la bénédiction apostolique qu'il vous accorde avec amour.

» Pour moi, après m'être acquitté de cette mission qui m'est très-agréable, je me réjouis, Monsieur, de vous offrir mes sentiments particuliers d'estime, et je demande à Dieu, pour vous, que tout succède suivant vos désirs et pour votre bien.

FRANÇOIS MERCURELLI,
Secrétaire pour les lettres latines.

» *Rome, le* 28 *octobre* 1865. »

— Le Théâtre-Français de Bordeaux a représenté, avec un grand succès, le 28 décembre, un drame en cinq actes, de notre collaborateur M. Hippolyte Minier : *le Boucher Dureteste*, dont l'action se passe en 1653, au dernier période de la seconde Fronde. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas d'en dire davantage sur ce Masaniello bordelais. Du moins, aurons-nous constaté la réussite complète de ce nouvel essai de décentralisation.

— Le 29 décembre, a eu lieu la distribution des prix aux élèves des hôpitaux de Paris. Parmi les lauréats, nous remarquons M. Prosper-Constant-Honoré Choyau (de Luçon, Vendée), interne de 1re année à l'Hôtel-Dieu, qui a obtenu l'accessit de l'internat (2e division). Lorsque M. Choyau s'est approché du bureau pour recevoir les livres attribués à l'accessit, le directeur l'a félicité publiquement sur sa belle conduite lors de la dernière épidémie de choléra.

ÉTUDES POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA LIGUE EN BRETAGNE.

HENRY COMPADRE,

SYNDIC DES BOURGEOIS DE SAINT-BRIEUC,

1591-1592.

En plaçant un nom, ignoré de bien des gens, à la tête de cette étude, nous avons moins eu l'intention de faire la biographie d'un homme, dont la mémoire est cependant digne de rester gravée dans nos annales, que d'essayer une rapide étude sur l'histoire intime de la ville de Saint-Brieuc, durant les années 1591-1592, début, pour ainsi dire, des guerres de la Ligue dans notre pays. Cette époque curieuse, transition entre les derniers jours de la féodalité et l'ère moderne, est encore peu connue en ce qui concerne la chronique locale; car, *grâce* au vandalisme des révolutions, qui nous ont bouleversés depuis tant d'années, les pages de la vie privée de nos pères ne nous sont parvenues qu'en lambeaux; trop heureux encore d'en pouvoir sauver quelques débris.

Il serait cependant intéressant de suivre, comme pas à pas, les hommes de cette époque, d'assister aux progrès d'une civilisation encore à son aurore, et dont la marche, laborieuse, mais incessante, se poursuivait, péniblement sans doute, au milieu des difficultés politiques qui surgissaient de toutes parts.

Certes, depuis l'affranchissement des Communes, les villes, *Cités* ou *Communautés*, comme on disait alors, avaient gagné du

terrain et fait de rapides progrès. « Au lieu de ces huttes de paille » et de boue, trop longtemps le séjour des marchands et des arti- » sans, s'élevèrent peu à peu des maisons à plusieurs étages, dé- » fendues par une tour carrée et dont le rez-de-chaussée était garni » de marchandises et d'objets de commerce. Ces boutiques renfer- » maient des hommes simples, mais riches, bien que dissimulant » avec soin leurs richesses, et déjà pleins de leur importance et » de leur nombre. Les seigneurs, plutôt jaloux qu'inquiets de cette » prospérité des vilains, y trouvèrent leur compte en augmentant » les impôts et en établissant des tributs de toute sorte. Les vilains » payaient, quelquefois en murmurant, mais ne continuaient pas » moins à s'enrichir aux dépens d'une noblesse, devenue nécessai- » rement tributaire de l'industrie et du luxe [1]. »

La rudesse de ces premières relations de deux classes rivales se calma et s'amoindrit par degré ; un contact plus fréquent, un échange journalier de services rendus ou de patronage ; l'opulence croissante des uns et la fortune souvent compromise des autres, par suite des guerres, des dilapidations et du luxe ; enfin, les alliances, rares d'abord, mais bientôt plus fréquentes, entre ces deux classes, furent autant de causes de rapprochement. La noblesse, d'ailleurs retirée presque en totalité dans ses terres, laissa, dans les villes, le champ libre aux bourgeois, dont les principaux partagèrent bientôt, avec ce qui restait d'aristocratie dans leurs murs, des charges et des emplois que la munificence du roi ou d'un puissant seigneur leur octroyait indifféremment.

Quant à cette haine éternelle, que quelques auteurs modernes se plaisent à nous peindre toujours vivace et toujours acharnée, entre la noblesse et le tiers-état, à cette époque lointaine, il suffirait, pour démontrer qu'elle n'existait pas, d'ouvrir ces registres des naissances, mariages et sépultures, que les révolutions ont épargnés. Ces écrivains y verraient, constamment mêlés, dans les rapports les plus intimes de la vie, des noms qu'ils proclament antipathiques. Il n'est, en effet, si mince bourgeois dont un des pères

[1] Amédée Gabourd, *Histoire de France, depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours.*

n'ait été tenu sur les fonts baptismaux ou n'ait eu, pour joyeux témoin de la liesse et des fêtes de son hymen, quelque haut seigneur ou quelque noble dame du lieu.

Compadre, dont nous allons parler, appartenait à l'une de ces vieilles races de bourgeois, qui, par leur richesse, leurs alliances et les charges honorables de leurs membres, marchèrent toujours la tête haute, respectées de tous [1].

« Noble homme Henry Compadre, sieur de la Villegicquel, quel » estoit syndic des nobles bourgeois et habitants de Saint-Brieuc, » ès années 1591-1592, » lisons-nous sur le registre des comptes qu'il rendit de sa gestion à la communauté de ville, « le douziesme » iour de juillet mil cinq cent quattre-vingt-quatorze, » naquit, le 27 avril 1546, de Guillaume et de Moricette Lochet, seigneur et dame de la Villegicquel.

Comme on le verra, par la date 1591-1592, ce devait être un périlleux honneur que celui de représenter une ville, dans ces temps où les troubles de la Ligue sévissaient avec fureur sur le pays [2]. Cette année 1592 fut en effet bien funeste à la ville de Saint-Brieuc, puisque c'est l'époque d'un rude combat et d'un siége qu'elle eut à soutenir, ainsi que de nombreuses vexations qui précédèrent et suivirent ce siége. Les détails assez curieux de ce drame, qui causa tant d'alarmes et coûta tant de sang et d'argent à nos pères, n'étaient point encore parfaitement connus. On savait que Saint-Brieuc et Cesson avaient été assiégés en cette année ; on connaissait le nom du vainqueur, celui du vaincu, et c'était tout. Le jour de l'action, le lieu du combat, enfin les péripéties qui l'accompagnèrent, étaient presque entièrement ignorés.

1 Les titres que nous possédons sur cette famille nous permettent d'attester son ancienneté et sa bonne position dans l'évêché de Saint-Brieuc, par les charges et les alliances de ses membres. Les Compadre, seigneurs des Alleux, de Prélouer, de la Villegicquel, du Hautchamp, des Prés-Josse, etc., portaient pour armes (croyons-nous) : *d'argent aux trois chevrons d'azur*. Plusieurs d'entre eux, ayant fait le commerce, furent déboutés en 1668. (Fondu dans Lymon de la Belleissue et Ruffelet).

2 « Les troubles furent très-ruineux pour la Bretagne (dit Michel de la Bel- » leissue-Lymon dans ses manuscrits), qui y recommencèrent en 1589 et ne finirent » que par l'édit de pacification de Henry IV, du vingtiesme mars 1598. » — Archives de famille.

Le journal de Compadre, sur lequel j'ai été assez heureux pour mettre la main, me permet aujourd'hui de combler cette lacune regrettable dans notre histoire locale; il a d'autant plus d'intérêt, qu'il raconte, jour par jour, les faits et gestes des *Royaux* et des *Ligueurs*, dans notre ville si tourmentée, durant ces guerres qui la ruinèrent, « renversèrent sa forteresse, détruisirent même son passé, en faisant disparaître ses archives [1]. »

Avant d'entreprendre le dépouillement du livre de Compadre, pour y glaner ce qui a rapport aux troubles, parmi les articles d'intérêt secondaire, des *menues* dépenses de la ville, qu'il nous soit permis d'entrer dans quelques détails. Par ce rapide coup d'œil, jeté sur les us et coutumes des hommes de cette époque, on pourra se faire une idée des mœurs de nos pères en général : *Ab uno, disce omnes.*

Guillaume Compadre et sa femme habitaient « un hostel et maison, avec chambres et scelliers, jardins et yssus darière et davant, nommée *la Galiot*, située en la dicte ville de Saint-Brieux, en la rue Clinquaine [2], joignant à maison et jardin Jehan Desboys, à ruisseau d'Ingoguetz, » comme nous l'apprend un acte de 1566. Il est à présumer que c'est là que notre syndic est né.

Nous voyons, par ce même acte, que les immeubles, que possédaient Guillaume et Moricette, étaient nombreux et consistaient en plusieurs maisons à Saint-Brieuc, grand nombre de « terres et hébergements, » dans les villages de cette ville, dans les paroisses de Cesson, Plérin, Ploufragan, Trégueux, etc., et force rentes en grains « mesures racles de Saint-Brieux et Gouellou, » dans lesdites paroisses, avec redevances de « solz tournois, chapons et corvées. » La fortune mobilière répondait dignement aux immeubles des Compadre. Leur maison, ou *hostel de la Galiot*, était en effet abondamment pourvu de « quantité de vaisselle d'estain, » et autres ustensiles de ménage, « de licts et charlicts de chaisne, ô leurs lin-

[1] *Anciens Évêchés de Bretagne*, de MM. J. Geslin de Bourgogne et de Barthélemy, t. II, p. 77. — « En 1592, les archives du chapitre de la cathédrale et *celles du Bois-Boixel* furent pillées par les Anglois et lansquenetz. » *Mss.* de la B.-Lymon.

[2] La rue Quinquaine.

ceulx et couëttes de plumes, » de « tables, banc et accoudouers, bahutz à vingt et ungs tirettes, chaises et taboureaux de chaisne; » enfin de tentures, « pièces de tapysseryes et tappys de Flandre. » L'argenterie était considérable, luxueuse même, puisque nous voyons « des chenetz d'argent haché; » en outre, des couverts, aiguières, tasses et *bassins*, saladiers et écuelles, le tout d'argent, ainsi que des objets de toilette, bagues, bijoux, boucles et boutons d'argent, puis des cannes *à pomme*, des *espées garnies* et des pistolets[1].

Les progrès que les arts avaient faits, depuis la Renaissance, n'avaient pas tardé à remplacer la simplicité première, comme on le voit, par un confortable somptueux et élégant. Aussi, non-seulement les grands seigneurs, mais même les riches bourgeois du XVIe siècle, adoptèrent-ils, dans leurs demeures, les raffinements du luxe d'alors. Nous ne devons donc pas nous étonner de trouver chez Compadre « cinq grands tableaux à l'huile, peinture de Flandre, » estimés 60#, et « aultres plus petits; » enfin, des meubles de « bois noir, façon d'ébène » et des garnitures de cheminée en « faïences peintes, façon de porcelaine. »

Si nous avons un peu insisté sur le détail d'un mobilier, à cette époque, c'est que nous avons tenu à constater ces progrès immenses de l'industrie et des arts, progrès qui se traduisent autant dans les mœurs et le caractère des hommes de ce temps, que dans la disposition et l'aménagement de leurs habitations. Mais aussi, il faut le constater, ce besoin d'innover, qui se manifesta si puissamment alors, surtout en architecture, et qui a laissé çà et là de si curieux spécimens de cette renaissance de l'art, ne tarda pas à se corrompre, et, dès lors, les vrais *amateurs* du temps, les archéologues (si tant est qu'il y en eût), purent se prendre plus d'une fois

[1] Voici la valeur de quelques-uns de ces objets, à cette époque :

2 flambeaux *à l'antique*, 3 marcs, 1 once et 2 gros	151#.	10s
6 couteaux à pieds d'argent	48.	»
Les mouchettes et porte-mouchettes	58.	»
Une tasse de vermeil *doré*	44.	5s

Suit un article donnant l'équipement d'un cavalier d'alors : selles, housses garnies de pistolets, « en plus bottines et gamaches. »

à regretter les traditions qui s'échappaient devant l'implacable marche des novateurs.

A ces chefs-d'œuvre du gothique, en effet, succédèrent parfois aussi, il est vrai de le dire, d'autres chefs-d'œuvre dans le goût nouveau, alors qu'il était encore dans toute sa pureté; mais, de là à l'exagération, il n'y avait qu'un pas. Certes, nous admirons les gracieuses et quelquefois splendides constructions, merveilles de cette époque [1], et nous applaudirions pleinement à cette noble concurrence du gothique et de l'art, dit de la Renaissance, si ce dernier n'avait enfanté ces formes, inspirées de la Grèce, ces froids portiques, aux lignes inflexibles, qui répondaient mieux au caractère rigide de Platon et de ses disciples qu'au caprice et à l'enjouement français. On nous pardonnera, je l'espère, de maudire ici, en passant, cette dégénérescence du goût architectural de la Renaissance, qui a inondé notre sol, aux XVIIe et XVIIIe siècles, de ces affreuses constructions, dont l'aspect glacial est incapable de charmer la pensée et ne convient, tout au plus, qu'à un charnier ou à un mausolée.

Si, des objets extérieurs, nous passons au génie et aux instincts des hommes d'alors, nous y voyons le même besoin d'innover en tout : costumes, mœurs, usages, tout est changé. La fureur de l'antique est partout, bouleverse tout : il n'y a pas jusqu'aux vieux saints de nos calendriers qui ne se voient forcés de céder souvent la place aux nouvelles divinités, et, sur les fonts baptismaux, on n'entend plus nommer que Diane, Sybille, Calliope, Hercule, Polydore ou Socrate! Nous étonnerons-nous, après cela, au siècle suivant, de l'afféterie des *précieuses* de l'hôtel de Rambouillet, autour de leur *Arthénice*, et, presque de nos jours, des pasquinades révolutionnaires, avec accompagnement de *Brutus* et de *Cassius?*

Mais, revenons à notre sujet, après cette digression un peu longue.

Au milieu de cette pacifique révolution opérée dans les arts et

1 On voit encore, dans quelques-unes de nos vieilles villes de Bretagne, de délicieux échantillons de ce style, sans parler des palais de Fontainebleau, de Chambord et de tant d'autres, que l'on admirera toujours.

dans la pensée, bon nombre d'antiques familles de gentilshommes et de bourgeois, tout en suivant avec précaution le progrès, avaient su garder leur simplicité et leur bonhomie héréditaires. Nous avons vu, par cet extrait de l'inventaire des Compadre, qu'eux aussi avaient partagé le goût du confortable de l'époque; nous verrons bientôt qu'ils allaient faire un tout autre emploi de leurs économies et de l'excédant de leurs revenus.

C'était, du reste, une noble tradition, dans la famille de Henry Compadre, de faire partager sa richesse à ses concitoyens. En 1545, Pierre Compadre était bienfaiteur et administrateur de l'hôpital de Saint-Brieuc. En 1586, Jean, avec quelques autres citoyens, se signalait par son zèle et son dévouement, lors des ravages d'une épidémie dans sa ville. Henry Compadre devait se montrer digne émule du désintéressement et du patriotisme de ses proches.

On était alors aux jours les plus périlleux de cette guerre de Français à Français, qui bouleversa notre patrie, à la fin du XVIe siècle. Nous n'entreprendrons point de raconter la lutte qui s'engagea avec tant d'acharnement, surtout en Bretagne. Les savants auteurs des *Anciens Évêchés de Bretagne* ont donné de curieuses et intéressantes pages sur ces luttes, dans lesquelles notre province eut le triste avantage de jouer un rôle capital. Notre intention est de remplir une lacune, de donner une date et quelques détails qui pourront servir à l'histoire de notre ville.

Avant de faire intervenir Henry Compadre au milieu des démêlés des Royaux et des Ligueurs, disons, en deux mots, comment il fut promu à la charge de syndic de sa ville natale. Je ne sache pas qu'on ait écrit, jusqu'à ce jour, ce qui se pratiquait à l'élection et à l'installation de ce magistrat.

La charge de syndic (*scyndic*, comme on l'écrivait autrefois), des bourgeois et habitants de la ville et communauté de Saint-Brieuc, remplacée par celle de maire, en 1692, était donnée d'ordinaire à l'un des plus notables de la cité, et comme, parfois, le syndic payait autant de sa bourse que de sa personne, la bonne ville avait tout intérêt à s'adresser aux hommes riches, courageux et dévoués à leur pays. Assemblés dans l'église Saint-Michel, « lieu ordinaire

de leurs délibérations, » les notables de Saint-Brieuc se consultaient, cabalaient quelquefois, et lorsque, enfin, ils avaient jeté les yeux sur un des leurs, pour l'honorer de leur plus haute magistrature, on s'empressait de signifier à l'élu « la dicte chouaisie des bourgeois, » en même temps qu'on lui délivrait « ung autant de l'acte d'icelle, avec sommation de comparoître le lendemain, iour de dimanche, en l'esglisse parochiale du dict Saint-Michel, pour entrer en la dicte charge, en manière accoustumée. » Tout cela se passait seulement la veille de l'installation du syndic. Nous lisons encore, dans un vieux livre de comptes : « Pour avoir faict dresser la dicte sommation et paié un sergent qui l'inthyma, cy : xv soulz, » enfin, « pour avoir retiré des notaires l'acte contenant la nommée du dict, en la qualité de syndic, cousta, tant pour avoir mené les notaires en l'esglisse Saint-Michel, pour prendre l'agrée du dict acte, que pour la grosse d'icelluy, cy IIII^d^. »

Voilà donc la « chouaisie » des bourgeois arrêtée, et le nouveau magistrat « scyndic » installé en bonne et due forme, voire même par devant notaires. Jusque-là, l'honneur seul semblait faire les frais de sa nouvelle dignité; mais l'heure des déboursés allait bientôt venir; écoutons : « Pour le bancquet, que donna le dict nouveau scyndic aux dicts bourgeois, sellon la manière accoustumée à son entrée en la dicte charge, lui cousta quattre escus. » Ce n'était pas exorbitant, il est vrai; mais, du moins, voyons-nous par là que jadis, comme aujourd'hui, les honneurs coûtaient quelque chose. Cependant, il faut tout dire; quand notre ville était en fonds (*res miranda!*) elle payait généreusement à son élu ces légers déboursés.

Telles sont, en résumé, les épreuves par lesquelles passaient les syndics de ce temps. Compadre, avant d'entrer en charge, essuya donc et la *chouaisie* et le *bancquet*, et fut nommé, pour l'année 1592, c'est-à-dire, du jour « St Michel-Monte-Gargano » 1591, à pareil jour de 1592, la durée de cette honorable fonction étant alors d'une année.

A cette date, Saint-Brieuc était au pouvoir des Royaux. De nombreuses escarmouches avaient eu lieu déjà; et, tantôt aux mains

des lieutenants de Henry de Bourbon, prince de Dombes, « fort dévoué au roy de Navarre, » tantôt « soubs l'obéissance » de Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, chef de la « Saincte Union » en Bretagne, la ville et ses environs étaient sur un *qui-vive* de chaque jour. A tout moment les nouvelles les plus alarmantes parvenaient aux oreilles du syndic. La ville était-elle aux Royaux ? on apprenait que les troupes de Mercœur arrivaient. Au contraire, la Ligue en était-elle maîtresse? le bruit courait que les lieutenants du prince de Dombes étaient proches; et tous, et chacun, faisant payer chèrement son passage, on s'imaginera aisément les angoisses de nos pères.

A l'entrée en charge de Compadre, on parlait déjà d'une prochaine attaque de Ligueurs; à en croire certaines rumeurs, les troupes de l'Union étaient dans le voisinage. Aussi, par mesure de précaution, le syndic se hâte-t-il d'envoyer « trois messagiers[1], l'un après l'autre, à Lamballe, pour sçavoir nouvelles de certains gens de guerre y estant, lesquels on craignoit venir au dict Saint-Brieuc, pour y ravager[2]. » Ceci se passait « le unczieme iour d'octobre » 1591.

La garnison royaliste, qui tenait la ville, était faible, parce que Henry de Bourbon, ayant résolu de s'emparer de Saint-Méen, avait besoin, pour cette entreprise, de toutes les forces dont il pouvait disposer. Il est vrai que son armée s'était grossie récemment de 2,400 hommes, que la reine d'Angleterre lui avait envoyés, sous les ordres du baron de Noris. Mais cette troupe, décimée par la maladie, suite des excès de toute sorte, ne put lui fournir entièrement l'appui sur lequel il comptait. En un seul jour, le 11 octobre (1591), Compadre avait « faict enterrer huict soldatz anglois de l'armée de mon seigneur le prince de Dombes, lesquels demeurèrent, en cette ville, malades après le départ de la dicte armée[3]. » Pour parer à toute éventualité, Henry de Bourbon entre-

[1] Au XVIe siècle, nous voyons que Saint-Brieuc avait ses *messagiers*, office dont l'utilité était grande alors, vu le peu de facilité de communication avec le dehors.

[2] Livre de Compadre.

[3] Comptes de Compadre.

que « le sieur de Crapado arriva en ceste dicte ville de Saint-Brieuc, avecq commission de mon seigneur le prince de Dombes, afin de s'enquérir et faire estat des désordres et insollences que faisoient les gens de guerre en ce païs. Luy fust présenté en son logis, au nom de la dicte ville et par le commandement des dicts bourgeois, quattre pots de vin de Gascogne, à douze soulz le pot[1]. » Il fallut, de plus, payer « dix soulz pour avoir ung autant de la commission du dict sieur de Crapado. »

Ces pots de « vin de Gascogne » devinrent le salut ordinaire des malheureux Briochins, à l'arrivée de chaque lieutenant du maître. On espérait, par des procédés aussi galants, toucher peut-être le cœur de ces officieux protecteurs. Hélas! ainsi qu'on le dit vulgairement, ce n'était souvent que mettre l'eau à la bouche de ces messieurs.

A. DU BOIS DE LA VILLERABEL.

(*La suite prochainement*).

[1] Comptes de Compadre.— Anger ou Angier, baron de Crapado, fort zélé pour la cause royaliste, découragé, dans la suite, par le peu de succès des armes du roi, après le siége de Craon, 1592, alla offrir ses services à Mercœur et lui promit de lui livrer Rennes. Averti de cette défection, Henry de Bourbon le fit arrêter et passer devant un conseil de guerre, le 3 février 1593, qui le condamna à avoir la tête tranchée, le jour même.

SAINT-YVES DES BRETONS A ROME

— HISTOIRE ET DESCRIPTION —

III *.

Parmi les Bretons qui dorment dans ce sanctuaire, il faut distinguer le cardinal Robert Guibé dont nous avons précédemment parlé. Né dans une échoppe d'un faubourg de Vitré, fils d'Adenet Guibé et d'Olive Landais, il dut à la faveur de son oncle, le trop célèbre trésorier Landais, les insignes honneurs dont il fut revêtu. Après la chute sanglante du favori de François II, Robert Guibé continua de jouir quelque temps des faveurs princières ; mais mettant son attachement au Souverain-Pontife au-dessus des ordres du roi de France, il fut disgracié par Louis XII et privé de tous ses bénéfices qui étaient très-considérables. Victime de son dévouement au Saint-Siége, le cardinal Guibé se retira à Rome et, après avoir été le plus riche bénéficier de France, il se vit réduit, pour vivre, aux secours qui lui étaient généreusement offerts par les cardinaux romains. Il mourut dans cette ville le 9 septembre 1513 et fut inhumé dans l'église de Saint-Yves-des-Bretons, qu'il avait toujours affectionnée, au temps de sa prospérité comme aux jours de sa disgrâce. J'ai malheureusement cherché en vain quelques traces de sa sépulture ; peut-être son tombeau, placé dans une des murailles de l'antique église de la Scrôfa, a-t-il été détruit en 1568, lorsque l'on

* Voir la livraison de janvier, pp. 5-15.

paraître « messire Rolland de Penhoadic, comme procureur de messire Jacques de Penhoadic, se disant évêque de Saint-Brieuc, qui dit s'opposer, et de fait s'opposa à ce que messire Jehan Prigent (comme évêque de Saint-Brieuc) ne pouvait, ne devait tenir lieu en ce présent parlement au préjudice dudit messire Jacques de Penhoadic prétendant audit évêché, protestant, etc. » Malgré toutes ces prétentions, Jacques de Pencoëtdic ne mourut pas évêque, il vint à Rome et dut s'y contenter de la charge, importante du reste, d'auditeur de Rote. Il mourut dans cette ville le 25 août 1462, conservant encore, comme nous venons de le voir dans son épitaphe, le titre d'évêque élu de Saint-Brieuc [1].

A côté de Jacques de Pencoëtdic repose un chanoine de Rennes, nommé Pierre Amecti, et avec lui dorment son frère Gabriel et son neveu Julien. Le nom italien de ce personnage et son sépulcre de famille indiquent peut-être un romain bienfaiteur de Saint-Yves-des-Bretons jouissant, à ce dernier titre, d'un canonicat dans notre province. Quoi qu'il en soit, il est représenté en demi-relief, comme les précédents défunts, revêtu de son costume ecclésiastique et les mains jointes.

On lit autour de la tombe :

† HIC DOMINUS PETRUS AMECTI CANONICUS REDONENSIS,
SEDIS APOSTOLICE NOTARIUS, BREVIUMQUE SCRIPTOR,
JURIS UTRIUSQUE PERITUS,
UNA CUM GABRIELE FRATRE AC JULIANO NEPOTE SITUS EST.
VIXIT ANNOS LV, OBIIT PRIDIE KALENDAS AUGUSTI, MDX [2].

Enfin, au haut de la nef et près du maître-autel est une petite dalle très-simple et usée par le frottement des pieds ; malgré la meilleure volonté, il est impossible maintenant de lire le nom du

[1] Sur Jacques de Pencoëtdic, v. *Hist. de Bretagne*, de dom Morice, *Preuves* II, col. 1372, 1385, 1396 et 1570. — V. aussi la *Gallia Christiana*.

[2] « Ici repose, avec son frère Gabriel et son neveu Julien, messire Pierre Amecti, chanoine de Rennes, protonotaire du Saint-Siége apostolique, secrétaire des Brefs, versé dans l'un et l'autre droit; il vécut 55 ans et mourut la veille des calendes d'août, 1510. »

prêtre qui repose en ce lieu ; tout ce que l'on peut voir c'est qu'il appartenait au diocèse de Vannes. Voici, en effet, ce qui reste de l'inscription :

MAGISTER... VENETENSIS DIECESIS
.... OBIIT ANNO DOMINI MCCCCLXII, DIE XV SEPTEMBRIS.
ORATE DEUM PRO DEFUNCTIS [1].

Nous entrons maintenant dans la nef septentrionale qui renferme les tombeaux de Jacques Evain, Pierre Maheo, Jean Channe et Pierre Ragot.

Ces quatre personnages sont assez obscurs. Le premier, Pierre Evain, pouvait appartenir à une famille honorable qui habite le pays de Redon. Il était recteur de la paroisse de Saint-Congar, non loin de là ; mais nous ignorons comment cet humble prêtre du diocèse de Vannes vint mourir à Rome. Nous en sommes réduit à remarquer le bel éloge que contient son épitaphe, composée dans le style caractéristique de la Renaissance. Cette épitaphe est, en outre, assez singulièrement gravée dans une espèce de banderolle qui fait deux fois le tour d'un cercle inscrit dans un carré, forme de la pierre tombale. Au centre, un calice est représenté avec ces mots :

DEO OPTIMO, MAXIMO [2].

Sur le premier rang de la banderolle on lit :

DOMINI JACOBI EVAIN
RECTORIS SANCTI CONGARI VENETENSIS DIECESIS
LITIUM ET DISCORDIARUM SEDATORIS VIGILANTIS
LACRIMABILE DEPOSITUM : QUI SUA.

Le second cercle continue :

[1] « Messire..... du diocèse de Vannes..... décéda le 25 septembre, l'an du Seigneur 1462. Priez Dieu pour les trépassés. »
[2] A Dieu très-bon et très-grand.

SORTE, PRÆTER MORTALIUM MORES, CONTENTUS,
PATRIOS LARES REPETENS AB HAC MIGRAVIT MISERIA
III KALENDARUM AUGUSTI, MDXXIX [1].

Le chanoine de Vannes Pierre Mahéo nous est aussi complètement inconnu que Jacques Evain; il semble toutefois qu'il était employé au service de l'église de Saint-Yves-des-Bretons, car son épitaphe est ainsi conçue :

DEO OPTIMO, MAXIMO.
HIC JACET PETRUS MAHEO
CLERICUS ET CANONICUS VENETENSIS :
DUM VIVERET CUJUS ECCLESIE MINISTER.
PARCAT ILLI DEUS. AMEN.
OBIIT DIE SEPTIMA DECEMBRIS,
MDLXXVI. [2].

Nous avons déjà rencontré dans Pierre Amecti un secrétaire du Sacré Palais appartenant à l'Église de Rennes; en voici un second du même diocèse : c'est Jean Channe [3], dont la pierre tombale offre deux inscriptions séparées au centre par des écussons. Le premier écu est d'*hermines plein*, c'est-à-dire de Bretagne ; les deux autres sont plus petits, et l'un, presque complètement effacé, n'offre plus qu'*une molette* (?) *en chef*, tandis que l'autre présente *un aigle éployé chargé d'une barre brochant sur le tout*. Dans l'état où se trouvent ces armoiries je renonce à les expliquer, mais leur destruction est d'autant plus regrettable que nous n'avons point de documents historiques sur le personnage qui nous occupe. Tout

[1] « Tombeau digne d'être arrosé de larmes de messire Jacques Evain, recteur de Saint-Congar, au diocèse de Vannes; toujours prêt à apaiser les querelles et les procès, content de sa position, chose rare parmi les hommes, se préparant à regagner sa patrie, il quitta cette misérable terre le 3e jour des calendes d'août 1529. »

[2] « A Dieu très-bon et très-grand.

» Ci-gît Pierre Mahéo, clerc et chanoine de Vannes, en son vivant ministre de cette église.

» Que Dieu lui pardonne ! Amen.

» Il mourut le 7e jour de décembre 1576. »

[3] M. Ropartz a lu : *Joanni Charmée.*

au plus son origine rennaise nous autorise-t-elle à rapprocher ce nom, Jean Channe, de ceux de Samson de Channe et de Robert de Channe qui figurent, en 1483, parmi les défenseurs de la ville de Fougères [1].

Voici, au reste, la première partie de l'inscription, au haut de la tombe :

JOHANNI CHANNE E DIŒCESI REDONENSI
SACRI PALATII APOSTOLICI SCRIBÆ
FIDE ET INTEGRITATE INSIGNI [2].

On lit ensuite, au-dessous des armoiries du défunt:

VIXIT ANNOS XXXIII, MENSES VI, DIES VIIII;
OBIIT, ANNO JUBILEI MD,
QUINTO NONAS QUINTILES [3].

Au pied de l'autel du collatéral septentrional, où nous nous trouvons toujours, une simple dalle couvre les restes d'un bienfaiteur de Saint-Yves-des-Bretons, prêtre du diocèse de Nantes. Ce monument, de chétive apparence, est le dernier gage d'une amitié fidèle, et nous aimons à associer de nouveau les noms, bien obscurs d'ailleurs, de Pierre Ragot et d'Antoine Bernard, deux amis bretons, qui visitèrent peut-être ensemble la Ville Éternelle, et dont l'affection réciproque nous apparaît encore après un siècle et demi. Voici l'épitaphe de ce tombeau :

DEO OPTIMO MAXIMO.
TANDEM
POST VITAM HANC IRREQUIETAM
REQUIESCIT SUB HOC LAPIDE
PETRUS RAGOT
SACERDOS DIŒCESIS NANNETENSIS
HUJUS ECCLESIÆ BENEFACTOR

[1] Dom Morice, *Preuves*, col. 429.

[2] « A Jean Channe, du diocèse de Rennes, secrétaire du Sacré Palais Apostolique et illustre par sa foi et son intégrité. »

[3] « Il vécut 33 ans, 6 mois, 9 jours, et décéda le 5e jour des Nones de juillet, l'an du Jubilé 1500. »

DIEM DOMINI TRANQUILLE EXPECTANS;
OBIIT POSTRIDIE IDUS AUGUSTAS
MDCCXIV. ÆTATIS ANNO SEXAGESIMO NONO.
ANTONIUS BERNARD AMICO
POSUIT [1].

La nef méridionale qu'il nous reste à parcourir ne renferme que deux tombeaux bretons; ce sont ceux de Guillaume de Hautbois et d'Etienne Bronsaudi.

Au moyen âge la famille de Hautbois figurait avec distinction en Bretagne. Elle produisit Pierre de Hautbois, qui ratifia le traité de Guérande en 1381, et Charles de Hautbois, conseiller-clerc aux Grands Jours de Bretagne en 1495, puis évêque de Tournay en 1510, et enfin premier président aux Aides de Paris en 1513. Dans les guerres qu'entreprirent nos ducs parurent aussi plusieurs vaillants chevaliers de cette noble maison, qui donna enfin le jour à Guillaume de Hautbois, dont le tombeau est sous nos yeux.

Ce dernier personnage fut procureur en cour de Rome et ses lettres d'institution en cette qualité furent scellées à Nantes le 14 décembre 1457 [2]. Il est simplement représenté au trait sur son tombeau, et sa figure est presque effacée. On distingue bien toutefois les deux écussons qui ornent la partie supérieure de la dalle et qui portent le blason des Hautbois : *d'azur à trois têtes de léopard d'or allumées et lampassées de gueules.* L'inscription, malheureusement mutilée, est ainsi conçue :

[1] « A Dieu très-bon et très-grand.

» Enfin, après cette vie pleine d'agitations, repose sous ce monument Pierre Ragot, prêtre du diocèse de Nantes, bienfaiteur de cette église, attendant tranquillement le jour du Seigneur. Il mourut, âgé de 69 ans, le lendemain des Ides d'août 1714.

» Antoine Bernard éleva ce tombeau à la mémoire de son ami. »

[2] Dom Morice, *Preuves*, II, col. 1714. — *Nobiliaire de Bretagne*, par M. de Courcy.

HIC JACET CORPUS NOBILIS DOMINI GUILLERMI DE ALTO NEMORE
CANTORIS ET CANONICI ECCLESIE.... .....
BENEFACTORIS HOSPITALIS BRITANNIE HUJUS LOCI,
CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE.
OBIIT ANNO DOMINI MCCCCLXIII, DIE XX OCTOBRIS [1].

Enfin, le dernier tombeau est celui d'un prêtre de Bourg-des-Moutiers, paroisse voisine de Bourgneuf, dans le pays nantais. Un calice, accosté de deux chandeliers, orne seul cette pierre tombale où l'on lit ce qui suit :

HIC REQUIESCIT MAGISTER STEPHANUS BRONSAUDI
IN CURIA ROMANA CAUSARUM PROCURATOR
PRESBITER ECCLESIE DE BURGO MONASTERIORUM DIECESIS NANNETENSIS
CARNIS RESURECTIONEM ET EXTREMI JUDICII DIEM EXPECTANS
OBIIT ANNO DOMINI MCCCCLVIII, DIE VIII OCTOBRIS [2].

C'est ainsi que tous les diocèses de Bretagne, Rennes, Nantes, Quimper, Vannes et Saint-Brieuc, se trouvent représentés à Saint-Yves des Bretons; il semble que chacun d'eux ait voulu avoir là son député, pour témoigner au sein de Rome du culte universel de toute l'Armorique pour le saint qui fut son honneur et sa gloire.

Quoique délaissée de nos jours, l'église Saint-Yves mérite donc un intérêt tout particulier, puisqu'elle est l'œuvre de la foi du peuple breton et de la bienveillance des Souverains-Pontifes à notre égard. Aussi pensons-nous ne pouvoir mieux terminer cette notice qu'en nous associant de tout notre cœur au vœu si chrétien et si patriotique qu'émettait naguère M. Ropartz, lorsqu'il disait :

« La Bretagne n'est même plus une province; elle n'a même

[1] « Ci gît le corps de noble messire Guillaume de Hautbois, chantre et chanoine de l'église de ....., bienfaiteur de cet hospice breton; puisse son âme reposer en paix! Il décéda le 20e jour d'octobre, l'an du Seigneur 1463. »

[2] « Ici repose maître Etienne Bronsaudi, procureur en cour de Rome, prêtre de l'église de Bourg-des-Moutiers, au diocèse de Nantes, attendant la résurrection de la chair et le jour du dernier jugement. Il mourut le 8 octobre, l'an du Seigneur 1458. »

plus ses Etats pour protester contre l'indigne oubli où l'on laisse ce sanctuaire, qu'elle s'était plu à embellir, et que nos pères croyaient avoir assez richement doté pour qu'il survécût à notre nationalité et qu'il en rappelât éternellement l'énergie vivace. Mais la voix de nos évêques réunis en concile est assez haute pour être à la fois écoutée du trône et du Saint-Siége. C'est à eux que nous dénonçons le triste abandon de cette dévote église, et nous attendons, du prochain concile provincial, une résolution digne à la fois de la religion et du patriotisme de nos premiers pasteurs [1]. »

Si ce noble appel est plus tard entendu et si l'on restaure un jour Saint-Yves des Bretons, quel bonheur et quel honneur pour nous, pèlerins d'Armorique venus à Rome de si loin, de pouvoir honorer convenablement dans notre ancienne église nationale le glorieux avocat des pauvres et des veuves, le soutien du peuple breton!

A. Guillotin de Corson.

1 *Hist. de saint Yves*, p. 336.

LETTRES DE Mme SWETCHINE

AU MARQUIS DE LA BOURDONNAYE.*

Vichy, 28 mai 1834.

Je suis ici depuis hier au soir, logée dans la chambre, à ce qu'on m'assure, de Mme la Dauphine, là où elle a vu encore une fois briser le sort de la monarchie et le sien. A vingt pas est la maison de M. Lucas ; un peu plus loin sa sépulture. Personne pour distraire de ces lugubres souvenirs, et seulement des sœurs et des pauvres pour les faire revivre davantage et les nourrir. Pour ma part, je suis bien sûre d'aimer beaucoup plus Vichy aujourd'hui que je ne l'aimerai dans trois semaines ; je vais mettre d'ici-là également à profit et ses eaux et son silence ; double et salutaire manière de se retremper. Me voilà déjà beaucoup mieux ce soir ; j'ai voulu vous le dire moi-même.

Saint-Pétersbourg, 6 octobre 1834.

L'accueil que je reçois ici est bien fait pour me faire prendre patience. A beaucoup de bienveillance générale s'ajoutent de vieilles amitiés qui reprennent du soir au lendemain, quand elles n'ont eu contre elles que le défaut d'habitude. Tout cela ne me rend pas infidèle à la France, au milieu de laquelle je n'ai cessé de vivre

* Voir la livraison de janvier, pp. 16-29.

ni un jour, ni un instant. Il est singulier à quel point l'âme a la faculté d'agir en sens inverse du mouvement qui assujettit le corps, et combien elle se plaît à le contrecarrer ; vraiment de là à l'ubiquité il ne doit y avoir qu'un pas.

Je ne suis entrée avec vous dans aucun détail sur les motifs de mon départ, bien sûre que votre raison n'a pas accusé la mienne et que vous avez eu, dans le parti que j'ai pris, la mesure des motifs qui m'ont déterminée. Je crois moins que jamais en avoir trop fait ; sous ce rapport, j'ai avec moi-même toute la paix désirable, et, dans toutes les éventualités, j'aurai le droit de me dire que je n'ai rien négligé dans l'intérêt le plus grave et le plus pressant de ma vie. Soyez certain qu'aucune crainte réelle, qu'aucune espérance ne s'élèvera pour moi, sans que vous en soyez informé. Mon silence ne vous annoncera jamais que le *statu quo* pour ce qui me regarde.

Saint-Pétersbourg, 12 décembre 1834.

Vous savez déjà que toute liberté m'est rendue et la part que vous voulez y prendre m'est presque aussi sensible que celle que vous vous faisiez dans ma tristesse. Je ne m'étais pas montrée à vous dans toute la faiblesse de mon chagrin et de mon inquiétude, mais la joie a moins de décorum ; elle se laisse voir dans sa vivacité, son abandon et même son enfantillage. Ah! oui, je suis heureuse comme un enfant, puisque cela se dit encore. Cela ne m'empêche pas d'être heureuse comme une vieille femme à qui l'on rend la douceur et la consolation des dernières années de sa vie. Je croyais comme vous que bien des chances étaient pour moi dans la bonté de l'empereur et dans sa justice. Mais je le savais ; et je ne le sentais pas ; si bien que rien n'a manqué à mon bonheur, pas même la surprise. Vous pensez bien que ce bonheur étant de ceux qui sont plus particulièrement dispensés par la Providence, il me donne tous les genres de confiance. Aussi, je ne suis plus effrayée de rien, à commencer par l'hiver ; je laisse pour ce qu'elles sont ses rigueurs et je passe outre. Vous le voulez bien, j'espère. D'ailleurs, j'ai moins souffert ici du froid que je ne le craignais. Je ne pars pas immédiatement, me trouvant arrêtée par quelques

affaires ; j'éprouve aussi le besoin d'exprimer, par un sacrifice de temps libre, la reconnaissance qu'on me fait contracter.

Adieu. Rien n'est plus différent que l'impression de ce mot, selon qu'on le prononce au commencement d'une séparation ou à son issue.

Paris, 11 janvier 1836.

Vous savez que le calcul de ma consolation personnelle n'entre pas plus dans les habitudes de mon cœur que tout autre calcul, et que, d'ailleurs, ce qui est profondément sincère se passe de l'actuel et trouve dans une vive approbation son véritable aliment. Les consirations qui vous déterminent aux longs séjours et aux grands travaux en Bretagne, si puissantes en elles-mêmes, reçoivent des circonstances comme une nouvelle sanction. Il m'en coûte, et pourtant je sens que vous ne pouvez mieux faire que de donner à cette existence si noble, si utile, si véritablement digne et élevée, le caractère d'un établissement. Partager sa vie en deux parts égales serait peut-être les mettre toutes deux contre soi. Jusque dans les choses extérieures, nous avons besoin d'unité, d'un centre, et tout tient au choix qu'on fait. Mme de la Bourdonnaye, entrant si librement dans la même voie, vos enfants[1] y marchant avec tant de goût et d'attrait, ne me laisseraient pas la faculté d'une objection.

J'ai dit à Mme de Pastoret votre impression du mariage de sa petite-fille, et elle la met au nombre des augures favorables.

Paris, 13 juin 1836.

Je crois me rencontrer souvent avec vous, comme encore aujourd'hui dans la pénible impression de la mort de Charles X et dans l'appréciation des difficultés qui lui survivent[2]. Sa fin a

[1] Claire de la Bourdonnaye, aujourd'hui comtesse de Bréon, Roger de la Bourdonnaye, aujourd'hui marquis de la Bourdonnaye.

[2] Le roi Charles X et monsieur le Dauphin sont morts et ont été inhumés dans la petite ville de Goritz, près de Trieste. Il y avaient transporté leur résidence lorsque Prague était devenue le centre des rendez-vous politiques de plusieurs souverains et notamment de l'empereur Nicolas.

concentré, comme dans un foyer, tous les sentiments de sa vie, et ses souffrances abrégées ont laissé cependant le temps et la liberté nécessaires aux pieux exemples et à cet admirable enseignement du pardon, qui est devenu pour les Bourbons une vraie tradition de famille. En apprenant cette triste nouvelle, vous vous êtes bien félicité de cet instinct tout loyal qui vous pressait de porter un dernier tribut, et, vous devez en convenir, si vous avez toujours été fidèle au devoir, il vous le rend bien jusque dans les inspirations. Vous aurez su d'ailleurs que l'impression générale a été bonne, presque unanime dans son respect, ou du moins dans sa convenance. Quand les mauvaises passions sont apaisées ou contenues, le discernement parle haut en France. A beaucoup d'égards, nous sommes au-delà de son réveil; il s'agit d'arriver à sa maturité, et ce sacrifice de temps est moins pénible, quand on emploie, comme vous faites, celui de l'attente. A l'âge de Roger, il en coûte davantage. C'est à une spécialité qu'on voudrait se dévouer. Cependant n'y a-t-il pas quelque profit dans cette grande latitude qu'on n'eût pas choisie et qui ouvre une carrière à tous les genres de développements et d'efforts. Les jeunes gens qui grandissent aujourd'hui sous la seule influence de la force d'arrêt ne sont-ils pas d'autant mieux placés pour connaître et embrasser les intérêts généraux du pays, de façon à se rendre plus tard vraiment utiles à la chose publique? Ce qui importe, c'est de rester fidèle à ce point de vue, et c'est ce qui ne peut manquer avec des avis et des exemples comme les vôtres.

L'autre jour, M. l'abbé Dupanloup a dîné avec nous et m'a reportée tout au milieu de Blossac. J'ai revu aussi M. Mounier, et votre souvenir s'est trouvé mêlé à tout [1].

Paris, 26 juillet 1837.

Toutes les fois qu'une ruche sera de cristal, on y apercevra le même travail, les mêmes mouvements rétrogrades et progressifs : le

[1] Le baron Mounier, pair de France, fils de M. Mounier, de l'Assemblée Constituante.

mérite, la bonne grâce, c'est d'y laisser pénétrer. Jamais on ne se place si haut que par une entière ouverture, et il y a un degré de confiance qui peut donner à celui qui l'éprouve le plus juste orgueil. Quant à celui qui l'inspire, sa part est encore meilleure. Les troubles qui se montrent ainsi sont toujours guérissables et leur terme presque toujours prochain. Pourquoi ne vous dirais-je pas que l'impression que vous a faite ma lettre a été pour moi une vraie consolation. Vous m'avez fait du bien comme j'ai voulu vous en faire; tout cela est accepté en même temps qu'offert, et des échanges de si bon aloi resserrent tous les liens. Cependant, si un peu de trouble, un peu de lie était resté au fond du vase, il me paraîtrait bien désirable de vous le voir secouer. Tous les résidus sont pesants et c'est bien assez de ce que chaque jour amasse.

Votre marche est d'autant mieux assurée, que les devoirs et les intérêts de votre vie sont un admirable support aux sentiments les meilleurs; ils en sont comme l'extension et la conséquence; vous n'avez plus qu'à appliquer. Que fait-on de son âme quand on ne l'élève pas vers Dieu, et comment s'étonner des profonds ravages de cette force immense, aveugle, lorsqu'elle est refoulée sur elle-même? A présent, vous n'avez plus rien à craindre de cette force; elle s'est creusé son lit, et son flot paisible deviendra toujours plus abondant. Adieu, ne m'oubliez pas.

Paris, 7 novembre 1837.

Sans doute, Dieu a tempéré la perte de M. Desjardins par tout ce qui pouvait l'adoucir: l'admiration, le respect, l'espérance ont mêlé leur baume aux impressions les plus déchirantes; mais c'est une grande et cruelle lacune que laisse la perte d'un père qui était à la fois un guide et un ami, et dont la tendresse indulgente permettait une confiance absolue. Il faut savoir quitter même cela! et quand un devoir disparaît demander aux devoirs qui restent ce que la mort obtient si aisément des hommes, de resserrer leurs rangs.

Mme de Pastoret, depuis son retour d'Allemagne, n'a plus quitté Fleury. Elle va rentrer à présent pour ma bien vive et bien réelle

consolation, et Fleury, qui me donne sa santé, est bien pardonné de m'ôter sa présence.

Chaque jour je me convaincs davantage que l'existence que vous vous faites et les occupations qui l'alimentent sont la seule attitude qui, dans les temps semblables aux nôtres, soit de l'indépendance et de la dignité. Trop de choses, d'événements et d'hommes dégoûtent aujourd'hui de l'action autrement exercée que dans le rayon d'impérieux devoirs. C'est un grand bien aussi que de préparer vos enfants à l'utilité de cette existence, un grand bien de la leur faire aimer. Cette vie de la campagne a quelque chose d'élémentaire qui, goûté de bonne heure, ne saurait être remplacé par rien; elle prépare à la retraite par la simplicité et aux succès dans le monde par le recueillement favorable à l'étude.

Je vous remercie de me reparler de Solesmes; le bon abbé Nicolle m'a rapporté un bon nombre de souscripteurs pour cette résurrection bénédictine. Ce n'est pas Solesmes seulement qui me fait penser à lui, mais son désir que je vous parle de son attachement pour vous. Roger lui inspire toujours un vif intérêt.

Paris, 20 novembre 1838.

L'automne ne s'est pas annoncé pour moi sous de bons auspices, et je suis encore en assez mauvaise veine; je veux bien en convenir comme vous voyez, la négation de la douleur m'ayant toujours paru fort orgueilleusement déraisonnable et tenant de la bravade. Seulement la science des contrepoids fait admettre que toute force peut être balancée ou même dominée par une autre; c'est des conditions de cette force supérieure que manquait le stoïcisme, tandis que le chrétien les trouve dans l'appréciation de sa misère profonde et de la nécessité d'une expiation en vue de ses immortelles espérances. Au lieu de nier la douleur, le secours divin la convertit en joie, tout comme par la résistance les mauvais penchants se changent en vertus. Le fond de tout cela n'est que l'alchimie mise à la portée de tout le monde.

Il y a un homme ici que vous aurez grand plaisir à revoir, et que

j'ai revu avec un respect mêlé d'attendrissement, c'est M. Frayssinous. Je ne sais pas une plus belle carrière que la sienne et dont la fin ait été plus digne de ses commencements. On oublie trop que c'est à lui qu'est due la première impulsion du mouvement religieux en France, et que le plus difficile était d'ouvrir la voie. Je l'ai trouvé assez peu changé de visage, quoique très-vieilli; mais sa pauvre jambe qu'il traîne lui est bien incommode et le tient sous de bien tristes menaces. Tout ce qu'il rapporte de son royal élève est bien satisfaisant, et le montre très-fidèle aux paroles qu'il a prises pour devise : *Réfléchir et se vaincre.*

Adieu, vous me faites toujours guetter avec impatience l'ouverture des Chambres.

Paris, 22 août 1839.

Ne vous plaignez plus de ces souffrances fomentées par votre nature. Moi qui les ai tant plaintes, tant partagées, je me réconcilie avec elles. L'action croissante de la souffrance marche parallèlement avec la vérité qu'on entrevoit, et celle-ci, qui ne se découvre tout entière qu'au besoin, attend qu'on soit préparé aux bienfaits qu'elle porte en elle-même. Quoiqu'il n'y ait plus dans votre fait ni idole ni sicambre, ce qu'il nous faut, c'est adorer ce que nous négligions, et négliger ce que nous adorions. Changer de centre implique un changement dans presque toutes les appréciations qui, à leur tour, modifient toutes nos impressions; mais ce travail est difficile; il ne faut pas se décourager de ses lenteurs ni douter, à cause d'elles, que Dieu y mette la main.

J'applaudis de tout mon cœur à vos intentions de lectures; seulement, je ne pense pas que M. Buchez réponde à ce que vous attendez; quand on s'engage dans une sphère nouvelle, il ne faut pas se méfier de son guide. Je veux croire que le livre de M. Buchez renferme des vues neuves et utiles; mais j'ai su que même les personnes qui lui étaient favorables lui reprochaient d'y mêler beaucoup d'erreurs, et que lui-même n'avait rien de la simplicité et de la fidélité d'un vrai chrétien. Ces catéchistes sans missions, dont le nombre croît, ne préparent guère que des dangers, et tout

en admettant que, pour beaucoup de gens, ils peuvent dégrossir le bloc de la vérité, je ne leur reproche pas moins vivement d'usurper ce nom de catholique qui trompe sur l'étiquette.

Quant à l'Orient, les gens qui passent pour bien informés ne conçoivent pas de véritable inquiétude. Le trop plein de l'activité s'usera en démonstrations et en paroles, et toute initiative prise serait si grave que personne ne s'y décidera. On recule devant les déterminations hardies comme devant l'application des lois très-sévères, et les choses marchent leur train, jusqu'à ce qu'on arrive à l'imprévu providentiel.

Paris, 6 octobre 1839.

J'ai eu grand plaisir à faire lire à Hélène l'article de votre lettre où vous me parliez de l'accueil que notre ambassade de Constantinople a fait à Roger. M. de Boutenieff, notre représentant auprès de la Porte, est tout à fait un homme de mérite, et j'étais bien sûre de son sincère empressement. Tout ce qui est russe est de bonne compagnie, avec un goût inné pour la vieille France réfugiée tout entière dans les individus. Combien je suis heureuse de voir que tout dans le voyage de Roger, le parti et l'agrément qu'il en tire, vous dédommage de votre consentement à son absence. Vous y être résolu vous rendra bien autrement content à son retour, et son progrès, son développement, vont devenir pour vous un élément de bonheur plus grand encore que sa présence. Si l'on veut recueillir, même dans un autre, il faut encore se renoncer ! C'est partout la même loi, car ce qui est vrai l'est de toutes les manières. J'en suis restée au départ par mer pour Trébizonde; faites-le moi suivre, je vous prie.

Deux longues conversations avec M. de la Ferronnays m'ont reportée sur l'impression qu'il vous a faite, et les miennes s'y sont bien complètement associées. Comme la loyauté du caractère à ce degré là sied à la vérité ! L'esprit du monde a été vaincu dans M. de la Ferronnays, et il me semble que vous ne le verriez pas souvent sans acquérir une vraie force. Contre le seul ennemi un

peu redoutable que vous ayez à combattre, les exemples sont le meilleur des arguments, et il arrive souvent que les choses ne paraissent difficiles que parce qu'on les a crues longtemps impossibles. Je voudrais bien que vous voulussiez vous épargner les récriminations et que votre équité s'étendît à vous-même. Douter de vos progrès à cause d'obscurcissements passagers, c'est pour l'éclipse nier le soleil. Avant d'arriver à voir et à juger toujours comme on voit et comme on juge quelquefois, il faut avoir suivi longtemps la même route, s'être proposé un même but et s'en être rapproché par ces mêmes mouvements d'oscillation qui, dans le moment, font craindre qu'on ne recule. L'instinct de ce que nous cherchons et le sentiment de ne l'avoir pas trouvé ne nous trompent pas ; seulement nous nous décourageons pour vouloir aller trop vite. L'important avant tout serait de se persuader qu'au fond il n'y a dans la vie que ce qu'on y met, que tout dépend comme bonheur et dignité de la disposition intérieure, et que c'est à la lumière de l'Évangile que doivent être faites toutes les appréciations. Ces regrets et ces reproches que nous nous adressons à nous-mêmes et qui nous font tant de mal, ces suffrages ou ces blâmes qui nous blessent ou nous enivrent, combien il pèsent peu à notre jugement même, dans la balance d'un autre ! Ce qu'il y a en effet d'insupportable dans ce poids, c'est ce que la recherche de nous-même et une ardente personnalité y ajoutent. Toutes les difficultés se surmontent quand on veut suivre la voie qui les domine toutes. Il est étonnant combien le principe intérieur modifié modifie à son tour tout ce qui s'exprime au dehors, et combien, uniquement parce qu'on est à Dieu, on devient plus soi-même au milieu des hommes, plus soi-même dans la plénitude et la liberté de toutes ses facultés.

Paris, 29 août 1841.

De bien tristes préoccupations m'ont absorbée. Vous vous rappelez peut-être d'avoir rencontré dans le monde M. ***, que nous venons de perdre avec toutes les circonstances qui peuvent rendre

la mort redoutable. J'en ai été consternée ; c'est un de nos plus anciens amis que j'avais toujours vu sûr et dévoué, mais dont les qualités naturelles manquaient malheureusement de ce qui seul soutient et répare la débilité humaine. On laisse la foi aux faibles, et on ne voit pas que ce sont surtout les forts qui en ont besoin : une paille ou une plume peuvent à la rigueur se soutenir dans les airs, tandis que le métal précieux va au fond; plus il y a de puissance, plus il y a besoin de point d'appui. Archimède savait bien cela, quand il en demandait un pour soulever le monde.

Nous ne nous sommes rien dit sur le grave accident du duc de Bordeaux qui m'a tant fait penser à vous. Les bons sentiments, du moins dans ce qui s'exprimait, se sont montrés unanimes, le *Journal des Débats* seul excepté ; mais la clameur et l'indignation en ont fait justice. L'inutile dans l'hostilité me paraît toujours un problème, et il semble que ce soit un premier châtiment que de se nuire en pareil cas par ses propres actes et ses propres paroles.

Pourquoi, vous et moi, ne nous serions-nous pas bons l'un à l'autre? N'est-ce pas précisément ce que l'on gagne à vivre, et tout ce qu'on apprend à ce redoutable métier ne doit-il pas tourner à l'efficacité des bons soins mutuels?

Saint-Germain, 22 octobre 1843.

J'étais bien pressée de vous écrire sous deux impressions bien différentes, mon affliction de la perte de Mme de Pastoret et le plaisir que j'ai eu à revoir Roger et à m'occuper de lui.

Je ne puis vous dire combien de fois, malgré votre silence, je me suis dit que vous me plaigniez, et j'ai été au moment de vous écrire de ce mouvement qui fait répondre. Mon chagrin est bien grand ; il est de ceux qu'on sent devoir porter jusqu'au bout et qui se détachent encore de cette masse de tristesses dont le poids n'est soulevé que par la pensée du néant qui va finir et de la réalité qu'on voit poindre. Comme vous le dites si bien, Mme de Pastoret ne fera pas seulement un vide dans le cœur de ses amis ; sa mémoire sera

honorée par d'autres larmes encore ; elle ne sera pas plus remplacée dans les bonnes œuvres dont elle possédait le génie, que pour cette perfection de langage, ce goût exquis, cet esprit si fin et si gracieux. C'était un type, et ceux-là brisés ne reparaissent plus, avec le même caractère du moins et dans les mêmes proportions.

Quant à Roger, malgré tous les semeurs d'ivraie qui l'ont précédé, je ne mets pas en doute qu'il ne fasse une très-bonne moisson en Russie. Tout ce qui est extérieur et vient des autres lui sera ménagé, et il a en lui-même beaucoup mieux que cela encore, c'est cette bienveillance qui protége, quoi qu'on dise, l'indépendance du jugement. Plaire, généralement est un moyen de plus de mieux connaître cette société européenne qu'il se propose particulièrement d'étudier.

Je ne vois jamais ce cher enfant sans le trouver encore plus agréable que je ne l'avais vu ; ce n'est pas seulement mon dire gagné et suspect, c'est l'opinion que je recueille de tous ceux qui le voient. On vous retrouve en lui, sans que pour cela il en soit moins lui-même : c'est bien encore ici la nature qui répète sans imiter.

DE NANTES A BREST

Les bords du Canal de Bretagne.*

C'est à Gouarec que je dois faire ma première halte, après avoir quitté le Longeo. J'y trouverai probablement encore quelque chaland attardé, car, grâce à un petit voisin qui fait des dents et m'a régalé toute la nuit d'une musique fort aigre, je me suis levé aux premières lueurs de l'aube, et vers quatre heures, j'étais en route. A Bon-Repos je retrouve le canal. Jusqu'à Gouarec, on chemine encore entre de hautes montagnes, formées d'énormes blocs de rochers, superposés presque régulièrement, et surplombant à tel point les uns sur les autres, que l'assise supérieure, comparée à l'inférieure, forme une sailliie effrayante à voir. Quand on examine ces masses étonnantes, dont la base est à demi-détruite, et les immenses quartiers qui en ont été évidemment détachés et qui gisent aujourd'hui çà et là sur le versant de cette chaîne et jusque dans la vallée adjacente, il est impossible de ne pas attribuer cet état de choses à l'action des eaux qui, durant des siècles, ont rongé cette barrière. Le peuple, qui bâtit des fables sur tout ce qui lui semble merveilleux, dit que ce fut la grand'mère du diable qui, portant dans son tablier toute cette masse de rochers, la déposa dans cet endroit, mais qu'avant la fin du monde, on la transportera en entier sur des mulets, au fourneau de Lorges, pour en faire de la chaux.[1]

* Voir la livraison de Janvier, pp. 45-53.

[1] Cayot Delandre.

De Gouarec je n'ai rien à dire; au moins, rien de bon! affreux trou, affreuse auberge; rien que du pain, et du pain détestable. Allons-nous en bien vite. A partir d'ici jusqu'à Glomel, les terrains s'abaissent, les pentes s'adoucissent et on rencontre quelques prairies et des terres cultivées. Arrivé à l'arche marinière qui communique au chemin de Gourin, je cherche en vain un toit où faire reposer ma bête et me décide à pousser jusqu'au bourg de Glomel, à une demi-lieue environ dans l'intérieur. Ce sera d'ailleurs une occasion d'aller voir M. de Saisy qui dirige une ferme-école, non loin de là, à Castellaouénan. Hélas! à Glomel comme à Gouarec, les ressources sont des plus maigres et c'est à grand'peine que j'ai pu obtenir une pauvre petite omelette, tandis que, sous couleur d'écurie, on poussait Fly dans un trou noir ayant servi d'étable à cochons. Cependant Glomel a eu ses splendeurs : à l'époque où on travaillait au barrage des grands étangs qui alimentent le canal, il y avait sur ce point un nombreux personnel d'ouvriers; on ne manquait de rien; monsieur l'ingénieur s'était fait bâtir une belle maison, qu'on me montre avec orgueil. — Oui, oui, reprends-je assez impatienté de cette revue rétrospective, monsieur l'ingénieur mangeait sans doute des omelettes un peu plus grosses que la mienne; allez donc voir si elle est cuite. —

L'église de Glomel est curieuse. J'ai eu tout le loisir de la visiter pendant une averse diluvienne qui m'a forcé à y passer une demi-heure. La première chose qui a attiré mes regards, c'est, sous le porche, l'inscription suivante : *A la mémoire de vénérable et* discret *messire Yves le Goadet, décédé le 19 avril 1854, à l'âge de 58 ans, recteur de Glomel.* C'était la première fois que je voyais la discrétion inscrite au nombre des vertus d'un défunt. J'ai retrouvé, depuis, ce même titre de *discret* sur d'autres épitaphes dans le Finistère. Il paraîtrait que c'était un titre donné jadis aux prêtres et dont l'usage s'est conservé en cette partie de la Bretagne. Dans le chœur et dans les chapelles latérales, il y a d'assez beaux vitraux. La fenêtre de droite possède de nombreux écussons armoriés. Les fusées appartiennent aux seigneurs de Kerjean; puis il y a des alliances avec les Goulaine; les barons de Rostrenen y figu-

rent aussi. Il existait ici autrefois deux trèves, réunies plus tard en une paroisse, et la duchesse d'Elbœuf, petite-fille d'un Jégou du Laz, se trouvant avoir cinq juridictions éparses dans le pays, trouva plus commode d'en former une seule qui devint la seigneurie de Glomel. Mais laissons-là les seigneurs de Glomel; je pourrais bien m'embrouiller dans leur généalogie où la matière est beaucoup plus abondante que dans les omelettes confectionnées par les descendants de leurs vassaux. D'ailleurs, l'averse est finie; je vais faire une promenade jusqu'à Castellaouénan. Chemin faisant, je rencontre un garde qui porte au bras l'écusson des Saisy avec les deux devises : *Aquila non capit muscas.* — *Qui est Saisy est fort.* — Tout naturellement, je lie conversation avec lui et ses récits augmentent mon désir de faire connaissance avec la famille. Aussi, à peine m'a-t-il quitté sur cette route de Gourin, laquelle est une ancienne voie romaine, qu'avisant à gauche une belle avenue, je m'y engage sans hésiter, ne doutant pas que Castellaouénan et M. Louis de Saisy ne soient au bout. Je m'étais trompé d'une génération : l'avenue menait à Kersaintéloy, chez M. de Saisy le père. Du reste, mon erreur m'a été profitable; le vieux comte de Saisy, qui porte si noblement et si vertement sa couronne de cheveux blancs, m'a reçu à merveille et a voulu à toute force m'accompagner jusque chez son fils; grâce à lui, j'ai eu beaucoup de détails historiques sur le pays et il a abrégé la route par les récits les plus intéressants. Nous passons auprès d'un calvaire, dit *la croix de Lorien.* C'est là qu'en 93, une colonne de bleus voulant, absolument le détruire, s'y attela avec des cordes, mais les femmes du pays s'ameutèrent; déjà les pierres volaient. Les prudents patriotes lâchèrent prise, en se contentant d'envoyer de loin quelques balles qui brisèrent la moitié de la couronne d'épines, dont on voit encore les restes.

A trois kilomètres environ de Kersaintéloy, on quitte la route, pour prendre sur la droite un chemin de traverse, et on parvient bientôt à un plateau d'où la vue s'étend sur un immense horizon. A droite, les Montagnes-Noires, à gauche les montagnes d'Arhès, qui vont se perdre, les unes dans la rade de Brest et les autres

vers Saint-Brieuc. Devant nous, Carhaix et ses clochers. Nous redescendons et sommes bientôt à Castellaouénan, où je reçois du vicomte de Saisy, qui est un lecteur de la *Revue* et qui me connaît déjà par mes œuvres, le plus aimable accueil. Si le ciel, qui fondait en eau, eût voulu se montrer plus clément, j'aurais passé là deux heures charmantes, mais les ondées et les pieds mouillés m'ont un peu gâté la promenade et le plaisir de voir de belles prairies, du drainage et des bestiaux bien soignés. Castellaouénan est une ancienne station romaine, sur laquelle on a élevé une motte féodale dont il ne reste plus que l'emplacement, très-distinct encore. La signification française du nom est : *château du roitelet*, ce qui porte M. de Saisy à croire que ce fut là le refuge d'un prince breton dépossédé, dont la tradition fixe le lieu d'exil dans les environs de Carhaix.

Ces messieurs veulent absolument me reconduire à Glomel; je me laisse persuader, car, dans ce pays assez humide, une pluie comme celle qui vient de tomber a bientôt converti les routes en marécages, et pendant qu'on va tirer Fly de son bouge, je monte avec M. Louis de Saisy à la galerie du clocher pour voir les étangs de Glomel, le barrage et la tranchée du bief de partage, qui a coupé une montagne en deux. A trois heures, j'ai pris la route de Paule ; elle est médiocre, surtout quand il pleut, et j'ai trouvé le temps long avant d'apercevoir la flèche assez élégante de l'église. De là je suis descendu vers le canal, en passant auprès de la propriété et des avenues de Saint-Péran, et je suis arrivé au moulin de la Pie, où j'ai retrouvé le chemin de halage. Les bords de la rivière de Kergoat canalisée m'offrent de nouveau les sites les plus sauvages et les plus pittoresques; ce ne sont que montagnes, bois, ardoisières, etc., jusqu'au pont de Stang-ar-Vran, où j'ai pris la route de Plévin à Carhaix, pour me rendre à la couchée. Le chemin longe la charmante église gothique du Moustoir, dont j'ai pris un croquis à la hâte, du haut de mon tilbury. Fly est si enchantée d'avoir quitté le canal, qu'elle se prête à tout avec une docilité exemplaire. Bientôt nous arrivons à Carhaix, ville très-importante du temps des Romains et avant les guerres de la Ligue, mais qui ne

s'est pas relevée du désastre qu'elle subit à cette époque. Sur la place, se dresse la statue de La Tour-d'Auvergne, ce modèle des écrivains, des citoyens et des soldats, suivant l'inscription. La statue est bonne, et de la terrasse on a une vue magnifique sur les montagnes et le vallon du Kergoat. A gauche, un beau couvent des sœurs de la Sagesse pour l'éducation des jeunes filles; dans l'église paroissiale, une balustrade en bois sculpté fort remarquable; les statues de sainte Triphine et de saint Trémeur; des orgues silencieuses et un pavé tout en pierres tombales, souvenir des illustrations éteintes. En fait d'antiquités romaines, je n'ai vu que les ruines d'un aqueduc assez peu important, en dehors de la ville. Il est vrai que le temps m'a manqué pour une exploration sérieuse; le jour commençait à baisser, et c'est à peine si j'ai pu, perché comme un dieu Terme sur un pan de mur d'où je dominais la ville, esquisser tant bien que mal cet ensemble.

Rentré à l'hôtel, je trouve une affluence de voyageurs qu'on m'explique par le comice régional qui doit avoir lieu demain matin; hélas! malgré toutes mes recommandations, le sanctuaire lui-même de ma chambre a été violé, et sur le lit contigu au mien, je découvre, avec une surprise qui n'a rien d'agréable, une valise ne m'ayant jamais appartenu, à côté de bottes armées d'énormes clous. Il a fallu toutes les qualités aimables de M. Deloze, inspecteur d'agriculture, pour que j'arrivasse à lui pardonner cette invasion à pieds ferrés dans mon domicile. Le lendemain était le grand jour; dès le matin, on n'entend que mugissements de veaux et bêlements de moutons; grâce à mon titre d'ingénieur et à ma cohabitation avec un agronome, je suis nommé d'emblée membre du comice, décoré de la rosette et invité à prendre part au concours. Me voilà au milieu des préfets, des sous-préfets, des agriculteurs indigènes et exotiques, dans une vaste enceinte ouverte à toutes les célébrités animales. C'est un spectacle qui n'est pas sans intérêt, et, parmi les bêtes curieuses à deux pattes et à quatre pattes, on n'a que l'embarras du choix. On me promet pour le soir festin, feu d'artifice, illumination; mais toutes les séductions du programme n'ont pas le pouvoir de me retenir, et, aussitôt après

déjeûner, je pars pour le Huelgoat, que je veux visiter avant de revenir au canal.

La route est extrêmement pittoresque : toujours des montées et des descentes, des vallons et des collines. J'ai néanmoins fait assez lestement mes sept lieues et suis arrivé vers deux heures. Du Huelgoat aux mines, la distance n'est pas très-grande et le chemin délicieux, toujours au travers de bois magnifiques, et suivant le canal qui amène l'eau du grand étang, au-dessous du bourg. Les plus beaux hêtres, d'énormes rochers moussus, toutes les variétés de fougères et de plantes forestières, le myrtil avec ses baies, l'anémone sauvage, la digitale pourprée, des mousses verdoyantes, font de cette promenade un enchantement d'une heure, et quand j'ai atteint le but, annoncé d'avance par le bruit des roues et des bocards, je trouve chez l'ingénieur, M. Serrurier, une complaisance extrême pour me donner tous les détails relatifs au traitement du plomb et de l'argent. La chute d'eau est très-considérable : 60 mètres de hauteur, en été, 200 chevaux de force, en hiver, une puissance presque indéfinie.

Quant au bourg en lui-même, la seule chose un peu remarquable est la chapelle de Notre-Dame-des-Cieux qui s'élève à l'entrée. Il n'y a pas bien loin d'ici à la cascade et à la chapelle de Saint-Herbot. On m'a tant vanté ces sites, que je ne puis me dispenser d'y aller. Nous prenons donc la direction de Pleyben ; le temps est magnifique, la route encore plus pittoresque que celle d'hier, et du point culminant on embrasse tout le bassin compris entre les Montagnes-Noires et les montagnes d'Arhès ; puis on descend jusqu'à Saint-Herbot, dont on découvre tout d'un coup le gracieux clocher. J'ai passé, pour y arriver, par un chemin diabolique, sous prétexte de couper au plus court, et laissant Fly à la garde d'une petite paysanne, je m'élance à la recherche de la cascade et pénètre résolûment dans le fourré des bois de Ruscat. Heureusement, j'ai trouvé en haut un garde de M. de Kérouartz, un vieux de la vieille, qui m'a piloté. Tout en marchant, nous avons causé de l'Espagne, de Cadix, de Chiclana, d'Algésiras ; cette moustache blanche a vu le feu avec Masséna ; aujourd'hui le pauvre grognard a la goutte

et peut à peine se traîner; aussi, dès que je suis en vue de la cascade, je lui glisse ma petite offrande dans la main et le quitte pour sauter de rocher en rocher, puis m'asseoir sur une saillie, les jambes pendantes au-dessus de l'onde écumeuse. Un petit moulin se perd au milieu des arbres, des naïades jaillissantes et des énormes blocs de pierre qui s'entassent jusqu'au fond de la vallée comme Pélion sur Ossa. Son tic-tac accompagne le murmure des eaux. C'est un tableau charmant. Je me hâte, car le temps me presse, et cours jusqu'au château de Ruscat, racheté par le marquis de Kérouartz, de Guingamp; ce sont de magnifiques ruines : tours lézardées, fenêtres effondrées, couvertes de lierre, lanternes ébréchées, doubles portes à meneaux sculptés, rien n'y manque pour intéresser le touriste. L'enceinte du château est immense et descend presque jusqu'à la grande route, *rout vras*, comme me dit un jeune Breton, que j'interroge et à la réponse duquel je ne comprends que ces seuls mots; mais avec le geste ça a suffi pour me donner la direction et j'ai dégringolé en quelques minutes jusqu'à Saint-Herbot, où ma pauvre bête m'attend patiemment et broute en philosophe une herbe rare et sèche qui ne lui paraît pas meilleure pour croître dans le voisinage d'une si délicieuse chapelle. Saint-Herbot est un bijou d'architecture; il y a un jubé qui vaut presque celui de Saint-Fiacre, en Morbihan, s'il ne l'égale; l'autel est fort beau; à droite et à gauche, sont deux triglyphes, les premiers que j'aie vus en Bretagne; celui de gauche représente au milieu Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle; des deux côtés, les prophètes Daniel, Zacharie, Jérémie, Isaïe, Joël, David; celui de droite ne contient que saint Herbot; sur l'autel, deux charmants petits sujets en pierre sculptée, l'Annonciation et le Couronnement de la Vierge; au milieu du chœur la tombe de saint Herbot avec sa statue couchée. Devant la balustrade, deux tables sont chargées de crins. Je demande à mon vieux soldat, que j'ai retrouvé sous le porche de Saint-Herbot se faisant faire la barbe, au nez des douze apôtres barbus qui décorent ce porche, ce que signifient toutes ces dépouilles. C'est une offrande de queues de vaches et de chevaux faite à la chapelle; on les vend à son profit, à Quimper, à Lorient,

à Brest, et mon brave cicerone ajoute qu'on s'en sert pour mettre sous les doublages des navires et que ça les préserve du boulet. Voilà une nouvelle mode de cuirasse à laquelle je ne m'attendais pas.

Devant la chapelle est un calvaire assez remarquable; je l'examine pendant que Fly boit avec délice l'eau du ruisseau et se régale d'un picotin d'avoine, emporté du Huelgoat, et que je lui octroie généreusement pour lui faire partager mes plaisirs. Nous remontons avec une sage lenteur les pentes descendues si lestement; d'en haut, je jette un dernier coup d'œil sur le vaste bassin qui s'étend entre les montagnes, puis, fouette cocher! et regagnons le canal. J'ai pris bravement la route de Châteauneuf, malgré tout le mal que m'en avait dit, à Carhaix, M. de Cuverville, et ne m'en suis pas repenti, parce que le chemin n'est pas aussi effrayant qu'on me l'avait fait et raccourcit beaucoup. Vers onze heures, nous atteignons le bourg de Landeleau.

L'église, comme toutes celles de Basse-Bretagne, même dans les plus petits trous, a quelque chose d'intéressant à visiter; sur l'autel, on voit une fort belle galerie dorée au-dessus de laquelle saint Télo, monté sur un cerf, a l'air de partir pour la promenade. Dans le cimetière, on a fait avec des débris de tombes une sorte de monument qui porte les écussons des du Châtel, des Hamel. Dans un recoin, on voit la statue brisée du marquis de Mesle. Il y a sur ces familles une ballade bretonne dont le recteur, que je rencontre à la porte de l'église, a essayé de me donner une idée; mais je n'ai rien compris à son langage, qui m'a paru tenir autant du breton que du français. Heureusement, son écriture est plus intelligible, et j'ai pu avoir une copie de la ballade que j'ai, depuis, retrouvée dans le *Voyage de Cambry en Finistère,* auquel je renvoie les lecteurs.

Comme c'est un jour de fête, les paysans passent en grand nombre; je m'amuse de leur ébahissement; ils m'examinent de la tête aux pieds avec une curiosité que je leur rends pour les larges bragow-braz et les triples gilets aux couleurs tranchantes des hommes, les ceintures écarlates et les coiffes brodées des femmes.

La cloche, qui sonne l'*Angelus*, me donne le signal du départ. Si la pauvre Fly avait le privilége de l'âne de Balaam, elle se plaindrait amèrement de marcher par une telle chaleur et sur une route encore si peu faite ; mais je tiens à arriver à Châteauneuf d'assez bonne heure, et je ne sais pas si je me laisserais attendrir par ses jérémiades, en admettant qu'elle pût en faire. De Landeleau au canal, il n'y a du reste qu'une lieue. C'est près de là que se trouvent les ruines du château du Granec, un des repaires de Fontenelle le Ligueur. On débouche à Pontriffen, près du château de Pratulo, qui appartient à la comtesse du Laz, fille de M. de Saisy. Pour tenir une promesse faite à son père, je frappe à sa porte, mais elle est absente, et je suis réduit à examiner du dehors le château et les grands bois qui l'entourent. Me voilà donc encore une fois sur ce chemin de halage, dont ma bête apprécie beaucoup plus la longueur que le mérite ; aussi ne s'y engage-t-elle qu'avec la plus grande répugnance et passe-t-elle sans la moindre émotion devant les écluses de Méros et de Rosily, au pied de pentes boisées, de montagnes d'ardoise, qui forment de beaux points de vue ; mais on se lasse de tout, même des montagnes, des bois et des ardoises, surtout quand ces dernières, réduites en fragments, forment un cailloutis sur lequel on n'avance qu'avec la plus grande peine. Enfin, de coude en coude et de colline en colline, nous finissons par arriver au pied de Châteauneuf-du-Faou, dont l'escalade épuise nos dernières forces. La ville est dans une position charmante ; le regard embrasse un panorama des plus variés et des plus étendus, mais je suis trop fatigué pour en jouir et, après un coup d'œil jeté dans l'église, où une double rangée de saints tout du long de la nef semblent vous dire, du haut de leurs consoles : Imitez notre exemple, je rentre à l'hôtel pour goûter un repos bien gagné.

Rien de plus champêtre, de plus riant, de plus pittoresque que les environs de Châteauneuf. Tous les grands tableaux qui vous frappent sont terminés par la masse immense des Montagnes-Noires. La forêt de Laz les couronne, rehausse l'éclat d'un ciel fort éloigné et fait ressortir les couleurs variées des beaux tapis qui descendent jusqu'aux rives de l'Aulne.

Notre-Dame-des-Portes est une chapelle entourée de vieux arbres, conservés par la piété de nos pères. L'image de la Vierge fut trouvée dans le cœur d'un énorme chêne. Elle était en argent et a été volée par un soldat, au commencement de la Révolution. L'arbre lui-même a été abattu, mais dans la nuit on voit encore errer Notre-Dame-des-Portes en robe blanche, éblouissante de lumière; le frottement de sa robe de soie se fait entendre au loin dans la campagne; cette apparition annonce de beaux jours, d'amples récoltes et des succès à ses fidèles adorateurs. Le nom de la chapelle vient probablement de sa situation près de l'entrée de la forteresse qui défendait autrefois Châteauneuf. On voit encore la trace de ses fondations sur le revers du monticule qui porte l'église.

De Châteauneuf à Châteaulin, la rivière d'Aulne qui forme le canal, se courbe et se recourbe en replis tortueux comme un véritable serpent; c'est fort joli comme aspect, mais fort ennuyeux quand on est pressé d'arriver. Je saute à pieds joints sur Prat-Pourric, Kerguillat, Coat-Roz-Néves et autres lieux, dont les noms bretons écorchent autant mes oreilles que le cailloutis schisteux du chemin fatigue ma pauvre Fly, et ne m'arrête qu'un instant à Pleyben, dont le beau calvaire, dû au ciseau d'Ozanne, et l'église gothique à riches sculptures méritent bien une station. On voyait aussi, dans le cimetière, un charmant reliquaire avec colonnettes et arceaux du goût le plus pur. M. le maire, en homme qui sait profiter de tout, a fait boucher les arcades avec des briques et transformé le petit édifice en école primaire. Je ne lui en fais pas mon compliment.

Enfin, ma pauvre compagne, nous sommes à Châteaulin et tu vas te reposer de ta longue Odyssée; car c'est ici que se terminent et ma mission et le canal proprement dit. De Châteaulin à Brest, un vapeur de l'Etat remorque mes chalands jusqu'au quai où ils doivent déposer leur noire cargaison. — Adieu donc, braves mariniers, dont j'ai un peu contrarié le culte bachique; c'est probablement l'ennui d'être toujours sur l'eau qui vous empêche d'en boire; adieu! et que le souvenir de monsieur l'inspecteur ne vous trouble pas dans vos rêves!

Châteaulin est située dans une gorge et bâtie sur les deux côtés du canal. En arrivant, on aperçoit, sur un rocher des plus pittoresques, la jolie chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. Le chemin de fer passe sur notre tête, et, un peu plus loin, on élève entre deux montagnes un gigantesque viaduc par lequel la voie ferrée s'en ira jusqu'à Brest. En attendant le règne de la locomotive, je monte, à Port-Launay, sur le bateau à vapeur qui fait un service quotidien, et je vais de cette façon terminer mon voyage comme je l'ai commencé. A l'escale de Dinol, nous prenons une jeune mariée, qui est ravie de me voir admirer ses boutons, ses filigranes, son tablier en soie gorge de pigeon, sa coiffe et sa collerette toutes brodées, et surtout sa jolie figure. C'est un fort beau costume sur une charmante personne qui a tout à fait l'air de s'en douter. Hélas! pas plus que la ville, le village n'est exempt de la coquetterie!

La rivière de Châteaulin, qui fait mille capricieux détours au milieu de montagnes boisées, présente, comme l'Erdre, des points de vue très-variés, mais plus sauvages. Les bords sont tout à fait solitaires, et on n'aperçoit que de temps à autre une chaumière isolée ou un clocher dont la pointe surgit tout d'un coup. En passant auprès d'un rocher qui fait saillie, et qu'on nomme le *Saut du loup*, le capitaine du vapeur nous raconte la légende suivante : — Un loup poursuivait un chevreau; le malheureux petit animal, arrivé à la pointe du rocher et sentant la dent du loup derrière lui, saute dans la rivière et, par bonheur, tombe dans une barque qui passait en ce moment; il est sauvé! Messire loup, qui n'avait vu que la résolution du chevreau, acharné après sa proie, saute à son tour, mais, moins heureux, il est emporté par le courant et allait périr, lorsqu'il est aperçu par un troupeau de moutons qui paissait sur l'autre rive. Les moutons sont de bonnes bêtes, tout le monde sait cela; ils ne peuvent voir le triste sort de leur ennemi sans essayer de le secourir, et tous ensemble ils se jettent à la nage. Leur nombre résiste à la force du courant, et bientôt ils reviennent au bord, ramenant le loup à moitié évanoui. Cet acte de vertu fut récompensé : le loup se fit ermite, édifia la contrée par ses austérités, et oncques depuis

n'a mangé que de l'herbe. — Il y a probablement, sous cette légende, l'histoire de quelque haut et puissant seigneur déguisé en loup.

Notre-Dame-de-Rumengol mérite bien une station. Aussi, malgré tout mon désir d'arriver à Brest, je me fais débarquer à l'escale de Landevennec, non loin du singulier rocher qui a la figure d'un moine en prière. On ne peut passer à Landevennec, qui fut jadis le siége d'une abbaye très-célèbre, sans faire une visite à ses ruines. L'église a été démolie et les matériaux transportés en grande partie à Brest; mais il reste encore des choses très-intéressantes : le tombeau du roi Grallon et de saint Guenolé (c'est un caveau à voûte, avec arcatures et peintures à fresque), une statue de l'évêque Pierre de Carhaix, celle d'un Rohan, abbé de Landevennec, un portail assez remarquable, etc. Il y aurait lieu, si j'étais moins pressé, à une étude des plus intéressantes, car l'abbaye était fort riche. Saint Guenolé son fondateur, étant allé à Rossgarvan chercher les restes d'un fils du roi Grallon, tué par accident, le roi, à cette occasion, lui fit don de toutes les terres qui s'étendaient du clocher de Rossgarvan jusqu'à la mer.

Un canot me mène sur l'autre rive, dans la rivière du Faou ; on me montre en passant la propriété de MM. de Pompery, habiles agriculteurs du Finistère, et j'arrive bientôt au bourg du Faou, qui n'a rien de remarquable. Je ne veux pourtant pas le traverser sans visiter l'église, et je suis frappé en entrant, par la vue, aux pieds de saint Antoine, d'une écuelle remplie de pieds de cochons; ce qui m'a paru plein d'à-propos. Du Faou à Rumengol il y a encore une lieue ; mes jambes vont un train express et l'ont bientôt franchie. Je m'introduis comme une bombe chez le bon vieux recteur, *Person Mesangroas,* dont le premier abord est aussi rude que son nom. Je crois bien qu'il me prend pour un voleur, et, en sa qualité de gardien de riches trésors, il se montre pendant quelques minutes encore plus discret que feu le recteur de Glomel. Cependant, quand j'ai pu reprendre haleine et lui conter mon histoire, sa mine finit par s'éclaircir et nous sommes bientôt bons amis. A l'extérieur, la chapelle, quoique bâtie irrégulièrement, est d'une assez

riche architecture. L'inscription suivante donne la date de sa naissance : LAN : MIL : CI : CENT : TRENTE : VI : LE XIII : IOVR : DE MAY : FVST : FVNDÉ : GUENOLE : GO : H : IVISON : FABRIQVE : ALORS. — Voici l'étymologie de Rumengol, d'après la version du pays. Le roi Grallon s'enfuyait avec saint Guenolé lors de la submersion de la ville d'Is, lorsqu'arrivé sur le Ménéhum, il aperçut une lumière rouge, *ru-men*, posée sur une table, *gol*, et qui lui servit de phare dans sa fuite. Il fit vœu de bâtir en cet endroit une chapelle, et ce fut là le motif de la première fondation, bien antérieure à l'édifice actuel. A l'intérieur, la chapelle est richement décorée, quoique avec un goût douteux. En haut, des bannières de toutes sortes, *ex-voto* des marins de Crimée. Contre le mur, un magnifique étendard de la Vierge donné par l'Empereur et l'Impératrice. Dans la sacristie, de nombreux drapeaux qui sont, aux jours de pardon, l'objet d'une pieuse concurrence et d'une enchère très-lucrative, car tandis qu'ailleurs c'est un honneur gratuit et quelquefois peu recherché, ici le droit de porter la bannière est chèrement acheté, et cela se conçoit, puisque, suivant la tradition locale, il confère le privilége d'être exempt de toute maladie pendant l'année. Le buffet d'orgues, en bois sculpté, avec de nombreuses figurines, est très-beau, et les fonts baptismaux, dont la cuve remonte à une haute antiquité, me semblent aussi fort curieux. — Au presbytère, le recteur me montre les couronnes de la Vierge et de l'Enfant-Jésus, toutes constellées de pierreries; puis je reprends en hâte le chemin du Faou, après avoir demandé à la bonne Vierge, *Notre-Dame de remed oll*, ses bénédictions pour ma famille. Un coup d'œil en passant sur le vert oasis de Landevennec; sur les hauteurs du Ménéhum, la côte de Plougastel, renommée pour ses fraises, puis nous voilà en grande rade de Roscanvel; encore quelques tours de roue, et Brest apparaît. C'est ici, ami lecteur, que je dois vous quitter, en souhaitant que ma longue promenade vous ait paru aussi intéressante qu'à moi et ne vous ait pas fatigué davantage.

C. DU CHALARD.

RÉCITS BRETONS.

LE CORSAIRE LE HURLEUR.

IV. *

Nous avons dit, dans le chapitre précédent, qu'un brick de guerre, portant quatorze canons et détaché sans doute de la croisière anglaise qui observait les côtes du Finistère, s'apprêtait à donner la chasse au *Hurleur*, et l'on a vu que Grand-Cadet, *prophète* une fois dans sa vie, et prophète sans le savoir, comme il arrive quelquefois, avait donné l'avis de porter le cap sur l'Ile-aux-Chevaux. Le capitaine Le Braz n'avait eu garde de manquer à ce précieux conseil, sorti de la *boussole* de maître Le Hir, et *le Hurleur*, sous son grand foc et sa misaine, louvoyait, doucement poussé par un vent joli-frais, pour chercher la *passe des Sœurs*, entre les îles de Houat et de Hœdik. On avait tourné la pointe de Kerdonis, à l'est de Belle-Ile, hors de la portée des canons des forts, afin de ne point gêner en ce moment la marche, du reste remarquable, du beau brick anglais, qui, toutes voiles dehors, comme s'il eût été le roi de ces belles ondes, semblait marcher sans crainte à une conquête facile et assurée. En effet, chaque quart d'heure rapprochait sensiblement l'ennemi de sa proie qui ne fuyait qu'avec lenteur, et

* Voir la livraison de janvier. pp. 30-44.

l'on eût pu prévoir l'instant où les boulets anglais devaient couler l'imprudent corsaire.

— Grand ponton d'Angleterre, dit Le Hir en menaçant du poing le navire ennemi, tu crois déjà nous avaler d'une bouchée, hein? mais tu n'as pas encore les dents assez longues, brigand de brigand! Pas vrai, monsieur Cadet, que ..?

— Silence dans la batterie! s'écria Le Beauzig avec importance; silence, nonobstant que vous pouvez causer tout bas, à seule fin de ne pas mettre vos langues par le travers des manœuvres.

— Vrai de vrai! je ne disais rien de rien, maître Le Beauzig; c'était Grand-Cadet...

— Obtempérez subitement ou je vous rogne trois rations.

— J'obtempère *illico,* comme nous disions en neuvième, au collége de Guipava.

Puis baissant la voix; lorsque le quartier-maître eut rejoint le capitaine à l'arrière, l'incorrigible Médard continua:

— Approche, Cadet, mon fils, écoutez, matelots, mes fistons. Vous voyez ce grand *chasse-brume* qui a l'air de vouloir nous affaler? Eh bien! avant de passer le goût du biscuit, je veux faire mon testament...

— Vous allez donc fi .. filer votre nœud? articula péniblement le désolé Cadet.

— Oui, c'est probable, et toi aussi, mon petit, ajouta Le Hir en larmoyant.

— Et moi aussi! hi! hi! dit Grand-Cadet en fondant pour tout de bon.

— Oui, c'est bien triste, mon ami, sans aucun doute, de mourir ainsi, à la fleur de nos âges et de nos croissances; mais c'est comme ça; faut pas te désoler pour si peu, car tu vas te désorienter le *facies* si tu continues à larmoyer comme une pompe sur une voie d'eau... J'ai donc fait, mon testament, et c'est toi, Grand-Cadet, qui seras mon *locataire* universel... Allons, mille gargousses! prends ton mouchoir de batiste et essuie ton *boute-dehors,* sans quoi les Anglais *ils* riront en voyant ta figure...

— Quelle profondeur sous la quille, à l'avant? héla le capitaine.

— Trois brasses, fond de sable, répondit un matelot.

— Surveillez le sondage, Le Hir, continua Le Braz; vous en répondez à tout l'équipage.

— J'y vais, capitaine, dit le marin; mais voilà la brise qui fraîchit vers le couchant; m'est avis que moins de toile...

— Deux ris dans la misaine, commanda le patron.

On approchait alors de la *passe des Sœurs*, fort difficile, à cause des bancs de sable, des écueils à fleur d'eau et de la chaussée sous-marine dite *Basse des Cardinaux*. Un bon pilote de ces côtes pouvait seul guider un navire au milieu de ce dédale de récifs dangereux; mais la mer était belle et la brise assez facile, sauf quelques *risées* qui s'élevaient par intervalles. *Le Hurleur* donc, entouré des plus grandes précautions, guidé par des marins qui lisaient au fond de ces eaux, entra sans crainte dans le canal invisible, et, pour donner à l'Anglais, qui arrivait avec vitesse, le désir irrésistible de le couler, le corsaire n'avança plus que très-lentement. Sur quelle circonstance comptait donc Le Braz pour perdre son ennemi, en s'exposant non-seulement à toucher sur les roches, mais encore à recevoir des boulets dans la carène? Il comptait sur la mer qui montait et dont les courants allaient porter à la côte; il comptait sur le vent du soir qui allait se combiner avec le flot pour affaler l'Anglais trop avancé; il comptait sur l'*étoile de la mer* (*Maris Stella*), sur Notre-Dame de Miséricorde, que les pieux marins de Bretagne n'invoquèrent jamais en vain dans leur danger.

On faisait donc la prière du soir sur le pont du corsaire, quand une lueur subite perça la brume naissante; puis, quelques boulets sifflèrent dans la mâture, mais le plus grand nombre tombèrent dans la mer, à trente brasses du *Hurleur*. Le moment était venu : les voiles de la goëlette furent déployées avec mesure, et, mettant le cap sur la rade de Hœdic, le timonier gouverna prudemment dans la *passe des Sœurs*. Trois ou quatre bordées du brick anglais vinrent, il est vrai, inquiéter un peu la marche du corsaire breton; mais ce fut tout : la brume, le vent, le ressac du flot sur les bancs cachés empêchèrent toute poursuite sérieuse. Bientôt même la scène changea complètement, et aux brillantes bordées de combat que

naguère l'ennemi faisait entendre, sur les eaux sillonnées d'éclairs, succédèrent de lentes et sinistres détonations. C'était le canon de détresse; le navire anglais, poussé sur les récifs, était en perdition et demandait du secours à l'escadre britannique qui devait croiser à une faible distance. Puis la nuit, en s'étendant sur les flots, rendit encore plus terrible la situation du bâtiment; les houles devinrent plus hautes, les rafales plus lourdes, plus fréquentes; le *Hurleur* lui-même dut fuir le voisinage des écueils pour gagner son mouillage dans la petite rade de Hœdic. Ce ne fut pourtant pas sans peine que Le Braz abandonna tout à fait la partie. Était-ce humanité? désir de secourir un ennemi en détresse, ou simples regrets de renoncer à une aussi belle prise? L'un et l'autre peut-être : nos marins bretons étaient remplis de pitié pour les malheureux, mais, avec des sentiments honnêtes et bons, ils conservaient dans le cœur toutes les convoitises de leur dur métier de corsaire.

— Double anspect de malheur! s'écria Le Braz, en essayant de percer les ténèbres, laisser là un si beau bâtiment! Et dire qu'à cette heure peut-être il est couché en travers sur les roches, et qu'il n'y aurait qu'à se baisser pour le prendre!... Qu'en dites-vous, Le Beauzig?

— Je dis, capitaine, ma foi, je dis moi, si ça peut se larguer sans vous offenser le système, pour lors, je dis que c'est un crâne coup de chance.

— Comment, maître Le Beauzig! vous déraisonnez avec vos systèmes : un coup de chance? Dites donc un *guignon* fini!

— Mon capitaine, reprit Le Beauzig, en louvoyant d'un bord sur l'autre pour trouver un moyen d'exprimer sa pensée, mon capitaine, voyez-vous, vous avez raison, ça doit être; mais pour dire la chose en douceur, vous n'avez pas raison dans le fin fond : c'est du *guignon* de manquer une prise aussi ficelée, j'en conviens depuis la cale jusqu'aux huniers; mais c'est une chance pour nous d'avoir mis ce *lascar* d'Anglais en travers sur le goëmon. Voilà!

Le capitaine Le Braz, malgré ce qu'il avait pu dire, en savait là-dessus autant et plus que le quartier-maître; il tourna vivement sur les talons, et manqua, dans l'obscurité, de renverser Grand-Cadet,

qui, le corps penché en avant, écoutait curieusement la conversation de ses chefs.

— Double brigand ! s'écria le patron en reconnaissant le misérable, pourquoi viens-tu mettre ton *boute-hors* de nez dans mon chemin? Puisque tu es si curieux, dis-moi donc qui a raison de nous deux, maître Le Beauzig et moi? ou sinon, tu feras connaissance avec un bout de corde. Allons.

— Mais, capitaine, essaya de répondre le pauvre Cadet, dont par malheur, dans l'ombre, on ne pouvait voir les contorsions, mais, mon capitaine, c'est, c'est...

— Dis donc que c'est lui, souffla le mousse à son oreille.

— C'est lui, capitaine !

— Lui, qui, animal?

— Non, capitaine, ce n'est pas lui ; mais ce n'est pas moi non plus.

Nous ne pourrions garantir que Le Braz ne fût sur le point de se mettre en colère et d'infliger une punition à l'infortuné *patira* du bord, si l'hilarité subite et irrésistible de tous les matelots présents sur le gaillard d'avant n'eût produit une heureuse diversion. Le patron laissa tomber son ressentiment, s'éloigna, en riant peut-être lui-même, et descendit dans sa cabine, après avoir donné l'ordre de mouiller et bon quart.

— Vous êtes du premier quart, Le Hir? dit Plougastel à son matelot préféré.

— Oui, à ton service, mon fiston.

— Et Le Beauzig, et Grand-Cadet aussi : nous allons rudement rire ; pas vrai, matelot?

— On tâchera de se *désembrumer* un peu, mon petit; à bientôt : pare à tout ranger à l'avant.

Une demi-heure après, l'ancre avait filé sa chaîne par les écubiers et mordu le fond de la mer dans la baie de Hœdik. Il y avait encore du roulis à bord ; mais le grain se calmait en portant vers le large. Le salon de Médard Le Hir était tout installé, et, au milieu du balancement harmonieux que les flots imprimaient au navire, le conteur débuta par une chanson en quatre-vingt-dix couplets :

— Dans la marine française,
A savoir qu'on est à l'aise
Pour virer, lofer, gouverner,
N'aime pas à bouliner.
Le gabier d'artimon tribord,
C'est un gas qu'a du lest à bord;
J'vas donc vous larguer ça dans l'chic :
Écoutez bien, gabiers du brick....

Et d'un : il y en a encore quatre-vingt-neuf comme cela, ajoute le chanteur.

— Quatre-vingt-neuf, miséricorde! dit Plougastel. Est-ce que vous allez les dire tous à la file?

— Oui, mon petit, *illico :* on est musicien un peu dans ma famille, je m'en vante.

— Et moi qui comptais entendre l'histoire de votre tonton, reprend le mousse *décapé.*

— Ça viendra, mon chéri : tout vient en ce monde avec un peu de patience. Regardez : le nez de Grand-Cadet est bien venu tout seul; le voyez-vous là, comme un *pif* noir découpé sur le ciel ?....

Rires prolongés ; Le Hir continue :

— A propos, avant de commencer mon histoire, il faut que l'ami Cadet, qui est, m'a-t-on dit à Recouvrance, un fifre carabiné, nous chante le second couplet de ma chanson, car je l'ai oublié, vrai de vrai.

— Chante, Cadet, disent tous les marins, chante, mon mignon : il n'y a pas à dire, tu chanteras.

Puis on le pousse, on le repousse, on le bouscule de tous côtés :

— Il chantera. — Il ne chantera pas. — Il déchantera. — Oui, si, non,.... et des rires interminables mêlés au bruit des flots et de la brise. A la fin, le patient s'échappe en poussant un hurlement sauvage.

— Bravissimo, dit le loustic; bien chanté, Grand-Cadet, tu as un ut magnifique; je t'engage à débuter sur le grand théâtre de Brest; tu culbuteras le premier ténor. Là-dessus commençons : une prise de tabac, Le Beauzig, si c'est un effet de la vôtre ?

— Allez, mais allez donc, Le Hir, et vite, vite; filez donc sans *ralinguer*.

— On y est, garçons, amarrez-vous; car ça *tangue*.

Marche aujourd'hui, marche demain,
A force de marcher, on fait du chemin.

Et après? Voilà que je m'embrouille.

— *La graine de moutarde*, vous savez bien, Médard, quand tout fut paré, le sel et la futaille, auprès du grand mât du *Biscaïen*.

— Connu, matelots, j'y suis, dit le conteur, ça va rouler. Voilà donc que les gabiers du *Biscaïen* se mirent à parer la graine à Cadet.

— Hein?

— Laissez-moi donc tranquille ou je file. Oui, la graine de moutarde ou à Cadet, c'est tout *idem*. Cela fut l'affaire de vingt-cinq à trente-trois minutes, si ça ne dura pas trois quarts d'heure. On dressa une tente pour garantir les dames des coups de soleil, puis des bancs, des chaises et tout un tremblement de fauteuils bourrés à mitraille, et puis la société prit place autour du grand mât. Tape-Sec au milieu, les officiers, gabiers, sommeliers, palfreniers, douaniers et gendarmes en serre-file. C'était magnifique à reluquer. Tape-Sec surtout, qui avait son grand uniforme, avec des boutons aussi gros que la boussole du *Biscaïen*, et puis son tricorne tout neuf, fabriqué à Brest, rue de Siam, par un chapelier défunt depuis cinquante à soixante ans; et puis des épaulettes à graines d'épinards qui auraient fait honte à celles de l'amiral *un tel*; c'est moi, Médard Le Long, qui vous l'affirme; et puis, fallait voir les gabiers ficelés, les officiers dorés sur tranche, les douaniers vert-bouteille et les gendarmes bleuâtres, avec leurs bottes, oui, leurs bottes, chacun deux... c'était incomparable! Tenez, garçons, vous avez vu les *quarts-à-vannes (la Caravane)* à Brest ou à Lorient; vous savez le grand final du *septième* acte, quand un Bédouin superbe vient *leur* dire, en faisant défiler un cent de chameaux, qu'ils seront *tous emballés* par le grand Turc; vous vous en souvenez, Le Beauzig? nous y étions ensemble.

— Parfaitement.

— Eh bien! garçons, c'était encore plus distingué sur le pont du *Biscaïen*. Quand l'équipage eut pris place, ce fut bien une autre affaire, d'un luxe à tout faire trembler : on entendit un coup de sifflet qui avait l'air de venir des entrailles de la mer; une voix de démon y répondit, en faisant : *Oum, boum, roum;* et puis on vit tomber des hunes sur le pont toute une légion de diables rouges, verts, bleus, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, ornés de plumes, de pavillons, de barbes et de crinières étonnantes, même pour des habitants de l'enfer. Ils défilèrent au son d'une musique infernale qui avait l'air d'être *sifflée* en mesure par les requins, car on voyait leurs mufles au-dessus des lames, autour du navire. Alors le grand panneau... *Nisquet* ..

— *Brisquet*...

— Le grand panneau s'ouvrit, et un nouveau tremblement de particuliers en sortit en hurlant. En tête marchait le dieu de la cérémonie, ayant son épouse passée à son bras, monsieur et madame la Ligne en personnes. Le dieu avait une barbe de goëmon, longue d'une brasse, et des cheveux *idem*, qui humectaient le pont comme des arrosoirs; la déesse, déguisée presque en artisane de Recouvrance un jour de noce, avait une robe magnifique en indienne rouge et bleue, fabriquée avec des morceaux de vieux pavillons, un turban jaune à la *chinoise* et un corsage en peau de phoque, à ce que m'a assuré un matelot de l'*Anémone*. Et puis, auprès de ces dieux cossus on voyait d'autres diables et diablesses, bassinés dans le goudron et saupoudrés de plumes, traînant des chaînes et armés de harpons, de crocs et de barres d'anspect; c'était formidable!

— Mille gaffes! quel tremblement de baptême pour un aide-cuisinier! dit le Kéginer ébahi.

— C'est tout véritable, reprit Le Hir; si vous ne voulez pas croire, allez-y voir, ou demandez à Grand-Cadet qui a eu *celui* d'y valser avec la déesse, à preuve qu'elle m'a dit depuis que Cadet était un beau cavalier et un joli garçon *fieffé*. Pas vrai, mon petit Cadédis?

— Une déesse? Connais pas, répondit Grand-Cadet avec un sérieux comique.

— Je me charge de te faire faire sa connaissance quand nous y passerons, sous la Ligne, dans leur royaume, ce qui arrivera un jour ou l'autre. *Nisquet!*

— *Brisquet!* répondirent quelques voix seulement.

— Hein! qu'est-ce que c'est? fit le loustic; on *pionce* ici, je crois, à tribord. Vous ronflez comme un veau marin, Le Beauzig, si bien qu'on ne s'entend plus pour causer sur le gaillard d'avant.

— Faites excuse, matelots, dit le quartier-maître, rudement réveillé de son somme par ses voisins; je ne dormais pas, sensiblement parlant.

— Vous venez de ronfler comme une caronade.

— Possible, garçons; mais nonobstant que je pionçais d'un œil, j'écoutais bien de l'autre, à preuve que...

— Allons, mille gargousses! laissez-nous tranquilles *non obstant*; faut arrimer les *bosses* et les chaînes de l'ancre avant d'aller pêcher notre sac, vu que le quart va finir, c'est positif.

— Pas de chance, dit Plougastel en se levant; ceux-là interrompent toujours la bordée pour rien du tout, et le quart s'en va.

Nos matelots, après avoir remis la garde du navire à leurs camarades, se rendirent dans l'entrepont, et y cherchèrent à tâtons leurs hamacs.

Au point du jour, le capitaine Le Braz appela le quartier-maître dans sa cabine. Le temps était redevenu presque calme, le vent faible au sud-est; la mer, encore moutonneuse, mais franche, semblait permettre de faire bonne route.

— Quel temps, ce matin? dit le capitaine au marin qui entrait; je voudrais aller voir là-bas. Qu'en dites-vous, à votre idée?

— A mon idée, capitaine, sauf la vôtre, répondit Le Beauzig avec son balancement d'épaules habituel, sauf la vôtre, le vent est au *susuest*, variable *susuroît*.

— C'est bon, c'est bon; et le temps, voyons, en finirez-vous, sans vous *envaser*?

— Pour dire qu'il fait un joli temps, mon capitaine, là, ce qui s'appelle *joli de joli*, non, le temps n'est pas vrai-joli; mais pour un temps joli, oui, il est joli pour le quart d'heure.

— Mille pipes! voilà un temps clair et un discours pareil, reprit le capitaine sans s'émouvoir autrement, tant il était fait aux manières de son subordonné.

Il paraît pourtant que ce renseignement assez louche, aidé d'un coup d'œil jeté sur la mer par la lucarne de sa cabine, fut suffisant pour le brave corsaire, car il se leva sans perdre une minute et donna bientôt après l'ordre de l'appareillage.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

(La suite prochainement.)

LES MÉMOIRES DU PÈRE RENÉ RAPIN,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DU P. RENÉ RAPIN, de la Compagnie de Jésus, *Sur l'Eglise et la Société, la Cour, la Ville et le Jansénisme*, publiés pour la première fois sur le manuscrit authentique, par M. Léon Aubineau [1].

I.

Je croyais n'avoir plus rien à apprendre sur le jansénisme, cette célèbre *cabale*, comme on disait même dans le parti [2], qui n'aspirait à rien moins qu'à faire *de l'homme une bête et de Dieu un bourreau* [3], et qui poussa cette prétention jusqu'au fanatisme; mais en lisant tout à l'heure les *Mémoires du P. Rapin*, que M. Léon Aubineau a bien voulu exhumer de la poudre de nos collections de manuscrits, je me suis promptement aperçu que ma science était loin d'être complète.

Le père Rapin avait consacré la plus grande partie de sa vie à écrire une volumineuse histoire du jansénisme, *sans nul espoir de la voir paraître*, disait le père Bouhours, et uniquement *par zèle pour les intérêts de la religion*. Il y avait deux motifs pour que

[1] Paris, 3 volumes in-8°. — Gaume frères et J. Duprey, rue Cassette, 4.

[2] « Tous les esprits de la terre, pour savants qu'ils soient, n'entendent rien à notre *cabale*. » *Lettres à d'Andilly. Mémoires du P. Rapin*, t. III, p. 422.

[3] Mot du curé de Gisors, Robert Denyau, à Duhamel, curé de Saint-Méry. — *Mémoires du P. Rapin*, t. Ier, p. 533.

ménagement, » c'est-à-dire qu'il ne ménageait pour eux ni les égards ni les services.

Bussy-Rabutin ne célébrait pas moins sa modestie qui était tellement prompte à se soumettre aux conseils, que Bussy lui-même en était gêné. Mais si le Père Rapin admettait avec tant de complaisance les conseils littéraires, il saisissait volontiers les occasions d'en donner d'autres au comte qui n'était pas sans en avoir besoin. « Je vous assure, lui répondait celui-ci, qu'il n'y a qu'à vos sermons où je ne m'ennuie pas; c'est qu'avec ce qu'ils sont fort bons et fort à propos ils sont encore fort courts. »

On se laisse facilement entraîner, surtout à la suite de M. Aubineau, dans cette société douce, polie, érudite, où d'ailleurs la délicatesse du goût ne faisait point oublier la délicatesse de la conscience. Bien venu partout et particulièrement chez la marquise de Sablé, l'une des héroïnes de M. Cousin et l'une des adeptes plus ou moins prononcées du jansénisme, le Père Rapin connaissait les hommes non moins que les doctrines, il savait leurs aventures, leurs secrets même quelquefois par la marquise, comme il sut plus tard par les papiers du Vatican, dont il eut la patience de copier jusqu'à dix volumes, la duplicité et les mensonges de leur diplomatie. Rien ne manque donc du côté de l'information et rien du côté des garanties qu'offre le caractère du juge.

Maintenant que nous connaissons le Père Rapin, tâchons de nous rendre compte de la position que s'était faite le jansénisme. Ce n'est pas assurément sans peine qu'on parvient à comprendre l'engouement dont s'éprirent tout à coup les esprits les plus diserts et les femmes les plus galantes pour une doctrine qne le Père Rapin qualifie de sombre et que je qualifierai plus énergiquement d'odieuse et de sauvage. Se complaire à penser que Dieu n'est pas mort pour tous les hommes, qu'il impose des commandements quelquefois impossibles, que la grâce est tout, la correspondance de l'homme rien, qu'en un mot, le salut ou la damnation ne sont que l'effet d'un caprice d'en haut qui se joue de l'humanité, c'est provoquer à la fois au mépris de tous les devoirs et à un découragement qui peut aller jusqu'à la démence. Mais l'étonne-

ment augmente encore lorsqu'on voit les promoteurs de cette doctrine liberticide, Arnauld, Pascal, Nicole, particulièrement en honneur dans l'école libérale. Les jansénistes, de leur côté, n'ont pas manqué aux libéraux ; ils furent des plus vifs à l'attaque en 1789, et ce fut même à eux que l'on dut la *Constitution civile* du clergé, cette grande mesure libérale qui fit peser l'oppression sur toutes les consciences et ramena, au bout de deux ans, l'ère des martyrs.

Cette affinité que je me permets de remarquer entre le libéralisme et le jansénisme, je la retrouve, en remontant un peu, entre le libéralisme et le protestantisme. Les historiens libéraux font tous dater du XVIe siècle le commencement du progrès et de la liberté. A merveille ; mais qu'était-ce donc que la liberté aux yeux de ceux qui émancipèrent alors l'esprit humain, suivant le mot reçu ? L'un des premiers ouvrages de Luther fut le *Serf-arbitre*, dans lequel il nie carrément la liberté humaine. Calvin n'était pas moins précis : « Il n'y a pas de liberté, écrivait-il ; la volonté de l'homme est conduite ou entraînée au mal par la nécessité, *voluntatem dico necessitate in malum vel trahi vel duci.*[1] » Voilà, à coup sûr, la pensée bien émancipée !

Corneille Jansen et, après lui, Saint-Cyran, Arnauld, etc., ne disaient guère autre chose. Leur grâce efficace, agissant par elle-même et sans concours humain, touchait de bien près à la nécessité, et du moment qu'on n'admettait qu'elle, du moment qu'on disait avec Arnauld que saint Pierre n'avait failli que parce que la grâce lui avait manqué, on établissait clairement la nécessité reine de l'univers.

Ainsi nous devenions des machines plus ou moins bien organisées, des brutes plus ou moins intelligentes ; le progrès assurément était sensible.

Nous venons de surprendre le protestantisme et le jansénisme en flagrant délit de communauté d'idées, et cependant la conduite de l'un fut très-différente de celle de l'autre. Le protestantisme fut

[1] *Inst.*, l. II, c. III, N° 4.

tin de Barcos, s'obstina, malgré les avis répétés des médecins, à laisser mourir sans secours spirituel, par cette belle raison que l'on meurt comme on a vécu. Pareille chose était arrivée à Victor Pallu, très-honnête médecin de Tours, qu'on laissa mourir *comme une bête* à Port-Royal. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on prétendait agir ainsi pour honorer Dieu!

Mais que l'usage des sacrements soit interdit à ces âpres dévots par l'autorité régulière, comme châtiment de leur obstination, oh! alors tout change. Ces religieuses quintessenciées qui, hier encore, suppliaient Dieu de rester *inaccessible* et *incommunicable*, ne peuvent plus endurer une telle privation, et ne craignent pas de violer la clôture en introduisant de nuit, par des échelles, tantôt Sainte-Marthe, tantôt le docteur Arnauld, qui leur apportent des hosties consacrées. L'odieux, dans cette histoire, se mêle partout au ridicule.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La fin au prochain numéro.)

GALERIE DES POÈTES BRETONS.

LA PRINCESSE DE SALM-DYCK.

M. Marie-Alexandre de Théis occupait, depuis quelques années, la place de maître des eaux et forêts de la ville et du comté de Nantes, lorsqu'il devint père, le 7 novembre 1767, d'une charmante enfant qui fut appelée Constance. M. de Théis appartenait à une ancienne famille de Picardie. Sa santé, et surtout son amour pour l'étude, lui firent promptement quitter l'emploi qu'il remplissait en Bretagne pour se retirer dans son pays natal. Il se fixa à la campagne, afin de mieux se livrer à l'éducation de ses enfants, auxquels il inculqua de bonne heure ses goûts littéraires. M. de Théis est un poète connu. Il est l'auteur d'un volume de contes et de nouvelles en vers, ayant pour titre : *Le Singe de la Fontaine.* — *Le Tripot comique ou la Comédie bourgeoise* et *Frédéric et Clitie* sont également de lui.

Mlle Constance ne tarda pas à manifester une aptitude très-prononcée pour les lettres et s'occupa particulièrement de poésie. Parmi ses premières productions, nous retrouvons, dans l'*Almanach des Grâces* de 1788, les jolis couplets de *Bouton de Rose* qui, plus tard, furent mis en musique par Pradher.

Bouton de rose,
Tu seras plus heureux que moi;

Car je te destine à ma Rose,
Et ma Rose est ainsi que toi
Bouton de rose, etc.

Cette romance semble bien un peu légère sous la plume d'une jeune fille ; mais, si l'on se reporte aux mœurs du temps, on n'y trouvera rien d'extraordinaire.

Mlle de Théis épousa, en 1789, M. Jean-Baptiste Pipelet de Leury, membre de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, qui avait deux frères faisant partie, tous les deux, de la même académie, pendant que leur père, personnage riche et influent, remplissait à cette époque les fonctions de secrétaire du roi. Constance de Théis et son mari étaient, en outre, membres du Lycée des Arts.

Malgré ces titres et la similitude de goûts qui avait contribué à les unir, M. et Mme Pipelet ne furent pas heureux longtemps, ainsi que nous pourrons en juger tout à l'heure. Ils se fixèrent à Paris, où la réputation de la jeune Muse l'avait devancée. C'est alors qu'elle fit *Sapho,* fameuse tragédie lyrique qui obtint, en 1794, un si brillant succès. Cette pièce en trois actes et en vers, dont Martini avait fait la musique, fut représentée plus de cent fois au théâtre de la rue de Louvois.

Bientôt après, parut son *Epître aux femmes,* pour les engager à se livrer à l'étude. Cette épître est, à mon avis, le chef-d'œuvre de l'auteur. Lue par la jolie Bretonne dans plusieurs Lycées, elle fut accueillie avec enthousiasme. Nous regrettons que sa longueur ne nous permette pas de la donner en entier. En voici seulement quelques passages :

. ..... « Arrêtez, femmes, vous êtes mères!
» A tout autre plaisir rendez-vous étrangères;
» De l'étude et des arts la douce volupté,
» Deviendrait un larcin à la maternité. »
O nature, ô devoir, que c'est mal vous connaître!
L'ingrat! est-il aveugle, ou bien feint-il de l'être?
Feint-il de ne pas voir qu'en ces premiers instans
Où le ciel à nos vœux accorde des enfans,
Tout entières aux soins que leur âge réclame,

Tout ce qui n'est pas eux ne peut rien sur notre âme?
Feint-il de ne pas voir que de nouveaux besoins
Nous imposent bientôt de plus glorieux soins,
Et que, pour diriger une enfance timide,
Il faut être à la fois son modèle et son guide?
Oublîront-ils toujours, ces vains déclamateurs,
Qu'en éclairant nos yeux nous éclairons les leurs?
Eh! quel maître jamais vaut une mère instruite!
Sera-ce un pédagogue enflé de son mérite,
Un mercenaire avide, un triste précepteur?
Ils auront ses talens, mais auront-ils son cœur?
Disons tout. En criant, *Femmes, vous êtes mères!*
Cruels! vous oubliez que les hommes sont pères;
Que les charges, les soins sont partagés entre eux;
Que le fils qui vous naît appartient à tous deux;
Et qu'après les momens de sa première enfance,
Vous devez plus que nous soigner son existence?
Ah! s'il était possible (et le fût-il jamais?)
Qu'une mère un instant suspendît ses bienfaits,
Un cri de son enfant dans son âme attendrie
Réveillerait bientôt la nature assoupie.
Mais l'homme, tourmenté par tant de passions,
Accablé sous le poids de ses dissensions,
Malgré lui, malgré nous, à chaque instant oublie
Qu'il doit plus que son cœur à qui lui doit la vie,
Et que d'un vain sermon les stériles éclats
Des devoirs paternels ne l'acquitteront pas.
Insensés! vous voulez une femme ignorante;
Eh bien! soit; confondez l'épouse et la servante :
Voyez-la, mesurant ses leçons sur ses goûts,
Elever ses enfants pour elle, et non pour vous;
Voyez-les, dans un monde à les juger habile,
De leur mère porter la tache indélébile;
Au sage, à l'étranger, à vos meilleurs amis,
Rougissez de montrer votre femme et vos fils;
Dans les épanchements d'un cœur sensible et tendre,
Que personne chez vous ne puisse vous comprendre;
Traînez ailleurs vos jours et votre obscurité;
On ne vous plaindra pas, vous l'aurez mérité.

. . . . . .

Ne croyez pas pourtant, épouses, mères, filles,
Que je veuille jeter le trouble en vos familles,
D'une ardeur de révolte embraser vos esprits,

Et renverser des lois que moi-même je suis.
Il est des nœuds sacrés et d'honorables chaînes;
Il est de doux plaisirs et de plus douces peines;
Et cet échange heureux des soins de deux époux
Fait leur bien mutuel et le charme de tous.
C'est l'ordre qui m'irrite et non pas la prière;
C'est l'ordre que repousse une âme haute et fière;
Mais céder à la voix d'un généreux ami,
C'est s'obliger soi-même et jouir plus que lui.

Une foule d'autres pièces du même genre, ainsi que des poésies fugitives de toute sorte, furent insérées dans les recueils du temps. Nous nous contenterons de citer *Les cinq actes de la vie* :

Le drame de la vie, hélas! est peu de chose;
Au drame de la scène on peut le comparer :
Jusques au dénoûment jamais on n'y repose;
Bien ou mal, pauvre ou riche, on doit y figurer.

Au premier acte on naît; avec peine on s'avance
A travers mille écueils vers un but ignoré.
Au second, on s'éclaire, on pressent l'existence;
A de vagues désirs on est déjà livré.

Au troisième, emporté par une aveugle ivresse,
Par le monde, l'amour, les renaissants plaisirs,
On ose, on brave tout, on s'égare sans cesse,
On s'apprête souvent d'éternels repentirs.

Au quatrième, las de vaines jouissances,
Le cœur d'autres besoins, d'autres feux se remplit;
L'orgueil, l'ambition, leurs transports, leurs souffrances,
Viennent tout remplacer... cependant on vieillit.

Au cinquième arrivé, le corps, l'esprit s'affaisse;
Chaque jour, chaque instant, voit briser un lien;
On pense, on parle encor... mais la toile se baisse;
Le spectacle finit, et l'homme n'est plus rien.

Décidément les femmes auteurs, à aucune époque, n'ont été faites pour rendre leurs maris heureux. La preuve, c'est qu'en 1799 nous voyons un divorce séparer M. et Mme Pipelet.

Cet exemple n'empêcha pas, quatre ans plus tard, M. le comte,

depuis prince, de Salm-Dyck, d'épouser la muse. L'histoire ne rapporte pas s'il fut plus heureux que son prédécesseur.

Son amour pour son nouvel époux n'arrêta pas un seul instant les élucubrations poétiques de la princesse, puisque nous voyons paraître, sans interruption, *Epîtres* et *Discours*. Parmi ces derniers, *le Bonheur que procure l'étude* est un des meilleurs. Ce sujet, proposé par l'Académie, reçut une mention honorable. Enfin, elle publia encore son *Epître aux Souverains absolus* (1808), un roman, sous forme de lettres, avec ce titre : *Vingt-quatre heures d'une femme sensible* et *Mes soixante ans en 1833*.

Toutes ces pièces, comme du reste toutes les poésies de Mme de Salm, brillent moins par le sentiment que par l'élévation et la noblesse des idées. M.-J. Chénier l'appelait la *Muse de la Raison* et d'autres la nommaient le *Boileau des femmes*.

Mme de Salm a mis elle-même en musique plusieurs pièces de vers de sa composition.

Un volume de poésies fut imprimé en 1811 et réimprimé en 1817. Une deuxième édition de ses *Pensées*, ouvrage fort remarquable, auquel elle travailla toute sa vie, parut en 1846 avec une préface de M. de Pongerville. Elle se proposait de publier sa correspondance et des mémoires sur sa vie, lorsque la mort vint l'en empêcher.

Constance de Théis avait un frère, le baron de Théis (Alexandre-Etienne-Guillaume), également né à Nantes en 1765 et mort en 1842. Il a été préfet de la Corrèze en 1830 et plus tard de la Haute-Vienne. Lui aussi s'est occupé de littérature. Il a laissé *le Voyage de Polyclète ou Lettres romaines*, faible pastiche du *Voyage d'Anacharsis*, *la Politique des nations ou Revue d'histoire universelle*, et enfin des *Conseils aux jeunes gens qui sortent des écoles*. Mais toutes ces œuvres, assez médiocres, ne brillent pas non plus par le sentiment et moins encore par l'imagination.

ADOLPHE ORAIN.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

M. L'ABBÉ ROBIN.

Le dimanche, veille de Noël dernier, restera douloureusement marqué dans les souvenirs des habitants de Guingamp. Ce jour-là, qui fût entré sur le soir dans l'église paroissiale, eût vu les vieilles nefs de Charles de Blois et de la duchesse Anne remplies d'une foule de tout âge et de toute condition, pieusement suspendue aux lèvres d'un prêtre agenouillé pendant de longues heures devant l'autel du Saint-Sacrement : puis, tout à coup, sur un signe venu du dehors, la voix s'arrêter, et chacun, après une dernière et silencieuse prière, regagner tristement le foyer domestique. Le pasteur de la cité avait rendu son âme à Dieu, après une carrière de 70 ans, 47 ans de sacerdoce modèle et 20 ans de ministère dans une des cures les plus importantes du diocèse de Saint-Brieuc.

Né au milieu de la tourmente révolutionnaire, dans cette commune de Saint-Donan, dont les braves paysans osèrent, peut-être seuls en France, réclamer par un vote régulier leur Dieu et leur roi, quand tout pliait sous le despotisme de la Convention, il conserva, parmi les plus chers souvenirs de ses premières années, un invariable dévouement à tous les droits. Eloigné des luttes armées par sa vocation mûrie aux enseignements d'un confesseur de la foi, il eut pourtant l'honneur d'être blessé en faisant le courrier entre les chefs royalistes des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

Doué d'un zèle ardent, d'une aménité à la saint François-de-Sales, d'une charité prodigue, il sut traverser les écueils si nombreux de la carrière du prêtre dans les temps de discordes civiles, toujours ferme dans la vérité, qu'il défendit plus d'une fois avec la puissante force de la modération, se faisant de ses adversaires souvent des amis, toujours de bienveillants appréciateurs.

Mais une chose surtout l'a rendu cher à son dernier troupeau. Il aimait d'un amour filial Notre-Dame-de-Bon-Secours, le Fourvières, la Notre-Dame-de-la-Garde des Guingampais. Si le vent du prétendu progrès moderne a délié le triple câble que l'antique confrérie, fondée près de son autel, avait choisi pour emblème, et si on ne lit plus sur sa bannière la patriotique devise : *Funiculus triplex difficile rumpitur (un triple cordon ne rompt pas aisément)* indiquant le but de l'œuvre, l'union des trois Ordres (Clergé, Noblesse et Bourgeoisie) bases de la Constitution bretonne[1], ses débris séparés gardent toujours le culte du sanctuaire vénéré des ancêtres. La restauration de l'église de Guingamp, il y a vingt ans déclarée impossible, maintenant assurée, démontre, une fois de plus, ce que peut un pauvre prêtre sans argent, sans connaissances spéciales, avec son cœur et sa foi. A son appel, les ressources surgissent, les bonnes volontés et les talents, stérilisés par l'isolement, se groupent et font des merveilles. Chacun apporte sa pierre ; pierre de science, de labeur ou d'argent[2], et l'œuvre se poursuit et s'accomplira bientôt.

S'il n'a pu assister à son achèvement, il a eu du moins la consolation de voir placer sur la tête de la Vierge miraculeuse une des rares couronnes que Rome décerne seulement aux images insignes de la chrétienté. Cette magnifique solennité de 1857 a été la grande joie de sa vie et le meilleur adoucissement de ses longues souffrances. Il n'était pas chevalier de la Légion-d'Honneur ; mais il avait reçu de ses supérieurs des marques de haute estime bien autrement flatteuses pour un cœur sacerdotal, que toutes les distinctions mondaines. Déjà chanoine honoraire et vicaire-général, la seule récompense qu'il ait désirée lui a été accordée après sa mort. Sur la demande unanime des conseils de la ville, interprètes du vœu général, le pouvoir central a permis qu'il reposât à côté de l'autel embelli par ses soins. Deux jours après sa mort, un immense concours de tous les rangs et de toutes les opinions, à la suite du premier pasteur du diocèse, accouru tout exprès pour présider la cérémonie, conduisait à sa dernière demeure les restes du conseiller dévoué, de l'ami de tous les jours. Avant de donner l'absoute,

[1] Cette association remontait au temps des ducs de Bretagne et des comtes de Penthièvre, dont plusieurs tinrent à honneur d'en faire partie.

[2] Tout le monde connaît l'excellent livre de M. Ropartz, *Guingamp et le Pèlerinage de Notre-Dame-de-Bon-Secours.*

on a entendu avec bonheur Mgr David glorifier le prêtre selon le cœur de Dieu, comme il le faut dans nos jours d'ébranlement moral, au-dessus de la politique et des intérêts qui divisent, infatigable au combat de la Justice et invariablement attaché à la barque de Pierre, dont le phare lumineux, comme au déclin de l'Empire, peut seul, à travers la confusion des idées modernes, guider l'humanité vers le port du salut.

C'est par de telles manifestations, élevées et calmes, où la mort apparaît transfigurée par les espérances éternelles et la foi jaillissant des entrailles du peuple, que l'Eglise catholique répond aux défis des libres penseurs. Ils auront beau montrer le spectacle vide des convois solidaires, réduits, pour tout rite, aux formalités légales de l'enfouissement des bêtes, les entourer du cortége de toutes les passions des bas-fonds de la société, convier des voix retentissantes à glorifier les morts au seul point de vue de leur utilité dans le monde ravalé aux proportions d'une simple association pour l'exploitation des jouissances de la vie présente, sans rien au-delà; la conscience du genre humain répudiera toujours ces doctrines contre nature, et son cœur restera fidèle au cercueil abrité par la croix du bon curé et de la modeste sœur de charité.

C. DE KERANFLEC'H-KERNEZNE.

CHEFS-D'ŒUVRE D'ÉLOQUENCE PROFANE, recueil de discours français, par M. l'abbé A. Ollivier, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Nantes.

Les règles de l'art ne viennent qu'après les œuvres. « L'éloquence, dit Cicéron, n'est pas née de l'art, mais bien l'art de l'éloquence. » Homère, Hésiode, Eschyle n'eurent pas de poétique pour guider leurs pas et mesurer leur génie; de grands orateurs remuèrent la multitude avant qu'Aristote eût tracé, dans sa *Rhétorique*, les principes de l'art oratoire. C'est donc le seul génie de l'homme, qui, sans autre méthode, sans autre guide que le spectacle de la nature, les sentiments du cœur et les inspirations de la pensée, produisit les premières grandes œuvres qui font encore l'admiration de l'humanité tout entière et atteignirent une hauteur que nul n'a jamais surpassée. Ces productions, brûlantes du feu sacré, remplies d'un enthousiasme sincère et des élans de

la plus vive imagination, sont devenues des modèles où de grands observateurs critiques ont puisé les règles à suivre pour approcher du génie et atteindre le but élevé que l'art doit se proposer. Mais par cela même que les principes sont dérivés des chefs-d'œuvre, il ressort nécessairement que, pour quiconque veut s'initier à l'art de l'éloquence et en surprendre les secrets, il est indispensable d'étudier avec attention les travaux de l'esprit humain.

M. l'abbé Ollivier, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Nantes, a parfaitement compris cette pensée, en formant un recueil de discours français, véritables modèles d'éloquence académique, du barreau et de la tribune, et il a su, parmi tant d'œuvres que lui présentait le talent français, faire un choix judicieux et éclairé. Ce recueil renferme des sujets variés et suffisamment complets pour qu'on puisse apprécier et comprendre la beauté et la savante distribution de l'œuvre entière. Il nous suffira, pour en donner une idée, de citer quelques-uns des principaux discours reproduits dans cet ouvrage : — Discours sur le style, de Buffon ; sur l'esprit philosophique, de Guénard ; Discours de réception de Mgr Dupanloup à l'Académie française ; Plaidoyer de Lally-Tollendal contre Duval-d'Eprémesnil ; Discours de Mirabeau sur le droit de paix et de guerre ; de Maury sur la constitution civile du clergé ; de Vergniaud pour l'appel au peuple, dans le procès de Louis XVI ; de M. Arago en faveur des Sciences ; de M. de Lamartine en faveur des Lettres ; de M. Berryer sur la Question d'Orient ; de M. de Montalembert sur la liberté de l'Église, sur la Question romaine, sur les conditions du retour de Pie IX à Rome ; Discours de M. de Falloux sur la situation du pays en 1849, etc.

Ce recueil présente un véritable tableau de l'éloquence française avec ses manifestations diverses. En outre, il a l'avantage de contenir deux petits vocabulaires donnant la signification précise des termes de droit et de tribune employés dans les discours cités, et des notes explicatives, biographiques, historiques, puisées dans les meilleurs auteurs, ou rédigées par M. l'abbé Ollivier, mais toutes éclaircissant les passages difficiles, complétant et expliquant les allusions faites aux événements de l'histoire, ne laissant ignorer aucune des circonstances nécessaires pour la parfaite intelligence du discours, enfin empruntant des jugements littéraires fort remarquables à nos critiques les plus distingués et les plus recommandables.

Après avoir lu les discours réunis par M. l'abbé Ollivier, et étudié le travail littéraire qui s'y rapporte, on n'acquiert pas seulement une idée très-nette de la marche de l'éloquence profane en France, mais encore on sent en soi une admiration profonde pour l'art qui trouve ses plus pathétiques accents dans les plus nobles sentiments, et on pense, avec Quintilien, que « la lecture des chefs-d'œuvre élève l'âme, agrandit la pensée, échauffe l'imagination. »

L'ÉGLISE, ŒUVRE DE L'HOMME-DIEU, par M. l'abbé Besson, supérieur du collége Saint-François-Xavier, à Besançon. 1 vol. grand in-18, Paris, Bray, rue Cassette, 20.

L'an dernier, dans une revue, j'eus occasion de rende compte d'un intéressant ouvrage de M. l'abbé Besson, intitulé : *l'Homme-Dieu*. Je ne fus point avare d'éloges qui n'étaient que de la stricte justice. Car ce volume, signé d'un nom inconnu, révélait un mâle talent, un esprit de forte trempe, et promettait à la vérité un nouveau et intrépide défenseur. M. l'abbé Besson n'a point trompé ces espérances, comme le prouve le beau livre qu'il vient de publier sous le titre de : *l'Eglise, œuvre de l'Homme-Dieu*.

Dans cet ouvrage, qui se compose, comme le premier, d'une suite de conférences prêchées devant S. E. Mgr le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, l'éminent auteur nous montre l'Eglise dans ses différentes phases douloureuses et glorieuses, dans ses luttes, ses souffrances, ses triomphes! Ces discours, au nombre de seize, s'enchaînent avec une admirable logique et forment un ensemble aussi harmonieux que remarquable. L'auteur, en maint endroit, s'y montre non pas seulement savant théologien, grave moraliste, penseur profond, mais aussi vigoureux écrivain et parfois écrivain hors ligne. Sa phrase a du nombre, de l'ampleur, de la force. Je copie presque au hasard un passage, comme spécimen, ce qui est la meilleure manière de faire connaître et apprécier une œuvre de mérite. J'emprunte cette page magnifique à la dernière conférence, *les Triomphes de l'Eglise*.

« Ecoutez les pas de ces hordes barbares qui inondent l'empire sous tant de noms et sous tant de formes. Leur marche sur la terre est comme la trace de la colère céleste. Venus de tous les vents du

ciel, les uns sur des chars grossiers, les autres sur des coursiers rapides, avec les caractères les plus opposés, les mœurs les plus diverses, les langues les plus variées, ils ont tous un instinct commun, l'instinct de la destruction. Genseric s'embarque. « Maître, à quels peuples veux-tu porter la guerre? — A ceux contre lesquels Dieu est irrité. » Alaric est arrêté par un ermite : « Laisse-moi, répond-il, quelqu'un plus fort que moi me presse de saccager Rome. » On lui représente qu'il faudra combattre une multitude réduite au désespoir : « L'herbe serrée se fauche mieux. » Attila se vante de ne rien craindre sinon que le ciel s'écroule sur sa tête; Attila dit de lui-même : « L'étoile tombe, la terre tremble, je suis le fléau de Dieu. » O sainte Eglise, où êtes-vous? On ne voit plus que carnage, incendie, destruction, ruines fumantes, décombres amoncelées. Mais, quoi! la force qui a tout détruit a épargné l'Eglise. Elle se lève au milieu de ces nations qui campent sur des cadavres entassés, elle vient avec sa croix, son baptême, ses absolutions qui régénèrent, ses onctions qui affermissent, le pain et le vin de ses sacrifices qui ravissent au ciel, et lavant dans ses eaux mystérieuses le sang dont les barbares étaient couverts, elle commence le miraculeux enfantement du monde chrétien. Penchée sur ce jeune monde, comme autrefois Elisée sur l'enfant de la veuve de Sarepta, elle allume dans le cœur farouche les nobles passions, elle excite dans l'esprit grossier la flamme de l'intelligence, elle anime l'humanité d'un souffle puissant et la fait penser, parler, agir, non plus selon la nature, mais selon la grâce et l'Evangile. Gloire à l'Eglise! elle est ressuscitée d'entre les ruines et les morts, et elle ressuscite le monde avec elle : *O mort, où est ta victoire? ô mort, où est ton aiguillon?* »

On ne m'accusera pas, certes, d'un excès de bienveillance quand je dirai qu'il y a là le souffle de la véritable éloquence, « cette éloquence qui est l'âme même, » comme s'exprimait le Père Lacordaire avec la magie de son langage.

BATHILD BOUNIOL.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Mme de la Gournerie. — Le colonel de Courson de la Villeneuve. — Joseph Even, sergent des zouaves pontificaux. — M. Jules de Francheville. — M. Julien Daniélo. — Le choléra en Bretagne. — Un mot héroïque et un geste familier du vice-amiral Grivel.

L'usage qui consiste à garder le souvenir des morts est pieux et touchant en soi; mais il devient bon et vraiment utile, lorsqu'il met en relief et consacre des exemples de vertus simples et fortes, offrant des enseignements pour toutes les heures et toutes les phases de la vie. Il faut alors que ces exemples soient produits au grand jour, que la modestie se taise un instant, et que tous soient admis à contempler, après la mort, ce qu'il a été donné à trop peu d'admirer pendant la vie. Telles sont les réflexions que nous ont inspirées l'existence et la fin de Mme de la Gournerie, et le concours si nombreux, si sympathique, qui se pressait naguère à son convoi.

Mme de la Gournerie était la fille aînée de ce Talhouët, dont le buste orne l'une des faces du monument funèbre, élevé, dans la Chartreuse d'Auray, aux victimes de la Révolution; c'est dire que, dès l'adolescence, ses yeux apprirent à pleurer sur la tombe d'un père fusillé; mais le courage se révéla sur l'heure en cette âme, et un courage en dehors des voies ordinaires. Ce que Mlle de Sombreuil fit pour son père, et ce qu'elle-même eût fait pour le sien, si c'eût été possible, Mlle de Talhouët l'accomplit en faveur de son frère. Elle apprend à Auray, où elle se trouve avec sa mère, que ce frère, un enfant, est menacé d'être tué à Vannes. Elle n'hésite pas; elle court en cette ville; elle arrive chez le représentant du peuple, et là, elle pleure, elle prie, et sa douleur est si éloquente, que l'âme du proconsul s'étonne, se trouble, s'émeut, et qu'il consent à un sursis pour tous les émigrés qui avaient moins de seize ans lorsqu'ils quittèrent la France; ils peuvent retourner provisoirement dans leurs familles. Mais, ici, le dévouement de Mlle de Talhouët avait compté sans le dévouement filial de son frère: il ne veut pas profiter de ce sursis, qu'il sait illusoire et en qui il prévoit un piége; il préfère sacrifier sa vie et ne pas compromettre la sûreté de sa mère et de ses sœurs! On le presse; il résiste. Cependant le sursis expire; la condamnation, faite en bloc, est ratifiée à Paris; Mlle de Talhouët lutte encore; mais le temps manque; les bourreaux sont pressés; le fils

est étendu près du père, et la sœur emporte en son cœur un deuil de plus.

En parlant des vertus de Mme de la Gournerie, j'ai avancé qu'elles furent simples, et j'en trouve ici la preuve. En notre temps de vantardise et de dévouement facile, qui donc l'entendit, je ne dirai pas raconter avec quelque complaisance ces traits héroïques, mais même en parler ou y faire allusion?

J'ai ajouté que la force fut un des caractères de ses vertus; et c'est encore là un des enseignements qu'elle a donnés à notre époque, où manquent tant cette énergie pour le bien et cette application chrétienne au devoir. Jamais elle ne se laissa abattre ni défaillir : — jeune fille, elle soigne sa mère, que le malheur a brisée; elle élève ses sœurs; elle se plonge dans les détails arides de l'administration d'une fortune délabrée; elle en sauve les débris, elle les fait fructifier. Dieu la pose alors sur un autre théâtre : elle épouse un homme digne d'elle, et elle se trouve de prime abord égale à elle-même en ces nouveaux devoirs. M. de la Gournerie meurt bientôt; sa veuve, jeune encore, se revêt de voiles qu'elle ne quittera plus; mais, sous cette livrée funèbre, quel mélange de douceur et de force, de gravité et de grâce! Elle est dans la retraite et elle n'y est pas, car son œil maternel a embrassé le présent et l'avenir; elle élève ses enfants dans le silence, mais elle veut, un jour, pouvoir encore les guider en ce monde pour lequel ils sont faits. Elle avait quatre fils et une fille. On sait ce qu'elle a fait de ses fils : c'est là tout l'éloge de cette mère. Les arts, la littérature, les sciences, les armes, ils ont tout embrassé, ils ont tout parcouru, et, dans ces carrières différentes, ils ont montré ce que peut produire, pour Dieu et la patrie, la vieille aristocratie française s'inspirant du cri de ses pères : « Vive le Christ, qui est le roi des Francs! » Les petits-fils seront et sont déjà dignes de leur aïeule. Et, quant aux femmes en cette maison, soit qu'elles fussent filles par le sang ou qu'elles le soient devenues par de nobles alliances, elles se sont toutes modelées sur ces exemples, et les reproduisent sous nos yeux.

Mme de la Gournerie a donc été doublement la mère de ses enfants : mère pour la vie et les soins matériels; mère pour les pures lumières dont elle a illuminé leur intelligence. Aussi est-ce avec raison que l'aîné de ses fils, en lui dédiant son beau livre sur *Rome chrétienne*, a pu la comparer à cette cité mère des peuples d'où se sont écoulées tant de règles utiles au gouvernement temporel et spirituel du monde.

Telle fut Mme de la Gournerie, pendant sa longue vie. Femme, « le cœur de son mari a mis sa confiance en elle et s'est réjoui; » mère, « elle a travaillé avec des mains sages et ingénieuses; » veuve, « elle a ceint ses reins de force et elle a affermi son bras; » chef de famille,

nous d'ajouter qu'il a trouvé partout des âmes vaillantes pour lui disputer sa proie. Mgr de Quimper, Mgr de Saint-Brieuc se sont hâtés à sa rencontre. Clergé, autorités, simples citoyens, nul n'a failli à son devoir, et, comme naguère Mme de Chabannes à Toulon, des femmes ont rivalisé de dévouement avec les Sœurs de Charité. Qui ne connaît le courage intelligent déployé par Mme de Bremond d'Ars, à Quimperlé, par Mme de Kergariou, à Bringolo?

Écoutez, à ce propos, ce qu'un journal de Paris, l'*Événement*, a pris plaisir à raconter :

« Le *Moniteur* a publié ces jours-ci une lettre qui a passé presque inaperçue pour le public, et qui méritait cependant d'être remarquée. Elle est simplement héroïque, cette lettre, et tout aussi chevaleresque qu'héroïque. Elle vient d'être écrite par le vice-amiral baron Grivel, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance d'ouverture du Sénat, *parce que le choléra est à Brest*, qu'il habite.

Un compatriote du baron Grivel, un Brestois me donne quelques notes intéressantes sur cette physionomie martiale et vénérable de marin.

D'une haute stature, large des épaules, droit comme un grand mât, le nez majestueux, la lèvre inférieure audacieusement développée, les cheveux blancs, lisses et plats, collés sur le crâne, un air de force et de bonhomie, de dureté et d'indulgence à la fois, tel est le vice-amiral baron Grivel. Toute la ville de Brest le connaît et l'aime; pouvait-il abandonner sa ville natale et fuir devant le fléau, lui qui n'a jamais fui devant aucun ennemi? Évidemment non! Je me trompe, une fois Grivel a fui, et voici comment les vieux marsouins du gaillard d'avant content l'aventure.

Grivel n'était alors qu'enseigne de vaisseau; il avait vingt-cinq ans à peine. Chargé d'une mission importante, il fut capturé et gardé à vue, comme prisonnier à bord d'un vaisseau ennemi, — anglais ou espagnol, je ne sais trop lequel des deux, mais peu importe.

Trompant la surveillance de ses gardiens, Grivel, aidé de quelques marins français, prisonniers comme lui, met à la mer la chaloupe même du bord, et avec ses hommes, à force de rames, s'éloigne du navire où l'alerte est aussitôt donnée et d'où les boulets poursuivent les fuyards. Le jour baissait, les artilleurs pointaient probablement, mal; Grivel et ses hommes ne furent pas atteints.

On ajoute qu'au premier boulet de canon qui vint éventrer la mer, auprès de la chaloupe, Grivel se dressa debout sur son banc, bien en vue, comme une cible, et témoigna son mépris aux canonniers ennemis par un geste familier que tous les gamins connaissent. Une fusillade partie du navire vint fouetter la mer comme une grêle, sans atteindre l'audacieux enseigne qui se rassit à son banc et reprit sa rame avec ses matelots. C'est la seule occasion de sa vie où Grivel ait fui. Vous conviendrez que fuir de cette façon, ce n'est pas avoir peur.

Le baron Grivel a plus de quatre-vingts ans aujourd'hui. »

Prions Dieu, cher lecteur, et tous les bons saints et saintes de Bretagne qu'ils nous délivrent promptement et à jamais de ce choléra de malheur. Vous l'avez vu, pour semer le deuil parmi nous, la Mort n'a pas besoin d'un tel auxiliaire.

LOUIS DE KERJEAN.

LES MÉMOIRES DU PÈRE RENÉ RAPIN,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

II.*

Que penser maintenant de toutes ces pénitences bizarres, pour ne pas dire plus, qu'on faisait remonter à la primitive Église? « Le propre frère d'une jeune femme de vingt-deux ans, mariée à un jeune homme de vingt-huit, écrivait le prieur des Augustins de Châtillon-sur-Indre, a donné pour pénitence à sa sœur de passer la rivière en chemise, pendant l'hiver, par plusieurs fois [1]. »

A peine peut-on croire de tels excès, et, ce qui est vrai cependant, c'est qu'ils n'étaient pas isolés et que les diocèses gouvernés par des prélats de la cabale, Sens surtout, Alais, Beauvais et jusqu'à un certain point Angers, gémissaient sous le poids d'une tyrannie qui remplaçait la piété par la terreur, dans la direction des consciences, et alla même parfois, à Sens du moins et à Alais, jusqu'à prétendre s'immiscer dans les confidences des tribunaux sacrés. A Paris et près de Paris, les austérités de la secte étaient surtout un objet de curiosité et un sujet de conversation, tandis qu'au loin, dans tous les lieux où la secte dominait, c'était le renversement même, par voie d'autorité et sous prétexte de pénitence, de toutes

* Voir la livraison de Février, pp. 145-152.

1 *Mémoires du P. Rapin*, t. Ier, p. 534.

les habitudes chrétiennes! Le P. Rapin a de charmantes pages sur les *trois braves*, La Petitière, Pontis et La Rivière, qui vivaient en pénitence à Port-Royal, après avoir fait *du bruit par leur valeur*. La Petitière s'était fait cordonnier, « il ne vivait que d'herbes avec un peu de pain et d'eau, ne voyant personne et dans une séparation du monde fort affreuse. » Un jour, conduisant l'âne du monastère au moulin, il est dévalisé par trois soldats qui s'emparent du blé et de la monture. De retour au couvent, on lui fit des reproches de revenir ainsi les mains vides : « Est-ce qu'il est permis de se défendre dans notre morale? » s'écrie-t-il.— Pourquoi non? lui répondent les solitaires. Aussitôt le vieux routier s'arme d'un bâton et, quelques instants après, les trois soldats étaient amenés par lui au pied du Saint-Sacrement pour y faire amende honorable, puis La Petitière les sermonne paternellement et, comme fiche de consolation, leur remet à chacun une aumône.

Pontis était surtout un très-intéressant et très-spirituel causeur, et comme il parlait mal du cardinal de Richelieu, dont l'humeur, comme on le sait, avait été fort peu janséniste, on n'imposa jamais de pénitence à sa langue, « car, ajoute malicieusement le P. Rapin, avec la profession qu'on faisait à Port-Royal de bien aimer Dieu, on ne pardonnait point au prochain. » Quant à La Rivière, *aimant l'agitation* et ne pouvant souffrir une vie tranquille, il s'était fait garde-chasse et, dans l'exercice de cet emploi, sa pénitence était de s'exposer à la pluie et au mauvais temps, tout le jour, « sans en rien perdre et sans jamais se sécher ni se chauffer, même en hiver. »

Dans cette suite de portraits, auxquels nous pourrions joindre ceux d'Antoine Le Maistre, de Sacy, d'Henri Arnauld, évêque d'Angers, on prend sur le fait l'esprit de douce justice du P. Rapin. Nulle aigreur contre ces hommes, des plus importants cependant du parti, nulle plaisanterie même sur leurs travers. Le P. Rapin ne fait aucune difficulté d'admirer chez Antoine Le Maître l'austérité, la pauvreté et les autres vertus, « qu'il pratiquait dans la seule vue de faire son salut sans se mêler d'intrigues [1]. » Même bienveillance pour Sacy, « esprit doux, paisible,

[1] T. III, p. 25.

éloigné de toutes sortes de contestations », et que le bon Père voudrait bien trouver innocent, tout au moins, *au fond*, des supercheries jansénistes qui firent condamner la traduction du Nouveau-Testament imprimée à Mons. Quant à l'évêque d'Angers, il n'est de la cabale que par *raisons de famille*. C'est d'ailleurs « un homme d'esprit réglé, irréprochable en ses mœurs, et vivant en moliniste avec les Jésuites de la Flèche, tant il les traitait bien, tout janséniste qu'il était [1]. » Il est tel jésuite des plus éminents, le cardinal Pallavicini, puisqu'il faut le nommer, dont la conduite n'est pas toujours jugée avec autant de faveur. Je ne saurais même toujours admettre le reproche d'*écartées*, c'est-à-dire d'excentriques, que le P. Rapin prodigue sans ménagement aux opinions du cardinal; mais cette sévérité même à l'égard des siens, et la disposition si rare à reconnaître, tantôt les maladresses, tantôt même quelquefois les torts de la congrégation dont on fait partie, sont des gages irrécusables non-seulement d'une haute impartialité, mais du bon droit qui seul peut donner cette justice et ce calme.

Les couleurs que le P. Rapin donne aux choses et aux hommes peuvent donc généralement être admises avec confiance, et ces couleurs sont loin d'être ternes. Il faut lire surtout les pages sur le docteur Arnauld, sur l'archevêque de Sens, Pardaillan de Gondrin, sur l'évêque d'Alais, sur les religieuses de Port-Royal, sur la duchesse de Longueville, etc. La médisance y est quelquefois toute crue, si l'on peut taxer de médisance le masque arraché à un zèle de sectaire où à de fausses vertus. Quelle vie que celle de l'archevêque de Sens, de ce premier en date des évêques jansénistes! Batailleur, galant, hautain et plat tour à tour, mais despote surtout et avec audace, envahissant l'église des Jésuites de Sens à main armée et ordonnant de saisir les fidèles jusque dans les confessionnaux; bon convive d'ailleurs et ayant toujours une petite provision de poivre blanc dans le réduit à charnière de sa croix pastorale.

Pavillon, évêque d'Alais, était tout un autre homme. Mortifié, austère, *ne voulant aller à la vertu que par le chemin le plus rude* et ne s'apercevant pas que le plus rude pour le sens humain c'est

[1] T. Ier, p. 340.

bien moins celui des rigueurs qu'on choisit que celui des rigueurs qu'on accepte, bien moins un farouche entêtement qu'une simple et docile obéissance. Cet homme si longtemps admiré pour l'austérité de sa vie, cet ami et ce conseiller de l'abbé de Rancé, finit par braver le pape, et qui pis est, par mentir au pape, sans prendre garde qu'il n'y avait pas même de fierté dans sa révolte; car, s'il était rebelle envers la tiare, il demeurait ridiculement soumis aux cornettes de Port-Royal.

Le docteur Arnauld offre, à son tour, un autre type. Physiquement, « sa physionomie, dit le P. Rapin, ne passait pas le prêtre de village ou, tout au plus, le vicaire. Outre qu'il bredouillait, ajoute-t-il, on avait peine à l'entendre parce qu'il n'avait plus de dents; » mais au moral c'était l'assurance et, on pouvait dire, l'effronterie même. *La bile et le salpêtre* dominaient dans son tempérament et y produisaient toute autre chose que la candeur et la franchise. Nul d'ailleurs ne savait mieux que lui cacher *sous des airs de simplicité d'enfant tout ce qu'un vieux docteur peut avoir de ruse et de finesse... d'un procédé faux presque en toutes choses* et convaincu que *des faussetés hardies devenaient plus croyables dans le public que des vérités timides* [1].

On voit que le crayon du P. Rapin ne manque ni de netteté ni de trait. Ailleurs c'est le docteur Sainte-Beuve qui signe sept fois le formulaire contre le jansénisme, tout en restant janséniste confit avec *un esprit d'insinuation* qu'aidaient une *éloquence naturelle* et *un petit air dévot* propre à *s'attirer respect et autorité.* On croit voir le personnage. Si maintenant on veut savoir les *petits embarras* que rencontraient les dévotes dans l'escalier de Sainte-Beuve, et les *quiproquos de galanterie et de dévotion* qui y avaient parfois lieu entre ses pénitentes et les galants de ses sœurs, il sera bon de recourir au livre. Après tout, le curé ayant été obligé de s'en mêler, le fait, sans doute, n'était un mystère pour personne [2].

Je l'indique d'ailleurs, afin de bien caractériser la manière du P. Rapin. Ses *Mémoires* sont fort sérieux et fort importants comme histoire, ainsi que nous le verrons de plus en plus; mais ils ne

[1] T. III, pp. 1, 2, 433.
[2] T. Ier, p. 357.

reculent pas devant la chronique. Tant pis pour les jansénistes, qui avaient si bien usé et abusé du genre envers leurs adversaires.

Qui ne se souvient des *Provinciales*, de cette série de libelles dont Voltaire a dit: « Il ne s'agissait pas d'avoir raison; il s'agissait de divertir le public.» Le P. Rapin nous apprend que la marquise de Sablé les reprochant, un jour, à Pascal, et lui disant : « Que seroit-ce si ce dont vous accusez les jésuites étoit faux, comme on le dit depuis que le P. Nouët a commencé à détromper le monde ? » — Pascal lui répondit que *c'étoit à ceux qui lui fournissoient les mémoires à y prendre garde et non pas à lui qui ne faisoit que les arranger* [1]. Devant un pareil mot qu'il est impossible de révoquer en doute, lorsqu'on sait les relations qui existaient entre la marquise et le P. Rapin, on ne peut que gémir profondément sur l'abîme dans lequel s'était jeté le grand et beau génie de Pascal, en se faisant la plume servile du parti le plus astucieux. Pascal ne tarda pas, au reste, à voir de près, dans la question du *Formulaire*, de quelle manière on comprenait la franchise dans ce parti. Sa douleur fut même telle, raconte sa nièce, le jour où la résolution fut prise par Arnauld, Nicole et les autres, de chercher un refuge dans le biais et l'équivoque, qu'il perdit la parole et s'évanouit. Si nous en croyons, d'un autre côté, le P. Rapin, Pascal aurait fini par avoir d'*étranges remords de conscience* des *Provinciales*. « Il s'en expliqua, ajoute-t-il, à un des amis de la marquise du Vigean de qui je l'appris; il l'avoua à la marquise de Sablé comme elle me le dit elle-même; il en ouvrit son cœur à une demoiselle, son amie, nommée de Periquès, et, en mourant, il s'en déclara au curé de Saint-Étienne-du-Mont, religieux de Sainte-Geneviève, nommé Pierre Beurrier [1]. »

Nous venons de nommer la marquise de Sablé. Cette femme d'esprit a aujourd'hui, grâce à M. Cousin, une célébrité pour le moins égale à celle que lui fit, au XVIIe siècle, son salon de la rue des Petits-Champs. Mme de Sablé n'était pas d'abord pour Port-Royal. Son confesseur, le P. de Sesmaisons [3], la disputa longtemps au

[1] T. II, p. 395.
[2] T II, p. 457.
[3] Pierre de Sesmaisons, que M. Lainé a eu le tort d'oublier dans la généalogie

parti. Mais la vanité, le désir de plaire à tout le monde, et beaucoup d'habileté sous une simplicité apparente la firent entrer dans la cabale plus que ne voudrait le croire le P. Rapin, qui compta toujours parmi ses plus fidèles amis. Pour lui, malgré ses faiblesses, la marquise était *une des femmes les plus accomplies et les plus extraordinaires du siècle;*[1] ce qui n'empêchait pas d'ailleurs le malin jésuite de noter en passant ses goûts et ses travers. Il n'oublie pas surtout sa table, *la plus délicate du royaume,* puis il ajoute finement : « Ce n'étoit point parce qu'elle étoit une prédestinée qu'elle se traitoit bien... Elle aimoit ses amis, la compagnie et la vie par-dessus toutes choses ; elle satisfaisoit à tout cela en se traitant bien, et *la politesse de son esprit alloit jusqu'aux viandes* qu'on luy servoit. » Cette *politesse* de la table la mettait tout naturellement en relation avec les *importants* de Port-Royal chez qui l'*esprit de bonne chère* commençait à régner, soit qu'ils se regardassent comme des élus, dit malicieusement le bon Père, « soit qu'on les obligeât à se conserver, par une meilleure nourriture, comme les colonnes de la nouvelle Église. »

Malgré ces sympathies et ces liens, madame de Sablé n'était pas néanmoins une janséniste des plus convaincues et elle se permit un jour, à l'occasion des religieuses de Port-Royal, toutes prêtes à mourir, même sans sacrements, plutôt que d'obéir à leur évêque, ce mot qui fit fortune : *Que cela est beau, si cela est beau, mais je ne sais si cela est beau.* Il y a toute une physionomie dans cette phrase.

Madame de Longueville, l'autre passion de M. Cousin, avait un caractère d'une autre trempe. Non-seulement pour elle, *cela était*

de cette ancienne famille, était né à Nantes, en 1588. Il prit parti, un des premiers, contre le jansénisme, par les conseils qu'il donna à la marquise de Sablé et plus encore, par quelques extraits du traité d'un P. chartreux sur la fréquentation des sacrements qu'il lui communiqua. Ce fut pour répondre à ce traité qu'Arnauld composa son livre de la *Fréquente communion.* Le P. de Sesmaisons n'est pas le seul des religieux, parmi nos compatriotes nantais, qui parut alors plus ou moins ostensiblement dans la lice. Nous citerons encore Bonaventure Hérédie, né à Oudon, en 1606 et décédé à Nantes, le 2 avril 1667, religieux carme, sous le nom de Bonaventure de Sainte-Anne. Il publia sur la question des priviléges des réguliers, à l'occasion de la guerre que leur fit Henri Arnauld, évêque d'Angers, un livre qui fut censuré par la Sorbonne, mais honoré d'une bulle du pape Alexandre VII contre cette censure. (Voir *Mémoires du P. Rapin,* t. Ier, p. 341.)

[1] T. Ier, p. 405.

beau, mais cela était superbe. Si l'on réunissait tous les traits du P. Rapin sur cette noble convertie, la grande *cajoleuse* et la *grande enchanteresse* du nouvel Évangile, on pourrait former un petit volume. Je prends au hasard quelques coups de pinceau : « Toute la terre a su qu'il n'y avoit rien de si singulier que l'esprit de la duchesse... Étant jeune, sa délicatesse étoit de ne trouver rien de beau parmi les beautés que l'on vantoit le plus à la cour, et, quand elle cessa d'être jeune, sa délicatesse, qui se trouva du côté de l'esprit, étoit de ne rien trouver à son gré dans les beaux ouvrages. Il n'y avoit point, à son avis, de raison au monde quand elle s'avisa d'en avoir, point de qualité quand elle s'en piqua, point de dévotion quand elle commença à être dévote, se faisant une délicatesse de spiritualité qu'elle n'entendoit pas elle-même.... Toutes ces différentes qualités lui ayant fait un caractère inquiet et volage, elle prenoit aisément les impressions qu'on vouloit lui donner, pensant être toute à Dieu lorsqu'elle étoit encore toute à elle-même [1]. »

Et son amie, Mlle de Vertus : « Elle étoit fausse presque en tout, mais par complaisance plutôt que par malice ; car elle ne cherchoit qu'à plaire, étant toujours de l'opinion de ceux à qui elle parloit.... Cet esprit de complaisance fut un des premiers fonds de l'esprit de galanterie, qui la rendit, avant qu'elle fût dévote, plus célèbre qu'il ne luy convenoit ; car étant flatteuse autant qu'elle l'étoit, elle étoit agréable d'une manière qu'on ne lui résistoit point quand elle vouloit plaire, non plus qu'elle ne résistoit point quand elle avait plu [2]. »

Ainsi firent, *avant d'être dévotes*, à peu près toutes les grandes dames qui prirent Port-Royal sous leur protection. La chose était si connue qu'Antoinette de Gondy, religieuse du Calvaire, ayant entendu dire que la duchesse de Lesdiguières, sa sœur, dont les mœurs avaient toujours été très-réglées, donnait dans le jansénisme, refusait de le croire, par cette bonne raison qu'elle n'avait *point fait de noviciat* [3].

[1] T. III, p. 233.
[2] T. III, p. 234.
[3] T. III, p. 262. Racine, qui connaissait bien les jansénistes, était le premier à leur dire : « Qu'une femme fût dans le désordre, qu'un homme fût dans la

Je m'oublie dans les anecdotes, sans prendre garde que les *Mémoires du P. Rapin* ont une importance plus élevée que celle d'une chronique. Il est grand temps de signaler les points historiques sur lesquels ils projettent un jour plus éclatant et quelquefois tout nouveau. Je ne saurais trop recommander, sous ce rapport, le livre VII et le livre VIII qui contiennent l'analyse des conférences dans lesquelles les cinq fameuses propositions furent examinées à Rome, et le détail des intrigues par lesquelles on s'efforça d'empêcher leur condamnation. Le P. Rapin fit le voyage de Rome sous le pontificat de Clément IX; il vit tous les documents et il recueillit tous les souvenirs. Son autorité est donc entière et elle nous fait, pour ainsi dire, toucher au doigt, pendant cent cinquante pages, toute la prudence, la fermeté, la haute raison et la bonté du Souverain-Pontife. Il s'agit cependant d'Innocent X, d'un pape que les historiens nous représentent dominé par sa belle-sœur, et ayant beaucoup plus les habitudes et les connaissances d'un légiste vieilli dans les affaires que d'un théologien et d'un souverain. Lui-même convenait volontiers de son peu de suffisance en théologie, et les jansénistes triomphaient de cet aveu comme si c'était Jean-Baptiste Pamfili qui devait les juger et non le vicaire de celui qui a dit : *Tu confirmeras tes frères.* Eh bien! il faut voir, par le récit minutieux du P. Rapin, avec quelle persévérance infatigable ce vieillard de quatre-vingts ans suivit toutes les conférences, pesa tous les points, se prêta à écouter toutes les explications, mais sans se laisser jamais arrêter ni entraver par les finesses habituelles du parti. Sa belle-sœur, cette belle-sœur si puissante, se ligue plus ou moins avec les jansénistes; elle prie le pape de ne pas *altérer sa santé par tant d'application* à l'affaire, à prendre au moins les choses *avec plus de modération.* Ce qu'elle lui dit ne sert qu'à *l'animer encore* davantage [1]. « Il consulta, dit le P. Rapin, toutes les lumières de la terre, comme s'il n'avoit rien à espérer des lumières du ciel, et, après s'être éclairci des choses dont il

débauche, s'ils se disoient de vos amis, vous espériez toujours de leur salut. S'ils vous étoient peu favorables, quelque vertueux qu'ils fussent, vous appréhendiez toujours le jugement de Dieu sur eux. » (*Lettre à l'auteur des hérésies imaginaires.*)

[1] T. II, p. 74.

avoit à décider, par toutes les voies que pouvoit lui fournir la prudence humaine, il s'adressa à Dieu, comme s'il n'avoit rien à attendre des hommes. »

On sait ce qui suivit. Racine, qui connaissait bien Port-Royal, nous l'a dit dans un jour de franchise : « Que l'on regarde ce que vous avez fait depuis dix ans, vos disquisitions, vos dissertations, vos réflexions, vos considérations; on n'y trouvera aucune chose sinon que les propositions ne sont pas dans Jansénius. Hé! messieurs, demeurez-en là, ne le dites plus. Aussi bien, à vous parler franchement, nous sommes résolus d'en croire plutôt le pape et le clergé de France que vous[1]. »

C'est une triste histoire que celle du *biais*, c'est-à-dire du mensonge, qui fut adopté par tout un parti et soutenu avec une ténacité dont il n'existe peut-être pas d'exemple. Le bon et pieux Bourdaloue aurait cru être *homicide de ses frères*, s'il eût prêché que Dieu imposait des devoirs impossibles, et tout un couvent, toute une coterie de lettrés et de grandes dames aimaient mieux se parjurer que de renoncer à une pensée aussi douce. Les petites filles de Port-Royal étaient stylées à la même école. Quelqu'un ayant demandé à l'une d'elles si Jésus-Christ était mort pour tous les hommes, l'enfant répondit avec un petit air plein de fierté : « Mais alors quelle obligation lui aurais-je? » Telle était l'éducation assez peu modeste que donnaient les saintes mères Agnès et Angélique.

Mais à Rome on ne biaise pas comme à Port-Royal. Alexandre VII marche fermement dans la voie d'Urbain VIII et d'Innocent X; tous les subterfuges viennent expirer aux pieds de la chaire de Pierre, et, si Clément IX admet à résipiscence les évêques récalcitrants, c'est qu'il leur fait l'honneur de croire à leurs signatures et à leurs paroles. Il put être trompé, comme Pie VII en 1802; mais, pas plus que Pie VII, il ne faiblit jamais. Le P. Rapin consacre un livre entier au récit de l'affaire si connue sous le nom de *Paix de Clément IX*. Il paraît croire, un instant, à quelque corruption exercée sur les ministres du pape. Cette explication est peu nécessaire quand on suit attentivement la trame si habilement ourdie de

[1] *Lettre de M. Racine à l'auteur de* l'Hérésie imaginaire et *des* Visionnaires.

une des belles figures de cette époque : calme et digne au milieu des difficultés et quelquefois des périls, il sut, malgré son zèle pour la Sainte-Union, se donner tout à tous. Son épiscopat fut un des plus tourmentés ; il n'y a pas jusqu'à certains de ses chanoines, avec lesquels il n'ait eu à lutter [1]. Cependant, justice lui fut toujours rendue, comme le prouve le rôle qu'il joua à l'assemblée générale du clergé, à Saint-Germain-en-Laye (1579), au concile d'Angers (1583), aux États-Généraux (1588), et l'estime constante qu'eut pour lui Philippe Emmanuel de Lorraine, dont il devint un des fidèles conseillers.

Ainsi privée de son évêque, notre ville eut sans doute beaucoup à souffrir, au point de vue religieux. Nous venons de le dire, les églises étaient interdites momentanément à l'exercice du culte et par suite fermées aux habitants qui se virent contraints de tenir ailleurs leurs assemblées. C'est donc « au logis » de leur syndic que nous les rencontrons, le 22 janvier 1592, conférant et délibérant « sur le faict » de monsieur de Crapado.

« Estant en la dicte assemblée, fust avisé, tant par les dicts bourgeois que par le procureur du roy [2] (lequel assista en icelle), de faire articuler des plaintes tant des dicts bourgeois que des pauvres laboureurs des paroisses circonvoisines du dict Saint-Brieu, pour présenter au dict sieur de Crapado, afin de remédier aux maux susdicts [3]. » Encore, « pour avoir faict dresser les dicts articles et escrire par trois fois qu'ils furent délivrés, savoir : l'ung au dict sieur de Crapado, l'autre au dict procureur du roy et l'autre pour retenir par les dicts bourgeois, en cousta au dict Compadre ung livre, dix soulz [4]. »

Inutile d'ajouter que toutes ces protestations et « plaintes tant des dicts bourgeois que des pauvres laboureurs des paroisses circonvoisines du dict Sainct-Brieu » restèrent sans effet, car, le 20 février, force fut « au général des habitants » de s'assembler une nouvelle fois pour « délibérer sur les insollences que faisoient les sol-

[1] *Anciens Évêchés de Bretagne.*
[2] C'était un sieur de Lanigut.
[3] Comptes de Compadre.
[4] *Id.*

dats du capitaine de ceste ville, aux environs du dict S.-Brieu [1]. » Et cependant, Dieu sait combien les pauvres habitants payaient de leurs bourses ! Un jour, le 25 janvier, c'était trois cent quarante-deux livres de poudre, « à deux escus et demy la livre, » « envoiées à Moncontour, suivant le commandement de mon dict seigneur le prince [2]; » le lendemain, c'était la garnison, « establye au dict Saint-Brieu, » et ses fredaines qu'il fallait solder.

Sur ces entrefaites, « le 12e jour d'avril, le sieur de Bastenay arriva en ceste ville [3]. » C'est assez dire que le « vin de Gascogne » joua son rôle ordinaire dans l'arrivée du nouveau venu. Sur l'ordre des bourgeois, en effet, « luy en fust présenté, en son logis, quattre pots », toujours à « douze soulz le pot. » On eut même la courtoisie d'y joindre « ung pot d'ypocras qui cousta quarante soulz [4]; » sans doute parce qu'on augurait bien de l'arrivée de M. de Bastenay, en ces critiques circonstances. Pas du tout; les nouvelles qu'il apportait n'étaient rien moins que rassurantes, puisque, dès le cinq avril, nous trouvons Compadre payant « xxxj livres à Pierre Marquet et aultres maczons, tant pour eux que pour leurs servans, et avoir fourny la pierre et ardille, pour deux murailles pour bouscher la rue d'Aguado, sçavoir : l'ung au coign du jardin de la Porte-Aaron et l'autre sur l'Ingoguet, entre le jardin du dict Compadre et celluy de Lorent Bagot [5]. »

Il était temps, du reste, de préparer ses moyens de défense. Le jour ne pouvait tarder à venir où Mercœur et ses lieutenants allaient tenter une grande entreprise sur Saint-Brieuc et surtout sur sa forteresse de Cesson, objet de convoitise pour les deux partis.

Craignant, et avec raison, de perdre cette position avantageuse, Dombes renforçait, toutes les fois qu'il lui était possible, les garnisons qu'il entretenait dans cette partie de la Bretagne. Nous avons

1 Comptes de Compadre.

2 *Id.*

3 *Id.* Marc-Antoine de Rochefort, sieur de Bastenay, était capitaine de chevau-légers et favori du prince de Dombes, dont il partageait l'ardeur pour les plaisirs; aussi, les auteurs contemporains nous le montrent-ils à Rennes avec ce dernier, « faisant l'amour et des courses de bague. »

4 Comptes de Compadre.

5 *Id.*

venu exprès du Guémadeuc, avec sa compaignie de gens de guerre. pour le secours de la dicte ville de S. Brieu [1], » fut certes le bien reçu. Non-seulement on lui fit boire « huict potz, vin de Gascougne, » mais on ajouta « quelques pains et viandes, ung pot d'ypocras et des confitures [2]; » toutes choses auxquelles le capitaine ne dut pas être insensible, surtout après une marche forcée.

Cependant Quensal et sa compagnie ne semblaient pas encore assez forts, ni assez nombreux aux Royaux pour être opposés à La Vaugine, et l'on fit venir de Guingamp quelques troupes avec le capitaine La Roche-Bagot. Un engagement ne tarda pas à avoir lieu; on en vint aux mains « devant la Ville-Bougault. » L'affaire fut sanglante, suivant Compadre, qui « paia IX soulz à ung appellé La Coste, pour avoir porté trois coëttes du logix du docteur théologal à l'évesché, pour coucher quelques soldats venus de Guingamp, en la compaignie du capitaine La Roche-Bagot, lesquels furent bleczez [3] » dans cette rencontre.

Le manoir épiscopal, depuis le départ de Nicolas Langelier, s'était transformé en caserne et en hôpital de lansquenets. Les huguenots avaient eu bien soin de s'en rendre maîtres, sans doute sous l'inspiration de quelque ministre de la religion prétendue réformée, peu scrupuleux à l'endroit des biens du clergé fidèle. Cependant l'évêque n'avait rien tant à cœur que de voir son palais en de moins

[1] Comptes de Compadre. — Le château de Guémadeuc, en Pléneuf, d'où venaient ces renforts de troupes royales, devait tomber bientôt, après un siége de quelques heures, sous les coups de deux canons et de 600 Ligueurs, conduits par le marquis de Chaussin, en 1592 (et non en 1590, comme le dit Ruffelet). D'après Jérome d'Aradon, gouverneur d'Hennebont, ce marquis de Chaussin était frère de Mercœur : « Le samedy, XXXe iour dudict mois de juin (1590), le marquis de Chaussin, *frère* de mon seigneur de Mercœur, dit-il, courut la bague (à Vannes) et plusieurs gentilshommes, en présence de mon dit seigneur de Mercœur, entre lesquels mon frère d'Aradon et moi emportasmes la bague, et estions trente cinq courreurs. » Cité par dom Taillandier.

[2] Comptes de Compadre.

[3] Comptes de Compadre. — La tradition populaire accorde une grande importance au manoir de la Ville-Bougault, dont il ne reste plus que le colombier, et veut qu'un de nos rois, traversant Saint-Brieuc jadis, frappé de la magnificence de ce domaine, se soit retourné vers les seigneurs et les courtisans qui l'accompagnaient et leur ait adressé ces royales paroles : « A qui qu'est l'biau châtel-là? » Et les gens du pays de se rengorger dans leurs collerettes et de répondre : « Est y pas à mon sieur de la Ville-Bougault, donc!... »

profanes mains; aussi voyons-nous un beau jour arriver à Saint-Brieuc « Edmond Beaulieu, secrétaire du dict seigneur de S. Brieu, pour solliciter que quelques uns des bourgeois de la dicte ville eussent prins la dicte ferme du dict évesché, lequel estoit saisy en la main du roy [1]. » Et, à la date du 10 juillet (1592), « pour complaire à mon seigneur du dict S. Brieu et pour le grand bien de la dicte ville, dit Compadre, il estoit expédient que quelques particuliers d'icelle eussent prins la ferme de son évesché, laquelle avoit esté tenue l'an précédent par le capitaine Chasteau, lequel la voulloit encore retenir pour l'an suivant. » Ce dernier paragraphe ne surprendra personne : en 1592, comme de nos jours, c'est à qui s'emparera du meilleur morceau en pays conquis. La suite des comptes du syndic ne nous dit pas si l'on prit en considération la prière du seigneur évêque.

Le moment était proche, du reste, où le capitaine Chasteau allait s'effacer devant l'un des plus fameux capitaines de Henry de Bourbon, devant Rieux, marquis de Sourdéac, lieutenant-général en Basse-Bretagne pour le service de Sa Majesté. Sourdéac, en effet, ne pouvait tarder à venir à Saint-Brieuc observer par lui-même le mouvement des troupes de Mercœur, qui approchaient à petites journées de cette place. « Le dix-huict juillet, sur certain avertissement que reçeurent les bourgeois du dict S. Brieu, come il y avoit certaines troupes de gens de guerre tant de cheval que de pied, par compaignies du seigneur de Sourdéac, lesquelles restant aux environs de Chastelaudren disoient voulloir venir loger, en ceste iournée, en ceste ville de S. Brieu, fust avisé d'envoier exprès Turquays, messagier dudit S. Brieu, porter ung lettre à Guyngamp au dict seigneur de Sourdéac et au commandeur de Quarantouer, de la part des dicts bourgeois et du capitaine Chasteau, affin de le supplier que les dictes troupes n'eussent logé en ceste ville [2]. » En dépit de cette *gracieuse* supplique, dès le lendemain, « le dict seigneur de Sourdéac arriva en ladite ville de

[1] Comptes de Compadre.

[2] Comptes de Compadre. — Quarantouer ou Carentoir, dans l'évêché de Vannes, commanderie de l'ordre du Temple.

S. Brieu. Par l'avis des dicts bourgeois luy fust présenté, à son logix, six potz vin de Gascougne [1]. »

M. de Sourdéac n'abusa cependant pas d'une si aimable hospitalité et partit bientôt. Mais un motif plus sérieux que le précédent devait incessamment le ramener à Saint-Brieuc. « Le dernier iour de juillet du dit an mil cinq-cens quatre-vingt douze, le sieur de S. Laurent, mareschal de camp de l'armée de mon seigneur le duc de Mercœur, arriva au dict S. Brieu avecq ses trouppes [2]. » Saint-Laurent revenait de Malestroit, qu'il avait en vain assiégé, et comptait se laver de cet échec par la prise de Cesson. Les débuts de sa nouvelle campagne furent engageants; la garnison de Saint-Brieuc n'étant pas de force à s'opposer à son établissement dans la ville, il y commanda en vainqueur [3]. Mais c'était moins la ville de Saint-Brieuc que la tour de Cesson qui attirait le lieutenant de Mercœur dans le pays; Saint-Laurent se disposa donc à mettre le siége devant cette forteresse.

Le détail de cette opération militaire ne manque pas d'intérêt. Arrivé « le dernier iour de juillet, » Saint-Laurent ne perd pas un temps que Sourdéac n'eût pas manqué d'utiliser. Sur son ordre, le syndic Compadre dut envoyer des messagers, « le second iour d'aoust, porter des billets aux curés de la Méaugon, Plerneuf, Trémuson, Plérin, Trégueux et Langueux pour faire venir des pionniers, pour aller à la Tour de Cesson et des chevaux pour y traisner le canon [4]. » Cette tactique de Saint-Laurent était prudente; ses troupes étaient à peine remises des fatigues d'une longue route; il était bon de les ménager et de leur faire reprendre haleine, en prévision de l'arrivée subite de l'ennemi. Malheureusement, ces « pionniers, » venus des communes voisines, allaient

[1] Comptes de Compadre.

[2] *Id.* — Jean d'Avaugour, Sr de Saint-Laurent (ramage de Penthièvre), célèbre lieutenant du duc de Mercœur, marié, en 1580, à Françoise de Coëtquen, dont le père, le marquis de Coëtquen, gouverneur de Saint-Malo, ardent royaliste, devint pour lui un adversaire et un ennemi redoutable, en plusieurs circonstances, notamment au combat de Loudéac.

[3] Ce fait nous est attesté par Compadre qui, après avoir imploré merci près de ce capitaine, « fist dresser une sauvegarde généralle pour les habitans de la dicte ville et du hâvre de Légué. »

[4] Comptes de Compadre.

être encore une charge bien lourde pour Saint-Brieuc, et, à chacun des jours suivants, nous voyons, dans les comptes du syndic, une longue addition « d'escus » pour solde du pain « baillé aux dicts pionniers. »

« Le mercredy, 5e d'aoust au dict an, les canons furent amenés du Légué en ceste ville [1]. » C'était donc par mer que le matériel des troupes de Saint-Laurent arrivait à Saint-Brieuc [2]. Du reste, à ce mois de l'année 1592, les abords de notre ville n'étaient pas faciles pour les troupes de l'Union. Les Royaux occupaient presque en totalité les petites garnisons du voisinage ; la voie de mer était donc la plus sûre pour opérer un débarquement, pourvu toutefois que l'on fût parvenu à tromper la vigilance des hôtes de Cesson. En possession de son matériel de guerre, Saint-Laurent se hâte de dresser le plan et de choisir le lieu de l'attaque qu'il méditait ; à cet effet, les pionniers sont « envoiés *près de Saint-Michel* pour abattre les murs et fossés, pour y estre ung champ de bataille. » Ce dernier article nous dit positivement où eut lieu le combat. Jusqu'à ce jour, on en était réduit aux conjectures, faute de documents contemporains ; les uns avaient placé ce combat dans les grèves de Saint-Laurent, en Plérin ; les autres, et avec plus de vraisemblance, dans le faubourg de la Corderie, de notre ville.

A peine maître de Saint-Brieuc, nous avons vu Saint-Laurent établir ses batteries de siége devant le fort de Cesson ; sur son ordre et celui « des maistres de camp de son armée, trante-trois futz de pipe furent portés à la dicte tour, pour gabionner devant icelle [3]. » C'était le jeudi 6 août. Déjà il avait été fait « commandement au dict Compadre, par le dict sieur de Saint-Laurent, que en toutte diligence il eust été faict par les habitants du dict Saint-Brieuc ung magazin de trante pippes, vin bon et vieux, pour fournir l'armée d'icelluy sieur et évitter la grande foulle et opression du pauvre peuple de la dicte ville, que les soldats outrageoient iournellement. Leur en fournit le dict comptable, pour commencement du dict magazin, et délivra à maistre Michel Hourdel, garde général

[1] Comptes de Compadre.
[2] *Id.*
[3] *Id.*

des vivres en la dicte armée, le nombre de six pippes, tant de Rochelle que de Charente ; et de ce, appert acquit du dict Hourdel, en date du 3e iour d'aoust, au dict an [1]. » Or, chaque « pippe estoit de 28 escus ; » qu'on additionne ! Saint-Laurent avait, sans doute, bonne intention en établissant un magasin de vivres ; c'était un moyen d'ôter à ses soldats [2] le prétexte de rançonner les Briochins ; mais ces deux épithètes « vin bon et vieux » atténuent singulièrement sa bonne envie « d'évitter la grande foule et oppression du pauvre peuple. » Le dicton est vrai : *A la guerre comme à la guerre !*

Tout semblait présager un triomphe aux Ligueurs. Saint-Laurent a ravitaillé son armée ; son effectif est de deux cents chevaux ; le reste de ses forces se compose de fantassins, français et lorrains, renforcés d'un détachement de troupes espagnoles de Dom Juan d'Aquila [3]. Mais voilà que le bruit de l'arrivée des troupes royales se répand soudain. Sourdéac, à la nouvelle des entreprises de Saint-Laurent, accourt en toute hâte à Saint-Brieuc pour secourir la garnison de Cesson. Kergommard, gouverneur de Guingamp, du Liscouët, de Précréan et plusieurs autres gentilshommes se joignent à lui et marchent sur notre ville, avec environ quatre ou cinq cents

[1] Comptes de Compadre.

[2] Les soldats de l'Union avaient trois quartiers principaux, à Saint-Brieuc, « tant en l'évesché, dit Compadre, en la grande esglise que au devant du logix du dict sieur de Saint-Laurent. » A toute cette soldatesque, il fallait place au feu et à la chandelle des pauvres Briochins, et leur syndic ne parle de rien moins que de « douze chartées de bois tant fagots que busches, à raison de deux escus chaque chartée, et sept douzaines de chandelles, à raison de douze soulz la douzaine ; » et cela, « durant le tems que le dict Sr de Saint-Laurent séjourna au dict Saint-Brieuc, que du tems que l'armée espagnolle du seigneur Dom Jouan y fust, que fust en tout l'espace de vingt ung jours. »

[3] Mercœur, gouverneur de Bretagne pour Henri III, en 1582, avait songé à faire valoir, après la mort de ce roi, les droits, à ce duché, de Marie de Luxembourg, duchesse de Penthièvre, sa femme. Philippe II d'Espagne, en mettant des troupes à la disposition du chef de la Ligue dans notre province, comptait servir plutôt ses prétentions personnelles sur la Bretagne, regardant « cette province, dit Taillandier, comme un héritage qui appartenait légitimement à l'Infante Claire-Eugénie, sa fille, qu'il avait eue de son mariage avec Isabelle de France, fille de Henri II et sœur des trois derniers rois. » Parties du port de Laredo, les galères espagnoles, commandées par Dom Diégo Brochero, avec cinq mille fantassins, sous les ordres de Dom Juan d'Aquila, touchèrent les côtes de Bretagne le 12 octobre 1590.

hommes de pied, un corps de lansquenets et près de cent cinquante chevaux. Averti à temps, Saint-Laurent quitte sa position devant Cesson et revient attendre les Royaux dans la plaine Saint-Michel.

C'était le « samedy huictiesme iour d'aoust au dict an mil cinq cens quatre vingt douze [1] » ; « le dit sieur de Saint-Laurent se présente en bataille ; il y eut un fort grand et fort opiniastre combat, où le dict sieur de Sourdéac fit fort courageusement et bravement, comme aussi les dits sieurs de Kergommard, de Kermorvan, son frère, et de Liscouët avec leur troupe de cavalerie ; et le sieur de Pécréan, qui commandait la garnison de Guyngamp, qui estoit à pied, y acquit bien de l'honneur et y fut blessé, et le capitaine la Périère, qui est de Vitré, lieutenant d'une compagnie de la dicte garnison de Guyngamp, s'y fit courageusement remarquer. Le dict sieur de Saint-Laurent fut pris prisonnier de la main du boureau des lansquenets, qui lui saisit la bride de son cheval. Plusieurs gentilshommes furent aussi pris prisonniers ; l'infanterie fut mal menée, et ce qui se put sauver se jetta dans l'église du dict Saint-Brieuc, là où ils furent pris par composition. Le dit sieur de Saint-Laurent fut mené prisonnier au dit Guyngamp, d'où il se sauva peu de temps après [2]. »

Ce récit d'un contemporain nous apprend le dénoûment de l'entreprise de Saint-Laurent sur la Tour et de la bataille livrée entre cette forteresse et la ville de Saint-Brieuc. Mais, au style, on reconnaît aisément que le narrateur appartient au parti vainqueur. Il exalte, en effet, la valeur de Sourdéac et des autres capitaines royaux, au détriment d'une résistance qui, du côté de Saint-Laurent et de ses compagnons, ne le céda en rien, au dire même de leurs adversaires, au courage et à l'habileté des premiers.

Avaugour Saint-Laurent se signala, du reste, pendant les luttes de la Ligue, par sa bravoure et son dévouement à la cause qu'il servait, et pour laquelle il déploya de vrais talents militaires ; aussi Mercœur l'honora-t-il toujours d'une confiance et d'une affection particulières. Et, quand on se représentera la situation de ses troupes entre la garnison de Cesson et les forces de Sourdéac, on

[1] Comptes de Compadre.
[2] Mémoires de Jean du Matz, seigneur de Terchant, gouverneur de Vitré.

jugera que, malgré toute l'énergie et la tactique d'un maître de l'art, il était difficile de se maintenir entre deux feux. Mais c'est une loi de la guerre, et le terrible *Væ victis* sera éternellement vrai. De plus, « ces troupes de pied, » que le sieur de Terchant nous dit avoir été « mal menées » et réduites à chercher asile dans l'église, s'y comportèrent du moins courageusement et ne capitulèrent qu'à la dernière extrémité ; encore, les Royaux durent-ils déployer tous leurs efforts pour en avoir raison. Ecoutons Compadre : « Le dimanche neuviesme iour d'aoust, qui fust le lendemain de la bataille donnée au devant du dict Saint-Brieuc, du commandement de monsieur de Sourdéac, quel commandait aux troupes estant pour le service du roy, le dict comptable fust contraint de prendre chez Jacquette Gaynier trois barres de fer, pour sapper le *fort* de la grande esglise du dict Saint-Brieuc, encore occupée par ceux du party de l'Union [1]. » On le voit, la résistance des Ligueurs était énergique.

La veille, « samedy, huictiesme iour d'aoust, que fust donnée la dicte bataille près du dict Saint-Brieuc, » fut sans doute une rude journée pour Compadre, aussi bien que le lendemain et le surlendemain ; car nous lisons dans son Journal que dans ces trois jours « furent tués plusieurs, tant au dict champ de bataille, que à la desroute, tant à la dicte ville, que aux autres environs du dict champ, que les dimanche et lundi ensuivants, en saillant le dict *fort* de la dicte ville ; les quels le dict comptable fist enterrer, et pour ce païa à ung appellé la Coste et à aultres qui luy aidèrent, tant pour les avoir tirés hors la dicte ville et autres lieux, que pour les avoir enterrés, cinq escus [2]. »

Ce n'étaient donc pas seulement des soucis de comptabilité qui accablaient notre syndic, il devait encore plus à sa ville ; aussi, le voyons-nous enlevant les cadavres, sur le champ de bataille et dans les rues, et leur donnant la sépulture de ses propres mains, fonctions sans doute bien pénibles et bien périlleuses que celles-là, au milieu d'une cité remplie d'ennemis en armes. En présence de

[1] Comptes de Compadre. Ces trois barres de fer pesaient ensemble 57 livres, « à raison de trois soulz la livre, » remarquons-nous.

[2] Comptes de Compadre.

ce dernier trait, on peut dire que Compadre a dignement rempli sa mission jusqu'au bout. Mais l'énergie de cette troupe de braves, assiégés « dans le fort de l'esglise du dict Saint-Brieuc, » ne pouvait triompher du nombre et des ressources des assaillants ; on capitula.

Content de sa victoire sur un rival aussi sérieux que Saint-Laurent, Sourdéac quitta, sans doute peu de temps après, Saint-Brieuc, qui n'offrait pas, comme garnison, assez de sûreté à ses troupes. D'ailleurs, le gouvernement de Brest étant devenu vacant par la mort du Sr de Châteauneuf, son frère, ce capitaine se l'appropria [1].

Cependant les représailles de Mercœur ne devaient pas se faire attendre. Sourdéac et ses lieutenants s'étaient à peine éloignés, que les troupes de l'Union s'annoncèrent à Saint-Brieuc. Cette fois, de guerre lasse, ruinée et hors d'état de tenir tête une seconde fois, la malheureuse cité tenta un dernier effort. Elle résolut de recourir directement à Philippe-Emmanuel de Lorraine pour implorer merci. Afin de donner plus de poids à ses supplications, elle députa Compadre lui-même vers son évêque, qui lui servait toujours d'intermédiaire près du chef de la Ligue. « Le vingt-sixiesme iour d'aoust au dict an (1592), estant le dict Compadre à Saint-Mallo, fust, en l'assemblée des bourgeois du dict Saint-Brieu, ecris ung procure spécialle, laquelle luy fust envoiée avec ung mémoire des dicts bourgeois, par Jan Ruffelet-Villeoger, affin d'aller ensemble à Dinan trouver monseigneur de Saint-Brieu pour le supplier escrire à monseigneur le duc de Mercœur et moienner vers luy qu'il luy eust pleu avoir pitié des misères aucuns des iours précédens, en ladicte ville de Saint-Brieu par les gens de guerre tant de l'un party que de l'autre [2]. » Trois jours après, en effet, Compadre et son collègue étaient à Dinan, près de Nicolas Langelier, et « conféraient avec mon dit seigneur de Saint-Brieu pour les affaires contenues au précédent [3]. » En cette circonstance,

[1] Dom Taillandier, *Histoire de Bretagne.*

[2] Comptes de Compadre. Nous voyons qu'alors le voyage de Saint-Brieuc à Saint-Malo, aller et retour, « par un batteau du Légué, » coûtait « quattre escus. »

[3] Comptes de Compadre.

la communauté des nobles bourgeois put constater que son syndic n'était pas homme à faire de folles dépenses, pendant son ambassade à Dinan, « où séjourna le dict environ quatre iours ; luy cousta tant en despenses que pour son passage en ung batteau allant et venant du dict Saint-Mallo à Dinan, deux escus [1]. » Certes, il y a loin de là à nos ambassadeurs modernes.

Mercœur eut-il égard aux supplications de nos bourgeois ? On serait tenté de le croire. Il y eut, du moins, un petit temps d'arrêt, de la fin d'août au mois de novembre. Deux mois de paix ! c'est beaucoup en temps de crise et de guerre civile. Mais, au mois de novembre, les hostilités recommencèrent. Pendant que le chef de l'Union se fortifiait dans Josselin, les Royaux s'emparaient des châteaux de Rostrenen et de Corlay : ce fut le prétexte. Mercœur envoya ses lieutenants reprendre ces deux places et vint en personne assiéger Quintin, que du Liscouët et ses lansquenets furent contraints d'évacuer. Saint-Brieuc et Cesson étaient trop voisins, pour que le duc ne saisît pas l'occasion de venger, dans ce pays, la défaite de Saint-Laurent. Cette fois, la victoire fut aux Ligueurs, et leurs troupes s'établirent définitivement dans cette tour de Cesson, qu'elles semblent avoir conservée jusqu'à la paix (1598), paix qui devait être funeste à cet antique champion des rares faits d'armes dont notre sol ait été le témoin [2]. La tour de Cesson, rentrée, en effet, à cette époque sous l'autorité du roi, Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France et lieutenant-général pour Sa Majesté en Bretagne, donna, le 17 avril 1598, l'ordre de la démolir, « pour prévenir les maux infinis que les garnisons avoient causés dans cette province. » Les Etats de Bretagne ratifièrent cette ordonnance au mois de mai de la même année : Précréant [3], capitaine de Cesson, et Ruffelet, sénéchal royal de Saint-Brieuc, furent chargés de l'exécution des ordres du roi. Le procès-verbal « de démolition de la dicte tour » est du

[1] Comptes de Compadre.

[2] Ruffelet parle de « 400 volées de canon » qu'elle eut à essuyer, avant de tomber au pouvoir de la Ligue.

[3] François Conen, s' de Précréant, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomm de sa chambre et capitaine de Cesson en 1597.

11 octobre 1598. Quelques ruines imposantes, qui attestent l'ancienne puissance de Cesson et demeurent debout sur des rochers, pour servir d'amer aux pilotes et d'abri à des nuées de corbeaux, voilà tout ce qui reste de cette forteresse.

La présence de Mercœur à Saint-Brieuc fut loin de rassurer les esprits; surtout chez les notables de la cité, qui s'étaient tant soit peu déclarés pour la cause royale, la crainte était grande. Déjà les juges et officiers de la juridiction de Lamballe avaient « faict mettre et aposer les saisies sur tous et chacun les biens » d'un grand nombre d'habitants de la ville, nobles et bourgeois. Que n'avait-on pas à redouter de la présence armée du maître? Mais le duc se montra digne de son grand caractère, en se rendant aux prières des vaincus et en leur octroyant des lettres de grâce, datées « du camp à S.-Brieu, le douziesme iour de novembre, mil cinqcens quattre-vingt douze. » Voici ces lettres :

« Phles-Emanuel de Lorraine, etc., salut. Ayant puis nagueres pris, reduict et remis en l'obeissance de nostre St party et ntre aucthoritté la tour de Cesson et ville de St Brieu, qui estoient tenus et occupées par les ennemys de ntre dict party et obeissance du roy de Navare, tellement que pour raison de ce les juges et officiers en ntre jurisdiction de Lamballe auroient faict mettre et aposer les saisies sur tous et chacun les biens ou de la plus grand part des bourgeois dud. St Brieu; nous ayant iceulx bourgeois et habitans dict et remonstré que ce quils avoient tenu led. party contraire navoit esté que à leur tres grand regret et par la force et violance desd. ennemys et quaujourdhuy ils n'ont rien sy cher ny en plus grande recommandation que embrasser ntre dict St party et vivre soubz nre aucthorité et obeissance, et, à ceste fin, jurer le serment de lad. Ste Union, en tel cas requis et accoustumé, nous suppliant de leur voulloir acorder main-levée de tous et chacun leurs dits biens po ladvenir. A CES CAUSES et pour plusieurs bonnes consideraons, leur avons faict et faisons, par ces pntes, plaine et entière main-levée généralle et specialle de tous leurs dicts biens apartenant aud. habitans, vous pryant que vérifiant, ces dictes pntes vous aparoissant, comme ils auront juré le sermant de lad. Ste Unyon, vous faictes lever et oster lesd. saisyes, les faictes jouyr plainement de leurs dicts biens, comme ils avoient acoustumé de faire auparavant lesd. saisyes, avecq deffance que faisons aulx receveurs et commis à la recepte dicelles, de non les contraindre et poursuyvre à payement daucuns deniers po raison dicelles, daultant, queu raportant ces pntes ou copye deuement collaonnée à l'original, ils en demeuront quictes et deschargés en la despance de leurs comptes et

par leur consentement cy attaché, sous le contrescel de nre chancellerie, au moien dequoy ils désiroient sur eulx faire esgail de lad. somme, moiennant qu'il nous plaise leur en octroier nos lettres de permission à ce nécessaires, humblement requérant icelles, NOUS, A CES CAUSES, vous mandons et enjoignons que le substitud de nre procureur général aud. Sainct-Brieuc, présant appellé, et apres qu'il vous aura esté apparu de ce que dessus ou de tant que suffira, vous permettez aud. supplians et auxquels par ces presentes de grâce spcal permettons et octroions quils puissent par entreeulx, le fort aidant au foible, faire taillée, cotisaon et esgail de lad. somme de six-cens ung escuz, pour icelle convertir et emploier en leur acquit et liberaon et non ailleurs et sans que, au moien de la presante permission, ny soulz pretexte dicelle, il puisse être levé ny esgaillé aultre ne plus grande somme, et les frais des presentes taxés à la somme de dix escus, ce que nous avons prohibé et deffendu, sur peine aux contrevenans dicelle paier, en leur propre et privé nom et à la charge, à icelluy ou ceulx qui reglera et distribura lad. somme, den tenir et rendre compte quant a ce que de justice sera ordonné. Car tel est nre plaisir de ce faire, vous donnons pouvoir aud., commission et mandement spcal à nos huissiers et sergens de haulte justice sur ce requis de faire les exploits, excuons et contraintes nécessaires. Donné à Rennes, le XXIe jour de febvrier, l'an de grâce mil-cinq-cens quattre-vingt saize et de nostre règne le septiesme. » — Et plus bas : « Par le roy à sa declaon au conseil. Signé : COURRIOLLE [1]. »

En outre de la charge de syndic de la ville de Saint-Brieuc, Henry Compadre était encore revêtu de celle, non moins honorable, de *thrésaurier et fabriqueur de l'esglisse parochiale de Saint-Michel*. Son entrée à cette fonction est aussi de 1591 [2]. Il était important de confier en mains honnêtes, dans ces moments de confusion générale, les intérêts des citoyens, ce qui ne pouvait empêcher encore quelquefois bien des malversations. Ainsi les derniers mois de 1591 virent s'élever un procès assez sérieux entre les collecteurs des deniers publics et les contribuables, ce qui donna sans doute un surcroît de soucis au syndic [3].

[1] Inédites. — Arch. de f.

[2] Les manuscrits de La Belleissue-Lymon nous donnent une liste assez nombreuse de *thrésauriers* et *fabriqueurs* de Saint-Michel, de 1537 à 1741. *Id.*

[3] Non-seulement, il fallait payer « aux comis de monsieur le thrésaurier général des finances de Bretagne les deniers ordinaires deubs au roi par les habitants du dict Saint-Brieuc; » mais encore donner un bon diner à messieurs du fisc, si

Les nommés René Georgelin et Louis Le Maistre avaient été élus *esgailleurs collecteurs*, pour les termes de septembre 1591 et janvier 1592; le premier, des rôles de la rue Saint-Goueno, le second, du Martrai; or, dit Compadre, « ils avoient commis plusieurs erreurs aux dicts roolles, entre autre que plussieurs se trouvoient cotiséz en chacun des dicts deux roolles. » Il était donc expédient de les appeler « en justice pour hoster la confusion qui estoit en les dicts. » Après avoir eu recours aux gens de justice, on convint, mais après bien des difficultés, de s'assembler « le dimanche 23me iour de febvrier du dit an 1592, pour accorder les dicts roolles, par l'avis des paroessiens [1]. »

Dans la même année, 1592, la ville de Saint-Brieuc fut menacée de perdre la Cour royale, qu'elle s'était donnée tant de peine pour attirer dans ses murs, quelques années auparavant [2]. Les habitants de Guingamp cabalaient pour la transporter chez eux. Effrayés d'une telle prétention, les Briochins profitèrent d'un voyage de Me Potier-Chesnaye, « lequel alloit à Rennes, pour conférer avec mon seigneur le prince de Dombes, aux causes des exemptions pour la dicte ville de Saint-Brieuc, des cinq cens escus luy deubs. » Or, ces 500 écus n'étaient que la moitié des mille que l'on devait lever, « par forme de prest, » dit sournoisement l'ordonnance du prince de Dombes, « sur quelque nombre et particuliers, sauf à les remplacer sur les deniers qui pourroient être deubs au roy sur la dicte ville de Saint-Brieuc. » Mais le but principal du voyage de maître Potier était de « présenter une requeste, en la court de Parlement, tendante à fin de continuer en icelle l'exercice de la Court royalle, que quelques uns sollicitoient estre établye en la ville de Guingamp [3]. » Deux édits du roi et deux arrêts du Parlement maintinrent nos bourgeois dans la possession de la Cour royale [4].

nous en croyons certains vieux comptes. — Les principaux rôles étaient ceux du Martray, de Saint-Guéno, de la rue Jouallan, des Villages, de Fardel; toutefois, leurs circonscriptions n'étaient pas bien définies, car souvent nous voyons les braves habitants d'une rue s'adresser à tel rôle qui n'était pas le leur.

[1] Comptes de Compadre.

[2] L'édit, portant union de la juridiction royale de Goëlo à la seigneurie de Cesson et translation de Lanvollon à Saint-Brieuc, est de 1565.

[3] Comptes de Compadre.

[4] *Id.*

» Séhet hou tar; rak mar ouilet,
» Me vou ewé melkonius,
» Ha marsé er varteloded
» A gredehé é on eunus.

» Mé eunus! me zad ne oé ket;
» Hou Iannik ne vou ket eunus.
» Mammik, doh hou paotrik hoarhet,
» Hag hou paotrik e vou eurus. »

Hag er vamm hé dar a sehé,
Hi a hoarhé doh hé faotrik;
Hé dorn ar é ben a sawé
Eit benegein er heah mousik.

« Ké, me mab, ké, evel ha dad,
» Ar er mor eit gouni ha voed;
» Iannik, béès martelod mad,
» El ha dad, ha krechen pepred!

» Gwir é, a zivout ha vué
» Pe huéhou awel, me grenou;
» Kalz mui, a zivout te ené,
» O me Iannik, me hirrisou.

» Essuyez vos larmes; car si vous pleurez, je serai triste moi-même » et les matelots croiraient peut-être que je suis un peureux.

» Moi, un peureux! mon père ne l'était pas, et votre petit Jean ne » sera pas peureux non plus. Petite mère, souriez à votre petit garçon, » et votre petit garçon sera heureux. »

Et la mère essuyait ses larmes; elle souriait à son fils; sa main se levait sur le petit mousse pour le bénir.

« Va, mon fils, va, comme ton père, sur mer pour gagner ta vie; » petit Jean, sois bon matelot comme ton père et chrétien toujours.

» Il est vrai, au sujet de ta vie, je tremblerai quand soufflera le vent; » bien davantage je frémirai, ô mon fils, au sujet de ton âme.

» É ti ha vamm ne hès kleuet
» Meit komzeu fur hag a lezen;
» É ti ha vamm ne hès gwelet
» Meit bué vad hag a beden.

» Mès, ô me mab, bout zou er bed,
» Bout zou, allas! kalz a dud fal,
» Hag hilleih a varteloded
» A zou teichet aveid er gwal.

» Groeit, men Doué, ma vou Iannik boar
» Doh komzeu er ré didalvé!
» Groeit ma vou pemb troeted en doar
» Kent eit ma kollou é ené!

» O Iannik, bamdé ha bamnoz
» Chonj te geah vamm ha héliou;
» Kent mont ém gulé de repoz
» Aveit me Iannik mé bedou.

» Mé bedou! mès allas! marsé
» Té, me mabik, ne bedei ket;
» Té, martezè, de geah éné
» Té, sinhoah! ne rei ket hé boed!

» Dans la maison de ta mère, tu n'as entendu que paroles sages » et de religion; dans la maison de ta mère tu n'as vu que vie pieuse et de » prière.

» Mais, ô mon fils, il y a dans le monde, hélas! il y a beaucoup de » méchants, et bon nombre de matelots sont enclins au mal.

» Faites, mon Dieu, que mon petit Jean soit sourd aux propos des » libertins! Faites qu'il soit à cinq pieds sous terre avant de perdre son » âme!

» O mon fils, chaque jour et chaque nuit, la pensée de ta mère te » suivra; avant d'aller au lit pour y prendre du repos, je prierai pour » mon petit Jean.

» Je prierai... mais, peut-être, toi, mon fils, tu ne prieras plus! toi, » peut-être, tu ne donneras plus, hélas! sa nourriture à ta pauvre » âme!

» Lar, peb mitin, lar te beden,
» Lar hi kent mont én ha hulé;
» Pe hellei, ké d' en overen;
» Dihoal a ankoéhat te zoué.

» Kar er Werhiès, te vamm santel;
» Doh en droug hi ha koarantou,
» Hi ha kronou énn hé mantel:
» Mar hi harès hi ha karou.

» Mar dès biken d'er vro ker kaer,
» Bro en heol tuem ha bro er bleu,
» D'er vro pel hont hag a hanwer
» Roma, gwir bro hun ineaneu.

» Ah! Iannik, ke ar te zeulin
» Dirak tad en hol grechenion;
» Lar dehou é omb én ankin,
» É kasamb é eneberion!

» Lar e hès kalz é Breiz izel
» Hag a ouil ar é drebilleu,
» E pedamb er Werhiès santel
» D'en teinnein ag é boénieu!

» Chaque matin, dis ta prière? dis-la avant de te jeter sur ton » hamac. Quand tu le pourras, entends la messe; garde toi d'oublier ton » Dieu.

» Aime la Vierge, ta sainte mère; elle te préservera du mal; elle t'en- » veloppera de son manteau. Si tu l'aimes, elle t'aimera.

» Si jamais tu vas au pays si beau, pays du soleil chaud et pays des » fleurs, à ce pays-là si loin qu'on appelle Rome, vrai pays des âmes,

» Ah! mon fils, va te jeter à deux genoux devant le Père des chré- » tiens; dis-lui notre affliction et quelle est notre aversion pour ses » ennemis.

» Dis-lui qu'en Bretagne le nombre est grand de ceux qui déplorent » ses malheurs, et que nous prions la sainte Vierge de mettre un terme à » ses souffrances.

» Béès krechen, béès ewé
» Gwir Breton douget eid te vrou;
» Biken ne vou karet get Doué
» Piou benak Breih a ankoéhou!

» Mar saù biken, mar sau brezel,
» Pe vei bras, éneb d'er Saozon,
» Chonj er had é ma tra santel,
» Brezelat aveit ur Breton!

» Te dad en dès, é pad seih vlé,
» Iunet, ouilet ar ur ponton.
» Ean ker mad, é pad é vué,
» En dès meleget er Saozon.

» D' ha iondr ean a laraz un dé:
» Me houlenn un dra kent merwel;
» O brer, belek en Eutru Doué,
» Sel men goulenn èl tra santel!

» Ké, mar saw brezel birvikin
» Etré tud a Vreih ha Saozon,
» Ké ar ul lestr, eit benegein
» En ingam hur brezelerion. »

» Sois chrétien, mon fils; sois aussi vrai Breton, zélé pour ton pays. » Jamais Dieu n'aimera quiconque oubliera la Bretagne.

» Si jamais, quand tu seras grand, nous avons guerre avec l'Anglais, » ah! songe que, pour un Breton, c'est chose sainte que de prendre part » à cette guerre.

» Ton père a jeûné sept ans et pleuré sur un ponton : lui, si bon pour- » tant, a, toute sa vie, maudit l'Anglais.

» A ton oncle, il dit un jour : Je demande une chose avant de mourir; » ô frère, prêtre du Seigneur Dieu, regarde ma demande comme chose » sacrée!

» Va, frère, si jamais guerre s'élève entre les Bretons et les Anglais, » va sur un vaisseau pour bénir dans le combat nos soldats. »

Else e Komzaz mam Iannik
Ha Iann hi cheleué ged gred :
— « Kenavo, kenavo, mammik !
Ur pok ! ! losket me de vonet ! »

TALMOR.

Ainsi parla la mère du petit mousse, et lui l'écoutait avec zèle : « Adieu, adieu, petite mère; un baiser ! ! laissez-moi partir ! »

L. J., PR. A.

LE CORSAIRE LE HURLEUR.

V *.

Le capitaine Le Braz avait ordonné de lever l'ancre, et le *Hurleur*, sous presque toute sa voilure, enflée par un bon vent *largue*, reprenait hardiment le sillage de la veille. Le soleil, se levant au-dessus de la rade du Croisic, dorait de son feu matinal les falaises de Piriac et du Castelli, les roches du Four, l'île Dumet et, plus loin, toutes les côtes, depuis l'embouchure de la Vilaine jusqu'à la baie de Quiberon. Quel beau spectacle sur l'immensité des flots !

— Dire que ces renégats d'Anglais ont mitraillé les Bretons, là-bas, du côté du Fort-Neuf, il y a quelques années ! s'écria maître Le Hir, devenu rêveur et pensif à cette vue, et dire qu'on les a laissés faire !

— A preuve, interrompit le capitaine Le Braz, que moi qui vous parle, en me promenant l'an dernier sur la côte, auprès de Port-Haliguen, j'ai trouvé dans le sable deux *prunes de Gibraltar*, de premier calibre.

— Des prunes de Gibraltar, que vous dites, patron ? interrompit le quartier-maître ; faites excuse, nonobstant ; mais les emportâtes-vous ?

— N'en doutez pas, matelots, fit Le Hir, voyant que le capitaine demeurait stupéfait de la question obtuse de son subordonné. Je

* Voir la livraison de février, pp. 135-144.

vous dirai pourtant, mes amis, à vous surtout Le Beauzig, qui avez reçu une éducation soignée, que ces prunes-là se confisent dans la marmite *à mortier*, au jus de gargousse. Vous comprenez?

— Parfaitement.

— Pare à virer, héla le capitaine ; attention à bien naviguer devant *les Sœurs*.

— On y est, murmura Le Hir en se rendant à la manœuvre; Grand-Cadet, salue les demoiselles ; laisse ton *piment* tranquille, à seule fin de ne pas le mettre à feu et à sang, ou tu ne seras plus présentable. File, file la *drisse*.

On rentra bientôt dans la passe des Sœurs, que nous connaissons déjà. La mer ondulait tellement douce et facile, même autour des récifs, que le trajet se fit sans la moindre difficulté. Le *Hurleur* naviguait dans les eaux où s'étaient passés les événements de la veille, et s'orientait, sous peu de toile, vers la *Basse des Cardinaux*. Tout portait à croire que le brick de guerre anglais s'était perdu sur cet écueil sous-marin ; aussi l'équipage breton cherchait-il, avec une curiosité voisine de l'impatience, à découvrir les traces du naufrage récent. Les longues-vues, braquées sur l'horizon lumineux, avaient fait reconnaître une mer libre. La croisière anglaise, qui avait dû porter quelques secours au brick en détresse, s'était évidemment retirée au large de Belle Ile, afin de parer le *grain* de la veille. Le *Hurleur*, à son tour, louvoyait en maître dans ces parages. Les matelots couraient donc sur le pont, causaient entr'eux, examinaient la mer. Tantôt ils portaient leurs regards à deux ou trois encâblures ; tantôt, penchés au-dessus des bordages, ils sondaient la transparence des flots. Le brick anglais faisait leur unique préoccupation. Le Hir n'avait guère le temps de débiter ses histoires ; Le Beauzig était sérieux comme un sergent de marine *en ordonnance* ; et Grand-Cadet, quoiqu'il fût enrhumé, dit-on, d'une manière pitoyable depuis son dernier quart de nuit, n'éternuait que quatorze fois par minute.

— A preuve que tu es *désembrumé*, lui dit Le Hir, fatigué de tant regarder sans mot dire. — Et comme Cadet, en ce moment, se mit à redoubler : — Fais taire ta batterie, ajouta-t-il, sans quoi tu

vas effrayer les Anglais qui sont envasés par ici, et nous ne pourrons pas en pêcher la moitié d'un.

Le Hir allait peut-être continuer, lorsqu'il s'aperçut que M. Quéméner, le neveu du capitaine, se glissait doucement derrière lui, soit pour se promener et voir aussi les résultats du naufrage, soit peut-être pour surprendre la conversation des matelots.

— Va, va, murmura Le Hir en s'éloignant, file avec tes yeux de congre, méchant *rogne-portions.*

Cette appellation, peu honorable à bord des bâtiments, dans le langage des marins, et dont le loustic venait de gratifier Quéméner, était due à ce que Le Braz, peu lettré, comme presque tous les patrons de corsaires, avait chargé son neveu de tenir ses écritures, ne pouvant sans doute en faire autre chose. Ce grade de *quasi-subrécargue* était presque méprisé des vrais loups de mer, par la raison toute simple que le commis aux écritures et aux vivres, chargé de fixer la part de chacun, se trouvait toujours, à tort ou à raison, accusé de rogner les portions de ses ennemis au profit de celles de ses amis. D'amis, point n'avait Vincent Quéméner. Les bons marins que nous connaissons, Le Hir, Plougastel et le vieux Kéginer, étaient ceux qu'il détestait le plus, le cambusier surtout, à cause de leurs relations communes à l'occasion des vivres. Un seul, un mauvais *calier* de Lesneven, nommé Riglot, dont nous n'aurons désormais que trop d'occasions de parler, louvoyait entre deux eaux et penchait pour le bord de Quéméner. Mais en voilà assez au sujet de ce faux-frère et de ses menées; revenons à la recherche plus intéressante des preuves du naufrage et des épaves souvent très-utiles que la mer pouvait apporter.

— Voyez, voyez, matelots, par la hanche de babord, s'écria Plougastel : c'est un bout de mât, je vois un peu de la hune...

— Quels yeux, mille bombes! s'écrièrent plusieurs matelots en accourant pour voir le point indiqué, ce petit a des yeux de courlis.

— Voyez voir, patron, avec votre longue-vue.

— Impossible, matelots, je ne vois rien.

— Ni moi, rien de rien.

Mais le *Hurleur* n'avait pas fait un tiers de mille, que l'on aperçut distinctement les objets annoncés par le mousse : des mâts brisés, portant leur hune à fleur d'eau. Tout autour, les flots emportaient de nombreux débris, des coffres, des caisses, des tonneaux, des poutres, des planches rompues, des voiles, des cordages. On approcha encore, et le capitaine fit mettre en panne. La mer était si tranquille, si transparente, que l'on apercevait vaguement au fond la forme noire du brick anglais, qui avait sombré, après avoir touché sur un écueil, à une encâblure plus au large.

— Hurra ! s'écrièrent nos Bretons.

— Ça vous apprendra, *tas de goddam*, à venir frotter vos *côtes* aux nôtres !

— Attrape, attrape, matelot. A toi ce baril, cette caisse ; à nous ce grand coffre. Gaffes et grapins dessus. Va-t-en voir, le voilà filé par le fond...

— Les canots à la mer, commanda Le Braz ; sans cela nous n'aurons rien. Pêchez tout et apportez les prises sur le gaillard d'avant ; on partagera ensuite.

On se mit aussitôt à l'œuvre : la chaloupe, descendue à flot, s'éloigna, avec le quartier-maître pour patron. Le Hir fut chargé du canot, avec deux bons marins, Plougastel, Grand-Cadet et Riglot pour équipage ; puis, les deux embarcations commencèrent la chasse autour des récifs *embellis*, au-dessus des bancs, partout. Elle fut très-fructueuse ; Le Hir surtout avait fait des prodiges. Aucun naufragé n'avait été aperçu. Peut-être un autre navire anglais avait-il réussi à sauver une partie de l'équipage du brick ; mais, sans aucun doute, le plus grand nombre des naufragés reposait au fond de la mer... Déjà la grande chaloupe avait rejoint le bord ; le canot virait aussi pour le même but, quand son patron, jovial et hardi, aperçut, flottant sur l'eau, des habits garance, verts, bleus, blancs, toute une garde-robe ; il ne put résister au désir de s'en emparer, et, malgré l'opposition de Riglot, qui, par habitude, s'opposait à tout, il gouverna dessus et ordonna à Plougastel et aussi à Grand-Cadet, vu la longueur de ses bras, de veiller à saisir les effets dispersés çà et là. Les autres marins *nageaient* pour donner *de l'air* au bateau.

— *En douceur*, dit Le Hir, voyant Cadet, beaucoup trop penché, s'efforcer en vain d'atteindre un habit galonné.

Cet ordre ne fut exécuté que d'un côté ; Riglot, au contraire, feignit de ne pas entendre et *souqua* plus vivement sur son aviron, si bien que le canot dévia tout à coup. Alors le malheureux Cadet, perdant l'équilibre, tomba dans la mer et disparut. Remettre la barre à Plougastel, puis s'élancer au milieu des lames, ce fut pour Le Hir l'affaire d'une seconde. Il plongea à plusieurs reprises et finit par ramener Grand-Cadet à la surface de l'eau ; mais celui-ci, ayant bu une forte dose d'eau salée, au point d'en perdre toute gouverne, se débattait d'une manière très-préjudiciable à la sûreté de son sauveur ; enfin, le canot mal orienté avait filé un peu trop loin pour leur porter un prompt secours.

— *Souque*, *souque*, garçons, criait Plougastel ; tiens bon, Le Hir, courage !

Mais les efforts du nageur, paralysés par la résistance désespérée de Grand-Cadet, allaient, selon toute probabilité, se terminer d'une manière fatale à tous les deux. Le canot, conduit par Julien Coffic, n'avançait que lentement, malgré la bonne volonté de tous, un seul excepté ; oui, il faut le dire, le calier Riglot, l'ami de Quéméner, donnait à dessein de faux coups d'aviron, et les autres, tout occupés du sort de leurs camarades, ne s'apercevaient point de cet affreux stratagème, digne du *rogne-portions*, qui l'avait peut-être inspiré.

Tout à coup on vit les flots s'agiter et bouillonner davantage autour des deux hommes que la mort menaçait. Le Hir avait déjà disparu sous l'eau et reparu plusieurs fois. Plougastel, désespéré, s'écriait : — *Souque*, matelots, pour l'amour de Dieu ! Ah ! malheur ! je ne les vois plus....

En ce moment, on entendit, du côté du *Hurleur*, retentir un coup de sifflet prolongé : c'était l'ordre de rallier le bâtiment, car l'heure de la marée commandait de lever l'ancre au plus vite afin d'aller, au large ou dans une baie peu éloignée, chercher un plus sûr mouillage pour la nuit.

— Je n'abandonnerai pas mon matelot, dit Julien Coffic, en maintenant le bateau dans la même direction.

Le Beauzig ne s'était jamais exprimé avec autant de clarté ni de vélocité. Il avait, du reste, bien parlé, puisque le capitaine *obtempéra* aussitôt et vint lui-même — tant il éprouvait d'inquiétude au sujet de ses matelots en danger - hâter le départ du canot sauveur, disposer le navire pour mettre en panne et veiller à tout événement.

Enfin, le petit canot s'éloigna rapidement dans la direction où l'on supposait que les naufragés pouvaient encore se trouver, luttant sans doute contre une mort prochaine. Le Beauzig avait emmené avec lui le Kéginer, dont il connaissait le dévouement, et deux autres braves qui avaient demandé instamment à faire partie de l'expédition. Les rameurs pesaient rudement sur leurs avirons, d'autant plus que le maître d'équipage ne cessait de crier, comme un désespéré : — Tire, garçons, *souque* plus fort... Oh ! ohé! à toi, Le Hir, courage si tu m'entends ; nage, nage toujours !!

Un cri, assez éloigné, se fit entendre au vent, à tribord ; un cri de détresse, et ce fut tout. Le canot faisait peut-être fausse route. Le *jusant* avait sans doute entraîné les trois malheureux. Que faire? quelle anxiété! Cependant Le Beauzig, avec cet instinct qui guide presque toujours les enfants de la mer, vira de moitié et gouverna contre le vent. C'était une heureuse inspiration ; mais la brise, sans être bien forte, ralentissait néanmoins de beaucoup la marche du léger bateau.

Avant d'aller plus loin, voyons ce que devenait le généreux Plougastel, depuis qu'il s'était élancé au secours de ses camarades sur le point d'être abandonnés. Le mousse nageait admirablement, comme tous les enfants élevés sur le rivage de l'Océan; il nageait, selon l'expression consacrée, *comme un poisson*. Il avait bien remarqué, en se jetant à l'eau, l'endroit où il devait atteindre. Alors, *tirant une brasse* déterminée, la tête élevée au-dessus des flots qu'il fend avec la rapidité d'un phoque blessé, il s'oriente sans perdre une minute : mais rien, aucun bruit, aucun cri ne viennent frapper son oreille et soutenir son courage; et, pour comble de malheur, le jour baisse sensiblement. N'importe, l'intrépide enfant a foi dans son étoile, dans la force et l'adresse de Le Hir; il a foi dans son dévouement même et ne peut croire un

seul instant qu'il puisse être inutile et fatal! C'est pourquoi il nage et fend l'onde avec une confiance inébranlable... Enfin, il lui semble distinguer vaguement, à une encâblure, quelque chose qui flotte et s'agite à la surface de l'eau. Pour un matelot, le moindre indice est une révélation. Plougastel redouble d'efforts et gagne, en moins de cinquante brasses désespérées, le point qu'il a cru remarquer tout à l'heure.

Dieu soit loué! le mousse ne s'est pas trompé : Le Hir est là, qui lutte dans l'ombre contre un spectre si blême, qu'on dirait un noyé; et peut-être l'est-il, car il s'affaisse dans les bras de son sauveur. Il était temps qu'un secours arrivât *du ciel*, ou de par l'amitié, ce qui est semblable; il était temps, car le gabier, au bout de ses forces, allait couler au fond de la mer, sous le poids de son fardeau.

— Donne, donne, Le Hir, s'écria Coffic, en arrivant; à moi le camarade et soutiens-toi sur mon épaule... Dieu du ciel! le voilà qui coule... *attrape*, gabier; à toi cette planche du bon Dieu.

Un débris du navire anglais vint heureusement offrir à nos naufragés une *planche* suprême de salut : sans elle, ils périssaient infailliblement, car le mousse, tout courageux et dévoué qu'il fût, eût été entraîné en s'attachant à ses deux compagnons. Trois minutes suffirent au gabier pour reprendre une partie de ses forces et de son énergie, et avec elles (qui le croirait, au milieu de tant de dangers?) la gaîté revint au galop dans l'esprit du brave marin.

— Dire que je navigue, *à cheval*, sur une perche d'Angleterre, dit-il, et que sans elle et sans toi surtout, mousse du bon Dieu, voilà Grand-Cadet qui *m'affalait* dans le fin fond du pays des marsouins et des congres!... Vrai de vrai! je commençais à y voir tout bleu.

— Laissez faire, matelot, fit Julien Coffic; mettons Cadet en *panne* sur ce morceau de bois, et voyons voir du côté du *Hurleur*... Apercevez-vous quelque chose?

— Rien de rien, pour le moment... Ah! si fait, attends un

d'un plumet; le Kéginer eut une houppelande jaune à ramages, vieille robe de chambre ayant sans doute appartenu à un officier, et de plus un tourne-broche tout neuf, nouveau système, dont il était fort content, bien qu'il lui fût impossible de le faire marcher. Chacun eut sa part du butin et fut satisfait, à l'exception de ceux qui ne sont jamais contents de rien. Quant aux provisions de toute espèce, barils, caisses de conserves, armes, munitions, tout cela fut soigneusement rangé dans la cale, dans l'entrepont et dans la Sainte-Barbe. Le *Hurleur*, ainsi *lesté*, comme disait Le Hir, pouvait tirer un bord pour l'Amérique et plus loin.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

(La suite prochainement.)

EN BASSE-BRETAGNE

IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE.*

(COTES-DU-NORD).

IV.

Les archéologues et les antiquaires disent qu'une voie romaine, venant de Carhaix, aboutissait au Koz-Guéodet, et par conséquent passait par ici, quelque part. Voyons si je retrouverai une trace, un indice quelconque de la présence des Romains, quand ce ne serait qu'une simple tuile enclavée dans la clôture d'un champ ou la muraille d'une maison. Si je découvrais aussi ma voie romaine, comme tant d'autres, qui en sont si fiers ! — Eh ! belle trouvaille, ma foi ! J'aimerais mieux découvrir quelque vieille ballade bien fière, bien tragique, un peu barbare même, que j'entendrais chanter, en passant, aux moissonneurs, ou à quelque pâtre gardant ses vaches et ses moutons sur la lande. Mais rien ne chante par cette chaleur excessive, ni les hommes, ni même les oiseaux. J'ai beau regarder partout autour de moi : pas le moindre vestige que je puisse raisonnablement soupçonner d'être romain. Quel bonheur pour le pur antiquaire de tomber snr un fragment de poterie étrusque ou romaine, quand ce ne serait que de ceux-là que les Grecs appelaient ἀμις, comme on peut le voir dans le *Jardin des racines grecques*,

* Voir la livraison de janvier, pp. 61-71.

du Père Lancelot, et les Romains, de je ne sais quel autre nom. J'arrive à une ferme, où l'on bat à la mécanique. Naguère encore, à pareille époque, on entendait de tous côtés le bruit cadencé des fléaux des batteurs, sur les aires de nos fermes. C'est maintenant le mugissement et le grincement des roues et des engrenages. Tout se fait à la mécanique, dans ce siècle de fer! Je ne veux pas trop crier contre les mécaniques; entre autres mérites, elles ont celui d'épargner à l'homme bien des peines et des fatigues, qui le ravalaient souvent jusqu'à la condition des bêtes de somme; et pourtant, je ne puis que partager, à certains égards, l'opinion d'un écrivain distingué, quand il dit si éloquemment : « Produits de la » mécanique, produits sans âme! La main de l'homme n'a pas » pressé le sein de l'œuvre! La machine ne peut donner que ce » qu'elle a, le contour aigu et vif, la ligne exacte; mais le sang, le » cri, le tressaillement, la larme, l'humidité, le duvet, le geste, et » surtout le défaut, le défaut! Le défaut, cette admirable qualité » de l'œuvre humaine, elle ne nous le donnera pas. Dans tout ce » que l'homme touche, il s'y empreint; — la vie fait tache. — » Voyez les *dolmens*, ces pierres brutes, ces rochers à peine dé- » grossis : eh bien! à la première vue, un enfant devine qu'un » homme a cassé, il y a deux mille ans, les bords de ces pierres, » et qu'il les a posées debout, comme elles sont restées depuis. A » mes yeux, ces *dolmens* ont mille fois plus de prix que ces co- » lonnes de cuivre et leurs chapiteaux froidement ciselés, sortis » sans douleur d'un moule infatigable. Dans l'œuvre, ce n'est pas » la beauté absolue qu'on cherche, qui frappe, qui remue; c'est » l'étreinte inimitable, le souffle, le baiser vivifiant de l'homme[1]. »

J'arrive sur une place parsemée de grands blocs de granit à fleur de sol. Une femme y vanne de la balle d'avoine, en l'abandonnant, par poignées, au peu de vent qui souffle par intervalles : le grain tombe à ses pieds, et le vent emporte la balle et la paille broyée. De cette place, j'aperçois devant moi la chapelle de Notre-Dame du Koz-Guéodet; un peu plus loin, au-delà de la rivière, s'élève une côte nue et abrupte, derrière laquelle pointe à l'horizon une flèche de granit; c'est celle de Trébeurden, où je veux aller

[1] Léon Gozlan.

coucher, chez le vieux curé, M. le Luyer. A gauche, par un profond ravin, la mer pénètre et renferme la chapelle et le village qui l'entoure, dans une presqu'île. A la pointe occidentale de cette presqu'île, on voit un corps de garde ou poste de douanier ; au-delà, s'ouvre la baie, qui va s'élargissant, jusqu'à la *lieue de grève*. Je descends dans le ravin, qui est sous mes pieds. Je gravis la côte opposée, et me voici au village du Koz-Guéodet. Cela forme une agglomération, comme un bourg ordinaire de Basse-Bretagne. Les maisons disséminées de ci et de là, sans ordre ni alignement aucun, paraissent assez anciennes et ont je ne sais quel air triste et sombre ; les pierres en sont noires, les portes, basses, et les fenêtres, rares. On voit de tous côtés grande quantité de murs écroulés et de pierres ayant appartenu à des bâtiments disparus ; mais rien cependant qui indique des constructions importantes, ni qui rappelle les Romains. L'église ne présente rien de remarquable ; elle a été tout récemment reconstruite. Dans un champ cultivé, à la pointe extrême de la presqu'île, au nord, j'aperçois un vieillard, qui garde des vaches et des moutons ; je me dirige vers lui, et essaie d'en tirer quelques renseignements. — « N'y a-t-il pas eu ici, autrefois, une ville importante? » — « Oui, monsieur. » — « Comment a-t-elle péri ? » — « La mer ! » — Mon bonhomme était peu communicatif, et répondait à mes questions le plus brièvement possible ; cela ne faisait guère mon affaire, et j'insistai. — « Ne voit-on nulle part des ruines, des débris d'anciens forts, de murs cimentés ? » — « Oui, des restes de l'ancienne *Lexobie*. » — « Qui a fait restaurer la chapelle ? » — C'est la commune de Ploulec'h, monsieur, car nous sommes en Ploulec'h, et elle s'est beaucoup endettée pour cela. M. de Kerninon aussi y a beaucoup aidé. » — « Il me semblait que c'était ici un lieu de pèlerinage très-fréquenté, et que les offrandes des pèlerins devaient suffire, et au-delà, à l'entretien de l'église ? » — « Oui, autrefois, quand j'étais jeune, il pleuvait de l'argent dans cette chapelle, c'est vrai ; tous les jours, des pèlerins y arrivaient de tous les coins de la Bretagne ; mais tout cela est bien changé, et les pèlerins deviennent de jour en jour plus rares ; on ne visite plus guère les places saintes ; je ne sais pas ce qui se prépare, mais c'est là un mauvais signe. Les

beaux pardons que j'ai vus ici quand j'étais jeune !... » — Ne pouvant tirer de mon bonhomme aucune indication utile, ni vieux gwerz, ni tradition locale, je lui souhaitai le bonjour, et, par un escalier taillé dans le roc vif, je descendis à la mer, pour chercher le bateau de passage qui devait me transporter à la rive opposée. Le long du sentier qui mène à cette pointe nord, on voit les débris d'une muraille qui paraît fort ancienne, et dont les pierres sont jointes entre elles par un ciment que l'on dit être romain ; c'est fort possible : du reste, c'est la seule trace de construction ancienne que j'aie remarquée au Koz-Guéodet [1]. Il est probable qu'il y avait là un fort quelconque, romain peut-être, pour commander l'entrée de la rivière de Lannion, le Léguer, et qu'à cela, avec quelques habitations autour, se réduisait cette fameuse Lexobie des vieilles légendes bretonnes. Qu'une voie romaine y aboutît, c'est encore très-possible, quoique non démontré suffisamment, et cela, du reste, ne prouverait pas grand'chose en faveur d'un établissement romain bien important. Dans mon opinion donc, la cause du Koz-Guéodet, pour ce qui regarde ses prétentions au nom de Lexobie, ville romaine, est perdue ; ce qui, du reste, lui importe bien peu, je suppose, car mon opinion en pareille matière n'est d'aucune valeur. Il me serait facile de faire ici étalage de science et d'érudition (aux dépens d'autrui), grâce au travail très-intéressant qu'un homme, compétent assurément en la matière, mon ami de

[1] J'ai cherché une étymologie à Guéodet (j'ai adopté cette orthographe, que je trouve dans Albert-le-Grand), et je n'en ai pas trouvé qui me satisfasse. A Quimper, il existait une rue du Guéodet, et aussi une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame du Guéodet, ce qui s'explique très-facilement dans une ville traversée par l'Odet; mais ici ? — Nos paysans prononcent *Ieodek*, ce qui signifie : lieu abondant en herbes, en pâturage, du mot *geod* ou *ieot*. Or, jamais endroit ne justifia moins une pareille étymologie ; des rochers à fleur de terre et quelques maigres ajoncs, je ne vois guère autre chose de tous côtés. Trouvera-t-on plus rationnelle l'étymologie suivante, que j'aventure sans y attacher grande importance : — *Guer-Aodet*, ou *Léguer-Aodet*, de Guer ou Léguer, la rivière de Lannion, et de *Aod*, rivage de la mer, littéralement *marine* : c'est en effet le lieu de l'embouchure de la rivière *Léguer*. — Le mot *Lexobie* lui-même me semble breton, et se composer de *Lez*, — auprès, et de *Aod* — rivage de la mer. *Letavia* et *Lidaw*, anciens noms donnés à la Bretagne, ne me semblent pas différemment composés ; c'est toujours *Lez-Aod*, sur le rivage de la mer. — De même encore du *Lido* de Venise, *Venetia*, colonie de Bretons armoricains, suivant Strabon et Polybe.

la Borderie, a publié sur la question ; mais je crains de n'en avoir déjà que trop dit sur ce sujet, et je crois faire prudemment en m'arrêtant ici.

Je descendis dans le bateau de passage, où deux jeunes gens de dix-sept à dix-huit ans tenaient les avirons. J'eusse préféré un vieux passeur, ancien marin, aimant à causer, et qui m'aurait conté des histoires. Les jeunes gens ne savaient rien sur Lexobie : l'un voulait que la ville d'Is eût existé là, l'autre lui répliquait : « Non, c'est à Saint-Michel-en-Grève. » — « Mais puisque je te dis, reprenait le premier, que ma mère a cela à la maison, *sur papier* : La fille du roi, une nuit, ouvrit les écluses, et tout fut englouti ! » — « Il y a eu trente évêques, dit l'autre, enterrés dans le cimetière, les évêques de Lexobie. N'avez-vous pas vu, monsieur, leurs ossements dans le cimetière ? On les a déterrés quand on a reconstruit la chapelle ; quelques-uns ont encore les cheveux sur la tête.... »

C'est tout ce que je pus avoir de mes deux jeunes marins.

Il existe un vieux gwerz en l'honneur de Notre-Dame du Koz-Guéodet, dont voici quelques passages :

« .... Je vous parlerai d'une place sainte située au bas de la rivière du Guer, et consacrée à la sainté Vierge, la première église qui lui ait été élevée en Bretagne.

» Oui, sans mentir, dans l'ancien évêché de Tréguier se trouve le temple le plus ancien qui ait été dédié à la mère de notre Sauveur sur la terre.

» En l'année soixante-douze après la mort du roi des saints, fut bâti le Guéodet, en l'honneur de sa sainte mère.

» Un disciple de Joseph d'Arimathie fut le premier évêque de Lexobie : il descendit en Breiz-Izel, d'après le conseil d'un saint homme de ses amis.

» Après avoir passé par le pays des Saxons, appelé Grande-Bretagne, il débarqua à Morlaix, et convertit toute la ville.

» Ce saint homme avait nom Drennalus : inspiré et soutenu par Jésus, il convertit tout le pays, et y planta la foi.

» .... Melchidias, successeur de Lin, sur le siége de saint Pierre, consacra Guenaël comme évêque du Koz-Guéodet.

» Ce prélat fit brûler les idoles et voulut qu'on vît dans chaque maison un crucifix, avec des images de Marie et des Apôtres.

» Saint Tugdual aussi y fut longtemps évêque, soixante-trois ans, et y mourut, suivant les uns, à Tréguier, disent d'autres.

» Des barbares, nommés Danois, conduits par leur chef *Hasterin* (Hasting), arrivèrent à Lexobie sur leurs vaisseaux, et la détruisirent et la brûlèrent.

» De Dol vint alors une armée, pour chasser les Danois; mais, hélas ! quand elle arriva, la ville était réduite en cendres.

» Le prince Momen, roi de Dol, voyant cet évêché menacé de disparaître, par la mort de Cerramus, son dernier évêque, nomma Gratien, évêque de Tréguier.

» Gratien demanda au roi la permission de changer le siége de l'évêché, puisque Lexobie n'existait plus.

» Sa demande lui fut accordée, et il s'établit dans le couvent de Trécor, qui, d'après ce qu'on rapporte, fut le commencement de Tréguier.

» Le saint temple de Koz-Guéodet fut alors abandonné; mais Dieu ne permit pas qu'il fût à tout jamais délaissé.

» Il inspira à monseigneur de Tréguier de reconstruire le saint lieu, qui est un véritable trésor pour les Bretons.

» Là jaillit, en effet, une source qui ne tarira jamais, source de grâces venant du ciel et pour le corps et pour l'âme.

» Je ne citerai aucun des miracles opérés au Koz-Guéodet; un mois entier ne me suffirait pas pour les rapporter et les écrire.

» Au Koz-Guéodet il y a des remèdes pour toutes les maladies : de tout danger et de tout ennui est préservé celui qui s'y rend.

» Nombre de grâces sont accordées au Guéodet, par-dessus toutes les autres places saintes; pendant tout le mois de mai dure le pardon, pour donner le temps de gagner les indulgences. »

Comme on peut le voir, l'histoire sérieuse a peu de chose à démêler avec ce gwerz. — Mais il me semble qu'il est grand temps que je quitte le Koz-Guéodet, s'il n'y a pas chez moi parti pris d'endormir mon lecteur, et il n'y en a certes pas.

V.

Me voici de l'autre côté de l'eau. Je gravis péniblement la côte, par un sentier tortueux et roide, sous un soleil toujours brûlant, quoique déjà à son déclin et horizontal. Je m'assieds un peu au haut de la falaise, pour me délasser, pour prendre quelques notes à la hâte et regarder le paysage, qui ne manque pas de caractère. Des bateaux de pêcheurs descendent avec la marée, en se laissant

aller à la dérive tout doucement. La mer est sous mes pieds, et devant moi la colline granitique, nue et brûlée, où, dit-on, fut Lexobie. Un homme passe près de moi, en courant, et héle à haute voix le bateau passeur, qui est retourné à l'autre bord. Un écho prolongé répond sur la rive opposée et semble glisser légèrement sur la surface de l'eau et descendre avec la marée.

Je poursuis ma route. A travers des landes arides, me voilà ramené sur le bord de la mer, que je peux contempler à loisir, du haut d'une falaise. Le soleil se couche, et laisse sur l'eau un long et large sillon de lumière, qu'il est impossible de regarder, tant il est éblouissant. La mer bruit harmonieusement sur la grève, à mes pieds. Je rentre dans les landes, et m'écarte sensiblement de la bonne voie. Une jeune fille que je rencontre, n'ayant pour tout accoutrement que sa chemise et un cotillon de *berlinge*, nommé *broz*, — tenue de travail ordinaire de nos paysannes, dans cette saison, — me remet sur le chemin. Je suis ramené au rivage par un sentier qui fait les zig-zags les plus capricieux, et je chemine le long de la grève. Cette musique vague et indécise des flots fait oublier la fatigue de la marche et porte à la rêverie. L'imagination se donne facilement carrière et nous ravit au pays des enchantements, bien loin des réalités terrestres. Le soleil, près de se plonger dans le sein de Thétis, comme aurait dit le marquis de Saint-Aulaire, permet maintenant qu'on le regarde en face. Il ressemble à une énorme boule rougie au feu et incrustée dans un beau nuage bleu. Tout autour sont des torrents de métaux en fusion, d'un éclat incroyable et d'une richesse de couleur dont rien n'approche. — J'arrive au bourg de Trébeurden avec le crépuscule, couvert de poussière et exténué de fatigue. Franche et cordiale hospitalité du curé, un vieil ami de mon père. Il est décoré, depuis 1836, je crois, de l'ordre de la Légion d'honneur, pour avoir, au péril de sa vie, sauvé d'une mort certaine une dizaine de ses paroissiens, surpris par une violente tempête sur un îlot voisin, pendant la récolte du goëmon [1].

1 C'était M. Le Luyer, populaire et aimé de tout le pays, pour sa charité et son dévouement aux intérêts de ses paroissiens. Il est mort au commencement de l'année dernière, emportant l'estime et les regrets de tous ceux qui l'ont approché.

Après souper, le vieux domestique du vénérable curé, dont la mémoire est un trésor inépuisable de chants populaires, de légendes et d'anciennes traditions nationales, fut appelé dans la salle à manger, et j'écrivis sous sa dictée le beau gwerz de *Markiz Traonlavané*. Puis, je lui parlai du Koz-Guéodet, d'où j'arrivais. Pour lui, il ne doutait pas qu'anciennement il eût existé là une ville florissante et grande, nommée Lexobie. — Je crois même, ajoutait-il, que la ville existe encore, *enchantée*, avec tous ses habitants, et qu'un jour elle reparaîtra à *la lumière du soleil béni*, quand les temps seront venus et qu'elle aura accompli la *pénitence* que le Seigneur lui infligea dans sa colère. J'ai entendu conter, dans ma jeunesse, ajoutait-il, qu'un jour un jeune enfant qui ramassait des coquillages sur le rivage fut accosté par un Kornandon (un nain) qui le séduisit par de belles promesses et de brillants joujoux et l'emmena, par des routes souterraines, dans une ville enchantée, d'un éclat et d'une richesse merveilleuse, où tout était argent et or, perles et diamants, réjouissances et festins magnifiques. Cependant rien ne remuait, ni ne parlait, ni dans les rues et les boutiques, ni autour des tables surchargées de mets délicieux, qui fumaient et répandaient une odeur délectable. Partout l'immobilité et le silence le plus absolu. L'enfant, guidé par le Kornandon, circulait partout, parcourait les rues et les palais, et marchait de merveille en merveille, d'étonnement en étonnement. S'il avait eu sur lui le moindre objet bénit, un chapelet, une croix, une médaille, pour jeter dans un de ces palais enchantés, ou en toucher seulement un des habitants de cette cité fantastique, aussitôt le charme aurait été rompu, la vie et le mouvement auraient repris leur cours ordinaire, et la ville engloutie aurait reparu au soleil, aussi brillante et prospère que jamais. Malheureusement, l'enfant n'avait sur lui aucun objet bénit, ce que voyant le Kornandon, il le reconduisit, sans aucun mal, au même lieu où il l'avait pris. Mais l'enfant, qui ne paraissait pas avoir vieilli durant son voyage, qui, du reste, lui semblait n'avoir duré que quelques heures, ne connaissait plus personne dans le pays, et personne aussi ne le connaissait. Cependant on fit des recherches; on consulta les plus anciens, et on finit par reconnaître qu'il y avait juste cent ans qu'il avait disparu, sans que

jamais ses parents eussent pu découvrir ce qu'il était devenu. On le soupçonna pourtant d'avoir été enlevé par un Kornandon, et un gwerz fut même composé sur ce sujet, par un vieux barde du pays. Des fragments de ce gwerz se sont conservés jusqu'à nos jours dans la mémoire de quelques vieillards. — Il nous raconta encore qu'au vieux château du Quenquis (le Plessis, en français) dans la commune de Plufur, on voyait souvent, au clair de la lune, une *belle dame* qui venait peigner ses cheveux blonds au sommet d'une tour en ruine, et jouer avec des pièces d'or, des perles et des diamants. Et pendant ce temps une énorme couleuvre (le diable sans doute) rôdait autour d'elle. — Parmi les ruines de ce même château, on voit encore une pierre dans laquelle sont imprimés des ronds de la dimension de pièces de six livres, de trois livres et de trente sols. La tradition veut qu'une mère ayant vendu son enfant au diable, celui-ci lui ait compté sur cette pierre l'argent du sombre marché, et que les pièces d'argent, quand elle voulut les prendre, entrèrent dans la pierre, où elles ont laissé leur empreinte. — Contes de bonnes femmes, imaginations de paysans grossiers et ignorants, superstitions stupides! diront quelques incrédules, les plus crédules, suivant Pascal. — J'aurais bien des choses à dire là-dessus, mais comme ce serait un peu long, j'y reviendrai une autre fois. — Le bourg de Trébeudes est à moins d'un kilomètre de la mer. La côte y est très-pittoresque, avec des masses de rochers et des entassements granitiques d'un effet grandiose et parfois fantastique.

Le lendemain, samedi, à une heure de l'après-midi, j'étais encore en route, par une chaleur accablante. Après une bonne heure de marche, j'arrivais au bourg de Pleumeur-Bodou. C'est un bourg qui a bonne apparence, propre, avec des maisons neuves et un air d'honnête aisance. La population est de 3,000 âmes; la terre y est fertile, et les habitants y vivent généralement à l'aise. L'église est toute moderne, et ne présente rien de remarquable. Je fais visite au recteur, que j'ai connu autrefois recteur de Trézélan, auprès de Bégar. Il est absent quand j'arrive au presbytère. On va le chercher à l'église, et pendant ce temps j'examine, dans sa salle à manger, un tableau qui me paraît curieux. C'est un arbre

généalogique, ou mystique, ou symbolique, car je ne sais trop de quel nom l'appeler. Je lis au bas : — *La vraie vigne de Marie, dédiée au jeune clergé.* Le tronc de l'arbre est rempli de noms de papes; sur les branches sont inscrits les noms des patriarches, des pères de l'Église et des saints qui ont publié la foi dans les différentes parties du globe. Au-dessus, la sainte Trinité trône dans la gloire, et les élus aspirent vers elle. Sous les racines de l'arbre, des flammes, des métaux en fusion et des diables hideux, tourmentant les damnés avec des fourches de fer, et les précipitant dans les feux éternels !

La population de Pleumeur-Bodou, m'a dit le recteur, est laborieuse, timorée, de mœurs douces et peu adonnée à la boisson. Heureux recteur !

Je marche sur Trégastel. Je traverse des landes arides et brûlées, où la terre est rare, mais où d'immenses blocs de granit, de formes et d'aspects variés, s'offrent de tous côtés à la vue. Je passe près d'une jolie chapelle, pittoresquement située au milieu d'un bouquet d'arbres, près d'une ferme. C'est, me dit-on, la chapelle de saint Samson. Je vois là-bas le clocher de Trégastel, à l'horizon, et plus loin, la mer avec ses récifs et ses nombreux îlots. — J'arrive au bourg et je visite, à la hâte, l'église. Elle est pauvre, obscure, humide, sans caractère, ancienne pourtant. Au sortir de Trégastel, en se dirigeant sur Perros-Guirec, on a la chapelle de la Clarté devant soi, sur une colline qui domine l'anse de Ploumanac'h. Les énormes blocs de granit deviennent de plus en plus abondants, il y en a partout, dans les chemins, dans les landes, dans les champs. Je gravis la colline et j'arrive à la chapelle de la Clarté, élégante et gracieuse construction de la Renaissance. La flèche, légère et élancée, doit se voir de loin en mer. Au bas de la colline est l'anse de Ploumanac'h, avec ses maisonnettes de pêcheurs parmi les rochers. C'est, demain 15 août, le pardon de Notre-Dame-de-la-Clarté. Je vois déjà de nombreuses tentes dressées pour les buveurs de cidre et d'hydromel, et les mendiants éclopés ou aveugles arrivent de toutes les directions. C'est un pardon assez renommé dans le pays. — Voici tout ce que j'ai pu recueillir de la légende de Notre-Dame-de-la-Clarté. — Un navire,

surpris par une horrible tempête, fut poussé, au milieu des ténèbres les plus épaisses, sur cette côte hérissée de récifs; les matelots ne pouvaient rien distinguer autour d'eux, et leur perte était inévitable lorsque, dans ce pressant danger, ils invoquèrent l'assistance de la sainte Vierge, *Maris stella*, et le capitaine fit vœu de lui ériger une belle chapelle, si jamais il remettait pied à terre. Aussitôt la tempête se calma, une vive lumière, une lumière surnaturelle, éclaira le navire et le pilote put le diriger et le conduire miraculeusement hors de la mauvaise passe où il se trouvait. Ce fut là, selon la tradition, l'origine de Notre-Dame-de-la-Clarté, et elle n'est pas différente de celle de la plupart des nombreuses chapelles qui garnissent nos côtes. Les populations maritimes sont généralement religieuses. *Si vous voulez apprendre à prier, allez sur mer,* dit un proverbe bien connu, auquel répond un proverbe breton non moins beau :

War vor peb ankenn,
War vor peb pédenn.

Ce qui veut dire : — *Sur mer toute angoisse; sur mer toute prière!*

Le soleil est déjà couché et je m'empresse de gagner Perros-Guirec avant la nuit. Les feux des phares sont allumés, et j'en vois plusieurs à l'horizon, les uns fixes, les autres tournants. Je couche à Perros, à l'hôtel du *Cheval-Blanc.* Mon hôte est un petit homme ventripotent et tout rond, gai, causeur, qui vient familièrement me tenir société et s'asseoir à ma table, pendant que je dîne. Il me parle de M. le maire, de M. le curé, de M. le juge de paix, etc., et me raconte qu'il avait dernièrement, pour locataires et pensionnaires, deux messieurs de Paris, deux artistes, qui étaient venus prendre les bains de mer à Perros. L'un était artiste en statues et l'autre *artiste en histoire de France.* Mais je me suis déjà trop attardé à faire l'école buissonnière tout le long de la route, pour parler plus longuement de mon hôte du *Cheval-Blanc.* — L'église de Perros-Guirec est ancienne, curieuse et mérite l'attention des archéologues. Elle a surtout un clocher, qui s'arrondit en forme de dôme de mosquée orientale, et qui est d'un effet fort original. J'avais fait de tout cela, de l'église, du dôme et du portail méridional qui est

très-intéressant, une description assez détaillée, que je trouve sur mon cahier de notes. Mais comme j'en suis très-médiocrement satisfait et que je crains d'y avoir commis des hérésies architectoniques, quelque énorme bévue, je crois prudent de passer outre et d'en faire le sacrifice à Vulcain.

F.-M. Luzel.

(La suite au prochain numéro.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

THÉODICÉE, *Etudes sur Dieu, la création et la Providence*, par M. Amédée de Margerie. — Paris, Didier, 35, quai des Augustins. — 2 vol. in-12. Prix : 7 fr. 50.

On posait autrefois dans l'école cette question : « Y a-t-il des athées? » On répondait : « Des athées pratiques, des gens qui vivent comme si Dieu n'existait pas? Oui. Des athées spéculatifs, des esprits assez aveugles, ou assez pervers pour ne pas voir, pour ne pas sentir Dieu? Non, ce phénomène n'existe pas, ou n'existe que comme une monstruosité. » — Que les temps sont changés !

Dans l'orgie de 1848, l'Europe a lu en français cette phrase hideuse : « Dieu, c'est le mal; » et elle a entendu en Allemagne cet épouvantable blasphème : « Que chacun soit à lui-même son Dieu et apprenne à jouir contre tous ! Puissé-je voir, au lieu de cette vertu vulgaire qui m'ennuie, de grands crimes, de robustes forfaits. » — Des associations se sont fondées, vivent, s'étalent, se propagent, avec l'athéisme pour principe. La science, dans quelques-uns de ses représentants, affirme que tout s'est fait sans Dieu, et que tout se passe sans Dieu. La littérature, sous cent formes diverses, prend, à l'égard de Dieu, de telles libertés, que, manifestement, Dieu pour elle n'est qu'un mot. Toute une école, enfin, très-variée dans ses nuances, composée d'érudits, d'artistes, de poètes, d'illuminés, de professeurs, de touristes, de journalistes, d'historiens, de romanciers, voire de pasteurs; toute une école, chargée, dit-elle, de faire un monde nouveau, commence par rejeter la pierre angulaire de l'ancien monde : Dieu.

Un éloquent écrivain, le P. Gratry, a étudié l'état mental résultant, pour la société actuelle, de cette négation de Dieu. C'est quelque chose d'humiliant à la fois et d'effrayant. — Voyez et prononcez [1].

[1] *Les Sophistes et la Critique*, par A. Gratry. — Ce beau livre du puissant controversiste fait presque tous les frais du présent article.

Dans un des plus beaux épanouissements de l'esprit humain, dans le plus vif éclat du génie de la Grèce, on vit paraître des hommes, très-habiles dans l'art de parler et d'écrire, qui mirent tout leur incroyable esprit à bouleverser la raison humaine ; ils soutenaient, en logique, l'identité des contraires et des contradictoires, et, dans l'ordre réel, l'identité de tous les êtres. D'après eux, un homme, un mur, une galère, un Dieu, étaient la même chose; et aussi l'être et le néant étaient la même chose.

Or, notre siècle, notre Europe, notre France, voient reparaître ces esprits. Aujourd'hui, on écrit : « C'est un principe qu'une assertion n'est pas plus vraie que l'assertion opposée. » Ces deux assertions par exemple : La neige est blanche ; — la neige est noire.....! — « Tout est relatif. Rien n'est plus vérité ni erreur. Nous admettons l'identité des contraires. Nous admettons tout, parce que nous comprenons tout. Il n'y a plus de morale, mais des mœurs. Il n'y a plus de principes, mais des faits. Il n'y a plus de vertus, il n'y a que la tolérance. — Et ces quelques idées suffisent à la gloire d'un penseur, à la gloire du XIXe siècle. »

« Avant ce penseur qui a glorifié le XIXe siècle (Hégel), saint Augustin, saint Thomas, Descartes, Leibnitz, Bossuet, Pascal, n'ont rien compris en métaphysique, en histoire. La critique n'était pas née. La critique apporte une *nouvelle institution des intelligences. Une régénération radicale qui, changeant toutes les conditions mentales, changera pareillement toutes les conditions matérielles.* » Ils ajoutent, et le répètent souvent, « qu'ils n'ont point à discuter avec l'ancienne critique, qu'ils ne lui répondent que « *par la grande doctrine du dédain transcendant*, lequel est *une délicieuse volupté qu'on savoure à soi seul.* » Après cette excommunication, la plus étrange, à coup sûr, qui se lise dans l'histoire, ils continuent : « *En dehors de l'homme et de la nature, il n'y a rien que le néant. Et c'est ce néant qui est Dieu. Donc nous ne sommes point athées, puisque nous proclamons Dieu. — Les sciences supposent qu'il n'y a pas d'être libre supérieur à l'homme, auquel on puisse attribuer une part appréciable dans la conduite morale, pas plus que dans la conduite matérielle de l'univers.* »

Voulez-vous la cosmogonie de l'école? Elle est des plus simples; la voici : « Rien n'était. Voilà le principe de toutes choses. Le néant s'est ému, le vide s'est développé, les choses sont devenues. »

— Mais vous nous montrez le monde comme un effet sans cause.

— « Pardon; remarquez bien nos paroles : « Rien n'était, c'est-à-dire, le néant était. Voilà le commencement, c'est-à-dire, le principe des choses. Donc le néant est principe. Or, le néant devient, s'étend, pense. Donc, le néant est. Donc, le néant et l'être, c'est la même chose. Donc, pour expliquer le monde, nous n'avons pas besoin de Dieu. Le néant est bien plus clair. Seulement, au néant il faut ajouter du temps, beaucoup de temps. ».

— Et rien de plus ?

— « *Si, une conscience obscure de l'univers qui tend à se faire; un secret ressort qui pousse le possible à exister.* »

— C'est-à-dire, que, quand rien n'existait, ni matière, ni âme, il y avait un ressort et une conscience !!! C'est-à-dire, que.... Je prie le lecteur d'écouter une histoire. Un de mes amis lit les livres de ces messieurs, et, le cher homme, il s'en vante. — J'allai le voir, l'autre jour. Il bâtissait une maison. Nous la visitâmes. « C'est bien avancé, » lui dis-je. — « Eh ! il faudra du temps. » — Je saisis, me rappelant la superbe théorie du temps, facteur universel, je saisis le mot au vol. « C'est cela ! dis-je, ne bougez plus, ne soufflez plus mot, ne remuez plus une pierre, ne donnez plus ni un ordre, ni un centime. » — « Que voulez-vous dire ? » — « Je veux dire qu'il y a *une nouvelle institution des intelligences, une régénération radicale qui, changeant toutes les conditions mentales, a changé toutes les conditions matérielles;* que, jusqu'ici, pour bâtir une maison, on demandait du temps et de l'argent, des matériaux et des ouvriers; que cette manière de voir n'est plus de mise aujourd'hui; qu'on la *tolère*, sans doute, car on est sage et l'on veut bien pratiquer la vertu, l'unique vertu de son siècle; mais que, au fond du cœur, *on savoure à soi tout seul*, vis-à-vis de ces préjugés gothiques, *une délicieuse volupté, celle du dédain transcendant.* » — « Je ne comprends pas un mot de ce que vous me dites. » — « Je vous explique la manière nouvelle de bâtir des maisons. » — « Vous vous moquez de moi. » — « Je vous cite vos maîtres. »

On voit ici l'absurde. Il abonde dans les écrits des nouveaux docteurs.

« De même, dit l'un d'eux, qu'on ne croit plus aux centaures et aux sirènes, parce que personne n'a vu de centaures ni de sirènes,

de même personne n'ayant jamais vu Dieu..... » Ignorait-on, quand on a écrit cet argument grotesque, qu'on répétait mot pour mot un texte fameux : *Deum nemo vidit unquàm;* et que ce texte vient d'un livre où Dieu fait pourtant assez bonne figure, de l'Evangile (Joan. 1-18)? — Eh! sans doute, personne ne croit aux centaures, parce que rien ne prouve l'existence des centaures. Mais, si l'existence des centaures nous était prouvée, je devrais y croire, et vous aussi, sans les avoir vus, comme je crois, et vous aussi, à l'existence de César, que je n'ai pas vu, que vous n'avez pas vu. De même, quoique personne n'ait vu Dieu, je crois en Dieu et vous devez y croire, si l'existence de Dieu est prouvée; par exemple, si les cieux racontent sa gloire, si l'humanité tout entière l'atteste, si, enfin, lui-même, apparu sur la terre, conversant avec les hommes, s'est rendu à lui-même un incontestable témoignage : *unigenitus Filius qui est in sinu Patris ipse enarravit* (*ibid.*), et a laissé de lui dans le monde une trace bien autrement visible que César.

Lisez cette autre phrase, destinée à faire sensation : « La vertu moderne se résume dans la tolérance. » Qu'est-ce à dire? L'autre jour, les étudiants de Montpellier, nobles enfants, volaient au secours des cholériques de Toulon; la France en a pleuré de joie et d'orgueil. — Pourquoi ces larmes, ô France? Ces jeunes gens méconnaissaient la vertu, l'unique vertu, la tolérance; ils allaient, intolérants du choléra, le combattre, le vaincre, ou..... mourir sous ses coups. Ne vous attendrissez plus ainsi, chère patrie, comme une vieille personne; soyez jeune et riez, riez, c'est facile désormais; c'est même la seule chose possible; car, en fait de vertu, je vous le dis, il n'y a plus que la tolérance, et voyez si ce n'est pas joli : Cartouche et Mandrin, sortis chacun de son repaire, vont pour dévaliser un bourgeois. Ils se rencontrent à la porte de sa maison. « A vous le premier, » dit Cartouche. — « Après, vous, Monsieur, réplique Mandrin. — « Tous deux ensemble, chers amis, » dit le bourgeois, paraissant. — Et le commissaire, accouru, acclame, au nom de la patrie, le bourgeois tolérant, et dépose une couronne sur le front du plus vertueux des citoyens.

C'est de la caricature, je le sais bien; mais à qui la faute? Et que répondre à la prétention de fonder le monde sur un mot vide? Car, ou bien la tolérance est le fait d'un ramas de filous, qui se laissent faire les uns les autres, parce qu'ils sont sans loi; d'une poignée de sceptiques qui laissent tout passer, parce qu'ils sont

sans âme et sans cœur; et je demande où l'on peut placer ici le mot de vertu. Ou bien les sociétés, qui ne peuvent pas vivre sans loi (et non plus sans croyances, car les lois ne sont que l'expression des croyances); les sociétés, se trouvant en face d'individus qui bafouent les croyances, qui corrompent les mœurs, qui violent les lois, tout naturellement et très-équitablement, écartent, répriment, punissent ces perturbateurs.... (à moins qu'elles ne les tolèrent), et cela au nom de plus d'une vertu, à coup sûr, au nom de la pitié, de la clémence, de la bonté, de la patience, de la prudence, du respect de soi-même, de la fidélité à des engagements contractés, etc., etc.

Pour mon compte, je me suis demandé souvent ce que c'est que la tolérance, et, métaphysiquement, historiquement, je n'en ai pas trouvé d'autre définition que celle-ci : « Tolérance, nom d'une vertu fossile, qui paraît avoir fleuri dans les domaines des agneaux, du temps que les loups n'existaient pas. »

Ah! si l'on voulait en croire l'Eglise, on n'amuserait plus ainsi les peuples avec des mots creux. On parlerait, sans doute, de tolérance et de liberté ; on réclamerait pour qui de droit, selon les temps, selon les lieux, dans la mesure nécessaire, au besoin, dans une mesure convenue et stipulée, on réclamerait de la tolérance et de la liberté. Mais faire des mots négatifs du *non-empêchement*, de la *non-répression*, des principes constitutifs, tenter de bâtir sur ces vides, soutenir que ces néants sont les pierres angulaires de la société, on ne se le permettrait plus.

Chose incroyable! ces ravageurs de la raison, ces prophètes du néant prétendent avoir le droit d'affirmer... le devoir. L'un d'eux va même jusqu'à promettre, tout à fait comme nous, au devoir accompli obscurément les gloires et les béatitudes de la résurrection. Mais à quoi bon? Sous leur éloquence le venin des doctrines demeure. Sans doute, pour qui creuse, elles ne contiennent que l'absurde; mais pour les pervers ne contiennent-elles pas d'affreux encouragements?

Tite-Live raconte que les magistrats romains découvrirent un nid de vipères, une société clandestine établie sur ce dogme unique : *Tenir pour assuré que rien n'est mal.* Les consuls firent fermer les portes de Rome et mirent la main sur plusieurs milliers d'initiés. Ceux qui s'étaient bornés à l'enseignement du dogme

furent enfermés et surveillés ; ceux qui avaient passé à la pratique : « meurtre ou viol, faux témoignage, fausses signatures, suppositions de testaments, » ceux-là furent mis à mort. — De grâce ! nous qui avons l'honneur de tenir une plume, n'écrivons pas des choses propres à donner de la besogne au bourreau !

Une philosophie athée, une philosophie qui ruine la raison, qui menace le sens moral, qui offre des arguments aux scélérats, et donne gain de cause aux roués, a-t-elle des chances de s'établir chez des peuples chrétiens, est-elle de force à tenir devant un simple regard du bon sens français? Je voudrais bien dire que non ; je le dirais en toute assurance, s'il m'était démontré que les chrétiens, que les Français, consentiront à porter là un regard sérieux et attentif. Je suis obligé de rappeler ce que j'ai dit en commençant, qu'en fait, cette philosophie est partout, pénètre tout, gâte tout : la science, l'art, la littérature, le langage, les habitudes de la vie. L'âme humaine est menacée ; je dis l'âme humaine, pour signaler toute l'étendue du mal ; la foi et les mœurs ne sont pas seules en péril, c'est aussi la dignité de l'homme.

Il faut donc aviser ; il faut défendre l'âme humaine. Sans doute, l'Eglise est debout, colonne inébranlable, phare sublime, projetant partout ses inextinguibles clartés. Sans doute, les démonstrations des grands génies subsistent, et avec soixante siècles de saintes et lumineuses croyances, l'esprit a de quoi se défendre contre l'apparition étrange, monstrueuse de l'athéisme; mais à l'attaque contemporaine il faut opposer une réplique contemporaine. Tout le monde l'a senti. — Mgr l'évêque d'Orléans a écrit un *Avertissement* solennel. — M. E. Caro a publié un livre solide : *L'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques.* — M. Guizot a donné ses *Méditations* et *Etudes morales.* — Enfin, à côté de beaucoup d'autres, mais dans un éclat tout particulier, est venu se ranger un chrétien connu, un catholique fervent, j'allais dire un théologien, tant ici l'orthodoxie la plus exacte sert constamment de guide et de maîtresse à la philosophie ; et nous avons *La Théodicée,* de M. Amédée de Margerie, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Nancy.

Le public connaissait M. A. de Margerie par *La Famille* [1], un livre doux, exquis, un de ces livres qu'on ne saurait avoir lu sans

[1] 2 vol. in-12, chez A. Vaton, à Paris.

le relire, sans vouloir le faire lire à ceux qu'on aime ; par *La Fontaine moraliste*[1], causerie spirituelle où il y a autre chose de vengé que l'innocence des immortelles fables, qui, dit l'auteur, ne sauraient dispenser de lire le catéchisme. Beaucoup de chrétiens avaient lu de courts écrits, pleins de substance, où l'on sentait la main d'un maître. Dans le cercle plus resserré de l'intimité, on avait pu voir une intelligence, étonnante par sa vivacité, son étendue, sa transparence, sa solidité, et l'on était sûr que, l'heure venue d'une grande lutte, les saines doctrines pourraient compter sur un champion intrépide, armé de toutes pièces.

Le livre que nous annonçons a dépassé toute attente. L'auteur étudie successivement tous ces systèmes de la négation et du néant; il les suit dans leurs représentants anciens et nouveaux, dans les plus renommés, les plus absolus. Il est là, plein de loyauté, de bienveillance, de courtoisie; mais aussi avec une grande vigueur d'esprit, avec un bon sens doublé de foi, avec une ampleur de science, dont chaque assertion ennemie devra subir l'inflexible contrôle. Les adversaires croient avoir des raisons ; M. A. de Margerie ne leur ferme pas la bouche ; il les écoute parler, il les transcrit, prêtant, gracieux service, à ces systèmes nébuleux l'incomparable clarté de son style. Mais c'est son droit de parler ensuite ; et il faut voir avec quelle dextérité, au plus fort de leur thèse, dans le plein de la cuirasse il enfonce, trait meurtrier, une observation simple, mais décisive!

Qu'il nous a été doux de retrouver les accents de Platon, de saint Augustin, de Fénelon, de Bossuet, de voir revivre dans ces pages limpides les antiques preuves que le ciel et la terre, notre âme et le genre humain, nous donnent de Dieu et de sa Providence! Après l'effroi apporté dans les âmes par l'envahissement du néant, de la nuit, ce livre repose comme un beau lever de soleil. O négation universelle, tentative renouvelée du prince des ténèbres, aspirant à détrôner l'éternel roi du jour; ô négation, sœur de la mort, vous êtes affreuse comme elle... retirez-vous, voici la lumière! Et, la pensée perdue dans l'espace, je rencontre partout, et constamment, l'ordre, l'harmonie, la beauté. Pourquoi pas le pêle-mêle, le chaos, le difforme? Pourquoi, si le pêle-mêle, le chaos, le difforme ont subsisté quelque part, et tentent encore, çà et là, de se produire, de se perpétuer, ont-ils été

[1] 1 vol. in-18, chez Vaton.

vaincus et seront-ils toujours, on le sent, vaincus par l'ordre, l'harmonie et la beauté? Serait-ce que les êtres auraient décrété leur dépendance de l'ordre, de l'harmonie et de la beauté? Mais, dans les êtres, il y a la masse : masse inconsciente, visiblement, qui subit la loi, et ne saurait l'avoir faite. Il y a moi : moi conscient, tout seul, de la loi, conscient de mon aptitude à en aider, dans une certaine mesure, l'application et le développement; mais conscient bien davantage que je ne suis moi-même qu'un produit de l'ordre, de l'harmonie et de la beauté; que je ne les ai pas faits; qu'ils me sont antérieurs. — Ce n'est donc pas de moi, de moi-même, intelligence libre et active; c'est bien moins encore de la masse inerte des êtres inconscients que procèdent l'ordre, l'harmonie et la beauté. Donc, l'ordre, l'harmonie et la beauté existent de soi, sont éternels, ont tout fait, conservent tout, gouvernent tout. Mais ce qui est de soi, ce qui est éternel, ce qui a tout créé, ce qui conserve et gouverne tout, c'est Dieu. — Et ainsi sur les plus simples données de ma raison, j'arrive à l'Intelligence centrale, à l'Etre des êtres, à l'Etre nécessaire; et, ayant trouvé, à travers tous les phénomènes, l'Amour rayonnant, ayant rencontré le Père de toutes les créatures, mon cœur, ivre de joie, lui dit : Je vous adore!

Un grand succès attend, ce nous semble, le livre de M. de Margerie. Il entrera de droit dans toutes les bibliothèques publiques; les professeurs de philosophie l'auront lu et le conseilleront à leurs élèves; il sera l'indispensable arsenal des chrétiens mêlés à la polémique du jour. Des chrétiennes, dont l'oreille inquiète aura entendu dans des âmes bien chères le gémissement arraché par la première blessure du doute, sachant que cet excellent livre existe, sauront aussi où le trouver. Nous ne voulons pas, du reste, omettre un moyen, le meilleur de tous, de le recommander, celui d'en citer quelques pages. Voici celles qui terminent le premier volume :

Et maintenant, je voudrais non point résumer ces études encore inachevées, mais rendre les impressions qu'elles me laissent au point où je les ai conduites. Ces impressions sont très-sereines et très-confiantes, et il me semble que j'interromps dans la paix un travail commencé et continué dans la lutte. Non pas que la lutte ait cessé; je la vois, au contraire, plus vive et plus ardente que jamais. Mais à mesure que j'en saisis

mieux le véritable caractère, je sens s'affermir ma foi au triomphe de la vérité.

Oui, la vérité est en butte à des attaques très-hardies, qui partent de beaucoup de côtés et témoignent, chez ceux qui les dirigent, d'un parti pris de présenter les négations religieuses comme le caractère propre de l'esprit moderne, comme le résultat naturel des progrès de la pensée, et par conséquent de traiter les esprits qui s'obstinent à croire à l'absolu, à l'infini, au parfait, au divin, comme des esprits d'ancien régime, respectables, surannés, un peu ridicules. Quoi! vous croyez à des vérités immuables? Vous êtes du temps où l'on croyait à l'immobilité de la terre; vous ne voyez pas que rien *n'est*, que tout devient, que l'esprit *fait* la vérité, et que le progrès, qui est la loi universelle, répugne à la notion d'une vérité immobile. — Quoi! vous en êtes aux règles de la logique d'Aristote, au principe de contradiction qui établit entre l'affirmation et la négation une absolue et intolérante incompatibilité? Vous ne savez donc pas que l'esprit moderne a pour mission de tout comprendre, et de tout concilier en réunissant dans la synthèse *du devenir* la thèse *de l'être* et l'antithèse *du non-être?* — Quoi! vous n'avez point dépassé la notion du Dieu personnel, du Dieu qui pense et qui aime? Vous n'avez donc pas suivi le mouvement de la pensée moderne qui a laissé derrière elle cette conception naïve, plus métaphysique, mais non pas plus sérieuse que les légendes et les symboles des religions d'autrefois? — Quoi! vous cherchez encore dans le monde un plan préconçu, une providence, des causes finales? On ne vous a donc pas raconté que la science se passe à merveille de ces poétiques et enfantines hypothèses, qu'elle explique tout par le jeu des forces, par la concurrence vitale, par la sélection naturelle, par le concours des circonstances favorables qui, accumulées pendant des siècles sans nombre, arrivent à produire spontanément ces merveilleuses appropriations organiques qu'on rapportait jadis à une cause distincte du monde, et dont nous trouvons aujourd'hui l'explication dans le monde lui-même?

J'ai écouté, comme c'était mon devoir, tous ces bruits qui semblent couvrir la voix de la philosophie spiritualiste, et qui, de loin, ont de quoi faire peur. Je n'oserais dire qu'ils ne m'ont jamais troublé. Ils ne m'ébranlaient nullement dans ma foi à la vérité immuable et au Dieu-Providence; mais je me demandais avec quelque inquiétude s'il était possible encore de les dominer, et si un courant d'une telle puissance pouvait être arrêté ou remonté. Je voyais d'ailleurs beaucoup de bons esprits gagnés par le découragement et disposés à ne point entreprendre une lutte où ils n'espéraient plus la victoire. Mais je me suis approché plus près, j'ai mieux regardé et mieux entendu; et à mesure que je saisissais plus exactement les physionomies et les accents, il me semblait que je les reconnaissais pour les avoir déjà rencontrés. Et en effet, en

relisant l'histoire des idées, en embrassant d'un coup d'œil le tableau des révolutions de la philosophie, je vois que les négations d'aujourd'hui, avec leur forme moderne et les arguments qu'elles puisent dans la science de notre temps, rajeunissent seulement des négations beaucoup plus vieilles, déjà produites sur d'autres théâtres, appuyées, elles aussi, sur la science de leur temps, dédaigneuses, elles aussi, des vieilles croyances et des idées d'ancien régime, bruyamment applaudies pendant quelques jours, et finalement vaincues de la façon la plus éclatante.

Il n'est pas difficile de les nommer toutes par leurs noms historiques.

Vous, par exemple, qui enseignez que la contradiction est la première loi des choses, et que le principe de l'identité du pour et du contre est la première loi de la logique, je vous connais. Vous avez déjà paru, il y a vingt-deux siècles, en Grèce, et vous vous appeliez la Sophistique. Vous avez triomphé un instant, et il fallait voir de quel air vous traitiez les vieilles gens qui s'effrayaient de votre logique nouvelle et tenaient encore à la distinction du vrai et du faux, du juste et de l'injuste. Puis Socrate est venu, et ç'a été fait de vous; et après Socrate, Platon; et après Platon, Aristote; et ainsi vos attaques contre la raison ont été le point de départ du plus magnifique développement de la raison et de la philosophie qui se soit jamais produit en dehors du Christianisme.

Vous qui condamnez la raison à de perpétuelles incertitudes et la mettez au défi de sortir d'elle-même pour atteindre la réalité des choses, je vous connais aussi. Vous avez été Pyrrhon, Ænésidème, Carnéade; vous avez grandi dans le déclin de l'Académie et du Lycée; des faiblesses de la raison livrée à elle-même, vous avez conclu son impuissance, et vous avez pu quelque chose contre le crédit des écoles, qui toutes, en effet, par quelque côté, donnaient prise à la critique.

Vous n'avez rien pu contre la raison. Elle vous a laissé dire, et, devenue chrétienne, elle a construit l'incomparable édifice de la philosophie moderne.

Vous qui éliminez si lestement l'idée d'une cause intelligente présidant au gouvernement du monde, vous qui expliquez si bien, par un concours de forces aveugles, les merveilles de l'organisation et de la vie, vous avez été Epicure après avoir été Démocrite, et vous avez réussi dans un temps qui avait besoin de votre facile morale. Mais, en ce temps même, votre métaphysique du hasard souleva les protestations du bon sens, comme votre doctrine du plaisir les protestations de la conscience. Cicéron vous raya du *chœur des philosophes;* et, bien des siècles plus tard, quand l'esprit des peuples modernes se tourna vers les sciences physiques et naturelles, ses plus illustres représentants, Képler et Newton, Linné et Cuvier, prirent ouvertement pour guide et pour lu-

mière cette idée d'ordre et de providence que vous supprimiez comme une hypothèse inutile.

Vous enfin qui prétendez interdire à la raison l'accès du monde supérieur, vous qui avez découvert que l'esprit humain est définitivement sorti de la phase théologique pour entrer dans la phase positive, vous avez été d'Holbach, et vous savez ce que votre règne a duré et ce qu'ont pesé vos négations. La raison, mutilée par le sensualisme, n'a repris possession d'elle-même, grâce à une psychologie meilleure, que pour vous donner le plus solennel démenti. Elle a pu croire qu'elle en avait fini pour toujours avec vous. Et si elle s'est trompée en ce point, si l'expérience du présent lui enseigne qu'il n'y a pas d'erreur qui ne puisse revivre, l'expérience du passé lui prouve aussi qu'il n'y a point d'erreur qui ne puisse être vaincue et qui, un peu plus tôt ou un peu plus tard, ne serve de point de départ à un nouveau progrès de la véritable philosophie.

Je me rassure donc, en consultant l'histoire, sur l'issue de la crise présente. Puis je me recueille en moi-même, et je regarde ma raison. Je la trouve pleine de Dieu. Je repasse les chemins que j'ai suivis pour élever ma foi naturelle à la hauteur d'une conviction scientifique, et je me persuade de plus en plus que je n'ai pas fait fausse route. Je vois s'effacer et disparaître les fantômes qui m'avaient troublé, et je reste paisible possesseur du domaine qu'ils me disputaient. J'y reste avec un sentiment plus ferme et plus fier de ma destinée divine, avec une foi plus vive à la raison qui connaît et respecte ses limites, avec une volonté plus vigoureuse de combattre, où que je la rencontre, la sophistique, son ennemie, avec une commisération plus douloureuse et plus amicale pour ceux qu'ont séduits ses prestiges, avec un désir plus cordial de leur tendre la main pour les aider à remonter de la caverne où ils ne voient que des ombres jusqu'à l'air libre et pur qu'illumine l'éternelle vérité.

Que le lecteur se repose avec nous dans ces confiantes et sereines paroles.

H. Delor.

LETTRE DE S. E. LE CARDINAL DONNET, ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, A M. CHARLES MARIONNEAU.

Mgr Donnet a une habitude, que nous trouvons tout simplement excellente : dès qu'un enfant de son diocèse a publié une œuvre digne d'attirer l'attention des lettrés, des savants ou des artistes, Son Eminence, ni plus ni moins qu'un critique de profession, s'impose le devoir de l'examiner, de l'étudier avec une paternelle sollicitude; et, bientôt,

il honore l'auteur d'une lettre où il le félicite en pleine connaissance de cause. C'est la bonne fortune qui devait échoir et qui est échue à M. Charles Marionneau. Nous avions promis de parler de l'ouvrage de notre collaborateur. La reproduction de la belle lettre de Mgr le Cardinal vaudra mieux que tous nos comptes rendus.

Bordeaux, 7 mars 1866.

Monsieur,

Je suis en retard avec vous; une absence de cinq semaines pour la session du Sénat en est cause; mais je dois vite vous déclarer que vous n'avez cessé d'être près de moi et que vous m'avez fait passer d'utiles et agréables moments. A peine de retour, je tiens à vous le dire.

Votre livre sur les *Œuvres qui décorent les édifices de Bordeaux* plaira à tous ceux qui en parcourront les pages. Pour moi, j'y vois mieux que des détails attrayants; c'est un travail sérieux et remarquable.

Les couvents et les églises paroissiales de Bordeaux possédaient, avant 93, des archives très-riches en documents historiques. Depuis bien des siècles, le prieur, le curé aimaient à consigner, par écrit, pour leur successeurs, non-seulement leurs droits et leurs priviléges, mais les faits de toute nature qui survenaient dans l'abbaye ou la paroisse. Ils avaient à cœur de narrer avec la plus minutieuse exactitude leurs moindres créations, et n'omettaient rien des embellissements apportés à l'église ou au monastère. Une pratique, une confrérie n'étaient pas établies, un tableau n'était pas appendu aux murs du lieu saint, une pierre déplacée dans le sanctuaire, sans que quelques lignes ajoutées aux chroniques ne fournissent à la postérité des notes pleines d'intérêt.

Ces pages plus précieuses que l'or, une main hostile ou ignorante les a, dans des jours néfastes, dispersées ou détruites. Il ne nous reste plus que des lambeaux de cette tradition à laquelle se rattachent tant de souvenirs, et plus nous nous éloignons des époques qui virent surgir les monuments, plus ces vestiges s'effacent ou se dénaturent en se mêlant à mille erreurs; encore quelques années, et ce fil conducteur, si nécessaire au savant pour le guider dans le labyrinthe inextricable de l'histoire locale, eût été perdu pour toujours.

Rechercher ces renseignements dans des livres presque introu-

vables, des manuscrits poudreux ou à demi-calcinés [1]; contrôler, discuter les traditions pour refaire ce passé religieux, me paraissait une œuvre digne d'être entreprise. J'ai cherché, dès les premières années de mon épiscopat, à stimuler à cet égard le zèle de mon clergé, soit en écrivant une *Monographie de l'église Saint-André*, soit en invitant MM. les curés à m'envoyer des notes précises sur tout ce qui intéressait leurs localités, monastères ou châteaux, archives de la fabrique ou de la commune, chartes, chroniques, inscriptions, bas-reliefs, mosaïques, boiseries, tableaux, croix, vitraux, traditions populaires.

Je puis donc, Monsieur, apprécier votre labeur et je m'empresse de reconnaître que vous l'avez poursuivi avec un soin aussi intelligent que consciencieux. Vous avez étudié nos monuments dans leurs moindres détails; vous en avez fait ressortir les richesses avec une grâce parfaite; vous les avez décrits avec amour.

Les arts que vous cultivez, et non sans succès, ont de belles pages dans votre livre; on vous saura gré de vos notices sur les peintres, les sculpteurs et les architectes.

A côté de bien des éloges mérités, souffrez que je place, toutefois, quelques réserves. Je ne puis être de votre avis, par exemple, sur le christ en croix de Jordaëns qui fut placé en 1819 dans notre cathédrale en face de la chaire. Si, comme vous le dites, cette toile ne porte pas à la piété, ne doit-on pas, cependant, convenir que la grandeur et l'énergie qui s'y déploient, nous émeuvent puissamment? Je ne pense pas que ce tableau, fait pour une église, y soit déplacé et qu'il puisse être relégué dans un musée, à côté d'une Psyché ou d'un Mercure.

Après avoir promis, dans votre préface, de ne rien dire des auteurs vivants, pourquoi faut-il qu'aux dernières lignes de votre magnifique volume vous vous soyez montré sévère, jusqu'à l'injustice peut-être, envers un des architectes les plus éminents de notre époque? Cette page, il est vrai, ne fait pas partie du livre et peut s'en détacher; je voudrais la voir disparaître.

Je termine, Monsieur, en vous remerciant du service que vous venez de rendre à votre ville natale et en faisant des vœux pour que votre œuvre soit connue et appréciée de tous, comme elle le mé-

[1] Le cardinal Donnet fait allusion à l'incendie des archives municipales de Bordeaux en juin 1862.

rite; je joins à mes sincères félicitations l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

† FERDINAND, CARD. DONNET,
Archev. de Bordeaux.

LÉGENDE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud. Une brochure in-18. — Prix : 50 cent.

M. l'abbé Richard ne s'est pas contenté d'écrire les deux beaux volumes de la *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise*, que nous avons annoncés et dont nous nous proposons d'entretenir nos lecteurs; il vient de se donner la tâche de les résumer dans une petite brochure, qui ne tardera pas à devenir populaire.

Nous prenons le mot de légende, dit l'*Avant-propos*, dans le sens consacré par les usages de l'Eglise. On nommait autrefois *Légendaires* les livres qui contenaient l'histoire des saints, et dont on faisait la lecture dans les offices publics de la liturgie. Aujourd'hui encore, nous appelons *Légende* la narration abrégée de la vie d'un saint qu'on lit au bréviaire le jour de sa fête et qui est destinée à rappeler les faits les plus remarquables de sa vie, ainsi que les traits les plus saillants de sa vertu. C'est la signification qu'a pour nous le titre de *Légende*, placé en tête de cet humble opuscule. — Les peuples de Bretagne donnèrent, d'une voie unanime, le nom de *mère* à la Bienheureuse Françoise d'Amboise, et ce nom, souvenir touchant de l'affection populaire, traversa les siècles. De nos jours encore, les vieillards du village des Couëts, près Nantes, qui avaient, dans leur enfance, prié au tombeau de la sainte, l'appelaient la *bonne mère Duchesse*. Nous voudrions essayer de raconter sa vie, en la rendant accessible à tous, de telle sorte que les populations bretonnes pussent reconnaître et aimer, dans la Bienheureuse Françoise d'Amboise, la souveraine tant affectionnée de nos pères...

En parcourant la *Légende de la Bienheureuse Françoise*, le lecteur retrouvera à chaque page le nom des villes de Bretagne. La sainte Duchesse les a presque toutes sanctifiées par sa présence : c'est Rennes, où elle a été couronnée, et où elle a souvent prié dans le sanctuaire de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle; Vannes, où elle a embrassé la vie religieuse; Nantes, où elle a passé une grande partie de ses jours de joie et de ses jours de deuil; Guingamp, où s'écoulèrent les premières années de son mariage; Redon et Rochefort, qui virent en partie les luttes de sa vocation religieuse. Ce ne sont pas seulement les villes, mais de simples bourgades, des villages qui gardent la trace des pas de notre Bienheureuse : le Gâvre, où elle perdit sa mère; l'hôtellerie de Roset, sur la route de Redon à Nantes, où elle trouva pour une nuit le repos du voyage; les Couëts, où elle s'endormit dans la paix du Seigneur.... En la suivant dans le pèlerinage de sa vie mortelle, nous recueillerons partout et toujours l'enseignement qui lui fut cher, et que ses lèvres mourantes murmurèrent comme une parole d'adieu à ses religieuses : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé!*

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Les mandements de carême de NN. SS. de Bretagne et de Vendée. — MM. Doucet et Prévost-Paradol à l'Académie. — Un fort coup d'encensoir. — Mme la princesse de Léon. — Mgr Parisis. — M. Lebrun. — M. Ernest Genevois, lauréat de l'Académie de législation de Toulouse. — M. Eugène de la Gournerie, décoré de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Arrière les vents et la pluie! arrière le froid et la boue! O soleil, envoie-nous quelques-uns de tes rayons, pour nous montrer que tu n'es pas éteint! Telle est l'objurgation que, chaque soir, depuis un certain temps, j'adresse aux éléments conjurés contre notre repos et notre santé, et, chaque matin, je puis me convaincre, en entendant la rafale ébranler mes fenêtres, que le ciel est resté sourd à mes vœux. Il faut donc se résigner; la résignation, n'est-ce pas, il est vrai, le dernier mot de la vie humaine? Notre expérience nous l'apprend tous les jours. C'est aussi l'enseignement contenu dans les divers mandements de nos évêques de Bretagne et de Vendée, que j'ai lus au coin de mon feu pendant les loisirs forcés auxquels me condamnait la maladie.

La nécessité, l'excellence de la souffrance au point de vue chrétien, tel est le sujet traité par Mgr l'Archevêque de Rennes et Mgr l'Evêque de Nantes, sujet bien digne de toute la sollicitude de nos premiers pasteurs, au milieu de ce flot envahissant d'ambitions effrénées, de désirs immodérés de jouissance, qui emporte notre génération aux abîmes.

« Ne vous scandalisez pas, nous dit Mgr Saint-Marc, du spectacle que nous présente la prospérité des méchants et l'affliction des justes. Ce spectacle ne pourrait ébranler que des âmes sans foi. — D'abord, est-il vrai de dire que tout le bonheur dans cette vie est pour le pécheur et que le juste n'y a nulle part; ce serait presque toujours s'arrêter aux apparences et ignorer en quoi consiste la vraie félicité. L'impie, au milieu de ses succès et de ses honneurs, est souvent déchiré par le remords, assailli par mille secrets chagrins, tandis que le chrétien, fort de sa conscience, vit dans la tribulation, plein d'espoir dans ces fruits nombreux que doit porter sa patience à souffrir; sa conformité à la volonté de Dieu lui rend la croix douce à porter et toute douleur se transforme pour lui en attente de la consolation divine. — Mais, quand bien même tout serait en effet joie et plaisir pour le pécheur, afflictions pour le chrétien, nous devrions voir dans ce contraste la main de Dieu qui frappe les justes pour les attirer à lui, les obliger à ne s'attacher qu'au ciel et leur fournir une continuelle matière de combats afin que ce soit en même temps pour eux une continuelle matière de triomphes et le gage

d'un bonheur sans fin, tandis que l'impie s'endort dans les délices passagères qui feront un jour sa condamnation. »

« L'Église, nous fait observer Mgr Jaquemet, veut, pendant le saint temps du carême, appeler nos méditations et nos attendrissements sur les souffrances de N.-S. J.-C., et par cet exemple ramener salutairement nos pensées sur nous-mêmes, sur nos propres afflictions, sur les angoisses de toutes sortes qui accompagnent si souvent les jours de notre mortalité. Elle veut nous en faire comprendre la valeur et les avantages. Voyez la sainte Vierge; n'a-t-elle pas épuisé jusqu'à la lie le calice des douleurs? Suivez les disciples les plus fidèles à N.-S., ceux qu'il voulait élever à la plus haute sainteté; ne sont-ils pas ceux qui l'ont suivi de plus près dans l'amour de la croix? Nous pourrions parcourir la phalange triomphante des élus, nous n'en trouverions pas un qui ait rejeté la souffrance; c'eût été rejeter la substance et comme la moelle du Christianisme. — Mais c'est surtout ceux qui, parmi nous, ont à porter la responsabilité du salut du prochain, pères, mères, magistrats et pasteurs, qui doivent accepter la souffrance et la croix. J.-C. pouvait sauver le monde par une simple prière; il a voulu le sauver autrement, non par ses miracles et la prédication de sa doctrine, mais par ses humiliations, par ses tourments et sa mort. — Unissons-nous par la pensée et par une fervente élévation de notre âme à ses douleurs et aimons à saluer, à embrasser sa croix comme notre plus chère, comme notre unique espérance! »

C'est de l'abstinence que traite le mandement de Mgr Sergent, Evêque de Quimper.

« Nous sommes tous pécheurs et par conséquent nous avons tous l'obligation de satisfaire à la justice divine. Pénétrée de cette vérité et en même temps affligée de notre lâcheté à payer une dette si urgente, l'Eglise veut nous y amener par le précepte de la sainte quarantaine. Celui qui voudrait s'y soustraire et obéir comme l'animal seulement à ses penchants matériels, se creuse un abîme de souffrances et de malheurs; c'est qu'alors il annule ses plus magnifiques prérogatives, il rompt l'harmonie qui doit régner entre toutes les facultés de son être, il y porte le trouble, s'avilit, se dégrade, se détruit lui-même. — Il se trouve en nous comme deux volontés qui se heurtent sans cesse et vont dans des directions contraires. Quand la victoire est remportée par les sens, elle laisse dans l'homme, suivant l'expression de l'Apôtre, des fruits de mort. La vertu consiste donc à faire incliner cette victoire en faveur de l'intelligence et de la vérité, et, par conséquent, toute ordonnance qui assujettit les sens à l'esprit est une loi de raison, de sagesse et de bonheur. »

L'Evêque de Saint-Brieuc, Mgr David, a fait une instruction très-touchante sur la vie de famille.

« C'est par la famille que l'homme se complète et se perpétue; c'est dans la famille que l'enfant se forme à la vie réelle et se prépare à sa destinée immortelle; tout repose sur elle : la religion, la morale, la société, l'état des idées, les caractères. Là où elle s'affaiblit dans ses principes vivifiants, tout chancelle et menace de crouler. Là où elle se conserve et se développe dans le respect de Dieu, et sous son regard, tout s'épanouit, se consolide, s'éclaire et marche à grands pas vers le triomphe du bien. — Pourquoi, dans notre vieille et chère Bretagne, a-t-on gardé plus fidèlement qu'ailleurs la foi antique et les saintes

mœurs? C'est que la vie de famille y est plus complète et plus intime que dans le reste de la France. Ici, peu de grands centres de populations. Quand le voyageur parcourt nos campagnes bretonnes pour la première fois, il s'étonne de leur apparente solitude. Si d'espace en espace, la flèche découpée à jour d'une chapelle de village ne montait vers le ciel, il croirait volontiers le pays désert. — Et pourtant elles sont belles, fertiles et peuplées, nos plaines armoricaines qui ont la mer pour ceinture et les sommets de nos *ménez* pour barrières! Mille ondulations les divisent, et dans chaque pli de terrain se cache, à l'ombre des hêtres et des vieux chênes, derrière les fossés d'ajoncs, un hameau composé de cinq ou six feux. Là, se perpétuent et se transmettent en héritage la simplicité de vie, la candeur de l'âme, la foi qui ignore le doute, les vertus patriarchales. Les toits sont de chaume et les cœurs sont d'or.

L'Evêque nommé de Vannes n'étant pas encore intronisé, il n'y a pas eu d'instruction pastorale dans ce diocèse.

Le mandement de Mgr Colet, Evêque de Luçon, développe tous les fruits du bon exemple.

« Il ne suffit pas, surtout dans les circonstances présentes où le devoir d'honorer la religion est impérieux, de croire d'une foi ferme et inébranlable toutes les vérités qu'elle nous enseigne. L'apôtre saint Paul nous déclare que, pour acquérir la justice chrétienne et parvenir au salut, nous devons joindre à la soumission de notre esprit et à l'adhésion de notre cœur, la profession extérieure de notre croyance. Ce sont principalement les bons exemples qui opposeront une digue efficace au progrès du dépérissement de la foi. En effet, de quelques merveilles que Dieu ait entouré la prédication des apôtres, les vertus célestes des premiers chrétiens contribuèrent pour une grande part à la conversion du monde, et furent constamment les plus éclatants de tous les miracles dans ces siècles fortunés qui virent le soleil de la foi se lever sur l'univers. De nos jours où ce soleil semble décliner dans bien des âmes, où tant d'événements désastreux sont comme le signe avant-coureur de cette époque lamentable que prévoyait saint Paul, lorsqu'il prémunissait les chrétiens contre les artifices d'une astucieuse philosophie, c'est dans les mêmes prodiges que le ministère de vos pasteurs veut trouver son invincible appui. C'est maintenant que, pour faire rougir les mauvais chrétiens et les troubler dans la sécurité de leur indifférence, il faut opposer au débordement de la corruption, l'exemple d'une irréprochable sainteté de mœurs, à l'amour effréné des jouissances sensuelles, l'exemple de la tempérance et de la modestie, à l'amour désordonné des biens de la terre, l'exemple de l'application à *chercher avant tout le royaume de Dieu et sa justice, persuadés que tout le reste nous sera accordé par surcroît;* à l'oubli de la justice et de la probité, l'exemple du désintéressement et de la délicatesse; à la bassesse du mensonge qui souille tant de bouches, l'exemple de la franchise et de la loyauté. »

Nous avons été entraîné par l'intérêt que présentent ces mandements de nos évêques, et les nombreuses citations que nous en avons faites ne nous laissent plus grande place pour la chronique du mois. Nous ne pouvons pourtant passer sous silence les deux tournois littéraires dont l'Académie française a eu la bonne fortune, pour la réception de MM. Doucet et Prévost-Paradol.

M. Camille Doucet, auteur de comédies estimées, avait à présenter l'éloge de M. Alfred de Vigny, dont il occupait le fauteuil. Il l'a fait avec charme et à-propos, et s'il a un peu trop prodigué l'encens aux académiciens dans sa reconnaissance pour la faveur dont il venait d'être l'objet, on peut bien lui pardonner par considération pour ces belles paroles : « Les poètes alors (il parle de la renaissance des lettres au commencement de la Restauration), n'avaient pas seulement de nobles cœurs, ils portaient aussi de nobles noms, et quand on aurait pu la croire anéantie pour toujours, il fut beau de voir la noblesse française revenir au monde en tenant à la main, non le glaive cruel des représailles, mais le symbole pacifique de la civilisation. »

M. Jules Sandeau, en lui répondant, a déployé les ressources de cet esprit délicat et ingénieux que nous lui connaissons; il a, aussi lui, dignement loué le talent poétique et le sentiment d'honneur qui distinguent si éminemment Alfred de Vigny; mais notre faculté d'admiration n'est pas à la hauteur de la sienne et nous ne saurions, sans quelque réserve au nom de la dignité académique, lui voir casser son encensoir sur le nez de M. Sainte-Beuve, lorsqu'il cite des vers tels que ceux-ci :

Lamartine ignorant, qui ne sait que son âme,
Hugo, puissant et fort, Vigny, soigneux et fin,
D'un destin inégal, mais aucun d'eux en vain,
Tentaient le grand succès et disputaient l'empire;
Lamartine régna : chantre ailé qui soupire,
Il planait sans effort. Hugo, dur partisan
(Comme chez Dante on voit, Florentin ou Pisan,
Un baron féodal), combattait sous l'armure,
Et tint haut sa bannière au milieu du murmure.

Ne vous semble-t-il pas assister à une scène des *Femmes savantes*, comme Philaminte en écoutant Trissotin et Vadius? M. Jules Sandeau se pâme devant ce *Lamartine ignorant* (qu'a dû penser Lamartine de cette épithète?) *qui ne sait que son âme*, ce *Hugo, dur partisan* qui *combat sous l'armure au milieu du murmure*. Si ce n'est pas une mauvaise plaisanterie, il faut avouer que M. Sandeau a une facilité élogieuse portée jusqu'à la plus extrême limite. Ce serait vraiment à l'adjoindre à l'entreprise des pompes funèbres, comme panégyriste d'office pour les gloires éteintes qui n'ont pas d'ami complaisant.

Tout autre a été la réponse de M. Guizot à M. Prévost-Paradol, cet enfant gâté des lettres, admis presqu'à son insu dans cette enceinte où, d'ordinaire, il faut frapper assez longtemps à la porte, et à un âge qui lui promet une immortalité plus longue que celle de ses confrères. M. Prévost-Paradol venait de raconter la vie de M. Ampère avec cette souplesse de talent qui le caractérise, cette élégance de langage, cette habileté dans l'art des ménagements et des nuances, qui lui ont concilié bien

des suffrages, mais qui l'exposent à ne pas être assez ferme dans ses appréciations. M. Guizot a dignement complété le portrait en nous montrant l'Ampère des derniers jours, l'Ampère illuminé de la teinte radieuse de la foi. Il a eu de nobles accents et des hommages respectueux pour cette souveraineté pontificale dont la faiblesse fait la grandeur et, tandis que, rappelant les beaux jours des triomphes scolaires, il décernait de nouvelles couronnes au jeune récipiendaire, son esprit, habitué à planer dans les régions sereines et austères de la pensée, lui faisait relever ce doux accueil par de graves conseils unis aux encourageantes espérances.

— La Bretagne a perdu, pendant le mois de mars, deux hôtes qu'elle eût été fière de nommer ses enfants : Mme la princesse de Léon, fille du marquis de Boissy, est morte, à la suite d'une douloureuse maladie. Depuis la perte de ses deux filles, sa santé avait décliné rapidement. Son esprit fin et bienveillant, les qualités de son cœur, son inépuisable charité, laissent à la ville de Josselin des regrets dont on a pu constater l'unanimité par la foule immense de riches et de pauvres qui assistaient au service célébré dans l'église de Notre-Dame-du-Roncier.

— Mgr Parisis, évêque d'Arras, était aussi un enfant adoptif de la Bretagne. Le Morbihan l'avait envoyé à l'Assemblée Législative. Tous les mois, il présidait le banquet qui réunissait à une table fraternelle les députés bretons. Ceux qui l'ont vu alors n'ont pas oublié l'aménité de ses formes, son zèle religieux, son amour pour les pauvres. La France entière se rappelle ses luttes pour la liberté d'enseignement et pleure en lui un des plus fermes soutiens de l'épiscopat.

— Moins célèbre, mais non moins aimé, M. Lebrun, le dernier des capitaines de Bonchamp, s'éteignait récemment à Saint-Florent-le-Vieil, dans sa 89e année, et la petite ville se pressait tout entière à ses funérailles, pour rendre un dernier hommage à ce vieillard vénéré qui, jusqu'à sa dernière heure, a été le modèle et l'orgueil de ses concitoyens.

— L'Académie de Législation de Toulouse, dans sa séance annuelle de la fête de Cujas, tenue le 4 mars, au Palais de Justice, a décerné le prix offert par le Conseil général de la Haute-Garonne, et consistant en une médaille d'or, à l'un de nos compatriotes, M. Ernest Genevois, avocat au barreau de Nantes. Plus est élevé le rang que l'Académie de Législation tient dans la science juridique, plus nous sommes heureux de voir un Breton conquérir une des rares couronnes qu'elle a distribuées cette année. Le sujet mis au concours pour le prix du Conseil général était l'*Histoire critique de la juridiction consulaire en France, depuis son origine jusqu'à nos jours*, et le programme demandait aux concurrents d'indiquer les réformes dont cette juridiction était susceptible. Les travaux de M. Genevois dans la *Revue de jurisprudence commerciale et maritime de Nantes*, qu'il rédige depuis tantôt huit ans, n'ont pas

manqué de contribuer à fixer son opinion sur les importantes questions soulevées par le programme du concours; ce qu'est venu constater un rapport des plus flatteurs. Nous savons que ce mémoire formera un volume, qui sera publié incessamment. Est-il besoin d'ajouter que nous l'accueillerons comme il le mérite?

— Le journal *le Monde*, dans son numéro du 3 de ce mois, nous a apporté une bonne nouvelle, que beaucoup de nos lecteurs savent déjà, sans doute, mais que nous tenons à enregistrer dans nos annales, afin qu'elle y demeure inscrite, ainsi qu'un titre de gloire : un journal, comme une famille, a ses archives. « Notre saint Père le pape, y est-il dit, vient d'envoyer la croix de Saint-Grégoire-le-Grand à M. Eugène de la Gournerie, auteur de *Rome chrétienne*, l'un des principaux rédacteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, où il a publié dernièrement d'admirables pages sur le général de la Moricière. Cette distinction très-inattendue, nous pouvons le dire, par celui qui la reçoit, ne pouvait être mieux placée. Tous ceux qui connaissent M. Eugène de la Gournerie et ses travaux toujours consacrés à la défense de l'Église, proclameront que nul n'en était plus digne. »

Différents journaux de notre province ont déjà applaudi à cette faveur, méritée depuis si longtemps, appelée par tous les gens de cœur et de goût, et à laquelle seul, en effet, M. de la Gournerie, dans sa modestie, ne songeait pas.

La haute distinction dont notre collaborateur est l'objet nous atteint tous; tous, nous nous trouvons honorés et encouragés en lui, et nous sommes très-heureux et très-fiers de cette approbation, émanant de la plus grande autorité qu'il y ait sur la terre. Les écrivains qui vouent leur plume et le talent que Dieu a bien voulu leur départir, au soutien de l'Église et de sa cause, perdue aux yeux du gros public, n'ont que peu de joies en ce monde; de rares amis et les applaudissements de leur conscience, — ce qui suffit, au demeurant, — les soutiennent seuls; aussi leur est-il d'autant plus doux de voir quelquefois que leur dévouement, leurs efforts et leur talent ne sont pas ignorés. A ce point de vue encore, que l'immortel Pie IX reçoive l'hommage de notre vive reconnaissance : voulant honorer la *Revue de Bretagne et de Vendée*, il n'aurait pu choisir, parmi ses rédacteurs, un cœur mieux fait pour apprécier la faveur d'une semblable distinction, ni une poitrine plus noble pour porter la glorieuse croix de Saint-Grégoire-le-Grand!

LOUIS DE KERJEAN.

EN PASSANT A LANDERNEAU.

I.

Le train ralentissait sa course; le voyageur qui était près de la portière dit avec un gros rire et en montrant le disque indicateur de l'entrée en gare, sur lequel rayonnait le soleil : — Voilà la lune de Landerneau! — C'est parler plus juste que vous ne pensez peut-être, monsieur; car véritablement la lune de Landerneau n'était autre chose qu'un disque de métal. — Celui qui répondait ceci était un habitant de Landerneau qui avait dépassé la limite de l'âge mûr. Au sortir de la gare, nous cheminions côte à côte; sa figure ouverte invitait à la conversation : — Monsieur, lui dis-je, ce que vous avez avancé tout à l'heure, relativement à la lune de Landerneau, astre aussi célèbre que peu connu pour moi, a piqué ma curiosité à un point extrême, et je vous serais reconnaissant si....

— Je puis satisfaire votre curiosité sans mériter pour cela votre reconnaissance; car il me suffit de vous indiquer le journal *l'Océan*, du 5 avril 1857, dans lequel j'ai consigné, sous le voile d'un pseudonyme, il est vrai, l'*Historique de la lune de Landerneau*. — J'étais bien avancé! Où chercher, où trouver *l'Océan* du 5 avril 1857? Les vieux journaux vont où se perdent les vieilles lunes. Chercher *l'Océan* du 5 avril 1857, autant vaudrait tenter de prendre la lune avec les dents.

Mon interlocuteur comprit sans doute ma pensée, à la grimace que m'arracha le désappointement, car il ajouta tout aussitôt : — Cet article, qu'il serait peut-être difficile de vous procurer, se résu-

mait à dire que Hervé de Léon, qui, comme vous le savez, guerroya longtemps contre les Maures, revint dans son pays avec une admiration pour l'architecture arabe dont témoignent suffisamment les élégants minarets qui ornent partout les paysages léonards. Ce même Hervé de Léon, selon mes conjectures, qui, vous l'avouerez, sont appuyées d'un tel concours de probabilités qu'elles acquièrent la valeur d'un fait avéré ; ce même Hervé de Léon, jaloux de consacrer, dans le chef-lieu de sa seigneurie, le souvenir de ses pérégrinations, voulut que le clocher de Landerneau fût surmonté, toujours à l'instar des minarets, non pas d'un croissant, ce qui eût été à la fois mesquin et peu catholique, mais d'une lune entière. On peut même préciser sur lequel des trois clochers de Landerneau, Saint-Houardon, Saint-Thomas ou Saint-Julien, fut placé le disque étincelant, grâce à un distique breton que je traduirai presque littéralement par cette rimaille française :

Qui, laissant Landerneau, vers Lesneven chemine,
Semble avoir à porter la lune sur l'échine.

Ce qui rend manifeste que la planète métallique brillait au sommet de Saint-Julien, chapelle de l'hospice fondé par notre Hervé de Léon, en l'an 1336, selon la charte reconnue et confirmée par Jean de Rohan en 1511, bien que cette charte ou ces lettres fussent *non oblitæ, non cancellatæ, non abrasæ, in aliquâ earum parte vitiatæ.* — Voilà l'origine du mot célèbre et traditionnel : « Avez-vous vu la lune de Landerneau ? »

Le naturel de Landerneau était arrivé à sa porte, et il me laissa au milieu de la rue, en proie à un de ces rires homériques que rien n'arrête et dont vous dûtes être saisi, ô vous l'habile explorateur de nos origines architectoniques, lorsqu'un érudit de Lannion vous donna l'étymologie de *Brélevenez*. Vous en souvient-il ? Vous étiez occupé à étudier, à dessiner ces courbes si simples et si grandes dans leur simplicité, quand un promeneur vous aborda en vous disant : — On voit que monsieur est antiquaire. Monsieur connaît-il l'origine du nom de ce monument curieux ? — Et comme vous ne cherchâtes pas à dissimuler votre ignorance et que vous

suppliâtes le savant de vous instruire, celui-ci vous mena à certain point du tertre élevé où s'assied la chapelle, vous invita à lever la tête, et vous dit : — Voilà ! — Vous ne comprîtes pas tout d'abord, et le Lannionnais reprit : — Est-ce que, levant la tête, vous n'apercevez pas, par-dessus les cheminées, la montagne de Bré ? — Vous l'avouâtes. — Eh bien ! reprit l'interlocuteur triomphant, comprenez-vous enfin ? Pour voir d'ici la montagne, il faut lever le nez : *Bré, lève nez !* —

Il n'y a que les étymologistes pour avoir de ces illuminations !

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot,
Prête-moi ta plume
Pour écrire un mot !

II.

Les origines de la ville de Landerneau sont moins conjecturales que celles de la lune. — Landerneau, en breton *Lan terne*, veut dire monastère de *Thernoc* ou *Therné*, saint solitaire, dont la fête se célèbre le 3 octobre et dont, selon Cambry, on voyait la statue aux Récollets. Il tenait en main une lanterne, sans doute par allusion au nom breton de la ville, à moins que ce ne fût pour marquer le renom que ses ouailles ont acquis dans la fabrication des chandelles.

Le groupe formé autour de la cellule de saint Thernoc devint une ville, grâce, d'une part, à l'accès facile que l'Elorn, en s'élargissant, présentait aux barques et petits vaisseaux ; grâce, d'autre part, à la protection que lui accordèrent de tout temps les vicomtes de Léon, qui en firent la capitale de cette vaste seigneurie, apanage de la branche cadette de Léon, venu par alliance au XIVe siècle dans la maison de Rohan, et qu'il faut se garder de confondre avec le comté de Léon, apanage de la branche aînée, vendu, sur la fin du XIIIe siècle, au duc de Bre-

tagne. Landerneau ne fut jamais, néanmoins, une ville forte. Le chef-lieu antique et féodal de la seigneurie était le château de la Roche-Morice, illustre par la légende des saints Derien et Neventer, et dont les ruines pittoresques attirent toujours les regards des voyageurs, que la vapeur, après les diligences, amène vers notre grand port militaire. La Roche-Morice est à quelques kilomètres de Landerneau, dans l'est.

Dom Morice, dans ses Préliminaires du tome III des *Preuves de l'Histoire de Bretagne,* classe Landerneau au nombre des bonnes villes qui eurent une municipalité régulière et députèrent aux Etats, avant 1600. Ceci m'avait porté à penser que Landerneau devait ce privilége aux mêmes causes que Quintin, c'est-à-dire au grand mouvement de vanité seigneuriale que suscitèrent l'érection des nouvelles baronnies, au XVe siècle, et les querelles sur les questions de prééminence aux Etats. Cela donnait évidemment fort bonne grâce à un haut baron, de compter, dans le tiers, des députés de sa vassalité, puisque cela prouvait qu'il possédait, dans l'étendue de sa baronnie, de véritables villes riches et populeuses, ce dont ne pouvaient pas se vanter plusieurs de ses rivaux. Mais je dois avouer que cette conjecture ne fut pas confirmée par les procès-verbaux des Etats de 1451, où figurent déjà Montfort, Malestroit et Josselin, villes uniquement baronniales; ni par ceux de 1455, où s'ajoutent Moncontour et Quintin; ni par ceux de 1472, les seuls qui donnent le détail des villes représentées ou défaillantes. Bien plus, la fondation des Cordeliers de Landerneau, en 1488, la confirmation et l'agrandissement de l'hôpital du même lieu, en 1511, prouvent, à mon sens, que la communauté de ville n'existait pas encore, car elle n'eût pas manqué d'être représentée, dans le dernier de ces actes surtout, les hospices rentrant essentiellement dans les attributions municipales.

La communauté était-elle née, comme celle de Châteaubriant, par exemple, du temps de la Ligue? Cela serait fort possible. La ville fut pillée par La Fontenelle, en 1592, et Sourdéac y avait, en 1594, une garnison pour le Roi.

Je désirais profiter d'un séjour forcé à Landerneau pour étudier

à ce point de vue les archives municipales, s'il en existait encore, et si l'on n'en était point ici, comme à Pontivy, où les anciennes archives renferment deux titres du XVIe siècle, très-étrangers à la communauté, postérieure à 1600; ou comme à Carhaix, vieille communauté qui ne possède rien d'antérieur à 1789... que le baudrier armorié du héraut de ville. Les archives de Landerneau ne sont pas très-riches, mais elles existent, et je veux consigner ici le résultat de l'examen trop sommaire que j'en ai pu faire.

La plus vieille charte conservée anciennement dans ces archives était, suivant un inventaire dressé le 27 décembre 1775 par François Raoul, Sr de Kerlan, une lettre royale du 19 février 1536 pour le papegault. Viennent ensuite les registres des délibérations de la communauté, remontant seulement au 1er août 1648. On y voit que la communauté se composait de douze notables, et que le procureur-syndic était élu pour trois ans. Les séances se tenaient dans l'auditoire de la juridiction du vicomte. Le gouverneur de la ville et le curé de Saint-Houardon étaient membres de droit. Ce privilége du curé de Saint-Houardon paraît être le seul côté ecclésiastique, si je puis ainsi parler, de la municipalité, indication certaine de son origine moderne. Un arrêt de règlement, émané du Parlement, à la date du 19 décembre 1657, rend communs à Landerneau les arrêts rendus pour Morlaix, le 1er octobre 1627 et le 8 octobre 1652. Le véritable code municipal des communautés et des paroisses bretonnes, avant la centralisation de 1692, serait vraiment le recueil de ces arrêts réglementaires du Parlement, qui, pour l'ordinaire, se contentait de sanctionner les plus clairs et les plus certains parmi les usages traditionnels de chaque localité.

Les pages les plus intéressantes des registres de Landerneau sont relatives à la Révolte du papier timbré, en 1675. C'est une note à ajouter au récit de M. de la Borderie.

III.

Dans les derniers jours de juin de cette année 1675, la commu-

nauté enregistrait à la fois l'arrêt du Parlement du 12 juin, qui ordonnait de prêter main-forte à justice pour capturer les rebelles et punissait de mort tout attroupement ou sédition, et une lettre du duc de Chaulnes, datée du 14, et ainsi conçue :

« Messieurs, j'apprends avec un sensible déplaisir l'attroupement qui s'est fait, vers Châteaulin, de quelques paroisses mutinées, avides de pillage de la campagne et des villes, et que ces peuples ont eu l'insolence d'attaquer M. le marquis de la Coste dans Châteaulin. En quoi je ne doute pas que vous ne fassiez réflexion combien il est de votre intérêt de vous garantir de l'insulte d'une pareille canaille et de maintenir votre ville dans une entière fidélité au service du Roy et soumission à ses volontés. Je ne laisseray pas de vous faire cette lettre pour, en vous y exhortant encore, vous assurer que je seray dans peu dans vostre ville, pour peu qu'il y ait matière à seconder vos bonnes intentions. Je sçay que des gents mal intentionnés font courir le bruict que le Roy veut mettre la gabelle et une imposition sur le bled. Je vous envoie un arrêt du Parlement qui pourra détromper tout le monde d'une chose aussi fausse. Et suis, messieurs, votre affectionné serviteur.

» LE DUC DE CHAULNES. »

La communauté envoya deux députations, l'une vers le marquis de la Coste, blessé à Châteaulin, l'autre vers la duchesse de Rohan, qui, au bruit de la révolte, s'était courageusement rendue à Pontivy.

Tandis que les députés assuraient, sans aucun doute, les personnages près desquels ils étaient envoyés, de la complète tranquillité de leur ville, l'émeute y éclata, dans la nuit du 3 au 4 juillet. La veille, les paroisses de Cornouailles avaient pillé les vastes magasins qu'un sieur Bigeaud, fermier des Etats, avait à Daoulas. Tout à coup, ces bandes débouchèrent à Landerneau, se grossirent d'un certain nombre de gens du peuple et se rendirent d'abord au magasin du timbre, tenu par un sieur Blaisot. La femme de celui-ci livra aux émeutiers quatre ou cinq mains de papier « de vieux timbre, » que l'on s'amusa à déchirer et à jeter au vent ; puis les

insurgés se rendirent à la somptueuse demeure où se pavanait le traiteur Bigeaud. Ils la pillèrent, y firent maints dégâts, et entreprirent même de la démolir. Fatiguée de ce double exploit, l'émeute se dispersa d'elle-même.

Les habitants les plus notables, effrayés, firent sortir de la ville leurs meubles précieux.

Bigeaud et Blaisot se mirent en mesure de faire payer à la ville une forte indemnité.

Le duc de Chaulnes écrivait, de Port-Louis, le 18 août, pour donner l'ordre de faire moudre vingt tonneaux de farine, moitié seigle et moitié froment, dont il ne faut payer que quatre du cent pour la mouture, « car c'est service du Roy, destiné à la nourriture des troupes que j'y dois conduire dans peu. »

Les habitants étaient perdus, sans l'active intervention de la duchesse de Rohan, et aussi, il faut le dire, sans le zèle que mit la communauté de ville à témoigner de sa soumission.

Une députation partit, « pour remontrer au duc de Chaulnes qu'ils n'ont jamais manqué à l'obéissance due à Sa Majesté, et que si le sieur Bigeaud, bourgeois et habitant de cette ville, a reçu des dommages par la révolte et la sédition causée par le menu peuple et paroisses voisines, et ses *ennemis particuliers*, il en a été la première cause, pour avoir abandonné sa maison, dans le temps qu'il avoit des armes plus qu'à suffire, pour se défendre, et n'avoir crié au secours, ni demandé à personne, lequel on lui auroit d'abord donné, s'il s'étoit mis en defense de s'opposer à la violence des mutins. Et ainsi le sr Bigeaud doit supporter la perte et dommages par lui prétendus ; en tout cas, se pourvoir près les vrais coupables, puisqu'il est vrai qu'il fit un abandon général de sa maison, et que sa femme en fit ouverture volontaire, dans le temps que les habitants tâchoient de conserver les lieux, attendu que les menaces que faisoient les paroisses voisines, et particulièrement du côté de Cornouailles, qui, le jour précédent, avoient pillé le cellier dudit sr Bigeaud à Daoulas, et annoncé de descendre ledit jour à Landerneau. »

On publia à son de tambour que les objets transportés hors

de la ville, devaient y être immédiatement réintégrés, « parce que ce seroit confirmer les mauvaises impressions qu'on a données sur la ville, que tous ceux qui ont pu transporter et divertir leurs meubles aient à les remettre dans leur maison, pour les tenir en état et pour empêcher les allarmes que ces sortes de transports ont causées dans la ville et aux champs. »

En même temps, le syndic était chargé de solliciter de messieurs les officiers de la juridiction une ordonnance de police pour assurer l'exécution de cette mesure; preuve surabondante que la communauté de Landerneau, pas plus qu'aucune autre communauté bretonne, n'avait, d'elle-même et comme municipalité, un principe de juridiction quelconque.

On poursuivait simultanément l'arrestation des gens plus ou moins compromis et le désarmement des milices bourgeoises. La ville et les faubourgs déployèrent un empressement des plus significatifs à remettre leurs armes entre les mains des capitaines, et bientôt tout l'arsenal de Landerneau fut concentré chez le gouverneur, M. de Launay-Carron, auquel le duc de Chaulnes écrivait de Quimper, le 1er septembre : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite, qui m'apprend la soubmission des habitants de Landerneau à rendre les armes. Mais, comme il est plus important de purger la ville d'un grand nombre de factieux qui y ont causé tous les désordres, il faut que, sans perdre de temps, vous vous en saisissiez et que vous les envoyiez à Brest; parce qu'autrement les troupes que j'y fais passer seroient obligées d'exécuter cet ordre. Il faut que vous me fassiez un mémoire de tous les bons bourgeois de la ville, à qui je ferai donner des armes pour sa conservation, et que vous me l'envoyiez, vendredi, à Brest, avec quelques députés pour m'informer de ce qui sera fait touchant les prisonniers. »

Le gouverneur marcha toute la nuit, avec douze cavaliers, deux hallebardiers et deux fusiliers, fouilla quinze ou vingt villages et ne rencontra pas un séditieux. On se contenta d'envoyer à Brest ceux qui avaient été précédemment arrêtés, et il est à craindre que tous ne soient pas revenus chez eux ; mais la pendaison dut s'en faire à Brest, car je n'ai trouvé aucune trace d'exécution capitale dans les papiers de Landerneau.

De son côté, la duchesse de Rohan avait écrit de Pontivy, à cette date du 1er septembre 1675 : « Messieurs, je suis surprise que vous n'ayez pas encore envoyé une députation générale à M. le duc de Chaulnes pour demander grâce et amnistie, comme ont fait toutes les autres villes où il y a eu du désordre, et comme je vous l'ai mandé par deux fois. Si vous ne le faites pas, et que vous ne préveniez l'approche des gens de guerre, je ne pourrai plus vous garantir de votre ruine. Voyez donc promptement à obéir aux volontés du Roy et à ce que je vous ordonne. Envoyez M. Dubois-Poulain vers M. le duc de Chaulnes pour tâcher d'obtenir, par mon moyen, que les troupes n'aillent pas dans ma principauté de Léon : ce que je vous réitère encore ne pas pouvoir empêcher, si les faux-bourgs ne désarment et ne portent leurs armes à la maison de ville, et que l'on ne promette de rebâtir la maison du sieur Bigeaud et l'indemniser de ce dont il a été pillé, comme j'ai fait, ici, pour récompenser le sieur de la Pierre. Je ne doute pas que vous ne vous soumettiez à mes volontés, qui sont portées pour vos intérêts, et je vous assure aussi que je suis de tout mon cœur votre très affectionnée servante, MARGUERITE DE ROHAN. »

Ainsi que nous l'avons dit, les habitants de Landerneau s'étaient mis en devoir d'accomplir les prescriptions de la princesse de Léon, au moment où cette lettre était écrite ; ils durent à l'intervention de la princesse d'être absolument délivrés des soldats du duc de Chaulnes. Le duc lui-même leur en donna la certitude, dans une lettre écrite de Brest, le 22 septembre : « Messieurs, la soumission que vous avez eue pour les ordres que je vous ai envoyés, en désarmant le peuple de votre ville, prenant les plus coupables et réparant les désordres que la populace a faits, joint à la considération que j'ai pour Madame la Duchesse de Rohan, qui s'est employée en votre faveur, m'empêche de vous aller voir avec les troupes du Roy ; mais comme je serai nécessité de faire ici plus de séjour que je n'avois projeté pour terminer les affaires de l'évêché de Léon, il est fort à propos que la subsistance que vous y avez ramassée de la campagne puisse servir aux troupes. Je vous envoye pour cet effet les charriots du Roy pour apporter ici ce que je vous avois donné

ordre de faire moudre. Il faut aussi que vous envoyiez demain, dans cette ville, vingt-quatre bœufs, vingt-quatre vaches et quinze tonneaux d'avoine. Vous prendrez les voitures nécessaires pour les porter. Vous jugez bien de la conséquence qu'il y a de faire rendre ici toutes ces choses. Pour ce qui est des foins et pailles, il faut que vous les rendiez à ceux qui les ont portés et que vous m'en rendiez compte. » Ces ordres furent exécutés à la lettre : on envoya vingt-quatre bœufs, quinze génisses et cent quinze moutons.

Le duc de Chaulnes lui-même avait accepté d'être arbitre dans l'affaire de Bigeaud. Le sénéchal de Saint-Renan, chargé de l'enquête, entendit plus de cent témoins. Bigeaud reçut trois mille livres pour son mobilier, et la réparation de son hôtel coûta environ quatre mille livres. Les difficultés pour se procurer de l'argent furent énormes. On fut réduit à engager les revenus de l'hôpital, qui, suivant la règle générale, était administré par la communauté depuis l'érection de celle-ci.

On ne voit pas que Blaisot ait rien reçu. C'était un plus petit sire; puis, on l'accusait très-carrément d'avoir malversé dans le débit de son papier timbré, et il fut prouvé que sa femme n'avait livré aux émeutiers que du papier sans valeur.

La joie de Landerneau d'avoir échappé aux gens de guerre fut de courte durée. La duchesse de Rohan n'eut point le crédit d'arrêter aux marches de sa vicomté l'armée de M. de Pommereuil, bien plus terrible encore, comme on le sait, que celle du duc de Chaulnes. Au mois de décembre 1675, on vit arriver une compagnie de soixante-seize chevaux du régiment de Schomberg, qui devait hiverner. Les plaintes, les doléances, les embarras, les vexations, durèrent aussi longtemps que le séjour si justement redouté de ces troupes, dont on avait fait une punition exemplaire et le plus redoutable des fléaux.

Est-ce de cette malheureuse année 1675 que date le proverbe, aussi populaire que celui relatif à la lune : « Cela fit du bruit dans Landerneau ? »

S. Ropartz.

LES PAÏENS DE ROME

AUX IVe ET Ve SIÈCLES.*

La croix dominait enfin le Capitole. Après trois cents ans d'humiliations et de martyres, elle avait vaincu; et Rome devenait, aux yeux de tous, ce qu'elle était déjà, par le fait, depuis saint Pierre, non plus seulement la capitale de l'Empire, mais la capitale du monde.

Ainsi se renouvelait et s'agrandissait cet *empire sans fin* que lui avait promis le poète. Elle avait commandé surtout par les armes, elle commandera maintenant par la pensée; elle avait propagé une civilisation brillante, mais égoïste, savante, mais corrompue, pour qui le culte du beau était tout; elle en propagera désormais une autre qui mettra au premier rang le vrai et le bien, sans oublier d'ailleurs le beau sous aucune de ses formes. Elle s'était faite le réceptacle de toutes les erreurs et de tous les dieux des nations; aujourd'hui, elle fera de la croix de son Dieu le signe du salut et la bannière sacrée de tous les peuples.

On s'est plu souvent à analyser le caractère de Constantin, à chercher dans son génie ou dans sa politique le secret de son œuvre, comme si cette œuvre était la sienne! Quelques-uns ont

* Ce fragment est emprunté au grand ouvrage que notre compatriote, M. Charpentier, publie en ce moment sur Rome, et dont les principaux rédacteurs sont MM. de Champagny, de la Gournerie, Edmond Lafond, Rio, le chevalier de Rossi et le commandeur Visconti. M. de la Gournerie veut bien nous en communiquer quelques épreuves.

contesté l'apparition du *Labarum*, sans prendre garde que ce prodige est encore l'explication la plus naturelle du triomphe subit de la croix. Un an auparavant, le temple de la Fortune ayant pris feu, et un soldat, au lieu de travailler à éteindre l'incendie, s'étant permis une raillerie sur la déesse, avait été mis en pièces par le peuple; et aujourd'hui ce même peuple, ce Sénat qui luttera encore, pendant cent ans, pour ses sacrifices et ses dieux, s'agenouillent avec joie et avec larmes devant les enseignes victorieuses sur lesquelles rayonne le signe vénéré qui, hier encore, conduisait au martyre,

Ad inclyta flendo
Procubuit vexilla jacens. (PRUDENCE.)

Constantin n'avait pas encore fait profession du christianisme, et la pompe de son triomphe n'a cependant déjà plus rien de païen. « Jamais on ne vit depuis la fondation de Rome, disent les historiens, ni un aussi beau jour, ni un aussi joyeux triomphe. Plus de chefs vaincus traînés devant le char, plus d'ennemis jetés dans les cachots; partout, au contraire, les cachots s'ouvrent; on n'étale plus un immense butin; mais Rome cesse d'être elle-même le butin de tous les vices. » Une seule chose rappelait la lutte qui avait précédé la victoire : c'était la tête de Maxence portée à la suite du triomphateur; la mort elle-même n'avait pu lui ôter son expression farouche et menaçante.

Constantin était allé chercher la voie triomphale au pied du Vatican, de ce mont *prophétique*, comme dit Baronius, qui aujourd'hui s'agrandit du Capitole, *Capitolio auctus est*, et que graviront désormais, avec un pieux respect, tous les peuples de la terre. La voie triomphale, après avoir franchi le Tibre, contournait le Palatin et suivait la *voie sacrée* jusqu'au faîte du Capitole, où le triomphateur montait les degrés du temple de Jupiter à genoux. Le nouvel empereur s'abstint de suivre jusque-là les traces de Scipion et de César; il s'abstint aussi de faire célébrer ses exploits par le marbre comme tous les héros de Rome antique. A l'entendre, ce n'était ni son courage, ni son génie qui avaient vaincu, mais sa

piété ; c'était à Dieu qu'il fallait adresser les louanges, et, une statue lui ayant été érigée sur une des places les plus fréquentées de la ville, il fit placer dans sa main de bronze une lance terminée par une croix, avec cette inscription : « C'est par ce signe de salut, vrai symbole de force et de grandeur, que j'ai délivré votre ville du joug de la tyrannie, et que, vengeur de la liberté du Sénat et du peuple romain, je leur ai rendu leur ancienne puissance et splendeur. »

Tout ici était nouveau, pensée et style. Ce qui ne l'était pas moins, c'était l'aspect de la cour. A côté des tribuns et des consulaires, on y voyait ces hommes voués jusqu'alors à l'ignominie et qu'on foulait aux pieds comme la boue des rues, lorsqu'on ne les jetait pas à l'amphithéâtre, ces fidèles d'une doctrine qu'on avait cru vingt fois étouffer dans la honte et dans le sang. Ils étaient là, tous ces débris du martyre, honorés, consultés ; l'empereur ne se bornait pas à presser leurs mains, il baisait leurs cicatrices avec bonheur, *impactis osculis honorare.* Ne dirait-on pas qu'un siècle s'était écoulé depuis Dioclétien et Galère ?

On représente quelquefois Constantin comme un barbare ; mais plus on voudra faire prédominer en lui les passions de sa race et de son temps, et plus la révolution à laquelle il présida devient inexplicable. Un barbare qui, loin de tirer vanité de ses succès, les attribue à plus grand que lui, qui protége ceux qu'on méprise, relève ceux qu'on opprime, met à la première place ceux qui étaient à la dernière, et qui, apprenant qu'on a frappé ses statues, se contente de porter la main à son front et de répondre à ceux qui l'excitent à sévir : *Je ne me sens pas de mal ;* ce barbare-là est tout simplement un prodige qui ne peut être expliqué que par le christianisme. L'action de la croix n'est pas moins sensible ici sur le vainqueur que sur les vaincus.

Et vainqueur et vaincus s'unissaient, je l'ai dit, dans une même allégresse. L'avènement de Constantin était, en effet, pour tous, la paix avec l'honneur, après un siècle d'infamies et de servitude. Aussi le Sénat, malgré le paganisme dominant encore dans son sein, acclamait-il avec enthousiasme. Il dédia, sous le nom du

nouvel empereur, les monuments mêmes qu'avait construits Maxence, cette basilique de la voie sacrée, entre autres, dont les ruines grandioses ont été prises longtemps pour les débris du temple de la Paix. Mais il fit plus; il érigea un arc de triomphe à Constantin, et dépouilla, pour l'orner, les monuments des princes qui avaient laissé la plus pieuse mémoire, Trajan et Marc-Aurèle. Cet arc de triomphe, remarquable par ses trois arceaux, ses statues de Renommées et ses belles colonnes de marbre, est debout aujourd'hui encore, près de l'amphithéâtre Flavien, tant de fois rougi du sang des disciples du Christ. Sans y prendre garde, le Sénat se trouvait avoir placé, comme une expiation, le triomphe près du martyre.

Plusieurs des bas-reliefs, empruntés à l'arc de Trajan, rappelaient encore le culte des idoles; mais vainement eût-on cherché dans les inscriptions l'hommage accoutumé aux *dieux immortels*.

Sur le frontispice on lisait :

IMP. CAES. FL. CONSTANTINO. MAXIMO.
P. F. AVGVSTO. S. P. Q. R.
QVOD. INSTINCTV. DIVINITATIS. MENTIS.
MAGNITVDINE. CVM. EXERCITV. SVO.
TAM. DE. TYRANNO. QVAM. DE. OMNI. EIVS.
FACTIONE. VNO. TEMPORE. IVSTIS. ARMIS.
REMPVBLICAM. VLTVS. EST.
ARCVM. TRIVMPHIS. INSIGNEM. DICAVIT.

« A l'empereur Flavius Constantinus, très-grand, auguste, le Sénat et le peuple romain ont dédié cet arc insigne et triomphal pour avoir, par l'*inspiration de la Divinité* et la grandeur de son génie, tiré une juste vengeance, avec son armée, du tyran et de sa faction, et avoir ainsi sauvé la république. »

L'*inspiration de la Divinité!* mot équivoque, mais qui constate du moins la croyance générale à une intervention divine. On ne pouvait plus parler ni des dieux ni du tout-puissant Jupiter, et l'on

ne voulait dire encore ni *Dieu*, ni surtout *Jésus*. De là ce mot élastique de divinité, *instinctu divinitatis*[1].

La lutte, en effet, devait être longue encore. Le patriciat tenait au paganisme par le fond de ses entrailles; il en aimait le luxe et les vices; il en regrettait les faciles croyances. Arnobe, à la fin du IIIe siècle, et Lactance, au commencement du IVe, avaient énergiquement repris l'œuvre de Tertullien, contre cette mythologie païenne qui régnait encore plus ou moins sur les âmes, contre ce *ménage de Jupiter*, suivant le mot de Lactance, auquel on ne croyait plus sans rire, dès le temps d'Horace, mais à qui cependant on s'attachait comme à la planche de salut de la vie sensuelle, la seule que comprît l'antiquité. Lactance était obligé de recourir à l'arme du ridicule, malgré la victoire de Constantin, pour démolir ce fétichisme obstiné qui échappait à toute raison et à tout bon sens. Il mettait impitoyablement à nu les misères divines, les tromperies, les débauches, les bassesses de l'Olympe; il faisait parader toute cette armée de petits dieux qu'avait créés à son usage la piété romaine, les déesses Fornace, Muta, Caca, *une franche scélérate*, disait-il, qui trahit son frère; Canina, la déesse des berceaux; Sterculus, le dieu-fumier des laboureurs; et, sous le nom de dieu Terme, la pierre brute qu'avait avalée Saturne. « C'est en haut, s'écriait-il, qu'il faut chercher Dieu et non sous ses pieds. »

[1] On a cru longtemps, sur la foi de quelques antiquaires, de Venuti notamment et de Nibby, que les mots *instinctu divinitatis* avaient été substitués après coup au texte primitif. Venuti avait remarqué une dépression du marbre, qui provenait, disait-il, d'un grattage; suivant Nibby, au contraire, la plaque de marbre qui contenait les trois premières lignes avait été changée. Enfin, l'imagination aidant, on restituait l'ancien texte, tantôt ainsi : *Diis faventibus*, tantôt par ces mots : *Nutu Jovis optimi maximi*; on citait même un archéologue qui avait reconnu la trace de cette dernière version. Vaines suppositions ! L'illustre chevalier de Rossi a nettement prouvé : 1° qu'il n'y avait point de plaque de marbre, l'inscription étant gravée sur les blocs de pierre du monument; 2° qu'aucune dépression n'était sensible là plus qu'ailleurs; 3° que les mots *instinctu divinitatis* étaient gravés à la jonction de deux pierres, de sorte qu'il eût fallu changer deux de ces énormes pierres au lieu d'une, c'est-à-dire faire une véritable démolition; 4° que les caractères étaient en tout semblables aux autres. Un archéologue français, M. Rohault de Fleury, est arrivé aux mêmes conclusions. Il ne peut donc plus y avoir d'incertitude sur ce témoignage rendu dès 315 ou 316, par le Sénat, à l'intervention d'en haut qui avait décidé la victoire.

Mais telles étaient la résistance et la décrépitude sociales qu'un siècle après, saint Ambroise et saint Augustin se voyaient contraints de reprendre la même thèse et de lui donner des développements nouveaux. Des sénateurs, des consulaires avaient pris fait et cause dans la lutte, et Symmaque, préfet de Rome, avait adressé aux empereurs Valentinien, Théodose et Areade, de vives plaintes sur l'abolition des priviléges dont le paganisme avait longtemps joui : « Ils nous demandent des priviléges, s'écriait alors saint Ambroise, eux qui, sous le règne de Julien, nous refusaient la liberté commune d'enseignement et de parole! »

Pour Symmaque, le paganisme était inséparable de la grandeur de Rome. Personnifiant la ville des Scipions et des Césars, il lui faisait demander de quel droit on prétendait la mettre à l'école dans sa vieillesse, sans respect pour son illustration et pour son âge. Ne s'était-elle donc pas bien trouvée de ses dieux, et ne pouvait-on attribuer au mépris qu'on leur prodiguait aujourd'hui, les calamité publiques, la famine surtout dont Rome venait d'être affligée? « Qu'on rétablisse au moins, disait-il, l'autel de la Victoire, sur lequel les sénateurs avaient jadis coutume d'offrir des sacrifices et de prêter serment d'être fidèles. Sans cela on verra se multiplier les traîtres, et la victoire abandonnera les drapeaux de l'empire. »

— « Ce sont vos dieux qui ont fait la grandeur de Rome! répondait saint Ambroise; l'ont-ils faite à Cannes et à Trasimène? Vos dieux n'étaient-ils pas d'ailleurs ceux d'Annibal! l'ont-ils bien protégé? Vous rappelez la défaite des Gaulois; mais il semble qu'au lieu d'en faire honneur à Jupiter, vous pourriez bien songer à l'oie du Capitole. »

Saint Ambroise ne fut pas le seul à répondre à Symmaque. Le poète Prudence opposa éloquemment à l'éloge des dieux les conquêtes de Dieu. Le tableau qu'il trace du Sénat de Rome, où le paganisme fermentait encore, n'est pas sans un haut intérêt historique. Depuis longtemps déjà, le Sénat était entamé; les Anicius, les Olybrius, les Paulinus, les Bassus n'avaient pas hésité à abaisser *les faisceaux* devant Jésus-Christ, *Christo inclinare secu-*

rim. « On peut compter, ajoute-t-il, jusqu'à six cents familles du vieux sang romain qui sont sorties du gouffre des idoles pour arborer la croix. »

Ajoutons enfin que les remontrances de Symmaque ne furent pas mieux accueillies des empereurs que des évêques et des poètes. Théodose, étant venu à Rome en 389, interdit même les sacrifices et ordonna la destruction des idoles. Une exception néanmoins paraît avoir été faite en faveur des sculptures célèbres, mais seulement comme œuvres d'art, pour l'ornement de la ville et non plus pour être l'objet d'un culte. Ainsi s'accomplissaient les vœux de Prudence : « Supprime, je t'en conjure, ces fêtes puériles, ces cérémonies ridicules, ces sacrifices indignes d'un grand règne! Lavez, ô sénateurs, lavez ces marbres souillés encore des hontes du passé! mais grâce pour les statues qui sont pures, pour les chefs-d'œuvre de nos grands artistes! Qu'ils restent l'honneur de notre patrie, et que les monuments des arts cessent d'être consacrés au vice? »

Ne decolor usus
In vitium versæ monimenta coinquinet artis!

Ce n'était pas tout cependant que d'abolir le paganisme : il fallait encore le déraciner des lois et des mœurs. Ainsi la coutume était à Rome de condamner les femmes adultères à la pratique même du crime qu'on leur reprochait, c'est-à-dire à être enfermées dans des lieux de débauches. Les cabanes où l'on mettait ces malheureuses avaient une cloche qu'elles sonnaient pour avertir les passants. Le pape saint Sirice dénonça ces infâmes condamnations à Théodose qui les remplaça aussitôt par de rigoureuses pénitences.

L'historien Socrate rapporte un autre fait duquel on peut tout au moins conclure que le nombre des esclaves avait considérablement diminué à Rome. On sait qu'un des plus rudes travaux de la servitude était de tourner la meule. Ni l'eau ni le vent n'avaient encore été utilisés comme moteurs, et la condamnation à tourner la meule, *damnatus ad molam*, figure parmi les châtiments des législations antiques. Or, les entrepreneurs de la boulangerie, man-

quant de bras à Rome, vers la fin du IVe siècle, ouvrirent près de leurs ateliers d'ignobles tavernes où les ouvriers étaient attirés par des femmes perdues. A peine entrés, des trappes s'ouvraient sous leurs pas et ils tombaient dans des souterrains où ils restaient attachés à la meule, sans espérance de revoir le jour. Un soldat de Théodose, ayant été pris au piége, eut assez d'énergie et de force pour se frayer un passage hors de cet odieux repaire, et l'empereur fit éclatante justice des coupables.

L'entrée de Théodose à Rome rappela celle de Constantin, mais elle fut plus modeste encore. C'était cependant un triomphe après de grandes victoires. L'empereur arrivait sur un char comme les triomphateurs; mais bientôt il en descendit et chemina à pied, conversant familièrement avec le peuple, s'unissant à sa joie et souriant des chants satiriques dont la liberté romaine tenait à garder l'usage. De toutes les pompes des anciennes ovations, cette liberté de la satire fut à peu près la seule qu'il conserva.

Quelques jours après, le panégyrique de l'empereur fut prononcé, au milieu du Sénat, par un orateur gaulois, Latinus Pacatus. Après avoir célébré les exploits du prince, Latinus s'arrêta avec complaisance sur son séjour à Rome, sur ce triomphe d'un genre si nouveau, où il triompha, dit-il, et de ses ennemis et de l'orgueil, non moins admirable lorsqu'il marchait au milieu des citoyens, que lorsqu'il les dominait du haut de son char, *alterno clarus incessû*. « Combien de fois, ajouta-t-il, laissant de côté tes gardes et n'en voulant d'autres que l'amour de tous, n'as-tu pas visité non-seulement les monuments publics, mais encore les humbles lieux consacrés par les souvenirs des saints ! Heureux que je suis d'être venu d'une contrée lointaine ! O fatigues heureuses ! Quel bonheur je leur dois ! Quelles joies sont les miennes ! Que de merveilles je raconterai à mon retour dans les Gaules ! Comme je serai entouré, et quelle admiration, lorsque je dirai : *J'ai vu Rome et j'ai vu Théodose !* »

Sous l'emphase du rhéteur, il est impossible de méconnaître ici un sentiment vrai. Voir Rome et avoir vu Rome étaient, en effet, le grand vœu et le grand souvenir de tout ce qui vivait alors par l'intelligence ou par la foi. Le païen Rutilius Nemesianus, notre

compatriote, lui aussi, n'éprouve pas, sous ce rapport, de moins vives impressions que Latinus Pacatus ; mais ce qu'il voit dans Rome c'est surtout le passé : c'est Romulus, ce sont Vénus et Mars. Il lui semble reconnaître ces deux divinités dans toute l'histoire de la cité reine, dans sa puissance à la fois et dans sa clémence, dans son habileté à dompter les peuples et à se faire ensuite aimer des vaincus. Il admire tout à Rome : la pureté de l'air, l'éclat d'un soleil que n'obscurcit jamais aucun nuage, *hic perpetui soles*, l'hiver s'oubliant dans les délices d'une douce température, et ces merveilles de l'homme, ces aqueducs qui portent des fleuves à une hauteur qu'atteindrait *à peine* l'arc-en-ciel, ces thermes qui épuisent des lacs, ces fontaines dont retentit la ville entière. Mais surtout il admire les temples : « on s'y sent, dit-il, près du ciel. »

Non procul a cœlo per tua templa sumus.

Peu de jours auparavant, saint Jérôme, écrivant à la vierge Lœta, nous représentait ces temples déserts et envahis par les araignées. Le peuple, ajoutait-il, passe devant eux avec indifférence et se porte en foule aux tombeaux des martyrs. Mais Rutilius, dominé par son imagination, les voit toujours dans leur splendeur ancienne ; ses yeux en sont éblouis ; il lui semble être en présence des dieux !

Rome, non plus, même au Ve siècle, même après Alaric [1], n'a rien perdu pour lui de son prestige et de sa gloire, et le rhéteur Aristide ne la célébrait pas avec plus d'enthousiasme sous Marc-Aurèle. Pour Aristide, Rome était tout dans l'univers et César était tout dans Rome. Pour Rutilius, s'il n'y a plus de César-Dieu, il y a toujours une Rome-Déesse. Rome est toujours, à ses yeux, le plus bel empire qu'éclairent les astres ; les coursiers du soleil ne franchissent point ses limites ; Rome est la patrie de tous les peuples, elle est, à elle seule, l'univers :

Urbem fecisti quod priùs orbis erat.

Rutilius disait plus vrai qu'il ne pensait. On croirait presque entendre un disciple de la foi nouvelle, surtout lorsqu'il s'écrie : « Relève, ô Rome, les lauriers de ta vieille tête ; orne ta chevelure

[1] Rutilius écrivait en 424.

de fleurs nouvelles; ce qui fait crouler les empires consolide le tien; c'est ta destinée de renaître toujours et de croître même par le malheur. »

Illud te reparat quod cætera regna resolvit;
Ordo renascendi est, crescere posse malis.

Ainsi Rome demeurait toujours grande aux yeux des dévots de l'antiquité, et ils ne pouvaient la quitter sans attendrissement. Rappelé dans les Gaules par les calamités qui pèsent sur ce vaste pays, Rutilius a besoin de se dire que plus la patrie est malheureuse, plus elle est digne de respect, et que c'est d'abord au toit de ses aïeux qu'on doit ses larmes. Et cependant il tarde à se mettre en route, *serum iter*. « Peut-on si tôt se priver des biens qu'on rencontre à Rome? s'écrie-t-il. On ne trouve jamais long ce qui plaît toujours. » Et il embrasse les portes; il franchit, comme malgré lui, le seuil sacré; retenu sur le Tibre, il promène ses regards émus sur la ville et jouit encore avec bonheur de cette région aimée. Le jour tombe et il croit voir encore; il croit entendre les cris du cirque, il s'unit de loin aux applaudissements des spectateurs.

Oh! combien sont différentes les impressions de Prudence! Ce n'est pas dans les théâtres qu'il voit la foule, c'est près de la tombe du grand apôtre, au pied du Vatican; c'est dans les grandes salles du Latran où l'eau sainte coule sur le front des catéchumènes. « Combien sont-ils donc, dit-il, ceux qui ne rejettent pas avec dégoût la vieillesse infecte de Jupiter et de son temple? » Rutilius suppliait Rome de relever sa tête affaiblie, de la parer de nouvelles couronnes. Prudence voyait la vieillesse de cette reine du monde disparaître sous une nouvelle et blonde chevelure. « Tandis que tout meurt, lui disait-il, toi, tu rajeunis; les jours s'allongent devant toi et l'avenir te présente tout un autre âge. »

Longa dies aliud patit ævum.

Rutilius, ne pouvant se détacher du souvenir des Césars, rappelait les Assyriens, les Mèdes, les Parthes vaincus et soumis; Prudence voyait la Rome nouvelle étendre son empire jusqu'au pôle.

Jam super astra poli terrenum extendere regnum.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

SCÈNES & MŒURS DE PROVINCE.

L'ESPRIT QU'ON VEUT AVOIR

GATE CELUI QU'ON A.

PROVERBE.

Personnages :

Mme DE KERRAFINÉ, chanoinesse, vieille fille.
Mlles GERTRUDE ET MARGUERITE DE KERRAFINÉ, ses nièces, 21 et 20 ans.
Toutes les trois sont en toilettes exagérées et excentriques.
RAOUL DE BERMONT, neveu éloigné de Mme de Kerrafiné, 26 ans.
Le Vte DE KERRADIEUX, voisin de campagne.
BAPTISTE, domestique de Raoul.
Domestiques bretons.

La scène se passe dans un château de Basse-Bretagne. Le théâtre représente le salon d'un vieux château, meublé à l'antique, ouvrant sur un parc planté de vieux arbres, avec portes latérales. Un piano à droite; à gauche, une table, couverte de livres et de revues.

SCÈNE Ire.

Mme DE KERRAFINÉ, Mlle GERTRUDE.

Mme DE KERRAFINÉ. Quel bonheur de posséder enfin ce cher neveu! Il me tarde de savoir comment il a passé la nuit dans le château de Kerrafiné. Arrivé ici hier matin, après avoir fait sans se reposer le trajet de Paris au fond du Finistère, il devait avoir besoin d'une bonne nuit pour réparer ses forces. Je crains vraiment que nous n'ayons un peu abusé de lui.

GERTRUDE. Je partage votre crainte, ma tante. Je remarquais hier soir le courage avec lequel M. de Bermont, mon cousin (car, enfin, en Bretagne nous pouvons encore lui donner ce titre), livrait combat au besoin de sommeil. Il était évident que la fatigue paralysait en lui ce grand esprit que tout le monde lui accorde et dont il a donné, d'ailleurs, des preuves incontestables.

Mme DE KERRAFINÉ. Sans doute, Raoul a hérité de tout l'esprit des Bermont. Il a ce brillant, cette sensibilité exquise, qui est le caractère distinctif de notre famille, car, ma mère, votre grand' mère, à vous, était une Bermont, et c'est de ce côté, je l'ai toujours dit, Gertrude, que vous tenez ces qualités éminentes que l'on ne peut vous refuser sans injustice.

GERTRUDE. Oh ! ma tante !

Mme DE KERRAFINÉ. Pas de fausse modestie. Il faut que, dans cette occasion surtout, vous connaissiez toute la puissance de vos moyens. Mon pauvre frère, le comte de Kerrafiné, resté veuf, il y a dix-huit ans, avec vous et Marguerite pour seuls enfants, m'avait entièrement confié la direction de votre éducation, chose dont il ne s'occupait guère, mais à condition qu'elle se ferait dans ce château isolé. Etranger au monde, passionné pour la chasse, et, de plus, un peu avare, il ne nous a jamais, durant les quinze dernières années de sa vie, permis de sortir une seule fois d'ici. « L'éducation de famille, ma chère Victoire, me disait-il sans cesse, voilà la seule bonne. Ne me parlez pas de couvents et d'institutions; l'éducation de famille, l'éducation de famille, vous dis-je ! » Comme cela était convenable dans la bouche de ce pauvre frère, qui écrivait assez correctement son nom, quand il le mettait tout seul au bas d'un acte ou d'une quittance, mais qui ne manquait jamais d'y accoler deux ou trois fautes d'orthographe, quand il fallait ajouter : « Approuvé l'écriture ci-dessus ! » Où en seriez-vous, si vous n'aviez reçu que cette éducation de famille !...

GERTRUDE. Nous savons tout ce que nous vous devons, ma tante, et l'éducation exquise que vous avez reçue vous-même autrefois au chapitre de Remiremont.....

Mme DE KERRAFINÉ. Vous avez raison, Gertrude ; j'avais heureusement contracté jeune le goût de la saine littérature, de la poésie,

et même des sciences. Ces chapitres, où les frondeurs n'ont voulu voir que des asiles pour les filles laides et sans dot, étaient, ma nièce, des académies..... de véritables académies!

GERTRUDE. Comme on devait y vivre heureuse avec ce beau ruban en sautoir! Je suis sûre (*avec un sourire*), qu'on n'y songeait guère à la vie du monde et qu'on renonçait sans regret à se marier.... D'ailleurs on vous appelait « Madame. »

Mme DE KERRAFINÉ. Il y avait bien, par ci, par là, quelques exceptions, mais elles étaient rares..... Revenons au présent. Je disais donc que, malgré la solitude dans laquelle vous avez été élevées, votre esprit a reçu, grâce à mes soins, la culture la plus recherchée. Je vous ai nourries des productions les plus vantées de la littérature du grand siècle; j'ai été attentive à bannir de votre langage toutes les locutions vicieuses qui auraient pu en altérer la pureté et à vous donner des façons et des manières dignes de vous; aussi, je puis sans crainte vous produire devant les juges les plus difficiles.

GERTRUDE. J'ai bien peur, cependant, de la critique de mon cousin, lui qui a tant d'esprit, dit-on.

Mme DE KERRAFINÉ. Ne craignez rien, Gertrude, vous êtes, oui, vous êtes accomplie. Je n'ai pas été aussi heureuse, je l'avoue, pour votre sœur Marguerite. Elle a un goût déplorable pour la simplicité; mais vous, Gertrude, vous avez répondu à tous mes soins. J'ai déjà fort bien remarqué hier, particulièrement dans la soirée, l'effet que vous produisiez sur Raoul. L'étonnement et l'admiration le rendaient muet.

GERTRUDE. Peut-être aussi, ma tante, ne lui avons-nous pas laissé un seul instant pour nous répondre.

Mme DE KERRAFINÉ. Il est vrai que notre conversation a été un feu roulant.... Vous avez eu beaucoup d'esprit, aussi vous, et une mémoire prodigieuse. J'ai remarqué que vous aviez cité fort à propos cinq fois le grand Corneille et trois fois Racine, et que presque tout le reste sortait de la *Revue de Paris* et de celle *de l'autre monde*.

GERTRUDE. *Des Deux-Mondes*, vous voulez dire.

Mme DE KERRAFINÉ. Oui, oui; où ai-je l'esprit? Enfin, Raoul a

été charmé. Lui, élevé à Paris, étranger à cette Bretagne qu'il avait quittée tout enfant, pouvait-il s'attendre à trouver dans une éducation de province ce brillant, ce fini qu'on ne rencontre habituellement que dans la capitale? Aussi, ressemblait-il par moments à un homme qui a besoin de se recueillir : ses yeux se fermaient à demi.... J'en suis certaine maintenant, mes vœux se réaliseront: Raoul s'empressera de resserrer les liens de parenté un peu éloignée qui nous unissent déjà et j'aurai le bonheur, Gertrude, de vous voir, un jour, vous l'objet chéri de mes soins, produire à Paris, sur un plus grand théâtre, ces qualités d'esprit, ces manières exquises, que vous devez en grande partie à votre tante Victoire, la chanoinesse du chapitre de Remiremont.

GERTRUDE. Vous me gâtez, ma tante.

Mme DE KERRAFINÉ. Mais, à propos, où est donc Marguerite? Elle craint sans doute mes reproches? Elle a été hier bien ridicule! D'abord, elle n'avait fait aucun frais de toilette : une petite robe blanche ; et puis : — « Oui, mon cousin; non, mon cousin, » rien de plus. Je veux qu'elle prenne aujourd'hui sa robe écossaise fond blanc, à raies ponceau, ou plutôt sa robe groseille. Où est-elle ?

GERTRUDE. Elle était tout à l'heure dans l'office, occupée à écrire au crayon la date d'aujourd'hui sur des œufs frais de ce matin, que l'on venait d'apporter de la basse-cour.

Mme DE KERRAFINÉ. Je là reconnais, voilà ses goûts ! Oh! pour celle-là, les grandes vocations lui ont manqué..... Je vais aller la trouver. (*Elles sortent.*)

SCÈNE II.

RAOUL *entre par une porte latérale, en toilette du matin.*

Ouf! quelle journée que celle d'hier ! et quel besoin de sommeil j'éprouvais, lorsqu'à près de minuit, ma chère et intarissable tante, ainsi que mon imperturbable cousine Gertrude, m'ont enfin abandonné à moi-même! Oui, c'est à n'y pas tenir! Lorsque ma tante la chanoinesse m'a mis, vers onze heures, un bougeoir d'argent allumé en main, j'ai cru que l'heure de ma libération avait sonné et que le silence si désiré allait enfin se faire autour de moi.

Pas du tout. Je ne sais à propos de quoi les souvenirs du chapitre de Remiremont sont revenus à sa mémoire et il a fallu subir une tirade d'une demi-heure sur ce noble sujet; puis, ma chère cousine, sa digne nièce, m'a repris en sous-œuvre, et, de citations en citations, j'ai vu le moment où ma bougie presque consumée allait incendier l'élégante garniture en papier vert dont on avait orné la bobèche. Oh! quelle vie je vais mener ici! Au reste, mon rôle ne sera pas difficile à remplir : si cela continue, je n'aurai pas, dans quinze jours, le temps de dire quinze mots. Mais quel ridicule fatras! quelles prétentions! quelle absence de naturel! quel esprit d'emprunt! Toutes choses que je déteste. Cependant que suis-je venu faire ici? J'en tremble quand j'y pense. Je suis venu pour épouser, je me trompe, avec l'intention d'épouser Mlle Gertrude de Kerrafiné, fille de vingt-et-un ans, dotée, assure-t-on, de quinze mille livres de rente, d'un esprit prodigieux et d'une mémoire inépuisable. La fortune est incontestable, je le sais, la mémoire n'est pas douteuse; mais l'esprit..... l'esprit..... l'esprit n'est pas amusant jusqu'ici. Enfin, voyons-en un peu plus long. Le premier aspect n'a pas été très-favorable; tournons un peu autour; peut-être découvrirons-nous quelque point de vue plus séduisant. (*Il s'approche de la table, chargée de livres et de papiers, et y prend un album qu'il ouvre.*) Qu'est ceci? un manuscrit... (*Il lit*) « *Vers faits par Mlle Gertrude de Kerrafiné.* » Voyons. (*Il feuillette.*) Voici une pièce intitulée : *Le Camélia;* cela prête :

Camélia rose et blanc, entouré de bruyères,
Non pas du cap Horn comme on en voit dans nos *sères;*
Mais de bruyère sauvage! oui, ton charmant aspect
Me rend tout à la fois sensible et circonspect.

Circonspect est un peu là pour la rime. *Non pas du cap Horn comme on en voit dans nos serres* (*il scande avec ses doigts*); le vers y est, mais il n'est pas coulant. Ah! cependant, *bruyères* et *serres* ne riment pas très-régulièrement. Il est vrai que ma cousine a eu le soin de supprimer un *r* dans serres. Eh! c'est une petite licence. Il est toujours bon de laisser entrer le moins d'*r* possible dans une serre. A sa place, j'aurais autant aimé en donner deux à

la bruyère; c'est une plante peu délicate, et qui ne craint pas l'r..... Mais j'aperçois mon valet de chambre, Baptiste. (*Il l'appelle.*) Baptiste?

SCÈNE III.

RAOUL DE BERMONT, BAPTISTE.

RAOUL. Prépare ce qu'il me faut pour faire un peu de toilette. J'ai remarqué que j'avais mal soutenu hier, sous ce rapport, ma réputation de Parisien. D'ailleurs, tout est ici d'une grande recherche. Diable! des domestiques poudrés comme à l'ambassade anglaise à Paris! Seulement, on leur a laissé les cheveux un peu longs, à la mode du pays.

BAPTISTE. Ah! Monsieur, ne m'en parlez pas, c'est dans l'office un nuage de poussière à ne pas s'y voir! Mais vous ne savez pas tout : ce n'est que d'hier et pour votre arrivée que l'on a adopté cette étiquette. Mme la Chanoinesse l'a exigé, et ces bons Bas-Bretons ont employé à cela, m'ont-ils dit, un boisseau de farine.

RAOUL. (*Il rit*). Ah! ah! ah! la pauvre tante!

BAPTISTE. Mais c'est bien pis aujourd'hui : voilà que Madame leur a déclaré, ce matin, que les domestiques de bonne maison devaient être fardés.

RAOUL. Vrai!... C'est une plaisanterie que j'ai faite hier et que je ne pensais pas qu'elle eût prise au sérieux.

BAPTISTE. Si fait, Monsieur, et tellement au sérieux, qu'on est allé chercher un reste d'ocre rouge, oublié par les peintres, et que Madame leur a commandé de se frotter les deux joues avant de servir le dîner.

RAOUL. Ah! ah! ah! (*Il rit à gorge déployée.*) Quelle farce! Comment, maintenant, dissuader ma chère tante? Elle va me prendre pour un mauvais plaisant.

BAPTISTE. Pour moi, je n'ai soufflé mot, comme doit faire dans une maison étrangère et respectable un valet de chambre bien appris.

RAOUL. Voyons, mon pauvre Baptiste, toi, que je sais m'être attaché et qui ne m'as pas quitté depuis quinze ans, que penses-tu

des habitants de ce château?.... Tu es trop fin (*il le regarde en souriant*), pour ne pas deviner ce qui m'y amène?

BAPTISTE. Dame, Monsieur, s'il m'était permis de deviner, je crois bien que je devinerais un peu.

RAOUL. Eh! bien! parle, toi qui vois tout et entends tout.

BAPTISTE. Ah! Monsieur, je n'entends pas très-bien le bas-breton.

RAOUL. Je parie que tu l'entends déjà un peu et que, dans quinze jours, tu le parlerais couramment.

BAPTISTE. Assavoir, Monsieur, si j'avais intérêt à me faire comprendre.... Vous savez que, quand nous voyagions en Allemagne.....

RAOUL. Oui, oui, je me souviens de ta facilité à lier conversation avec les Gretchen et les Blümmen.... Enfin, quelle est ton opinion sur le personnel de ce château?

BAPTISTE. Monsieur, je n'en sais que des choses excellentes et dignes d'une famille aussi respectable, d'une famille alliée à celle de Monsieur.

RAOUL. Sans doute, mais encore..... Voyons, parle; tu sais que j'ai intérêt à tout savoir.

BAPTISTE. Eh bien! j'ai causé avec tout le monde, j'ai conversé avec l'office, parlementé avec la cuisine et bavardé avec la basse-cour. Je compte de nombreux amis partout et mes intelligences sont établies de manière à connaître le passé, le présent et l'avenir du château de Kerrafiné et de ses habitants, de tous les âges et de tous les sexes; tout cela, bien entendu, dans l'intérêt de Monsieur.

RAOUL. Comment y apprécie-t-on les trois maîtresses de la maison?

BAPTISTE. Mme la Chanoinesse est une excellente femme, un peu fière, mais, au fond, pleine de bonnes qualités.

RAOUL. Et ses nièces?

BAPTISTE. Oh! Mesdemoiselles ses nièces.... il faut procéder par ordre. D'abord, Mlle Gertrude. Eh bien! Mlle Gertrude, c'est sa tante toute crachée: l'étiquette avant tout; bonne, mais exigeante, exigeante, s'il en fut jamais.

RAOUL. Et la cadette, Mlle Marguerite?

BAPTISTE. Oh! pour celle-là, Monsieur, on n'en dit que du bien.

Que voulez-vous? il paraît qu'elle jouit ici de l'affection générale, qu'elle est populaire, comme nous disons à Paris. Cuisine, office, basse-cour, petits et grands, tout ce qui parle français, tout ce qui baragouine bas-breton, chante les louanges de Mlle Marguerite : c'est la providence des pauvres, des malades, et sa femme de chambre, Mlle Yvonne, qui a été élevée avec elle, m'en parlait hier comme d'un ange du bon Dieu. Qu'avec cela, disait-elle, qu'elle a, au moins, autant d'esprit et d'éducation que Mlle Gertrude, bien qu'elle ne s'en fasse pas autant accroire, et qu'au goût de bien des gens, elle est, au moins, aussi jolie que sa sœur.

RAOUL. Je vois que tu as cédé à l'entraînement général et que tu es devenu partisan déclaré de Mlle Marguerite.

BAPTISTE. Ma foi, Monsieur, il faut croire, comme on dit à Paris, au suffrage universel.

RAOUL. Et avec qui les marie-t-on dans le pays?

BAPTISTE. Tout ce que j'ai pu savoir, c'est qu'on ne voit guère ici qu'un M. de Kerradieux, un assez bel homme, voisin de ce château, qui puisse prétendre à épouser. Mais on ne sait pas au juste à laquelle il en veut.

RAOUL. Ah! j'aperçois ma tante et ses nièces. Je m'esquive, pour achever ma toilette. Suis-moi. (*Ils sortent par une porte latérale.*)

SCÈNE IV.

Mme DE KERRAFINÉ, GERTRUDE ET MARGUERITE.

Mme DE KERRAFINÉ. Voici un gracieux billet que l'on me remet de la part de M. de Kerradieux. Il me remercie de l'invitation que je lui ai adressée hier et m'annonce qu'il passera la journée avec nous. Je serai charmée de le mettre en rapports avec mon neveu, et je m'en applaudis d'avance. Ce sont deux caractères qui se conviendront parfaitement.

GERTRUDE. Je partage votre opinion, ma tante, car M. de Kerradieux est, aussi lui, un homme d'un esprit supérieur.

Mme DE KERRAFINÉ. Approchez donc, Marguerite. Bien, votre toilette est plus soignée que celle d'hier. Mais pourquoi vous coiffer ainsi? des bandeaux plats et lissés. Vous ne savez pas tirer

parti de vos avantages naturels. Je déteste ces coiffures simples. Ah ! qu'est devenu le temps où les femmes, tout en ornant leur tête, savaient donner de la grâce et de l'élévation à leur taille ; j'ai vu ce beau temps où le visage d'une femme était, pour ainsi dire, au milieu de sa personne. Mais on a tout gâté !

MARGUERITE. Je suppose, ma tante, que si nous sommes moins artistement coiffées qu'on l'était alors, nous sommes peut-être mieux peignées. La négligence se cachait parfois, j'imagine, sous la poudre et sous cet amas de fleurs et de rubans. Que de temps il fallait, d'ailleurs, pour construire un édifice tel que celui qui figure, par exemple, dans ce portrait.....

Mme DE KERRAFINÉ. Vous manquez de respect au passé. Apprenez que vos grand'mères étaient aussi bien peignées que vous, petite frondeuse. Je vous avertis aussi que ces manières ne sont pas de nature à plaire à M. de Kerradieux, et je vous ai dit bien des fois, Marguerite, que le château de Kerradieux est un fort beau château, à une heure de distance de Kerrafiné, par la nouvelle route, et que cette nouvelle route, comprenez-vous? me semble faite pour établir des relations intimes entre les habitants de ces deux résidences.

MARGUERITE. Je vous avoue, ma tante, que je n'y avais pas encore pensé.

SCÈNE V.

LES PRÉCEDENTS, RAOUL DE BERMONT.

RAOUL. Veuillez m'excuser, ma tante, si je ne vous ai pas souhaité le bonjour plus tôt. Un peu de fatigue.....

Mme DE KERRAFINÉ. Vous êtes justifié d'avance. Aujourd'hui il n'y avait point d'heure obligatoire pour le déjeûner. Nous dînerons un peu plus tôt que d'ordinaire, comme cela est d'usage, quand nous attendons des voisins... On a dû vous servir ce que vous avez demandé ?

RAOUL. Ponctuellement, ma tante; on n'a pas le temps de désirer ici. Je souhaite le bonjour à mes charmantes cousines. *(Il s'incline.)*

Mme DE KERRAFINÉ. J'aperçois dans la cour d'honneur l'élégant

phaéton de M. de Kerradieux. Il passera la journée avec nous. Vous êtes faits pour vous apprécier. C'est un jeune homme d'une parfaite distinction. Vous le jugerez au premier coup d'œil.

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, M. DE KERRADIEUX.

(Il entre et salue successivement les dames; puis, il s'approche de Raoul.)

M. de Bermont sans doute ?

RAOUL (*s'inclinant.*) Oui, Monsieur.

KERRADIEUX. Soyez le bienvenu, Monsieur, dans notre vieille Armorique,

La terre de granit recouverte de chênes !

RAOUL. Je vois, Monsieur, qu'on ne m'a pas trompé en me parlant de la tournure poétique de vos idées et de votre brillante imagination.

KERRADIEUX. J'aime, je le confesse, la poésie et les beaux-arts. Que vous êtes heureux, Monsieur, d'habiter Paris, ce centre intellectuel, ce foyer des hautes inspirations ! J'ai été stupéfait, au dernier voyage que j'y ai fait, des progrès de tous genres que j'y ai remarqués. Les beaux-arts, oh ! les beaux-arts sont dans ce moment à leur diapason !

RAOUL (*à part.*) L'expression est neuve.

M. DE KERRADIEUX. Oui, à leur diapason. Le télégraphe électrique, quelle merveilleuse invention !

Mme DE KERRAFINÉ. Je vous avoue que je n'y comprends rien. Veuillez, vicomte, m'expliquer cela ; comment cela peut-il se faire ? Enfin, il faut du temps pour toute chose, et je ne puis imaginer, par exemple, que, lorsque le télégraphe électrique de Paris à Brest passera ici, nous pourrons correspondre avec la capitale en quelques minutes.

M. DE KERRADIEUX. Quelques minutes ! oh ! beaucoup moins, beaucoup moins. A mon dernier voyage de Paris, un de mes amis intimes, qui se trouvait à Vienne, m'écrivit un billet charmant, que je reçus en dix secondes et demie.

RAOUL. Et comment calculâtes-vous le temps de la transmission?

KERRADIEUX. Oh! parbleu, il avait daté sa lettre.

RAOUL. Très-exactement, à ce qu'il paraît.

KERRADIEUX. Mais, l'étourdi qu'il était, il avait oublié de la signer!

RAOUL. Comment sûtes-vous qui vous écrivait?

KERRADIEUX. C'était, je vous l'ai dit, un de mes intimes amis; aussi je reconnus parfaitement son écriture.

RAOUL (*se retournant et à part*). Ouf! en voilà une bonne!

Mme DE KERRAFINÉ. Je redoute le voisinage de ce télégraphe. S'il passe, comme on l'annonce, au bout de l'avenue, je crains quelque accident. Je déteste les commotions électriques.

KERRADIEUX. Cela n'est pas sans inconvénient et l'on commence à s'apercevoir que les récoltes diminuent dans le voisinage des lignes télégraphiques. Les fruits y contractent un mauvais goût et les habitants, assure-t-on, y perdent leurs dents de bonne heure.

Mme DE KERRAFINÉ. Voilà les dangers de ces nouvelles inventions. Mais vous occupez-vous toujours, vicomte, des tables tournantes? Quelle charmante découverte? Cela me rappelle le temps du magnétisme, de Mesmer et de Cagliostro, dont j'ai tant entendu parler au chapitre de Remiremont. Je trouve aussi que c'est une invention de bon ton et au progrès de laquelle les gens bien élevés peuvent se livrer sans hésitation. Je vois avec plaisir que Gertrude partage mon goût; elle est passionnée pour les tables tournantes.

RAOUL. Ah!

KERRADIEUX. Pour moi, j'en suis fou. Je regarde cette invention comme la plus remarquable sans contredit du dix-neuvième siècle, celle qui le caractérisera aux yeux de la postérité; ce sera le siècle tournant. J'ai consacré presque tous mes instants, pendant mon voyage à Paris, à étudier cette question. Je me suis mis en communication avec l'élite des esprits frappeurs; mais j'y ai rencontré de grandes difficultés, et, sans une disposition assez remarquable que j'ai naturellement pour les sciences abstraites, je n'aurais pas fait dans cette étude des progrès aussi rapides.

RAOUL. Je vois, Monsieur, qne vous êtes très-fort.

GERTRUDE. Volontiers, ma tante.

(Elle s'avance et se place devant M. de Kerradieux. Marguerite prélude. A la reprise, Gertrude s'efface devant M. de Kerradieux et danse avec le plus grand sang-froid une danse mitigée de la barrière. Raoul, stupéfait, regarde et fait de grands efforts pour s'empêcher de rire.)

Mme DE KERRAFINÉ. Comment trouvez-vous cela, mon neveu? C'est... M. Kermenuet appelle cela une... mazurka..... une.....

RAOUL. Ma foi, ma tante, je ne saurais vous en dire le nom. Mais quel est le professeur de ma cousine?

Mme DE KERRAFINÉ. C'est, vous dis-je, M. Kermenuet, fixé à Carhaix depuis plusieurs années et qui vient ici donner des leçons à Gertrude; je ne puis dire à Marguerite, car elle se refuse obstinément à profiter de cette bonne occasion. M. Kermenuet s'est formé à Paris, où il a longtemps résidé.

RAOUL. Comme professeur?

Mme DE KERRAFINÉ. Non, je crois qu'il était alors au service et sous-officier dans les hussards de la garde.

RAOUL *(à part)*. Justement, il a étudié son art aux bals de la barrière. Qu'a-t-il enseigné là, grand Dieu! à ma pauvre cousine!

Mme DE KERRAFINÉ *(se levant, à part)*. L'effet que je désirais doit être produit. *(Haut.)* Allons jouir un peu de ce magnifique soleil de mai. Voyez comme chaque jour le feuillage de nos vieux chênes se développe et s'épaissit. Vous n'avez pas d'arbres comme ceux-là à Paris. Ce sont peut-être les plus vieux chênes de la Bretagne. Lorsque les seigneurs bretons se révoltèrent contre Landais, trésorier de François II, dernier duc de Bretagne, le seigneur de Kerrafiné se joignit aux mécontents. Il fut condamné, comme ses complices, à payer une forte rançon, et l'on rasa à hauteur d'homme les arbres du domaine. Mais ils repoussèrent, et ce sont eux que nous voyons encore. Quels troncs et quels rameaux gigantesques!

RAOUL. Je les admire, ma tante. Ce serait un beau sujet d'étude pour un paysagiste.

(Ils sortent par la porte donnant sur le parc. Marguerite reste seule).

SCÈNE VII.

MARGUERITE. Quelle opinion M. de Bermont va-t-il prendre de nous ? Pauvre tante ! pauvre Gertrude ! Quels travers, avec de si bonnes qualités ! et quelle souffrance pour moi ! Mais que puis-je y faire ? Toutes les fois que j'ai essayé de combattre ce penchant à l'affectation et au bel esprit chez ma sœur, mes efforts sont restés vains. Peu s'en faut alors qu'on ne me regarde comme une sœur envieuse de la supériorité de son aînée et jalouse de ses succès. Dans la circonstance présente, on ne manquerait certes pas de donner à mes conseils cette fausse et cruelle interprétation. Pourtant il est trop facile de voir l'effet que produisent ces ridicules, puisqu'il faut dire le mot, sur M. de Bermont. J'admire, toutefois, la contrainte qu'il s'impose. Il y a en lui de l'étonnement, de la pitié, mais rien de blessant et de sarcastique. Il doit être bon. Son regard se dirige parfois vers moi, comme pour me dire : « Vous me comprenez, vous qui ne ressemblez pas aux autres. » Je craindrais de lui répondre. Mais peut-être l'ai-je fait ? Un seul regard peut dire tant de choses. Ah ! s'il m'a comprise, je lui aurai dit : « Vous avez raison, je vis seule ici. J'y vis heureuse néanmoins, mais heureuse par le respect et le dévouement, plus que par la sympathie. Un bonheur plus complet n'est peut-être pas fait pour moi. »

SCÈNE VIII.

MARGUERITE, RAOUL.

MARGUERITE. Comment, mon cousin, déjà de retour ?

RAOUL. Ma tante s'est assise sur un banc, à l'ombre d'un de ces grands chênes, et je suis rentré pour ..

MARGUERITE. La vie que nous menons ici vous semblerait bien monotone, à vous qui êtes habitué aux plaisirs variés de Paris ?

RAOUL. Ne le croyez pas. J'aime la paix et je ne crains même pas la solitude. Ce château, ce paysage, tout me plairait ici.

MARGUERITE. Il y a peut-être plus de politesse que de sincérité dans cette réponse. Souvenez-vous que vous êtes en Bretagne, dans le pays de la franchise.

RAOUL. Je vous assure que je ne me suis jamais senti mieux disposé à contracter et à exercer cette grande vertu. Je vous demande en retour d'y rester fidèle.

MARGUERITE. Je n'ai rien à dissimuler, je vous assure.

RAOUL. Cela se voit. Il doit y avoir entre votre regard et votre âme un parfait accord. Il suffit de vous considérer pour voir que votre cœur s'ouvre avec vos lèvres et que chaque mot est l'écho fidèle de votre pensée. Depuis deux jours bientôt que je suis ici, nous ne nous sommes dit que bien peu de choses, et vous ne sauriez croire, cependant, combien je crois déjà vous connaître. Les monnaies loyales sont frappées d'une empreinte qui en fait connaître au premier coup d'œil la valeur réelle. Tels sont les cœurs droits et sincères.

MARGUERITE. La comparaison est juste ; mais une monnaie de bon aloi peut être d'une valeur bien faible.

RAOUL. La modestie va bien avec la franchise, et voilà des dispositions qui m'encourageraient à vous adresser une question que j'ai depuis hier... sur les lèvres.

MARGUERITE. Osez, je répondrai.

RAOUL. Eh bien ! êtes-vous heureuse ici, et comment y vivez-vous?

MARGUERITE. Comme une nièce dévouée et soumise. Vous ne savez pas d'ailleurs combien j'y ai d'occupations. Mon département est immense. Ma tante et ma sœur reçoivent, représentent, font les honneurs de ce château, et moi, j'administre, je dirige, je veille sur les détails. Je suis la femme de charge de céans.

RAOUL. Oui, je l'admets ; mais il vous reste du temps pour autre chose ?

MARGUERITE. C'est vrai, on a beaucoup de temps à soi ici.

RAOUL. Je suis sûr que vous employez très-utilement celui qui vous reste après l'accomplissement de ces devoirs intérieurs dont vous me parlez. Je suis certain, par exemple, que vous lisez beaucoup et que vous réfléchissez aussi. J'ai deviné tout cela.

MARGUERITE. Vous ne vous êtes pas trompé. Il y a ici une bibliothèque de bons livres, et j'y puise ce qui me paraît propre à combler les lacunes d'une éducation que notre existence isolée a condamnée à rester très-incomplète.

RAOUL. Je la crois très-saine et beaucoup plus étendue que vous ne dites. Tenez, ce matin, j'ai passé une heure dans la bibliothèque. J'ai remarqué, dans l'embrâsure d'une fenêtre donnant sur le parc, une petite table chargée de volumes d'histoire et de morale, tels que les œuvres de Fénelon, de Nicole ; à côté, un encrier et des plumes, et, dans un de ces volumes, un cahier de papier qui en dépassait un peu la marge et que... j'ai eu l'indiscrétion de feuilleter.

MARGUERITE. Qu'avez-vous fait là ?

RAOUL. Je me suis accusé de mon indiscrétion ; me la pardonnerez-vous, si je vous assure que la lecture de quelques pages de ce manuscrit m'a donné la plus haute idée du cœur et de l'esprit de celle qui y a consigné ses pensées, sans prévoir qu'elles pourraient un jour tomber sous un regard profane ?

MARGUERITE. Au reste, je ne cèle ni mes écrits, ni mes pensées. Ce que vous avez lu n'était écrit que pour moi. Si la forme est médiocre, le fond est sûrement vrai, je veux dire, sincère. Qu'avez-vous lu ? dites.

RAOUL. Je le puis facilement, car j'ai poussé l'indiscrétion bien plus loin que je ne l'ai d'abord avoué : j'ai osé, je le confesse, copier quelques-unes de ces réflexions sur mon carnet. *(Il tire un carnet de sa poche et lit.)*

« Pourquoi laisserait-on la raison des femmes sans aliment, leur conscience sans lumière et leur liberté sans règles ? Sur quel fondement leur refuserait-on la vérité ? La vérité est la loi de l'âme, et jamais la suppression des lois n'a eu d'autre effet que la licence ou l'oppression. Esclaves ou révoltées, telle serait alors notre triste condition. « Il faut les mener par la raison, autant qu'on le peut, » disait Fénelon dans son traité de l'*Education des Filles*. Aussi, attaquait-il sans ménagement la frivolité, l'ignorance, l'affectation que l'on reprochait aux femmes de son temps. Si ces principes étaient justes, il y a bientôt deux siècles, de quelle autorité ne doivent-ils pas être revêtus aujourd'hui ! »

MARGUERITE. J'avoue que ces réflexions m'appartiennent. Elles m'ont été, je m'en souviens, inspirées par la lecture de Fénelon, dont j'ai souvent médité les principes, bien que je ne me sois pas

encore conformée, comme vous le voyez, à ses préceptes de toilette. Vous vous souvenez que le bon archevêque de Cambrai, dans son amour du beau et du simple, poursuivait le faux-goût, la recherche et l'affectation, jusque dans la toilette des femmes de son temps. Aussi, leur proposait-il, pour modèle de parure, « les draperies pleines et flottantes à longs plis et les cheveux négligemment noués des statues antiques. »

RAOUL. Vous avez fait beaucoup mieux : vous avez appliqué ces excellents principes à l'éducation de votre cœur et au développement de votre raison. *(Souriant.)* Je vois que vous vous occupez peu des tables tournantes et des esprits frappeurs.... Ce n'est sûrement pas M. de Kerradieux qui vous a dicté ce programme d'études.

MARGUERITE. J'avoue que je ne l'ai jamais consulté ni sur ce point..., ni sur aucun autre.

RAOUL. Peut-être avez-vous bien fait de choisir un autre guide.

MARGUERITE. Hélas! je n'en ai jamais eu d'autre que Dieu, ma conscience et mon cœur.

RAOUL. Marguerite, vous êtes un ange. J'ai été reçu ici avec une bonté, une bienveillance, dont je suis profondément touché ; mais, si je ne vous y avais pas rencontrée, peut-être en serais-je parti, comme j'y suis arrivé, avec la liberté de mon cœur. Cette liberté, je sens qu'elle m'échappe.... *(Mme de Kerrafiné entre en ce moment par la porte donnant sur le parc, et, sans être aperçue, elle s'avance derrière Marguerite, devant laquelle Raoul fléchit un genou.)* Je ne connais rien d'aussi pur, d'aussi modeste que vous. Acceptez mon cœur..., il est à vous.

MARGUERITE *(gravement)*. Vous n'oubliez qu'une chose, Raoul, c'est que c'est à Rachel que vous parlez, et que vous êtes venu ici pour Liah. Relevez-vous; je ne saurais vous permettre de continuer.

RAOUL. Ecoutez-moi, de grâce; Marguerite, je suis venu ici libre, je vous l'ai dit. Est-ce ma faute si Rachel m'a plu davantage que sa sœur aînée Liah?

MARGUERITE. Je vous le répète, Raoul, mon devoir *(elle lève les yeux au ciel)* me fait une loi de ne pas en entendre davantage.

SCÈNE IX.

LES PRÉCÉDENTS, Mme DE KERRAFINÉ.

Mme DE KERRAFINÉ (*s'avançant entre Marguerite et Raoul*). Très-bien! Marguerite, je suis contente de vous. La princesse de Clèves n'aurait pas montré plus de dignité en semblable occasion. (*Se tournant vers Raoul.*) Eh bien! mon neveu, vous voilà bien malheureux! Vous auriez dû vous souvenir que dans la maison de Kerrafiné on respecte le droit d'aînesse.

RAOUL. Ma tante, veuillez m'épargner, puisque le hasard vous a livré le secret de mon cœur. Croyez bien, du reste, que si cette déclaration sincère de mes sentiments avait été agréée par ma cousine, le jour ne se serait pas écoulé sans que je l'eusse répétée devant vous.

Mme DE KERRAFINÉ. Peut-être y a-t-il moyen d'arranger tout cela.

RAOUL. Oh! parlez, ma tante!

Mme DE KERRAFINÉ. Mon désir, je le déclare, était que vous plussiez à Gertrude et que cette union s'accomplît. Quant à Marguerite, je l'aurais vue avec plaisir prendre possession du château de Kerradieux. Les goûts, les penchants, les caractères m'auraient ainsi semblé parfaitement assortis. Mais, dans ce siècle, tout est bouleversé. Ce ne sont plus les ressemblances, ce sont les contrastes qui attirent. Vous, par exemple, qui avez reçu une brillante éducation, qui avez vécu à Paris et voyagé, vous voilà tout épris d'une pauvre ignorante, dont je ne nie pas les bonnes qualités, mais qui ne sait même pas danser.... j'allais dire une gavotte ou un menuet. Et Gertrude, Gertrude, elle, douée d'une intelligence si vive, elle qui eût brillé d'un éclat non pareil dans un salon de Paris, eh bien! (car il faut vous dire ce que je viens d'apprendre), elle se contenterait de devenir la châtelaine d'un manoir de province. M. de Ker-

radieux m'a fait la demande formelle de sa main en nous promenant dans le parc, et Gertrude m'a avoué qu'elle n'y faisait aucune opposition. J'aime trop mes nièces pour contrarier leurs goûts. *(D'un air sentimental.)* Ah ! j'ai trop souffert autrefois de la contrainte que l'on m'a imposée et de la violence que j'ai dû faire à mes sentiments ! Elles seront plus heureuses que moi !

SCÈNE X.

LES PRÉCÉDENTS, GERTRUDE ET KERRADIEUX.

Mme DE KERRAFINÉ. M. de Kerradieux, j'ai été très-flattée de la demande que vous m'avez faite de la main de ma nièce Gertrude. Je l'ai consultée, et sa réponse ayant été favorable, je vous déclare que je donne mon consentement à cette union.

RAOUL (*s'approchant timidement de Marguerite*). Maintenant, oserais-je espérer ?

MARGUERITE. Maintenant... maintenant j'avoue que c'est un peu différent.

RAOUL. Mon sort est dans vos mains ; décidez.

MARGUERITE. Vous savez que Jacob servit sept années son oncle Laban avant d'obtenir sa cousine Rachel.

RAOUL. L'épreuve serait bien longue ; mais, si vous me l'imposez, j'accepterai.

MARGUERITE. Vrai ?

RAOUL. Oui, je vous le jure.

MARGUERITE (*souriant*). Dans ce temps-là on vivait plus longtemps qu'aujourd'hui. (*Se tournant vers Mme de Kerrafiné.*) C'est ma tante qui a le droit de décider la question en dernier ressort.

Mme DE KERRAFINÉ. Les deux mariages se feront ensemble, et ce sera un beau jour pour les habitants du château.

MARGUERITE (*s'approchant de Raoul*). C'est à moi de redouter maintenant les conséquences de ma franchise et de mon inexpérience du monde. Ce qui au premier abord vous a semblé un attrait

en moi ne tardera peut-être pas à perdre tout charme à vos yeux. S'il devait en être ainsi, promettez-moi de m'avertir..... avant. Je ferais alors mon possible pour me transformer.

RAOUL. Oh ! restez, restez toujours telle que vous êtes, Marguerite. Croyez-moi, rien ne vous manque. Si vous saviez combien le naturel et la simplicité rehaussent vos charmantes qualités ! (*Plus bas.*) Je vous admire, parce que vous avez su résister à des exemples qui devaient exercer une grande influence sur vous. Aussi, j'en suis certain d'avance, vous tiendrez toujours à ce que l'on ne dise jamais de vous :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

J. DE L'AUNAY.

Pour demander à Dieu d'envoyer de là-haut
La force qui nous manque en un si rude assaut.

Mais votre croix, mon Dieu, partout est renversée;
La croix de la bascule [1] à sa place est dressée.

Vos prêtres chaque jour on les voit, comme vous,
Au Calvaire, mourir en pardonnant à tous.

Ceux qui furent sauvés par une fuite habile,
Se cachent dans les bois, impénétrable asile;

Là, parmi les rochers, et la nuit, en plein air,
Se dit leur messe, ou bien dans un bateau, sur mer.

Aimant mieux servir Dieu que l'homme, combien d'autres,
Sans ressources, ainsi que les premiers apôtres,

Ont pour s'expatrier monté sur les vaisseaux,
Qui les ont emportés loin par delà les eaux.

Ils préfèrent cent fois, sur la terre étrangère,
Manger du pain d'avoine et vivre de misère,

Que de nourrir ici de pur froment leurs corps,
Pain qui rassasierait leur âme de remords.

Après avoir vendu, comme Judas le traître,
Pour quelques pièces d'or, Dieu, leur souverain maître,

Voilà que les jureurs mangent en paix chez eux
Le pain des travailleurs, le pain des malheureux.

Ou noble ou paysan, — qui manque à leur office,
Celui-là de sa vie a fait le sacrifice.

Les Bretons de tous rangs, hommes au fier maintien,
Sont tous persécutés pour la foi du chrétien.

Vous, les persécuteurs, vous que l'enfer réclame,
Maintenant à la joie ouvrez, ouvrez votre âme;

Car vous avez le droit de vous montrer joyeux :
— Vous avez fait pleurer nos anges dans les cieux;

[1] La guillotine.

La loi de Jésus-Christ, de vos cœurs effacée,
Par la loi de Satan vous l'avez remplacée.

Vous avez fait mourir, pour régner par l'effroi,
Les ministres divins, les nobles et le roi;

Vous avez fait mourir la reine et, — meurtre infâme! —
La blonde Elisabeth, sa sœur, la sainte dame;

Vous avez enfermé dans un bouge étouffant
Le fils du roi de France, un malheureux enfant,

Et vous le laisserez pourrir à cette place,
Attendant que la mort de lui vous débarrasse.

Voile ton front, soleil! afin de ne pas voir
Des crimes que l'enfer pourrait seul concevoir!

Jésus, Marie, adieu! — Les ayant abattues,
Les Bleus font des pavés de vos blanches statues.

Adieu, fonts du baptême, où nous avons jadis
Juré de tout souffrir pour vivre au paradis.

Cloches saintes, adieu! vous chantiez sur nos têtes,
Le matin du dimanche et des grands jours de fêtes;

Vous annonciez la messe aux champs comme aux vallons,
Mais nous n'entendrons plus vos pieux carillons.

Nous, chrétiens, abreuvés de toutes les angoisses,
Nous vous disons adieu, cloches de nos paroisses!

Hélas! l'impiété qu'a-t-elle fait de vous?
Votre métal sacré se transforme en vils sous!

Adieu, vous jeunes gens qu'à l'armée on appelle,
Où se perd et la vie et l'âme la plus belle.

— O mon fils, laisse-moi t'embrasser tendrement:
Nous ne nous verrons plus qu'au dernier jugement.

Hélas! quand tu seras hors de notre Bretagne,
Qui me protégera, moi, dans cette campagne?

En voyant envahir la maison par les Bleus,
Je m'écrierai: — « Mon fils m'eût défendu contre eux! » —

SAINT COLUMBA,

APOTRE DE L'ÉCOSSE.

M. le comte de Montalembert, qui se prépare en ce moment-ci à publier les tomes III et IV de son admirable ouvrage des *Moines d'Occident*, a bien voulu dès maintenant en communiquer à nos lecteurs un fragment considérable, pris dans l'histoire d'un des personnages les plus originaux de la race celtique, saint *Coulm* ou *Columba*, né en Irlande en 521, mort en 597, et qui convertit l'Écosse. Après avoir dit comment ce généreux Celte fut amené, vers l'âge de quarante ans, malgré son amour pour l'Irlande, à s'en exiler volontairement, l'éloquent écrivain continue :

Qui n'a pas vu les îles et les golfes de la côte occidentale de l'Ecosse, qui n'a pas vogué dans cette sombre mer des Hébrides, ne saurait guère s'en représenter l'image. Rien de moins séduisant, au premier abord, que cette âpre et solennelle nature. Le pittoresque y est sans charme, et la grandeur sans grâce. On parcourt tristement un archipel d'îlots déserts et dénudés, semés, comme autant de volcans éteints, sur des eaux mornes et ternes, mêlées parfois de courants rapides et de gouffres tournoyants. Sauf les jours si rares où le soleil, ce pâle soleil du Nord, vient raviver ces parages, l'œil erre sur une vaste surface d'eau noirâtre, entrecoupée çà et là par la crête blanchissante des vagues, ou par la ligne écumeuse de la houle qui se brise contre des récifs ou contre d'immenses falaises, et dont on entend bruire au loin le mugissement lugubre. A travers les brumes et les pluies incessantes de ce rude climat, c'est à peine si l'on aperçoit les sommets des chaînes de montagnes, dont les versants abrupts et déboisés baignent leur base dans ces froides ondes toujours agitées par le choc des courants contraires et les tourbillons de vent qui jaillissent des lacs ou des étroits défilés de l'intérieur. La mélancolie du paysage n'est relevée que par la configuration particulière de ces côtes déjà remarquées par les anciens auteurs, par Tacite surtout, et qui ne se retrouve qu'en Grèce et en Scandinavie. Comme dans les fiords de la Norwége, la mer creuse et découpe les bords des îles et du

continent voisin en une foule d'anses et de golfes d'une profondeur étrange et aussi étroits que profonds. Ces golfes prennent les formes les plus variées, en pénétrant par mille replis tortueux jusque dans le centre des terres, comme pour se confondre avec les lacs allongés et contournés que dominent les *highlands* de l'intérieur. D'innombrables péninsules terminées par des caps effilés ou par des cimes toujours couronnées de nuages; des isthmes rétrécis au point de laisser voir la mer des deux côtés à la fois ; des pertuis si resserrés entre deux murailles de rochers que le regard hésite à s'y engager ; d'énormes falaises de basalte ou de granit, aux flancs troués de crevasses ; des cavernes, comme à Staffa, grandes et hautes comme des églises, flanquées dans toute leur longueur de colonnes prismatiques, et où se précipitent en hurlant les flots de l'océan ; puis çà et là, en guise de contraste avec la farouche majesté de cet ensemble, tantôt dans une île, tantôt sur la rive continentale, une plage sablonneuse, un plateau recouvert d'herbe drue, menue et salée ; un havre assez bien clos pour abriter quelques frêles embarcations ; partout enfin une combinaison singulièrement variée de la terre et de la mer, mais où la mer l'emporte, domine tout et pénètre partout comme pour mieux affirmer son empire, et, selon le dire de Tacite, *inseri velut in suo*.

Tel est aujourd'hui, tel devait être alors, sauf les forêts qui ont disparu, l'aspect des parages où Columba allait continuer et achever sa vie. C'était par là qu'il allait aborder le pays des Forêts, cette Calédonie indomptée où les Romains avaient dû renoncer à s'établir, où le Christianisme n'avait encore paru que pour s'évanouir presque aussitôt, et qui sembla longtemps au reste de l'Europe presqu'en dehors du monde. A lui revient l'honneur d'avoir introduit la civilisation dans cette contrée pierreuse, stérile et glacée, où nos pères plaçaient le séjour de la Faim et du prince des démons, en *Escosse la Sauvage*.

En naviguant dans ces lointains parages, comment ne pas évoquer la sainte mémoire et la gloire oubliée de ce grand missionnaire ? C'est à lui que remonte cet esprit religieux de l'Ecosse qui, tout

dévoyé qu'il soit par la Réforme, et en dépit de son étroit rigorisme, subsiste encore si puissant, si populaire, si fécond et si libre. A demi-voilé par un lointain nébuleux, Columba apparaît le premier parmi toutes ces figures originales et touchantes qui ont pris rang dans l'histoire, à qui l'Ecosse doit d'avoir occupé une si grande place dans la mémoire et l'imagination des peuples modernes, depuis les grandes chevaleries de la royauté catholique et féodale, des Bruce et des Douglas, jusqu'aux infortunes sans pareilles de Marie Stuart et de Charles-Edouard, et à tous ces souvenirs poétiques et romanesques que l'honnête et pur génie de Walter Scott a dotés d'une popularité européenne.

Exilé volontairement, à quarante-deux ans, de son île natale, Columba s'était embarqué avec ses douze compagnons sur une de ces grandes barques d'osier recouvertes de peaux de bœuf qui servaient à la navigation des peuples celtiques. Il vint aborder sur un îlot désert situé au nord de l'embouchure de cette série de golfes et de lacs qui, s'étendant du sud-ouest au nord-est, coupe en deux la presqu'île calédonienne, et qui séparait alors des Pictes, encore païens, la région occupée par les Scots d'Irlande, à demi chrétiens. Cet îlot, qu'il a immortalisé, prit d'après lui le nom d'I-Colm-Kill (l'île de Columb-Kill), mais est plus connu sous celui d'Iona. Une légende, inspirée par l'un des traits les plus marqués du caractère de notre saint, veut qu'il ait d'abord touché terre sur une autre île, nommée Oronsay. Mais, après avoir débarqué, il gravit une colline voisine de la plage, et là, jetant ses yeux vers le midi, il vit qu'il pouvait encore distinguer l'Irlande, sa patrie bien-aimée. Voir de loin cette terre chérie qu'il lui avait fallu quitter pour toujours, c'était une trop rude épreuve. Il redescendit et se rembarqua aussitôt pour aller chercher plus loin une plage d'où il ne lui serait plus possible d'apercevoir le sol natal. Arrivé à Iona, il monta sur le plus haut sommet de l'île, et, promenant ses regards sur l'horizon, il reconnut que son Irlande n'était plus visible. Il se décida donc à rester sur ce rocher inconnu. Un de ces monceaux de pierres, qu'on appelle *cairn* dans les dialectes celtiques, indique encore le site de cette exploration volon-

tairement infructueuse et a longtemps porté le nom de *Cairn* des Adieux à l'Irlande.

Rien de plus triste et de plus morne que l'aspect de cette île célèbre où pas un seul arbre n'a pu résister soit à un souffle des vents, soit à la main des hommes. Toute petite, n'ayant qu'une lieue de long sur un tiers de lieue de large, plate et basse, bordée de petits rochers d'une teinte grisâtre qui s'élèvent à peine au-dessus du niveau de la mer, dominée par les hautes et sombres cimes de la grande île de Mull, elle n'a pas même la beauté sauvage que donnent aux îles et aux plages voisines leurs falaises basaltiques, d'une hauteur souvent prodigieuse, aux sommets quelquefois arrondis et recouverts d'herbages, aux flancs perpendiculaires incessamment battus par les vagues de l'Atlantique qui s'y engouffrent dans des cavernes retentissantes creusées par l'effort séculaire de la fureur des flots. Sur le sol si restreint de cet îlot, un sable blanchâtre alterne avec quelques pâturages entrecoupés de tourbières et de maigres récoltes; et ce sol semble toujours disputé à la culture par les roches de gneisse qui reparaissent sans cesse à la surface et forment en certains endroits un labyrinthe presque inextricable. Le seul attrait de ce sombre séjour est la vue de la mer et celle aussi des montagnes de Mull et des autres îles, au nombre de vingt à trente, que l'on distingue du haut de la colline septentrionale d'Iona. Parmi elles, il faut signaler Staffa, si célèbre par la grotte de Fingall, qui n'a été signalée que depuis un siècle et qui, au temps de Columba, surgissait, dans sa majesté solitaire et inconnue, au sein de cet archipel des Hébrides, sillonné aujourd'hui par tant de curieux admirateurs de ces rives échancrées des Highlands et de ces châteaux ruinés de la féodalité écossaise que le grand barde de notre siècle a enchâssés dans l'auréole de sa poésie.

L'anse où Columba prit terre s'appelle encore la Baie de la Barque d'osier, *Port' a Churraich;* et l'on y montre un monticule allongé qui représente les dimensions de cette barque, laquelle avait soixante pieds de long. L'émigré ne s'arrêta point dans cette anse, située au midi de l'île; il remonta plus haut, et pour être un

peu à l'abri des grands vents de l'océan, il choisit pour demeure la plage orientale, en face de la grande île de Mull, qui n'est séparée d'Iona que par un étroit canal d'un mille de largeur, et dont les plus hautes montagnes, situées plus à l'est, se rapprochent et se confondent avec les sommets du Morven toujours voilés de nuages.

Ce fut là que les émigrés se construisirent des huttes de branchages, car l'île n'était point encore déboisée comme aujourd'hui. Lorsque Columba eut résolu d'y créer pour lui et les siens un établissement définitif, les édifices du monastère naissant conservèrent une grande simplicité. Comme dans toutes les constructions celtiques, des claies d'osier ou de roseaux, soutenues par des pieux allongés, en formaient l'élément principal. Les plantes grimpantes, le lierre surtout, en s'entrelaçant dans les interstices des roseaux, ornaient et consolidaient à la fois le modeste abri des missionnaires. Les Irlandais ne construisaient point d'églises en pierre et conservèrent jusqu'au XIIe siècle, comme le témoigne saint Bernard, l'usage de construire leurs églises en bois. Mais ce ne fut que quelques années après leur premier établissement que les religieux d'Iona s'accordèrent le luxe d'un édifice en bois, et alors il fallut faire venir des terres voisines les grands chênes que ne pouvait produire le sol stérile et toujours battu des vents de leur îlot.

Ainsi naquit, il y a quinze siècles, la capitale monastique de l'Ecosse et le foyer de la civilisation chrétienne dans le nord de la Grande-Bretagne. Quelques ruines d'une date beaucoup plus récente que l'époque de Columba, bien que fort anciennes, entremêlées à quelques chaumières éparses le long de la plage, en indiquent aujourd'hui le site.

« Voici donc, » disait en plein XVIIIe siècle le célèbre Johnson, qui, le premier, rappela l'attention du public britannique sur ce sanctuaire profané, « voici que nous foulons le sol de cette île illustre qui fut naguère la lumière de la Calédonie, et d'où rayonna la religion avec la science sur les clans sauvages et les barbares vagabonds. Celui qui voudrait n'être pas ému d'un tel souvenir ne le pourrait, et celui qui le pourrait ne serait qu'un sot. Tout ce qui nous dérobe à l'empire des sens, tout ce qui fait prévaloir le passé

ou l'avenir sur le présent, accroît en nous la dignité de notre âme. Loin de moi, loin de mes amis toute philosophie qui nous laisserait indifférents et insensibles sur des sites ennoblis par la sagesse, le courage et la vertu. Il faut plaindre l'homme qui ne sentirait pas son patriotisme s'enflammer sur la plaine de Marathon et sa piété se rallumer au milieu des ruines d'Iona. »

Columba, initié, comme tous les moines de son temps, aux souvenirs classiques, avait sans doute entendu parler de Marathon, mais ne se doutait certes pas qu'un jour viendrait où un descendant de ceux qu'il allait convertir mettrait sur la même ligne son humble abri et le plus glorieux champ de bataille de l'histoire hellénique.

Loin de prévoir les gloires d'Iona, son âme était encore dominée par un sentiment qui ne s'en effaça jamais, le regret de la patrie perdue. Toute sa vie, il conserva pour l'Irlande la tendre passion de l'exilé : passion qui se faisait jour dans des chants qu'on nous a conservés et qui datent peut-être de ces premiers moments de l'exil. Il se peut que leur authenticité ne soit pas à l'abri de toute contestation et que, comme les lamentations poétiques formulées par Fortunat au nom de sainte Radegonde, ils aient été composés par ses disciples et ses contemporains. Mais ils ont été trop longtemps répétés comme les siens, ils peignent trop bien ce qui a dû se passer dans son cœur pour qu'il nous soit permis de les négliger. « Mieux vaut la mort dans l'irréprochable Irlande, qu'une vie sans fin ici en Albanie. » A ce cri de désespoir succèdent des notes plus plaintives et plus résignées. Dans l'une de ces élégies, il regrette de ne pouvoir plus naviguer sur les lacs et les golfes de son île natale, ni entendre le chant des cygnes, avec son ami Comgall. Il regrette surtout d'avoir dû quitter Erin par sa faute, et à cause du sang versé dans les batailles qu'il avait provoquées. Il envie son ami Cormac, qui va pouvoir retourner à son cher monastère de Durrow, y entendre le bruit du vent entre les chênes, le chant du merle et du coucou. Quant à lui, Columba, tout lui est cher en Irlande, *excepté les princes qui y règnent*. Ce dernier trait montre la persévérance de ses rancunes politiques. Il n'en reste aucune trace dans une autre pièce plus caractéristique encore et qui doit avoir été

confiée à quelque voyageur comme un message de l'exilé d'Iona à sa patrie. Il y vante toujours les délices de la navigation autour des côtes de l'Irlande, la beauté de ses plages, de ses falaises. Mais il gémit surtout de son exil. « Quel délice de courir sur la mer aux vagues blanches et de voir ces vagues se briser sur les grèves d'Irlande! Quel délice de ramer dans sa petite barque et d'aborder au milieu de la blanche écume sur les grèves d'Irlande! Ah! que ma barque volerait vite, si sa proue était tournée vers ma chesnaie, en Irlande! Mais la noble mer ne doit plus me transporter que vers l'Albanie, le pays des corbeaux. Mon pied est bien dans ma petite barque, mais mon triste cœur saigne toujours.... Il y a un œil gris qui se tourne sans cesse vers Erin; cet œil ne reverra plus en cette vie ni les hommes d'Erin, ni les femmes. Du haut de ma barque, je promène mon regard sur la mer; et il y a une grosse larme dans mon œil gris et doux quand je me retourne vers Erin, vers Erin où les chants des oiseaux sont si mélodieux, et où les clercs chantent comme les oiseaux; où les jeunes gens sont si doux, et les vieux si sages; les hommes illustres si nobles à regarder, et les femmes si belles à épouser... Jeune voyageur, emporte avec toi mes angoisses, porte-les à Comgall de l'Eternelle Vie. Emporte avec toi, noble jeune homme, mon oraison et ma bénédiction; une moitié pour l'Irlande, qu'elle soit sept fois bénie! et l'autre moitié pour l'Albanie. Emporte ma bénédiction à travers la mer, emporte-la vers l'ouest. Mon cœur est brisé dans ma poitrine; si la mort subite vient me surprendre, ce sera à cause de mon grand amour pour les Gaëls. »

Mais ce n'était pas seulement dans ces élégies, répétées et peut-être retouchées par les bardes et les moines irlandais, c'était à chaque instant et à tout propos, que cet amour, ce regret passionné de la patrie absente éclatait dans ses paroles et dans ses préoccupations : les récits de ses biographes les plus avérés le démontrent à chaque page. La plus sévère des pénitences qu'il imaginait d'imposer aux plus coupables d'entre les pécheurs qui venaient se confesser à lui, était de subir le sort qu'il s'était volontairement infligé, et de ne jamais remettre le pied sur le sol de l'Irlande. Mais lorsque, au lieu d'interdire aux criminels l'accès de cette île

chérie, il lui fallait envier ceux qui avaient le droit et le bonheur d'y séjourner à leur gré, c'est à peine s'il osait la nommer ; et en parlant à ces hôtes ou à ces religieux destinés à rentrer en Irlande, il leur disait simplement : « Vous retournerez dans cette patrie que vous aimez. »

Jamais cette mélancolie patriotique ne s'effaça de son cœur, et bien plus tard dans sa vie on la voit reparaître dans une circonstance où perce le regret obstiné de son Irlande perdue à côté de sa tendre et vigilante sollicitude pour toutes les créatures de Dieu. Un matin, il appelle un des religieux d'Iona, et lui dit : « Va » t'asseoir au bord de la mer, sur la grève de notre île, à l'ouest; » et là, tu verras arriver du nord de l'Irlande une pauvre cigogne » voyageuse, longtemps ballotée par les vents, et qui, toute épuisée » de fatigue, viendra tomber à tes pieds sur la plage. Il faut la » ramasser avec miséricorde, la soigner et la nourrir pendant trois » jours ; après ces trois jours de repos, quand elle sera ranimée et » qu'elle aura repris toutes ses forces, elle ne voudra pas prolonger » son exil parmi nous ; elle revolera vers la douce Irlande, sa chère » patrie, où elle est née. Je te la recommande ainsi parce qu'elle » vient du pays où je suis né moi-même. »

Tout arriva comme il l'avait prévu et ordonné. Le soir du jour où le religieux avait recueilli la voyageuse, comme il rentrait au monastère, Columba ne lui fit aucune question, mais il lui dit : « Que Dieu te bénisse, mon cher enfant ; toi qui as eu soin de » l'exilée, tu la verras dans trois jours regagner sa patrie. » Et en effet, au terme prédit, elle s'éleva de terre devant son hôte ; et après avoir cherché un moment sa route dans les airs, elle dirigea son vol à travers la mer, droit sur l'Irlande. Les matelots des Hébrides connaissent tous et racontent encore cette histoire. Parmi nos lecteurs il n'y a personne, j'aime à le croire, qui n'eût voulu répéter ou mériter la bénédiction de Columba.

CH. DE MONTALEMBERT,
De l'Académie française.

(La suite au prochain numéro.)

EN BASSE-BRETAGNE

IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE.*

(COTES-DU-NORD).

C'est à Perros-Guirec qu'est né l'abbé le Lay, auteur d'un poème breton sur la Révolution française, peu connu, quoique, sous bien des rapports, digne d'une sérieuse attention. Ce poème fut composé pendant son exil en Angleterre, de 1793 à 1801. La foi la plus ardente remplit cette œuvre, d'un bout à l'autre. L'auteur est de ceux que le Seigneur embrase du zèle de sa maison. Il s'élève souvent à de grandes hauteurs et rappelle alors les lamentations et les imprécations de Jérémie. C'est, a dit M. Émile Souvestre, le *Super flumina Babylonis* d'un nouveau peuple de Dieu exilé sur le rivage étranger. Le nom de M. le Lay est resté populaire dans nos campagnes, et la mémoire de nos paysans est remplie de fragments de son beau poème. J'en donnerai ici quelques larges extraits, estimant que c'est la meilleure méthode pour faire connaître et apprécier une œuvre de cette nature. Personne, que je sache, n'en a encore parlé, à l'exception de M. Souvestre, dans son beau livre des *Derniers Bretons*, et assez brièvement.

Le début a de la majesté et de la grandeur. On sent, dès les premiers vers, l'émotion vraie, le poète inspiré et noblement indigné. *Pectus est quod facit poetam !*

Quand donc, ô mon Dieu, viendra l'heure où je reverrai ma patrie, la terre des Français ? Mon corps est maintenant loin d'eux; mais, malgré tout le mal qu'ils m'ont fait, nuit et jour mon esprit est avec eux.

* Voir la livraison de mars, pp. 217-228.

Voilà déjà cinq ans que je suis venu au pays des Anglais. Quand le cœur désire beaucoup, on se lasse d'espérer : Hélas ! d'après ce que j'entends dire, il me faudra gémir longtemps encore, et peut-être même ne reverrai-je jamais la France !

Assis sur un rocher, au bord de la mer, je fatigue mes yeux à regarder du côté de la France, dans l'espoir de voir quelque navire qui vient nous apporter la nouvelle de notre délivrance !

Mais, hélas! ma pauvre patrie est la proie des assassins et de toutes les infamies ! pourquoi songer à repasser la mer? On ne souffre plus en France ni prêtre ni pasteur !

Ah ! si j'étais seul à souffrir, ce serait peu de chose ; mais le sort de la chrétienté, voilà ce qui fait couler sur mes joues une fontaine de larmes, quand je songe au pauvre troupeau privé de son pasteur.

Pour alléger mon cœur et tranquilliser mon esprit, j'ai voulu composer un poème breton, sur les malheurs du temps, persuadé qu'il sera utile à la gloire de Dieu et profitable à mon pays.

Grâce à l'agrément des rimes, une voix mélodieuse a parfois calmé des esprits furieux et arraché des gémissements au cœur des méchants, qu'on n'aurait pu adoucir par aucun autre moyen.

Si vous voulez soulager un enfant malade, inventez quelque refrain, chantez-lui une chansonnette ; ou bien encore enduisez adroitement de miel les bords du vase, et il boira le remède et n'en sentira pas l'amertume [1].

Mon intention, ô mes compatriotes, en composant ce poème, était de vous ramener dans la bonne voie; mais, hélas! je ne puis chanter, car sur un rivage étranger ma langue s'attache à mon palais et tous mes vers tournent en chants de deuil.

Rapporter les abominations de la Révolution, c'est déjà beaucoup pour moi; je laisse à un autre la tâche de les chanter. Que ceux qui ont commis les crimes les chantent eux-mêmes ; pour moi je n'ai déjà que trop de chagrin à les rimer.

Arrière donc les airs tendres et joyeux ! Ce n'est plus le temps de la joie, mais bien celui de la douleur. Je n'entends de tous côtés que le tocsin, la trompette de la guerre civile et le bruit de la guillotine.

Sur l'ordre de gens ivres de crimes, on court à l'Enfer, comme si l'on n'avait ni corps, ni âme à sauver : on ne veut, dans ce monde, ni roi pour nous gouverner, ni Dieu pour nous juger dans l'autre.

O remords, ver rongeur de l'âme et compagnon du crime, choisis-moi des mots vengeurs et dicte mes vers ; fais que les Français ouvrent les yeux sur leurs désordres maudits, qui font couler mes larmes et sont la honte de l'humanité !....

[1] La même pensée n'est pas plus gracieusement rendue par Le Tasse, et il est fort probable que le poète breton n'avait jamais lu la *Jérusalem délivrée*.

Le poète entre ensuite dans le récit de l'histoire de la Révolution, de ses crimes surtout, de ses erreurs déplorables, avec une âme navrée et indignée qui lui inspire souvent de très-beaux mouvements et des vers d'une énergie rare : *Facit indignatio versum.* La mort de Louis XVI, le pillage des châteaux et la destruction et la profanation des églises sont flétris dans des vers noblement courroucés.

.... La lumière est éteinte dans la lampe du sanctuaire, les croix sont renversées dans les églises, dans les cimetières et les carrefours; l'Evangile est condamné et proscrit : on ne prêche plus que la doctrine connue sous le nom de *Droits de l'homme.*

Avant d'essayer de donner à croire qu'il n'y a point de Dieu, ils ont changé son nom et l'appellent dans leur langage l'*Être suprême*, et, comme ils l'entendent, le blasphème est évident.

L'herbe pousse dans les chemins des temples, et Sion répand des larmes; personne n'y vient plus aux jours de solennité, dit le prophète. Ah! pleurons, mes frères : le vrai Dieu, en France, n'a plus ni sacrifices, ni autels, ni encens.

Pardon, pardon, mon Dieu! je porte votre image dans mon âme, et dans mon cœur est un temple pour votre Majesté. Là, je vous ferai chaque jour mille amendes honorables, puisqu'il ne m'est plus permis de le faire dans vos églises ouvertes.

Passant ensuite aux preuves de l'existence de Dieu, le poète s'écrie :

C'est une honte à vous, mes compatriotes, de vouloir que je vous prouve l'existence de Dieu, car, nuit et jour, l'univers entier publie sa grandeur et sa puissance; les choses même les plus simples parlent de lui avec plus de magnificence que je ne le ferai jamais.

En énumérant les preuves tirées des beautés et des harmonies de la nature, il parle du soleil et de la lune avec une poésie exquise :

Le soleil monte chaque matin à la voûte des cieux, et dispense sa lumière au monde entier. — Réveille-toi, dit-il, et quitte ton lit, homme mortel! Le jour est fait pour le travail; il faut gagner son pain!

J'ai connu ta lignée et tes aïeux; tu n'es pas meilleur qu'eux, et ceux-là travaillaient. Pourquoi donc ne le ferais-tu pas aussi? J'ai le tour du monde à faire, et pourtant je ne me plains point.

Je donne les fleurs aux prairies et la verdure aux arbres; je fais mûrir le blé et les fruits; mes regards égaient et fertilisent toute la nature. Et toi, fais aussi plaisir et rends service où tu le pourras.

Chaque matin, j'ouvre, comme un marchand, la grande boutique du monde, de mon palais d'or: choisis, prends, je donne tout *gratis;* mais n'oublie pas de remercier Celui qui est au-dessus de moi, ton Seigneur et ton père!

Chaque soir, la lune, avec son visage d'argent, belle comme une perle au milieu de mille diamants, fait cesser les bruits des travaux du jour, pour faire place au calme et au repos.

— Repose-toi, dit-elle, mon ami, je veillerai, durant la nuit, autour de ta maison, et, s'il te faut interrompre ton sommeil, pour te mettre en route, je serai ton compagnon.

Le soleil brille pendant le jour; il t'éblouira les yeux, si tu le regardes en face; mais moi, je suis plus gracieuse, et, quand il te plaira, tu pourras, sans rien craindre, contempler ma figure.

Ma lumière est douce; je vois, sans jalousie, les étoiles briller autour de moi; jusqu'au ver luisant que je laisse luire tranquillement dans l'herbe. Fais comme moi, ne sois jamais jaloux de personne.

D'autres astres sont disséminés aux quatre coins du ciel, comme des phares allumés, quand le jour s'est retiré, pour montrer au matelot sa route sur la mer profonde, et le conduire sûrement à sa destination....

.... — Je suis ravi d'admiration quand je considère le mouvement et l'équilibre des astres dans le firmament. Depuis qu'ils sont créés, sans jamais faillir, chacun fait son évolution, dans la route qui lui a été tracée.

De toutes ces beautés, de toutes ces splendeurs et ces harmonies, il conclut à la nécessité d'un ouvrier, d'une cause intelligente et suprême, comme un beau palais suppose un architecte, une montre, un horloger.

Le deuxième chant, dont je viens de donner des extraits, traite de l'existence de Dieu; le troisième, de l'immortalité de l'âme; le quatrième, de la nécessité de la Révélation; le cinquième, de la divinité de la religion chrétienne; le sixième, de la réfutation des prêtres assermentés; le septième, des désordres et des erreurs du gouvernement; le huitième est intitulé : *Honneur au vrai Dieu,* et le neuvième : *Avis au peuple fidèle pendant la persécution.* Tous ces chants sont remplis de grandes beautés, et souvent d'un souffle

vraiment épique. Mais il faut savoir nous borner dans nos citations, autrement le poème tout entier viendrait se jeter sous notre plume. Je ne puis pourtant résister à la tentation de citer encore le début du septième chant, qui a quelque chose de solennel qui rappelle les prophètes, dit M. Souvestre.

Ah! que ne puis-je me faire entendre de l'autre côté de la mer, lorsque de ce rivage étranger j'essaie de venger la vérité! Je crierais à haute voix : Bretons, délassez-vous du crime, et apprenez à être sages!

Jusques à quand vous verrai-je écouter les discours frivoles et pernicieux des méchants, prendre pour des docteurs des gens qui ne savent même pas leur *a*, *b*, *c*, et qui parlent de la Divinité sans respect ni vergogne?

.... Ils savent à merveille dorer leurs paroles, donner au vice les semblants de la vertu, et trouver des détours pour justifier aux yeux des imbéciles et la guerre étrangère et la guerre civile.

En termes pompeux, ils dressent le détail de victoires sans profit; mais les pauvres soldats n'ont ni sou ni maille, et quand il y en a dix mille de tués, on n'en compte que cent.

Pour flatter la canaille, on lui dit que toute autorité relève du peuple, et cependant, on viole sans raison leur droit le plus naturel, le droit d'élection.

Si l'on choisit quelques honnêtes gens pour aller à Paris, s'ils demandent quelque chose de juste, on les renvoie chez eux; souvent même on les déporte sur une terre de feu, pour y rôtir, ou pour être les victimes des *sauvages* de la Guyane.

C'est la même clique qui commande partout : ils ont le pied dans l'étrier: le bourgeois, l'artisan, le gentilhomme, le paysan, n'ont rien à dire; il a beau se démener, le peuple va toujours tout droit à la gueule du loup!

Eux-mêmes ne font que se trahir et se massacrer, comme les animaux malfaisants qui se détruisent entre eux. Aveuglé par l'ambition, chacun à son tour, pour faire acte d'autorité, envoie son voisin à la mort.

Ils ont promis de rendre tout le monde heureux, avec la Liberté et l'Égalité; il me semble entendre le serpent qui parle encore dans l'arbre de la révolte : « Vous n'avez ni maîtres, ni seigneurs; vous serez immortels et tout esprit, si vous mangez de ce fruit! »

Et, en vrais fils d'Adam, vous avez cru aussitôt que vous seriez tous libres et égaux entre vous,... enfin, de vrais dieux. Allez vous cacher de honte!... Vous voyez maintenant que vous êtes nus, comme Adam, et que, comme lui, vous avez été trompés!

Tout à coup, dit M. Souvestre, comme saisi d'une sainte colère, à la vue de ces abominations qui souillent la patrie, la Muse jette un cri de guerre et appelle ceux qui sont encore à genoux à se lever et à s'armer du glaive :

— Si ce fut jamais un devoir pour le peuple de se soulever, l'heure est venue, Français, l'heure de la vengeance! Chaque chrétien doit être un soldat, quand on attaque sa foi, et chaque soldat doit mourir pour son roi!

.... O Dieu des armées, notre Maître souverain! sans votre assistance l'on combat en vain; bénissez nos armes, soutenez votre Église et conservez sur le trône l'héritier de saint Louis!

O cher pays de Breiz-Izel, ô terre désirée! ô mes brebis délaissées! les années avancent, et je ne vous reverrai peut-être jamais; mais je mourrai content, si le vœu du Seigneur est exaucé.

La France est encore catholique, les temples sont ouverts, et le peuple y court en masse, pour implorer son pardon; ses pasteurs bien-aimés lui sont rendus, et de tous côtés l'on n'entend que des cantiques de joie et d'allégresse, le *Te Deum laudamus,* et : *Vive le roi!*

O bénie sera l'heure où m'arrivera cette nouvelle : alors, ô mon Dieu, disposez de mes jours. La route pour aller à votre paradis ne sera pas plus longue du rivage du pays des Anglais, que de Breiz-Izel, la douce patrie[1]!

Le digne prêtre eut la consolation, avant de mourir, de voir s'accomplir de point en point ce vœu si chrétien et si patriotique. Le 14 octobre 1801, il rentrait dans sa paroisse de Perros-Guirec, au milieu de son cher troupeau, dont le sort l'inquiétait tant durant son exil; et il eut le bonheur de le retrouver aussi bon, aussi honnête, aussi chrétien et aussi religieux que quand il le quitta. Les promesses des révolutionnaires n'avaient trouvé chez lui aucun crédit, et les doctrines nouvelles n'eurent pas de prise sur la ténacité de ces Celtes de bonne race et ne purent ébranler leur foi et leur fidélité aux anciennes traditions nationales léguées par leurs pères. Ils n'avaient d'oreilles que pour les conseils et les instructions de leur bien-aimé recteur, éloquentes dans leur simplicité, et qui leur allaient si bien au cœur. Aussi l'avait-on surnommé *Teod aour*, langue d'or. M. le Lay refusa le titre de grand vicaire, que voulut

[1] *Et dulces moriens reminiscitur Argos!* (Virgile.)

lui décerner l'évêque de Saint-Brieuc, pour vivre et mourir au milieu de ses chers paroissiens de Perros-Guirec. Il y mourut, en effet, le 14 juillet 1802, pleuré et regretté de tous. Son nom est resté populaire dans le pays, où il s'était acquis surtout la réputation de grand prédicateur, ce que nous croyons facilement, après avoir lu son beau poème sur la *Révolution française*.

VI.

En partant pour cette excursion de quelques jours le long des côtes, je me flattais de trouver à recueillir une ample moisson de poésies populaires et de manuscrits de vieux mystères bretons; mais quand je parle de *gwerz* et de *sônes* conservés par la tradition orale, on me répond presque partout qu'on ne chante plus guère ces vieilles choses *(ann traou kox-se)*; — et quant aux manuscrits de vieux mystères, on me dit le plus souvent qu'on ne connaît que *Sainte Tryphine*, les *Quatre Fils Aymon*, *Jacob* et *Sainte Geneviève de Brabant*, pour les avoir vu représenter à Lannion, à la foire de la Saint-Michel. On me renvoie presque invariablement au *pays des bois*, *bro ar c'hoad*.

Décidément, il faut revenir dans l'intérieur des terres. C'est là que les vieux *gwerz* tragiques et les *sônes* amoureux, les douces complaintes sentimentales, se sont conservés dans la mémoire du peuple, et les manuscrits crasseux et enfumés, au fond des chaumières de nos laboureurs. — Les populations côtières manquent ordinairement de loisir et de tranquillité d'esprit pour cultiver la poésie et se livrer aux douceurs idéales de l'imagination. Leur vie est une lutte continuelle contre la mer, cet inconstant et terrible élément, auquel il faut arracher péniblement son pain de chaque jour et disputer sa tête. Le marin est toujours comme entre deux lames; sa famille aussi vit constamment dans l'attente et l'anxiété, et ne rêve que de tempêtes et de naufrages. La mort joue toujours le principal rôle dans les traditions et les supers-

titions des gens de mer et de leurs familles, et, s'ils chantent parfois, c'est presque toujours sur un mode triste et plaintif; c'est une invocation ou une action de graces à *Notre Dame de Bon Secours*, à *Notre Dame de la Clarté*, ou à *sainte Anne d'Auray*. — La mer les réclame tout entiers, exclusivement, sans laisser de place à aucune espérance, comme à aucune crainte ni à aucune appréhension du côté de la terre. — Pour composer un *gwerz* breton, et surtout un *Mystère*, il faut une certaine liberté d'imagination et une tranquillité d'esprit qui ne sont pas compatibles avec la vie du marin.

Renonçant donc brusquement à mon projet de côtoyer la mer jusqu'à Tréguier, je me résolus à marcher directement sur Lannion. Cependant, ne voulant pas perdre l'occasion de voir le pardon de la Clarté, qui se célèbre le 15 août, je suis la foule qui s'y rend de Perros et des environs, en grande toilette de fête. Le curé de Perros et ses vicaires chantent aujourd'hui grand'messe et vêpres dans la chapelle de la Clarté. — Je rencontre, au sortir du bourg, cette anse, à la courbe si gracieuse, que j'ai contournée hier soir. La grève est si unie, si douce aux pieds, et la mer est si belle, si transparente, si pleine de séduction, que je ne puis résister à la tentation de m'y baigner. Je descends sous la falaise et je me plonge avec délices dans ces flots si clairs et si limpides, parmi les goëmons et les algues marines. Cela assouplit les membres et rafraîchit les idées. — J'arrive à la Clarté. L'assemblée est nombreuse aux alentours de la chapelle; l'air est rempli d'exhalaisons et d'odeurs de cuisine assez peu agréables, provenant des *coqueries* de poissons et de saucisses en plain air [1], près des tentes qui regorgent de buveurs bruyants, dont les chopines se vident et se remplissent sans cesse de cidre et d'hydromel. — On chante les vêpres. La chapelle est pleine, et, tout autour, sur le gazon de l'enceinte qui l'environne, à l'ombre des châtaigniers, sont assis ou agenouillés des pèlerins et des pèlerines, avec leurs

[1] De *coquere*, cuire. — Dans certains ports de mer, on lit sur la porte des cuisines des marins : *coquerie*. De là, le nom de *maître coq*, donné aux cuisiniers de la marine.

baguettes blanches de saule ou de coudrier écorché, leurs chapelets à la main, et priant tous avec une dévotion fort édifiante. De tous côtés, l'on entend les voix lamentables des mendiants. Un aveugle surtout crie comme un sourd, d'une voix éraillée et aiguë qui agace les nerfs : — « *Kristènienn geiz, pé ken brao eo* » *gwelet ann traou kaer krouet gant Doué! — Ann aluson, ineou* » *mad, d'eur paour dall, kollet gant-han sklezrijenn ann eol* » *benniget!...*, etc. — *Chers chrétiens, qu'il fait beau pouvoir* » *contempler les belles choses créées par le bon Dieu! Faites l'au-* » *mône, ô bonnes âmes, à un pauvre aveugle privé de la lumière* » *du soleil béni!...* etc. » — Et il développait longuement ce thème et criait et braillait, en mendiant qui connaît son métier. — D'autres montrent, sur une brouette ou sur une poignée de paille, des culs-de-jatte, des vieillards infirmes ou idiots, des enfants contrefaits et maléficiés, et viennent mettre leur sébile sous le nez des passants, en psalmodiant, ou plutôt en hurlant des prières et de violents appels à la charité des pèlerins. D'autres étalent des infirmités et des plaies hideuses et repoussantes, que, souvent, ils entretiennent à dessein : c'est leur métier de mendier, c'est leur gagne-pain que ces plaies artificielles. Et tous crient et hurlent, sur un mode lamentable qui vous poursuit partout. On aurait dit que tous les truands et les malingreux, toutes les infirmités, toutes les guenilles et les loques du pays s'étaient donné rendez-vous, ce jour-là, à la Clarté. Callot se serait réjoui à pareille fête, et moi je regrettai de n'avoir pas mon objectif, pour reproduire quelques-uns de ces types curieux, de ces horreurs et de ces laideurs complètes, de ces faces livides, lurides, stupides, turgides, putrides. Je ne saurais donner une idée plus vraie et plus exacte de cette mendicité grouillante et hurlante de nos pardons de Basse-Bretagne, et qui, du reste, en est un des côtés les plus originaux, qu'en copiant la page suivante d'un des livres les plus intéressants et les plus vrais, sous une forme légère et enjouée, qui aient été publiés dans ces derniers temps sur la Bretagne. J'en conseille la lecture à quiconque aime l'observation exacte et fine, les beaux paysages d'où se dégagent des

émanations agrestes qui font rêver de bruyères, de genêts en fleurs, de landes et de bois, avec des bouffées de poésie et de sentiment qui enivrent et remplissent le cœur; et tout cela, écrit dans un style aisé, vif, dégagé, éminemment français, et relevé de fréquentes pointes d'humour et d'esprit de bon aloi. Voici cette page, qui achèvera le croquis ébauché plus haut :

« .... Il y avait là des gueux singeant, sans y prendre garde, » les fantaisies de Callot et les incroyables caprices de Goya. Les » uns avaient le corps çà et là entortillé de loques et de lambeaux » si désunis, que, déposés un instant par leurs possesseurs, leur » usage serait devenu énigmatique, même pour le truand le plus » ingénieux. Un drôle, vautré sur une paillasse, qui crevait de » toute part, avançait vers les passants une jambe phlogosée et » rongée par un ulcère, comme une bûche par le feu. Un aveugle, » au visage couturé, plissé, criblé de trous, comme un dé à cou- » dre, roulait des yeux semblables à des billes d'agate blanche, » et sa bouche sans lèvres s'ouvrait, hérissée de dents farouches » et désordonnées ; enfin, un idiot jaune-citron poussait des cris » bizarres et saupoudrait de poussière son crâne chauve et pointu, » près d'un cul-de-jatte qui, juché sur un escabeau, défiait en » laideur les plus grimaçantes idoles de l'Océanie. Toutes les » mains tendaient, suppliantes, des sébiles de bois ou des co- » quilles de Saint-Jacques ; toutes les bouches répétaient sur des » tons étranges les dolentes formules bretonnes de la mendicité, » et des voix aiguës chantaient d'interminables noëls, que des » voix grondeuses comme celle de la contre-basse accompa- » gnaient en psalmodiant des prières, suivant la coutume du » pays [1]. »

Ah! fuyons cet enfer! J'entends là-bas un chanteur ambulant; allons-y. Je trouverai peut-être dans son sac le cantique de Notre Dame de la Clarté. C'est un vieil aveugle, assisté de ses deux filles. Le pauvre vieillard, couvert de guenilles, est horrible à

[1] *A travers la Bretagne*, souvenirs et paysages, par M. Max Radiguet, 1 vol. — Michel Lévy frères, à Paris.

voir; quand il chante, sa bouche se tord en une affreuse grimace, et ses yeux, voilés d'une membrane blanchâtre, roulent dans leurs orbites, comme deux œufs de pigeon. Il crie comme un sourd. Ses filles, qui alternent avec lui, psalmodient leurs complaintes d'un ton lent et dolent, qui s'harmonie du reste assez bien avec leurs figures tristes, émaciées, souffrantes et marquées de la griffe d'une misère fauve. Ils n'ont point la complainte de Notre Dame de la Clarté. Cependant, voulant leur acheter quelque chose, je leur prends, au hasard, une poignée de leurs imprimés. — On cuit au soleil, et nul ombrage ne s'offre à la vue, nul arbre, nul buisson, à l'abri duquel on puisse trouver un peu de fraîcheur : il n'y a que les tentes des marchands de boisson; mais, pleines comme elles sont, il doit y faire aussi chaud qu'en plein soleil, et la boisson n'est pas potable. Je m'enfuis sur la route de Lannion. Voilà enfin un peu de verdure, dans un champ, au bord du chemin. Je franchis le talus, et je m'assieds sur la lisière d'un champ de blé, à l'ombre d'un buisson. — Voyons un peu les *gwerz* et les *sônes* que m'a donnés le vieil aveugle de là-bas. — Voici un dialogue entre le Léonard, ou habitant du pays de Léon, et le Cornouaillais, où chacun exalte les avantages et les mérites de son pays, et rabaisse et tient en médiocre estime tout ce qui vient de chez son voisin; pourtant, tous les deux finissent par faire la paix, et, bons Bretons de part et d'autre, *Arcades ambo*, ils entrent au cabaret, et chantent de concert l'éloge de *Breiz-Izel*. — Puis, une chanson satirique contre les tailleurs, très-méchante, et commençant ainsi : — « Un tailleur n'est pas » un homme; non, un tailleur n'est qu'un... tailleur, etc... » — Voici maintenant la tragique histoire de saint Mélars, patron de l'église de Lanmeur; puis, le *gwerz* fantastique de *Katel Gollet* ou *Catherine la perdue, la damnée;* — l'*Histoire admirable de Boudédeo* [1], qui, *depuis la mort de notre Sauveur, est condamné*

[1] C'est ainsi que les Bas-Bretons appellent le Juif-Errant. En effet, une ancienne légende nomme le juif maudit Ahasverus, et, après son baptême, Buttadæus, et le fait cordonnier à Jérusalem. Mais comment nos paysans bretons savent-ils cela?

à marcher, nuit et jour, sur la terre, pour l'inhumanité avec laquelle il repoussa Jésus-Christ, lorsque, en marchant à la mort, il voulut se reposer un peu contre sa boutique. Tel est le titre de ce curieux *gwerz*. — Voici encore *le Curé barbu* (*Ar person barweck*); — le *Cantique de Judas*, la *Chanson de la pipe*, la *Séparation de l'âme et du corps*, une chanson très-spirituelle *sur* ou plutôt *contre* la danse, enfin *Sône ar c'hâfé*, la *Chanson du café*, peinture de mœurs assez réussie, quoique d'un réalisme un peu cru, comme on peut du reste s'en assurer par la traduction littérale qui suit.

La chanson du Café.

Approchez, jeunes gens, venez tous écouter une chanson, composée l'année présente ; et ce n'est pas sans raison. Les buveuses de café et les buveurs de vin en font le sujet, et vous allez bien rire.

Le vin est le breuvage qui a été créé par Dieu, et notre grand-père Noé planta le premier la vigne. Il n'en est pas de même du café, qui fut, dit-on, inventé par une méchante femme du pays des Turcs.

Quand le café vint d'abord dans notre pays, les nobles seuls en buvaient ; mais aujourd'hui, tout le monde en boit, et bien des gens même qui n'ont pas de pain.

Je vais donc vous faire connaître, sans plus tarder, ma chanson du café, composée au sujet de deux époux qui se reprochaient mutuellement, l'une, le vin, l'autre, le café.

En l'année 1821, s'éleva la dispute, vers la Toussaint ; la femme alla en ville, avec un boisseau de blé, et en dépensa l'argent, avec des commères.

En entrant au café, elle dit : « Je pense bien qu'on nous servira pour » notre argent ; apportez-nous du café, avec de l'eau-de-vie, et aussi une » bouteille de liqueur, pour nous régaler ! »

L'eau-de-vie et la liqueur leur montèrent à la tête, si bien, qu'elles se mirent à danser toutes les quatre. La femme au blé dit alors : « Je n'ai » plus d'argent, et pourtant je boirais bien encore un coup, car j'ai » grand'soif. »

Les trois autres crièrent : « Il faut d'abord savoir, ma commère, » à combien monte notre écot. » L'hôtesse, les entendant, monta dans la chambre, et, tout réglé, il était encore dû trois francs.

Et l'hôtesse dit alors : « Je vous ai servi à boire, et vous ne sortirez » pas d'ici avant de m'avoir payée; arrangez-vous donc de manière à » payer votre écot, car, pour moi, je ne vous ferai pas de terme ! »

Les pauvres femmes se regardaient, fort embarrassées, et ne savaient que faire. Alors, Jacquette dit : « Je donnerai mon tablier, et toi, ma » commère Jeannette, tu donneras ton mouchoir. »

Un des maris a calculé que sa femme avait dépensé la somme de douze francs. Il avait quitté son travail, pour venir en ville, et avait trouvé nos quatre commères au café.

Et en entrant, il a dit : — « N'as-tu pas honte, femme sans conduite, » de me laisser à la maison, avec un petit enfant au berceau ? Est-ce » donc à moi de faire le métier de nourrice ? »

— « Tais-toi, lui dit sa femme, et assieds toi là auprès de moi, et prends » une tasse de café, pour te calmer. » — « Laisse-moi tranquille avec ton » eau bouillie, et puisses-tu crever la première fois que tu en boiras ! »

— « C'est bien à toi, sac à vin, à dire du mal du café, toi que l'on ren- » contre nuit et jour au cabaret; tout l'argent que tu gagnes dans la » semaine s'en va en vin et en tabac. »

— « Jarnicoton ! dit-il, nous allons bientôt ouvrir le bal ! Dépenser tout » l'argent, et venir encore me faire des reproches ! » Dans sa colère, il frappa la pauvre femme, et du coup renversa à terre le café, la crême et le lait.

Et aussitôt les quatre femmes de crier d'une voix : « Vous avez man- » qué, l'ami, en frappant votre femme ; vous avez répandu le café, il » faut payer, ou nous allons, à l'instant, vous arracher les cheveux ! »

Les quatre femmes, furieuses, se jetèrent sur lui, et avec elles, l'hôtesse, pour lui arracher les cheveux. On le traîna par la maison et on lui mit ses vêtements en lambeaux.

Dès qu'il put s'échapper, il se mit à courir, regardant sans cesse derrière lui, comme un chat qu'on vient de fouetter. « J'ai failli perdre la » vie, disait-il; je voudrais voir toutes les femmes noyées dans le » café ! »

Jeunes maris, surveillez bien vos femmes, quand elles iront au marché au beurre, de crainte qu'elles ne fréquentent le café. Le café est un tentateur, parce qu'il est doux et bon ; il est plein de séductions pour les femmes friandes.

Et vous, maris du pays, je vous conseille de ne pas aller chercher vos femmes au café. Si vous avez le prix d'une bouteille dans votre poche, allez à l'auberge faire visite à Jean Bordeaux.

Quand je suis au cabaret, avec mes camarades, un pot de vin auprès de moi, alors mon esprit est content. Allons, camarades, choquons nos verres, buvons gaîment un coup et médisons du café.

Le café est partout une source de maux, et si le beurre est cher, ce n'est pas sans raison : la crême emporte ce qu'il y a de meilleur dans le lait, et nous autres hommes, nons sommes réduits à manger du pain sec.

Et nous autres chanteurs, qui dédaignons le café, nous sommes tout disposés à blâmer les femmes et les jeunes filles qui l'aiment : le vin, pris avec modération, donne du courage au chanteur, pour chanter une chanson.

Mais il est temps de finir, heureux si je n'ai rien dit de trop. Buvez ce que vous voudrez, je m'en inquiète peu. Buvez du vin, buvez du café, des liqueurs, de l'eau-de-vie, mais surtout gardez-vous des querelles.

Voilà, certes, des mœurs d'un réalisme à faire sourire l'auteur de *Chien-Caillou*. La note est un peu forcée peut-être, et pourtant il y a du vrai, et beaucoup même. Il est doux, il est beau de s'enivrer de parfums et de chants mélodieux, d'avoir le regard au ciel et *de marcher tout vivant dans son rêve étoilé*, comme dit le poète ; mais il faut aussi, parfois, regarder à ses pieds et compter avec la réalité. C'est ce que je viens de faire un peu ; et maintenant, je me remets en route.

F.-M. Luzel.

(*La suite prochainement*).

LES POÈTES BRETONS.

M. LE V^TE JULES DE FRANCHEVILLE.

La Bretagne, cette terre classique de la religion, de l'honneur, de la fidélité et du dévouement, devait avoir une autre illustration; c'est un sol éminemment fertile en poètes. Le Breton est d'une nature rêveuse; volontiers son imagination s'élève au-dessus des choses de la terre; il aime le merveilleux; c'est là l'origine de ces nombreuses traditions, légendes, etc., dont j'ai rapporté ici même quelques échantillons. Pour peu que cette tendance de son esprit soit aidée de facultés natives, le sentiment poétique se développe et donne naissance, même parmi les classes inférieures, à des œuvres souvent remarquables. M. de la Villemarqué a traduit, dans son *Barzaz-Breiz*, tous ces vieux chants armoricains, si fiers, si énergiques, parfois si tristes et si doux.

La *Revue* entreprend une autre tâche : elle veut consacrer des notices aux poètes bretons de notre siècle. Les uns sont demeurés célèbres; les autres ont vu l'oubli, souvent à tort, se faire sur leurs œuvres; chez tous, il y a, soit une ample moisson, soit au moins une gerbe à recueillir, de beaux vers, de sentiments généreux. Notre pieux souvenir n'aurait-il pour effet que de rappeler à notre époque trop positive combien nos poètes bretons ont eu le culte de la vraie liberté, l'amour de Dieu et de la patrie, nous ne regretterions point d'avoir entrepris ces études qui, commencées dans la livraison de février par la notice sur Mme la princesse de Salm-

Dyck, continuent aujourd'hui par quelques détails sur l'œuvre de M. le Vte Jules de Francheville, enlevé dernièrement à cette Bretagne qu'il aimait d'une affection si vive et qui regrette en lui un de ses plus dignes enfants.

M. Jules de Francheville, fils du colonel de ce nom, était d'une ancienne famille de Sarzeau, dans le Morbihan. Né sur les bords de la mer, il aimait à contempler notre majestueux Océan, et, dès son enfance, le spectacle de ces grandes luttes de la nature contribua à élever son âme et à lui donner des instincts poétiques. Non loin de son berceau, l'établissement de Sainte-Anne, dirigé alors par les Jésuites, offrait à la jeunesse studieuse du pays une éducation forte et religieuse. Ce fut là, en 1825, que Jules de Francheville commença ses études. Ses débuts furent brillants; aussi personne ne s'étonna des grands succès qu'il obtint à Juilly, où sa famille l'avait envoyé, lors de l'expulsion des Jésuites.

Nous le retrouvons en 1832, à Paris, au milieu de cette jeunesse, réunie chez M. Bailly, et qui préludait, par des conférences d'histoire et de droit, à la fondation de la Société de Saint-Vincent de Paul, ce grain de sénevé, devenu plus tard un grand arbre dont les rameaux ont abrité une nombreuse phalange, dévouée à la charité et à la religion. — Jules de Francheville fut un des premiers à comprendre tout le bien qui pouvait résulter d'une pareille association. Ami particulier d'Ozanam, il fut, avec lui et cinq ou six autres, l'un des promoteurs de l'idée qui a fait depuis son chemin, non-seulement en France, mais encore dans les cinq parties du monde.

C'était le moment des luttes contre le respect humain, contre les restes du voltairianisme, enfin, contre le scepticisme des régions officielles. Notre compatriote s'y distingua par l'ardeur de ses convictions et la franchise avec laquelle il les exprimait. C'est de cette époque que datent ses premiers essais poétiques, et toute sa vie il fut fidèle à ce culte de sa jeunesse. Jamais il ne manqua à l'appel que lui adressèrent plusieurs fois, soit les Bretons de son pays, soit même ceux d'au-delà du détroit; il chanta, en 1838, leur réunion dans le pays de Galles, de manière à mériter les éloges de M. de Lamartine, qui n'avait pas dédaigné de joindre sa voix à la sienne.

Au dernier congrès de l'Association bretonne, il charma encore par des vers dignes de Brizeux les habitants du Finistère. Plus tard, sur les grèves de Bretagne, l'inspiration grandit, les poèmes de *la Rose Saint-Jacques*, de *Marthe*, de *Gavrinnis*, etc., fruit des loisirs de la campagne, nous peignent les émotions du poète chrétien au milieu de ces grandes scènes de la nature. Réunis, vers 1849, sous le titre de *Foi et Patrie*, M. de Francheville les offrit à la société, à peine sortie des terribles épreuves de 1848 et disposée à chercher dans la religion un refuge et un bouclier, avec cette humble préface :

« Ces poésies sont nées sur le bord des mers dont elles reflètent les aspects; comme ces algues marines qui ne se détachent du rivage que pour s'engloutir, si elles apparaissent un instant à la surface de la publicité, c'est pour se perdre dans l'oubli; mais parfois un naufragé, égaré sur une mer sans bornes, voyant flotter une petite plante des grèves, croit à l'approche du rivage et espère. Puisse aussi une seule âme, perdue sur l'océan du doute, se sentir un instant éclairée à la vue de ces feuilles légères, non de la lumière de la foi, que la poésie ne donne pas, mais d'un seul rayon de sa sœur divine, l'espérance ! »

Nous n'acceptons pas le jugement trop modeste que M. de Francheville avait lui-même porté sur ses œuvres; bien des pages, pleines de sentiment, méritent de survivre à l'oubli. Le lecteur pourra s'en convaincre par les quelques citations suivantes.

Dans la *Rose Saint-Jacques*, nous sommes en 93. Un jeune moine, qui n'a pas voulu fuir son couvent, vit au fond d'un cloître de la presqu'île de Rhuys, dévoré du feu de la charité et du désir du martyre. Cependant, au milieu de sa solitude, interrompue seulement par des courses apostoliques, un amour de la terre fait encore battre son cœur ; de même que le captif de Fénestrelle s'est épris de Picciola, le pauvre reclus Guénaël, amant de l'art, reste en extase devant la rose symbolique qui fleurit au vitrail de l'antique chapelle.

De cet étrange amour quel était le mystère ?
Dans le ravissement d'une âme solitaire,
Devançant le pouvoir de ses jours révolus,
Voyait-il du vitrail s'animer les élus ?
Voyait-il, pour charmer son céleste délire,
Les saintes lui parler, la Vierge lui sourire ?

Aux champs de l'infini, par l'extase emporté,
Contemplait-il le ciel dans sa réalité ?....

Mais qu'un malade l'appelle, qu'un chrétien le demande, ni les fatigues ni les dangers ne peuvent arrêter Guénaël.

Il évoquait son Dieu, du haut du firmament,
Et quand on lui disait : La mort vous environne,
Le prêtre répondait : La mort, c'est ma couronne !
Rien ne ralentissait sa sainte activité ;
Sur le landier aride, ou le tertre abrité,
Sur la dune où la fleur se mêle au coquillage,
Sur le pont balancé d'un navire au mouillage,
Dans la clarté des nuits, au sein des flots dormants,
Il versait dans les cœurs l'onde des sacrements.

Quoi de plus frais, de plus charmant, que la description de cette grotte où se réfugia la religion proscrite?

Non loin de Saint-Gildas la vague séculaire
A creusé dans le roc un abri tutélaire.
Sur l'albâtre du quartz, le mica resplendit,
Dans les flancs du rocher l'ogive s'agrandit,
Et les fleurs du landier semblent, à l'ouverture,
De beaux papillons d'or posés sur la verdure.
Ces lieux sont si déserts, cet asile est si sûr,
Que la blanche mouette y pose l'œuf d'azur,
Que le sable attiédi doit bientôt faire éclore
Au rayon maternel de mai qui le colore,
Et que la jeune mère en souriant d'amour,
Son enfant dans ses bras, venait à certain jour,
Y prier Guénaël de chasser l'anathème
Qu'efface sur le front l'eau sainte du baptême.
Quand la mer, en baissant, ne faisait qu'approcher,
Sans en fermer l'accès, la grotte du rocher,
Le saint prêtre puisait une onde salutaire
Dans les flots de saphir du vaste baptistaire.
Pour bénir ces enfants qui comptaient deux soleils,
Pour faire des chrétiens de tous ces fronts vermeils,
L'Esprit saint sur les eaux chassait l'esprit immonde,
Comme au jour solennel où Dieu créa le monde.

Cependant les mauvais jours de la Terreur sont passés; Bonaparte rouvre les églises. Aux yeux du poète chrétien, c'est là un de ses plus beaux titres à la reconnaissance de la postérité.

Un seul trophée, un seul, le plus grand, le plus beau,
La croix, qu'il a plantée, ombrage son tombeau!

La population de Rhuys accourt en foule dans l'église du couvent rendue au culte. Tout à coup, le clocher s'écroule, les voûtes s'entr'ouvrent, et la rose brisée tombe aux pieds de Guénaël, qui meurt au même instant, épuisé par ces dernières émotions.

Dans *Marthe*, comme le dit M. de Francheville en sa préface, la passion de la foi aux prises avec ce siècle de doute et ne pouvant dompter la volonté qui résiste, quand l'esprit chancelle, brise le corps sans atteindre l'âme. — Le *Reliquaire*, *Châteaubriand*, *O'Connell*, *Sainte-Clotilde*, *Gavrinnis*, sont tous dus à cette même pensée de la foi transfigurant l'âme humaine et la société.

L'épisode de Gavrinnis est extrêmement dramatique. — Guiclan, qui a été élevé dans l'erreur, au souffle de la Révolution, rencontre un jour, à l'île de Gavrinnis, Blanche, la fille d'un proscrit, proscrite elle-même et demandant un asile aux cavernes des druides. Blanche a été la compagne de ses jeux d'enfance, sa première affection. Un amour ardent, irrésistible, s'allume dans le cœur du jeune homme ; mais comment le faire partager à celle qui, martyre de sa foi, souffrirait mille morts plutôt que de se donner à un impie et de rentrer dans les rangs de cette société bouleversée d'où elle s'est elle-même bannie? Il n'y a qu'un moyen, et la douce influence de la femme a bientôt amené Guiclan à y consentir : c'est sa conversion. Un saint prêtre va bénir leur union sur une barque, au milieu des flots, comme on le faisait souvent alors, pendant la tourmente révolutionnaire. Ecoutons le poète :

Au fond de l'Océan brille un point lumineux
Dont la clarté conduit ces navires nombreux.
La lampe du saint lieu, que l'œil de loin contemple,
Brille sur un vaisseau dont la foi fit un temple;
Et quand les échafauds se préparent ailleurs,
Pour guider ses croyants vers des mondes meilleurs;
Là, dressant un autel, un prêtre avec mystère
Evoque au sein des eaux Dieu banni de la terre,
Et, fuyant la Terreur au sein des flots dormants,
Divise, à son troupeau, le pain des sacrements.

Vers ce phare divin une barque isolée
S'avançait en fendant l'Atlantique étoilée;
Et Guiclan, élevant la voix avec douceur,
Dit à Blanche portant ses yeux au ciel : « Ma sœur,
» Vous avez vu la fleur, quand la nuit dure encore,
» Son calice est fermé; mais que vienne l'aurore,
» Sa corolle s'entr'ouvre aux premiers feux du jour,
» Pour y puiser soudain la lumière et l'amour.
» Vous fûtes le rayon qui traversa mon âme,
» Et me versa l'éclat de la foi, doux cinname
» Qui fait, par l'espérance, oublier la douleur,
» Et, par l'aspect du ciel, agrandit le bonheur. »

Mais la tempête gronde, l'éclair brille, la barque va chavirer, Guiclan, au désespoir :

— « La mer s'ouvre à tes pieds; les flots couvrent ta tête;
» Partout la nuit, la mort !...» — « C'est l'hymen qui s'apprête. »
— « Ciel! voir ton corps divin s'engloutir à mes yeux! »
— « Dieu, de nos corps brisés, fait des corps glorieux. » —
Et la barque sombra sous l'effort de la bise.
Une lame inonda Guiclan. « Je te baptise!... »
Dit Blanche, de la mort portant la majesté,
Et répétant, mourante : Amour... éternité. »

Retiré dans son manoir de Truscat, près de Sarzeau, M. Jules de Francheville n'oubliait, au milieu des préoccupations de la famille et des intérêts, ni les études littéraires, ni le drapeau de saint Vincent-de-Paul. Son nom a figuré parmi les collaborateurs de la *Revue*, et la conférence de Sarzeau l'avait nommé son président. Nous le saluâmes avec respect dans la touchante et imposante réunion de Sainte-Anne, en 1857; c'était la dernière fois que nous devions le voir.

En 1866, il a été enlevé à ses nombreux amis, à l'âge de cinquante-deux ans; mais, comme l'a dit M. de la Villemarqué, dans l'article nécrologique qu'a publié *Le Monde*, le souvenir de l'étroite chambre où il avait uni ses efforts à ceux d'Ozanam, et d'où tant de bien devait sortir, a éclairé doucement pour lui celle où il a langui de longs mois; consolé par la pensée que, depuis sa jeunesse, il avait eu soin du pauvre et de l'indigent, la mort lui est apparue, au jour mauvais, comme une libératrice.

C. DU CHALARD.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

HISTOIRE DE LA RESTAURATION, par M. Alfred Nettement, tomes IV et V. -- Deux beaux vol. in-8° de 1,300 pages, chez J. Lecoffre et Cie, éditeurs, Paris, 1866. — A Nantes, chez Mazeau et Libaros, libraires.

M. Alfred Nettement poursuit la tâche qu'il a entreprise, d'écrire une histoire complète et détaillée de la période la plus intéressante du XIXe siècle, la Restauration. Pour tous ceux, en effet, qui mettent les idées au-dessus des faits, les luttes de l'intelligence au-dessus des combats de la force, l'éloquence de la tribune au-dessus de la voix du canon; pour tous ceux, en un mot, qui, suivant l'expression de Napoléon, considèrent que le sabre est bien peu de chose auprès de la pensée, il n'est pas douteux qu'il y a bien plus de mouvement, de vie, de vraie grandeur et de véritable intérêt dans le tableau d'une époque où les esprits, échappant aux étreintes du despotisme, s'élancent avec ardeur dans les espaces nouveaux ouverts devant eux et s'essaient à la pratique du gouvernement parlementaire, que dans l'interminable récit des combats sans nombre, des batailles sans fin où se complaisent certains historiens. Si donc, vous aimez la liberté, si l'épanouissement des plus hautes facultés de l'homme, si la renaissance des lettres, de la poésie, de la philosophie, ont de l'attrait à vos yeux, aucune lecture ne saurait être pour vous plus attachante que celle de l'histoire de la Restauration, et, parmi les livres consacrés à cette époque, je ne crains pas de mettre au premier rang, même avant

l'*Histoire du Gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, l'ouvrage de M. Alfred Nettement.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* a rendu compte des trois premiers volumes. Les tomes IV et V, qui viennent de paraître, seront, de notre part, dans le prochain numéro de la *Revue*, l'objet d'un examen particulier. Mais nous voulons dès ici, et sans plus attendre, annoncer cette œuvre consciencieuse, impartiale, puisée aux sources, abondante en renseignements curieux et inédits, où se rencontrent à un rare degré les qualités maîtresses de l'historien. De pareils livres consolent de tant d'œuvres médiocres et malsaines qui pullulent autour de nous et empoisonnent l'atmosphère intellectuelle. Quand l'air d'une chambre est vicié, on ouvre une fenêtre et l'on respire à pleins poumons ; de même, dans la sphère littéraire, envahie aujourd'hui par tant de miasmes infects, on éprouve le besoin d'ouvrir un bon livre, de respirer un air pur. Grâce à Dieu, il se publie encore quelques ouvrages de nature à répondre à ce besoin. L'*Histoire de la Restauration* de M. Alfred Nettement est du nombre, et nous croyons remplir un devoir vis-à-vis de nos lecteurs en la leur recommandant d'une manière toute spéciale.

EDMOND BIRÉ.

ENTRE CHIEN ET LOUP, par M. Armand de Pontmartin. — Un volume in-18, chez Michel Lévy, éditeur, Paris, 1866.

Sous ce titre un peu énigmatique, un peu obscur, un écrivain connu de nos lecteurs et aimé d'eux, M. de Pontmartin, dont l'esprit étincelant n'a pourtant rien de crépusculaire, vient de publier un charmant volume, où brillent, réunies, les qualités si diverses qui ont fait la fortune de ses précédents ouvrages. Critique éminent, romancier délicat, satirique fin et mordant, l'auteur des *Causeries littéraires, de la marquise d'Aurebonne* et des *Jeudis de madame Charbonneau* a trouvé dans cette œuvre nouvelle un cadre flexible qui lui permet de donner libre cours et libre car-

rière à sa veine humoristique et à son talent de critique et de conteur. *Entre Chien et Loup* est à la fois un roman plein d'intérêt, une satire pleine de verve. Mais l'impression sous laquelle l'écrivain laisse son lecteur n'est point une impression de désenchantement et de tristesse, résultat trop ordinaire des livres inspirés par l'esprit satirique; ici, au contraire, le sentiment qui domine et qui, à la fin, résume tout l'ouvrage est un sentiment élevé, généreux, tout d'espérance et de foi.

M. de Pontmartin a écrit un livre charmant et un bon livre.

E. B.

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. *(Voir l'annonce sur la couverture.)*

La Bretagne du XVe siècle offre une preuve frappante de cette vérité — trop méconnue de nos jours — que le progrès de la richesse et du bien-être matériel d'un peuple est souvent loin d'entraîner un progrès correspondant dans la force intime et dans l'énergie vitale de la nation. Si nos ducs bretons d'alors avaient eu pour habitude d'adresser, chaque année, du haut de leur trône, à l'assemblée solennelle des représentants de la Bretagne (les États-Généraux du duché) une de ces harangues princières connues aujourd'hui sous le nom de *discours de la Couronne*, ils auraient pu, eux aussi, à juste titre, orner cette pièce d'éloquence du refrain périodique — si cher à tous nos gouvernements modernes — destiné à célébrer, dans sa formule invariable, *la prospérité toujours croissante* du pays. Jamais cette prospérité n'avait été si grande en Bretagne. La modération de nos princes avait évité de mêler directement leur peuple (au moins depuis 1380) aux guerres désastreuses, interminables, de la France et de l'Angleterre, et pendant que tout le sol français n'était qu'un champ de bataille foulé, saccagé chaque jour par les bandes anglaises, la Bretagne, calme dans ce grand orage, offrait un port à tous ceux

que chassait la tempête. On y affluait des provinces voisines, on y apportait son industrie, son négoce, les épaves de sa fortune, on y travaillait de son mieux à réparer ses pertes, et par une émulation inévitable, les Bretons se mettant aussi à la besogne montraient que la volonté seule leur avait manqué jusqu'à ce moment pour égaler leurs voisins — les Normands, entre autres — dans l'art de *gaaigner*. Les entreprises commerciales, les corporations industrielles se multipliaient, le tiers-état s'organisait en municipalité; les ducs, favorisant ce mouvement de tout leur pouvoir, travaillaient à réformer la législation et l'administration intérieure, poursuivaient énergiquement sur terre le brigandage et sur mer la piraterie, passaient des traités de commerce avec toutes les puissances de l'Europe, même avec les Turcs, et grâce à ces mesures intelligentes on voyait les navires sortis de nos ports sillonner les flots de toutes parts, depuis les Echelles du Levant jusqu'aux glaces de la Baltique, et rentrer ensuite chez nous avec une moisson d'or, destinée à féconder notre sol. Les historiens les plus rapprochés de ce temps, Alain Bouchard, d'Argentré, ne tarissent pas sur cette prospérité. Mais, chose étrange, triste à dire, pendant que la richesse croissait, le patriotisme s'affaissait; à mesure que les écus venaient, les hommes disparaissaient. La querelle des Penthièvre et des Montfort, complètement éteinte en apparence après l'explosion de 1420 si vite réprimée, avait laissé dans les rangs de l'aristocratie des semences de division, des idées d'appel à l'étranger, destinées à se réveiller un jour. La soif du luxe, des dignités, des honneurs, commençait à gagner cette noblesse, qui jusque-là — on doit le dire — était restée intimement unie au reste de la nation et n'avait jamais rien mis, rien connu au-dessus de la patrie bretonne : alors beaucoup, parmi elle, quittèrent le rôle de patrons du peuple pour celui de courtisans du prince, et quand leur ambition ne trouvait pas de quoi se satisfaire à la cour ducale, ils passaient à celle de France, qui ne manquait point de leur faire bon accueil. Pour s'opposer à ce courant funeste, pour relever cette défaillance du sentiment national, pour rallumer chez tous les Bretons cette flamme du patriotisme qui avait fait

jusque-là leur gloire et pouvait seule encore les sauver dans leurs prochaines épreuves, il eût fallu un génie, un héros, tête, cœur et bras tout dévoué à la Bretagne. Or, la Bretagne eut encore, au XVe siècle, d'assez grands talents, mais elle n'eut qu'un héros, l'émule de Jeanne d'Arc, le fameux connétable de Richemont, bien digne de porter ce grand nom d'Arthur, car il était certainement breton jusqu'aux moelles; et toutefois tel fut l'enchaînement des choses qu'au lieu de servir sa nation, ce héros ne put servir que la France. Le duc François II, plein de qualités brillantes et même de parties solides, eût été, s'il l'eût voulu, un grand prince, capable, par la longue durée de son règne, de raffermir pour longtemps l'édifice de la nationalité bretonne; au lieu de cela, par son goût pour les plaisirs et son dégoût des affaires, par l'oubli de ses devoirs et la trop facile confiance prêtée à de tristes favoris, il en avança la chute.

Dans ce déclin de la Bretagne et cette disette d'hommes, l'honneur et le génie de notre vieille province se trouvent presque exclusivement représentés par deux femmes, la Bienheureuse Françoise d'Amboise, épouse de notre duc Pierre II, et la *bonne duchesse* Anne de Bretagne. Anne, malgré son sexe et sa petite taille, c'est le côté résistant, militant du caractère national, le sentiment énergique et fier du vieux sang celtique, qui jusqu'au bout, au milieu des pompes de France, lui fit toujours hautement préférer son petit duché à son grand royaume. Françoise, c'est la douceur, la piété du génie breton; sous la forme la plus touchante, avec toutes les grâce de la femme et de la souveraine, elle exprime parfaitement, on peut le dire, cette intime et continuelle aspiration *supra-terrestre* de la race bretonne, la plus catholique et la plus religieuse des races, plus tournée vers le ciel que vers la terre, et qui sur terre n'a jamais guère connu que deux grands intérêts à défendre : *Dieu et la liberté.*

C'est bien ainsi que l'a compris M. l'abbé Richard : « La vie de » notre sainte (dit-il) est sans contredit une des pages les plus » belles de la dernière période historique de la Bretagne. Les en- » fants de l'Armorique étaient célèbres par leurs vertus guerrières

» dès l'époque romaine. A l'origine du christianisme, saint Clair, » premier évêque de Nantes, avait jeté la semence de l'Évangile » dans ces âmes fortement trempées, où elle devait pousser de si » profondes racines. Au moment de la lutte suprême du paganisme » contre le Sauveur du monde, l'Armorique inscrivit parmi les » grands martyrs de la persécution de Dioclétien les deux Enfants » Nantais, S. Donatien et S. Rogatien. Puis vint le mouvement des » invasions barbares, qui, à la fin du Ve siècle et au commence- » ment du VIe, couvrit le sol de la province des émigrés de la » Grande-Bretagne. Ces émigrés avaient à leur tête des évêques et » des moines, qui s'unirent aux moines et aux évêques de la race » gallo-romaine; et tous ensemble fécondèrent par leurs travaux » les germes de la foi chrétienne déposés par les prédicateurs de » la première heure..... La Bretagne, au milieu des luttes du » moyen-âge, grandit avec son double caractère de foi catholique » et de courage militaire. Sans doute, bien des erreurs, bien des » crimes se mêlèrent aux agitations incessantes de ces siècles tur- » bulents; mais de beaux noms se lisent de siècle en siècle inscrits » dans notre histoire. Ce sont ceux de nos rois, ducs, ou » guerriers, à côté des noms de nos évêques et de nos moines. Le » saint roi Judicaël, Nominoë, Alain-le-Grand, Alain Barbe-Torte, » Alain Fergent, Bertrand du Guesclin, Olivier de Clisson, Arthur » de Richemont, présentent une suite non interrompue d'illustra- » tions guerrières et politiques.— En même temps et parallèlement, » pour ainsi parler, S. Guénolé, S. Gildas, S. Martin de Vertou, » S. Hermeland, S. Gohard, le B. Robert d'Arbrissel, S. Guillaume, » S. Yves, l'avocat des pauvres, forment, avec bien d'autres, les » anneaux de cette chaîne de saints qui relie tous les siècles de » notre histoire. La B. Françoise d'Amboise était destinée par la » Providence à ajouter un nouvel éclat à ce passé riche de souve- » nirs, en faisant asseoir la sainteté sur le trône ducal, avant que » la Bretagne cessât d'exister comme province indépendante. En » lisant leur histoire, les Bretons trouvent une céleste patronne » dans l'une de leurs dernières souveraines, et l'auréole qui brille » sur le front de Françoise d'Amboise donne une sorte de consé-

» cration religieuse à nos gloires nationales et leur assure ce ca-
» ractère de perpétuité qui est le propre des choses du ciel. »

Ces lignes, j'ai tenu à les citer, parce qu'elles montrent, mieux que je ne l'aurais pu faire, à quelle hauteur le nouvel historien de Françoise d'Amboise a su placer son sujet. A ces sommets, la double et splendide lumière de la vérité historique et de la vérité religieuse rayonne de toutes parts, et l'auteur n'a pour ainsi dire qu'à la produire dans un style pur, ferme, élevé, vraiment digne de son sujet. On avait déjà écrit plus d'une fois la vie de la pieuse duchesse, et certes tous ses historiens ont chacun leur charme et leur intérêt particulier, — le P. Albert, cette franchise et cette naïveté de touche qui fait de tous ses récits de petits tableaux achevés, — l'abbé Barrin, ce style élégant et noble, digne du siècle finissant de Louis XIV (1704), — M. de Kersabiec, cet attrait de la *couleur locale*, si puissant sur l'imagination. Mais nous croyons que M. l'abbé Richard a vraiment élevé le *monument définitif* de Françoise d'Amboise. Pourquoi ? parce qu'il y a deux choses qui éclatent dans son livre et à chaque page : l'âme d'un prêtre et le cœur d'un Breton. C'est là l'inspiration continue, permanente, qui anime tout l'ouvrage d'un bout à l'autre, et lui communique un caractère de force et d'élévation, dont l'esprit est frappé. M. Richard n'a pas eu, en écrivant son livre, la moindre ambition d'auteur ; mais envers la chère mémoire d'une sainte et d'une princesse de Bretagne, il a cru avoir, comme prêtre et comme Breton, une mission à remplir, celle de recueillir et de mettre en pleine lumière tout ce qui peut faire mieux connaître, aimer, vénérer cette douce et sublime figure. Il a rempli cette mission dans toute son étendue et avec autant de bonheur que de zèle. Sa plus haute ambition, dit-il quelque part, serait de voir son livre servir de base à la procédure qui amènera un jour la canonisation de la Bienheureuse Françoise : nous osons le lui promettre d'avance, ce vœu sera exaucé ; car nul ne peut désormais parler de la pieuse princesse sans se servir de son livre.

En attendant, voici que dans les murs de la cathédrale de Nantes s'apprêtent pour la Bienheureuse, d'ici quelques jours, les pompes

solennelles d'un *Triduum*. Cette pieuse, cette humble Françoise, qui voulut cacher sa vie, sa grande âme, sa haute naissance sous la bure du Carmel, les voix les plus illustres de l'église de France vont venir la célébrer du haut de la chaire et nous proposer l'exemple de sa vertu. Tous les Bretons voudront se rencontrer au pied de cette chaire, et se retrouver ensemble sous ces voûtes, où frémit encore l'écho de la grande parole qu'ils y entendirent, il y a six mois, proclamer avec une éloquence magistrale la gloire d'un autre enfant de la Bretagne, — l'intrépide La Moricière, — qui a continué la chaîne de nos héros, comme la Bienheureuse Françoise celle de nos saints.

Heureuse l'enceinte sacrée où la religion, la vertu et l'éloquence s'unissent pour donner de telles fêtes ! Et grâces soient rendues à ce courageux évêque, digne successeur de saint Clair, qui, malgré toutes les souffrances dont sa vie est traversée, entoure d'un pareil culte d'honneur les gloires de la Bretagne !

ARTHUR DE LA BORDERIE.

LETTRE PASTORALE

DE Mgr L'ÉVÊQUE DE NANTES

Au clergé et aux fidèles de son diocèse pour annoncer un Triduum solennel en l'honneur de

LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE

DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE.

ANTOINE-MATTHIAS-ALEXANDRE JAQUEMET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque de Nantes, assistant au trône pontifical, au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Sept années ne se sont pas encore écoulées, Nos très-chers Frères, depuis le jour où nous vous avons convoqués à la translation solennelle des reliques de saint Emilien, le grand évêque qui guida vos pères dans les combats de la foi, et mourut à leur tête pour la défense de la chrétienté envahie par les Sarrasins. Vous n'avez point oublié la joie que répandit dans vos âmes la révélation nouvelle du glorieux passé de l'église de Nantes. Aujourd'hui nous venons vous annoncer une solennité qui ne sera pas moins chère à vos cœurs de catholiques et de Bretons.

La fécondité de l'Eglise ne s'épuise jamais ; à mesure que les siècles s'avancent, elle enfante des saints qui, après avoir laissé sur la terre la trace lumineuse de leur pas, montent au ciel pour compléter ce nombre mystérieux des élus de Dieu dont parle saint Jean dans le livre de l'Apocalypse.

Après saint Clair, notre apôtre, après saint Donatien et saint Rogatien, les jeunes martyrs aimés de la ville de Nantes, après les Similien, les Félix, les Pasquier, les Gohard, tous ces saints évêques qui ont illustré les premiers âges de notre église, après les Martin, les Hermeland, les Benoît, pieux cénobites dont les noms sont demeurés populaires parmi vous et dont les souvenirs sont encore vivants dans les différentes paroisses

de notre diocèse, les temps plus rapprochés de nous devaient donner une sainte nouvelle à la cité nantaise et à la Bretagne tout entière.

Déjà, nos très-chers Frères, vous avez entendu prononcer le nom de la bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, dont le souverain pontife Pie IX a confirmé le culte immémorial par un décret apostolique rendu le 16 juillet 1863.

Née en 1427 de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, et de Marie de Rieux, Françoise, encore enfant, fut amenée en Bretagne. Dieu la destinait à être la souveraine de cette province, et au milieu des agitations soulevées par les passions humaines, il préparait doucement et fortement l'accomplissement de ses desseins sur cette enfant bénie. Les historiens de ce temps nous ont laissé des récits pleins de charme sur les premières années de Françoise que le Seigneur avait prévenue des bénédictions de sa douceur. A l'âge de cinq ans, par un privilége unique peut-être, dû à l'innocence de son âme et à son ardent amour pour la divine Eucharistie, elle faisait sa première communion. Mariée à quinze ans à Pierre, second fils du duc de Bretagne, duchesse de cette grande et belle province à l'âge de vingt-trois ans, elle fit asseoir la vertu avec elle sur le trône ducal. Déjà Dieu l'avait éprouvée et sanctifiée par d'amères souffrances, et au milieu des plus grandes douleurs, elle n'avait exhalé d'autre plainte que cette plainte sublime de la résignation chrétienne : « Monseigneur Jésus-Christ, c'est mon amour, c'est ma patience, » qui, par sa grâce, m'a donné de son vin d'amertume, duquel le nom » soit béni à jamais. » Aussi les prospérités du monde ne l'éblouirent pas. Elle fut sainte sur le trône, admirable de piété envers Dieu, admirable de charité pour tous ceux qui étaient pauvres et qui souffraient. Le peuple de Bretagne lui donna le nom de mère ; et de nos jours encore, nos très-chers Frères, quand on fit les premières enquêtes pour constater son culte et l'authenticité de ses reliques, les vieillards du village des Couëts l'appelaient la *bonne mère duchesse.*

Dieu brisa bientôt pour elle les liens de la terre : Pierre, son époux, mourut. Veuve à trente ans, elle descendit du trône sans regret : « Mon » Dieu, dit-elle alors, je connais bien que vous désirez tout mon cœur » et mon amour entier, » et elle se dirigea vers le cloître, à travers les obstacles et les persécutions qui s'opposaient à son généreux dessein. Rien ne put vaincre son courage, ni la faiblesse de sa santé, ni les sollicitations de ses proches, ni la volonté ambitieuse de Louis XI, roi de France. Elle avait entendu la voix de Dieu qui l'appelait à la vie religieuse, et à quarante ans, celle qui, jusque-là, s'était nommée la haute et puissante duchesse de Bretagne, foulant aux pieds les grandeurs et les délices du monde, devenait une humble religieuse Carmélite, sous le nom de *sœur Françoise.* Pendant dix-huit ans, elle vécut dans la solitude du cloître, s'élevant chaque jour vers Dieu par la pratique des plus pures vertus. Le

peuple breton l'aima toujours, et dans sa retraite elle ne cessa de prier *pour ce pauvre pays de Bretagne,* comme elle l'appelait avec une maternelle tendresse.

Le 4 novembre 1485, un vendredi, à l'heure où Notre-Seigneur expira sur la croix, elle mourut de la mort précieuse des saints, dans le monastère des Couëts, près Nantes.

En repassant avec vous ces souvenirs, nos très-chers Frères, notre cœur éprouve les secrets tressaillements que nous font ressentir les souvenirs intimes de la famille. Ce n'est pas d'une étrangère que nous vous parlons; les faits que nous racontons ne se sont pas passés dans des régions éloignées. La bienheureuse Françoise a été la souveraine de vos pères; elle a vécu là où nous vivons. Quand nous lisons sa vie, nous retrouvons à chaque page les noms des villes de la Bretagne : Rennes, Vannes, Guingamp, Rochefort. Nantes garde partout ses vestiges : elle a vu, enfant, poser la première pierre de notre vieille cathédrale; elle a prié sous ces voûtes où nous allons vénérer ses ossements sacrés et honorer son image couronnée de fleurs et de lumières. L'antique château de nos ducs a été sa demeure; elle y a connu les joies et les douleurs qui se partagent la vie humaine.

A diverses époques, elle a habité de simples maisons particulières dans la rue de la Fosse, dans la Grande-Rue; elle a passé quelques semaines dans le monastère des pauvres Clarisses, dont on voit les ruines dans le quartier que le peuple appelle toujours celui des Saintes-Claires; quelques restes de la collégiale Notre-Dame nous font souvenir qu'elle venait chaque jour prier dans le sanctuaire de Marie, où vivaient les traditions les plus nantaises de la dévotion envers la très-sainte Vierge. Dans notre diocèse, le Gâvre a encore quelques pierres du vieux château où elle vit sa mère mourir pieusement entre ses bras; le village des Couëts est tout embaumé du parfum de sa mémoire, et ç'a été pour nous une grande joie de bénir en 1861 la gracieuse chapelle du collége que la Providence a manifestement fondé sur les ruines de l'ancien monastère, pour conserver le culte de la sainte duchesse dans les lieux mêmes d'où elle est montée au Ciel. Ce sera pour nous une joie plus grande encore de rendre quelques-uns des ossements de la Bienheureuse à cette maison qui fut la sienne, et où sa tombe demeura glorieuse pendant trois siècles.

Dieu est admirable en ses saints, dit le Psalmiste; il a été vraiment admirable, en conservant, à travers les orages des révolutions, une partie des dépouilles mortelles de Françoise. Nous sommes assez heureux pour posséder encore aujourd'hui cette tête vénérable, que doit couronner le diadème des saints durant l'éternité; ce bras, qui se leva une dernière fois pour bénir la famille religieuse agenouillée autour de la Sainte à ses derniers moments; ces ossements sacrés, que nous

partagerons comme un trésor d'un prix inestimable, avec les illustres églises de Tours et de Poitiers, avec les chères églises de notre Bretagne et l'ordre antique des Carmes, représenté par son premier monastère à Rome.

Pourrions-nous oublier ici le chapelet de bois de la Bienheureuse, relique doublement précieuse parce qu'il fut donné par saint Vincent Ferrier à la pieuse duchesse Jeanne de Bretagne, la mère adoptive de notre Sainte, et que Françoise le reçut des mains de Jeanne mourante? Nous le laisserons entre les mains des religieuses de la Grande-Providence, qui ont si fidèlement veillé à la garde du trésor des reliques que leur avaient confié les anciennes Carmélites des Couëts.

Votre piété, nos très-chers Frères, ne dédaignera point ces détails. Il s'agit pour nous d'un culte de famille; tout ce qui rappelle une mère charme ses enfants et leur devient une exhortation à la vertu. Elevons, en effet, nos pensées, et sachons comprendre que Dieu, dont la providence dispose toutes choses avec sagesse, a eu ses desseins de miséricorde sur notre Bretagne, en glorifiant de nos jours la sainte duchesse. Quand nous avons fait déposer aux pieds de notre bien-aimé Père et Pontife les suppliques de nos églises pour obtenir la confirmation du culte de la bienheureuse Françoise, Pie IX a daigné adresser cette parole à notre fidèle mandataire : « Ce sera la récompense accordée par » Dieu aux Bretons pour leur dévouement à l'Eglise catholique. » Ah! écoutons cette parole de notre Père, parole pleine d'espérance pour l'avenir de notre patrie : Dieu veut qu'elle demeure la fille dévouée de la sainte Eglise et que les traditions séculaires de son attachement au siége de Pierre restent inviolables. Il en a confié la garde à notre bienheureuse Duchesse, et, au pied du trône de Dieu, elle est l'avocate de *ce pauvre pays de Bretagne,* qu'elle aime toujours.

A son lit de mort, Françoise adressa à ses filles réunies autour d'elle une exhortation que nous pouvons appeler toute bretonne : *Soyez loyales à Dieu,* leur dit-elle. C'est la parole que notre Bienheureuse nous adresse à tous, aujourd'hui, du haut du Ciel. Nous vivons dans un siècle de grandes défaillances morales : défaillances de la foi qui hésite chez plusieurs et n'ose plus conserver sa noble et franche indépendance; défaillances de la volonté qui craint d'embrasser les sacrifices du devoir; défaillances du cœur et des sens que séduisent les jouissances de la vie présente. A côté des défaillances individuelles, il y a les défaillances de la société, qui n'a plus la force d'accepter les lois de l'Eglise, et qui sent la vie diminuer en elle, parce qu'elle s'éloigne de Jésus-Christ qui est la voie, la vérité et la vie. La Bienheureuse Françoise nous enseignera, avec sa maternelle autorité, la loyauté du cœur et de l'intelligence qui est le remède à toutes ces défaillances. Soyez loyales à Dieu, dirons-nous avec notre chère Sainte, à toutes les âmes chrétiennes; soyez loyales

à Dieu, si vous voulez vous sauver vous-mêmes et sauver la société. Ayez la loyauté de la foi qui accepte avec franchise les enseignements de l'Eglise et du Vicaire de Jésus-Christ; ayez la loyauté des mœurs chrétiennes qui ne sait pas allier les maximes perverses du monde avec les lois de l'Evangile; ayez la loyauté du sacrifice que nos pères traduisaient par cet adage : Fais ce que dois, advienne que pourra.

Il est une autre parole de notre Bienheureuse digne d'être écrite en lettres d'or, disaient nos anciens historiens. Cette parole est devenue sa devise, tant elle lui était familière durant sa vie, et ce fut la dernière qui tomba, comme adieu, de ses lèvres mourantes : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé.* Familles chrétiennes et bretonnes, n'oubliez jamais la loi de votre mère, ajouterons-nous avec le sage de nos livres saints. Le Seigneur a voulu que sa pieuse servante passât successivement par les divers états de la vie, pour vous être un modèle dans tous les âges et dans toutes les conditions : enfant angélique et vierge modeste, femme dévouée, princesse heureuse et puissante, veuve persécutée, religieuse sainte, austère et aimable tout à la fois, elle a laissé sortir de son cœur une parole qui résume sa vie : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé.* Que la devise de notre Bienheureuse, nos très-chers Frères, soit la devise de toutes vos familles. Croyez-en votre Evêque : pendant les années déjà longues de son ministère pastoral, vous l'avez fait souvent le dépositaire de vos joies et de vos souffrances les plus intimes ; il vous redit aujourd'hui que nulle joie n'est parfaite, et nulle souffrance bien consolée, si Dieu n'est, par-dessus toutes choses, le mieux aimé. Mères chrétiennes, quand vous donnez avec vos caresses les premières leçons à vos enfants, enseignez-leur la maxime de notre Bienheureuse : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé.* Répétez-la encore à vos fils, quand ils arrivent à cet âge où ils doivent demeurer forts pour vaincre le mal et conserver l'amour de la vérité ; et, quand vous bénirez vos enfants avant de les quitter pour aller au Ciel, laissez-leur, comme dernier adieu de mère, la parole de la bienheureuse Françoise : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé.*

† ALEXANDRE, évêque de Nantes.

— Le *Triduum* solennel en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise sera célébré dans la cathédrale de Nantes le dimanche 29 avril et les deux jours suivants. Au retour de la procession, qui aura lieu le dimanche, un sermon sera prononcé par Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève. Le R. P. Hyacinthe, de l'ordre des Carmes, prêchera le lundi soir, à 7 heures, et le R. P. Souaillard, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, le mardi, à la même heure. — Notre prochaine livraison rendra compte de ces grandes solennités.

LA BIENHEUREUSE DUCHESSE

POÈME.

29, 30 AVRIL, 1er MAI 1866.

Bienheureuse Françoise d'Amboise,
Sauvegarde des Bretons,
Bienheureuse Françoise d'Amboise,
Protectrice de Nantes,
Priez pour nous!

A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR JAQUEMET,

ÉVÊQUE DE NANTES.

Saint PASTEUR, *accueillez cette fleur de mon âme;*
Qu'elle embaume, un seul jour, les degrés de l'autel
Erigé par vos mains à l'immortelle FEMME,
Dont le nimbe vous jette un reflet immortel!

I.

La nuit sur la campagne avait jeté ses voiles,
Dont les plis orageux dérobaient les étoiles.
Parfois, sous le nuage et pour un court moment,
Un rayon de la lune ouvrait le firmament,

De la Loire éclairant les vagues argentées,
Par la bise d'automne en tous sens agitées;
Et les chênes mêlaient le son de leurs rameaux
Aux plaintives clameurs qui s'élevaient des eaux.

Le village des Couëts dormait....

Nulle chaumière
Ne faisait scintiller dans l'ombre une lumière.
L'homme se taisait. Seuls, au bruit des éléments
Par instants se joignaient de lointains aboîments.

Voici qu'une maison aux abords de la route
S'entr'ouvre lentement, doucement.... On écoute....
Sur le pas de la porte une femme apparaît,
Qui cherche de la nuit à percer le secret;
Et, comme elle n'entend que le flot qui murmure,
Que le souffle qui pleure à travers la ramure,
Elle rentre, et bientôt vous verriez sur le seuil
S'avancer un enfant et deux femmes en deuil.

L'enfant dresse les bras et sa tête supporte
Un coffret. [1]

Au moment où s'éloigne l'escorte,
La paysanne, émue, au ciel levant les yeux :
— « Garde bien, ô mon fils, ce fardeau précieux!
» Non, sur terre il n'est point de si grande richesse :
» O mon fils, c'est le chef de LA BONNE DUCHESSE! »

Vers Nantes, dont les feux étincellent là-bas,
Le groupe aventureux s'en va, hâtant ses pas.

*

La crainte vous agite, ô généreuses femmes, [2]
Qui vous glissez dans l'ombre ainsi que des larrons!...

[1] Cet enfant, alors âgé de neuf ans et orphelin, se nommait André Corbineau. Il existe encore aujourd'hui.
[2] Mesdames de la Ville et de la Salmonière.

Ah! ce n'est pas pour vous que se troublent vos âmes,
Que vos corps sont tremblants, que pâlissent vos fronts!

A verser votre sang vous êtes préparées.
La mort n'aurait de vous qu'un regard triomphant,
Si par là vous sauviez les reliques sacrées
Que soutiennent les mains de ce candide enfant.

Mais, hélas! plein d'horreur, votre esprit se rappelle
La plèbe qui brisa les grilles du couvent,
Et, se ruant sur vous jusque dans la chapelle,
Jeta du saint tombeau les dépouilles au vent.

Dans cette même voie où vous gagnez la ville,
— Colombes qu'on arrache à leur nid innocent,
Vous marchâtes, en proie à cette tourbe vile,
Qui voulait se repaître ou de pleurs ou de sang!

Vos lèvres à longs traits burent à ce calice
Dont Jésus redoutait l'amertume et le fiel.
Votre vertu subit son plus cruel supplice :
Aux genoux de Satan, l'homme niait le ciel!

Et vous vîtes alors, — cimetière exécrable! —
Le fleuve, nuit et jour, à la mer charrier
Les corps que lui versait la barque inexorable;
Vous vîtes la Terreur et vous vîtes Carrier!....

Dieu s'est enfin lassé d'une telle démence;
Lui qui semblait dormir au fond d'un ciel d'airain,
Il se lève, il fait signe... et la tempête immense
S'apaise sous le doigt du Maître souverain.

Et vous, pieuses Sœurs, qui restez les dernières
De ce troupeau choisi par Françoise assemblé,
Sentant l'hiver se fondre aux brises printanières,
Vous rouvrez à l'espoir votre cœur accablé.

Celle dont par l'esprit vous devintes les filles,
La *bonne Mère*, — ainsi s'exprime votre amour, —
Vous voulez la garder au sein de vos familles,
Et prier, comme au cloître, à ses pieds chaque jour.

Bannissez vos frayeurs; devant Dieu soyez fortes :
Les nocturnes périls ne vous atteindront pas ;
Ils seront dissipés, tels que ces feuilles mortes
Qu'en son vol l'aquilon disperse sur vos pas.

Livrez-vous aux transports d'une ineffable joie :
En cédant au doux vœu de votre charité,
Instruments préférés que le Seigneur emploie,
Vous achevez un plan là-haut même arrêté.

Ah ! si vos yeux de chair pouvaient dans les ténèbres
Voir ce qui n'est visible à nul regard humain,
Loin de vous s'enfuiraient les angoisses funèbres :
L'extase enchainerait vos pieds sur le chemin.

— Du coffret vénéré, magnifique couronne,
S'échappent les rayons d'une auréole d'or ;
Trois anges, qu'un éclat de lumière environne,
Volent à ses côtés et portent le trésor.

Et leurs voix, s'exhalant en suave harmonie,
Célèbrent le Très-Haut, protecteur de ses saints,
Qui féconde leurs os, fait leur cendre bénie,
En les associant à ses profonds desseins.

Par de si grands excès ville déshonorée,
Nante, accueille en tes murs ce débris tout puissant :
Il apaisera Dieu ; tu seras épurée ;
Car l'Agneau lavera tes crimes dans son sang !

II.

Les maisons du Seigneur ne sont plus profanées.
Notre siècle a vécu, soixante six années,
Vierge de ces forfaits qu'il connut expirants;
De nos rois, de nos saints, on respecte les tombes;
Le Bouffay ne voit plus d'affreuses hécatombes;
La Loire n'entend plus le râle des mourants.

Avril, à son déclin, épand les fleurs nouvelles;
Sous les feuillages verts résonnent les bruits d'ailes,
Sous les tièdes soleils, les accords gracieux.
De ses rudes labeurs la cité se repose,
Et des champs il s'y glisse un souffle qui dispose
L'âme par la prière à s'élever aux cieux.

Dans les fastes nantais cherchez, cherchez encore :
Parmi les jours fameux qu'un vif éclat décore,
Pas un ne brille autant que ce jour radieux.
Il éveille, — ce jour, si bien fait pour nous plaire,
Un double sentiment, à jamais populaire :
L'amour de Jésus-Christ et l'amour des aïeux.

Fleuve humain, dont les flots vont inondant les rues,
Écoutez, regardez ces foules, accourues
Des plus lointains cantons et des prochains hameaux.
On n'admirera plus Nantes ainsi parée;
Comme à Jérusalem pour la divine entrée,
Ce sont des fleurs partout et partout des rameaux.

Tel qu'un canon parlant plus haut que la bataille,
Saint-Pierre tout à coup, de sa tour qui tressaille,
Étouffe les rumeurs sous sa tonnante voix.
A ce signal, au loin, répondent vingt églises,
Et ces chants d'allégresse, emportés par les brises,
Émeuvent les échos des vallons et des bois.

Ainsi qu'un vaisseau creuse un sillon sous la houle,
Une procession fend la mouvante foule,
Versant l'enthousiasme aux chrétiens les plus froids.
O des fêtes de Dieu rare magnificence !
Devant vous le poète, en sa triste impuissance,
Baisse la tête et dit : « Je me tais et je crois ! »

Apportez-lui d'en haut, Séraphins, votre lyre,
Pour qu'il sache exprimer, en son pieux délire,
Ce qui ravit sa foi, ce qui charme ses yeux ;
Qu'il dise les croix d'or où l'auguste Victime
Entre le ciel et nous souffre sa mort sublime ;
Des vierges, des enfants, les cantiques joyeux ;

De nos prêtres, rangés en lignes infinies,
Par de plus graves chants les voix mâles unies ;
La musique aux accents si tendres et si doux ;
Et de nos saints nantais les flottantes images....
—Gloire à Dieu ! la voici, CELLE à qui tant d'hommages
S'adressent aujourd'hui !... Fléchissons les genoux.

L'art nous la rend, vivante !...[1] En sa noble attitude,
Respirent et l'extase et la béatitude...
— Le feu du pur amour luit sur vos traits pâlis,
Duchesse, qui portez au front une auréole !
Votre âme, avec vos yeux, au paradis s'envole !
Votre sceptre, à présent, c'est un rameau de lis !

De vos doigts innocents tombe une banderole,
Où se peint aux regards la suave parole
Qui fleurissait toujours sur vos lèvres de miel...
Aux bénédictions que les prélats répandent,
S'inclinent les Bretons ; et puis, des voix s'entendent,
Exaltant votre vie en un chant solennel. [2]

[1] La statue de la Bienheureuse, portée à la procession et destinée à la Cathédrale, est l'œuvre de M. Potet, de Nantes.

[2] Les strophes suivantes sont la traduction de l'hymne composée par un auteur resté inconnu, et qui se trouve dans un recueil de prières à l'usage des anciennes

HYMNE.

Dans la gloire qui t'environne,
Sainte Église, au cœur maternel,
Sois fière : oh ! vois comme il rayonne,
Ce nouvel Astre du Carmel !

Françoise est née au rang suprême ;
Mais ni l'éclat de ses aïeux,
Ni la splendeur du diadème,
Ne peuvent éblouir ses yeux.

Dieu, Dieu lui seul, est sa richesse ;
C'est lui qu'elle sert en tout lieu ;
Et quand le ciel la fit Duchesse,
On l'aima, comme elle aimait Dieu.

Son âme si pure est jalouse
De garder sa virginité :
L'hymen laisse à son front d'épouse
La couronne de chasteté.

Quand le duc Pierre de Bretagne
Quitte son duché pour le ciel,
Comme elle est prompte, sa compagne,
A gravir le mont du Carmel !

Joie indicible ! elle dépouille
L'or, les bijoux, les longs cheveux,
Revêt la bure et s'agenouille :
Elle prononce les saints vœux.

religieuses des Couëts. (Voir la *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise*, par M. l'abbé F. Richard, vicaire général du diocèse de Nantes, t. II, pp. 340-341). Mises en musique par M. Albert Bourgault-Ducoudray, de Nantes, ancien pensionnaire de Rome, ces strophes ont été chantées à la Cathédrale, après chacun des sermons du *Triduum*.

Dans le secret du monastère,
Par quels admirables efforts,
Par quelle pénitence austère,
Elle vainc le monde et son corps!

Pudique, pauvre, obéissante,
Elle prend le Christ pour époux.
Sa vertu sur tous est puissante;
Par l'exemple elle prêche à tous.

Mais l'amour du Christ comme un glaive
L'a blessée.... elle entre au tombeau.
Dès que cette étoile se lève,
Le firmament brille plus beau.

C'est une rose étincelante
Offerte au Roi très-glorieux;
Merveilleuse fleur qu'on transplante
De la terre aux palais des cieux.

Tes jours étaient des jours de fête,
Bretagne, quand régna sur toi
Cette souveraine parfaite,
Qui t'apporta la bonne loi!

Et toi, noble terre de Nantes,
Ton bonheur est plus grand encor:
Ses restes sacrés, tu te vantes
De les garder; c'est ton trésor!

Pendant que les concerts des Anges
L'accueillent dans les saints parvis,
Faisons éclater les louanges
Qu'elle inspire à nos cœurs ravis.

Ah! de cette vie éphémère
Quand nous aurons bu tout le fiel,

Près de vous, ô Françoise! ô Mère!
Obtenez-nous de vivre au ciel!

Gloire au Roi qui de tout dispose!
Brûlants d'un amour enflammé,
Chrétiens, *faisons sur toute chose*
Que ce Dieu soit le mieux aimé!

*

Votre cortége ainsi s'avance, se déploie,
Répandant l'harmonie et la pieuse joie,
Et tel que n'en eut point votre règne ducal.
— Vos pas les ont jadis bien souvent parcourues :
Que vos yeux un instant s'abaissent vers nos rues,
Du haut de ce saint piédestal.

Vous les aimiez, duchesse, et les aimâtes, veuve.
Dans la simplicité, le triomphe ou l'épreuve,
Elles ont admiré tous vos pas, chaque jour.
Elles savaient quel cœur battait sous votre hermine,
Et que, des pauvres toits pour chasser la famine,
Rien ne coûtait à votre amour.

Oh ! qu'il prenne une voix, ce grand fleuve de Loire ;
A son tour qu'il entonne une hymne à votre gloire,
Et chante du Dieu fort le merveilleux secours :
— La ruse vous poursuit... Que pouvez-vous contre elle?
Sous les brises de mai le fleuve qui se gèle
Vous sauve en suspendant son cours !

Toi, fier château, frémis jusque dans tes entrailles :
Celle dont la jeunesse embellit tes murailles,
Après quatre cents ans, franchit ton pont-levis.
Tout bas, — pour épargner son oreille modeste, —
Livre-nous les secrets de sa vertu céleste ;
Dis-nous, donjon, ce que tu vis !

Dépose, de sa main divine,
Le bandeau d'immortalité.
Dans le majestueux silence,
Cette parole alors s'élance :
— « Ma fille, à votre front je mets
» Une incorruptible couronne,
» Et le trône que je vous donne,
» Vous ne le quitterez jamais! »

*

Soudain la vision, dont la splendeur s'altère,
Disparaît... et mon âme, hélas! rentre en son corps.
Un bruit mélodieux me ramène à la terre :
A la voix du prélat qui montait solitaire
Succédaient de cent voix les triomphants accords :

« Gloire au Roi qui de tout dispose!
» Brûlants d'un amour enflammé,
» Chrétiens, *faisons sur toute chose*
» *Que ce Dieu soit le mieux aimé!* »

EMILE GRIMAUD.

SAINT COLUMBA,

APOTRE DE L'ÉCOSSE.*

Si amère qu'ait été la tristesse dont l'exil avait inondé le cœur de Columba, elle ne le détourna pas un instant de sa mission expiatoire. Une fois installé, avec ses compagnons, dans cet îlot désert d'où allait rayonner sur le nord de la Grande-Bretagne la foi chrétienne avec la vie monastique, une transformation graduelle et à peu près complète se manifeste en lui. Sans renoncer aux singularités attachantes de son caractère et de sa race, il tendait à devenir le modèle des pénitents en même temps que des confesseurs et des prédicateurs. Sans cesser de maintenir sur les monastères qu'il avait fondés en Irlande une autorité qui dut croître avec les années et qui semble n'avoir jamais été contestée, il s'appliqua tout d'abord à constituer fortement, sur la double base du travail manuel et intellectuel, la nouvelle communauté insulaire qui devait être le centre de son activité future. Puis il se mit à nouer des relations suivies avec les habitants des contrées voisines de son île, qu'il fallait évangéliser ou confirmer dans la foi avant de songer à porter plus loin au Nord la lumière de l'Évangile. Il se préparait à cette grande mission par des prodiges de ferveur et d'austérité, en même temps que d'humble charité, au grand profit, d'abord de ses propres religieux, puis des nombreux visiteurs qui venaient, soit d'Irlande, soit des plages calédoniennes, chercher auprès de lui les remèdes ou les consolations de la pénitence.

* Voir la livraison d'avril, pp. 296-303.

ments de Columba, à ses fondations et à ses disciples toutes les églises primitives et la très-ancienne division paroissiale de l'Écosse.

Mais il est temps de dire quelles étaient ces populations dont Columba venait conquérir la confiance et où se recrutaient les communautés de sa *famille* monastique.

La région de la Grande-Bretagne qui a reçu le nom de Calédonie ne comprenait pas toute l'Écosse moderne, elle n'embrassait que les contrées au nord de l'isthme qui sépare la Clyde de la Forth, ou Glasgow d'Édimbourg. Au nord et à l'est, toute cette région était entre les mains de ces terribles Pictes dont les Romains n'avaient pas pu venir à bout, et qui étaient la terreur des Bretons. Mais à l'ouest et au sud-ouest, sur la côte où avait abordé Columba, il trouvait une colonie d'hommes de son pays et de sa race, c'est-à-dire des Scots d'Irlande, destinés à devenir les seuls maîtres de la Calédonie et à lui donner son nom d'Écosse.

Depuis plus d'un demi-siècle et à la suite de plusieurs autres invasions ou émigrations analogues, une colonie d'Irlandais, ou, comme on disait alors, de Scots, appartenant à la tribu des Dalriadiens, avait traversé la mer qui sépare le nord-est de l'Irlande du nord-ouest de la Grande-Bretagne, et s'était créé un établissement entre les Pictes du nord et les Bretons du midi, dans les îles et sur la côte occidentale de la Calédonie, au nord de l'embouchure de la Clyde et dans la contrée qui a pris depuis le nom d'Argyle.

Ces Scots, venus d'Irlande depuis la conversion de l'île par saint Patrice, étaient probablement chrétiens, comme tous les Irlandais, au moins de nom; mais on ne voit aucune trace certaine d'organisation ecclésiastique ni surtout d'institutions monastiques avant l'arrivée de Columba à Iona. Chez eux, comme chez les Pictes méridionaux, l'apostolat de Ninias et de Palladius semble n'avoir laissé aucune trace durable. Il fallait un nouvel apostolat de missionnaires celtiques pour renouveler l'œuvre des missionnaires romains, antérieure d'un siècle. Columba et ses disciples ne négligèrent rien pour fortifier et propager la religion chez ses compatriotes émigrés comme lui; et on le voit, dans les récits d'Adam-

nan, administrer le baptême et les autres secours de la religion aux populations de race scotique dont ils traversait les territoires, en y posant les premières assises de ses fondations monastiques.

Mais c'était vers une autre race, différente de ses compatriotes scotiques et d'un accès bien autrement difficile, que Columba se sentait entraîné, tant par la pénitence qui lui était imposée que par les besoins de l'Église et de la chrétienté. Pendant que les Scots venus d'Irlande occupaient les îles et une partie des côtes occidentales de la Calédonie, tout le nord et l'est, c'est-à-dire de beaucoup la plus grande partie du pays, étaient habités par les Pictes, et ceux-ci étaient encore païens. Originaires de la Sarmatie, selon Tacite; de la Scythie, selon Bede, ces habitants primitifs de la Grande-Bretagne, restés inaccessibles aux influences romaines et chrétiennes, devaient leur nom à l'habitude qu'ils avaient conservée de combattre nus et de se peindre le corps de diverses couleurs, comme tous les anciens Bretons, au temps de l'invasion de César. Plus d'un siècle auparavant, nous l'avons vu, le saint évêque breton Ninian avait prêché la foi aux Pictes du midi, c'est-à-dire à ceux qui habitaient les bords du Forth et qui s'étaient mêlés aux Bretons dans les régions situées au sud de cette rivière. Mais outre que les traces de l'apostolat de Ninian semblent s'être dès lors effacées pour ne renaître que plus tard, la grande majorité des Pictes était restée païenne, et habitait, au nord des monts Grampians, de vastes régions où nul missionnaire avant Columba n'avait encore osé pénétrer. Les trente-quatre années qu'il avait encore à donner au monde furent principalement occupées en missions entreprises pour porter la foi sur les plateaux montueux, dans les *glens* ou vallées profondes et les îles nombreuses de la Calédonie septentrionale. Là séjournait une race belliqueuse, avide, intrépide, inaccessible à la mollesse comme à la peur, à peine vêtue malgré l'inclémence du climat, opiniâtrément attachée à ses coutumes, à ses croyances et à ses chefs. Il lui fallait donc prêcher, convertir et au besoin braver ces peuplades redoutables en qui Tacite reconnaissait les plus reculés des mortels et les derniers champions

de la liberté : *terrarum ac libertatis extremos;* ces Barbares qui, après avoir glorieusement résisté à Agricola, avaient chassé les Romains épouvantés de la Bretagne, dévasté et désolé toute l'île jusqu'à la venue des Saxons, et dont les descendants, après avoir rempli l'histoire d'Écosse de leurs exploits sanglants, ont donné, sous le nom de *Highlanders*, aux Stuarts déchus leurs plus indomptables défenseurs, et à l'Angleterre moderne ses plus héroïques soldats.

Maintes fois il dut franchir cette chaîne centrale qui forme le point de partage des eaux dont les unes coulent au nord et à l'ouest dans l'océan Atlantique, et les autres au midi dans la mer du Nord, chaîne que le biographe de Columba appelle l'épine dorsale de la Bretagne (*dorsum Britanniæ*). Elle sépare les comtés actuels d'Inverness et d'Argyle du comté de Perth, et comprend les districts si connus des voyageurs contemporains sous les noms de Breadalbane, d'Athole et des monts Grampians. C'était alors la limite des Scots et des Pictes, et c'était là que les ancêtres des Pictes, les héroïques soldats de Galgacus, avaient tenu tête au beau-père de Tacite, qui même victorieux n'avait pas osé franchir cette barrière. Maintes fois aussi Columba suivit la grande vallée aquatique qui, au nord de ces montagnes, traverse diagonalement toute l'Écosse du sud-ouest, où se trouve Iona, au nord-est, au-delà d'Inverness. Elle est formée par une série de golfes allongés et de lacs intérieurs dont la jonction, opérée par l'industrie moderne, permet aux navires de passer d'une mer à l'autre sans faire le détour des îles Orcades. Il y a quinze siècles, la religion pouvait seule entreprendre la conquête de ces âpres et pittoresques régions qu'une population peu nombreuse, mais soupçonneuse et féroce, disputait aux forêts de pins et aux immenses tapis de bruyère et de fougère qu'on y retrouve encore.

Le premier regard jeté par l'histoire sur cette route maritime y découvre les prédications et les miracles de Columba. Il navigua le premier dans un frêle esquif sur le Loch-Ness et sur le fleuve qui en sort; il pénétra ainsi, après un long et pénible trajet, jusqu'à la forteresse principale du roi des Pictes, dont on montre aujourd'hui l'emplacement, placée sur un rocher au nord de la ville actuelle

d'Inverness. Ce roi puissant et redouté, qui s'appelait Bruidh ou Brude, fils de Malcolm, ne fit d'abord au missionnaire irlandais qu'un accueil inhospitalier. Enorgueilli, selon le récit des compagnons du saint, par le faste royal de sa forteresse, il défendit de lui en ouvrir les portes. Il n'y avait point là de quoi intimider Columba. Il s'avança jusqu'au portail, imprima le signe de la croix sur les deux venteaux, puis les frappa du poing. Aussitôt les barres et les verrous reculent, les portes roulent sur leurs gonds et s'ouvrent toutes grandes. Columba entre en vainqueur. Le roi, bien qu'entouré de son conseil, où siégeaient à coup sûr ses pontifes païens, fut tout saisi de frayeur; il alla au-devant du missionnaire, et lui adressa des paroles pacifiques et encourageantes, et à partir de ce jour lui rendit toute sorte d'honneurs. On ne dit pas que Bruidh se fit chrétien, mais pendant tout le reste de sa vie il demeura l'ami et le protecteur de Columba. Il lui confirma notamment la possession d'Iona, dont il semble avoir disputé la suzeraineté à son rival, le roi des Scots dalriadiens, et notre exilé vit ainsi sa nouvelle fondation placée sous la double garantie des deux souverainetés qui se partageaient la Calédonie.

Mais la faveur du roi n'entraînait pas celle des prêtres païens, signalés par les auteurs chrétiens sous le nom de druides ou de mages, et qui opposèrent une résistance énergique et persévérante au nouvel apôtre. Ces prêtres semblent n'avoir point enseigné ou pratiqué le culte des idoles, mais bien celui des forces mystérieuses de la nature, du soleil surtout et des autres corps célestes. Ils suivaient ou rencontraient le prédicateur irlandais dans ses courses apostoliques, moins pour le réfuter que pour retenir et intimider ceux que sa parole gagnait au Christ. Le caractère religieux et surnaturel qui était attribué par les druides de la Gaule aux forêts et aux vieux arbres l'était par ceux de la Calédonie aux eaux et aux sources, les unes, selon eux, salutaires et bienfaisantes, les autres malfaisantes et mortelles. Columba s'attachait surtout à prohiber chez les nouveaux chrétiens le culte de ces fontaines sacrées, et, bravant les menaces des druides, il se plaisait à boire en leur présence de l'eau qui, selon eux, devait donner la mort à tout homme assez osé pour en approcher ses lèvres! Ils n'employèrent

pas toutefois de violences matérielles contre l'étranger que leur prince avait pris sous sa protection. Une fois seulement, comme Columba était sorti avec ses religieux de l'enceinte du fort où résidait le roi, afin de chanter vêpres, selon la coutume monastique, les druides prétendirent l'empêcher de faire entendre au peuple les chants religieux ; mais lui entonna aussitôt le psaume LXIV : *Eructavit cor meum verbum bonum, dico opera mea regi*, d'une voix si formidable qu'elle réduisit ses adversaires au silence tout en faisant trembler les assistants et le roi lui-même qui se trouvait parmi eux.

Il ne se bornait pas à chanter en latin ; il prêchait, mais comme le dialecte celtique de ses compatriotes les Scots différait de celui des Pictes, qu'il ne savait pas, il lui fallait employer un interprète.

Sa parole n'en était pas moins efficace, bien que partout contrecarrée par les exhortations en sens contraire ou les dérisions des prêtres païens. Son naturel passionné, aussi prompt à l'amour qu'à la colère, se faisait jour à travers ses prédications apostoliques comme naguère dans les luttes de sa jeunesse ; et bientôt se formaient entre lui et ses néophytes des liens d'une tendresse intime, active et que l'on n'invoquait jamais en vain. Un Picte qui, l'ayant entendu prêcher par interprète, s'était converti avec sa femme et toute sa famille, devint son ami et recevait souvent sa visite. Un des fils du nouveau converti tomba mortellement malade ; les druides profitèrent de ce malheur pour aller chez les parents désolés leur reprocher la maladie de leur enfant comme le châtiment de leur apostasie et vanter la puissance des anciens dieux du pays, si supérieure à celle du Dieu des chrétiens. Columba, prévenu, accourut auprès de son ami ; quand il arriva, l'enfant venait d'expirer. Après avoir consolé de son mieux le père et la mère, il demande à entrer seul dans le réduit où repose le corps de l'enfant. Là, il s'agenouille et prie longtemps tout baigné de larmes. Puis, se relevant, il dit : « Au nom du Seigneur Jésus-Christ, reviens à la vie et lève-toi. » A l'instant l'âme revient vivifier le corps de l'enfant. Columba l'aide à se lever, raffermit ses pas, le conduit hors de la cabane et le rend à ses parents. La vertu de la

prière était aussi invincible chez notre saint, dit Adamnan, que chez Elie et Elisée dans l'ancienne loi, ou dans la nouvelle chez saint Pierre, saint Paul et saint Jean.

Tout en prêchant ainsi la foi et la grâce par l'intermédiaire d'un traducteur, il savait reconnaître, admirer et proclamer, jusque chez ces peuplades sauvages, les lumières et les vertus de la loi naturelle. Il en discernait les rayons chez tel auditeur inconnu, à l'aide du don surnaturel de lire dans le secret des cœurs et dans la nuit de l'avenir, qui se développa de plus en plus en lui à mesure que s'étendait sa carrière apostolique. Un jour, pendant qu'il évangélisait l'île principale des Hébrides, et la plus voisine du continent, il s'écria tout à coup : « Mes fils, aujourd'hui même vous allez voir » arriver dans cette île un vieux chef de cette nation des Pictes qui » a gardé fidèlement toute sa vie les préceptes de la loi naturelle; » il y viendra pour être baptisé et pour mourir. » En effet, on vit bientôt approcher de la rive une barque où était assis à la proue un vieillard tout décrépit qu'on reconnut pour être le chef d'une des tribus voisines. Deux de ses compagnons l'enlevèrent sous les bras et vinrent le coucher devant le missionnaire, dont il écouta attentivement la parole, reproduite par l'interprète. Le discours fini, le vieillard demanda le baptême, puis rendit le dernier soupir et fut enterré à la place même où il avait débarqué.

Plus tard, dans une de ses missions ultérieures, comme il voyageait déjà vieux aux bords du Loch-Ness et toujours dans la région située au nord de l'arête centrale du *Dorsum Britanniæ*, il dit aux disciples qui l'accompagnaient : « Hâtons le pas et allons au-devant » des anges qui sont descendus du ciel et qui nous attendent, » auprès d'un Picte qui a fait le bien selon la loi naturelle, pendant » toute sa vie et jusqu'à une extrême vieillesse ; il faut que nous » puissions le baptiser avant sa mort. » Puis, hâtant le pas et devançant ses disciples, autant que le permettait son grand âge, il arriva dans une vallée retirée qui s'appelle aujourd'hui Glen Urquhart et où il trouva le vieillard qui l'attendait. Ici il n'est plus question d'interprète, ce qui fait supposer que dans ses vieux jours Columba avait appris la langue des Pictes. Le vieux Picte l'écouta

prêcher, reçut le baptême et rendit à Dieu, avec une joyeuse sécurité, l'âme qu'attendaient les anges entrevus par Columba.

L'humanité, non moins que la justice naturelle, revendiquait ses droits dans ce cœur généreux. Ce fut au nom de l'humanité, nous dit expressément son biographe, qu'il implora la liberté d'une jeune esclave née en Irlande et captive d'un des principaux mages ou druides. Ce mage s'appelait Broïchan et vivait auprès du roi, dont il avait été le père nourricier, ce qui constituait chez les peuples celtiques un lien d'une force et d'une autorité singulières. Soit par orgueil sauvage, soit par animosité contre la religion nouvelle, le druide écarta durement et obstinément la prière de Columba. « Eh bien ! lui dit l'apôtre en présence du roi, apprends, » Broïchan, que si tu refuses de rendre la liberté à cette captive » étrangère, tu mourras avant que je ne sorte de cette province. » Cela dit, il sortit du château, se dirigeant vers cette rivière de Ness qui figure si souvent dans son histoire. Mais il est bientôt rejoint par deux cavaliers qui viennent lui annoncer de la part du roi que Broïchan, victime d'un accident providentiel, était à l'agonie et tout disposé à mettre en liberté la jeune Irlandaise. Le saint ramassa au bord de l'eau un caillou qu'il bénit et qu'il remit à deux de ses religieux, avec l'assurance que le malade guérirait en buvant de l'eau où cette pierre aurait trempé, mais seulement à la condition expresse que la captive serait délivrée. Elle fut aussitôt remise aux compagnons de Columba et retrouva ainsi sa patrie en même temps que sa liberté.

Le druide guéri n'en demeura pas moins hostile à l'apôtre. Comme les mages de Pharaon, il voulut susciter contre le nouveau Moïse les résistances de la nature. Au jour fixé pour son départ, Columba, en arrivant, suivi d'une foule nombreuse, au lac étroit et allongé d'où sort la Ness et où il devait s'embarquer, y trouva, comme l'en avait menacé Broïchan, un très-fort vent contraire et l'air obscurci par un épais brouillard. Les druides triomphaient déjà. Mais Columba, montant dans sa barque, ordonna aux rameurs effrayés de tendre la voile contre le vent, et tout le peuple le vit naviguer rapidement et comme poussé par des brises favorables

vers l'extrémité méridionale du lac par où il retournait à Iona. Il ne partait d'ailleurs que pour revenir bientôt et il revint assez souvent pour achever la conversion de toute la nation picte et détruire à jamais l'ascendant des druides dans ce dernier refuge du paganisme celtique. Cette race sanguinaire et indomptable fut enfin conquise par le missionnaire irlandais. Avant d'achever sa glorieuse carrière, il avait parsemé leurs forêts, leurs défilés, leurs montagnes inaccessibles, leurs bruyères sauvages, leurs îles à peine habitées, d'églises et de sanctuaires monastiques.

Columba eut pour collaborateurs dans ses nombreuses missions chez les Pictes des religieux irlandais, venus avec lui à Iona ou qui l'y avaient rejoint plus tard. La renommée de ces bienfaiteurs, de ces civilisateurs obscurs d'une région si reculée, a disparu bien plus complètement encore que celle de Columba ; c'est à peine si l'on peut démêler leur souvenir dans les traditions de quelques églises dont on retrouve l'emplacement sur les vieilles cartes d'Ecosse. Tel fut Malruve (642-722), proche parent de Columba et descendant comme lui de la race royale des Nialls, mais formé dans le grand monastère de Bangor, qu'il avait quitté pour suivre son illustre cousin en Albanie, en passant par Iona. Il lui survécut longtemps, car il fut pendant cinquante et un ans abbé d'une communauté située à Apercrossan, sur la plage nord-ouest de la Calédonie, en face de la grande île de Skye ; et il expira, selon la tradition locale, sous le fer des pirates norwégiens.

Sur la rive opposée, dans ce massif saillant qui forme l'extrémité orientale de l'Ecosse, et qui s'est appelé depuis le comté de Buchan, diverses églises font remonter leur origine à Columba et à l'un de ses disciples irlandais nommé Drostan. Le *mor-maer* ou chef du pays leur avait d'abord refusé la permission de s'y établir ; mais son fils étant tombé mortellement malade, il courut après les missionnaires, en leur offrant le territoire nécessaire à leur fondation et en leur demandant de prier pour le moribond. Ils prièrent, et l'enfant guérit. Après avoir béni le nouveau sanctuaire, et prédit qu'aucun de ceux qui le profaneraient ne vaincrait ses ennemis ou ne vivrait longtemps, Columba y installa son compagnon et se mit

en devoir d'aller plus loin. En se voyant ainsi condamné à vivre loin de son maître, Drostan ne put retenir ses larmes; car tous ses vieux saints, dans leur rude et laborieuse carrière, s'aimaient avec une tendresse passionnée, qui n'est certes pas le trait le moins attachant de leur caractère, et qui fait reluire sur leurs fronts, au milieu des obscurités de la légende, une flamme inextinguible. Alors Columba dit : « Nous appellerons ce lieu le monastère des larmes; » et ce nom est toujours resté depuis lors à la grande abbaye qui a duré mille ans sur cet emplacement : *Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent.*

CH. DE MONTALEMBERT,
De l'Académie française.

DIX-HUIT ANS CHEZ LES SAUVAGES.

Voyages et missions de Mgr Henri Faraud, *évêque d'Anemour, vicaire apostolique de Mackensie, dans l'extrême nord de l'Amérique Britannique, d'après les documents de Mgr l'évêque d'Anemour, par* Fernand Michel, *membre de la société Eduenne, avec la biographie et le portrait de Mgr Faraud.* Paris, un vol. in-8°, librairie catholique de Périsse frères.

Si quelque chose pouvait consoler de l'ardeur et trop souvent du succès avec lesquels l'ivraie est semé par la presse, ce serait, à coup sûr, le calcul du bon grain qui est répandu par elle avec un zèle non moins infatigable. Il est constaté que la librairie religieuse est encore la plus productive de toutes, et j'ajouterai qu'en additionnant les chiffres de tirage des deux grandes revues, la *Revue Britannique* et la *Revue des Deux-Mondes*, on n'atteint pas le quinzième du chiffre des exemplaires d'un recueil religieux fort modeste, les *Annales de la Propagation de la foi.* Ces *Annales* du véritable progrès, de la civilisation et du martyre, forment même, par leur importance, un genre de littérature qu'on pourrait presque dire particulier à notre langue, tant elle est riche sous ce rapport et depuis longtemps. Les anciennes *Lettres édifiantes*, les Histoires et les Voyages de Charlevoix captivaient déjà nos pères, et aujourd'hui nous sommes captivés à notre tour par les lettres de nos nouveaux apôtres ainsi que par les livres de quelques-uns, du P. Huc, de l'abbé Domenech, de Mgr Faraud, etc. Tout se réunit en effet dans ces lettres et dans ces livres pour dominer l'attention : pays nouveaux, mœurs inconnues, croyances à l'état de débris

renommée dont il jouit dans l'histoire [1]. Toutefois, si les noms sont des plus désagréables, ceux qui les portent sont loin de l'être tous, et l'on est souvent en admiration de la rapidité d'intelligence et de la vivacité d'impression de ces natures que l'on pourrait quelquefois croire jeunes lorsqu'elles ne sont réellement que vieillies et dégénérées. Et comment ne le seraient-elles pas avec leurs habitudes traditionnelles : polygamie, magie, et, quand l'hiver est trop long, que les provisions sont à bout, anthropophagie? Voilà les ennemis que le missionnaire rencontre dès l'abord sur son chemin, ennemis qui ne résistent pas toujours, mais qui reviennent et qu'une garde incessante peut seule tenir éloignés. Il y a dans les notes de Mgr Faraud quelques pages charmantes sur une bénédiction de mariages à laquelle prit part toute une tribu, chaque sauvage se présentant avec celle de ses femmes qu'il désirait garder. Le missionnaire commença par prévenir les futurs conjoints que, le mariage étant une union libre, le consentement de la femme n'était pas moins nécessaire que celui de l'homme. C'était le renversement de toutes les idées des sauvages, pour qui les femmes sont une conquête, dans toute la force du mot. La première appelée n'hésita pas à profiter de son droit, et lorsque l'homme avec lequel elle vivait depuis longtemps eut répondu OUI à la question du prêtre, sa voix, à la même question, répondit par un NON énergique qui fit tressaillir tous les assistants. « Non, dit-elle, tu m'avais prise par force, tu es venu dans notre tente, tu m'as arrachée à mon vieux père, tu m'as traînée dans la forêt. Là, je suis devenue ton esclave parce que je te croyais le droit d'être mon maître ; mais le prêtre vient de nous dire que Dieu donnait à la femme la même liberté qu'à l'homme; je veux jouir de cette liberté; je ne te veux point. » On pouvait être inquiet du résultat de cette opposition qui ressemblait beaucoup à une révolte; mais la hardiesse attire la sympathie et, par suite, triomphe souvent des obstacles les plus difficiles à vaincre. *C'est une femme courageuse*, dirent les sauvages, et sa résistance fut admirée.

[1] Les noms des sauvages ont tous une signification : *Petit-Foin*, *Tête-Brûlée*, etc.

Mais pour un *non*, il y avait souvent plus de *oui* que le missionnaire n'aurait voulu. Un homme, entre autres, se présente avec ses deux femmes. — Laquelle choisissez-vous? dit le prêtre. — Celle que tu me donneras, répond le sauvage. — Ce n'est pas à moi à faire ce choix ; indique toi-même celle que tu veux. — Mon cœur est bien malade et bat bien fort ; j'ai depuis longtemps ces deux femmes ; elles ont toutes les deux des enfants ; je les aime également.

L'abbé Faraud s'adresse alors aux deux femmes : — Déterminez vous-mêmes, leur dit-il, celle qui doit rester. — Profond silence qu'interrompent seules des larmes. S'adressant alors à la plus âgée dont les enfants pouvaient déjà se livrer à la chasse et à la pêche : — Tu ne seras pas délaissée, lui dit-il, tu pourras vivre avec tes enfants. Veux-tu que je donne ta compagne pour épouse à ton mari? — On entendit alors un *oui* si douteux, dit Mgr Faraud, qu'il équivalait à un *non*.

— Mais toi, qu'en penses-tu? dit le missionnaire au mari : — Moi, rien, répond le sauvage, tu es le maître.

Le missionnaire se décide alors pour la plus jeune et l'homme accepte. Mais aussitôt la vieille, rompant le silence, éclate en reproches. — Est-ce ainsi, dit-elle, que tu me récompenses de ma fidélité? C'est moi jusqu'ici qui ai eu soin de toi. Ma rivale ne raccommodait pas même tes souliers, et maintenant tu la prends pour légitime épouse!

« Je dus me roidir contre ces plaintes, dit Mgr Faraud, bien que mon cœur en fût navré. »

La magie est le second des liens qui attachent les sauvages à l'erreur. Ils la mêlent à tout, à leurs jeux, à leurs repas, à leurs fêtes. Conjurer le *Mauvais* est pour eux une préoccupation non moins constante qu'invoquer le *Puissant bon*. Un jour, l'abbé Faraud, s'étonnant de voir sa chapelle déserte contre l'habitude, va à la recherche des sauvages, et il les trouve sacrifiant un chien au *Mauvais*. Les Romains du temps de César n'en faisaient pas d'autres.

« Comme je revenais, un matin, de Nomentum, raconte Ovide, j'aperçus une foule vêtue de blanc, au milieu de la route. Un fla-

Mgr Faraud entre dans d'intéressants détails sur l'organisation de cette puissante compagnie ; il nous fait connaître, en même temps, une à une chaque peuplade sauvage de ces régions polaires, *Cris*, *Montagnais*, *Sioux*, *Sauteux*, *Castors*, *Sicanets*, *Peaux-de-Lièvres*, *Hommes-de-Sang*, *Pieds-Noirs*, *Loucheux*, *Plats-Côtés-de-Chiens*, etc. Leurs croyances, leurs légendes, leurs mœurs, leurs langages, rien n'est oublié dans cette étude curieuse et approfondie. M. Fernand Michel a eu, de son côté, le mérite d'utiliser les notes du missionnaire en les reliant les unes aux autres et les enchâssant dans un récit suivi. Il a fait précéder ce récit d'une biographie de Mgr Faraud, qui nous le fait connaître, lui et sa famille, famille sanctifiée par le martyre, en 1793, avant de l'être aujourd'hui par l'apostolat. Il y a deux ans, l'abbé Faraud revint, pour la première fois, en Europe. Il y était appelé par le Souverain Pontife, qui venait de le nommer évêque d'Anemour et de lui confier le district de Mackensie. Sa consécration épiscopale eut lieu à Tours, le 30 novembre 1864 ; puis, après avoir prouvé à tous ceux qu'il avait *connus et aimés*, que ni *les pluies*, ni *les vents*, ni *les tempêtes*, ne pouvaient rien, suivant son expression, *contre l'édifice basé sur la charité*, qu'il leur avait *élevé dans son cœur*, il est reparti pour les contrées glaciales, afin de poursuivre jusqu'au bout cette autre œuvre d'édification et de charité à laquelle il a consacré sa vie.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

CE QU'IL Y A AU BORD D'UNE MARE.

.... Si parva licet componere magnis.

I.

Où l'on décrit le paysage.

Bien des passants ne feraient pas cinq pas pour aller la voir.

Elle a pourtant son charme, cette humble mare, et c'est un grand tort de croire qu'il faille une large dose de bonne volonté pour trouver de l'attrait aux moindres choses. Il arrive au contraire souvent que les moindres choses sont des chefs-d'œuvre, — pour peu qu'on prenne la peine d'y regarder.

Mais les hommes, qui ont une même nature, ont des préoccupations si diverses !

Où l'un passe avec indifférence, l'autre s'arrête ; l'un néglige, l'autre observe ; parfois le premier rit du second et l'appelle rêveur, ce dont l'autre ne prend nul souci.

Ce qui les différencie, c'est le point de vue.

Donc, cette mare a son mérite, bien que le chemin tortueux qui y aboutit n'ait l'air de promettre rien qui vaille. Il y a d'abord un vieil arbre, — un chêne, — qui se penche languissamment sur le bord, tout auprès d'un petit pont de bois vermoulu. C'est

quelque chose, car un arbre sur l'eau, avec un pont de bois, n'est-ce pas un prétexte aux plus charmants mirages que l'on puisse imaginer?

Aux basses branches de l'arbre, il y a cent riens joyeux qui pendent, — fétus de paille emportés par le vent, — lianes fleuries qui traînent dans l'eau, — insectes tissant leurs fines toiles, — chrysalides balancées dans leur hamac de soie, — duvets moelleux et brindilles sèches annonçant le voisinage d'un nid.

A droite, vivent en bonne intelligence les myosotis, les prêles, les carex, les typhas à tête brune, les sagittaires à fleurs blanches, et les nymphéas en touffes luxuriantes.

Au-dessus s'étend la prairie avec sa molle verdure; plus loin, ce sont les bois; derrière les bois, les collines; et dans le fond, derrière les collines, la mer, la mer qui scintille là-bas au soleil et que l'on aperçoit par une cassure des falaises.

Dans la prairie, à vingt pas, deux bœufs passent lourdement pour aller aux champs où l'on fait les guérets. Un enfant les suit.— Cela anime le paysage et symbolise le travail.

D'ailleurs, dans la flaque d'eau et au bord de la flaque d'eau, tout vit, tout respire, palpite, bruit et fourmille. Les libellules promènent leur vol de roseaux en roseaux; les grandes araignées d'eau glissent avec agilité sur leurs patins; les dytisques et les hydrophiles font en nageant de brusques évolutions.

Les scarabées courent dans l'herbe ou se nichent sous les pierres.

II.

Comme quoi il est imprudent d'aller se regarder au miroir.

A quelque distance de là, dans un repaire noirâtre, autour duquel bien des insectes n'auraient pas osé se hasarder, vivait une jeune Cicindèle [1].

[1] Tout en promenant le lecteur sur les bords de notre *mare*, nous sentons que l'illustration devrait nous prêter la main. Elle avait ici sa place marquée : quel-

Souvent, jetant les yeux autour d'elle, elle se prenait à regretter la campagne sablonneuse où elle avait passé son enfance, et elle maudissait le jour où la mauvaise fortune lui avait donné pour tuteur un vieux Nécrophore bourru [1], près duquel il lui avait fallu venir vivre.

On devine aisément que ce n'est point là une gaie compagnie : aussi la Cicindèle s'ennuyait-elle fort au logis.

Et c'était grand dommage, en vérité; car c'était la plus gentille Cicindèle qu'on pût voir, avec sa tête fine, son corselet aux reflets de bronze, ses antennes déliées et sa robe couleur d'émeraude. Elle était alerte, vive, spirituelle, et un tout petit brin coquette, — ce qui ne nuit à rien.

Dans de pareilles conditions, l'ennui est toujours un mauvais conseiller.

— Hélas! que les journées sont longues, murmurait-elle, et qu'un petit voyage ferait une heureuse diversion!

Aussi un beau matin que le vieux Nécrophore était parti plus tôt que de coutume, parce qu'il y avait ce jour-là un grand club de Nécrophores, où il devait prononcer un discours, la Cicindèle prit lestement la clef des champs, afin de voir un peu le monde.

Elle arriva bientôt aux bords de la mare, et s'aventura le long d'un brin d'herbe.

Aussitôt l'image d'une Cicindèle tout aussi pimpante qu'elle lui apparut dans l'eau.

ques vignettes dans le texte eussent mieux fait saisir sans doute le côté pittoresque des *individus* que nous mettons en scène. Comme il faut cependant y renoncer, nous prions le lecteur de la *Revue* de vouloir bien nous excuser de venir à lui sans ce secours. Nous essaierons de dissimuler ce déficit par quelques notes entomologiques.

La cicindèle, dite *cicindèle champêtre*, est un des plus gracieux insectes de l'ordre des coléoptères. On la rencontre dans les chemins sablonneux et exposés au soleil; ses élytres sont d'un beau vert-pré, avec six points blancs sur chacun.

[1] Le nécrophore appartient aussi à l'ordre des coléoptères; cet insecte, d'aspect assez repoussant, se rencontre sur les chairs en putréfaction; ses élytres portent des bandes dentelées, alternativement noires et fauves; il atteint parfois jusqu'à 24 millimètres de longueur.

Son premier mouvement fut un geste de surprise. La Cicindèle de l'eau lui répondit par un geste semblable. Puis elle l'examina avec plus de détail. Au second coup d'œil, elle la trouva charmante; au troisième, elle eut le vague pressentiment que ce devait être sa propre image qu'elle voyait.

J'affirme que cette découverte la remplit de joie.

— Voyons, dit-elle, c'est un tableau que le hasard a placé sur ma route; cherchons-y les défauts. Ceci pourra nous être utile.

Elle eut beau s'évertuer, elle n'en put trouver aucun, — quoiqu'elle y mît passablement de temps.

Elle continuait même de se mirer avec tant de complaisance, qu'elle n'aperçut point un beau Carabe doré[1] qui passait par là. Celui-ci s'en allait lentement, comme un flâneur qui a du temps à perdre, il ouvrait ses élytres au vent et ne pensait à rien.

Il était, je crois, en vacances.

Toujours est-il que la Cicindèle ne lui échappa point, et qu'en l'abordant, il ne crut obéir qu'aux règles d'une stricte politesse.

— Ohé! ma mie, dit-il, vous vous avancez beaucoup sur le bord, ce me semble. Ne craignez-vous pas que votre pied ne glisse?

— J'avoue que je n'y songeais pas, répondit la Cicindèle. Dans cette eau, je voyais de si jolies choses...

— Pour vous, mignonne, elle doit en effet en refléter de charmantes. N'étiez-vous donc jamais venue dans ces parages, que je ne vous y avais jamais rencontrée?

— Jugez si je suis malheureuse, reprit-elle, mon tuteur me retient sans cesse à la maison. Là tout est sombre et triste; à peine y voit-on le soleil. Les Nécrophores aiment les ténèbres. Mais ce matin, j'ai joué d'audace, j'ai quitté ma prison, et je suis venue...

[1] Le carabe, joli insecte fort connu, appartient à la même famille que la cicindèle; il est plus grand qu'elle. Les naturalistes comptent de nombreuses variétés de carabes : le carabe *enchaîné*, le carabe *bleu*, le carabe *à collier*, le carabe *purpurin*, etc... Le carabe *doré*, l'un des plus communs, se trouve dans les jardins et sous la mousse des bois.

— Parfait!... respirer la liberté!

— Jusqu'à ce soir.

— Ah!

— Le désir de m'instruire est mon excuse.

— Vous n'en avez pas besoin.

— Et vous? Fuyez-vous aussi quelque tyrannie domestique?

— Non, ma mie, je rêvais un roman.

— En effet, vous avez l'air distrait. Vous m'en ferez part, n'est-ce pas?

— Voyez à quoi tiennent les choses : il me fallait une héroïne, ma bonne étoile me l'envoie... Voulez-vous?

— Flatteur!

— Du tout! Je suis sincère. Mon idéal aurait des points à vous rendre!

L'insecte d'émeraude fit une moue charmante.

— Me le permettez-vous? continua le Carabe doré.

La Cicindèle détourna coquettement la tête, jeta un imperceptible coup d'œil à son miroir, et, revenant au Carabe, laissa percer une petite résistance qui voulait clairement dire : Oui!

Le Carabe s'approcha alors d'une touffe de myosotis, il en détacha une fleur, et avec toute l'aisance d'un jeune premier qui va dire son grand air, il allait commencer, je crois, une tirade, quand un gros Dytisque noir [1] s'en vint mettre curieusement le nez hors de l'eau, tout auprès.

La Cicindèle eut peur et s'envola.

III.

Société philharmonique.

Le Carabe doré est sentimental.

Qu'on ne s'empresse pas trop de lui jeter la pierre... Ne l'est pas qui veut.

[1] Le dytisque *marginalis* vit dans les mares et dans les eaux stagnantes, où on le voit nager brusquement. Son corps noir ou brun, atteignant la dimension de 30 à 32 millimètres, orné tantôt de lignes de points, tantôt de cannelures, affecte la forme d'un ovale un peu aplati.

Celui-ci ne le cédait en rien sur ce point à ses confrères; d'ailleurs, il aimait fort l'imprévu et prenait vivement les choses.

Rêvant à la rencontre qu'il venait de faire, il s'en alla droit chez un Capricorne-Héros [1] de ses amis.

— Mon cher, lui dit-il, gronde-moi, si tu veux; je navigue en plein azur! Voici ce qui m'arrive : figure-toi que je m'en allais le long du rivage...

— Ce sera long? fit le Capricorne.

— Un peu.

— Bien. Je m'installe et j'écoute.

Et le Carabe narra ce que nous savons.

Quand il eut fini, le Capricorne, qui s'était bien gardé de l'interrompre, fit le geste de quelqu'un qui s'éveille.

— *Mio caro*, dit-il, très-intéressant, à coup sûr! Et tu me demandais?

— D'organiser pour ce soir une sérénade.

— Diable! c'est brusque!... Enfin, tu peux compter sur moi.

Quelques heures après, il faisait nuit close, les lucioles allumaient çà et là leurs lanternes dans l'herbe. A cette lueur indécise, on eût pu voir, marchant sans bruit et en assez bon ordre, tout un petit cortége qui défilait lentement entre les touffes de serpolet et de menthes sauvages.

Plus loin, il s'engagea sous une forêt de hautes graminées dont les tiges ondoyaient au vent.

Il y avait d'abord tout un groupe de petits Rhyncophores à trompe [2], Rhynchites et Molytes, Apodères et Chlorophans, violets, gris de perle, ou couleur noisette, brillants de poudre d'améthyste et de poussière d'or.

Après eux marchait un Clairon des abeilles [3], fier de son justau-

[1] Famille des longicornes. C'est un des grands insectes de notre pays. Il atteint 50 millimètres. Son prothorax est très-raboteux, et ses élytres noirâtres sont chagrinés.

[2] Ces petits coléoptères sont très-nombreux en espèces; une petite trompe recourbée en dessous les distingue.

[3] C'est ce joli insecte qu'on voit souvent dans les jardins potagers sur les ombellifères. Ses élytres, d'un rouge brillant, sont traversés de trois bandes bleues.

corps à bandes bleues et rouges, portant haut les antennes et se pavanant comme un maître clairon qu'il était.

Derrière lui, sept ou huit Leptures [1] soufflaient dans des tiges de convolvulus. Quatre Féronies noires [2] les suivaient modestement. On les avait chargées des secondes parties.

Les Criocères aux élytres rouges [3], vulgairement appelés *musiciens*, avaient aussi été conviés. Leur réputation est faite; aussi s'occupaient-ils peu de se faire remarquer.

On n'avait que faire des Taupins [4], mais ils avaient beaucoup intrigué; on les avait admis.

Après les Taupins marchait, avec un peu moins de symétrie, une république de Hannetons, auxquels on avait confié les parties basses et bourdonnantes. Malgré les recommandations, l'un causait avec son voisin; l'autre essayait d'avance sa voix de bombarde; un troisième faisait des calembours, — gens d'humeur légère et badine, riant sur tout, jouant avec tout, et ignorant tout à fait que si la parole est d'argent, le silence est d'or.

Cette conduite peu réservée scandalisait deux grosses Chrysomèles [5], en robes bleues, qui portaient en guise de parasols chinois deux fleurs de gentiane.

Venait ensuite un vénérable Géotrupe [6], maltraité par l'âge et par la goutte, mais personnage si exact, si plein de mesure, qu'on lui avait décerné à l'unanimité un rôle délicat : sur une gousse de baguenaudier, il battait la grosse caisse.

[1] Famille des *dérécéphalides*. Le corps est allongé, les élytres pointillés.

[2] La Féronie noire est un des insectes les plus communs de la famille des *carabiques*. C'est ce petit coléoptère qu'on voit courir d'un air si effaré, si l'on vient à soulever la pierre sous laquelle il a sa retraite.

[3] Petit insecte fort connu, qui vit sur les lys.

[4] Le taupin, vulgairement appelé *horloge de la mort*. Quand l'insecte est tombé sur le dos, il a la faculté, au moyen d'un mécanisme qui lui est propre, de sauter en l'air jusqu'à ce qu'il retombe sur ses pattes, dont la brièveté l'oblige à cet exercice gymnastique.

[5] Chrysomèle du *gramen*. Elytres convexes, bleuâtres. Dans les foins, sur les herbes.

[6] Le géotrupe, de la famille des *lamellicornes*, est ce gros insecte, convexe, noir bronzé, à la démarche lourde, à la tête dilatée en chaperon, qu'on trouve sur certains fumiers et sur les cryptogames décomposés.

Il était secondé dans cet office par deux jeunes Cétoines [1] en demi-deuil, qui tenaient des cymbales en graine d'ormeau.

Enfin, le Capricorne-Héros, vêtu d'une cuirasse de chagrin, fermait la marche. C'était le chef d'orchestre. Il était bouffi d'importance et paraissait très-affairé. Pourtant, il daignait parfois descendre des hauteurs où planait son intelligence, pour activer l'un, pousser l'autre, interpeller les Leptures qui sur la route s'amusaient à grimper aux graminées, et morigéner les Taupins qui perdaient le temps en cabrioles extravagantes.

Après cent détours, on arriva sans trop d'encombre à l'habitation du Nécrophore. Le portrait qu'en avait fait la Cicindèle n'avait rien d'exagéré. Cette demeure, en effet, était une vieille souche d'arbre à l'aspect repoussant. Tout autour croissaient des fougères, des ciguës, des tiges d'aconit et mainte plante vénéneuse. Çà et là moisissaient des champignons aux taches livides. On entendait des reptiles glisser dans l'ombre.

— Chacun à son poste! dit le Capricorne qui tenait au lieu de baguette une étamine de fleur.

On se disposa en silence.

— Attention! Je donne la mesure... *Sempre con sordini la intrada!*

IV.

Tandis que tout sommeille...

La symphonie commença par un accord d'une pénétrante douceur, qui s'éteignit mollement, comme une vapeur que le vent balance et dissipe peu à peu.

Puis, sur un fond de bourdonnements en sourdine se détacha une mélodie en mode mineur, que les Leptures achevaient en écho. Ce chant avait je ne sais quoi de contenu, de mélancolique et de

[1] Les cétoines vivent dans les fleurs. Tout le monde connait la cétoine *dorée* qu'on trouve dans le cœur des roses. Une autre variété est noire, avec des taches blanchâtres.

langoureux qui s'harmonisait parfaitement avec le calme de la nuit. Tantôt la phrase revenait toute simple, d'autres fois les Criocères l'enveloppaient dans de légères broderies, fines comme la gaze, qui l'ornaient sans l'étouffer.

— *Brava! brava!* murmurait le Carabe doré en extase.

Bientôt les accords s'enflèrent, les bourdonnements augmentèrent par degrés.

— *Bene!* s'écria le Capricorne. *Bene! sempre crescendo!*

Et les bruissements allaient leur train; les Hannetons grondaient, les Taupins bredouillaient, les Rhyncophores démenaient leur trompe à qui mieux mieux.

— *Renforzando!* continua le Capricorne qui était tout en eau, et dont la baguette de mesure voltigeait à droite et à gauche.

Et les Clairons éclataient, les Taupins grinçaient, les Criocères pressés prodiguaient les doubles croches; les Cymbales résonnaient, les parasols chinois s'agitaient furieusement.

C'était un vacarme à émouvoir tout le voisinage.

Le vieux Nécrophore qui dormait, au fond de sa retraite, se réveilla en sursaut.

— Au diable! dit-il. Est-ce un mauvais rêve que je fais? Qu'est-ce ceci?...

Mais comme il s'était réveillé juste sur l'accord final, le silence le plus complet succéda au bruyant *tutti*.

Le Nécrophore se retourna sur sa couche de bois mort, et essaya de se rendormir.

Cependant le Carabe doré, accompagné d'un quintette de Leptures, commença une romance;

De l'amant le plus tendre
Ah! couronnez l'espoir.
S'il ne peut pas vous voir,
Qu'il puisse vous entendre;
Qu'un mot de vous
Un mot bien doux,
Si vous n'êtes cruelle,
Me rende encore à ce bonheur
Qui ce matin charmait mon cœur,
Charmante Cicindèle!

— Ouf! se dit le Nécrophore, tandis que le chanteur se complaisait à faire un trille sur l'antépénultième; c'est une sérénade, et à moins que mon oreille n'ait corné, cela n'est pas pour moi.

L'orchestre avait repris la mesure. Il attaqua brusquement un second morceau.

— Ah! les coquins! s'écria le Nécrophore; pour le coup, c'est trop fort! Troublons-les!

Il tomba au milieu d'eux comme une tempête. Les plus petits s'esquivèrent à la hâte. Quant au Carabe et aux gros insectes, ils avaient de bons motifs pour vouloir garder l'incognito. En vain le Capricorne s'efforça-t-il de les rallier; chacun s'enfuyait de son côté, courant, voletant, se culbutant. Ce fut un *sauve qui peut* général.

V.

Petits profils au crayon noir.

Le lendemain, quand il eut fini de déjeûner, le Nécrophore s'achemina vers son club.

On était déjà en séance. Un jeune Nécrophore à idées avancées pérorait depuis quelque temps : il avait de beaux aperçus, employait de grands mots ronflants que tous ne comprenaient pas, mais qu'on trouvait admirables. Il devait être au demeurant gorgé d'intentions honnêtes, car il parlait à tout moment d'ordre, d'équité, de bonne foi, — et d'une foule d'autres choses.

Lorsqu'il eut terminé, quelqu'un lui succéda, qui reprit le même thème, et ne le laissa qu'après l'avoir épuisé et avoir surtout démontré péremptoirement comme quoi l'orateur précédent n'allait pas assez loin encore.

Le vieux Nécrophore fit alors signe qu'il allait parler : les rangs se serrèrent et un murmure approbateur parcourut l'assemblée.

— Mes frères, dit-il.....

Il y eut un officieux qui l'interrompit pour applaudir.

— Mes frères, reprit-il, plus que jamais l'âge de fer pèse sur

nous! Des complots nous environnent, des ruses habilement ourdies se trament contre nous. Veillons, car nos ennemis ne connaissent pas le sommeil. Leurs projets aiment l'ombre. Veillons, car nous sommes les défenseurs de l'ordre. Cette nuit même mon repos a été troublé. A peine Morphée m'avait-il jeté ses pavots.....

— Permettez, fit un Nécrophore qui passait pour judicieux, il me semble que c'est là un fait qui vous est particulier, qui ne touche en rien aux questions d'intérêt général.

— Pardon, répondit l'autre, j'estime qu'il s'y rattache. Veuillez ne plus m'interrompre. Je venais donc de m'endormir, quand je suis tout-à-coup réveillé en sursaut par un bruit insolite; je m'aperçois bientôt que ma demeure est cernée par une troupe d'aventuriers qui me donnent un charivari, envahissent et violent mon domicile. La Cicindèle, ma pupille, a failli mourir de peur. Heureusement que la déroute ne s'est pas fait attendre. Mais j'ai cru devoir vous déférer de semblables agissements pour que vous fassiez bonne et prompte justice; c'est une atteinte aux droits les plus sacrés, — ceux de la personne.

— C'est grave, remarqua quelqu'un. Avez-vous reconnu.....

— J'ai cru reconnaître à la tête des meneurs un certain Carabe doré, semeur d'agitations, tête sans cervelle, qui professe des principes opposés aux nôtres.

— Il faut aviser, conclut un des influents. Le coupable, dites-vous, professe des doctrines subversives?

— J'ai dit: contraires aux nôtres.

— C'est bien ce que j'entends, subversives! Il pourra être utile de se défaire de lui.

Les autres opinèrent du bonnet.

Sans désemparer, on ouvrit les avis.

— Je vote pour qu'on l'exile, dit l'un.

— Je propose qu'on lui crève les yeux, dit un second.

— Non, qu'on le noie! fit un troisième.

— Non, qu'on le pende!

— Qu'on le pende, et qu'on le mange! ajouta un autre.

(On sait que les Nécrophores ont des appétits cadavériques.)

— Tout cela est trop prompt, dit le vieux Nécrophore. Faisons mieux; vous savez qu'il y a près d'ici une fourmilière. Voici mon plan : ce soir même s'emparer de la personne du Carabe, l'enlever en silence, l'amener ici, le précipiter au beau milieu de la fourmilière..... Nos dames les fourmis se chargeront du reste.

Ce fut cette dernière proposition qui réunit les suffrages.

Puis on se sépara.

— Eh bien ! disait en sortant un des membres du club à son voisin, voilà qui promet !... Je vais venir voir cela, moi... et j'amènerai mes enfants !

VI.

Nos patriam fugimus.

Le Carabe doré avait un ami.

J'ai lu quelque part qu'un ami sincère est une perle... introuvable. Même, si j'ai bonne mémoire, cela était tourné en un quatrain se donnant des airs d'épigramme :

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du melon,
Il faut en essayer cinquante
Avant d'en rencontrer un bon.

Un misanthrope rembruni ne désavouerait pas ces quatre vers, auxquels, — Dieu merci, — de nombreux démentis ont été donnés.

Eh quoi ! parce qu'un quidam à cerveau mal cuit aura éprouvé des déceptions, — beaucoup par sa faute peut-être ; — parce qu'il lui plaît ensuite d'écrire une théorie générale avec ce qui est son histoire à lui, faut-il donc le laisser poser comme un oracle et décrier à plaisir un des plus doux sentiments de l'âme ?

Pour le convertir : — Voyons, lui dirai-je, ouvrons l'histoire des temps anciens. Vous avez Castor et Pollux, contemporains de la toison d'or ; leur amitié survécut, — la chose est digne d'être

notée, — à la conquête de cette toison-là. Vous avez Oreste et Pylade ; Nisus et Euryale. Voilà pour les demi-dieux, les Grecs et les Troyens. Ensuite...

Mais revenons à mon Carabe.

— Tu me reproches quelquefois d'être curieux, lui disait son ami sur le bord de la mare. (J'ai oublié de dire que c'était un Dytisque.) Bien-t'en prendra pourtant cette fois que j'aie été aux aguets!... Il n'y a pas un instant à perdre ; c'est pour ce soir...

— Pour ce soir ? Les traîtres !

— Oui ! les gémonies, la fourmilière... une mort à petit feu ! Riante perspective, n'est-il pas vrai ?

— Assez, cher ; rien que d'y penser, cela me fait courir des froids par tout le corps !

— Allons, pas de crainte folle. Un Carabe averti en vaut deux. Il nous reste la fuite.

— La fuite !... pourtant, il faut tout peser. Fuir, c'est l'exil, c'est le sol étranger, c'est un autre ciel ; c'est le regret, la séparation !... c'est l'absence !

— C'est tout ce que vous voudrez, mon beau donneur de sérénade. Cependant si vous preniez seulement la peine de réfléchir...

Mais, — chez les scarabées, — quand on est amoureux, c'est la coutume de réfléchir peu.

Par bonheur, le Carabe avait un brave ami qui prenait ce soin pour lui.

Une heure après, la nuit allait tomber ; l'armée des Nécrophores était tout entière sur pied ; elle s'était divisée en plusieurs bataillons, qui devaient battre le terrain en divers sens, afin de découvrir le Carabe. Les plus zélés avaient été envoyés en éclaireurs.

Pendant ce temps-là, voguait sur l'eau de la mare une feuille de peuplier que le Dytisque entraînait en nageant. Sur cette frêle embarcation se prélassait notre Carabe, tout surpris de cette nouvelle façon de voyager.

Il avait fait à la Cicindèle de touchants adieux, et après de nombreux serments, — il s'en fait toujours en pareille occasion, — il était parti pour d'autres contrées.

— Pays de cocagne! dit le premier. Je crois que je tiens enfin mon *hylotrupe* introuvable!

Et il s'en alla lever une à une toutes les pierres du rivage, et sonder toutes les retraites du vieux tronc couleur de rouille qui pourrissait tout près.

C'était un entomologiste.

— Par ma barbe! s'écria le second, songeons à notre herbier! Je plante ici ma tente.

C'était un disciple de Linné.

— Voilà justement le croquis que je cherche, dit le troisième. Un tableau avec rien. Cela a de la fraîcheur et du calme. Les eaux miroitent bien, les ombres jouent avec la lumière. Décidément on ne peut pas peindre éternellement les montagnes de la Suisse!

C'était un artiste.

— En vérité, dit le quatrième, je ne sais à quoi songe mon homme d'affaires. Voilà un bout de terrain inutile! Qu'on me comble cette ignoble mare *qui ne rapporte rien;* cela agrandira ma prairie!

C'était un propriétaire-spéculateur.

Loïc Petit.

LA VÉGÉTATION

A L'ÉPOQUE DE LA FORMATION DE LA HOUILLE.

—

Conférence donnée à la Sorbonne le 13 avril 1866, par M. Edouard Bureau, docteur ès-sciences naturelles.

—

La chaire de la salle des conférences de la Sorbonne était occupée, à l'une des dernières séances, par un Nantais, le docteur Edouard Bureau, qui a traité, devant un public nombreux, une question pleine d'intérêt au double point de vue de la science et de la pratique. M. Bureau avait choisi pour sujet : *La végétation à l'époque de la formation de la houille.*

Chacun sait, en effet, que l'on rencontre fréquemment dans les couches de houille des traces de végétaux d'espèces variées, les uns frêles et délicats, les autres aux troncs robustes comme nos arbres, dont les débris, reconnaissables surtout dans les roches qui accompagnent le filon houiller, ont été minéralisés et conservés jusqu'à nous à cet état que l'on appelle l'état fossile. Ce sont ces débris végétaux que la science moderne a recueillis, étudiés, comparés avec les plantes qui forment aujourd'hui la surface du globe. De même que Cuvier a recomposé par la puissance de son génie le monde animal des temps géologiques, un autre savant français, M. Brongniart, en a restauré la flore.

Il résulte de la reconstitution de la flore houillère deux révélations intéressantes. La première est que les plantes fossiles, qui sont les mêmes sous toutes les latitudes, ont une grande analogie

avec certaines espèces vivant de nos jours; mais leurs représentants actuels sont, pour la plupart, des espèces caractéristiques de la végétation des îles des climats tropicaux. Dans la salle des conférences de la Sorbonne, transformée en un véritable jardin d'hiver par les soins du directeur des serres du Luxembourg et d'un habile horticulteur, M. Chantin, qui avaient bien voulu prêter à l'orateur leur intelligent concours, s'étalaient les échantillons vivants des fougères arborescentes, des lycopodiacées, des cycadées et des palmiers les plus voisins des plantes fossiles. Les échantillons de ces dernières, photographiés et projetés au moyen de la lumière électrique sur un vaste écran, permettaient à l'auditeur d'établir lui-même les points de ressemblance.

La constatation de ce premier fait nous mène naturellement aux conclusions suivantes : — 1° la partie émergée de la terre était composée d'îles de dimensions variées, mais il n'existait pas alors de vastes continents, la végétation continentale manquant complètement dans la flore houillère; 2° l'identité des espèces fossiles recueillies par tout le globe et leur analogie avec les plantes des pays chauds, nous enseignent que notre planète devait jouir d'un climat uniforme, semblable à celui des régions intertropicales. Ce phénomène s'explique facilement si l'on considère que la croûte solide du globe était encore peu épaisse. La chaleur centrale se faisait alors sentir à la surface d'une façon assez notable, pour annuler en quelque sorte l'influence des latitudes et la variété des saisons.

La seconde révélation que nous fait l'étude de la botanique fossile est relative à la composition de l'atmosphère à cette époque. Les végétaux des terrains houillers ont bien, comme nous l'avons vu, leurs analogues de nos jours; mais leurs dimensions sont en général beaucoup plus grandes. L'humble lycopode de nos serres était alors un arbre élevé; la prêle de nos marais atteignait des proportions colossales. L'air qui alimentait ces végétaux immenses devait être sans doute chargé d'une dose de gaz acide carbonique supérieure à celle qu'il contient actuellement. Cette hypothèse, qui explique parfaitement le prompt développement des espèces alors existantes, semblait d'abord confirmée par l'absence, dans

le terrain houiller, d'animaux à respiration aérienne; mais c'était là une simple lacune dans nos connaissances. On a découvert depuis, dans les roches de cette époque, des reptiles et des insectes. La proportion de gaz acide carbonique contenue dans l'air, bien qu'elle fût, suivant toute apparence, plus forte que maintenant, n'était donc cépendant pas assez considérable pour mettre obstacle à la respiration de certains animaux. Il est fort possible d'ailleurs que ce gaz, qui s'échappait par les fissures de la croûte terrestre, comme il le fait encore de nos jours par les cratères des volcans, fût absorbé par le règne végétal, presque au fur et à mesure de sa production.

Quelques savants avaient cru pouvoir avancer, pour expliquer la formation de la houille, que les immenses forêts qui couvraient l'ancien monde avaient dû, à la suite de cataclysmes divers, être arrachées, entraînées en masse par la brusque invasion des eaux, puis flottées par gigantesques radeaux jusqu'à un point où elles échouaient. L'amas végétal se décomposant finissait alors par former une masse compacte qui, enfouie plus tard sous d'autres couches, est devenue le charbon minéral.

Des découvertes, récemment faites en France, en Angleterre et en Amérique, rendent désormais impossible une semblable théorie. On a trouvé dans des terrains houillers de nombreux troncs encore debout et munis de leurs racines; des *forêts fossiles* ont été exhumées, comme on exhume aujourd'hui les ruines de Pompeï et d'Herculanum! Il n'est donc plus permis de douter que la houille se soit formée sur les lieux mêmes où les plantes ont vécu.

Quelque active qu'ait pu être la végétation à l'époque houillère, l'esprit s'égare devant le nombre immense d'années, ou plutôt de siècles qu'il a fallu pour constituer des couches même d'une médiocre épaisseur. Qu'est-ce donc, lorsqu'on apprend que le nombre de ces couches est souvent considérable, et que l'ensemble du terrain peut avoir, comme au Canada, jusqu'à quatre kilomètres d'épaisseur!... Il semble que le Créateur, en nous permettant d'entrevoir ainsi cette profondeur des âges, ait voulu nous laisser, gravée dans la nature, une idée lointaine de son éternité!

Si riches et si abondantes que soient les houillères, leur richesse n'est évidemment pas infinie, elle a une limite; aussi la question de savoir approximativement pour combien de temps nous pouvions compter sur le précieux combustible s'est-elle souvent présentée. Les premiers calculs datent déjà d'un certain nombre d'années. La consommation de la houille était alors bien inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui, et l'on pouvait compter sur un avenir assez lointain, pour que notre siècle au moins n'eût pas à songer aux mesures de prudence qu'il y aurait lieu de prendre, dans l'intérêt des générations futures. Depuis ce temps, des industries nouvelles ont été créées ; les chemins de fer ont rayonné dans tous les sens ; les rivières et les mers se sont couvertes de steamers. La consommation de la houille qui, pour ne parler que de la France, était, en 1789, de 4 millions et demi de quintaux métriques, devenait, en 1815, de 11 millions ; en 1830, de 25 millions ; en 1846, de 66 millions, et en 1866, nous n'en brûlons pas moins de 180 millions de quintaux. C'est-à-dire que la consommation double tous les treize ou quatorze ans.

Or, si l'on suppose la progression croissant toujours avec la même rapidité, nous pouvons affirmer que peu de bassins houillers pourront durer cent ans, et qu'avant deux siècles, on aura épuisé toutes les houillères connues. Ce sera alors une immense révolution économique. La prépondérance commerciale et industrielle, abandonnant les privilégiés d'autrefois, passera nécessairement entre les mains du peuple qui, par une sage prévoyance, aura su se préparer, de longues années à l'avance, un combustible abondant et de bonne qualité. Jusqu'à présent, nous ne connaissons que le bois qui soit propre à remplacer la houille dans la plupart de ses usages, et les essences qui fournissent le meilleur combustible ne croissent que lentement. Le chêne, par exemple, pour arriver à son complet développement, ne demande guère moins d'un siècle. On le voit donc, si la même loi qui a présidé au développement de l'industrie continue à faire sentir son active influence, le temps où l'on devra songer à ménager nos richesses forestières et à nous en créer de nouvelles, ne paraît pas loin de nous.

La science peut sans doute découvrir un moteur nouveau, un

combustible encore ignoré, propre du moins à certains usages; mais rien n'est fait encore. Si la crainte trop hâtive est le fait des esprits timorés, il est sage aussi de n'avoir pas dans l'avenir une confiance trop absolue et peut-être téméraire.

Le reboisement a d'ailleurs une autre utilité. L'immense combustion de houille qui se fait de nos jours répand dans l'atmosphère des torrents de gaz acide carbonique, qui en altèrent les conditions hygiéniques, d'une façon encore peu appréciable, il est vrai. Mais si la progression augmente, comme il y a lieu de le croire, l'air, surtout dans le voisinage des grands centres industriels, pourra se trouver, jusqu'à un certain point, vicié. Les arbres ont pour mission de purifier l'air, de le purger de cet excès de gaz acide carbonique. En dehors donc de la question de se créer un combustible nouveau, il est utile, comme simple mesure hygiénique, de favoriser le reboisement à mesure que le gaz délétère est répandu avec une plus grande profusion. L'administration de la ville de Paris l'a déjà compris de nos jours. Si nous voyons sur nos boulevards et sur les promenades publiques les arbres multipliés à grands frais, c'est autant pour l'assainissement de la grande cité, que pour l'agrément des habitants et l'embellissement de la capitale.

Ce compte-rendu trop succinct de la leçon du docteur Bureau, n'en pourra donner qu'une bien faible idée. Nous avons dû laisser de côté la partie purement scientifique. A défaut des microscopes photo-électriques, si habilement maniés par les préparateurs de la Sorbonne, il nous faudrait, au moins, quelques planches, pour initier le lecteur à la merveilleuse structure anatomique des grands types du règne végétal.

Nous tenions cependant à honneur de joindre notre voix aux applaudissements de la nombreuse assemblée et de donner au talent de notre savant ami les éloges qui lui sont dus.

J. Noel.

Paris, 1er mai 1866.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

BOMBARD KERNE, JABADAO HA KANIRI, poésies bretonnes, par M. Prosper Proux, avec traduction française en regard.

L'auteur de *Ann Hend houarn* (le Chemin de fer), *Ar Fubuen* (le Moustique) et de plusieurs autres jolies poésies que la *Revue* a été heureuse de publier l'année dernière, vient de trouver un éditeur à Guingamp. Cette bonne nouvelle réjouira les amis de la littérature bretonne.

Nous n'avions jusqu'à ce jour, de M. Prosper Proux, que les quatre pièces publiées ici, et une seule dans le *Bleuniou Breiz*. Les autres, sous la forme de gaies chansons ou de fables spirituellement rimées, couraient librement la campagne bretonne. Sur les chemins et sous le chaume, on pouvait partout les entendre, mais, sauvages comme la bruyère dont elles nous apportent l'écho, elles n'avaient jamais accepté le joug de la presse.

On n'a pas oublié l'excellente notice donnée par M. Luzel sur M. Proux et ses œuvres, dans la livraison de février 1865. Notre collaborateur a si bien dépeint, dans ces quelques pages, le talent varié du poète, que je ne puis qu'y renvoyer le lecteur. L'éditeur de *Bombard Kerne* lui-même, voulant une préface à son livre, a pensé, comme moi, qu'après l'appréciation de M. Luzel, il n'y avait plus qu'à le copier textuellement.

Chacun connaît le chant si populaire de M. Proux, *Kimiad eur zoudard iaouank* (Les adieux d'un jeune soldat breton); aussi

le lecteur sera-t-il heureux, je pense, d'avoir ici son pendant : DISTRO AR ZOUDARD E BREIZ, *le Retour du soldat en Bretagne.*[1]

Retour du soldat en Bretagne.

I.

Je te revois encore, mon pays aimé, Montagne d'Aré ! — Loin de moi soucis et chagrins, je me sens tressaillir d'allégresse !

J'aperçois, au loin, dans le vallon le clocher de mon village perdu dans les nuages, et la fumée déroulant ses spirales au-dessus du toit de mon père.

J'entends retentir la cloche argentine, la *bombarde* et le joyeux *biniou*, il y a près d'ici une noce, *jabadao*, danses ! Tra, la, la !

II.

Bonjour ! bonjour ! amis ! du vin à pleine écuelle ! Trinquons, camarades ! — Bonjour à vous, jeunes mariés, et une fourmilière d'enfants !

III.

Ma mère ! mon père, ma douce Marie ! sur mon cœur ! bien pressés tous trois ! rions ! pleurons ! C'est si bon de pleurer, de pleurer de bonheur et de joie.

Regardez-moi bien ! toujours frétillant comme poisson dans l'eau ! Au milieu du feu terrible des batailles, au milieu des maladies, vous avez toujours sauvegardé, ô blanche Vierge de Bretagne, le pauvre soldat, fidèle à votre culte.

A Rumengol, le jour du pardon, j'irai vous rendre hommage, ô ma Souveraine ! Je ferai sept fois le tour du grand autel en me traînant sur les genoux découverts.

Mon pauvre chien *Mindu !* pourquoi gémir ? Je ne retournerai plus au pays de France. Nous irons encore faire *randonner* le lièvre. Si tes jambes sont vieilles, ton nez est encore jeune et bon.

Je ne suis plus soldat ! Mère, mon *chupen* de paysan ; j'ai payé ma dette à la loi. Marie ! attrape les ciseaux, viens me couper les moustaches.

Tu ris, espiègle ! Eh bien, oui, je les regrette ! elles sentent encore

[1] Nous regrettons vivement que le manque absolu d'espace nous empêche de donner, selon notre habitude, le texte breton. Forcés d'opter entre le texte et la traduction, nous avons dû accorder la préférence à cette dernière en faveur de ceux de nos lecteurs qui ne sont pas initiés à notre idiome national. *(Note de la Rédaction.)*

la poudre, elles ont été gelées, elles ont été roussies, mais jamais raccourcies par personne.

Assez sur ce chapitre, un baiser maintenant. A quand la noce? Pourquoi rougir? Dis-le donc à ma mère! ta mère aussi, depuis que la tienne est avec Dieu.

Minuit, déjà! Vite au lit! Demain il fera jour de bonne heure, et nous irons, tous ensemble, passer une revue générale.

Nous parcourrons les prairies, les champs et les bois; nous admirerons les poulains, les chevaux, la jument alezan.

Les vaches, les veaux sevrés, le taureau tigré, les grands bœufs et, (respect à qui m'écoute), l'animal immonde qui grogne dans sa crèche.

IV.

Si j'ai appris quelques bribes de français, je n'ai pas désappris le breton; je n'ai pas oublié mon chant d'adieux, je suis Cornouaillais de pied en cap.

Qui de vous n'a chanté mon chant de *départ?* Daignez maintenant accueillir ma chanson du *retour*. O! pour chanter tes louanges, Bretagne aimée, unissons toujours nos voix et nos cœurs.

Vous venez de voir M. Proux comme poète; je voudrais vous le montrer chansonnier; mais ici je renonce à citer; d'abord, la traduction n'est pas possible; puis, ces œuvres légères et de fantaisie, toutes spirituelles qu'elles puissent être, ne sont point, à mon avis, ce qui constitue véritablement le talent de M. Proux. L'auteur de *Kimiad eur zoudard iaouank* peut prétendre à une place méritée parmi nos poètes bretons; celui de *Ar zoudard fougeer*, *Ar paour keaz Lazar*, etc., est un gai rimeur plein de verve, et que nous saluons avec plaisir en passant.

LÉON BUREAU.

CHRONIQUE.

LES FÊTES EN L'HONNEUR DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE.

Il en est de certains souvenirs comme des parfums de choix : les premiers pénètrent les âmes à jamais, comme les seconds s'attachent aux parois des vases qui les ont contenus et les rendent suaves pour toujours. C'est ainsi qu'il en sera pour les Nantais ; impossible de leur parler désormais de la Bienheureuse Françoise d'Amboise sans faire naître sur leurs lèvres un sourire, et dans leur cœur une image charmante de la plus charmante des fêtes qu'ils aient vues.

Je n'ai plus à rappeler la vie mortelle de la Bienheureuse ; chacun sait sa naissance aux temps les plus troublés de notre histoire, sa venue, toute petite fille, à la cour du duc de Bretagne, Jean V, dont elle épousa le second fils, et ses jours s'écoulant dès lors jusqu'au dernier au milieu des Bretons. J'ai à raconter la fidélité des Nantais à sa mémoire après quatre cents ans passés sur son tombeau, la pompe triomphale qui accompagne ses reliques parcourant les rues de notre grande ville, et les joies de ce peuple qui retrouve au ciel cette souveraine aimée dont il n'avait jamais cessé de chercher et de suivre les traces sur la terre.

Ainsi que l'avait si bien pensé l'Évêque vénérable que Dieu a donné à Nantes et qu'il lui conserve comme un modèle de piété ferme et sage, et de douceur inébranlable en nos temps difficiles, l'annonce de cette solennité a été accueillie avec transport et les apprêts se sont poursuivis avec

cette activité joyeuse et persévérante, digne de nos cœurs de catholiques et de Bretons. Un étranger eût pu s'étonner de ce zèle à qui rien ne semblait trop vaste ; il eût pu redouter pour nous quelque déception à la dernière heure, quelque réduction au programme dicté par l'enthousiasme et la foi. Il se fût trompé ; tout s'est trouvé prêt au jour et à l'instant fixé.

Le 28 avril, au soir, la foule, fière des merveilles qu'elle avait préparées, attendait dans ses rues, avec une impatience calme, le lever du soleil prochain ; elle écoutait, avec une joie contenue et profonde, les cloches qui, du haut de toutes les tours, jetaient dans le ciel leur mille sons divers, que dominait, en les harmonisant, la mâle voix du bourdon de la cathédrale ; et elle comptait les noms des prélats dont la présence allait relever encore la fête du lendemain. Puis elle tentait de pénétrer dans l'église et de donner un dernier coup d'œil sur les guirlandes, les banderoles, les emblèmes et les écussons qui l'ornaient. Il fallut enfin se séparer, pour se retrouver prêts dès l'aurore d'un jour dont les heures devaient être si employées.

Ce jour, 29 avril 1866, dès l'aube, une foule, plus active encore que d'habitude, circulait dans les rues. A peine les portes de la cathédrale furent-elles ouvertes, que le temple fut envahi. L'effet général des décorations parut excellent ; on n'eût pas mieux fait à Rome, assurent des gens experts. Il est certain que notre vieille église était vraiment belle et aimable sous ces vêtements de fête ; sa majesté n'avait rien souffert des ornements dont s'était un peu égayée sa gravité habituelle ; un goût parfait avait présidé à tout. Du milieu des voûtes, à cent-dix pieds du sol, descendaient de longues et larges bandes de mousseline blanche, semées d'étoiles d'or et relevées par d'autres bandes rouges en forme d'oriflammes, qui tombaient perpendiculairement ; des corbeilles de fleurs et des guirlandes de feuillage alternaient et se balançaient à cette hauteur. Ces banderoles et ces guirlandes s'arrêtaient au *triforium*, dont chaque ogive était ornée d'une bannière d'azur portant, brodée en lettres d'argent, une invocation à la Vierge, reine des Bienheureux, qui semblait ainsi s'incliner vers la partie inférieure du temple, plus spécialement remplie d'inscriptions à la gloire de l'héroïne du jour. A partir du sol, chaque fût des énormes piliers supportant la voûte était enroulé de draperies de velours cramoisi lamé d'or ; des cartouches, ornés de figures d'anges, présentaient au-dessus les noms des principales vertus que fit fleurir la Bienheureuse Françoise. Au milieu de chaque ogive s'ouvrant de la grande nef sur les nefs secondaires et les chapelles, étaient suspendus d'autres cartouches, aux armes de la Bienheureuse ou portant son chiffre couronné. On voyait les armoiries des principales villes de Bretagne appendues aux parois de l'édifice. Mais ce qui attirait sur-

tout le regard, c'est, à droite, sous un dais, le riche trésor des reliques que possède la cathédrale, et, par-dessus tout, en haut, à gauche, sous un autre dais de satin blanc, bordé de velours semé d'hermines et relevé des armoiries de Bretagne et d'Anne, sommées d'une couronne ducale, le splendide reliquaire contenant le chef de la bienheureuse. Le reliquaire, en forme de chapelle gothique dans le style du XV siècle, est une œuvre d'art remarquable, qui mériterait une longue et minutieuse description. Qu'il nous suffise de dire ici qu'il fait le plus grand honneur à Nantes; c'est le don d'une bourse nantaise, un prêtre nantais, architecte et archéologue aussi distingué qu'il est pieux et modeste, en a donné le dessin et surveillé l'exécution, des artistes nantais l'ont fondu, l'ont ciselé, l'ont doré, en ont monté toutes les parties[1].

Le chœur est splendidement décoré, des lustres et des fleurs forment une couronne au-dessus de l'autel, à droite et à gauche s'élèvent deux trônes, surmontés de leur dais; l'un est destiné à l'évêque de Nantes, l'autre est pour l'archevêque métropolitain. Derrière le tabernacle, on aperçoit, dominant tout, la statue de la Duchesse Carmélite. Cette statue, œuvre remarquable, sortie des ateliers d'un jeune sculpteur nantais, M. Potet, a été peinte à la cire avec un art et un goût parfait: elle est vivante. C'est une résurrection, douce et charmante pour les yeux, d'une femme que tous nos historiens s'accordent à nous représenter comme ayant réuni à tous les attraits extérieurs ceux, encore plus grands, qui résultent d'un esprit supérieur et d'un cœur vertueux. Le visage est noble et pur; le front s'élève calme et assuré vers le ciel, et le regard, loyal et ferme, s'y plonge. Elle a déposé près d'elle la couronne, sur laquelle néanmoins sa main gauche s'appuie encore, car elle est toujours pour nous la Duchesse; elle a placé sur sa tête le voile des Carmélites; elle tient en sa droite une branche de lys. Son corps est enveloppé dans les plis d'une robe brune et d'un manteau blanc moucheté d'hermines, et de son cœur à ses pieds descend une banderole sur laquelle on a écrit cette devise, qu'elle allait sans cesse répétant : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé !*

A neuf heures et demie, les prélats entrent au chœur; à dix heures, l'archevêque de Tours commence la messe pontificale, qui est célébrée avec toute la pompe que la sainte Église romaine a prescrite. Un peuple immense remplit l'immense vaisseau; tout est grave et saisissant. Le pontife est un athlète de l'Église militante; il en a la figure austère, et la

[1] L'auteur de ce remarquable reliquaire est M. l'abbé Rousteau, chanoine de la cathédrale, à qui nous devons la charmante chapelle de Notre-Dame-de-la-Salette, qui a été consacrée solennellement le lundi 30 avril, deuxième jour du *Triduum*, par Mgr l'évêque de Blois.

démarche assurée; il est de ceux qui éclairent et confirment. Autour de lui s'agenouillent ses frères dans l'épiscopat : les abbés sortis des cloîtres; les prélats que le pape a distingués d'une façon toute particulière; les délégués des chapitres des divers diocèses dont les évêques n'ont pu venir à notre appel, puis les prêtres et tout un peuple accouru non-seulement de Nantes et du diocèse, mais de la Bretagne, de l'Anjou, du Maine, de la Vendée, de la Touraine et du Poitou.

A une heure de l'après-midi, la procession s'est mise en marche. La statue de la Bienheureuse, destinée à être portée triomphalement sur tous les points de notre ville illustrés par le souvenir de sa vie, avait été posée à l'entrée du chœur, pour que chacun, avant de prendre place dans le cortége, passât devant elle et s'inclinât en la saluant. L'esprit ému se reportait malgré lui aux pompes que Rome antique décernait à ses triomphateurs; mais bien différente en cela de sa devancière, la Rome catholique n'a que des bénédictions et des joies à répandre, et ne recueille vraiment que des cris d'allégresse et d'amour. Nous sommes la société des vivants, et notre cri n'est plus celui des âges anciens : *Morituri te salutant.*

Les enfants ouvrent la marche : les filles sont groupées sous la bannière de la paroisse de Saint-Félix, et dirigées, les unes par les filles de Saint-Vincent de Paul, les autres par les Sœurs de la Sagesse. Les garçons suivent les bannières de Sainte-Anne et de la Madeleine; les frères des Écoles chrétiennes les accompagnent et les guident. Les chœurs de cantiques se succèdent, et chaque école porte ses insignes et les statues gracieuses de la Vierge, de l'enfant Jésus ou de l'Ange-Gardien. Nous avons remarqué un groupe charmant d'enfants costumés en hérauts du Christ, portant sur leurs vêtements blancs, au milieu de la poitrine, un écusson rouge avec les initiales du Roi des siècles, du Seigneur des Seigneurs.

Après les enfants viennent les hommes, les hommes au cœur vaillant et aux bras robustes. Ils portent les bannières des Enfants-Nantais, saint Donatien et saint Rogatien, et leurs épaules, habituées à se courber sous la sainte loi du travail, supportent sans fléchir le groupe en pierre de leurs saints patrons. Les ouvriers de la ville suivent ceux qui remuent la terre des jardins; ils marchent sous la bannière de Notre-Dame, et de son serviteur, saint Louis. Les sourds-muets sont là, une branche d'oranger à la main, conduits par les Frères de l'institut de Saint-Gabriel, que l'Église a façonnés pour eux. A leur suite, viennent les jeunes gens de Notre-Dame de Toutes-Joies, avec leur statue de la Vierge, dont la tête atteint fièrement le premier étage des maisons; puis la réunion de Notre-Dame des Ouvriers, entourant la bannière de Saint-Jacques; — la Société de bienfaisance et de secours mutuels, et la Société de Saint-Joseph, sous

les plis de la bannière de Saint-Similien; — les membres du conseil de fabrique des paroisses et les confrères du Très-Saint Sacrement, sous la bannière de Saint-Clément; — le Petit-Séminaire, escortant la bannière de Sainte-Croix; — le séminaire des Philosophes et le Grand-Séminaire, rangés sous celle de Saint-Nicolas; et enfin les croix des paroisses en faisceau étincelant.

A la suite des croix, viennent les images des saints qui, fidèles aux enseignements tombés des lèvres du Dieu crucifié, ont vécu et se sont sanctifiés sur le sol que nous habitons; ils saluent en passant la statue de la Bienheureuse, qu'ils semblent ainsi introduire dans les joies de l'Église triomphante. Ce sont, d'abord, saint Gulien et saint Gulcien, deux jeunes frères, deux jeunes princes bretons, qui n'ont laissé d'eux sur la terre que leur nom et le souvenir béni de leurs vertus, dans un village ignoré. Puis saint Donatien et saint Rogatien, la fleur des martyrs gallo-romains de Nantes; les deux saints de Besné : le paysan Friard et son disciple, le diacre Secondel; l'ermite du mont Scobrit, saint Viaud, et l'ermite de Cambon, saint Victor; le moine de Macérac, saint Benoît, et sa bienheureuse sœur, sainte Avénie, deux enfants de la Grèce venant prier et mourir sur les bords de la Vilaine brumeuse; le prêtre saint Martin de Vertou, et le prêtre saint Hermeland, deux prédicateurs puissants par la parole et les œuvres, deux fondateurs d'écoles et de monastères, deux grands civilisateurs de peuples; et saint Amand, le grand évêque, sorti des bords du lac de Grand-Lieu pour aller inonder des lumières de la foi Maëstricht et les peuples du Nord. — Des prêtres portent ces glorieux drapeaux, suivis de la musique militaire, qui vient prêter à ces belles et véritables fêtes populaire son concours fraternel. L'École chorale, les chantres de la cathédrale et les enfants de la Psalette sont derrière; tous se donnent un mutuel secours : les uns accompagneront avec leurs instruments les louanges que la voix des seconds va faire éclater. Enfin, voici le vénérable chapitre de la cathédrale, le grand chantre et ses assistants, introduisant le cortége spécial de la Bienheureuse : de nombreux oriflammes l'annoncent; ils sont en satin blanc, relevé de broderies d'or et de larges hermines, et laissent voir, sur des médaillons à fond d'or, ouvragés dans le style du XVe siècle, des peintures représentant les apôtres, ces colonnes humaines sur lesquelles il a plu à Dieu d'appuyer son œuvre ici-bas, puis leurs successeurs les saints évêques de Nantes : — Clair, l'envoyé du pontife romain; Similien, dont le souvenir se confond avec celui des Frères-martyrs; Félix, le patrice créateur de Nantes, de son port et de son commerce; Pasquier, l'humble et doux enfant du pays; Gohard, le martyrisé des Normands; Émilien, le premier des croisés. Des bannières suivent; ce sont les armoiries que les parents de la Bienheureuse rendirent illustres sur les champs de bataille où ils portèrent les armes pour

la patrie française et bretonne : le champ d'or aux fleurs de lys d'azur, au franc canton de gueules, qui est Amboise; le pallé de six pièces d'or et de gueules, qui est Thouars; les neuf besants d'or sur azur, qui est Rieux; et le vairé d'or et d'azur, qui est Rochefort Au centre, est porté l'écu en losange, mi-parti de Bretagne plein et d'Amboise, qui est l'écusson de la sainte veuve, dont on aperçoit l'image représentée deux fois, l'une dans sa douce majesté de duchesse souveraine, l'autre dans sa gravité maternelle de recluse et de fondatrice du Carmel breton.[1]

Alors, enfin, la statue s'ébranle et l'on dirait qu'elle vit, qu'elle sourit, qu'elle va parler. Elle s'avance, et derrière elle, prennent place deux religieux illustres, représentant, l'un, le R. P. Hyacinthe, l'ordre antique du Carmel, l'autre, le R. P. Souaillard, l'ordre de saint Dominique et de saint Vincent Ferrier; puis, viennent, chacun à son rang, les dignitaires de l'Église et les pontifes accompagnés de leurs aumôniers et de leurs porte-insignes. Ce sont : le R. P. Dom Dosithée, abbé mitré de la Trappe de Fongombault (diocèse de Bourges); — le R. P. Dom Antoine, abbé mitré de la Trappe de Melleray, au diocèse de Nantes; Mgr de Lespinay, protonotaire apostolique, grand-vicaire de Luçon et de Nantes; Mgr Dunoyer, protonotaire apostolique, ancien curé de Genève; Mgr l'évêque de Burlington, aux États-Unis, un Breton[2] que l'amour de Dieu et des âmes a conduit à préférer l'exil dans les solitudes américaines au sol natal, si doux au cœur des vrais fils de l'Armorique; mais à qui Dieu a donné de jouir de ces belles fêtes du pays; — Nosseigneurs les évêques d'Hébron, de Luçon, du Mans, de Quimper, l'évêque de Blois, l'ancien évêque de Vincennes, et, enfin, présidant la fête et fermant la marche, le métropolitain : Joseph-Hippolyte, Archevêque de Tours[3]. Tous ces pas-

[1] Ces bannières ont été peintes par des mains nantaises; artistes, amateurs, hommes, femmes, se les étaient distribuées. Les broderies viennent des maisons si connues des MM. Lemoine et de M. Picou. Le dais splendide de l'évêque et celui qui recouvrait le reliquaire de la Bienheureuse ont été brodés et montés chez MM. Lemoine.

[2] Louis de Goësbriand, d'une ancienne famille de gentilshommes bretons. Il est le premier évêque d'un diocèse nouveau, créé par Pie IX. Amené en France pour les besoins de son diocèse, il est accouru à Nantes, prendre part à cette belle fête nationale, honorer cette ancienne souveraine de ses pères dont le pape a fait notre patronne, et lui demander pour ses ouailles et pour lui-même sa tendre protection.

[3] Dom Dosithée fut au siècle l'abbé Pellan, ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu de Nantes. Dom Antoine s'appelait l'abbé Joseph Bernard. Mgr d'Hébron — Gaspard Mermillod; Mgr de Luçon — Charles-Théodore Colet; Mgr du Mans — Charles-Jean Fillion; Mgr de Quimper — René Sergent; Mgr de Vincennes — Célestin Guynemer de la Hailandière; Mgr de Blois — Louis Pallu du Parc; Mgr l'archevêque de Tours — Joseph-Hippolyte Guibert. — Mgr d'Angers — Laurent-Guillaume Angebault, et Mgr de Nantes— Antoine-Matthias-Alexandre Jaquemet, n'assistaient pas à la procession;

teurs des peuples ont la mitre en tête et portent à la main la crosse d'or, emblème de leur puissance acceptée.

La processsion sort du temple au bruit des cloches, des chants religieux et des éclats d'une musique militaire qui sait en ce jour mêler à ses fiers accents une douceur toute pieuse et recueillie. L'on descend ainsi jusqu'au château; on s'engage sur le pont-levis; on passe sous la voûte, entre les deux grosses tours, et l'on s'arrête au milieu de la cour d'honneur, sous des arbres touffus. Qui dira cette scène? La voilà la Duchesse, qui rentre triomphante en son château, qu'elle quitta, il y a quatre cents ans, pour le cloître; mais d'où son souvenir n'a jamais été absent! La voilà qui revient, en 1866, telle qu'elle y arriva en 1466, alors que, prophétesse de Dieu, elle osa reprocher au duc qu'elle aimait ses honteux désordres; la voilà sous le grave costume du Carmel, qui revient telle que François II et Marguerite de Foix la reçurent en 1476. Rien n'est changé : les Nantais sont toujours là, avec leurs cœurs, leur enthousiasme, leur amour et leurs vivat! Les pierres et les arbres s'animent pour la louer, et quatre cents voix, accompagnées d'un nombreux orchestre, chantent à sa gloire une hymne triomphale [1]. Jamais ces vieux murs ne furent témoins d'un semblable concours; jamais poète ou musicien n'y fit retentir des accents plus suaves et plus nobles. Les évêques se lèvent enfin; leurs mains s'étendent, les fronts s'inclinent; il y en a partout, dans la cour d'honneur, sur les chemins de ronde, aux fenêtres historiées du vieux manoir et jusque dans les combles du *grand-logis*. — La bénédiction des vieillards s'étend partout et celle de Dieu l'accompagne. — On sort des murs, trop étroits ce jour-là, du château ducal; mais la foule, à l'extérieur, entoure et presse cette enceinte; les évêques doivent là encore se rapprocher et répondre, par une bénédiction commune, au sentiment qui unit tout ce peuple en un commun désir. Non, il n'y a plus de dissidence, et les barrières factices, qu'ont tenté, mais en vain, d'élever l'envie et la haine antichrétiennes,

mais ils furent présents aux autres cérémonies du *Triduum*. Nosseigneurs de Poitiers et de Saint-Brieuc et l'archevêque de Rennes s'étaient fait représenter par des dignitaires de leurs églises cathédrales. L'abbé Kermoalquin et l'abbé Prud'homme furent les envoyés de Saint-Brieuc; l'abbé Le Guen accompagnait Mgr de Quimper; les abbés Malmouche et Boulé, l'archevêque de Tours. Le curé de Thouars représentait l'évêque de Poitiers; le curé de Guingamp s'était joint à la députation de son diocèse. L'évêché de Vannes étant vacant, cela explique pourquoi l'évêque de cette ville n'est mentionné nulle part.

[1] Cette hymne est de M. Emile Grimaud; elle a été mise en musique par M. Albert Bourgault-Ducoudray, jeune compositeur nantais, grand prix de Rome. Poète et musicien se sont compris, et de leur union est sortie une œuvre charmante, pleine de sentiment, de grâce, d'ampleur et de gravité religieuse.

sont emportées. J'ai vu des fronts, qui s'étaient promis de rester couverts, se découvrir, et des mains, qui se croyaient déshabituées du signe de la croix, le faire là devant tous, en ce grand jour de Dieu.

La procession poursuit sa marche par la rue Basse-du-Château, et arrive au carrefour du Pilori. Elle y salue la maison du bourgeois Guiolle et les souvenirs touchants qu'elle rappelle. Elle franchit l'Erdre et arrive par la rue d'Orléans à la place Royale, qui occupe l'emplacement de l'ancienne porte Saint-Nicolas. Là jadis la Bienheureuse fut insultée par son oncle, et quatre mille hommes « du peuple fidèle et non ingrat » se levèrent pour sa querelle; aujourd'hui, ce n'est plus quatre mille hommes, c'est cent mille qui se pressent devant, autour, derrière. — Qui fendra ce flot? Un piquet de cavalerie, qui l'essaie, a peine à se faire jour; cependant le cortége trace son pieux sillon et s'avance, protégé par le respect seul, car il n'est escorté ni par les gardes de la ville, ni par les baïonnettes de la garnison : il n'y a personne entre la Duchesse et son peuple. On gravit la rue Crébillon, en laissant à gauche la rue de la Fosse et le port, sur lesquels s'élevaient jadis la chapelle de Saint-Julien et la maison du gentilhomme infidèle, et par la rue Franklin qui les unit; on passe dans la rue du Calvaire, par laquelle on redescend vers la vieille ville. On suit la rue des Carmes, celles de Saint-Léonard et du Port-Communeau, en laissant à droite le couvent des Cordeliers où furent enterrés tant de membres de la famille de Rieux, et, parmi eux, Marie, la mère de la Bienheureuse, et les ruines du monastère des Saintes-Claires qu'elle fonda, et l'on remonte par la rue Royale à la Cathédrale.

J'ai parlé tout à l'heure de places et de rues, de vieille et de nouvelle ville; il le fallait, afin de conserver le souvenir de ce trajet; mais vraiment il n'y avait plus rien de tout cela, il n'y avait plus qu'un cœur et qu'une âme, le cœur et l'âme de tout un peuple. Aussi, comme tout était paré pour ce jour, et comme il y avait de l'unité dans cette diversité! Partout les mêmes emblèmes; partout l'hermine bretonne triomphante, partout les armoiries de la Bienheureuse, jointes à celles du duché, partout les mêmes devises, les mêmes cris d'amour, les mêmes affirmations : *Honneur et gloire à la Bienheureuse Duchesse! — Bienheureuse Duchesse, sauvegarde des Bretons! — Bienheureuse Duchesse, protectrice de Nantes! — Potiùs mori quàm fœdari. — Soyez loyales à Dieu! — Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé!...* Belle et admirable fête, qui ne coûte rien à personne, où tout le monde est admis, où chacun apporte son cœur et l'en ramène plein de souvenirs purs et charmants!

A trois heures, l'évêque d'Hébron monte en chaire. Je n'essaierai point de rendre cette improvisation admirable. Ce que la grâce a de plus

suave, ce que la doctrine a de plus sûr, ce que le patriotisme a de plus large, ce que le cœur a de plus ardent, tout est là. Qui trouvera une femme forte? s'écrie l'orateur dès le début; *la force et la beauté sont son vêtement... Ses fils se sont levés et l'ont proclamée Bienheureuse*[1]! Et, après avoir constaté l'enthousiasme religieux qui a saisi tout Nantes, et déploré la faiblesse de la parole humaine en face de semblables émotions, il s'étonne de se trouver, lui le plus jeune, appelé à élever la voix en présence de ses pères et de ses frères vieillis dans la foi. Il trouve à tous des mérites plus grands que les siens, des droits mieux établis pour parler, et, se tournant vers l'évêque de Nantes, qui avait dompté sa faiblesse pour assister à cette partie de la fête, il prononce ce jugement qui sera celui de la postérité :

« Monseigneur, cette résurrection d'un culte séculaire ajoute un dernier éclat aux œuvres si belles déjà de votre pontificat. Le pontife guerrier, qui, de son glaive et de son sang, défendit la France et l'Eglise contre les menaces des infidèles[2]; — le soldat magnanime, qui dévoua son épée et son honneur à la sauvegarde des droits sacrés de la Justice et de l'Eglise, qui fut, près du pape, outragé dans sa triple dignité de roi, de pontife et de père, le représentant de l'honneur français et de la loyauté chevaleresque[3]; — la sainte Duchesse qui fait revivre en elle les gloires de la Bretagne consacrées et rehaussées par la céleste auréole; ces trois héros ont vu rendre à leur mémoire des honneurs dignes de leur cœur et du vôtre. Aussi, Monseigneur, la Bretagne, la France et l'Eglise n'ont qu'une voix pour vous remercier. Vous offrez à leurs regards le spectacle d'un pontificat glorieux et sacré par la souffrance. Votre siége épiscopal est fondé sur la tombe d'un martyr; et, quand cette auguste victime[4] vous remettait, de sa main défaillante, la croix teinte de son sang, elle prévoyait déjà, sans doute, dans les clartés du ciel où elle allait entrer, le legs de douleur qui devait éprouver et féconder votre vie d'évêque Vous nous apparaissez chargé d'une noble croix; mais cette croix vous porte et vous élève, car votre cœur la garde vaillamment. »

Entrant alors dans son sujet, l'évêque orateur l'expose et en indique les divisions :

« La vie des saints, dit-il, est une puissance souvent incomprise, mais réelle et féconde. Toujours ils versent autour d'eux des bienfaits, car ils

[1] Livre des Proverbes, XXXI, 10... 25 et 28.

[2] Saint Emilien, évêque de Nantes, mort dans une expédition contre les Sarrasins, au VIIIe siècle, près d'Autun.

[3] Le général de la Moricière, dont un décret impérial vient d'autoriser le monument dans la cathédrale de Nantes.

[4] Mgr l'archevêque de Paris, Denis Affre, frappé mortellement sur les barricades, aux journées de juin 1848, ayant à ses côtés son vicaire général, l'abbé Jaquemet, aujourd'hui évêque de Nantes.

passent en faisant le bien; souvent, des titres plus éclatants encore revendiquent pour eux la reconnaissance de la société; et enfin, leur action ne se termine point avec leur vie terrestre. De même que la mort ne saurait éteindre les sentiments de vénération et de gratitude qu'ils ont allumés dans les cœurs, elle n'est pas non plus assez puissante pour empêcher je ne sais quelle perpetuité de leur vie même ici-bas. C'est ainsi que notre Bienheureuse Duchesse de Bretagne exerça une triple puissance : puissance intime, puissance sociale, puissance perpétuée. »

Puissance intime : L'Esprit-Saint l'a déclaré; la force est le vêtement de la femme chrétienne; mais cette force est le fruit et comme la floraison de deux principes secrets, de la foi et de l'amour. Elevée à la cour des religieux ducs de Bretagne, Françoise y puisa de bonne heure ces fortes convictions qui font les grandes âmes. Elle apprend ses « créances et son catéchisme » sur les genoux de la duchesse Jeanne, et elle fait l'oraison mentale suivant la méthode de saint Vincent Ferrier. Ainsi animée par ses croyances, l'héroïque enfant y puisa l'amour, l'amour pour la sainte Eucharistie, qu'elle reçut pour la première fois à cinq ans; l'amour pour les pauvres, amour humble et dévoué, qui sert le pauvre et ne s'en sert pas. Mariée à quinze ans, Françoise est la femme forte dans l'état du mariage; cette force éclate dans les épreuves que Dieu lui envoie; il n'y a pas de vertu sans l'épreuve; c'est la lutte et la victoire qui font l'*homme*; dans la langue latine *vir* et *virtus* ont une même origine. La vertu veut une vie bien gouvernée; aussi, quand Pierre, revenu à de bons sentiments, demande noblement son pardon à Françoise, celle-ci répond-elle cette parole admirable : « Je vous prie, ne me croyez pas être du nombre de celles qui se gouvernent mal. » La paix lui est rendue, et elle en profite pour se livrer tout entière au service du pauvre; non-seulement elle le sert de ses mains, mais elle se fait pauvre elle-même, dans sa mise et dans son cœur, puisque Dieu la retient encore au château et dans le monde, et elle introduit dans sa ville de prédilection, près d'elle, ces modèles de pauvreté, d'abnégation et de sacrifice, les filles de Sainte-Claire. L'évêque termine ce premier point en rappelant que la Bienheureuse a vu grandir cette cathédrale, où notre foi nous conduit à l'honorer aujourd'hui, et il ajoute : « Quand les pierres sont polies et rassemblées, quand l'autel est dressé, alors Dieu descend dans le temple, il y fixe sa demeure, les peuples y trouvent un abri et y viennent déposer leurs hommages et leurs prières; semblables à ces cathédrales, les saints demeurent, et c'est ainsi, comme nous allons le voir, qu'avec leur force intime, ils exercent une puissance publique et sociale. »

Puissance sociale : Dieu n'a pas voulu que l'homme fût en ce monde un être isolé et sans relations; il a voulu assembler toutes ces existen-

ces distinctes en une belle et féconde union. Mais si tout homme est appelé à jouer un rôle dans la société humaine, il en est qui sont destinés à une mission plus spéciale et plus noble. Qu'un siècle s'oublie en des plaisirs qui l'énervent, ou s'épuise en luttes qui le déchirent, Dieu suscite un homme, une femme, qu'importe? pour le retenir sur la pente qui l'entraîne, ou le relever des ruines déjà amoncelées. Telle fut l'époque où naquit la Bienheureuse. La France et la Bretagne semblent déchues de leur antique gloire; mais l'esprit de Dieu souffle, et, tandis qu'une bergère chaste et forte, ramassant sur l'autel de Fierbois cette épée glorieuse qui ne devait jamais se teindre de sang, balaie les bataillons anglais du sol de France, comme le vent disperse la poussière du chemin, on verra sur le trône de Bretagne une princesse rehausser par la sainteté l'éclat de sa couronne presque royale, et se dresser, dans la magnanimité de sa loyauté bretonne et de sa foi catholique. A peine Françoise est-elle entrée en sa bonne ville de Nantes, qu'elle inaugure son règne, de concert avec le duc son époux, par un solennel hommage rendu au Pontife de Rome, promettant que la Bretagne lui sera fidèle tant qu'ils vivront et règneront en ce monde. Elle ne se trompait pas, et la Bretagne a compris sa Duchesse, quand, naguère encore, elle envoyait ses enfants mourir pour les droits de ce vieillard auguste, qu'on n'attaque dans son pouvoir temporel que pour frapper plus sûrement l'autorité dont il est divinement investi.

L'orateur esquisse à grands traits, mais d'une manière précise et saisissante, le règne de Pierre II et de Françoise d'Amboise, consacré à servir à la fois leur peuple, la France et l'Eglise; il la montre veuve fidèle à la mémoire de son époux, et il montre les Nantais fidèles à leur Duchesse outragée; il la présente entrant au cloître, y vivant dans l'humilité, la prière et l'obéissance; il peint sa mort précieuse devant Dieu. « Mais, ajoute-t-il en terminant, la mort n'a pas mis fin à l'action sociale que la Bienheureuse avait à exercer; il nous reste à voir, dans une dernière partie, comment sa puissance a été perpétuée. »

Puissance perpétuée : Les saints sont ici-bas le reflet et comme le prolongement de Jésus-Christ, qui seul possède toute sainteté. Ce n'est pas à dire que l'épouse de Jésus-Christ, l'Eglise, n'ait donné aucun enfant de sainteté et de justice à son divin Epoux; les héros de notre religion sont grands, ils sont saints; mais ils sont grands de la grandeur même de Jésus-Christ; ils sont saints de sa sainteté. En ce siècle, les saints qui nous ont précédés sont encore vivants au milieu de nous; l'antique souveraine de ces contrées en est un exemple, elle nous est présente par sa puissance réelle qui déconcerte les attaques. Sa vie résout éloquemment et sagement toutes ces graves questions que notre

siècle se pose : question du surnaturel; question de l'utilité pour l'Eglise et pour la société des ordres religieux, des ordres contemplatifs surtout; question des devoirs du prince à l'égard de l'Eglise; aussi, n'est-ce pas sans une vue profonde de la divine Providence qu'il appartenait à cette époque seule de glorifier son culte. Tous les saints que Dieu introduit dans les splendeurs béatifiques ne sont pas appelés ici-bas à recevoir ces solennels hommages et si la sagesse divine choisit ceux auxquels on les décerne, elle ne choisit pas moins l'heure à laquelle ils leur sont décernés. « La résurrection à jamais mémorable de ce culte auguste devait être une récompense accordée à la Bretagne, que dis-je? c'est une dette sacrée dont l'Eglise s'acquitte envers cette noble province, et il l'a lui-même déclaré, le pontife chéri, notre père Pie IX, présent aujourd'hui parmi nous, et qui plane avec la Duchesse au-dessus de ces solennités..... Si le Père des fidèles veut aujourd'hui qu'on célèbre une sainte couronnée, c'est qu'il faut apprendre aux princes comment ils doivent servir l'Eglise en servant leurs peuples, c'est qu'il fallait récompenser la Bretagne alors qu'elle verse le plus pur de son sang pour la cause de Dieu ici-bas. »

« O Bienheureuse Duchesse! » s'écrie l'évêque en terminant, « mes regards s'arrêtent sur votre image et mes lèvres vous adressent les accents de la prière. Etendez votre manteau protecteur sur ces pontifes, ces prêtres, ces fidèles, cette cité; bénissez la Bretagne, bénissez la France, bénissez l'immortel Pie IX. J'ai affirmé ma conviction, j'ai révélé les sentiments de mon cœur; bénissez, oh! bénissez-nous tous, pour la gloire de Dieu, le triomphe de son Eglise et la liberté des peuples. »

Le lendemain, lundi 30 avril, à sept heures, le Révérend Père Hyacinthe, de l'ordre des Carmes déchaussés, gravissait à son tour les degrés de la chaire; il venait célébrer, dans un magnifique langage, l'héroïsme et les gloires de la princesse qui, dépouillant sa couronne, était allée s'ensevelir, jeune encore et fêtée, sous la bure et dans la solitude du Carmel. L'immense cathédrale, trop petite la veille, était plus insuffisante, s'il est possible, ce soir-là; elle semblait surgir sur des bases humaines et comme osciller sur les vagues de cet océan, soulevé par l'esprit vivifiant de Dieu.

L'orateur a pris pour sujet d'étude : « la vie de l'homme comme un mouvement, et la vie des saints surtout comme un mouvement de la terre au ciel; » mouvement dont le point de départ est une naissance de colère : *naturâ filii iræ*, et le point d'arrivée, la consommation en Dieu : *divinæ consortes naturæ.... ut filii Dei nominemur et simus.* « Pour bien connaître un mouvement, dit-il, il faut l'étudier dans les milieux qu'il traverse. Or, la vie des saints s'écoule dans trois sociétés : la Famille,

l'Etat, l'Eglise. Dans ces trois milieux, Françoise fut un modèle de sainteté. »

Dans la famille, Françoise fut épouse chaste, veuve fidèle, prophétesse et protectrice intrépide des mœurs domestiques. Avec quelles couleurs et quelle suavité l'orateur dépeint ce mariage qui fut le type du mariage chrétien, et non pas « la rencontre fortuite de deux âmes et de deux existences; » qui fut « le nœud sacré, venant unir deux tiges que la sollicitude de parents chrétiens avait rapprochées et fait grandir ensemble, et sur lesquelles devait fleurir l'amour de l'épouse et de l'époux, cet arome du ciel, principe et lien de la famille, dont la famille est trop souvent privée de nos jours. » Et quel fut ici cet amour? l'amour réservé à « cette grande aristocratie des âmes, qui, jusque dans les liens du mariage, savent garder l'honneur de la virginité..... Ils s'étaient rencontrés dans le ciel de leurs angéliques tendresses et n'en étaient plus descendus. » — Devenue veuve, « Françoise fut fidèle à la mémoire du duc Pierre dans son tombeau, comme à Jésus-Christ dans son paradis. » Elle souffre toutes les oppressions et résiste à toutes les habiletés pour se maintenir libre; des hommes, elle en appelle à Dieu; « comme Agar, elle est seule, abandonnée dans le désert de sa tristesse et de sa douleur; mais le Dieu vivant est venu à son aide : sous les brises de mai, la Loire est enchaînée par les glaces. »

Exemple de la fidélité, Françoise fut encore une protectrice intrépide des mœurs domestiques. Elle sort de sa retraite pour reprocher au duc François II les désordres qui déshonorent sa cour; le peuple de Nantes la porte en triomphe au château; et c'est là que l'orateur, montrant la sainte union du cœur de Françoise avec le cœur de son peuple, s'est écrié : « Oui, quand le peuple n'est pas gâté par les sophistes ou avili par les despotes, lorsqu'il parle, on peut vraiment dire de lui : *Vox populi, vox Dei!* Grands de la terre, semez les vents des mauvaises mœurs, vous recueillerez la tempête dans la société et la famille, et vous serez vous-mêmes enveloppés dans leur ruine! »

Abordant le second point, le prédicateur trace avec vigueur le portrait et le caractère du temps où naît la Bienheureuse; c'est la fin du moyen âge, l'aurore des temps modernes; l'unité française se forme. Françoise continue l'œuvre de Jeanne d'Arc. « La Bretagne oscillait alors entre la France et l'Angleterre; avec son sens pratique et sa politique loyale, la Bienheureuse comprit que la Bretagne devait devenir française, mais en restant bretonne, et en conservant son autonomie; elle fut sincèrement française et franchement bretonne. » Politique française et bretonne, la politique de Françoise fut aussi populaire; elle comprit que les bons princes sont véritablement les pères et les pasteurs des peuples (ποιμενα λαων); elle plaidait souvent la cause du pauvre peuple, elle écartait les

impôts, les guerres injustes, les dilapidations des ministres. — Le prince n'a pas seulement des devoirs à remplir envers le peuple; il en a aussi envers l'Eglise. *Non sine causâ gladium portat.* « O princes, soldats, magistrats, votre glaive doit protéger le droit et la faiblesse. Or, quel droit que celui de l'Eglise! C'est la faiblesse d'une mère outragée par ses enfants. Et puis, que demande-t-elle? peu de chose : la liberté de sa parole, et, comme dit Bossuet, le libre passage de la terre au ciel pour aller à la conquête de l'éternité. Nous ne demandons que le passage. » L'orateur fait une peinture saisissante des maux qui venaient d'affliger l'Eglise au commencement du XVe siècle et il montre Pierre et Françoise tendant alors la main à la papauté faible encore, et lui promettant fidélité et obéissance; puis il se résume par ces mots sortis du cœur : « Oh ! les beaux exemples légués aux siècles à venir ! »

Arrivé à ce point, le R. P. Hyacinthe se livre à tout son essor; il compare la marche des peuples, dans l'ordre moral et religieux, à la marche du soleil de l'Orient à l'Occident et, adressant la parole à la Bretagne, il pousse ce cri d'aigle :

« Que tu es belle, ô Bretagne! avec la triple barrière de ta langue, de tes mœurs, de ta race! que tu es belle avec tes bruyères sauvages, le parfum de tes genêts, avec ton océan aux vagues tantôt mugissantes et tantôt plaintives! Vieux vaisseau des continents, tu vogues vers l'inconnu. Entraîne avec toi la France, l'Europe, la terre; car tu gardes la foi qui doit les sauver. Oui, le vieux vaisseau de la Bretagne vogue toujours, à travers les écueils et les tempêtes, à la recherche du ciel, et il abordera; car le Breton est comme un vieux pilote à la proue de son navire, et il crie à la France, à l'Europe, à l'humanité tout entière : « Terre ! terre! l'infini! l'immuable ! la vie future ! »

Françoise a contribué à maintenir la foi au cœur de son peuple bien-aimé en y favorisant les ordres religieux. Quand le genre humain écoute son âme, son premier cri est pour la solitude, afin d'y voir Dieu, d'y jouir de Dieu : -- Qui me donnera de vous trouver seul, ô mon Dieu! — Le second est pour la vie cénobitique, la solitude en communauté, contradiction apparente, harmonie réelle. Là se trouve le bonheur du religieux vivant avec une multitude de frères, tous unis dans la charité : *Quàm bonum, quàm jucundum habitare fratres in unum!* Françoise entendit ce cri de l'âme humaine; elle protégea les monastères d'hommes, et elle attira dans sa chère Bretagne deux ordres de religieuses qui n'y existaient pas : les Pauvres-Clarisses à Nantes, les Carmélites au Bon-Don, près de Vannes. « Elle savait quelles grâces exquises Dieu verse en ces âmes qui se sacrifient dans l'ombre, et qui ont l'œil du cœur toujours ouvert vers lui. » Aussi, elle y prit le voile et y persévéra dans l'humilité et la pratique de toutes les vertus.

« Et maintenant j'ai fini, ajoute l'orateur, je descends plein de conso-

lation parce que je vois toutes ces choses vivantes parmi vous : l'Église doit être le fondement des deux autres sociétés qui ne sont rien sans elle, qui passeront, tandis qu'elle vivra éternellement, établie sur un double fondement : l'un invisible, l'âme des saints au ciel, l'autre visible, l'âme des évêques sur la terre. La force de l'Église, c'est l'épiscopat à qui Jésus-Christ l'a confiée, après l'avoir acquise au prix de son sang. Rien de plus grand sur la terre que les évêques marchant sous la conduite suprême du pape qui est le chef et le père des évêques. L'Église n'a rien à redouter des méchants; elle a vu les trois siècles de persécutions, les Barbares, le temps de fer des Mérovingiens, les luttes de l'Allemagne, le XVIe siècle, Voltaire, la Révolution française; elle n'a rien bravé, mais aussi elle n'a rien craint, et, aujourd'hui encore, elle a l'espérance de l'éternité, elle a la parole de Jésus-Christ : « *Ecce vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* »

Le lendemain, mardi 1er mai, troisième jour des fêtes de la Bienheureuse Françoise, devait avoir lieu la translation d'une relique insigne à la maison d'éducation de Notre-Dame-des-Couëts, bâtie dans l'enclos et sur les fondations de l'ancien monastère des Carmélites. Il était juste que cette terre bénite, qui avait vu s'écouler les derniers jours de la vie mortelle de la sainte, et qui avait conservé si longtemps ses restes dans les alternatives diverses de la vénération des peuples ou de l'outrage de quelques-uns, prît part à la fête, et fût enrichie d'une partie, au moins, du trésor qu'elle avait sauvé. Mgr l'évêque de Nantes lui avait destiné le bras de la Duchesse fondatrice.

Les Couëts, on le sait, sont situés sur la rive gauche de la Loire, un peu au-dessous de Nantes, sur le territoire de la commune de Bouguenais; il faut, pour y parvenir, traverser le fleuve en barque, aborder l'île de Trentemoult, la couper à pieds en toute sa largeur, franchir un pont à péage sur un moindre bras de la Loire, et gagner, par le milieu d'une prairie, le pied du coteau. Dès le matin, un bateau à vapeur faisait le trajet du port de la Fosse à l'île de Trentemoult, emportant une foule d'invités et de pèlerins. A neuf heures et demie, on annonce les évêques; ils fendent avec peine un peuple immense, groupé sur la rive. Tous n'y sont pas; car déjà plusieurs d'entre eux ont dû regagner leurs diocèses; mais l'archevêque de Tours, et NN. SS. d'Angers, de Blois, de Luçon, de Vincennes et d'Hébron sont présents, ainsi que NN. SS. de Lespinay et Dunoyer, et les Révérends Pères abbés de Melleray et de Fongombault. Le bateau s'éloigne du rivage et prend sa course au milieu des navires qui encombrent le port. Bientôt il est en présence du coteau de Miséry et de la belle statue de sainte Anne, qui d'en haut bénit l'eau et la terre, la ville et la campagne. Les fronts se découvrent et un cri part en même temps du cœur et des lèvres : *Sancta Anna, ora pro nobis!* Il est répété trois fois; puis, l'élan étant donné, on chante, sur le fleuve gonflé par les crues printanières, au-dessus des

prairies inondées, en rasant les saules en fleur, l'hymne à l'Étoile des mers, l'*Ave, maris Stella*. Ah! quand on est Nantais et qu'on sait quelque peu l'histoire de son pays, quels souvenirs rappelle ce fleuve et quel contraste! Là, sur ce gouffre où nous passons, il y a moins d'un siècle,—et des témoins existent encore, — on voyait, le soir ou dans la brume des nuits, s'allonger un fantôme noir plein de gémissements et de blasphèmes; de rares fanaux éclairaient sa marche lente; il semblait que les vagues refusaient de s'ouvrir devant lui. Alors il s'arrêtait, et s'évanouissait bientôt au milieu des clameurs, du tumulte et des ricanements infâmes. Une *noyade* avait eu lieu : des prêtres, des hommes, des femmes, des enfants, venaient d'être immolés légalement et froidement, au nom de la liberté, par l'État antichrétien. Les pauvres habitants de Trentemoult éteignaient alors leurs feux; mais souvent ils allaient errer sur leurs rives, afin de voir si le flot ne leur envoyait pas quelque épave humaine. — Aujourd'hui, c'est en plein jour et sous un soleil radieux que le bateau, chargé d'évêques, de prêtres, de laïques, de chrétiens de tout ordre et de toute condition, s'avance en chantant et en bénissant. Ils abordent sur la rive hospitalière, et tout est joie : le village est pavoisé; des arcs de triomphe, des banderoles, des emblèmes, des guirlandes de feuillage et de fleurs hâtives indiquent, au travers de l'île entière, la route que les reliques doivent parcourir.

Et ici encore, quel admirable effet, préparé par la Providence elle-même, dans cette grande fête qu'elle offre à son peuple fidèle. Il y a soixante-six ans que deux femmes et un enfant, évitant les chemins battus et le regard des hommes, arrivaient, semblables à des voleurs, sur ce même rivage. L'enfant remettait en tremblant à ces femmes, vêtues de noir, une boîte qu'il venait de porter sur sa tête, et les femmes murmuraient à voix basse ce remerciement : « Mon fils! tu es heureux, tu as porté la tête de la bonne mère Duchesse! » — Puis ils se séparaient, sans oser se regarder et se sourire; et les restes de la Bienheureuse quittaient ainsi, en fugitifs, la terre des Couëts. — Aujourd'hui, ce sont eux qui reviennent en triomphe; les deux femmes sont mortes; elles ont été recevoir près de Dieu la récompense due à la fidélité et au courage; mais l'enfant est là, Dieu l'a conservé; c'est un témoin. Vieillard de quatre-vingt quatre ans, il est encore sur le rivage; il attend ses reliques, et, s'il est trop vieux pour les poser sur sa tête chancelante, il les reçoit dans ses bras et sur son cœur, qui n'a pas failli. Son fils, d'ailleurs, l'accompagne et soutient sa marche, que l'émotion attarde encore. Et c'est ainsi que l'on s'avance, ou plutôt que l'on est porté jusqu'aux Couëts; car, si le cortége même a conservé un ordre et un calme tout religieux, derrière l n'en est plus ainsi aux yeux de ceux qui jugeraient sur l'apparence. Ce ne sont plus des hommes, ce sont des flots, c'est vraiment un fleuve

qui vous pousse; devant, derrière, aussi loin que la vue s'étend, ce ne sont que des têtes, têtes brunes des hommes qui se découvrent, têtes blanches des femmes, qui ont mis ce jour-là leurs atours des dimanches, et tout cela roule vers les Couëts; les portes sont trop étroites pour laisser passer ce torrent; il y a là des remous, comme la mer en fait quand elle s'engouffre en ses grands jours dans les ports; les Bretons ne sont pas de ceux qui s'avancent lentement aux œuvres de Dieu. Heureux ceux qui ont été fermes et courageux; heureux ceux qui se sont pressés; ils peuvent entrer dans la chapelle, voir le bras de la Duchesse, placé dans un charmant reliquaire, porté par des prêtres, professeurs en cette maison qu'elle aima, et élevé enfin au-dessus de l'autel, derrière le tabernacle; ils entendent les voix vibrantes d'une jeunesse mâle et franche célébrer la femme illustre et la sainte vénérable, et les accords d'une musique religieusement inspirée; ils assistent à la messe célébrée par Mgr l'évêque de Luçon, et ils entendent, une fois encore, l'intraduisible parole de l'évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève, s'élançant en strophes frémissantes. On dirait un poème résumant toutes ces joies.

Ce n'est pas, dit-il, une parole longuement et laborieusement préparée qu'il apporte. Au milieu de nos solennités les émotions de l'âme sont si vives, que le langage est impuissant à les exprimer; il cède à nos désirs; il cède, lui le plus jeune des évêques, aux douces invitations de ses pères et de ses maîtres; il va parler pour eux et en leur nom; il s'inspirera d'eux. Il regrette l'absence de l'évêque de Nantes, dont il sent pourtant le cœur présent, mais il le voit du moins remplacé à l'autel par celui qui est plus étroitement son frère, par un prélat qui représente la Vendée donnant la main à la Bretagne, sa sœur, illustre comme elle sur les champs de bataille et dans les plus héroïques combats. Ce prélat, « il était au milieu de vous, au jour des solennités funèbres; il priait avec vous devant le cercueil de l'illustre La Moricière, le grand héros de notre siècle. Aujourd'hui il est encore là; il vient honorer la mémoire de votre sainte Duchesse, et montrer que les évêques de la Bretagne et de la Vendée ne font qu'un cœur et qu'une âme, à l'heure des grandes joies comme à l'heure des grandes douleurs. Je leur prête ma voix; et je le fais avec bonheur : votre pontife de Nantes est né à Grenoble, cette ville que saint François de Sales a tant aimée; le pontife de Luçon vient de Dijon, Dijon, arrosée par les sueurs du grand évêque de Genève et que sainte Chantal aussi a illustrée par sa présence. J'ose me joindre à eux; je m'abrite sous l'arc-en-ciel de ces deux souvenirs, sous l'arc de triomphe de ces chères et saintes mémoires. »

Cette maison, continue l'orateur, participe aux destinées de l'Eglise; je voudrais vous dire son passé et son présent; quant à son avenir, il dépend des divines miséricordes et aussi, jeunes gens, de votre fidélité.

Dieu a des âmes, des heures, des situations prédestinées. Saint Benoît, Robert d'Arbrissel, Françoise d'Amboise furent, ici même, les instruments de sa Providence.

La force de l'Eglise consiste en trois choses : le travail, la prière, l'expiation; — le travail, cette loi à laquelle s'est soumis l'héritier du sceptre de David, dans l'atelier de saint Joseph, et qui est la vie de Dieu même dans son éternité, comme dit la théologie, qui nous montre en lui l'activité incessante inondant les âmes des gloires et des tendresses de la vision béatifique; — la prière, cette échelle mystérieuse de Jacob qui unit la terre au ciel; la prière, qui porte jusqu'aux pieds de Dieu les besoins de l'homme et qui fait descendre jusqu'à lui la grâce qui est la force de Dieu; — l'expiation, enfin, cette extension perpétuée du sacrifice du Calvaire, qui fut le salut du monde.

C'est là ce qu'avait compris ce fils de patricien, l'illustre saint Benoît, dont je salue ici les enfants : Robert d'Arbrissel fut l'écho de ce grand saint; il fonda en ces lieux une communauté vivant sous la règle bénédictine; je n'en dirai pas l'histoire; mais, après quelques siècles, ce monastère, comme beaucoup d'autres, subit l'influence délétère de l'époque; « l'Eglise a parfois de ces moments de crise : elle traverse le monde, et si, pendant son passage dans la patrie du temps, un peu de poussière terrestre s'attache à la frange de sa robe, il ne faut pas s'en étonner : elle n'en marche pas moins toujours, secouant cette poussière et bénissant les peuples. »

C'est alors que Dieu suscita Françoise, et la sainte Duchesse vint établir ici l'expiation, cette force essentielle à l'Eglise, l'aliment de sa vie et de sa fécondité. Sainte Thérèse vit, un jour, l'Espagne préservée de l'hérésie par les prières et les flagellations d'une humble fille du Carmel, qui perpétuait au fond de sa cellule l'immolation féconde du Calvaire, et sauvait ainsi la foi en son pays. Il faut à l'Eglise de ces cœurs généreux, de ces corps immolés; elle plonge, pour ainsi dire, ses racines dans ce sol du sacrifice, elle y puise sa vigueur et sa séve. Or, l'expiation est la vie propre du Carmel. Votre sainte Duchesse le comprit; voyant autour d'elle les âmes s'abaisser et s'amoindrir, l'énergie chrétienne s'abîmer de faiblesses en faiblesses, elle couvrit ses épaules de l'humble vêtement des victimes du Carmel, elle s'ensevelit dans les obscurités du cloître et voulut se sacrifier et mourir pour *son pauvre pays de Bretagne.* Son exemple fut suivi et son œuvre fut féconde; ici, pendant des siècles, l'expiation se perpétua; c'était l'heure de l'Eglise..... plus tard vint l'heure de la persécution. Au nom menteur et profané de la liberté, on envahit ce monastère... L'héroïque et vaillante prieure refuse de recevoir l'évêque intrus .. l'évêque qui venait de la main du pouvoir, mais qui ne venait pas du cœur du pontife. La tyrannie redouble de violence, comme au-

trefois Jésus au prétoire, les religieuses sont flagellées; on les disperse; elles se réunissent dans une mansarde, disons le mot, il a sa poésie, dans un grenier. Là sont les reliques; un pauvre prêtre prie devant elles, et, pendant ce temps-là, la tempête révolutionnaire éclatait, et vos prêtres étaient noyés.... héroïques noyades!... C'est une des pages magnifiques de votre histoire; car leur gloire, c'est aussi la vôtre. — Ah! c'est qu'il y avait alors un prêtre qui priait devant ces reliques de la Duchesse, et sa prière soutenait ces prêtres, et leur obtenait la force de continuer, dans la profondeur des eaux, l'immolation des Carmélites sur le sol sacré de Notre-Dame des Couëts.

Et tout à l'heure, quand nous traversions ce fleuve, qui engloutit tant de prêtres et d'innocentes victimes, cette Loire tristement célèbre, il me semblait que Dieu faisait passer en cet endroit cette sainte relique et tous ces vénérables prélats pour le purifier... Je voyais là le symbole de la résurrection de l'Eglise. Il y a soixante ans, nous étions maudits, chassés, noyés; et aujourd'hui nous recevons vos acclamations et nous bénissons ce peuple qui nous entoure de son empressement et de son respect... L'heure présente est vraiment le symbole de la résurrection de l'Eglise.

Et maintenant, jeunes gens, quels enseignements devez-vous puiser dans ces fêtes, et comment devez-vous comprendre votre mission?.. Votre évêqne vous l'a dit naguère dans une page illustre, et je vous le dis après lui : Soyez des âmes loyales envers tous; mais surtout soyez des âmes loyales envers Dieu. Oui, la loyauté vis-à-vis de Dieu manque à notre époque; on parle de transactions, même quand il s'agit des devoirs religieux; on ne veut plus que des œuvres faciles et des vérités amoindries. L'absence de loyauté envers Dieu entraîne l'absence de loyauté dans les devoirs de la vie sociale.

Soyez des âmes loyales à Dieu dans la pensée; donnez toujours le premier rang à la science des choses de Dieu. Soyez toujours les fils de la sainte Duchesse et courbez toujours vos intelligences devant Dieu, par la pureté, par la virginité de l'orthodoxie catholique.

Ames loyales à Dieu par la pensée, soyez aussi des âmes loyales à Dieu par la parole, cette puissance admirable qui ne meurt jamais sur les lèvres de l'Eglise. Quand vous entendrez des paroles contre Dieu, contre Jésus-Christ, contre l'Eglise, sachez vous redresser, dans votre fierté bretonne et dans votre fidélité catholique; répétez le vieux cri de vos pères : *Potiùs mori quàm fœdari!* Plutôt la mort que la souillure! La souillure, ce n'est pas toujours la désertion, c'est le silence de la peur; ce n'est pas toujours la trahison, c'est la lâcheté. Donc, armez-vous de la parole, et partout et toujours que vos paroles soient courageuses et dignes de la foi que vous professez. Et si, plus tard, vous

arrivez aux dignités de la magistrature, si vous siégez dans les assemblées publiques, vous saurez, je l'espère, défendre les droits de l'Eglise, vous aurez des accents que le monde catholique pourra entendre et bénir; vous prouverez que la parole bretonne est toujours loyale à Dieu.

Soyez des âmes loyales à Dieu par le cœur.... Faites que Dieu soit toujours le mieux aimé!

« Servez l'Eglise avec un dévouement que rien ne lasse, avec un courage que rien ne désespère. Je n'ai pas besoin d'aller chercher des souvenirs dans l'histoire du passé pour faire tressaillir vos âmes. Le dévouement ne germe-t-il pas à toute heure sur cette terre féconde? Quand votre grand évêque partira pour le ciel, portant dans ses mains la résurrection du culte de la Bienheureuse Françoise, il aura à ses côtés deux glorieuses figures de votre Bretagne : le capitaine La Moricière et le paysan Guérin se donnant la main et se confondant dans un même dévouement pour la cause de l'Eglise et la défense de son pontife....

» Soyez des âmes loyales à Dieu; que ce soit là votre devise. N'oubliez pas non plus cette autre parole : « Fais ce que dois, advienne que pourra. » Que nous réserve l'avenir? Je ne le saurais dire. Mais j'aime cette heure présente pendant laquelle je travaille, je l'aime comme la sœur de charité aime le malade[1], comme la mère aime l'enfant qu'elle prépare aux combats du Seigneur. L'heure présente a des douleurs, mais elle a des consolations, des joies, des triomphes inconnus de nos pères, en dépit de ces modernes prophètes qui nous crient sans cesse que l'Eglise a perdu sa fécondité, et qu'elle n'est plus que le sépulcre des grands souvenirs. Qu'ils viennent donc sur le sol que nous foulons, ils y verront que l'Eglise est encore la puissance la plus populaire en notre XIXe siècle. Ne le sentions-nous pas hier, pendant que la voix d'un illustre orateur chantait la Bretagne, ses rochers battus par les vagues, ses landes désertes et son ciel mélancolique; quand il nous la montrait à la proue de ce vaisseau qui s'avance sur les flots de l'avenir? Ce vaisseau marche toujours. Quand touchera-t-il la terre? Je n'en sais rien, mais rien ne saura l'arrêter, et nous l'aiderons dans sa marche. Fais ce que dois, advienne que pourra. Tout-à-l'heure, en traversant la Loire, en considérant ces vagues soulevées par les roues, je me demandais quel était le moteur puissant qui leur donnait l'impulsion. C'est la vapeur. Mais qu'est-ce que la vapeur? Des gouttes d'eau condensées sous une prison de fer échauffée par le feu. Eh bien! chacun de nous peut apporter une goutte d'eau, qui, transformée en vapeur, fera marcher le vaisseau de l'Eglise. Tous, fidèles, prêtres, pontifes, apportons notre part d'impulsion, et ne craignons rien, nous arriverons au port.

» O bienheureuse Duchesse! je vous invoque en terminant. Votre chef vénéré repose dans la cathédrale, la mère et le chef des églises de ce diocèse; mais votre bras est ici, et c'est peut-être le bras qui bénissait vos filles à votre dernière heure, quand vos lèvres mourantes murmu-

[1] Le lendemain, Mgr l'évêque d'Hébron consacrait la chapelle du nouvel Hôtel-Dieu de Nantes, auquel des traditions rattachent le souvenir de la Bienheureuse.

raient ces sublimes paroles : « Soyez loyales à Dieu; » étendez-le maintenant sur nous tous. Bénissez cette maison, bénissez-nous tous, pontifes, prêtres et fidèles. Puissiez-vous un jour nous assister au tribunal de Dieu et lui dire : Seigneur, ce sont des âmes qui sont toujours demeurées loyales.... »

Que dire après de telles paroles? Ah! c'est bien alors que celui qui recueille ces souvenirs doit reconnaître son impuissance et déposer sa plume : il ne rendra jamais à ceux qui ont été présents les émotions dont leur âme a surabondé; il ne donnera jamais qu'une trop faible idée de ce qui fut à ceux qui n'étaient pas là.

A midi, un dîner de sept cents couverts réunit les prélats, les prêtres, les professeurs, les élèves, les anciens élèves et de nombreux invités. Véritables agapes chrétiennes, préparées et offertes avec une grâce tout aimable par le pieux directeur, M. l'abbé Bliguet, chanoine de la cathédrale, ce repas laissera de longs souvenirs à tous ceux qui y prirent part. Je n'oublierai jamais ces tables se prolongeant à l'infini, ces figures franches et heureuses qui se succédaient les unes aux autres, et cette union charmante de tous les ordres de la cité, sous la présidence des pontifes; la prière consacrant tout cela, la musique offrant son concours, la poésie s'exprimant par la voix de l'enfant et du prêtre, et l'éloquence par la bouche du jeune homme et de l'évêque. Je n'oublierai jamais ce prêtre, aussi aimable et bon qu'il est modeste et vénérable, qui, après avoir consacré de longues veilles à rassembler en un lumineux faisceau toutes les preuves relatives au culte immémorial rendu à la sainte Duchesse, s'est délassé de ce travail à la manière des saints, en chantant dans des vers émus les gloires de la Bretagne, son pays, et de la Bienheureuse, *sa mère*.

O Françoise, ô princesse, ô mère,
Tu vécus jadis *en ce lieu!*
Exauce notre humble prière;
Tu vis aujourd'hui près de Dieu!

La Bretagne est toujours fidèle
A l'Eglise, au Pontife-roi;
Elle est à toi; veille sur elle;
Garde-lui son Christ et sa foi.

O Françoise, ô mère chérie,
Garde au cœur des Bretons la foi des anciens jours;
Entends du haut du ciel le cri de la patrie :
Catholique et Breton toujours! [1]

[1] *A la Bienheureuse Françoise d'Amboise et à la Bretagne*, par M. l'abbé Richard, vicaire-général du diocèse, qui a récité ses vers au banquet de Notre-Dame-des-

terre, le soleil dans l'azur, les fleurs dans nos rues, les zéphirs sur les eaux, tous les arts réunis et charmant nos oreilles et nos yeux, l'éloquence remuant nos âmes, et la paix dans les cœurs aux hommes de bonne volonté.

O sainte Duchesse ! vous avez été, et vous serez toujours la joie de vos Bretons ! Vous êtes celle qui vous élevez du désert toute remplie de délices et appuyée sur le bien-aimé; votre tête est comme le mont Carmel... votre taille est semblable à un palmier... vos lèvres sont comme une bandelette d'écarlate ; votre parler est agréable, et votre voix a pour nous une admirable douceur... Les grandes eaux n'ont pu éteindre la charité que vous avez pour nous, et les fleuves n'ont point eu la force d'étouffer notre amour... Vous êtes celle qui s'élève du désert comme une fumée qui monte des parfums de myrrhe, d'encens et de toutes sortes de poudres de senteur ; et nous, vos serviteurs et vos fils, nous courrons toujours à l'odeur de vos suavités [1].

Vte Edouard Sioc'han de Kersabiec.

[1] *Cantique des Cantiques*, passim.

LETTRES PARISIENNES.

X*.

A madame de Kerlouarnec, en son manoir de Kerlouarnec, paroisse de Plou....

Paris, 30 mai 1866.

Vous aurez le droit d'être surprise, Madame, qu'après une trop longue interruption de notre correspondance, je rompe aujourd'hui le silence pour venir vous parler de chasse. Il n'est guère d'usage de dater de Paris une lettre sur ce sujet; il l'est moins encore de le traiter en s'adressant à une femme. Puis, vous cherchez quel peut être l'à-propos de le traiter en cette saison. C'est bien assez, vous dites-vous déjà, d'être condamnée, depuis que vous êtes au monde, à entendre, pendant la moitié de l'année, la plupart des conversations du manoir inspirées par la dévotion à saint Hubert. Vos oreilles sont rebattues des récits emphatiques du bon vieux temps, sans cesse opposé au temps présent, en cette matière comme en toutes les autres, et des doléances amères sur la disparition progressive du gibier, ce qui est un des griefs le plus habituellement formulés autour de vous contre la civilisation moderne et l'institution des chemins de fer. La chasse est fermée; vous demandez, comme les rares survivants des lièvres et des perdrix, qu'on vous laisse du répit jusqu'au mois de septembre.

* Voir la livraison d'août 1865, pp. 157-170.

Rassurez-vous, Madame, je ne suis pas un grand chasseur devant le Seigneur. Ce qui remplit une place si notable dans les préoccupations journalières de vos voisins n'est pour moi qu'une gymnastique intermittente et un exercice d'hygiène. Je suis maladroit, et partant discret. Je ne songe donc pas à vous raconter mes prouesses de la dernière campagne, pour cause suffisante, ni celles de mon chien. C'est comme étude d'analyse philosophique, j'allais presque dire de psychologie, que la question s'est présentée ce matin à ma pensée, et peut-être, pour l'approfondir de cette manière, la saison la plus favorable est précisément celle où la passion est endormie. Quant à l'à-propos, ne le cherchez pas ailleurs que dans les annonces de mon journal.

Je viens d'y lire, et vous aurez pu remarquer vous-même à la quatrième page de votre vénérable *Union*, les avis pompeux de l'adjudication prochaine de plusieurs chasses à louer aux environs de Paris. C'est naturellement quand la chasse est fermée que se négocient ces sortes de transactions et que les notaires instrumentent. Voilà un genre de produit de la propriété qui n'était pas soupçonné de nos pères, et leur vieux sang se serait révolté à l'idée d'en trafiquer. Ils ne s'avisaient même pas de faire garder leurs propres terres, certains d'y trouver toujours assez de gibier pour leurs plaisirs et ceux de leurs amis. La chasse demeurait un privilége de fait réservé à un petit nombre d'hommes de loisir; le braconnage n'était pas une industrie savamment organisée, ce n'était qu'une peccadille, tolérée chez quelques pauvres diables par la mansuétude du châtelain, lequel n'éprouvait aucun besoin de se défendre des usurpations. J'ai connu, dans mon enfance, ces mœurs débonnaires de nos manoirs. Pendant les beaux jours des vacances, j'ai librement fait mes premières armes à travers les bois et les landes de votre agreste Cornouaille, sans m'inquiéter de respecter aucune limite, sans redouter aucun gendarme, sans jamais rencontrer le personnage alors fabuleux du garde assermenté qui se dresse derrière une haie, en criant au nom de la loi au chasseur téméraire : *Vade retro*, ou : « Tu n'iras pas plus loin ! » Le chien qui m'accompagnait n'avait pas été élevé à la dignité d'un contribuable enregistré chez

le percepteur, et moi-même je me dispensais de payer au fisc, aussi indulgent que les propriétaires, le faible tribut d'un permis.

En revanche, quand je vins habiter Paris, je dis un long adieu à la chasse, et la considérai comme un plaisir qui m'était désormais refusé. Les chasseurs parisiens étaient alors du domaine de la caricature. On les représentait se déployant en éventail dans la plaine Saint-Denis, suivis de caniches impossibles, et dirigeant sans succès des feux croisés vers quelques rares alouettes, quelques bandes de pierrots ou quelques ramiers de basse-cour. Il était généralement admis que, le soir, chacun d'eux achetait un lièvre pour n'avoir pas le déshonneur de rentrer au logis bredouille, et l'on désignait, près de la barrière, l'officine abondamment garnie où se remplissaient tous les carniers. Souvent, paraît-il, le gibier ainsi rapporté était déjà plus faisandé qu'il ne convenait, ou bien on avait négligé d'enlever un lien accusateur qui trahissait son origine, et les ménagères faisaient d'étranges découvertes sur la valeur de ces trophées.

Que les temps sont changés! En Bretagne, les châtelains sont devenus parcimonieux et jaloux du peu de gibier qui leur reste. A Paris, la chasse a pris des proportions énormes et est une des passions les plus répandues. Des flots de véritables chasseurs se pressent à toutes les gares de chemins de fer; des wagons spéciaux sont disposés et étiquetés pour eux; les chiens ont leurs compartiments et leurs tarifs. Je ne sais pas si l'officine du pourvoyeur de la barrière Saint-Denis existe encore; mais je sais bien qu'il ne fournirait pas la centième partie des trophées déclarés, le dimanche soir, aux préposés de l'octroi, au milieu d'un ahurissement indescriptible. Il est question d'une innovation très-désirée et très-précieuse, qui abrégerait considérablement la recette : ce serait de fabriquer, à l'imitation des timbres-poste, des bons de gibier dont les chasseurs s'approvisionneraient d'avance et qui épargneraient toute fastidieuse manutention de monnaie. L'idée est si séduisante que je m'étonne qu'elle ne soit pas encore exécutée.

La chasse est un luxe grandiose et une ostentation pour les hauts barons de la finance qui peuvent convier leurs amis à de solennelles

razzias sur leurs propres terres. Ceci suppose un degré d'opulence qui n'est pas à la portée du grand nombre. Les simples écuyers du commerce et de l'industrie — ne confondez pas avec les chevaliers d'industrie — s'ébranlent à l'appel des hauts barons qui ont convoqué le ban et l'arrière-ban, ou s'organisent eux-mêmes en associations indépendantes et se partagent des actions. C'est alors qu'une transaction intervient entre le capital et le sol, entre l'âpre travailleur qui voit augmenter ses profits et le propriétaire oisif qui voit augmenter ses dépenses. C'est alors que celui-ci, après avoir résisté plus ou moins longtemps, finit par prêter l'oreille au tentateur et ne demeure pas insensible à ce supplément de revenu qu'on lui offre en sus de ses fermages et de la coupe de ses bois. Avant de se résoudre à se dépouiller de la terre, il consent à se dépouiller d'un des attributs longtemps réputés les plus nobles de la propriété. Esaü vendait à un cadet son droit d'aînesse contre un plat de lentilles; le gentilhomme cède à prix d'argent son droit de chasse à ses fournisseurs.

Tels étaient, Madame, et les vieux souvenirs du pays, et les réflexions qui s'emparaient de moi tout à l'heure, comme je jetais les yeux sur les annonces de mon journal. Elles réveillèrent bientôt, par cette opération intérieure de l'esprit que dans les classes de logique on appelle l'association d'idées, un souvenir plus récent qui s'était assoupi, un souvenir personnel de chasse. Rien de plus insignifiant que l'anecdote en elle-même, et pourtant j'ai voulu en fixer par écrit la trace, pensant qu'il pourrait m'arriver de l'utiliser un jour ou l'autre dans quelque bluette littéraire. J'ai pris une plume, cherché sur ma table les papiers ordinaires de mes notes. C'est une grande feuille de papier à lettres qui s'est trouvée à ma portée. Une autre association d'idées m'a aussitôt rappelé que j'ai négligé depuis trop longtemps de vous écrire, et voilà comment, Madame, il arrive que c'est à vous que j'adresse le récit, ou plutôt le commentaire de mon anecdote.

Il m'est donc revenu en mémoire qu'un des jours du dernier automne je parcourais des bruyères et battais des buissons, sur une de ces chasses louées dont je vous parlais, en la fidèle société

de mon chien d'arrêt. La rareté du gibier me laissait du loisir pour la méditation et la rêverie. Je réfléchissais à l'étrangeté de la poursuite obstinée, autant que stérile, à laquelle je me livrais. Je songeais à la définition connue : — « Le chasseur est un homme qui court après des chiens qui courent après d'autres bêtes qui se sauvent »; — définition digne de celle de la ligne de pêche, qui est, comme l'on sait, une ficelle terminée par une bête à chaque bout. Je songeais aussi, non sans humiliation, à la barbarie de ce plaisir sauvage. Assurément, me disais-je, je ne voudrais pas assommer un bœuf, égorger un mouton, ni saigner un poulet; je me détourne avec horreur des lieux de ces immolations, préface obligée de nos repas; je plains les gens qui, par état, sont condamnés à être les exécuteurs de ces hautes œuvres et à gagner ainsi leur vie. Ils ont l'excuse du besoin et du devoir professionnel accompli. Que fais-je ici, moi qui n'ai pas la même excuse? L'éloignement de l'objet, l'émotion du tir, l'incertitude du résultat, les chances fort considérables de salut que j'ai soin de laisser aux fuyards sont assurément autant de circonstances atténuantes. Pourtant, ne m'est-il pas arrivé d'achever de mes propres mains le lapin blessé, d'étouffer entre mes doigts le pauvre perdreau démonté qui m'adressait des regards suppliants, ou de broyer sa tête charmante contre la crosse de mon fusil? N'ai-je pas eu mes habits souillés de sang? et, alors, qu'avais-je à reprocher au garçon boucher, dont le tablier maculé soulève ma répugnance? J'ai honte vraiment de cette émulation brutale. J'abandonnerai l'arme cruelle qui pèse à mon épaule; je ne troublerai plus de ses détonations le silence de la nature. Le soleil d'automne dore les feuilles jaunies; les forêts ont un charme pénétrant. Je veux désormais ne les parcourir que d'un pas inoffensif, en société d'un ami cher ou d'un livre favori. La marche ne sera pas moins salutaire; la halte du repos, remplie par la causerie, la contemplation ou la lecture, n'aura pas moins d'attraits, en face d'une perspective choisie. Je savourerai bien mieux la poésie des champs et des bois. Si un lièvre effaré se dérobe, si une famille de perdreaux s'envole à mon approche, je les suivrai des yeux en souriant de leur effroi, résolu à respecter la

vie que Dieu leur a donnée. Volontiers, je les rappellerais, les conviant à venir réjouir de plus près ma vue et s'ébattre en sûreté autour de moi.

J'en étais là de mes réflexions, quand je m'entendis interpeller de loin par un vieux chasseur endurci qui battait le bois de son côté. — « Votre chien est en arrêt, » — criait-il. Ce mot magique renversa tout aussitôt le château de cartes de ma philosophie. Sans même m'apercevoir de la facilité avec laquelle il s'écroulait, je me précipitai dans la direction indiquée; mais bien avant que je fusse arrivé à portée, un beau faisan à la longue queue prenait son vol en me raillant de son chant narquois, et je le saluais à distance de deux coups de fusil lancés avec colère dans l'espace. Le vieux chasseur me rejoignit en grommelant. — « Il fallait suivre votre chien, disait-il d'un ton bourru, autrement vous dérangerez toute la chasse. » — « Il me semble, répondis-je assez timidement, que ce serait à mon chien à me suivre. » — « Vous n'y connaissez rien, reprit-il; un bon chasseur doit toujours suivre son chien. »

Je n'essayai pas de soutenir davantage la discussion, je sentais trop que je m'étais mis en faute; mais je ne sais comment, Madame, cette sentence, prononcée d'une manière si affirmative, me resta en mémoire, et mon esprit étant décidément ce jour-là enclin à la méditation, je fus amené à l'approfondir. Je la trouvai trop absolue sans doute dans son énoncé, et cependant pleine de sens pratique. Une analogie se présenta bientôt à ma pensée. L'association du chasseur et de son chien me parut, vous l'avouerai-je? l'image de l'association conjugale, le symbole d'un bon ménage. N'est-il pas vrai que de deux époux bien unis et bien assortis, on ne sait pas au juste lequel suit l'autre?

Une chose m'embarrasse, Madame, pour développer ma comparaison. C'est le chasseur qui personnifiera le mari; il faudra donc de toute nécessité que le chien personnifie la femme, et ceci est peu respectueux. Vous me pardonnerez cette irrévérence de langage, si vous vous souvenez que le chien a toujours été célébré comme l'ami le meilleur et le plus dévoué de l'homme, et comme l'emblème de la fidélité. Je place tout ce que je vais dire sous l'abri de cette précaution oratoire.

Certainement mon vieux compagnon bourru ne s'exprimait pas avec exactitude, en déclarant qu'un bon chasseur doit *toujours* suivre son chien. Il est clair qu'au départ, c'est le chasseur qui détermine la route à prendre et qui décide vers quel point de l'horizon sera dirigée la course. Le chien le suit docilement et ne manifeste aucune velléité d'indépendance. Il le suit, alors même que, dans la vivacité de ses mouvements, il le dépasse sur la route assignée. Aucun lien ne l'enchaîne, et la liberté la plus entière d'allures lui est laissée. Admirez cependant avec quelle joyeuse humeur il obéit à l'impulsion donnée, comme il ne s'avise jamais de murmurer contre la direction prise, quel empressement allègre il met au contraire à l'accepter, et comme il égaye la route par les témoignages multipliés de sa joie. Il s'échappe et bondit en mille saillies, revenant bien vite vers le chasseur dont il interroge chaque regard, dont il interprète chaque signe. S'il s'écarte, un mot suffit à le rappeler, toujours à la fois libre et docile.

De même, Madame, dans les grandes directions de la vie conjugale, lorsqu'il s'agit de déterminer le but vers lequel on portera en commun ses pas, et de choisir entre les diverses routes qui se croisent au carrefour, c'est le mari qui prend et qui doit prendre la responsabilité de la décision, la femme n'a autre chose à faire que de le suivre. Lisez plutôt l'article 214 du Code civil : « La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de *le suivre partout où il lui plaît* de résider. » Il serait malaisé d'exprimer plus catégoriquement que, sous ce rapport, la femme est soumise au régime du bon plaisir. Elle peut réclamer, en théorie, son émancipation, au risque de se heurter à des autorités plus anciennes et plus hautes que celles du Code civil. Elle peut demander la suppression d'une certaine épître de saint Paul aux Ephésiens, où l'obéissance lui est ordonnée en termes non équivoques ; mais tant qu'elle n'aura pas obtenu le redressement des lois civiles ni des lois religieuses, il faudra bien qu'elle se soumette à l'obligation de suivre son mari. Au besoin, elle y serait invitée par les gendarmes de façon péremptoire. Je ne connais pour les jeunes filles qu'un moyen de se soustraire à cette obligation, moyen infaillible et

d'une exécution très-facile, qui, cependant, est peu goûté...., c'est de ne pas se marier.

Heureux le mari qui rencontre chez sa femme, dans l'accomplissement de ce devoir, la docilité allègre que le chasseur constate chaque matin chez son chien! Heureux le mari dont la femme, à la fois vive et douce, ne sait opposer à la direction donnée ni les murmures, ni la contradiction, ni la force d'inertie, cette forme terrible de la rébellion; qui ne la voit jamais tourner à gauche quand il voudrait aller à droite; qui la trouve au contraire toujours empressée à le suivre, à le devancer même, avec une joyeuse impatience, vers le but assigné; qui, d'un signe, d'un mot, d'un regard, peut la rappeler quand elle s'en écarte, sans qu'elle témoigne jamais qu'elle considère sa liberté comme enchaînée, sans qu'elle songe à discuter le lien invisible, le lien souple et puissant qui l'attache! Heureux le mari qui n'a pas eu à subir à son foyer l'aigre riposte conjugale, et qui marche dans la vie constamment réjoui par les élans de la bonne humeur de sa compagne!

Mais voici que la scène va changer, Madame, voici que le chasseur quitte la route frayée et s'aventure à travers les bois. Oh! qu'alors il fera sagement de ne pas exiger que son chien demeure docilement à ses côtés! Désormais c'est le chien qui prendra les initiatives; désormais c'est le chasseur qui devra le suivre, s'efforcer de ne pas le perdre de vue, épier tous ses mouvements, toutes les impressions rapides par où éclate l'instinct d'une sagacité supérieure et régler sa propre conduite en conséquence.

Pourtant, il est plus exact de dire que les influences exercées et les directions sont réciproques, que le succès est au prix d'un concours harmonieux de deux volontés, réagissant l'une sur l'autre et se concertant en mille délibérations instantanées. Malgré la liberté qui lui est laissée, le chien n'affiche aucune prétention d'indépendance. Il a lu sa bible dans le grand livre de la nature. Il sait fort bien, lui aussi, qu'il ne lui est pas bon d'être seul. Voyez-le, quand il a flairé une proie, quand un enthousiasme contenu commence à s'emparer de lui; voyez-le marcher à pas mesurés en comprimant son émotion, s'arrêter souvent, se retourner pour s'assurer

si le chasseur est là et pour l'inviter à le suivre. S'il osait émettre un son, il chanterait sans doute à pleins poumons le grand air de *Guillaume Tell :* « Suivez-moi ! » Voyez-le avancer encore discrètement, se fixer enfin immobile dans une attitude sculpturale, infléchir seulement avec grâce sa tête intelligente vers le chasseur qui tarde à paraître et que son regard supplie de se montrer. Quelques moments auparavant, il bondissait haletant et la langue en feu; maintenant il semble que tout son sang est glacé, et ses flancs trahissent à peine par quelques ondulations légères le mouvement respiratoire.

Combien de temps durera cette patiente attente du chasseur distrait ou égaré ? Demandez-le, Madame, aux légendes qui ont cours autour de vous. On vous citera des traits héroïques, on vous racontera que tel chien célèbre a été retrouvé le lendemain, exténué par le besoin, mais toujours fixé, près du gibier fasciné, dans l'immobilité de la statue, comme la sentinelle préposée à la garde d'un poste et qu'on a négligé de relever. On vous dira que tel autre, moins servile observateur de la consigne, se permet de la raisonner, de quitter son poste où la patience lui manque, et de revenir chercher le chasseur, pour le diriger sûrement vers le gibier caché. La mémoire des praticiens s'enrichit chaque jour de nouvelles anecdotes sur ce sujet. Variées dans leurs circonstances, toutes s'accordent à justifier l'apophthegme accusateur de mon compagnon bourru, et à représenter le chien d'arrêt comme le guide éclairé du chasseur.

Ici, Madame, n'êtes-vous pas encore frappée de la justesse de ma comparaison ? Dans les mille incidents de la vie, la femme n'est-elle pas le guide sûr, le guide inappréciable dont un mari bien avisé doit s'appliquer à suivre les directions ? Quoique créée pour l'obéissance, n'a-t-elle pas reçu du ciel le don d'une sagacité supérieure ? Ah ! sans doute elle est faible, mais je plains la force qui ne sait pas prendre conseil de la faiblesse. La femme est le bon conseil toujours vigilant, toujours écouté avec profit, et qu'on ne dédaigne pas sans avoir sujet de s'en repentir. La femme éclaire toutes les démarches de son mari, et l'avertit de celles qui seraient

compromettantes. Elle aussi, pour donner la mesure de ce qu'elle vaut, doit paraître en possession de son entière liberté, mais n'en user qu'en se maintenant en étroite et incessante correspondance avec son mari. Elle est inquiète et troublée quand elle s'aperçoit qu'elle est perdue de vue; elle retourne alors la tête ou revient sur ses pas, appelant le regard bienveillant qui la rassure. Heureux les époux qui sentent le prix de cette correspondance intime et assidue de deux pensées, de cette réaction d'influences réciproques, de ce concert harmonieux de deux volontés, d'où dépend le succès de la chasse, je veux dire le bonheur de l'union conjugale.

Aussi la plus grande mésaventure qui puisse arriver au chasseur est de se trouver séparé de son chien, que l'ardeur de la passion ou de la jeunesse a entraîné au loin. Il reconnaît l'horreur de son isolement; sa situation est à la fois triste et ridicule, et n'excite qu'une compassion railleuse. Ainsi la comédie a de tout temps cruellement raillé l'infortune du mari abandonné. Mais il ne croit pas à un abandon volontaire ni durable. Il emplit l'air de cris, il réclame son chien à tous les échos, comme Enée appelait sa Créüse :

Implevi clamore vias, mæstusque Creüsam
Nequidquam ingeminans iterumque iterumque vocavi.

Ou bien encore il attendrirait les pierres en chantant comme Orphée, sur les modulations de Gluck : « J'ai perdu mon Eurydice. » Seulement il a de meilleures chances qu'Enée et qu'Orphée, car son chien n'a point été enlevé par la mère des dieux, ni retenu prisonnier au fond des enfers. Son chien n'est pas moins chagrin que lui-même de la séparation, et le cherche de son côté, Dieu sait avec quelle agitation anxieuse, flairant toutes les pistes, prêtant l'oreille à toutes les voix, dédaigneux même de la proie que rencontre sa course désordonnée. Ce n'est plus le gibier qu'il poursuit, toutes ses facultés sont tendues vers un autre objet : il veut retrouver son maître aimé et respecté, il devine que son absence l'inquiète, il craint qu'elle ne lui soit reprochée ; et cependant, dominé par l'impérieux sentiment du devoir, il ne songe qu'à s'élancer

au-devant des reproches ou du pardon. Enfin, il entend distinctement la voix connue du chasseur que lui apporte une rafale de la brise; en quelques bonds il est auprès de lui, lui léchant les mains, témoignant encore, à travers l'allégresse du retour, un souci que bientôt une caresse efface, et laissant alors éclater sa joie en transports.

Heureux, répéterai-je, Madame, heureux les époux qui, séparés, se recherchent constamment ainsi, et qui éprouvent à se retrouver autant de joie !

Si je ne me trompe, j'ai justifié ma thèse en ce qui concerne les bons ménages. En existe-t-il de mauvais? Permettez-moi de le supposer, ne fût-ce que pour continuer ma comparaison. Assurément, tous les chasseurs ne sont pas des modèles de tendre sollicitude et d'égards attentifs pour leur chien; tous les chiens ne sont pas des types accomplis des vertus de leur état. Vous m'accorderez que toutes les femmes ne sont pas absolument exemptes d'imperfections, ou que, du moins, je puis en accueillir l'hypothèse sans manquer aux lois de la galanterie. Je vous concéderai facilement, de mon côté, une foule de maris pleins de défauts.

Commençons par le chasseur. Il y a le chasseur grossier, brutal, qui, dès la moindre contrariété, a l'injure à la bouche et le fouet à la main. C'est un personnage atroce. Son chien, victime résignée, lui demeure cependant soumis; il ne se révolte pas contre la violence, il pousse à peine un gémissement douloureux, il ne se venge pas, lui qui pourrait si bien mordre; il ne fuit pas, il s'attache à désarmer la colère du maître à force d'abnégation, de patience et de douceur. Hélas! qui n'a rencontré dans la vie le navrant spectacle de semblables unions? Il vous souvient, Madame, de la pauvre Fanchette, de cette bonne et jolie fille, aux yeux caressants d'épagneul, autrefois si heureuse à votre service, avant qu'elle n'eût engagé sa foi, malgré vos prévoyants avertissements, à Mathurin, le garçon meunier, qui déchargeait le samedi devant elle ses sacs de farine. Pour qu'il ne manque rien au parallèle, le rustre devint un braconnier incorrigible, qui exigeait que sa femme l'aidât à tendre ses engins. Vous avez vu les beaux yeux de Fan-

chette se flétrir sous les larmes; vous avez vu ses bras meurtris; vous l'avez consolée en secret par les témoignages persévérants de vos sympathies, et vous avez admiré en elle le courage, la fidélité, l'inaltérable douceur de la femme résignée.

Sans atteindre à ces extrémités brutales, il y a le chasseur mécontent, bilieux, qui s'en prend à son chien de ses propres maladresses, et le harcèle incessamment de reproches moroses. Je reconnais en lui le type aimable du mari grognon. Ne redoutez pas de sa part des voies de fait, ni même de grandes violences de langage; il est trop bien élevé pour cela, mais son humeur chagrine a besoin d'une issue; il la distille goutte à goutte sur qui l'accompagne. J'ai sincèrement pitié de son chien; j'ai plus encore pitié de sa femme.

Il y a le chasseur égoïste et personnel qui ne sait pas ménager son chien, le nourrir et l'abreuver à propos, le reposer avant que la fatigue ne soit excessive, le flatter de la main, l'encourager par quelques caresses; le chasseur, pour tout dire en un mot, qui n'aime pas son chien. Triste association, en vérité; plus triste encore si, comme il arrive souvent, le chien a le mauvais goût de s'obstiner à aimer ce maître ingrat. Regardez autour de vous, Madame. Je crains que vous ne soyez pas longtemps à trouver un cœur blessé de femme qui ait aussi mal placé les trésors de sa tendresse.

Les chiens, à leur tour, seraient-ils donc tous sans défauts? N'en est-il pas d'inconstants, d'indociles, de gloutons, d'emportés, peut-être d'ingrats? N'en est-il pas, comme on dit en argot, qui manquent de nez? N'en est-il pas qui ont la dent trop chaude? Mais ici ma comparaison cloche, et je suis forcé de l'abandonner. Rien n'oblige le chasseur à conserver un mauvais chien; il peut toujours s'en débarrasser aisément; il a le choix entre le divorce et d'autres procédés encore plus sommaires. Juge souverain dans sa propre cause, dispensé d'ouvrir le code et d'écouter la défense, il prononce seul des sentences sans appel ni pourvoi, voire des sentences capitales, qu'il lui est loisible d'exécuter lui-même. Et de là vient, assurent les méchantes langues, que l'on rencontre peu de mauvais chiens.

Je m'arrête, Madame. Vous n'attendez pas de moi que j'exprime le regret qu'en l'état de notre civilisation les hommes qui s'estiment mal mariés n'aient pas à leur disposition de semblables ressources. Cela s'est vu, sous d'autres soleils! Je ne veux pas, non plus, refaire après Boileau la satire des femmes. Bien plus volontiers, je referais après Legouvé leur éloge. J'incline d'ailleurs à croire, quand j'entends un chasseur se plaindre amèrement de son chien, que celui-ci n'a pas eu les premiers torts, et je termine ce badinage par un adage encore emprunté à mon sujet et qui sera d'une vérité saisissante si on l'applique à l'association conjugale : *Les bons chasseurs font les bons chiens.*

ALFRED DE COURCY.

EN BASSE-BRETAGNE

IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE.

(COTES-DU-NORD).

VII.*

J'arrive à Saint-Quai, humble bourg situé sur le bord de la route de Lannion à Perros. Rien de curieux, ni dans l'église, ni ailleurs. Mais disons un mot du bienheureux patron de la commune qui, je pense, n'est pas bien connu de plus d'un. — La Bretagne est vraiment, plus que tout autre pays, la terre bien-aimée des saints. Dans les vallées, sur les monts, sur les landes, au fond des bois, sur le rivage de la mer, partout, le voyageur rencontre les *maisons de ces amis de Dieu*, comme les appellent nos paysans, ordinairement dans des sites pittoresques et charmants, protégées contre les vents d'hiver par un bosquet de hêtres, de châtaigniers, de vieux chênes et d'ifs, trois ou quatre fois séculaires, et ayant toutes leurs fontaines saintes, dont l'eau a des propriétés, ou plutôt des *vertus* spéciales, contre quelque maladie ou infirmité. — Le paysan breton aime et vénère ses saints; ils font, en quelque sorte, partie de sa famille, et il les associe à ses joies et à ses bonheurs, comme à ses peines et à ses douleurs. Il faut voir, le jour du pardon, comme l'image du saint, patron de la commune ou du

* Voir la livraison d'avril, pp. 304-317.

simple village, est peinte à neuf, ornée de rubans et de fleurs, et comme les dons en argent, et surtout en nature,— blé, beurre frais, volailles, chanvre, lin, etc., — lui arrivent de tous côtés ! Et aux repas pantagruéliques qui, ce jour-là, égayent les plus pauvres chaumières, comme les plus riches fermes et les manoirs, on n'oublie jamais de porter sa santé, — mais non avec de l'eau de sa fontaine, — et on croit volontiers qu'il est de la fête et préside les banquets.

Mais faisons un peu connaissance avec le bienheureux saint Quai, et déposons lui notre carte de visite, en passant. — Sa légende est toute merveilleuse, et comme le bon père Albert Le Grand l'a racontée avec la simplicité et le charme qui lui sont ordinaires, j'aurais grand tort d'analyser et de déflorer son récit, lorsque je puis le copier :

— « Saint Ké ou Kénan, surnommé Collodoc, nasquit en l'Isle de Bretaigne, de parents nobles et riches; son père s'appeloit Ludun, et sa mère Tagu. Il se rendit si accompli en toute sorte de sciences, qu'il fut admis au sacerdoce, et mesme eslevé à la dignité épiscopale en une des citez de son païs, en laquelle il se fit paroistre le père de ses diocésains, non seulement les nourrissant du pain de sa doctrine, mais encore du pain matériel, ayant vendu tout son bien pour l'entretien et nourriture des pauvres, lesquels il visitait paternellement, et leur dispartait des grosses aumônes, tant par ses mains, que par le moyen de plusieurs vertueuses personnes dont il se servait en une si saincte œuvre. Mais ne se jugeant avoir les espaules assez fortes pour supporter la pesanteur de la charge épiscopale, il se desmit de son évesché, et passa en la province de Cambrie, résolu de se retirer en quelque hermitage; et, pour ne se tromper en l'élection du genre de vie qu'il projettait mener, il supplia nostre Seigneur de lui manifester sa saincte volonté.

» Estant en la ferveur de son oraison, il lui fut révélé qu'il se munit d'une clochette (à la façon des hermites de ce temps-là), — et marchant jusqu'à un lieu nommé Ros-Ené, où il édifierait un petit hermitage, et s'y tiendrait jusqu'à ce que Dieu lui commanderait autrement : et pour l'advertir de ce lieu, sa clochette sonnerait

d'elle-mesme, lorsqu'il y serait arrivé. Le sainct obéit humblement, et s'adressa à un excellent fondeur nommé Gildas, lequel n'ayant qu'un petit morceau de métal, sainct Ké, par la vertu du signe de la croix, le multiplia en sorte qu'il en resta grande quantité audit fondeur en récompense de sa peine. Ayant cheminé quelques jours avec quelques autres saincts personnages qui s'étaient adjoints à lui, il se trouva fatigué du chemin, et pour se deslasser et reposer quelque peu, ils se jettèrent sur l'herbe verte, près d'un bras de mer nommé Hildrec'h, et comme il s'entretenoit avec ses confrères, il entendit la voix d'un homme sur le bord de l'eau, qui criait à un autre qui était sur le rivage opposite, s'il n'avait pas veu ses vaches qu'il avoit esgarées depuis quelques jours : — Ouy (respondit l'autre) — je les vis hier à Rosené, environ les trois heures. Saint Ké oyant parler de Rosené remercia Dieu, et descendit sur la grève de ce bras d'eau, laquelle depuis fut nommée en langage breton walois *Krestenn-Ké*, (c'est-à-dire), grève de Saint-Ké, où ses disciples ayant soif, il frappa un rocher qui estoit là auprès, et en fit sortir de l'eau en abondance, de laquelle les malades beuvans avec foy, reçoivent la santé par les mérites de saint Ké.

» Ils passèrent ce bras de mer, et entrèrent dans une espoisse forest, où la cloche que le saint portoit commença à sonner, ce qui lui fit cognoistre que c'estoit le lieu où il se devoit arrester, dont il remercia Dieu, et ayant défriché ce lieu, il y édifia une petite chapele, et auprès des petites cellules pour soy et ses confrères, avec lesquels il vaquait jour et nuict à prières et oraisons, se sustentant du labeur de leurs mains et des aumosnes qu'on leur donnoit. Il y avoit près de ce lieu un beau chasteau nommé Gudrun, dans lequel demeuroit un prince nommé Théodoric, homme perdu et déterminé, lequel chassant un jour en la forest de Rosené, poursuivit un cerf jusques en l'hermitage du sainct (où il s'étoit jetté et caché), et entrant de furie dedans, il s'enquit ce qu'estoit devenu le cerf : saint Ké ne voulu le lui déceler, dont il entra en telle cholère, qu'il fit amener en son chasteau sept bœufs et une vache qui avoient esté donnés au sainct, et dont il se servoit

pour tirer sa charrue. Mais le lendemain il se présenta au sainct pareil nombre de cerfs, qui se permirent attacher à la charruë, et achevèrent de charruer son champ, lequel en mémoire de cette merveille fut nommé en breton walois Guestel-Guervet, c'est-à-dire *Le Champ-des-Cerfs;* et depuis ces animaux servirent domestiquement sainct Ké et ses confrères, en cet hermitage.

» Théodoric ayant veu de ses propres yeux ces cerfs attelez à la charruë faire l'office des bœufs qu'il avoit ravis au serviteur de Dieu, n'en fut en rien esmeu, et lorsque le sainct l'alla prier de les lui rendre, il le frappa au visage, si rudement qu'il lui fit tomber une dent de la bouche, ce qu'il porta patiemment, et alla se laver la bouche en la fontaine de son hermitage, dont l'eau beuë avec foy et confiance en l'intercession du sainct a retenu la vertu de guérir du mal de dent, et encore à présent les Walois (quoique hérétiques) y ont recours. Quant au cruel Théodoric, Dieu le punit des excez qu'il avoit commis en l'endroit de saint Ké, car il fut frappé d'une dangereuse maladie qui lui ouvrit les yeux et fit rentrer en soy-mesme. Il fit appeler sainct Ké, lui demanda humblement pardon, restitua les bœufs et amplifia son hermitage de douze arpents de terre, quoy faict, le sainct pria pour luy et il fut guéri; mais quelque temps après estant à la chasse, il tomba de cheval et se rompit le col. — Ayant reçu le don de Théodoric, il bastit un monastère assez ample au lieu de son hermitage, et y receut bon nombre de religieux, et puis se résolut de passer la mer, et aller en Bretaigne Armorique. »

Il aborda à la côte du pays de Léon, vers l'année 472, avec quelques compagnons. Ils se retirèrent au lieu où est maintenant l'église de Cléder, et y bâtirent un petit monastère. Peu de temps après, saint Quai repassa en l'île de Bretagne, avec le rói Arthur le Preux, qui était alors dans la Bretagne armoricaine, pendant que sa trop inconstante épouse, Genièvre la Belle, le trahissait avec son neveu Mordret. — Le saint, accompagné de six autres évêques, fut député vers Arthur, justement courroucé, et l'exhorta, pour le bien de la religion, à pardonner à son neveu, *moyennant quelque raisonnable réparation;* mais tous ses efforts furent en pure perte; ce

que voyant, il revint dans la Bretagne-Armorique. En s'y rendant, il visita et consola la reine Genièvre en la ville de Winton, où elle s'était retirée, et lui persuada de consacrer à Dieu le reste de sa vie ; ce qu'elle fit, en se retirant dans un monastère. Saint Quai revint alors à Cléder, et y mourut, vers l'année 495. — « Il y a, ajoute le vieil hagiographe, en l'une et l'autre Bretaigne, plusieurs églises et chapelles dédiées à ce saint prélat, dont le sépulcre se voit en une petite chapelle à lui dédiée, en un coin du cimetière de Cléder. »

On aura remarqué l'épisode des cerfs de saint Quai. La mansuétude pour les animaux éclate dans toutes les légendes des saints de Bretagne et d'Irlande. Un jour, saint Keivin s'endormit en priant à sa fenêtre, les bras étendus ; une hirondelle apercevant la main ouverte du vieux moine, trouva la place excellente pour y faire son nid ; le saint à son réveil, voyant la mère qui couvait ses œufs, ne voulut pas la déranger, et attendit pour se relever que ses petits fussent éclos.

VIII.

J'arrive à Lannion à la nuit tombante. C'est le quinze août, jour de la fête de l'Empereur. Vraiment la ville ne me paraît guère s'être mise en frais. Tout se réduit à quelques maigres et tristes illuminations de bouts de chandelles rangés sur les fenêtres. Il y a aussi des danses publiques et gratuites, sous les arbres du quai. Quoi encore ? Je ne vois pas autre chose. Non, Lannion ne fait pas de folies un pareil jour. La raison, — m'a-t-on dit, — du peu de solennité avec lequel les Lannionnais célèbrent le quinze août, c'est que la fête de la ville aura lieu à la fin du mois, et alors la municipalité doit vider ses caisses, crier : *Liesse et largesse!* et faire les choses comme elle sait les faire à l'occasion. — Ce n'est pas défaut de patriotisme, au moins, ni marque de tiédeur pour le gouvernement

de l'Empereur, me dit mon maître d'hôtel; et je me contentai facilement de ces raisons.

Mon excursion doit être plus littéraire qu'archéologique; aussi, je ne parlerai ni de l'église de Brélevenez et de ses curiosités architectoniques, à tort attribuées aux Templiers, selon M. Pol de Courcy, ni des belles promenades de Lannion, le long du Léguer, ni de ses vieilles maisons de bois, sculptées et armoriées sur toutes les coutures, pour ainsi dire, ni de bien d'autres choses dignes de l'attention du voyageur; mais Lannion est célèbre dans le pays par ses représentations théâtrales et sa troupe d'acteurs bretons, et c'est là ce qui m'intéresse pour le moment. On y donnait fréquemment des représentations de nos vieux mystères, surtout pendant les trois jours que durait la foire de la Saint-Michel, et la troupe se transportait même volontiers, quand elle était demandée, dans les villes et les bourgs voisins. Il n'y a pas longtemps que ces représentations populaires ont disparu, et il est même question de revenir aux anciennes traditions, toujours si chères au peuple breton[1]. Je me rappelle très-bien, il y a une quinzaine d'années, avoir vu jouer dans une enceinte murée, voisine du *foar-leac'h*, ou champ de foire (par corruption *forlac'h*) — *Sainte-Tryphine* et *Les quatre fils Aimon.* — Le peuple s'y portait en foule. Pour moi, je regrette ces jeux scéniques, ces représentations à ciel ouvert, auxquels tout un peuple était convié, comme dans l'ancienne Grèce, et qui étaient, après tout, des exercices intellectuels, littéraires et moraux, quoi qu'on en ait dit.

L'histoire du théâtre breton est encore à faire, et la dernière peut-être, car tous les anciens théâtres, depuis la France jusqu'à l'Inde et à la Chine, ont eu leur résurrection de nos jours, et aucune branche littéraire ne semble avoir réveillé plus de sympathie et de curiosité, et fait le sujet de recherches et de travaux plus nombreux, plus savants et plus intéressants. Le tour de notre Basse-Bretagne, si volontiers oubliée et dédaignée, et qui a tort de trop se résigner

[1] Une lettre que je reçois de Pluzunet, commune voisine de Lannion, m'annonce qu'on se dispose à y représenter *Sainte-Tryphine.*

à cet oubli et à ce dédain, serait-il enfin venu? Je n'ose trop y compter. Depuis vingt ans environ, que j'ai conduit mes études et mes recherches dans cette direction, j'ai réuni de nombreux et très-intéressants matériaux, de nature à rendre aujourd'hui ce travail possible. Une cinquantaine de manuscrits et cinq ou six imprimés, résultat de mes perquisitions à travers nos campagnes armoricaines, ont été déposés à la Bibliothèque impériale, à Paris, à la disposition de ceux que peuvent intéresser ces sortes d'études. Une traduction complète du théâtre breton, a dit Emilé Souvestre, serait un travail *historique* et *national*.— Moins ambitieux, nous nous bornerions à souhaiter que M. le Ministre de l'instruction publique prît sous ses auspices la publication d'un choix seulement parmi ces naïves et curieuses productions d'un peuple qui a son originalité, en littérature comme ailleurs, et qui sont de vrais documents *historiques*.

« Le principal service que les écrits littéraires rendent à l'historien, a dit un éminent critique, c'est qu'ils lui mettent devant les yeux les *sentiments éteints*. Aucun autre document, surtout dans les temps lointains et chez les peuples incultes, ne rend ces sentiments visibles. Les chartes, les lois et les constitutions montrent les pièces de la machine sociale, et non le ressort de l'action morale; on y voit les cadres dans lesquels les hommes agissaient; c'est le squelette de l'histoire, ce n'en est pas l'âme. — Pour les chroniques, en ces âges grossiers, elles sont trop sèches; elles content l'événement en bloc, disent que Pierre tua Jean, que Jacques tua Pierre; qu'il y eut une inondation, puis une disette; rien de plus. Les hommes sont encore trop lourds pour démêler les circonstances, les petits faits préparatoires, les incidents de l'émotion et de la résolution; leurs récits ressemblent aux figures crayonnées par un enfant, roides, étriquées, toutes semblables, incapables de nous rien apprendre sur les nuances des caractères et des actions. Ces nuances ne peuvent être exprimées que par le talent littéraire, et voilà pourquoi les poèmes où il apparaît pour la première fois sont si instructifs. Le vieux trouvère, obligé de développer, rapporte les discours des gens, les précédents

de l'action, les changements de l'âme; bref, tout ce qui échappait au chroniqueur; et souvent deux ou trois de ces petits faits suffisent pour expliquer une civilisation tout entière. Ils dénotent un état singulier de l'âme humaine; cet état, par suite, se rencontre dans toutes les âmes, et, par suite encore, dans toutes les actions. »

Parmi les œuvres littéraires, tout le monde est d'accord que le théâtre, plus que tout autre, reflète les mœurs, les coutumes, les croyances, les traditions et les sentiments de chacun des âges de la vie sociale. Le drame est un poème en action, un poème en relief, qui parle tout à la fois aux yeux, au cœur, à l'imagination, aux souvenirs, aux affections, aux sentiments; et si la littérature est l'expression d'une société, le drame est la plus haute expression d'une littérature.

IX.

Dès le lendemain, je me mis à la recherche de quelque débris de l'ancienne troupe lannionnaise, et je fus assez heureux pour en découvrir un des meilleurs acteurs : c'est un vieux tailleur, nommé Yves le Pezron, et qui demeure maintenant au bas de la rue de Tréguier [1]. Quand je lui eus fait part du motif de ma visite, un frisson électrique parcourut tout son corps, ses yeux s'animèrent, il se redressa de toute sa taille, il redevint jeune. — Vous cherchez des *Tragédies* (il les nommait ainsi) bretonnes, Monsieur? — Oui, et l'on m'a dit que vous deviez en avoir bon nombre. — Oh! oui, j'en ai eu; j'en ai eu beaucoup même; je dois en avoir encore quelques-unes au fond de cette armoire. — Et il en retira, en effet, plusieurs manuscrits poudreux et crasseux, qu'il me mit entre les mains. C'était *Sainte-Tryphine*, *Sainte-Hélène*, *Saint-*

[1] Au mois de juillet dernier, en passant à Lannion, j'ai voulu revoir le vieil acteur breton, mais on me dit qu'il était mort, peu de temps après ma première visite.

Guillaume, Sainte-Geneviève de Brabant et *Louis Ennius,* ou le *Purgatoire de Saint-Patrice.* — Et les autres? lui dis-je, car vous devez en avoir d'autres. — Oui, mais je les ai prêtées, pour aller à la campagne. — Et me prenant des mains le manuscrit de *Sainte-Tryphine* que je feuilletais : — *Sainte-Tryphine!* la belle pièce, Monsieur! et qu'il y a là de beaux rôles! Je faisais le roi Arthur, quand nous la jouions. J'avais un beau costume, tout soie et velours, et des dorures partout! Aussi, quand je m'avançais sur le devant de la scène et que je commençais ainsi : — « Je suis le roi Arthur, puissance souveraine : la Bretagne » entière est à mes ordres, etc.... », il fallait voir comme tout le monde était attentif et quel silence régnait dans ce vaste auditoire! Quelles belles scènes encore, Monsieur, que celle de la prison et celle du jugement! Oh! alors tout le monde pleurait et sanglotait!... Et *Sainte-Hélène!* une belle pièce aussi! Et *Sainte-Geneviève-de-Brabant!* Nous l'avons jouée bien souvent. Il y a là un beau rôle de sorcière, comme dans *Sainte-Tryphine;* puis, un combat terrible entre les chrétiens et les Sarrasins. J'étais Charles-Martel, dans la pièce, *le général en chef des armées de Henri IV!* Et *Louis Ennius,* Monsieur! quel homme! quel brigand sans âme et sans cœur! Eh! bien, n'importe, j'aimais bien à jouer ce rôle-là. Imaginez-vous que l'on joue aux boules sur le théâtre, et aux dés et aux cartes! Je perds à tous les jeux, et, comme je n'ai plus le sou, j'assomme à coups de bouteilles les joueurs qui m'ont gagné mon argent; puis je les vole, je les dépouille de tout ce qu'ils ont sur eux, et les laisse à demi-morts sur place. Puis je me fais brigand sur les grands chemins, je détrousse les marchands, je pille les châteaux, etc..... enfin, je suis un vrais démon incarné! — Puis, tout change tout à coup : autant j'ai été méchant et cruel, autant je deviens repentant, et je mène une vie exemplaire. Pour racheter ma vie de désordres et de crimes, je fais le vœu d'entreprendre le redoutable voyage du Purgatoire de Saint-Patrice, en Irlande. Il fallait me voir, revenu du gouffre, pâle et triste comme la mort, racontant les tourments et les supplices de ce lieu d'expiation! Tout le monde pleurait à grosses larmes. Les Lannionnais

n'ont pas oublié, et n'oublieront pas de longtemps, Yves le Pezron dans le rôle de Louis Ennius. Ecoutez ce passage; c'est à mon arrivée dans le Purgatoire, après être déjà sorti vainqueur de mainte terrible épreuve; les âmes malheureuses crient de tous côtés du milieu des feux :

Miserere mei! miserere mei! vos saltem amici! — Enfants, époux, parents, amis, ah! priez pour nous. Priez Dieu de mettre un terme à nos souffrances, et de nous recevoir enfin dans le palais de la sainte Trinité. Nous vous avons laissé nos biens sur la terre; ah! de grâce, ne nous oubliez pas!

Louis, *reconnaissant son confesseur.* — Pauvre âme infortunée, pourquoi êtes-vous retenue dans les prisons rigoureuses du Dieu souverainement juste? car, ô mon père, vous avez toujours vécu saintement, dans la crainte de Dieu et le respect de sa loi.

Le Confesseur. O mon fils, je suis arrivé ce matin dans ce lieu d'expiation, et ce soir même, grâce à la bonté infinie du Dieu tout-puissant, le vrai Créateur des Anges, j'ai l'espoir de monter au ciel.

Louis. C'est donc ici le purgatoire, mon père? car, quelque cruelles que soient vos douleurs et vos angoisses, l'espérance et la joie rayonnent sur votre visage; je crois que vos peines sont moins terribles que celles de l'enfer, car là, une effrayante tristesse, avec le désespoir, était sur tous les visages.

Le Confesseur. Entre la rigueur de ces deux feux, il n'y a aucune différence, ô mon fils; seulement ici nous avons l'espoir de voir un terme à nos souffrances : hélas! les tourments de l'enfer sont éternels; jamais, jamais, ne s'en ouvriront les portes.

Louis, *reconnaissant sa cousine Théodosia.* — Salut, ma cousine; que signifie donc ceci? Et comment se fait-il que vous aussi vous soyez dans ce lieu? Vous étiez si vertueuse et si charitable! Durant votre vie, vous avez reçu tous les sacrements, avec amour et foi; aussi, mon étonnement est grand de vous voir retenue dans ce lieu de purification.

L'ame de sa cousine. O mon cousin, c'est la vanité qui m'a envoyée dans ce lieu plein d'angoisses, car ma vie fut toujours pure de tout autre péché. Dans mon aveuglement et ma folie, j'aimais à me parer et à embellir mon visage, pour plaire au monde. Ah! maintenant il faut expier ma faute dans ces feux impitoyables!

Louis. Ames heureuses, que Dieu ait pitié de vous! Un jour, je le vois, vous devez participer aux joies des élus; mais, auparavant, il est juste de payer à Dieu la peine des fautes dont vous êtes encore souillées.

(Louis continue sa route et arrive dans une forêt.)

LOUIS, *dans la forêt.* — O la belle forêt! ô l'agréable séjour! Je veux m'arrêter ici un moment, pour me reposer, car je crois que je suis enfin arrivé au terme de mes épreuves; le jour va poindre. (*Arrivent Lucifer et Astaroth.*)

LUCIFER. Holà! arrête, arrête, tison de l'enfer! tu croyais sans doute être arrivé dans la *gloire;* mais tu ne fais encore que de commencer ton voyage, comme tu le verras bientôt; tu croyais avoir évité l'enfer noir et maudit, et ton erreur est grande. Ainsi, vois si tu veux retourner sur tes pas, pendant qu'il en est encore temps, à moins que tu ne préfères avoir la tête cassée et tous les membres rompus, sans pitié ni merci. Réponds vite, ou nous allons te précipiter dans les abîmes de l'enfer, qui est ici près. — Voyez-le donc, le fils de ribaude, comme il ferme les yeux, pour ne pas nous voir; battons-le. (*Ils le battent.*) Reçois ces coups, et encore ceux-ci, misérable ravisseur de religieuses! Ah! tu n'es plus ici à voler sur les grands chemins, armé d'un mousquet et d'un *penn-baz.* — Voyons, retourneras-tu sur la terre, vieux libertin? ou nous allons te casser la tête et en finir avec toi!

LOUIS. O ennemis impitoyables de la nature humaine, déchirez-moi la chair jusqu'aux os, faites de mon corps ce qu'il vous plaira, je ne renoncerai jamais à mon Dieu.

ASTAROTH. Holà! c'en est assez! précipitons-le à l'instant dans le gouffre.

LOUIS. Que le nom saint et adorable de Jésus, fils de Dieu le Père, soit toujours gravé dans mon cœur, pour me protéger contre la tentation. Et vous, Vierge sainte, reine des cieux, présentez à votre divin Fils vos deux seins pour obtenir qu'il me regarde d'un œil de compassion. (*Les diables se retirent en hurlant. — Louis se trouve alors dans un beau jardin.*) Mon âme, arrêtons-nous dans ce lieu de délices; c'est une place sainte : une odeur agréable et douce arrive jusqu'à moi, et me pénètre, et me ravit. Ah! j'arrive enfin au ciel!...

LES QUATRE DIABLES, *accourant ensemble.* Malheur! malheur! Accourez tous, officiers de l'enfer, et dites-nous qui a laissé Louis pénétrer dans le paradis?

BEELZEBUD. Maître, votre ami Beelzebud vous dira que l'enfer est *purifié* par le départ de ce misérable : on n'entendait sortir de sa bouche que les noms de Jésus et de Marie, si bien qu'à notre grand regret il nous a bien fallu le laisser partir.

Et le vieil acteur déclamait, gesticulait et chantait avec une animation et une ardeur enthousiastes; et ses yeux vifs et pleins d'intelligence lançaient des éclairs. Je fus obligé de lui reprendre le

manuscrit des mains; autrement il aurait continué longtemps encore sur ce ton.

— Que sont devenus, lui dis-je, les *cahiers*, depuis que vous ne jouez plus ; car vous deviez en avoir beaucoup ? — Nous les partageâmes en bons camarades, quand nous nous séparâmes, et chacun emporta son lot. Un cordonnier, nommé l'Hellicoq, acheta les lots de deux ou trois autres ; il est mort, depuis quelques années déjà, et je crois que ses fils ont vendu ses *cahiers* aux épiciers et aux débitants de tabac, pour faire des cornets. — C'est bien fâcheux ; mais les autres acteurs, vos confrères ? — Les uns sont morts, et leurs fils et petits-fils, les jeunes gens d'aujourd'hui, trouvent leur plaisir à tout autre chose : les cartes, le cabaret, le billard, voilà ce qui prend tous leurs moments de loisir, et leur argent, et leur santé, par-dessus le marché. D'autres sont partis pour d'autres pays. Enfin, nous avons tous été dispersés de côté et d'autre..... Mais attendez donc ! j'ai à Loguivy-lez-Lannion un vieil ami, nommé Pipi ar Moullec, qui doit avoir encore quelque chose. C'était aussi un des nôtres, celui-là, et un bon ! Allez le trouver de ma part, il ne vous refusera rien. — Que pensez-vous qu'il doit avoir ? — Il a *la Création du monde, Sainte-Anne, la Passion et résurrection de notre maître Jésus, Jacob*, et peut-être d'autres encore ; de magnifiques pièces, Monsieur !

Je remerciai le bonhomme, je lui serrai la main à la bretonne et me dirigeai, plein d'espoir, vers Loguivy-lez-Lannion. — J'arrive à la ferme où demeure Pipi ar Moullec, à Kerilis. Il est allé au bourg, à un service funèbre ; mais il viendra dîner à la maison, à midi. Il est plus de onze heures, et je m'assieds à l'ombre d'un châtaignier, au bord de la route, pour attendre le vieil acteur, et je feuillette avec intérêt et curiosité un manuscrit du *Purgatoire de Saint-Patrice*, que j'ai emporté de chez Yves le Pezron. Au bout d'une demi-heure, j'entends déclamer à haute voix, dans un bois voisin, le début du mystère de *Jacob, ou Joseph vendu par ses frères :*

Me eo ar Jakob-ount, leshanvet Israël, etc.

Puis je vois bientôt déboucher d'un chemin ombreux un homme

qui s'avance vers moi, en titubant légèrement, souriant et déclamant toujours. Je me lève pour aller au-devant de lui. Je lui annonce le motif de ma visite et me recommande du nom de Yves le Pezron. Il me sourit et me serre fortement la main. C'était un vieillard à longs cheveux blancs retombant sur ses épaules, à la figure pleine, sympathique, et dont tous les traits riaient. Ses yeux bleus et humides pétillaient d'intelligence et d'esprit : les chopines de cidre qu'il avait bues au bourg y étaient sans doute aussi pour quelque chose. Il me prit le manuscrit de *Louis Ennius*, que j'avais sous le bras, et se mit à en déclamer des passages, qu'il savait du reste par cœur. — Belle pièce ! dit-il ; mais il me semble reconnaître ce cahier-là. N'est-ce pas celui de mon ami Yves le Pezron ? — Précisément, lui dis-je, et je suis très-désireux de connaître aussi les vôtres. — De très-bon cœur, puisque vous venez avec la recommandation de mon ami Yves le Pezron.

Et nous entrons ensemble dans la maison. Il retire du fond d'un tiroir plusieurs manuscrits, et les met tous à ma disposition. Un surtout, plus ancien, plus enfumé et plus lacéré que les autres, attira tout d'abord mon attention : c'était *Saint Devi, ou David, fils de sainte Nonn*, et le patron de la commune. Comme il était en fort mauvais état, et qu'il ne pouvait plus le déchiffrer, il me le céda facilement. Il me donna encore, en échange d'un exemplaire imprimé de *Sainte-Tryphine*, un manuscrit complet et très-lisible de la *Création du monde*, copié par lui-même. J'avais déjà un manuscrit de ce très-curieux et rare mystère, mais en fort mauvais état. Il regrettait beaucoup une *Sainte-Anne*, la plus belle des pièces, disait-il, qu'il avait prêtée à un monsieur de la ville, il y avait déjà plusieurs années, et qu'il n'avait pu recouvrer, malgré toutes ses démarches et ses instances. Il pleurait, en y songeant, et disait qu'il aurait donné volontiers vingt écus (60 francs) pour rentrer en possession de son manuscrit, copié par lui-même, et qui lui avait coûté trois hivers de travail et de patience (car il n'écrivait pas vite, le bonhomme), le soir, à la veillée, après avoir passé toute la journée à travailler aux champs. Il avait encore *Jacob* et *Moïse*, deux mystères assez répandus dans le pays de Lannion, mais qui

ne m'intéressaient pas beaucoup, car j'en possédais déjà deux ou trois copies. Il me déclama avec enthousiasme et intelligence de nombreux passages de quelques-unes de ces pièces ; puis, s'interrompant tout à coup, il me dit avec tristesse : Naguère encore, je n'allais jamais dans une société, repas de noces, de baptême ou de pardon, sans être prié de déclamer quelque chose, et j'étais partout le bienvenu. Aujourd'hui, je n'aime plus à réciter mes anciens rôles, depuis le jour malheureux où, dans un repas de noces, au bourg de Ploulec'h, en m'entendant réciter le *Prologue* du *Jugement dernier (Prolog ar Varn divesa)*, une jeune fille se mit tout à coup à crier qu'elle se voyait environnée de flammes de tous côtés, et que des diables hideux l'entraînaient en enfer !... La pauvre enfant devint folle, et jamais, depuis, elle n'a retrouvé la raison !

Et le vieillard pleurait à ce triste souvenir. Comme il me retenait depuis plus de deux heures déjà, et que je ne pouvais m'échapper, je profitai du moment pour m'esquiver, en lui promettant de revenir ; et j'y suis en effet retourné, et il m'a donné des renseignements qui m'ont permis de découvrir une copie de *Sainte-Anne*, cette belle pièce qu'il regrettait tant.

Mon intention était de donner ici une analyse assez détaillée du *Purgatoire de Saint-Patrice*, légende éminemment celtique, et par cela même digne du plus grand intérêt ; malheureusement, je m'aperçois que je deviens long, et peut-être ennuyeux, ce que je crains par-dessus tout,

Car le lecteur français veut être respecté.

Je me bornerai donc à traduire l'*épilogue* de ce mystère, où l'on trouvera quelques détails curieux sur les usages et les habitudes de notre vieux théâtre, et que l'on chercherait vainement ailleurs.

ÉPILOGUE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DE LOUIS ENNIUS,

ou le Purgatoire de Saint-Patrice.

Honorable compagnie, gens de toute qualité et de toute condition qui êtes ici présents, je vous prie de m'accorder un moment de silence, afin de vous remercier du fond de mon cœur.

Mais, hélas! qui suis-je pour avoir été chargé d'une telle commission? Comment parler dignement devant une assemblée si respectable? Cependant, si je ne puis vous contenter j'en serai désolé.

Ainsi donc, bienveillants auditeurs qui nous avez honorés de votre présence et favorisés de votre silence, durant cette première journée, je viens vous remercier; puissé-je m'en acquitter à votre entière satisfaction!

Et, avant tout, je remercie monsieur notre recteur et ses vicaires, qui nous ont conseillés et dirigés dans notre entreprise, et je leur souhaite le paradis après cette vie terrestre [1].

Je remercie ensuite les nobles et les gens de qualité qui nous ont aussi prêté leur assistance, et je leur souhaite l'accomplissement de tous leurs désirs dans ce monde, et le paradis dans l'autre.

Vous aussi, jeunes clers, gens de plume et bourgeois, vous avez droit à nos remerciments, et nous vous souhaitons aussi le paradis.

Et vous, jeunes *penn-her* (fils uniques), jeunes galants et amoureux, je vous souhaite bonne aventure, richesse et beaucoup d'enfants, et les joies éternelles après cette vie.

Enfin, vous tous qui êtes ici présents, je vous prie de recevoir nos remerciments et nos excuses; et surtout ne manquez de revenir demain, car le plus beau reste encore à voir.

Je n'ignore pas qu'il est des gens qui, tantôt, en s'en retournant à la maison, feront leurs observations, et auront une critique pour chacun des acteurs : pour moi, je puis compter sur la mienne.

Mais je pense aussi que les gens sages et sensés imposeront silence à ces mauvais plaisants et réprimeront leurs critiques injustes, en les priant, s'ils croient pouvoir faire mieux, de venir demain nous demander chacun un rôle.

Car nous continuerons demain de représenter de notre mieux la vie déréglée de Louis Ennius; ainsi, je vous prie, qu'aucun de vous ne reste à la maison. [2]

Et de crainte que vous ne l'oubliiez, je vous prie aussi d'apporter chacun pour le moins une pièce de trente sols : les pièces de vingt-quatre sols aussi ne seront point refusées, non plus que les rouleaux de vingt et de dix sols.

Enfin, chers auditeurs, c'est votre devoir; pourtant, n'eussiez-vous pas un sol, revenez quand même, et nous ferons tous notre possible pour que vous vous en retourniez contents.

[1] On voit que le clergé n'a pas été toujours l'ennemi de ces jeux populaires.

[2] Le mystère de *Louis Ennius* se représentait en deux journées. Chaque journée se terminait d'ordinaire par un épilogue; c'est ici l'épilogue de la première.

Glorieux saint Patrice, qui êtes dans le ciel, soyez notre avocat auprès de Dieu, nous vous en prions humblement en notre nom et au nom de tous ceux qui sont ici présents.

Notre désir, notre unique ambition est de vous imiter, afin de pouvoir vaincre la tentation et triompher de nos ennemis.

Bienheureux saint Patrice, couronné de gloire, accordez-nous de pouvoir vous imiter sur la terre, afin d'aller un jour vous rejoindre dans le ciel et participer avec vous à la gloire et à la félicité éternelles.

Mais je veux finir comme j'ai commencé, en vous priant, honorable compagnie, d'excuser nos fautes et de revenir demain, car nous espérons faire mieux.

Enfin, indulgents auditeurs, je vois que je commence à vous ennuyer, et surtout, ma douce jolie, qui, *à chaque tour que je fais sur le théâtre*, me sollicite par une œillade.

Elle me sourit sans cesse et s'impatiente de voir que je n'en finis pas. Je finis donc, et prends congé de vous, juqu'à demain, en vous priant d'excuser nos fautes.

Adieu donc, honorable compagnie, et si je n'ai pu vous contenter, puisse celui qui récitera demain le Prologue être plus heureux!...

Il est aujourd'hui hors de doute, grâce aux belles et savantes recherches de MM. Ozanam, Charles Labitte, Thomas Wigth et Ernest Renan, qu'au nombre des thèmes poétiques dont l'Europe est redevable au génie des Celtes, il faut compter le cadre de la *Divine comédie*. Dante, qui n'ignorait rien des choses de son temps, connaissait la légende du *Purgatoire de Saint-Patrice*, dont l'immense réputation remplit tout le moyen âge. Les prédicateurs en appelaient à la notoriété publique de ce grand fait contre ceux qui doutaient du purgatoire. En l'an 1358, Edouard III donne à un noble bourgeois, venu tout exprès de Hongrie pour visiter le puits sacré, des lettres-patentes attestant qu'il avait fait son purgatoire. Les relations de ces voyages d'outre-tombe devinrent un genre de littérature fort à la mode, et ce qu'il importe de remarquer, c'est la physionomie toute celtique qui y domine. Il est évident, en effet, que nous avons ici affaire à un *mystère* ou culte local antérieur au christianisme.

Caldéron a aussi porté sur la scène ce sujet si populaire et si dramatique. Il y a même, entre la pièce bretonne et la pièce espa-

mes péchés, misérable que je suis? Car je n'oserai jamais me présenter devant mon Dieu, pour implorer mon pardon.

MARTHE. Il faut, ma sœur chérie, vous adresser à notre frère Lazare; il vous accompagnera devant Jésus, qui, j'en suis persuadée, vous pardonnera et vous recevra en grâce, si vous l'en priez du fond du cœur. Retirons-nous, pour attendre le moment favorable; il pardonne à tous ceux qui font pénitence. (*Elles se retirent.*)

Marthe et Marie-Madeleine se retirent donc, et Lazare continue de prêcher sur l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse, avec une fécondité et une énergie vraiment dantesques, inventant de nouveaux supplices et de nouvelles tortures pour chacun des péchés capitaux. Quand il a terminé ses prédications, qui s'adressent à la foule, l'auteur ayant plus de souci de frapper l'imagination des spectateurs, que de se tenir dans la vérité de la situation,— nous assistons à deux scènes pathétiques, d'abord entre Marthe, Marie-Madeleine et leur frère Lazare, puis entre Madeleine et Jésus. Ces deux scènes manquent au *Grand Mystère*, tel que l'a réédité M. de la Villemarqué.

MARTHE. Lazare, mon frère chéri, je vous en prie et vous supplie, consolez notre sœur Madeleine, qui est désolée; allez avec elle trouver le Messie, pour savoir si elle peut encore obtenir grâce et pardon.

LAZARE. Il faut faire pénitence, ma pauvre sœur! Plus est grand le péché, plus doit être dure l'expiation. Puisque donc, ma sœur, votre cœur est bien disposé et votre résolution arrêtée de renoncer au vice, Dieu ne repoussera pas la pécheresse repentante qui vient à lui. Allez trouver le médecin, avec un cœur contrit; prosternez-vous à genoux, et il vous remettra vos péchés.

MADELEINE. Hélas! mon frère Lazare, mes péchés sont bien lourds!

LAZARE. Il ne faut jamais désespérer.

MADELEINE. Je n'ose paraître en sa présence!

LAZARE. Du courage, ma sœur, il est plein de bonté.

MADELEINE. Hélas! mon frère, je suis la plus grande des pécheresses!

LAZARE. Relevez-vous, ma sœur, je vais vous accompagner. — (*Jésus entre.*)

MADELEINE, *se jetant à ses pieds.* O Dieu éternel, pardonnez-moi! vous seul pouvez connaître toute l'énormité de mes péchés; vous savez que j'ai mérité supplices et tourments, toute la rigueur de votre colère. Par-

don, mon Jésus, pardon! je ferai pénitence; mais daignez m'éclairer, mon Dieu, et me donner les grâces nécessaires pour faire amende honorable; je mènerai tel deuil et ferai si rude pénitence, que, nuit et jour, je serai noyée dans mes larmes! O mon doux Jésus, mon Dieu si digne d'amour, mon rédempteur, mon unique espoir, je veux laver avec mes larmes vos augustes pieds, puis les essuyer avec mes cheveux. Avec les onguents précieux dont je parfumais naguère mon corps, pour plaire au monde, et dont l'odeur est si douce, si agréable qu'il n'est rien de si précieux au monde, je veux oindre votre corps divin et vos pieds. O source inépuisable de toutes les grâces, mon unique désir, le seul médecin qui puisse guérir mon mal, lumière de la pénitence qui est si douce à mon âme, mon Sauveur, mon Jésus, la pauvre Madeleine vous demande miséricorde et pardon!

JÉSUS. Courage, Madeleine, courage, ma fille! Il faut faire pénitence pour racheter tes péchés; je te donnerai les grâces et les forces nécessaires pour persister dans ta résolution et résister à ces ennemis de ton âme : le démon, la chair et les vanités du monde sont les plus grands pourvoyeurs de l'enfer. Ta douleur me touche et je te remets tes péchés. Va, et fais pénitence.

MADELEINE. O bonté infinie! ô conseils divins, qui tombent comme un baume précieux sur ma pauvre âme! Mon Dieu, mon créateur, vous connaissez mes péchés; puisqu'il plaît à votre bonté de me recevoir en grâce, je ferai pénitence si longue et si rigoureuse que mon âme sera entièrement purifiée de toutes les horreurs, de toutes les ordures qui la souillent. Accordez-moi encore une grâce, ô mon Dieu, celle de pleurer mes péchés jusqu'à ma mort, et d'être un exemple salutaire pour toutes les pécheresses.

JÉSUS. Va en paix, Madeleine, et pleure sur ta vie passée.

MADELEINE. O miracle! ô prodige! ô jour admirable, heureux et saint! La plus grande pécheresse qui fût sur la terre a trouvé grâce et pardon! Le Maître était courroucé contre moi, et j'allais mourir, chargée de tous mes péchés; un coup d'œil de lui, et je tombais au fond de l'abîme! — Oh! mon Jésus, laissez-moi embrasser vos pieds sacrés et les baigner de mes larmes; puis les essuyer avec mes cheveux et répandre dessus les parfums les plus précieux.

JÉSUS. Oui, pauvre Madeleine, et tes larmes serviront en même temps à laver ton âme de tous ses péchés. *(Madeleine oint et parfume les pieds de Jésus.)*

Dans la scène suivante, Lucifer reproche à Judas d'avoir laissé prodiguer sans besoin ni utilité un onguent si précieux, et qui aurait pu être vendu une bonne somme d'argent.

Oui, j'ai eu tort, répond Judas, de laisser perdre ainsi un onguent si précieux, capable de guérir des maladies incurables. Cet onguent valait bien, au moins, trente deniers, ce qui n'est pas une petite somme. Cette pensée me poursuit et m'obsède; mais je me vengerai! Que je sois pendu, s'il ne me paie cet onguent! Je saurai m'y prendre de manière qu'il meure bientôt, et, ce qu'il ne sait pas, *je vendrai même la graisse de son cadavre!*

Je me bornerai, pour le moment, à ces citations qui, du reste, suffiront pour faire pressentir l'importance et l'intérêt de ce mystère, qu'il faudrait publier intégralement.

En quittant Lannion, pour retourner à Plouaret, comme je gravissais la côte de Buzulzo, j'entendis déclamer à haute voix, dans un cabaret, au bord de la route. Je ne pouvais saisir le sens des paroles, mais au ton de la mélopée, il était facile de voir que c'était une tirade de quelque vieux mystère breton. Je continuai ma route, en songeant au temps, non encore éloigné, où, le soir venu, on entendait de tous côtés, — dans les champs, dans les cabarets, sur les chemins des pardons, — des voix hautes et claires qui, jetant fièrement dans les airs ces vers bretons de notre vieux théâtre, faisaient battre plus vite les cœurs de nos paysans, et leur rappelaient souvent des souvenirs d'indépendance et de nationalité. Et ces mêmes souvenirs, qui me remplissaient la tête et le cœur, me tenaient compagnie, et me faisaient oublier les fatigues de la marche.

F.-M. Luzel.

BIOGRAPHIES VENDÉENNES.

GABRIEL DE ROUGÉ, MARQUIS DE CHOLET

1763-1786.

Un homme éminemment distingué par son mérite, la bonté de son cœur et sa position sociale, le comte Gabriel-François de Rougé, acquit, le 13 juin 1763, de M. Le Paultre, marquis de Marigny, la terre de Cholet. Gabriel de Rougé était né le 26 mai 1727, au château de la Bellière, situé en Anjou, dans la commune de Saint-Pierre-Maulimart. La terre de la Bellière, depuis la fin du XVIe siècle, appartenait à une branche de la famille de Rougé, très-ancienne en Bretagne.

Jeune encore, Gabriel de Rougé était entré au service du roi, où il se fit remarquer par son mérite et sa bravoure, surtout dans les campagnes qu'occasionna la funeste *Guerre de sept ans*. En 1760, le comte de Rougé, étant colonel du régiment de Flandre et chevalier de Saint-Louis, épousa Marie-Anne-Christine-Joséphine de Croy-d'Havré, princesse du Saint-Empire. Le roi et la famille royale signèrent son contrat de mariage.

M. de Rougé était un homme de taille moyenne, mais bien proportionnée. Distingué de manières, sa physionomie spirituelle, lorsqu'il parlait, avait une animation des plus expressives. D'un caractère vif, serviable et généreux, il se montrait toujours poli et bienveillant pour tout le monde. Sa femme, fille aînée de Louis-

Ferdinand-Joseph de Croy-d'Havré, prince et maréchal héréditaire du Saint-Empire et grand d'Espagne de première classe, était petite et contrefaite, mais remarquable par les grâces de son esprit, son amabilité et sa bonté pour les malheureux.

Le comte de Rougé, parvenu, en 1784, au grade de lieutenant-général, avait les titres de marquis de Cholet, comte de Chemillé, baron de Montfaucon et du May, seigneur de la Chapronnière, du Longeron, de la Fribaudière, de l'Eperonnière, du Petit-Pont, de la Brizollière et autres lieux. Il passait à sa terre de Cholet tout le temps dont il pouvait disposer, lorsque les exigences du service militaire le laissaient libre. Très-aimé des habitants de sa ville seigneuriale, dont l'avenir industriel le préoccupait sans cesse, il cherchait, par tous les moyens possibles, à encourager les fabricants de Cholet, qui, depuis quelque temps, grâce à de nouveaux débouchés, étaient en position d'écouler leurs produits avec la plus grande facilité.

Déjà, quinze ans avant que le comte de Rougé fût devenu propriétaire du marquisat de Cholet [1], la fabrication des toiles avait pris dans cette contrée un développement considérable ; les lettres-patentes du roi que nous allons citer le prouvent :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Sur ce qui nous a été représenté qu'il se faisait à Cholet et à Vihiers et autres lieux des environs, tant de la dépendance de Touraine que de celle du Poitou, une quantité considérable de toiles à différentes espèces qui, faute d'un règlement qui en ait fixé les dimensions, le nombre de fils et la qualité des matières dont elles doivent être composées, ne sont point portées au degré de perfection dont elles sont susceptibles, nous avons jugé à propos d'y pourvoir par un règlement, dont les dispositions ont été concertées avec les principaux marchands et fabricants desdites toiles et avec les inspecteurs des manufactures. A ces causes, de l'avis de notre conseil qui a vu et examiné ledit règlement de cejourd'hui, contenant

[1] Le marquisat de Cholet appartenait alors à Louis-René Colbert, comte de Maulevrier

85 articles, ci-attaché sous le contre-scel de notre chancellerie, nous avons, par ces présentes, signées de notre main et de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, confirmé et autorisé, confirmons et autorisons ledit règlement pour les différentes sortes de toiles qui se fabriquent à Cholet, à Vihiers et autres lieux, tant de la dépendance de Touraine que de celle du Poitou : voulons qu'il y soit gardé, observé et exécuté de point en point, selon la forme et teneur. Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant notre cour de parlement de Paris que ces présentes, ensemble ledit règlement, ils aient à faire lire, publier, registrer, et leur contenu gardé, observé et exécuté de point en point suivant leurs formes et teneur : car, tel est notre bon plaisir; en témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes.

» Donné à Versailles, le vingt-deuxième jour de septembre, l'an de grâce 1748, et de notre règne le trente-quatrième.

» Signé : LOUIS.

» Par le roi : PHELYPEAU.

» Vu au conseil : MACHAULT. »

Le règlement en 85 articles étant trop long pour que nous puissions le citer dans cette notice biographique, revenons à M. de Rougé, qui, tout en cherchant à rendre sa ville seigneuriale de plus en plus prospère, voulait aussi l'embellir en y faisant exécuter de grands travaux. C'est à lui que la ville de Cholet doit plusieurs rues remarquables et deux places, dont l'une porte encore son nom. Après avoir fait tracer ces nouvelles voies, larges, bien alignées et pavées de pierres échantillonnées, il eut la satisfaction de les voir promptement se border de belles maisons. Les anciennes halles étant insuffisantes et trop sombres, il en fit construire qui étaient plus vastes et mieux éclairées. Les abattoirs, mal placés au milieu de la ville, furent mis en un lieu beaucoup plus convenable. Enfin, la mort, qui vint trop tôt arrêter ses projets, l'empêcha de construire une caserne et un théâtre, dont les ouvriers avaient déjà confectionné la charpente. Ces divers

travaux étaient surveillés, et souvent exécutés, par un architecte-entrepreneur, nommé Janet, que le marquis de Cholet avait amené de Paris et qu'il logeait dans son château.

En même temps qu'il embellissait Cholet, M. de Rougé, par d'heureuses innovations, faisait faire de grands progrès à l'agriculture. C'est lui qui, le premier, apprit aux paysans de la contrée l'art si utile de créer des prairies artificielles. Ne reculant devant aucun sacrifice pour propager les meilleures méthodes d'agronomie, il faisait cultiver quelques-unes de ses terres par des fermiers et des domsetiques qu'il avait amenés lui-même de la Flandre et du Hanovre. Dans la commune du Longeron, au château de la Fribaudière, dont il faisait valoir la terre avec un nombreux personnel, il avait jusqu'à 32 étalons [1], juments et poulains, appartenant aux races allemandes, anglaises et espagnoles. Outre ce haras très-remarquable, M. de Rougé avait encore 8 poulains placés dans des fermes et 9 chevaux dans ses écuries du château de Cholet.

Il y avait, dans les servitudes du manoir de la Fribaudière, dont les ruines apparaissent maintenant sur les bords de la Sèvre, au milieu d'un délicieux paysage, un beau manége couvert, qui servait au dressage des jeunes chevaux, parmi lesquels il s'en trouvait de magnifiques, que M. de Rougé, une fois par an, envoyait vendre à Paris. Lorsque ces produits exceptionnels partaient pour la capitale, le seigneur de Cholet, toujours généreux, accordait à des paysans du pays, qui avaient aussi obtenu des élèves d'un grand prix, la faveur de les joindre à ses chevaux, avec lesquels ils étaient vendus, sans qu'il leur en coutât aucun frais de route.

Tout en encourageant autant qu'il le pouvait l'élevage des chevaux, M. de Rougé ne négligeait rien pour améliorer dans la contrée la race bovine et ovine. Ainsi, il possédait, sur les terres qu'il faisait cultiver, 46 bœufs, 9 taureaux, 7 génisses, 13 veaux

[1] M. Charles Bontillier de Saint-André ayant eu l'obligeance de nous communiquer l'inventaire qui fut fait à la mort de M. de Rougé, nous avons trouvé là l'énumération des divers animaux que nous citons.

et 23 vaches, de race française, anglaise, hollandaise, irlandaise et suisse; plus, 169 moutons et béliers, parmi lesquels se trouvaient quelques mérinos. Il avait établi à Cholet un marché de bestiaux, dans la cour même de son château. Ce marché, aujourd'hui si important, a toujours lieu à la même place; la Révolution n'a détruit que la demeure de celui qui l'avait créé.

Dans les dernières années de sa vie, M. de Rougé ne quittait plus Cholet, où il faisait un bien immense. Il mourut, sans enfants, dans sa ville seigneuriale, le 20 septembre 1786.

Sa mort fut le sujet d'un deuil public, non-seulement pour Cholet, mais pour toute la contrée; il y avait à son enterrement tant de monde, nous ont dit des vieillards, que le cortége ne mit pas moins de trois heures à se rendre de l'église Notre-Dame au cimetière de cette paroisse, dans lequel il avait voulu être inhumé. Il fut le premier à reposer dans ce cimetière, dont il avait donné le terrain, pour remplacer l'ancien, qui, placé au centre de la ville, près de l'église, devait être supprimé.

Mme de Rougé allait faire bâtir une chapelle sur la tombe de son mari, lorsqu'elle mourut presque subitement à Paris, au moment où, après avoir terminé des arrangements avec les héritiers de M. de Rougé, elle se disposait à venir finir ses jours à Cholet. Sa mort et les troubles occasionnés par la Révolution empêchèrent la dépouille mortelle de M. de Rougé d'avoir un tombeau qui eût protégé ses cendres, depuis longtemps mêlées à celles des pauvres, souvent changées de place dans ce champ de la mort. Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que la mémoire du bienfaiteur de Cholet et de la contrée environnante n'a jamais été honorée comme elle le méritait. La reconnaissance publique ne lui a élevé aucun monument, et, pour rappeler son nom aux générations nouvelles, nous ne connaissons à Cholet qu'une place, qui, créée par lui, conserve encore sur un mur, à l'un de ses angles, cette inscription : PLACE ROUGÉ.

CHARLES THENAISIE.

ANN NEVEZ-AMZER.

D'ANN AOTROU S. ROPARTZ, BARZ ZAND ERVOAN.

Ead eo ar goan kaled enn he doull du breman ;
Ar skourn, ar grizil, ann erc'h en deuz kazet gant-han ;
Digor eo ar mammennou, hag ann dour sklear a red
Er steriou hag er prajou, glaz eo ar geod, ann ed.

Ann heol a darz, beure mad, lugernuz ha laouen,
Ha kerkend ar bleunigou a drid, a zav ho fenn ;
Ann holl labousedigou e-tal ho neiz a gan ;
Breiz ker, peger brao out-te, gand dudi ez kwelann.

LE PRINTEMPS.

A M. S. ROPARTZ, BARDE DE SAINT YVES.

L'hiver s'est enfin retiré dans ses grottes noires ; la glace, la grêle, la neige y composent sa cour ; toutes les sources se rouvrent et les eaux coulent limpides dans les rivières et les prés ; l'herbe est bien verte et le blé aussi.

Le soleil, gai et splendide, se lève de bon matin, et aussitôt, pour le saluer, les petites fleurs, tressaillant d'allégresse, montrent élégamment la tête ; les oiseaux chantent en chœur sur le seuil de leurs nids.... Chère Bretagne, que tu es belle ! combien je te contemple avec bonheur !...

Displega ra kalz deliou war ar strouez, ar gwez,
Bet ho deuz digand Doue forz dilladou nevez;
Ar bleun lann, ar bleun balan war ar mezou a sked,
Enn ho zouez denvedigou a fring evel pesked.

Er prad, o steredenna, ar vac'hariden wenn,
Ar pao-bran, gand he gleier, ar bleun bihan melen,
A ro boed d'ar valafen, d'ar wenanen, pa gar,
Da gas d'he c'hastel kolo danvez meur a vann koar.

Ar spern hag ar gwez-aval, vel ann erc'h a zo gwenn;
Divezatoc'h, gand ho frouez, e plegind holl ho fenn;
Avalou kalz a vezo, ar gwin melen founnuz,
Ha gan-e-hoc'h, ma c'henvroiz, ar stok-gwer dudiuz.

Deued eo ar gwennili, d'ober prejou kelien,
Da staga enn eur c'hournig he neizik pri kempen;
Ar big, ar vran, ar gegin a oar kroazia sparlou
War eur skour huel ha bresk da c'hori ho viou.

Les broussailles et les arbres se recouvrent de feuilles nouvelles; ils ont reçu de Dieu quantité de belles parures; dans les campagnes brillent les fleurs de l'ajonc, les fleurs du genêt, et parmi ces fleurs les petits agneaux frétillent comme des poissons dans l'eau.

Dans la prairie, qu'elles émaillent, la marguerite blanche, la jacinthe avec ses clochettes et les petites fleurs jaunes, offrent la pâture au papillon, et à l'abeille, à souhait, pour porter à son château de paille la matière de plusieurs rayons de cire.

Les épines et les pommiers sont blancs comme la neige; plus tard, chargés de fruits, ils courberont leurs branches; les pommes seront abondantes ainsi que le vin jaune[1], et chez vous, mes chers compatriotes, les verres se choqueront délicieusement.

L'hirondelle voyageuse est revenue parmi nous pour faire ses repas de mouches et coller proprement, dans un coin, son petit nid de boue; la pie, le corbeau, le geai, savent entrecroiser des brins de bois sur une branche haute et cassante pour y couver leurs œufs.

[1] Le cidre, vin jaune des Celtes.

Ar goukouk, debrer prenved, gand he floc'hik bihan,
Euz ann eil gwezen d'eben he hano brao a gan;
O veza m'eo didalvez, e oar mond da zevi
Enn neiz ann evned munud, hag ho lez da c'hori.

War grab ar c'harz, oc'h heolia, e c'hoari ar glazard,
A-uz d'ezhan, er wezen, e richan ar glozard,
Ann aer-galed, ar wiber, rodelled da gousket,
Az a kuid enn eur fic'ha rak-tal m'ind dihunet.

Ar c'hilleg, enn eur roda, kendroet gand he ier,
A gerz er gwenojennou, vel eur prins wesg ha ter
Presd ato d'en em ganna. Ma na vez ar roue
E stourmo hag e trec'ho, kana raio goude!....

E kourn ar prad dourennek, war eur planken gwintet,
Dierc'hen, ar mevel braz a droc'h eur beac'h geod med;
War lez ar feunteun vihan a zo enn he gichen
Eo deued da eva dour ar voualc'h bek melen.

Le coucou, mangeur de vers, accompagné de son petit page, va chantant son joli nom d'arbre en arbre; et, comme il est paresseux, il sait déposer ses œufs dans les nids des petits oiseaux, et leur laisser le soin de les couver.

Au soleil, sur le penchant du fossé, se joue le lézard; au-dessus, sur un arbre, la fauvette chante son doux refrain; tandis que la couleuvre des dames, la vipère, roulées sur elles-mêmes pour dormir, s'enfuient en sifflant, dès qu'elles entendent le moindre bruit.

Le coq, entouré de ses poules, se pavane dans les sentiers tortueux, et, tel qu'un prince élégant et fier, il est toujours disposé à se battre; s'il n'est le roi, il combattra, vaincra et chantera sa victoire.

A l'angle de la prairie humide, soutenu par une petite planche, le premier garçon de ferme coupe, nu-pieds, un faix d'herbes tendres; non loin, sur le bord de la petite fontaine, vient se désaltérer le merle au bec jaune.

Enn tu all, war grab ar roz, e weleur ann alar
Oc'h ober ervennou heiz gand ar bommou douar,
Ar piked hag ar brini a zebr ar prenved gwenn
Az a da c'houiled dero hag a franv enn derven.

Ar biniou a glevann e traou parg ar c'houldri,
Ar mesaer zo eno gand ar zaoud o peuri;
D'ann heol, az a da gousked enn he wele zeiz ru,
Ekleo Breiz-Izel a gas *ann hani goz* doc'h-tu.

Mouez skiltr ar vugaligou, o c'hoari enn hent glaz,
P'eo deued ar pardaez, a bell, a glevann c'hoaz,
Ha kan al labourerien, o tont, dre ann hent moan,
War eeun d'ar vereuri goz da zibri iod d'ho c'hoan.

Tud ha loened zo lirzin; ar bleuniou hag ar gwez
A zo distro, gant Jezuz, adarre d'ar vuez;
Plega reond d'al lezen a zo roed d'ezho,...
Heuliomp holl ar gourc'hemen ha greomp evel-t-ho !.....

I.-M. Ar Iann.

Du côté opposé, sur le versant de la colline, on voit la charrue tracer, avec de larges bandes de terre, des sillons destinés à recevoir de la graine d'orge; les pies et les corbeaux viennent manger les vers blancs qui, métamorphosés en hannetons, bourdonnent dans les chênes.

Au bas du champ au colombier j'entends le son du biniou; c'est que le berger est là faisant paître ses vaches, et les échos de Bretagne s'empressent de renvoyer au soleil, qui se couche dans son lit de soie rouge, le gai refrain de *Ann hani goz* [1].

Dans le lointain j'entends, en outre, la voix perçante de jeunes enfants qui, vers le soir, s'amusent sur le gazon de la route abandonnée; j'entends aussi le chant des laboureurs qui, revenant par le chemin de traverse, se dirigent directement vers la vieille ferme pour s'y régaler d'un souper de bouillie d'avoine.

Hommes et animaux sont dans la joie; les fleurs et les arbres sont ressuscités avec Jésus; ils se soumettent à la loi qui leur a été donnée; faisons tous comme eux et accomplissons le précepte du Maître.

J.-M. Le Jean.

[1] Chant national des Bretons.

LES HYPOTHÈSES

DE

LA CRITIQUE ANTICHRÉTIENNE

ET

LES TÉMOIGNAGES APOSTOLIQUES.

La critique antichrétienne au XIXe siècle ne discute pas le fait historique de la révélation ; elle se contente de le nier avec un dédain dont l'orgueil n'est égalé que par son impuissance et sa stérilité. Cette négation qui passe sans examen à côté de nos preuves n'ôte rien à leur certitude et ne porte aucune atteinte aux majestueux fondements de notre foi. Chrétiens, dont la foi règne sur le monde, nous avons le droit de sourire de vos dédains. Votre critique ne s'appuie que sur des hypothèses. C'est devant une hypothèse que doivent s'évanouir nos croyances, notre histoire, l'autorité de nos livres sacrés, notre Eglise dont la vie remplit les siècles.

S'il était démontré que cette négation de la vérité chrétienne donne un démenti à tout ce qui établit la certitude humaine, à la raison, à l'expérience sensible, à la conscience, à l'histoire, ne faudrait-il pas reconnaître que la critique, en voulant porter un dernier coup au Christianisme, est venue apporter une suprême démonstration de sa divinité : celle qui résulte de l'absurdité et du ridicule où tombent inévitablement ceux qui tentent de nier la réalité d'une œuvre de Dieu ?

I. — L'HYPOTHÈSE, UNIQUE FONDEMENT DE LA NOUVELLE CRITIQUE.

Si une œuvre évidemment divine s'est accomplie depuis la création au sein de l'humanité, c'est à cette heure. « *Ces années-ci furent les plus décisives dans l'histoire du monde.* » Jésus par ses apôtres « crée des institutions, transforme les âmes, imprime à tout son cachet divin. » Une « influence toujours agissante et victorieuse de la mort » se fait partout sentir : c'est la création d'un nouveau monde moral, c'est le souffle de l'esprit qui renouvelle la face de la terre. L'humanité a fait de cette date le centre de son histoire. La critique est condamnée à confesser que ces faits portent un cachet divin. A quelles sources nouvelles va-t-elle donc puiser une érudition qui justifie son incrédulité? A-t-elle découvert des documents originaux qu'elle puisse opposer aux témoignages apostoliques? Non. M. Renan avoue sa détresse. S'il sait quelque chose des origines du Christianisme, c'est aux écritures de l'Eglise qu'il le doit. Les *Actes des Apôtres*, les *Evangiles*, surtout les *Epîtres de saint Paul*, voilà ses sources.

Depuis dix-huit siècles les docteurs chrétiens méditent ces textes pour y puiser dans leur pureté les enseignements de la foi; par quel secret nouveau, notre critique en fait-il sortir l'incrédulité, l'histoire travestie des origines chrétiennes? Le secret de M. Renan, son unique secret, c'est l'hypothèse! En tête de ce livre des *Apôtres*, comme en tête de la *Vie de Jésus*, l'auteur proclame ce grand principe de sa critique : « *L'hypothèse est indispensable.* »

Les suppositions de M. Renan sont le solide fondement de son œuvre. Nous allons voir combien elles sont ingénieuses. Mais, d'abord, quelles lacunes ces hypothèses doivent-elles combler? Quelles ténèbres ces lumineuses suppositions doivent-elles dissiper? M. Renan fait deux parts dans les témoignages apostoliques : la part du récit relatif à des faits naturels. Ici le critique veut bien le plus souvent reconnaître l'authenticité et la véracité des documents sacrés. Les *Actes des Apôtres* forment un ouvrage « très-bien » rédigé, composé avec réflexion, et même avec art, écrit d'une

» même main et d'après un plan suivi. » Les *Epîtres de saint Paul* le satisfont mieux encore.

Ce que le critique repousse d'une manière absolue de l'histoire des origines du Christianisme, ce sont tous les faits surnaturels, tous les faits qui manifestent l'intervention de Dieu dans cette transformation morale de l'humanité, et il fait ainsi une seconde part dans les Ecritures. C'est une lacune qu'il faut combler; alors l'hypothèse devient indispensable, l'hypothèse tient la place des miracles dans l'histoire des origines chrétiennes. « Les douze » premiers chapitres des actes sont un tissu de miracles; or, une » règle absolue de la critique, c'est de ne pas donner place dans » les récits historiques à des circonstances miraculeuses. »

Est-ce une impossibilité métaphysique qui révolte la raison de M. Renan? Si Dieu est, si nous devons à Dieu notre existence, si Dieu a quelque souci de cette race à laquelle il a donné la vie, l'intelligence et la liberté, serait-il impossible, au regard de la raison, qu'il eût pris part à l'établissement de la religion qui doit nous unir à lui? Ne pourrions-nous pas nous étonner, au contraire, que l'action sensible de Dieu ne soit pas plus fréquente pour confirmer la vérité de la foi? — M. Renan nie simplement la possibilité des miracles sans daigner justifier sa négation. Il reconnaît d'ailleurs que cette négation n'est pas « la conséquence d'un système métaphysique. » Il ne s'autorise d'aucun argument raisonnable, mais il nie, parce que sa science est *indépendante*, et « la science indépendante *suppose* cette question antérieurement résolue. »

Notre critique ne se dissimule pas qu'en fuyant la discussion sur ce terrain, il commet une faute capitale au point de vue de la polémique, et qu'il court risque de ne pas faire de prosélytes. L'absence de raisons à l'appui de sa thèse ne convaincra personne. Mais un esprit *exquis* et délicat ne pose jamais une question précise à laquelle il soit nécessaire de répondre nettement OUI ou NON. Prendre une conclusion, arriver à un but, affirmer un fait comme une vérité certaine, voilà ce que M. Renan ne fera jamais. Toute sa méthode critique est renfermée entre ces deux termes : l'*hypothèse* et le *doute*.

« Gardons-nous de rien fonder, » dit-il. Que pourrait-il fonder sur des suppositions? L'érudition de M. Renan a de faibles racines dans ses hypothèses et ses fantaisies. Ces racines portent leur fleur naturelle, fleur pâle et nuancée, mais sans parfum et stérile, sur une tige sans vigueur, *le doute*.

Notre critique n'est pas bien sûr de la vérité de sa thèse sur l'impossibilité des miracles. Au fond, la seule raison qu'il ait de ne pas croire aux miracles, c'est qu'il n'en a jamais vu et que les savants de Paris, au XIXe siècle, n'en ont pas vu. « Un miracle à » Paris, devant des savants compétents, mettrait fin à tant de » doutes! mais, hélas! voilà ce qui n'arrive jamais. » Les savants de Paris sont-ils chargés de convertir le monde? Repousser les miracles parce qu'ils sont impossibles, et les repousser parce qu'ils sont rares, n'est-ce pas leur opposer deux objections contradictoires?

Les miracles sont possibles; M. Renan a pu le nier, mais il n'a pu justifier sa négation. Les miracles sont rares; Dieu n'intervient pas d'une manière surnaturelle dans les événements pour plaire à un bel esprit, à un critique exquis. Quand Dieu fait des miracles, c'est pour convertir les âmes et transformer le monde.

Notre critique qui n'oppose aux témoignages apostoliques que les fantaisies de son esprit, de capricieuses hypothèses, ne se fait pas illusion sur son impuissance à remplacer le Christianisme. — « Prenons garde, dit-il, d'être complices de la diminution de vertu » qui menacerait nos sociétés, si le Christianisme venait à s'affai- » blir. Que serions-nous sans lui? » — « Les pensées bonnes pour » ceux qui sont préservés *par leur noblesse* de tout danger moral, » peuvent, si on les applique, n'être pas sans inconvénient pour » ceux qui sont *entachés de bassesse*. » Le mot n'est pas gracieux pour les croyants et pour les simples.

Les hypothèses de M. Renan n'ébranleront pas les forts, mais peut-être feront-elles chanceler quelques faibles esprits. Remplir deux volumes de suppositions impies sur les origines du Christianisme qui sanctifie le monde, quand on ne lui apporte pas une parole vraie et féconde, est-ce une conduite noble et morale? Si la

raison de l'auteur n'était pas visiblement troublée, que faudrait-il penser de son cœur et de sa conscience ?

II. — La contradiction dans les hypothèses.

Nous avons vu que l'unique fondement de la critique de M. Renan était l'hypothèse. Voyons comment il l'applique, voyons comment l'ingénieuse hypothèse de l'*hallucination* explique à elle seule d'une manière simple et naturelle la foi des Apôtres et la conversion du monde. Mais, auparavant, appelons un instant l'attention sur un procédé de l'auteur qui nous donnera une idée de la légèreté avec laquelle il lit et interprète les textes sacrés. M. Renan nous renvoie presque à chaque page à des textes qu'il ne cite pas et qui ne disent point ce qu'il leur fait dire ou disent précisément le contraire. Nous allons en donner un exemple remarquable. Ces citations infidèles ont été déjà signalées dans la *Vie de Jésus*, où elles étaient extrêmement multipliées.

« On remarque, dit l'auteur, entre les derniers chapitres de » l'*Evangile* et le premier des *Actes* une singulière contradiction. » D'après le dernier chapitre de l'Evangile, l'ascension *semble* » avoir lieu le jour même de la résurrection. D'après le premier » chapitre des *Actes* l'ascension n'eut lieu qu'au bout de quarante » jours. Il est *clair* que cette seconde version nous présente une » forme plus avancée de la légende, une forme qu'on adopta quand » on sentit le besoin de créer de la place pour les diverses appa- » ritions et de donner à la vie d'outre-tombe de Jésus un cadre » complet et logique.[1] »

Ce passage doit être exactement analysé. Nous y trouvons d'abord l'affirmation absolue d'une contradiction entre l'Evangile et les Actes. Si cette contradiction existe, n'est-il pas surprenant que le monde chrétien ne l'ait pas aperçue et que les ennemis de notre foi ne l'aient pas encore signalée ? Une contradiction dans nos saints livres, mais n'est-ce pas la peuve évidente que tout ce qu'ils ren-

[1] *Les Apôtres*, introduction, pp. xx, xxi.

ferment n'est pas vrai? et dès lors comment soutenir qu'ils sont divins et que l'Eglise est infaillible lorsqu'elle nous présente ces Ecritures comme inspirées? Le triomphe de la critique est assuré. Il est *clair* que nous sommes en présence d'une légende créée après coup, d'une manière assez maladroite, pour les besoins de la cause, afin de donner une vie d'outre-tombe à Jésus-Christ.

Rassurons-nous. Cette contradiction si fièrement affirmée, M. Renan lui-même n'est pas bien sûr qu'elle existe. Tout à l'heure il était clair que le récit des *Actes* était une légende parce qu'il y a contradiction entre ce récit et l'Evangile, et voilà que M. Renan nous apprend, à la ligne suivante, que cette contradiction n'est peut-être qu'apparente. « L'ascension *semble* avoir lieu le jour même de la résurrection. »

Ouvrons les Evangiles. Sur les quatre Evangiles, il y en a deux, celui de saint Jean et celui de saint Matthieu, le plus ancien de tous, qui expriment formellement qu'il y a eu un intervalle assez long entre la résurrection et l'ascension. Ouvrons saint Matthieu (XXVIII, 16 et s.). Ce n'est pas sans doute le jour même de la résurrection que les Apôtres peuvent se rendre de Jérusalem en Galilée à la montagne où Jésus doit leur apparaître? Saint Jean est plus explicite encore (XX, 76 et s., XXI); après avoir raconté la première apparition du Sauveur aux apôtres et l'incrédulité de Thomas, il nous dit que huit jours après Jésus apparaît devant cet apôtre qui touche ses plaies. Ses apôtres vont en Galilée reprendre leurs filets. Jésus se montre à eux sur la rive du lac de Tibériade. Saint Jean raconte la pêche miraculeuse, le repas de Jésus et de ses disciples, cette scène touchante où éclate l'amour de Pierre pour son divin Maître qui lui confie la garde de ses agneaux et de ses brebis. En signalant la contradiction qui *semble* exister entre l'Evangile et les Actes, M. Renan se garde de renvoyer le lecteur aux évangiles de saint Matthieu et de saint Jean, dont le récit s'accorde expressément avec celui des Actes. Il le renvoie aux derniers chapitres de saint Marc et de saint Luc. Ces deux chapitres, en effet, ne rapportent que d'une manière très-sommaire, et sans distinction des temps, les apparitions qui suivirent la résurrection.

Saint Marc se contente d'abréger le récit de saint Matthieu; saint Luc, qui est en même temps l'auteur des *Actes*, (M. Renan le reconnaît), ne donne pas dans le dernier chapitre de son évangile les détails qu'il réserve pour le premier chapitre des *Actes*. Mais si la distinction des temps n'est pas nettement indiquée, rien n'autorise à conclure d'après ces textes que la résurrection et les diverses apparitions qui la suivent ont lieu le même jour que l'ascension. Au contraire, beaucoup de détails ont une relation évidente avec la succession des temps qui est formellement marquée dans la rédaction plus explicite des deux autres évangiles et des actes. Ainsi s'évanouit au premier regard cette apparente contradiction, et avec elle la conclusion que notre critique en tirait, relativement à la création d'une légende destinée à donner un cadre à la vie d'outre-tombe de Jésus.

Cette hypothèse de la création d'une légende dans le but de faire place aux diverses apparitions de Jésus ne s'accorde pas, malheureusement, avec le système adopté par M. Renan pour expliquer les apparitions. Ce système consiste, en effet, à prétendre que les apôtres et les saintes femmes ont été dupes pendant un certain temps d'hallucinations qui leur faisaient croire à de réelles et successives apparitions, à Jérusalem et en Galilée. M. Renan estime même que cette période d'hallucinations s'est prolongée pendant des jours et *des mois*, jusqu'à cette hallucination suprême qui fit croire aux disciples que leur maître s'était élevé au ciel en leur donnant la mission et le pouvoir de convertir le monde; ce qu'ils ont fait par la vertu de leur rêve.

M. Renan ne peut mettre en doute la foi que les apôtres ont eue dans ces apparitions; l'hypothèse de l'hallucination lui sert à expliquer leur foi, leur sincérité attestée par le martyre; dès lors comment comprendre la possibilité même de la création d'une légende? Est-on de bonne foi quand on invente une fable? Si les apôtres créent une légende, ils ne sont plus hallucinés et convaincus, ce sont des imposteurs qui nous trompent sciemment. Au contraire, si nous admettons l'hypothèse de l'hallucination, ils n'ont pas besoin de créer une place de quarante jours pour des apparitions dont ils

croient avoir réellement été témoins pendant une période assez longue, partagée entre leur séjour à Jérusalem et leur voyage en Galilée. M. Renan n'a donc pu constater la contradiction qu'il annonçait entre l'Evangile et les Actes, mais nous constatons une contradiction absolue entre ses deux hypothèses de l'hallucination des apôtres et de la légende.

Puisque l'une des hypothèses de M. Renan s'évanouit, examinons l'autre. Voyons comment il explique les apparitions successives à Madeleine, aux apôtres, aux cinq cents disciples. L'explication est partout la même. C'est l'hallucination, ce sont des *rêves mélancoliques* qui ont tout fait; ces illusions ont eu plus de puissance que Jésus lui-même, que Jésus vivant. C'est encore l'hallucination qui explique la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, mais dans cette circonstance l'hallucination a été rendue plus efficace par l'intervention d'un orage.

III. — Les témoignages apostoliques expliqués par l'hypothèse de l'hallucination.

« Il n'y a de miracle que quand on y croit, dit M. Renan; ce » qui fait le surnaturel, c'est la foi.... Jamais il ne s'est passé de » miracle devant le public qu'il faudrait convertir, je veux dire » devant des incrédules. » Le savant critique ne se donne pas la peine de justifier son affirmation. C'est une de ces suppositions qu'il trouve commode d'ériger en axiomes. Plus la thèse est paradoxale en présence des faits qu'elle contredit, plus elle satisfait notre critique, plus elle manifeste toute la hauteur de son dédain pour nos Ecritures et nos croyances. Un savant ne discute pas nos légendes. Chercher des arguments sérieux pour nous combattre, ce serait nous reconnaître quelques droits vis-à-vis de la science et de la raison.

« Jamais il ne s'est passé de miracle devant le public qu'il faudrait convertir. » N'est-ce pas une vérité historique évidente, lorsqu'il est question de la conversion du monde païen, du monde

civilisé, du monde incrédule, converti par des miracles à la foi du Christ? Cette conversion de l'univers au Christianisme est pour notre auteur la chose la plus simple et la plus naturelle. Il va tout expliquer par une petite hypothèse, l'hallucination, et par une seconde supposition aussi ingénieuse que la première, la crédulité universelle. L'amour est le principe de l'hallucination de Madeleine; l'hallucination de Madeleine est *contagieuse*, elle détermine l'hallucination des apôtres, la contagion gagne les cinq cents disciples, et, de proche en proche, elle envahit le monde.

Tel est le fondement de la foi en Jésus-Christ qui, après dix-huit siècles, règne encore sur l'univers où elle exerce une influence morale et bienfaisante que la critique désespère de remplacer au sein même de notre civilisation. M. Renan l'avoue.

N'allez pas cependant condamner la *curiosité* de la critique; elle est bien innocente quand elle touche à ces problèmes. « On n'offense personne en énonçant une opinion *théorique*. » Il est bien entendu que la critique ne peut et ne veut rien fonder; ses théories ne sont pas applicables à l'humanité. Ce n'est pas pour la terre qu'elles sont écrites. « *La pensée d'ébranler la foi de personne* est » à mille lieues de moi, » dit M. Renan, « *ces œuvres doivent être* » *exécutées avec une suprême indifférence, comme si l'on écrivait* » *pour une planète déserte.* » C'est l'amour pur et désintéressé de la science qui inspire notre auteur, il ne « travaille à ce que les » grandes choses du passé soient connues avec le plus d'exactitude » possible et exposées d'une façon digne d'elles, » que pour un monde sans habitants. Ce n'est point à la foi, qui soutient et console les hommes, qu'il voudrait porter la plus légère atteinte. Il est trop pénétré de sa nécessité et de ses bienfaits.

Croyons-nous entrevoir quelque contradiction dans la conduite et dans les paroles de notre auteur? Ce n'est pas lui qui contestera cette contradiction. Il aime la contradiction. Il a le secret de dire *oui* et *non* sur la même question et de rester toujours dans le vrai. La critique s'élève à cette hauteur où le pour et le contre ne s'excluent pas. « *Paix donc, au nom de Dieu!... Rien ne doit régner* » *ici-bas à l'exclusion de son contraire.* »

Après la mort de Jésus, il n'y avait parmi ses disciples que des incrédules relativement à sa résurrection. M. Renan constate ce fait et ne le met pas en doute. « Les sentiments dont ils nous ont fait la » naïve confidence supposent même qu'ils croyaient tout fini. » Les apôtres croyaient tout fini et ils devaient, le jour même, croire naturellement que Jésus était ressuscité sans qu'il y ait eu de résurrection. Voici pourquoi. « La mort, dit M. Renan, est chose si » absurde, quand elle frappe l'homme de génie ou l'homme d'un » grand cœur, que le peuple ne croit pas à la possibilité d'une telle » erreur de la nature. »

Les femmes surtout ont la puissance d'opérer une résurrection dans leur cœur. Ce fut ce qui arriva. « Marie seule (Marie-Madeleine) aima assez pour dépasser la nature et faire revivre le fantôme du Maître exquis. Dans ces sortes de crises merveilleuses, » voir après les autres n'est rien : tout le mérite est de voir pour » la première fois; car les autres modèlent ensuite leur vision sur » le type reçu. C'est le propre des belles imaginations de concevoir l'image promptement, avec justesse, et par une sorte de » sens intime du dessin. *La gloire de la résurrection appartient » donc à Marie de Magdala.* Après Jésus, c'est Marie qui a le plus » fait pour la fondation du christianisme. »

L'hypothèse de l'hallucination de Madeleine s'accorde très-heureusement avec les circonstances marquées dans le récit évangélique. Les saintes femmes arrivent le matin au tombeau. Elles portent des parfums pour embaumer le corps; preuve manifeste qu'elles avaient une prédisposition intérieure à croire que ce corps était ressuscité. Le sentiment qu'éprouve Marie en voyant le tombeau vide, est-ce la joie de croire que Jésus est victorieux de la mort? Non, elle se penche en pleurant sur le sépulcre, elle n'a qu'une pensée : « on a enlevé le corps; » elle n'a qu'une inquiétude, celle de savoir où on l'a mis. C'est l'objet de sa demande aux deux hommes qu'elle voit assis à la place où était le corps; elle fait la même question à Jésus lorsqu'il lui apparaît. L'idée de la résurrection de son maître est si éloignée de son esprit qu'au moment même où elle le voit, au moment même où Jésus lui dit : « Femme,

pourquoi pleurez-vous? Qui cherchez vous? » elle pense que c'est le jardinier qui lui parle. « Si vous l'avez enlevé, lui dit-elle, dites-moi où vous l'avez placé. » La belle organisation de Madeleine avait le sens du dessin; elle croit voir le jardinier. Enfin Notre-Seigneur se fait reconnaître en l'appelant « Marie, » avec un accent qui la fait tressaillir. Il l'entretient de sa résurrection, de cette vie nouvelle qui doit précéder son ascension, et il l'envoie vers les apôtres. — Marie ne croit à la résurrection que dans l'impossibilité où elle est de n'y pas croire en voyant son maître vivant et en conversant avec lui.

Comment l'hallucination gagne-t-elle les apôtres, qui n'ont pas, au même degré que Marie de Magdala, le sens du dessin? « C'est le » propre des états de l'âme où naissent l'extase et les apparitions » d'êtres contagieux, » dit M. Renan. Cette nouvelle hypothèse s'accorde-t-elle avec le récit simple et naturel des Évangiles? Les apôtres, en apprenant que le tombeau est vide, vérifient le fait, ils sont si éloignés d'ajouter foi au témoignage des femmes qui leur annoncent l'apparition de Jésus ressuscité, qu'ils voient dans ces paroles l'égarement d'un cerveau en délire. « *Et visa sunt ante illos sicut deliramentum verba ista; et non crediderunt illis.* » (S. Luc, XXIV, 1.) Comme M. Renan, les apôtres sont incrédules, ils supposent que Marie-Madeleine est le jouet d'une hallucination. Ce n'est donc pas d'après la vision de Madeleine qu'ils croient. Leur incrédulité n'est vaincue que par des faits dont ils sont eux-mêmes témoins. Les apparitions sont fréquentes, elles ont lieu en divers endroits et devant des personnes nombreuses, qui, différentes par l'esprit, l'éducation et le caractère, n'ont peut-être qu'un trait commun, la disposition naturelle à ne pas croire au miracle de la résurrection. Cette incrédulité obstinée des disciples, qui ont voulu voir et toucher, devait être pour tous les siècles une preuve certaine et authentique de la réalité de la vie corporelle de Jésus. Comment soutenir l'hypothèse de l'hallucination contagieuse en présence du récit de l'Évangile? L'attaque la plus maladroite, parce qu'elle se détruit elle-même, est celle de notre critique, qui admet la sincérité des apôtres et prétend soutenir qu'ils ont cru voir ce qu'ils ne voyaient pas.

« Le toucher ne laisse rien à la foi, » a dit M. Renan; eh bien! il devrait être satisfait, les apôtres ont été incrédules jusqu'à vouloir toucher, et ce n'est pas saint Thomas seul qui a été convaincu de cette manière. Ecoutons le récit de saint Luc : Les saintes femmes avaient raconté la première apparition de Jésus, elles avaient été prises pour des folles; mais depuis le Seigneur s'était aussi manifesté à Pierre; les disciples d'Emmaüs venaient de rentrer à Jérusalem, ils disaient comment Jésus avait conversé avec eux le long du chemin et comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain. Les autres apôtres n'avaient pas encore vu leur maître. A ce moment Jésus paraît au milieu d'eux : « La paix soit avec vous, dit-il, » c'est moi, ne craignez point. » — Les disciples effrayés croient entendre un esprit et ne voir devant eux qu'un fantôme. Le témoignage de leurs yeux et de leurs oreilles ne suffit pas à les convaincre de la résurrection du corps crucifié de leur maître. Leur incrédulité est aussi exigeante que celle de M. Renan, il faut qu'ils touchent. « Le toucher ne laisse rien à la foi. » — « Voyez mes mains et » mes pieds, c'est bien moi-même, *touchez* et voyez; un esprit » n'a pas de *chair* et *d'os*, comme vous voyez que j'en ai. »

« Et, lorsqu'il eut dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds. »

« Ils ne croient pas encore, dit l'Evangile, leur joie même les » jette dans un grand trouble. Alors Jésus leur dit : « Avez-vous ici quelque chose à manger? » Ils lui offrent un morceau de poisson frit et un rayon de miel. Jésus mange devant eux et il prend les restes qu'il leur donne. »

Après ce repas, le Sauveur leur rappelle comment il leur avait prédit tout ce qui se réalise ce jour-là devant eux, et comment ces miracles accomplissent les Écritures, ce que Moïse, les prophètes et les psaumes ont prédit du Messie.

Lorsque Jésus apparaît sur le bord du lac de Tibériade, saint Jean, l'un des témoins, nous apprend que Notre-Seigneur prépare lui-même le repas des pêcheurs. Ils étaient sept, Pierre, Thomas, Jacques et Jean, Nathanaël de Cana, et deux autres disciples. Jésus prend le pain et le poisson et les distribue de sa main aux convives.

On comprend qu'un homme qui accuse les apôtres d'imposture voie une fable dans ce récit; mais comment admettre dans ces circonstances une hallucination?

A la simplicité naturelle et sincère des témoignages apostoliques M. Renan prétend substituer un nouvel évangile; il suffit d'en citer quelques fragments pour faire apprécier comme il le mérite ce tissu d'invraisemblances, de suppositions contradictoires, d'explications forcées, ridicules ou puériles.

Le récit de la première apparition de Jésus au milieu des apôtres est la mise en scène d'une réunion de spirites. Les apôtres, rassemblés autour de Pierre, qui a déjà eu sa vision, attendent une manifestation. Leur attente, au milieu de la nuit, dans cette maison fermée, est plus vivement excitée par le récit des disciples d'Emmaüs. « Pendant un instant de silence, quelque léger souffle » passa sur la face des assistants. A ces heures décisives, *un cou-* » *rant d'air, une fenêtre qui crie, un murmure fortuit arrêtent la* » *croyance des peuples pour des siècles.* En même temps que le » souffle se fit sentir on crut entendre des sons. Quelques-uns » dirent qu'ils avaient discerné le mot *schalom*, « bonheur » ou » « paix. » C'était le salut ordinaire de Jésus, et le mot par lequel » il signalait sa présence. Nul doute possible, Jésus est présent; » il est là dans l'assemblée. C'est sa voix chérie, chacun la recon- » naît. Cette illusion était d'autant plus facile à accepter que Jésus » leur avait dit que, toutes les fois qu'ils se réuniraient en son » nom, il serait au milieu d'eux. Ce fut donc une chose reçue que, » le dimanche soir, Jésus était apparu devant ses disciples rassem- » blés. Quelques-uns prétendirent avoir distingué dans ses mains » et ses pieds la marque des clous, et dans son flanc la trace du » coup de lance. Selon une tradition fort répandue, ce fut ce soir- » là même qu'il souffla sur ses disciples le Saint-Esprit. L'idée, » au moins, que son souffle avait couru sur la réunion fut géné- » ralement admise.

» Tels furent les incidents de ce jour qui a fixé le sort de l'hu- » manité. L'opinion que Jésus était ressuscité s'y fonda d'une » manière irrévocable. La secte, qu'on avait cru éteindre en tuant » le maître, fut dès lors assurée d'un immense avenir. »

Nous le voyons, M. Renan travestit, comme il lui plaît, le récit évangélique. Il met en doute ou il passe sous silence les circonstances nettes et précises de l'apparition, celles qui répondent à toutes les exigences de la critique la plus sévère, qui écartent toute possibilité d'illusion et de crédulité superstitieuse. Sans doute des imaginations exaltées, au milieu du silence de la nuit, peuvent croire entendre le murmure d'une voix dans un courant d'air, dans le bruit d'une fenêtre qui crie, d'un souffle qui passe. Mais de bonne foi est-ce que cette scène puérile ressemble à la grande scène du Cénacle? Puisque M. Renan avec son hypothèse de l'hallucination admet la sincérité des apôtres, pourquoi n'accepte-t-il pas toutes les circonstances de leur narration? Il sent trop que son hypothèse s'évanouit au plein jour de la vérité. Cependant admirez cette conclusion; notre critique trouve *impossible* qu'un acte divin soit le fondement de la foi du monde, mais il trouve très-naturel que la croyance des siècles soit fixée par l'illusion qui naît d'un courant d'air ou du gémissement d'une fenêtre. Est-ce l'Evangile, est-ce M. Renan qui demande un sacrifice à la raison? Quel est le récit qui respecte la dignité de l'homme, son intelligence et sa liberté?

Jésus-Christ apparaît, en plein jour, au bord du lac de Tibériade, il appelle les pêcheurs il leur commande de jeter leurs filets, ils font une pêche extraordinaire, Pierre s'élance dans les flots pour rejoindre son maître. Les sept disciples descendus de la barque reçoivent de la main de Jésus le *pain* et le *poisson* qu'il a préparés pour leur repas. Encore une hallucination. « Jésus, dit M. Renan, » avait l'habitude de leur en offrir. Ils furent persuadés après le » repas que Jésus s'était assis à côté d'eux et leur avait présenté » de ces mets.

» Un jour, Pierre, en songe peut-être (mais, que dis-je, leur vie » sur ces bords n'était-elle pas un songe perpétuel?) *crut entendre* » Jésus lui demander : « M'aimes-tu? » La question se renouvela » trois fois. Pierre, tout possédé d'un sentiment tendre et triste, » *s'imaginait répondre :* « Oh! oui, Seigneur, tu sais que je » t'aime! » Et chaque fois l'apparition disait : « Pais mes brebis. »

— Ici l'hallucination devient un rêve, mais il faut admettre (voyez le récit de saint Jean, témoin de cette scène), que Pierre dormait debout et qu'il marchait en conversant avec son maître. Jean et les autres disciples suivaient et ils entendirent ces mémorables paroles qui confirmaient la perpétuelle primauté de Pierre. Il est vrai que notre critique suppose que ces témoins rêvaient aussi, puisque leur vie de pêcheurs en Galilée n'était qu'un songe perpétuel.

« *Ces grands rêves mélancoliques*, ces entretiens sans cesse » interrompus et recommencés avec le mort chéri remplissaient » les jours et les mois.

» Plus de cinq cents personnes étaient déjà groupées autour du » souvenir de Jésus. A défaut du maître perdu, *elles obéissaient à* » *ses disciples les plus autorisés*, *surtout à Pierre*. Un jour qu'à la » suite de *leurs chefs spirituels*, les Galiléens fidèles étaient » montés sur une de ces montagnes où Jésus les avait souvent » conduits, *ils crurent encore le voir*. *L'air sur ces hauteurs est* » *plein d'étranges miroitements*..... La foule assemblée *s'imagina* » *voir le spectre divin* se dessiner dans l'éther; tous tombèrent sur » la face et adorèrent. *Le sentiment qu'inspire le clair horizon de* » *ces montagnes est l'idée de l'ampleur du monde avec l'envie de le* » *conquérir*..... Ils descendirent de la montagne, *persuadés que le* » *Fils de Dieu leur avait donné l'ordre* de convertir le genre » humain, et avait promis d'être avec eux jusqu'à la fin des siècles... » Ils se regardaient comme les missionnaires du monde capables » de tous les prodiges. »

Le rêve mélancolique des cinq cents disciples s'est réellement accompli. Le monde entier a rêvé avec eux et rêve encore aujourd'hui. Ils ont converti l'univers. M. Renan a vu les miroitements de l'air de la montagne de Galilée. Est-il, lui aussi, descendu de la montagne avec l'envie de conquérir le monde? nous réveillera-t-il?

Cependant les rêveurs de Galilée étaient restés, dit M. Renan, « petits, étroits, ignorants, autant qu'on peut l'être. » Ils avaient encore besoin d'être exaltés par une hallucination plus forte. Elle ne pouvait manquer de venir après leur retour à Jérusalem où ils menaient une vie fort retirée. « Les hallucinations du tact étaient

» très-fréquentes parmi des personnes *aussi nerveuses* et aussi exal-
» tées, (ce sont toujours nos grossiers et ignorants pêcheurs), le
» *moindre courant d'air* accompagné d'un frémissement au milieu
» du silence était considéré comme le passage de l'esprit. » Puisque le moindre courant d'air avait cette puissance, quelle devait donc être celle d'un courant électrique, d'un violent orage accompagné d'éblouissants éclairs, ouvrant tout à coup les fenêtres du Cénacle?

Ils étaient réunis cent vingt ensemble. Ecoutons le nouveau rédacteur des *Actes*. Il va enfin nous raconter cette grande scène de la Pentecôte *d'une façon digne d'elle*.

« Un jour que les frères étaient réunis, un orage éclata. Un vent
» violent ouvrit les fenêtres; le ciel était en feu. Les orages en ces
» pays sont accompagnés d'un prodigieux dégagement de lumière;
» l'atmosphère est comme sillonnée de toutes parts de gerbes de
» flammes. Soit que ce fluide électrique ait pénétré dans la pièce
» même, soit qu'un éclair éblouissant ait subitement illuminé la face
» de tous, on fut convaincu que l'esprit était entré, et qu'il s'était
» épanché sur la tête de chacun sous forme de langues de feu. »

L'hypothèse de l'orage vient ici à l'appui de l'hypothèse de l'hallucination. Mais il y a un autre phénomène plus difficile à expliquer que celui des langues de feu. C'est *le don des langues*, qui se manifeste aussitôt dans la prédication évangélique comme une preuve vivante, comme une confirmation de la vérité, en présence de milliers d'auditeurs qui parlaient diverses langues et que la grande solennité de la Pentecôte avait réunis à Jérusalem. Ce don des langues, immédiatement suivi de la conversion de trois mille personnes, n'embarrasse pas M. Renan. N'est-ce pas la foi qui crée le miracle? « On *crut*, dit-il, la prédication évangélique
» affranchie de l'obstacle que créait la diversité des idiomes. *On*
» *se figura* que, dans quelques circonstances solennelles, les
» assistants avaient entendu la prédication apostolique, chacun dans
» sa propre langue; en d'autres termes, que la parole apostolique
» se traduisait d'elle-même à chacun des assistants. »

On crut, *on se figura*, cela suffit pour produire le même effet que la réalité du miracle. Ce fut une hallucination nouvelle

qui gagna des milliers d'hommes. « Est-ce que tous ceux-ci, qui » nous parlent, ne sont pas Galiléens, et comment les entendons- » nous chacun dans la langue du pays où nous sommes nés? » (*Actes*, II, 7, 8.) Par effet d'imagination, qui se renouvela fréquemment pendant la prédication apostolique. « Il en résultait de grands » fruits d'édification.... L'effet général était touchant et pénétrant, » dit M. Renan, sans se mettre en peine de nous expliquer comment tant de personnes croyaient entendre et comprendre ce qu'elles n'entendaient pas, et comment elles étaient touchées au point de confesser la divinité de Jésus-Christ et de sacrifier leur vie pour attester leur foi.

Ainsi notre critique a tout expliqué. Le monde est devenu chrétien, parce que les apôtres ont rêvé qu'ils étaient appelés à faire sa conquête, parce que la lumière électrique qui brilla sur leurs fronts dans le Cénacle leur a fait croire que Dieu même descendait en eux pour les rendre capables de renouveler le monde moral et de transformer l'univers.

O grande et sublime Eglise du Christ, vous êtes toujours rayonnante de vie, de jeunesse et de beauté! Quel triomphe pour vous, au milieu de ce siècle, de voir l'impiété réduite à tenter d'aussi puériles attaques, après avoir scruté, avec toutes les ressources de la critique, la question de vos origines où Dieu a mis le sceau de son pouvoir!

LÉON PHILOUZE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

LES TRAVAILLEURS DE LA MER, par Victor Hugo.

Quand un auteur a laissé une empreinte profonde dans l'histoire littéraire de son pays, chaque œuvre émanant de lui intéresse à plus d'un titre, comme toutes les questions qui tiennent essentiellement à l'art, à ses progrès, à sa décadence, à sa transformation. Victor Hugo est un de ces hommes dont la manière fit école, dont le génie vigoureux se révéla dans des productions qui, si elles ne sont pas toujours à l'abri des critiques d'un goût pur et sévère, n'en renferment pas moins une admirable poésie, des traits d'une incontestable beauté. Aussi, ne doit-on pas s'étonner si, chaque fois que ce nom est prononcé, un mouvement de curiosité se manifeste dans le public lettré. Il n'est que trop vrai que l'auteur, comme poète, comme écrivain, comme artiste, a déjà donné des signes d'une décadence évidente. Ses défauts, que dissimulaient, ou plutôt que faisaient pardonner d'éloquentes pensées exprimées dans un style harmonieux, ont pris des proportions énormes. En même temps le charme de la poésie a disparu, la pensée a rabaissé son vol, et, disons-le, se revêt parfois de termes si bizarres, qu'on la cherche, sans pouvoir la découvrir, au milieu de ce cortége extravagant. Telle est l'impression triste que nous a fait éprouver la lecture des *Chansons des rues et des bois*. Malgré cette déception, les délicieuses mélodies des *Feuilles*

d'automne, des *Orientales*, des *Odes et Ballades* sont trop présentes à nos souvenirs, pour qu'on n'essaie pas de retrouver le grand poète d'autrefois dans tout ce qui vient de lui.

C'est là le sentiment qui nous guidait, en lisant les *Travailleurs de la mer*. Nous voulions saisir quelques rayons de ce beau génie qui brilla avec tant d'éclat et sut si bien chanter la gloire, la vertu, la religion et le malheur.

L'auteur, dans ce nouvel ouvrage, a peint l'homme aux prises avec l'obstacle « sous la forme élément », l'obstacle qui se dresse devant tous, petits ou grands, forts ou faibles, qui barre le chemin, l'obstacle qu'il faut combattre et vaincre. C'est devant l'obstacle que se déploie le caractère humain, qu'éclatent les grandes qualités de l'âme : la vaillance, l'énergie, la patience, la grandeur. Où serait le mérite sans l'obstacle ? Quoi de plus facile que de descendre une pente douce sur laquelle rien ne vient heurter nos pas ! Quoi de moins vertigineux que de suivre un sentier sans abîme ! L'existence entière est un combat, et l'humanité, soit comme individu, soit comme nation, n'est occupée qu'à briser l'obstacle, sous quelque forme qu'il apparaisse. Tous les poètes se sont proposé la peinture de cette lutte suprême, afin de faire ressortir, sous son jour le plus favorable, la grande supériorité de l'homme. Toutes les religions, toutes les philosophies se sont donné la mission d'enseigner comment lutter, comment vaincre, comment se résigner quand l'obstacle est invincible. Rien donc de bien nouveau dans l'idée philosophique et fondamentale du livre.

Le sujet se déroule avec une extrême simplicité. Une jeune fille orpheline, Déruchette, élevée par son oncle, qui le premier eut l'idée d'appliquer la machine à vapeur à la navigation dans la mer de la Manche, promet d'épouser celui qui sauverait cette machine échouée sur l'écueil Douvres. Gilliat part seul avec l'immense projet d'arracher la *Durande* aux flots sur lesquels elle reste suspendue entre les deux Douvres. Il réussit à vaincre la faim, la soif, le travail, le sommeil. Il rencontre sur son passage les obstacles coalisés : « Après le dénûment, l'élément, après la marée, la tourmente, après la tempête la pieuvre, après le monstre, le spectre » ;

et vainqueur des forces brutales de la nature, il ramène à Guernesey la machine intacte. Mais une dernière fatalité s'élève : il ne pourra jamais être aimé de Déruchette, dont le cœur, pendant son absence, a été touché par un autre. Que fera-t-il? Il hâte le mariage des deux jeunes gens et, après les avoir vus partir pour l'Angleterre, il s'asseoit sur un roc que la mer doit bientôt recouvrir. Là, il attend, immobile et calme, la marée qui le gagne et bientôt l'engloutit à jamais.

Ce Gilliat, le héros du roman, autour duquel gravitent les personnages secondaires et sur lequel se concentre tout d'abord l'attention du lecteur, est encore, suivant les procédés littéraires de Victor Hugo, un homme d'exception, un être à part; sans patrie, sans famille, sans amis, sans beauté, il possède des qualités que le bon sens et l'expérience jugent incompatibles et passe pour sorcier dans le pays qu'il habite. Cette situation du héros amoindrit l'intérêt en sa faveur ou plutôt l'empêche de naître. Instinctivement, nous, jetés dans la société, vivant sous la loi générale, travaillant pour gagner, large ou étroite, notre place au soleil, nous sommes plus disposés à goûter, à sentir les joies et les douleurs communes à tous qu'à partager les angoisses exceptionnelles d'êtres déclassés qui ne nous semblent ni nos égaux, ni nos semblables. Voilà évidemment la première impression qu'inspire le développement du caractère de Gilliat. Son amour, né d'une façon bizarre, parce qu'un jour où il gelait, il lut son nom écrit sur la neige par Déruchette, n'émeut pas davantage, et pourtant c'est cet amour qui lui fait entreprendre son gigantesque travail : certes l'action est dramatique, le personnage ne l'est pas. Nous suivons Gilliat sur le rocher désert, nous le contemplons dans son labeur de chaque jour, nous admirons sa prévoyance, sa ténacité, son courage pour vivre et faire face aux dangers; mais dans cet homme dont l'instinct est si développé, l'auteur nous a caché le côté vraiment humain, il ne nous a pas fait pénétrer dans cette âme qui, pendant deux longs mois, ne doit pas être exclusivement absorbée par le travail manuel et dans laquelle la terreur, la joie, l'espoir, doivent se livrer des combats d'un intérêt plus élevé que celui de

l'industrie contre la nature. Non, ce Gilliat n'a ni sourires, ni larmes, ni rayonnement, ni tristesse; ce n'est pas l'homme complet avec les luttes intérieures inhérentes à sa nature.

Devant cette tempête, dont parle ainsi le poète : « Du reste ce » n'était point l'obscurité complète. Les tempêtes illuminées et » aveuglées par l'éclair ont des intermittences de visible et d'invi- » sible. Tout est blanc, puis tout est noir. On assiste à la sortie des » visions et à la rentrée des ténèbres. Une zône de phosphore, » rouge de la rougeur boréale, flottait comme un haillon de flamme » spectrale derrière les épaisseurs du nuage. Il en résultait un » vaste blémissement. Les largeurs de la pluie étaient lumineuses, » que fera Gilliat? Il se tourne et dit à l'éclair : « Tiens-moi la chandelle. »

Mais l'orage continue, toutes les phases se parcourent, les nuages amoncelés crèvent et versent à flots les grêlons et la pluie. L'épouvante est à son comble. Mais Gilliat « prit une flaque de » pluie et un peu d'eau dans le creux de sa main et dit à la nuée : » Cruche. » Les périls se succèdent; devant le dernier, (une voie d'eau dans la chaloupe qui contient la machine), Gilliat paraît enfin accessible.

« Alors dans l'accablement de toute cette énormité inconnue, ne » sachant plus ce qu'on lui voulait, se confondant avec l'ombre, » en présence de cette obscurité irréductible, dans la rumeur des » eaux, des lames, des flots, des houles, des écumes, des rafales, sous les nuées, sous les souffles, sous la vaste force éparse, » sous ce mystérieux firmament des astres et des trombes, sous » l'intention possible mêlée à ces choses démesurées, ayant autour » de lui et au-dessous de lui l'Océan, et au-dessus de lui les constellations sous l'insondable, il s'affaissa, il renonça, il se coucha tout de son long, le dos sur la roche, la face aux étoiles, » vaincu et joignant les mains devant la profondeur terrible, il » cria dans l'infini : Grâce. Terrassé par l'immensité, il la pria. »

Il faut bien le dire, cet homme, qui ne voit autre chose dans l'éclair que la chandelle, dans la nuée qu'une cruche, dans l'infini sublime qui l'entoure que l'immensité qu'il s'abaisse à

prier, qui termine sa vie par un suicide et meurt comme une brute sans souci de son âme, cet homme sans aucune foi, sans élévation, sans poésie, n'en déplaise au poète, cet homme ne peut attendrir sur son sort les cœurs qui palpitent sous l'empire des passions, les intelligences qui se préoccupent des choses de l'avenir, les hommes qui voient Dieu, le créateur, dans la sublime beauté de ses œuvres.

Quant aux caractères secondaires, ils n'offrent rien de bien saillant. Plusieurs sont tirés des bas-fonds de la société. Rantaine est un misérable coquin, digne du bagne ; Clubin est un hypocrite qui ne vaut pas mieux ; Lethierry, le possesseur de la machine, est un marin, type encore vulgaire, mais franc, qui croit à Dieu ; et vous allez voir l'idée qu'il s'en fait : — « La prière, dit Victor Hugo, » énorme force propre à l'âme, est de même nature que le mys- » tère. La prière s'adresse à la magnanimité des ténèbres ; la » prière regarde le mystère avec les yeux mêmes de l'ombre et, » devant la fixité puissante de ce regard suppliant, on sent un dé- » sarmement possible de l'inconnu. Cette possibilité entrevue est » déjà une consolation. Mais Lethierry ne priait pas. Du temps qu'il » était heureux, Dieu existait pour lui, on pourrait dire en chair » et en os ; Lethierry lui parlait, lui engageait sa parole, lui don- » nait presque de temps en temps une poignée de main. Mais dans » le malheur de Lethierry, phénomène du reste assez fréquent, » Dieu s'était éclipsé. Cela arrive quand on s'est fait un bon Dieu » qui est un bon homme. »

Déruchette, élevée par son oncle Lethierry, ne se rend à la chapelle et ne prie qu'une fois par an. Du reste gentille, légère, assez insignifiante.

Si des caractères nous passons aux incidents nécessaires au développement de l'action, nous aurons à constater plusieurs descriptions vraiment belles et puissantes ; une surtout, conduite avec un grand art, est d'un saisissant effet. Clubin, capitaine choisi par Lethierry, profite du brouillard pour perdre la *Durande*, sur les Hanois, écueil fréquenté par les contrebandiers, et pour se sauver, lui, emportant l'argent qu'il devait restituer à Lethierry. Ce départ, cette navigation dans la brume, la manœuvre hardie de Clubin, ce

coup de barre décisif, le naufrage de la *Durande*, le sauvetage des passagers, la joie éclatante et sauvage de Clubin, dans le succès de son crime; puis, sa déception terrifiante quand, au lieu des Hanois, il aperçoit les Douvres, écueil où la mort seule habite, le châtiment inexorable au lieu de l'avenir rêvé ! toute cette partie renferme de grandes beautés ; mais cette grandeur partielle dans la conception ne peut racheter les défauts déjà signalés, ni les longues digressions qui coupent le récit et refroidissent encore l'intérêt, ni les bizarreries de style, les antithèses forcées, les expressions d'une vulgarité grossière, dont le langage tourmenté de Victor Hugo nous offre de trop fréquents exemples. Ici les exemples abondent ; je choisis entre mille :

« La sombre vision du possible latent est interceptée à l'homme » par l'opacité fatale des choses » ; et, plus loin : « Il y a quelqu'un » de terrible derrière l'horizon. Quelqu'un de terrible, le vent, le » vent, c'est-à-dire cette populace de Titans que nous appelons les » souffles. L'immense canaille de l'ombre. L'Inde les nommait les » marouts, la Judée les kéroubins, la Grèce les aquilons. Ce sont » les invincibles oiseaux fauves de l'infini ; » et, dans la description de l'influence des vents sur la mer : « La fosse aux vents est » plus monstrueuse que la fosse aux lions. Que de cadavres sous » ces plis sans fond. Ils commettent des choses qui ressemblent à » des crimes. On ne sait sur qui ils jettent leurs crachements pleins » d'écume. Que de férocité inique dans le naufrage ! Quel affront » de la Providence ! Ils ont l'air par moment de cracher sur Dieu. »

M. Victor Hugo n'est pas un réaliste dans la véritable acception du mot. Le réaliste veut peindre le réel, sans le poétiser, sans le modifier ; mais l'auteur des *Travailleurs de la mer* affecte l'amour du laid, exagère ses peintures de telle sorte que, parmi les loques, les guenilles, les haillons qu'il aperçoit dans la nature, nous cherchons en vain le vrai tel qu'un œil juste l'aperçoit.

La littérature exerce une influence incontestable sur les mœurs et sur la société. Elle est le génie du bien et le génie du mal ; elle vivifie ou tue ; elle encourage ou désespère, élève ou abaisse. Mais qu'elle soit l'un ou l'autre, bonne ou mauvaise, pour posséder cette puissance, il faut avant tout qu'elle émeuve, qu'elle s'adresse à toutes les facultés, et le héros de Victor Hugo ne parvient à nous faire partager ni son dévouement, ni son amour. Les *Travailleurs de la mer* laissent froid ; ils attirent l'attention et la curiosité, au

ieu d'inspirer l'émotion et de captiver l'intérêt. Ce livre est l'œuvre l'un talent fourvoyé, d'un esprit faux, d'une imagination déréglée; nais, avec ses types vulgaires et son matérialisme grossier, il ne renferme heureusement rien de ce qui fait naître des admirateurs et des enthousiastes, de ce qui crée des disciples, de ce qui constitue essentiellement le génie; c'est-à-dire, l'assemblage des dons les plus divers : l'imagination et le jugement, la poésie et la raison.

AMÉLIE HUBANS.

LA VÉNERIE de Jacques du Fouilloux, seigneur dudit lieu, gentilhomme du pays de Gastine en Poitou, de nouveau revue, augmentée de la Méthode pour dresser et faire voler les oiseaux par M. de Boissoudan; précédée de la biographie de Jacques du Fouilloux, par M. Pressac.— Un vol. in-4°. Niort, chez Robin et L. Favre, imprimeurs.

Cette réimpression est la vingt-quatrième édition de cet ouvrage célèbre. La première date de 1561; la vingt-neuvième de 1650; c'est-à-dire que, pendant un siècle, ce livre fut vraiment, au point de vue pratique, le manuel classique des veneurs. Les deux siècles suivants ne comptent que deux éditions; c'est-à-dire que ce livre est désormais relégué dans le domaine des curiosités historiques et littéraires. Sur ce terrain, sa vogue, manifestée par le haut prix que toutes les éditions, même modernes, atteignent dans les ventes, dure encore et durera toujours. En effet, il le faut lire, pour se rendre compte de l'importance que prenait la chasse dans la vie des gentilshommes, jusqu'à ce que la centralisation de Louis XIV les eût attirés à la cour ou dans les armées permanentes. En second lieu, du Fouilloux est un des charmants écrivains français du XVI• siècle. Il a, à la fois, de la littérature et du naturel. Il sait écrire, parce qu'il s'est habitué avec les maîtres; mais il écrit au courant de la plume et l'on ne sent nulle part la recherche et l'effort d'un contemporain de Ronsard. Rabelais, qui s'était fait chasser du couvent des frères mineurs de Fontenay, où il avait passé une quinzaine d'années peu édifiantes, avait laissé quelque chose de sa verve au gentilhomme gastinois. Il lui a bien laissé aussi quelque peu de son cynisme, et *La Vénerie* contient quelques pages, heureusement rares, dont les gravelures sont dignes de Pantagruel. Un troi-

sième et dernier mérite de Jacques du Fouilloux, c'est d'avoir consigné dans son livre des observations très-justes et fort intéressantes sur les mœurs et les habitudes des bêtes fauves et des chiens. A propos de chiens, je dois constater une certaine déchéance de la Bretagne. On tient encore en grande estime les chevaux bretons et les vaches bretonnes; mais qui se vanterait d'avoir une meute de chiens bretons? On a des chiens anglais ou des chiens du Poitou. Il est assez curieux d'apprendre, par le témoignage même du grand veneur poitevin, que l'on considérait, au XVIe siècle, les meilleurs chiens, comme étant d'origine bretonne. Après avoir énuméré, sur la foi de Geoffroy de Montmouth, les exploits cynégétiques de Brutus, petit-fils d'Énée, et le premier des rois bretons de dynastie fabuleuse, Jacques du Fouilloux continue : « J'ay bien voulu raconter cette histoire pour donner à entendre qu'il y a longtemps que les chiens courants sont en usage dans la Bretaigne : et est une chose assurée que la plus grant' part des races des chiens courants qui sont en France et autres pays circonvoysins, est sortie du pays de Bretagne, excepté les chiens blancs. »

A la suite de la *Vénerie*, le volume, dont je m'occupe en ce moment, contient un petit traité de Fauconnerie, inédit jusqu'à ce jour, écrit au XVIIIe siècle par un autre gentilhomme poitevin, M. de Boissoudan. En tête du volume est un excellent travail de biographie et de bibliographie dû à M. Pressac, qui s'y montre érudit du meilleur aloi.

La nouvelle édition de du Fouilloux ne laisse rien à désirer sous le rapport typographique. La reproduction des vieilles gravures du XVIe siècle est excellente, et ce beau volume a pour frontispice un portrait du grivois chasseur, attribué au crayon plus vanté chaque jour de Clouet, dit Janet.

S. Ropartz.

JÉSUS, LE PLUS BEAU DES ENFANTS DES HOMMES, par M. l'abbé Bouëdron, chanoine-honoraire de Nantes, docteur ès-lettres. — Un vol. in-18, Paris, Sarlit; Nantes, Mazeau.

Voici un livre qui, plus encore par le contraste du fond que par le titre, en rappelle un autre, bien différent, autour duquel s'est

récemment livrée une bataille trop ardente peut-être, et auquel de trop généreux adversaires ont fait un succès qui s'est élevé aux proportions d'un scandale européen, — leçon qui, je l'espère, ne sera perdue pour personne et qui, au moment même où j'écris, porte déjà ses fruits, si j'en juge par le silence, aussi prudent que mérité, qui se fait autour du nouvel ouvrage du même auteur. A ce propos, si j'avais le temps et l'espace et si je ne craignais de m'égarer tout d'abord dans une digression déplacée, j'exposerais ici les réflexions que m'ont dès longtemps suggérées les tactiques si différentes des écrivains religieux et de leurs antagonistes, — ceux-là si prodigues et ceux-ci si avares de publicité en faveur des œuvres du camp adverse ; — les premiers toujours empressés de faire aux livres des autres une dangereuse renommée, sous prétexte de réfutations ; les derniers organisant autour des livres religieux la conspiration du silence. A cette première cause d'infériorité, si l'on ajoute les allures non moins opposées des libraires et des éditeurs des deux camps, — les uns, commerçants actifs, infatigables, répandant leurs livres partout à profusion, — les autres gardant les leurs discrètement au fond de leur magasin ou en restreignant la diffusion à des limites fort étroites, — peut-être verrait-on dans ce double fait un sérieux danger pour la propagande religieuse, par ce temps surtout où, pour le grand combat qui se livre, elle aurait besoin de toutes ses forces. Comment cette propagande, ainsi condamnée à tourner dans son propre cercle, exercerait-elle au-dehors l'influence à laquelle elle aspire et qui est son principal but ? Pour ne citer qu'un exemple, des millions de lecteurs de tous les camps ont lu le livre de M. Renan, partout répandu sous tous les formats ; — il serait aisé de compter le nombre de ceux qui, en dehors du monde religieux, ont eu connaissance d'une des réfutations, si multipliées cependant, dont cet ouvrage a été l'objet, bien que ces réfutations, dans la pensée de leurs auteurs, s'adressassent surtout aux adversaires. Paris, à lui seul, compte environ cinq cents libraires ; ce serait sans doute en vain que chez *quatre cent cinquante* d'entre eux vous chercheriez un livre sorti de chez un éditeur religieux. Cela tient à des causes diverses, je le sais, mais celle que j'indique ici n'en est pas moins capitale. Telle grande œuvre religieuse dont

le titre est au bout de ma plume, et qui, éditée par tel libraire juif ou libre-penseur, aurait eu l'éclatant succès dont elle est digne, — languit dans une demi-obscurité grâce à l'activité discrète de son éditeur catholique. Les chiffres, les faits abondent, et, parmi ceux qui sont au courant du monde des livres et de ce qui s'y passe, libraires, écrivains, simples *liseurs*,... en est-il un seul qui n'ait été frappé du contraste dont je parle? Evidemment la partie n'est pas égale, pour ce qui est du moins des moyens matériels entre l'attaque et la défense, l'une si puissante par son immense publicité, l'autre d'autant plus faible qu'elle est plus circonscrite [1].

Mais c'est là un sujet qui, par sa nature et sa réelle gravité, demanderait de longs développements. Je livre en courant, et pour ce qu'elles valent, ces réflexions à qui de droit, et j'arrive enfin à l'ouvrage de M. Bouëdron, dont le succès, je l'espère, donnera au moins un démenti à ces réflexions chagrines.

Tout d'abord, dans une préface d'un ton élevé et serein, l'auteur nous avertit que son but n'a aucunement été d'écrire un livre de controverse. En est-il bien sûr? et, pour être indirect, ce mode de réfutation de certaines attaques n'en est-il pas plus efficace? La divine physionomie de Jésus n'est-elle pas comme le soleil? Ne lui suffit-il pas de se montrer pour dissiper les ombres qui voudraient l'obscurcir? Toutes les brumeuses théories de la critique allemande ne parviendront pas à éclipser cette figure incomparable, à éteindre les rayons qui la couronnent, le nimbe céleste qui la ceint. Jésus-Christ sera toujours à lui-même son plus éloquent défenseur, et le plus efficace antidote contre les attaques dont l'Evangile est l'objet sera toujours de le lire, tant éclate à tout œil non prévenu cette sincérité, cette simplicité sublime qui faisait pleurer Rousseau. Pendant que la critique scrute les textes évangéliques, pèse chaque verset mot par mot, lettre par lettre, virgule par virgule, « dans ses balances de toile d'araignée, » comme disait plaisamment Voltaire de Marivaux, — le cœur, plus savant au fond et plus sûr dans ses

[1] Inutile d'ajouter que je n'entends incriminer la conduite de qui que ce soit, et que je suis tout le premier à respecter la liberté d'autrui, surtout en matière commerciale. J'ai cru bon de signaler un fait, évident et à mon avis regrettable, c'est tout. A d'autres de chercher et d'appliquer le remède.

conclusions, se laisse naturellement gagner par le charme du beau et du vrai qu'exhalent ces pages. Il est tel passage, telle phrase, tel mot contre lequel viendra toujours échouer l'énorme et pédantesque bagage de la science d'en-deçà et d'au-delà du Rhin. La plume de tous les Strauss et de leurs émules s'évertuera en vain à obscurcir de flots d'encre le reflet surnaturel dont brille telle simple maxime du Maître. La vie, la mort, les actes, les paroles de Jésus, présentent un ensemble tellement unique, si dégagé de toute préoccupation locale et mesquine, si supérieur au temps et à l'espace, si universel, si simple et si haut, si profondément humain et divin tout à la fois, d'une moralité si élevée et si nouvelle, d'une majesté si puissante et si douce, — que pas une âme, fût-elle vicieuse et tarée, ne peut impunément braver le charme, l'irrésistible attraction que dégage cette incomparable personnalité. Quel type moral nouveau apparut tout à coup dans le monde! type sur lequel essaya de se modeler désormais l'humanité, et dont l'imitation, si imparfaite cependant, a produit la civilisation chrétienne. Aussi les adversaires du Dieu dans le Christ, ne pouvant nier ces prodigieux effets ni, sans doute, se soustraire complétement au charme attractif de cette vertu divine, prennent-ils à tâche d'exalter l'homme aux dépens du Dieu. Et comment exaltent-ils l'homme? En en faisant tout ensemble un réformateur de génie et un visionnaire, un grand homme et un imposteur, un saint et un charlatan, oubliant de nous apprendre (chose fort intéressante cependant) comment le vrai est sorti du faux, le bien du mal, la vérité du mensonge; comment enfin la réforme morale du monde a été le résultat de l'imposture, chose de soi si essentiellement immorale.

Tout autre est le procédé de M. Bouëdron, nous n'avons pas besoin de le dire. S'il s'est surtout attaché à peindre l'homme dans le Christ, partout sous l'homme on sent le Dieu, comme on sent le soleil, sa chaleur et sa lumière, sous le nuage qui le voile en passant. Envisager et représenter surtout le côté humain de la divine figure de Jésus, c'est là une pensée touchante et neuve.

« Une des choses qui nous ravissent le plus, nous dit fort bien » l'auteur, c'est de retrouver toujours l'homme au milieu des pro- » diges qui révèlent le Dieu, c'est de sentir battre un cœur humain

» dans la poitrine de Jésus, un cœur qui a ses tressaillements, ses
» douleurs, ses joies, ses élans d'indignation, qui connaît les lar-
» mes de la pitié, sur lequel il est permis de se reposer comme un
» ami sur le cœur d'un ami..... »

Voilà tout le livre de M. Bouëdron, nous racontant tour à tour *Jésus prêchant l'Évangile*, *Jésus guérissant les malades*, *Jésus doux et humble de cœur*, *Jésus et les Apôtres*, *Jésus et les Pharisiens*, puis enfin, dans un récit simple et touchant, *Jésus dans sa passion*. Est-il besoin d'ajouter que c'est l'Évangile seul qui a fourni au pieux auteur ses couleurs pour peindre ces portraits divers, et cependant toujours ressemblants, d'un même modèle ? Le style de ces tableaux est grave, simple et doux, dans une gamme onctueuse et tendre, qui rappelle la manière picturale de Fra Angelico et de Flandrin. Le tout est couronné d'un éloquent épilogue, résumant dans une esquisse finale les traits épars de la divine physionomie et, dans un appel pressant et chaleureux, nous invitant tous, surtout les pauvres, les affligés et les petits, à aimer *Jésus, le plus beau des enfants des hommes*.

Tel est ce livre, nourri du suc des textes sacrés, tout pétri, si j'ose ainsi dire, du miel évangélique, dont la pénétrante douceur n'est nulle part altérée par le fiel de la dispute.

Les âmes pieuses accueilleront avec reconnaissance le nouvel ouvrage du jeune et savant professeur des *Enfants-Nantais*, dont nous annoncions ici même, il y a quelques mois, les précédentes publications (*Traité et Histoire de la Philosophie.*) Écrire un tel livre, c'est encore, sous une autre forme, servir la philosophie, la vraie. Sans parler des *Élévations* de Bossuet, sublime couronnement du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, nos grands métaphysiciens catholiques nous ont légué, à cet égard, d'illustres exemples, que nous félicitons M. Bouëdron de suivre si bien.

LUCIEN DUBOIS.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — I. La Société archéologique de Nantes pendant le *Triduum*. — La Collégiale sauvée. — A quoi sert l'archéologie. — II. La fête du 8 mai à Orléans. — Panégyrique de M. l'abbé Lagrange. — Rachat de la tour de Jeanne d'Arc à Rouen. — III. Le commandant Julien Guillemot. — Une lettre du Saint-Père à M. l'abbé de Léséleuc.

I.

J'ai dû céder, le mois dernier, ma place habituelle à l'un de nos collaborateurs, historien de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, qui, sur le point de donner une nouvelle édition de son livre, a voulu offrir aux lecteurs de la *Revue* la primeur de sa relation des fêtes du *Triduum*, relation destinée à prendre place à la suite de son œuvre primitive. Aujourd'hui, je reprends ma causerie, et, tout d'abord, sans revenir à ces belles fêtes sur lesquelles on a tant dit, mais non trop dit, je veux rappeler qu'elles ont offert aux archéologues bretons et vendéens une occasion de se réunir. N'était-il pas juste, en effet, ainsi que l'a fait remarquer le président de la Société nantaise d'Archéologie, que, dans ces jours consacrés à célébrer la gloire d'une princesse bretonne, qui fut une femme illustre, aimant et protégeant les sciences, les arts et les lettres, quand les arts et les lettres prodiguaient leurs trésors autour de sa mémoire, les sciences historiques y prissent la juste part qui leur revient? Cette idée, adoptée par la Société, a été comprise des personnes distinguées que ces fêtes avaient amenées à Nantes, et cette réunion, toute cordiale et sans prétentions académiques, a eu lieu. On a beaucoup et bien parlé du vieux duché, — de son histoire, de ses légendes, de ses monuments et de leur origine mystérieuse. — Les dolmens et les menhirs ne pouvaient être et n'ont pas été oubliés; mais on en a parlé sagement

et de façon à intéresser l'auditoire, sans le jeter dans les nuages d'origines se perdant dans toute les fantaisies d'imaginations déréglées. MM. Lallemand et René Galles, ces membres si savants de la Société polymathique du Morbihan, ont parfaitement élucidé la question. Pour l'un comme pour l'autre, les dolmens et les menhirs sont des monuments funéraires. M. Lallemand surtout s'est prononcé nettement contre cette classification nouvelle des monuments par séries représentant des âges successifs dans la marche de l'humanité; il n'admet pas ce que l'on appelle l'âge de pierre, l'âge de bronze et l'âge de fer, s'appliquant à l'humanité, en général, et il affirme que ces monuments ne sont pas antéhistoriques et encore moins antédiluviens. L'archéologie, en de certaines mains, n'avait, en effet, pas moins que ces prétentions gigantesques; à peine née, on voulait lui faire escalader le ciel; mais loin de là, l'archéologie se résigne volontiers à habiter la terre, et joint sa voix à toutes celles qui proclament la vérité des traditions que Moïse nous a conservées sur les origines humaines et sur la marche des peuples venant d'Orient en Occident.

Après cet exposé et quelques discussions courtoises, M. l'abbé Baudry, curé du Bernard, en Vendée, a entretenu l'assemblée des curieuses découvertes qu'il a faites, et qu'il approfondit de plus en plus chaque année, de sépultures gauloises, dans des puits situés à Troussepoil, sur le territoire de sa paroisse. — C'est donc là encore un de ces prêtres, — et ils sont plus nombreux que certaines plumes malintentionnées ne voudraient le faire croire, — qui savent unir le goût des travaux intellectuels à celui de leurs devoirs pieux, et qui consacrent leurs loisirs à la culture des sciences et des arts.

La première séance s'est terminée par la lecture du poème de notre collaborateur, M. Emile Grimaud, *la Bienheureuse Duchesse*, lecture qui a été fort applaudie.

Dans une seconde réunion, qui eut lieu le lendemain, et à laquelle M. le Maire de Nantes voulut bien assister, M. Lallemand donna communication à l'assemblée d'un très-curieux manuscrit, provenant de l'ancien monastère de Nazareth à Vannes, fondation des filles de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, les religieuses des Couëts; il montra aussi une empreinte du sceau de ce monastère où la Bienheureuse est déjà figurée priant pour ses filles, peu d'années après sa mort. — Sur le bureau étaient déposés le livre d'heures ayant appartenu à la princesse, et la boîte en or qui contint jadis le cœur d'Anne de Bretagne, ainsi qu'un camée, représentant la duchesse-reine, provenant de Notre-Dame-du-Folgoat, à qui elle l'avait donné. Ces objets, qui sont la propriété de la ville de Nantes, avaient été confiés par elle à la Société pour cette occasion et ont été examinés avec un grand intérêt. — M. Marionneau

a terminé en lisant une étude fort intéressante de M. Morey, sur l'architecte du roi de Pologne, Germain Boffrand, né dans notre cité.

Puisque j'en suis à l'archéologie, je dois constater que notre nouveau conseil municipal, se croyant obligé, pour la régularité de la place qu'il projette de faire devant la cathédrale, d'enlever la charmante chapelle de la Collégiale du lieu qu'elle occupe, s'est grandement préoccupé de la conservation de ce monument. Diverses propositions ont été mises en avant; aucune encore n'a été adoptée; mais, ce qui l'est, — et nous en félicitons Nantes et, avec elle, tous les amis des arts, — c'est le principe de la conservation et du transport de cette chapelle sur quelque point où elle sera relevée et restaurée. Chacun a droit, en cela, à nos remerciements : — le conseil municipal, la Société des architectes, et aussi la Société archéologique, qui, il faut bien le dire, a réussi jusqu'à ce jour à maintenir la Collégiale là où elle est, donnant ainsi le temps de voir, d'examiner et de décider.

J'ai dit plus haut que l'archéologie arrivait à prouver les vérités historiques qu'une science, souvent fort imparfaite et encore plus souvent mal inspirée, cherche à détruire. J'en trouve deux preuves, que je demande la permission de signaler, avant de quitter ce sujet : récemment, on a découvert à Pompéï, sur le mur d'une habitation romaine, une croix tracée, et, autour, des inscriptions injurieuses pour le Dieu crucifié; preuve qu'en l'an 79, époque de la destruction de cette ville, la religion du Christ avait pénétré jusque-là. — L'autre fait confirme les récits de Moïse : on a trouvé en Egypte, dans la vallée de Hamanat, des inscriptions sur des rochers, qui attestent la présence dans les carrières de huit cents tailleurs de pierre hébreux, témoignant de la vérité de ce que nous dit la Bible des travaux imposés aux Israëlites par les Pharaons. — Voilà de curieux et bons résultats. L'archéologie en donnera d'autres, lorsque, unissant à l'examen des monuments la connaissance des textes, les adeptes de cette science n'écouteront plus leur seule imagination, mais laisseront parler l'histoire et l'écouteront.

II.

Peu de jours après nos solennités en l'honneur de la Bienheureuse Duchesse, une ville, à laquelle, depuis le 17 octobre 1865, la Bretagne et Nantes sont liées par la plus étroite reconnaissance, Orléans célébrait le 437e anniversaire de sa délivrance merveilleuse. Après Mgr Dupanloup, (qui l'a oublié !), après M. l'abbé Perreyve, M. l'abbé Bougaud, et d'autres éloquents orateurs, M. l'abbé Lagrange, vicaire général du

diocèse, faisait le panégyrique de Jeanne d'Arc, avec une élévation de langage et une émotion qui ont dû remuer bien profondément les âmes. Ecoutez l'exorde de ce remarquable discours :

« Les grands souvenirs sont le patrimoine glorieux des peuples, et la fidélité aux grands souvenirs une vertu patriotique et l'honneur d'un pays. Lorsque la gloire, si rare en ce monde, a brillé quelque part sur un lieu ou sur un front prédestiné, c'est le devoir de la postérité de se tourner vers cette lumière, non-seulement pour se couronner de ses rayons, mais encore pour s'échauffer à ce foyer ; car il y a dans les grands souvenirs tout à la fois une splendeur qui ravit, et une flamme qui pénètre et embrase les cœurs à jamais. Voilà pourquoi les fêtes nationales remuent un peuple dans ses puissances les plus hautes et les meilleures, et font pour ainsi dire apparaître au dehors l'âme d'un pays.

» Et le temps qui passe sur ces souvenirs, loin de les effacer et de les éteindre dans le cœur d'un peuple généreux, les ravive et les consacre encore, en les couvrant d'une majesté de plus. Et lorsque, dans ces souvenirs, les deux plus grandes choses d'ici-bas, la patrie et la religion, se rencontrent, quand la gloire des aïeux et la gloire de Dieu sont mêlées et confondues, et qu'une fête civique est à la fois patiotique et religieuse, c'est tout ce qu'il y a sur la terre de plus auguste et de plus touchant. Et telle est, Messieurs, la solennité qui nous rassemble en ce moment dans ce temple.

» Hier, sur le seuil de cette basilique, devant le peuple et devant l'armée, au bruit des fanfares guerrières et des chants sacrés, la vieille France et la France moderne, la religion et la patrie, se rencontraient et s'embrassaient; une bannière des temps antiques passait des mains du premier magistrat de la cité dans celles du Pontife qui la déposait sur l'autel, en rendant grâce au Dieu des armées, et, à ce moment-là, vos belles tours, illuminées tout à coup de la base au sommet, annonçaient au loin, par les plus glorieuses splendeurs, que la fête séculaire avait commencé ; et maintenant, Messieurs, sous les voûtes émues de ce temple, magistrats, soldats, prêtres, peuple, toute la cité est là, palpitante en face du grand souvenir et de la grande image qui planent sur nous, attendant une parole qui, par la grâce de Dieu, nè se taira jamais sur nos lèvres.

» Qu'est-ce donc que ce souvenir qui, depuis plus de quatre siècles déjà, chaque année, en ce jour, ramène dans la cité orléanaise un enthousiasme que le temps n'affaiblit pas ? C'est que, Messieurs, votre terre un jour a été visitée par la gloire, et a vu, selon l'expression du poète,

De ces combats fameux qui s'en vont devenir
L'éternel entretien des siècles à venir ;

une délivrance, merveilleuse, qui fut à la fois la vôtre et celle de la patrie, par une héroïne, qui est bien une des plus suaves visions de l'histoire, figure unique dans les annales des peuples, absolument sans tache, admirablement belle, sainte, touchante, glorieuse; et cela, Messieurs, par une intervention spéciale et manifeste de Celui sans lequel rien de grand ne se fait sur la terre. »

Puisque nous avons évoqué le souvenir de l'héroïne de Domrémy, laissez-nous, cher lecteur, mettre sous vos yeux l'appel qui est fait à la France entière par un comité chargé d'organiser, à Rouen, une souscription pour le rachat de la Tour dite de Jeanne d'Arc. Ce comité avait eu tout d'abord la pensée de faire exproprier le couvent des Ursulines, dans lequel la Tour se trouve enclavée. Mgr l'archevêque de Rouen avait protesté, « ne pouvant pas consentir à voir une communauté religieuse sacrifiée »; et il avait refusé de concourir à la souscription. Le comité a compris son refus, et tous les intérêts ont été conciliés : le rachat se bornera à la Tour, que les Ursulines abandonnent volontiers, et où sera érigé un monument expiatoire en l'honneur de la libératrice de la France.

Ce donjon du vieux château de Rouen, bâti par Philippe-Auguste, en 1205, après la réunion de la Normandie à la couronne de France, offre, avec les châteaux de Pierrefonds et de Coucy, un des restes les plus curieux de l'architecture militaire à cette époque. Mais son principal mérite vient de ce qu'il est étroitement lié à la sublime agonie de Jeanne d'Arc. C'est au sein de cette Tour, en effet, sans qu'on puisse élever le moindre doute à cet égard, que, pendant l'instruction de son procès, le mercredi 9 main 1431, Jeanne fut interrogée et mise en face des instruments de la torture. C'est là qu'elle fit à ses juges, disons-mieux, à ses bourreaux, entre autres réponses consignées au procès, celle-ci, dont le bon sens égale le courage : « Vraiement, se vous me deviez faire détraire » (arracher) les membres et faire partir l'âme hors du corps, si ne vous » diray-je autre chose, et se aucune chose vous en disoy-je, après si » diroy-je tousjours que vous le me auriés fait dire par force. »

Pour tout homme, pour tout cœur français, sensible aux grands faits de notre histoire, la seule présence de Jeanne au sein du Donjon en fait la plus précieuse des reliques. Aussi, dès les premiers mots prononcés pour soustraire cette Tour aux hasards de la propriété privée, un immense courant d'opinion s'est formé, demandant qu'elle redevînt une propriété publique, et que, librement accessible à tous, elle fût rendue à la vénération de la France entière.

Tel était l'état de l'opinion publique, quand la commune de Domrémy, berceau de l'héroïne, s'adressa au conseil municipal de Rouen, pour le

prier de s'intéresser au rachat de cette Tour, demande qu'il accueillit immédiatement avec la sympathie la plus vive; mais comme cette œuvre, vu son importance et son caractère, ne paraissait pas pouvoir rester purement locale, dans sa séance du 26 janvier dernier, le conseil municipal de la ville de Rouen décida « qu'une souscription nationale serait » ouverte, sous son patronage, pour le rachat de la Tour du Donjon, » dite Tour de Jeanne d'Arc, et que la ville de Rouen s'inscrivait en » tête de la liste pour une somme de 25,000 francs. » M. le préfet donna son approbation à ces deux votes, le 3 mars suivant, et un comité, soutenu par les plus puissants patronages, s'est formé à Rouen pour l'exécution de la décision du conseil municipal. Ce comité fait appel à tous les journaux de France, bien convaincu qu'aucun d'eux ne voudra rester en dehors de cette grande manifestation populaire en l'honneur de l'héroïne inspirée, à laquelle le Ciel confia l'une des plus hautes missions qui puissent être données à une créature humaine : celle de rendre à tout un peuple sa nationalité menacée, ou plutôt de créer cette nationalité encore incertaine.

Quand la Tour du Donjon sera redevenue une propriété publique, un tableau, placé dans son enceinte, contiendra le nom de toutes les corporations dont les dons auront contribué au rachat de ce monument unique dans les annales de notre pays. Depuis le jour de son supplice, bien des protestations généreuses, bien des actes expiatoires, bien des statues élevées en son honneur, ont eu pour but de glorifier Jeanne d'Arc. Mais le plus magnifique hommage sera certainement l'adhésion unanime de la France entière réunie dans la même pensée par le seul prestige de son nom.

Ce qu'il faut, c'est qu'il ne manque pas une seule voix à ce cri sympathique et généreux sorti du cœur de la grande famille française.

III.

Revenons à la *famille bretonne*, pour nous faire l'écho de ses joies et de ses douleurs.

Ses douleurs les plus vives sont celles que lui cause la mort des enfants dont elle est justement fière. Aussi la journée du vendredi 1er juin, où le Morbihan a perdu le commandant Guillemot, dans sa quatre-vingtième année, a-t-elle été une journée vraiment néfaste.

Qu'il nous soit permis, a dit le *Journal de Rennes*, de donner à ce type de la fidélité à une grande et sainte cause, quelques éloges simples comme lui, et des regrets qui seront partagés par tous ceux qui ont

connu la noblesse de son caractère et l'inflexible fermeté de ses convictions.

Fils de ce paysan chevaleresque à qui son autorité dans sa contrée, et l'énergie avec laquelle il lutta contre l'oppression du despotisme révolutionnaire, firent donner le nom de *Roi de Bignan*, M. Julien Guillemot entra dans l'armée française aux premiers jours de la Restauration. Il était officier supérieur, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, lorsque éclata la révolution de 1830, et, quoique pauvre, il brisa son épée, ne pouvant hésiter un seul instant entre sa foi et sa fortune. Les tristes événements de 1832 lui remirent en main l'arme qu'il avait déposée avec amertume. Guillemot ne crut pas qu'il lui fût interdit de tenter, par la force, le renversement d'un pouvoir dont il ne pouvait amnistier l'origine.

Vaincu presque sans combat, dans une lutte sans espoir, il fut pris et jeté dans cette prison Saint-Michel où son âme resta calme et impassible devant la perspective de l'épreuve judiciaire qui l'attendait. Condamné par la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine à la déportation, c'est-à-dire à mourir lentement dans une prison perpétuelle, il dut sa liberté au zèle et à l'habileté de quelques amis, mais surtout au dévouement d'une femme dont le nom mérite de n'être pas oublié, et qui paya elle-même d'une bien longue détention cet acte généreux, vraiment digne de son sexe.

L'avant-veille du jour fixé pour sa translation au Mont-Saint-Michel, le commandant Guillemot franchit, sous un déguisement féminin, le seuil de sa prison, et put gagner une terre étrangère. C'est dans cet exil qu'il a vécu de longues années, pleurant, dans son cœur brisé, sur d'autres exils mille fois plus douloureux pour lui que le sien propre.

Plus tard, il lui a été donné de revoir la France, ce Morbihan qu'il aimait tant et où il était aimé. — Mais pour lui la France était veuve, et les dernières années de sa vie se sont écoulées dans les tristesses d'un regret inconsolable.

Chrétien fervent, catholique dévoué, d'une charité inépuisable, d'une conviction à toute épreuve, le commandant Guillemot avait pour devise celle que prenaient nos pères : *Potiùs mori quàm fœdari*.

Aussi le jour de son enterrement comme le jour de son service, la cathédrale de Vannes était-elle remplie d'une foule, où tous les rangs de la société se trouvaient représentés.

— Après la douleur, voici la joie.

M. l'abbé de Léséleuc, docteur en théologie, chanoine théologal et vicaire général de Quimper, a traduit en français un livre de Mgr Mastaï Ferretti : *Les Évangélistes unis, traduits et commentés*. Les suffrages n'ont pas manqué au savant prêtre breton, qui a rendu, disait Mgr de de Quimper, un véritable service à l'Église, en lui offrant une traduction de ce pieux ouvrage, qui sera également profitable aux âmes simples et

aux esprits supérieurs. Mais la plus glorieuse récompense était réservée à M. de Léséleuc. Le Saint-Père lui a envoyé une magnifique médaille en or, à son effigie, et une lettre autographe dont nous tenons à donner le texte :

« *A Notre Cher Fils Léopold de Léséleuc, prêtre à Quimper,*

PIE IX, PAPE.

» Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

» Ce ne fut ni sans honneur ni sans profit spirituel pour les âmes que parut, au commencement de ce siècle, l'ouvrage de Notre Oncle paternel, alors Evêque de Pesaro, qui, usant des loisirs de son exil, entreprit de composer une histoire évangélique où le texte et les paroles de tous les Evangélistes fussent tellement disposés et fondus ensemble, que, dans un récit unique, complet, présentant exclusivement les expressions mêmes de l'Evangile, on trouvât la série chronologique des actes et la vie entière de Notre-Seigneur Jésus-Christ; une histoire qui, brièvement commentée et élucidée par les explications des Pères et des Docteurs, ne mît pas seulement dans une vive lumière, sous les yeux des lecteurs, le tableau des faits dans leur réalité vivante et native, mais leur fournît encore un savoureux aliment à la piété.

» Or, les avantages que le pieux auteur avait en vue de procurer aux fidèles étant restreints dans des limites trop étroites, par la nature même de la langue qu'il avait employée, vous avez fait, à notre jugement, une œuvre excellente, et par laquelle vous avez bien mérité de l'Eglise, en vous appliquant à mettre, au moyen de la langue française, à la portée du plus grand nombre des chrétiens, un bienfait que l'Italie presque seule avait recueilli. — Certes, votre travail se présente avec une singulière opportunité dans ce temps-ci, où l'orgueil insensé des hommes ne souffrant plus aucun frein, et prêt à rejeter toute doctrine révélée, s'attaque à l'Auteur divin lui-même de notre sainte religion, et s'efforce, en altérant et travestissant les Ecritures, de le ravaler à la condition d'un pur homme. — Nous ne doutons pas que l'élégance et la scrupuleuse fidélité, avec laquelle vous avez heureusement rendu le texte italien, n'ajoute un attrait de plus à la lecture, et ne procure ainsi une plus riche moisson de fruits à votre travail.

» C'est pourquoi, en même temps que nous vous félicitons et que nous accueillons avec bonheur les volumes que vous nous offrez, nous leur souhaitons de nombreux lecteurs ainsi que l'abondante rosée de la grâce divine; et, comme gage de la faveur céleste, comme témoignage de notre très-particulière bienveillance, nous vous donnons avec grande affection, la Bénédiction Apostolique.

» Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 16e jour de mai 1866, en la XXe année de Notre Pontificat. PIE IX, PAPE. »

Non, le pays qui a la douleur d'avoir vu naître M. Renan, ne saurait demeurer insensible à une approbation, à une bénédiction si touchante. — L'impiété d'un Breton contriste votre grand cœur, ô saint et bien-aimé Pontife! et voilà qu'un autre Breton se lève, et qu'il vous console en proclamant notre foi à Jésus-Christ, le Dieu fait homme, et à la divine mission de ses Apôtres, dont vous êtes l'immortel successeur!

LOUIS DE KERJEAN.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME NEUVIÈME

ANNÉE 1866. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

Saint-Yves-des-Bretons à Rome, par M. *l'abbé Guillotin de Corson*..... 5
Lettres de Mme Swetchine au marquis de la Bourdonnaye..... 16
Récits bretons. — Le corsaire le Hurleur (suite), par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 30
De Nantes à Brest. — Les bords du canal de Bretagne (suite), par M. *C. du Chalard*..... 45
Poésie. — Le Jour et la Nuit, par M. *l'abbé Orhand*. — Ar Goan (L'hiver en Bretagne), par M. *J.-M. Le Jean*..... 54
En Basse-Bretagne; impressions et notes de voyage (suite), par M. *F.-M. Luzel*..... 61
Notices et comptes rendus. — Le chevalier du Fou de Kerdaniel, par M. *A. de la Bintinaye*. — *Etudes chrétiennes de littérature, de philosophie et d'histoire*, par M. *Edmond Biré*.... 72
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 80

FÉVRIER.

Etudes pour servir à l'histoire de la ligue en Bretagne. — Henry Compadre, syndic des bourgeois de Saint-Brieuc (1591-1592), par M. *A. du Bois de la Villerabel*..... 89
Saint-Yves-des-Bretons à Rome (fin), par M. *l'abbé Guillotin de Corson*..... 101
Lettres de Mme Swetchine au marquis de la Bourdonnaye (fin).... 111
De Nantes à Brest. — Les bords du canal de Bretagne (fin), par M. *C. du Chalard*..... 122
Récits bretons. — Le corsaire le Hurleur (suite), par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 135
Les Mémoires du Père René Rapin, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 145
Galerie des poètes bretons. — Mme la princesse de Salm-Dyck, par M. *Adolphe Orain*..... 153

Notices et comptes rendus. — *M. l'abbé Robin, curé de Guingamp*, par M. *C. de Keranflec'h-Kernezne*. — *Chefs-d'œuvre d'éloquence profane*, recueil de discours français, par M. l'*abbé Ollivier*. — *L'Eglise, œuvre de l'Homme-Dieu*, de M. l'abbé Besson, par M. *Bathild Bouniol*..... 158
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 161

MARS.

Les Mémoires du Père René Rapin (fin), par M. *Eugène de la Gournerie*..... 169
Etudes pour servir à l'histoire de la ligue en Bretagne — Henry Compadre, syndic des bourgeois de Saint-Brieuc (1591-1592) (fin), par M. *A. du Bois de la Villerabel*..... 179
Poésie bretonne. — Her Mousik bihan hag é vamm (Le petit mousse et sa mère), par *Talmor*..... 199
Récits bretons. — Le corsaire le Hurleur (suite), par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 205
En Basse-Bretagne; impressions et notes de voyage (suite), par M. *F.-M. Luzel*..... 217
Notices et comptes rendus. — *Théodicée*, études sur Dieu, la création et la Providence, de M. Amédée de Margerie, par M. *l'abbé H. Delor*. — *Lettre de S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, à M. Charles Marionneau*. — *Légende de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite*, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes..... 229
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 243

AVRIL.

En passant à Landerneau, par M. *S. Ropartz*..... 249
Les païens de Rome aux IVe et Ve siècles, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 259
Scènes et mœurs de province. — L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a, proverbe, par M. *J. de l'Aunay*..... 269
Poésie. — Les Bleus, par M. *Emile Grimaud*..... 290
Saint Columba, apôtre de l'Écosse, par M. *le comte Ch. de Montalembert*, de l'Académie française..... 296
En Basse-Bretagne; impressions et notes de voyage (suite), par *F.-M. Luzel*..... 304

Les poètes bretons. — M. le vicomte Jules de Francheville, par M. *C. du Chalard*..... 318
Notices et comptes rendus. — *Histoire de la Restauration* (tomes IV et V), de M. Alfred Nettement; — *Entre chien et loup*, de M. Armand de Pontmartin, par M. *Edmond Biré*. — *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise*, de M. l'abbé Richard, par M. *Arthur de la Borderie*..... 324
Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Nantes, pour annoncer un triduum solennel en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite..... 332

MAI.

La Bienheureuse Duchesse, poème, — 29, 30 avril, 1er mai 1866, — par M. *Émile Grimaud*..... 337
Saint Columba, apôtre de l'Écosse (fin), par M. *le comte Ch. de Montalembert*, de l'Académie française..... 349
Dix-huit ans chez les sauvages, par M. *Eugène de la Gournerie*.. 361
Ce qu'il y a au bord d'une mare, par M. *Loïc Petit*..... 369
La végétation à l'époque de la formation de la houille. — Conférence de M. Edouard Bureau à la Sorbonne, par M. *J. Noël*.. 385
Notices et comptes rendus. — *Bombard Kerne, Jabadao ha Kaniri*, poésies bretonnes, de M. Prosper Proux, par M. *Léon Bureau*..... 390
Chronique. — Les fêtes en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, par M. *le vicomte Édouard Sioc'han de Kersabiec*..... 393

JUIN.

Lettres parisiennes, — Xe lettre, — par M. *Alfred de Courcy*... 417
En Basse-Bretagne, impressions et notes de voyage (fin), par M. *F.-M. Luzel*..... 430
Biographies vendéennes. — Gabriel de Rougé, marquis de Cholet, par M. *Charles Thenaisie*..... 451
Poésie. — Ann nevez-amzer (Le Printemps), par M. *J.-M. Le Jean* 456
Les hypothèses de la critique antichrétienne et les témoignages apostoliques, par M. *Léon Philouze*..... 460
Notices et comptes rendus. — *Les Travailleurs de la mer*, de Victor Hugo, par Mlle *Amélie Hubans*. — *La Vénerie*, de Jacques du Fouilloux, par M. *S. Ropartz*. — *Jésus, le plus beau des enfants des hommes*, de M. l'abbé Bouëdron, par M. *Lucien Dubois*..... 477
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 489

—

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION, MORALE ET PHILOSOPHIE.

Théodicée, Études sur Dieu, la création et la Providence, de M. Amédée de Margerie, par M. l'abbé *H. Delor*, 229-239. — Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Nantes, pour annoncer un *Triduum* solennel en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, 332-336. — Les fêtes en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, par M. le Vte *Édouard de Kersabiec*, 393-416. — Les hypothèses de la critique antichrétienne et les témoignages apostoliques, par M. *Léon Philouze*, 460-476.

HISTOIRE.

Études et documents historiques. — Saint-Yves-des-Bretons, à Rome, par M. l'abbé *Guillotin de Corson*, 5-15, 101-110. — En passant à Landerneau, par M. *S. Ropartz*, 249-258. — Les païens de Rome aux IVe et Ve siècles, par M. *Eugène de la Gournerie*, 259-268.

Biographie. — Henry Compadre, syndic des bourgeois de Saint-Brieuc (1591-1592), par M. *A. du Bois de la Villerabel*, 89-100, 179-198. — Le chevalier du Fou de Kerdaniel, par M. *A. de la Bintinaye*, 72-75.— Mme la princesse de Salm-Dyck, par M. *Adolphe Orain*, 153-157. — Saint Columba, apôtre de l'Écosse, par M. le comte *Charles de Montalembert*, 296-303, 349-360. — M. le Vte Jules de Francheville, par M. *C. du Chalard*, 318-323. — Gabriel de Rougé, par M. *Charles Thenaisie*, 451-476. — M. l'abbé Robin, curé de Guingamp, par M. *C. de Keranflec'h-Kernezne*, 158-160.

Critique historique. — *Etudes chrétiennes de littérature, de philosophie et d'histoire*, par M. *Edmond Biré*, 75-79. — L'Église, œuvre de l'Homme-Dieu, de M. l'abbé Besson, par M. *Bathild Bouniol*, 162-163. — Légende de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, 242. — *Histoire de la Restauration* (t. IV et V), de M. Alfred Nettement, par M. *Edmond Biré*, 324-325. — *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise*, de M. l'abbé Richard, par M. *Arthur de la Borderie*, 326-331.

Faits contemporains. — Chronique mensuelle, par M. *Louis de Kerjean*, 80-88, 164-168, 243-248, 489-.496 — Chronique de mai : Le

Triduum en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, par M. le Vte *Édouard de Kersabiec*, 393-416.

LITTÉRATURE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Lettres de Mme Swetchine au marquis de la Bourdonnaye, 16-29, 111-121.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Le corsaire le *Hurleur* (suite), par M. *E. du Laurens de la Barre*, 30-44, 135-144, 205-216. — De Nantes à Brest : Les bords du canal de Bretagne (suite et fin), par M. *C. du Chalard*, 45-53, 122-134. — En Basse-Bretagne, impressions et notes de voyage (suite et fin), par M. *F.-M. Luzel*, 61-71, 217-228, 304-317, 430-450. — L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a, proverbe, par M. *J. de l'Aunay*, 269-289. — Ce qu'il y a au bord d'une mare, par M. *Loïc Petit*, 369-384. — Lettres parisiennes, — Xe lettre, — par M. *Alfred de Courcy*, 417-429.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Etudes chrétiennes de littérature, de philosophie et d'histoire*, par M. *Edmond Biré*, 75-79. — Les mémoires du P. René Rapin, par M. *Eugène de la Gournerie*, 145-152, 169-178. — Chefs-d'œuvre d'éloquence profane, par M. l'abbé *Ollivier*, 160-162. — *Entre chien et loup*, de M. A. de Pontmartin, par M. *Edmond Biré*, 325-326. — *Voyages et missions de Mgr Faraud*, par M. *Eugène de la Gournerie*, 361-368. — *Bombard kerne, Jabadao ha Kaniri*, poésies bretonnes, de M. Prosper Proux, par M. *Léon Bureau*, 385-392. — *Les Travailleurs de la mer*, de Victor Hugo, par Mlle *Amélie Hubans*, 477-483. — La *Vénerie*, de Jacques du Fouilloux, par M. *S. Ropartz*, 483-484. — *Jésus, le plus beau des enfants des hommes*, de M. l'abbé Bouëdron, par M. *Lucien Dubois*, 484-488.

POÉSIE.

Le Jour et la Nuit, par M. l'abbé *Orhand*, 54-56. — *Ar Goan* (L'Hiver en Bretagne), par M *J.-M. Le Jean*, 57-60. — *Er Mousik bihan hag é vamm* (Le petit Mousse et sa mère), par *Talmor*, 199-204. — Les Bleus, par M. *Émile Grimaud*, 290-295. — La Bienheureuse Duchesse (29, 30 avril, 1er mai 1866), par M. *Émile Grimaud*, 337-348. — *Ann nevez-amzer* (Le Printemps), par M. *J.-M. Le Jean*, 456-459.

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

La végétation à l'époque de la formation de la houille. Conférence de M. Edouard Bureau à la Sorbonne, par M. *J. Noël*, 385-389.

Lettre de S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, à M. Charles Marionneau, 239-242.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

De L'Aunay (J). — L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a, *proverbe*, 269-289.

De la Bintinaye (A.) — Le chevalier du Fou de Kerdaniel, 72-75.

Biré (Edmond). — *Études chrétiennes de littérature, de philosophie et d'histoire*, 75-79. — *Histoire de la Restauration* (tomes IV et V), par M. A. Nettement, 324-325. — *Entre chien et loup*, par M. A. de Pontmartin, 325-326.

Du Bois de la Villerabel (A.) — Henry Compadre, syndic des bourgeois de Saint-Brieuc (1591-1592), 89-100, 179-198.

De la Borderie (Arthur). — *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise*, par M. l'abbé Richard, 326-331.

Bouniol (Bathild). — *L'Église, œuvre de l'Homme-Dieu*, par M. l'abbé Besson, 162-163.

Bureau (Léon). — *Bombard kerne, Jabadao ha Kaniri*, poésies bretonnes, par M. Prosper Proux, 385-392.

Du Chalard (C.) — De Nantes à Brest. Les bords du canal de Bretagne, (suite et fin), 45-53, 122-134. — M. le Vte Jules de Francheville, 318-323.

De Courcy (Alfred). — Lettres parisiennes, xe lettre, 417-429.

Delor (abbé H.) — *Théodicée*, par M. Amédée de Margerie, 229-239.

Donnet (S. E. le cardinal). — Lettre à M. Charles Marionneau, 239-232.

Dubois (Lucien). — *Jésus, le plus beau des enfants des hommes*, par M. l'abbé Bouëdron, 484-488.

Evêque de Nantes (Mgr l'). — Lettre pastorale, pour annoncer un *Triduum* solennel en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, 332-336.

Grimaud (Émile). — Les Bleus, poésie, 290-295. — La Bienheureuse Duchesse, — 29, 30 avril, 1er mai 1866, — poème, 337-348.

Guillotin de Corson (l'abbé). — Saint-Yves-des-Bretons à Rome, 5-15, 101-110.

De la Gournerie (Eugène). — Les païens de Rome aux IVe et Ve siècles, 259-268. — *Les Mémoires du P. René Rapin*, 145-152, 169-178. — Dix-huit ans chez les sauvages, 361-368.

Hubans (Mlle Amélie). — *Les Travailleurs de la mer*, par Victor Hugo, 477-483.

De Keranflec'h-Kernezne (C.) — M. l'abbé Robin, curé de Guingamp, 158-160.

De Kerjean (Louis). — Chronique mensuelle, 80-88, 164-168, 243-248, 489-496.

De Kersabiec (Vte Édouard). Les Fêtes en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, 393-416.

Du Laurens de la Barre (E.). — Le corsaire le Hurleur, 30-44, 135-144, 205-216.

Le Jean (J.-M.) — *Ar Goan* (l'Hiver), poésie, 57-60. — *Ann nevez-Amzer* (le Printemps), poésie, 456-459.

Luzel (F.-M.) — En Basse-Bretagne, impressions et notes de voyage (suite et fin), 61-71, 217-228, 304-317, 430-450.

De Montalembert (Cte Ch.) — Saint Columba, apôtre de l'Écosse, 296-303, 349-360.

Noel (J.) — La Végétation à l'époque de la formation de la houille. Conférence de M. Édouard Bureau à la Sorbonne, 385-389.

Orain (Adolphe). — Mme la princesse de Salm-Dyck, 153-157.

Orhand (l'abbé). — Le Jour et la Nuit, poésie, 54-56.

Petit (Loïc). — Ce qu'il y a au bord d'une mare, 369-384.

Philouze (Léon). — Les Hypothèses de la critique antichrétienne et les témoignages apostoliques, 460-476.

Richard (abbé F.). — Légende de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, Duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, 242.

Ropartz (S.) — En passant à Landerneau, 249-258. — *La Vénerie*, par Jacques du Fouilloux, 483-484.

Swetchine (Mme). — Lettres au marquis de la Bourdonnaye, 16-29, 111-121.

Talmor. — *Er Mousik bihan hag é vamm* (le petit Mousse et sa mère) poésie, 199-204.

Thenaisie (Charles). — Gabriel de Rougé, 451-455.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Bepred Breizad, par M. Luzel, 82.

Bombard Kerne, Jabadao ha Kaniri, poésies bretonnes, par M. Prosper Proux, 390-392.

Le boucher Dureteste, drame, par M. Hippolyte Minier, 88.

Chefs-d'œuvre d'éloquence profane, recueil de discours français, par M. l'abbé A. Ollivier, 160-162.

L'Église, œuvre de l'Homme-Dieu, par M. l'abbé Besson, 162-163.

Entre chien et loup, par M. Armand de Pontmartin, 325-326.

Etudes chrétiennes de littérature, de philosophie et d'histoire, 75-79.

Histoire de la Restauration (tomes IV et V), par M. Alfred Nettement, 324-325.

Jésus, le plus beau des enfants des hommes, par M. l'abbé P. Boudron, 484-488.

Légende de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, par M. l'abbé Richard, 242.

Mémoires du P. René Rapin, 145-152, 169-178.

Œuvres de J.-M. Quérard, 84-85.

Œuvres de la princesse de Salm-Dyck, 153-157.

Théodicée, études sur Dieu, la création et la Providence, par M. Amédée de Margerie, 229-239.

Les Travailleurs de la mer, par Victor Hugo, 477-483.

La Vénerie, par Jacques du Fouilloux, 483-484.

Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, 326-331.

Voyages et missions de Mgr Henri Faraud, évêque d'Anemour, 361-368.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

Nantes, imprimerie Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 4.

B

REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

Directeur : **Arthur de la Borderie.**

Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME IX.

(TOME XIX DE LA COLLECTION.)

1re *Livraison.* — *Janvier 1866.*

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1866.

TABLE DES ARTICLES.

Pages

I. SAINT-YVES-DES-BRETONS A ROME, par M. *l'abbé Guillotin de Corson*..... 5

II. LETTRES DE Mme SWETCHINE AU MARQUIS DE LA BOURDONNAYE..... 16

III. RÉCITS BRETONS. — LE CORSAIRE LE HURLEUR (suite), par M. *E. des Laurens de la Barre*. 30

IV. DE NANTES A BREST. — LES BORDS DU CANAL DE BRETAGNE (suite), par M. *C. des Chalard*..... 45

V. POÉSIE. — LE JOUR ET LA NUIT, par M. *l'abbé Orhand*. — AR GOAN (L'HIVER EN BRETAGNE), par M. *J.-M. Le Jean*..... 54

VI. EN BASSE-BRETAGNE. — IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE (suite), par M. *F.-M. Luzel*..... 61

VII. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — LE CHEVALIER DU FOU DE KERDANIEL, par M. *A. de la Bintinaye*. — *Etudes chrétiennes de littérature, de philosophie et d'histoire*, par M. *Edmond Biré*..... 72

VIII. CHRONIQUE, par M. *Louis de Kerjean*..... 80

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé *franco* à M. ÉMILE GRIMAUD, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.

LE CORRESPONDANT.

Recueil mensuel, politique, religieux et littéraire, paraissant à Paris le 25 de chaque mois (chez Douniol, rue de Tournon, 29), — contient, dans son numéro du 25 Décembre 1865, les articles suivants :

I. Les fabulistes anglais du XVIIIe siècle, par M. Saint-Marc Girardin. — II. La Coalition et la Terreur, par M. C. de Meaux. — III. La jeunesse de saint Paul, par M. Louis Baunard. — IV. Cîteaux et sa colonie pénitentiaire, par M. L.-C. Michel. — V. Histoire de la littérature française, de M. Nisard, par M. Foisset. — VI. La fabrication des glaces, depuis Colbert, par M. Augustin Cochin. — VII. Constance Sherwood, nouvelle (fin), par lady Georgina Fullerton. — VIII. Le jardin du Luxembourg, par M. Victor Fournel. — IX. La Jamaïque, par M. Henri Wilberforce. — X. Revue critique, par M. P. Douhaire. — XI. Les événements du mois, par M. Léon Lavedan. — XII. Bulletin bibliographique.

PUBLICATIONS BRETONNES ET VENDÉENNES.

Vient de paraître :

LE DEUXIÈME VOLUME

DE

L'OUEST AUX CROISADES

PAR M. H. DE FOURMONT,

CONSERVATEUR-ADJOINT DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE NANTES.

Cet ouvrage se composera de trois beaux volumes grand in-8o. — Pour le recevoir, envoyer un bulletin de souscription de 21 francs. — Le 1er et le 2e volumes seront adressés immédiatement.

LA MENNAIS, sa vie intime à la Chênaie, par M. J.-Marie Peigné, avec un portrait de La Mennais par Staal, 1 vol. — Paris, Mme Bachelin-Deflorenne, rue des Prêtres-Saint-Germain, 14. — Prix : 2 fr.

H. MORVONNAIS, sa vie et ses œuvres, poésies inédites, par M. J.-Marie Peigné. — Dinan, Huart. Une brochure in-12.

ELISA MERCŒUR, H. DE LA MORVONNAIS, GEORGES FARCY, CHARLES DOVALLE, ALPHONSE RABBE, par M. Jules Claretie. — Eau-forte, par M. Staal. — 1 vol., Paris, Bachelin-Deflorenne. Prix : 2 fr.

ÉTUDES CHRÉTIENNES DE LITTÉRATURE, DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE. — Paris, E. Belin, rue de Vaugirard, 52. — Un vol. in-8o.

ÉGLISE ROYALE ET COLLÉGIALE DE NOTRE-DAME DE NANTES. Monographie historique et archéologique, ornée de 6 planches, par

M. Stéphane de la Nicollière. — Un beau vol. grand in-8°. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, imprimeurs-éditeurs, place du Commerce, 4; Paris, Aubry, éditeur, rue Dauphine, 16. — Prix : 10 fr.

LA GAULE HÉROIQUE, HOMMAGE D'UN BRETON A VERCINGÉTORIX. Poème dédié à la ville d'Alise, par M. Alphonse Darnault, 2e édition. — Paris, A. Bray, rue Cassette, 20. — Une brochure in-8°. — Prix : 75 c.

ANTÉCÉDENTS DE L'HÉGÉLIANISME DANS LA PHILOSOPHIE FRANÇAISE. DOM DESCHAMPS, SON SYSTÈME ET SON ÉCOLE, d'après un manuscrit et des correspondances inédites du XVIIIe siècle, par M. Elie Beaussire, professeur à la faculté des Lettres de Poitiers. — Paris, Germer-Baillière, rue de l'Ecole-de-Médecine. — Prix : 2 fr. 50.

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Deux beaux volumes in-8° avec 3 gravures et 1 planche. — Prix : 12 francs. Paris, chez Jacques Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — Nantes, chez Mazeau, chez Libaros, libraires, &c.

LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE, par M. le Vte Edouard Sioc'han de Kersabiec. — Un beau vol. in-12, Paris, A. Bray, rue Cassette, 20; Nantes, Mazeau et Libaros. — Prix : 3 fr. 50.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 15 de chaque mois, par livraisons de 80 pages au moins, format in-8°.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Par la poste... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

ON SOUSCRIT A LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE CHEZ

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.
MAZEAU, rue de l'Évêché.
LIBAROS.
F. DOUILLARD frères, sucrs de GUÉRAUD.
A Paris.... DUMOULIN, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.
A. AUBRY, rue Dauphine, 16.
A Rennes... VERDIER.
GANCHE.
FOUGERAY.
DENIEL.
HAUVESPRE.
A Vannes.. GALLES.
A St-Brieuc. PRUD'HOMME.
A Quimperlé. TH. CLAIRET.

A Brest... LEFOURNIER.
A Angers.. COSNIER et LACHÈSE.
A Lorient.. CHARLES.
A Fontenay FILLON.
A Luçon... BIDEAUX.
SIMON-THIBAL.
A Vitré.... BELOUIN.
A Morlaix.. ROGER.
LE LÉDAN.
A Lannion.. LE GOFFIC.
A Dinan.... HUART.
A Redon... DUBOIS.
A St-Malo.. CONI.
A Tréguier.. LE FLEM.
A Pontivy... LE GALL.
A Fougères. BREHIER.

Nantes, Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

Directeur : **Arthur de la Borderie.**
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.
DEUXIÈME SÉRIE. — TOME IX.
(TOME XIX DE LA COLLECTION.)

2e Livraison. — Février 1866.

1157

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.
1866.

TABLE DES ARTICLES.

Pages.

I. Études pour servir a l'histoire de la ligue en Bretagne. — HENRY COMPADRE, SYNDIC DES BOURGEOIS DE SAINT-BRIEUC (1591-1592), par M. *A. du Bois de la Villerabel*..... 89

II. SAINT-YVES-DES-BRETONS A ROME (fin), par M. *l'abbé Guillotin de Corson*..... 101

III. LETTRES DE Mme SWETCHINE AU MARQUIS DE LA BOURDONNAYE (fin)..... 111

IV. DE NANTES A BREST. — les bords du canal de Bretagne (fin), par M. *C. du Chalard*..... 122

V. Récits bretons. — LE CORSAIRE LE HURLEUR (suite), par M. *E. du Laurens de la Barre*. 135

VI. LES MÉMOIRES DU PÈRE RENÉ RAPIN, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 145

VII. Galerie des poètes bretons. — Mme LA PRINCESSE DE SALM-DYCK, par M. *Adolphe Orain*.... 153

VIII. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — *M. l'abbé Robin, curé de Guingamp*, par M. *C. de Kerangleo'h-Kerneone*. — *Chefs-d'œuvre d'éloquence profane*, recueil de discours français, par M. *l'abbé Ollivier*. — *L'Eglise, œuvre de l'Homme-Dieu*, de M. l'abbé Besson, par M. *Bathild Bouniol*... 158

IX. CHRONIQUE, par M. *Louis de Kerjean*..... 164

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé *franco* à M. Émile Grimaud, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.

LE CORRESPONDANT.

Recueil mensuel, politique, religieux et littéraire, paraissant à **Paris le 25** de chaque mois (chez Douniol, rue de Tournon, 29), — **contient**, dans son numéro du 25 Janvier 1866, les articles **suivants** :

I. **Alexis** de Tocqueville et ses œuvres posthumes, par M. Léon Arbaud. — II. **L'Arabie** centrale, par M. Emile Jonveaux. — III. Histoire de **France**, de M. Trognon, par M. le comte de Champagny. — IV. La **Harpe irlandaise** et les Fénians, par M. de la Villemarqué, de l'Institut. — V. **Révision** du Code Napoléon, par M. Batbie. — VI. Mozart, d'après les **nouveaux** documents, par M. J. Goschler. — VII. Louis XIV et Puget, par M. **Léon Lagrange**. — VIII. Le rôle et la liberté de la Presse, par M. **Dupont-White**. — IX. Harmonies rurales, par M. J. Autran. — X. **Revue scientifique**, par M. Arthur Mangin. — XI. Revue critique, par M. P. **Douhaire**. — XII. Les événements du mois, par M. Léon Lavedan. — XIII. Bulletin bibliographique.

PUBLICATIONS BRETONNES ET VENDÉENNES.

Vient de paraître :

LE DEUXIÈME VOLUME

DE

L'OUEST AUX CROISADES

PAR M. H. DE FOURMONT,

CONSERVATEUR-ADJOINT DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE NANTES.

Cet ouvrage se composera de trois beaux volumes grand in-8°. — Pour le recevoir, envoyer un bulletin de souscription de 21 francs. — Le 1er et le 2e volumes seront adressés immédiatement.

BOMBARD KERNE JABADAO HA KANIRI, poésies bretonnes, par M. Prosper Proux, avec traduction française en regard. — Guingamp, imp. P. Le Goffic, 1866, 1 vol. in-12. — La *Revue* en rendra compte.

PORTRAIT DU GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE. Cette belle lithographie, de M. Lemercier, de Paris, tirée sur papier de Chine, format 1/4 colombier, se vend 1 fr. Pour la recevoir *franco* par la poste, envoyer 1 fr. 20 de timbres à M. Mazeau, libraire, rue de l'Evêché, à Nantes.

LA FRANCE HÉROIQUE. Vies et récits dramatiques, d'après les chroniques et les documents originaux, par M. Bathild Bouniol. 2e édit., considérablement augmentée; 4 beaux vol. in-18. 10 fr. — Paris, A. Bray, rue Cassette, 20.

ÉGLISE ROYALE ET COLLÉGIALE DE NOTRE-DAME DE NANTES Monographie historique et archéologique, ornée de 6 planches, par M. Stéphane de la Nicollière. — Un beau vol. grand in-8°. — Nantes. Vincent Forest et Emile Grimaud, imprimeurs-éditeurs, place du Commerce, 4; Paris, Aubry, éditeur, rue Dauphine, 16. — Prix : 10 fr.

LA GAULE HÉROIQUE, HOMMAGE D'UN BRETON A VERCINGÉTORIX Poème dédié à la ville d'Alise, par M. Alphonse Darnault, 2e édition, précédée d'une lettre de VICTOR HUGO. — Paris, A. Bray, rue Cassette, 20. — Une brochure in-8°. — Prix : 75 c., et 85 c. pour recevoir *franco* par la poste.

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Deux beaux volumes in-8° avec 3 gravures et 1 planche. — Prix : 12 francs. Paris, chez Jacques Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — Nantes, chez Mazeau, chez Libaros, libraires, etc

LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE, par M. le Vte Edouard Sioc'han de Kersabiec. — Un beau vol in-12, Paris, A. Bray, rue Cassette, 20; Nantes, Mazeau et Libaros. — Prix : 3 fr. 50.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 15 de chaque mois, par livraisons de 80 pages au moins, format in-8°.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Par la poste... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

ON SOUSCRIT A LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE CHEZ

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.
MAZEAU, rue de l'Évêché.
LIBAROS.
F. DOUILLARD frères, sucrs de GUÉRAUD.
A Paris.... DUMOULIN, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.
A. AUBRY, rue Dauphine, 16.
A Rennes... VERDIER.
GANCHE.
FOUGERAY.
DENIEL.
HAUVESPRE.
A Vannes.. GALLES.
A St-Brieuc. PRUD'HOMME.
A Quimperlé. TH. CLAIRET.
A Brest.... LEFOURNIER.
A Angers... COSNIER et LACHÈSE.
A Lorient... CHARLES.
A Fontenay. FILLON.
A Luçon... BIDEAUX.
HYMON-THIBAL.
A Vitré.... BELOUIN.
A Morlaix.. ROGER.
LE LÉDAN.
A Lannion.. LE GOFFIC.
A Dinan.... HUART.
A Redon... DUBOIS.
A St-Malo.. CONI.
A Tréguier.. LE FLEM.
A Pontivy... LE GALL.
A Fougères. BREHIER.

Nantes. Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

Directeur : **Arthur de la Borderie.**

Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME IX.

(TOME XIX DE LA COLLECTION.)

3e Livraison. — Mars 1866.

1157

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1866.

TABLE DES ARTICLES.

Pages

I. LES MÉMOIRES DU PÈRE RENÉ RAPIN (fin), par M. ***Eugène de la Gournerie*** 5

II. ÉTUDES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA LIGUE EN BRETAGNE. — HENRY COMPADRE, SYNDIC DES BOURGEOIS DE SAINT-BRIEUC (1591-1592) (fin), par M. ***A. du Bois de la Villerabel*** 17

III. POÉSIE BRETONNE. — ER MOUSIK BIHAN HAG É VAMM (LE PETIT MOUSSE ET SA MÈRE), par ***Tulmor*** 19

IV. RÉCITS BRETONS. — LE CORSAIRE LE HURLEUR (suite), par M. ***F. du Laurens de la Barre*** 25

V. EN BASSE-BRETAGNE, IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE (suite), par M. ***F.-M. Luzel*** 31

VI. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — *Théodicée*, Etudes sur Dieu, la création et la Providence, de M. Amédée de Margerie, par M. l'abbé ***H. Delor***. — *Lettre de S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, à M. Charles Marionneau*. — *Légende de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite*, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes 39

VII. CHRONIQUE, par M. ***Louis de Kerjean*** 46

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé *franco* à M. ÉMILE GRIMAUD, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.

LE CORRESPONDANT.

Recueil mensuel, politique, religieux et littéraire, paraissant à Paris le 25 de chaque mois (chez Douniol, rue de Tournon, 29), — contient, dans son numéro du 25 Février 1866, les articles suivants :

I. Madame Swetchine et M. de Tocqueville, par M. le Cte de Falloux. — II. Le rôle et la liberté de la Presse, par M. Dupont-White. — III. l'Arabie centrale, par M. Emile Jonveaux. — IV. Le Lion amoureux, de M. Ponsard, par M. A. de Pontmartin. — V. La crise agricole, par M. L. Villermé. — VI. L'abbé Perreyve et les jeunes gens, par M. Eugène de Germiny. — VII. La critique contemporaine et les Evangiles, par M. E.-A. Blampignon. — VIII. Les finances et la politique en 1866, par M. Henry Moreau. — IX. Revue critique, par MM. P. Douhaire, C. de Meaux et Ch. de Montalembert. — X. Les événements du mois, par M. Léon Lavedan. — XI. Bulletin bibliographique.

PUBLICATIONS BRETONNES ET VENDÉENNES.

LÉGENDE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud; une brochure in-18. Prix : 50 cent.

RÉCITS ÉVANGÉLIQUES. — JÉSUS LE PLUS BEAU DES ENFANTS DES HOMMES, par M. P. Bouëdron, chanoine honoraire de Nantes, docteur ès-lettres. — Nantes, Libaros. Un vol. in-12. Prix : 3 fr.

L'OUEST AUX CROISADES (2e volume), par M. H. de Fourmont, conservateur-adjoint de la Bibliothèque publique de Nantes.
Cet ouvrage se composera de trois beaux volumes grand in-8o. — Pour le recevoir, envoyer un bulletin de souscription de 21 francs. — Le 1er et le 2e volumes seront adressés immédiatement.

LETTRES INÉDITES DE Mme SWETCHINE, publiées par M. le comte de Falloux, de l'Académie française. — 1 vol. in-8o. Paris, Didier et Vaton.

BOMBARD KERNE JABADAO HA KANIRI, poésies bretonnes, par M. Prosper Proux, avec traduction française en regard. — Guingamp, imp. P. Le Goffic, 1866, 1 vol. in-12. — La *Revue* en rendra compte.

PORTRAIT DU GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE. Cette belle lithographie, de M. Lemercier, de Paris, tirée sur papier de Chine, format 1/4 colombier, se vend 1 fr. Pour la recevoir *franco* par la poste, envoyer 1 fr. 20 de timbres à M. Mazeau, libraire, rue de l'Evêché, à Nantes.

ÉGLISE ROYALE ET COLLÉGIALE DE NOTRE-DAME DE NANTES. Monographie historique et archéologique, ornée de 6 planches, par M. Stéphane de la Nicollière. — Un beau vol. grand in-8°. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, imprimeurs-éditeurs, place du Commerce, 4; Paris, Aubry, éditeur, rue Dauphine, 16. — Prix : 10 fr.

LA GAULE HÉROIQUE, HOMMAGE D'UN BRETON A VERCINGÉTORIX. Poème dédié à la ville d'Alise, par M. Alphonse Darnault, 2e édition, précédée d'une lettre de VICTOR HUGO. — Paris, A. Bray, rue Cassette, 20. — Une brochure in-8°. — Prix : 75 c., et 85 c. pour recevoir *franco* par la poste.

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Deux beaux volumes in-8° avec 3 gravures et 1 planche. — Prix : 12 francs. Paris, chez Jacques Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — Nantes, chez Mazeau, chez Libaros, libraires, etc.

LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE, par M. le Vte Edouard Sioc'han de Kersabiec. — Un beau vol. in-12, Paris, A. Bray, rue Cassette, 20; Nantes, Mazeau et Libaros. — Prix : 3 fr. 50.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 15 de chaque mois, par livraisons de 80 pages au moins, format in-8°.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Par la poste... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

ON SOUSCRIT A LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE CHEZ

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.
MAZEAU, rue de l'Évêché.
LIBAROS.
V. DOUILLARD frères, sucrs de GUÉRAUD.
A Paris.... DUMOULIN, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.
A. AUBRY, rue Dauphine, 16.
A Rennes... VERDIER.
GANCHE.
FOUGERAY.
DENIEL.
HAUVESPRE.
A Vannes.. GALLES.
A St-Brieuc. PRUD'HOMME.
A Quimperlé. TH. CLAIRET.
A Brest.... LEFOURNIER.
A Angers... COSNIER et LACHÈSE.
A Lorient... CHARLES.
A Fontenay. FILLON.
A Luçon... BIDEAUX.
HYMON-THIBAL.
A Vitré.... BELOUIN.
A Morlaix.. ROGER.
LE LÉDAN.
A Lannion.. LE GOFFIC.
A Dinan.... HUART.
A Redon... DUBOIS.
A St-Malo.. CONI.
A Tréguier.. LE FLEM.
A Pontivy... LE GALL.
A Fougères. BREHIER.

Nantes. Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

Directeur : **Arthur de la Borderie.**
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.
DEUXIÈME SÉRIE. — TOME IX.

(TOME XIX DE LA COLLECTION.)

4e Livraison. — Avril 1866.

157

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1866.

TABLE DES ARTICLES.

Pages

I. EN PASSANT A LANDERNEAU, par M. ***S. Roparts***. 34[illegible]

II. LES PAIENS DE ROME AUX IVe ET Ve SIÈCLES, par M. ***Eugène de la Gournerie*** ..... 5[illegible]

III. SCÈNES ET MŒURS DE PROVINCE. — L'ESPRIT QU'ON VEUT AVOIR GATE CELUI QU'ON A, proverbe, par M. ***J. de l'Aunay***. ..... 26[illegible]

IV. POÉSIE. — LES BLEUS, par M. ***Emile Grimaud***. 29[illegible]

V. SAINT COLUMBA, APOTRE DE L'ÉCOSSE, par M. ***le comte Ch. de Montalembert***, de l'Académie française ..... 29[illegible]

VI. EN BASSE-BRETAGNE, IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE (suite), par M. ***F.-M. Luzel***..... 30[illegible]

VII. LES POÈTES BRETONS. — M. LE VICOMTE JULES DE FRANCHEVILLE, par M. ***C. du Chalard***..... 318

VIII. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — *Histoire de la Restauration* (tomes IV et V), de M. Alfred Nettement; — *Entre chien et loup*, de M. Armand de Pontmartin, par M. ***Edmond Biré***. — *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise*, de M. l'abbé Richard, par M. ***Arthur de la Borderie*** ..... 3[illegible]

IX. LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE NANTES, POUR ANNONCER UN TRIDUUM SOLENNEL EN L'HONNEUR DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE.... 332

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé *franco* à M. ÉMILE GRIMAUD, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.

LE CORRESPONDANT.

Recueil mensuel, politique, religieux et littéraire, paraissant à Paris **le 25 de chaque** mois (chez Douniol, rue de Tournon, 29), — **contient, dans** son numéro du 25 Mars 1866, les articles suivants :

I. **Une crise dans** l'anglicanisme, par M. C.-F. Audley. — II. Aigues-mortes, **par M.** Marius Topin. — III. La poésie polonaise, par M. le marquis **de Noailles**. — IV. La réglementation et l'industrie, par M. Lamé Fleury. — **V. Alice**, nouvelle, par M. Louis Joubert. — VI. La *Contagion* et le **théâtre de** M. Emile Augier, par M. A. de Pontmartin. — VII. Le **nouveau plan de** mutilation du Luxembourg, par M. Victor Fournel. — VIII. **Mélanges**. — IX. Revue scientifique, par M. Arthur Mangin. — X. Revue **critique**, par M. P. Douhaire. — XI. Les événements du mois, par M. **Léon Lavedan**. — XII. La Pologne devant les assemblées législatives, par **M. le comte** Zamoyski. — XIII. Bulletin bibliographique.

PUBLICATIONS BRETONNES ET VENDÉENNES.

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Deux beaux volumes in-8° avec 3 gravures et 1 planche. — Prix : 12 francs. Paris, chez Jacques Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — Nantes, chez Mazeau, chez Libaros, libraires, etc.

LÉGENDE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud; une brochure in-18. Prix : 50 cent.

LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE, par M. le Vte Edouard Sioc'han de Kersabiec. — Un beau vol. in-12, Paris, A. Bray, rue Cassette, 20; Nantes, Mazeau et Libaros. — Prix : 3 fr. 50.

CAMPAGNE ET BULLETINS DE LA GRANDE ARMÉE D'ITALIE, COMMANDÉE PAR CHARLES VIII, 1494-1495, d'après des documents rares ou inédits, extraits, en grande partie, de la Bibliothèque de Nantes, par M. J. de la Pilorgerie. — Un beau vol. in-12, Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, imprimeurs-éditeurs; Paris, Didier et Cie, 35, quai des des Grands-Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

CHANTS ET CHANSONS POPULAIRES DES PROVINCES DE L'OUEST (Poitou, Saintonge, Aunis, Angoumois), avec les airs originaux, recueillis et annotés par Jérôme Bujeaud. — 2 vol. grand in-8°, Niort, L. Clouzot; Nantes, Petitpas.

KARNAC, nouvelle interprétation de ses monuments, par M. le baron de la Porte aux Loups. — Quimperlé, Th. Clairet. — Une broch. in-8°.

L'OUEST AUX CROISADES (2e volume), par M. H. de Fourmont, conservateur-adjoint de la Bibliothèque publique de Nantes.

Cet ouvrage se composera de trois beaux volumes grand in-8°. — Pour le recevoir, envoyer un bulletin de souscription de 21 francs. — Le 1er et le 2e volumes seront adressés immédiatement.

LETTRES INÉDITES DE Mme SWETCHINE, publiées par M. le comte de Falloux, de l'Académie française. — 1 vol. in-8°. Paris, Didier-Vaton.

BOMBARD KERNE JABADAO HA KANIRI, poésies bretonnes, par M. Prosper Proux, avec traduction française en regard. — Guingamp, imp. P. Le Goffic, 1866, 1 vol. in-12.

ÉGLISE ROYALE ET COLLÉGIALE DE NOTRE-DAME DE NANTES. Monographie historique et archéologique, ornée de 6 planches, par M. Stéphane de la Nicollière. — Un beau vol. grand in-8°. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, imprimeurs-éditeurs, place du Commerce, 4; Paris, Aubry, éditeur, rue Dauphine, 16. — Prix : 10 fr.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 15 de chaque mois, par livraisons de 80 pages au moins, format in-8°.

Prix de l'abonnement

Par la poste... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

On souscrit a la Revue de Bretagne et de Vendée chez

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.
Mazeau, rue de l'Évêché.
Libaros.
F. Douillard frères, sucrs de Guéraud.
A Paris.... Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.
A. Aubry, rue Dauphine, 16.
A Rennes... Verdier.
Ganche.
Fougeray.
Deniel.
Hauvespre.
A Vannes.. Galles.
A St-Brieuc. Prud'homme.
A Quimperlé. Th. Clairet.
A Brest.... Lefournier.
A Angers... Cosnier et Lachèse.
A Lorient... Charles.
A Fontenay. Fillon.
A Luçon... Bideaux.
Hymon-Thibal.
A Vitré.... Belouin.
A Morlaix.. Roger.
Le Lédan.
A Lannion.. Le Goffic.
A Dinan.... Huart.
A Redon... Dubois.
A St-Malo.. Coni.
A Tréguier.. Le Flem.
A Pontivy... Le Gall.
A Fougères. Brehier.

Nantes, Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

Directeur : **Arthur de la Borderie.**

Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME IX.

(TOME XIX DE LA COLLECTION.)

5e Livraison. — Mai 1866.

157

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1866.

TABLE DES ARTICLES.

I. LA BIENHEUREUSE DUCHESSE, POÈME, — 29, 30 AVRIL, 1er MAI 1866, — par M. *Emile Grimaud* .....

II. SAINT COLUMBA, APOTRE DE L'ÉCOSSE (fin), par M. *le comte Ch. de Montalembert*, de l'Académie française. .....

III. DIX-HUIT ANS CHEZ LES SAUVAGES, par M. *Eugène de la Gournerie*. .....

IV. CE QU'IL Y A AU BORD D'UNE MARE, par M. *Loie Petit* .....

V. LA VÉGÉTATION A L'ÉPOQUE DE LA FORMATION DE LA HOUILLE. — Conférence de M. Edouard Bureau à la Sorbonne, par M. *J. Noël*. .....

VI. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — *Bombard Kerne, Jabadao ha Kaniri*, poésies bretonnes, de M. Prosper Proux, par M. *Léon Bureau*. .....

VII. CHRONIQUE. — LES FÊTES EN L'HONNEUR DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. *le vicomte Edouard Sioc'han de Kersabiec*. .....

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé *franco* à M. ÉMILE GRIMAUD, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.

LE CORRESPONDANT.

Recueil mensuel, politique, religieux et littéraire, paraissant à Paris le 25 de chaque mois (chez Douniol, rue de Tournon, 29), — contient, dans son numéro du 25 Avril 1866, les articles suivants :

I. La question allemande, par M. A. Dechamps. — II. Saint Augustin de Cantorbéry, par M. Ch. de Montalembert. — III. Le baron Louis. Ses principes en finances, par M. A. Calmon. — IV. Philosophie de la musique, par M. V. de Laprade. — V. Alice, nouvelle (suite), par M. Louis Joubert. — VI. Souvenir du Mont-Athos, par M. E. Miller.— VII. L'observation du dimanche en Angleterre, par M. Justin Améro. — VIII. Mélanges. — IX. Revue critique, par M. P. Douhaire. — X. Les événements du mois, par M. Léon Lavedan. — XI. Bulletin bibliographique.

PUBLICATIONS BRETONNES ET VENDÉENNES.

DISCOURS ET ALLOCUTIONS, prononcés par Mgr Mermillod, le P. Hyacinthe et le P. Souaillard, à l'occasion du *Triduum* en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise. — Pour recevoir ces discours en 3 numéros de la *Semaine religieuse du diocèse de Nantes*, adresser *franco* 50 cent. en timbres poste à M. Emile Grimaud, place du Commerce, 4, à Nantes.

LA VÉRITÉ, RÉPONSE A LA VÉRITÉ SUR LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, SUIVANT LE PHARE DE LA LOIRE, par M. le vicomte de Kersabiec. — Nantes, Libaros. Une brochure in-8o. Prix : 30 cent.

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Deux beaux volumes in-8o avec 3 gravures et 1 planche. — Prix : 12 francs. Paris, chez Jacques Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — Nantes, chez Mazeau, chez Libaros, libraires, etc.

LÉGENDE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud; une brochure in-18. Prix : 50 cent.

LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE, par M. le Vte Edouard Sioc'han de Kersabiec. — Un beau vol. in-12, Paris, A. Bray, rue Cassette, 20; Nantes, Mazeau et Libaros. — Prix : 3 fr. 50.

LA PAROISSE ET LE QUARTIER DE SAINT-SIMILIEN, par M. J.-C. Renoul. — Un vol. in-8o. Nantes, veuve Mellinet.

LES FILLES DE LA NUIT, poésies, par M. Adolphe Orain. — 1 vol. in-18. Rennes, L. Hamon; Redon, Guillet. Prix : 1 fr. 25.

CAMPAGNE ET BULLETINS DE LA GRANDE ARMÉE D'ITALIE, COMMANDÉE PAR CHARLES VIII, 1494-1495, d'après des documents rares ou inédits, extraits, en grande partie, de la Bibliothèque de Nantes, par M. J. de la Pilorgerie. — Un beau vol. in-12, Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, imprimeurs-éditeurs; Paris, Didier et Cie, 35, quai des des Grands-Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

CHANTS ET CHANSONS POPULAIRES DES PROVINCES DE L'OUEST (Poitou, Saintonge, Aunis, Angoumois), avec les airs originaux, recueillis et annotés par Jérôme Bujeaud. — 2 vol. grand in-8o, Niort, L. Clouzot; Nantes, Petitpas.

L'OUEST AUX CROISADES (2e volume), par M. H. de Fourmont, conservateur-adjoint de la Bibliothèque publique de Nantes.

Cet ouvrage se composera de trois beaux volumes grand in-8o. — Pour le recevoir, envoyer un bulletin de souscription de 21 francs. — Le 1er et le 2e volumes seront adressés immédiatement.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 15 de chaque mois, par livraisons de 80 pages au moins, format in-8o.

Prix de l'abonnement

Par la poste... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

On Souscrit a la Revue de Bretagne et de Vendée chez

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.
Mazeau, rue de l'Évêché
Libaros.
F. Douillard frères, sucrs de Guéraud.
A Paris.... Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.
A. Aubry, rue Dauphine, 16.
A Rennes... Verdier.
Ganche.
Fougeray.
Deniel.
Hauvespre.
A Vannes.. Galles.
A St-Brieuc. Prud'homme.
A Quimperlé. Th. Clairet.

A Brest.... Lefournier.
A Angers... Cosnier et Lachèse.
A Lorient... Charles.
A Fontenay. Fillon.
A Luçon... Bideaux.
Hymon-Thibal.
A Vitré.... Belouin.
A Morlaix.. Roger.
Le Lédan.
A Lannion.. Le Goffic.
A Dinan.... Huart.
A Redon... Dubois.
A St-Malo.. Coni.
A Tréguier.. Le Flem.
A Pontivy... Le Gall.
A Fougères. Brehier.

Nantes, Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

Directeur : **Arthur de la Borderie.**

Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME IX.

(TOME XIX DE LA COLLECTION.)

6e Livraison. — Juin 1866.

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1866.

TABLE DES ARTICLES.

Pag.

I. LETTRES PARISIENNES — Xe LETTRE, — par M. ***Alfred de Courcy***..... 1

II. EN BASSE-BRETAGNE, IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE (fin), par M. ***F.-M. Luzel***..... 13

III. BIOGRAPHIES VENDÉENNES. — GABRIEL DE ROUGÉ, MARQUIS DE CHOLET, — 1763-1786, — par M. ***Charles Thenaisie***..... 31

IV. POÉSIE BRETONNE. — ANN NEVEZ-AMZER, (LE PRINTEMPS), par M. ***J.-M. Le Jean***..... 45

V. LES HYPOTHÈSES DE LA CRITIQUE ANTICHRÉTIENNE ET LES TÉMOIGNAGES APOSTOLIQUES. par M. ***Léon Philouze***..... 460

VI. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — *Les Travailleurs de la mer*, de Victor Hugo, par Mlle ***Amélie Hubaud***. — *La Vénerie*, de Jacques du Fouilloux, par M. ***S. Reparte***. — *Jésus, le plus beau des enfants des hommes*, de M. l'abbé Bouëdron, par M. ***Lucien Dubois***..... 477

VII. CHRONIQUE, par M. ***Louis de Kerjean***..... 489

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé *franco* à M. ÉMILE GRIMAUD, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.

LE CORRESPONDANT.

Recueil mensuel, politique, religieux et littéraire, paraissant à Paris **le 25 de** chaque mois (chez Douniol, rue de Tournon, 29), — **contient**, dans son numéro du 25 Mai 1866, les articles suivants :

I. **Lettre sur** la Révolution française, par Mgr l'Evêque d'Orléans. — II. **Les études** de l'âge mûr, par M. le comte F. de Champagny. — III. **Une société** coopérative d'ouvriers dans les montagnes du Bugey, par M. A. **Audiganne**. — IV. Saint-Evremond, par Mme Elisabeth Solvet. — V. **Alice, nouvelle**, (fin), par M. Louis Joubert. — VI. Voyage au volcan de **Santorin**, par M. Lenormant. — VII. Discours sur l'histoire de l'Eglise, par M. **A. Perraud**. — VIII. Le salon de 1866, par M. Léon Lagrange. — IX. **La guerre**, poésie, par M. de Laprade. — X. Mélanges, par M. Foisset. — XI. **Revue** critique, par M. P. Douhaire. — XII. Les événements du mois, par M. Léon Lavedan. — XIII. Bulletin bibliographique.

PUBLICATIONS BRETONNES ET VENDÉENNES.

HISTOIRE CRITIQUE DE LA JURIDICTION CONSULAIRE, par M. Ernest Genevois, avocat. — Ouvrage couronné par l'Académie de législation. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, un vol. in-8o. Prix : 6 fr.

HISTOIRE DE LA VILLE ET DU PORT DE BREST, tome III, — *la Ville depuis 1681*, — par M. P. Levot. — Un vol. in-8o, Paris, Bachelin Defforenne, rue des Prêtres-Saint-Germain. Prix : 7 fr.

A TRAVERS LA BRETAGNE, Souvenirs et Paysages, par M. Max Radiguet. — Un vol. in-12, Paris, Michel Lévy. Prix : 3 fr.

SOUVENIRS D'ANCONE. Siége de 1860, par le comte de Quatrebarbes, gouverneur de la ville et de la province. — Paris, Ch. Douniol. Un vol. gr. in-8o.

DISCOURS ET ALLOCUTIONS, prononcés par Mgr Mermillod, le P. Hyacinthe et le P. Souaillard, à l'occasion du *Triduum* en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise. — Pour recevoir ces discours en 3 numéros de la *Semaine religieuse du diocèse de Nantes*, adresser *franco* 50 cent. en timbres poste à M. Emile Grimaud, place du Commerce, 4, à Nantes.

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Deux beaux volumes in-8o avec 3 gravures et 1 planche. — Prix : 12 francs. Paris, chez Jacques Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — Nantes, chez Mazeau, chez Libaros, libraires, etc.

LÉGENDE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard.

vicaire général du diocèse de Nantes. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud; une brochure in-18. Prix : 50 cent.

LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE, par M. le Vte Edouard Sioc'han de Kersabiec. — Un beau vol. in-12, Paris, A. Bray, rue Cassette, 20; Nantes, Mazeau et Libaros. — Prix : 3 fr. 50.

LA BIENHEUREUSE DUCHESSE, 29, 30 avril, 1er mai 1866, poème. 2e édition, par M. Emile Grimaud. — Une brochure in-18 raisin. Nantes, Mazeau, Libaros, etc. Prix : 1 fr.

CAMPAGNE ET BULLETINS DE LA GRANDE ARMÉE D'ITALIE, COMMANDÉE PAR CHARLES VIII, 1494-1495, d'après des documents rares ou inédits, extraits, en grande partie, de la Bibliothèque de Nantes, par M. J. de la Pilorgerie. — Un beau vol. in-12, Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, imprimeurs-éditeurs; Paris, Didier et Cie, 35, quai des des Grands-Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 15 de chaque mois, par livraisons de 80 pages au moins, format in-8°.

Prix de l'abonnement

Par la poste... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

On Souscrit a la Revue de Bretagne et de Vendée chez

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.
Mazeau, rue de l'Évêché.
Libaros.
F. Douillard frères, sucrs de Guéraud.
A Paris.... Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.
A. Aubry, rue Dauphine, 16.
A Rennes... Verdier.
Ganche.
Fougeray.
Deniel.
Hauvespre.
A Vannes.. Galles.
A St-Brieuc. Prud'homme.
A Quimperlé. Th. Clairet.

A Brest.... Lefournier.
A Angers... Cosnier et Lachèse.
A Lorient... Charles.
A Fontenay. Fillon.
A Luçon... Bideaux.
Hymon-Thibal.
A Vitré.... Belouin.
A Morlaix.. Roger.
Le Lédan.
A Lannion.. Le Goffic.
A Dinan.... Huart.
A Redon... Dubois.
A St-Malo.. Coni.
A Tréguier.. Le Flem.
A Pontivy... Le Gall.
A Fougères. Brehier.

Nantes, Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

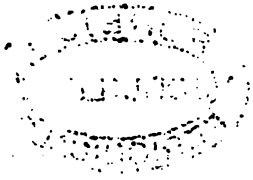

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

Directeur : **Arthur de la Borderie.**
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME X.

(TOME XX DE LA COLLECTION.)

ANNÉE 1866. — DEUXIÈME SEMESTRE.

FOREIGN
BODL: LIBR
PERIODICALS

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.
1866.

NANTES, IMPRIMERIE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE, 4.

ESQUISSES HISTORIQUES.

LES DUCS DE BRETAGNE

DE LA MAISON DE MONTFORT

(1364-1488.)

La guerre entre Blois et Montfort pour la succession de Bretagne (1341-1364) acheva, quant au développement du pouvoir ducal, l'œuvre entreprise par les ducs de la maison de Dreux. Cette lutte, tant qu'elle dura, sembla relever l'importance de la noblesse, parce que les deux compétiteurs pour se l'attacher rivalisaient de ménagements et de concessions gracieuses; mais les désastres de la guerre, les dépenses qu'elle imposait aux seigneurs ruinèrent la plupart d'entre eux et les forcèrent de recourir aux bienfaits du duc. D'ailleurs, ainsi qu'il arrive toujours, cette longue période d'anarchie, de discorde et de bouleversement amena un épuisement universel, un universel besoin de repos, et comme dernière conséquence une tendance générale, spontanée et invincible à fortifier le seul pouvoir capable d'assurer à la nation le bienfait de la paix. Ce qui succomba à Aurai, plus irremédiablement que la cause des Penthièvre, c'est la puissance politique de l'aristocratie. Comme cadre de l'organisation judiciaire et administrative, la féodalité survécut, la noblesse même continua de tenir une grande et importante place dans la constitution du duché; mais ce fut désormais un pouvoir

subordonné, incapable de disputer au duc, comme jadis, la direction suprême des affaires et les droits de la souveraineté. On ne verra plus en Bretagne de révoltes féodales ni de guerres des barons, et si certains auteurs donnent ce caractère aux querelles d'Olivier de Clisson contre le duc Jean IV, c'est là une étrange méprise.

Non, désormais l'autorité ducale est acceptée par tous comme souveraine, comme protectrice universelle de la paix publique et des droits de chacun, — et nul ne lui dispute plus les prérogatives indispensables à l'accomplissement de cette suprême fonction. Mais une si haute situation entraîne de grands devoirs, de grandes charges, de grandes dépenses. Le nombre des officiers de justice, de police et d'administration — sans parler de la force militaire — doit être doublé. La majesté souveraine, incitée d'ailleurs par le goût et les exemples du temps, exige une cour luxueuse. La guerre civile a grevé le vainqueur lui-même d'une grosse dette (plus de douze millions de nos jours) contractée envers les bandes anglaises auxquelles il doit le trône. Le revenu du domaine ducal, jusqu'en 1341 suffisant à tous les besoins de nos princes, au point même de leur permettre de faire de belles économies, ce revenu n'est plus qu'une goutte d'eau dans ce torrent de nouvelles dépenses. Force est donc de recourir à l'impôt public, création absolument nouvelle en Bretagne, et qui, dès le premier jour de son institution régulière, s'y montre déjà sous la double forme qu'il a encore de nos jours : d'une part, la contribution *directe*, c'est-à-dire un impôt de répartition s'adressant à la propiété foncière et connu sous le nom de *fouage*, parce qu'on le levait dans le principe par ménage *ou* par feu (*focus*, d'où *focagium*, fouage); d'autre part, la contribution *indirecte*, sous forme de droits proportionnels prélevés sur les marchandises, autant à l'entrée qu'à la sortie, dans les principaux ports de Bretagne; on appela ces droits *impositions* ou plus spécialement *entrées et issues*. Tel est le système qu'on voit installé chez nous dès 1365 ou 1366, au lendemain de la bataille d'Aurai.

Mais dans la constitution bretonne si le pouvoir monarchique dominait, ce n'était point, ce ne fut jamais une monarchie absolue. Jamais nos princes n'ont élevé la prétention de prendre l'argent de

leurs sujets sans le consentement de ceux-ci : les Bretons ne l'eussent pas souffert ; mais leurs souverains, il faut le dire, à commencer par Jean IV, ont toujours expressément professé ce principe : que pour un impôt il faut le consentement exprès des trois ordres de la nation, clergé, noblesse, tiers-état, assemblés dans la personne de leurs représentants en États-généraux ou Parlement général du duché. A cette assemblée seule, réunie autour du duc, appartenait aussi la puissance législative et même le droit habituel, sinon absolu, de décider de la paix et de la guerre. Mais si le duc ne la convoquait pas, ces droits sommeillaient. La nécessité de l'impôt amena la convocation fréquente, bientôt la tenue régulière des États. L'impôt n'était voté que pour un terme assez court, quatre ou cinq ans au plus dans le principe, — depuis le milieu du XVe siècle, un ou deux seulement. Le terme expiré, il fallait de nouveaux États ; là, chaque membre de l'assemblée pouvait soulever les questions importantes du moment, ou solliciter toutes les réformes qui lui paraissaient urgentes ; le gouvernement de la Bretagne prit ainsi le caractère d'une véritable monarchie représentative.

L'institution des impôts publics produisit d'autres conséquences non moins notables. Le fonds le plus sûr de l'impôt, c'est la prospérité du pays, spécialement celle de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, car c'est dans cette triple source que l'État va puiser directement l'or dont il emplit ses coffres et dont il alimente ses dépenses ; plus la source est abondante, et plus il est facile d'y puiser. Mais au XVe siècle, et en Bretagne, le commerce, l'industrie, l'agriculture se trouvaient exclusivement aux mains du tiers-état. La prospérité du tiers-état était donc intimement liée à celle du trésor public. Tous les princes de la maison de Montfort le comprirent sans peine et s'attachèrent soigneusement à protéger cet ordre, c'est-à-dire en définitive, la masse de la nation.

Nos ducs des Xe, XIe et XIIe siècles ne voyaient, ne pouvaient guère voir la patrie bretonne que dans les évêques et les barons, dont la place sur le sol était si grande, la générosité dans le péril commun si héroïque, que le reste de la population vivait, on peut

le dire, caché et protégé dans leur ombre. Pour les ducs du XIIIe siècle et du commencement du XIVe, l'intérêt public c'était surtout l'accroissement de leur pouvoir, l'extension de leur domaine, l'embonpoint de leur coffre-fort, et malgré de fâcheux excès, leur égoïsme n'avait pas tout à fait tort : l'âge héroïque de la féodalité était clos; la société féodale, attaquée dans la pureté de ses principes et dans ses institutions, se corrompait, se disloquait de jour en jour; désormais c'était seulement à l'abri d'un pouvoir plus stable, plus fortement concentré, que la masse de la nation pouvait continuer de croître et de se développer sans bruit, en attendant le moment où elle serait assez forte et assez intelligente pour monter à son tour sur la scène. Ce moment arriva sous le règne de la maison de Montfort. Aussi les princes de cette branche, éclairés par l'étendue même de leur puissance et par les nécessités de leur gouvernement, comprirent d'une façon plus large et bien plus complète que leurs devanciers, l'état social de leur peuple et leur propre mission de souverains. Au-delà des rangs supérieurs de la nation, ils aperçurent une classe nombreuse, active, laborieuse, qui nourrissait toutes les autres par l'agriculture, qui par le commerce et l'industrie enrichissait peu à peu le pays et elle-même, qui s'éclairait par l'étude des lettres et des lois, qui aspirait à monter, à prendre dans l'Etat non certes un rôle prépondérant, mais au moins une place distincte, qui d'ailleurs était dévouée au prince et à la patrie, — et ils jugèrent que ce pouvait bien être là la partie la plus vivace, la plus résistante de la nation, qu'il était utile, nécessaire, de lui tendre la main et de s'appuyer sur elle. Ils agirent en conséquence.

Sans abandonner aucune de leurs prérogatives, sans songer à amoindrir l'importance sociale du clergé et de la noblesse désormais réduite en de justes bornes, ils montrèrent pour le sort du tiers-état une sollicitude inconnue à leurs prédécesseurs. Ils s'efforcèrent d'assurer une protection efficace aux droits des plus humbles de leurs sujets; pour soustraire les faibles aux vexations et aux tracasseries des forts, pour leur procurer autant que possible le bien être et la sécurité, ils entreprirent au XVe siècle toute une série de

réformes administratives et judiciaires, poursuivies avec constance pendant plus de quarante ans. — Quant au commerce, ils le développèrent par de nombreux traités, par une protection constante, et par d'excellentes mesures d'administration. Ils donnèrent des priviléges aux corporations industrielles, et favorisèrent ouvertement l'établissement des communautés municipales, c'est-à-dire la plus complète manifestation de l'existence politique du tiers-état. Depuis 1309, les villes de Bretagne députaient aux Etats, mais avant 1364 pas une seule ne possédait d'organisation municipale. La plus ancienne des municipalités bretonnes (Guingamp) paraît sous le règne de Jean IV, vers 1380; puis Nantes et Rennes, sous Jean V, de 1410 à 1430; enfin, après 1450, ces institutions se multiplient notablement.

On le voit donc, ce qui caractérise surtout le règne de la maison de Montfort en Bretagne, c'est le mouvement ascensionnel du tiers-état, favorisé par un ensemble de sérieuses réformes administratives, et concordant avec l'importance croissante des Etats dans le gouvernement du duché.

C'est là ce qu'aucun historien n'a remarqué jusqu'à présent, et ce que nous voudrions surtout mettre en relief, au risque de laisser un peu dans l'ombre les faits d'armes — généralement d'ailleurs assez secondaires — de cette époque, et ses interminables négociations diplomatiques, dont on peut voir le détail dans les excellentes annales de nos Bénédictins.

Le règne de Jean IV forme naturellement la transition entre l'âge qui s'en va et celui qui vient. Deux choses sont à distinguer dans ce règne : la politique personnelle du duc et sa politique administrative. Parpolitique personnell e nous entendons celle que lui inspirèrent ses amitiés ou ses haines, ses rancunes ou ses sympathies particulières en dehors des considérations d'intérêt public : peu de princes ont eu en ce genre des passions plus vives et montré moins de scrupules pour les satisfaire. Disons-le de suite, cette politique personnelle fut détestable et eut les plus tristes résultats. Nourri en Angleterre dès son jeune âge, mis au trône par les An-

de toutes les dissensions civiles; la Bretagne, unie et forte, eût vu s'ouvrir devant elle une ère de féconde rénovation. Mais ce pauvre prince était si affolé des Anglais, qu'il ne se crut point en sûreté tant qu'il n'en eut pas de nouveau fait venir en Bretagne une grosse armée : aussitôt tous les Bretons de s'éloigner du duc, qui craignant un renouvellement de sa disgrâce de 1373, finit par être obligé de renvoyer lui-même assez piteusement les insulaires dans leur île (1380-81). Sur ces entrefaites Charles V mourut (16 septembre 1380) et dès le mois de janvier suivant (1381), Jean IV fit la paix avec son successeur Charles VI.

Puis il s'occupa de réduire les Malouins : atteints dans leurs intérêts par l'anglomanie du duc et par ses impositions sur les marchandises, ils refusaient de rentrer sous ses lois; abandonnés de la France à la paix de 1381, ils s'étaient donnés au pape. Après un blocus de deux années, le duc étant parvenu à les priver d'eau douce les contraignit à capituler (1382-1384), et fit quelques jours après son entrée triomphale dans leur ville (5 octobre 1384). Il ne devait pas la garder longtemps.

Jeanne la Boiteuse venait de mourir (10 septembre 1384); son fils aîné, Jean de Penthièvre, était depuis une trentaine d'années retenu prisonnier en Angleterre, comme ôtage de la rançon de son père, qui n'avait jamais été payée tout à fait. Le traité de 1365 obligeait Jean IV à faire toutes ses diligences pour délivrer ce prince, et bien entendu, Jean IV n'avait rien fait. En 1385 ou 86, Clisson le pria encore d'agir, mais sans succès; alors il se mit en mesure d'agir lui-même, conduite assez naturelle puisqu'il était le lieutenant-général, c'est-à-dire le premier mandataire du nouveau comte de Penthièvre, comme il l'avait été de sa mère; mais le duc s'en offensa. Depuis la mort de du Guesclin (juillet 1380), Clisson était de plus connétable de France : en possession de la faveur du roi, il agitait le grand dessein d'un débarquement en Angleterre; tentée une première fois en 1386, l'expédition échoua par la faute des deux ducs de Berri et de Bourgogne, oncles du roi. Celui-ci ordonna de recommencer et donna le commandement de l'entreprise à Clisson seul, qui se mit à la préparer avec une activité infa-

tigable (1387). Dans le même temps, il obtint du gouvernement anglais la mise à rançon de Jean de Penthièvre pour cent mille francs, et il fit offrir au prince cette somme, c'est-à-dire la liberté, avec la main de sa propre fille Marguerite de Clisson : double offre acceptée aussitôt que faite. Le bruit en vint à Jean IV et le mit en rage, au moment même où ses amis les Anglais le suppliaient de trouver quelque moyen pour rompre la grande entreprise du connétable contre l'Angleterre et empêcher le départ de sa flotte, qui devait sortir des ports du pays de Tréguier.

Aussitôt Jean IV prend son parti, convoque à Vannes les États de Bretagne, y invite Clisson, le comble de caresses, va chez lui à un banquet le lendemain de la clôture des États, boit à sa santé, puis l'emmène amicalement, bras dessus bras dessous, voir sa nouvelle construction, le château de l'Hermine, qui n'était pas encore achevée. Arrivé au pied de la maîtresse tour : « Messire Olivier, dit le duc, montez là haut, je vous prie, vous me direz si le lieu est bien édiffié ; pendant ce temps je causerai ici d'affaires avec votre beau-frère, le sire de Laval. » Et Clisson monte sans défiance; monté au premier étage, des gens apostés ferment la porte sur lui, le terrassent, le chargent de chaînes, le jettent dans un cachot (26 juin 1387). Le duc ordonne de le mettre à mort dans la nuit; mais cet ordre n'ayant pas été exécuté et l'ivresse de sa rage tombant un peu, il commence par extorquer à Clisson une rançon de cent mille francs, se fait remettre par lui toutes les places fortes, au nombre de dix, qu'il avait dans ses domaines et ceux du comte de Penthièvre, puis enfin au bout de trois jours le relâche, non sans l'avoir fait jurer sur l'Évangile de garder paix et obéissance au duc son seigneur. A peine libre, Clisson éclate, demande justice au roi, et assemblant une grosse armée de ses amis, commence à se la faire lui-même.

Cette vile trahison de Jean IV sauva l'Angleterre et abîma la Bretagne. Elle ouvrit entre ces deux hommes un duel acharné, interminable, en même temps qu'une véritable reprise de la guerre de succession; car dès 1388, Clisson devint effectivement beau-père du comte de Penthièvre. Aussi ceux qui veulent voir dans le

que possible la fortune de ses sujets, s'attribua sur ces impositions un droit de veto, qui tourna encore beaucoup à l'accroissement de son autorité.

En ce qui touche les intérêts du tiers-état, — Jean IV conclut, en 1372, avec les villes de Biscaye, le plus ancien traité de commerce qui ait laissé dans nos archives une trace diplomatique. La même année, il décréta la formation d'une flotte composée de grandes barques et de nefs armées en guerre, ayant mission de protéger contre les pirates les ports de notre province et les navires marchands qui en sortaient (Tit. du Château de Nantes) : de cette ordonnance date vraiment la création de notre marine et celle, en particulier, d'une institution qui, en se développant au XVe siècle sous le nom de *convoi de la mer*, rendit les plus grands services au commerce breton. Il prit soin d'assurer dans ses États une exacte justice aux marchands étrangers, au point qu'on en vit venir, en plein parlement, plaider contre les procureurs du duc (D. Morice, *Pr.*, II, 521). Autant en firent plus d'une fois les corps de métiers bretons, entre autres, en 1384, les *courdouaniers et vendeurs de cuir* de la ville de Nantes (*Ibid.*, 461).

Je n'oserais pas dire que Jean IV ait donné à Nantes une véritable et complète organisation municipale; mais du moins accorda-t-il aux *bourgeois et habitants* une part directe et fort importante dans l'administration de leur cité. Il leur céda, entre autres, le produit de tous les droits et impositions levés pour l'entretien des murailles et des pavés de la ville, des ponts sur la Loire et de la tour de Pirmil; il leur confia le soin de percevoir eux-mêmes ces deniers et d'en régler l'emploi à leur gré. Cela résulte d'une ordonnance de 1397, encore existante, qui ne faisait que renouveler une concession plus ancienne (Tit. inéd. de la Chambre des Comptes de Nantes). Il paraît que cette administration urbaine s'exerçait par un conseil formé de cinq ou six des principaux bourgeois et présidé par le capitaine ou gouverneur de la ville. Mais il semble aussi que les habitants avaient dès lors un agent, un représentant spécial choisi par eux, pour défendre leurs intérêts communs; car on voit, en 1384, le *procureur des marchands* de Nantes soutenir,

devant les États de Bretagne constitués en Parlement général, un procès contre le comte de Vendôme qui, on ne sait pourquoi, prétendait lever certain droit de péage sur le sel passant en Loire (D. Morice, *Preuves*, II, 461).

Enfin, Jean IV attribua résolûment à sa couronne ducale le droit et le devoir de protéger tous les droits, tous les intérêts, de rendre ou faire rendre justice à tous. Ainsi, en 1386, il faisait solennellement proclamer, aux États de Rennes, « que tous et chacun ses » officiers, tant présidents, sénéchaux, procureurs, capitaines, » receveurs, que autres, aient à traiter les sujets de Monseigneur » (le duc) raisonnablement, sans leur faire griefs ni violences; et » si autrement le font, Monseigneur a commandé à ceux à qui les » méfaits seront faits qu'ils viennent les lui notifier, afin que ceux » qui les auront faits en soient punis. Et aussi Monseigneur a com- » mandé à ses barons et à ses autres sujets ainsi le faire, chacun » en sa jurisdiction » (D. Morice, *Ibid.*, 514). — La déclaration qu'il fit aux États de 1398 est peut-être encore plus remarquable. Le premier jour de cette session (9 septembre), tous les membres de l'assemblée ayant pris séance, « avant que l'on fit autre chose à » huis clos, — nous dit le registre de cette tenue qui a été con- » servé, — Monseigneur le duc exprima et déclara à tous, par la » bouche de maître Robert de Martigné, son chancelier, qu'il avait » ordonné tenir son Parlement pour faire raison à ses sujets et à » autres qui la lui voudroient requérir, en premier lieu, de lui- » même et des faits à lui touchans, offrant à tous et à un chacun que » si lui (le duc) ou autres pour lui avoient fait aucune chose qui fût » grevable ou qui ne plût à quelqu'un du pays, de la révoquer, » corriger et d'en faire raison, et aussi faire raison à un chacun. » — Et ces paroles (ajoute le registre) ledit duc, par la bouche » de son chancelier, fit réciter plusieurs fois, et après les pro- » nonça de sa propre bouche, *appelant tous les présents à témoins* » *qu'il offroit faire raison et justice sans avoir égard à aucune sin-* » *gulière volonté, fors de justice et de raison* » (D. Morice, *Ibid.*, 686).

Ce sont là, dans une bouche souveraine, de grandes et nobles

paroles; et plût à Dieu que Jean IV y eût toujours été fidèle! Malgrès les excès regrettables où son humeur violente l'emporta — non-seulement dans sa politique personnelle, mais aussi dans certains actes de son administration trop longs à rappeler ici — avouons qu'un prince capable de tenir à sa nation un pareil langage, concevait du moins d'une vue claire, juste et singulièrement élevée, les devoirs de sa mission de souverain. Ajoutons que, de toutes les grandes qualités essentielles à cette mission, nulle ne manquait à Jean IV : bravoure, intelligence, volonté rapide, ténacité indomptable, il avait tout cela; il gâta tout cela, malheureusement, en mainte circonstance, par un étrange abandon à ses passions personnelles. Son éducation anglaise, renforcée des immenses obligations qu'il avait à l'Angleterre, pesa sur lui, toute sa vie, comme une fatalité. Si le cœur eût été chez lui aussi breton que la tête, il aurait sans aucun doute donné à la Bretagne un de ses plus grands règnes, le plus grand règne peut-être de notre histoire après ceux de Barbe-Torte et de Nominoë.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

(La suite prochainement.)

LE DOUTE ET LA POÉSIE.

Le Doute et ses victimes dans le siècle présent, par M. l'abbé Louis Baunard, chanoine honoraire d'Orléans, docteur en théologie, docteur ès-lettres [1]. — II. *Les Voix du silence*, poésies, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française.[2] III. *Le Sentiment de la nature avant le Christianisme*, par le même [3].

I.

Je vous l'ai déjà dit, notre incurable plaie,
Notre nuage noir qu'aucun vent ne balaie,
Notre plus lourd fardeau, notre pire douleur,
Ce qui met sur nos fronts la ride et la pâleur,
Ce qui fait flamboyer l'enfer sur nos murailles,
C'est l'âpre anxiété qui nous tient aux entrailles,
C'est la fatale angoisse et le trouble profond
Qui fait que notre cœur en abîmes se fond,
Quand au matin le sort, qui nous a dans sa serre,
Nous mettant face à face avec notre misère,
Nous jette brusquement, lui notre maître à tous,
Cette question sombre : — Ame, que croyez-vous ?
C'est l'hésitation redoutable et profonde
Qui prend, devant ce sphinx qu'on appelle le monde,
Notre esprit effrayé plus encor qu'ébloui,
Qui n'ose dire non et ne peut dire oui !

[1] Un beau volume in-8°, Paris, 1866, chez Adrien Leclerc et Cie.
[2] Un vol. in-18, Paris, 1865, chez Michel Lévy frères.
[3] Un fort volume in-8°, Paris, 1866, chez Didier.

C'est là l'infirmité de toute notre race.
De quoi l'homme est-il sûr? qui demeure, qui passe?
..... D'où vient qu'esprits faits d'ombre,
Nous tremblons tous, la nuit, à l'heure où lentement
La brume monte au cœur ainsi qu'au firmament?
Que l'aube même est sombre et cache un grand problème?
Et que plus d'un penseur, ô misère suprême!
Jusque dans les enfants trouvant de noirs écueils,
Doute auprès des berceaux comme auprès des cercueils?
....
Quelle âme est sans faiblesse et sans accablements?
Enfants! résignons-nous et suivons notre route.
Tout corps traîne son ombre et tout esprit son doute [1].

Ainsi chantait, il y a trente ans, le poète des *Voix intérieures* et des *Rayons et des Ombres*, le futur auteur des *Misérables*, l'une des plus glorieuses victimes de cette horrible maladie du *Doute*, que M. l'abbé Baunard vient de toucher d'une main si délicate, si ferme et si sûre.

Le XVIIIe siècle fut sceptique, mais il ne se plaignait pas; il riait. Notre âge doute lui aussi, mais il gémit; le caractère principal du scepticisme moderne, c'est d'être un scepticisme douloureux et souffrant. De là des aveux, des témoignages pleins d'enseignements : M. l'abbé Baunard les a recueillis. Il passe successivement en revue les philosophes et les poètes, les sceptiques de l'école et les sceptiques de la vie, opposant quelquefois au malheur de l'homme qui s'égare le contraste d'un croyant qui, dans la même carrière, dans le même pays, à la même date, a trouvé dans la foi la source de son bonheur. C'est ainsi qu'à côté de Jouffroy, inquiet et désespéré, nous rencontrons Maine de Biran s'élevant peu à peu des régions basses et troublées du matérialisme aux sphères les plus hautes et les plus sereines du spiritualisme et de la religion; à côté de Santa-Rosa, le proscrit italien, perdant, avec ce bien incomparable, la patrie, ce bien plus précieux encore, la foi, Silvio Pellico retrouvant, sous les plombs du palais des Doges et dans les cachots du Spielberg, ces croyances qui rendent légères les

[1] V. Hugo, *Les voix intérieures*, 1837.

chaînes les plus lourdes et qui donnent au captif la liberté et des ailes!

Voici la table des matières du bel ouvrage de M. Baunard; elle suffira pour indiquer à nos lecteurs le sérieux et profond intérêt qu'ils y rencontreront. *Première partie, les philosophes : I. Théodore Jouffroy. II. Maine de Biran. III. Santa-Rosa. IV. Georges Farcy. V. M. Edmond Scherer. Deuxième partie, les poètes : I. Lord Byron. II. F. Schiller. III. Henri de Kleist. IV. Léopardi. V. Les poètes du doute en France* (Alfred de Musset, Hégésippe Moreau, etc.). Autant de chapitres, autant d'études approfondies, négligeant les côtés secondaires pour aller au vif de la question, pour sonder la plaie et faire toucher du doigt le remède; autant de fragments de cette *Histoire des âmes au XIXe siècle* qui, sous la main d'un grand évêque et d'un grand écrivain, de l'évêque d'Orléans par exemple, pourrait devenir le plus beau livre de notre époque.

L'ambition de M. l'abbé Baunard était moins vaste; son livre, pour avoir de moins hautes visées, n'en demeurera pas moins comme un ouvrage bien fait et bien écrit, où se combinent en une exacte et juste mesure le talent du littérateur, la pénétration du philosophe et la charité du prêtre.

Si l'on veut se rendre compte de tout ce que la lumière et la vérité chrétiennes ajoutent de valeur à une œuvre et de l'infériorité relative qui, en dépit de toutes les ressources de l'esprit le plus ingénieux et le plus souple, reste attachée aux écrits dictés par le scepticisme, il suffit de rapprocher quelques-uns des chapitres de M. l'abbé Baunard, ceux qu'il a consacrés à Jouffroy, à Georges Farcy et à Léopardi, de ceux que M. Sainte-Beuve a composés sur les même sujets. Lisez le *portrait* de Jouffroy peint en pied par le spirituel académicien. Vous aurez bien devant vous quelque chose de cette noble et mélancolique figure, son teint pâli, sa joue légèrement creusée, le bleu profond du regard; l'artiste a bien rendu plusieurs des côtés du talent de son modèle, il nous montre le professeur et l'écrivain; mais de l'homme même, de ses doutes, de ses angoisses, de ce qui a été le fond de sa vie, il ne nous fait

rien apercevoir. L'*homme*, voilà ce que cherchait Pascal, voilà ce que nous trouvons dans les pages de M. Baunard.

Nous l'avons dit, elles sont pleines d'enseignements; il en est même quelques-uns que l'auteur, avec ce profond sentiment de charité qui l'anime, a laissés un peu dans l'ombre. N'étant point tenu aux mêmes ménagements, nous prendrons la liberté d'en faire ressortir un qui nous paraît avoir son importance. Théodore Jouffroy et Georges Farcy furent les élèves de M. Victor Cousin, Santa-Rosa fut son ami; tous les trois cherchèrent auprès de lui la vérité et la lumière; ils n'y trouvèrent que l'obscurité et le doute. Profondément religieux au moment où il le connut, Santa-Rosa cessa bientôt, dans la fréquentation du jeune et imprudent philosophe, de considérer comme une certitude la plus évidente de toutes les vérités, le moins contestable de tous les dogmes, celui de l'immortalité de l'âme. « Sans doute, dit à cette occasion M. Baunard, sans doute M. Cousin a eu le tort d'initier l'infortuné Piémontais à ses incertitudes et de jeter le trouble dans une âme sereine. Que ce soit prosélytisme, ou seulement influence, ce tort est considérable; et je prétends ne l'infirmer en aucune manière. Puisqu'il était le maître, le consolateur, le sage, il était digne de lui de relever son disciple et de ne pas arracher la patrie de l'autre monde à qui ne possédait plus de patrie en celui-ci. Mais il faut se rappeler que lui-même ne croyait guère alors, et qu'il ne pouvait donner que ce qu'il avait. Plus tard, il a mieux vu dans la grande question, et ses écrits postérieurs prouvent que l'ancien chef d'école a raffermi sa foi dans la destinée future, si même il ne l'a pas fixée entièrement [1]. Les années recueillies ont succédé pour lui aux jours ardents, la vieillesse s'est faite, et avec elle sont venus les calmes méditations, les avertissements auxquels personne n'échappe, les séparations qui forcent de regarder en haut, et le jour éternel s'est fait voir plus clairement à chaque pas de la vie qui rapprochait de sa lumière. Que M. Cousin nous permette donc de le penser. Ce qu'il a fait alors, il ne le ferait plus maintenant. Il

[1] Voy. *Du vrai, du beau et du bien*, 16e leçon, p. 419.

comprendrait que les âmes qui ont le bonheur de croire ont droit au respect, et qu'il est inhumain de leur ravir le don qui ne se remplace pas. Il comprendrait que les épanchements de l'amitié, tout confiants qu'ils soient, s'alimentent d'espérance et non pas de désespoir; qu'il ne faut y verser que ce qu'on a de bon; et que prendre une main qui repose dans la nôtre, pour l'attirer à soi, quand on est sur le gouffre, ce n'est pas aimer, c'est haïr [1]. »

Certes, une telle page ne fait pas moins d'honneur au cœur du prêtre qu'au talent de l'écrivain; mais, tout en nous associant aux sentiments qu'elle renferme, nous ajouterons que bien des années après celles où le malheureux Santa-Rosa avait abdiqué la foi de sa jeunesse entre les mains de M. Cousin, ce dernier, devenu le chef de l'enseignement philosophique en France, présidait à la publication des œuvres posthumes de Jouffroy et de Maine de Biran; des œuvres du premier, il faisait supprimer les aveux accablants qui montraient l'éclectisme aboutissant par une voie logique et nécessaire au scepticisme le plus complet, et, dans les œuvres inédites du second, il négligeait tout ce qui établissait son retour à la croyance catholique, se bornant à dire : « Que serait-il arrivé à M. de Biran, si nous ne l'eussions perdu en 1824? Je l'ai assez connu, et, s'il m'est permis de le dire, je connais assez l'histoire de la philosophie et les pentes cachées, mais irrésistibles, de tous les principes, pour oser affirmer qu'il aurait fini comme Fichte a fini lui-même [2]. » Et cependant lorsqu'il écrivait ces lignes, M. Cousin savait bien que le *Journal intime* de Maine de Biran attestait son retour complet et profond aux croyances catholiques, et qu'il était mort après avoir rempli d'une manière édifiante ses devoirs de chrétien et reçu les sacrements des mains de son pasteur, le curé de Saint-Thomas-d'Aquin [3].

La conclusion de ce qui précède est facile à tirer. Quelles sont les opinions actuelles de M. Cousin, nous n'avons point à le recher-

[1] *Le Doute*, p. 415.

[2] *Introduction aux œuvres de M. Maine de Biran*, tome IV des *Fragments philosophiques* de M. Cousin.

[3] *Le Doute*, p. 83.

cher; ce qui nous préoccupe, c'est son enseignement, ce sont ses livres. Or, ses livres et son enseignement, que ne sauraient sérieusement modifier quelques bonnes paroles jetées çà et là dans de belles préfaces, conduisent à cet écueil où ont sombré Jouffroy, Georges Farcy et Santa-Rosa; qui les prend pour guides s'expose à finir, non comme Maine de Biran, mais comme *Fichte a fini*. Ceci dit, je n'ai aucune objection à élever contre la mesure qui a donné à une rue de Paris le nom justement célèbre de *Victor Cousin*, si ce n'est que l'on aurait peut-être dû le donner à une *impasse*.

Je n'ai encore parlé, et d'une façon bien insuffisante, que de la première partie du livre de M. l'abbé Baunard, de celle où il s'occupe des *philosophes*. La seconde, consacrée aux *poètes*, est peut-être plus remarquable encore. Les deux chapitres sur *Lord Byron* et sur *Léopardi* sont faits de main d'ouvrier. Que de belles pages j'en pourrais détacher; celle-ci, par exemple : « Les derniers mots que prononça Byron furent : *Ma fille! ma sœur!*

» Or, dans l'étude d'une telle âme, il faut toujours tenir compte de ses vertus naturelles, parce que c'est la base sur laquelle Dieu bâtit ou restaure les âmes, et que d'ailleurs ces beaux restes nous donnent sa mesure. Je me souviens d'avoir vu, parmi les ruines du théâtre d'Arles, deux colonnes de marbre demeurées seules debout dans cette jonchée de décombres. Elles sont reliées entre elles par un fragment de corniche, et elles s'élèvent ainsi côte à côte dans le ciel. Cet admirable spectacle m'est revenu en pensée quand j'ai vu se redresser dans l'âme de Byron, parmi tant de ruines aussi, ces deux pures affections de sa fille et de sa sœur. Elles protestent en lui contre la destruction totale de l'être moral, et en même temps elles font soupçonner ce qu'eût été l'édifice complet, si toutes ces facultés gisantes dans la poussière s'étaient relevées vers le ciel, qui n'eût peut-être jamais éclairé d'âme plus belle [1]. »

Le livre tout entier est écrit de ce style pur, élégant et ferme, et j'aimerais à lui emprunter encore plus d'une citation, si je ne pré-

[1] Loc. cit., p. 207.

férais témoigner à M. l'abbé Baunard la haute estime que je professe pour son talent en lui soumettant quelques observations et en lui adressant quelques petites chicanes, comme il sied à un critique endurci qui ne pratique point la maxime : *Dans le Doute, abstiens-toi.*

A la page 56, dans le chapitre sur Maine de Biran, l'auteur nous le montre aux premiers jours de la Révolution et sous le Directoire, puis il ajoute : « Maine de Biran a vu l'Empire naître, grandir et se précipiter; il fut appelé à faire entendre à l'empereur les plaintes et les vœux de la nation fatiguée, *à la journée de fructidor.* » Il eut en effet l'honneur de faire partie, avec MM. Lainé, Raynouard, Gallois et Flaugergues, de la commission du Corps législatif qui *osa,* suivant l'expression de M. le sénateur Sainte-Beuve, *faire entendre hautement, en face de l'empereur, une parole de liberté et de plainte, la première après un si long et si rigoureux silence* [1]. Mais ceci se passait au mois de décembre 1813, seize ans après *la journée de fructidor* (4 septembre 1797).

Dans la *conclusion* de l'ouvrage, à la page 334, il est parlé « de ces harmonies intimes de l'âme avec la foi qui frappaient déjà Leibnitz, *il y a trois cents ans,* et qui lui fournissaient le sujet d'un de ses livres. » Leibnitz est né en 1646, et le commencement de sa carrière philosophique et littéraire date de 1667, c'est-à-dire d'un peu moins de deux siècles. Il faut donc lire *deux cents ans* au lieu de *trois cents;* évidemment, il y a là une faute d'impression.

Page 155 : « M. Scherer a cité dans le courant de son livre trois ou quatre noms *illustres,* Bunsen, Lamennais, Colenso.... » Après Lamennais, hélas ! mais après *Colenso,* holà !

Page 294 : « Les impiétés de *Rolla* sont amères et lugubres. Celles de Béranger sont *railleuses,* celles d'Hégésippe Moreau sont *obscènes.* » D'où l'on pourrait conclure que celles de Béranger ne le sont pas. Que M. l'abbé Baunard me permette de le renvoyer, non pas aux chansons de Béranger, Dieu m'en garde, mais aux *Causeries*

[1] *Causeries du lundi,* v, p. 10.

littéraires de M. de Pontmartin, à cet article fameux, qui fit, il y a quelques années, tant de bruit et tant de bien. « Je n'aurais que l'embarras du choix, dit l'éminent critique, si je voulais prouver par des exemples à quel point l'impiété de M. Béranger est perfide, haineuse et ignoble, » et il fournit ses preuves, autant du moins qu'il est possible à un galant homme de le faire ; il signale, par exemple, entre cent autres, les couplets sur l'*Ange gardien* qu'il définit très-justement *une série d'obscénités et de blasphèmes* [1]. Laissons donc aux chansons impies de Béranger l'épithète d'*obscènes* : elles l'ont bien méritée.

Enfin, page 273 : « Lamennais avait-il deviné cette soif du néant quand il *dictait* ces lignes (suit un passage de l'introduction de l'*Essai sur l'indifférence*.) » Pourquoi ce mot *dictait ?* En 1817, Lamennais écrivait, il ne dictait pas [2].

La minutie même de mes remarques atteste combien sont légères les erreurs qui peuvent être reprochées à M. l'abbé Baunard, et combien il sera facile de les faire disparaître dans une nouvelle et prochaine édition. Elle ne saurait faire défaut à une œuvre consciencieuse, où le talent est mis au service de la vérité, où le beau est le compagnon du bien, et dans le succès de laquelle nous aimons à saluer l'aurore d'une pure et brillante renommée.

II.

M. l'abbé Baunard a consacré les dernières pages de son livre aux *poètes du doute en France*. Il y aurait un beau chapitre à écrire sur *la poésie catholique en France au XIXe siècle;* M. Victor de Laprade y brillerait au premier rang. A la différence d'autres grands poètes, M. Victor Hugo, par exemple, et M. de Lamartine, qui, partis du catholicisme, sont venus misérablement échouer, le

[1] *Nouvelles Causeries littéraires*, p. 263 et suiv.

[2] Voy. *Lettres inédites de J.-M. et F. de Lamennais*, précédées d'une introduction par M. Eugène de la Gournerie, 1862.

premier, sur les plages désertes de la métempsychose, au milieu de ces rocs sauvages où l'on entend le soir *ce que dit la bouche d'ombre*; le second, sur les sables arides du panthéisme, sur ces grèves désolées où les *Méditations* d'autrefois se changent en vagues et tristes rêveries, où les *Harmonies* font place au bruit discordant des créanciers obstinés, M. Victor de Laprade s'est élevé des régions obscures d'une philosophie incertaine aux sphères lumineuses de la religion catholique. Lors de ses débuts poétiques en 1842, dans *Hermia* et dans *Psyché*, il paraissait plus rapproché des mythes hétérodoxes de la métaphysique antique que des vérités du christianisme; il s'écriait, dans la conclusion du second de ces poèmes :

A toi vont tous les flots en un flot absorbés,
O vaste Olympe! étends tes plaines sans limite,
Puisque l'amour brisa ta barrière interdite.
Tout un peuple t'arrive; oh! pour le recevoir,
Grandis, sois infini, comme était ton espoir!
Ouvre à tous les vivants ta route heureuse et sainte;
Rien ne doit exister par delà ton enceinte.
Vous, mondes, vous, soleils; toi, globe des humains,
Germes errant dans l'air sans trouver vos chemins,
Ames des feux éteints, fleurs sèches, races mortes,
Venez à flots pressés, l'Olympe ouvre ses portes,
Habitez en un seul réunis pour toujours;
Il n'est plus aujourd'hui deux peuples, deux séjours :
Ici joie et clarté, là souffrance et misère,
Dans l'azur un Olympe et dans l'ombre une terre.
Pour l'éternel palais de l'Être universel
Il n'est plus qu'un seul monde, et ce monde est le ciel.
.....
Expire donc, ô mal! il n'est plus que des dieux!

A cette époque, les vers de M. de Laprade paraissaient dans la *Revue indépendante*, à côté des romans socialistes de madame George Sand et des écrits humanitaires de M. Pierre Leroux. Et si nous rappelons ce détail, c'est à la louange même de l'illustre poète qui a eu le courage de remonter cette pente descendue par tant d'autres et de gravir ces hauteurs d'où l'orgueil a précipité quelques-uns des plus beaux génies de notre temps.

Les *Poèmes évangéliques*, publiés en 1850, ont marqué les premiers pas du retour de M. Victor de Laprade vers la foi de sa mère, à laquelle il disait, en si beaux vers, au début de son nouveau volume :

Il est à vous, ce livre, issu de ma prière,
Qu'il garde votre nom et vous soit consacré;
Ce livre où j'ai souffert, ce livre où j'ai pleuré,
Ainsi que tout mon cœur, il est à vous, ma mère!

Nous sommes en deux parts une seule âme encor,
J'ai de vous, ô ma mère, avec trop de mélange,
Ce que l'homme tombé peut conserver de l'ange;
Dieu met le même sceau sur mon cuivre et votre or.

Si même avant cette heure où la grâce me touche,
Je sentais dans ma nuit Dieu présent et vainqueur,
Si j'invoquais toujours son vrai nom dans mon cœur,
C'est que j'avais appris ce nom de votre bouche.

Les trois derniers recueils du poète, *les Symphonies*, *les Idylles héroïques*, *les Voix du silence* montrent combien le talent grandit au contact et au service de l'idée religieuse et à quelle élévation il peut atteindre, porté par ces deux ailes, la Foi et l'Amour.

Nos lecteurs connaissent depuis longtemps *les Symphonies* et les *Idylles héroïques;* je voudrais leur indiquer ici rapidement les exquises et fortes beautés du plus récent volume de M. de Laprade, *les Voix du silence.*

Il me paraît occuper, dans l'œuvre complète de notre poète, à peu près la même place que *les Feuilles d'automne* dans l'œuvre de M. Victor Hugo. Dans l'un comme dans l'autre de ces deux recueils, la langue est harmonieuse et pure; le vers, merveilleusement assoupli, se prête à toutes les volontés et à tous les désirs du maître; les spectacles de la nature et les sentiments de la famille sont peints, ici avec un éclat voilé, là avec un pinceau ardent. Dans *les Voix du silence* comme dans *les Feuilles d'automne*, la grâce se marie à la force, la douceur à l'énergie, et derrière le poète lyrique on sent le satirique puissant, prêt à manier d'une main vengeresse le fouet aux lanières stridentes. On se rappelle la dernière pièce

des *Feuilles d'automne*, où le poète, qui vient d'adresser à sa fille les admirables vers de *la Prière pour tous*, s'écrie :

Je hais l'oppression d'une haine profonde ;

et termine ainsi :

J'oublie alors l'amour, la famille, l'enfance,
Et les molles chansons, et le loisir serein,
Et j'ajoute à ma lyre une corde d'airain !

De même, au milieu des *voix du silence*, on entend parfois gronder comme un écho lointain de la foudre roulant à l'horizon, là haut, dans les montagnes. Lisez la pièce intitulée *Retour aux Alpes*, dont je ne puis, à mon vif regret, détacher que quelques stances :

Dites, ô blancs sommets, rochers qu'on croit stériles,
Bois sombres dont l'amour est mon heureux travers,
Que ne vous dois-je pas de tendresses viriles,
De fierté dans mon cœur, de séve dans mes vers ?

Par vous, j'aime à braver ce que mon siècle loue,
Et ses lâches grandeurs et ses plaisirs épais ;
J'appris de votre neige à mépriser leur boue,
J'apprends de leur tumulte à chérir votre paix.

Vous m'avez enseigné l'horreur des choses viles,
Des idoles qu'encense un vulgaire hébété ;
Vous dressez, pour ma foi qui se perd dans les villes,
Deux autels : l'un à Dieu l'autre à la liberté.

C'est chez vous que l'on fuit pour y rompre ses chaînes,
Pour y porter ses deuils ou ses bonheurs cachés ;
Là qu'on abrite mieux ses amours et ses haines :
Les cygnes ont vos lacs, les aigles vos rochers.

Tout homme qui frémit sous quelque joug infâme,
Dans vos libres déserts échappe à ses tyrans :
De ces chastes hauteurs où vous portez mon âme
Coulent de froids dédains que je verse à torrents.

Je voudrais, n'en déplaise à des Muses banales,
Pareil, comme on l'a dit, à ces monts nébuleux,

Suspendre ainsi dans l'air des glaces virginales,
Armé de l'avalanche et des fleuves comme eux.

Sur cet impur amas d'esclaves, de parjures,
Ma haine descendrait comme un déluge amer;
J'aurais vengé l'honneur de tant d'âpres injures,
Et j'aurais balayé cette fange à la mer.

Lisez la pièce tout entière ; lisez ensuite celle qui a pour titre : *Un entretien avec Corneille*, et dites s'il est de nos jours un poète qui, plus que M. de Laprade, se rapproche, par la grandeur du sentiment et la fermeté du vers, du noble et grand poète à qui nous devons *le Cid* et *les Horaces*. Certains feuilletonistes, quelques académiciens, voire même des sénateurs, se sont amusés à comparer à Corneille l'auteur de *Lucrèce* et du *Lion amoureux*. Loin de moi la pensée d'attrister un galant homme ; je ne puis cependant m'empêcher de trouver que, de Corneille à M. Ponsard, la distance n'est pas beaucoup moindre que du Poussin à M. Galimard, ou de Pindare à M. Belmontet [1] ! Suffirait-il donc, pour se rattacher au grand Corneille, de se mettre en frais d'archaïsme, de copier les tours et de reproduire les plis de son style ? Non, certes ; il y faut autre chose. Il faut aimer le sacrifice, placer le devoir au-dessus du succès, haïr et mépriser les triomphes de la force, courtiser la défaite, faire fumer l'encens sur les autels insultés, embrasser avec orgueil et avec amour les causes vaincues ; il faut, pour être vraiment de la famille de Corneille, avoir quelque chose de son âme, comme M. de Laprade; il ne suffit pas de dire, comme M. Ponsard : *tout beau, mon cœur !*

Je ne voulais rien citer d'*Un entretien avec Corneille ;* mais comment résister au plaisir d'en reproduire au moins les derniers vers, où le poète nous montre sa maison tout illuminée par l'apparition dont elle vient d'être le théâtre ?

... Tout brillait sur ces murs sombres auparavant;
Tout s'était mis en fête et tout semblait vivant;
Tout mon vieux mobilier semblait rajeuni d'aise;

[1] Ce dernier rapprochement n'est pas de moi; il appartient à M. Sainte-Beuve. Voy. l'*Evénement* du 4 juin 1866.

Un aïeul souriant occupait chaque chaise;
De la table où j'écris sortaient de chères voix,
Et mes livres aimés parlaient tous à la fois.
Je cherchai du regard les yeux que je consulte,
Les deux portraits sacrés à qui je rends mon culte :
Ma mère avait toujours, mais sans verser de pleurs,
Son doux visage empreint de célestes douleurs;
Plus ardent que jamais, le feu de la prière
Rayonnait de sa face et de son âme entière;
Pour le rachat des siens toujours prompte à s'offrir,
Elle semblait encor demander à souffrir.
Pareil aux grands aïeux, à ces vieux chefs de race,
Sculptés du même airain que don Diègue et qu'Horace,
Qui, pour vivre plus fiers, ont vécu sans bonheur,
Qui n'ont d'autre souci, d'autre bien que l'honneur,
Qui, pour les droits vaincus s'immolent sans murmure,
Et meurent en soldats, debout dans leur armure....
Mon père au front serein, mais non sans quelque orgueil,
Confirmant ce discours du geste et du coup d'œil,
Songeait qu'ayant toujours marché la tête haute,
Sa maison n'était pas indigne d'un tel hôte,
Et, de sa ferme voix qui m'a tant consolé,
Me disait dans mon cœur : « C'est moi qui t'ai parlé. »

A côté de ces fermes accents, de ces hautes inspirations, que d'inspirations charmantes et pures, *la première Neige*, *le Nid de la Muse*, *Petite fleurs sur ma fenêtre*, *l'Héritage*, *Adieu jardin*, et, dans le beau poème qui est l'œuvre capitale et comme le point culminant du volume, la *Tour d'ivoire*, que de pièces délicieuses, que de fleurs aux fraîches couleurs, au suave parfum, cueillies par le poète sur le bord du sentier qui, à travers la forêt et le long de la colline, conduit au pied de la blanche Tour.

A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse,
Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse;

ces deux vers appartiennent à un poète sceptique, hélas! et désespéré, dont la figure manque au tableau tracé par M. l'abbé Baunard, Alfred de Vigny. Combien M. Victor de Laprade a été mieux inspiré en écoutant et en faisant entendre *les Voix du*

silence, en affirmant la Foi et ses certitudes, l'Honneur et ses croyances, la Poésie et ses nobles conseils!

III.

« Les grands poètes ont été souvent de grands écrivains en prose; qui peut le plus, peut le moins : mais les bons écrivains en prose ont été presque toujours de méchants poètes [1]. » La justesse de cette remarque de Châteaubriand, écrite en 1828, a été confirmée depuis cette époque par de glorieux exemples. De grands poètes, Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset ont abordé la prose avec succès ; Alfred de Vigny et M. Théophile Gautier ont révélé un talent de prosateur égal à leur talent de poètes, et voici qu'aujourd'hui le chantre de *Psyché* et des *Symphonies*, le poète des *Idylles héroïques* et des *Voix du silence* se présente à nous avec un volume où brillent à un degré éminent les plus rares et les plus exquises qualités du prosateur.

Le Sentiment de la nature avant le Christianisme se compose d'une *Introduction* où M. Victor de Laprade esquisse à grands traits l'histoire générale des impressions de l'âme en face de la nature, et de deux parties consacrées, l'une à l'Orient et l'autre au monde hellénique. La première partie comprend trois livres : *l'Inde*, — *l'Égypte ; les livres hébraïques ; les nations de l'ancien Orient dont la poésie est inconnue ; — les épopées de l'Orient moderne ; la poésie musulmane ; la Chine.* La deuxième partie forme deux livres : *la Grèce ; — la poésie latine.*

Nous n'avons ni le temps, ni l'espace nécessaire pour suivre l'auteur dans les développements élevés, ingénieux, profonds, qui font de son livre une œuvre de critique, d'art et de poésie ; œuvre non moins remarquable par le talent de la composition que par la perfection du style. A côté d'un tableau comme celui-ci, où le dessin est

[1] Châteaubriand, *Œuvres complètes*, *préface* du tome XXII.

large et sûr, où le coloris est éclatant et solide, des miniatures comme les portraits de M. Sainte-Beuve sont, il faut le reconnaître, d'une importance secondaire; on regarde avec intérêt les petites toiles du spirituel auteur des *Causeries du lundi;* devant l'œuvre de M. Victor de Laprade, on se sent en présence d'un grand artiste.

J'ai dit que *le Sentiment de la Nature avant le Christianisme* était, en même temps qu'un livre de critique et d'art, une œuvre de poésie; gardez-vous bien d'en conclure que la prose de M. Victor de Laprade ait rien de commun avec ce qu'on appelle communément la *prose poétique,* avec ce style bâtard, amphibie, qui tient de deux genres différents et réunit leurs défauts sans avoir aucune de leurs qualités. Non, la prose de l'auteur des *Voix du silence* est sobre, nette, ferme, précise; seulement, à de certains instants, le lecteur éprouve une émotion involontaire; l'air a tressailli, vous entendez au-dessus de votre tête comme un frémissement d'ailes : l'ange de la poésie a passé près de vous.

Sur deux points seulement, je ne saurais m'associer aux appréciations de M. de Laprade.

Dans son beau chapitre sur *l'Iliade* et *l'Odyssée,* il se demande si Homère a existé. « Cette question, dit-il, qui eût semblé impie à nos écrivains des deux derniers siècles, à ceux de Rome et de la Grèce elle-même, en est arrivée aujourd'hui à ce point, depuis les travaux de Wolf et d'autres plus récents, que les esprits les plus prévenus contre le système des mythes historiques sont au moins fortement ébranlés dans leur croyance à un auteur unique pour les chants attribués à Homère. Les poètes eux-mêmes, ces fils plus respectueux de la tradition et qui ont besoin d'attacher leur culte et leurs sympathies à des figures individuelles et vivantes, les poètes n'osent plus s'attendrir sur le mélodieux aveugle qui *mendiait au prix de son génie un pain trempé de pleurs.*

» Les travaux de Nieburh et de Vico sur les premiers siècles de l'histoire romaine, ceux de Ballanche sur les temps primitifs de la Grèce et de l'Italie, nous ont accoutumés à être sévères pour ces noms propres qui concentrent sur une seule individualité la gloire

de l'œuvre poétique ou sociale de toute une génération. D'autres études critiques sur une époque littéraire et sur un peuple plus voisin de nous, sont venues apporter de nouveaux arguments contre un Homère en faveur des Homérides [1]. » Et M. Victor de Laprade met en lumière ces arguments nouveaux ; il s'efforce de réduire à néant le chantre d'Achille et d'Ulysse, et d'effacer de la liste des poètes le père de toute poésie, tout en s'inclinant d'ailleurs devant lui et en lui demandant pardon de sa victoire, comme l'empereur Charles-Quint au pape Clément VII : *Sanctissime pater, indulge Victori.* — Eh bien, non, je ne saurais souscrire à ces conclusions; je n'hésite pas à répéter, avec M. Boissonnade, ce vers du poète comique : « Non, tu ne me persuaderas pas, non, quand même tu me persuaderais. » Je m'en tiens à cette parole de la Bruyère, dans son chapitre des *Ouvrages de l'esprit* : « L'on n'a guère vu, jusqu'à présent, un chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs. Homère a fait l'*Iliade;* Virgile, l'*Enéide;* Tite-Live, ses *Décades*, et l'orateur romain, ses *Oraisons.* »

Je suis encore obligé de me séparer de M. de Laprade, dans l'interprétation du passage de la *République* de Platon où l'on a vu généralement jusqu'ici un arrêt contre la poésie. « Ce poète, que le sage des sages veut bannir de sa cité, dit l'auteur du *Sentiment de la nature*, n'est pas celui dont la lyre adoucit les lions et les tigres, celui qui bâtit avec sa voix les fondements des villes, celui qui enseigne aux hommes les noms divers et mystérieux de l'être ; ce n'est pas, en un mot, le vrai poète, le poète lyrique, le poète religieux, l'Orphée. Toute la *République*, au contraire, est basée sur cette poésie sacrée qui distribue la connaissance de Dieu, du Dieu sans forme individuelle, du Dieu invisible, manifesté par l'ensemble des choses. Le poète que proscrit Platon, c'est le poète épique, à cause des premiers mensonges qu'il s'est permis au sujet des dieux ; c'est surtout le poète qui oublie et Dieu et la nature, pour ne peindre que les passions et les irrésolutions des hommes : c'est le poète dramatique [2]. » Mais Hésiode n'est ni un poète épique, ni

[1] Pages 302 et suivantes.
[2] Page 364.

un poète dramatique, et cependant Platon le repousse comme Homère et comme Eschyle. Au livre III de la *République*, il condamne « Hésiode, Homère et les autres poètes; car toutes les fables qu'ils ont débitées et qu'ils débitent encore aux hommes sont remplies de mensonges [1]. » Un peu plus loin il s'élève contre Pindare [2]. Dans la page même sur laquelle M. de Laprade essaie d'appuyer son opinion, que dit Platon? « Nous nous contenterions d'un poète et d'un faiseur de mythes plus austère et moins agréable, mais plus utile, dont le ton imiterait le langage de la vertu, et qui se conformerait, dans sa manière de dire, aux règles que nous aurions établies en nous chargeant de l'éducation des guerriers. » N'est-ce donc pas là la condamnation de toute vraie et grande poésie, de la poésie lyrique comme de la poésie épique, d'Orphée aussi bien que d'Homère, et n'est-ce pas réduire les poètes au rôle de philosophes employant, comme Pythagore, la forme du vers et le langage du mythe et de l'allégorie pour conserver leurs doctrines et répandre leurs enseignements? C'est donc avec raison que M. Cousin se range à l'opinion commune, et dit, au tome IV de sa traduction : « Socrate, dans l'*Apologie*, avoue qu'un de ses torts est d'avoir mal pensé et mal parlé des poètes, d'avoir cherché la vérité auprès d'eux, et de n'y avoir trouvé que des hommes ignorants et pleins d'eux-mêmes, se croyant en possession des plus beaux secrets, et ne pouvant rendre compte de rien. Les poètes eurent donc la main dans le procès de Socrate, et Mélitus les représente officiellement. Cela est si vrai que Libanius, dans son apologie de Socrate, met la plus grande importance à le laver du reproche d'avoir attaqué la poésie et les poètes. Mais, quoi qu'en dise Libanius, Socrate était en effet coupable du crime de lèse-poésie.... De son côté, Platon trouvait que les poètes avaient beaucoup nui à la poésie en consacrant et en accréditant parmi le peuple une mythologie corruptrice; et lorsque, dans la République, il est forcé de choisir entre la poésie et la vérité, fidèle à l'esprit de Socrate, il met avant tout la vérité et l'humanité, et se décide, quoiqu'à re-

[1] Traduction de Victor Cousin, IX, p. 106.
[2] *Ibid.*, p. 109.

gret, à renvoyer les poètes et Homère lui-même. C'est là le dernier mot de Platon, et en général c'est toujours dans ses derniers ouvrages qu'il faut chercher sa vraie pensée, et par elle pénétrer dans ses ouvrages antérieurs, et y saisir les germes des idées que plus tard il développa avec l'étendue, la mesure et la force qui appartiennent à l'âge mûr. Dans la *République*, Platon se prononce décidément contre les poètes; dans ses premiers ouvrages, sans aller jusqu'à proposer de les chasser de l'État, il les fronde incessamment, et leur lance les traits de l'ironie socratique, en les enveloppant ou en ayant l'air de les adresser à un autre but [1]. »

Je laisse aux prises M. Victor Cousin et M. Victor de Laprade, si compétents l'un et l'autre sur Platon, le plus poète des philosophes, et je me hâte de conclure.

Les *Voix du silence* sont un des plus beaux recueils de poésie, le *Sentiment de la nature avant le Christianisme* est un des meilleurs ouvrages de littérature et de critique qui aient paru depuis plusieurs années. Ces deux œuvres, fruit de l'inspiration et de l'étude, sont de celles qui élèvent l'esprit et qui font du bien à l'âme. On devient meilleur en les lisant, et on éprouve le besoin, auquel je n'ai pu résister, de remercier le poète qui, du fond de sa retraite, nous envoie de si admirables vers, le prosateur à qui nous devons de si beaux livres, l'homme de cœur et d'honneur dont la vie tout entière est un exemple.

EDMOND BIRÉ.

[1] Traduction de Platon, t. IV, p. 221 et suiv.

LE JOUEUR DE SERPENT.

Sous ce titre : *La Poursuite de l'Idéal*, notre collaborateur M. Jules d'Herbauges publiera prochainement un volume qui n'a nul besoin de nos éloges anticipés : la plume qui a écrit *Esquisses et Récits* ne se recommande-t-elle pas assez d'elle-même ? *Le Joueur de serpent*, que nous donnons aujourd'hui, est un fragment de cet ouvrage, un des récits qui, dans l'ensemble, se rattachent à des considérations d'un ordre plus élevé.

(Note de la Rédaction.)

Il y a sur les côtes de l'Océan, au sud de la Bretagne, une jolie petite ville qui commence à prendre un certain rang parmi les lieux de réunion choisis par la *fashion* française. Pornic est si bien situé au-dessus d'une baie large et paisible, la mer y est si débonnaire, les rochers si pittoresques, les élégantes villas s'étagent si gracieusement sur la côte montueuse, que chaque année on voit se multiplier le nombre des baigneurs qui viennent s'abattre comme des oiseaux de passage sur les rochers humides, barbottent dans les fraîches eaux, promènent sur les grèves leurs toilettes excentriques, puis repartent au bout de quelques semaines, embellis de nombreux coups de soleil et allégés de quelques sacs d'écus. De jolis villages, frais, proprets, hospitaliers, s'échelonnent à l'est et à l'ouest de Pornic sur les rivages de la baie, et ceux-là aussi ont

leur population de baigneurs et de buveurs. Moins élégante qu'à Pornic, mais plus originale peut-être, cette foule, apportée par les quatre vents du ciel, s'ébat en liberté sur les longues grèves et grimpe au sommet des rochers, sans trop se préoccuper du *qu'en dira-t-on.*

D'abord élevée et bastionnée de hautes aiguilles de pierre noire aux arêtes vives et résistantes, la côte s'abaisse insensiblement en approchant du fond de la baie; des veines rouges, jaunes, verdâtres, trahissent la présence de longs filons de terre dans les masses saillantes qui garnissent le rivage, et les vagues, plus longues, plus lourdes, moins divisées, entament profondément dans les jours de tempêtes ces contreforts qui ne peuvent résister à leur fureur. Puis la côte s'abaisse encore, la falaise, aux couleurs de plus en plus chaudes et variées, aux matériaux de plus en plus friables, vient enfin finir en longues dunes de sable, sur lesquelles les lames apaisées s'étendent avec un murmure étouffé et déposent une couche épaisse du limon qu'elles ont capricieusement enlevé à d'autres rivages. Or, ayant dû me décider à passer sur ces côtes une saison de bains de mer, je fus tout d'abord si effarouché par la foule élégante qui remplissait Pornic, que, entraîné par mon naturel peu sociable et même, je l'avouerai, assez sauvage, j'allai m'établir dans un petit bourg dont l'aspect paisible et comparativement solitaire m'avait séduit. Placé à l'endroit même où les rochers, devenant falaises, réunissent aux vives arêtes des pierres les couleurs brillantes et variées des sables, ce village domine une grève immense que la mer laisse à découvert deux fois par jour et qui permet de prendre le plaisir de la promenade, de la pêche et du bain, sans risquer d'être coudoyé ou gêné par ses voisins. Les baigneurs, qui d'ordinaire honorent ce lieu de leur présence, sont en général des gens d'humeur facile et excentrique, recherchant l'abandon, le laisser-aller, s'adonnant aux pêches de toute espèce et portant sans vergogne les costumes les plus capricieux. Le dimanche seulement la crinoline et la cravate reprennent leurs droits et vont s'étaler dans la petite église, dédiée comme ses sœurs de nos côtes à *Notre-Dame-de-Bon-Port.* C'est là que, quel-

ques jours après mon arrivée, j'avais suivi le flot des fidèles, et les éléments disparates dont se composait l'assistance commençaient à me distraire un peu trop de mes pieuses pensées, lorsque mon attention fut rappelée subitement du côté de l'autel par le son rauque et bruyant que quelques-uns d'entre nous ont entendu dans leur enfance, sous les voûtes de nos vieilles cathédrales, mais qui, depuis de longues années, en a été généralement banni pour faire place aux accords pleins et purs de l'orgue d'accompagnement, modification assurément avantageuse de toute façon; c'était bien un *serpent*, singulier instrument, à l'intonation fausse, à la gamme mutilée, dont la note éclate comme à regret, après s'être fait attendre un instant de manière à ne jamais marquer exactement la mesure et qui soutient toujours à l'unisson la voix des chantres. Il y avait bien longtemps que je n'avais entendu cette trompette sacrée et, malgré les souvenirs d'enfance qu'elle me rappelait, ma surprise ne fut pas, je l'avoue, des plus agréables; mais bientôt mes yeux passèrent du gros tuyau tortu qui blessait mes oreilles à celui qui le tenait et je fus frappé de sa physionomie. C'était un grand homme maigre, d'une figure sérieuse jusqu'à la mélancolie, dont les longs traits, les yeux bleus et le front plissé exprimaient une préoccupation si profonde, un esprit tellement absorbé dans une pensée dominatrice, que je demeurai en contemplation devant lui, cherchant à deviner quelle était l'idée qui évidemment possédait ainsi toutes ses facultés. Ses vêtements offraient une sorte de bizarrerie. Il portait un habit bleu à boutons d'or, d'une date très-ancienne, à en juger par le col droit, les revers découvrant la poitrine et la taille courte; mais le drap en était fin et si brillant qu'il paraissait presque neuf. Un gilet jaune, un pantalon gris-clair qui, s'arrêtant un peu trop au-dessus de deux gros souliers ferrés, laissait apercevoir des chaussettes bleu-ardoise, complétaient son costume. Il se tenait assis sur une chaise élevée, ses mains rudes et larges entouraient son serpent avec une sorte de respectueuse affection et, de temps en temps, il tirait de son habit un mouchoir fort blanc avec lequel il essuyait l'humidité qui aurait pu ternir le brillant vernis du noir instrument. Je commençais à attribuer à des

pensées religieuses la gravité toute spéciale de ce personnage, et cette conviction m'avait fait faire un sage retour sur moi-même, lorsqu'une surprise inattendue vint livrer un rude assaut à mes bonnes résolutions. Au moment de l'élévation, le serpent qui n'avait fait jusque-là que soutenir, avec une justesse d'intonation peu ordinaire, les chants mal assurés des choristes campagnards, éleva tout à coup, au milieu du recueillement universel, sa voix enrouée et entonna un solo expressif. Non, je ne puis rendre l'effet malheureux, burlesque, déplorable, de ces notes éclatant comme des bombes, sans que rien pût les adoucir, ni lier entre elles les phrases mélodiques, malgré tous les efforts visibles de l'exécutant. Évidemment il s'épuisait à affronter des difficultés par lesquelles il avait dû souvent être vaincu. Il essayait des agréments, des grupetti, le malheureux! des roulades! je crus même reconnaître une tentative de trille. La sueur perlait sur son front, alternativement rouge et pâle, ses mains tremblaient et son grand corps était agité de mouvements convulsifs. Dans ses yeux, à demi-éteints tout à l'heure, brillait maintenant un feu qui jaillissait assurément d'une âme ardente, grande peut-être; le souffle haletant qui semblait épuiser sa faible poitrine ne se ralentissait pas; il semblait décidé à pousser l'épreuve jusqu'au bout, à mourir s'il le fallait sur la place. Certains frémissements inquiétants avaient d'abord passé sur ceux des auditeurs qui, pas plus que moi, ne s'attendaient à cette surprise. Heureusement la sainteté du lieu contint le rire prêt à éclater, et le morceau put s'achever sans encombre, à mon grand soulagement. Peu à peu l'ardeur sérieuse du pauvre musicien avait excité en moi une commisération profonde, et je tremblais en pensant à la douleur que lui ferait éprouver une manifestation trop claire des sentiments du public. Lorsqu'il eut fini, le joueur de serpent se laissa retomber sur sa chaise, passa son mouchoir sur son front mouillé de sueur et, baissant lentement la tête sur sa poitrine, sembla tomber dans un accablement profond. Ses joues, animées tout à l'heure d'une rougeur variable, devinrent livides, il fut pris d'une petite toux sèche et sifflante, et ferma les yeux comme s'il allait s'évanouir. Cet état d'abattement

ne dura que quelques instants, il en sortit avec un tressaillement soudain, et recommença à soutenir les voix des chantres avec tout le soin et la justesse que j'avais remarqués au commencement de l'office.

Je sortis de l'église singulièrement préoccupé de ce brave musicien et pressé d'aller demander des renseignements sur son compte à la propriétaire de la maison où je logeais, femme fort capable, qui me semblait très au fait de la chronique du village, et avait pour moi, ainsi que sa très-jolie fille, Mlle Elise, une foule d'attentions vraiment délicates. Mais il arriva que, ce jour-là précisément, quelques personnes de ma connaissance ayant appris, je ne sais comment, mon séjour à la Bernerie, et étant elles-mêmes à Pornic, depuis assez longtemps pour en avoir épuisé les premiers plaisirs, avaient fait l'aimable projet de me venir surprendre. Leurs chevaux, leurs ânes, leurs voitures encombraient la place de l'église, et je tombai entre leurs bras ouverts. Ayant eu l'honneur d'être choisi comme but de la promenade, je ne pus éviter la flatteuse corvée de leur faire les honneurs de mon pauvre village. Je les conduisis dans tous les lieux intéressants, à la source ; — car chaque localité désireuse d'attirer les étrangers se croit obligée d'ajouter à ses autres attractions celle d'une mare quelconque, susceptible de contenir une quantité suffisante de clous rouillés et de porter le nom de *source ;* — aux rochers décorés d'une appellation spéciale, qui indique leur importance ou leur forme particulière ; — sur la grève, dans le quinconce de branches à demi-mortes qu'on décore du titre de *bois* sur ces rivages arides. Mes visiteurs furent si enchantés de tout ce que je leur montrai, qu'à l'unanimité ils déclarèrent la Bernerie le plus vilain trou du monde, s'étonnèrent que je pusse y vivre et m'engagèrent avec instances à venir m'établir à Pornic, dont ils portaient aux nues le charme et les plaisirs. Je ne combattis point leur opinion ; hôte sans reconnaissance, je ne pris nullement le parti de la retraite qui m'avait accueilli ; je convins de tous les avantages et les mérites de Pornic, m'étonnant en moi-même d'une seule chose, c'est que mes amis ne fussent pas plus pressés d'y retourner.

Enfin ils s'y décidèrent ; je les accompagnai pendant quelques moments; puis, leur souhaitant le bonsoir et les remerciant de leur gracieuse visite, je leur tournai le dos et pris à travers champs pour descendre plus tôt sur la grève, afin de revenir chez moi en suivant la falaise avec le doux et frais marcher du sable mouillé.

La nuit arrivait déjà ; la mer était tout à fait basse ; on l'entendait gronder dans le lointain ; la longue grève découverte scintillait sous les rayons de la lune ; on distinguait vaguement, à la distance d'une demi-lieue, les premiers flots blanchissant sous l'effort de la marée montante. Je m'en allais, ravi d'avoir recouvré ma liberté, faisant jaillir sous mes pieds l'eau des flaques brillantes dans lesquelles je marchais insoucieusement, admirant les mille étincelles qui parsemaient la grève, partout où un rayon de la lune venait frapper le sable, écoutant le mugissement lointain de l'Océan et me repaissant de solitude et de calme, lorsque j'aperçus un promeneur attardé qui s'avançait dans la même direction que moi. La clarté nocturne était si belle, grâce à la pureté de l'atmosphère, que, malgré son changement de costume, je reconnus au premier coup d'œil le musicien de l'église.

Caprices de l'esprit humain ! tout à l'heure encore, je bénissais ma solitude, je jouissais de mes pensées grandioses, je me plongeais avec délice dans des considérations sur l'infini, la nature. etc., etc. Et maintenant, descendant de ces hauteurs avec une rapidité sans égale, mon esprit retombait sur la terre et se sentait pris d'une curiosité et d'un intérêt inexplicables pour ce pauvre homme, entrevu le matin dans une position assez ridicule. Mais il en était ainsi ; j'avais suffisamment philosophé, admiré ; ma vocation de conteur reprenait ses droits et m'entraînait vers cette énigme vivante qu'on appelle le cœur humain, terre à jamais inexplorée dans ses profondeurs infinies. Quoi qu'il en soit, je pressai le pas et je rejoignis le joueur de serpent que je saluai en lui souhaitant le bonsoir.

Le brave homme se retourna d'un air surpris et me répondit avec une politesse qui m'encouragea ; si bien, qu'après avoir échangé quelques phrases, j'en vins à lui demander s'il n'était pas

l'artiste qui, le matin même, à la messe, avait joué un solo. Les longues joues ridées de mon compagnon se couvrirent d'une rougeur assez vive pour que je pusse la distinguer, malgré l'obscurité croissante, et sa voix tremblait d'émotion lorsqu'il répondit :

— Monsieur..... ce nom d'artiste..... est bien flatteur, je ne le mérite pas, je n'en suis pas digne ; mais c'est moi, en effet, c'est moi-même, Monsieur, qui me suis fait entendre ce matin dans une mélodie dont je suis l'auteur.

L'attaque était directe, le pauvre homme réclamait un compliment. Hélas ! il m'était souvent arrivé d'en adresser de bien peu mérités à des amateurs inhabiles ; mais, cette fois, dans cette atmosphère de vérité, si différente de celle de nos salons, en face de cet humble musicien dont l'anxieuse simplicité implorait timidement un encouragement sincère, j'eus peine à trouver quelques mots à moitié balbutiés qui purent passer pour une approbation. Heureusement mon compagnon n'était pas gâté sous ce rapport ; il sembla enchanté de ma réponse, et, de ce moment, notre conversation prit un tour intime, animé, presque confidentiel, tel enfin que je pouvais le désirer.

Je ne suis pas un exécutant de première force, mais j'aime infiniment la musique, j'en ai beaucoup entendu, et je pensais pouvoir tenir tête facilement sur ce sujet à mon interlocuteur. Cependant je ne tardai pas à m'apercevoir que, grâce à un instinct musical très-développé, à une éducation première, non-seulement bonne, mais savante dans cette partie, mon nouvel ami m'était fort supérieur sur certaines questions, tandis que, sur d'autres, son ignorance était manifeste et naïve. Il possédait assez à fond les anciens maîtres pour pouvoir juger et apprécier leur génie et leur manière, et il ne connaissait nullement notre musique moderne. Ce dernier point ne pouvait m'étonner. Il m'avoua, en hésitant, qu'ayant été appelé une fois impérieusement au chef-lieu du département par des affaires sérieuses, il avait osé entrer au théâtre, où, tout ému de scrupules religieux, il avait entendu un opéra qui, d'après son compte rendu, me parut être *Robert-le-Diable*.

Les mélodies passionnées et savantes, les danses, le poème qu'il

ne comprenait pas bien, lui avaient fait une impression si émouvante et si profonde, qu'il craignait d'en rappeler le souvenir de peur de réveiller les pensées tumultueuses assoupies, mais non mortes, au fond de son cœur. Quant à sa connaissance de chefs-d'œuvre anciens beaucoup trop ignorés, même de ceux qui en parlent avec enthousiasme, je me l'expliquais moins bien.

Arrivés à l'entrée du village, mon compagnon, interrompant tout à coup une dissertation sur les psaumes de Marcello, me dit :

— Monsieur, je crois que vous demeurez chez Mme Bonnet. (Sa voix faiblit en prononçant ce nom.) Me voici donc forcé de vous quitter, car j'habite tout près d'ici, et je n'ose vous prier d'entrer chez moi, ce qui me serait pourtant un grand honneur et un grand plaisir.

J'acceptai avec empressement cette invitation, et, remontant la falaise, nous nous trouvâmes bientôt à la porte d'un petit jardin, fermé de murs à hauteur d'appui. Un sentier étroit, bordé de thym et de lavande, nous conduisit à la maison, basse et blanche, aux volets verts encadrés de briques rouges. Mon hôte tira la clef de sa poche, ouvrit et m'introduisit dans l'intérieur ; puis il alluma une lampe, posée sur une petite table couverte de papiers et de musique. Je pus alors regarder autour de moi. Tout était propre, mais d'une simplicité qui touchait à la pauvreté. Des chaises de paille, des tables de bois blanc, point de rideaux aux fenêtres. Deux portes en face l'une de l'autre conduisaient, l'une probablement dans la cuisine, l'autre dans la chambre du propriétaire; ces trois pièces remplissaient toute l'étendue de la maison. Cependant cette absence complète de luxe, et même de confortable, ne prouvait point la pauvreté dans un pays aux mœurs primitives, comme celui où je me trouvais. Je reportai mes regards sur mon hôte, qui s'efforçait de me faire bon accueil, et, après m'avoir avancé une chaise, posait sur la table une bouteille de vieux bourgogne et deux verres en cristal de Bohême. Il avait remplacé ses vêtements du matin par un habillement complet en coutil gris, dans lequel ses membres longs et maigres se trouvaient trop à l'aise pour que mesure eût été prise sur eux. Ses cheveux plats tombaient sans ordre autour de son front

et sur ses yeux bleu-pâle. Vu de près, son visage mélancolique, à l'expression douce, me sembla plus dévasté par la maladie ou les soucis secrets que je ne m'en étais aperçu le matin.

En regardant autour de moi, je vis dans un coin de la chambre une boîte, haute et étroite, soigneusement enveloppée, que je n'eus pas de peine à reconnaître pour l'abri de ce malheureux serpent, qui, de même que celui de l'histoire sacrée, semblait entraîner à l'abîme éternel l'infortuné dont il possédait l'oreille et le cœur. Je m'en détournais avec assez de répugnance, lorsque mon hôte, qui avait suivi la direction de mes yeux, se méprenant sur la sensation que j'éprouvais, se leva et alla chercher le volumineux étui. Il ouvrit la boîte au moyen d'une clef, en tira le serpent, enveloppé encore d'une serge verte, le découvrit et effaça, avec un soin minutieux, quelques taches laissées par l'humidité.

— C'est un instrument dont on joue bien peu et dont on ne connaît pas toutes les ressources, dit-il en levant les yeux sur moi, comme pour obtenir un signe d'acquiescement; mais j'ai appris bien jeune à l'aimer et à m'en servir. Malheureusement il y a quelque chose en moi de faible,..... de médiocre,.... je le sais, je me connais; une fâcheuse timidité me saisit quand je joue en public et je perds mes moyens. Je ne pourrai jamais faire rendre au *serpent* la justice qu'il mérite. J'ai entendu dire que, même dans les églises où il produisait un si majestueux effet, on l'abandonne, pour le remplacer par je ne sais quoi.

— C'est la vérité, dis-je avec ménagement; des orgues d'accompagnement placées dans le chœur offrent, pour l'harmonie et le chant, des avantages qu'on ne peut méconnaître.

— Monsieur, reprit mon hôte avec feu, je ne conteste pas la valeur de l'orgue, mais le *serpent* a la sienne, croyez-moi. Ah! si vous aviez entendu mon père en jouer! Je me rappelle encore mes émotions, lorsque, tout enfant, il me permettait de l'écouter. J'étais en proie à une véritable terreur en entendant ces sons creux et retentissants qui semblaient de force à renverser notre maison, comme autrefois les trompettes juives renversaient les murailles de Jéricho. La nuit suivante j'avais des cauchemars affreux; je croyais

jusque-là sans espoir. Il demanda, avec un battement de cœur et la sueur lui perlant à la racine des cheveux, la place de serpent à l'église. Il proposait, du reste, d'exercer cette charge gratuitement et à la satisfaction générale. Ces deux conditions, la première surtout, levèrent toutes difficultés de la part du curé, d'ailleurs disposé aux plus grands ménagements envers l'estimable et riche célibataire.

Alors commença pour Anatole une existence d'émotions secrètes, mais terribles, par lesquelles sa santé fut bientôt sourdement minée. Pendant toute la semaine, il étudiait nuit et jour, se préparait à l'audition anxieusement désirée et se laissait peu à peu entraîner aux plus séduisantes chimères. Le dimanche, il s'acheminait du côté de l'église, rempli d'un trouble mêlé de confiance: en proie à un tremblement nerveux, il faisait entendre les premières notes et, à l'instant, par suite de cet instinct bizarre, de cette effluve magnétique qui révèle à l'exécutant l'impression secrète de l'auditoire, toutes ses illusions s'évanouissaient, il restait en face d'une réalité accablante et d'un désespoir qui le rongeait. L'état dans lequel le jetaient ces alternatives d'enthousiasme et d'abattement, était d'autant plus cruel que jusqu'alors il avait dévoré en silence ses douleurs, n'ayant jamais rencontré personne qui l'eût compris et eût reçu ses confidences. On ne s'étonnera donc pas que, croyant rencontrer en moi cette compassion intelligente qu'il cherchait en vain depuis longtemps, il en fût venu à m'ouvrir son âme et à me faire des aveux de plus en plus intimes. Le pauvre homme souffrait de bien des façons. Il possédait un cœur sensible: heureux dans ses amours, il se fût peut-être arraché à la fatale passion musicale qui le minait; mais sa main, sa fortune, son cœur, il avait tout offert et s'était vu repousser. Cette ingrate, sans pitié et toujours adorée, n'était autre que Mlle Élise, la très-jolie fille de mon hôtesse, Mme Bonnet. Je ne pouvais blâmer Anatole Schaf de son choix.

— Voyez-vous, monsieur, me disait-il, après m'avoir avoué en rougissant sa folie amoureuse, je la connais depuis son enfance: toute petite, elle aimait à jouer avec moi, je la surveillais dans

ses promenades sur la falaise; je la portais dans mes bras, quand elle était fatiguée, et, plus tard, quand elle fut devenue grande et belle, elle semblait avoir conservé une sorte d'amitié pour moi; elle me souriait lorsqu'elle me rencontrait, elle me faisait signe de la main en passant devant ma porte, elle me disait de sa voix si douce..., une vraie musique, monsieur!... « Bonjour, Anatole, » et cela me consolait, me réjouissait le cœur. Quelquefois même, elle venait avec ses amies demander à voir mon serpent, elle le touchait de sa petite main et me priait d'en jouer. Par exemple, elle s'enfuyait toujours en riant, aussitôt que je commençais; cela m'affligeait bien un peu, mais je me disais que sans doute le son était trop retentissant dans ma petite chambre pour les oreilles délicates d'Elise. Quand je devins riche, monsieur, je ne sus d'abord si je devais m'en réjouir. Je n'avais plus ma mère et j'étais habitué depuis si longtemps à la misère que je ne m'en inquiétais plus pour moi-même. Tout à coup l'idée me vint que je pouvais me marier et en même temps je pensai à Elise; je la vis allant et venant dans ma demeure, reine et maîtresse de ma maison, de ma fortune et de mon cœur. Je me souviens encore du tremblement qui me saisit, car au fond je ne me sentais pas digne d'elle. Peu à peu cependant je m'accoutumai à cette idée et je vins à espérer que mon amour, peut-être aussi ma fortune dont je ne faisais guère de cas, mais que les autres, je le voyais bien, estimaient très-haut, parleraient en ma faveur, du moins auprès de Mme Bonnet. Je me hasardai à m'expliquer avec elle. Elle accueillit favorablement, très-favorablement ma demande, mais il restait à la faire agréer par Elise. Je résolus d'interroger moi-même son cœur, voulant essayer de lui plaire par mes propres efforts, sans avoir recours à l'influence de sa mère, dont le caractère absolu et un peu rude m'inquiétait. Je préparai une petite fête, un goûter sur la plage; j'invitai les amies d'Elise, quelques jeunes gens; j'organisai des danses. Mon projet était de trouver le moyen de parler à Elise au milieu de la réunion et d'obtenir sa promesse; enfin, j'avais porté secrètement mon instrument dans une grotte dont la riche sonorité m'était connue. Je réussis à y conduire Elise, sa

mère et quelques-unes de ses compagnes, et tout à coup, profitant d'un moment où leur attention était fixée ailleurs, je me glissai dans le fond de la grotte et je commençai *pianissimo* le morceau que j'avais composé pour cette occasion. Je me sentais inspiré, monsieur, réellement inspiré et, pour la première et la dernière fois, je fus presque content de moi. La mélodie sortait toute brûlante de mon âme, j'exprimais ce que je sentais, j'étais artiste enfin, artiste dans la force du mot!

— Eh bien! dis-je en voyant Anatole Schaf s'interrompre et rester les yeux fixés dans le vague comme si des souvenirs, à la fois doux et amers, se dressaient devant lui, que fit Mlle Elise? Vous comprit-elle et son cœur fut-il touché par cette preuve de talent et d'amour?

Anatole poussa un profond soupir et secoua la tête en souriant avec mélancolie.

— Elise fit comme autrefois, me répondit-il d'un ton résigné; elle éclata de rire et se sauva en se bouchant les oreilles. La mort m'entra dans le cœur et la mort y est restée depuis ce moment; elle y accomplit lentement son œuvre; je sens qu'elle travaille sans relâche.

— C'est prendre trop au sérieux une folle gaieté de jeune fille, repris-je avec compassion; à l'âge de Mlle Elise, on rit de tout sans malice; cela ne préjugeait rien contre votre espoir de lui plaire et d'obtenir sa main; vous auriez tort de lui en vouloir sérieusement.

— Moi! lui en vouloir! s'écria Anatole, les larmes aux yeux; je n'en eus pas même la pensée, monsieur. Quoi! d'un éclat de rire? de ce rire musical et charmant qui semble une roulade de rossignol! Non, non, je ne lui en veux pas, je ne lui en ai jamais voulu; seulement, ce jour-là je n'eus pas le courage de me déclarer et, avant que la soirée fût finie, j'avais acquis la certitude que, si elle consentait à m'épouser, ce serait à contre cœur, car elle en aime un autre.

— Sa mère l'ignorait donc, puisqu'elle avait accueilli votre demande?

— Sa mère le savait très-bien, monsieur; mais ma nouvelle fortune l'avait tentée et elle était disposée à forcer le consentement de sa fille. Elle le ferait encore, si je le voulais; mais je ne le veux pas! Celui qu'aime Elise est un brave garçon, après tout, jeune, honnête et digne d'elle. Il est pauvre, c'est vrai, et il a un triste état : il est peintre décorateur. Pas artiste, vous entendez bien, barbouilleur d'ornements, d'oiseaux, de fleurs, tout cela fait, Dieu sait comment, sans talent, sans avenir; mais il est honnête, et, avec ma fortune, il pourra quitter ses pinceaux et vivre tranquillement de ses rentes. Elise sera heureuse avec lui.

— Quoi! dis-je tout ému, vous avez le projet de doter vous-même votre rival et de le marier avec celle que vous aimez!

— Mais, oui, monsieur, puisqu'elle l'aime! répondit Anatole avec simplicité; que ferais-je de mieux de mon bien? C'est une propriété qui a une sorte de mauvaise chance : de mémoire d'homme, elle n'a appartenu qu'à des célibataires, tellement qu'elle en a pris son nom et qu'on l'appelle l'*Héritage du vieux garçon*. Je réussirai peut-être ainsi à changer le sort qui la poursuit.

— Mais vous, demandai-je, que deviendrez-vous?

— Oh! moi j'aurai toujours assez pour vivre. Je resterai dans cette petite maison que je conserverai en viager, et j'aurai mon serpent pour me consoler, il me semble quelquefois qu'il plaint et pleure avec moi notre destinée semblable, triste, solitaire et méconnue.

En finissant de parler, Anatole Schaf détourna ses yeux humides, et un soupir qui ressemblait à un court sanglot lui échappa. Que pouvais-je dire pour consoler cette douleur résignée et sans plaintes? Rien sans doute; je ne pus que serrer la main de mon humble ami, qui me le rendit chaleureusement. Le soir même, en rentrant chez moi, j'eus la preuve qu'Anatole Schaf ne s'était pas trompé sur l'état du cœur de Mlle Elise. Je rencontrai celle-ci sur la plage; elle était seule en apparence, mais, à dix pas de là, je vis sortir de l'ombre d'un rocher un beau garçon que je connaissais pour l'avoir vu rôder parfois du côté de ma demeure. Il parut fort déconcerté

en m'apercevant, mais je baissai discrètement la tête et je m'abstins de toute allusion compromettante, lorsque Mme Bonnet, qui se promenait devant sa porte d'un air passablement refrogné, me demanda si j'avais vu sa fille.

Sur ces entrefaites, le temps fixé pour mon séjour au bord de la mer était arrivé à sa fin; je me trouvai forcé de quitter la Bernerie, mon vieil ami et le petit roman de Mlle Elise, avant qu'un dénoûment quelconque l'eût terminé. J'échangeai avec Anatole Schaf des adieux pleins d'affection. Il m'assura que mon amitié lui avait fait du bien, qu'il n'oublierait jamais mon trop court séjour dans son village; mais il ne me proposa point de m'écrire, et je soupçonnai que cette réserve lui était imposée par son peu d'habileté dans l'art épistolaire. Il vint me conduire à la diligence, et longtemps après que celle-ci, entraînée par de maigres bidets, affligés de toutes sortes d'infirmités, eût commencé à grimper la longue côte sablonneuse, j'apercevais encore l'habit bleu à boutons d'or et le gilet nankin du musicien méconnu.

Je restai plusieurs années sans revenir à la Bernerie, et, je l'avoue, dans cet intervalle, le souvenir d'Anatole Schaf s'affaiblit considérablement dans ma mémoire; mais, l'an dernier, ayant dû faire un rapide voyage sur ces mêmes côtes, je m'arrangeai de façon à passer une journée à la Bernerie, afin de revoir les amis que j'y avais laissés. Je trouvai le petit bourg fort embelli et considérablement accru par de nouvelles constructions. La maison seule de Mme Bonnet n'avait pas changé; elle était restée fidèle à sa simplicité primitive; mais celle d'Anatole Schaf avait disparu : à sa place s'élevait une espèce de châlet suisse à plusieurs étages, abusant d'un luxe de couleur inouï. Sur un espace sablé jouaient, devant la maison, deux ou trois marmots, aux joues enflammées par le soleil et l'air de la mer. Cette vue fit naître dans mon esprit un triste pressentiment; je n'eus pas le courage d'aller frapper à la porte de cette habitation multicolore, et je me rendais à mon ancienne demeure lorsque je rencontrai le curé du village qui, par un effort de mémoire des plus polis, me reconnut et vint me saluer par mon nom. Je profitai de cette bonne chance pour m'in-

former de mes anciennnes connaissances. Hélas! je l'avais trop bien deviné, Anatole Schaf n'existait plus. Il était tombé malade quelques jours après le mariage de Mlle Elise avec le jeune peintre doté par lui. Il resta longtemps alité, ne pouvant se remettre des émotions et des chagrins trop courageusement affrontés; cependant il allait mieux et l'on pouvait espérer un retour complet à la santé. Malheureusement le curé avait profité de l'absence de son serpent ordinaire pour effectuer un changement qu'il méditait depuis longtemps : il avait acheté un orgue et l'avait installé dans le chœur de son église. Lorsque Anatole, encore bien faible, y entra pour la première fois après ses longues souffrances, il y fut accueilli par les sons pleins et harmonieux de l'instrument qui remplaçait le sien. C'en était trop; il tomba évanoui sur le pavé; on le transporta chez lui; on le remit au lit et il n'en sortit plus. Je me trompe : la nuit qui précéda sa mort, Anatole Schaf ordonna à sa garde de faire grand feu dans sa chambre, puis, se levant avec une force fébrile, presque surnaturelle, assurait la vieille femme, il alla prendre la boîte du serpent, la traîna à grand'peine vers le foyer et la jeta lui-même sur le brasier. Il resta, les yeux attachés sur le feu, jusqu'à ce que tout fût consumé; après quoi, il se remit au lit, le visage tourné vers le mur, ne parla plus et ne bougea plus.

J'allai visiter la simple tombe qu'on lui avait érigée dans le cimetière, et je pensai longtemps et tristement au cœur brisé par tant de souffrances ignorées qui, tranquille enfin, reposait sous cette pierre.

JULES D'HERBAUGES.

LETTRES INÉDITES DE Mme SWETCHINE.

Lettres inédites de Mme Swetchine, publiées par M. le comte de Falloux, de l'Académie française.

Tout a été dit sur Mme Swetchine, et je n'ai pas la prétention de revenir sur un sujet épuisé ; mais plus cette femme célèbre est appréciée, et plus il y a de profit à l'entendre. Nous pourrions être importun en parlant d'elle ; nous ne le serons jamais en lui laissant la parole. Notre pensée est donc, en rendant compte du nouveau volume de Lettres que nous devons au zèle infatigable de M. de Falloux, de recueillir uniquement les traits qui ajoutent quelque chose à la physionomie de celle qui les a écrites et mettent en relief, si je puis dire, chaque battement de son cœur.

Les premières Lettres sont adressées à Mlle de Virieu, femme éminente comme amie, comme artiste, et qui portait en tout la rare distinction de sa race. Mme Swetchine s'était éprise, qu'on me passe le mot, de ce caractère sympathique et élevé, et il y avait dans son affection une vivacité facilement inquiète. « Ne m'aimez pas seulement pour moi, comme j'en trouve souvent la crainte au fond de mon cœur, lui écrivait-elle. L'affection trop désintéressée n'est, au fait, qu'une très-généreuse aumône ; *la véritable amitié veut bourse commune et tient autant à ses droits qu'à ses devoirs.* » — Et un autre jour : — « De l'intérêt, de la bonté, de la bienveillance,

j'en ai vraiment à satiété ; chaque jour j'en reçois de nouveaux et nombreux témoignages ; mais rien de cela ne peut me rendre riche, quelque sensible que j'y sois. *Ce qu'il me faut, c'est de mettre en commun avec une autre tous mes goûts, mes sentiments et mes pensées.* Pourvu que nous ayons sur la terre un seul témoin de ce qui se passe au fond de notre cœur, nous sommes bien plus aisément satisfaits de ceux qui ne sont témoins que de nos actions [1]. »

On pense bien que Mme Swetchine n'avait pas soixante ans, lorsqu'elle écrivait ceci ; elle n'en avait guère que trente-cinq, et la jeunesse a toujours sa pointe d'exaltation, même dans *les sentiments les plus permis* [2]. « L'amitié, telle que je la conçois, écrivait-elle à Mlle de Virieu, remplirait, transformerait une existence..... Mais aujourd'hui assez de raison m'éclaire pour savoir que ce n'est pas de haute lutte qu'on obtient rien en ce genre ; qu'il faut se soumettre aux caractères comme on se soumet à toutes les autres nécessités. D'ailleurs, qui nous dit que cette *extrême susceptibilité*, ces *délicatesses subtiles*, ces *recherches*, ces *raffinements du sentiment*, ne sont pas une maladie du cœur ou de l'imagination, bien plus que de la vraie sensibilité ? Dans ce cas-là, il me faudrait avouer que mon cœur est encore bien malade [3]. »

Si le cœur de Mme Swetchine était malade, on voit du moins qu'elle mettait le doigt juste sur la plaie, ce qui est déjà un commencement de guérison. Ah ! sans doute, pour que le cœur soit pleinement à l'aise, il faut qu'il s'identifie avec un autre cœur, et, lorsque les affections les plus proches ne donnent pas tout, lorsque les plus anciennes ont cessé d'avoir avec vous cette foi commune qui est l'élément même de la vie des âmes, on conçoit la souffrance d'une nature élastique, comme Mme Swetchine représente la sienne, et qui ne peut s'étendre à son gré.

Heureusement elle trouva de bonne heure l'auxiliaire indispensable pour rendre fortes et durables les amitiés humaines. — « Appelons Dieu à notre secours, disait-elle à Mlle de Virieu dès

[1] *Lettres inédites*, pp. 6 et 13.
[2] *Id.*, p. 11.
[3] *Id.*, p. 11.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

peut-être : — C'était de sa part usage du monde ; — et moi je répondrai : — C'était surtout usage de Dieu. Qu'on me pardonne le mot, mais je l'emprunte presque textuellement à Mme Swetchine elle-même : « Dieu, admirable en tout, écrivait-elle au général de la Bourdonnaye, est surtout ineffablement bon *à l'user* [1]. »

La première manière d'user de Dieu pour Mme Swetchine, c'était de s'abandonner à lui. « Le véritable abandon chrétien, disait-elle à Mme de B..., laisse bien loin derrière lui la force infirme et caduque que vous croiriez pouvoir puiser dans les satisfactions d'une puissance humaine. Que je serais heureuse de vous persuader cela ! [2] Vous me demandez, ajoutait-elle, ce que je faisais lorsque je rencontrais les oppositions qui vous suivent. *J'obéissais, et puis j'étais heureuse d'obéir* [3]. » Mot charmant et qui cache, sous une apparence d'humilité voisine de la faiblesse, le secret même de la force des saints. Qui ne sait que les plus grands hommes, même au point de vue du monde, ont toujours d'autant mieux commandé, qu'ils avaient mieux obéi. C'est la même pensée qui lui fait dire : « Donner tout et pour toujours, on ne sait pas combien il y a de force et de repos dans ces mots-là [4]. »

Un autre élément de force, aux yeux de Mme Swetchine, c'était la souffrance. « La souffrance, disait-elle, est une des forces de ce monde [5]. » La sagesse antique avait dit à peu près la même chose : « Celui qui n'a pas souffert, que sait-il ? »

Mme Swetchine a sur la tristesse quelques mots heureux et vrais. « La tristesse doit être muette, dit-elle, *la force s'échappe trop avec la plainte* [6]. » Elle n'admettait qu'une *tristesse douce*, portant avec elle le *recueillement*, les *réflexions* et, par conséquent, la *vérité, pour qui est dans la droite voie* [7]. » On sent combien une pareille tristesse, qui était simplement la tristesse de saint Augustin,

[1] *Lettres inédites*, p. 170.
[2] *Id.*, p. 242.
[3] *Id.*, p. 240.
[4] *Id.*, p. 106.
[5] *Id.*, p. 141.
[6] *Id.*, p. 122.
[7] *Id.*, p. 263.

était éloignée de celle de René, alors fort à la mode. Aussi Mme Swetchine disait-elle : « J'accepte bien le sérieux de la tristesse, mais je fuis, à tire-d'aile, les hélas de la mélancolie [1]. »

Parmi les Lettres nouvelles, il y en a quelques-unes de condoléance, dont le sentiment n'est jamais ni banal ni affecté. Sénèque avait une manière à lui de consoler ceux qui étaient dans le deuil. « Sans doute, leur disait-il, il est convenable qu'à la mort d'un ami, les yeux ne restent pas secs, pourvu qu'ils ne deviennent pas des ruisseaux..... Un homme qui, se voyant dépouillé de son habit, passerait son temps à pleurer, au lieu de se couvrir les épaules, ne semblerait-il pas un grand sot? Eh bien! tu as perdu ton ami, cherches-en un autre; mieux vaut remplir la place vide que de pleurer [2]. » Malherbe avait, lui aussi, ses consolations, qu'il a dites une fois en de charmants vers ; mais, pour son malheur, il les a redites en prose, et cette fois, personne, je suppose, n'en fut touché. Il est vrai qu'au lieu de quelques strophes, il y avait treize pages. Ces pages *éloquentes* étaient adressées à la princesse de Conti, à l'occasion de la mort de son frère, tué d'un éclat de canon qu'on avait tiré pour fêter sa bienvenue. Malherbe suppose que la princesse eût préféré toute autre affliction à celle-là, et il lui écrit : « Avec quelle apparence, Madame, exigeriez-vous ou cette soumission ou cette civilité de la fortune, qu'ayant à vous ôter quelque chose, elle voulût savoir de vous ce qu'il vous déplairait le moins d'avoir perdu ? Est-ce une courtoisie qu'il faille attendre d'un ennemi, et d'un ennemi sans miséricorde comme elle est, qu'ayant tiré l'épée pour vous frapper, il vous demande en quel endroit vous avez envie de recevoir le coup ?... » Voilà, il faut en convenir, une sœur bien consolée ! Ce qui frappe chez Malherbe, c'est le pédantisme de l'orateur qui ne songe qu'à sa phrase, et chez Sénèque, le sans-façon d'un *philosophe* qui ne songe qu'à sa vie.

Telle ne pouvait être Mme Swetchine. Pour elle, toute consolation se résume dans une pensée d'avenir pour celui qui est parti et pour

[1] *Lettres inédites*, p. 301.
[2] *Ep.*, LXIII.

ceux qui restent : « Chère amie, écrit-elle à Mlle de Virieu, qui vient de perdre une nièce bien-aimée, c'est bien avec vérité que je puis me montrer accablée de votre malheur..... Pourvu que votre vertu, soutenue de votre foi, ait paré à la première impulsion d'une douleur aveugle, je serai rassurée. Dieu, sa force et toutes ses miséricordes ne vous manqueront pas..... Je vous en conjure, prévenez ces ravages par la considération du peu d'intervalle qui nous sépare de ceux que nous avons perdus. Prenons courage pour supporter dignement ce qui nous reste à subir de la vie ; *pensons que le plus fort est fait*, que nous sommes sur cet heureux revers de la montagne où les ombres sont en arrière et la lumière en avant [1]. » — Et au comte Potocki, qui, après avoir perdu l'un des siens, tremblait pour un autre : — « Dieu vous a bien montré qu'il comptait sur votre soumission, et, puisque vous n'avez rien contesté à sa miséricordieuse puissance, comment n'espéreriez-vous pas que l'épreuve se limitera elle-même et qu'un seul sacrifice vous sera demandé ? Ce n'est pas seulement la grandeur de la peine qui est un gage contre son aggravation, c'est aussi la manière dont on porte cette peine, ce sont les conditions sous lesquelles on la subit. *S'il ne fallait que des larmes*, tout le monde, hélas ! arriverait à la couronne, *les méchants peut-être plus que les bons, car leurs joies n'ont jamais la paix*, et leurs souffrances, dépouillées de ce qui peut les alléger et les adoucir, ne se traduisent le plus souvent que par les pleurs du découragement et les *amers gémissements de l'égoïsme troublé* [2]. » Tout ici parle à l'âme, tout jusqu'à ce mot, *le plus fort est fait !* qui eût été peu du goût, sans doute, de Sénèque ou de Malherbe.

Je n'ai point d'ailleurs la prétention de donner ces passages de Mme Swetchine comme chose rare dans les lettres chrétiennes ; mais hors de là, vous chercheriez vainement rien qui leur ressemble. Il n'y a que la foi qui sache parler de la mort. Fénelon disait d'un ami qui venait de mourir : « Il est plus près de nous qu'il n'y était ; il n'y a plus de rideau qui le cache. » Mme Swetchine

[1] *Lettres inédites*, p. 73.
[2] *Id.*, p. 335.

ne salue encore que le *revers de la montagne ;* Fénelon salue déjà le ciel.

La seule chose que demandât Mme Swetchine pour cette vie du temps, c'est que *mon âme,* disait-elle, *meure debout.* Aussi évitait-elle tout ce qui affaiblit : les prévisions sinistres, les retours en arrière. « Je ne me suis jamais tirée d'affaire, écrivait-elle à la duchesse de la Rochefoucauld, qu'en regardant et marchant devant moi, m'interdisant le rétrospectif. De quel bon exemple j'aurais été à Eurydice ! »

Il est enfin un mot, dans le nouveau recueil, qui ne peut s'expliquer que par cet arome de la grâce qui parvient à tout embaumer de son parfum. C'est celui-ci : « Rien ne me semble plus nuptial qu'un lit de mort. » Puis elle ajoute, sous forme de commentaire : « L'âme, près de sa délivrance, me paraît ressembler à la fiancée en proie à toutes les émotions du désir et de la crainte. Voilà mon point de vue, et il est tellement entré dans mon sang, qu'il ne dépendrait plus de moi de le quitter [1]. »

J'extrais ces lignes d'une lettre adressée au savant abbé de Solesmes qui, en ami sincère, n'épargnait pas plus à Mme Swetchine les conseils que les éloges sur une œuvre qu'elle lui avait soumise : les *Litanies de la Bonne-Mort.* Loin de se sentir blessée de cette franchise, Mme Swetchine la tenait à reconnaissance et à honneur : « *Croyez-vous donc,* lui écrivait-elle, *que je me laisserais faire par quelqu'un qui me louerait?* Ce qui vous attire le plus mon amitié et ma parfaite ouverture, c'est votre franchise, et encore je ne suis pas bien sûre que, du milieu de vos brusqueries, vous n'ayez encore quelque chose du flatteur. Mon orgueil, si j'en mettais à quelque chose, ce serait de recevoir dignement la vérité ; *plus elle est dure, sèche, plus elle m'honore, plus j'en jouis* [2]. »

Il était difficile d'entretenir un commerce de lettres avec Dom Guéranger, sans parler une fois au moins des quatre articles de 1682, comme avec Alexis de Tocqueville, sans faire allusion aux conquêtes de 89. Le mot sur les quatre articles est très-joli, parce qu'il est vrai et fin tout ensemble : « Dans ces quatre articles, *on ne*

[1] *Lettres inédites,* p. 410.
[2] *Id.,* p. 394.

pense jamais qu'à un seul, auquel personne ne pense[1]. » Mme Swetchine, il faut le dire, pense un peu plus à 89. Elle remercie Tocqueville d'avoir consacré quelques phrases sympathiques à *ce temps de jeunesse*, suivant Tocqueville, *d'enthousiasme, de fierté, de passions généreuses et sincères*, où l'on ne se bornait pas à *détruire des priviléges*, mais à *reconnaître et consacrer des droits*. Ah ! des droits ! nous savons ce qu'ils devinrent ces droits, avant même qu'eût sonné la première heure de 90 ![2] Le droit le plus clair qui en soit résulté pour nous, c'est le droit permanent à la révolution. Tocqueville n'était pas loin de le sentir, j'en suis convaincu, lorsqu'il écrivait tristement : « Mes contemporains et moi marchons de plus en plus dans des routes si différentes, quelquefois si contraires, que nous ne pouvons presque jamais nous rencontrer dans les mêmes sentiments et les mêmes pensées... *Nous ne nous combattons pas, nous ne nous entendons plus ;* j'ai des parents, des voisins, des proches ; *mon esprit n'a plus de famille ni de patrie*[3]. »

[1] *Lettres inédites*, p. 403.

[2] Les abus de l'ancien régime, car il y en avait, nous font trop souvent oublier les abus de 89. Nous ne prenons pas garde surtout que 89 est principalement marqué dans l'histoire par la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, profession publique de déisme, et, dans le domaine des faits, par les 5 et 6 octobre qui, en brisant le droit royal, mirent à néant tous les droits. Qu'il y ait eu à cette époque beaucoup d'enthousiasme et de généroslités sincères, nul doute à cet égard, et l'on ne peut s'étonner que Mme Swetchine, naturellement généreuse, se sentît un faible pour les illusions de nos pères. Mais, à ce faible, se joignait chez elle une certaine sévérité pour le moyen âge, dont elle ne comprenait pas, dit-elle, la poésie, (p. 455). Tout assurément n'est pas poétique dans le moyen âge; mais il suffit, ce semble, d'avoir lu le *Génie du Christianisme* pour ne pas trouver trop prosaïque cette époque de vieille foi, et je suis à m'expliquer comment Mme Swetchine, pour qui sa chapelle était de *tous les biens le seul qu'elle craignît de perdre* (p. 369), pouvait oublier, un instant, la grande poésie de nos vieux cloîtres et de nos majestueuses cathédrales. « Les hauts faits, dit-elle, les grands et les beaux sentiments s'y montrent (au moyen âge), comme le bien-être, comme l'air respirable, limités à une seule classe. » Ceci est tout simplement une erreur historique, et l'édification seule des monuments dont je viens de parler, ces grandes œuvres essentiellement populaires, suffiraient pour la démentir. L'œuvre du peuple n'était guère moins sensible alors qu'aujourd'hui. Suger n'était pas, que je sache, de plus grande maison que M. Guizot, et lorsque Dante fait descendre, à tort, Hugues Capet d'un boucher, il nous prouve tout au moins que les fortunes de ce genre n'avaient rien alors qui étonnât personne.

[3] *Lettres inédites*, p. 469.

Il ne s'agit dans cette plainte amère, prenons-y garde, que des *limites de ce monde*, pour employer les expressions mêmes de l'auteur, c'est-à-dire simplement de politique ; mais d'où vient donc cette anarchie des idées, si ce n'est de 89 ? La démocratie peut sembler à des esprits généreux une belle chose ; mais n'est-elle pour rien dans ce va-et-vient d'un extrême à l'autre qui affectait si profondément Tocqueville ? Dès que la souveraineté de Dieu n'est plus légalement et pratiquement reconnue, on tombe infailliblement dans cet abîme des intérêts et des passions où toute idée s'étiole [1].

Tocqueville était tenté de reprocher au clergé de trop négliger dans ses enseignements les devoirs de la vie publique, ce qui est particulièrement sensible, à l'entendre, dans la manière de sentir et de penser des femmes. « Il n'en était pas de même, disait-il, dans cet ancien régime qui, au milieu de beaucoup de vices, renfermait de fières et mâles vertus. J'ai souvent entendu dire que ma grand'mère, qui était une très-sainte femme, après avoir recommandé à son jeune fils l'exercice de tous les devoirs de la vie privée, ne manquait point d'ajouter : « Et puis, mon enfant, n'oubliez jamais qu'un homme se doit avant tout à la patrie ; qu'il n'y a pas de sacrifice qu'il ne doive lui faire ; qu'il ne peut rester indifférent à son sort, et que son Dieu exige de lui qu'il soit toujours prêt à consacrer, au besoin, son temps, sa fortune et même sa vie au service de l'Etat et du roi [2]. »

A l'instant même où je copie ces lignes, j'ai sous les yeux un mandement de notre ancien évêque, M. Duvoisin, où se trouve précisément ce que voulait Tocqueville. *L'amour de la patrie* n'y est pas moins recommandé que le *zèle pour la religion ;* la *fidélité au gouvernement* que la *fidélité à Dieu.* — « Un mauvais citoyen, dit en terminant l'évêque, ne sera jamais un vrai chrétien. » Ce n'est assurément pas moi qui contesterai cette pieuse maxime, et cependant je ne sais si Tocqueville eût su beaucoup de gré à M. Du-

[1] Quelle meilleure preuve en donner que la contrariété même des idées qui alors se coudoient ou se succèdent : souveraineté du peuple absolue, souveraineté du peuple restreinte, souveraineté des capacités, sans parler de cette souveraineté d'un *lion* que Voltaire préférait crûment à celle de *deux cents rats de* son *espèce*.

[2] *Lettres inédites*, p. 461.

voisin de son mandement. « Les vertus publiques, lui répondait Mme Swetchine, sont *un peu comme l'héroïsme qui n'a pas de formule.* » Puis elle faisait sentir la différence qui existe entre une époque de stabilité séculaire où le devoir est *simple, clair, saisissable* pour toutes les consciences, et une époque de révolutions où le patriotisme de la veille est rarement le patriotisme du lendemain.

J'ai vu aussi avec plaisir Mme Swetchine *oser ne pas être de l'avis* de Tocqueville sur un autre point concernant également le clergé. Dans son livre sur *l'Ancien Régime et la Révolution*, ouvrage plein de recherches curieuses, mais où les causes primordiales du cataclysme révolutionnaire sont quelque peu sacrifiées aux causes secondes, Tocqueville semble regretter les biens du clergé, par cette considération surtout qu'ils contribuaient à donner aux prêtres *les idées, les besoins, les sentiments, souvent les passions du citoyen*, et qu'en les leur enlevant, on n'a fait que *servir les intérêts du Saint-Siége*, ceux des princes, et se priver d'un *très-grand élément de liberté.* S'il n'y eût eu d'autre mal que de rattacher plus intimement le clergé au Saint-Siége, le dommage, à coup sûr, eût été mince, ce qui n'empêcherait point d'ailleurs l'injustice de rester injuste. Aussi Mme Swetchine lui répondait-elle : « Croyez-vous que l'identification du clergé au pays, aux institutions, autrement que par le dévouement moral de tout son être, lui soit bonne, bonne à lui ? Mais nous reprendrons cela ; aujourd'hui ce sujet me mènerait trop loin [1]. »

Dans toute cette correspondance, où l'âme de Tocqueville se met à nu, avec ses ambitions, ses découragements, ses incertitudes, incertitudes d'une belle intelligence et d'un noble cœur, Mme Swetchine montre à la fois les tendresses, les fiertés et les délicatesses d'une mère. Elle écrivait un jour à M. de la Bourdonnaye : « Toutes les sympathies, toutes les compréhensions sont encore pour ceux qui croient [2]. » Et aujourd'hui le jeune et brillant Tocqueville se trouve attiré précisément vers cette vieille femme, parce qu'elle croit. « On rencontre en vous, lui écrit-il, une âme qui s'émeut

[1] *Lettres inédites*, p. 456.
[2] *Id.*, p. 171.

aisément et un esprit *retenu et fixé dans des principes sûrs*. C'est ce qui fait *votre charme et votre empire* [1]. » Ah ! qu'on reconnaît bien là cet esprit né pour la vérité qui, dans ses recherches sur l'ancien régime et la Révolution, signale à plusieurs reprises le manque d'*assiette* des institutions comme des peuples, lorsque la religion ne les anime pas ou ne les anime plus [2]. La grande souffrance de Tocqueville, ce malaise moral, cet isolement dont il se plaint dans ses lettres, avaient la même origine. Comment ne pas la reconnaître à cette *agitation sans cause et sans effet qui souvent*, dit-il, *fait tourner mon âme comme une roue sortie de son engrenage* ? [3]

Mme Swetchine ne manquait jamais d'apporter alors un peu de calme à cette âme troublée. « Restez triste, s'il le faut, lui écrivait-elle, mais pas découragé. » Et Tocqueville enviait les *convictions* qu'elle avait *le bonheur d'avoir et les consolations* qu'elles donnent. En les lui faisant sentir, Mme Swetchine l'y ramenait doucement.

Je le répète, toutes ces Lettres sont d'une mère, de la mère la plus intelligente et la plus dévouée. Avec ses autres correspondants, Mme Swetchine est tantôt une confidente prévenante et expansive, tantôt un conseil prudent et éclairé, partout et toujours une amie sincère, affectueuse jusqu'à l'admiration, mais sans faiblesse, et vous aimant d'autant plus en ce monde, qu'il lui semble, comme elle le dit d'une manière charmante, *avoir promesse de vous aimer ailleurs* [4].

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] *Lettres inédites*, p. 445.

[2] Je ne puis résister au plaisir de citer, entre autres, ce passage : « Dans la Révolution française, les lois religieuses ayant été abolies en même temps que les lois civiles étaient renversées, l'esprit humain perdit entièrement son assiette; il ne sut plus à quoi se tenir ni où s'arrêter, et l'on vit apparaître des révolutionnaires d'une espèce inconnue, qui portèrent l'audace jusqu'à la folie, qu'aucune nouveauté ne put surprendre, aucun scrupule ralentir, et qui n'hésitèrent jamais devant l'exécution d'aucun dessein. Et il ne faut pas croire que ces êtres nouveaux aient été la création isolée et éphémère d'un moment, destinée à passer avec lui. Ils ont formé depuis une race qui s'est perpétuée et répandue dans toutes les parties civilisées de la terre, qui partout a conservé la même physionomie, les mêmes passions, le même caractère. Nous l'avons trouvée dans le monde en naissant; elle est encore sous nos yeux. » (*L'Ancien régime*, p. 239.)

[3] *Lettres inédites*, p. 184.

[4] *Id.*, p. 116.

GALERIE DES POÈTES BRETONS.

—

F.-M.-G. DUAULT.

—

De tout temps la Bretagne a été féconde en poètes, et même en poètes de talent; seulement ces pauvres bardes ressemblent aux étoiles filantes, qui brillent un instant et disparaissent pour ne plus revenir. C'est à peine si le bibliophile parvient à retrouver leurs traces.

M. Duault (François-Marie-Guillaume) est de ce nombre. Après avoir eu ses jours de succès et de gloire, il est presque ignoré aujourd'hui. Né en 1757, à Saint-Malo, — la ville de Châteaubriand et de Lamennais, — il y fit ses études, et fut emprisonné presque immédiatement après, pour avoir manifesté des idées hostiles à la Révolution. C'est de la maison d'arrêt de Saint-Malo, sous la date de thermidor an II, qu'il écrivit le *Songe du prisonnier :*

Doux sommeil, oubli de mes peines,
Viens, suivi des songes riants!
En guirlandes change mes chaînes,
Et ces murs en bosquets charmants!

N'espérant pas recouvrer sa liberté, il fit aussi son testament (9 thermidor, même année). Ces strophes sont vraiment belles. Des idées de suicide s'étaient un instant emparées de son esprit, mais il put heureusement les vaincre :

Non, je l'ai résolu; vous ne jouirez pas,
Tyrans, du triomphe barbare
Que votre haine se prépare.
En vain m'enveloppant dans vos assassinats,
En vain à vos arrêts mêlant encor l'outrage,
Déjà vous vous êtes promis
De venir, fièrement rangés sur son passage,
Défier mes derniers mépris :
Apprenez qu'une âme intrépide
Dans le fond des cachots est plus libre que vous;
Que, malgré vos geôliers, vos gardes, vos verroux,
Celui qui vous brava dans votre orgueil stupide,
Peut s'ouvrir un asile à l'abri de vos coups.

Déjà vous me comptez au rang de vos victimes;
Mais il sera trompé, cet espoir impuissant.
Triomphez dans l'opprobre, et régnez dans le sang;
Pour chasser les remords, appelez tous les crimes :
A votre infâme autorité
De ce fer généreux opposant la puissance,
Je vous échappe et je m'élance
Au sein de l'immortalité.

« Que fais-tu, malheureux? arrête; attends encore.
» Vis et confond la voix de ton vil délateur;
» Sois avare d'un sang dont la soif le dévore :
» Quoi! se justifier, est-ce trahir l'honneur? »

Qui? moi, que je me justifie!
Que je force ma bouche à louer des tyrans!
Me rendre indigne de la vie,
Pour vivre encor quelques instants!
Abjurer la vertu; préconiser le crime;
Du Néron des Français proclamer l'équité,
Et de la France en deuil chanter la liberté
Sous le joug sanglant qui l'opprime!
Non, jamais. Mille fois mourir
Plutôt que de survivre à tant d'ignominie!

Cette pièce, comme la précédente, est beaucoup trop longue pour être citée en entier.

Le poète ne dut la liberté et peut-être la vie qu'à la chute de Robespierre. C'est alors qu'il partit pour Paris, où il fut employé au ministère des affaires étrangères. Il devint bientôt l'un des principaux rédacteurs de l'*Almanach des Muses*, ce qui fit dire à Rivarol que l'*Almanach des Muses* lui devait la vie.

En 1796 il lança uue satire énergique contre les niveleurs. En voici des fragments :

Je les ai vus, ce jours de démence et d'horreurs,
Où, pour régner en paix, d'infâmes oppresseurs
Mettaient de Nîme à Brest le meurtre à l'entreprise,
En nous faisant chanter la liberté conquise !
J'ai vu comme on ramène un peuple à l'âge d'or !
Hélas ! ces jours affreux, les reverrai-je encor ?
Avons-nous bien assez de notre obéissance
Des Tibères du temps fatigué l'insolence ?
Nos régénérateurs sont-ils bien assurés
Que nous soyons enfin assez régénérés ?
Ah ! ne redoutez rien de nos discrètes haines,
O vous, qui menacez d'appesantir nos chaînes !
Sous le poids des forfaits nos cœurs anéantis
Ne vous demandent plus que la paix du mépris.

Robespierre, évoqué des gouffres du Tartare,
Chez nous ferait encor chanter plus d'un Pindare.
Que Néron même arrive ; il pourra tout oser :
Nous avons des Sporus tout prêts à l'épouser.

En 1807, M. Duault réunit dans un volume toutes ses productions et leur donna le titre de l'*Athénaïde ou les Amours*. Cet ouvrage, fort rare aujourd'hui, comprend encore d'autres poésies érotiques que nous goûtons fort peu et qui ne sont qu'un pâle reflet des œuvres de Parny ; mais il contient aussi *Les quatre Saisons du Parnasse*, qui, en revanche, sont fort jolies. Nous ne pouvons résister au désir d'en extraire quelques passages :

Le Printemps.

Bois, reprenez votre parure;
Jardins, émaillez-vous de fleurs;
Souris-nous, aimable verdure;
Nuits, humectez-la de vos pleurs.
Boutons, qui promettez les roses,
Croissez, épanouissez-vous;
A ceux des jonquilles écloses
Unissez vos parfums plus doux.

L'Eté.

Soleil, foyer du monde, océan de lumière,
Toi, qui donnant la vie et la fécondité,
Animes les couleurs de la nature entière,
Et verses des flots d'or sur le sein de l'été,
. . . . . .
Bois chéri de l'amour, salut ! de votre ombrage
L'odorante fraîcheur a ranimé mes sens.
Vos sources, vos gazons, vos cintres de feuillage
Me font jouir encor des douceurs du Printemps ?
Ici, mon sang calmé ne gonfle plus mes veines;

Et je puis, protégé de vos rameaux épais,
D'un soleil irrité défiant tous les traits,
Parcourir d'un regard les campagnes lointaines.

L'Automne.

C'est pour toi que le doux Printemps,
Unissant ses fleurs et ses feuilles,
Nourrit sous ses langes brillans,
Les fruits qu'il veut que tu recueilles ;
Que l'Eté répandant sur eux
Le doux carmin qui les colore,
D'un suc imprégné de ses feux
Les parfume et les gonfle encore.

L'Hiver.

De quel éclat brille le vêtement
Qu'étend l'Hiver sur la nature entière !
L'œil ébloui se fixe vainement
Pour contempler cette mer de lumière.
Des champs plongés dans un profond sommeil,
L'oiseau muet respecte le silence,
Et va cherchant, aux rayons du soleil,
Le grain perdu sur cette plaine immense.

Ces vers sont pleins de fraîcheur et de poésie.

Enfin, *Les statuts de la société de Pomone*, instituée au village de Paramé, sont remarquables par leur originalité et rappellent un peu les *Statuts de l'Opéra*, jolie pièce de Barthe.

Voilà l'humble bagage littéraire du poète breton décédé à Paris en 1834. On lui attribue cependant encore *Le bon jeune homme*, traduit de l'anglais de Mackensie, mais c'est tout.

Nous eussions voulu rendre cette notice plus intéressante, en donnant davantage de détails sur la vie intime de notre compatriote, mais nous manquons de données. Il est toujours fort difficile de se procurer des renseignements, lorsqu'un laps de temps assez long s'est écoulé après la mort d'un auteur d'un certain mérite. Parmi nos contemporains mêmes, il y en a qui ont fait de charmantes choses, et dont on ne trouve pas le nom dans les biographies récentes. Tels sont par exemple Frédéric Bérat, l'auteur de *Ma Normandie* (romance dont il fut vendu plus de 30,000 exemplaires), et Louis Abadie, l'auteur des *Feuilles mortes*. Si leurs amis ne viennent pas combler cette regrettable lacune, nous les verrons bientôt tomber complétement dans l'oubli.

ADOLPHE ORAIN.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

HISTOIRE CRITIQUE DE LA JURIDICTION CONSULAIRE, par M. Ernest Genevois, avocat. — Ouvrage couronné par l'Académie de Législation. — Un beau vol. in-8°. Paris, Aug. Durand et Pedone Lauriel, 9, rue Cujas; — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud.

Je n'ai pas besoin d'expliquer aux lecteurs de la *Revue* ce qu'est la juridiction consulaire; ils savent que les juges assesseurs des tribunaux de commerce portaient autrefois le titre de *consuls*, et que du nom de ses magistrats cette juridiction s'est appelée consulaire. Ce fut au XVIe siècle que les négociants ou plutôt les marchands, comme on disait alors, obtinrent le privilége de faire juger leurs contestations par ceux d'entre eux qu'ils choisiraient pour remplir ce poste de confiance. L'histoire critique de cette institution était à faire, et M. Ernest Genevois, avocat au barreau de Nantes, vient de combler cette lacune en écrivant un livre dont quelques parties s'adressent plus particulièrement aux hommes spéciaux, mais dont l'ensemble forme une œuvre historique que nous nous faisons un devoir et un plaisir de signaler à nos lecteurs. Nous savons que tous les travaux consciencieux ayant pour objet l'étude des mœurs et des coutumes du passé trouvent auprès d'eux un accueil favorable, et nous tenons à leur faire savoir que cé livre est de ceux qui donnent plus que ne promet leur titre.

M. Genevois ne pouvait, en effet, parler de la façon dont la justice était administrée aux commerçants, sans présenter un tableau du développement du commerce depuis ses origines jusqu'à nos jours, chaque modification dans l'administration de la justice ayant eu pour cause un progrès ou un changement dans la marche des affaires. Ce tableau est tracé avec art, et le soin qu'a pris l'auteur de

ne jamais perdre de vue les documents législatifs, donne à son exposé une précision qu'il aurait vainement cherchée ailleurs.

A lire certaines histoires il semblerait que la civilisation est née d'hier et que l'art de la guerre, si fort en honneur autrefois, ne laissait aucune place aux arts de la paix ; mais quiconque voudra se donner la peine d'examiner un peu, reconnaîtra bien vite que l'étude des institutions civiles qui régissaient nos pères mérite encore mieux que leurs faits d'armes d'attirer notre attention, et qu'il est au moins aussi intéressant de connaître comment ils vivaient que de savoir comment ils se tuaient.

Si l'espace ne nous permet pas d'analyser ici cet important ouvrage, nous pouvons, du moins, en quelques mots, donner une idée du plan général suivi par l'auteur. Il recherche d'abord les causes de l'établissement de la juridiction consulaire en France, et après avoir interrogé la plupart des documents législatifs du moyen âge sur le commerce, il arrive à n'assigner d'autre cause à cette institution que les besoins des marchands et l'importance que leurs corporations avaient su conquérir. Les règlements relatifs aux foires contenant établissement de certains magistrats pour juger les différends des commerçants, ne furent point l'origine des tribunaux consulaires, parce que le caractère de cette magistrature, (tel qu'il apparaît dès le principe et s'est conservé jusqu'à nos jours), consiste dans la délégation donnée par des marchands à leurs pairs de rendre la justice. C'est donc bien à L'Hôpital que revient l'honneur d'avoir, par son ordonnance de 1563, créé cette juridiction spéciale dont les magistrats se recrutent par la libre élection. Quant à l'opinion, fort répandue, consistant à prétendre que les tribunaux consulaires furent propagés par les rois dans le but d'affaiblir les communes, M. Genevois la discute savamment, et il nous semble bien difficile de répondre aux arguments qu'il a présentés pour la réfuter. Il ne sera donc plus permis de dire que le règne de Charles IX n'a qu'une date, celle de la Saint-Barthélemy ; la date de l'ordonnance de 1563 suffirait à l'honneur de certains règnes, surtout si l'on considère que l'institution qui en résulta est peut-être la seule des derniers siècles qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, sans avoir été complétement modifiée.

Les changements divers que les besoins nouveaux firent apporter aux tribunaux de commerce, sont étudiés avec détail dans leurs causes et dans leurs effets. Parfois l'auteur fait remarquer les avantages de ces changements ; mais en plus d'un endroit il regrette certains usages, certaines franchises que notre siècle devrait envier à ces temps, dont l'ignorance ne parle qu'avec dédain.

L'histoire du commerce sous le règne de Louis XIV pourrait presque se résumer dans la biographie d'un seul homme ; mais cet homme est Colbert, l'un des génies qui ont exercé sur la France l'influence la plus grande, la plus salutaire et la plus durable. Aussi un chapitre entier est-il consacré aux ordonnances de Colbert de 1673 et de 1681. Il y apparaît clairement qu'il était dans le dessein de ce grand ministre de retirer aux amirautés la connaissance des causes commerciales maritimes, et qu'il ne dépendit pas de lui que les juges-consuls ne fussent investis, comme ils le furent plus tard, du droit de connaître de ces sortes d'affaires.

Lorsque l'Assemblée constituante réorganisa la justice en France, la juridiction consulaire courut de grands dangers ; on lui reprochait sa qualité de tribunal d'exception ; mais l'élection, qui venait d'être adoptée comme mode de recrutement de tous les tribunaux, la sauva ; elle en sortit même agrandie, puisque ce fut à ce moment que, par suite de la suppression des amirautés, on étendit sa juridiction aux affaires commerciales maritimes.

Ces quelques lignes suffiront, je l'espère, à montrer comment l'auteur a su rattacher l'histoire d'une institution particulière à l'histoire générale de la politique et de la civilisation. Toutefois, nous ne croyons pas devoir aborder la partie de son livre consacrée à l'étude des tribunaux de commerce à notre époque. Nous pourrions dire que nous laissons ce soin aux jurisconsultes, si nous ne préférions constater que l'Académie de Législation de Toulouse y a pourvu en couronnant cet ouvrage, à sa dernière séance solennelle, à la suite d'un rapport qui est pour l'auteur la plus précieuse récompense de son travail.

Composé en vue d'un concours, ce livre est écrit avec soin ; le style est simple et clair, les discussions sont courtes, bien menées et nourries d'arguments choisis ; la science n'a point réussi à

y étouffer l'esprit, et nous pourrions citer plus d'un trait finement aiguisé à l'adresse de la probité commerciale de notre temps. Il est facile de s'apercevoir qu'en écrivant, l'auteur songeait au sévère aréopage qui devait le juger. De là une attention extrême à exclure les hors-d'œuvre et à ne dire que ce qu'il fallait dire ; de là aussi ce cachet de distinction qui, selon l'expression du rapporteur, a mieux servi qu'une épigraphe à ne pas confondre ce mémoire avec les autres.

LOUIS DE KERJEAN.

MON PROGRAMME OU L'ESPRIT BORDELAIS, prologue d'ouverture en un acte et en vers, représenté, pour la première fois, sur le Théâtre-Français de Bordeaux, le 2 juin 1866, par M. Hippolyte Minier. — Bordeaux, Feret, une brochure in-8o.

Pour n'être pas taxés de camaraderie, nous empruntons au *Monde illustré* la page dans laquelle M. Charles Monselet a exprimé son sentiment sur la dernière et spirituelle production de notre collaborateur.

« Bordeaux a rouvert son Théâtre-Français, sous la nouvelle direction de M. Lambert, avec un charmant prologue de M. Hippolyte Minier, un poète dont j'ai déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs. Cet à-propos, qui ne devait être joué qu'une seule fois, a rencontré un accueil tellement sympathique, qu'on le joue tous les soirs depuis le 2 juin. Trouvez bon que j'en détache une page vraiment remarquable, contenant l'histoire poétique de Bordeaux en trente vers. — Le directeur est assis à son pupitre où, quoiqu'il ait *tout ce qu'il faut pour écrire*, il ne laisse pas d'être embarrassé de la rédaction de son programme. — Un inconnu se présente à lui :

LE DIRECTEUR.

Qui donc es-tu ?

L'ESPRIT.

L'esprit bordelais.

LE DIRECTEUR.

Ta jeunesse....

L'ESPRIT *l'interrompant.*

Parlons-en. Je suis né sous Jules César.

LE DIRECTEUR.

Toi ?

Mais ce visage ?

L'ESPRIT.

Est-il de ton goût ?

LE DIRECTEUR.

Oui, ma foi !.....

L'ESPRIT.

Ce visage est celui que j'avais, quand Ausone
M'encadrait dans ses vers, dont chaque pied résonne
Comme un timbre d'argent.....; et que j'avais encor,
Quand, huit siècles après, la reine Aliénor,
Voulant me faire honneur, en pleine cathédrale
Octroyait à Bordeaux sa charte libérale....
Et que j'avais toujours, lorsque je me glissais
Chez Montaigne écrivant ses immortels *Essais* ;
Où, lorsque, secouant de royales entraves,
Je donnais aux Frondeurs l'accolade des braves,
Et que, de la révolte éternel boute-en-train,
Sous le feu du canon je sifflais Mazarin !....
Si bien que Montesquieu l'eût cachée aux profanes,
Mon oreille pointait dans les *Lettres persanes*....
On m'a vu, sur leurs pas effeuillant mon bouquet,
Suivre les Girondins à leur dernier banquet...
Lainé m'ouvrit souvent son cabinet austère ;
Avec moi Martignac entrait au ministère....
Galard me consacrait sa verve et son crayon ;
Rode, son doigt savant et l'archet d'Amphion ;
Et Lafon, le tragique, au bout de sa carrière,
Recevait de ma main une palme dernière !....
Tel je fus, tel je suis ! Sans l'avoir effacé,
Sur mon type natal deux mille ans ont passé !
J'aime ce que j'aimais : le grand soleil, l'air libre,
Qui des âmes détend la généreuse fibre ;
Et l'éclair des chansons, et l'harmonieux choc
Du cristal que rougit la séve du Médoc ?....

» N'avais-je pas raison de dire que toute l'histoire de Bordeaux est résumée dans ces jolis vers ? Voilà, si je ne me trompe, le troisième ou quatrième succès remporté par M. Hippolyte Minier dans son pays. A sa place, je tenterais la fortune parisienne. Il est des théâtres, tels que la Comédie-Française et le Gymnase, qui ouvrent

cérémonies pontificales, entrevue de Charles VIII et d'Alexandre VI, impressions de voyage naïvement enthousiastes et naïvement exprimées, intrigues des cours, ambassade et séjour de Comines à Venise racontés par lui-même, observations, bonhomie feinte, gaîté fausse d'un homme dans l'embarras, sécurité apparente, attirail complet des diplomates de tous les temps, tout cela nous est présenté avec une habileté savante, tout cela se mêle avec art dans un récit qui rend parfaitement la physionomie de cette curieuse époque.

Du reste, M. de la Pilorgerie, loin de sacrifier aux idées reçues du vulgaire, a voulu se rendre un compte exact des faits et des personnages. On ne saurait assez remarquer avec quel tact, quelle discrétion il étudie les hommes, avec quelle équité il les peint. Combien d'auteurs de seconde et de troisième main, ayant à parler de Savonarole et d'Alexandre VI, par exemple, eussent hésité à reproduire les traits grossiers et les fausses couleurs que les dramaturges et les romanciers leur donnent ? Bien peu, assurément. C'eût été bientôt fait, et avec d'autant plus d'empressement, qu'il y a là matière à déclamation et à succès devant les foules. M. de la Pilorgerie a d'autres ambitions ; ayant à parler de ces personnages, il l'a fait avec simplicité, sans entrer en des discussions étrangères à son sujet, sans jeter en passant une insulte, sans émettre des jugements qui peuvent être réformables et qui sont réformés déjà, au moins en partie.

Quelle époque tourmentée, d'ailleurs, que ce temps où le moyen âge s'en va, où le paganisme renaissant s'apprête à descendre et descend déjà du domaine de la littérature et des idées en celui des faits et prend place au conseil des princes ! M. de la Pilorgerie, dans tout le cours de son livre, esquisse cette situation d'une manière large et complète ; il montre bien l'état de l'Europe divisée, celui de la France, plus forte par son unité qui se fait, celui de l'Italie que partagent une foule d'États, petits et grands, ayant des goûts, des mœurs, des intérêts, des tendances opposées, se faisant la guerre, intriguant et imposant durement leur domination aux faibles. Milan lutte contre Naples ; Florence écrase Pise ; Venise, qui se dit neutre, ment, se recueille et attend ; Gênes prend, quitte

et reprend des maîtres étrangers; le pape subit l'entrée de Charles VIII à Rome et le couronnement du roi à Naples; mais il refuse de sanctionner des succès qui, à ses yeux, n'ont pas pour eux la base nécessaire d'un droit constaté. Ce pape est constamment et avant tout ce qu'il devait être, Italien, et conséquent avec lui-même. Aussi, quand, aux derniers chapitres de ce livre, on voit tous ces peuples divisés s'unir contre nous pour nous barrer le passage et tenter de nous écraser sur les bords du Taro, peut-on taxer de perfidie le Vénitien ou le Lombard, mais non pas le pontife de Rome, qui ne nous avait pas appelés ses libérateurs ou ses alliés, qui nous avait subis, mais qui ne reconnut jamais nos droits ni notre domination en Italie.

Cette ligue ne put nous arrêter; nous n'étions que neuf mille Français et ils étaient trente-cinq mille Italiens; nous les écrasâmes à Fornoue. Le roi Charles était à notre tête, et c'est, tout illuminé des reflets de cette victoire, que M. de la Pilorgerie nous le fait contempler, dans ce portrait qu'il détache de la galerie de Philippe de Comines, dégagé, le jour où il le peignit, de ses mesquines rancunes :

Le lundi matin environ sept heures, sixième jour de juillet, l'an mil quatre cent quatre-vingt-quinze, monta le noble roi à cheval, et me fit appeler par plusieurs fois. Je vins à lui et le trouvai armé de toutes pièces, et monté sur le plus beau cheval que j'aie jamais vu de ma vie, appelé Savoye..... et semblait que ce jeune homme fût tout autre que sa nature le portait, ni sa taille, ni sa complexion; car il était fort craintif à parler, et l'est encore aujourd'hui..... et ce cheval le montrait grand, et avait le visage bon et de bonne couleur et la parole audacieusement sage.

Voilà pour nous, Français et Bretons, le véritable portrait de Charles VIII, qui, au dire de Guichardin, aurait été « un monstre plutôt qu'un homme. » Laissons à Guichardin le privilége qui appartint de tout temps aux Italiens et aux vaincus, de se consoler en faisant des caricatures et des pasquinades, et pardonnons « à l'ennemi d'avoir vu le vainqueur de Fornoue d'un autre œil » que nous. Charles, d'ailleurs, savait ces choses et il en plaisantait lui-même le premier, avec une gaîté toute française, dont M. de la Pilorgerie nous a rendu les échos : « Mon frère, écrivait-il le 28 mars 1495 au duc de Bourbon, son beau-frère, je vous advertiz que pour ha-

Journal de Rennès, et le beau-père de notre Directeur, M. Arthur de la Borderie.

E. G.

La mort vient encore de frapper au milieu de nous un coup bien cruel. M. le docteur J.-M. de la Bigne Villeneuve est décédé subitement samedi soir, à huit heures.

Il en est pour qui la mort subite est un châtiment; il en est d'autres pour qui elle est une récompense : M. de la Bigne Villeneuve était de ce nombre. Mûr pour le ciel, Dieu lui a épargné les déchirements de la séparation et les navrantes tristesses inséparables des approches de la mort. Quelle perte cependant pour sa famille, dont il était le centre et l'amour; pour les pauvres, dont il était le consolateur et l'appui plus que le médecin; pour les nombreux amis dont il était le modèle! Invariable dans sa foi politique comme dans sa foi religieuse, il fut surtout et essentiellement l'*homme du devoir*, du dévouement absolu et sans mélange de personnalité à ce qu'il croyait juste et vrai. Telle a été la pensée dominante de toute sa vie. Il s'était tracé, dès le début de sa carrière, la ligne droite et ferme qu'il a invariablement suivie. Austère pour lui-même, il était plein de cœur, de charité, d'empressement pour le service du prochain. Chrétien fervent, solide, inébranlable, mais sans ostentation, sans faste, — la simplicité calme du juste était en lui.

La science médicale perd en lui un praticien distingué, un médecin capable, dévoué, apte à remplir les postes les plus enviés, mais toujours modeste, exempt de toute ambition. C'est un témoignage que lui rendront unanimement tous ses confrères.

Ce que les pauvres perdent en notre cher mort, il est impossible ne le dire. Non-seulement il était assidu à leur chevet et appliquait avec un admirable et un infatigable empressement toutes les lumières de la science au soulagement de leurs maladies, mais nul ne fut plus zélé ni plus exact que lui dans toutes les institutions libres de charité qui avaient encore pour objet l'adoucissement de leurs misères.

Que le souvenir de tant de vertus aide à supporter tant de chagrin! Il y a là, en effet, pour ceux qui l'ont aimé et dans la contemplation de l'éternelle récompense qu'il possède, des trésors de consolation seuls capables d'adoucir la plaie de leur cœur.

Les obsèques de M. de la Bigne Villeneuve ont été célébrées ce matin, à onze heures, à l'église Saint-Etienne. Une affluence immense y assistait. L'église s'est trouvée littéralement trop petite pour contenir ceux, de tout rang et de toute opinion, qui avaient voulu rendre hommage à la mémoire de l'homme de bien que nous pleurons.

BARTHÉLEMY POCQUET.

CHRONIQUE.

NOS ARTISTES AU SALON DE 1866.

Paris, 27 juin 1866.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je ne serais pas digne du glorieux titre de votre chroniqueur extraordinaire, si je n'étais à la piste du nouveau, à l'affût de l'intéressant. Le devoir d'un chroniqueur qui se respecte un peu, n'est-il pas d'être partout, de voir tout, à l'instar de feu le Solitaire? Métier glorieux, je le répète, mais difcile et méritoire. Se produit-il quelque fait important au Nord? chroniqueur, mon ami, chausse tes bottines et vole vers ce point cardinal. Telle étoile nouvelle vient-elle à se lever à l'orient du monde politique, littéraire ou artistique? vite ton télescope, et braque-le sur l'astre nouveau-né, avant qu'il ne disparaisse, afin qu'en homme bien renseigné tu nous apprennes ses dimensions, ses évolutions, les raies obscures ou brillantes de son spectre. — Et c'est ainsi pour tous les points de la rose des vents. C'est à croire qu'un chroniqueur doive se décupler d'un nombre indéterminé de sosies. — Et la concurrence dont je ne parle pas! Celui-là doit se lever de bon matin qui prétend arriver le premier pour parler de n'importe quoi. Par le temps de chroniques et de chroniqueurs chroniquant qui court, celui qui n'est pas au courant de ce qui se passera demain, ne doit pas prétendre au titre de nouvelliste bien informé. Tout chroniqueur bien posé doit se doubler d'un prophète. — Votre humble serviteur n'a point de ces hautes visées, a-t-il besoin de le confesser? Il laisse aux Mathieu Laensberg, Mathieu (de la Drôme), Mathieu (de la Nièvre), et autres Mathieu de la chronique parisienne, du grand et du petit format, le don de prescience et de prophétie, heureux quand il peut

glaner, dans les sillons moissonnés du présent ou du passé, quelques épis pour en composer sa modeste gerbe de chroniqueur de province.

Voilà justement ce qui m'arrive aujourd'hui. Le Salon de cette année est ouvert depuis un mois et demi. Encore quelques jours, et il va fermer ses portes. Si je veux en dire aussi mon petit mot, je n'ai pas de temps à perdre. Journaux et revues ont fait tomber sur lui leur pluie annuelle d'articles. Tout le gros bataillon des chroniqueurs et des *saloniers* a donné, versant sur l'art et l'esthétique des torrents d'encre et de lumière. Le public en voit-il plus clair? Je n'oserais le dire. Si l'art contemporain est une image assez fidèle de l'anarchie, la littérature artistique ne brille pas précisément non plus par une absolue unanimité d'opinions. Ici comme là, c'est la lutte, lutte d'écoles, de tendances, d'instincts, de tempéraments: même désarroi. Art et littérature ont leurs classiques, leurs romantiques, leurs archaïques, leurs néo-grecs, leurs fantaisistes, leurs naturalistes, leurs matérialistes, leurs spiritualistes et même leurs mystiques (ceux-ci fort rares, il est vrai). C'est une mêlée, une bataille, où il y a à peu près autant de drapeaux que de combattants. Mourants et blessés jonchent le champ de la lutte. L'école classique voit chaque année sa petite troupe fidèle de plus en plus amoindrie et décimée. Les romantiques sont pour la plupart hors de combat, et le sol est couvert de leurs défroques moyen âge. Le réalisme, un rude joûteur qui n'y va pas de main morte, frappe d'estoc et de taille de sa massue brutale, animant de sa grosse voix, empâtée de bière ou enrouée par l'absinthe, son bataillon toujours grossissant. La plantureuse chevelure et la barbe mi-partie d'argent et d'ébène de M. Courbet, — digne couronnement de son torse d'athlète, — guide les assaillants au combat, en façon de panache à la Henri IV. Cette année toutefois le porte-drapeau du réalisme a semblé faire un pas vers l'ennemi. Les *Casseurs de pierre*, de grotesque mémoire, ont dû renier pour leur sœur cette jolie et classique *Remise de chevreuils* exposée cette année, et pourraient bien quelque jour jeter au peintre transfuge un de ces pavés qu'ils cassent si bien. Pour comble d'infortune, les autres grotesques sont absents. M. Manet, l'auteur de cette prodigieuse *Olympia* que vous savez, et que son rare talent pour les tons cadavéreux appelle tout spécialement à la place de peintre ordinaire de la Morgue (recommandé à M. Haussmann), M. Manet, que tout récemment un jeune critique (cet âge est sans pitié) proclamait modestement le premier peintre de ce siècle, M. Manet s'est vu fermer irrévérencieusement au nez la porte du Salon, tout comme s'il eût été le premier venu des barbouilleurs d'enseignes. C'est une sévérité que déplore à bon droit la vieille gaieté française. Si encore, pour nous consoler, nous avions le Salon des refusés, avec ses chevaux en chocolat et ses paysages en pain d'épice! Mais non : pas le plus petit tableau pour rire! car le médiocre et le plat n'ont rien de risible

et ne provoquent que l'ennui. Heureusement pour le réalisme qu'il lui reste la *Femme au perroquet* de M. Courbet déjà nommé, si toutefois cette informe masse de couleurs et ces paquets de vrillons d'acajou peuvent s'appeler un corps humain et des cheveux. Ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait été sérieusement question de décerner à son auteur la médaille d'honneur (manière comme une autre de tuer le veau gras), tant a été grande la joie apportée à la famille artistique par la demi-conversion du *maître* prodigue.

Je viens de parler de la médaille d'honneur. *Povera!* vous n'ignorez pas ses infortunes. Il n'y avait guère que cinq à six cents concurrents pour se la disputer; et, après maints tours et *retours* de scrutins, il a été décidé qu'elle n'appartiendrait à personne. Grâce à M. Bonnat, S. Vincent de Paul a, par trois fois, failli l'obtenir, et c'était bien le moins qu'on pût faire pour récompenser l'acte héroïque du saint prenant la place d'un galérien et se chargeant de son boulet. Mais il ne s'agissait pas de décerner un prix à la vertu de l'humble héros : l'admiration des siècles ici-bas, et, là-haut, la palme éternelle, valent bien une médaille, même de première classe, décernée par ces messieurs du jury. Un instant, les martyrs polonais, prêtres, femmes, enfants, tombant désarmés et la prière aux lèvres, sous les balles des soldats moscovites, dans l'émouvant tableau de M. Tony Robert-Fleury, ont balancé S. Vincent de Paul sans être plus heureux. Martyrs et saint ont de quoi se consoler de ce léger mécompte. Le tableau de M. T. Robert-Fleury n'en restera pas moins comme un éloquent plaidoyer pour la Pologne et contre ses bourreaux, et comme un témoin accusateur qui portera aux âges futurs les barbaries et les lâchetés de ce siècle qui se vante de ses lumières, de ses progrès matériels et moraux et de la douceur de ses mœurs, et qui, en réalité, attriste trop souvent la conscience par l'immoral et insolent triomphe de l'astuce et de la violence.

Mais j'oublie que je n'ai point à passer en revue le Salon dans son ensemble. Le petit coin occupé par les artistes bretons et vendéens, voilà mon unique domaine, domaine restreint et cependant trop large encore, eu égard à l'espace dont je dispose et que, sans y prendre garde, ma plume a déjà dévoré en grande partie.

Que puis-je faire, d'ailleurs, sinon répéter de chaque artiste ce qui a été dit ici-même, les années précédentes, par quelqu'un dont je ne puis, et pour cause, dire tout le bien et tout le mal que j'en pense? Si les œuvres changent, les hommes, à peu d'exceptions près, restent les mêmes, avec leur façon de voir et de faire. Quelques-uns des chefs de la vaillante cohorte se sont abstenus. D'autres, comme M. Fortin, sont morts. A ceux-ci tout d'abord nos plus sympathiques regrets. L'absence de ceux-là n'est du moins que momentanée, et nous leur donnons rendez-vous au jour de la

grande lutte de 1867, en vue de laquelle sans doute ils réservent leurs forces aujourd'hui. M. Baudry s'occupe à orner de peintures mythologiques, dont on dit merveilles, l'intérieur de l'hôtel Païva, ce palais de marbre, d'onyx et d'or qui s'achève aux Champs-Elysées à grand renfort de millions. M. Delaunay ne nous a envoyé qu'un portrait, exquis, il est vrai, et que l'on dirait emprunté aux galeries du Louvre. MM. Jobbé-Duval et Douillard consacrent la plus grande partie de leur temps à la décoration de monuments religieux et civils. Rien de M. Duveau.

M. Baader a vu ses persévérants efforts récompensés : son joli tableau de *Héro et Léandre* lui a valu une médaille, et c'est justice. Je prise moins sa *Naïade*. Quant à M. Blin, le voilà décidément en plein succès. Médaille en 1865, médaille en 1866, le ruban rouge peut-être en 1867 : c'est au mieux. Et de fait, ce pourrait bien être là un des futurs chefs de l'école française du paysage. Les Corot, les Th. Rousseau, les Daubigny, ces astres charmants du paysage contemporain, semblent pencher vers leur déclin. Dès ce jour, M. Blin est désigné par l'opinion comme devant être des premiers à recueillir une part de leur héritage. Sa manière serrée, sobre et ferme, à la fois réaliste, ou mieux réelle, et poétique, dénote un tempérament artistique remarquablement équilibré et servi par une étude sérieuse et persévérante de l'art. Son *Arguenon*, dont le nom désormais consacré, rappelle H. de la Morvonnais, Maurice et Eugénie de Guérin, est un tableau savant et charmant, vrai et plein d'une douce mélancolie. — Puisque nous en sommes à la distribution des médailles, passons tout de suite, en dépit de l'ordre alphabétique, au troisième lauréat breton, M. Tissot, lequel, cette fois, a renoncé, en partie du moins, à son archaïsme systématique. Bien lui en a pris, et le jury s'est empressé de tenir compte au jeune artiste de ses persévérants efforts pour chercher sa voie. Le *Confessional* est une composition agréable et spirituellement rendue. Toutefois, pendant que le directeur était en train de gronder son élégante pénitente, il aurait bien dû lui demander où elle avait pris ce doigt qu'elle appuie sur le dossier de sa chaise et qui me paraît avoir des proportions quelque peu en dehors de la nature. — *Le Mariage de raison* de M. Toulmouche, le voisin de M. Tissot, est encore une de ces petites scènes d'intérieur que l'artiste excelle à peindre. Ce sont bien toujours les mêmes jeunes femmes ou jeunes filles, les mêmes enfants; mais cela est toujours si coquet, si gracieux! Cette fois encore, c'est cette charmante blonde que vous connaissez; vêtue de sa toilette nuptiale, elle est assise, entourée de ses amies qui la consolent : elle rêve; son œil bleu, que les larmes vont mouiller, se perd dans le vague, cherchant peut-être une chère image absente; cependant, la jeune sœur, insoucieuse, essaie en riant, devant le miroir, la couronne d'oranger. Cette délicate composition ne tardera pas à être,

comme ses aînées, popularisée par la gravure et la photographie. — M. Hamon nous envoie d'Italie un de ces tableaux vaporeux, faits d'azur, de rose et d'opale, dans lesquels il est passé maître. Sa palette a dû emprunter à la garde-robe de Peau-d'Ane ses couleurs prestigieuses, surtout celles du *temps* et de la lune. Cette fois, du moins, le sujet y prêtait et servait à souhait les tendances de son talent. Cela vous représente *les Muses à Pompéi*. Vous voyez d'ici cet admirable paysage de ruines exhumées, fermé à l'horizon par le Vésuve fumant. Les *Neuf sœurs*, neuf *belles au bois dormant* tout à coup réveillées de leur sommeil dix-huit fois séculaire, reviennent visiter cette cité si longtemps endormie comme elles, et comme elles, hélas! si changée (le Vésuve et le christianisme ont passé par là!). Changées, pas autant toutefois que vous pourriez le croire. Néo-grec et, par conséquent un peu païen, M. Hamon a rendu à ses héroïnes leur divine jeunesse d'autrefois, et je ne saurais l'en blâmer. Cependant, en y regardant d'un peu près, on s'aperçoit aisément que ce n'est guère qu'une même femme tirée à neuf exemplaires. C'est toujours la même carnation blanche et rose, molle et soufflée, et sous laquelle l'œil du plus perspicace anatomiste aurait bien de la peine à deviner un os. A part ces légères réserves, les *Muses à Pompéi* compteront à juste titre parmi les plus agréables succès de M. Hamon.

Est-ce simple coïncidence ou préméditation? Toujours est-il que M. de Curzon se trouve s'être rencontré avec M. Hamon pour traiter un sujet quasi identique. Ici, toutefois, ce ne sont plus les muses, mais les ombres des anciens habitants de Pompéi, qui viennent visiter la ville ensevelie. Moins vaporeux, plus réel, plus vrai, bien qu'appartenant aussi au domaine fantastique du rêve, le tableau de M. de Curzon accuse un tempérament artistique plus mâle, moins efféminé. Le *Portrait de Mme de C.*, par le même, est aussi charmant que le modèle; c'est tout dire.

L'espace fuit, et, si je n'y prends garde, je m'en vais écrire un lourd et long article, au lieu d'une courte et simple causerie. Et pourtant je n'ai encore cité ni M. Lansyer, un rival de M. Blin, un autre paysagiste plein d'avenir; ni M. Delhumeau, *(la Mort d'Adonis)*, ni MM. Bournichon, *(Environs de Château-Thébaud)*, H. Dubois, Labouchère, *(Mort de Luther)*, Leray, J. Noël, le populaire peintre de marine; Thomas et ses beaux paysages de Sicile et de Bretagne; Tessier (de Fontenay-le-Comte) et ses champêtres scènes d'intérieur; Tillier *(Faune et Bacchus enfant)*, etc.; et cependant chacun de ces artistes mériterait une mention spéciale.

La section *Dessins* nous présente M. Bouchaud (de Nantes) et ses aquarelles; M. Bouquet, l'infatigable chef de l'école déjà florissante des peintres-émaillistes sur faïence, *(Automne et Printemps)*; M. Collot-Béranger (de Brest), un administrateur de la marine qui est en même

temps un artiste distingué, et qui occupe ses loisirs à dessiner des fusains très-fins, très-soignés, trop fins et trop soignés même peut-être pour un genre qui admet volontiers une plus libre allure, un faire plus large et plus dégagé; M. V. de Limoëlan (de Nantes) et son portrait au pastel; M. Mayer (de Brest) et ses beaux dessins du *Louis XIV* et du *Jean-Bart*.

C'était plaisir, les années précédentes, de parcourir les galeries de sculpture, éparses comme au hasard dans le vaste rez-de-chaussée transformé en jardin, tout en savourant le parfum des fleurs. Cet espace ayant été consacré cette année à un concours hippique, l'art cédant, comme de juste, le terrain à messieurs les chevaux, ces rois du jour, a dû piteusement aligner, comme en ordre de bataille, ses deux longues files de statues dans l'obscur et froid couloir d'une travée latérale. MM. Caillé, Gaston Guitton, Barré, Le Bourg, ont été cette fois encore fidèles au rendez-vous et nous ont envoyé des œuvres dignes de la réputation déjà acquise par ces artistes distingués. La *Vierge* de M. Grootaers nous a paru entachée de quelque lourdeur.

L'architecture nous offre tout d'abord un nouveau venu, M. A. Baudry (de Napoléon-Vendée), un frère du jeune et déjà célèbre peintre, et les vingt-deux dessins, déjà remarquables, fruit de sa mission officielle en Valachie et en Bulgarie. Puis vient M. Charrier (de Noirmoutier), avec ses plans-projets d'église et d'hôtel de ville.

Nous ne pouvons mieux terminer cette incomplète nomenclature que par les noms de MM. de Rochebrune et de Wismes, noms chers à nos lecteurs à double titre, comme étant ceux de remarquables aquafortistes et de collaborateurs du présent recueil. Il n'y a plus rien à ajouter aux éloges décernés déjà au premier, sinon que son *Château d'Ecouen* de cette année marque peut-être encore un progrès sur son *Chambord* et son *Château de Blois*, déjà si remarqués pour l'aisance et le fini du trait, la précision sans sécheresse des lignes et la perfection des détails.

En sortant du Salon et pendant que je suis en train de chroniquer, me permettrez-vous de vous donner des nouvelles de Paris et des Parisiens? Du premier que pourrai-je vous en dire, sinon qu'il continue à se voir démolir et reconstruire pièce à pièce? La pioche du démolisseur d'une main et la truelle du maçon de l'autre, M. Haussmann continue imperturbablement son œuvre. Voilà tantôt quinze ans que ce terrible homme bouleverse ainsi les moellons par milliers de mètres cubes; et ce travail de géant qui mettrait sur les dents une armée de Limousins, n'est pour lui qu'un jeu, un simple avant-goût des surprises bien autrement grandes qu'il nous prépare, dit-on. Des quartiers énormes, qui seraient en province des villes fort respectables, disparaissent comme par enchantement et sont

remplacés par des squares ou des boulevards bordés de palais. Par exemple, je me demande où l'on trouvera les quinze ou dix-huit cent mille millionnaires qu'il faudra pour peupler cette superbe *Haussmannopolis* de l'avenir? Je sais bien que, par le temps qui court, il faut être bien bas percé pour n'avoir pas son petit million dans son porte-monnaie. Mais enfin il faut bien avouer qu'on trouve encore des gens (et j'en connais), qui ne sont pas millionnaires. Or, le jour est proche, me dit-on, où le pauvre diable qui n'a que vingt-cinq mille francs de rentes devra s'exiler à Montmartre ou aux Batignolles. Il est vrai que l'étranger ne cesse de nous envoyer son contingent d'opulence, et que Paris tend à devenir de plus en plus la grande auberge du monde. Café au rez-de-chaussée, magasin de nouveautés à l'entresol, hôtel meublé aux étages supérieurs : voilà Paris dans vingt ans d'ici.

Pour ce qui est des monuments nouveaux que j'ai pu voir dans mes flâneries, (puisque nous causons beaux-arts), je vous recommande le gracieux triangle de pierres qui a nom *Saint-Augustin*, et le tribunal de commerce, lequel, digne pendant des deux colossales malles de voyage appelées le *Théâtre du Châtelet* et le *Théâtre-Lyrique*, porte le pyramidal gâteau de Savoie, dont il est surmonté, avec toute la grâce coquette d'un avocat coiffé de sa toque crânement campée sur l'oreille. J'allais oublier le mirifique bœuf qui, sous prétexte de représenter l'agriculture, montre les cornes aux passants, du sommet des nouvelles Tuileries. Je me demande comment la pauvre bête peut se tenir là-haut; ce doit être quelque équilibriste de la race bovine, élève de Blondin ou d'Auriol. C'est égal, le voisinage des cheminées me paraît une position délicate pour un bœuf. Avec cela que les toits du pavillon de Flore ne m'ont pas paru très-fertiles en fourrage, et que le bœuf de M. Carpeaux pourrait fort bien, s'il tient à ne pas mourir de faim, en être réduit à brouter des ardoises, — maigre pitance.

Passer d'un bœuf aux Parisiens et surtout aux Parisiennes, est une transition risquée. Je la risque pourtant. Quel carnaval perpétuel que ce Paris! Le luxe et la bizarrerie des toilettes me paraissent décidément s'acheminer vers l'extravagance. Femmes de toutes les catégories et de tous les mondes, honnêtes ou non, entier ou fractionnaires, luttent d'excentricité. Regardez ces dames, étalages ambulants de magasins de modes, passer majestueusement, enflées par en bas, étranglées par le milieu, enharnachées de pompons et de fanfreluches comme des mules espagnoles : on dirait des poupées échappées de la vitrine d'un coiffeur. C'est un spectacle à faire frémir un mari ou le célibataire qui nourrit encore l'insensé projet de le devenir. Si vous tenez à voir encore un chapeau féminin, hâtez-vous : le dernier va disparaître, diminuant de plus en plus, comme la peau de chagrin du roman de Balzac. En revanche, les

chignons croissent en raison inverse des chapeaux. C'est étonnant comme, ce printemps, les cheveux de ces dames, pris tout à coup d'une véritable rage de végétation, ont poussé des touffes exubérantes. On me dit, il est vrai, que c'est là un phénomène dans lequel la nature a une part beaucoup moindre que l'art du coiffeur. Je me refuse absolument à croire à une telle calomnie. Vous figurez-vous un galant bien épris, approchant tendrement ses lèvres de soyeux cheveux blonds ou bruns venus peut-être en droite ligne de l'hôpital ou de la Morgue? Pouah! encore une fois, c'est une calomnie dont, pour ma part, je tiens à laver ces dames: et, en voyant ces prodigieux chignons grossir ainsi à vue d'œil, j'aime mieux croire à un miracle de la nature, qu'à une supercherie indigne du sexe si bien chanté par feu Legouvé. Il paraît que ces microscopiques chiffons, derniers vestiges de ce qui jadis s'appela chapeaux, ont reçu le gracieux nom de *tuiles*; si bien que désormais, pour faire un compliment bien tourné à l'une de ces dames, on devra lui tenir à peu près ce langage : « Madame, je souhaite qu'il vous tombe le plus possible de tuiles sur la tête! » — N'est-ce pas du dernier galant, et ne voilà-t-il pas un charmant thème à calembours pour messieurs les *gandins* et *cocodès* à court d'esprit? Sommes-nous enfin assez avancés en l'an de chignons et de progrès 1866! — En vérité, c'est à croire que bien des femmes, prises d'un vertige étrange, font tous leurs efforts pour n'être que des hommes en crinoline. Ah! mesdames, si vous saviez ce que nous sommes, vous feriez moins d'efforts pour nous ressembler! Ce que nous aimons en vous, c'est précisément ce qui nous manque (c'est assez vous dire combien nous sommes occupés!) Il vous serait si facile pourtant, et il vous siérait si bien de rester tout simplement femmes, comme le bon Dieu vous a faites! Quand donc vous apercevrez-vous enfin que votre plus belle parure c'est la modestie et la simplicité? Ah! si les coquettes savaient leur métier! — Surtout, chères lectrices, gardez-vous de prendre pour vous ces chagrines boutades d'Alceste, lancées à l'adresse de mesdames Benoiton, mère et filles, et qui, j'en suis sûr, ne vous regardent en rien. N'êtes-vous pas toutes aussi modestes dans vos goûts que simples dans votre mise, et d'autant plus charmantes? C'est sans doute parmi vous qu'il serait facile encore de trouver la jeune fille vraiment jeune, candide et naïve, — type ravissant qui, par ces temps effrontés que nous traversons, tend à disparaître, et qui exhalait pourtant un charme si pénétrant, charme tout idéal et quasi religieux, d'autant plus puissant qu'il s'ignorait lui-même, et auquel n'atteindra jamais, à mon avis, la coquetterie la plus raffinée de toutes les Célimènes du monde!

LUCIEN DUBOIS.

ESSAIS DE CRITIQUE BRETONNE.

I.

LA LITTÉRATURE ARMORICAINE

AU COMMENCEMENT DE 1866.

La Poésie. — Les Journaux. — Les Livres.

MM. Prosper Proux, Luzel, Le Jean, Milin, le *Barzaz-Breiz*, les *Kanaouennou santel*. — *Feiz ha Breiz*, *Keloio prezegerez ar Fe*, *l'Echo des Côtes-du-Nord*. — *Levr bugale Mari*.

En dépit des fléaux envoyés par la main de Dieu, en dépit des coups douloureux que la mort a frappés dans nos rangs, l'année 1866 s'annonce bien pour la Bretagne. Si les espérances qu'elle nous fait concevoir se réalisent, si les fruits qu'elle nous offrait déjà, — avant même que le printemps nous eût donné ses premières fleurs, — ne sont, comme tout le fait croire, que les prémices d'une moisson d'été plus abondante encore, les Bretons peuvent en tirer les plus heureux augures pour la conservation de ce que leur pays a de plus précieux après sa foi religieuse, je veux dire sa nationalité morale. Sa vieille langue, qui en est à la fois l'expression la plus vivante et la meilleure sauvegarde, n'a jamais été cultivée avec plus d'ardeur et de succès. Le remarquable mouvement de

progrès qui se manifeste depuis quelque temps dans la littérature celtique armoricaine se maintient et se développe tous les jours. Je vais essayer d'en donner la preuve en examinant ici les principaux travaux qu'il a récemment inspirés.

I.

A tout seigneur, tout honneur! Quelle que soit l'importance qu'empruntent les livres en prose du sujet qu'ils traitent et du talent de leurs auteurs, on ne m'en voudra pas de commencer cette revue par les œuvres en vers. La poésie dont les vers sont l'habituel et doux langage n'a-t-elle pas droit à la place d'honneur dans tous nos travaux, comme jadis ses interprètes favoris à la table de nos chefs de clan? N'est-ce pas elle que Dieu a placée, comme un second ange gardien, auprès du berceau de notre race? Elle a charmé son enfance par des récits merveilleux et des chants sublimes, elle l'a encouragée dans ses luttes, consolée dans ses épreuves, elle a prêté et elle prête encore une voix à ses regrets et à ses espérances. Chaque jour, dans d'admirables cantiques, elle élève l'âme du peuple vers Dieu; elle saura aussi désormais l'instruire et l'animer à toutes les grandes et nobles choses. Si la lyre d'Amphion faisait surgir les murs de Thèbes, la harpe de Brigide ou de Kieran réveillait les chanteurs endormis sous les froides eaux du lac, et, aux accords de celle de Merlin, les grandes pierres druidiques, arrachées du sol, traversaient l'Océan et venaient, obéissantes, se ranger à la place qu'il leur avait assignée.

C'est d'ailleurs un volume de vers qui est l'événement littéraire de la saison. Il nous arrive signé d'un des noms les plus aimés et les plus populaires parmi ceux des bardes contemporains, nom qu'un long intervalle de silence n'avait pu faire oublier [1]. Au milieu des

[1] Je devais depuis longtemps dire un quelques mots de ce volume. Diverses circonstances ont retardé l'effet de ma promesse et une plume très-autorisée a annoncé dans la *Revue* le livre de M. Prosper Proux. Que mes lecteurs me permettent cependant de revenir, dans ce petit travail d'ensemble, sur l'œuvre du poète cornouaillais : ce n'est pas trop de louer deux fois d'aussi excellentes choses.

premiers efforts de la renaissance bretonne, il y aura bientôt trente ans, un inconnu, le *Kernevod* ou *le Cornouaillais* (c'est ainsi que signait M. Prosper Proux), se fit bientôt remarquer. Des chansons, promptement devenues populaires et qui sont encore dans toutes les mémoires et sur toutes les lèvres, de Lannion à Morlaix, puis un livre épuisé et devenu introuvable aujourd'hui, le signalèrent aux meilleurs juges comme le plus vigoureux et le plus original des poètes bretons de l'époque. Les éloges qu'on lui décernait n'étaient pas cependant sans restriction. Si on reconnaissait que les cordes de l'instrument de M. Prosper Proux étaient « d'un nerf plus souple et plus sonore » que celles de la *Harpe d'Arvor* [1], on regrettait qu'elles fussent aussi « moins fines, moins délicates et moins chastes. » « Son style aussi, même quand il plaisait, — ajoute le plus compétent de tous les critiques bretons [2], — était loin d'avoir la correction, l'atticisme et l'élévation constamment élégante du disciple de Le Gonidec. »

Cette voix « qui se taisait, mais qu'on n'oubliait pas, » comme l'a si bien dit un autre barde excellent [3], s'est élevée de nouveau. Grâce à Dieu ! les éloges sont plus vrais que jamais ; les réserves seules ont cessé d'être justifiées [4]. Cette voix n'a rien perdu de sa vigueur et de sa souplesse primitives ; mais elle a gagné cette pureté d'accent qu'on lui désirait autrefois. Elle peut résonner librement aujourd'hui dans toute notre Bretagne, des chaumières cachées sous le feuillage aux assemblées des bardes, sans crainte de faire rougir le front d'une jeune fille ou d'offenser l'oreille délicate d'un puriste.

On ne saurait trop admirer quels sons éclatants M. Prosper

[1] De Brizeux.

[2] M. de la Villemarqué. — *La Renaissance bretonne*, p. 17, dans la *Bretagne contemporaine*.

[3] M. Luzel (*Ann Uhel*).

[4] « Tandis que je corrige les épreuves de cette esquisse, — dit M. de la Villemarqué dans le travail précédemment cité, — M. Prosper Proux, après un long silence, reprend de nouveau la parole et je suis heureux de constater qu'il le fait de manière à contenter à la fois la morale et le goût, et à justifier complétement les espérances que m'inspirait, il y a plus de vingt ans, son talent si original. » *Renaissance bretonne*.

Proux sait tirer de sa *Bombarde Cornouaillaise* dans tous les tons, depuis les plus sonores et les plus graves jusqu'aux plus mordants et aux plus aigus. Elle sonne ici comme le clairon des batailles, et là, fidèle à son nom, comme le hautbois des fêtes champêtres. On croit entendre tantôt la harpe des anciens jours, tantôt le son joyeux du cor, tantôt le cri strident de la locomotive, tantôt la voix grêle et railleuse d'un nain philosophe et quelque peu cynique. Car si le *Kernevod* nous rend quelquefois nos vieux bardes, s'il lutte dans ses fables, sans trop de désavantage, contre l'inimitable La Fontaine, il rappelle aussi parfois Molière, le Molière du *Médecin malgré lui*.

Quelle élévation d'idées, noblement soutenue par l'expression, dans la première pièce du livre : *Ma vijenn barz ! Si j'étais barde!*

« Ha perag n'am euz ket
Ho telen alaouret,
Marzin, Gwenc'hlan, Rivoal
Barzed ann amzer all !

Ah ! que n'ai-je votre harpe d'or,
Merlin, Gwenc'hlan, Rivoal, bardes
des temps passés !

Vel-d-hoc'h, a vouez uhel;
Da ekleo Breiz-Izel
Me a daolje eur c'harm
Skiltr vel hini ann arm. »

Comme vous, d'une voix éclatante, je jetterais aux échos de Breiz-Izel un cri retentissant comme le son de l'airain.

Quel démenti lui donne chaque lecteur au fond de son âme, lorsqu'il l'entend s'écrier :

N'oun ket barz ! nann biken
Na vrudo ma zelen !

Je ne suis pas barde ! non, jamais
ma harpe ne sera célèbre !

Il ajoute :

Ho ! nann ! ha koulzgoude
E trid ma holl ene
O wel'd ar c'houmm eonuz
Gand eur c'hrozmol euzuz,
O tidarza, diboel,
Dreizd ar c'herreg uhel.

Non ! et cependant je sens tout
mon être tressaillir quand je vois la
vague bondir, avec un bruit terrible,
par-dessus la cime des écueils.

. . . . . .

Me gar, a nerz kaloun
Kemend a zo gwirioun,
Iaouankiz ha glanded
Galloud, ijin, spered;
Gant truez e lenvann
En dro d'in pa welann
Paourentez, dienez,
Gouliou, hag enkrez.

J'aime du fond du cœur tout ce qui est beau et vrai, jeunesse, pureté, force, génie, esprit. Je pleure de pitié en voyant autour de moi la pauvreté, la douleur et les chagrins qui affligent l'humanité.

La pièce suivante, *Chapel zand Ervoan*, la *Chapelle de saint Yves*, insérée d'abord dans cette *Revue*, a ému sans doute plus d'un noble cœur; elle a fait tressaillir, je le sais, celui de notre maître à tous [1]. Nos lecteurs ont eu également la primeur du *Chemin de fer*, *Ann hend-houarn*, et ont pu en apprécier le mérite; ils ont eu aussi celle du *Moustique*, *Ar Fubuen*, *lestrig a vrezel*, dont les vers semblent raser hardiment la surface des vagues, emportés par un rhythme ailé! L'auteur avait l'intention de le dédier à M. de la Villemarqué. La pièce ne porte pourtant aucune indication spéciale : mais personne ne lui en voudra de cet oubli qui nous a valu un *erratum* en vers des plus lestement tournés.

Il serait difficile de mettre plus d'esprit, plus de verve, à la fois bretonne et gauloise, que n'en a mis le barde *Kernevod* dans les fables qui forment la seconde partie de son volume. La morale en jaillit à la fin en vers nettement frappés. — Je ne jurerais pas, par exemple, qu'il faille prendre à la lettre la morale du *Louarn Besk*, et je conseille, au contraire, aux jeunes renards de profiter de l'expérience chèrement acquise du vieil *Alain*. — Je ne pouvais m'empêcher, en lisant ces fables si heureusement passées dans notre langue, de remarquer combien l'apologue convient à la tournure de l'esprit breton. Tout le monde connaît, au moins de réputation, Ricou et Goësbriant. Les lecteurs du *Feiz ha Breiz* auront remarqué sans doute, comme nous, les fables charmantes de MM. G. Morvan et Perrot; elles comptent, à coup sûr, parmi ce que le journal a publié de mieux depuis sa fondation. Les fables, encore

[1] « *Chapel sant Ervoan a lakeaz va c'halon goz da dridal,* » m'écrivait alors M. de la Villemarqué.

On ne se trompera pas dans le jugement à porter : à lui les mérites si élevés et si divers de ses œuvres, à d'autres la responsabilité de leurs imperfections philologiques. Vétéran des premières luttes de la renaissance bretonne, il peut dès aujourd'hui se réjouir en voyant combien de recrues nouvelles ou d'adversaires ralliés sont venus grossir les rangs de son armée ; il peut mesurer le terrain conquis pouce à pouce, et prévoir le triomphe complet et prochain du drapeau pour lequel il a si glorieusement et si efficacement combattu.

II.

Le temps qui nous presse et l'espace qui nous manque ne nous permettent pas de parler cette fois aussi longuement que nous l'aurions voulu des publications périodiques et des livres en prose. Il est cependant impossible de ne pas dire un mot de trois choses d'une importance considérable : la seconde année du *Feiz ha Breiz*, les nouvelles annales de la *Propagation de la Foi*, *Keloio Prezegerez ar Fe*, et le livre de M. l'abbé Chatton : *Levr Bugale Mari*.

Qu'un journal entièrement écrit en breton ait pu se fonder, se maintenir et prospérer en Bretagne, c'est un résultat très-précieux et presque inespéré ; c'est aussi un symptôme des plus rassurants pour l'avenir de notre langue. On ne saurait proclamer trop haut la reconnaissance qui est due au courageux et habile directeur du *Feiz ha Breiz*, chargé, lui seul, de la plus grande partie de la rédaction. Il serait bien à regretter que M. l'abbé Morvan ait pu être peiné le moins du monde par les respectueuses observations qui lui ont été soumises par un apprenti critique qui reconnaît, autant que personne, les services rendus par le pieux et patriote écrivain. Ces observations avaient uniquement pour but de demander un léger progrès dans la pureté, relativement déjà très-remarquable, de la langue du journal et un peu plus de régularité dans l'orthographe. Ces deux

points sont aujourd'hui en très-grande partie obtenus, il ne reste au savant éditeur que bien peu à faire pour atteindre complétement le degré de pureté moyenne auquel il est sans doute sage que le journal cherche à se maintenir longtemps encore à cette époque de transition. Ce que nous connaissons de la seconde année permet, en effet, de constater un progrès sensible sur la première; bien des expressions celtiques, après une acclimatation prudente, y ont peu à peu conquis leur droit de cité (p. ex. *lez-varn*, cour d'assises), le *c* et le *g* avec la valeur de *j* disparaissent *presque* complétement. Pourquoi faut-il que nous soyons obligé d'écrire *presque?* A supposer qu'il soit nécessaire d'employer certains mots français ou bretonisés, pourquoi ne pas les écrire à la manière de Le Gonidec? La pure orthographe de ce maître commence à se montrer parfois dans le journal; quelques articles, très-rares, il est vrai, font un fâcheux contraste, mais il suffirait de légères corrections sur l'épreuve pour les mettre au niveau général. Nous examinerons plus tard les articles en eux-mêmes; en attendant, nous n'avons pas voulu manquer de signaler les progrès accomplis et d'adresser au *Feiz ha Breiz* nos meilleurs vœux de succès pour cette seconde année comme pour la première.

Une population aussi nombreuse que la population bretonnante de la province est destinée sans doute à posséder plus d'un journal. Tout en souhaitant une prospérité croissante et des abonnés de plus en plus nombreux au *Feiz ha Breiz*, nous souhaitons qu'il se fonde peu à peu à côté de lui d'autres feuilles destinées à l'aider dans l'accomplissement de son œuvre patriotique, et à répondre par leur variété de dialectes, de style ou d'objet immédiat, aux besoins variés de treize à quatorze cent mille *bretonnants*. Il serait fort à désirer, par exemple, que Mgr Le Joubioux fondât un journal hebdomadaire dans le diocèse de Vannes, le *Feiz ha Breiz* ne pouvant être compris qu'avec une extrême difficulté par les Vannetais. Un journal *mensuel* ou *bi-mensuel* destiné spécialement à l'instruction élémentaire du peuple rendrait aussi de très-grands services. Au commencement de l'année, le journal *français*, l'*Écho des-Côtes-du-Nord*, de Guingamp, annonçait son intention de se transformer en journal

UN COUSIN DE PASSAGE

SCÈNES DE LA VIE DE CHATEAU.

PERSONNAGES.

LÉON DE VILLIERS.	LA MARQUISE DE GHISTELLE.
LUDOVIC DE BÉON.	BERTHE, sa petite-fille.

Salon dans un château. Porte sur le perron. Portes latérales. Fenêtres sur le parc. Tables à jeu et à ouvrages, avec papier, encre, plumes Sur un des panneaux, petite bibliothèque.

SCÈNE I.

BERTHE, LA MARQUISE.

Les deux femmes sont assises, la marquise brodant, Berthe lisant.

BERTHE (*lisant*).

« La coupe de mes jours s'est brisée encor pleine..... »

(*On entend un coup de fusil au dehors.*)

LA MARQUISE. Ah ! bon Dieu ! qu'est cela ?

BERTHE. Grand'mère, c'est Léon qui chasse dans le parc.

LA MARQUISE. Ces pauvres lapins ! Léon leur fait une rude guerre.

BERTHE. Grand'mère, c'est un lièvre, et non un lapin, que *Dominante* et *Randonneau* viennent de lancer ! Il paraît même que Léon a manqué le lièvre, puisque la voix des chiens s'éloigne vivement ; il est probable que le lièvre va gagner les landes, puis passer près d'ici, et enfin revenir au gîte.

LA MARQUISE. Ta ! ta ! ta ! petite ! tu as raison. Et je vois avec

plaisir que tu commences à connaître la chasse; ton pauvre père eût été fier de ta science.

BERTHE. Ma science... c'est à Léon que je la dois.

LA MARQUISE. Nous lui devons bien autre chose encore, à Léon! — Viens te rasseoir près de moi, fillette. (*Berthe se rassied près de la marquise.*) Berthe, aimes-tu Léon? Réponds-moi franchement.

BERTHE. Si j'aime Léon! Mais, grand'mère, c'est presque me demander si je t'aime! — Crois-tu que j'aie oublié tout ce que Léon a fait pour nous?

LA MARQUISE. Il est certain que Léon s'est conduit admirablement. Il n'avait que vingt-deux ans, et il était sorti de l'Ecole polytechnique avec le nº 3; dans dix ans, il eût été colonel, général peut-être! Eh bien! pour nous, Berthe, Léon a sacrifié ce brillant avenir; à la mort de ton père, au milieu de mille embarras de fortune, que serions-nous devenues? — Léon s'est fait pour nous homme d'affaires, fermier, avocat, agronome; grâce à lui, notre fortune est sauvée, mais sa carrière est perdue...

BERTHE. Et tu demandes si je l'aime!

LA MARQUISE. La! la! la! ne te fâche pas, ma mignonne! Je conviens que tu aimes Léon, et cependant quand je te parle de l'épouser...

BERTHE. Epouser Léon! Est-ce qu'on épouse son frère? Mais vous savez bien, bonne maman, que je suis une romanesque! Vous savez bien que je veux faire un mariage de sentiment, un mariage de poésie .. Ne riez pas!

LA MARQUISE. Laisse donc avec ta poésie! — Parce que tu as lu les *Méditations*, et composé quelques romances, musique et paroles, tu te crois poète! Et tu voudrais épouser un poète, peut-être? Fi donc, Mademoiselle! — J'en conviens avec toi, Léon est un chasseur, tout simplement; il a même le tort de dédaigner la poésie...

BERTHE. Et c'est un tort très-grave! Hier, par exemple, je lui ai lu le *Poète mourant*, de Lamartine... Monsieur Léon s'est endormi à la dixième strophe!

LA MARQUISE. C'est très-mal, mais ce n'est pas un crime.

BERTHE. Aussi la punition ne sera pas bien cruelle.

LA MARQUISE. C'en est une que de ne pas t'épouser, chère mignonne.

BERTHE. Oh ! la grand'mère flatteuse !

LA MARQUISE (*attirant Berthe vers elle*). — Voyons, ma petite Berthe ! tu sais si je t'aime ! Mais plus je t'aime, plus ton avenir m'inquiète. Après moi, qui te protégerait ? Personne. Léon est trop jeune pour remplir décemment ce rôle de tuteur quand la grand'mère ne serait plus là ! Ce qu'il y a donc de plus simple et de plus sage pour toi, c'est d'être sa femme.

BERTHE. Mais, grand'mère, qui te dit que Léon pense à m'épouser ? Il me regarde encore comme une enfant, j'en suis sûre.

LA MARQUISE. On ne sait pas ! on ne sait pas ! Il faudra que petit à petit je le fasse un peu causer à ce sujet...

BERTHE. Sérieusement, grand'mère, je te supplie de renoncer à cette idée.

LA MARQUISE. Oh ! oh ! quelle gravité, Mademoiselle ! Et pourquoi ce ton solennel ?

BERTHE. Écoute, grand'mère... c'est ta faute, tu m'y as forcée ! Mais puisque tu parles de mariage, tu sais bien que depuis cinq ans...

LA MARQUISE. Tais-toi, Berthe ! je t'ai dit qu'il ne fallait plus jamais me parler de cette folie.

BERTHE. Mais, grand'mère...

LA MARQUISE. Assez, Mademoiselle ! je vous en supplie.

BERTHE (*revenant s'asseoir*). — Tu es fâchée contre moi, grand'mère ?

LA MARQUISE. Oui.

BERTHE. Grand'mère ! grand'mère ! pardonne-moi ; ne boude pas ta petite Berthe ; tu sais bien que je t'aime ! Regarde-moi de ton bon regard, je t'en prie, grand'mère ! Je te promets d'être sage ; je ne le ferai plus, bonne maman !

LA MARQUISE (*lui prenant la tête et la caressant*). — Venez donc, petite folle ! on vous pardonne. Mais laisse-moi ajouter une chose : Tu aimes la poésie, dis-tu ? Eh bien ! la poésie n'est pas où tu

penses ; elle n'est pas sur les lèvres mielleuses, aux paroles dorées ; elle est dans le cœur, dans quelque brave cœur dévoué et fidèle où tu ne la cherches pas. *(On entend un coup de feu.)*

BERTHE (*allant à la fenêtre*). — Touché ! cette fois, foudroyé !

LÉON (*au dehors*). Tout beau ! tout beau ! *Dominante ! Randonneau !* tout beau ! — Antoine ! tiens, mon garçon, porte cette bête à la cuisine.

SCÈNE II.

BERTHE, LA MARQUISE, LÉON.

LÉON (*après avoir déposé son carnier et son fusil dans un coin*).— Bonjour, ma tante. (*Il embrasse la marquise*). Bonjour, Berthe ; tu vas bien, petite ?

BERTHE. Très-bien, mon cousin.

LÉON (*s'asseyant*). — Maintenant, chère tante, occupons-nous des affaires sérieuses : d'abord, j'ai renouvelé le bail de Mâchefer.

BERTHE (*qui a repris son livre*) :

La coupe de mes jours s'est brisée encor pleine...
Ma vie en longs soupirs s'enfuit à chaque haleine.

LÉON. Hein ! quel est ce bruit là ?

BERTHE. Des vers ! Ça rime, n'est-ce pas ? C'est agaçant ?

LÉON. Voyons, Berthe, laisse-nous causer des choses importantes, et ne nous dis pas de ces sornettes ! — Le bail Mâchefer...

BERTHE. Tu appelles sornettes des vers de Lamartine, d'un grand poète !

LÉON. Grand poète, si tu veux, mais mauvais agriculteur !

BERTHE. Tu détestes donc bien les vers ?

LÉON. De tout mon cœur.

BERTHE. Et pourquoi ?

LÉON. D'abord parce que tu les aimes trop ! Et ensuite...

BERTHE. Ensuite ?...

LÉON. Parce que j'en ai fait autrefois. C'était à l'École préparatoire de la Flèche. Nous avions un adjudant sévère en diable ! Je m'avisai de faire contre lui une espèce de chanson ; ma petite satire eut du succès ; mais je fus mis au donjon pour huit jours, au

mois de janvier : dix degrés au-dessous de zéro ! Depuis lors, j'ai renoncé à la poésie.

BERTHE. C'est que ta vocation n'était pas bien ardente.

LÉON. Oh ! oh ! la vocation... c'est un grand mot. Après tout, il n'est pas difficile de faire des vers, et si je m'en mêlais encore...

BERTHE. Je voudrais bien voir cela, par exemple !

LÉON. Quant au bail Mâchefer....

BERTHE. Je suis fâchée contre toi, Léon : tu as dit que tu n'aimais pas les vers, parce que je les aimais trop.....

LÉON. Oui, j'ai mon idée.

BERTHE. Pourquoi me faire ce reproche ? Une jeune fille peut aimer la peinture, la sculpture, la musique, la danse..... Pourquoi n'aimerait-elle pas la poésie ? C'est si joli, les jolis vers !

LÉON. C'est égal, j'ai mon idée.

LA MARQUISE. Allons, mes enfants, ne vous brouillez pas ; il n'y a pas lieu. Toi, Berthe, tu es moins poète que tu ne le crois, et toi, Léon, tu l'es peut-être plus que tu ne le penses.

LÉON. Ah ! bonne tante ! vous êtes l'ange de la réconciliation. Eh bien ! puisque nous voilà d'accord, revenons au bail Mâchefer.

(Midi sonne à la pendule.)

BERTHE. Midi ! déjà ! Le facteur devrait être arrivé.

LÉON. C'est étonnant : l'arrivée de ce vieux bonhomme te met toujours en l'air ; dès que midi sonne, tu commences à sautiller sur tes pieds.

BERTHE *(frappant les carreaux du bout des doigts)*. — Il n'arrivera donc pas ?... Si ! le voilà ! *(Elle descend rapidement les marches du perron.)*

LÉON. Décidément, ma tante, nous ne pourrons pas parler du bail Mâchefer...

BERTHE *(revenant)*. — Une lettre ! une lettre pour toi, grand'mère ! de Madrid... (*Avec intention.*) De mon cousin Ludovic !

LA MARQUISE (*à part*). — De Ludovic... Ah ! enfin ! O mon Dieu ! faites que mes prévisions se réalisent !

BERTHE. Lisez, lisez, grand'mère !

LÉON. Qu'est-ce que c'est que ça, le cousin Ludovic ?

BERTHE. On te le dira.

LA MARQUISE (*lisant*). — « Ma chère cousine, un projet d'emprunt m'appelle à Paris .. »

LÉON. Un projet d'emprunt ? C'est donc...

LA MARQUISE. Mon cousin Ludovic est secrétaire d'une société de crédit fondée en Espagne par des capitalistes français.

BERTHE. Après, grand'mère !

LA MARQUISE. « En me rendant à Paris, j'aurai l'honneur de vous demander quelques heures d'hospitalité ; ma mère m'écrit de ne pas manquer à ce devoir, qui sera un bonheur pour moi... »

LÉON. Très-gracieux pour un financier !

BERTHE. Mais tais-toi donc !

LA MARQUISE. « J'arriverai le lundi 21 octobre, à la gare de Ghistelle, par le convoi d'une heure. Ayez l'obligeance de m'envoyer vos chevaux. Daignez agréer, ainsi que ma cousine Berthe... »

BERTHE (*sonnant ; un domestique entre*). — Antoine ! vite ! les chevaux à la voiture ! Partez à l'instant, afin d'être à la gare avant une heure ; vous demanderez parmi les voyageurs M. le vicomte de Béon. (*Le domestique s'incline et sort*). Grand'mère, il arrive ! Qui avait raison, toi ou moi, grand'mère ?

LA MARQUISE (*bas*). — Toi. — (*Haut*). Vous savez, mes enfants, que je suis encore un peu coquette : je ne veux pas recevoir dans ce négligé notre élégant cousin ; viens avec moi, Berthe. (*A part.*) J'ai à te parler.

SCÈNE III.

LÉON (*seul*). — C'est étrange... cet air de mystère, cette agitation de Berthe, cette lettre, ce Ludovic. . Allons ! voilà encore de mes folies ! est-il vraisemblable que ce cousin, dont on ne parlait jamais, tombe exprès du ciel pour épouser Berthe ?... Non ! non ! Berthe a déjà refusé de brillants partis, et ce n'est pas un parent inconnu, presque un étranger...

SCÈNE IV.

LÉON, BERTHE.

BERTHE. Léon, je me marie.

LÉON. Comment !

BERTHE. Oui, et grand'mère veut absolument que ce soit moi qui t'en instruise.

LÉON. Tu te maries... Et avec qui?

BERTHE. Avec mon cousin Ludovic.

LÉON. Ah! ça, mais! Ce cousin là, je ne l'ai jamais vu!

BERTHE. Je le sais bien : quand il est passé ici, il y a cinq ans, tu étais à Paris pour nos affaires.

LÉON. Mais comment se fait-il qu'on vous marie?

BERTHE. On ne nous marie pas, nous nous marions! — Mon cousin Ludovic vint donc passer quelques jours avec nous. Il était vraiment très-aimable, très-bien élevé, très-spirituel, tout à fait homme du monde; il m'appelait *Ma jolie cousine.*

LÉON. Ah! il t'appelait *Ma jolie cousine!*

BERTHE. Imagine que Ludovic, à dix-neuf ans, avait eu un prix de poésie à l'Académie de Perpignan.

LÉON. Diable!

BERTHE. Ludovic voulut bien m'adresser une pièce de vers. Je les ai retenus, comme tu le penses. Les voici :

Berthe, quand nous marchons ensemble
Dans les bois où s'éteint le jour,
Savez-vous d'où vient que je tremble?
Est-ce de crainte? Est-ce d'amour?

LÉON. Oh! assez. Je n'aime pas ces vers-là! Il n'y a point d'âme.

BERTHE. Oh! si, moi, j'y vois une âme.

LÉON. Oui, la tienne!

BERTHE. Quoi qu'il en soit, les vers de Ludovic me semblèrent charmants, et...

LÉON. Et il continua?

BERTHE. Oui... en prose! Tu conçois que, dès lors, cela me parut grave, et que j'allai tout raconter à ma grand'mère.

LÉON. Tu fis bien.

BERTHE. Le croirais-tu? grand'mère se mit à rire, et me dit que j'étais une enfant, que je m'étais trompée, que c'était impossible, etc., etc.

LÉON. Je comprends. Ta grand'mère n'attachait aucune importance à une déclaration de collégien.

BERTHE. Pas si collégien ! comme tu vas voir. Deux jours après, on donna une grande fête au château de Vertmorin. Après le dîner, on se mit à courir dans le parc, et moi je m'égarai dans une espèce de labyrinthe où je rencontrai tout à coup mon cousin Ludovic.

LÉON. Naturellement !

BERTHE. Il s'approcha de moi d'un air soumis, et me dit d'une voix émue : « Ma cousine, je vous aime. » Je ne sais pas bien ce que je répondis, car ma grand'mère parut en ce moment, et Ludovic s'éloigna.

LÉON. Oh ! oh ! Tu vas me trouver un peu rustique, mais je n'aime pas cette façon d'agir. Quand on songe à épouser une jeune fille, on s'adresse à ses parents. C'est le vieil usage, et c'est le bon ; continue.

BERTHE. Ludovic partit le lendemain, et moi, comme tu penses, j'allai encore tout raconter à ma grand'mère ; cette fois, elle se fâcha beaucoup ; elle me dit que j'étais une écervelée, que Ludovic était un étourdi, qu'il m'oublierait bientôt et ne reviendrait plus dans le pays probablement. — Tu vois bien, Léon, que grand'mère s'est trompée, puisque Ludovic revient. Voilà tout mon secret. Mais comprends-tu l'idée de grand'mère ?

LÉON. Oui.

BERTHE. Oh ! Léon ! ne trouble pas ma joie ! Mon bon Léon, mon frère chéri, ne sois pas méchant, et dis-moi que j'ai bien fait de compter sur la parole de Ludovic.

LÉON. Ecoute donc !... si tu as bien fait ! Je ne sais pas trop.

BERTHE. Ah ! si ! mon cher Léon, je t'en supplie, sois de mon avis ! tu verras ! tout ira bien : toi, tu épouseras une belle demoiselle, bonne, aimante, digne de toi ; moi, j'épouserai Ludovic, et nous nous aimerons tous, tous, tous ! Léon, souris-moi donc, je suis heureuse, sois donc heureux ! Voyons, souris-moi, et dis que j'ai bien fait !

LÉON. Berthe, ma chère Berthe, j'ignore si tu as bien fait ; mais je veux, avant tout, que tu sois heureuse, et je travaillerai à ton bonheur, s'il en est besoin.

BERTHE. Merci, Léon! tu es charmant.

LÉON. Maintenant, chère Berthe, il faut songer à l'appartement de Ludovic; je vais donner moi-même les ordres nécessaires.

BERTHE. Va, mon cher Léon.

LÉON, *(à part, en sortant).* — Et puis, j'ai besoin d'être seul.

SCÈNE V.

BERTHE *(seule).* — Enfin! enfin! Dira-t-on encore que je n'ai pas de bon sens? Et grand'mère qui répétait : Enfant par ci, folle par là! Les grand'mères sont toutes les mêmes. Il faut lui pardonner : dans quarante ans, je serai comme elle. — N'importe, cinq ans d'attente, c'est long; mais non, ce n'est pas long, puisque c'est fini! oui! c'est fini, et, décidément, j'ai eu raison de compter sur Ludovic, sur sa loyauté, sa persévérance, sa constance. *(On entend au dehors un bruit de voiture).* La voiture.... déja! c'est Ludovic. Mais je ne puis le recevoir seule : grand'mère me gronderait. Je voudrais bien le voir tout de suite, cependant.... *(Elle va à la fenêtre).* Oh! il est encore mieux qu'il y a cinq ans. *(Elle sort.)*

SCÈNE VI.

LUDOVIC *(seul).*

(Il pose sur un meuble son pardessus et son sac de voyage, et parcourt d'abord du regard tout le salon, puis il se promène de meuble en meuble, en désignant chaque objet du bout de sa canne).

Tapisserie.... fanée! Rideaux.... usés! Pendule.... ni antique ni moderne! Fauteuils.... vieux et délustrés! — C'est comme l'équipage qui est venu me chercher à la gare : chevaux de labour qu'on attèle à l'occasion! valet de ferme servant de cocher, calèche de famille où l'on tient huit ou dix! — Examinons un peu l'extérieur. *(Il s'approche de la fenêtre.).* Le parc.... très-négligé! La futaie.... rétrécie! Jusque sous les fenêtres, du seigle et des betteraves.... presque pas de fleurs! Rien pour l'agrément. C'est bien cela! Fortune qui s'éteint, l'huile manque. Or ça, réfléchissons un peu.... conseillons-nous.... soyons mon propre Théramène.... Ma mère m'a vivement engagé à passer ici quelques jours; c'est bien, mais pre-

nons garde! Il y a cinq ans, je me laissai séduire à la gentillesse de ma petite cousine; elle l'a oublié sans doute, mais elle peut s'en souvenir! Dans ce dernier cas, le péril commence : évidemment, Berthe n'est pas riche, cinq ou six mille francs de rente, tout au plus. Je m'informai, il y a cinq ans, et j'appris que le dernier marquis de Ghistelle, son père, avait dissipé sa fortune, que la terre était criblée d'hypothèques, etc., etc.; je partis donc et je me gardai bien de revenir. — Cinq mille francs de rente.... la belle aubaine! De mon côté, je n'ai rien : trois mille francs d'appointements! — Oh! l'affreuse vie que la mienne! J'ai un joli nom, une jolie figure, de jolies manières; il ne me manque qu'une jolie fortune. Mais le diable s'en mêle sans doute : dès que je fais la cour à une jeune fille, si elle m'écoute, je suis sûr d'avance qu'elle n'a pas le sou. Partout où je mets la main, tout croule; depuis le collége, je traîne tour à tour la savate littéraire et la savate industrielle, morbleu! — Et cependant, je le sens là, je suis fait pour être riche, je suis de ceux qui ont le droit à l'opulence! Oh! le luxe, l'élégance, la grande vie, un château à la campagne, un hôtel à Paris! voilà le vrai rêve! — Mais être marié et végéter dans un coin obscur, couper en quatre le liard conjugal.... Quelle folie et quelle honte! jamais! Tant qu'on est libre, l'espoir reste, du moins. — C'est dit : si par hasard la petite cousine se souvient, je couperai jusqu'à la racine cette folle fleur, je ferai semblant d'avoir moi-même tout oublié; le moyen est excellent, et je l'ai employé plus d'une fois. — C'est peut-être un peu cruel, mais c'est indispensable. — Oh! tristesse de la misère! sombre ennui de ne pouvoir aimer! calculs incessants! âpres désirs toujours inassouvis! voilà ma destinée. Eh bien! je serai cruel, puisqu'il le faut. A siècle d'or âme de fer!

SCÈNE VII.

BERTHE, LUDOVIC.

LUDOVIC. Ma cousine Berthe....

BERTHE. Mon cousin Ludovic.... Vous me reconnaissez donc?

LUDOVIC. Oui, je vous reconnais, ma cousine; vous n'étiez cependant qu'une enfant à mon premier passage en 1855.

BERTHE. C'est cela, mon cousin, en 1855. Vous avez bonne mémoire.

LUDOVIC. Et votre excellente grand'mère?.... Je ne la vois pas.

BERTHE. Elle est chez elle, mais elle va descendre.... Elle m'a chargée de vous recevoir en l'attendant, *(à part)*, et même c'est bien gentil de sa part. (*Lui faisant signe de s'asseoir.*) Mon cousin, vous avez donc quitté Madrid?

LUDOVIC. Hélas! oui.

BERTHE. Comment? hélas?

LUDOVIC. On m'envoie à Vienne, dans une maison de crédit industriel. Moi qui déteste l'Allemagne! Une seule chose me console, c'est qu'à Madrid, on voulait me marier.

BERTHE. Ah! — Vous avez refusé, naturellement.

LUDOVIC. Comme vous dites, naturellement : je suis trop jeune pour me marier; j'attendrai que ma position soit faite; il peut alors se présenter une bonne occasion.

BERTHE, (*étonnée*). Comment! se présenter?

LUDOVIC. Mais oui. Le mariage est toujours chose de hasard.

BERTHE, (*vivement*). De hasard? Vous êtes peu sentimental pour un poète, mon cousin!

LUDOVIC. C'est possible! Je crois cependant à la fatalité, et je suis persuadé que j'épouserai une Allemande.

BERTHE. Une Allemande!

LUDOVIC. On dirait, ma cousine, que ce mot, *une Allemande*, vous révolte! Auriez-vous sur le cœur les traités de 1815?

BERTHE, (*se levant et passant à droite*). Non, monsieur, je riais, voilà tout. (*A part.*) Evidemment, c'est un jeu, et il veut me mettre à l'épreuve; mais je n'aime pas ce jeu-là; tâchons de l'en faire sortir. (*Haut.*) Mon cousin, trouvez-vous notre pays agréable?

LUDOVIC. Certainement, ma cousine.

BERTHE. Vous rappelez-vous le château de Vertmorin?

LUDOVIC. J'avoue qu'il ne m'en souvient guère....

BERTHE. Comment! ce château Louis XIII!.. une grande fête, notre promenade dans le parc...

LUDOVIC. Ah! oui! un parc anglais, avec d'immenses prairies, une terre de grand rapport!

BERTHE, *(à part)*. Il se moque un peu de moi, mon cousin! — Cherchons autre chose, je veux à tout prix que ce vilain jeu cesse.... Ah! les vers! *(Haut)*. Vous êtes poète, je le sais, mon cousin; tant mieux! J'ai une consultation littéraire à vous demander.

LUDOVIC. Il est vrai, ma cousine, que je suis quelque peu poète. (*A part*). Oui, mais poète jusqu'à la bourse!

BERTHE. Un poète de notre chef-lieu vient de m'adresser une pièce de vers.... et je tiens à savoir ce que vous en penserez.

LUDOVIC. A vos ordres, ma cousine. (*A part*). Elle est charmante, cette enfant! — Allons, point de faiblesse! Oh! pauvreté maudite qui rabaisse et endurcit l'âme!

BERTHE. Voici les vers :

Berthe, quand nous marchons ensemble
Dans les bois où s'éteint le jour,
Savez-vous d'où vient que je tremble?
Est-ce de crainte? Est-ce d'amour?
C'est d'amour et de crainte encore;
L'espoir devant moi brille et fuit;
Vous me regardez : c'est l'aurore!
Vous baissez les yeux : c'est la nuit!

Qu'en pensez-vous, mon cousin?

LUDOVIC. Ce n'est pas trop mal. (*A part*). Me voilà donc réduit à décrier mes vers!

BERTHE. Comment! ce n'est pas trop mal?

LUDOVIC. C'est assez bien.

BERTHE. Assez bien?...

LUDOVIC. Ce sont des vers gentils... comme tout le monde en fait; en vérité, ma cousine, le seul mérite de ces vers est de vous être adressés; et franchement, je les trouve médiocres.

BERTHE. Médiocres! — (*A part.*) Ah! mon Dieu! il a oublié même ses vers... il a donc oublié tout le reste!

LUDOVIC. Il m'arrive quelquefois encore de faire des vers; mais, sans vanité, je les fais un peu meilleurs.

BERTHE. Amour propre de poète, Monsieur, de poète financier! — Je ne m'y connais pas sans doute, mais j'avoue que ces vers me semblaient excellents.

LUDOVIC *(à part)*. — La pauvre enfant! Elle a bon goût tout de même... *(Haut.)* Mon Dieu, ma cousine, si pour vous plaire, il faut mentir à ma conscience...

BERTHE. C'est assez, Monsieur! — Je vous demande pardon, mon cousin; je suis un peu nerveuse aujourd'hui... Mais ma grand'mère ne descend pas; il serait peut-être convenable à vous de la prévenir.

LUDOVIC. J'y cours, ma cousine, j'y cours. *(A part.)* Elle souffre, je le vois bien. Vrai Dieu! si j'étais riche... Mais je ne le suis pas! Enfin, le résultat que je cherchais est obtenu... Elle est furieuse: c'est parfait!

SCÈNE VIII.

BERTHE, puis LÉON.

BERTHE. Ah! mon Dieu! mon Dieu! n'est-ce pas un mauvais rêve?... *(Elle tombe dans un fauteuil en cachant son visage avec ses mains.)*

LÉON *(entrant)*. — Qu fais-tu là, Berthe? Tu pleures...

BERTHE. Ah! Léon! Léon!... que je souffre!

LÉON. Mais qu'as-tu donc?...

BERTHE. Ludovic .. Ludovic...

LÉON. Eh bien?

BERTHE. Il a tout oublié!

LÉON. C'est impossible.

BERTHE. C'est pourtant vrai. — Et moi, maintenant! tiens, Léon, il me semble que je deviens folle.

LÉON *(courant à elle)*. — Berthe... Ma chère Berthe... Voyons, ma petite Berthe, ne pleure pas; tu me fends le cœur!

BERTHE *(tombant dans ses bras)*. — Ah! Léon! Léon!

LÉON. Voyons, Berthe... tu l'aimais donc bien, ce Ludovic?

BERTHE. Je l'aimais comme mon fiancé. Si tu savais, Léon, quels trésors d'affection et de dévouement j'amassais pour lui!... comme je travaillais à devenir plus douce, plus tendre, plus

instruite, toujours pour lui! — Et maintenant, tout est brisé; un instant a suffi pour rendre désert ce cœur si plein! Oh! que je souffre, Léon! que je souffre!

LÉON. Berthe... Berthe... tu ne sais pas le mal que tu me fais! — Mais, voyons, à quoi servent les plaintes? Il faut raisonner et agir. Que veux-tu que je fasse? Je suis prêt. Veux-tu que je parle à Ludovic?

BERTHE. Non! Je souffre, mais je suis fière. Ce que je veux, c'est qu'il parte; sa présence me tuerait. Je veux qu'il parte.

LÉON. Il partira, je te le promets.

BERTHE. Mais, au moins, il n'y aura pas de querelle entre vous!

LÉON. Sois tranquille. *(A part)*. C'est mal! Elle souffre, et je suis presque content... C'est lâche!

SCÈNE IX.

LES MÊMES, LUDOVIC, LA MARQUISE.

LA MARQUISE *(à part)*. — Berthe a pleuré, Léon est très-ému... C'est bien! — *(Haut.)* Mon cher Léon, mon cher Ludovic, il faut que je vous présente l'un à l'autre, j'espère que vous serez amis.

LUDOVIC. Je le souhaite vivement.

LA MARQUISE. Maintenant, Ludovic, voulez-vous faire une promenade dans le parc? C'est mon heure.

LÉON *(vivement)*. — Ma tante, M. de Béon doit être fatigué du voyage; je m'empare de lui. Veuillez donc faire votre promenade sans nous; Berthe vous accompagnera.

LA MARQUISE. Puisque tu le veux... *(A part.)* Oh! il y a quelque chose: très-bien!

SCÈNE X.

LÉON, LUDOVIC.

LÉON *(à part)*. — Maintenant, faisons ce que Berthe désire: il faut que ce Ludovic parte! Mais ce n'est point assez; je ne veux pas que ce jeune fat emporte l'idée qu'il laisse ici un regret. La dignité de Berthe l'exige. A moi donc un peu de la finesse du paysan, pour expulser sans bruit ce muscadin... *(Haut.)* Monsieur de Béon...

LUDOVIC (*qui était à la fenêtre et regardait au dehors*). — Monsieur?...

LÉON. Monsieur de Béon, nous sommes jeunes tous les deux, bien élevés, je crois, presque parents : je viens donc, sans plus de façons, vous demander un service.

LUDOVIC. A vos ordres, monsieur.

LÉON. Il s'agit de ma cousine Berthe.

LUDOVIC (*à part*). — Diable!

LÉON. De son mariage...

LUDOVIC (*à part*). — Oh! la! la!

LÉON (*à part*). — Oh! la vilaine espèce que ces vainqueurs de femmes!... En voilà un qui tremble comme un laquais pris les mains dans le tiroir! (*Haut.*) Voici le service que j'attends de vous, Monsieur : j'ai reçu, ce matin même, une lettre d'un vieil ami de la famille, qui habite Paris. Cet ami s'intéresse beaucoup à Berthe et s'occupe de la marier.

LUDOVIC. Ah!

LÉON (*à part*). Ce petit mensonge est assez maladroit.... mais pourvu que je me débarrasse de ce Ludovic.... (*Haut*). Il m'écrit donc qu'il a trouvé pour Berthe un parti très-honorable. Le jeune homme s'appelle M. de Valroger. C'est un homme très-lancé dans le monde. Je suis un campagnard peu au courant des mœurs parisiennes; je vous prierai donc, monsieur, de me suppléer en ceci et de prendre quelques informations sur M. de Valroger.

LUDOVIC (*à part*). Je respire!

LÉON. Comme notre ami me demande une réponse prompte, je vous saurai gré de sacrifier le peu de jours que vous deviez nous accorder et de m'informer au plus vite, par une simple lettre, du résultat de vos recherches. Il est bien entendu que vous ne prononcerez en aucun cas le nom de Berthe.

LUDOVIC. Je comprends à merveille, monsieur, je suis très-heureux de pouvoir vous être utile, et même, dans le cas où ce projet n'aboutirait point, je me ferais un plaisir de chercher moi-même un mari pour notre cousine (*A part*). Voilà, j'espère, un procédé noble et ingénieux.

LÉON. Je vous rends grâces, monsieur.

LUDOVIC. Dans ce dernier cas, avant de rien engager, il serait bon, je pense, que je pusse connaître le côté peu poétique, mais trop essentiel de la question, et avoir moi-même quelques renseignements précis sur la fortune de notre cousine.

LÉON. Rien de plus simple : Berthe est noble, bien élevée et riche.

LUDOVIC (*à part*). Riche! (*Haut*). Riche? dites-vous.

LÉON. Oh! la fortune de Berthe est loin d'être colossale, environ trente mille livres de rente.

LUDOVIC. Trente mille francs de rente! (*A part*). Ah! idiot que j'ai été!

LÉON. Qu'avez-vous donc? on dirait que cela vous étonne?

LUDOVIC. Oui, un peu : on m'avait affirmé qu'elle en avait près de cinquante.

LÉON. C'est une erreur. Trente mille; rien de plus. Ce n'est pas énorme, sans doute, mais c'est assez joli. Ah! dame, monsieur, il y a eu de la peine. Le père de Berthe était un gentilhomme très-magnifique, mais un détestable administrateur; il avait un grand luxe de chevaux, de voitures; il empruntait à des taux très-élevés, et les intérêts absorbaient le revenu. J'ai réformé tout cela. J'ai vendu des terres éloignées et de mince rapport; j'ai acheté des actions industrielles qui ont doublé et triplé; je les ai revendues et alors j'ai acheté des landes que j'ai défrichées. — Tenez, monsieur, (*il le mène à la fenêtre*), voyez-vous là-bas cette immense prairie toute verdoyante? bon an, mal an, nous en tirons cinq mille francs de fourrages; c'était un étang que j'ai desséché; là-haut, en face de nous, voilà un bois de deux cents arpents; c'était une lande inculte. Par exemple, pas de luxe; plus de meute, un chien d'arrêt, deux chiens courants suffisent; plus de chevaux anglais! de bons gros percherons qui labourent solidement et qui s'amusent à traîner la calèche au besoin; voilà tout. Nous ne renouvellerons le mobilier qu'au mariage de Berthe; ce sera une joie de plus. Enfin, monsieur, nous sommes hors d'affaire, et le mari de Berthe trouvera une fortune solide, bien assise au soleil et qui ne doit rien à personne.

LUDOVIC (*à part*). Voilà ce qui s'appelle une chance infernale.... Et cette fois, c'est ma faute! Comment la réparer?

LÉON. Il ne nous reste plus qu'à marier Berthe; ce sera facile; de son côté, elle accepte d'avance le mari que sa grand'mère et moi lui choisirons.

LUDOVIC. En êtes-vous sûr, monsieur?

LÉON. Parfaitement sûr.

LUDOVIC. Les jeunes filles ont souvent quelque souvenir de jeunesse, quelque préférence cachée...

LÉON. Berthe n'en a aucune.

LUDOVIC. Bah! vous ne connaissez pas les femmes.

LÉON. Vous croyez donc que pour les connaître il suffit de les avoir méconnues! (*A part*). J'ai tort; du calme.

LUDOVIC (*à part*). Oh! non, non, je n'en aurai pas le démenti; de l'audace!

LÉON. Enfin, monsieur, puisque vous voulez bien faire ce que je vous ai demandé, ayez l'obligeance de prendre à Paris les renseignements dont j'ai besoin. Vous trouverez un prétexte pour expliquer votre prompt départ à ces dames. Les voici : faites-leur vos adieux.

SCÈNE XI.

LES MÊMES, BERTHE, LA MARQUISE.

LUDOVIC (*allant à la marquise*). Ma cousine, j'ai l'honneur de vous demander la main de votre petite-fille, mademoiselle de Ghistelle.

BERTHE. Oh! mon Dieu!

LÉON. Que veut dire ceci?

LA MARQUISE (*à Ludovic*). Avant tout, mon cher cousin, asseyons-nous et causons; j'ai quelques explications à vous donner et à vous demander. — Mon cher cousin, certaines grand'mères parlent peu, mais n'en agissent pas moins. Je suis de celles-là! Il y a cinq ans, avertie par ma petite-fille de vos.... gentillesses auprès d'elle, je devinai facilement qu'il y avait de votre part inconséquence et folie; je voulus m'en assurer cependant, et j'écrivis à

votre mère, sans prévenir Berthe. Votre mère fut de mon avis; et bientôt nous eûmes la certitude que vous aviez oublié votre conduite avec Berthe. Votre mère voulait vous la rappeler; je m'y opposai. Je la priai seulement de vous envoyer ici, dès qu'il serait possible, afin que Berthe fût convaincue de votre manque de mémoire. J'étais bien certaine que le spectacle de votre indifférence la rendrait à elle-même; l'expérience avait réussi à mon gré : votre entrevue, tout à l'heure, a été peu romanesque! Léon, d'après le désir de Berthe, devait vous prier de partir; il n'y a pas manqué, sans doute. — Comment se fait-il donc que vous me demandiez la main de ma fille?

Ludovic. Je vous demande la main de votre fille, je la demande à vous-même, afin de réparer la faute que j'ai commise, il y a cinq ans; je manquai alors à toutes les lois de la famille en m'adressant à l'enfant, sans avoir obtenu l'agrément de la mère. Je me le suis reproché bien souvent, et tout à l'heure, en voyant que ma cousine Berthe m'avait gardé une affection dont je n'osais me croire digne, j'ai voulu expier ma folie d'autrefois : j'ai voulu jouer l'indifférence, l'oubli, l'ingratitude, jusqu'au moment où je pourrais rendre hommage à cette hiérarchie de la famille que j'ai violée jadis! Je vous demande donc la main de votre fille en sa présence, mais sans m'autoriser des sentiments qu'elle a daigné me laisser voir.

La marquise (*à part*). Si ce n'est vrai, c'est bien trouvé!

Léon (*à part*). — Décidément, je n'y comprends plus rien!

Ludovic (*à Berthe*). — Cependant, ma cousine, si vous me blâmez, si j'ai trop bien joué mon rôle tout à l'heure, trop bien retenu l'élan de mon cœur, j'implore de vous une dernière faveur, c'est de prononcer vous-même mon arrêt; dites-moi : Partez! et je partirai.

Berthe. Mon cousin, mon cousin... Je ne sais vraiment que répondre .. Tout ce qui arrive est si imprévu, si étrange! J'ignore moi-même ce que je pense. — Grand'mère, Léon, je vous en prie, conseillez-moi, éclairez-moi, répondez pour moi.

La marquise. Tu as raison, mon enfant; mais il est impossible

de continuer cette délibération devant notre cousin Ludovic; elle serait pénible pour lui, comme pour nous.

LUDOVIC. Je comprends, ma cousine, et je me retire. Je n'ai point le droit d'assister à ce conseil de famille; pardonnez-moi seulement si mon impatience en abrège la durée. (*En sortant, à part*). Quand le vaisseau brûle, on se jette à la mer; c'est ce que j'ai fait. Voyons ce que la vague fera de moi.

LA MARQUISE (*vivement à Berthe et à Léon*). — Mes enfants, la situation est très-grave : il s'agit de l'avenir de Berthe. Mon cher Léon, tu as de la clairvoyance et du cœur, et je suis sûre que tu nous aideras de tes conseils; mais la présence de ta cousine te gênerait peut-être. Berthe, laisse-moi seule avec Léon, tu m'attendras dans le boudoir. (*A part, en la reconduisant.*) Ma chère petite, quand tu étais enfant, je te disais qu'on ne doit pas écouter aux portes. Aujourd'hui, et pour cette fois seulement, je te dis le contraire : reste derrière ce rideau et écoute de toutes tes oreilles.

BERTHE. Je n'y manquerai pas, grand'mère.

LA MARQUISE (*à part*). — Et maintenant, c'est à moi de ne pas perdre la tête !

SCÈNE XII.

LA MARQUISE, LÉON.

LA MARQUISE. Eh bien! mon pauvre Léon !

LÉON. Oh! ma tante, je suis désolé! Je ne comprends rien à ce monsieur Ludovic, à son caractère, à ses mystères, à ses allures. Tout ce que je sais, c'est qu'il me déplaît, et beaucoup.

LA MARQUISE (*s'asseyant*). — Et à moi donc !

LÉON. Ce revirement subit est inexplicable pour moi. Quel est donc le secret de cet homme? Ce n'est pas la question de fortune qui l'a décidé, puisqu'il croyait Berthe plus riche qu'elle n'est; ce n'est pas un remords, un regret soudain... Et cependant, cet homme est un fourbe et un hypocrite, j'en suis sûr !

LA MARQUISE. Je suis de ton avis. Et notre pauvre Berthe! je crains bien qu'elle ne soit retombée sous le charme.

LÉON. Vous croyez, ma tante?

LA MARQUISE. Hélas !

LÉON. Quoi ! vous croyez que Berthe épouserait maintenant ce Ludovic ?

LA MARQUISE. Dame ! je le crois.

LÉON. Vous dites cela avec bien du calme, ma tante !

LA MARQUISE. Après tout, ce ne sera pas ma faute ; ce serait plutôt la tienne.

LÉON. Comment ! ma faute, à moi ?

LA MARQUISE. Sans doute.

LÉON. Ma tante, je vous en prie, expliquez-vous.

LA MARQUISE. Tu le veux ?

LÉON. Je vous en supplie.

LA MARQUISE. Eh bien !... j'avais fait un joli rêve autrefois, oh ! oui, un joli rêve : marier ma petite Berthe à mon cher Léon ! vieillir entre mes deux enfants ! — Ce n'était qu'un rêve : tu n'aimes pas Berthe, d'amour s'entend !

LÉON. Ma tante...

LA MARQUISE. Je ne te le reproche pas. Seulement, puisque nous en causons, je le regrette, aujourd'hui surtout.

LÉON. Ma tante, vous m'embarrassez à un point...

LA MARQUISE. Pourquoi donc ? Tu n'aimes pas ta cousine, ce n'est pas un crime.

LÉON. Ma tante, ce que vous me dites est si extraordinaire...

LA MARQUISE. Extraordinaire.. C'est toi qui es extraordinaire ! — Voyons, mon cher ami, tu sais que les vieilles femmes sont un peu curieuses, laisse-moi te faire une question : de mon temps, les cousins aimaient toujours leurs cousines ; c'était de tradition. A dix-huit ans, j'avais une vingtaine de cousins... Eh bien ! tous, successivement ou ensemble, eurent pour moi un joli petit sentiment ; c'était tout simple, tout naturel, et le contraire eût étonné le monde. — Il paraît que vous avez changé tout cela : les révolutions sans doute ! — Je voudrais pourtant bien savoir par quelle suite de raisonnements tu t'es dispensé d'aimer ta cousine. Tu es jeune, bon, tendre, intelligent, et tu n'as jamais songé à épouser Berthe. Mais, monsieur, ceci est grave ! Comment n'aimez-vous pas votre cousine ? De quel droit n'aimez-vous pas votre cousine ? Répondez.

LÉON. Mon Dieu, ma tante... vous avez peut-être raison. Cependant, voyons... vous ne me connaissez donc pas ? vous ne m'avez donc jamais regardé ?... Épouser Berthe, moi !... moi, un hobereau, un chasseur, un campagnard, une espèce de sauvage ! De plus, un garçon assez laid ! — Et elle, la beauté, la grâce, la délicatesse même, le charme vivant ! Et que de qualités ! — Instruite et spirituelle comme un ange ! Le soir, quand elle cause avec vous, je l'écoute... Une vraie musique ! — Et bonne ! J'ai vu des vieillards soignés par elle, des mères dont elle avait guéri les enfants, baiser sa main et le bas de sa robe comme à une sainte ! — Et jolie ! — Le dimanche, à l'église, je la regarde... Elle est agenouillée, grave et modeste ; ses longs cils font de l'ombre sur ses joues ; derrière elle, il y a une fenêtre par où le soleil entre à torrents, et elle ressemble à une des vierges des vitraux ; elle est admirable ainsi, admirable, je vous jure ! Et moi, j'aurais songé, je songerais... Ah ! bien, oui ! on m'en donnera des femmes comme celle-là !

LA MARQUISE. Très-bien ! je comprends : tu n'aimes pas Berthe, parce qu'elle est instruite, bonne, spirituelle et jolie. De façon que si elle avait quelques qualités de plus, tu la détesterais tout à fait ?

LÉON. Ma tante .. c'est me mettre à la torture, en vérité !

LA MARQUISE. Tant y a que, par ta faute, Berthe épousera ce Ludovic.

LÉON. Comment ? Par ma faute !...

LA MARQUISE. Mais dame ! Du moins le Ludovic est dans la tradition ; il a aimé sa cousine, ou il a fait semblant ; c'est déjà quelque chose. Elle l'épousera, et elle sera malheureuse : tu auras fait le malheur de ta cousine !

LÉON. Mais, ma tante, vous êtes cruelle aujourd'hui...

LA MARQUISE. Je conviens, d'ailleurs, qu'on n'est pas libre d'aimer ou de ne pas aimer. Tu n'aimes pas Berthe, très-bien ! Il ne te reste plus qu'une chose à faire : rappelle Ludovic toi-même ; — le voilà dans le parc ; — va le trouver et dis lui : Monsieur, ayez l'obligeance de rentrer pour épouser ma cousine !

LÉON. Ma tante, vous vous moquez de moi... C'est égal, je vous aime bien !

LA MARQUISE. Tu m'aimes, moi, je le sais; mais tu n'aimes pas Berthe; voilà la vérité.

LÉON. La vérité... Eh! bien, je vais vous la dire. — Mais, au moins, Berthe n'en saura rien, n'est-ce pas? — Eh bien, eh bien, oui, j'aime Berthe!

LA MARQUISE. Ah! enfin!

LÉON. Oui, j'aime Berthe, je l'aime d'amour, il y a longtemps que je l'aime, depuis un jour..... Mais je ne saurais pas bien vous expliquer cela! Enfin, j'aime Berthe! que voulez-vous? Ce n'est pas ma faute.

LA MARQUISE. Oh! viens sur mon cœur, mon cher Léon, mon fils! Oh! je le savais bien que tu aimais ma fille : mon cœur ne s'y trompait pas. Je suis heureuse, Léon!

LÉON. Et Ludovic, ma tante!

LA MARQUISE. Ludovic... tu as raison : voilà l'ennemi! Mais nous en viendrons à bout, sois tranquille!

LÉON. Mais puisque Berthe l'aime!

LA MARQUISE. Elle l'aime... Non! Elle croit l'aimer. Et pourquoi? Pour quelques misérables vers qu'il a eu l'esprit de faire pour elle autrefois. Ce n'est pas pour autre chose, va! Oh! si nous pouvions lui arracher du cœur cette illusion, cette chimère! Si seulement tu étais un peu poète! Mais non! tu détestes les vers, tu ne sais pas en faire.

LÉON. Mais si! mais si! ma tante! Pour épouser Berthe, je ferais un poème épique!

LA MARQUISE. Ce serait un peu long, et Berthe aurait le temps de faire bien des bonnets pour sainte Catherine. Si tu pouvais seulement faire une ode, une élégie, un sonnet, n'importe quoi; on pourrait essayer.

LÉON. Nous essaierons, ma tante, et je prouverai à Berthe qu'un chasseur de renards peut avoir autant d'esprit et plus d'âme que ce lauréat de Perpignan.

LA MARQUISE. Tu te flattes, mon pauvre Léon! Tu n'as pas l'habitude de faire des vers.

LÉON. Mais je vous assure, ma tante, que je m'en tirerai tout

comme un autre. Je vous ai raconté, ce matin, l'histoire de ma chanson à l'école de la Flèche !

LA MARQUISE. Oui, mais une petite satire ou des vers d'amour, c'est bien différent.

LÉON. Des vers d'amour,.... mais j'en ai fait aussi, des vers d'amour !

LA MARQUISE. Comment, monsieur !

LÉON. Écoutez, ma tante ; mais vous n'en direz rien à Berthe ! Je vais vous raconter la chose. Cette fois, c'était à l'Ecole polytechnique : je sortais tous les mercredis, et j'allais voir un ancien colonel, qui habitait une maison de campagne à Meudon. Le colonel avait une nièce, une Suédoise, jeune encore, blonde, blanche et rose. Je ne sais comment il se fit que, sans la moindre intention mauvaise, j'écrivis une cinquantaine de vers en l'honneur de la belle Suédoise ; je ne sais pas non plus comment il se fit que je les lui glissai dans la main, sans m'apercevoir que l'oncle n'était pas là ! Le mercredi suivant j'allai à Meudon, sans penser à mal. Avant le dîner, le colonel me proposa une promenade dans son parc. Je le suivis. Arrivé près d'une pièce d'eau, au fond : Si nous prenions un bain ? me dit le colonel. — Y songez-vous ! lui répondis-je, au mois de novembre ! — Conscrit ! me dit-il en ricanant, les troupiers de mon temps n'y regardaient pas de si près. A l'eau, mon garçon !... Et le colonel commença à se déshabiller. Piqué d'amour-propre, je l'imitai. Quand nous nous trouvâmes dans le costume favorable : A toi l'honneur ! me dit le colonel. Je ne me le fis pas répéter, et je sautai dans le petit lac. Le colonel était resté sur la rive, et j'entendis son éclat de rire : Mon garçon, me dit-il, j'espère que le bain te rafraîchira la cervelle, et que tu iras faire un tour dans mon étang, avant de faire des vers pour ma nièce. — Vous voyez bien, ma tante, que mes vers n'étaient pas si mauvais, puisque le colonel jugea ce bain de glace indispensable.

LA MARQUISE. Mauvais sujet ! — Je ne sais pas si tes vers étaient bons, mais il y a douze ans de cela, et depuis lors, tu dois avoir oublié...

LÉON. Oublié ! Mais je n'ai pas même oublié le calcul intégral et différentiel. A plus forte raison la prosodie. Tenez, ma tante, je

vous en supplie, laissez-moi démontrer à Berthe qu'il y a ici d'autres poètes que ce Ludovic. Sinon,... je le provoque et je le tue.

LA MARQUISE. Non pas! Tu ferais trop bien ses affaires. — Ah! mon Dieu, le voici déjà! Que lui répondre? — Laisse-moi parler.

SCÈNE XIII.

LÉON, LA MARQUISE, LUDOVIC.

LA MARQUISE (*à Ludovic.*) Approchez, jeune homme, et prêtez une grande attention au discours que vous allez entendre. J'ai une chose grave à vous annoncer. Vous m'avez demandé la main de ma fille, mais un autre vient de me la demander aussi; c'est mon neveu Léon. Vous êtes rivaux, par conséquent. Il y a trois ou quatre siècles, vous auriez vidé la querelle en champ clos, lance en main, sur un beau destrier. Autres temps, autres armes. J'ai lu madame Cotin, dans ma jeunesse, je suis encore un peu romanesque, et je viens vous proposer un autre genre de tournoi : chacun de vous va s'armer, non d'une lance, mais d'une plume ou d'un crayon, et faire, d'ici à une demi-heure, quelques strophes en l'honneur de ma petite-fille. Celui qui aura fait les meilleures, je ne dis pas que Berthe l'épousera, mais je suppose qu'elle aura pour le vainqueur une petite préférence. — Consentez-vous?

LUDOVIC. Comment donc, ma cousine! j'accepte avec joie et reconnaissance; car je suppose que toutes les chances sont pour moi.

LÉON. Vous croyez, monsieur? c'est peut-être un peu trop d'amour-propre. J'accepte comme vous.

LA MARQUISE. Puisque les adversaires acceptent le tournoi, j'ouvre la lice : Ludovic, voici un crayon et une belle page blanche, allez vous inspirer dans le parc; toi, Léon, reste ici. Moi, je vais prévenir Berthe de la lutte courtoise dont elle est l'objet.

LUDOVIC (*à part, en sortant*). Ah! enfin, la poésie me servira donc à quelque chose. Une trentaine de mille francs de rente, pour une trentaine de vers! Lord Byron ne fut jamais si bien payé!

LA MARQUISE (*bas à Léon*). Courage, mon ami!

SCÈNE XIV.

LÉON (*seul*). Ce Ludovic!... Quel orgueil!... Oh! je voudrais l'humilier!... Mais non, cela m'est bien égal... C'est à Berthe que je songe! Berthe... Qui sait? Si je pouvais mettre dans ces vers ce que j'ai là dans le cœur, elle me comprendrait, elle m'aimerait peut-être... Oh! c'est impossible... Berthe, ma femme! — Au travail! au travail!... Pour Berthe! — Oh! je voudrais être Lamartine! — Vite! vite!... Des vers.... Diable!... Il me semble que j'ai un peu oublié la théorie... Cherchons si dans les livres de Berthe... (*Il va à la petite bibliothèque*). Précisément! *Dictionnaire des Rimes, Traité de prosodie*... Très-bien! — Vers de douze syllabes; celui-là me va! Cela me rappelle la charge en douze temps : un, deux, trois.... commençons! (*Il se met à la table, et prend la plume*). En voici un :

Dans ce combat d'amour, Berthe, si je triomphe....

Pas mal!... au second maintenant!... Il me faut une rime à *triomphe*. Je n'en trouve pas.... Cherchons dans le dictionnaire... une rime à *triomphe*.... Il n'y en a point!... Refaisons le premier vers :

Si l'amour le plus pur convient à la plus noble....

Une rime à *noble*, maintenant! Cherchons dans le dictionnaire, pour abréger ... *Noble*.... il y en a! *Vignoble!* Comment amener le mot *vignoble* à propos de Berthe? Je ne saurais pas.... *Grenoble!* c'est impossible! — Et pas d'autres rimes! Ah! mon Dieu! je perds du temps.... Et ce Ludovic qui a déjà fini peut-être.... Allons! du courage! Recommençons.... Rien! je ne trouve plus rien! Ah! misérable, va! j'aurais dû tuer quelques lapins de moins et lire quelques livres de plus! Dire que j'ai le cœur plein de choses et que rien ne sort.... rien! C'est à rendre insensé! Oh! je m'arracherais volontiers les cheveux.... (*Il se promène avec agitation*).

SCÈNE XV.

LÉON, BERTHE (*entrant par une porte dérobée*).

LÉON. C'est toi, Berthe; d'où viens-tu donc?

BERTHE. De la chapelle; j'ai prié et j'ai réfléchi. Et toi, tu travailles! Je sais à quoi tu travailles .... Grand'mère m'a expliqué... D'ailleurs, j'ai tout entendu.... Eh bien! où en es-tu?

LÉON. Au premier vers, c'est-à-dire à mon second premier vers : l'un finissait par *triomphe*, l'autre par *noble*. Pas de rimes. C'est désolant!

BERTHE. Ah! ah! ce ne n'est donc pas aussi facile que tu le pensais?

LÉON. C'est mal, Berthe, tu viens me railler!

BERTHE. Je viens t'encourager, au contraire; car, vois-tu, j'ai de l'amour-propre, et je ne veux pas qu'on m'adresse de mauvais vers! — Assieds-toi donc là, prends la plume, regarde-moi de temps en temps, comme si tu faisais mon portrait.... et cherche!

LÉON (*s'asseyant*). Merci! . Je ne trouve rien encore....

BERTHE. Oh! que tu as l'inspiration lente!

LÉON. Si tu voulais seulement me sourire un peu.... il me semble que les idées me viendraient plus facilement.

BERTHE. Oh! le despote!... Eh bien, je te souris, là ... Commence!

LÉON. Si tu voulais seulement me dire que tu ne fais pas de vœux pour Ludovic.

BERTHE. Mais, bavard que tu es, tu perds ton temps... Bavarde, mais bavarde en vers! sans cela je croirai que *les Suédoises*, seules, ont le don de t'inspirer.

LÉON. Méchante que tu es!. . tu sais bien. ..

BERTHE. Allons! commence.

LÉON (*écrivant*).

« Non, je ne t'aimais pas, si l'amour, c'est la fièvre;
» Si c'est l'âpre désir *qui précipite* nos pas,
» Si c'est l'orgueil au front, le mensonge à la lèvre
» Et l'égoïsme au cœur... Non, je ne t'aimais pas.

BERTHE. Mais... Léon... c'est bien! Seulement il y a une faute de quantité au second vers : treize syllabes! Compte sur tes doigts :

Si c'est l'âpre désir *qui précipite* nos pas!

Il est si facile de mettre :

Si c'est l'âpre désir précipitant nos pas!

Je vais corriger moi-même. (*Elle prend la plume et écrit*). Continue! continue!

LÉON.

» Mais si l'amour, c'est Dieu qui parle au fond d'une âme,
» Si c'est le dévouement *qui existe* à jamais,
» Si c'est avoir vu l'ange avant de voir la femme,
» Dieu le sait, Dieu sait bien, Berthe, que je t'aimais!

BERTHE. C'est encore mieux! seulement, il y a un hiatus, au second vers, une rencontre de voyelles.... *Qui existe!* corrigeons vite! (*Elle cherche et écrit*).

Si c'est le dévouement qui ne faiblit jamais.

Voilà. — Quant aux deux derniers vers, je les trouve charmants, oh! mais! charmants! — Après! après! tu es en verve.

LÉON.

» Je t'aimais, et je t'aime, et je souffre et je pleure,
» Je souffre, mais ma voix ne sait que te bénir;
» Je pars si tu le veux, mais mon âme demeure
» Et j'emporte en exil la fleur du souvenir!

» Mais non! je resterai; l'espérance fidèle
» M'apaise et me soutient; soyez béni, Seigneur!
» Au-dessus de mon front un ange bat de l'aile;
» C'est l'ange du foyer, c'est l'ange du bonheur! »

BERTHE. Mais c'est très-bien, très-bien, très-bien! — Te voilà poète, cher Léon, malgré toi.

LÉON. Grâce à toi! — Mais, j'y songe, si les vers de Ludovic sont meilleurs, il faudra bien que tu lui donnes le prix?

BERTHE. Oh! mon Dieu.... c'est vrai! Tu me fais peur!

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, LA MARQUISE, LUDOVIC.

LA MARQUISE. Voilà donc l'heure du jugement solennel; les accusés sont-ils présents?

LUDOVIC. Voici mes vers, ma cousine; et franchement, je n'ai jamais fait mieux.

LÉON. Voici les miens, ma tante.

LA MARQUISE. C'est moi qui vais lire. Je commence par les vers de Léon. Écoutez, Ludovic; et toi, Berthe, sois grave comme un juge. (*Elle lit*).

Non, je ne t'aimais pas, si l'amour, c'est la fièvre,
Si c'est l'âpre désir précipitant nos pas;
Si c'est l'orgueil au front, le mensonge à la lèvre
Et l'égoïsme au cœur... Non, je ne t'aimais pas.

Eh! eh! ce n'est pas trop mal.... Qu'en pensez-vous, Ludovic?

LUDOVIC. En effet, c'est fort bien.... mais permettez que je voie un peu. (*Il regarde le papier*). Oh! oh! qu'est-ce que j'aperçois? Des corrections, des ratures, des surcharges, et qui ne sont pas de la même écriture! On vous a aidé, monsieur Léon : la partie est nulle.

BERTHE. Mon cousin, c'est moi qui ai aidé Léon.

LA MARQUISE. Oh! en ce cas, Ludovic, vos affaires vont mal. Un collaborateur ressemble fort à un complice. Résignez-vous donc. D'ailleurs il y aura pour vous une compensation : je vous rends les vers que vous venez de faire pour Berthe; ils pourront vous servir pour une meilleure occasion.

LUDOVIC. Oh! il n'y aura jamais pour moi de bonne occasion. (*Réfléchissant*). N'importe! Donnez tout de même!

Vte HENRI DE BORNIER.

ÉTUDES SUR ROME.

LA BASILIQUE DU SAUVEUR

OU SAINT-JEAN-DE-LATRAN.

Basilique ancienne.

Lorsque l'on approche de Rome, la première pensée du pèlerin est de découvrir à l'horizon le dôme de Saint-Pierre; puis, après avoir franchi les murs de la ville sainte, il demande le Vatican; il court s'agenouiller sur le tombeau de l'Apôtre. Ce n'est cependant pas au faîte de la basilique vaticane, mais au portique du Latran, qu'est gravée l'inscription célèbre :

DOGMATE PAPALI DATVR ET SIMVL IMPERIALI
QVOD SIM CVNCTARVM MATER CAPVT ECCLESIARVM.....

« Par décret à la fois papal et impérial, il m'a été donné d'être le chef et la mère de toutes les Eglises; » — et l'inscription ajoute : — « Aussi porté-je le nom du Sauveur de qui seul on obtient les royaumes célestes. »

HINC SALVATORIS CŒLESTIA REGNA DATORIS
NOMINE SANXERVNT.....

La Basilique du Sauveur! tel est, en effet, le nom vrai et magnifique de *Saint-Jean-de-Latran*. Tel fut son seul vocable jusqu'au XIIe siècle; mais alors furent adjoints au fils de Marie les deux

saints Jean, le *Précurseur* et le *Bien-Aimé*. « Il semble, au premier abord, dit Mgr Gerbet, que ce mot *Salvatori* ferait un effet plus beau, s'il était inscrit seul sur le portique du temple ; mais la réflexion ramène vite à une autre idée. Le Dieu fait homme, le *Dieu avec nous*, ne se montre pas à nos regards dans l'isolement ; il nous apparaît entouré de son immortelle famille, composée de tous les justes, avant et après son avénement terrestre. Saint Jean-Baptiste, qui résume en lui tous les anciens prophètes depuis Adam, est par là même le représentant des siècles qui ont précédé ; saint Jean l'Evangéliste, l'apôtre de la charité, représente les siècles qui suivront jusqu'à la consommation des temps, parce que la charité... est la consommation de la loi et de toutes choses. En plaçant sous le nom du Sauveur les noms de ces deux saints, la piété de Lucius II a donc développé, par une inspiration très-heureuse, la dédicace primitive faite par saint Sylvestre : il serait difficile de trouver, pour le chef-lieu des temples chrétiens, une inscription qui résumât avec autant de grandeur et de simplicité l'ensemble du christianisme [1]. »

Saint-Jean de Latran s'élève au milieu des solitudes et des ruines du Cœlius. On croirait revoir ces temps primitifs dont Tite-Live disait : *Tunc magnæ solitudines erant*, sans les majestueux débris que la Rome des Césars a laissés en ces lieux : au pied du coteau, le Colisée ; sur la pente, les grands arcs de l'aqueduc de Claude, qui aboutissaient au temple du dieu, le dieu Claude ! Ce temple était le plus vaste de Rome ; il avait été construit par Agrippine. La déesse *Carna* était aussi une habitante du Cœlius, où le premier Brutus lui avait érigé un sanctuaire. Suivant les uns, elle présidait aux fonctions du cerveau, et Brutus avait voulu lui témoigner sa reconnaissance pour l'heureux succès de sa feinte imbécillité. Suivant d'autres, elle était la déesse des portes, et Brutus crut lui devoir un autel, après avoir fait passer la porte à Tarquin. Le mont Cœlius fut d'abord occupé par les Etrusques, puis par les Albains, quand Albe fut détruite. M. Ampère y place cet autel des dieux étrangers, dont parle Tertullien, *ara adventi-*

[1] Gerbet, t. Ier, p. 275.

ciorum deorum. La famille Julia, que César devait rendre illustre, habitait le Cœlius, en sa qualité de famille latine. Plus tard, nous y rencontrons Cicéron à son retour d'Epire. « Je suis revenu, dit-il, foulant aux pieds les lauriers de Macédoine. A peine étais-je accompagné de quinze hommes mal vêtus, et j'arrivai, mourant de soif, à la porte Cœlimontane où l'un de mes affranchis avait loué une maison pour un aussi grand général que moi, *præclaro imperatori* [1]. » Les Vitellius et Marc-Aurèle eurent aussi leurs demeures sur le Cœlius. Non loin de l'habitation de Marc-Aurèle, était un vaste édifice confisqué par Néron sur ce Plautius Lateranus, qu'il fit mourir comme conspirateur en l'an 67 de notre ère, et que Tacite nous représente inébranlable jusqu'à la mort dans l'obstination de son silence, *plenus constantis silentii*. Juvénal nous peint, à cette occasion, toute une cohorte assiégeant les superbes édifices des Laterani.

> ... *Et egregias Lateranorum obsidet ædes*
> *Tota cohors.*

Ces *superbes édifices*, devenus propriété impériale, furent donnés dans la suite par Maximien Hercule à sa fille Fausta, l'épouse de Constantin, et, après la bataille du pont Milvius, Constantin y fixa sa demeure. Il y établit, en outre, le saint pontife Melchiade, et la première basilique qu'il édifia à Rome, fut contiguë à son palais qui était devenu le palais de la papauté.

Telles sont les origines de ce Latran dont le nom n'a pas moins retenti dans le monde qu'aucun nom romain, qui a étendu sa puissance plus loin que César, a été plus écouté que Cicéron et a donné naissance, par ses conciles, à une législation autrement philosophique que celle de Marc-Aurèle. On peut dire que le monde moderne est sorti du Latran, et, tout désert que soit le Cœlius, la seule basilique du Sauveur lui imprime une dignité que ne peut lui donner aucun souvenir antique. Qui oserait rappeler près d'elle la déesse Carna et le Dieu Claude!

Ce fut, suivant la tradition admise par le Bréviaire romain, après avoir reçu le baptême dans ce même palais de Latran, que Cons-

[1] *Adv. Pis.*, LXI.

tantin jeta les fondements de l'auguste basilique. Il tint à honneur de travailler lui-même aux excavations, et le pape saint Sylvestre posa la première pierre. L'édifice achevé, Sylvestre le consacra solennellement le 9 novembre 324. C'était la première fois qu'une solennité de ce genre était célébrée publiquement et elle est restée une fête pour toute la chrétienté.

Tous les titres d'honneur ont été prodigués à la basilique de Latran. Les historiens l'appellent le *Siége romain*, l'*Eglise reine et universelle*, le *Palais de Dieu*, l'*Eglise de la Miséricorde*, la *Basilique d'Or*.

« C'est ici le siége du pape et du pontife, » portait une ancienne inscription; c'est ici qu'il préside comme vicaire du Christ, et on l'appelle le siége de Rome parce que tel est son droit. Nul autre que le pape ne peut s'y asseoir, et, comme ce siége est sublime, tous les autres sont au-dessous de lui :

Et quia sublimis alii subduntur in imis.

Ailleurs on lisait : « C'est ici le palais de Dieu, *Aula Dei*, où retentissent, comme sur le Sinaï, les ordres célestes.... D'ici est partie la loi qui a tiré l'homme du fond de l'abîme et répandu la lumière sur toutes les parties du monde connu. »

On l'appelait l'*Asile* ou le *Temple de la Miséricorde*, parce qu'elle était ouverte, jour et nuit, comme asile au malheur ou comme consolation à la prière. Les verroux y étaient inconnus, et les portes n'étaient fermées que par des courtines. Les criminels qui s'y réfugiaient y étaient soumis d'ailleurs à diverses pénitences qui pussent leur servir d'épreuve et d'expiation.

Le Latran était enfin, par excellence, la basilique d'or, *basilica aurea*, grâce aux richesses dont il avait été comblé. Le détail qu'en donne Anastase étonne et éblouit : baldaquin d'argent du poids de 2,025 livres, statue assise du Sauveur, toute d'argent et haute de cinq pieds, quatre anges d'argent de même hauteur, les douze Apôtres également d'argent, sept autels d'argent du poids de 200 livres, cent dix lampes ou phares d'argent répandus dans les nefs; et, près de l'autel, quatre lampes d'or en forme de couronne, un phare d'or à cinquante becs, un autre phare d'or devant le

tabernacle, pesant 40 livres et dans lequel on brûlait de l'huile de nard. On comprend que le tabernacle n'était pas moins précieux : il était de l'or le plus pur. Nous ne finirions pas maintenant si nous voulions énumérer tous les vases d'argent ou d'or, dont quelques-uns enrichis de pierres précieuses, canthares, amphores, etc., qui servaient dans la basilique à contenir le vin, l'huile, l'eau ou les parfums. On en comptait jusqu'à quatre-vingts. Deux de ces vases, destinés à l'eau et qu'on appelait *hydres*, furent employés par saint Léon le Grand, avec quatre autres semblables, donnés par Constantin aux basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à renouveler les calices et les patènes des paroisses de Rome, après les dévastations des Vandales. Chacune de ces hydres pesait 100 livres. Venaient enfin les candélabres, — il y en avait de bronze d'une hauteur de dix pieds et ornés de bas-reliefs d'argent, — et les calices pour les prêtres, les coupes pour le peuple. Anastase cite sept grands calices d'or du poids de 10 livres, cinq cents petits calices d'argent du poids de 2 livres, sept patènes d'or pesant 30 livres chacune, et seize d'argent du même poids. A ces dons, Constantin ajouta, pour l'entretien du luminaire et du culte, des biens-fonds produisant un revenu annuel de 6,239 écus d'or.

Parmi les autres bienfaiteurs de la basilique nous rencontrons presque tous les papes, et, entre tous, saint Léon le Grand, Adrien Ier, Serge III, Innocent II, Nicolas IV, Boniface VIII, Urbain V, Martin V, Alexandre VI, Sixte-Quint, Clément VIII, Innocent X et Clément XII, qui tous l'agrandirent ou la restaurérent. Les princes ne furent guère moins généreux. Le baldaquin d'argent du grand-autel ayant été emporté par les Goths, l'empereur Valentinien en fit faire un autre, de même métal, sur la demande du pape Sixte III. Un peu moins riche que celui de Constantin, le nouveau baldaquin pesait cependant 1,540 livres. Charlemagne érigea au Latran un autel à colonnes d'argent; il donna en outre à la basilique un livre des Evangiles dont la couverture d'or était enrichie de pierreries, et une croix de même métal, ornée d'hyacinthes. Cette croix ayant été dépouillée de ses ornements précieux par des voleurs, saint Léon IV la garnit de perles, de saphirs et d'émeraudes, et ordonna que, dans les pro-

cessions, elle serait portée immédiatement devant le pape. Charles V de France fit hommage au Latran de deux lis d'or entourés de diamants pour les reliquaires des apôtres; Louis XI, d'un calice d'or du prix de 3,000 ducats; Ferdinand II, grand-duc de Toscane, des statues d'argent de saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Evangéliste. D'autres offrirent des terres et des rentes. Je citerai seulement l'empereur Charles-Quint, qui dota le Latran de biens-fonds en Sicile, et notre roi Henri IV qui céda à la basilique l'abbaye de Clairac, en Aquitaine, d'un revenu de 4,000 écus. En reconnaissance de ce don, le chapitre fit ériger à Henri la statue de bronze qu'on voit sous le portique Nord, et fonda à perpétuité une messe qui dut être célébrée solennellement le jour de Sainte-Lucie, en action de grâces de la conversion du roi.

L'abbaye de Clairac et ses douze églises ont subi depuis lors le sort réservé parmi nous à tous les domaines du clergé; mais la rente du moins continue d'être servie, et la messe d'être dite. Aujourd'hui enfin, comme autrefois, l'ambassadeur de France prend place, au Latran, parmi les chanoines.

Le cardinal Rasponi cite 1,330 églises, dans les différentes parties de l'Europe, qui relevaient directement de la basilique du Sauveur, et formaient en quelque sorte son domaine privé, indépendamment de la juridiction supérieure qu'elle exerçait sur toutes les églises du monde, comme leur mère.

Telle était enfin la vénération dont était entouré cet auguste sanctuaire, que sa destruction par un incendie, au XIVe siècle, fut considérée, d'un bout du monde à l'autre, comme une calamité publique. Le 23 juin 1308, à l'heure où les chanoines chantaient les premières vêpres de la fête de saint Jean, quelques charbons, que des plombiers avaient négligé d'éteindre, mirent le feu à la toiture, et l'incendie, favorisé par la sécheresse, dévora, avec une effrayante rapidité, le portique, les nefs et la plus grande partie du palais patriarchal. Le maître-autel, la tribune et une partie de la croisée échappèrent au désastre; hors de l'église, l'oratoire de Saint-Laurent, dans lequel étaient déposées les têtes des apôtres, et l'Escalier Saint dont Jésus-Christ monta et descendit les marches

au palais de Pilate, restèrent également debout au milieu des cendres. Tout le reste avait disparu. Cette épouvantable catastrophe frappa d'une profonde stupeur l'Europe chrétienne. La destruction de la première des basiliques parut un signe manifeste du courroux divin. A Rome, la population se portait en foule aux églises, et Dante rappelait tristement les jours où le Latran s'élevait au-dessus de toute chose mortelle :

Quando Laterano
Alle cose mortali ando di sopra.

Clément V s'était adressé, de sa retraite d'Avignon, à tous les princes et les peuples, les suppliant d'aider, par leurs aumônes, l'église mère à sortir de ses ruines. Lui-même envoyait des architectes habiles et une forte somme d'argent. Mais un nouvel incendie éclate en 1360 et la basilique tombe dans un déplorable abandon. « Père miséricordieux, écrivait alors Pétrarque à Urbain V, de quel cœur peux-tu dormir mollement sur les rives du Rhône, sous les lambris paisibles de tes appartements dorés, tandis que la première de toutes les églises s'écroule, qu'elle est sans toit, livrée aux vents et à la tempête ! » Urbain répara la basilique et fit construire le baldaquin actuel dont l'arc gothique repose sur quatre colonnes qu'entourent des grilles dorées.

Ce n'était pas, au reste, la première fois que le Latran subissait des restaurations plus ou moins complètes. Déjà, en 896, les nefs s'étaient affaissées sous le coup d'un tremblement de terre, et il fallut deux papes, Sergius II et Sergius III, pour les relever. Mais dans toutes ces restaurations, au XIVe comme au Xe siècle, on s'étudia, avec un pieux respect, à conserver la forme antique et l'aspect général du monument. C'était donc toujours la basilique de Constantin avec quelques additions des âges postérieurs, et le tribut d'ornementation en mosaïques, statues, peintures, que chaque âge lui avait payé. La description nous en a été conservée par l'histoire.

Cette basilique, dont l'entrée principale était dirigée vers l'Orient, s'annonçait par un portique en marbre de Paros soutenu par six colonnes, dont trois unies et trois cannelées. Au-dessus de

leurs chapiteaux régnait une plate-bande portant l'inscription : *Dogmate papali*, etc. La frise était ornée d'incrustations de marbres représentant l'expédition de Titus contre les Juifs, les Donations de Constantin à saint Sylvestre, le Baptême de ce prince, la Décollation de saint Jean-Baptiste, saint Sylvestre tuant, d'un signe de croix, le dragon de la Roche Tarpéienne, et la Flagellation de saint Jean l'Evangéliste. Un pignon aigu terminait la façade ; il portait dans sa partie supérieure le buste du Sauveur en mosaïque.

Le portique, complétement ouvert dans l'origine, fut fermé par Jean XII dans sa partie gauche correspondant aux nefs latérales du Sud. L'espace, ainsi clos, devint la chapelle Saint-Thomas ou le *secretarium*. C'était là que les papes avaient coutume de se vêtir lorsqu'ils officiaient à Saint-Jean. Une ancienne image de la mère du Sauveur ornait l'entrée de l'oratoire. Près d'elle on remarquait un Christ en croix, ayant à ses côtés la Vierge et saint Jean ; un pape était agenouillé à ses pieds. Diverses peintures décoraient également l'intérieur du portique ; elles représentaient saint Pierre, saint Paul, les faits marquants de la vie de saint Sylvestre, et quelques martyrs. Une jeune fille était peinte avec une lampe allumée comme les vierges sages de l'Evangile. Près d'elle était cette inscription : *Et lucernæ ardentes in manibus vestris.*

A l'intérieur, l'église était divisée en cinq nefs dont deux seulement s'ouvraient sur le portique, la grande nef par trois portes et la première nef latérale du Nord par une seule. Cette dernière devint, à partir du XVIe siècle, la *Porte-Sainte*, porte murée dans l'habitude et dont l'ouverture solennelle est l'indice des jours de grâce et de rémission du jubilé.

L'impression, en entrant dans la basilique, était saisissante. Ces cinq nefs séparées par quatre rangs de colonnes antiques, les peintures qui les ornèrent dès le temps de Constantin, l'or, l'argent, les riches étoffes faisaient du monument comme un résumé de tous les arts et de tous les trésors offerts en hommage à Dieu. La nef principale était supportée par quatre pilastres de granit ou de marbre et par trente grandes colonnes dont sept seulement subsistèrent après l'incendie ; les autres furent remplacées par des colonnes de briques. Quarante-deux colonnes moins hautes, de

marbre vert de Tibériade, soutenaient les collatéraux. Elles ornent aujourd'hui les niches des piliers de la grande nef.

Les autels adossés aux murs des nefs latérales étaient en petit nombre; nous citerons seulement l'autel de Sainte-Marie-du-Repos, *del Riposo*, près d'une porte qui s'ouvrait sur le grand escalier du palais. Il était orné d'une peinture représentant la mère de Dieu sur une pauvre couche et entourée des Apôtres. Le pape Théodore voulut transporter cette image vénérée dans l'église voisine de Saint-Venanze, qu'il venait de construire; mais la peinture se rompit et il ne demeura d'entiers que la tête et le buste de la Vierge. Ces précieux débris furent alors appliqués sur bois et un peintre se chargea de recomposer le tableau. Il a été solennellement couronné le 15 août 1689, par le chapitre de Saint-Pierre, en mémoire des grâces obtenues, devant cette pieuse représentation de la Vierge mourante, pour de pauvres agonisants.

Le chœur du chapitre occupait le haut de la grande nef en avant du transept et formait une enceinte carrée de marbre de Paros. A ses côtés, mais extérieurement, étaient les chaires ou *ambons* du haut desquelles se faisait la lecture de l'Épître et de l'Évangile. Ces ambons étaient ornés d'incrustations variées. On y remarquait particulièrement de légères bandelettes de marbre rehaussé d'or.

La croisée, ou ce que nous appelons le transept, était pavé de mosaïque. On y montait par quatre degrés. Au centre était l'autel pontifical, tourné vers le peuple suivant l'usage des grandes basiliques romaines, ayant au-dessous de lui la *Confession*, c'est-à-dire l'oratoire des reliques, et au-dessus le *ciborium* ou baldaquin. D'abord d'argent, le *ciborium* avait fini par être de marbre. Enfin, quatre colonnes antiques de bronze doré, placées primitivement par Constantin dans la tribune, s'élevaient à droite et à gauche de l'autel, sur la ligne qui le séparait des nefs. Ces colonnes célèbres, qui soutiennent aujourd'hui le baldaquin de l'autel du Saint-Sacrement, avaient été apportées, disait-on, par Titus, du temple de Jérusalem, et étaient un souvenir de son triomphe. Suivant d'autres opinions, elles provenaient du temple de Némésis, ou de celui de Jupiter, à Athènes, que dépouilla Sylla; mais le plus grand nombre y voyait les colonnes dont parle Virgile, qu'Auguste fit faire avec

le bronze des navires pris à Actium, *navali surgentes ære columnas*[1]. Leurs chapiteaux portaient des statues d'or ou d'argent et des cassolettes dans lesquelles brûlaient des parfums aux grandes fêtes.

Quant à l'autel, orné avec magnificence par Constantin, dépouillé ensuite par les barbares, enrichi de nouveau par la piété des papes et des rois, puis menacé par l'incendie qui mit en fusion le tabernacle, il fut sauvé par quelques hommes intrépides au moment où les fidèles pleuraient déjà sa perte. Cet autel de bois était, en effet, plus précieux que l'or dont il avait été revêtu; c'était, suivant une pieuse tradition, l'autel même qui avait servi à saint Pierre.

Derrière cet autel et en face de la grande nef, s'étendait la tribune ou abside, de forme semi-circulaire, et que saint Léon le Grand entoura d'un portique. Le siége pontifical en occupait le fond; il était élevé sur six gradins, dont l'un, le dernier, offrait les images sculptées d'un aspic, d'un lion, d'un dragon et d'un basilic. C'était un souvenir des paroles du prophète : *Super aspidem et basiliscum ambulabis et conculcabis leonem et draconem.* Un autre gradin, le quatrième, portait une inscription qui rappelait la primauté du *siége romain.*

HIC EST PAPALIS SEDES ET PONTIFICALIS
VT LEX DEMONSTRAT HIC QUÆ FVIT EDITA QVONDAM....

J'ai dit que les parois de la basilique étaient ornées de peintures. Du milieu d'elles se détachait, au fond de la tribune, la figure du Rédempteur qu'on y voit encore. Une auréole d'or entoure la tête dont l'expression est singulièrement grave et majestueuse. Suivant une très-ancienne tradition, mentionnée par Jean Diacre, cette image serait subitement apparue aux yeux de tous, pendant la consécration de la basilique, *et imago Salvatoris infixa parietibus primum visibilis omni populo romano apparuit*[2]. Depuis lors elle est demeurée intacte à travers toutes les ruines, et l'on peut dire comme au temps de Nicolas IV :

[1] *Georgiq.* III.
[2] Mabillon, *Mss. Italic.*, t. II, p. 560.

..... *Quæ prima Dei veneranda refulsit*
Visibus humanis facies hæc integra sistet[1].

Nicolas IV l'avait fait enlever afin de pouvoir reconstruire la tribune, puis il la remit à la place qu'elle avait occupée dans la concavité de la voûte, et fit d'elle le point culminant d'une vaste et imposante composition.

Cette composition, exécutée en mosaïque, remplit toute la tribune. Elle est divisée en trois ordres. En bas sont neuf apôtres de grandeur naturelle, séparés par des palmiers ou des cyprès, et deux moines à genoux, de dimensions beaucoup plus petites que les apôtres. L'un tient une équerre, l'autre un marteau. Ce sont les deux maîtres de l'œuvre, *Jacques Toriti, peintre, et frère Jacques de Camerino, son associé.* Les apôtres portent, comme les deux mosaïstes, leurs noms à côté d'eux. Au centre, c'est saint Jacques le Mineur, que suivent, à droite, saint Thomas, saint Jacques le Majeur, saint Simon et saint Jude; à gauche, saint Philippe, saint Barthélemy, saint Mathieu et saint Mathias.

Le second plan est séparé de celui-ci par le Jourdain, sur lequel on distingue des barques et des oiseaux. Plusieurs enfants jouent sur ses rives. Le Jourdain se développe dans le demi-cercle entier de l'abside et sert de base à la composition supérieure; souvenir du baptême qui est la base même du salut. Le baptême de Notre-Seigneur se trouve en outre représenté au point d'intersection des bras d'une croix qui occupe le milieu du tableau. Au-dessus de l'instrument de notre rédemption plane une colombe dont le bec lance un filet d'eau qui arrose la croix et forme à ses pieds une source d'où sortent les quatre grands fleuves de la Bible, *Gion, Fison, Tigris et Euphrates.* Deux cerfs viennent s'y désaltérer comme feront un jour les Gentils; trois agneaux, symbole de la pureté et de la candeur, sont penchés sur leurs ondes. Entre les divers courants de ces fleuves, on aperçoit une ville que domine un phénix du haut d'un palmier. Saint Pierre et saint Paul apparaissent au-dessus des murs, et un ange, armé d'une épée nue, se tient à la porte. Qui ne reconnaîtrait l'Église?

[1] Inscription de la tribune.

Enfin, près de la croix est Marie, bénissant Nicolas IV; puis viennent saint Pierre, saint Paul, les deux saints Jean, saint André, saint François, dont Nicolas aimait à se dire l'enfant, *Francisci proles*, et saint Antoine de Pade, de l'ordre séraphique. Chaque figure a son inscription : *Tu es le Christ, fils du Dieu vivant*, lit-on près de saint Pierre; — *Nous attendons le Sauveur Notre-Seigneur Jésus-Christ*, près de saint Paul; — *Tu es mon maître, ô Christ!* près de saint André; — et, près de saint Jean, les divines paroles qui servent d'introduction à son Évangile : *Au commencement était le Verbe et le Verbe était Dieu.* Nicolas IV a, lui aussi, sa légende; elle est ainsi conçue : *Nicolaus*, p. p. IIII, *Sanctæ Dei genitricis servus.* On remarque ici, comme dans le premier tableau, une gradation marquée entre les figures : saint François, saint Antoine et le pape Nicolas sont beaucoup plus petits que les apôtres, et les apôtres plus petits que la Vierge.

Quant au troisième ordre, il est rempli par l'image du Rédempteur qui se détache d'un fond d'azur parsemé de nuages. Huit chérubins sont prosternés à ses côtés, et le tableau se termine par un séraphin à six ailes.

La basilique du Sauveur possédait un certain nombre de cénotaphes, celui de Sylvestre II, entre autres, et l'urne sépulcrale de sainte Hélène. L'urne de sainte Hélène avait été apportée vide de la voie Labicane, par ordre d'Anastase IV, qui voulait en faire l'ornement de son tombeau. Elle fut d'abord placée près de la Porte-Sainte, puis, au XVIIe siècle, sous le portique de saint Léon; elle est aujourd'hui au musée du Vatican.

Les historiens citent pour son élégance la loge des Bénédictions, construite au Latran par Boniface VIII, à l'occasion du Jubilé. Cette loge dépendait non pas de la basilique, mais du palais, et s'élevait à l'extrémité de la salle du concile, c'est-à-dire à gauche et à peu de distance de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'obélisque. Elle formait saillie sur la place et était ornée de colonnes corinthiennes. Des marbres de couleurs variées en revêtaient extérieurement les parois, et de vastes fresques représentaient à l'intérieur le baptême de Constantin, la construction du Latran et la proclamation de l'année sainte; ces peintures

étaient l'œuvre de Giotto. On voit encore l'une d'elles dans la basilique. Boniface est devant une loge, entre deux cardinaux, et publie le Jubilé. C'est bien le style du grand peintre du XIVe siècle.

La description de l'ancienne basilique du Latran serait enfin incomplète, si nous ne parlions du trésor de reliques qu'elle possédait. Nous avons dit que le maître-autel était l'autel même de saint Pierre, et, nous ajouterons, l'autel qui servit à ses successeurs dans les Catacombes. Quelques planches, sans autre ornement qu'une croix, voilà tout! Le pape a seul le droit d'y offrir la sainte victime. Au-dessous de l'autel, dans la *Confession*, avait été placée, par saint Grégoire le Grand, la tunique de saint Jean l'Évangéliste. Au-dessus, dans le ciborium ou baldaquin, sont renfermées, depuis Urbain V, les têtes des apôtres saint Pierre et saint Paul. Avant l'incendie de 1308, ces deux *chefs* vénérés se trouvaient dans la chapelle Saint-Laurent, qui occupait l'extrémité Est du palais patriarchal, et avait dû à ses nombreuses reliques le nom de *Sancta Sanctorum*. Une chapelle portant aujourd'hui le même nom, offre, sous une enveloppe moderne, un débris de cette partie du palais. Ce fut à peu près la seule que respectèrent les flammes. Pendant le séjour qu'Urbain V fit à Rome, en 1367, il fit l'inventaire des reliques contenues dans la chapelle et y retrouva les têtes des apôtres; chacune d'elles était dans une cassette d'argent sur laquelle le nom de l'apôtre était inscrit. Urbain renferma ces restes précieux dans des bustes d'argent à têtes dorées, ornées d'émaux et de pierreries. Charles V, roi de France, ajouta à ces richesses deux grands lis d'or avec pierres de couleur et diamants. Ces lis furent placés sur la poitrine de chaque buste. Jeanne, reine de Navarre, fit don, à son tour, d'une croix d'or entourée de grosses perles, et Jeanne, reine de Sicile, d'une couronne enrichie de pierreries. On portait à 30,000 florins la valeur de ces magnifiques reliquaires. Saint Pierre était représenté en grand costume pontifical, la tiare sur la tête, bénissant d'une main, tenant les clefs de l'autre. Saint Paul avait une épée et un livre. Ces bustes étaient l'œuvre de Jean Bartoli, orfèvre de Sienne.

La table sur laquelle le Sauveur fit la Cène figurait également et

figure encore parmi les plus insignes reliques du Latran. Cette table rectangulaire, d'environ trois mètres sur deux, avait été couverte de lames d'argent par les souverains pontifes.

Jean Diacre cite encore le linge avec lequel Jésus-Christ essuya les pieds de ses disciples, le manteau d'écarlate qui fut jeté sur ses épaules dans le prétoire, et des reliquaires d'or et d'argent contenant des reliques de tous les apôtres.

Les dépouilles du temple de Jérusalem apportées par Titus à Rome, l'arche d'alliance, le chandelier à sept branches, la table et les pains de proposition, l'encensoir d'or, une urne pleine de manne, la verge d'Aaron, celle avec laquelle Moïse frappa le rocher, les tables du Testament figurèrent également, pendant de longs siècles, au nombre des richesses de la basilique [1].

L'inscription en mosaïque placée dans la tribune, au temps de Nicolas IV, mentionne en outre deux ampoules contenant du sang et de l'eau sortis du côté du Sauveur, une portion de la chaîne de saint Jean l'Évangéliste et les ciseaux avec lesquels il fut tondu ; elle cite le corps de sainte Madeleine, la tête de Zacharie, celle de saint Pancrace, une épaule de saint Laurent, etc.

N'oublions pas enfin qu'en l'année 886, le pape Etienne V ayant découvert la catacombe de saint Chrysante et sainte Darie, sur la voie Salaria, fit solennellement transporter au Latran les ossements de toute la légion de martyrs qui avaient été étouffés dans cette catacombe.

Tel était le trésor du Latran. Dans d'autres capitales vous trouverez entourés d'honneurs la perruque de Frédéric II, le mouchoir de Rousseau, le cœur de Voltaire. C'est surtout après avoir vu ce genre de reliques qu'on se sent pénétré de plus de respect et d'émotion en présence des reliques de Rome.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] Beaucoup de ces reliques ont disparu; les unes ont été pillées; les autres n'ont pas été considérées comme suffisamment authentiques par les souverains pontifes. En parlant du cloître, nous n'oublierons pas celles qui y ont été réunies, après avoir été longtemps exposées dans la basilique. Elles ont été reléguées là comme n'offrant pas une certitude assez complète, quoiqu'ayant pour elles d'anciennes traditions.

Nous a bénis dans la tristesse,
Nous bénira dans la gaîté.

Jésus s'est couronné d'épines,
A versé son sang et ses pleurs ;
Mais combien ses larmes divines
Sur la terre ont semé de fleurs !

Voyez quelle aimable parure
Il donne aux prés, il donne aux bois !
Chrétiens, aux chants de la nature
Mêlons nos cœurs, mêlons nos voix.

Chantons, dans nos vives louanges,
Le Saint aux austères discours
Que Dieu mit à côté des anges,
Qu'il a fait patron des beaux jours.

L'ami des bois et des montagnes,
Des blés dorés et des prés verts,
Le Saint du pauvre et des campagnes,
C'est Jean qui vécut aux déserts.

Pour y recevoir le baptême
De sa pieuse et rude main,
Le doux Sauveur, Jésus lui-même,
Du désert a pris le chemin.

Et Jean, debout sur le rivage
Où du Très-Haut l'éclair a lui,

Le premier rendit témoignage
Au Christ à genoux devant lui.

Il fut le cri de la justice
Qui précéda la charité ;
Chez un tyran par son supplice
Il annonça la liberté.

Nous, chrétiens, à sa ressemblance,
Prenons, pour lutter chaque jour,
Nos forces dans la pénitence,
Et nos lumières dans l'amour.

Mais il est des heures joyeuses,
S'il est des moments de combats ;
Dieu permet aux lèvres pieuses
De sourire, dès ici-bas.

Il veut que notre âme altérée
A son eau mêle un peu de miel,
Et, par lui, la terre est parée
Comme un premier degré du ciel.

Célébrons par des feux de joie
Et par des chants venus du cœur
La saison que Dieu nous envoie
Avec saint Jean le Précurseur.

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

Le parti de la maison de Blois ne se releva pas de ce coup; réduit à une entière impuissance, on put même le croire tout à fait mort; mais, en mourant ainsi de mort violente au lieu de s'éteindre pacifiquement, il légua à la Bretagne un germe de dissolution qui devait éclater plus tard.

Le beau côté du règne de Jean V, c'est son administration. En octobre 1420, quelques mois seulement après l'attentat de Châteauceaux, il promulgua dans l'assemblée des États une mémorable ordonnance ou *constitution*, délibérée avec les trois Ordres, ayant pour but de réprimer une foule d'abus introduits principalement dans les matières de finance et de justice, au détriment des administrés, surtout du menu peuple. Les premières lignes de cette ordonnance sont remarquables et montrent comment Jean V, lui aussi, entendait son devoir de prince : « Pour ce que, — y est-il dit, — plusieurs..... oppriment et deprèdent (pillent) notre peuple, *dont nous sommes protecteur et défenseur*, nous, désirant à ce pourvoir *et faire ce que Dieu nous a commis, à savoir justice*, voulons et ordonnons, etc. » Alors il passe en revue toutes ces sangsues malfaisantes, les saisit l'une après l'autre, et par une étreinte habile leur arrache leurs suçoirs et leur venin. D'abord ce sont les sergents ou recors, qui joignant à leurs fonctions d'huissiers le recouvrement des frais et des amendes judiciaires, la cueillette des rentes censives dues au duc et aux seigneurs, abusent de leur ministère pour lever sans aucun droit sur le public, à leur propre bénéfice, des impôts fort onéreux; puis viennent les seigneurs justiciers, qui multiplient outre mesure les audiences de leur juridiction pour accroître d'autant à leur profit les frais de justice; puis les officiers militaires du duc, les capitaines de villes et châteaux, qui usurpent brutalement, mais lucrativement, les fonctions judiciaires; puis enfin les magistrats eux-mêmes, spécialement les procureurs du duc, chargés de ce qu'on appelle aujourd'hui le ministère public, et qui se laissent acheter par une partie pour accabler l'autre. Ensuite le duc s'efforce d'abréger la longue attente des plaideurs et d'empêcher les procès de devenir, comme il le dit, *immortels;* — il réprime l'exagération des droits de *guet* et de

garde, levés sur les habitants pour la défense des places fortes; — il s'oppose résolument à la multiplication des cabarets et soumet ces nids de désordre à une sévère surveillance; etc., etc. C'est un véritable *édit de réformation* (D. Morice, *Preuves*, II, 1053-1059).

Cinq ans après, nouvelle ordonnance, délibérée, promulguée aux États de Vannes (en février 1425), pour régler, comme on disait, la *police du commerce*. Mais — autant l'avouer tout de suite — le principe de la liberté illimitée du commerce et de l'industrie, aujourd'hui si en faveur, ne figure pas même en germe dans cette *police*. Le XVe siècle ignorait cette théorie, et l'on eût d'ailleurs malaisément fait entendre aux esprits grossiers de ce temps qu'il pouvait être beau, en certain cas, de sacrifier à l'honneur d'une doctrine économique l'intérêt d'une nation. Procurer à la Bretagne le bienfait de l'abondance, en y retenant par tous les moyens possibles les denrées, les matières et les objets nécessaires à sa consommation et ne laissant exporter que le superflu; assurer la probité de l'industrie et la bonne qualité de ses produits, tout en s'efforçant de réduire l'exagération des prix, — telle est la double pensée qui inspire tous les articles de l'ordonnance de Jean V. Pensée terre à terre, peut-être, qui ne procède que du bon sens, à laquelle pourtant, dans cet édit même, on doit une disposition, que notre siècle applaudira, tendant à introduire en Bretagne l'uniformité des poids et mesures (D. Morice, *Ibid.*, 1152-1157). Rétrograde ou non, au reste, cette législation fut reçue avec la plus grande faveur, et contribua puissamment à la prospérité du pays : réponse plus que suffisante à toutes les critiques.

La même pensée qui avait dicté au duc cette *constitution* le porta aussi à conclure, en faveur de ses sujets, de nombreux traités de commerce : d'abord, deux très-étendus, très-considérables, très-curieux par la teneur et la sagesse de leur clauses, le premier en 1411 avec l'Angleterre; le second avec l'Espagne, en 1430 et 1435; puis trois conventions particulières avec la ville de Bayonne (en 1407, 1419 et 1422); deux traités avec la Hanse teutonique (1433, 1442); un autre (en 1440) avec les États de Hollande, de Zélande et de Frise, etc. Le traité avec l'Espagne est celui de tous qui eut

le plus d'influence sur le développement du commerce breton. (Presque toutes ces pièces sont inédites.) — Jean V fit aussi de son mieux pour attirer en Bretagne les industrieuses populations de la Normandie, chassées de leur sol par les désastres de la lutte anglo-française, alors dans toute sa fureur : en une seule année (1422) il distribua jusqu'à trois cents lettres de naturalisation à autant de familles normandes, réfugiées à Vitré et à Fougères, à Rennes, à Nantes, à Dinan; treize ans plus tard (1435), on le voit encore les protéger contre les vexations du capitaine de Dol (D. Morice, *Histoire*, I, 488; *Preuves*, II, 1288-92). Bien plus, ceux de ces étrangers qui réussissaient le mieux à enrichir leur nouvelle patrie, Jean V les anoblissait, tout en les autorisant et les encourageant même à continuer le commerce (1437, 1441, Ch. des Comptes de Nantes). En 1437, il donna de même la noblesse héréditaire à Raoulet Le Charpentier, « *très-artificieux et expert ouvrier mécanique en l'art et science de charpenterie.* » (*Ibid.*) On voit qu'il récompensait le mérite, sans acception de classe, partout où il le rencontrait.

C'est à lui que Nantes et Rennes durent le bienfait d'une véritable organisation municipale; organisation d'ailleurs fort simple et cependant complète, puisqu'elle contenait les éléments essentiels de toute administration locale : 1° un conseil de ville permanent, 2° des magistrats choisis directement par ce conseil, avec mission exclusive de représenter en tout temps, en toute affaire où ses intérêts étaient mêlés, la communauté des habitants. Le conseil, nommé plus ordinairement *assemblée des bourgeois*, ne sortait point de l'élection, mais se composait de tous les habitants notables, en nombre indéfini : le cercle des notables était fort large. — Quant aux magistrats municipaux, c'étaient le *procureur des bourgeois*, le *miseur*, le *contrôleur*, tous trois élus par l'assemblée des bourgeois. Le *miseur* faisait les recettes et les *mises* ou dépenses de la ville, tâche où il était assisté et en même temps surveillé par le *contrôleur*. Le *procureur des bourgeois* répondait, sous quelques réserves, au maire de nos jours. Il était en toute circonstance le représentant officiel de la communauté des habi-

tants, chargé de faire exécuter, avec l'aide du miseur, les décisions ou, comme on disait alors, les *ordonnances* de l'assemblée des bourgeois. Il convoquait cette assemblée, y proposait les objets à discuter, mais ne la présidait pas. Cet honneur appartenait au seigneur de la ville ou au plus élevé de ses officiers présents à la séance, d'abord aux officiers militaires (le capitaine-gouverneur et son lieutenant), et ensuite, en leur absence, aux officiers de justice (sénéchal, alloué, procureur d'office). Quand l'assemblée des bourgeois se trouvait trop nombreuse pour pouvoir être réunie fréquemment, elle était autorisée (comme Nantes le fut en 1420) à déléguer ses pouvoirs, en tout ou en partie, à un conseil de dix ou douze membres, élu par elle dans son sein. Les villes les plus importantes — Rennes, par exemple, — avaient deux miseurs. Ailleurs, au contraire, les deux charges de miseur et de procureur des bourgeois étaient réuuies dans la même main. Toute collection d'habitants organisée comme on vient de le dire formait, selon le langage du temps, une *communauté de ville :* c'est le nom de la municipalité bretonne. La communauté de ville de Nantes fut constituée par deux ordonnances du duc Jean V, de 1410 et 1420; celle de Rennes en 1431 : jusque-là cette dernière n'avait pas eu de procureur des bourgeois. — Bientôt, principalement sous les règnes de François II et de la duchesse Anne (1458-1514), cette organisation municipale s'établit de proche en proche dans presque toutes les villes de Bretagne.

Jean V, qui avait déterminé ce mouvement en émancipant les deux cités principales de son duché, prit encore l'initiative d'une autre institution populaire fort importante, je veux dire l'armement du tiers-état. Là où il y eut des communautés de ville, il y eut des milices urbaines, mais uniquement appliquées à la garde des villes. Jean V fit plus : par une ordonnance du 20 mars 1425 (D. Morice, *Pr.*, II, 1166), il appela à la défense du pays les habitants des campagnes; chaque paroisse devait fournir, équiper et armer à ses frais un contingent fixé à trois ou quatre hommes pour les petites paroisses, cinq ou six pour les moyennes, et au-dessus à proportion pour les plus considérables. Au corps de paroisse appartenait

le choix de ces miliciens, appelés pour cette raison les *élus des paroisses;* et l'élite de ces élus, formée de gens de trait, est souvent désignée dans notre histoire sous le nom de *francs-archers;* les autres étaient armés de haches et de pique. Cette milice, en temps de paix, restait dans ses foyers, et elle y rentrait après la guerre, car la Bretagne sous ses ducs ne connut jamais le fléau des armées permanentes. L'ordonnance de 1425 donna au duché une infanterie solide et dévouée, qu'on ne pouvait demander à la noblesse et qui n'était guère jusque-là formée que de mercenaires.

Enfin (car il faut finir) Jean V enrichit le domaine ducal d'un fief superbe, la baronnie de Fougères, achetée du comte d'Alençon, en 1428, au prix de 120,000 écus. Les Etats votèrent pour cet objet un fouage spécial ; mais le duc, trouvant cet impôt trop lourd pour son peuple, préféra demander cette somme à l'emprunt, et institua en même temps une haute commission chargée de faire dans l'administration le plus d'économies possible, d'y réformer avec soin tous les abus, afin de pouvoir peu à peu rembourser cet emprunt sans grever les contribuables (D. Morice, *Ibid.*, 1217-1220).

C'est ce trait, joint à beaucoup d'autres du même genre, qui fit donner à ce duc par son peuple le nom de *Jean le Bon;* mais on s'explique moins pourquoi certains historiens modernes semblent tenir à le classer parmi les princes *médiocres.* Jean V n'était pas un paladin : pendant sa prison chez les Penthièvre, sous le coup des menaces de mort qu'on lui prodiguait, il fut même, j'en conviens, piteusement couard. Mais est-on fondé pour cela à lui contester l'intelligence administrative et l'habileté politique qui éclatent dans tout son règne ? Il s'intéressait aux lettres, aux arts, aux choses de l'esprit : c'est lui qui eut le premier l'idée, dès 1414, de fonder une Université à Nantes, et si ce projet n'aboutit pas sous son règne, la faute n'en est pas à lui ; il fit construire de beaux monuments qu'on admire encore, entre autres la délicieuse chapelle du Folgoët ; il posa la première pierre du splendide portail de la cathédrale de Nantes (1434) ; il paya sur sa cassette (en 1430) la plus ancienne représentation dramatique donnée en Bretagne[1], etc.

[1] Le texte qui constate ce fait est peu connu ; il existe dans un compte d'Anfroi

Tout cela n'indique pas un imbécile. Ses contemporains voyaient en lui, au contraire, un *prince de sagesse* (Poésies de Meschinot), et je crois qu'ils avaient raison. Il fit des fautes comme un autre, assurément, mais ce qu'on ne lui ôtera point, c'est qu'il aima sincèrement la paix, la justice et son peuple. Cela suffit à son éloge.

Son fils aîné et son successeur, François Ier, qui ne régna que huit ans (1442-1450), fut d'un autre genre. Laissant de côté l'administration où il ne s'entendait point, il donna beaucoup dans le militaire : « *En armes mit corps et entention* (entendement), » nous dit de lui Meschinot, écho fidèle de l'opinion publique des Bretons sur leurs princes du XVe siècle. Il satisfit brillamment son goût en reprenant Fougères sur les Anglais qui l'avaient eue par surprise, et en leur enlevant par représailles Avranches, Coutances et le Cotentin (1449-1450). Ainsi la dynastie de Montfort rompait les dernières mailles de cette alliance anglaise, où son fondateur Jean IV l'avait fourvoyée. Malheureusement ce pauvre duc François avait peu de sens ; il se laissa dominer, accaparer par un misérable, Arthur de Montauban, au point de commettre un de ces crimes qui épouvantent l'histoire. Sur les venimeuses insinuations, les exagérations, les mensonges du favori, le duc emprisonna, tortura pendant quatre ans (1446-1450) son jeune frère Gilles de Bretagne, et enfin le fit mettre à mort (25 avril 1450). Nous ne retracerons pas ici cette tragédie si connue, dont les poètes, les romanciers ont fort abusé. François Ier expira lui-même trois mois après (17 ou 19 juillet 1450).

Comme il ne laissait que deux filles, son frère Pierre de Bretagne, second fils de Jean V, lui succéda sous le nom de Pierre II. Celui-ci reprit immédiatement les belles et sages traditions de son père ; son règne, qui ne dura que sept ans (1450-1457) et dont la plupart des historiens parlent à peine, est un de ceux qui ont donné le plus de bien-être moral et matériel aux Bretons. Sous ce

Guinot, trésorier-général de Bretagne, qui déclare avoir payé diverses sommes « à plusieurs compagnons et joueurs de la ville de Rennes, pour avoir joué devant le duc le mystère de la *Passion et Résurrection de Nostre-Seigneur*, par mandement du 27 août 1430. » (D. Morice, *Preuves*, II, 1232.)

règne, d'abord, pas l'ombre d'une guerre. Puis, sur le trône, près du duc, une femme exquise, la duchesse Françoise d'Amboise, type achevé de grâce, de beauté et de vertu, possédant uniquement le cœur de son mari et usant de cette influence comme on le vit dès le début de ce nouveau règne. En effet, « le duc Pierre II, » ayant convoqué le Parlement général de son duché en sa ville de » Vannes l'an 1451, se voyant court de financés, épuisées ès guerres » que le feu duc François, son frère, avoit fait aux Anglois en » Normandie, il fut conseillé par certains affamés du sang du » peuple d'imposer de nouveaux subsides sur ses sujets. L'édit » avoit déjà [illegible] et ne restoit plus que le sceau, sans que la » duchesse en sut rien. Mais aussitôt qu'elle en fut avertie, elle » alla au-devant de son époux, lorsque les prélats, princes, ba- » rons et seigneurs le reconduisoient de la séance du Parlement » en son palais, et l'ayant tiré à part lui remontra en toute humi- » lité la grande faute qu'il alloit commettre, lui faisant voir claire- » ment que *l'intention de ceux qui lui avoient donné ce conseil* » *n'étoit pas de remplir ses coffres, mais bien de s'emplumer aux* » *dépens du pauvre peuple, duquel l'affection vers le prince vaut* » *mieux que tous les trésors du monde, et assure mieux l'état d'une* » *monarchie que les richesses mal acquises.* Bref, elle dissuada si » bien son mari qu'il révoqua cet édit et défendit à son chancelier » de l'admettre au sceau. » (Albert Le Grand, *Vie des Saints de Bretagne*, 3e édit., p. 414.)

Pierre II fut un prince essentiellement administrateur et peut-être le plus parlementaire de nos ducs, car en sept ans il fit tenir au moins six fois son Parlement général, c'est-à-dire l'assemblée des Etats. Les plus célèbres de ces sessions sont celles de 1451 et de 1455, où le duc promulgua deux beaux édits ou constitutions, destinés à assurer, garantir et développer les réformes de Jean V. Pierre II s'y occupe en outre d'épurer, d'améliorer le personnel des suppôts de justice, notaires, avocats et juges; il leur impose des examens sérieux et une sévère surveillance. Il établit aussi en Bretagne l'unité des mesures linéaires, spécialement celle de la lieue, fixée désormais pour tout le duché à 2,880 pas géométriques de 5

pieds ou à 2,400 toises. Il fonda, expressément pour les pauvres, l'institution de l'*assistance judiciaire* et en fit une des fonctions du ministère public (D. Morice, *Pr.*, II, 1587 et 1588; voir aussi même vol., 1582-91, 1649-51, 1699-1702). — En 1451, d'accord avec le Saint-Siége, il abolit en Bretagne les asiles ecclésiastiques ou *minihis*, qui, après avoir longtemps protégé la faiblesse et l'innocence contre la force brute, ne faisaient plus guère maintenant, par suite du progrès social, qu'entraver les répressions nécessaires de la justice (*Ibid.*, 1595 et 1631).

Il s'inquiéta constamment des progrès de l'industrie et du commerce. Il noua de nouvelles relations de ce genre avec le Portugal (1452), renouvela les traités anciens avec la Hanse d'Allemagne et l'Espagne (1450 et 1452). — Il fit de Vannes (en 1451) une ville franche, exempte de tous impôts et subsides, pour tous ouvriers » en draps, teintures, bonneteries, tissus, brodéries, baudroieries, » rubans et jarretières, merceries et plusieurs autres mestiers, » qui, chassés de Guienne et de Normandie par la guerre, y viendraient chercher un refuge (*Ibid.*, 1601). — Il protégea, développa les corps de métiers, augmenta leurs priviléges, réforma leurs statuts et y souffla fortement l'esprit de charité; ainsi dans ceux qu'il donna en 1450 aux boulangers de Rennes, le premier article oblige chacun des confrères à faire cuire, dans chaque fournée, « un » tourteau raisonnable qui sera appelé le *tourteau de Dieu*, et » sera donné aux pauvres des hôpitaux ou aux mesnagiers (pauvres) » de ladite frairie. » (Ogée, nouvelle édition, t. II, p. 534.)

Le tourteau de Dieu, l'assistance judiciaire, le fouage révoqué à la prière de la Bienheureuse Françoise d'Amboise (car l'Eglise lui donne aujourd'hui ce titre), nous révèlent clairement l'esprit intime, l'inspiration permanente du règne de Pierre II : prince pieux, éclairé, uniquement attaché aux intérêts de la justice et au bien de son peuple, prince vraiment chrétien et libéral. — Ainsi le jugeaient eux-mêmes ses contemporains; Meschinot dit de lui :

A ses peuples franchise concéda,
Et les nourrir très-chèrement voulut.

Et une épitaphe latine (inédite) ajoute : « Tant que ce duc régna, il leva peu de fouages, il épargna ses sujets, servit Dieu et fit largesse aux pauvres. »

Quamdiu regnavit, fumagia pauca levavit,
Parcens subjectis, devotus, largus egenis.

Pour être juste envers ce règne, l'histoire n'a qu'à ratifier ce jugement.

Pierre II mourut sans enfants le 22 septembre 1457 ; la couronne revint alors à son oncle, second fils de Jean IV, déjà célèbre dans la charge de connétable de France sous le titre de comte de Richemont, et qui prit, en devenant duc, le nom d'Arthur III. Ce grand homme venait de délivrer la France du joug anglais, il avait soixante-quatre ans ; il ne fit malheureusement que passer sur le trône ducal et mourut au bout de quinze mois (26 décembre 1458), sans avoir eu le temps de marquer son règne par rien d'important. Lui non plus, il ne laissait pas d'enfants, il eut pour héritier son neveu, appelé François, fils de Richard de Bretagne, le plus jeune frère de Jean V et d'Arthur de Richemont, qui avait, comme ce dernier, servi la France, reçu du roi Charles VII le comté d'Etampes, et était mort dès 1438. Son fils fut le dernier duc de Bretagne.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

(*La fin au prochain numéro.*)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

SOUVENIRS D'ANCONE. — Siége de 1860, par M. le comte de Quatrebarbes, gouverneur de la ville et de la province. — Un vol. in-8°. Paris, Douniol.

J'exprimais le regret, il y a quelques mois, dans mes *Notes biographiques sur le général de la Moricière*, de n'avoir que des données incomplètes sur la dernière période de la vie active du général. Son rapport, sans doute, suppléait à tout au point de vue de l'ensemble, mais au point de vue des détails, surtout en ce qui le concernait, il laissait place à plus d'un désir. C'était un compte rendu simple, modeste et officiel, et nous aurions voulu, en outre, une mention minutieuse et intime des incidents de tout genre qui signalèrent cette lutte suprême de la fidélité et du dévouement. Or, c'est là précisément ce que vient de faire M. de Quatrebarbes, et son œuvre a tout l'intérêt que peuvent donner à des souvenirs palpitants encore, un sentiment profond et une plume facile et exercée. Les éloges n'ont assurément point manqué à La Moricière; mais, le dirai-je ? je crois que celui qui l'aurait le plus touché eût été ce récit sans prétention d'un de ses plus nobles camarades, qu'il avait commencé à apprécier, dès 1830, à Sidi-Ferruch et à Staouëli, qu'il put apprécier mieux encore, plus tard, dans les luttes de la politique, et qui, à cinquante-sept ans, accourait à lui, au premier appel de la foi et du danger, ne demandant qu'un fusil de volontaire et ne voulant, lorsqu'on lui offre des épaulettes, que celles de capitaine qu'il avait conquises, trente ans auparavant, à Alger. L'historien est ici à la hauteur de l'histoire, et c'est ce qui fait le charme de ce livre, où ce ne sont pas seulement les événements qui sont grands, ce sont encore les caractères.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

Depuis que cet article a été écrit, les journaux ont publié un bref, en date du 11 juillet, adressé par N. S. P. le Pape, à l'auteur des *Souvenirs d'Ancône* qui « attesteront en particulier, lui dit le pontife reconnaissant, que, dans les camps comme au foyer domestique, par l'épée comme par la plume, vous avez constamment défendu la cause de l'Eglise, et vous êtes resté étroitement attaché à son service. » *(Note de la Rédaction.)*

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Translation des restes de M. Mongazon d'Angers à Beaupreau. — M. Francis Blin, de Rennes, et ses paysages. — M. de la Villéon. — M. Barrême, le statuaire. — Entrée à Vannes de Mgr Bécel.

Le 24 juillet, les habitants de Beaupreau avaient orné de guirlandes, de feuillages, de fleurs et d'inscriptions touchantes les rues tortueuses de leur antique ville, déployant ainsi le plus louable zèle pour témoigner combien ils tenaient à honorer la mémoire d'un saint et vénéré prêtre, de M. Loir-Mongazon, dont on allait transférer les restes dans leurs murs. Par ce temps de glacial égoïsme, nous avons éprouvé une de ces émotions qui dilatent le cœur, au spectacle des vives manifestations de reconnaissance que nous allons raconter.

Dès le matin, la ville de Beaupreau voyait arriver de tous côtés les populations environnantes, qui se dirigeaient vers sa belle église gothique. Tout à coup les cloches sonnent, et de l'église tendue de noir, où l'on a dressé un catafalque, sortent deux évêques, Mgr d'Angers et Mgr de Limoges; en même temps, apparaît un nombre considérable de prêtres qui, en marchant sur deux rangs, chantent l'office des morts. — Les pompiers de la ville, sous les armes, forment la haie; leurs tambours, couverts d'un drap noir, font entendre de sourds roulements. Deux musiques, celle du collége et celle des pompiers, jouent alternativement des marches funèbres. Une foule recueillie suit ce cortége, qui s'avance sur la route d'Angers, jusqu'à une chapelle où sont déposés, dans un cercueil orné de draperies blanches, les restes de M. Mongazon, le restaurateur, après la Révolution, du collége de Beaupreau. Des prêtres mettent alors sur leurs épaules ce cercueil, derrière lequel se groupent d'anciens élèves de M. Mongazon; parmi ceux-ci, il en est que leur grand âge et le lieu éloigné qu'ils habitent n'ont point empêchés de se rendre à cette cérémonie.

En revenant à Beaupreau, on s'arrête dans l'église de Saint-Martin; puis on rentre dans l'église de la ville, où les élèves du collége chantent une messe de *requiem* en faux-bourdon et en musique. — L'oraison funèbre a été prononcée par Mgr Fruchaud, évêque de Limoges, qui a captivé, charmé et ému son auditoire, en rappelant, avec une éloquence sortie du cœur, les utiles travaux, les vertus, les nobles et belles actions de cet excellent M. Mongazon, dont il fut l'élève [1]. Mgr Fruchaud a aussi donné des louanges bien méritées à Mme la maréchale d'Aubeterre, qui coopéra par ses dons à la restauration du collége de Beaupreau. La famille de Civrac, héritière de Mme d'Aubeterre et bienfaisante comme elle, a eu sa part de ces éloges. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas d'insister davantage sur cette remarquable oraison funèbre.

Les restes de M. Mongazon ont été portés au collége, au milieu d'une foule immense qui se pressait dans les rues. Pendant cette marche triomphale, le cercueil a été déposé trois fois dans des lieux qui rappelaient des souvenirs. D'abord, dans la cour de la maison où M. Mongazon, après la Révolution, établit son collége; puis, sur une place près de l'ancienne collégiale; enfin, sous la voûte de la porte du vieux château, qui avait été transformée avec beaucoup d'art en chapelle ardente.

N'ayant pu obtenir l'autorisation d'inhumer les restes de M. Mongazon dans la chapelle du collége, on les a déposés dans un petit pavillon que possède le jardin de cet établissement. Ce pavillon fut jadis fréquemment visité par M. Mongazon, qui aimait à s'y reposer en lisant son bréviaire. On doit y élever un monument.

Après cette belle cérémonie, il y a eu au collége un dîner, qui a réuni un grand nombre de convives; puis, le soir, a eu lieu la distribution des prix.

Il nous reste à raconter brièvement comment M. Mongazon a conquis l'affection si durable de la population du pays des Mauges. — En 1755, un vertueux prêtre, nommé René Darondeau, vint diriger à Beaupreau un collége, qui avait été établi au commencement du XVIIIe siècle. Sous l'habile direction de ce nouveau principal, le collége de Beaupreau acquit une si grande réputation, que ses bâtiments ne purent plus suffire à loger les nombreux élèves que l'Anjou, le Poitou et la Bretagne lui envoyaient. Alors, avec les économies qu'il avait pu réaliser, M. Darondeau fit bâtir, en 1779, le collége actuel, vaste édifice, dont l'architecte fut Jean Bodin, père du savant antiquaire de ce nom. Parmi les professeurs distingués que l'éminent principal du collége de Beaupreau sut former, se trouva M. Urbain Loir-Mongazon, né à Saumur, le 30 décembre 1761.

[1] Mgr Angebault, évêque d'Angers, et Mgr Régnier, successeur de Fénelon sur le siége archiépiscopal de Cambrai, ont été élèves de M. Mongazon.

Après avoir été collaborateur de M. Darondeau, qui lui avait accordé toute son estime et toute sa confiance, M. Mongazon devait plus tard continuer cette œuvre avec une habileté et un succès remarquables. Mais, auparavant, il lui fallut passer les mauvais jours de la Révolution qui, ayant forcé les professeurs de s'enfuir et de se cacher, firent fermer et mettre sous séquestre les bâtiments du collége. M. Darondeau, qui avait voulu suivre l'armée vendéenne, fut pris, à la déroute du Mans, le 12 décembre 1793, par des volontaires républicains qui le massacrèrent sur place.

M. Mongazon, n'ayant point quitté le pays, se tint presque constamment caché dans la commune de Beaupreau, où, en bravant de continuels dangers, il ne cessa pas d'exercer son saint ministère. Au milieu des périls qui l'environnaient, et malgré la détresse où il se trouvait, il eut la générosité de recueillir deux pauvres petits orphelins, auxquels il donnait des leçons, prouvant par cette admirable charité la bonté de son cœur et combien était grande la vocation qui l'appelait à vouer sa vie à l'éducation de la jeunesse. Le pays n'était pas encore pacifié, quand M. Mongazon vint ouvrir une école à Beaupreau, dans une des rares maisons qui avaient échappé à l'incendie. Obligé, sous le Directoire, de se réfugier encore dans des fermes, il se mit alors en relation avec Mme la maréchale d'Aubeterre, qui, craignant d'être arrêtée, s'était éloignée de sa terre de Beaupreau, pour se cacher à la Courtaiserie, dans la commune de Saint-Rémy-en-Mauges. Sous le Consulat, Mme d'Aubeterre revint à Beaupreau, dont le château avait été brûlé par les colonnes infernales. Elle se hâta de faire restaurer une partie de cette vieille demeure féodale, dans laquelle elle vint se loger.

Pendant la guerre de la Vendée, le beau collége bâti par M. Darondeau, servant successivement d'hôpital aux royalistes et aux républicains, n'avait point été brûlé, mais comme il avait été mis en sequestre, l'État le possédait. Ne pouvant, à son grand regret, utiliser cet édifice, M. Mongazon, aidé par Mme d'Aubeterre, qui mit à sa disposition des fonds et une maison qu'elle possédait à Beaupreau, rouvrit un collége dans cette ville, à la fin d'octobre 1800. Il eut alors parmi ses collaborateurs, M. l'abbé Boutreux et M. François Drouet, qui devait fonder dans l'arrondissement de Segré le collége de Combrée, si florissant aujourd'hui. Vers la fin de 1811, le gouvernement établit à Beaupreau, dans l'ancien collége, une école d'arts et métiers qui demeura à Beaupreau jusqu'en 1815; à cette époque, elle fut transférée à Angers.

Sous la Restauration, le collége de Beaupreau fut installé dans les bâtiments que l'école des arts avait occupés. Il continua à jouir d'une célébrité bien méritée, jusqu'en 1831, époque où il fut fermé par ordre du gouvernement, propriétaire de cet édifice, toujours séquestré depuis

la première révolution. A partir de ce moment, Beaupreau n'a pas cessé d'avoir un collége, dont les élèves n'eussent probablement jamais été aussi nombreux qu'ils le sont aujourd'hui, si, dans ces derniers temps, de généreux souscripteurs ne lui avaient pas rendu son ancienne prospérité, en achetant du gouvernement actuel les vastes bâtiments construits par M. Darondeau.

En 1831, M. Mongazon s'était retiré à Angers, où il a fondé, avant de mourir, un collége qui porte son nom. C'est de cette ville qu'on a transporté ses restes à Beaupreau, où, conformément à son désir, ils vont enfin reposer au milieu de cette bonne population, qui vient de prouver, par sa reconnaissance, combien elle était était digne de son affection.

Le récit que l'on vient de lire nous a été obligeamment fourni par un de nos collaborateurs vendéens, M. Charles Thenaisie, qui s'est rendu tout exprès à Beaupreau, pour se mettre en mesure de raconter aux lecteurs de la *Revue* cette touchante manifestation.

Ce n'est pas au milieu d'un pareil concours des habitants de Rennes que, cinq ou six jours plus tard, étaient portés à leur dernière demeure les restes d'un jeune homme, auquel Dieu n'a pas laissé le temps, comme au vénérable M. Mongazon, d'aller jusqu'au bout de la carrière qui lui semblait promise; mais tous les amis de l'art vrai, sérieux, de l'art qui se respecte, déploreront profondément cette perte si inattendue. Chaque fois que M. Lucien Dubois a eu à nous entretenir des œuvres exposées par nos artistes au Salon de Paris, il s'est plu à attirer notre attention sur les toiles d'un Breton, M. Francis Blin, dont il disait même, le mois dernier : « Ce pourrait bien être là un des futurs chefs de l'école française du paysage. » Hélas! cette espérance vient d'être anéantie par un coup de foudre : M. Francis Blin est mort, le jeudi 26 juillet, à l'âge de trente-huit ans!

Il avait acheté récemment une petite maison de campagne, située sur les bords de la mer, à la Chapelle, en Saint-Briac, entre Dinard et l'Arguenon, et il s'y rendait avec sa jeune femme, pour s'y installer et continuer dans ce pays si pittoresque des études et des travaux d'après nature déjà en chantier. Séjournant à Rennes, chez un oncle, pendant ce voyage de Paris à Saint-Briac, il est tombé malade et a succombé au bout de deux jours.

La famille de M. Blin est originaire de l'arrondissement de Fougères, mais il est né à Rennes, où son père avait une maison de librairie. Il a fait ses humanités au collége de cette ville, où il montra de bonne heure un goût bien plus prononcé pour les dessins sans nombre et pleins de

vérité dont il illustrait ses cahiers, que pour les thèmes latins et les versions grecques.

C'est à Rennes qu'il reçut les premières leçons de dessin. Il s'y livra à l'étude de cet art jusqu'en 1848. Alors — il atteignait sa vingtième année — il se rendit à Orléans. Là, il commença à peindre et ses essais furent très-encouragés par le public artiste.

Sept ou huit ans après, il alla se fixer à Paris, et travailla d'abord dans l'atelier de M. Picot. Il y peignait la tête; ce n'était point là son affaire; aussi n'y resta-t-il que peu de temps, entraîné qu'il était vers le paysage, vers les grandes scènes de nature sauvage et mélancolique qu'il a si bien rendues. Il se créa alors à Paris un atelier, qui fut suivi, malgré l'indépendance qu'il tenait à toujours se conserver, pour consacrer une partie de l'année aux voyages et aux études d'après nature. — Cette indépendance, il la voulait jusque dans le choix de ses sujets, que son inspiration ou son goût personnel fixaient seuls : il a rigoureusement refusé presque toutes les commandes qui lui étaient faites, afin de ne pas s'astreindre à tel ou tel cadre déterminé d'avance. A ceux qui lui demandaient un tableau, il répondait qu'ils pouvaient choisir dans ses œuvres. — N'est-ce pas là de la fermeté et de la conscience bretonnes, au premier chef? Combien d'artistes gagneraient (et l'art avec eux,) à suivre un si honorable exemple!

M. Francis Blin avait le travail très-rapide et il aimait passionnément la peinture. Si vous avez vu quelqu'une de ses toiles, vous aurez été frappé de son style, de sa manière remplie de souplesse, et de son cachet de mélancolique harmonie. Ses ciels, très-vrais, très-sobres, sont particulièrement remarquables. M. Lucien Dubois, dans la chronique de juillet, employait une expression des plus justes en qualifiant sa manière de l'épithète de « réelle; » car il ne peint pas en *réaliste*, dans la mauvaise acception du mot : il peint la nature ce qu'elle est; mais comme il la choisit bien ! il la choisit poétique, et l'exprime avec ce caractère. C'est là, pour nous, la vraie école du paysage; elle est de cent coudées au-dessus de celle de Bertin, qui, avec ses Tityres, ses perspectives virgiliennes et ses feuillages compassés, ne nous donne rien autre chose que de la convention.

Francis Blin avait eu une mention honorable à l'exposition de 1859. A celle de 1865, on lui décerna à l'unanimité une médaille d'or. Il en a aussi remporté une au dernier Salon. — Les tableaux qui l'avaient fait récompenser, il y a deux ans, sont intitulés : *Un soir d'été dans la Sologne* et *Un vieux moulin près du Guildo.* Le ministère a acheté et envoyé ce dernier au musée de Langres. Son tableau de cette année : *Marée basse à l'Arguenon,* vient d'être acquis par le ministère, pour être placé au Luxembourg. C'était là le rêve de Francis Blin. — A côté de cette

toile, il avait aussi exposé un autre tableau de grèves : *Saint-Briac*, qui a été très-remarqué.

Celui qui lui avait valu une mention honorable en 1859 : *Un chemin de lande après l'orage*, est la propriété d'un Anglais de Londres, M. Histcoot, qui lui a ouvert sa riche galerie d'amateur.

En 1861 et 1863, M. Blin avait au Salon des paysages de grande dimension. L'un d'eux, celui de 1863 : *Bords de la Creuse*, a été donné par le gouvernement au musée de Rennes. A notre avis, c'est le meilleur paysage de l'école moderne que possède cette collection. Elle a un Anastasi, mais qui ne le vaut pas. Rien de tranquille et de reposé comme le sentiment de ce paysage des bords de la Creuse ; l'exposition la plus simple : sur le devant, à gauche, une déclivité rocailleuse où serpente un sentier désert ; quelques maigres arbres; une flaque d'eau, plus loin, avec de larges feuilles de nymphéas. Plus à droite, des prairies basses et plates que traverses la Creuse ; un lointain tout plein d'harmonie, que couronne un ciel clair, profond, tout moucheté de petits nuages blancs.

Un autre grand paysage exposé et non encore vendu, intitulé : *Les Corbeaux*, représente une campagne à Monterfil, aux environs de Rennes. — Un tableau, daté des bords de l'Arguenon : *Ruines du château du Guildo*, a été donné par le gouvernement au musée de Lille. — Un autre : *Souvenir des bords de la Loire*, a été acheté par l'impératrice du Mexique, où il est actuellement. — Le musée d'Orléans a deux toiles de Francis Blin. Il y en a une à Alençon, une à Montargis et une à Genève (médaillée en Suisse). Diverses galeries d'amateurs en possèdent aussi et il en existe plusieurs à Nantes, où l'artiste avait été médaillé à la grande exposition de 1861.

M. Francis Blin, qui s'était marié, il y a environ cinq ans, à Paris, ne laisse pas d'enfants. — Nous plaignons du fond de l'âme sa jeune veuve, la Bretagne et l'art français, qui ont fait là une de ces pertes dont on ne saurait se consoler.

— Rennes a été fort éprouvée, ces mois-ci; après M. le docteur de la Bigne Villeneuve et M. Francis Blin, voici qu'elle perd M. de la Villéon, dont la vieillesse patriarchale était, comme on l'a dit, entourée de l'affection et de l'estime publiques. — M. Célestin Macé de la Villéon est mort subitement, le jeudi 2 août, dans sa terre de la Villemilcent, en Saint-Pierre de Plesguen, où il se livrait, pendant l'été, aux travaux de l'agriculture. Né en 1780, il avait pris part, très-jeune, aux grands événements de cette terrible époque. Il ne fit en cela que suivre l'exemple de ses frères aînés, dont l'un avait été tué dans l'expédition de Quiberon. Animé de la même foi politique, il se mêla aux insurrections vendéennes. Au commencement du siècle, il alla passer douze ans en Amérique, à la Jamaïque, comme planteur. La Restauration le ramena en France; il y

rentra avec le prince de la Trémouille, qui se l'était attaché en qualité d'aide-de-camp. La vie des champs, l'agriculture, la vie de famille qu'il aimait tant, ont rempli la seconde partie de son existence. Sa grande pensée, pendant cette période, a été de faire du bien en améliorant les cultures du pays où il s'était fixé.

M. de la Villéon avait quatre filles, dont l'une avait épousé M. Hippolyte de la Morvonnais, le poète de la *Thébaïde*, et il était le grand-père de notre collaborateur, M. Loïc Petit.

— A peu près dans le même temps que M. Blin à Rennes, (le 18 juillet), mourait à Pornic un vieillard de soixante-douze ans, qu'une longue et douloureuse maladie avait arraché à des travaux qui ont donné au nom de Barrême une grande notoriété dans la statuaire religieuse. L'espace nous manque aujourd'hui pour esquisser la physionomie artistique de ce remarquable sculpteur ; mais, le mois prochain, la *Revue* étudiera avec soin l'ensemble de son œuvre.

— Notons, enfin, un événement qui ne peut passer inaperçu dans la catholique Bretagne : Mgr Bécel, qui avait été sacré évêque de Vannes, le mercredi 25 juillet, à Paris, dans l'église Notre-Dame-des-Victoires, par Mgr Dubreuil, archevêque d'Avignon, a fait, le lundi 30, son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Au discours que lui a adressé le doyen du chapitre, Sa Grandeur a répondu en rappelant tout ce que ses trois prédécesseurs avaient fait pour lui; puis il a exalté l'auguste pontife Pie IX, dont les vertus et le courage font l'admiration de tout l'univers.

LOUIS DE KERJEAN.

— La tour d'Oudon (Loire-Inférieure) vient d'être classée comme monument historique.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres avait mis la question suivante au concours : « Etudier les formes du culte public et national » chez les Romains; en décrire les principales cérémonies et en faire » ressortir le véritable caractère par la comparaison des textes et des » monuments figurés. » Le mémoire présenté par notre compatriote, M. Félix Robiou, professeur agrégé d'histoire, a remporté la médaille de deux mille francs affectée à ce prix.

LES ÉTATS DE BRETAGNE

ET

L'INDUSTRIE DES TOILES.

Nommer les Etats de Bretagne, c'est, avant tout, évoquer le souvenir des luttes héroïques soutenues pour le maintien de ses libertés par notre vieille province, contre les envahissements du pouvoir royal, qu'elle devait, un peu plus tard, défendre à son tour contre la Révolution. Malgré le puissant intérêt qu'inspire ce spectacle des trois ordres soutenant notre indépendance, nous ne nous y arrêterons pas; ces souvenirs de notre histoire nationale sont présents à la mémoire de tous, et, ici-même, il y a quelques années, un de nos annalistes bretons les plus estimés[1], en retraçait un des plus douloureux épisodes. Mais là ne s'est pas bornée la mission des Etats : tout en luttant avec énergie pour conserver les franchises et les priviléges de notre pays, dans une sphère plus modeste, ils mettaient un empressement égal à défendre, à protéger, à encourager le commerce et l'industrie de la Bretagne. Leur activité, rayonnant du centre à toutes les extrémités, répandait sur la province entière les bienfaits d'une sage et indépendante administration, et l'on peut, croyons-nous, leur appliquer ces paroles d'un membre du conseil municipal de Nantes : « Chose inouïe ! non-seulement nos magistrats bretons des deux derniers siècles avaient conçu tous les travaux que nous exécutons aujour-

[1] M. Arthur de la Borderie, *La Bretagne et le Régent.*

d'hui ; mais ce que nous avons de mieux à faire dans l'avenir, c'est d'exécuter de même ceux qu'ils nous ont indiqués.... » Voilà ce que nous nous proposons de mettré en relief. Et, comme il faut se borner dans une aussi vaste matière, nous nous attacherons, aujourd'hui, à l'histoire d'une des plus anciennes industries de la province, spécialement dans le diocèse de Saint-Brieuc : *l'industrie des toiles*. Cette étude jusqu'en 1789 nous permettra d'entrevoir les rapports des manufactures, du pouvoir royal et des Etats, et la part prise par ceux-ci dans le mouvement vers la liberté du commerce, qui signala la fin du dernier siècle.

I.

Les paroles de du Guesclin prisonnier du prince de Galles, trop connues pour que nous ayons besoin de les rappeler, peuvent nous servir à indiquer l'ancienneté de la fabrication des fils et toiles en Bretagne. Nous pouvons remonter également au traité passé avec le duc Jean IV et l'évêque de Saint-Malo, le 20 juin 1365 [1], en vertu duquel, pour subvenir aux grandes charges du duché, le premier établit, pour trois ans, un droit de six deniers par livre « sur les fils et teilles tant à essir de la dicte cité qu'à y entrer ou sortir pour porter ailleurs. » Un traité fut conclu, le 3 août de la même année [2], avec l'évêque de Cornouailles et divers chevaliers, par lequel le même duc impose, durant deux ans, « pour subvenir à ses nécessitez, un droit de six deniers par livre de bonne monnoye sur les fils et toilles pour porter hors des hâvres. » Enfin, nous trouvons un règlement du duc Jean V aux Etats de Vannes, en 1420 [3], qui prescrit dans tout le duché l'usage d'une seule aune pour les toiles.

Jean de Laval, époux, en 1482, de Jeanne du Perrier [4], héritière

[1] Dom Morice, *Histoire de Bretagne. Preuves.*
[2] *Id., ibid.*
[3] *Id., ibid.*
[4] *Anciens évêchés de Bretagne*, III, Prolégomènes, p. CLVII.

de Quintin, importa dans cette ville cette industrie, déjà établie à Laval, deux siècles auparavant, par Béatrix de Gaure, épouse de Guy IX de Laval. Jeanne du Perrier, héritière de la branche aînée de cette famille, possédait de nombreux domaines au pays de Goëllo; elle dut entreprendre dans ses domaines les premiers essais de culture, continués sans nul doute par Nicolas de Laval, son fils, (Pierre de Rohan, son second mari, mourut sans hoirs), pour assurer au pays le bienfait de l'importation de la fabrique de toiles, faite par son père et sa mère [1].

Sauf la simultanéité de l'établissement de la fabrique à Quintin et à Laval et par une dame de Quintin originaire de Flandre, la tradition vient confirmer ce fait historique. Elle rapporte, en effet, qu'une dame de Quintin et de Laval amena dans cette première ville plusieurs fileuses, au XVe siècle. D'après cette même tradition, la culture du lin et du chanvre aurait eu lieu d'abord dans l'ancien évêché de Tréguier, d'où elle se serait étendue de proche en proche, suivant les besoins et les progrès de la manufacture [2].

Aux efforts de la famille de Laval vinrent se joindre ceux de la famille de Rohan, et ceux des moines répandus dans les différentes abbayes et qui, tous, ont encouragé la culture du lin et la fabrication de la toile. N'est-ce pas le lieu de remarquer, avec M. Geslin de Bourgogne, la part que les grandes familles et les monastères ont eue dans le développement industriel et agricole de notre pays [3]?

Pierre de Rohan, second mari de Jeanne du Perrier, a pu faire les essais de fabrication des toiles dans le pays de Loudéac, où cette industrie aurait été généralisée ou perfectionnée, en 1567 [4], par des Flamands, qui fuyaient les rigueurs du duc d'Albe.

La manufacture était assez florissante dès 1574, pour qu'une délibération des Etats, du 27 octobre 1574, étendît à tout le pays les prescriptions relatives à la police des ventes et marchés de

[1] La Chesnaye des Bois, art. *Rohan*, pp. 260 et 261. — Du Paz, art. *Quintin*, p. 182 — Pol de Courcy, *Nobiliaire de Bretagne*, art. *du Perrier*. t. II. p. 252.

[2] *Archives des Côtes-du-Nord*, travée 25, rayon 13 [illegible].

[3] *Anciens évêchés de Bretagne*, loc. cit.

[4] Malte-Brun. *Géographie des Côtes-du-Nord*.

toiles, contenues aux lettres patentes du 10 juin 1573, enregistrées à Rennes le 23 août 1574, obtenues par les habitants de Dinan.

L'année 1577 vit invoquer par les Etats, en faveur du commerce de la province, le contrat de la duchesse Anne de Bretagne, rappelé si souvent pour la défense de nos priviléges. Les Etats, réunis à Vannes, refusèrent de consentir à une imposition sur les toiles, ordonnée aux Etats-Généraux de la même année à Blois, parce que, contrairement à l'engagement pris au mariage de la duchesse Anne avec Louis XII, en janvier 1498, et à la réunion du duché à la couronne, en août 1532, cette imposition avait été levée sans qu'on eût attendu le consentement des Etats [1]. Dans le vote des impôts de cette tenue, les Etats accordèrent au roi une somme de 200,000 livres, en y mettant, entre autres conditions, celle que l'impôt sur les toiles serait retiré [2]. — Ce n'était pas seulement une question d'impôt qui était en jeu ici, mais bien l'exécution même du traité, qui, seul, avait pu amener la réunion de la Bretagne à la France, et qui provoqua, jusqu'au dernier jour, tant de protestations de la part des Etats et du Parlement.

De tous les droits ou impôts, un des plus contestés fut la *traite foraine*, ou droit prélevé sur les marchandises entrant par terre dans la province ou en sortant. Avant la réunion, la traite ducale existait de plein droit, la France et la Bretagne étant étrangères l'une à l'autre. Notre pays, devenu province française, réclama un droit de traite semblable à celui qui était imposé aux autres provinces. La traite française, établie en 1551 [3], avait été supprimée en 1553 [4], moyennant le paiement de 152,000 livres. Si, nonobstant les déclaration du roi, elle fut souvent rétablie, soit par suite de la cupidité des fermiers, soit du fait de la monarchie, par suite des malheurs et de la détresse de ces funestes années, ce ne fut pas sans opposition de la part des Etats, qui firent d'énergiques efforts pour obtenir la suppression d'un droit aussi onéreux.

[1] Procès-verbaux des Etats de Bretagne, conservés aux archives des Côtes-du-Nord. — Nous sommes heureux de remercier ici MM. Lamare, archiviste, et Boulanger, archiviste-adjoint, dont la bienveillance a grandement facilité nos recherches.

[2-3-4] Procès-verbaux des Etats de Bretagne.

Les remontrances de 1582[1] rappelèrent au roi la déclaration de 1553 et réclamèrent la suppression de la traite, qui venait d'être rétablie. En réponse à ces plaintes, le roi accorde, le 15 février 1583[2], « l'exemption de la ditte traite sur les bleds, vins, toilles, pastels et aultres marchandises sortant de Bretagne, à condition que les Estatz racquitteroient son domaine ainsy qu'ils l'ont promis le 4 décembre 1582..... »

Pour l'acquit des levées à faire en 1583, et notamment d'une somme de 70,000 écus promise au roi, les Etats, assemblés à Dinan, le 26 mars 1583[3], dressèrent pour trois ans une pancarte de devoirs pour la recette de droits sur les marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie de Bretagne. L'extrait suivant nous indiquera la part contributive des fils et toiles, et les principaux lieux de production.

« Par chacune charge de toiles de lin blanches ou écrues du poids de 300 à 320 livres, compris toutte espèce de toille blanche..... 50 sols tournois.

» Sur chacun fardeau de grosse toile, canevaz tant de Vitré, Le Maine, Beaufort, La Ferté, Nogent, Mortagne, brins de Dinan, Rouillé, Montfort, Lamballe, Saint-Brieuc, du même poids, y compris linceuls et bougrains et aultres de pareille qualité..... 18 sols.

» Sur un fardeau de fils à rêts et mêches du poids de 7 à 800 livres..... 20 sols.

». Pour chacune pièce d'Aulonne, de Médrignac et ès environs..... 12 deniers.

» Pour chacune pièce d'Aulonne, Pouldavy, Chateauneuf et ès environs..... 2 sols. »

Le roi confirma ainsi par lettres patentes le contrat passé au mois de février 1583 avec ses commissaires[4] :

« ..... D'après les offres portées en cour par Pierre Gaultier, greffier des Estatz, qui a esté plusieurs fois entendu dans le

[1-2-3-4] Procès-verbaux des Etats de Bretagne.

conseil, le roi accepte les offres des Estatz, et ce faisant révocque les lettres patentes du 1er may 1578, et aultres expédiées en conséquence, par lesquelles il auroit estably par forme d'imposition foraine un droit tant sur les regnicoles que sur les estrangers par chaque tonneau de grains, ballot de toille, etc., qui sortiroient de la province pour estre portées hors du roïaume. »

En dépit de toutes ces révocations, l'édit des toiles fut rétabli. Les Etats s'étant plaint, le 7 octobre 1608 [1], qu'une partie de l'argent destiné au remboursement de l'édit des toiles avait été employé pour les garnisons, obtinrent dans les lettres patentes du 4 avril 1609 [2] un délai de deux ans pour effectuer ce rachat, moyennant 79,212 livres. Cette levée fut réglée par les Etats le 21 septembre 1610 [3], maïs avec cette restriction : « que des lettres patentes ayant ordonné pour le même subject la levée d'une somme de 90,000 livres, les deniers qui auroient été perçus en vertu de ces lettres seront déduittes sur la somme dont les Estatz consentent aujourd'hui la levée..... »

De même que, dans une autre branche d'impôts, le rachat du domaine se représente à chaque tenue, nous trouvons ici les édits des toiles sans cesse rachetés par les Etats, sans cesse rétablis, « nonobstant toutes déclarations contraires. »

Les circonstances si critiques que la France venait de traverser rendaient indispensables de grands sacrifices ; aussi ne tardèrent-ils pas à reparaître. Un nouvel édit, de juillet 1626, prescrivait de lever un droit de 32 sols par 100 aunes de toile. Les lettres de jussion des 6 février et 8 juin 1627 [4], purent bien contraindre le Parlement à l'enregistrer ; mais les Etats, assemblés à Nantes le 11 janvier 1628 [5], se refusèrent à passer contrat avec les commissaires du roi, si ces derniers ne consentaient à la surséance de l'édit. Cette clause [6], portée au contrat du 21 février 1628, répétée en 1629 et en 1632 [7], fut accordée, avec quelques autres, par le roi dans le contrat passé à Dinan, le 20 décembre 1634 [8], et ratifié par lettres patentes du 23 juin 1635 [9], en conséquence d'un don gratuit

1-2-3-4-5-6-7-8-9 Procès-verbaux des Etats.

de 1,500,000 livres, « sans que l'édit sur les toilles puisse estre rétably pour quelque cause que ce soit. »

La résistance des Etats était récompensée, et l'industrie toilière affranchie de lourdes charges. D'autres taxes avaient, il est vrai, payé cet affranchissement ; mais le développement de l'industrie, ainsi dégagée, permettait de compenser le sacrifice que la province avait dû s'imposer pour le bien général du royaume.

Les questions de détail étaient l'objet d'une égale attention de la part des Etats, et, après avoir fait de l'affranchissement des taxes la condition d'un contrat passé avec le roi, ils ne pouvaient hésiter devant les servitudes ou les monopoles particuliers. Dès 1599 [1], ils avaient protesté contre la création d'un office d'auneur de toiles à Nantes, et, en 1600 [2], ils arrêtèrent de « demander que cet office fût supprimé sans qu'aucune récompense fût accordée au traitant. »

La prétention des traitants d'imposer des droits à l'entrée de la graine de lin de semence fut repoussée dans la tenue de Dinan en 1634 [3], sur la requête des marchands de Saint-Brieuc et autres villes de la province, les droits sur ces graines n'étant pas portés sur la pancarte des devoirs, « et estant adjoutés par les traictants de leur authorité privée. »

Semblables oppositions furent faites, le 9 décembre 1638 [4], au privilége obtenu par quelques particuliers de trafiquer du *nitron*, sorte de cendre provenant du détroit de Gibraltar, et qui servait à faire du savon pour blanchir la toile, et le 29 novembre 1653 [5], aux prétentions du chapitre de Saint-Malo, qui voulait lever un impôt sur les toiles allant de Quintin dans cette ville.

Un édit de septembre 1654 [6] prétendait lever de nouveau le droit de 32 sous pour 100 aunes de toile sortant de Bretagne. Les Etats de Vitré, en juin 1655 [7], ayant refusé de délibérer sur l'affaire du roi jusqu'à la révocation de l'édit, les commissaires du roi durent y consentir. Les droits levés au port de Dinard, au préjudice des contrats passés, amenèrent semblable protestation des Etats, en 1667 [8], et, en 1671 [9], lecture leur fut donnée d'un arrêt

[1-2-3-4-5-6-7-8-9] Procès-verbaux des Etats.

du Parlement déboutant les fermiers du devoir de leurs prétentions.

Enfin, la réponse du roi, du 25 novembre 1644 [1], aux remontrances du 21 février 1643 [2], détermina les conditions et délais dans lesquels devraient se faire, sur les marchés de toile, les approvisionnements pour la marine.

Etudions maintenant les développements du commerce des toiles.

II.

Les guerres civiles avaient ruiné le commerce intérieur et le commerce extérieur, que l'avénement de Henri IV vint sauver d'un anéantissement complet. Deux nations surtout faisaient le commerce avec la Bretagne : l'Espagne et l'Angleterre. Le traité de commerce conclu par Charles IX, le 29 avril 1572, était aussi désastreux pour la France qu'avantageux pour l'Angleterre, qui joignait le monopole, poussé jusqu'à ses dernières limites, à la piraterie et à la mauvaise foi la plus absolue dans son exécution. « ... Il faut avoir égard, disent, en 1600, les réclamations présentées au roi, que nulle manufacture de ce royaume ne peut entrer au pays d'Angleterre comme l'on souloit faire; de sorte qu'au lieu de trafiquer en eschange marchandises par marchandises, et recevoir argent des denrées de ce royaume comme au passé, les Anglais font le contraire, faisant apporter en ce dit royaume telle abondance de leurs manufactures de toutes sortes, qu'ils en remplissent le pays, et ne recevant rien de ce qui vient de chez nous [3]. »

Le traité du 24 février 1606 [4] fit cesser un tel état de choses, et, en échange des avantages accordés aux Anglais, Henri IV obtint pour le commerce de la France les sûretés, les facilités et l'égalité de traitement qui lui avaient manqué jusque-là.

[1]-[2] Procès-verbaux des Etats.

[3] Poirson, *Histoire de Henri IV*, t. II, pp. 111 à 125.

[4] *Id*, *ibid.*, t. II, p. 251.

Le traité de Vervins portait que « le traficq serait libre entre les subjects des rois de France et d'Espagne [1]. » Les Espagnols crurent pouvoir profiter, pour l'enfreindre, des embarras du roi, et capturèrent les navires des marchands de Bretagne [2]. Henri, ayant vainement réclamé, dans ses lettres des 20 avril 1600 et 28 mai 1601, usa de représailles vis-à-vis des Espagnols, comme il l'avait fait pour les Anglais. Dans le but de nuire davantage au commerce français, le roi d'Espagne frappa, en février et en avril 1603, d'un droit de 30 °/o toutes les marchandises françaises entrant en Espagne et dans les Pays-Bas espagnols [3]. Les représailles résultant des édits de novembre 1603 et février 1604 interdisant le trafic avec l'Espagne, ne nuisaient qu'à notre commerce ; car les Anglais, ayant été, par le traité du 3 juillet 1604, affranchis du droit de 30 °/o, avaient toute facilité pour approvisionner les Espagnols [4]. « Nous nous trouvons bien empeschez à ce faict du commerce, écrivait Villeroy, le 22 septembre 1604... Les Anglais ne sont marris de ce mauvais mesnage, et pour moi, j'estime que soubs main ils le nourriront plutôt qu'ils ne nous ayderont à le composer et qu'ils espèrent s'en prévalloir. De faict, on nous mande de toutes parts qu'ils *enlèvent nos toiles et nos bleds à furie pour les transporter en Espagne, et que cela ruynera toute la navigation française.* »

N'ayant pu, par l'interdiction du commerce, obtenir la levée du droit, et cette interdiction ne profitant qu'à l'Angleterre, Henri IV employa la menace, et Sully, son représentant spécial dans cette affaire, reçut ordre de placer l'Espagne dans l'alternative de retirer le droit de 30 °/o ou de subir les chances d'une guerre. L'Espagne, très-affaiblie par toutes ses guerres précédentes, céda, et le traité du 13 octobre 1604 [5] abolit le droit de 30 °/o et rétablit le commerce entre la France, l'Espagne et la Flandre. Les heureux effets

[1] Poirson, *Histoire de Henri IV*, t. II, p. 115.
[2] *Id., ibid.*, t. II, p. 126.
[3] *Id., ibid.*, t. II, p. 239.
[4] *Id., ibid.*, t. II, p. 242.
[5] *Id., ibid.*, t. II, p. 243.

de ces deux traités ne tardèrent pas à se faire sentir ; car, dit un auteur contemporain, « conservant l'argent de la France, il (Henri IV) tirait l'argent des estrangers par la vente des choses que la fertilité de la France produit en plus grande abondance qu'il ne faut pour ses besoins. Et de cet argent il se fortifiait contre les estrangers mesmes, car on ne voyait en France que pistoles, doubles ducats, ducatons d'Espagne ; chevaliers et alberts des Pays-Bas ; jacobus, angelots et nobles d'Angleterre, dont les coffres du roy s'emplissoient, et les bourses des particuliers en étoient garnies [1]. »

Les Etats de Bretagne, on l'a déjà vu, étaient parvenus à affranchir la fabrique des charges intérieures et des monopoles ou priviléges qui pouvaient l'entraver. Leurs remontrances du 15 mai 1626 [2], celles du 5 janvier 1639 [3], réclamèrent énergiquement la liberté du commerce extérieur, en général, et spécialement pour les toiles, comme « le seul moyen de relever la province de la ruine et de lui rendre une richesse si profitable au royaume, » en même temps qu'elles s'opposaient aux priviléges de toute compagnie particulière. Grâce à ses efforts, couronnés par le bon vouloir du roi, qui leur donna satisfaction, l'industrie des toiles était redevable aux Etats et à la monarchie de l'affranchissement de ses entraves et du rétablissement du commerce avec l'Espagne. C'est de cette époque que date l'extension de la manufacture, au milieu des alternatives de paix et de guerre. Renommées déjà à Nantes en 1546, et même célébrées par les poètes [4], nos toiles abandonnèrent assez le marché intérieur du royaume, pour que la *Maison rustique*,

[1] Poirson, *Histoire de Henri IV*, t. II, p. 257.

On peut, à ce propos, remarquer l'usage, encore conservé aujourd'hui dans les campagnes de Basse-Bretagne, de compter par pistoles et par réales.

[2]-[3] Procès-verbaux des Etats.

[4] *Anciens évêchés de Bretagne*, Prolégomènes, t. II, p. CLIX. — Dans l'*Ovide travesti*, Inachus dit à sa fille Io, transformée en vache :

Qu'est devenu votre équipage,
Vos pieds, vos mains, votre visage,
Votre beau collet de Quintin
Et votre jupe de satin... ?
La gorge honnestement couverte
D'un petit Quintain clair ouverte...

publiée en 1725, ne cite, comme principaux pays de fabrication de toiles de ménage, que Saint-Quentin, Alençon, les Flandres et la Hollande, et ne mentionne la Bretagne que pour les cordages, les toiles et les filets qu'elle fabrique.

Le voisinage de la mer favorisant la sortie des toiles, la Bretagne reporta sur l'exportation l'effort de ses manufactures. Les relations avec l'Espagne se développèrent rapidement et atteignirent leur plus haut point pendant l'influence prépondérante de Louis XIV en Europe, et les étroites relations entre la France et l'Espagne, depuis l'avénement de Philippe V. Alors nos toiles n'étaient soumises qu'à un faible droit de 2 $^1/_2$ $^0/_0$, tant en Espagne qu'aux colonies. Ce développement de l'exportation permet d'expliquer comment notre fabrique ressentit moins que les autres industries les désastres qui signalèrent la fin du règne de Louis XIV. Une preuve de cette prospérité et de la protection qui la couvrait, c'est que, pendant une longue période, — de 1671 à 1730, — la manufacture des toiles n'eut pas à demander l'intervention des Etats. Ses produits s'accréditèrent donc d'abord en Espagne, par nos relations d'amitié, et ensuite par leur bonne qualité et ce duvet qui recouvre légèrement nos toiles [1] en leur donnant, sans leur ôter la fraîcheur du lin, une partie de la propriété du coton, qualité inhérente à la nature de nos lins indigènes, surtout dans le pays de Tréguier.

La prospérité engendra des abus, qu'il fallait réprimer dans l'intérêt de la morale publique et du commerce même du pays. Telle est l'origine des règlements. Mais, qu'on le remarque, l'initiative de la proposition vient des fabricants et négociants ; le roi se borne à ratifier le projet de règlement qui lui est soumis par leurs délégués. « Les marchands de toiles de nos villes de Quintin et Morlaix, dit la déclaration d'août 1676, nous ont remontré que, depuis quelques années, le commerce des toiles qui se fabriquent dans ces deux villes et aux environs qui estoit un des plus considérables de notre province de Bretagne, à cause du grand débit qui s'en fait dans les pays étrangers, se trouve presque anéanti par le peu de foi et

[1] Mémoire de M. Digaultray, maire de Quintin, 1811.

de fidélité que les tisserands apportent dans leur manufacture, soit pour la qualité, soit pour la largeur des toiles. Et après avoir examiné les moyens les plus prompts pour le rétablir, ils n'en ont point trouvé de plus assuré que de réformer les abus qui se sont introduits dans les manufactures, et pour cet effet, ils nous ont présenté quelques statuts en forme de règlement, et nous ont supplié de les vouloir approuver. Nous les approuvons... »

En conséquence d'un arrêt du Conseil, du 27 juin 1676, un règlement en neuf articles fut dressé en Conseil royal de commerce, le 29 août 1676, suivant les articles proposés par les sieurs Eon de Villebagnes et Noël du Fougeray, marchands de toile en la ville de Saint-Malo, députés à cet effet.

« Le règne de Louis XV, dit M. Levasseur [1], n'eut rien d'original dans la législation industrielle et ouvrière; il ne fut que l'exagération du règne de Louis XIV. »

« M. Colbert, dit Necker [2], qui donna le plus grand mouvement à l'établissement des manufactures en France et qui hâta leurs progrès, avait jugé à propos de guider les fabricants par des règlements; et comme on attribue presque toujours tous les grands effets aux dispositions des hommes, plutôt qu'à la nature des choses, les successeurs de M. Colbert ayant envisagé ces règlements comme la principale cause de l'état florissant des manufactures en France, avaient cru bien faire en les multipliant et en apportant une grande vigueur à leur observation. »

« Après Colbert, dit M. Cochin, on n'eut plus son génie, on garda ses règlements et on les exagéra [3]. »

Les principaux caractères que nous venons d'indiquer se trouvent dans le nouveau règlement du 19 février 1736. Des modifications étaient nécessaires, soit à cause du développement de l'industrie, soit à cause de la concurrenee des toiles de Saxe et de Silésie, qui, pour rivaliser avec les toiles de Bretagne, en imitaient jusqu'aux formes de l'emballage, — d'où elles furent appelées *Bretagnes*

[1] Cité par M. A. Cochin, *Correspondant* du 25 juillet 1862, p. 438.
[2] Compte-rendu au roi, en janvier 1781.
[3] *Correspondant* du 25 juillet 1862, p. 437.

contrefaites, pendant que les toiles de Quintin gardaient le nom de *Bretagnes légitimes*. — Le règlement de 1736, qui ne comprend pas moins de cinquante articles, embrasse toute la fabrication, même dans ses prescriptions les plus minutieuses.

A l'embarras provenant de ces minuties, venait s'ajouter une autre charge. — « Aux droits de traite avaient été ajoutés plusieurs droits particuliers créés en différentes provinces du royaume pour un temps limité ou des besoins pressants..... » Le besoin des finances obligea de conserver différents droits locaux, aussi incompatibles avec la liberté du commerce que ceux dont M. Colbert avait fait déterminer la suppression [1]. » N'est-ce pas à ce besoin des finances qu'il faut attribuer l'établissement d'un droit de marque sur les toiles qui en étaient affranchies par le règlement de 1676? Ce droit, sur lequel les Etats furent appelés à délibérer, le 7 octobre 1738 [2], perçu dans les bureaux de marque de Quintin, Uzel et Loudéac, dans celui de Moncontour, établi en 1742 à la demande des Etats, était d'un sol par chaque pièce de toile de 20 aunes et au-dessus, et de 6 deniers par chaque petite pièce ou coupon depuis 5 jusqu'à 19 aunes. A cette tenue de 1742 [3] est présentée, pour la première fois, la question des améliorations à introduire dans la manufacture.

Pour ne pas scinder cette matière si importante, nous allons exposer les incidents divers de l'intervention des Etats, pendant la période correspondante à cette discussion.

Depuis 1730, sur les plaintes des habitants de Quintin, les Etats faisaient une opposition réitérée à la levée d'un droit de 29 sous sur chaque balle de toile passant de Dinard à Saint-Malo. Les charges données aux députés en cour pour la surséance ou la suppression de ce droit, se poursuivent jusqu'en 1770 [4]. Un arrêt du Conseil intervient cette année pour le supprimer; les députés en cour n'eurent plus qu'à en surveiller l'exécution vis-à-vis du duc de Penthièvre, qui le faisait lever. Semblable opposition fut faite, en 1748 [5], à un droit de 5 sols par 100 aunes de toile qu'on prétendait lever à Brest.

[1] Mémoire de M. de Calonne à l'Assemblée des Notables, du 12 mars 1787.
[2-3-4-5] Procès-verbaux des Etats.

Une délibération des Etats, de la même année (1748)[1], sollicite le retrait de l'arrêt du Conseil du 24 décembre 1745, et demande que les toiles à voiles puissent être marquées en blanc dans les bureaux de marque en écru les plus proches de la demeure du fabricant, ou qu'elles ne soient visitées et marquées qu'au lieu de destination. Une lettre du 7 février 1757[2], de M. de Moras, annonça aux Etats que satisfaction était donnée à leur demande.

Enfin, le 1er décembre 1744[3], les députés en cour reçurent la charge de prêter assistance aux marchands de Quintin, Uzel et Loudéac, et de les soutenir, chaque fois que ceux-ci réclameraient leur assistance.

La manufacture avait à souffrir de la guerre, et surtout de la concurrence des toiles de Silésie; la rétablir dans sa prospérité, alléger les misères de la guerre, développer le commerce et la production, faciliter par des améliorations les moyens de soutenir la concurrence étrangère, tel était le but nouveau proposé à la sollicitude des États.

Déjà, le 20 octobre 1742[4], ils avaient sollicité l'autorisation de faire, dans chaque tenue, un fonds de 50,000 livres, « tant pour le soutient du commerce des toilles et manufactures, et même pour en établir de nouvelles, que pour le commerce général de la province[5], » l'emploi de cette somme devant être fait par les Etats. Deux ans plus tard, le 17 octobre 1744[6], ils tardèrent à délibérer, après l'adjudication des fermes, sur le fonds qu'on pourrait faire pour le soutien du commerce des toiles. L'examen des finances arrêta sans doute, cette fois, la bonne volonté des Etats, car aucune somme ne figure pour cet objet au chapitre des dépenses. Ce n'était que le prélude de mesures plus importantes : pour arriver à la connaissance des besoins du pays, ils créèrent *la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts en Bretagne.*

GAULTIER DE KERMOAL.

(La suite prochainement.)

1-2-3-4-5-6 Procès-verbaux des États.

SÉBASTIEN BACH.

—

NOUVELLE.

—

« Je m'arrêtai devant la porte de la maison, dans un bosquet égayé par de brillantes lumières; j'entendis dans l'éloignement un chant accompagné d'une guitare. Mais à mesure que j'écoutais, je sentais renaître en moi d'étranges souvenirs. »

(*Contes d'Hoffmann.*)

I.

Voilà à peu près deux ans que je fus conduit en Bretagne par quelques affaires qui ne m'avaient laissé aucun loisir. Elles étaient enfin heureusement terminées, et j'allais quitter le pays, à la grande stupéfaction de tous les habitants du *Soleil d'Or*, — c'est l'auberge où j'avais pris gîte, — qui ne pouvaient comprendre qu'on songeât à partir le jour même de la fête agricole de l'endroit. Il n'est point aujourd'hui de petite bourgade, négligée par Malte-Brun, ou d'humble sous-préfecture qui n'ait ses fêtes, avec illuminations, mâts de cocagne, feu d'artifice et carrousel plus ou moins historique. Qu'y faire ? — Les vérités du fabuliste sont éternellement jeunes :

Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages.

Si bien que la bourgade de S***, sacrifiant aussi à cette *furia* générale, qui passera comme tant d'autres, voyait en s'éveillant, depuis

trois matins, ses murs décorés de merveilleuses affiches annonçant aux badauds cent réjouissances nouvelles.

Sans doute le programme ne contenait point de trop somptueuses promesses. Pour ma part, je me dis que les fêtes de S***, favorisées par un beau soleil de septembre, allaient être splendides ; mais je pensai en même temps que je serais bien privilégié, si le hasard ne me mettait pas le lendemain sous les yeux quelque compte rendu local, contenant, cinq colonnes durant, et jusqu'à satisfaire pleinement tous mes souhaits, la description détaillée de chaque incident de la fête, de chaque fenêtre pavoisée, de chaque gerbe lumineuse, de chaque fusée, de chaque girandole, le tout dans ce style scintillant, émaillé, miroitant, illuminé *a giorno*, que nécessite pareille circonstance. — Bah ! disais-je, j'ai vu le programme, — ce qui est un point; — quand j'aurai vu le compte rendu, ne tiendrai-je pas ainsi en main l'*alpha* et l'*oméga* des choses ? — Et je disposai tout pour mon départ.

Cependant je me souvins à temps d'une promesse faite à ma mère quand je la quittai : une de ses amies d'enfance habitait le pays ; j'avais promis d'aller la visiter. D'ailleurs, ce qu'on m'en avait dit me faisait désirer la connaître. — Elle s'appelait Madame de Kerdréan. Je m'informai donc de sa demeure et j'appris qu'elle passait toute la saison d'été à la campagne, dans un admirable coin du Finistère ; de sorte que la perspective de m'attarder encore quelques jours dans sa contrée ne manqua point de me sourire. Le soir même, une petite carriole à deux roues, attelée d'un certain *Trilby*, qui volait plutôt qu'il ne galopait sur la route montagneuse, me déposa devant une petite porte cachant sous les vignes folles la pointe de son ogive. C'était le parc de Kerdréan.

Je fus reçu avec cet accueil légèrement froid, cordial pourtant, respirant comme un souvenir d'un autre âge cette exquise politesse dont le parfum s'évapore chaque jour davantage. Mais dès que je me fus nommé, il sembla qu'à ce nom que portait ma mère cette imperceptible couche de glace s'était subitement rompue ; l'étiquette céda le pas à la bienveillance affectueuse ; Kerdréan ne vit plus en moi un étranger entré depuis un quart d'heure sous ses toits à girouettes, mais le fils d'une ancienne amie de la maison.

Quelque temps après, on annonça le dîner ; madame de Kerdréan prit familièrement mon bras et nous passâmes dans la salle à manger.

On parla d'abord de ma mère. Madame de Kerdréan l'avait connue très-jeune, à une époque d'orages politiques où les amitiés, souvent nées du hasard, au milieu du choc de tant de choses, avaient dans leur caractère un peu de la nature de ces pierres qui se solidifient sous l'action du temps. Cette amitié-là était devenue un culte. Mes hôtes n'eussent pas eu d'autre attrait pour moi, que c'en eût été un bien fort, — le plus vif de tous, — que de rencontrer sur leurs lèvres, et dans les termes les plus sincères, l'éloge de celle qui pour moi les mérite tous. D'ailleurs madame de Kerdréan m'apparaissait comme un type exquis de grâce, de tact et d'aménité. Je retrouve encore sans peine dans mon souvenir ce visage aux lignes finement tracées, encadré d'un flot de papillotes grises, cette bouche d'un dessin correct, légèrement relevée aux coins par l'habitude du sourire, enfin cette expression générale, insaisissable dans ses détails, mais dont l'ensemble se résume d'un mot : la bonté. D'un regard, elle devinait tout, scrutait tout, animait et dirigeait tout autour d'elle, mais d'une façon si simple, si discrète, si voilée, qu'on ne pouvait manquer de l'aimer. Il est juste de dire que tous ceux qui l'entouraient n'avaient point de plus douce occupation.

En face d'elle, était assis M. de Kerdréan, aimable amphytrion, né avec le siècle, loyal comme l'or, parlant haut, tranchant du petit seigneur, mais avec une bonhomie charmante, ne supportant point la contradiction, quoiqu'il aimât fort à discuter, très-épris de chasse et de chevaux, s'excusant par habitude de l'insuffisance d'une réception qu'il eût voulu rendre meilleure, adorant sa femme, gâtant ses deux filles autant que cela se peut faire, et sur son écusson portant d'azur aux six besans d'or.

J'avais témoigné l'intention de repartir le soir même.

— Eh ! me disait mon hôte, en me versant son plus vieux bourgogne, je fais plutôt baisser ma herse ! Kerdréan ne vous lâchera pas de si tôt, vous lui appartenez pour une semaine ; c'est de bonne

guerre. Prenez-en votre parti; que diable voulez-vous? mes toitures laissent filtrer l'eau, mon pont-levis tombe dans ses douves, c'est vrai; mes gobelins sont quelque peu apocryphes, mais le pays se chargera de vous dédommager, par la beauté de ses horizons, des lacunes de notre menu. Vous êtes paysagiste?

Je m'excusai en remerciant.

— Parbleu! ajouta-t-il, je ne vous écoute plus; c'est sans réplique. J'aime à causer, — nous discuterons. Vous aimez l'art, — nous ferons de l'art. Vous êtes musicien, eh! parbleu! il se trouvera bien ici quelque chose, épinette ou clavecin, pour occuper vos doigts. Je vous promets même un auditoire qui se pique d'être fin connaisseur.....

— Et impatient de vous entendre, dit en souriant madame de Kerdréan. Pour moi, je retiens la première loge. Franz, vous serez des nôtres?

Monsieur Franz, neveu de madame de Kerdréan, dressa l'oreille et interrompit une petite guerre qu'il entretenait avec la plus jeune de ses cousines, et dont les obus étaient d'innocentes boulettes de mie de pain.

— Assurément, ma tante. Vous savez que pour vous obéir..... et pour entendre un bon morceau de musique, je ferais vingt lieues à pied.

— Surtout pour le morceau de musique, je le sais.

— Ah! pour le coup, interrompit brusquement mademoiselle Nelly, la plus jeune des filles de M. de Kerdréan, cette fois je prends tout le monde à témoin : c'est vous qui avez demandé la paix! Bayard, rends ton épée!... Mon cousin, vous vous tenez pour battu?

— Du tout! fit monsieur Franz.

— Comment, du tout! riposta mademoiselle Nelly en secouant sur ses épaules ses cheveux blonds échappés de leur résille. Comment, du tout! mais, tenez, vous avez encore, suspendue à la moustache, ma dernière boulette de pain. Allons, allons, rendez les armes, et maintenant capitulons : je vous dis que je monterai *Caprice* demain pour aller aux grottes! N'est-ce pas, mon père, *Caprice* est très-doux?

— Je l'ai vu se cabrer hier, reprit le cousin.

— Monsieur, dit mademoiselle Nelly en lançant à son cousin un regard qui voulait se donner des airs fâchés, mais qui ne pouvait être que doux et soyeux comme l'azur dont il avait les reflets, monsieur le peureux, je vous interdis toute remarque. Rappelez-vous la foi de nos traités. Vous êtes mon prisonnier !

— Sur parole ?

— Sur parole ! Je vous permets seulement le jardin pour ce soir, j'interdis le cigare après le dîner, et, comme dernière condition, vous me jouerez une fois le prélude de Bach au salon d'été.

Pendant cette petite scène, M. de Kerdréan rayonnait, son orgueil de père resplendissait sur son front ; et quand son œil quittait sa fille Nelly, Nelly, la tête blonde, légèrement dorée de cette teinte si chère aux peintres de l'école vénitienne, Nelly, l'espiègle de seize ans, vive, folle, pétulante, c'était pour aller chercher tout auprès la physionomie plus reposée, plus régulièrement belle, plus brune et plus pâle, plus calme et plus froide, de son autre fille, de trois ans plus âgée, qui portait, comme un diadème de jeune patricienne, son nom de Béatrice.

Quant à monsieur Franz, il me sembla, au bout d'une demi-heure, modelé sur tous les cousins du monde, plein de gaîté et d'aisance, saturé d'esprit, saupoudré de sel attique, en somme, d'une bonne grâce parfaite, d'une irréprochable tenue, et suffisamment épris des charmes de sa cousine Nelly, — en vertu d'un principe passé, je crois, en force d'axiome.

Leurs taquineries continuèrent au jardin où nous nous promenâmes ensuite, tandis que Mme de Kerdréan me faisait les honneurs de son petit royaume, qui, du côté du nord, ne finissait qu'à la mer. M. de Kerdréan nous suivait, relevant une à une d'un air triste ses plus belles roses, — et le *Général-Jacqueminot*, et la *Victoria-Queen*, — que mademoiselle Nelly venait d'arracher pour en faire des projectiles de guerre. Enfin, chacun regagna bientôt le salon d'été, vaste appartement devant lequel s'étendait une sorte de terrasse couverte, communiquant par un escalier de cinq ou six marches avec le jardin.

Malgré quelques nuages qui tachaient l'horizon, la soirée était

splendide, et j'affirme qu'assis là, entre mes hôtes, en face d'un large bouquet de pins maritimes venus à leur guise près de la terrasse, et qui laissaient voir entre leurs branches les grèves et les contours vaporeux d'une baie intérieure formée par l'Océan, j'affirme qu'en songeant à ce vieux manoir, à ce parc de plusieurs hectares entouré d'une demi-ceinture de mer bleue, à ce confortable sans apparat, mais aussi sans tromperies, je me disais que le menu dont médisait M. de Kerdréan était bien des plus sortables. Et je me confirmais encore dans cette opinion en faisant le tour de ce salon d'été, meublé d'une façon qui révélait, jusque dans les moindres détails, qu'une main pleine de goût avait présidé à sa disposition. M. de Kerdréan n'avait pas tout à fait tort, ses gobelins étaient apocryphes, mais c'étaient tout simplement de très-belles tentures de Beauvais; à droite, une riche bibliothèque; à gauche, des tables, des étagères de vieux chêne, chargées de fleurs dans des vases de Chine, de journaux, de cristaux de Bohême, de verreries de Venise, de porcelaines rares et de curiosités celtiques; — une statuette ébauchée par les druides auprès d'une gravure d'après Vidal, une hache gallo-romaine auprès d'un vase de Sèvres, l'art antique dans ses bégaiements et le luxe moderne dans ce qu'il a de plus recherché; tout cela ne jurant nullement par le contraste et ne souffrant point du voisinage. Enfin, le fond de l'appartement était occupé par un magnifique piano à queue, tout récemment sorti des ateliers d'Erard. — C'était l'épinette promise par M. de Kerdréan.

Il y a des choses dont l'attrait est irrésistible, et tous, tant que nous sommes, nous sommes incorrigibles. — J'avoue que ce fut là que mon regard se fixa. — L'instrument était encore couvert de partitions et de musique éparse; tout auprès, sur un pupitre chargé d'un cahier ouvert, s'appuyait une boîte à violoncelle. Il n'en faut point tant pour faire rêver. Ce salon d'été, où montait par les fenêtres aux larges ouvertures la senteur pénétrante des pins maritimes, m'apparut dès lors comme un Eden où il ferait bon planter sa tente, et le cousin Franz me sembla un garçon plein de sens.

— Eh! mon Dieu! me disais-je en pensant à lui, pourquoi décidément tant calomnier l'ornière battue? N'arrive-t-il pas souvent

que, pour qui la suit, elle aboutit doucement et sans encombre à la terre promise ?

A ce moment, mademoiselle Nelly entra comme un ouragan.

— Franz ! s'écria-t-elle en jetant sur une chaise son chapeau de paille de Nice, n'allez pas maintenant oublier les conditions que je vous ai imposées ! Vous savez que ma vertu n'est pas la patience !...

M. Franz s'exécuta de bonne grâce, et tandis qu'il accordait son violoncelle, Mlle Nelly vint me prier de m'asseoir au piano.

— Franz, ajouta-t-elle avec un sourire qui me révéla la plus blanche rangée de dents qu'on pût voir, vous règlerez ensuite vos comptes avec monsieur, puisqu'il aura payé la moitié de votre rançon.

Nous commençâmes donc le prélude de Bach. M. Franz, qui avait pris à Paris les leçons de Nathan, rendait dans un style sonore et vibrant cette ravissante phrase. Mes doigts erraient sur les touches moelleuses de l'Erard, enveloppant d'accompagnements, aériens comme les vibrations d'une harpe lointaine, cette mélodie si simple, si rêveuse, si émue, qu'on la dirait tombée du ciel.

— Bravo ! m'écriai-je quand M. Franz eut terminé. Voilà qui est se libérer en vrai chevalier ; vous payez votre rançon en monnaie d'or !

Puis j'allai reprendre avec Mme de Kerdréan je ne sais quelle causerie commencée. Assis sur un canapé, M. de Kerdréan avait mis ses lunettes et déployait lentement les journaux que venait de lui apporter la poste. C'était d'abord celui de S***. Il n'est point aujourd'hui de sous-préfecture qui ne s'accorde le luxe d'un journal, — gazette quelconque, hebdomadaire ou non, soi-disant littéraire ou politique, d'une nature parfois quelque peu hybride, professant avec une égale aisance toutes les opinions, afin de réaliser ce rêve à jamais poursuivi : — Contenter tout le monde. Cependant M. de Kerdréan n'avait honoré la gazette de S*** que d'un très-bref regard.

— Encore un comice agricole ! s'était-il exclamé en la repliant.

Puis il avait tranquillement entamé dans une feuille timbrée de la capitale un *premier-Paris* traitant des élections.

Près de lui, Mlle Béatrice examinait des gravures de modes

ou regardait l'horizon, où les nuages s'accumulaient de plus en plus. Plus loin, sa sœur Nelly jouait avec un délicieux épagneul aux dimensions lilliputiennes. Quant à M. Franz, il caressait amoureusement du regard un porte-cigares abondamment pourvu, observait l'ennemi du coin de l'œil, se rapprochait insensiblement de la porte, et sentait au-dedans de lui de vagues tentations de trahir la foi de ses traités. — La conversation effleura d'abord divers sujets indifférents; elle courut au hasard, revint sur elle-même, hésita, semblable à ces joujoux de cabinet de physique qui ne s'arrêtent à un équilibre fixe qu'après de nombreuses oscillations. Elle abordait même parfois, il faut en convenir, certains terrains assez rebattus. Mais qu'importe! « *non nova, sed novè*, » a-t-on dit, et Mme de Kerdréan, quoiqu'elle ne sût pas le latin, ne manquait point par son esprit de donner aux choses un tour piquant, simple et neuf tout à la fois. Nous parlions de la vie à la campagne, des obligations qu'elle impose, des charmes qu'elle réserve à ceux qui savent la comprendre, enfin du voisinage et de ses ressources.

— A ce propos, dit Mme de Kerdréan, mon amie madame de Saint-Grist a reçu, il y a huit jours, une singulière visite, qu'elle a mise sur le compte du voisinage, ne sachant en vérité sur quel compte l'imputer. Son visiteur était un étranger, originaire, je crois, d'Autriche ou d'Allemagne, établi depuis peu dans notre pays, sous le prétexte de je ne sais quelles recherches métallurgiques dans les mines du Huelgoat. Figurez-vous, me disait-elle, un bizarre vieillard hissé sur des jambes maigres et fluettes, fidèle à la culotte courte et aux souliers à boucle, portant une longue redingote vert-olive, sévèrement boutonnée jusqu'au col, et de laquelle sortait une tête à embarrasser un phrénologue, petite, toute grise, pâle, très-ridée, contractée de temps en temps comme sous une impression galvanique par un sourire nerveux, — enfin une tête imaginée par Hoffmann et crayonnée par Topffer. Madame de Saint-Grist m'a avoué n'avoir pu se défendre d'un mouvement d'effroi en le voyant dans son salon.

— Dans son joli salon pompadour! interrompit Mlle Nelly.

Il me semble voir une araignée noire s'introduire dans le cœur d'une rose thé !...

— Pourtant, continua Mme de Kerdréan, mon amie, qui ne juge pas sur l'écorce comme Nelly, fit bonne contenance, reçut de son mieux son singulier visiteur et ne tarda point à le trouver fort aimable, rempli d'esprit et d'érudition.

— A la bonne heure ! fit M. de Kerdréan sans quitter son journal, votre histoire est tout au rebours des contes de fées où l'esprit est toujours l'apanage du prince charmant. Et l'araignée de Nelly s'appelle ?...

— Le comte d'Obertha.

— Diable ! une noblesse des bords du Rhin égarée en Bretagne. Vrai, j'aurais du plaisir à faire sa connaissance !

Il n'avait pas achevé sa phrase, qu'un domestique entra et lui remit une carte de visite. M. de Kerdréan y jeta les yeux.

— Faites entrer, fit-il froidement et après avoir relu le nom inscrit sur la carte comme pour s'assurer qu'il ne se trompait pas.

— Qui? demanda Mme de Kerdréan, en fixant les yeux sur son mari.

— Le comte d'Obertha ! répondit-il.

II.

J'entends encore, comme si tout cela était d'hier, ces trois paroles tombant de sa bouche. Il se fit un moment de silence. L'imprévu de cette visite, cette coïncidence de choses, peut-être fort simple et fort explicable en soi, ne nous frappa au contraire que par son côté étrange, si bien que nous songeâmes de suite à mettre sur le compte de l'extraordinaire et du mystérieux ce qui n'était sans doute qu'une pure rencontre du hasard. Pour Mlle Nelly, ce fut l'effet d'une commotion électrique : d'un bond elle s'élança dans le jardin. Le petit épagneul, entendant marcher dans le vestibule, grognait d'un air inquiet. Bientôt apparut dans le cadre de la porte l'inconnu à la redingote vert-olive,

à la [illegible] et aux souliers à boucles; grand, mais un peu [illegible], les mains [illegible] de bleu, vieilli plutôt par de [illegible] ou par les chagrins que par l'âge. En somme, [illegible] personnage dont on venait, d'après Mme de [illegible], d'esquisser le portrait.

— Madame, dit-il en saluant Mme de Kerdréan, veuillez excuser ma visite. Je comptais, depuis quelques semaines, venir vous rendre mes hommages; pourtant je n'eusse choisi ni cette heure ni ce jour. Le hasard seul en a disposé autrement. — Tout à l'heure, je passais sous le mur qui borde votre parc, quand le vent d'ouest m'a apporté, avec le parfum de vos fleurs, les notes d'une mélodie favorite. J'aime... j'aime avec passion les œuvres de Sébastien Bach. Voilà pourquoi je suis entré.

— Soyez le bienvenu, monsieur, répondit Mme de Kerdréan avec cette parfaite convenance d'une femme de tact, qui ne tarde pas à devenir maîtresse de son impression première; soyez le bienvenu, puisque c'est l'art qui vous amène. Le violoncelle que vous avez entendu est celui de mon neveu, et puisque vous avez pris quelque plaisir à l'écouter, je ne doute pas qu'il ne veuille bien nous répéter son prélude, après toutefois que vous vous serez reposé de votre marche.

La conversation s'établit aussitôt. Le comte mélomane s'exprimait facilement et avec distinction. Il nous apprit d'abord comment des études de métallurgie l'avaient déterminé à venir passer quelques mois en Bretagne; il y vivait seul, retiré, près des mines du voisinage, en compagnie de ses livres et de ses manuscrits, devenus pour lui ses plus sincères amis. Sa meilleure, sa seule distraction, c'était, après ses heures de travail, de s'égarer au soleil couchant dans les campagnes et d'écouter dans le silence des solitudes chanter au-dedans de lui, comme un insaisissable souvenir, les belles mélodies des grands maîtres qu'il avait tant aimés autrefois en des jours plus heureux. — Enfin, sur ses instances, Franz reprit son instrument et j'accompagnai le célèbre prélude.

Quand nous eûmes fini, le comte releva la tête et nous remercia avec effusion en nous serrant les mains.

— Merci, dit-il, vous m'avez fait du bien! Entendre de la musique,

voyez-vous, cela a toujours été pour moi un besoin; et il y a longtemps, si longtemps que j'en suis privé!... La musique!... mais je l'ai aimée avec passion, je l'ai aimée avec fanatisme, jusqu'à l'adoration!... Et un regret, devenu pour moi un tourment, est de n'avoir pu aussi moi sentir germer sous mes doigts ces harmonies, ces vibrations qui vont chercher pour l'émouvoir la fibre la plus intime de notre être. Mais je me suis heurté là à une impossibilité, mes efforts ont été vains, je n'ai jamais pu rassembler sur un clavier les notes de l'accord le plus simple!

Nous nous laissâmes aller peu à peu au courant de ces causeries. Ensuite on me pria de nouveau de me mettre au piano. On venait de parler de grands maîtres : je leur fus fidèle. Je commençai par un passage du *Freyschütz* de Weber; ce fut ensuite un air célèbre de *Stradella*, puis une des meilleures sonates de Mozart. Assis près du piano, la tête inclinée, dans un religieux recueillement, le comte d'Obertha écoutait. Pas un mouvement, pas une respiration ne trahissait chez lui la vie. Parfois cependant il semblait qu'un vague frisson courait sur son front pâle, une clarté sombre illuminait soudain ses yeux éteints, puis un long soupir soulevait péniblement sa poitrine. J'observais, sans m'en rendre compte, cette silencieuse extase que traversait ainsi, rapide comme un éclair, une expression poignante de tristesse ou de regret. Une fois même, — je jouais l'*andante* de la sonate de Mozart, — je le vis passer furtivement le revers de sa main sur ses yeux humides.

— Merci, fit-il à demi-voix, merci de votre générosité!... Mozart est divin!...

Insensiblement notre petit cercle s'était resserré, nous feuilletions les recueils ouverts çà et là sur les pupitres; Haydn succédait à l'auteur de *Don Juan*, Weber, Mayseder, Steibelt, Field et Mendelsohn venaient après, et le temps passait inaperçu.

Sous le charme des maîtres, le comte semblait rivé près du clavier d'ivoire, comme le barreau de fer que le fluide magnétique fixe à l'aimant. Nous ne pouvions oublier Beethoven. — M. Franz me demanda la Sonate pathétique.

Aux premières notes, le comte d'Obertha bondit subitement sur son siége et mit la main sur les miennes :

— Non, non! de grâce, dit-il. Pas lui! pas Beethoven!... N'avez-vous pas encore dans ce cahier de maroquin rouge quelque chose de Sébastien Bach? une de ses admirables fugues, par exemple?... Il y a dans ses inspirations je ne sais quel attrait, je ne sais quelle saveur toute particulière; il semble que sa pensée soit la mienne, que nos deux âmes vibrent dans l'unisson le plus parfait, comme si elles n'en faisaient qu'une, en réalité. Pourquoi cette intimité, cette communion de nos pensées?... C'est là tout un secret que je dois taire aujourd'hui; ne cherchez donc pas à percer le sens de mes paroles. Pourtant j'en ai dit assez, vous devinez comment j'ai été irrésistiblement attiré ici, où l'on jouait Bach, où l'on jouait son prélude, sa page la plus rêveuse, la plus émue, tandis que moi je passais là-bas, sous les murs de votre parc.

Cette subite interruption, à la première note de Beethoven, cette émotion dans la voix, ces paroles, me frappèrent plus que je ne saurais dire. Il y avait d'ailleurs dans toute la personne de ce vieillard des contrastes étranges qui ne sont point sortis de ma mémoire : sa physionomie exprimait par moments une excessive sensibilité, par moments c'était un masque de glace, un marbre inanimé qui ne trahissait rien. Un mot, une note, un souffle, éveillaient chez lui les imaginations folles, les enthousiasmes exagérés de l'adolescence; son exaltation tenait de la fièvre, ou bien il affectait la froideur d'un géomètre.

Avec cette perspicacité que les femmes possèdent bien plus que nous, Mme de Kerdréan l'observait à la façon d'un problème dont on cherche la clef. Elle saisissait les rênes de la conversation, la pliait adroitement à sa guise, et la lançait sur telle ou telle voie où elle espérait peut-être trouver le nœud de l'énigme. Puis, abdiquant son rôle, elle écoutait à son tour. Le comte d'Obertha s'exprimait avec un accent alternativement faible et sonore, d'une voix tantôt ferme, tantôt mal assurée; mais chacune de ses réponses, marquée au coin de la meilleure courtoisie, révélait l'esprit le plus cultivé et l'éducation la plus distinguée.

Vain espoir, l'énigme demeurait impénétrable.

Cependant M. de Kerdréan, qui commençait à trouver un peu longue notre séance musicale, s'était tout doucement abandonné à cette agréable disposition qui vous saisit à l'heure de la sieste, dans les jours caniculaires. Il aimait la musique, mais préférait l'air : *Vive Henri quatre!* à la plus belle sonate, et mettait au-dessus de tout cela encore une visite à ses chevaux ou une heure de chasse dans son parc. Tandis que nous jouions Weber, les caractères de son journal dansaient devant ses yeux; pendant l'air de *Stradella* il atteignait la somnolence; quand nous abordâmes Mozart, sa tête s'inclina béatement sur le *premier-Paris*. Un brusque coup de tonnerre l'arracha inopinément à ce si doux état, qui est plus que le repos et qui n'est pas encore le sommeil.

Avec la nuit, l'orage s'était approché, les taches violacées de l'horizon étaient devenues de gros nuages menaçants. De larges gouttes de pluie commencèrent aussitôt à tomber.

— Par mes six besans! fit M. de Kerdréan en reprenant ses esprits, je crois, ma foi, que vous nous donnez la symphonie pastorale de Beethoven?

A ce mot, je vis le comte d'Obertha frissonner de la tête aux pieds.

— J'avais prédit tantôt, ajouta Mme de Kerdréan; la chaleur était si accablante, nous devions avoir de l'orage ce soir. Mon cher Franz, voulez-vous, je vous prie, faire fermer les fenêtres?

Bientôt la pluie tomba par torrents. M. de Kerdréan, debout, le front collé aux vitres, regardait d'un œil terne se former de larges ruisseaux qui entraînaient dans leur déluge le sable de ses allées et noyaient sa collection de pétunias. Il est vrai que M. Franz, pour le consoler, avait assuré que cela durerait peu. Cependant la nuit était tombée depuis deux heures, quand les roulements du tonnerre commencèrent à s'éloigner par degrés.

Le comte d'Obertha se leva pour prendre congé, mais M. de Kerdréan ne voulut point entendre parler de son départ : les chemins seraient impraticables après cette grosse pluie d'orage, la route était longue, l'heure avancée.

— Par mes six besans, disait-il, ce serait une honte pour Kerdréan que de vous laisser mettre en route par un temps semblable! Acceptez notre hospitalité; nous ne vous prenons pas en traîtres, — vous serez mal, — mais enfin résignez-vous, et, comme le disait tout à l'heure mon journal dans un article sur les élections, « contre mauvaise fortune bon cœur! »

III.

Le lendemain, le soleil avait reparu; le vent de la nuit avait emporté jusqu'au dernier nuage de la veille. On était en septembre. Debout à ma fenêtre ouverte, l'œil errant au hasard sur les bois qui s'animaient déjà de teintes rougissantes, sur le ciel qui couronnait leur cime comme une splendide coupole bleue, j'aspirais à pleine poitrine ces parfums de matinée d'automne que l'orage avait rendus plus pénétrants encore.

Tout à coup j'aperçus, dans le clair-obscur d'une allée du parc, le comte d'Obertha plus matinal que moi. Soit par un sentiment de curiosité instinctive, soit par un attrait irréfléchi, j'allai aussitôt le rejoindre. Dès l'abord, l'expression singulièrement égarée de son regard me surprit, et comme j'allais débuter par une de ces banalités que l'usage place au seuil de toutes nos conversations :

— Croyez-vous au spiritisme? me dit-il sans autre préambule.

— Oui et non, répondis-je, légèrement embarrassé par ce qu'il y avait de brusque et d'inattendu dans cette entrée en matière.

— Oui et non, fit-il lentement en imitant l'inflexion de voix que j'avais donnée à ces deux paroles, oui et non, — c'est le doute. Je vous plains, jeune homme, vous êtes de votre siècle!

Puis il fit quelques pas dans l'allée, sans mot dire, remuant du bout de sa canne les feuilles mortes qui commençaient à joncher le sol.

— Me croiriez-vous pourtant, continua-t-il, si je vous disais que ce manoir est hanté; si je vous disais que cette nuit même...?

Ici il s'approcha de moi en baissant sensiblement la voix. J'attachai sur lui un regard étonné.

— Oui, jeune homme, si je vous disais que, cette nuit même, mon sommeil a été troublé par des ombres qui certes n'ont point pris naissance dans mon imagination.

Je savais qu'on avait donné au comte d'Obertha, à l'extrémité de l'une des ailes de Kerdréan, une vaste chambre, appelée la chambre d'Antigone, parce que la tapisserie de haute-lisse qui la décorait représentait la jeune Thébaine, la tête ceinte d'un diadème de fleurs, vêtue d'une longue robe blanche, et tenant par la main son père aveugle, le vieux roi Œdipe.

— Cette nuit, poursuivit-il, j'ai été réveillé par des bruits étranges qui me paraissaient venir des boiseries, à droite, à gauche, tout autour de moi. Je me suis dressé sur mon séant et j'ai alors parfaitement pu distinguer des pas dans la chambre, et des voix confuses, tantôt plus éloignées, tantôt plus rapprochées de moi. Je sais, jeune homme, je sais faire la part aux contes de nourrices, aux farfadets, aux hommes rouges et autres billevesées dont on nous farcit la tête dans notre enfance; tout cela est bon pour les cerveaux fêlés; même enfant, je n'y ajoutai jamais aucune créance. Mais ce que j'ai vu, je l'ai vu de mes yeux, étant réveillé à merveille, je vous l'affirme. Les inspirations du maëstro Sébastien Bach étaient dans ma chambre, je les entendais chuchoter entre elles, je les voyais errer en groupes aériens dans la pénombre, voltiger autour d'une figure diaphane, d'une candeur céleste, revêtue d'une longue robe et couronnée de marguerites blanches.

Je ne pus m'empêcher de penser tout d'abord à l'Antigone en robe blanche de la tapisserie, qu'avait bien pu éclairer, au milieu de la nuit, un reflet de lune glissant par quelque coin mal fermé du volet de la fenêtre et tombant sur la muraille. Néanmoins l'exaltation croissante du vieillard, les intonations énergiques de sa voix donnaient à ce qu'il disait un certain tour de sincérité. D'une part, je me sentais très-porté à prendre cette aventure pour une hallucination; de l'autre, j'éprouvais en moi-même une indéfinissable sensation produite par les vibrations de sa parole, par le magné-

tisme de son œil. Sous cette impression, je me sentais disposé malgré moi à une crédulité d'enfant.

— La figure blanche, reprit-il, s'avançait dans la chambre, sa démarche était mélodieuse comme une musique lointaine. Un instant, avant de disparaître, elle s'est penchée vers moi, m'a tendu une page blanche, en me murmurant à l'oreille : « Ecris, maëstro, je dicte, — le monde nous écoute! »

— Voilà à coup sûr qui est bien singulier! dis-je à l'incompréhensible vieillard. Et cette feuille de papier blanc?

— Eh! mon Dieu! au bout de peu de temps tombée de mes doigts, envolée, hélas! comme tant d'inspirations fugitives, follement perdues parce que nous n'avons su ni les fixer ni les retenir! Car, tenez, jeune homme, il est tout un ordre de choses qui germent dans l'âme, mais qui n'éclosent jamais au dehors. Le génie les pressent, — le monde ne les connaît point. A peine si de temps en temps arrive à maturité une de ces pensées, un de ces souffles inspirés qu'on baptise alors du grand nom de chef-d'œuvre. Mais, tandis que nous sommes sur le chapitre de l'art, j'ai une question à vous faire : ce prélude que vous jouiez avec M. Franz quand j'entrai hier à Kerdréan, et dont je vous disais qu'il a pour moi un irrésistible attrait....

— Le prélude de Bach?

— Oui. Eh bien! qu'en pensez-vous?

— Vous me faisiez tout à l'heure ma réponse, lui dis-je; on y rencontre justement, ce me semble, ce souffle inspiré dont vous parliez. La ligne mélodique s'y suit avec une incomparable simplicité, on sent passer dans tout cet ensemble l'émotion d'un sentiment vrai, enfin ce je ne sais quoi qui fait dire : Cette pièce du maître est un chef-d'œuvre!

Le comte d'Obertha me regarda fixement et finit par me sourire en secouant la tête.

— Je devrais peut-être vous appeler flatteur, fit-il.

— Comment, flatteur? repris-je, de plus en plus surpris.

— Eh! oui, flatteur.... Vous allez me comprendre quand j'aurai pour vous levé le voile de mon incognito. J'ai consacré ma vie à la musique, dans le monde artistique on m'a beaucoup choyé; j'ose

dire que des souverains se sont disputé mes ouvrages. J'ai été tour à tour maître de chapelle du prince d'Anhalt-Cœthen et du duc de Weissenfeld ; après eux, l'électeur de Saxe m'a fait l'honneur de m'attacher à sa personne....

— Ce sont là, à coup sûr, de belles connaissances, interrompis-je.

— Heureux temps que ceux-là, continua-t-il, heures bénies, exclusivement consacrées au culte de l'art, de l'art qui réchauffe, qui console et qui fait vivre : aujourd'hui tout cela est évanoui. Tout, c'est cependant trop dire, car il y a des choses qui survivent; j'ai écrit à cette époque beaucoup de musique où demeurent fixés, au moins en reflet, ces épanchements d'une âme jeune qui ne connaissait point encore ce qu'est le regret. Ainsi, ce prélude que vous rendiez hier, — sur ma foi, fort bien, — ce prélude est de moi....

— De vous? Pourtant je croyais.... on attribue généralement....

Le plus simple sentiment des convenances eût dû retenir cette exclamation sur mes lèvres : il était trop tard.

— On l'attribue généralement...? répéta-t-il en distillant une à une ses syllabes et en dirigeant vers moi son œil interrogateur.

— A Sébastien Bach.

— Et l'on a grandement raison! Vous avez devant vous....

— Le comte d'Obertha?

— Non pas! Sébastien Bach en personne.

Pour le coup, je restai sans réponse, ne sachant si je dormais ou si je veillais, cloué sur place tout comme si l'ombre blanche de la chambre d'Antigone m'eût touché de sa baguette magique.

Heureusement, le soi-disant comte d'Obertha avait détourné de moi son regard ; il eût inévitablement surpris sur mon visage quelque chose de la stupéfaction d'un homme qui rêve qu'une main invisible le saisit, l'emporte à travers l'espace, le lance à l'improviste dans le courant d'un autre âge, au milieu d'une époque tout autre, et qui tout à coup, rouvrant les yeux, est fort étonné de se retrouver, comme devant, sur ses pieds.

Ce voyage rétrospectif accompli, — cela avait bien pu durer une

demi-seconde, — je me rappelai de suite que Sébastien Bach, compositeur et organiste de plusieurs petits souverains d'Allemagne, était mort, et parfaitement mort, en 1754, que par conséquent ses œuvres étaient vieilles de plus d'un siècle.

Cependant le vieillard continuait ses bizarres confidences ; il en était à m'expliquer les mystérieux événements qui l'avaient pour un temps forcé à taire son véritable nom, quand nous aperçûmes M. de Kerdréan au détour d'une allée. Le comte me jeta un regard significatif, en mettant un doigt sur sa bouche pour me recommander le silence.

Nous passâmes toute la matinée dans le parc. M. de Kerdréan nous laissait admirer les beaux arbres et les perspectives variées de son domaine, sans sourciller plus que s'il se fût agi d'une chose indifférente, ou que tout cela eût appartenu à l'empereur du Japon. A peine songait-il à nous faire voir ses chevaux de race, qu'on venait de mettre en liberté dans de larges pelouses qui, d'espace en espace, coupaient les bois de zônes vertes bordées de légères palissades.

Tout ceci eut bientôt fait diversion aux rêveries fantasques de mon compagnon de promenade. Sébastien Bach était redevenu le comte d'Obertha, c'est-à-dire le personnage de la veille, original, piquant, spirituel, distingué, répondant avec un sens exquis aux diverses questions de M. de Kerdréan. Somme toute, il était un puits d'érudition, il savait donner un tour intéressant aux choses et éviter tout pédantisme, si bien qu'on oubliait aisément, en l'écoutant parler, ce que son extérieur avait de peu ordinaire. La causerie ayant pris peu à peu une tournure scientifique ; un aperçu sur la géologie et sur l'avenir des industries métallurgiques avait été esquissé par lui en quelques traits, avec une lucidité et une netteté qui me frappèrent.

Lorsque nous nous étions arrêtés devant les pelouses où paissaient les chevaux qu'élevait M. de Kerdréan, il avait, en véritable connaisseur, entamé avec lui une dissertation sur l'élève de l'espèce chevaline, tandis que, — je l'avoue en toute humilité, — il m'était arrivé de confondre la race de Corlay avec les mecklembourgeois.

Enfin, quelques autres sujets d'un ordre plus relevé avaient été

mis sur le tapis par les hasards de la conversation. M. de Kerdréan, se laissant aller à son goût pour la discussion, avait saisi l'occasion au vol, comme une bonne fortune qu'il n'avait pas tous les jours sous la main. Il aimait assez qu'on lui cédât, mais faisait fi des victoires faciles : il voulait qu'on lui tînt tête. Or, les petits hobereaux du voisinage, en se rangeant de prime abord à ses idées, ne poussaient pas la courtoisie jusqu'à ce point, qui, pour M. de Kerdréan, était la fine saveur de ce plaisir.

Le comte avait abordé ces diverses questions avec cette élévation de vue et cette appréciation supérieure qui décèlent de prime saut l'homme d'observation et de talent.

— Par mes six besans, disait M. de Kerdréan, en s'arrêtant brusquement, savez-vous bien à quoi je pense en *nous* écoutant, par cette jolie matinée, sous les arbres de mon parc ?

— A quoi ? répondait le comte d'Obertha ; mais à vos bois, à vos beaux ombrages apparemment ? aux charmes de votre thébaïde ? que sais-je ?

— Eh ! nullement, cher comte, nullement ! Vous n'y êtes pas. Je me prends malgré moi à songer aux péripatéticiens se promenant dans les jardins du Lycée.

Les mille incidents de la journée vinrent bientôt me faire perdre de vue mes préoccupations du matin. J'aurais voulu, dans mon tête-à-tête avec le comte, pousser plus loin les investigations ; à peine avais-je entrepris cette voie, que tout s'était concerté pour m'en distraire.

Mme de Kerdréan nous avait rejoints. A l'heure où beaucoup d'élégantes dames commencent à peine à voir glisser sous la soie bleue de leur alcôve soigneusement fermée un mince filet de lumière, qui est pour elles la pointe du jour, elle avait déjà parcouru tous les environs, porté des vivres à une famille de sabotiers campée dans le bois, soigné quatre pauvres malades et consolé dix infortunés.

Puis la cloche du déjeuner avait sonné ; M. Franz avait paru. Tiré à quatre épingles, serré dans son col comme un membre du

Jockey-Club, il avait repris son rôle de chevalier servant auprès de Mlle Béatrice et de Mlle Nelly, ni plus ni moins que s'il eût été leur ombre. M. de Kerdréan avait aussi rallié, ramenant avec lui son péripatéticien en redingote vert-olive, dont il avait pris amicalement le bras et qui, après s'être fait un peu prier, avait accepté son invitation.

— Eh ! eh ! disait M. de Kerdréan en dépliant sa serviette, nous nous sommes un peu fait la guerre ce matin, le comte et moi, une guerre courtoise d'ailleurs. Je veux que le déjeuner soit la trêve : seulement, comte, je vous souhaiterais une trêve un peu plus succulente... Il est vrai que les péripatéticiens devaient être un peu spartiates.

A midi, les chevaux piaffaient dans la cour. Il s'agissait d'une course aux grèves, d'une visite aux grottes dont on avait parlé la veille, puis à quelques-uns de ces *dolmens* semés par myriades sur tout le sol de la Bretagne. M. de Kerdréan avait fait monter le comte d'Obertha près de lui dans sa calèche découverte. M. Franz, radieux comme l'œillet rouge qu'il avait passé à la boutonnière de son gilet, avait crânement enfourché *Caprice*. La superbe bête s'était cabrée jusqu'à se renverser : en la voyant, l'œil ardent, l'écume à la bouche, rongeant son mors, contenue à grand'peine par son cavalier, Mlle Nelly avait oublié comme par enchantement ses mutineries de la veille ; son entêtement d'enfant gâtée avait fondu comme au soleil une boule de neige. On lui avait amené une monture moins fringante ; elle n'avait plus alors songé qu'à sa jolie robe d'amazone, à son voile vert qui flottait coquettement au vent, à la façon élégante dont elle maniait sa cravache à manche d'argent, — et l'on était parti.

A une demi-lieue de Kerdréan, l'on s'arrêta au bourg pour visiter la petite église, qu'entouraient une demi-douzaine de maisons de chétive apparence. La Basse-Bretagne est la terre patriarchale des gais clochetons gothiques : chaque village a le sien. Parfois la plus modeste bourgade possède une perle d'architecture qui rendrait jalouses bien des villes, et souvent, de l'église aux beaux jubés, aux curieuses verrières, il n'y a qu'à faire vingt pas pour rencontrer un

reliquaire aux arcades ajourées, ou bien un calvaire moyen âge avec ses personnages sculptés en pierre noire de kersanton.

Le recteur de l'endroit, excellent prêtre, — qui s'appelait, si je me souviens bien, M. Sylvestre, — nous avait aperçus aux environs de son domaine et était venu nous souhaiter la bienvenue. Sa soutane montrait quelque peu la corde du drap dont elle avait été jadis faite; mais toutes les économies du vieux prêtre passaient dans le tronc des pauvres. Sa calotte de velours, noire à une époque déjà reculée, avait insensiblement rougi aux ardeurs du soleil; mais il s'en échappait le plus vénérable flot de chevelure blanche que l'on pût voir.

Force avait été de céder à ses instances et de faire une halte à son presbytère, établi dans un vieux cloître ruiné. En moins d'un instant, il eut cueilli les plus beaux fruits de ses espaliers et dévalisé toutes ses vignes :

« Des fruits à faire envie aux folâtres abeilles, »

comme disait M. Franz, et qui faisaient penser à ceux de la terre de Chanaan.

Si on ne l'eût empêché, il eût encore coupé ses roses les plus rares, — des écussons venus du château, — et qui, assurait-il, voulaient retourner à leur seigneur et maître.

— Laissez faire, mon cher voisin, disait-il, pour moi, je n'y puis rien.....

Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant,
Tityre !...

Nous consentîmes seulement à emporter une magnifique rose que, par la plus raffinée des attentions, il avait nommée *Monsieur de Kerdréan.*

— Mon cher monsieur Sylvestre, fit M. de Kerdréan, tandis que le vieux prêtre enlevait une à une les épines du pied de sa rose de prédilection, mon cher monsieur Sylvestre, vous me prenez par mon faible ! Venez, Nelly, approchez-vous, que je mette *Monsieur de Kerdréan* à la ceinture de votre amazone. A propos de Virgile, mon cher hôte, avez-vous mis la dernière main à votre traduction en vers des Bucoliques ?

A cette question, le respectable M. Sylvestre avait un peu rougi.

— Ah ! monsieur de Kerdréan, répondit-il, vous qui m'accusez de vous attaquer par votre faible, j'ai bien peur que vous ne me preniez aussi par le mien ! *Delicta senectutis*, n'est-ce pas ?... A mon âge, enfourcher *Pégase !... Tu quoque*, pensez-vous ! Eh bien ! qu'y faire ? Je suis tout prêt à confesser que ce cheval-là me délasse quelquefois le soir de la vieille *Grise*, dont je me sers pour aller voir les malades de ma paroisse. Une bonne bête, fin de compte, mais dont le trot est singulièrement dur !

— *Pégase ?...* reprit malicieusement M. de Kerdréan ; non, la *Grise*, j'y suis ! Pour en revenir aux Eglogues et aux Bucoliques, mon cher monsieur Sylvestre, j'espère bien que vous nous mettrez dans les intimes et que vous nous présenterez bientôt votre première ingénue, — mademoiselle Amaryllis, je crois, — n'est-ce pas cela, Franz, vous qui êtes frais émoulu et qui devez avoir encore votre Virgile sur les lèvres ? — un joli nom, monsieur Sylvestre ! Ce soir-là, mon cher voisin, notre partie de trictrac sera détrônée. Honneur aux dames !

— C'est-à-dire, fit modestement M. Sylvestre en reconduisant ses visiteurs à leur voiture, c'est-à-dire que j'irai à Kerdréan vous demander vos conseils sur certaines coupures à faire.

La route reprise, notre petite caravane eut bientôt atteint les landes, toutes violettes de bruyères, qui s'étendent jusqu'aux falaises de la côte. Là, nous laissâmes nos chevaux pour suivre à pied le sentier qui mène aux grottes. Mlle Nelly, familiarisée avec les splendeurs de la grande mer, s'était mise à cueillir des fleurs sauvages, tandis que, l'œil attaché sur la ligne de l'horizon, tout entier au spectacle de cette immensité grandiose qui nous frappe beaucoup plus, nous autres habitants des terres, que ceux qui jouissent tous les jours de la vue de l'Océan, j'oubliais complétement que nous étions venus pour visiter je ne sais plus quelles grottes, où s'engouffre la marée montante.

Par l'aménité et la distinction de ses manières, le comte d'Obertha s'était fait pardonner ses boucles et sa redingote vert-olive. Mlle Béatrice l'écoutait avec intérêt et ne pensait pas trop à ses rides ; Mlle Nelly n'avait plus peur de *l'araigné noire*. — Il faut si

peu de chose pour détruire des préventions qu'un rien fait naître. Un très-mince incident avait été ici le signal de la réconciliation.

Tout en marchant, Mlle Nelly avait cueilli une gerbe de fleurs; sa sœur, qui n'oubliait pas son herbier, examinait avec une charmante gravité chaque tige fleurie, nommait les espèces, et prélevait quelques échantillons. De son côté, M. Franz, qui n'était nullement fâché de paraître dans tous ses avantages, battait le rappel à ses souvenirs de collége pour retrouver quelques termes de botanique. Quoique ses souvenirs fussent passablement récalcitrants, vu l'épaisse couche d'oubli et de poussière que quelques années avaient accumulée sur tout cela, il classait avec l'assurance de Linnée et ne bronchait jamais sur une famille ou sur un genre.

— Et ceci, monsieur le docteur? demanda Mlle Nelly, en tendant à son cousin une fleur en épi bleuâtre.

— Ceci, eh! mon Dieu..... une légumineuse!

— Pardon, monsieur Franz, dit tranquillement le comte d'Obertha qui s'était approché, cet épi bleu appartient à coup sûr à la famille des plumbaginées; on l'appelle, sauf erreur, *Statice rariflora.*

Le cousin Franz avait élégamment pirouetté sur le talon gauche de sa botte; puis il n'avait plus rien classé. A chaque embarras qui s'était présenté ensuite, on avait eu recours au vieux comte, qui, du reste, s'y était prêté de la meilleure grâce du monde.

— Vrai! disait Mlle Nelly en rentrant le soir à Kerdréan, comprenez-vous Mme de Saint-Grist?... Mais il est charmant ce vieux comte d'outre-Rhin; ne trouvez-vous pas, Franz?

— Absolument de votre avis, ma cousine: charmant..... comme antiquaille!

IV.

Le soir venu, nous nous retrouvâmes au salon d'été, comme si chacun, par une entente instinctive, s'y fût donné rendez-vous. Le comte d'Obertha paraissait désirer vivement l'heure où nous reprendrions nos sonates de la veille. Mme de Kerdréan le devina.

Pour moi, après le départ de mes hôtes, j'étais demeuré seul sur la terrasse, accoudé à une sorte de balustrade découpée où grimpaient des lianes. L'air était calme, doucement tiède, comme il arrive dans ces soirées de l'arrière-saison, parfois si belles en Bretagne. Le disque du soleil descendait lentement derrière les pins maritimes et semait au loin sur les eaux de la baie des reflets empourprés qui eussent fait croire aux lueurs d'un incendie lointain; du côté opposé de l'horizon, s'étendaient de légères teintes violacées, dont l'intensité devenait peu à peu plus prononcée. Le crépuscule, en tombant insensiblement, enveloppait tous les objets et estompait la silhouette des barques à l'ancre dans leurs criques. Un inexprimable sentiment de repos et de paix régnait sur tout. Du salon d'été, à travers les rideaux de chèvrefeuille de la terrasse, venaient jusqu'à moi les sons moelleux du piano d'Erard et les notes du violoncelle.

Qui n'a gardé le souvenir d'une impression du même genre? qui ne connaît cette heure où les pensées s'envolent si facilement vers le domaine de la fantaisie, où l'indéfini flotte devant nos yeux et l'infini dans notre âme, où les rêves empruntent je ne sais quel rayon plus intime, plus suave et plus voilé, à cette lumière qui s'en va, à ces vagues parfums du soir, à ces mélodies à peine ébauchées que balance la brise avant de les disperser? N'est-ce point d'une pareille mise en scène que doit profiter l'aimable reine Mab, si elle existe encore, — et pourquoi pas? — Mab, la fée des songes que l'on fait tout éveillé?

Et qui, — à l'instant où la réalité, sans attendre qu'on la rappelle, vient heurter à la porte, et où s'échappent à tire d'aile toutes ces rêveries fugitives, comme une bande d'oisillons en maraude quand apparaît le maître, — qui ne leur a donné au moins un regret?

Quelques notes d'un passage de Grétry, qu'on essayait au piano, me ramenèrent au salon. La nuit était tout à fait tombée.

— N'est-ce pas là un fragment de *Zémire et Azor?* demanda Mme de Kerdréan. J'aurais un véritable plaisir à l'entendre tout entier.

Je n'avais qu'un souvenir très-effacé de ce passage; pourtant je

me plaçai sans faire de façons devant l'instrument, mais la mémoire me fit complétement défaut dès les premières mesures. M. Franz chantonnait à demi-voix pour retrouver la phrase de Grétry :

— Le diable d'air ! je l'ai sur les lèvres !

— Attendez, dit à son tour le comte d'Obertha en appuyant un doigt sur son front.

Et en un instant il fut au piano ; ses mains errèrent d'abord sur les touches, comme pour essayer les octaves, puis il rendit avec une rare perfection de style le passage de *Zémire*. L'instrument chantait sous ses doigts avec une expression inaccoutumée ; l'Erard avait trouvé des accents d'une pénétrante et merveilleuse sonorité que je n'ai jamais entendus que ce soir-là.

— *Brava !* cria M. de Kerdréan, assez peu expansif cependant en matière musicale.

— Me trompé-je ? fis-je bas à l'oreille du cousin Franz. N'ai-je pas entendu hier le comte dire qu'un de ses regrets était de n'avoir pu réussir à rassembler sur un clavier les notes de l'accord le plus élémentaire ?...

— Comte d'Obertha, dit Mme de Kerdréan, faites-nous la grâce de ne point vous arrêter si tôt !

Le vieillard reprit sa place sans proférer une parole et continua la partition de Grétry, comme si elle eût été ouverte devant lui sur le pupitre. En l'entendant jouer avec une perfection si remarquable, en suivant sur l'ivoire des touches ses doigts d'une blancheur aussi mate qu'elles, je commençai à me rappeler de point en point notre conversation du matin. Puis, sans pouvoir détacher mon regard de son œil noyé dans une sorte de contemplation extatique, je reprenais le cours des événements de la journée, je me perdais en mille conjectures pour expliquer ce qu'il m'avait dit. Avais-je sûrement compris le sens de ses paroles ? ne m'étais-je point moi-même forgé quelque imagination à son endroit ? En un mot, je touchais à une énigme : quelle en était la clef ?

J'en vins, à dessein, à nommer Sébastien Bach. Ses œuvres, disais-je, semées de beautés de premier ordre, étaient généralement trop peu appréciées, parce qu'elles étaient trop peu connues.

Tout en m'exprimant de la sorte, j'observais le comte d'Obertha qui, en entendant prononcer le nom de Bach, m'adressa un rapide regard, dont je pouvais seul comprendre la signification.

— Laissez agir le temps, dit-il; ce qui doit être connu le sera tôt ou tard. Le maëstro que vous venez de nommer tient fort peu, je vous jure, à voir emboucher en son honneur les trompettes, assez creuses du reste, de la renommée.

Puis, s'étant approché, il continua à mi-voix, de façon à n'être plus entendu que de moi :

— Il tient beaucoup plus à voir garder strictement les promesses que lui faisait ce matin même celui à la discrétion duquel il s'est confié.

— Et sur lequel il a eu raison de compter, achevai-je du même ton.

Toujours est-il que ce que j'avais promis ne liait aucunement ma pensée, qui se prit de plus belle à battre la campagne et à se formuler à elle-même cent interrogations diverses, lorsque j'entendis de nouveau le piano retentir sous les doigts émus du vieux comte : le faux Sébastien Bach interprétait les œuvres du véritable. Il exécuta de souvenir un fragment de la cantate funèbre, une sérénade et quelques fugues, dont chaque note m'était familière; mais il donnait à cette musique une accentuation particulière, et je surprenais en même temps dans son jeu ce sentiment un peu âpre que j'ai plus d'une fois remarqué chez celui qui interprète son œuvre propre.

L'entretien poursuivant sa pente naturelle, on parla de Gluck; on lui comparait Grétry en lui préférant ce dernier, qui sait allier tant de douceur à tant d'énergie, être tout à la fois simple, passionné, dramatique, sans cesser jamais d'être vrai dans la traduction des sentiments qu'il exprime.

— Voyons! ne soyons pas exclusifs, et n'allons pas mettre en oubli ces pauvres modernes, dit Mme de Kerdréan. On dit qu'à l'heure qu'il est, Paris est encombré de chefs-d'œuvre. Et d'abord, l'*Africaine* qu'on nous promet [1], l'entendrons-nous prochainement?

[1] L'*Africaine*, de Meyerbeer, a été représentée pour la première fois, à Paris, en avril 1865.

Nous eûmes bientôt passé en revue toutes les nouveautés du jour. M. Franz trancha dans le vif; sans doute toutes les œuvres de Meyerbeer étaient marquées de la griffe du lion, mais il déclarait que l'auteur de *Robert* et du quatrième acte des *Huguenots* ne pouvait plus se surpasser. Il était bien là tout entier, avec ces effets d'orchestration qui font penser à la puissante fougue de Beethoven, et aussi ces mélodies pures, flexibles, émues, dont Mozart n'a pas emporté le secret dans sa tombe.

Ces deux grandes ombres évoquées nous ramenèrent de nouveau en arrière. En matière d'art, le passé possède une saveur qui lui est propre; le temps prête aux grandes œuvres un vernis qui ne fait qu'adoucir et poétiser leur éclat.

M. Franz tenait pour Beethoven, moi je préférais Mozart et faisais appel à mes souvenirs épars de *Don Giovanni* et des *Nozze*.

— Sans doute, reprenait-il, je vous accorde que Mozart est, comme on l'a dit, le chérubin terrestre, toute son œuvre est en pleine lumière; mais lisez Beethoven; écoutez *Fidelio*, le septuor, les symphonies : quelle conception titanique! quelles colossales proportions! enfin, tenez, il faut que nous jugions pièces en mains; voici justement le recueil des Sonates.

Je me mis au piano et nous commençâmes. Le cahier s'était de lui-même ouvert à la cinquième sonate.

Mais, dès les premières notes, un cri sourd, poussé près de nous, nous interrompit tout à coup. Plus pâle que la console de marbre blanc à laquelle il s'accoudait, le comte d'Obertha s'était affaissé sur lui-même.

Autour de lui dans le salon ce fut l'effet d'un coup de foudre.

— Mon Dieu! s'écria Mme de Kerdréan effrayée, qu'arrive-t-il? Franz! Nelly! faites partir quelqu'un en toute hâte pour chercher un médecin; le comte se meurt! qu'on ne perde pas une minute!

C'était parler d'une course de deux lieues. On porta le vieillard dans sa chambre où nous l'étendîmes sur un lit.

Enfin, au bout d'un quart d'heure, qui nous avait paru un siècle, il rouvrit les yeux et les promena d'un air hagard autour de lui; puis d'une voix faible :

— La cinquième, dit-il, oui, oui, la cinquième! C'était bien cela!... je l'ai reconnue; celle qui avait ses prédilections... mais qui lui faisait mal... Et l'*adagio* venait ensuite, l'*adagio* plein de tristesse et déchirant... puis la marche d'un cortége funèbre qui s'avançait... mes meilleurs amis à la suite d'un cercueil, et derrière la bière, une place vide... Je n'avais pas eu la force!...

Nous nous empressâmes autour de lui, mais il nous remercia d'un geste, défendit qu'on amenât aucun médecin ni qu'on restât près de lui, assurant qu'il était beaucoup mieux et qu'une nuit de repos le remettrait tout à fait.

Malgré ce qu'il y avait d'extraordinaire dans tout ceci, nous nous rendîmes à ses désirs. Il demeura donc absolument seul dans la chambre d'Antigone, après avoir promis toutefois à Mme de Kerdréan de sonner, au moindre prétexte, un domestique qui se tiendrait tout près de là.

Le lendemain, dès la pointe du jour, le domestique se présenta pour recevoir ses ordres; il frappa à la porte, réitéra, mais ne reçut aucune réponse : la chambre d'Antigone était vide. On visita les appartements voisins, on parcourut en tous sens les allées du parc; les appartements, le jardin, le parc, n'apprirent rien : le comte d'Obertha avait disparu, sans qu'aucune trace pût mettre sur sa voie.

Seulement, dans le salon d'été, les recueils de musique étaient épars sur le piano, de nombreux feuillets avaient été froissés, le cahier des sonates de Beethoven était encore ouvert sur le pupitre; à la cinquième, la page avait été violemment déchirée.

Un petit pâtre, qui habitait assez près une maisonnette de service, assura que pendant la nuit il lui avait semblé entendre une musique singulièrement douce et mélancolique, qui venait du côté de la terrasse.

Sans avoir rien appris de plus au sujet de la brusque disparition du comte, je quittai moi-même Kerdréan, deux jours après.

V.

Je parcourais, tout récemment, l'Allemagne en touriste. L'album

en sautoir, sans itinéraire bien arrêté, j'allais à peu près à l'aventure, me fiant volontiers aux charmes si doux de l'imprévu, sur lequel on ne compte pas toujours assez dans ce qu'on est convenu d'appeler un voyage d'agrément.

C'est ainsi que je descendis, un soir, la jolie vallée du Neckar et que j'arrivai à Heidelberg, vieille cité que je désirais depuis longtemps connaître.

Dans un coin de l'appartement fumeux qui était la pièce principale de l'hôtel où je m'arrêtai, trois ou quatre Allemands, habitués de l'endroit, vidaient en commun des chopes de bière en savourant lentement de longues pipes.

Ce qu'ils disaient devait m'être plus qu'indifférent; aussi n'y prenais-je pas garde, et je me mis à examiner quelques eaux-fortes d'Ostade, dans de vieux cadres jaunis, qui décoraient la salle. Un nom, prononcé par l'un de mes voisins, frappa cependant mon oreille. En une seconde les souvenirs que je viens de rappporter se ravivèrent dans mon esprit : on avait nommé le comte d'Obertha.

Peu à peu je m'approchai de leur table et j'appris d'eux que le comte d'Obertha avait longtemps habité Heidelberg, où son nom, son intelligence et sa fortune lui avaient valu une situation distinguée. Son aménité et son rare talent pour la musique lui avaient assuré pendant son séjour de nombreuses sympathies; il avait consacré à l'art toute sa jeunesse et n'avait songé que fort tard à se marier.

Son mariage avait été signalé par de brillantes fêtes, données dans la société aristocratique de Heidelberg, à laquelle il appartenait. La jeune comtesse d'Obertha, pâle et douce figure, apportait le bonheur dans la vie du comte mélomane. Malheureusement ce bonheur n'avait été que de courte durée, les lèvres de la jeune femme s'étaient subitement décolorées, ses joues s'étaient tachées de teintes livides. Le comte d'Obertha, frappé d'un sinistre présage, devinant d'un œil sûr le mal qu'accusaient ces symptômes, était tombé tout à coup dans une anxiété profonde qui l'avait vieilli de dix ans en un mois. Le poids d'inquiétudes qu'il ne pouvait se dissimuler, et dont il eût voulu tarir la source au prix de sa vie, avait courbé sa tête et creusé son front de rides prématurées; il était

subitement devenu morne, fantasque, silencieux, et avait refusé de recevoir ses amis les plus intimes, comme s'il eût été jaloux de garder, pour lui seul et sans partage, les moments, trop courts désormais, qui lui restaient à passer avec la comtesse. L'art avait été son unique confident; ses journées et une partie de ses nuits avaient été consacrées à la musique, surtout à étudier les œuvres des maîtres, à lire Beethoven, Mozart et Haydn, qui avaient les prédilections de la comtesse et qu'elle écoutait dans un silence religieux.

Un jour, tandis que, l'œil humide, la poitrine émue, il exécutait une sonate de Beethoven, la jeune comtesse qui l'écoutait demi-couchée près de lui, les mains jointes, le front incliné, comme la statue du Recueillement, un vague sourire errant sur ses lèvres pâles, s'était endormie pour ne plus se réveiller.

— Et le comte? demandai-je, impatient d'avoir jusqu'au bout l'explication du problème qui, deux années auparavant, m'avait si fort intrigué.

— Le comte d'Obertha quitta Heidelberg huit jours après; le séjour de cette ville, où il avait entrevu le bonheur, lui était devenu à charge. Il a tout à fait renoncé à la musique, redoutant sans doute de rencontrer dans cette étude de pénibles souvenirs du passé. On assure même que sa raison s'est troublée, qu'il tombe parfois dans de fantastiques monomanies, et se figure, par exemple, être un des maîtres, dont autrefois il aimait passionnément les œuvres. On ne l'a jamais revu à Heidelberg; il vit solitaire, voyage sans cesse, et cherche dans l'étude des sciences exactes une diversion à ses chagrins.

Je remerciai mes Allemands qui, après m'avoir appris la triste histoire du comte d'Obertha, reprirent au point où ils l'avaient laissée la conversation que j'étais venu interrompre.

Tels sont les éclaircissements que j'ai recueillis sur l'événement qui avait marqué mon séjour à Kerdréan, et voilà comment il m'est arrivé de rencontrer dans un coin de la Bretagne, en plein XIXe siècle, l'ombre errante de Sébastien Bach.

Loïc Petit.

POÉSIE.

I.

LA LANTERNE DES MORTS.*

Le vent pleurait, ce soir, dans la tour funéraire
Où le cierge des morts s'allumait autrefois :
A l'écouter gémir on eût dit une voix
Regrettant ce flambeau, symbole de prière,
Qui veillait dans la nuit au milieu des tombeaux,
Tandis que les vivants se livraient au repos.
Sur le toit de l'église où brillait la rosée,
Les étoiles jetaient leurs vacillants rayons,
Et flottant dans les airs, une brume irisée
Voilait la haute flèche et ses blancs clochetons.
Le bourg silencieux dormait au bruit des vagues.
Près du cloître désert passaient des formes vagues,
Ombres des noirs cyprès balancés par le vent,
Qu'on eût prises de loin pour des Bénédictines
Revenant, dans la nuit, visiter ces ruines,
Qui furent autrefois les murs de leur couvent.

Artistes et rêveurs qui, penchés sur vos rêves,
Aimez à contempler, ainsi qu'en un miroir,

* « La Lanterne des Morts, petite tour placée dans le cimetière des Moutiers, est peut-être le seul édifice de ce genre que l'on connaisse en Bretagne. » — *Petite Géographie de la Loire-Inférieure*, par Eugène Talbot et Armand Guéraud.

— « Qui donc a couronné de guirlandes de fleurs
Ce géant de granit? » demandai-je aux pêcheurs.
L'un d'eux me répondit qu'à la saison nouvelle,
Chaque année, on lui rend cet hommage fidèle.
Ensemble ils disaient tous : « C'est un usage ancien ;
Nos pères le faisaient. » — « Bretons, ils faisaient bien ;
Car c'était le passé que vénéraient vos pères,
En ornant ce menhir, vieux géant des bruyères. »

Arrivé près des flots, je cherchai pour m'asseoir
L'ombre d'un tamarin qui sort d'un rocher noir
Et laisse sur les eaux pendre ses longues branches,
Que viennent insulter parfois les vagues blanches.
Je suivais du regard la marche des pêcheurs,
Le vol capricieux des courlis voyageurs;
Puis j'écoutais le chant de la barge plaintive
Et le bruit cadencé d'une source d'eau vive,
Qui du roc entr'ouvert tombe en nappe d'argent ;
Mais ces mots des pêcheurs me revenaient souvent :
— « Nos pères le faisaient. » — J'y rêvais en silence,
Y trouvant à la fois et sagesse et science :
— « Nos pères le faisaient; » — je voyais dans ces mots
Une règle, un appui, le chemin du repos.

Du passé qui s'éteint gardons quelques lumières ;
Faisons ce qu'avant nous ont toujours fait nos pères.

JOSEPH ROUSSE.

POÉSIE BRETONNE.

—

ÉPITRE A M. DE GAULLE.

O barz hui a lar d'ein : perak ne-gannet hui ?
Hou poec'h dous ha sklintin, perak n'hi kleuamb mui ?
Gwec'h aral (bout e zou un ugent vlai ardro)
Hui a ganné *hun Doué*, hui a ganné *hur bro*.
Breiz-izel hou kleué, ha, get guir leuéné,
Hi a ganné get-n-oh hag *hur bro* hag *hun Doué*.
Kannet anta : gouiet, Doué n'en des reit d'en ein
E voec'h dous el er mel nameit aveit kannein.
Doué a lar d'en deur : rid ; en deur ag en vamen
A rid ged é zrousik. Doué a lak un delen
Etré hou teorn, Barz ; rak-sé kannet atàu,
Kannet iniw, harhoah, bet er marw, heb arsàu.
Kannet, ni a cheleu. — Guir é, d'en newé han,
P'en dé er gué é bleu, en estik-noz a gan,

O barde, vous me dites : Pourquoi ne chantez-vous plus ? Votre voix douce, argentine, pourquoi ne se fait-elle plus entendre ? Autrefois, (il y a environ vingt ans), vous chantiez *Dieu*, vous chantiez *notre pays*. La Bretagne vous écoutait, et, avec un vrai plaisir, elle chantait avec vous *Dieu* et *notre pays*. Chantez donc. Sachez-le, Dieu n'a donné à l'oiseau une voix douce comme le miel, si ce n'est pour chanter. Dieu dit à l'eau : Coule ; et l'eau, s'échappant de la source, coule en murmurant. Dieu met une harpe entre vos mains, ô barde ; ainsi chantez toujours, chantez aujourd'hui, demain, jusqu'à la mort, sans cesse. Chantez, nous vous écoutons. — Il est vrai, au printemps, quand les arbres sont en fleur, le rossignol chante ; il chante tant que la nuit est courte et que le jour est

Ean a gan tré mé ma en noz berr, hir en dé,
A gan gwec'h é hlahar ha gwec'h é leuené ;
Ean a gan ar é vod hed en noz, de vitin ;
Ol en eined a dàu hag el laush de gannein.
Mes, barz, laret d'ein-mé, ha p'endé er gué nuac'h,
Hag en estik nezé é voec'h spis a sàu hoac'h ?
Nann : p'endé berr en dé, p'endé ken hir en noz,
Er estik ne gan mui, en estik a repos.
Arlerh ur barrad glàu, p'en dé en amser kloar,
Er riolen a rid hag a hlasa en doar.
Mès arlerh er sehour, arlerh un heol poahus,
Ne gleuer é neb tu é voec'hik ker klemmus.
— Hui a lar d'ein kannein : Allas ! me newé han
E zou oeit pell doh ein, ha tost on d'em gouian ;
En eerh zou ar me fenn, men diskoé zou kromet,
Er vamen a huerzeu ém halon zou esket.
Hui a lar d'ein : Kannet ; — é ingam er vué
Gwélet e mes é koec'h, tro-a-tro d'ein, er ré
Ia, tostik ol er ré a vrezelé get-n-ein ;
Enevad ar en doar, ha me hell mé kannein ?
Mé, bellek, pe huélan me zad, er *Belek bras*
Glaharet é galon, ha me gannehé ? — Pas.

TALMOR.

long ; il chante parfois sa douleur, parfois son bonheur ; il chante sur son buisson, toute la nuit et le matin ; les autres oiseaux se taisent et le laissent chanter. Mais, ô barde, dites-le moi, quand les arbres sont nus, le rossignol élève-t-il encore sa voix pure ? Non ; au temps des jours courts et des nuits longues, le rossignol ne chante plus, le rossignol se repose.

Après une pluie abondante, quand le temps est frais, le ruisseau coule et verdit la terre ; mais après la sécheresse, après un soleil brûlant, nulle part on n'entend sa voix plaintive. Vous me dites : Chantez. — Hélas ! mon printemps est bien loin derrière moi, et je suis tout près de mon hiver ; la neige couvre ma tête, mes épaules se courbent ; la source des vers a tari en mon âme.

Vous me dites : Chantez. — Dans le combat de la vie, j'ai vu tomber à mes côtés ceux, oui, presque tous ceux qui combattaient avec moi. Orphelin sur la terre, puis-je chanter ? Moi, prêtre, quand je vois mon Père, le Grand-Prêtre, le cœur navré, puis-je chanter ? — Non.

ESQUISSES HISTORIQUES.

LES DUCS DE BRETAGNE

DE LA MAISON DE MONTFORT

(1364-1488.)*

Ce dernier duc, François II, régna trente ans (1458-1488). Son règne, qui devait se fermer par une catastrophe, s'ouvrit comme une fête : un prince de vingt-trois ans, beau, brave, spirituel, tenant sa cour à Nantes avec sa femme, la princesse Marguerite de Bretagne, fille aînée du duc François Ier, tous deux florissants de jeunesse, « faisant gaye et joyeuse chère, » passant leur temps à danser, courir la bague, à donner et présider des joûtes et des festins, — « car (dit un contemporain, Alain Bouchart) en celuy temps » régnoit le roy Charles septiesme, *et n'estoit lors question que de » gaudir et faire chère lie.* » François II faisait pourtant autre chose ; sans doute il aimait le brillant, le militaire, le chevaleresque, — le plaisir surtout beaucoup trop ; mais il n'en avait pas moins toutes les sérieuses qualités de sa race, toutes les tendances et les vertus politiques des meilleurs ducs de la dynastie de Montfort.

Prince essentiellement parlementaire, on le vit presque tous les ans assembler les Etats et ne rien faire d'important sans leur con-

* Voir la livraison d'août, pp. 150-160.

cours. Comme Pierre II et Jean V, il travailla par de belles constitutions (de l'an 1462) à la réforme des abus, surtout des abus de justice (D. Morice, *Preuves*, III, col. 11). Il créa (en 1485) un Parlement sédentaire à Vannes, avec des sessions annuelles à époques fixes, au lieu de l'ancien Parlement, commission déléguée par les Etats, qui n'avait que des séances irrégulières (*Ibid.*, 478). Il abolit le droit de *motte*, dernier vestige du servage, conservé jusqu'à ce moment dans un petit coin de la Bretagne, — le Léon (*Ibid.*, 538).

Chose rare et curieuse, il trouva le moyen de faire tourner au profit des institutions municipales une mesure de précaution militaire. La puissance croissante de l'artillerie, son emploi de plus en plus fréquent dans les siéges, rendirent indispensable à cette époque la reconstruction presque entière de nos places fortes; François II donna à cet objet un soin particulier; mais il eut l'heureuse idée d'attribuer aux habitants eux-mêmes la principale surveillance de ces travaux, le maniement des deniers qui y étaient affectés, — et beaucoup de nos *communautés de ville* prirent de là leur origine.

Ce duc fit en outre pour le service militaire d'habiles règlements (entre autres, en 1466 et 1471), provoqua les roturiers au maniement des armes par de nombreux priviléges de *papegaut* (tir public à l'arbalète, à l'arc et à l'arquebuse), et compléta l'armement du tiers-état en créant (en 1480) une nouvelle milice dite les *bons corps*, destinée à renforcer celle des *élus des paroisses*.

Nul prince ne favorisa plus que lui l'industrie et le commerce, il y songea constamment : les traités anciens furent étendus, améliorés, et l'on en conclut de nouveaux (entre autres avec la Savoie, le Danemark, la Suède et la Norwége); la piraterie fut activement combattue, les marchands qui trafiquaient avec le duché garantis autant que possible des désastres de la guerre. On importa en Bretagne des industries toutes nouvelles, source de richesse pour le pays, qui malheureusemeut tarirent après François II, — la soierie à Vitré et à Vannes, la tapisserie à Rennes, etc. A l'intérieur, ce duc s'occupa tout spécialement des travaux publics, utiles au commerce et à la circulation : ports, halles, quais, chemins, canaux. De tout cela vint un état de prospérité générale, jusque là inconnu à la Bretagne. « Le peuple y estoit riche et plein de tous biens (dit

» Bouchart), tellement que l'on n'eût su qu'a grand peine trouver » si petit village qui n'eût été plein de vaisselle d'argent. » La marine bretonne, nombreuse, entreprenante, sillonnait les mers, des glaces de la Baltique aux Echelles du Levant, et rapportait au pays une moisson d'or, destinée à féconder notre sol.

Les arts, les lettres étaient de plus en plus encouragés, cultivés : grâce à François II, Nantes eut enfin (en 1460) son université, projetée depuis cinquante ans; la faveur souveraine couvrit les lettrés et les artistes (entre autres, le poète Meschinot, l'architecte Rodier [1], l'historien Pierre Le Baud); le duc avait son peintre en titre d'office (Jean de la Châsse, peintre-verrier et enlumineur) qu'il anoblit; il donna des priviléges aux médecins, appela des imprimeurs dans ses Etats, fit élever nombre de beaux édifices, entre autres, à Nantes, ce superbe et fort château ducal, qui rend encore aujourd'hui un éclatant témoignage de la puissance et de la splendeur des souverains bretons.

Néanmoins, la politique extérieure fut la grosse affaire de ce règne. Le roi Louis XI (1461-1483) et après lui son fils Charles VIII, ou plutôt la régente Anne de Beaujeu — Louis XI en jupons — dirigèrent obstinément leurs batteries contre l'indépendance de la Bretagne. La Bretagne sut résister à Louis XI et dut se rendre à Charles VIII : double résultat qui étonne d'abord, car en ces sortes de luttes Louis XI était un joûteur bien autrement habile que son fils et même que sa fille Anne de Beaujeu, mais résultat qui s'explique par la situation de la France, bien diverse sous ces deux règnes.

La royale avidité de Louis XI avait devant elle une triple barrière, — la Bretagne, l'immense Bourgogne de Charles le Téméraire, et la perpétuelle opposition du frère même du roi, ce Charles de France, tour à tour duc de Berri, de Normandie, de Guienne, pendant longtemps (1461 à 1470) l'unique héritier du trône, ce qui lui faisait une très-grande force. En s'unissant à ce prince et au Bourguignon, François II put tenir tête à Louis XI. Le duc de Guienne mort (1472) fut remplacé dans cette ligue par le roi d'An-

[1] Principal auteur des plans du château et de la cathédrale de Nantes.

gleterre Edouard IV (auxiliaire d'ailleurs bien moins utile), et après la mort du duc de Bourgogne lui-même (1477), Louis XI, tout occupé de tirer à soi la dépouille de ce prince, eut longtemps assez d'affaires pour le contraindre à négliger la Bretagne. Mais il ne l'oubliait point : en 1480, il se procura contre elle une arme terrible, en achetant à prix d'argent, de l'héritière des Penthièvre (Nicole de Bretagne), les droits éventuels de cette maison à la succession ducale; nous y reviendrons tout à l'heure. Enfin, cette année même et la suivante, il recueillit l'héritage du bon roi René, qui ne l'avait jamais gêné et qui lui laissa trois belles provinces (Maine, Anjou, Provence), dont deux limitrophes de la Bretagne.

Donc la Bretagne, seul grand fief indépendant en face de la royauté française, destiné par conséquent — si la lutte continuait — à attirer sur lui seul toutes les forces de la France, unies et compactes, sans sérieuse diversion à espérer, — telle était, à la mort de Louis XI, la situation (1483). Situation nouvelle, plus périlleuse que jamais, qui appelait impérieusement une nouvelle politique.

Il fallait d'abord savoir reconnaître (ce qui semble facile) qu'une lutte en de telles conditions serait presque une folie, et que dès lors c'était un devoir de prendre pour l'éviter tous les moyens honorables. Cela admis, au nom de la patrie menacée, il fallait appeler tous les Bretons à former, à cimenter entre eux une union intime, inébranlable : n'avait-on pas vu un siècle plus tôt (en 1378) ce que pouvait à cet égard-là leur patriotisme? Et alors, montrant tous ses fils unis pour la résistance comme un vrai bloc de granit, la Bretagne serait venue dire à la France : — « Rappelle-toi quels défenseurs je t'ai donnés, Richemont, Clisson, du Guesclin ! Oublie quelques discords passagers, et renouons l'antique alliance. Si tu veux une amitié loyale et sûre, je te l'offre à une condition, — le respect de mon indépendance. Au contraire si tu m'attaques, c'est la lutte, et une lutte désespérée, implacable, jusqu'au dernier homme, au dernier sang, à la dernière motte de terre : choisis! » — La prudence et la générosité française n'auraient pas voulu réduire les Bretons au désespoir, et l'indépendance bretonne aurait encore connu d'heureux jours.

Il était d'ailleurs facile de briser aux mains de la France l'arme perfide achetée par Louis XI. D'après le traité de Guérande de 1365, le défaut d'héritier mâle dans la branche de Montfort devait rendre la couronne ducale à celle de Penthièvre : éventualité réalisable au décès de François II, qui n'avait que deux filles. Il est vrai qu'à la suite de l'attentat de 1420 contre le duc Jean V, les Penthièvre avaient été, par un arrêt des Etats de Bretagne, dépouillés de tous leurs biens et de tous leurs droits dans la province. Mais cet arrêt pouvait-il annuler leur titre successoral, inscrit dans un traité solennel garanti par le roi de France? C'était douteux. Aussi en 1448, le duc François Ier ayant rendu aux Penthièvre le comté de ce nom, exigea d'eux en retour une renonciation complète à tous leurs droits éventuels à la succession ducale. Mais François II confisqua de nouveau ce comté en 1465, sur un très-léger motif; dès lors cette renonciation put être considérée comme caduque, et la dernière héritière de la maison de Blois, dite Nicole de Bretagne, vendit ainsi à Louis XI, en 1480, un droit qui, sans être parfaitement clair, avait cependant un côté sérieux. Son côté le plus sérieux était de fournir à la France un motif d'intervention, et aux mécontents de Bretagne, s'il s'en trouvait, un prétexte avouable de défection. Or, pour supprimer ce prétexte et ce motif, que fallait-il? Rendre le comté de Penthièvre à Nicole, en lui imposant la condition — qu'elle eût très-certainement acceptée — de confirmer la renonciation de 1448.

Telle est (à mon sens) la politique qui eût pu sauver la Bretagne : on suivit précisément l'inverse. On ne songea pas à désarmer les Penthièvre de leur droit successoral, on se borna à le nier. Vis-à-vis de la France on reprit cette attitude systématiquement hostile, bonne, habile, nécessaire même peut-être sous Louis XI, mais désormais insoutenable et grosse de tous les périls. On se cramponna de plus en plus à l'alliance anglaise, on prétendit refaire contre la couronne la ligue des princes du sang et des feudataires, remplacer le duc de Guienne par le duc d'Orléans (rival de la régente de Beaujeu), Charles le Téméraire par son gendre Maximilien d'Autriche et aussi par Dunois, d'Albret, Comminges, le prince d'Orange, par tous les mécontents de France, pour qui la Bretagne

devint un asile banal. Mais tout ce fretin ne valait pas le petit doigt du Téméraire ; mais avec un roi de treize ans (Charles VIII, né en 1470), comment deviner dans le duc d'Orléans le futur Louis XII? mais enfin, Maximilien et le roi d'Angleterre, trop éloignés et trop occupés chez eux, ne pouvaient donner que des secours tardifs, inefficaces. On n'entra pas dans ces considérations. Parce qu'on se remit, comme naguère, à conclure des ligues, échanger des conventions, signer des alliances, on crut avoir reconstruit autour de la royauté cette situation redoutable, contre laquelle le génie de Louis XI s'était débattu pendant vingt ans. Tout était changé, on ne le vit pas.

A qui imputer cet aveuglement? à François II? Hélas! non : moralement, ce prince avait vieilli vite ; le goût des plaisirs avait fini par lui ôter celui des affaires et par énerver sa volonté. Depuis 1481 (au témoignage du contemporain Bouchart), ce pauvre duc ne fut plus qu'un instrument dans la main des favoris, des ministres, de l'entourage. Le premier de ces favoris, le plus absolu, le plus impérieux, c'est Landais, de tailleur devenu ministre des finances ou, comme on disait alors, trésorier-général du duché. Aux dernières années de Louis XI, aux premières de Charles VIII, c'est lui qui organisa toute cette fausse et funeste politique qu'on vient d'indiquer.

Landais fit pis : entre les Bretons et leur prince il sema la division. Ses hauteurs, ses appétits, ses violences de parvenu révoltant tout le monde, surtout les barons, ceux-ci essayèrent de le renverser, le manquèrent (7 avril 1484), mais lui ne les manqua pas ; il les fit chasser de Bretagne et dépouiller par le duc. Réfugiés en France (ils n'avaient pas d'autre asile) la régente les attira, les choya et leur fit enfin conclure un traité (Montargis, 22 octobre 1484) où ils reconnaissaient le roi pour héritier du duc, en vertu des droits cédés par Nicole de Bretagne. Bientôt, il est vrai, Landais tomba et périt (19 juillet 1485), mais sa politique lui survécut[1]. Les seigneurs bretons rentrèrent et oublièrent leur traité ; mais

[1] On a depuis quelque temps essayé de réhabiliter Landais ; on a même voulu en faire « un grand patriote breton. » Je crois ces appréciations très-mal fondées, j'essaierai de le démontrer quelque jour.

autour de leur prince ils retrouvèrent, comme une garde, comme une muraille, cet essaim de princes, de seigneurs, de mécontents français, dont Landais avait rempli la cour de Bretagne, — le duc d'Orléans et le comte de Dunois, le comte de Comminges et le comte de Foix, le prince d'Orange, le sire d'Albret, etc., etc.

Interposés entre François II et ses sujets, ces étrangers gouvernaient entièrement le duc ou pour mieux dire la Bretagne; éloignant de tout les Bretons, ils étaient les maîtres partout; le duché subissait déjà la domination française. Ils allaient de plus, ces Français, attirer sur le pays les désastres d'une invasion étrangère : Charles VIII les avait sommés de rentrer en France et sommé le duc François II de les abandonner; double sommation sans résultat; aussi le roi faisait filer une armée vers la frontière de Bretagne. Dans ces conjonctures, les seigneurs bretons crurent nécessaire d'aviser; réunis en grand nombre à Châteaubriant vers la fin de février 1487, ils se liguèrent contre ces hôtes incommodes (d'Orléans, Dunois, d'Orange et le reste), cherchant les meilleurs moyens d'en délivrer le pays. Le brave maréchal de Rieux était le chef de cette ligue, où figuraient entre autres les Rohan, les Laval, les Rostrenen, du Périer, de Talhouët, du Chastel, etc., et jusqu'à François de Bretagne, baron d'Avaugour, fils naturel du duc François II.

Si les barons avaient pu exécuter leur dessein par leurs propres forces, ils eussent à ce coup sauvé la Bretagne; mais l'engouement du duc pour les étrangers rendait la chose impossible. Voyant, dès lors, l'invasion inévitable, les seigneurs ligués espérèrent du moins, par un traité, pouvoir en modérer les désastres et en arrêter les conséquences. Ils promirent donc leur concours à Mme de Beaujeu, à la condition que la guerre aurait pour seule fin l'expulsion hors de Bretagne du duc d'Orléans, de Dunois, de Comminges et autres sujets du roi, en sorte que, ce but atteint, l'armée royale quitterait le duché immédiatement. Il fut stipulé en outre que cette armée compterait au plus quatre mille fantassins et quatre cents lances, — qu'elle n'assiégerait point les places où résiderait le duc, ni aucune autre sans l'ordre du sire de Rieux, — « *que les » gens du roy ne pilleroient ni oultrageroient le commun peuple de » Bretaigne,* et ne prendroient rien sans le payer ce qu'il vaudroit

» justement. » (Alain Bouchart); — qu'enfin le roi ne réclamerait rien au duché avant la mort du duc, la question du droit successoral restant réservée jusqu'à ce moment. — Sous ces conditions, aussitôt que l'armée française entra en Bretagne à la fin de mai 1487, les seigneurs ligués se joignirent à elle et lui remirent leurs places, entre autres Châteaubriant, la Guerche, Ancenis, Redon.

Tout le monde au reste, en Bretagne, le peuple comme les seigneurs, s'indignait de voir le duc à la complète dévotion de ces étrangers, qui ne servaient qu'à compromettre le pays. Ainsi, aux premiers jours de cette guerre et au premier cri d'alarme, on vit accourir à Malestroit, où était le duc, seize mille hommes, presque tous gens de commune et Bretons bretonnants, pour aller de là dégager Ploërmel assiégé par les Français; mais quand ils virent le trop faible François II gardé par sa séquelle ordinaire, — d'Orléans, Dunois, Comminges, etc., — voici qu'un capitaine bas-breton se tournant vers ses compatriotes : « Enfants, dit-il, avisez » à ce que vous ferez. *Vous voyez que notre prince est mené par » les François :* mieux vous seroit estre dans vos maisons que vous » exposer au péril de la bataille » (Alain Bouchart). Et aussitôt toute cette armée fond; à peine si des seize mille un quart resta. — Quelques mois plus tard (4 décembre 1487), ce sont les archers, les propres gardes du duc, unis au peuple de Nantes, qui viennent sous les fenêtres même du palais ducal, demander à grands cris, à grand fracas, le renvoi des étrangers. Le tout en vain, rien n'y fait, rien n'en peut détacher le duc, tellement, comme dit Bouchart, il en était *assoté*.

En de telles conditions l'issue de la guerre n'était pas douteuse; on doit plutôt s'étonner que la lutte ait duré cinq ans (1487-1491); car les Bretons ne savaient vraiment plus si on les appelait à se battre pour leur patrie bien-aimée, ou pour M. d'Orléans dont ils n'avaient nul souci. Il est vrai pourtant que bon nombre de barons, le sire de Rieux en tête, voyant le roi de France violer toutes les clauses du traité de Châteaubriant, se retournèrent contre lui sans hésiter et le combattirent énergiquement; il est vrai que plusieurs villes, entre autres Rennes et Nantes, opposèrent à l'ennemi un héroïsme admirable. Mais aussi combien de seigneurs, et des plus

huppés — Rohan, Laval, Avaugour — restèrent jusqu'à la fin dans le parti français! Combien de villes se rendirent sans grand combat, — bien qu'il soit juste de dire que la bourgeoisie et la petite noblesse firent preuve généralement, dans cette lutte suprême, d'un patriotisme sûr, dévoué, résistant.

Quoi qu'il en soit, après deux campagnes de quatre mois chaque (juin à octobre 1487, avril à août 1488), la plupart des places fortes de Bretagne étant aux mains des Français, la dernière armée bretonne — singulièrement bigarrée d'Anglais, d'Allemands de Gascons — vint se faire écraser, le 28 juillet 1488, à la funeste bataille de Saint-Aubin du Cormier. Le duc d'Orléans, le prince d'Orange y furent pris; et six semaines plus tard (le 9 septembre) mourut à Coiron, rongé d'une amère douleur, le pauvre duc de Bretagne, après s'être vu contraint de subir un traité désastreux (le traité du Verger, 21 août 1488), qui d'ailleurs n'eut aucune exécution, — car François II à peine mort, Charles VIII se porta ouvertement comme héritier du duché, en vertu de la cession de Nicole de Bretagne.

Alors on eut un spectacle étrange, admirable, vraiment unique : une fille, une enfant de douze ans, sans expérience, sans parents, sans amis, sans trésor, sans armée, presque sans villes, et toute seule, abandonnée, trouvant dans son cœur, dans la fierté virile de son âme, dans le sentiment héroïque de son patriotisme et de sa dignité, la force de maintenir pendant trois ans, contre toutes les armées de la France, le nom, l'honneur, le drapeau, l'indépendance de cette vieille nation bretonne, qui l'avait acclamée pour sa souveraine (aux États de 1486) et qui maintenant divisée, affaiblie, trahie, trompée, ne pouvait plus soutenir son trône. Cette enfant, c'est Anne de Bretagne [1], la fille bénie de notre dernier duc, que le peuple a sacrée du nom de *la bonne duchesse*. Et ce nom elle le méritait, car au milieu des hasards de sa vie errante, aventureuse, ballotée entre les intrigues de ses partisans et les coups de ses ennemis, elle n'oublia pas un seul instant cette pauvre Bretagne populaire des champs et des faubourgs, foulée, humiliée, endo-

[1] Elle était née le 25 janvier 1477.

lorie, qui pâtissait en silence, portant en définitive le plus lourd poids de cette longue lutte : encore aujourd'hui, plus de cent *mandements*, inscrits aux registres de la chancellerie ducale, témoignent que la jeune princesse ne passa pas un seul jour sans chercher à prévenir ou à réparer les maux causés par la guerre au peuple des campagnes.

Et ce n'est pas seulement son peuple, son duché, qu'elle avait à défendre, mais elle-même, sa propre personne, sa main. Cette couronne, à moitié tombée de son front, attirait encore par son éclat une nuée de prétendants, fâcheux, dangereux, insupportables : c'était Rohan le traître (pour son fils), c'était Maximilien, roi des Romains, c'était d'Albret : — d'Albret surtout, vieux renard gascon, ventru, couperosé, désagréable et chargé d'enfants, s'était absolument mis en tête d'allier sa laide personne à cette blanche hermine. Mme de Laval, gouvernante de la duchesse, et Rieux, son tuteur, poussaient énergiquement à ce mariage, au point qu'Anne y opposant une répugnance invincible, Rieux refusa l'entrée de Nantes à sa souveraine et tenta même de l'enlever en rase campagne; mais la princesse se jeta bravement en croupe derrière le chancelier Montauban, son plus dévoué serviteur, se mit à la tête d'une troupe fidèle, et fit manquer le coup (avril 1489). L'année suivante, il est vrai, Rieux rentra dans son devoir; Anne, pour couper court à ces intrigues, accepta la main de Maximilien, et même l'épousa par procureur à Rennes (19 décembre 1490). Sur quoi le vieux d'Albret, furieux, se vendit à Charles VIII et avec lui Nantes, dont il était gouverneur (17 février 1491); mais Anne trouva dans Rennes un sûr asile.

Cependant peu à peu, tout autour d'elle, les armées françaises rétrécissaient leur cercle de fer. La Bretagne n'en pouvait plus. La duchesse se tuait à demander secours au dehors, au roi d'Angleterre, au roi de Castille, surtout au roi des Romains : rien ne venait, ce froid époux ne bougeait. Il avait pourtant fini par obtenir de la diète d'Allemagne 12,000 lansquenets pour cet objet; mais comment les faire passer en Bretagne? question difficile : en attendant de la résoudre, il restait coi. Charles VIII, au contraire, avançait toujours, mais non plus comme tout à l'heure en vain-

queur superbe, en suzerain irrité : il était fort radouci. Lui aussi s'était laissé fasciner, sinon par les yeux d'Anne de Bretagne — fort beaux, comme toute sa personne — du moins par cette couronne même qu'il était venu lui ravir, et dont malgré ses triomphes la possession lui semblait précaire, peut-être parce qu'elle était injuste : — car en ce temps-là on avait la superstition de compter encore avec le droit. Comme après tout le mariage d'Anne et de Maximilien n'était qu'en peinture, le roi de France se hasarda à son tour à demander la main de sa jeune vassale. Tout ce qui approchait la duchesse, ses conseillers les plus sages, ses amis les plus dévoués, la pressèrent avec ardeur d'accepter cette alliance. Longtemps elle y résista. « *Elle avait,* dit d'Argentré, *le cœur infiniment haut, hardi et indomptable.* » Elle ne pouvait pardonner au roi tout le mal qu'il avait fait depuis cinq ans à son père, à elle-même et à son peuple. Mais enfin la considération même du bien de son peuple l'emporta, jointe aussi peut-être à quelque dépit de la froideur de son Allemand, qui depuis un an ne s'était ébranlé ni pour se rendre auprès d'elle, ni pour lui envoyer le moindre secours. On consulta encore les théologiens, les barons, les États ; leur avis fut unanime : la duchesse Anne se rendit. Toutes ces délibérations furent d'ailleurs couvertes du plus grand secret : le 15 novembre 1491, on négociait ostensiblement, à Rennes, sous les yeux de la duchesse, les conditions de son passage à travers la France pour aller rejoindre son époux le roi des Romains, — et le 6 décembre suivant, au château de Langeais, près Tours, elle épousait Charles VIII.

Le contrat de mariage contenait une donation réciproque des droits de chacun des époux sur la Bretagne ; il stipulait aussi que si la reine survivait sans enfants à son mari, elle ne pourrait épouser que son successeur, ou après lui le plus proche héritier du trône. Cette prévision se réalisa sept ans plus tard, et le 8 janvier 1499, la veuve de Charles VIII épousa, au château de Nantes, le duc d'Orléans devenu Louis XII. Le contrat de ce nouveau mariage assurait à la Bretagne la jouissance de tous ses droits, franchises et libertés, une autonomie complète dans l'avenir, et dans le présent le privilége d'être gouvernée exclusivement par la reine-du-

chesse, — et de fait jusqu'à sa mort (en 1514), nul autre qu'elle n'y toucha. Louis XII et Anne de Bretagne ne laissèrent pas de fils; mais Claude, leur fille aînée, porta la Bretagne en dot à son mari le roi François Ier, qui, après la mort de cette princesse (1524), en vertu de son testament, continua d'en jouir comme *duc usufructuaire*.

Tout cela néanmoins n'opérait pas l'union définitive du duché à la Couronne; le second contrat de mariage de la duchesse Anne impliquait même, au contraire, une future disjonction. Pour l'éviter, on proposa aux États de Bretagne assemblés à Vannes, en l'an 1532, de demander au roi, par une requête, l'union irrévocable. Après une discussion des plus vives, cette proposition fut adoptée, et le 4 août 1532, les États formèrent ainsi leur demande : « Au Roy nostre souverain seigneur.... supplient et requièrent très-humblement les gens des trois États du pays de Bretagne qu'il vous plaise, Sire, unir et joindre par union perpétuelle ledit pays et duché avec le royaume de France, *gardant toutefois et entretenant les libertés et priviléges dudit pays.* » — Le roi, on le pense, ne se fit pas prier pour décréter l'union; mais il accepta aussi la condition formellement mise à cette union par les Etats, et s'engagea, pour lui et ses successeurs, à ce que « les droits et priviléges que ceux dudit pays et duché ont eu par cy-devant et ont de présent, *leur soient gardés et observés inviolablement, sans y rien changer ni innover.* »

Après cette requête et cet *édit d'union*, la Bretagne ne fut plus une principauté, un fief, mais une province de la France.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

I. *A travers la Bretagne*, par M. Max Radiguet, 1 vol. — II. *Drames poétiques*, par M. Adolphe Charbonnier, 1 vol. — III. *Nouveau Dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes*, par MM. Ed. Dault-Dumesnil, Louis Dubeux et l'abbé A Crampon, 1 vol. — IV. M. Barrême, statuaire, et son œuvre.

I.

Commençons par une légère chicane. Tout voyageur qui lira sur la couverture jaune de ce volume [1] le titre que nous venons de transcrire, et qui en aura fait l'emplette pour lui servir de guide à travers la presqu'île armoricaine, éprouvera une assez grande déception, lorsqu'il s'apercevra, dès les premières pages, qu'au demeurant, l'auteur n'a « foulé du sol breton qu'une longueur de trente-cinq kilomètres, à l'extrémité du Finistère, » et qu'au lieu d'une exploration complète, il n'a fait qu'une simple promenade. Nous le regrettons pour M. Max Radiguet, qui aurait dû se souvenir, au moment de donner un nom à son œuvre, que *le vrai seul est aimable*. Si c'est une amorce d'éditeur, nul ne l'approuvera, et elle ne saurait manquer de causer une surprise désagréable. Heureusement que, si la contrariété n'a pas été trop forte, et que vous consentiez à poursuivre votre lecture, vous ne tarderez pas à vous laisser prendre au charme de ce récit plein d'entrain, d'*humour* et de couleur pittoresque.

[1] *A travers la Bretagne. Souvenirs et Paysages*, par M. Max Radiguet. — Paris, Michel Lévy. 1 vol. gr. in-18.

Quand, le sac sur le dos, le bâton à la main, M. Hippolyte Violeau se préparait à visiter le Morbihan, il voulait « demander aux autels, aux ruines, aux pieuses traditions, aux glorieux souvenirs de l'histoire, ces pensées consolantes, graves, salutaires, non moins profitables à la foi religieuse qu'aux sentiments de patriotisme du pèlerin. » — M. Max Radiguet, lui, ne part pas tout à fait dans les mêmes dispositions ; il ne commence point, comme l'auteur des *Pèlerinages de Bretagne*, par réciter la prière des voyageurs, pour se mettre sous la protection du « Dieu de Jacob, de Tobie et des Apôtres. » Si le sentiment patriotique ne lui fait pas défaut, la foi religieuse ne brille pas d'un éclat bien vif dans son ouvrage. « Vous ne trouverez ici rien qui me fasse soupçonner d'avoir remué la poudre des bibliothèques ; — pas l'ombre d'une recherche historique. Je n'oserais invoquer la sévère Clio..... elle [illegible] en ce moment un consciencieux, un érudit écrivain breton, [illegible] du XIXe siècle qui pourrait signer *dom* Levot certaine [illegible] de Brest.... Ma muse est plus jeune. On l'a sinon [illegible], du moins baptisée de nos jours. Elle se nomme : Fantaisie. »

La fantaisie une fois admise, il faut reconnaître que M. Max Radiguet n'est pas un disciple trop indigne des Sterne, des Xavier de Maistre et des Topffer. Il aime, il admire, il rend la nature avec une saisissante vérité. Sa plume est souvent un pinceau, et Théophile Gautier ne désavouerait pas le *faire* avec lequel sont traités ces *Paysages*.

M. Luzel, dans son voyage *en Basse-Bretagne* [1], a déjà cité de ce volume une remarquable page, qui donne une idée de la manière de M. Max Radiguet. Nous en mettrons encore une sous les yeux de nos lecteurs. C'est un *Souvenir* de Brizeux, notre poète à jamais regretté.

En se rendant à Brest, M. Radiguet fait une petite halte à Lorient, et il en termine ainsi la description :

« De vertes allées d'arbres, ormeaux ou tilleuls, bordent ses places et ombragent ses quais. Une riante promenade lui fait une ceinture. Des avenues profondes rayonnent vers tous les points de la campagne

[1] Voir la *Revue*, liv. d'avril 1866, pp. 313.

environnante, sa principale séduction. Les habitants, du reste, recherchent avec passion la verdure et les fleurs. Sitôt que les premières feuilles cachent les premiers nids, tout citadin qui ne possède pas une campagne, émigre à certaines heures du jour vers un petit carré de terre voisin de la ville et délimité par des planches vermoulues, des douvelles de futailles, de vieux pans de lambris encore hérissés de clous et autres éléments hétéroclites de démolitions. Dans ces enclos, grands comme la main, on cultive quelques fleurs, on récolte quelques fruits. On peut surtout, à travers la cloison illusoire, étudier, pour se distraire, les mœurs du voisin. C'est ainsi qu'un jour il m'a été donné de voir Brizeux dans son parterre de Kerentrech. Sombre, triste et songeur, laissant errer à l'aventure une pensée qui, à coup sûr, ne tendait pas à cette heure vers des horizons fleuris; il faisait crier le sable d'une petite allée sous sa marche inégale, capricieuse, brusque parfois, parfois pleine d'hésitation et d'arrêts subits : véritable marche de conspirateur, celle de Catilina telle que la dépeint Salluste. A quoi songeait-il à cette heure, le chantre des idylles bretonnes? Ce n'était assurément pas à *Marie*, « cette grappe du Scorf, cette fleur de blé noir, » qu'il nous a tant fait aimer. — Cette fois encore, j'ai revu le jardinet du poète. Nul pas n'en troublait la solitude, les oiseaux chantaient et picoraient la vigne, mais le doux songeur, hélas! n'y était plus et n'y devait plus jamais revenir! »

Que M. Max Radiguet ne s'arrête pas en si beau chemin; qu'il reprenne sa course et son crayon, et qu'il fasse, pour *toute* la Bretagne, ce qu'il n'a fait que pour un trop court espace. Alors il aura rempli le cadre qu'il semblait s'être donné, et le voyageur qui voudra connaître *la terre de granit recouverte de chênes*, ne pourra se dispenser d'emporter dans son sac de voyage les *Impressions* de M. Max Radiguet, avec les *Itinéraires* de M. Pol de Courcy; c'est-à-dire que, suivant le précepte du poète, il aura joint ainsi l'agréable à l'utile, sinon à l'indispensable.

II.

Les *Souvenirs et Paysages*, de M. Max Radiguet, et les *Drames poétiques* [1], de M. Adolphe Charbonnier, ont deux points de ressemblance : ils ont été écrits, si je ne me trompe, en tout cas, ils ont été imprimés à Brest, par les mêmes presses, et les aspects qu'ils retracent, les scènes qu'ils déroulent, sont des scènes et des aspects bretons. C'est là surtout ce qui les recommandait à notre attention sympathique.

[1] *Drames poétiques*, 1re série : *Geneviève de Rustéfan*, *Idéal*, par M. Adolphe Charbonnier. — Brest, J.-B. Lefournier aîné. — 1 vol. in-18.

Le volume de M. Charbonnier renferme deux drames, les premiers qu'il tire de son portefeuille, assez bien garni sans doute, puisqu'il les donne comme une première série. *Idéal* ne comporte pas moins de cinq actes ; *Geneviève de Rustéfan* n'en a que quatre. *Idéal* se passe en Allemagne, *Geneviève* en Bretagne ; nous négligerons celui-ci, pour n'examiner que celle-là. S'il ne faut que deux lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre, on nous accordera que quatre actes d'un poète sont plus que suffisants pour le faire apprécier.

Jehan du Fou, sire de Rustéfan, est père d'une jeune et charmante fille, Geneviève, à côté de laquelle vivent et grandissent, au noble manoir de Rustéfan, Yves de Kermorvan, son cousin, et un fils de pauvres laboureurs, Iannik Flécher, que le sire et sa dame,

> Quand les autres enfants s'en allaient par les landes,
> Beau temps, ou mauvais temps, conduire leurs brebis,

ont pris chez eux, bien nourri, bien vêtu, et confié aux soins du recteur, pour qu'il cultivât son intelligence.

Si Geneviève aimait selon le gré de ses parents, son cœur parlerait pour son beau cousin Yves ; mais, — et c'est une vérité qui n'est pas neuve, — le cœur va où il lui plaît, et non pas où l'on veut le conduire. Donc, Geneviève éprouve une antipathie très-marquée pour Yves de Kermorvan, tandis que sa tendresse se tourne tout entière vers Iannik Flécher, le petit pâtre élevé par charité. Les avances du premier, elle les repousse avec un cruel dédain. Elle ne danse, ne joue, ne cause point avec lui, pendant qu'elle recherche la moindre occasion de se trouver en tête à tête avec le second, qui se laisse faire, sans répondre par un bien grand empressement, car il se souvient de Jeffik, sa petite compagne d'enfance.

Ainsi, Geneviève déteste cordialement Yves, qui brûle pour elle, et elle est éperdûment éprise d'Iannik, qui aime ailleurs. Ce drame pourrait donc s'appeler avec assez de raison : *Geneviève de Rustéfan ou les Amours contrariés.*

Le bon sire Jehan du Fou ne ressemble pas mal à maints pères de famille : il ne s'occupe et ne se doute guère de ce qui se passe

autour de lui ; mais sa femme, en revanche, a tout épié, tout deviné depuis longtemps, et les petits manéges de sa fille n'échappent jamais à sa clairvoyance. Aussi s'arrange-t-elle de manière à éloigner Iannik du château. Lui parti, elle espère bien que Geneviève l'oubliera, pour ne plus penser qu'à son cousin, qu'elle sera heureuse d'épouser.

Iannik est envoyé au séminaire, et Yves part pour l'armée. — L'un et l'autre reviennent après quatre ans d'absence. Le jeune clerc est sur le point d'entrer dans les ordres. Le jeune guerrier est tout disposé à passer l'anneau nuptial au doigt de sa charmante cousine. Mais, par malheur pour lui, l'absence n'a pas été une très-bonne conseillère : Geneviève ne s'est point départie de son premier sentiment et, la sirène qu'elle est, elle tente d'arracher Iannik au sanctuaire :

Tu sembles avoir peur, Iannik, de me parler.
Iannik, es-tu bien sûr de ton cœur pour aller
Sacrifier ta vie à Dieu, pour être prêtre ?
Ton souvenir, qui dort, va s'éveiller peut-être ;
Sauras-tu l'écouter sans frémir, sans pleurer ?
Reviens donc parmi nous, au lieu de t'égarer
Dans ce monde inconnu que ta jeunesse affronte.

IANNIK.

Il est trop tard.

GENEVIÈVE.

Pourquoi trop tard ? Est-ce la honte ?

IANNIK.

J'ai promis au Seigneur ; dois-je me parjurer ?...
Je me souviens de Dieu ; je lui serai fidèle.

Et quand Geneviève, après avoir déployé toutes les séductions de son éloquence, s'aperçoit avec douleur que ses supplications sont vaines et se brisent contre l'impassibilité du jeune lévite, ainsi qu'une vague folle contre un rocher inébranlable, elle s'écrie, amèrement :

Vous ne le voulez pas ? Je n'ai plus rien à dire.
Iannik, priez pour moi le ciel qui vous inspire
Ce courage pieux et cette fermeté,
Et par lui puissiez-vous, Iannik, être écouté ;
Car bientôt, car avant que vous ne soyez prêtre,
Iannik, vous entendrez parler de moi *peut-être*,
Pour dire : Elle se meurt ; elle vient de mourir !
Allez-vous-en ; adieu !

On le devine, Geneviève, par dépit, se laisse marier à l'inévitable cousin ; mais sa pauvre âme a fait là un effort qui l'accable, et le chagrin mine sourdement son corps, qui s'étiole peu à peu.

Un jour, le pays est en fête ; on accourt de toutes parts pour assister à la première messe d'Iannik, qui vient d'être nommé vicaire de la paroisse. Le sire et la dame de Rustéfan sont là ; Yves de Kermorvan les accompagne à l'église, avec sa jeune épousée ; mais, hélas ! au moment où Iannik Flécher monte à l'autel et va chanter la messe, un cri de désespoir retentit dans l'église : c'est Geneviève qui s'affaisse et qui bientôt expire entre les bras de ses parents.

— La conclusion *la plus morale* à tirer de ce drame, ne serait-ce pas celle-ci : — « Pères et mères, qui tenez à faire épouser vos filles par vos neveux, ne ménagez pas, sous votre propre toit, des concurrents à ces derniers, par la raison toute simple que les descendantes de notre mère Ève ont toujours gardé un goût passablement vif pour le fruit défendu. »

Redevenons sérieux, et disons, en toute sincérité, à M. Adolphe Charbonnier ce que nous pensons de son essai dramatique. — Comme conception, il n'est pas plus mal réussi que bien d'autres ; cela marche même avec assez de vivacité, et les caractères s'y soutiennent très-suffisamment. Quant à la forme, elle laisse, selon notre humble avis, quelque peu à désirer. M. Charbonnier nous semble se contenter peut-être trop aisément du premier vers qui tombe de sa plume. En un mot, il gagnera à se perfectionner dans l'art, si en honneur au XVIIe siècle, de faire difficilement des vers faciles.

Nous l'engageons beaucoup à persévérer dans la voie où il est entré : la mine des légendes et des histoires bretonnes est d'une inépuisable richesse ; qu'il s'applique à y cueillir ses sujets, et le sentiment national, nous en avons l'espoir, portera bonheur à sa muse.

III.

Aux prosateurs comme aux poètes dont nous présentons les

livres à nos lecteurs, je souhaite de figurer, après décès, dans l'une des colonnes des quinze cents pages du gros volume [1] produit par la consciencieuse et savante collaboration de MM. Dault-Dumesnil, Louis Dubeux et l'abbé A. Crampon. Ils se trouveront là sur le chemin de l'immortalité et en compagnie très-nombreuse, sinon très-choisie; car elle y est aussi mêlée que dans le monde lui-même : les scélérats et les honnêtes gens, les hérésiarques et les saints se coudoient dans cette immense nécropole; mais toujours est-il que chacun y est impartialement marqué de la note d'honneur ou d'infamie que lui a méritée son existence.

« Persuadés que c'est par les livres dangereux et par les livres inexacts que la société a reçu ses plus cruelles blessures, et que c'est par les livres exacts qu'il faut travailler à la guérir, les trois auteurs de ce *Nouveau Dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes* ont réuni leurs efforts pour coopérer, dans la mesure de leurs facultés, aux progrès de la restauration de l'histoire, et pour aider à la purger des altérations qui la dénaturent, fausse monnaie intellectuelle dont la circulation est si préjudiciable aux saines connaissances et à l'accord de la science et de la foi. »

Nous ne cherchons pas à discréditer les autres dictionnaires historiques, mais nous tenons à recommander celui-ci de préférence à tous ceux qui ont été publiés, et cela, parce que les trois auteurs, « fils respectueux et obéissants de l'Église, » ont voulu, par cette œuvre, — et ils y ont parfaitement réussi, — servir « la doctrine catholique, apostolique, romaine, » inspirés qu'ils étaient par le seul amour de la vérité.

IV.

Le prochain supplément du *Dictionnaire* édité par M. Lecoffre fera-t-il à M. Barrême l'honneur de l'admettre au rang de ses élus? Il ne nous appartient pas de trancher la question; mais nous, qui n'avons point à prononcer en dernier ressort sur la valeur de l'œuvre de chacun, et à décider si le guerrier, l'orateur, l'historien, le poète, le peintre ou le sculpteur, qui vient de descendre au tombeau, mérite de vivre dans la postérité, nous ouvrons volontiers nos pages à toute

[1] *Nouveau Dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes*, par MM. Ed. Dault-Dumesnil, Louis Dubeux et A. Crampon. — 1 vol. gr. in-8°. Paris. Jacques Lecoffre.

existence qui s'est, avec un succès relatif, consacrée au culte du vrai, du beau ou du bien. C'est pourquoi nous allons essayer de remplir l'engagement pris par M. Louis de Kerjean, dans sa dernière chronique, et de tracer, à l'aide des appréciations que le passé nous a transmises, la biographie artistique du statuaire Barrême.

Nous étonnerons sans doute plus d'un de nos lecteurs en constatant, tout d'abord, que Henri-Hamilton Barrême n'est point né en Bretagne, ni même en France, mais en Amérique, aux îles Bermudes, dans l'année 1795. Son père était du département des Basses-Alpes, et sa mère, de la Louisiane. Il entra en 1808, pour y apprendre la sculpture, dans l'atelier de M. Debay, de Nantes, père de M. J. Debay, auteur de la statue de Cambronne, placée sur notre cours Henri IV. Il y resta comme élève jusqu'en 1815, en compagnie de M. Grootiers, praticien plus âgé et plus avancé, qui lui donnait obligeamment, en l'absence du maître, des conseils dont il a toujours été reconnaissant. Sans nous attarder aux premiers essais de son ciseau, nous mentionnerons, en passant, l'exécution de deux statues d'enfants, placées au portail d'entrée du Musée d'histoire naturelle, à Nantes; — le portrait en bas-relief de M. Fournier, architecte-voyer de cette ville, sur son tombeau, dans le cimetière de Miséricorde; — un lion, de grandeur naturelle, qui se voit au bas de l'escalier du château de Casson, lequel possède aussi, au milieu d'un bassin, une Vénus à la coquille, œuvres commandées par M. Urvoy de Saint-Bedan, ce généreux protecteur des arts.

En 1814 et 1815, M. Barrême exécute, sur des modèles de M. Debay, le *saint Pierre* et le *saint Paul* de la cathédrale de Nantes; puis, il compose, pour Guémené-Penfao, cinq statues, que nous croyons avoir été ses premières créations. L'année suivante, le jeune sculpteur quittait notre ville et s'établissait à Ancenis, où il devait gagner son droit de cité par un séjour de trente et un ans. Le collége de cette ville l'a eu pour professeur de dessin pendant un espace de vingt années.

De 1816 à 1820, le laborieux artiste produit un *S. Nicolas* destiné à Herie, des *Anges adorateurs*, un *S. Joseph*, une statue de la *Vierge*, un *S. Jean*, une *Ste Madeleine*, pour une foule de paroisses; — un *Christ* en bois, qui orne le maître-autel de l'église

d'Ancenis; un *ange* de grande dimension, servant de pupitre à l'église Notre-Dame de Fontenay-le-Comte (Vendée); un bas-relief représentant *quatre anges*, pour Marsac (Loire-Inférieure); un *S. Joseph*, pour Saint-Géréon, près Ancenis; un *S. Marc évangéliste* (Champtoceaux); une *Ste Madeleine* (Pouancé), etc., etc. Nous citons à peu près une œuvre sur dix.

Enumérons rapidement les principaux ouvrages produits pendant la période qui s'étend de 1820 à 1847, année ou M. Barrême abandonne Ancenis pour se fixer à Angers.

[1821.] *S. Clair, premier évêque de Nantes.* (Cathédrale de cette ville). — *Ste Emerance.* (Anetz). — [1822.] Un *bas-relief*, en pierre, à l'un des œils-de-bœuf de la cour du Louvre. — *S. Pierre* et *S. Jean.* (Champtoceaux). — [1823.] Le *du Guesclin*, en pierre, élevé sur une des places de Saint-Brieuc. — *S. Sébastien.* (Liré, en face d'Ancenis). — [1824-25.] *Ste Anne.* (Sainte-Anne d'Auray). — [1827-28]. Un *groupe du Calvaire.* (Ancenis). — [1829-30.] Un groupe, composé de la *Vierge* sur des nuages, et de *S. Dominique* et de *Ste Catherine*, à ses pieds. (Avessac). — *S. René* et *S. Louis.* (Chœur de l'église d'Ancenis).

[1831.] Pour Chavagnes (Vendée), un *S. Antoine*, et *Notre-Seigneur*, disant à ses apôtres : « Allez par tout l'univers, enseignez l'Evangile à toutes les créatures. » — [1832.] Une *Vierge.* (Grand séminaire d'Angers). — Une *Vierge.* (Cour du collége de Combrée). — [1833.] Une *Vierge.* (Pensionnat de Bellefontaine, Angers). — Une *Vierge.* (Chapelle de l'Hôtel-Dieu, Nantes). — [1834.] Une *Vierge*, dite Annonciation. (Chapelle de la Barberie, maison de campagne du grand séminaire de Nantes). — Un *Ange gardien.* (Petit séminaire de la même ville). — Une *Vierge.* (Grand séminaire de Paris). — *S. Michel, terrassant le démon.* (Chapelle des Jésuites, Laval). — *S. Stanislas Kostka.* (Guérande).

[1838.] Une *Vierge sur un globe.* (Dans une cour du petit séminaire des Sables-d'Olonne).

[1839.] *S. Louis.* (Vallet). — [1840.] Une *Assomption.* (Église de Saint-Coulomb, près Saint-Malo. — « Approchons vite, disait une paysanne, en parlant de cette Vierge, elle va s'envoler! » — [1841.] Une *Assomption* presque semblable. (Les Sorinières, près

Nantes). — S. *Donatien* et S. *Rogatien*. (Vallet). — [1842.] *Vierge reine*. Chapelle du séminaire des Philosophes, à Nantes). — L'*Ange Gabriel et Marie*, groupe. (Chavagnes, Vendée). — Un *Christ*. (Dax, Landes). — [1843.] *Vierge* sur des nuages. (Saint-Servan, Ille-et-Vilaine). — [1844-47.] S. *Pierre priant; Le prophète Isaïe; S. Bernard; S. Athanase; le roi David*. (Chavagnes).

C'est en 1847, nous l'avons déjà dit, que M. Barrême, sur l'instante prière d'un prêtre, M. l'abbé Choyer, qui lui proposait une association paraissant devoir être avantageuse, quitta Ancenis pour Angers. Il espérait trouver là des praticiens capables de le seconder et former des élèves qui, comprenant comme lui le style religieux, pourraient le remplacer un jour. Son espoir ne s'est pas réalisé : un seul élève a marché sur ses traces. Nous parlerons de lui tout à l'heure.

Pendant les deux années qui suivirent, le sculpteur donna l'*Intérieur de Marie*, Vierge type. (Lorient); — *Ste Eustelle*. (Saintes); — un *Ange près d'un tombeau*; — *Notre-Seigneur remettant les clefs à S. Pierre*. (Église S.-Pierre, Cholet).

En 1849, M. Barrême rompt la liaison qu'il avait contractée avec M. l'abbé Choyer. N'aimant que la statuaire, il préférait le calme de son atelier, où il trouvait la solitude nécessaire pour la composition de ses sujets, au mouvement forcé des ateliers de son associé. Il poursuit donc son œuvre pour lui seul, et, en 1850, il produit S. *Jacques prêchant*. (Chalonnes); — une *Vierge*, style gothique. (Église S.-Joseph, Angers). — S. *Jean l'évangéliste* et S. *Denis*. (Issy, près Paris); — une *Vierge*, dite Mère de pitié. (Dames du Calvaire, Angers).

La ville de Lyon fait appel, en 1851, à tous les sculpteurs français et étrangers, pour l'exécution d'une Vierge, qui doit être placée sur le dôme de l'église de Fourvières. Bien qu'il n'ait été averti de ce concours que très-tardivement, M. Barrême y prend part. Le premier rang est assigné à M. Fabische, professeur à l'école des Beaux-Arts de Lyon; le second, à M. Bonnassieux, de Lyon, et le troisième, à M. Barrême, d'Angers.

Cet arrêt du jury ne fut pas ratifié par tout le monde, car, le

12 février, une lettre ainsi conçue partait de Lyon à l'adresse de M. Barrême :

« Nous avons vu l'esquisse que vous avez composée... Elle n'a obtenu que le troisième prix; nous l'avions placée au premier rang.

» Nous n'accusons pas la décision du jury; mais nous croyons toujours à l'erreur possible du jugement des hommes.

» Nous vous décernons nos suffrages. Puissent-ils vous encourager dans la voie que vous suivez, c'est-à-dire, à puiser vos inspirations dans la pensée religieuse.

» CABISOL, statuaire, ex-pensionnaire de Rome; — PÉRIER, » statuaire. »

M. Barrême mérite, sans contredit, d'être surnommé *le sculpteur de la Vierge.* Sous quel aspect, dans quelle phase de sa douce et radieuse existence n'a-t-il pas représenté la Mère de l'Homme-Dieu? A peine *Notre-Dame de Fourvières* était-elle sortie de ses mains, qu'il reprenait l'ébauchoir pour glorifier encore le Refuge des pécheurs. Qui ne connaît le groupe de l'*Apparition de la Salette?* Mais, parmi les fidèles qui, à Nantes, à Toulouse, à Marseille, à Nîmes, à Toulon, à Agde, à Morlaix, à Caen, à Tournay (Belgique), à l'île Bourbon, s'inclinent et prient devant ce groupe devenu populaire, combien savent que M. Barrême en est l'auteur?

La chapelle de la Salette de Nantes possède la première composition qu'il ait faite sur ce sujet nouveau. L'*Alliance*, du 1er mai 1852, publiait une pièce de vers adressée à M. Barrême, à l'occasion de cette statue. Le poète anonyme disait au sculpteur :

Pour peindre cette Vierge où de la sainteté
Règne dans tous les traits la céleste beauté,
Il faudrait, comme vous, brûler de cette flamme
Dont la divine ardeur, en inspirant votre âme,
Fait votre rare habileté.

Barrême, ô noble artiste, allez, soyez heureux;
Votre nom sera cher à tous les cœurs pieux :
Vous l'avez ombragé d'une palme immortelle;
Le génie et la foi vous couvrent de leur aile
Et sont vos titres glorieux.

« On vient de placer dans l'église des Pères Rédemptoristes de notre ville (Tournay), disait le *Courrier de l'Escaut* du 17 septembre 1854, une œuvre d'art remarquable, le groupe de l'apparition de Notre-Dame de la Salette, dû au ciseau de M. Barrême, qui a été chargé de reproduire, pour le sanctuaire de la Salette lui-même, le fait prodigieux dont les circonstances ont fait tant de sensation en France et ailleurs. Le nom de M. Barrême garantit donc le mérite de l'œuvre, mais les artistes n'auront pas besoin d'en savoir l'origine, pour y reconnaître une main de

CHRONIQUE.

LES ENFANTS NANTAIS,

D'APRÈS LE *PHARE DE LA LOIRE*.

Le *Phare de la Loire* tient à faire comme le serpent du fabuliste : il prétend ronger une lime, sans prendre garde que la lime à laquelle il s'attaque a usé, depuis dix-huit siècles, bien d'autres dents que les siennes, et qu'elle ne craint pas même *celles du temps*. Ai-je besoin de rappeler la conclusion de La Fontaine :

> Ceci s'adresse à vous.....
> Qui..... cherchez surtout à mordre;
> Vous vous tourmentez vainement;
> Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages
> Sur tant de beaux ouvrages?
> Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de diamant.

Au nombre des *beaux ouvrages*, il nous sera bien permis, je pense, de compter l'histoire de la sainteté sous toutes ses formes, c'est-à-dire de toutes les vertus et de tous les courages. Cette histoire est un roman, dites-vous; il est certain que, pour bien des âmes, une pareille histoire ne peut être qu'un roman; mais je me souviens qu'aux yeux de Napoléon, rien n'était impossible à un Français debout et armé sous le drapeau de la France, et je ne puis m'étonner que rien n'ait été impossible à des chrétiens fermes et convaincus sous le drapeau de la foi.

Le *Phare*, je le sais, a des patrons de moins dure résistance, et tel est peut-être le secret de son acharnement contre les nôtres. Déjà, au dernier siècle, M. de Voltaire s'efforçait de souiller de sa honte et de ses mensonges la gloire de la Pucelle, et aujourd'hui M. de Rolland, le correspondant *érudit* du *Phare*, marche de loin sur ses traces en s'attaquant tantôt aux plus douces vertus dans la personne de Françoise d'Am-

boise, tantôt à la dignité même et à l'énergie de la conscience dans la pieuse légende des *Enfants Nantais*. Les *actes* de leur martyre, ces *actes* qui ont éveillé dès l'enfance, dans plus de soixante générations, les idées de devoir, de dévouement et de mépris de la mort, ne sont, à ses yeux, qu'une fantaisie d'imagination sortie du cerveau de quelque moine. Mais au moins les avez-vous lus, ces *actes?* Savez-vous à quelle époque ils remontent? Ce qui peut en faire douter, c'est que vous ne les citez jamais. Vous les auriez trouvés cependant parmi les *Acta sincera* de dom Ruinart; vous les auriez trouvés dans la collection des Bollandistes, avec toutes les raisons de croire à leur authenticité. Mais, non, mieux vaut nier avec assurance. On voulait des reliques et l'on a inventé des saints. Telle est pour vous toute l'histoire.

Assurément nous professons un grand respect pour les restes mortels de ceux qui nous ont tracé la voie de la civilisation dans le temps et de la vie dans l'éternité; nous les recueillons avec empressement; nous les enchâssons dans l'or, comme autant de vivants témoins des plus hautes leçons et des plus beaux exemples. Fanatisme! Superstition! criez-vous; mais, en vérité, ne dirait-on pas, à vous entendre, que c'est nous qui nous sommes disputé, brin à brin, les rideaux de Voltaire à Ferney, qui avons porté les reliques de Marat au Panthéon, en parlant d'apothéose, ou qu'on rencontre faisant le pèlerinage de Montmorency, afin de vénérer, à l'Ermitage, le mouchoir *sale* de Jean-Jacques! Tenez, croyez-moi, de tels cultes doivent rendre modeste. Que ne donnerait-on pas, en certains lieux, pour la chemise de Robespierre!

Donatien et *Rogatien* — c'est M. de Rolland qui parle — n'ont pas existé. S'ils ont existé, ils n'étaient pas chrétiens, et, partant, ils n'ont pu être martyrs.

Ils n'ont pas existé! Comment le prouvez-vous? Vous vous étonnez qu'on ne donne pas leur *Etat civil*, qu'on ne dise pas le nom de leur famille, qu'on ne fasse pas connaître leur père. Or, sans père on n'est pas né; la conséquence est évidente.

Admirons d'abord l'aisance avec laquelle M. de Rolland parle de l'*Etat civil* et des noms de famille du *Portus Nannetum*, au IIIe siècle. Mais, à votre tour, Monsieur, me diriez-vous bien le nom de famille d'Arius, l'une de vos gloires cependant, car il niait la divinité de Jésus-Christ? Pourriez-vous me faire connaître au juste l'année de sa naissance? Vous plairait-il de m'apprendre quel pays lui donna le jour? Est-ce Alexandrie? Est-ce la Cyrénaïque? Et si vous ne pouvez satisfaire aucun de mes désirs, serai-je en droit de conclure qu'Arius est une invention des conciles? Le saint pape Clément était, tout le monde le savait, de race illustre; mais auriez-vous pu me dire quelle était cette race, avant les récentes excavations faites en son église du mont Cœlius et les savantes déductions de M. de Rossi? Et le grand pape saint Sylvestre! Dites-moi

martyrs, d'abord parce qu'ils n'étaient pas chrétiens, et, en second lieu, parce que leur légende trahit l'apocryphe à chaque ligne. Ainsi, dites-vous, comment un *vieux* chrétien tel que Donatien ne savait-il pas qu'en cas de nécessité, les laïques eux-mêmes peuvent conférer le baptême? Et comment peut-on admettre qu'une ville comme Nantes, une ville épiscopale, se trouvât sans prêtre pour l'administrer?

Eh bien! vous le dirai-je, ces deux objections sont précisément pour moi une preuve de la sincérité des actes. S'ils étaient une œuvre d'imagination, on eût prévu la difficulté, tandis qu'on s'est borné à raconter, sans astuce et sans fraude. Qu'y a-t-il, après tout, d'extraordinaire à ce qu'un converti ne connût pas encore le pouvoir des laïques à l'égard du baptême, dans un temps surtout où ce sacrement n'était le plus souvent administré que par l'évêque et les jours de fêtes solennelles! Quant à cette rareté de prêtres qui vous surprend, vous êtes bien jeune, Monsieur de Rolland, si vous n'avez ouï parler d'une époque où vos amis étaient au pouvoir et où les pères ne trouvaient pas toujours des prêtres pour baptiser et bénir leurs enfants. Le mariage de M. de Châteaubriand fut retardé de plusieurs jours par défaut de prêtre, *sacerdotis absentia fugitiva;* c'était comme au temps de saint Donatien et de Maximien-Hercule. Prenez-y garde; il y a des oublis qui sont aussi des maladresses.

Un dernier mot. Vous reprochez à l'Eglise d'avoir abusé de l'ignorance et de la crédulité des peuples, au moyen âge. Comment se fait-il alors qu'elle se prête d'elle-même à un examen franc, loyal et approfondi du passé dans toute assemblée compétente, congrès scientifique, sociétés d'archéologie, etc., etc. Les questions que vous soulevez sur saint Clair ont été notamment traitées et discutées au congrès de Nantes en 1856. Pourquoi donc n'étiez-vous pas là? et pourquoi nul de vos amis ne dévoila-t-il alors la supercherie et l'imposture? Serait-ce donc que la science vous manque devant les savants et qu'elle ne vous revient avec la fierté que devant les *ignorants* et les *crédules*?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

UNE JEUNE FILLE DU TEMPS DE LOUIS XV*

Il se fait depuis quelque temps beaucoup de bruit autour d'un nom qui n'en a fait absolument aucun il y a cent ans. Pour avoir été sculptée par Lemoine, peinte par Vanloo, liée avec Hume, Helvétius, la Condamine, Cassini, Valmont de Bomare, et même le prince d'Angora, adorée enfin d'un cercle intime, on n'arrive pas à la célébrité ; mais on a dû avoir un charme véritable, et je ne m'étonne pas qu'il agisse encore sur des esprits très-distingués et des juges très-délicats, grâce à des lettres qu'on a laissées après une mort prématurée. En découvrant, dans des papiers de famille, celles d'une demoiselle Randon de Malboissière à sa grand-mère, M. le marquis de la Grange n'a pu échapper au charme dont je parle, et en les publiant, Mme de la Grange avoue elle-même que l'auteur a exercé sur elle une sorte de fascination.

Sans aucun doute, le lecteur éprouvera le même effet, s'il commence par lire l'introduction du recueil. Pour moi, je le confesse, j'ai fait le contraire. Avant de dépouiller la correspondance de la fille adoptive de Mme de la Grange, j'ai voulu me mettre à l'abri d'une influence à laquelle je n'aurais pas su résister, et rechercher

* *Laurette de Malboissière*, par Mme la marquise de la Grange, (librairie Didier).

librement le genre d'intérêt qu'on y peut trouver. Si le dépouillement fait et l'introduction lue, j'ai le plaisir de voir mes impressions s'accorder avec celles de l'éditeur, n'y aura-t-il pas lieu de juger favorablement une publication aussi dénigrée que louée?

La première chose qui me frappe, c'est que ces lettres sont celles d'une enfant. La petite Laurette, (on l'appelait ainsi dans la famille, je dirai plus tard pourquoi; son nom de baptême était Geneviève), n'a que quinze ans. Elle est née le 21 décembre 1746, et la correspondance commence en 1761. Sa bonne, une certaine demoiselle Jaillié, ne l'a pas encore quittée, et son amie, Mlle Adèle Méliant, à qui ses lettres sont adressées, a aussi la sienne. Ses livres de prédilection sont les contes de Perrault qu'elle appelle des romans; elle rêve d'après l'*Oiseau bleu,* « couleur du temps, » de beaux jeunes gens métamorphosés en pigeons; Arlequin la ravit; elle élève des serins, présent de son amie; ils ne manquent jamais, grâce à elle, ni de mouron, ni de seneçon, ni de laitue, ni d'échaudés, ni de sucre; il y a un petit ménage où la serine commence à faire son nid, et un petit serin solitaire qui est méchant comme un lutin et qui chante comme un rossignol. Elle envoie exactement à son amie le bulletin de leur petite santé, qui n'est pas toujours très-brillante. Laurette partage tous les autres goûts enfantins de son temps; elle a un sapajou, animal alors fort à la mode, elle a un goût très-décidé pour les friandises, surtout pour le chocolat, moins commun alors qu'aujourd'hui; elle aime à le prendre en petite épicurienne dans son *dodo,* comme elle dit. En vingt endroits de ses lettres, elle en promet à son amie si celle-ci veut la venir voir. Elle aime à lui parler des bonnes dînettes et même des bons dîners qu'elle a faits :

« Je n'ai pas passé d'heure plus agréable que celle d'hier matin; notre repas fut simple et frugal : une bonne et franche soupe à la paysanne sans jus, sans coulis, avec de la laitue, des poireaux et de l'oseille; un petit bouilli de bonne mine, du beurre frais, des raves, des côtelettes bien cuites, sans sauce; une poularde rôtie excellente, une salade délicieuse, une tourte de pigeons, une de frangipane et des petits pois accommodés à la bourgeoise. Au dessert, nous eûmes un fromage à la crême, des échaudés, des bonbons et des abricots séchés, et pour que *finis coronat*

opus, on nous donna du café que le maître de la maison alla faire lui-même. Ce dit maître de maison est un galant homme qui autrefois était banquier et faisait les affaires de mon père. Ennuyé de la vie de Paris, jouissant à peu près de dix mille livres de rente, et aimant à vivre comme un grigou, il s'avisa d'acheter près de la Barrière-Blanche un mauvais terrain dont il tira un parti singulier, et y fit bâtir deux maisons, l'une pour l'hiver, l'autre pour l'été, où il est allé s'enterrer. Ses jardins sont agréables, mais tous les ans il détruit ses bâtiments, les fait construire d'une autre manière et replante ses jardins d'une autre façon. »

Voilà, parmi des enfantillages, quelques observations qui n'ont rien de puéril.

Laurette a aussi des goûts bien au-dessus de son âge : « L'étude et causer avec toi sont mes deux plus puissants *carminatifs*, » écrit-elle à son amie, en inventant un agréable néologisme. Et quelle étude ! l'italien, l'espagnol, l'anglais ; même l'allemand, même le latin, même le grec ! « J'ai relu le Tasse qui m'a beaucoup amusée, je lis maintenant l'Arioste. Il y a des sortiléges, des magiciens, des chevaux ailés ; j'ai bientôt fini le premier volume. Il y a des choses qu'il faut passer, dont ma mère m'a avertie. » Plus tard elle a *son* Dante à elle, et non-seulement elle lit l'italien, mais elle l'écrit, comme l'anglais. Elle s'adresse dans cette dernière langue à l'historien Hume pour lequel elle fait des traductions. Virgile ne l'amuse pas moins que le Tasse ; elle l'a dévoré d'un bout à l'autre en quelques jours ; puis elle a pris Horace ; mais c'est Pline son auteur favori : les leçons d'histoire naturelle qu'elle reçoit de Valmont de Bomare, mais surtout la belle âme de Pline qui perce à travers son style, lui rendent d'autant plus cher l'écrivain latin : « Vous ne sauriez croire, s'écrie-t-elle naïvement, combien je le regrette ! » Quant au grec, je soupçonne fort le P. Porée, professeur de Voltaire, de lui en avoir inspiré l'amour. On lui apporte un jour de la bibliothèque des Jésuites treize volumes grecs et latins qui la mettent au comble du bonheur. Elle comprend à la lecture Hérodote, Sophocle et Platon. Son amie est bien heureuse de pouvoir lire dans son lit, la nuit. Pour elle, il ne lui est pas possible d'attraper Mlle Jaillié qui emporte la lumière. Elle eût rendu des points à Ronsard et à Baillif qui, étant à l'école, se levaient l'un

après l'autre la nuit et se passaient la chandelle, dit un vieil auteur, pour étudier le grec sans laisser refroidir la place. Agrippa d'Aubigné, tant vanté pour avoir su quatre langues et traduit du Platon, avant d'avoir vu tomber ses dents de lait, n'était qu'un écolier près de cette Dacier en herbe. Aurait-il pu écrire comme elle, en rendant compte d'une de ses journées : « Jeudi matin, j'ai lu douze chapitres d'Epictète, en grec; (plus loin c'est vingt-cinq pages de Platon et une idylle de Théocrite), j'ai fini une tragédie anglaise bien intéressante, j'ai pris une leçon de mathématiques, j'ai eu ensuite le temps jusqu'à l'heure du dîner de faire mes trois thèmes espagnol, italien et allemand : à trois heures et demie, Céseron, (son maître de danse), est venu. A cinq heures est arrivé mon maître de dessin, » etc., etc., et invariablement la même conclusion que l'on fait bien de travailler, que le travail amuse, que c'est pour elle une fête perpétuelle.

Une autre de ses passions est le théâtre; elle connaît, nomme et juge tous les acteurs de son temps, Lekain, la Clairon, la Dumesnil, le petit Molé, Brizard, d'Auberval; elle va à la Comédie plusieurs fois la semaine, elle en abuse même et en convient : « Je suis allé à la Comédie-Française trois jours de suite. Vous direz que je suis folle, que jamais on n'a vu y aller si souvent, mais vous savez le proverbe: « Prenez la fortune par les cheveux de peur de la laisser échapper. » Le proverbe, pour être la morale des nations, n'est pas toujours celle de l'Evangile.

A force de voir jouer la comédie, elle finit par avoir son petit théâtre domestique, comme le maréchal de Richelieu. Elle se risque même à composer des pièces, traduisant d'abord ou imitant, puis créant. Il serait curieux d'en retrouver, sinon à propos d'en publier quelque échantillon. Elle y avait des rôles qu'elle jouait elle-même, et avec succès; mais il n'en était pas toujours ainsi de sa *troupe;* ce qui donna lieu à une scène très-divertissante qu'elle raconte d'une manière qui ne l'est pas moins.

Toutefois sa passion dominante, sa *ruling-passion*, comme disait Pope, est l'amitié que lui inspira Mlle Méllant. Elle lui écrit tous les jours où elle ne la voit pas, quoiqu'il n'y ait entre leurs deux

maisons que la largeur de la rue. Elle varie, elle renouvelle, elle multiplie, elle épuise les formules d'une tendresse tellement débordante et absorbante qu'on la prendrait pour un autre sentiment si on n'en connaissait l'objet. Voici au hasard quelques lignes d'une lettre à son amie qui va se séparer d'elle pour peu de jours. On dirait que c'est pour des années : « Ma chère petite, crois-tu que je n'ai pas autant de peine à te voir partir que tu en as à me quitter! Mon cœur, sois bien persuadée que je n'aime rien autant que toi. Je te le répète et je te le jure, jamais aucun sentiment ne triomphera dans mon cœur de celui que j'ai pour toi. Ah! mon enfant, on a beau chercher, rien ne vaut une amie... Adieu, ma chère petite, je t'embrasse, je ne puis te quitter, je t'aime et ne puis te dire que cela... Ce ne sont point des expressions outrées; non, c'est toujours mon cœur qui te parle, c'est toi qui es l'âme de mon esprit. » Oui, Laurette a raison, c'est le cœur seul qui parle ainsi, il n'a qu'un mot, a dit quelqu'un qui s'y connaissait; en le disant toujours, il ne le répète jamais. *Je t'aime et ne puis te dire que cela*, est ce mot unique. *C'est toi qui es l'âme de mon esprit*, rappelle sans la copier l'expression par laquelle l'auteur du livre des Rois caractérise l'amitié célèbre de ces deux âmes dont l'une « s'attacha à l'âme de l'autre et l'aima comme son âme. »

Impatientés par la sensiblerie que Rousseau mit à la mode au dernier siècle, nous sommes allés jusqu'à prendre en dégoût une qualification donnée alors à tout propos, et les *cœurs sensibles* du XVIIIe siècle sont allés rejoindre les berquinades, les bergerades, et les pastorales des vieilles tapisseries d'Aubusson. La mode, le bon ton, le convenu, n'excluaient pourtant pas toujours le naturel et la sincérité, en voilà une preuve ; et il y a surprise et plaisir à les voir jaillir du fond d'une âme franche et pure.

Le rôle même, quand on avait joué un rôle marquant dans des pièces de société, se continuait parfois sérieusement dans la vie réelle où l'on recevait le nom du personnage qu'on avait représenté. J'ai vu en province, dans mon enfance, cet usage persister entre vieilles gens, autrefois amoureux de pastorales, qui s'appe-

laient sans sourire *mon Thyrsis* et *ma Chloris*. Geneviève de Malboissière ne dut pas à une autre cause le surnom de *Laurette*; son cousin Paul de Lucenay, celui de *Florimont*, et leur ami commun du Tartre, celui de *Daphnis*. Ils les gardèrent après la représentation de la comédie de l'*Échange* et de la pastorale de *Daphnis et Laurette*, que Mlle de Malboissière imita de Gessner. Mais là ne se borna pas l'effet des deux pièces. Des enfants ne devaient pas manier impunément de pareilles armes; Lucenay le premier s'y piqua comme à plaisir; Geneviève aussi, quoique de son côté le plus innocemment du monde. (Elle avait trois ans de moins et plus de naïveté que son cousin.) Ensuite ce fut le tour du jeune du Tartre, garçon grave, sage et rangé, au rebours du futur mousquetaire Lucenay. Rien de délicatement touché comme l'esquisse de ces jeunes amours; c'est, à vrai dire, le roman de Laurette; mais elle glisse et n'appuie que tout juste assez pour marquer le trait.

Nous sommes à la campagne, presqu'au lendemain de la représentation de *l'Échange*, où elle a épousé *Florimont*, c'est-à-dire son cousin; elle écrit à son amie :

« Mon petit cousin est très-aimable, doux, honnête, affable, obligeant, il m'aime de tout son cœur, et réellement je l'aime beaucoup aussi. Il nous est arrivé hier matin une plaisante aventure. Il est venu un instant avant le dîner pour me voir. Mlle Jaillié était dans le petit cabinet, moi je lisais auprès de ma table. Il s'est approché de moi, m'a pris la main, comme à l'ordinaire, et me l'a baisée. Moi, naturellement, je me suis approchée pour l'embrasser. Son premier mouvement a été de s'approcher aussi; vient un instant de réflexion; sur le champ nous nous reculons tous les deux en rougissant et en riant. »

Comme elle le remarque, c'est un coup de théâtre, ou plutôt de naturel d'une grâce incomparable; mais si l'on a ri, on a rougi aussi, du moins d'un côté, car je ne réponds pas de l'autre. Dès ce jour, le *petit cousin* sera plus assidu et la correspondance des deux amies en souffrira. « Grondez-moi, mon cœur, vous aurez raison; je vous approuve fort; je suis une paresseuse; j'aurais pu vous écrire bien plus tôt; mais c'est ce petit coquin de Lucenay qui est le seul coupable; depuis quelques jours, il vient tous les soirs chez moi

pour copier les rôles du *Rival généreux* (comédie de Laurette). Nous jouons, nous rions; nous écrivons difficilement une page en une heure... Je lui ai montré l'endroit de votre lettre où vous parlez de lui. »

Et comme le cousin l'interrompt sans cesse : « C'est bien douteux que je puisse avoir fini ce soir, s'il continue ; d'honneur, je ne lui montrerai plus ce que je vous dirai de lui : vous le rendez téméraire. »

Et dans le fait elle a raison ; mais ces *témérités* amusent la cousine ; sept jours après elle écrit : « Je me meurs de rire, ma chère petite ; je n'en puis plus ; ce polisson de Lucenay est auprès de moi qui lit ; il me fait de si plaisantes questions, que le seul moyen pour éviter d'y répondre est de m'occuper de vous. Qu'on est fol à son âge et au mien ! Ne me grondez pas, je suis pourtant très-raisonnable, et..... (Elle continue en italien comme si elle parlait à voix basse) je ne lui accorde rien, qu'il ne me jure qu'il ne voit pas de mal à le faire. »

Je crois bien qu'il jure tout ce qu'on voudra, le coquin de mousquetaire ! et qu'il ne voit de mal à rien ! mais la conscience de Laurette est plus délicate, et elle termine ainsi sa lettre : « Il m'est de toute impossibilité de finir ce soir, et le parti le plus sage est de descendre. »

C'est fort bien fait ; pourquoi donc plus tard donner barre sur elle au téméraire cousin ?

« Les rôles du *Rival généreux* m'ont à demi tuée ; j'ai mangé ce pauvre petit Lucenay, et j'en ai été désolée après. Il est si sensible à la moindre chose que je lui dis, qu'il n'a pas voulu se mettre à table. Aussi lui ai-je demandé pardon à genoux. C'est le meilleur petit cœur. Il est à présent auprès de moi ; il est bien sage. »

Le sera-t-il longtemps ? Voici ce qu'elle annonce en *post-scriptum* : « J'espère que nous garderons *petit* ; je le souhaite ; la façon dont notre amitié s'est accrue est tout à fait plaisante. » *Amitié* n'est plus le mot. Le *petit* use largement de ses « prérogatives de proche parent, » qu'il a toujours par devers lui, et prolonge fort le rôle de *Florimont* en dehors de la comédie ; Laurette, d'autre

part, est de moins en moins prudente, et Mme de Malboissière, non plus que Mlle Jaillié, n'y voit rien à redire; Mlle Méliant elle-même aurait vu tardivement le danger :

« Mon enfant, lui écrit Laurette, vous m'avez dit trop tard de prendre garde; je l'aime de tout mon cœur réellement, et je serai tout à fait fâchée quand il partira. Je le vois presque à tous les moments. Dès huit heures, il est chez moi, assiste à ma toilette, me poudre, me met mes souliers, m'attache mes bracelets, me noue mon collier, me met mes bagues. A la promenade, il me donne toujours le bras. Le soir, lorsque Mlle Jaillié vient me chercher pour aller coucher, il monte avec moi, m'ôte tout ce qu'il m'a mis le matin, et dès que je suis coiffée de nuit, il s'en va; tous les jours de même. On s'accoutume à se voir, et puis... Mon Dieu, mon cœur, le singulier petit homme! c'est le meilleur cœur, mais la tête la plus folle que je connoisse. Avant-hier et hier, nous avons eu les conversations les plus étranges. Il a en moi une confiance qui m'étonne, à un point... Il m'a permis de vous dire tout à Paris; vous entendrez des choses bien extraordinaires. Vous ne devineriez jamais son projet. Savez vous qu'il ne dort plus, qu'il lui passe mille idées par la tête, qu'il m'aime, mais si naïvement, si singulièrement, que je ne puis m'en fâcher? et c'est justement de la façon dont j'ai toujours eu la fantaisie d'être aimée. Ce n'est cependant qu'amitié fort vive de cousin germain; du moins, je lui ai fait promettre de ne la nommer jamais autrement. Il m'assure que c'est ce rôle de *Florimont* qui l'a changé de cette sorte; lui qui ne peut souffrir la gêne, ni rester en place, est sans cesse avec moi sans se contraindre. Il est jaloux, mais très-jaloux, ce qui me fait grand plaisir. Enfin... je ne veux pas vous en dire davantage, car il me gronderoit. »

Le départ dudit *Florimont* pour Paris met heureusement un terme à ces expansions dangereuses; mais le diable, comme on dit, n'y perd rien :

« Il m'a promis de m'écrire régulièrement à Paris, trois fois par semaine, tout ce qu'il feroit, bien fidèlement, et vous seule aurez le droit de voir ses lettres. »

Elle tient parole; elle communique même à son amie ce qu'elle répond au petit cousin; c'est admettre dans le tête-à-tête un tiers assez rassurant. Mais Mlle Méliant, malgré son indulgence, a lieu de gronder plus d'une fois; elle trouve que Laurette n'est « pas très-raisonnable, » qu'elle écrit des lettres plus passionnées qu'il ne conviendrait. Et Laurette de se récrier : « Mais, ma petite, d'honneur je ne sais auquel entendre : vous me grondez de ce que mes

lettres sont trop tendres ; Lucenay se plaint de leur froideur et prétend qu'elles sont glacées ! »

Auquel entendre est charmant ; à son amie, sans aucun doute, et d'abord à sa mère qu'on aurait dû mettre dans la confidence et qu'on s'étonne de n'y point voir.

Un autre qu'Adèle y est cependant, dont la gravité est plus rassurante encore, du moins pour nous, car pour le monde d'alors il avait le tort d'appartenir à ces « prédicateurs de morale relâchée, » qu'en leur qualité de gardiens de la morale sévère les parlements chassaient de France, en 1764.

Laurette lui ouvrait sa conscience avec tant d'abandon ; elle lui confiait si filialement tous ses secrets, qu'il lui arriva une fois, par une distraction enfantine qui ne provenait que de l'attention avec laquelle elle cherchait si elle n'oubliait rien, de l'appeler *mon petit Père*. Or, ce petit Père, dont le nom, dit-elle avec toute la légèreté de son âge et de son temps, « est celui de l'amant d'Armide, » n'a rien de la faiblesse de son homonyme ; il est inexorable aux prières des plus belles pénitentes ; il leur refuse net l'absolution quand elles ne se sont pas suffisamment disposées à la recevoir ; il exige qu'elles s'y préparent par une bonne confession, et qu'elles finissent franchement toutes *leurs affaires*, si elles veulent faire leurs pâques.

Sous l'influence du Père jésuite Renaud, Laurette passa moins de licences au cousin, qui se mit à la bouder : « Lucenay est sûrement fâché contre moi, écrit-elle ; je ne l'ai pas vu depuis avant-hier ; je ne sais comment tout cela s'est fait : j'avais été à confesse le matin ; il m'a pris des scrupules ; il a voulu être enfant, je n'ai pas voulu qu'il le fût... Enfin. »

Peu de jours après, elle continue : « Mon cœur, j'ai du chagrin : Lucenay est venu hier au soir un instant ; il était d'une tristesse affreuse ; c'est moi qui en suis la cause. Il s'imagine que je n'ai plus du tout d'amitié pour lui, parce que je ne souffre plus qu'il soit enfant. »

Dans sa candeur, elle ne comprend rien à l'amitié de son cousin qui l'aime, remarque-t-elle, d'une autre façon qu'elle ne le vou-

drait, dans un genre beaucoup plus vif, plus passionné, mais moins honnête, plus pressant, mais moins modeste; qui dédaigne le sentiment de l'amitié, tout en se défendant de l'amour, et qui à chaque réflexion sérieuse qu'elle fait, part en faisant une cabriole. Oh! merveilleuse description d'un sentiment peu digne d'elle! Oh! invariable cœur humain! si elle trouve difficile la *conversion* de son cousin, je ne m'en étonne pas.

Il est tellement incorrigible qu'il finit par la faire pleurer tout de bon. Elle apprend un jour qu'il est criblé de dettes, et qu'on l'a envoyé faire pénitence au fond de la Basse-Bretagne, à Pontivy, où son régiment est en garnison. Tandis que la discipline militaire mûrit l'écervelé, elle brûle toutes les lettres qu'elle a reçues de lui, et l'intérêt qu'elle lui portait se tourne insensiblement, sous l'influence de sa mère, vers le jeune du Tartre, ce *Daphnis* avec lequel, on s'en souvient, elle a joué la comédie. Il n'est ni fou, ni volage, comme *Florimont*; elle lui trouve de l'esprit, de l'émulation, de l'âme; elle est le seul objet qui l'occupe après son devoir, et serait avec lui, croit-elle, la plus heureuse des femmes. Ils font des vers ensemble pour la fête de Mme de Malboissière, qui se résigne sans peine à voir son neveu Lucenay supplanté par ce nouveau venu dont la fortune sera immense, qui le choie, le caresse et l'appelle déjà son fils.

Mais un jour, peu de mois avant le moment où *Daphnis* doit épouser Laurette, voici la nouvelle qu'elle annonce à son amie :

« A Paris, ce 25 octobre 1765.

» J'ai reçu votre lettre dans un bien triste moment, ma chère petite. Hélas! votre vue m'auroit été bien nécessaire; mais l'on m'emmène demain à Montmagny. Ma mère est revenue hier pour me prendre; je quitte pour quelques jours Paris, qui sans votre retour me seroit odieux. Mon cœur, qui l'auroit dit? Lundi de la semaine passée, j'ai vu le malheureux *Daphnis* pour la dernière fois. Il a eu la rougeole pourprée, et son indigne médecin, Bouvart, l'a tué. Il a prétendu qu'on ne pouvoit pas traiter un jeune homme de dix-neuf ans comme un homme d'un certain âge; il a prétendu que son sang étoit déjà assez échauffé, et dans le plus fort de l'éruption, il lui a donné de l'eau de poulet et du bouillon fait avec du mou de veau. Ces rafraîchissements hors de saison ont épuisé toutes les

forces de ce malheureux enfant. Ce n'est pas encore tout : samedi, il n'avoit plus de fièvre, il étoit tranquille. On a eu l'imprudence de le laisser changer de lit ; il n'étoit pas temps encore. La nuit du samedi au dimanche, tout est rentré. L'enfant a été dans un état affreux ; une fièvre terrible, le transport le plus violent ; son gouverneur effrayé, qui étoit seul auprès de lui, avec un valet de chambre, l'envoie éveiller M. de Bourdonné (son oncle). Il ne trouve pas qu'il monte assez vite ; lui-même il descend, la tête lui tournoit, il frappe violemment du pied à la porte. Le père du petit, qui étoit au-dessous, entend un bruit extraordinaire. Il monte, il trouve son fils dans les convulsions de la mort ; il tombe évanoui entre les bras de ses gens, qui le ramènent avec bien de la peine dans son appartement. On envoie chercher Bouvart, on lui dit que tout est rentré, on le presse. « Eh ! pourquoi me dépêcher ? dit cet assassin avec un calme qui me l'auroit fait jeter par les fenêtres ; c'est un homme mort. » Depuis ce moment-là, on n'a plus d'espérance ; il est dans une espèce de léthargie, il ne sent plus rien, rien ne passe. On est à présent occupé à sauver, s'il se peut, les jours du père, qui est dans une douleur qu'on peut aisément concevoir. Quelle perte pour un père ! un enfant unique, qui joignoit aux plus grandes dispositions toutes les qualités de la plus belle âme ! Hélas ! la nature s'étoit épuisée ; elle n'a pu soutenir son effort. Mon cœur, ce fatal événement m'accable.

» Ayez pitié de moi ; écrivez-moi avec liberté, vous le pouvez. Hélas ! ma mère, ma bonne-maman, sont aussi touchées que moi. Qui auroit pu le connoître et ne le pas aimer ? Mon cœur, le monde n'étoit pas digne de lui ; il étoit trop parfait pour lui. Je dis *il étoit*, quoiqu'il existe encore ; mais il n'y a plus que la machine ; je n'espère plus rien, à moins que par un miracle... Mais quand un miracle est le seul espoir qui reste !... Adieu, ma chère petite, adieu, pardonnez-moi, je ne puis vous en dire davantage. Malheureux mois d'octobre ! tu es fait pour m'être fatal ! Mon cœur, c'est dans ce même mois que j'ai perdu mon père. »

Sur le dos de la lettre on lit : « Ma chère, c'en est fait ; le malheureux n'est plus ! » Pourquoi un cri semblable est-il glacé par le nom de comédie donné, jusqu'au bord de la tombe, à celui qu'on pleure avec de vraies larmes ? Rien ne montre mieux à quel point le romanesque avait envahi le réel dans ce siècle frivole et léger dont le monde élégant est pris ici sur le vif. Mais du moins rien d'immoral à révéler, malgré toute la liberté des confidences les plus intimes. Et quand je vois la chasteté de pensées, la candeur, la grâce innocente de cette jeune fille tourbillonnant au vent d'une

société qu'on s'est plu à peindre de nos jours sous les couleurs les moins honnêtes, je me sens porté à adopter l'impression favorable conservée par les vieilles gens de l'autre siècle sur les mœurs de leur jeunesse; et je me demande si les paniers, les mouches et la poudre de nos aïeules cachaient plus de mal que nos crinolines d'aujourd'hui. Où nos filles ont décidément l'avantage, c'est sous le rapport de la piété. Elle était tout à fait incompatible avec l'éducation sans base vraiment solide d'alors, avec l'activité fébrile et l'amour du plaisir dont les jeunes personnes du XVIIIe siècle étaient dévorées. Malgré ma bonne volonté, je ne puis en accorder à Laurette. Le mot même ne se trouve qu'une fois dans ses lettres; c'est à propos d'une loterie de *piété*, comme elle dit, où elle prend un billet de douze sols, de compte à demi avec sa chère Adèle. Elle est régulière, à la vérité, elle se confesse et fait même ses pâques: mais n'est-ce pas là le strict nécessaire? Au fond, rien de cette religion expansive qui s'exhale du cœur et qui est l'arome de la vie; quant à l'espèce de doute sur l'immortalité de l'âme, qu'elle exprime après la mort de son ami du Tartre et qu'on trouve avec étonnement sous sa plume, il faut n'y voir qu'une phrase courante de son temps, dont elle respira l'air. Mais ce que je ne puis m'empêcher de signaler, c'est l'absence de tout livre de dévotion parmi ceux de sa bibliothèque : Mme de Sévigné lisait aussi le Tasse, mais en s'enthousiasmant pour Nicole.

Quoi! pas même ici le *Petit-Carême* de Massillon, si fort à la mode alors, qu'on le rencontrait sur la table en laque des élégantes, entre le serin ou le sapajou familier et la bonbonnière de pastilles de chocolat! Pas un de ces courts ouvrages de *douce dévotion* écrits tout exprès pour les *cœurs sensibles* du temps et de nature à les consoler aux jours sombres? Elle ne peut lire, assure-t-elle après la mort de son fiancé, que des livres ayant quelque rapport à sa situation; tout ce qui n'intéresse pas son cœur lui paraît insipide; un roman grec, les *Amours de Théagènes et de Chariclée*, voilà sa lecture, et pis que cela, le roman anglais de *Cléveland*, quoiqu'elle l'ait jugé précédemment très-propre à donner le spleen et fort dangereux.

Elle en éprouva les effets; la maladie aussi, une maladie de foie,

ne tarda pas à résulter de son chagrin, auquel il faut joindre celui que dut lui faire le mariage de l'amie qu'elle aimait jusqu'à la passion.

Tronchin fut appelé ; il garda le silence; que pouvait la science pour raviver une source tarie par une fièvre encore plus morale que physique dont chacune des dernières lettres de la pauvre enfant offre des symptômes de moins en moins rassurants? Forcée de renoncer au monde et au plaisir qu'elle aimait le plus, la comédie, à sortir de sa chambre, puis de son lit, puis à se faire coiffer et habiller (triste présage!), elle s'éteignit en demandant *l'Almanach militaire,* c'est-à-dire en donnant une pensée mélancoliquement voilée à ses premières amours, au cousin exilé qu'elle ne devait plus revoir.

« Ainsi, dit Mme la marquise de la Grange, avec une grâce et une élégance de style bien appropriée au sujet, cette âme si tendre, séparée par la mort, éloignée par le mariage de ce qu'elle aimait le plus, ne tarda pas à briser sa frêle et délicate enveloppe. »

Au moment de quitter le boudoir de Laurette, où j'ai trouvé, je l'avoue, l'espèce de charme qui s'attache à ce qui est riant comme une espérance et triste comme un regret, je ne puis me défendre d'une réflexion à l'avantage de mon temps : je cherche en vain près de son lit les images dont l'œil est consolé dans la chambre de nos jeunes mourantes contemporaines, Eugénie de Guérin, Mme de la Ferronays, et autres; si *les Amusements de la jeunesse* ont été enlevés et mis à l'écart, comme hors de saison, à leur place au-dessus du bureau, voici les portraits des grands hommes, et au milieu d'eux le *Temple de Castor et de Pollux*, à qui le Génie de l'Amitié offre le médaillon de Laurette « en priant ces dieux de veiller sur elle. » Autre temps, autres mœurs : de nos jours, même dans la petite bourgeoisie de province, on ne donnerait pas les dieux de la fable pour protecteurs à une jeune chrétienne malade, et le cadeau de noces fait par Mlle Méliant à son amie, semblerait bizarre aux amateurs les plus déterminés d'allégories. Ce qui ne passe pas de mode comme elles, ce qui est de tous les siècles, c'est le sentiment qu'elles cachent; et en se faisant représenter auprès de l'autel de Castor et de Pollux sous les traits de la Fidélité,

ce dernier et la haine de Quémener, son ami, contre nos meilleurs matelots, ne fit que s'accroître encore.

Le matin du cinquième jour, temps clair, mais jolie brise de terre, le *Hurleur*, impatient, louvoyait, cherchant aventure, plus loin au large des côtes que de coutume. Un peu trop téméraire et oublieux des croisières anglaises, il avait atteint la hauteur de l'île d'Ouessant, et, ne découvrant absolument rien sur la mer, notre corsaire joli, cap au large, paraissait faire, dans ses vastes domaines, une promenade d'agrément. Une partie de l'équipage se trouvait réunie sur le gaillard d'avant. On causait de choses et d'autres; Plougastel essayait de réveiller la verve de Le Hir, endormie depuis la noyade que l'on sait; mais il ne poûvait y réussir; et veut-on savoir pourquoi? c'est tout simplement par la raison que Grand-Cadet, assez malade, (quoique sans danger réel), pour ne pas quitter son hamac, ne montrait plus, parmi les auditeurs, sa grotesque encolure, si bien faite pour exciter les plaisanteries d'un loustic matelot.

— Il n'y a pas de bon sens, Le Hir, dit le mousse impatienté, de bouder les amis comme ça, depuis tantôt huit jours; avec ça que votre tonton Tortik, qui était sur le point d'être crânement baptisé par le papa La Ligne, doit rudement s'ennuyer là-bas à attendre la fin de l'affaire.

— Non-obstant que le mousse a raison sensiblement, dit le maître d'équipage; le cambusier du *Biscaïen* pouvait bien, m'est avis, filer son nœud avec son nom de Jean *tout court*, sans dire bonsoir à la compagnie. Qu'en pensez-vous, Le Hir?

— Rien du tout; laissez-moi la patience!

— *En douceur*, gabier, on y va, on y va; à savoir que vous nous bassinez le système.

— Le Hir a l'air d'un congre qui a avalé une gaffe de douze pieds.

— Vrai de vrai!....

Un silence, bien rare et presque lugubre pour un gaillard d'avant, suivit ce colloque de mauvaise humeur. Le Kéginer, occupé à peler des oignons, en eût presque pleuré de dépit; Le Beauzig

donna un furieux coup de poing à un aide-cuisinier, qui venait de faire une tache, avec sa cuiller à pot, sur son habit de *directeur;* les autres marins se disposaient à dormir ou à ne rien faire, quand tout à coup une apparition étonnante, surprenante, vint changer la face des choses.

— Hurra! hurra! il est superbe! beau comme un lascar! vive l'amiral! clamait-on, à la vue d'un personnage incroyable qui sortait peu à peu par le grand panneau et ensuite s'avançait sur le pont avec des regards effarés. Plougastel le suivait en criant plus fort que les autres; c'était un branle-bas général de rires et de cris à faire trembler; le tout, avec la permission du capitaine, parce qu'il comprenait parfaitement combien il est important d'amuser à tout prix un équigage de corsaires, alors que les prises et les combats font défaut.

Le lecteur a bien reconnu notre Grand-Cadet dans ce beau personnage, couvert de débris d'uniformes. Julien Coffic, ne sachant trop que faire, après avoir quitté le gaillard-d'avant, avait eu l'heureuse idée d'aller voir l'amiral ou le *noyé*, — ainsi qu'on l'appela désormais; puis, l'ayant trouvé assez bien portant de corps, quoique très-faible d'embonpoint et surtout d'esprit, il se mit en devoir de le faire sortir de son hamac et de l'affubler comme on sait peut-être, mais comme on ne se l'imaginerait pas assurément. Qui pourrait, en effet, se figurer un maigre et long *hareng* galonné de vieilles broderies anglaises, avec une culotte courte, mais trop courte de beaucoup, et des bas chinés, tirés sur les plus pitoyables flûtes qui jamais portèrent un pauvre *cancrehère!...*

A cette vue, Le Beauzig trembla que Cadet ne fût plus crâne que lui-même, et le loustic sentit fondre tout à coup la glace de son apathie passagère. Il se leva promptement, courut à la rencontre du *noyé* ressuscité, et lui offrit gravement la main pour le conduire dans son *salon*, sur le gaillard-d'avant. Plougastel prépara un tas de cordages, mit par dessus une vieille caisse vide, et l'on y installa Grand-Cadet, comme un amiral sur la dunette.

— Pour lors, camarades, dit le loustic, puisque M. Cadet est revenu du pays des congres, avec le grade d'amiral en sus, je vous

dirai qu'à l'avenir nous lui devons du respect, là, ce qui s'appelle un tremblement de respect; d'autant *et* plus qu'à l'inspection de son *boute-hors*, tout mis à neuf et *ragréé*, on peut dire qu'il est désembrumé.

— *Atchioum!* fit l'amiral.

— Mille gargousses! c'est pour vexer les camarades que tu fais ça, Grand-Cadet, c'est positif! N'importe, puisque ça y est, matelots, vous saurez que dans la marine, quand un amiral *chicard* éternue, tout l'équipage doit dire : *Eternue, homme, confit à bord*[1].

— On le dira, Le Hir, on le dira, n'aie pas de soin; mais il ne s'agit pas de chanter vêpres pour le quart d'heure; non-obstant que tu chantes aussi bien que le père Loriot, un vieux de l'*Anémone*, vous savez? Les matelots ici présents *obtempèrent* à ce que tu largues sans *ralinguer* la suite du baptême à tonton.

— J'y viens *illico*, matelots, avec la permission de l'amiral, si c'est un effet de la sienne?

— Entends-tu, Grand-Cadet? firent plusieurs marins.

Et ils se mirent à secouer le pauvre *noyé*. Celui-ci les regardait avec des yeux plus hébétés que jamais.

— Réponds, animal. — Si tu as laissé ta langue dans le ventre d'un marsouin, *tangue* du dos, ça voudra dire *oui*.

— Silence dans la batterie! s'écria le loustic; respect à l'amiral! et vu que, *qui ne dit mot consent*, comme nous disions en quatrième à l'école des *pousse-cailloux* de Guipava, je *vous largue une amarre* sur le pont du *Biscaïen*, navire du port de Cherche, patron Tape-Sec; et que ça chauffait là-bas, du côté de l'Equateur, dans ce temps-là, *sinon que* les voiles étaient tendues en manière de *tentes*, les dames, les nièces et les cousines du capitaine en auraient attrapé des coups de soleil, et des rudes pour la beauté; surtout la déesse, laquelle en était pourvue d'une *soignée* de beauté!... Je disais donc que tous les démons et démoniaques du père La Ligne s'étaient donné rendez-vous sur le pont du *Biscaïen*. Pour lors, une musique, choix sur choix, largua toute une bordée à grand orchestre; surtout la grosse caisse, le fifre et un autre grand sec qui toussait dans un manière de *canardière* (clarinette),

[1] *Confitebor.... (in) æternum.*

lesquels vous exécutèrent un solo, tous à la fois, dans le vrai chic, c'est positif, et Cadet, qui en joue, ne dira pas non. *Nisquet !*

— *Brisquet !...*

— Et puis, voilà toute la noce d'enfer de dieux, de demi-dieux, de diables, de trente-six diables, de mille millions de diables et diablesses à balancer en mesure, à valser, à rouler, à pirouetter, que c'était une admiration, comme de raison. Le père La Ligne lui-même avait un air bête, mais content, et faut lui en tenir compte, matelots, car c'était, dans le temps, un fameux *Réginus de potentat.*

— Qu'est-ce que c'est que ça? interrompit Le Beauzig.

— Un potentat, mon vieux, c'est plus qu'un homme, mais ce n'est pas un matelot tout à fait..... Pourtant c'est beau, c'est grand, c'est *superbum !*..... Tenez, camarades, quand vous aurez *celle* de débarquer à Recouvrance, allez chez la mère *Trinquen-double;* elle en vend des *pots*, elle en a des *tas*, grands et petits, choix sur choix, sans compter les petits verres, et tout un tremblement de potiches; c'est *historic, brick !*

— *Sabot, cuiller à pot !* quelle blague de blague carabinée !

— Plougastel, mon petit, tu as trop de *rubrick* dans ta boule de mousse, si bien que tu pourrais devenir le *Réginus* d'une île déserte. Alors n'oublie pas de prendre le *Grand-Noyé* pour ton ministre. En attendant, maître Le Beauzig, si c'était un effet de la *vôtre,* passez lui donc un bout de *réglisse* à ce pauvre Cadet; il est si *affalé* du cerveau !

— Voilà.

— C'est bien, camarade; j'en fais deux parts : une pour lui, l'autre pour moi, si vous permettez.

— Parfaitement.

— Attrape, amiral, et dis merci.

— Mer... merci, fit Cadet, en engloutissant le *tonique* demandé.

Et, chose notable dans les annales célèbres de sa vie, annales dont nous ne sommes que le faible et indigne historien, on dit que M. Cadet ajouta, tout seul, ces mots, fameux dans l'histoire de la marine : C'est du *suc ! !* Quelques-uns disent même qu'à la dernière syllabe de son discours il manqua de s'étrangler

en avalant malencontreusement le délicieux *tonique;* d'autres contestent le fait et assurent que l'amiral le consomma béatement jusqu'à la fin. *Et nunc sub judice lis est.*

— J'avais donc laissé le papa Ligneux ou La Ligne sur son *air bête*, reprit le loustic; mais ça ne fut pas si long qu'un grelin, le bal ne dura pas plus de deux heures moins un quart, et encore ce fut la faute à la *canardière* qui *empoigna une quinte carabinée.* La musique finit pour lors en manière de queue de rat, à preuve que le fifre jouait tout seul à la fin un *jabadao* de Quimper-Corentin, un beau pays! et *que* vous le connaissez, Le Beauzig?

— Parfaitement; c'est *bord à bord* avec Plouescat, pas vrai?

— Comme Brest et Recouvrance, apparemment.

— Ah! mais, ouvrez grandes vos oreilles, les enfants; j'y suis rendu au plus soigné, au plus chevillé, au plus fieffé du baptême à mon tonton : *uiou!* un coup de sifflet à percer la muraille d'un vaisseau; et puis le père La Ligne s'avança gravement et présenta madame son épouse au capitaine Tape-Sec, qui l'embrassa dur sur le front et sur les deux joues, aussi tendrement que s'il eût été son père nourricier.

— Illustre capitaine, lui dit le dieu attendri et non moins enroué, il y a mille ans et plus que j'ai aspergé votre *Biscaïen*, pour la première fois, dans mon royaume liquide, à preuve que je lui ai donné un nom qui fait *bisquer* tous les autres; mais j'ai entendu dire que vous ameniez par devers ici, pour le conduire par *les pôles*, un particulier distingué dans la cambuse pour avoir roussi soixante mille *cotriates* et brûlé un tremblement de millions de *pif-secs.* Est-ce vraï?

Le patron du *Biscaïen* répondit d'une voix de *tantor* que c'était vrai de vrai et que l'homme à baptiser était un *dur à frire* d'aide cuisinier, nommé Jean Tout-Court.

— C'est une abomination! s'écria le père Ligneux, et il ne sera pas dit qu'un Jean Tout-Court aura passé sous ma barbe sans être baptisé d'un nom présentable dans la marine; n'ayez pas de soin, seigneur Tape-Sec, faites-le venir, et je vas vous le bassiner proprement avec de l'eau claire qui vient en droite ligne de la grande pluie du déluge, mélangée dans un fond de baril à goudron,

avec du sel *idem*, fabriqué, il y a trente mille et quelques années sur la roche *carpéienne*, dans le fin fond de l'océan glacial, boréal ou estropical *et cætera.... Nisquet !*

— *Brisquet, quet, quet !*

— Bravo, amiral, vous avez daigné répondre à la consigne; vous m'honorez sensiblement; et comment *la* trouvez-vous ?

— *La*, quoi ? fit Cadet abasourdi, car il ne s'était réveillé d'un long somme que juste à temps pour dire le mot exigé par le conteur.

— Laissez l'amiral tranquille, dit Plougastel, il a dormi la moitié du temps.

— C'est à seule fin de cuver son eau, apparemment.

— C'est positif.

— Avec tout ça, dit le mousse désolé, nous ne verrons pas encore le baptême aujourd'hui, car voilà le capitaine Le Braz qui vient nous relancer sur le gaillard-d'avant.

En effet, le capitaine s'avançait d'un air affairé, sa longue-vue à la main, en hélant le gabier de vigie dans la mâture, pour lui demander s'il dormait, puisqu'il n'avait pas signalé de voiles par le travers de l'île d'Ouessant. Le gabier, pour s'excuser, prétendit que la brume montait du côté du couchant, et dans le fait, il avait essayé, avec ténacité, quoique presque inutilement, de saisir au vol quelques-unes des plaisanteries du loustic, tant aimées des habitués du gaillard-d'avant. Tout l'équipage fut bientôt aux aguets, les uns montés sur les bastingages, les autres dans les enfléchures. Plus de doute, des navires, sous toutes voiles, fendaient les flots à moins de cinq milles ; c'étaient des frégates et des vaisseaux anglais, toute une escadre d'observation. Bien plus, au bout d'une demi-heure, on reconnut évidemment qu'un brick et une corvette, bien taillés, bien voilés, avaient éventé le *Hurleur* et venaient lui donner une chasse à outrance, sans doute pour venger la perte du brick dont les corsaires avaient pillé les débris.

VII.

Deux navires de guerre, d'une marche rapide, détachés de l'es-

cadre britannique, s'avançaient sous toutes voiles, pour donner à notre corsaire une chasse qui paraissait devoir être sérieuse et acharnée. Le capitaine Le Braz réunit ses meilleurs marins en conseil sur le gaillard-d'arrière, et voulut avoir leurs avis, avant de prendre une détermination décisive. Il leur fit remarquer que toute la ligne, d'Ouessant à Belle-Ile, était tenue par la flotte ennemie; qu'ils se trouvaient coupés de leurs ports habituels de refuge, Quiberon, Houat, Lorient, Brest et Douarnenez; qu'il aimerait pourtant bien à pousser sa *pointe de feu* au milieu de ces pontons anglais; mais que le *Hurleur* était un peu trop riche, c'est-à-dire trop chargé depuis le pillage du brick, pour tenter un pareil coup de vitesse et d'audace; que, d'autre part, bien que le temps se fût assombri, le jour n'était pas assez avancé (à peine une heure après midi); qu'enfin la brise de terre portait au large, circonstance qui pouvait du moins les tirer de presse pour le moment. Mais fuir, fuir devant l'Anglais! quel sort, quel *guignon!* quelle rage! Le quartier-maître, vu son rang de *quasi*-second à bord, fut invité à parler ensuite, et s'exprima de la sorte :

— Pour dire que je veux filer mon nœud, capitaine, non, quand tous les tremblements d'Anglais y seraient, je ne veux pas filer mon nœud *devant;* mais si les camarades disent qu'il faut filer, à seule fin de sauver les côtes du *Hurleur,* pour lors je dis : *Filons...*

— Et moi, s'écria Le Hir avec emportement, je dis : Nous filerons, à savoir, quand nous aurons fait tousser *Marie-Jeanne.*

— Oui, oui, firent les autres, le combat! le combat!

— Non-obstant que c'est aussi mon idée, reprit Le Beauzig; tapons sur l'Anglais!

— C'est bien, matelots, dit le patron; mais deux navires de guerre contre nous, c'est presque trop d'un, double anspect!

— Capitaine, reprit Le Hir, si c'est un effet de la *vôtre,* voilà l'affaire : jolie brise, bonne marche, modérée pour le quart-d'heure; quelques caisses et futailles à la mer, ça gêne pour courir. Pour lors, nous diminuons de voilure. Regardez l'Anglais, *il* ne marche pas d'accord : le brick sera rendu à portée de canon, le temps d'aller au bout du grand mât, et la corvette, *elle ralingue*

déjà, à son idée *que* le brick nous avalera d'une bouchée. On va t'en servir, et du chaud, brigand de brigand ! Viens-y voir !...

— Branle-bas ! s'écria le capitaine, convaincu par les raisonnements, clairs jusqu'à l'évidence, du fin gabier.

On exécuta tout le programme de Le Hir : la voilure fut parée, mais diminuée provisoirement ; on sacrifia, quoique à regret, quelques tonneaux, caisses et provisions des moins utiles ; et le branle-bas s'achevait au moment où le navire anglais envoyait sa première bordée. La corvette avait mis en panne, afin de laisser au brick tout l'honneur du combat. Or, il était évident que les Anglais, soit imprudence, soit fanfaronnade, ne s'étaient pas rendu compte de la force de leur ennemi. Le corsaire portait deux canons de moins que le brick, mais il était mieux taillé et plus fin voilier.

— De l'audace, matelots ; pointez sur la mâture, gouvernez bien, et nous coulerons le *goddam*.

Déjà les deux bâtiments n'étaient plus qu'à une portée de carabine. Le *Hurleur* n'avait pas encore tiré un seul coup. Les caronades étaient chargées à mitraille ; les canons, à boulets ramés.

— Feu ! feu partout ! commanda Le Braz en voyant *sa belle*. Bien ! Chargez vite, on verra plus tard.

Alors le *Hurleur* reçut une terrible bordée, qui retentit comme un grand coup de tonnerre dans ses flancs. Le Braz en éprouva quelque effroi ; mais, sans faire paraître la moindre émotion, il continua de commander, en agitant son tricorne dont un boulet avait enlevé la plume.

— Vous voyez bien, dit-il, que les *goddam* tirent toujours trop haut.

— A preuve que l'*amiral* aurait eu son *boute-hors* coupé, à votre place, dit Le Hir. N'importe, Grand-Cadet se bat comme un lion. Allons *tousse*, Marie-Jeanne !

— Feu partout !

— Et que ça y est rudement, continua le gabier : démâté l'Anglais, comme l'autre fois ; il est tout défoncé. Et nous, faut filer nous soigner plus loin, m'est avis.

— Il le faut bien, double anspect ! dit le capitaine. Impossible

d'aborder ce ponton; la corvette nous tomberait *dessus*. Pare à virer, toutes voiles dehors.

Ce n'était que trop vrai : comme l'avait présumé Le Braz, la corvette anglaise, s'apercevant enfin de l'issue de ce combat, rapide, mais décisif, largua aussi toute sa voilure et s'apprêta à poursuivre le corsaire, dont elle pouvait soupçonner les avaries plus ou moins majeures.

La force de la brise semblait augmenter en ce moment. Le vent restait heureusement favorable et portait au large. Sans cette circonstance, le *Hurleur* aurait bien pu aller faire connaissance avec les eaux de Gibraltar ; et nos amis Le Hir, Le Beauzig, voire même Grand-Cadet, malgré sa tournure d'amiral anglais, recevaient infailliblement et *gratis* leur dernière cravate. Mais, comme tout ne saurait être bonheur en ce monde terrestre, hélas! ni même sur la mer, la brise se changea bientôt en rafales fréquentes et inégales, ce qui devenait inquiétant pour la carène offensée du navire breton. Cependant la corvette continuait encore la bordée du large, dans l'espoir de rapprocher le corsaire assez pour lui envoyer une volée de boulets, qui ne pouvait manquer de le couler. Les navires conservaient leurs distances ; une grande portée de canon les séparait encore ; mais si l'un des deux gagnait sur l'autre, c'était la corvette ennemie. Le *Hurleur*, l'oiseau rapide de la mer armoricaine, semblait avoir perdu ses ailes ; sa marche n'avait plus sa légèreté, son aisance accoutumées ; sa voilure, toute déployée, fatiguait ses membrures alourdies. Le capitaine considérait d'un regard attristé ces symptômes alarmants. Le ciel se couvrait de nuages menaçants ; de lointains éclairs sillonnaient l'horizon déjà sombre.

— Enfin, le voilà qui envoie une bordée, dit Le Hir, les yeux fixés sur les nues.

— Une bordée! répondit Plougastel, je ne vois pas les boulets tomber...

— Ni moi non plus.

— Si vous ne voyez pas, *tas* de borgnes, du moins vous entendez, là-haut?

— C'est le grand mortier du Père Eternel.

— Silence, matelots, n'y a pas de quoi rire, au contraire, priez-le de craquer plus fort, à seule fin de nous tirer de presse.

— Drôle de système, gabier, que tu as!

— A savoir, maître, à savoir; et à preuve que voilà l'Anglaise qui vire de bord; hein? qu'en dites-vous, à cette heure?...

Il était temps que l'orage éclatât, car, avec l'orage, la poursuite ne pouvait se prolonger; mais la tempête allait plonger nos corsaires dans de nouvelles inquiétudes et faire courir à leur bâtiment fatigué des dangers non moins sérieux. N'importe, ils aimaient mieux périr au milieu d'un ouragan, dans une de ces luttes que l'on ne saurait décrire, où l'homme le plus simple, grandi, transfiguré, brave la mort sans frémir, combat, se résigne, espère jusqu'au dernier moment et se mesure, souvent avec un courage surhumain, contre les éléments déchaînés. Ils aimaient cent fois mieux, ces corsaires bretons, héros ignorés de la mer, voir sombrer leur navire sous leurs pieds, que de le rendre à l'ennemi, que de le déshonorer sous le pavillon de l'Angleterre. Tels étaient les sentiments de nos marins bretons; tels, les sentiments qui enfantèrent les Duguay-Trouin, les Jean-Bart, les du Couëdic, et toute une phalange de glorieux inconnus!

Bientôt la mer devint horrible, le vent affreux, le ciel sombre, la pluie épaisse et incessante. Le tonnerre roulait au-dessus du *Hurleur*, et semblait le menacer d'une destruction prochaine. Les lueurs fréquentes des éclairs, en déchirant les nues, y faisaient apercevoir de larges couches de noirs nuages entassés les uns sur les autres. Les rafales furieuses, comme affolées, n'avaient plus de direction fixe; elles passaient en tous sens, sifflant dans les cordages, et quoiqu'on se fût hâté de carguer toutes les voiles, sauf, je crois, le petit foc, déjà plusieurs lambeaux, déchirés par le vent, fouettaient les mâts, jusqu'à ce qu'une bourrasque plus forte les emportât au loin dans la mer. Les vagues, soulevées à une grande hauteur, roulaient avec furie et venaient s'abattre contre les flancs du navire avec un bruit effrayant. Le capitaine, le quartier-maître, Le Hir, tous les marins luttaient de courage et d'énergie; Le Kéginer, Cadet lui-même, déployaient de l'activité; Plougastel était admirable, volant dans la mâture, comme un

toute la dunette et la caisse ou boîte grillée dans laquelle on plaçait la boussole. C'était là un terrible malheur! En supposant que le navire pût résister aux suites de l'ouragan, que devenir sans compas de mer?

D'après les conjectures de l'équipage, à la vue du levant, à la direction des nuages, on devait avoir chassé bien loin en pleine mer. Chose assez rare, l'orage paraissait être venu du sud sud-ouest, et le vent, dans ses rafales inconstantes, avait varié de presque tous les côtés. La tourmente *mollit* sensiblement vers midi. On put remettre un peu d'ordre sur le bâtiment; remédier aux avaries les plus majeures; installer quelques voiles, quelques cordages, et surtout boucher les voies d'eau; mais les réparations ne purent être que commencées pendant le répit qu'accordait la tempête. Avec le coucher du soleil, le vent reprit presque toute sa violence, et la mer sa fureur. Cette nuit fut peut-être plus horrible que la première, parce que tous les marins étaient exténués, trempés, rompus. Le Hir seul réussissait à les réconforter un peu, par son courage et sa confiance que rien ne pouvait abattre, et, quelquefois même, par des à-propos aussi heureux que remplis de raison sous leur forme enjouée.

Enfin, le lendemain matin, le soleil, en perçant les nuées qui l'obscurcissaient depuis deux jours, montra au-dessus des vagues, encore agitées, son disque brillant et réparateur. Le *Hurleur* n'était pas sauvé, mais, du moins, il pouvait l'être.

Quelle est grande, dans son naïf enthousiasme, la reconnaissance de ces enfants de la mer pour le suprême arbitre de toutes les destinées! Ils trouvèrent, au sein même de leur misère, des paroles, des prières, pour le remercier de leur avoir laissé la vie!...

La brise souffla de l'orient pendant les jours qui suivirent; le *Hurleur* était trop mal voilé pour serrer le vent, il fallut céder à son impulsion naturelle et naviguer vent arrière, quoique l'on sût, à n'en pas douter, que cette marche éloignait de plus en plus des côtes de l'Europe.

Plusieurs jours se passèrent dans ces perplexités, dans cette incertitude, et l'on s'aperçut bientôt d'un grand refroidissement dans la température. Quelquefois même les flots poussaient contre les

flancs du navire de gros glaçons qui menaçaient de l'entr'ouvrir. Nous ne saurions raconter les incidents divers et variés de cette dangereuse navigation. Notre cadre ne le permet pas. Mais le *Hurleur* n'avait pas filé toute la chaîne de ses revers : à l'ouragan succéda la brise; à la brise, le calme, le calme *plat*... Or, demandez à un marin ce qu'il préfère, de la tempête avec ses horreurs épouvantables, ou du calme plat accompagné de ses lenteurs, de son atonie, de sa monotone et cruelle continuité, qui conduit fatalement à la famine !...

Depuis trois jours, le *Hurleur*, presque immobile sur une mer inconnue et couverte de glaces rompues par le commencement du dégel, stationnait tristement et demandait le retour de la brise, ou plutôt la fin de tant dangers; car, avec le vent, les glaçons, mis en mouvement, pouvaient briser la carène à peine réparée du bâtiment. L'équipage, condamné à de minces rations, voyait arriver le jour où les vivres manqueraient : l'eau même, l'eau douce, plus précieuse, s'il est possible, que le pain, allait être épuisée : on avait jeté tant de tonneaux à la mer! Le capitaine y songeait avec amertume, et si le gabier essayait parfois de *larguer* aux camarades quelques récits pour les distraire, l'aspect morne de son auditoire, ses propres pensées qu'il ne pouvait guère chasser tout à fait, le réduisaient bientôt à un pénible silence. La vue même de l'*amiral* presque en guenilles, avec sa mine tristement grotesque, ne suffisait plus pour ranimer sa verve éteinte.

Enfin, le troisième jour, au matin, Le Hir, après un court entretien avec le quartier-maître, vint trouver le capitaine dans sa cabine.

— Patron, lui dit-il, m'est avis que nous sommes à sec sans tarder. La terre n'est pas loin, à mon idée; donnez-moi cinq ou six hommes et la grande chaloupe.

— Et qu'espères-tu, mon brave?

— De l'eau, mille gargousses! de l'eau pour nous *bassiner* tous.

Une heure après, la chaloupe, montée par le maître d'équipage et ses amis, s'avançait, à force de rames, dans la direction du

Un printemps, un été, furent toute ta vie;
Et tu vas sommeiller sur le pâle gazon.

Pauvre feuille! il n'est plus le temps où ta verdure
Ombrageait le rameau dépouillé maintenant.
Si fraîche au mois de mai! faut-il que la froidure
Te laisse à peine encore un incertain moment.

L'hiver, saison des nuits, s'avance et décolore
Ce qui servait d'asile aux habitants des cieux;
Tu meurs, un vent du soir vient t'embrasser encore,
Mais ses baisers glacés pour toi sont des adieux!

Quoique pleins d'énergie et de force, les vers d'Elisa sont empreints d'une sensibilité très-grande, d'une tristesse excessive. Elle affectionne les sujets sombres : *Le déclin du jour, — L'Ombre, — Une nuit, — Le clair de lune, — Tout est passé, — Adieux à l'existence, — Le cimetière.*

A l'aube de la vie, quand le cœur devrait être joyeux comme un chant de mésange, quand la tête devrait être remplie de rêves éblouissants, des larmes seules tombent de la plume de la jeune muse; elle semble lire au livre du destin l'avenir qui l'attend. A dix-huit ans, elle écrit ceci :

L'Amour.

Riant ou pénible mensonge,
De la raison fatal sommeil,
L'amour n'est bien souvent qu'un songe
Dont la vieillesse est le réveil.

A la même époque, elle dit encore :

Ce voile dont le ciel couvre ta destinée,
Ce voile qu'en fuyant soulève chaque année,
Pourquoi le déchirer!
Au livre du destin s'il essayait de lire,
L'homme verrait à peine une heure pour sourire,
Un siècle pour pleurer.

Cette pièce de vers intitulée *L'Avenir* est, à notre avis, un petit chef-d'œuvre, où se trouvent des strophes dignes de Gilbert.

Toutes les pièces citées plus haut furent insérées dans le *Lycée armoricain* ou dans le *Journal de la Loire-Inférieure.*

Partout l'on ne s'occupait que de cette jeune fille qui se révélait avec un pareil talent. Il y eut bien quelques jaloux. La critique elle-même s'en mêla ; mais son *Epître au chien d'une jolie femme* et surtout *La pensée*, — délicieuse pièce dans laquelle elle exprimait sa reconnaissance à l'Académie de Lyon qui l'avait admise au nombre de ses membres correspondants, — firent taire les envieux.

Son premier volume de vers parut à Nantes en 1827. Il fut imprimé avec le produit d'une souscription faite par ses amis et ses nombreux admirateurs. Elle le dédia à l'auteur des *Martyrs.*

A M. de Châteaubriand.

Mais il est des moments où la harpe repose,
Où l'inspiration sommeille au fond du cœur,
Où les gouttes du ciel qui baignaient une rose,
En séchant par degrés, n'humectent plus la fleur.

Dans ces instants de rêverie
Où ton luth sans accord est muet sous tes doigts,
Comme un son fugitif de quelque note amie,
Accueille doucement un accent de ma voix !

Caresse le présent au nom de l'espérance !
Songe au peu de saisons que j'ai pu voir encor,
Et combien peu ma bouche a puisé d'existence
Dans le vase rempli dont je presse le bord !

Tends une main propice à celui qui chancelle !
J'ai besoin, faible enfant, qu'on veille à mon berceau;
Et l'aigle peut du moins, à l'ombre de son aile,
Protéger le timide oiseau.

Nous avons sous les yeux ce petit livre, en tête duquel se trouvent quelques lignes écrites de la main de l'auteur.

Que de fois, en composant cette notice, nous sommes-nous arrêté pour contempler ces lignes tracées par une blanche main, glacée depuis longtemps !

Tout est charmant dans cet ouvrage. La poésie est élevée; la versification est aussi mélodieuse que savante; la grâce, la sensi-

bilité, la mélancolie, sont les caractères dominants de ces vers. Aussi ne craignons-nous pas de dire, avec un journaliste peu prodigue de louanges : « Mlle Mercœur doit être placée au premier rang des femmes poètes de notre siècle. »

A partir de ce moment elle fut connue de la France entière; Mme la duchesse de Berry daigna lui adresser des conseils et des encouragements. Le ministre de l'intérieur lui accorda une pension de 300 francs sur sa cassette; et les sommités littéraires lui écrivirent des lettres élogieuses.

Voici d'abord la réponse de M. de Châteaubriand :

« Si la célébrité, Mademoiselle, est quelque chose de désirable, on peut la promettre, sans crainte de se tromper, à l'auteur de ces vers charmants :

Mais il est des moments où la harpe repose,
Où l'inspiration sommeille au fond du cœur, etc.

» Puissiez-vous seulement, Mademoiselle, ne regretter jamais cet oubli, contre lequel réclament votre talent et votre jeunesse. Je vous remercie, Mademoiselle, de votre confiance et de vos éloges : je ne mérite pas les derniers; je tâcherai de ne pas tromper la première. Mais je suis un mauvais appui; le chêne est vieux, et il s'est si mal défendu des tempêtes, qu'il ne peut offrir d'abri à personne. »

M. de Lamartine écrivait de Florence :

« J'ai lu avec autant de surprise que d'intérêt les vers de Mlle Mercœur, que vous avez pris la peine de me copier. Vous savez que je ne croyais pas à l'existence du talent poétique chez les femmes. J'avoue que le recueil de Mme Tastu m'avait ébranlé; cette fois, je me rends et je prévois, mon cher, que cette petite fille nous effacera tous tant que nous sommes. »

Le petit poème de *La gloire*, qu'elle adressa à M. de Martignac, lui valut la réponse suivante de ce ministre :

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, Mademoiselle, l'ouvrage que vous avez bien voulu me faire connaître; et je vous adresse à la fois et mes remerciements et mes compliments empressés. La gloire

que vous avez si noblement chantée, ne sera point ingrate; vous vous êtes arrangée de manière à en jouir longtemps et vous devez espérer de désarmer l'envie, parce que votre jeunesse obtiendra grâce pour votre talent. »

A cette lettre était jointe une collection du *Musée français*, par Filhol, et une somme prélevée sur les fonds destinés à l'encouragement aux lettres.

Elisa était d'une conversation pleine de verve et d'entrain, d'une imagination vive et même exaltée, que sa mère se plut trop à développer. Elle possédait en outre une beauté ravissante qui ne fit qu'accroître ses succès; aussi la *Delphine nantaise*, comme on l'appelait alors, cueillit-elle promptement — chose bien rare, hélas! — dans son pays même, les lauriers de la célébrité. La Société académique de la Loire-Inférieure et la Société polymathique du Morbihan dérogèrent à leurs statuts qui excluaient les femmes, pour l'accueillir au milieu d'elles. Joies bien douces pour un cœur de poète et de jeune fille!

Enivrée de ses succès, la fauvette bretonne sent qu'elle a des ailes et veut s'envoler; sa ville natale ne lui suffit plus, le théâtre est trop petit; avide de gloire, il lui faut un plus grand nombre d'admirateurs, et Paris est là qui l'appelle. Elle se voit déjà fêtée, adulée, enviée!...

— Prends garde, enfant, lui disent ses amis, Paris est un gouffre qui engloutit les pauvres chanteurs. Souviens-toi de tes frères, Gilbert et Hégésippe Moreau! —

Les conseils, les prières, rien ne put l'arrêter. Elle partit un jour pour ne plus revenir... C'était en 1828.

Ses débuts furent heureux. Présentée à M. de Martignac, elle reçut de lui un brevet de pension de 1200 francs qui la mit à l'abri de la misère, et Crapelet réédita ses œuvres en 1829.

Ce bonheur ne fut pas de longue durée. Elle s'aperçut bientôt des déceptions, des tourments, des humiliations dont les pauvres poètes sont abreuvés ici-bas, et quoique femme elle eut le même sort qu'eux. La calomnie vint d'abord empoisonner sa vie, puis les événements de Juillet lui ravirent sa pension.

Forcée de travailler pour vivre, elle fit paraître successivement sa tragédie des *Abencerrages*, *La comtesse de Villequier*, — jolie nouvelle qui révèle, sous une autre face, le talent d'Elisa, — et le *Double mois*, qui parut dans le *Livre rose*.

En même temps que ces œuvres de longue haleine, de nombreux articles parurent dans le *Conteur*, l'*Opale*, les *Annales romantiques*, la *France littéraire*, la *Revue de l'Ouest*, le *Journal des femmes*, etc., etc.

Les veilles, les privations, les chagrins accélérèrent chez elle une maladie dont elle était atteinte, la maladie des cœurs aimants, des âmes souffrantes, des littérateurs malheureux : ennui profond que l'on peut appeler la nostalgie de la gloire et que les médecins appelèrent phthisie pulmonaire. Elle mourut le 7 janvier 1835, dans une chambre de la rue du Bac, à l'âge de vingt-six ans.

Il advint à la mort d'Elisa ce que nous avons vu depuis pour Gérard de Nerval, Murger et Armand Lebailly; il ne fut question que de la pauvre enfant pendant huit jours, puis tout rentra dans le silence.

C'est triste à dire, mais quand un poète meurt de faim ou de découragement, — ce qui est à peu près la même chose, — cela semble une bonne fortune pour les journaux de la capitale, qui ne tarissent plus sur les talents du défunt, eux qui, de son vivant, ne lui eussent pas décerné le plus petit éloge. Ils vous arracheraient volontiers des larmes, si on ne les connaissait pas. C'est toujours l'histoire des grands hommes, à qui l'on élève des statues quand ils ont cessé de traîner une existence misérable.

Elisa avait encore laissé un roman de mœurs, intitulé *Les quatre amours*, quelques nouvelles et différentes pièces de vers qui furent réunis dans l'édition complète de ses œuvres que sa mère publia en 1843.

Malgré cela, il est assez difficile actuellement de se procurer cet ouvrage; aussi espérons-nous qu'un éditeur intelligent nous donnera bientôt les chants plaintifs de notre compatriote, qui devraient être dans toutes les bibliothèques, entre Millevoye et Malfilâtre.

Elisa repose au Père-Lachaise, au rond-point de Casimir-Périer, à gauche en débouchant sur le rond-point, presque à l'entrée d'une allée.

Sur un monument, qui lui fut élevé au moyen d'une souscription, on lit les strophes suivantes composées par elle :

Aigle, si près des cieux dans ton vol arrêté,
Réponds, toi qui le sais, combien coûte la gloire?
Combien s'achète un mot d'histoire,
Combien as-tu payé ton immortalité?
(Elisa Mercœur, à l'âge de dix-sept ans)

Quand descendra sur moi l'ombre de la vallée,
Qu'on verse, en me nommant, sur ma tombe isolée,
Quelques larmes du cœur.
Mais ces larmes, hélas! qui viendra les répandre,
Et, plaintif, tristement imprimer sur ma cendre
Le pas de la douleur?
(A l'âge de seize ans.)

ADOLPHE ORAIN.

POÉSIE BRETONNE.

ILIZ MA FARROZ.

War an Eleuk ma merc'hik koant.

Salud d'e-hoc'h, iliz ma farroz,
Salud, iliz ma zadou koz;
Ma c'halon a zeu domma,
Iliz santel, pa hô kwelann.

Ma c'halon a zeu da domma,
Ha ma daoulagad da wela,
P'ho kwelan, iliz binniget,
Rag enn-hoc'h ounn bet badezet.

Salud did, tour steredennet,
Tour iliz Mam ar Vretonet;
Pa glevan da gleier ô son
E barz em c'hreiz trid ma c'halon.

L'EGLISE DE MA PAROISSE.

Eidem servavi. S. Paul. à Timothée, épître II, ch. 4, v. 7.

Salut à vous, église de ma paroisse, salut à vous, église de mes ancêtres; quand je vous vois, église sainte, mon cœur est plein d'émotions.

Mon cœur est plein d'émotions, et mes yeux se remplissent de larmes, quand je vous vois, église bénie, car c'est dans votre enceinte que j'ai été baptisé.

Salut à toi, clocher étoilé, clocher de l'église de la mère des Bretons; quand j'entends le son de tes cloches, mon cœur tressaille d'allégresse.

Din-me, devez ma badiziant,
Din-me, kleier, c'houi zone drant,
Ha pa zeui devez ma maro,
C'houi truezuz d'in-me zono.

Ma mamm baour araok m'am ganaz,
Amân da Zoue am gwestlaz;
Amân d'ar Werc'hez am gwestlaz,
O-pidi war he daoulin noaz.

Daoulined ô pedi gand feiz,
Ar Werc'hez hag ar zent a vreiz,
Gwerc'hez Remengol, hon itron,
Sant Gwenole, mignon Gralon.

Amân, da zeiz ma badiziant,
Da Zoue oann eunn elik koant;
Amân e riz ma fask kenta,
Devez euruz, devez a joa!!...

Pour moi, le jour de mon baptême, cloches, vous sonniez gaiement; et, quand viendra le jour de ma mort, vous sonnerez encore pour moi le glas funèbre.

C'est ici, dans cette église, que ma pauvre mère, avant de me mettre au monde, me consacra à Dieu; c'est ici que, priant à genoux nus, elle me voua à la sainte Vierge;

Agenouillée, priant avec foi la sainte Vierge, et les saints de la Bretagne, la Vierge de Rumengol, notre patronne, et saint Guénolé, l'ami de Gralon.

Ici, le jour de mon baptême, j'étais un petit ange blanc au bon Dieu; ici je fis ma première communion, jour heureux, jour d'allégresse!!...

War-n-oun tenuaz ar Speret Glan,
Dre zourn ann *Eskop gwenn* Gravran [1];
Gan-en eo chomed he vennoz,
Sant eo breman er baradoz.

[illegible] ar gador zarmon
[illegible] ma prezeg ma ferson,
[illegible] eun den Doue
[illegible]

[illegible]
Sent Breiz-Izel, sen[illegible]
Poket meuz d'hezhô ailez
Gand foiz, esperanz, karantez.

Sur moi descendit le Saint-Esprit, par les mains de monseigneur Graveran, *l'évêque blanc*; sa bénédiction est demeurée sur moi, et lui est maintenant un grand saint dans le paradis.[1]

Je vois ici la chaire où prêchait mon vieux curé, un bon prêtre, un homme de Dieu, aimé, chéri de tous ses enfants.

Je vois ici les reliques des saints de Bretagne, les vieux saints de mon pays, je les ai souvent baisées avec foi, espérance et amour.

[1] Ann eskop gwenn : Mgr Joseph-Marie Graveran, évêque de Quimper et de Léon, décédé en odeur de sainteté le 1er février 1855. Ce grand homme, aimé et vénéré de tous, repose aujourd'hui sous les voûtes de la magnifique cathédrale de Quimper, où l'on va prier à son tombeau, comme au tombeau d'un saint.

Le peuple, toujours si vrai et si pittoresque dans son langage, l'a appelé *Ann eskop gwenn* (l'évêque blanc), sans doute à cause de son extrême bonté, de sa charité sans borne et de la sainteté de sa vie. C'est aussi pour le même motif que nos pères, il y a quatorze cents ans, donnèrent, au patriarche des moines de la Bretagne et à son successeur, les noms de *Gwen-oil-e* (il est tout blanc) et de *Gwen-oil* (ange blanc), saint *Guénolé*, saint *Guénoil*, l'un premier, l'autre second abbé de l'abbaye de Landévennec. Ils ont, comme Mgr Graveran, par leurs vertus et leur sainteté, illustré la belle presqu'île de Crozon, où naquit, le 16 mars 17[illegible], le saint évêque de Quimper, presqu'île qui entend mugir, à ses pieds, le grand Océan, à ses côtés, la mer de Douarnenez et celle de la rade de Brest, et dont [illegible]

Ped gweac'h, dirag ann aoter vraz,
Ma mamm evid oun a bedaz,
Hag echu gant-hi he fedenn
E komze ouz-in evel hen :

— « Ma mâb, sell ar Mabik-Iezuz
» War vreac'h he vamm kazantezuz,
» Hen eo krouer, mestr ar bed-holl
» Hi eo Gwerc'hez vâd Remengol.

» Hennez'lag ar môr da grozal,
» Hag ar c'hurunou da strakal ;
» Hi zo eur vamm a garante,
» Hag evidomp a bed Doue.

» Ma mabik, te zo c'hoaz biban,
» Nouzout ket c'hoaz petra eo poan ;
» Doud raio ann devez, sioaz,
» Ma vo red did dougen da groaz !...

Que de fois, devant le maître-autel, ma mère pria ici pour moi!!! et sa prière finie, elle me regardait avec tendresse et me parlait ainsi :

— « Mon fils, regarde l'enfant Jésus souriant sur les bras de son » aimable mère; c'est le créateur, le maître de l'univers, et elle, c'est la » bonne Vierge de Rumengol.

» C'est lui qui fait gronder la mer et éclater le tonnerre; elle, c'est » une mère aimante, et pour nous elle adresse des prières à Dieu.

» Mon fils, tu es encore jeune, et tu ne sais pas encore ce que c'est » que la peine; un jour viendra, hélas! où il te faudra porter ta croix!...

tête, couronnée par la montagne de Méné-hôm, s'incline devant l'église de Notre-Dame de Rumengol, située au levant et vis-à-vis de l'antique abbaye de Landévennec, aujourd'hui, hélas! en ruines, et qui fut autrefois la terre des saints, des rois et des savants.

» Pa vi gand ann holl dilezet,
» Pa vo da galon paour mantret,
» Tro, va mab, tro da zaoulagat
» War Iezuz beuzet en he c'hoad.

» Dalc'h bepred, ô dalc'h mad da feiz!
» Ped ar Werc'hez ha sent koz breiz;
» Kar dreist holl iliz da barroz,
» Ha Doue roi did he vennoz. »

— Neuze me oa c'hoaz eur bugel,
Bugel divlamm evel eun el;
Bremân ounn koz, ha ma bleo gwen
Lavar din tosta ma zermen.

Ma mamm baour zo ed gand Doue,
Heb dale me ielo ive;
Gant-hi repozinn en disheol,
E berret santel Remengol.

» Quand tu seras abandonné de tous, quand ton pauvre cœur sera » brisé par la douleur, regarde, mon fils, regarde Jésus baigné dans son » sang.

» Garde toujours, oh! garde toujours ta foi, prie la Vierge et les vieux » saints de la Bretagne; aime surtout l'église de ta paroisse, et Dieu te » bénira. »

— J'étais alors un enfant, une créature innocente et pure; à présent, je suis vieux et mes cheveux blancs m'avertissent que ma fin approche.

Ma pauvre mère est allée à Dieu, et bientôt j'irai moi-même la rejoindre; à ses côtés, je reposerai à l'ombre, dans la terre sacrée du cimetière de Rumengol.

Peded'meuz ar Werc'hez, sent Breiz,
Dalc'hed meuz mad ha stard d'am feiz;
Kared'meuz iliz ma farroz,
Ma Doue, roit d'in hô pennoz ! ! !

Euruz ann den enn eur vervel,
Zo he vez e-tal he gavel;
Euruz ann hini a repoz
E berret iliz he barroz.

Barzed, ma breudeur, c'houi zavo
War ma bez eur groaz dêro,
Ma lazo ann dûd ô tremen :
« Aman e repoz eur c'hristen ;

» Aman e repoz, en disheol,
» Ar Scour, Barz Itron Remengol,
» Den a galon ha den a feiz
» P'hini meurbed a gare Breiz. »

J'ai prié la Vierge, les saints de Bretagne, j'ai gardé inébranlablement ma foi ; j'ai aimé mon église paroissiale, mon Dieu, bénissez-moi !...

Heureux l'homme qui trouve, en mourant, sa tombe auprès de son berceau; heureux celui qui repose dans le cimetière de l'église de sa paroisse.

Bardes, mes frères, vous érigerez, sur ma tombe, une croix de chêne, pour que les passants disent : « Ici repose un chrétien ;

» Ici repose, à l'ombre, Le Scour, barde de Notre-Dame de Rumengol; » homme de cœur et homme de foi, il aimait la Bretagne d'un amour » sans borne. »

D'ann c'henvreudeur Ker, ha meurbet enoruz Barzet iaouank Breiz-Izel.

Barzet iaouank, dalc'hit huel,
Bepret baniel koz Breiz-Izel,
Baniel ar feiz hag ann enor ;
Hen-nez eo baniel ann Arvor.

Da zent Breiz-Izel.

Sent Breiz-Izel, sent koz ma bro,
Kanet'meuz ho melodio ;
Kanan'rin c'hoaz e n'eur vervel,
Ho meulodi, sent Breiz-Izel.

D'ann Itrou Varia Remengol.

Gwerchez Remengol, va mamm vad,
C'houi serro, d'inn ma daoulagad ;
Taolit eur zell a drugare,
Pa vin maro, war ma ene ! !.....

I.-P.-M. Ar-Skour,
Barz Itron Varia Rémengol.

A mes bien-aimés et très-honorés confrères, les jeunes bardes de la Bretagne.

Jeunes bardes, portez toujours bien haut la vieille bannière de la Bretagne, la bannière de la foi et de l'honneur; celle-là est la bannière de l'Arvor.

Aux saints de la Bretagne.

Saints de la Bretagne, saints de mon pays, j'ai chanté vos louanges; je chanterai encore, en mourant, vos louanges, saints de la Bretagne.

A Notre-Dame de Rumengol.

Vierge de Rumengol, ma bonne mère, vous me fermerez les yeux; quand je serai mort, jetez sur mon âme un regard de miséricorde ! ! !...

J.-P.-M. Lescour,
Barde de Notre-Dame de Rumengol.

LA TRIBUNE FRANÇAISE EN 1820.

HISTOIRE DE LA RESTAURATION, par M. Alfred Nettement.
Tomes IV et V [1].

Les deux nouveaux volumes de M. Alfred Nettement comprennent la période qui s'étend du 25 avril 1816 au 12 décembre 1821, de la prorogation de la Chambre introuvable à l'avénement du ministère de Villèle.

Entre ces deux dates se placent les événements les plus graves et les plus dramatiques : la conspiration de Didier à Grenoble et les troubles de Lyon, l'ordonnance du 5 septembre et la dissolution de la Chambre de 1815, le concordat de 1817 et le congrès d'Aix-la-Chapelle, la loi sur le recrutement et la libération du territoire, le ministère Decazes-Dessolle et les lois de 1819 sur la presse, le congrès de Carlsbad, l'élection de Grégoire, l'assassinat du duc de Berry, la chute de M. Decazes, la loi de 1820 sur les élections, la conspiration militaire du Bazar (19 août 1820), la naissance du duc de Bordeaux, le congrès de Laybach, la mort de Napoléon et la fin du ministère Richelieu.

Il ne nous serait pas possible, on le comprend, de suivre M. Alfred Nettement dans le récit de tous ces faits, qui, sous la plume de l'éminent historien, ne remplissent pas moins de 1200 pages. Nous ne l'essaierons donc pas. Nous nous bornerons à ap-

[1] Deux forts vol. in-8°. Paris, 1866, J. Lecoffre et Cie. — Nantes, chez Mazeau et Libaros, libraires. Voyez, sur les tomes I et II, la *Revue*, 1860, 2e sem., pp. 124-141, et sur le tome III, la *Revue*, 1863, 1er sem., pp. 337-352.

vu la monarchie et, avec elle, la liberté, menacées, rien ne l'avait pu retenir; il était revenu pâle, faible, le corps épuisé, mais l'âme vaillante et forte, bien décidé à lutter jusqu'au bout et à mourir, s'il le fallait, sur la brèche. Quand il entendit les paroles de M. de Kératry, son front se plissa, ses lèvres frémirent; il se tut cependant: M. de Kératry, honnête homme d'ailleurs et non sans quelque talent, n'était pas de ceux qui pouvaient prétendre à l'honneur de faire sortir M. de Serre de son silence.

Au commencement de la séance du 27 mai, le général La Fayette monta à la tribune. Son discours fut une déclaration de guerre contre la royauté. En voici le début :

« Messieurs, quand je suis venu dans cette enceinte pour prêter serment à la Constitution, je me flattais que les divers partis, cédant enfin au besoin général de liberté et de repos, allaient, par un échange de sacrifices et sans arrière-pensée, chercher l'un et l'autre de ces biens dans l'exercice des droits que la charte a reconnus et dans les institutions qui devaient nous conduire paisiblement à la possession de toutes les garanties sociales. Mon espoir a été trompé, la contre-révolution est dans le gouvernement, on veut la fixer dans les Chambres. Nous avons dû, mes amis et moi, le déclarer à la nation. Pensant aussi que les engagements de la charte sont fondés sur la réciprocité, j'en ai loyalement averti les violateurs de la foi jurée. »

La péroraison de ce discours fut digne de l'exorde :

« Le drapeau national, le drapeau tricolore, fut, dans l'origine, j'aime à le répéter ici, le drapeau de la liberté, de l'égalité, de l'ordre public... Qu'on n'oblige pas les générations, en les menaçant de perdre tous les fruits de la Révolution, à ressaisir elles-mêmes le faisceau sacré des principes d'éternelle vérité et de souveraine justice. »

Ce fut alors que M. de Serre se leva de son banc. Pendant que M. de Lafayette se dirigeait vers le sien au milieu des acclamations bruyantes de la gauche, le grand orateur, l'homme d'État qui avait véritablement fondé en France la liberté de la presse, lors des mémorables discussions de 1819, s'avança lentement vers la tribune, le front chargé de tristesse. Un profond silence se fit, et d'une voix affaiblie par la souffrance, M. de Serre s'exprima ainsi :

« Je n'entends pas discuter, en ce moment, l'opinion que vous venez d'entendre; mes forces s'y opposent; mais il est certaines choses que mon devoir et mon honneur ne me permettent pas de laisser passer sans réponse.

» Le préopinant nous a entretenus de deux époques, les premiers temps de la Révolution et le moment actuel. La première époque appartient à l'histoire qui la jugera, qui jugera aussi l'honorable membre.

» L'honorable membre s'est mis à la tête des hommes qui ont attaqué et renversé l'ancienne monarchie; je suis convaincu que des sentiments exaltés, mais généreux, l'ont déterminé; mais il devrait être assez juste lui-même pour ne pas s'étonner que des hommes, attachés par le devoir et l'honneur à cette monarchie, l'aient défendue avant de la laisser tomber. Il devrait être assez juste pour ne pas imputer aux victimes de ces temps tous les maux d'une Révolution qui a pesé si cruellement sur elles.

» Ces temps n'ont-ils pas aussi laissé à l'honorable membre de douloureuses expériences et d'utiles souvenirs? Il a dû éprouver plusieurs fois, il a dû sentir, la mort dans l'âme et la rougeur sur le front, qu'après avoir ébranlé les masses populaires, non-seulement on ne peut pas toujours les arrêter quand elles courent au crime, mais qu'on est souvent forcé de les suivre, quelquefois de les conduire. »

Le centre droit et la droite interrompirent par d'énergiques bravos ces paroles éloquentes prononcées d'une voix profonde et accentuée, qui resteront attachées au nom de Lafayette comme un châtiment ineffaçable. Pressé d'achever sa tâche, M. de Serre imposa du geste silence aux applaudissements, et il continua son discours qui fut à la fois un arrêt et un coup de parti.

M. Royer-Collard monta une seconde fois à la tribune, et dans de nouvelles observations, dignes de son magnifique talent, il essaya de détruire l'effet produit par le garde-des-sceaux.

Son ami, Camille Jordan, député de Lyon, lui succéda et présenta, à titre de transaction, un amendement ainsi conçu : « Chaque département sera divisé en autant d'arrondissements qu'il y aura de députés à nommer; chacun de ces colléges électoraux sera composé de tous les citoyens âgés de trente ans et payant 300 francs de contributions directes. Chacun nommera directement un député à la Chambre. »

Après avoir déclaré que, dans sa conviction, le projet du ministère était le plus imprudent qui eût pénétré dans le Conseil des rois, depuis ces tentatives funestes qui perdirent la race infortunée des Stuart, Camille Jordan ajouta, en s'adressant aux centres :

« Venez vous rallier à la voix de vos anciens amis, de ceux qui ont fait avec vous les glorieuses campagnes de 1815 et de 1816, dont vous connaissez l'attachement à tous les principes de la monarchie légitime, qui n'ont pas plus que vous l'envie de devenir le jouet et la proie des

factions révolutionnaires. Si les ministres veulent entendre avec vous cet honorable appel, avec quel empressement ils seront accueillis dans nos rangs! Mais, s'ils y demeurent insensibles, qu'ils soient abandonnés par vous et par nous; qu'ils courent seuls à leur perte. Nous sauvons une patrie si chère en écartant, par l'amendement proposé, le projet qui la menace. Je vote pour son adoption, et si je n'ai point la force de revenir le défendre à cette tribune, je le confie à la garde spéciale de mes honorables et éloquents amis. »

Camille Jordan, par ces dernières et nous pourrions dire par ces suprêmes paroles, faisait allusion au déclin rapide de sa santé et à sa fin prochaine : il devait mourir en effet quelques jours plus tard.

Deux des principaux athlètes de cette grande lutte étaient donc frappés à mort : un troisième, Royer-Collard, était également malade.

Le 30 mai 1820, on mit aux voix la question de savoir si l'amendement de Camille Jordan obtiendrait la priorité sur un autre amendement proposé par un député du centre droit, M. Delaunay. La gauche réclama l'appel nominal. Les urnes furent apportées au milieu d'un profond silence. Chacun estimait que le vote allait indiquer la proportion des votes dans l'assemblée, et fixer, par conséquent, le sort de la loi. Le scrutin était arrivé à la fin et l'on avait constaté qu'il n'y avait que quatre absents, dont trois malades et un démissionnaire : ce dernier était M. Laval, député de la Vendée. Il fut procédé au contre-appel : au dernier moment, un des trois députés malades, le marquis de Chauvelin, membre de l'extrême gauche, qui venait de se faire conduire au Palais-Bourbon dans une chaise à porteurs, se présenta au pied de la tribune soutenu par deux de ses collègues et demanda à voter. Un des secrétaires s'empressa de descendre du bureau et de lui présenter l'urne où M. de Chauvelin déposa ostensiblement une boule blanche.

Quelques instants après, le président de la Chambre, M. Ravez, annonçait que cent-vingt-huit députés contre cent vingt-sept avaient donné la priorité à l'amendement de M. Camille Jordan. Les bancs des ministres, du centre droit et de la droite restèrent mornes et silencieux; la gauche, qui croyait avoir partie gagnée, éclata en manifestations enthousiastes; le marquis de Chauvelin fut entouré et félicité; plusieurs députés allèrent annoncer le résultat du scrutin à la foule qui stationnait sur le quai et qui accueillit cette communication par les cris les plus chaleureux.

Le lendemain, 31 mai, des groupes, plus nombreux et plus bruyants encore que les jours précédents, stationnèrent autour de la Chambre. L'instruction du procès de Louvel, qui se poursuivait à ce même moment, contribuait à augmenter l'ébranlement des esprits. L'émeute était dans l'air. Une ovation fut faite sur la place publique au marquis de Chauvelin ; car le destin avait voulu que les trois idoles de la Révolution, luttant, non plus pour la liberté, mais pour l'égalité, fussent précisément trois *marquis*, le marquis de Chauvelin, le marquis de Lafayette et le marquis de Voyer-d'Argenson.

Le 1er juin, comme on savait que ce jour-là la Chambre devait voter sur l'amendement de Camille Jordan, une affluence énorme avait envahi les quais, le pont Louis XV et tous les alentours. Les tribunes publiques et les couloirs étaient pleins dès le matin. Le président fut obligé de faire placer une double haie de sentinelles et d'huissiers à chacune des portes de la salle, pour empêcher les flots des curieux privilégiés qui se pressaient dans les pièces attenantes de faire irruption. La Chambre était au grand complet ; un seul député, trop malade pour paraître, M. Paillot de Loynes, ne répondit pas à l'appel de son nom ; M. de Chauvelin et le général Tarayre, quoique sérieusement indisposés, s'étaient fait apporter et votèrent. Pendant le scrutin, l'anxiété redoubla. Enfin, M. Ravez proclama le résultat : il y avait 133 boules noires contre 123 blanches : l'amendement de Camille Jordan était rejeté.

« Il y eut, dit M. Nettement, un moment de stupeur sur les bancs de la gauche qui espérait un autre résultat, un mouvement marqué de satisfaction au banc des ministres, un profond silence sur les bancs du centre et de la droite, des murmures dans les tribunes auxquels répondit bientôt le sourd grondement de la foule qui assiégeait les portes. »

Dans les jours qui suivirent, les troubles de la place publique prirent une physionomie plus grave ; le 3 juin, un jeune étudiant, nommé Lallemand, fut tué sur la place du Carrousel. Ce malheureux événement eut son contre-coup dans l'intérieur de la Chambre où la discussion devint plus passionnée que jamais ; MM. de Kératry, de Girardin, Manuel, Benjamin Constant, Laffitte s'élevèrent contre

l'emploi de la force armée ; MM. Lainé et de Serre défendirent le Gouvernement.

Pendant ce temps, — c'était le 5 juin, — la place Louis XV était couverte d'une foule immense. « Les terrasses des Tuileries étaient couvertes de femmes, assises sur des chaises, qui étaient venues chercher des émotions. Les hôtels qui bordent la place du côté de la rue Royale regorgeaient de spectateurs. Derrière les barrières et les fossés qui séparaient alors les Champs-Élysées de la place Louis XV, une grande affluence de population attendait les événements; plusieurs étaient sympathiques à l'idée d'une révolution, et l'on a souvent répété le mot de ce vieil académicien, Lacretelle aîné, qui, poursuivi par les souvenirs de sa jeunesse et laissant peut-être échapper le secret des confidences qu'il avait reçues, tira sa montre et s'écria : « Quoi ! il est trois heures et les faubourgs n'arrivent pas ! [1] »

L'émeute ainsi attendue éclata dans la soirée : elle avorta. La gauche essaya néanmoins d'en tirer parti ; dans la séance du 6 juin, ses principaux organes, M. de Lameth (encore un marquis), Manuel, Laffitte, Benjamin Constant, « ce brillant rhéteur, qui devait apprendre à notre temps jusqu'où peut s'élever le talent séparé de la conscience [2], » prirent la défense des factieux de la rue, et déclarèrent que, si les ministres ne fournissaient pas des explications satisfaisantes, ils ne délibéreraient pas et se retireraient. La gauche, en effet, quitta en masse la salle des séances, mais pour rentrer bientôt.

La discussion se prolongea donc encore pendant plusieurs jours, et aussi l'émeute qui avait pris un caractère périodique et des proportions de plus en plus menaçantes. M. de Serre répondit à toutes les attaques avec une présence d'esprit merveilleuse, avec une élévation de pensées, une dignité de langage, et ce je ne sais quoi d'achevé que l'approche de la mort ajoute aux accents du génie. Je ne connais rien de plus beau, dans les annales de l'éloquence parlementaire en France, que la série des discours prononcés par M. de Serre, en 1819, dans la discussion des lois sur la presse, et en

[1] Alfred Nettement, V, 419.
[2] *Loc. cit.*

1820, dans la discussion de la loi électorale. M. de Serre s'est placé par là à côté et non certes au-dessous de Mirabeau.

Ses efforts et son génie triomphèrent enfin de l'opposition acharnée de la gauche. La majorité, d'abord indécise, se détermina peu à peu à le suivre; elle augmentait après chacun de ses discours, et, lorsque vint le moment du vote définitif, elle s'éleva à 154 voix contre 95. Malheureusement pour la France, M. de Serre ne devait pas survivre longtemps à son triomphe.

M. Sainte-Beuve raconte, au tome II de ses *Portraits contemporains,* que, sous le règne de Louis-Philippe, pendant une discussion de l'Adresse à la Chambre des Députés, M. Guizot, qui avait pris plusieurs fois la parole, descendit de la tribune, tout prêt à y remonter encore. M. Villemain lui représenta qu'il semblait bien fatigué; pour toute réponse, M. Guizot dit à son collègue, avec un sourire mélancolique :

> C'est pour périr bientôt que le flambeau s'allume,
> Mais il brille un moment sur les autels des dieux.

Ce sont deux vers de Charles Loyson, dans sa pièce sur *le Bonheur de l'étude,* couronnée par l'Académie française, en 1817. M. de Serre, qui était étroitement lié d'amitié avec Charles Loyson, aurait pu, avec plus de vérité encore que M. Guizot, s'appliquer ces deux vers, lors de la discussion de 1820. Le flambeau ne tarda pas à s'éteindre : obligé de renoncer à la tribune dès 1821, il alla demander au climat de Naples une guérison impossible et mourut à Castellamare le 21 juillet 1824.

Je ne saurais trop engager le lecteur à étudier lui-même, dans l'ouvrage de M. Nettement, où il n'occupe pas moins de cent pages, l'épisode parlementaire dont je n'ai pu que rappeler sommairement la marche et les péripéties : il y trouvera ces émotions qui passionnent l'esprit, et aussi celles qui élèvent l'âme; il y verra non plus le choc brutal des armées, mais la lutte féconde des intelligences; il y rencontrera enfin cette variété qu'on chercherait vainement dans les récits de bataille, toujours les mêmes.

On demandait un jour à Chérubini s'il connaissait quelque chose de plus ennuyeux qu'un air de flûte. — Oui, répondit-il, deux airs de flûte. — Ne me demandez pas si je connais quelque chose de plus

monotone qu'un récit de bataille; je serais capable de répondre, malgré tout mon respect pour le merveilleux talent de M. Thiers : Oui, deux récits de bataille.

Je me suis trop étendu sur la discussion de la loi électorale de 1820 pour n'être pas forcé d'abréger ce qu'il me resterait à dire sur les deux volumes de M. Nettement. J'indiquerai cependant ce qui constitue, à mes yeux, un de leurs principaux mérites; grâce à la communication de tous les papiers de M. de Villèle, de sa correspondance intime, des carnets sur lesquels il notait chaque jour chacun de ses actes, l'historien a pu nous faire assister à la marche patiente, modérée, savante et toujours honnête du chef de la droite. Au moment où s'ouvre le IVe volume, après les élections de 1816, M. de Villèle n'a plus sous ses ordres qu'un bataillon affaibli et découragé; chacune des élections partielles qui vont suivre, en 1817, en 1818, en 1819, lui enlève de nouveaux soldats; ce qui était, en 1815, une armée, n'est plus, en 1820, qu'une poignée d'hommes. Mais de cette poignée d'hommes, quel parti M. de Villèle ne sait-il pas tirer? Ses manœuvres sont si habiles, son coup d'œil est si sûr, il sait inspirer aux siens tant de confiance et à ses adversaires tant d'estime, qu'à mesure que ses forces diminuent, son prestige augmente. Après les élections de 1820, il est presque seul, et cependant il est à peu près le maître et l'arbitre de la situation : en 1821 il est le chef du ministère.

La figure de M. de Villèle, étudiée par M. Nettement avec un soin particulier, donne aux deux volumes que nous examinons un caractère d'unité qui ajoute encore à leur valeur; et, ce qui me paraît digne de remarque, c'est que l'historien ne s'est point laissé entraîner par l'abondance des renseignements inédits qui étaient entre ses mains; il en a largement usé, il n'en a point abusé; il n'a point surfait M. de Villèle; il ne l'a point mis dès l'abord au premier plan, et la place que l'illustre homme d'État occupe dans son livre augmente et grandit peu à peu, comme celle qu'il s'est faite graduellement de 1816 à 1821, dans le gouvernement de la France.

Il serait injuste de ne pas rappeler ici, dans la *Revue de Bretagne*, que M. de Villèle avait trouvé un auxiliaire précieux, un

lieutenant digne de lui dans un Breton, M. de Corbière. Pendant la discussion du budget de 1817, le député de Toulouse écrivait : « Corbière travaille pour répondre à ce qui a été dit depuis mon discours. Nous sommes bien liés; s'il ne revient pas, (le député d'Ille-et-Vilaine était de la série qui allait sortir au mois de septembre 1817), je ne sais pas comment je ferai sans lui. Tout roule sur huit ou dix; Corbière ne peut être remplacé par aucun [1]. »

Corbière et Villèle, ces deux noms, en effet, sont inséparables; ils ont subi ensemble les attaques injurieuses des partis; ils reçoivent ensemble aujourd'hui l'hommage de la postérité qui commence pour eux. Il y a quarante ans, on s'arrachait la *Villéliade* et la *Corbiéréide*, deux pamphlets en vers, composés par deux rimeurs *libéraux*, MM. Barthélémy et Méry. Aujourd'hui, grâce à Dieu, les rôles sont bien changés : les noms de MM. de Villèle et de Corbière grandissent chaque jour dans l'estime des esprits éclairés; M. Méry vient de mourir, écrasé sous le poids de ses maigres lauriers et de ses lourdes cantates; M. Barthélémy.... depuis 1832 et certaines transactions dont on ne parle pas, M. Barthélémy est de ceux dont on ne parle plus.

L'espace me manque complétement pour faire des citations qui permettraient au lecteur d'apprécier les rares qualités de composition et de style déployées par M. Nettement dans ses deux nouveaux volumes. Je regrette surtout de ne pouvoir pas citer les pages qu'il a écrites sur la mort de Napoléon (5 mai 1821), et celles que lui a inspirées la naissance du duc de Bordeaux (29 septembre 1820). Elles sont véritablement éloquentes.

Je n'ignore pas que l'éloquence est maintenant suspecte et qu'on la mettrait volontiers à l'index. Nous sommes gens *positifs;* nous ne voulons plus que des faits, encore des faits, et toujours des faits. Soit; exigez de l'historien des informations nombreuses et précises; mais n'oubliez pas que les faits, réduits à eux-mêmes, sont bien peu de chose, qu'ils s'affaisseront bientôt sur le sol comme une masse inerte et sans nom, s'ils ne sont pas agités par un souffle puissant, par cet esprit de moralité et de grandeur qui est l'âme même de l'histoire : *Mens agitat molem.* Nul historien

[1] Nettement, IV, p. 215.

n'est vraiment digne de ce nom s'il ne sait pas s'élever au-dessus des événements qu'il expose, et si, dans certaines rencontres, il n'est pas éloquent.

C'est parce que M. Alfred Nettement remplit toutes ces conditions, et que chez lui l'abondance des renseignements n'exclut pas l'éloquence dans le récit et dans les appréciations, que nous n'hésitons pas à mettre les cinq volumes déjà parus de son ouvrage au premier rang des monuments historiques qui seront l'honneur de notre siècle. Le cinquième volume, en particulier, me paraît digne des plus grands éloges ; c'est, à mes yeux, je ne crains pas de le dire, un véritable chef-d'œuvre.

Dans ces douze cents pages que j'ai lues avec le plus vif intérêt et le plus grand soin, j'ai trouvé bien peu d'erreurs et bien peu d'omissions à relever.

A la page 52 du tome V, M. Nettement dit que la discussion *publique* de la proposition Barthélémy sur la révision de la loi d'élections du 5 février 1817 s'ouvrit à la Chambre des Députés le 14 mars 1819. Ce fut seulement la discussion en comité secret et non la discussion publique qui eut lieu à cette date.

Page 53 : « M. Beugnot, rapporteur de la commission, avait proposé, en son nom, le 14 mars 1819, le rejet de la proposition votée par la Chambre des Pairs. » Il s'agit toujours de la proposition Barthélémy. C'est le 18 mars, et non le 14, que le comte Beugnot fit sa motion.

Pages 280 et suivantes, M. Nettement apprécie les progrès accomplis, de 1816 à 1821, sous les différents ministères, ou plutôt sous le ministère unique dont le duc de Richelieu, le général Dessolle et M. Decazes furent tour à tour les présidents ; il néglige de mentionner les améliorations introduites dans notre marine par le baron Portal. Et cependant le baron Portal a jeté les bases de la réorganisation de la marine française, anéantie par les désastres de l'Empire. « Portal, dit M. P. Levot, dans son intéressant ouvrage sur *les Gloires maritimes de la France*[1], fut nommé, le 29 décembre 1818, ministre de la marine et des colonies. Les circonstances étaient on ne peut plus difficiles : une marine mutilée, une

[1] Un vol. in-18. Paris. 1866. Arthus Bertrand, édit.

dotation annuelle de 45 millions, évidemment insuffisante, un matériel en mauvais état, tout semblait présager que c'en était fait pour jamais de notre puissance navale. Le premier soin de Portal fut d'obtenir que ce chiffre, porté à 65 millions, fût mis en rapport avec l'état du revenu public et les nécessités du service. Quant au nombre des bâtiments à flot, il devait être de 246, dont 46 vaisseaux et 34 frégates. Lorsque Portal résigna spontanément ses fonctions, le 13 décembre 1821, sa retraite fut unanimement regrettée. Libéral autant qu'éclairé, il s'était attaché à faire disparaître l'antagonisme existant entre l'ancienne et la nouvelle marine. Ne tenant compte que du mérite, et non des opinions politiques, il n'avait qu'un mobile, l'intérêt du pays. Dans ses *Mémoires contenant les plans d'organisation de la puissance navale de la France*, on voit qu'à l'exemple de Colbert, dont il suivait les traditions, il considérait comme inséparables la marine de l'État et celle du commerce. »

Une dernière remarque. Parlant, à la page 476, d'une brochure publiée, au mois d'août 1820, par M. Guizot, sous ce titre : *Du Gouvernement de la France*, M. Nettement signale la théorie présentée par le célèbre publiciste, et qui consistait à faire de la Révolution une lutte suprême entre le peuple autrefois conquis, les Gaulois, et le peuple autrefois conquérant, les Francs; les premiers se seraient retrouvés dans le tiers-état, les seconds dans la noblesse et le clergé, de sorte que la Révolution aurait été la revanche des Gaulois contre les Francs. M. Nettement ajoute que cette thèse fut *bientôt adoptée par Augustin Thierry avec un emportement passionné*. Or, dès le 2 avril 1820, M. Augustin Thierry avait publié, dans le *Censeur européen*, un article *sur l'antipathie de race qui divise la nation française*.

« Nous croyons être une nation, disait-il, et nous sommes deux nations sur la même terre, deux nations ennemies dans leurs souvenirs, inconciliables dans leurs projets : l'une a autrefois conquis l'autre; et ses desseins, ses vœux éternels sont le rajeunissement de cette vieille conquête énervée par le temps, par le courage des vaincus et par la raison humaine... Il y a deux camps ennemis sur le sol de la France. Il faut le dire, car l'histoire en fait foi : quel qu'ait été le mélange physique des deux races primitives, leur esprit constamment contradictoire a vécu jusqu'à ce jour dans deux portions toujours distinctes de la population confondue. Le génie de la conquête s'est joué de la nature et du temps; il

plane encore sur cette terre malheureuse. C'est par lui que les distinctions des castes ont succédé à celles du sang, celles des ordres à celles des castes, celles des titres à celles des ordres. La noblesse actuelle se rattache par ses prétentions aux hommes à priviléges du XVIe siècle; ceux-là se disaient issus des possesseurs d'hommes du XIIIe, qui se rattachaient aux Francs de Karle-le-Grand, qui remontaient jusqu'aux Sicambres de Chlodowig..... Et nous, revendiquons la descendance contraire. Nous sommes les fils des hommes du tiers-état; le tiers-état sortit des communes; les communes furent l'asile des serfs; les serfs étaient les vaincus de la conquête. Ainsi, de formule en formule, à travers l'intervalle de quinze siècles, nous sommes conduits au terme extrême d'une conquête qu'il s'agit d'effacer. Dieu veuille que cette conquête s'abjure elle-même jusque dans ses dernières traces, et que l'heure du combat n'ait pas besoin de sonner. »

On le voit, M. Augustin Thierry n'avait pas attendu M. Guizot pour embrasser cette déplorable théorie qui ferait de la nation française un peuple d'ennemis. Hâtons-nous d'ajouter que plus tard MM. Guizot et Thierry se sont fait un devoir d'atténuer leur pensée première, qui était bien moins une thèse historique qu'une machine de guerre.

Ces petites réserves faites, nous ne pouvons que redire, en terminant, combien les deux nouveaux volumes de M. Alfred Nettement nous paraissent remarquables, au point de vue du talent de la composition, de l'impartialité du récit et de l'intérêt des documents. Que l'auteur termine son œuvre comme il l'a commencée, et nul doute qu'elle ne lui assure une place éminente parmi les historiens qui ont le mieux mérité de la cause de la vérité, de la justice et de l'honneur.

L'Académie française vient de décerner le grand prix Gobert à l'*Histoire de la Restauration* par M. de Vielcastel, et nous applaudissons à cette récompense décernée à un travail qui en est digne sous plus d'un rapport. L'Académie a maintenant une autre dette à acquitter : elle se doit à elle-même d'appeler dans son sein, à l'une des premières vacances, l'auteur de l'*Histoire de la littérature française de 1814 à 1848*, de la *Conquête d'Alger* et de l'*Histoire de la Restauration*.

EDMOND BIRÉ.

LES ÉTATS DE BRETAGNE

ET

L'INDUSTRIE DES TOILES.

III. *

Fondée en 1757, pour l'encouragement, l'extension et le perfectionnement de l'agriculture, du commerce et des arts en Bretagne, la Société fut approuvée par brevet du roi, du 20 mars de la même année, et l'importance de ses travaux lui mérita d'être constituée avec les mêmes honneurs, franchises et priviléges que les académies établies à Paris, sauf le droit de *committimus* [1]. Ces droits sont consacrés par les lettres-patentes du roi, de janvier 1762.

Afin de mieux connaître l'état de l'agriculture, du commerce et des arts, de rechercher les causes de leur progrès ou de leur décadence, la Société avait dans chaque évêché un bureau permanent communiquant avec celui de Rennes, centre de l'association. Deux articles du règlement devaient, en cas de besoin, stimuler le zèle des membres. Le premier, que bien des sociétés savantes rejetteraient aujourd'hui, prescrivait à chaque membre de la Société de fournir dans l'année un travail sur un sujet quelconque, à son

* Voir la livraison de septembre, pp. 169-182. — Dans cet article, p. 170, au lieu de 1482, *lisez* 1472, et p. 172, au lieu de 1498, *lisez* 1499.

[1] Droit, pour les membres de ces académies, d'être jugés, non par les tribunaux ordinaires, mais par une chambre spéciale du Parlement.

choix. Le second disait : « Quand une pratique aura été reconnue bonne, chaque commissaire s'attachera à la répandre dans son canton en l'éprouvant lui-même, en engageant ses amis à la suivre, surtout en démontrant aux laboureurs et aux artistes les avantages qui en résultent [1]. »

En parcourant les mémoires de la Société, publiés sous le nom de *Corps d'observations de la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts*, on est frappé de la sagesse, de la largeur et de l'intelligence de ses vues. On y trouve des indications et des encouragements pour les prairies artificielles, la culture de la luzerne et des patates, les observations météorologiques et le profit que peut en retirer l'agiculture, la libre exportation des grains, la courte durée des baux, « si nuisible à l'agriculture, lors même que la terre est cultivée par un bon fermier [2], » les machines pour la transplantation des arbres en pleine croissance, les moyens d'améliorer le bétail, etc., etc.; toutes ces choses, enfin, que l'on préconise aujourd'hui comme un progrès, et qui, enseignées il y a plus de cent ans, étaient élaborées par la Société, pour être ensuite consacrées par le vote des États. C'est à cette impulsion, énergiquement soutenue par eux, que nous devons la fondation ou le développement des manufactures de draps, de serges, de teintureries, des fabriques de grès, de verres, de porcelaines, etc., encouragées soit par des primes, soit par des prêts d'argent avec un faible intérêt ou même sans intérêt et remboursables à longues échéances. En un mot, cette Société encouragea en Bretagne toutes les manufactures, et indiqua, quand elle ne les réalisa pas, des perfectionnements qui n'ont pris racine que bien des années après.

Une des premières questions soumises à la Société par le contrôleur général des finances, fut celle-ci : — « La manufacture de toile la plus importante de la province n'a fait depuis longtemps aucun pas vers la perfection. Perfectionner une manufacture, c'est en créer une nouvelle, c'est étendre l'agriculture ; pour y réussir, il ne faut peut-être qu'encourager les ouvriers [3]. »

[1] Règlement de la Société.
[2] *Corps d'observations*, 1759-1760.
[3] *Corps d'observations*, 1757-1758.

Que fait la Société ? Dès 1757, elle propose d'encourager la fabrication des toiles ouvrées, en leur donnant 4 °/₀ d'encouragement ; elle propose pour les fileuses l'établissement de prix, à l'exemple de l'Écosse et de l'Irlande [1].

« La culture du lin n'étant pour ainsi dire que précaire tant qu'on sera forcé de tirer la graine de l'étranger, la Société croit devoir chercher les moyens d'entretenir la graine de Bretagne dans un état de fécondité permanent, ou de lui rendre sa première vigueur, après que trois ou quatre récoltes l'auront énervée [2]. »

Les observations recueillies en 1759 et 1760 sont du plus haut intérêt. C'est d'abord un mémoire, adressé par le duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères, sur la manière dont se fait le commerce des graines de lin entre la France et Riga, commerce qui se fait par des intermédiaires, à défaut de maisons françaises à Riga. C'est la source des abus signalés dans ce commerce ; la graine de lin bonne à semer n'étant expédiée qu'après qu'un expert juré ou *braqueur* l'a examinée et a marqué chaque tonne, c'est aux maisons de France ou aux marchands intermédiaires qu'il faut s'en prendre [3].

Nous laisserons de côté les mémoires des associés du bureau de Vannes, les renseignements recueillis par les soins de M. de Choiseul [4] et de M. Dubois de Donilac [5] sur la culture du lin en Livonie et sa comparaison avec les cultures de Bretagne, d'Irlande et de Hollande [6], pour voir le moyen proposé pour régénérer la graine de lin [7].

« Il est nécessaire en Livonie de la renouveler au plus tard après

[1-2-]. *Corps d'observations*, 1757-1758.

[2] « ... Malgré ces précautions, (plomb et certificat d'origine), certains marchands intermédiaires peu délicats achètent à bas prix des graines mélangées ou épuisées et les renferment dans des barils ayant déjà servi au transport des graines de Russie et les revendent comme étant de Riga.... Le gouvernement russe a pris toutes les mesures possibles pour prévenir des fraudes si préjudiciables à la richesse agricole. — Des employés spéciaux, nommés par le gouvernement, sont chargés de vérifier la graine de lin à son arrivée à Riga. Celle qui n'est pas bonne à semer ne peut être mise en barils... » *Renseignements sur la graine de lin à semer, de provenance russe*, publiés par le Comité linier du littoral des Côtes-du-Nord. 1866.

[4-5-6-7]. *Corps d'observations*, 1759-1760.

la cinquième récolte.... On tire les nouvelles graines de Silésie et même de France ; celles de Bretagne ne sont employées que quand toutes les autres font défaut... Ainsi on envoie en Livonie les graines qui ont dégénéré ailleurs, et ce sont leurs graines dégénérées que nous semons. Elles se dénaturent et se régénèrent en changeant de terroir et de climat. Cet échange de graines, si profitable entre la France et la Livonie, ne pourrait-il se faire entre les diverses provinces de France ?... »

L'usage de la *broye* ou *macque*, pour commencer la préparation de la filasse, est général en Livonie, en France et en Bretagne. Il n'en est pas de même des instruments destinés à achever la préparation. L'instrument, décrit dans la *Maison rustique* de 1725, est une sorte de couteau de bois avec lequel on frappe d'une main sur la poignée de lin, qu'on tient de l'autre main, appuyée sur une planche montée debout [1]. En Livonie, on emploie, avec la *macque*, un moulin dont M. Dubois de Donilac donne la description [2]. Ce moulin fait obtenir une économie de main-d'œuvre telle, que l'on peut faire pour 4 livres 19 sous ce qui nous coûte 56 livres, et l'on obtient une plus-value de qualité de 15 à 20 °/₀ [3]. La Société exprime le désir de voir établir en Bretagne un de ces moulins.

La différence, en Livonie, entre les lins ou chanvres rouis dans des routoirs construits avec soin ou ceux rouis seulement dans des trous creusés sur le bord des rivières, n'est pas moindre de 25 à 30 °/₀.

Un savant mémoire de l'abbé Desfontaines traite d'abord du travail du lin qui, « par un broyage et un pesselage défectueux, perd beaucoup de sa qualité [4]. » Le transport du lin en verges du pays

[1] Rapprocher de cette description celle du zwingle de Flandre, donnée par M. Frédéric Rouxel en 1839. (*Rapport sommaire d'un voyage pour étudier l'industrie linière)*; voir la *Culture, le rouissage et le teillage du lin*, publié par le Comité linier de Lille, pp. 34 et 35.

[2] *Corps d'observations*, 1759-1760. Nous avons vu, il y a quelques années, un moulin, semblable à celui que décrit M. de Donilac, employé pour le broyage du chanvre.

[3] Le premier teillage mécanique a été importé d'Irlande et établi, en 1840, à Saint-Brieuc par M. Frédéric Rouxel.

[4] Il est curieux de rappprocher des observations de M. Desfontaines, sur le teil- p. 371 et suiv., *Corps d'observations*, 1759-1760, celles qui furent présentées,

de Tréguier à Quintin occasionne une perte sèche de 115,200 livres environ par an, puisque la chenevotte, perdue par la préparation de la filasse dans le pays de fabrique et non sur les lieux de production, représente environ les $^{9}/_{10}$ émis [1]. Le même mémoire examine l'utilité qui pourrait résulter pour le pays de l'emploi de dévidoirs donnant des écheveaux réguliers. Le bénéfice de cette nouvelle méthode serait, au dire de M. Digaultray des Landes, associé du bureau de Saint-Brieuc, d'un sol par aune de toile [2].

Moyens d'obvier aux fraudes sur la graine de lin ; amélioration des routoirs, du teillage ; perfectionnements à introduire dans la fabrique ; autant de questions résolues ou posées, il y a cent-dix ans. Si l'on rapproche de ces efforts et de ces observations tout ce qui a été dit et fait dans les Côtes-du-Nord, tout ce que l'on fait encore aujourd'hui [3], on sera convaincu de la vérité de l'assertion que nous avions émise en commençant [4], et de l'importance des travaux de la Société.

Dans quelle mesure les États secondaient-ils ces efforts ? Les délibérations de 1742 et 1744, et la fondation de la Société, témoignaient de leur bonne volonté. Dès 1757, ils avaient donné des encouragements à l'agriculture et répandu dans la province les instructions qui pouvaient être utiles. Le 10 février 1757 [5], sur le rapport de la commission du commerce, « sur l'article concernant la manufacture de toiles la plus importante de la province, les États ordonnent que, pour la perfectionner, il sera accordé un prix

en 1839, dans le rapport déjà cité de M. Frédéric Rouxel, et celles de M. J. Dalle, en 1864. *(Considérations sur la culture et la préparation du lin en Bretagne.)*

[1] Le transport du lin se fait, encore aujourd'hui, de la même manière, du pays de culture au pays de fabrique; le transport par charrettes du lin en verges a seulement remplacé le transport à dos de cheval.

[2] En 1840, sur la proposition qui en était faite par M. Rouxel, le Conseil général des Côtes-du-Nord adopta l'emploi de *treuils compteurs*.

[3] *Conférences agricoles à l'occasion du concours régional à Saint-Brieuc, en* 1865. Société d'émulation des Côtes-du-Nord, séance du 6 mai 1866. Mémoires déjà cités dans les notes. Procès-verbaux du Conseil général des Côtes-du-Nord, de 1834 à 1865.

[4] Page 169.

[5] Procès-verbaux des Etats de Bretagne.

de 300 livres à celui des fabricants de la province qui aura le plus parfaitement imité, tant pour la qualité, longueur et largeur, que pour le blanc et le pliage, une pièce de toile de Hollande... et un prix de 200 livres à celui qui imitera le mieux une pièce de la seconde qualité... et ce, après que les concurrents auront justifié que leur toile a été fabriquée dans la province et avec des fils du pays [1]. »

En 1758 [2], ils promettent une récompense de 300 livres à celui qui donnera le secret du pliage des platilles de Silésie, et accordent une récompense de 100 livres à deux ouvriers qui ont fabriqué deux pièces de toile, façon Hollande. Le prix de 300 livres, promis en 1758, est accordé, en 1766, au sieur Guyot, négociant à Nantes, qui a réussi à imiter le pliage de Silésie, à condition qu'il rendra cette manière de plier les toiles commune à tous les habitants de la province [3]. Il fut sursis à lui délivrer cette somme jusqu'à ce qu'il eût fait la preuve de cette divulgation.

Pour augmenter le débit des toiles en les imprimant, comme on fait en Silésie, les États chargent, en 1757 [4], leur procureur-syndic, député en cour, d'obtenir la permission d'imprimer sur le lin ; ce qui fut obtenu peu après. Charge est donnée, en 1768 [5], aux députés en cour de solliciter la permission absolue de contrefaire le pliage des toiles de Silésie, sans que, sous aucun prétexte, il soit permis de les saisir et même de les visiter, contrôler et contremarquer.

Le 17 janvier 1769 [6], lecture est donnée aux États d'une lettre du contrôleur général au procureur général-syndic, dans laquelle « il lui marque qu'il peut assurer aux États que l'intention du Conseil est de donner toutes sortes de facilités aux fabricants et aux commerçants sur les toiles assujetties aux règlements ; et que celles qui ne sont pas comprises dans leurs dispositions, comme

[1] « En 1844, des prix sont décernés par la Société linière de Belfast à diverses sortes de tissus fabriqués en Irlande avec des fils d'Irlande. » — *Mémoire de M. Chérot sur l'industrie linière dans l'Ouest de la France.*

[2-3-4-5-6] Procès-verbaux des États.

les platilles, peuvent être fabriquées et exportées sans être soumises aux inspections dont la province de Bretagne désire qu'elles soient dispensées. » Les États ordonnent l'impression et la distribution de cette lettre.

Si, des développements à donner à l'industrie que nous venons d'exposer, nous passons aux détails concernant les fileuses et les métiers, nous trouvons la même sollicitude. Dans la tenue de 1757 [1], les États, pour encourager l'établissement de métiers à deux navettes, sur lesquels on peut fabriquer deux pièces de toile, fournissent les métiers, qui coûtent 70 livres chacun. Cette même année voit l'introduction de la navette anglaise. L'année suivante, un soldat du régiment de Bourbonnais ayant fait authentiquement deux pièces de toile sur un métier à deux navettes, les États décident qu'on solliciterait le congé de ce soldat et qu'il lui serait acheté un métier, s'il voulait rester dans la province [2]. On en donna un également à M. de Géry, maire de Quintin, pendant que les députés en cour étaient chargés de solliciter une juridiction consulaire pour cette ville, « qui est le centre du plus grand commerce de toile [3]. »

La Société d'Agriculture avait demandé des encouragemnts pour les fileuses. Une demoiselle Vindack enseigne à filer à deux mains; les États décident, en 1757 [4], qu'un encouragement de 24 livres lui sera donné par chaque élève formé par elle, jusqu'au nombre de douze, et qu'à chacun de ces élèves sera donné un rouet. En 1758 [5], pour étendre davantage les améliorations du filage, il est fait fonds de 2,700 livres à répartir entre les neuf évêchés, par les soins de la Société, en prix aux fileuses qui pra-

[1-2-3] Procès-verbaux des Etats.

[4] Conseil général des Côtes-du-Nord en 1834. — Un jeune soldat, nommé Tanno, qui connait le teillage flamand, est exonéré aux frais du Conseil, pour établir a Quintin un atelier de teillage à la main. — Conseil général des Côtes-du-Nord en 1841. — Un jeune soldat, le nommé Le Bonniec, est exonéré également pour établir des machines à teiller, que leur simplicité rendra d'un emploi facile dans les campagnes.

[5] Aprés de nouvelles informations, les États ordonnèrent, le 28 octobre 1760, la cessation de toute démarche à ce sujet. Voir Procés-verbaux.

tiqueraient la méthode indiquée par le président de Montluc, « méthode qui ne laisse rien à désirer et dont on le remercie. » Ce vote est répété dans les tenues suivantes, avec charge aux Sociétés d'Agriculture de chaque évêché « de veiller avec le plus grand soin à ce que les prix ne soient donnés qu'aux fileuses qui auront effectivement filé le fil qu'elles présenteront, et, dans le cas où la fraude serait prouvée contre elles, elles seront exclues du prix et du concours pour l'avenir [1]. »

Le règlement de 1736 devait être l'objet d'observations et de critiques importantes. Le contrôleur général, en 1757, avait posé les questions à résoudre; c'est donc à une véritable enquête que l'on procédait. Au moment où, de nos jours, les demandes d'enquêtes s'élèvent de tous côtés; où un éminent auteur [2] demande qu'elles soient permanentes, il sera peut-être de quelque intérêt de suivre une enquête permanente, provoquée par le pouvoir royal sous l'ancien régime, et d'en étudier les conséquences.

IV.

Nous allons étudier dans leur développement chacune des observations de la Société d'Agriculture, leur présentation aux États et ensuite au roi; ce sera, si l'on veut, l'enquête devant les sociétés savantes, se poursuivant devant les grands corps de l'Etat, et devant le gouvernement lui-même.

« [3] Pour rendre quelque activité à ce genre de commerce, éprouvé par la guerre (de Sept ans), il serait essentiel de ne pas fixer à un petit nombre de ports le privilége d'exporter les toiles de la province... La liberté d'exporter par où l'on veut, et souvent par où l'on peut, devrait être générale. Cette gêne borne le travail des manufactures aux demandes qui leur sont faites dans les ports privilégiés. Il arrive, d'ailleurs, en temps de guerre, qu'on ne peut

[1] Procès-verbaux des États.
[2] M. Le Play, *Réforme sociale*, t. II, p. 265 et suiv.
[3] *Corps d'observations*, 1759-1760.

profiter des navires neutres, lorsqu'ils se trouvent dans d'autres ports; en sorte qu'on est obligé de garder des marchandises qui trouveraient un débouché favorable... La visite en blanc, dans l'intérieur de la fabrique, obviendrait à cet inconvénient... »

Pour donner satisfaction à ce désir, le contrôleur général propose de reporter dans l'intérieur de la fabrique les bureaux de marque des balles de toiles en blanc[1], établis dans les ports. Voici la réponse des négociants d'Uzel, le 10 mai 1775, convoqués par le sénéchal de la manufacture : « [2] Les négociants et commerçants de toile... sont d'avis que l'établissement pour l'embarquement des toiles de la manufacture au port du Légué de Saint-Brieuc leur paraît d'une utilité évidente pour le commerce, et qu'il serait à désirer qu'il prît faveur; mais que l'établissement des bureaux de visite des toiles en blanc dans les différentes places de la fabrique... serait susceptible de plusieurs inconvénients préjudiciables au commerce, et qu'il serait bien plus expédient d'établir un bureau de visite à Saint-Brieuc. Et, au surplus, tous les dits commerçants et négociants, pendant la rédaction de la présente, se sont distraits chacun à leurs affaires et ne se sont point présentés pour signer. Et, après avoir attendu quelque temps leur retour sans qu'ils aient rentré au bureau, nous avons signé. — FLEURY, inspecteur; DUPREST LE BRETON, sénéchal. »

Les arrêts du Conseil d'État, des 14 mars et 24 avril 1776,

[1] Les réglements de 1736 avaient établi deux sortes de bureaux de marque. Dans les premiers, (bureaux de marque en écru), qui se trouvaient dans les lieux de fabrication, les inspecteurs s'assuraient que les matières employées dans la fabrication, les longueurs et largeurs des toiles étaient celles portées au réglement. Dans les seconds, situés dans les ports d'embarquements, (bureaux de visite en blanc), on s'assurait du nombre de pièces contenu dans chaque balle et de leur qualité.

[2] Registre du sénéchal de la manufacture des toiles à Uzel (Archives des Côtes-du-Nord). — Ce n'est pas, malheureusement, la seule fois que les négociants de la fabrique se sont *distraits* des assemblées où se discutaient leurs intérêts. « ... M. le préfet, pour s'entourer des moyens de réussite (*Recherche des moyens d'améliorer l'industrie linière*), convoqua une réunion où furent appelées toutes les sommités du commerce de toile; vous avez vu dans son rapport que *cinq* négociants de la fabrique s'y rendirent... » *Rapport au Conseil général des Côtes-du-Nord*, 1837.

furent rendus en ce sens ; ils autorisèrent non-seulement le commerce des toiles et l'établissement de bureaux de visite, mais encore le commerce de toutes marchandises avec les îles et les colonies d'Amérique par les ports de Saint-Brieuc, Binic et le Portrieux, les plus voisins du pays de fabrique.

« Le salaire attaché aux places d'inspecteurs a fait établir un droit d'un sou par pièce de toile qui seraient présentées aux bureaux de Quintin, Uzel, Loudéac et Moncontour. Ce droit, qui paraît peu de chose en lui-même, devient exorbitant pour le commerce des toiles, surtout pour la partie la plus nombreuse des habitants, qui devrait être la plus ménagée. Comme ces toiles se vendent par coupons de 5 aunes, une multitude d'ouvriers les coupent chaque semaine sur leur métier pour avoir de quoi subsister, en sorte que celui qui a monté une chaîne de 50 aunes et qui n'est pas en état d'attendre que sa toile soit achevée pour la vendre, paie dix sous de droit de marque. Il n'eût payé qu'un sou, s'il eût été assez riche pour faire marquer sa toile entière... Il serait avantageux que les Etats fissent un fonds de 2,800 livres pour éteindre ce droit[1]. »

Le règlement de 1676 instituait la marque comme preuve de vérification; l'arrêt du conseil, communiqué aux États, le 7 octobre 1738, en avait fait une de ces mesures fiscales, « créées en diverses localités pour des besoins pressants et que le besoin des finances obligea de conserver [2]. » Les États, pour soulager les marchands, obtinrent, en 1762[3] et les années suivantes, de faire un fonds de 4,200 livres à chaque tenue pour le paiement des inspecteurs et des commis. En vue d'obtenir leur suppression, ils proposèrent même, le 18 novembre 1762[4] et le 22 octobre 1764[5], un fonds de 7,759 livres pour la suppression des offices d'inspecteurs. Le droit d'un sou et de six deniers n'en subsista pas moins, et son élévation à deux sous et à un sou, en 1782, donna lieu aux réclamations des États, qui chargèrent leurs députés en cour « [6] de solliciter le

[1] *Corps d'observations*, 1759-1760.
[2] Voir page 181.
[3-4-5-6] Procès-verbaux des Etats.

retrait de ces lettres-patentes, (qui l'avaient augmenté), et même l'entière suppression de ce droit, comme n'ayant pas été consenti par eux. » Il subsista avec l'inspection jusqu'en 1792.

« De tous les fardeaux, dit encore la Société, le plus onéreux, c'est l'exécution des règles auxquelles nos manufactures sont asservies. L'inspection d'abord rigoureuse a été forcée d'abandonner la loi qui la dirigeait parce que cette loi détruisait ce qu'elle paraissait devoir conserver et améliorer... Des paysans, des journaliers se sont vus assujettis à exécuter des règlements de plus de 50 articles qu'ils n'étaient pas en état de lire. Quand ils les auraient lus et même étudiés, ils n'auraient pu les exécuter, parce que tout y est ordonné, jusqu'aux choses étrangères et souvent les plus contraires à une bonne fabrication. Les fautes les moins répréhensibles et celles qu'on envisage comme les plus graves sont punies des mêmes peines... Aussi beaucoup d'articles ne s'exécutent plus, mais ils existent encore. Aussi l'inspection est-elle devenue d'un tribunal rigoureux un tribunal arbitraire... La concurrence de Silésie nous a été moins fatale que l'inspection nationale [1]. »

Deux points sont attaqués ici par la Société, et l'on peut dire qu'elle a usé largement du droit de discussion : le règlement et la marque des toiles. Recherchons séparément les solutions données à l'un et l'autre de ces deux points.

Dès 1762 [2], les députés des Etats en cour furent chargés de demander l'abrogation des anciens règlements et l'établissement de règles nouvelles, sur les mémoires présentés par la Société d'Agriculture. La lettre du contrôleur général, du 17 janvier 1769 [3], en adoucissant leur application, donna une satisfaction partielle à une charge souvent répétée. Etait-il possible, dès lors, de les supprimer entièrement, avec la visite et la marque en écru qui en étaient la conséquence? « Ces entraves, dit M. Necker, qui avaient protégé l'enfance de nos manufactures, étaient devenues incommodes à mesure que leur législation s'était compliquée et à mesure surtout que la variété dans les goûts et les changements dans les modes

[1] *Corps d'observations*, 1759-1760.
[2-3] Procès-verbaux des Etats.

avaient appelé le génie de l'industrie à plus de liberté et d'indépendance... Aplanir tous ces obstacles, anéantir par une loi positive toute espèce de règlements, de marques et d'examens, c'était risquer la réputation des fabriques françaises, c'était ôter aux consommateurs étrangers et nationaux la base de leur confiance, enfin c'était aller contre les idées des vieux fabricants qui avaient vu leurs manufactures et celles de leurs pères prospérer à l'ombre des lois d'ordre [1]. »

En ce qui regarde notre fabrique de toiles de Bretagne, le règlement avait-il eu la portée désastreuse que lui attribue la Société? La suppression du règlement ne devait-elle pas faire craindre le retour des abus qui avaient nécessité son intervention?

Sur le premier article, un mémoire de 1777, cité par M. de Geslin [2], les mémoires de M. Digaultray, en 1811, de M. Baron du Taya, en 1825, affirment que la prospérité de la fabrique est due principalement au règlement. Sur le second, les observations du Conseil supérieur du Commerce des Côtes-du-Nord, le 15 frimaire an X, (6 décembre 1801), du Comité d'Uzel, 20 nivôse an XI, (10 décembre 1802), et 2 germinal an XI, (23 mars 1803); du Comité de Quintin, 26 frimaire an XI, (17 décembre 1802), et 24 germinal an XI, (14 avril 1803), et précédemment l'arrêté du Conseil, du 30 septembre 1772, confirmatif d'une sentence rendue par le sénéchal de Quintin, tendraient à prouver que le règlement était nécessaire pour la répression des abus et que sa chute menaçait d'entraîner le commerce avec l'Espagne. Comment expliquer deux appréciations aussi différentes?

Répandus dans les campagnes, où chaque chaumière était un atelier [3], indépendants les uns des autres, travaillant pour leur compte, ne disposant pas des capitaux concentrés entre les mains des négociants qui achetaient les toiles en écru, les faisaient blanchir et les exportaient; ne travaillant qu'en vue d'une consommation déterminée, la consommation locale ou l'exportation espa-

[1] Compte rendu adressé au roi en 1781.
[2] *Anciens évêchés de Bretagne, loc. cit.*
[3] Mémoire Digaultray, 2 janvier 1811.

gnole[1]; les tisserands n'avaient ni la volonté ni les moyens de modifier leur fabrication[2]. L'eussent-ils voulu, l'expérience acquise du goût des Espagnols, naturellement ennemis des innovations, eût fait repousser tout changement[3]. L'égalité forcée, imposée par les règlements, avait donc moins d'inconvénients ici qu'ailleurs, et ses maux qui, au dire des Etats, avaient accablé la fabrique, étaient moins le fait du règlement que de la privation de notre seul débouché commercial amenée par la guerre[4], et de l'organisation même de notre fabrique. La preuve en fut malheureusement donnée plus tard, dans les trente premières années de ce siècle; car la suppression du règlement ne sauva pas notre fabrique, quand la concurrence étrangère, nous remplaçant sur les marchés extérieurs, et le défaut d'améliorations ont conduit cette industrie à sa ruine.

D'un autre côté, la suppression du règlement ne pouvait-elle pas faire reparaître les abus : le marhottage[5] ou vente au *regrat* avant l'ouverture et après la clôture des marchés, que les lois les plus sévères ne purent réprimer et que facilitaient l'isolement et la misère des tisserands; la fabrication de toiles dont les laizes avaient été diminuées, qui en était la conséquence[6], et le mélange dans les balles de toiles ainsi falsifiées? Ces abus étaient d'autant plus à craindre, que les toiles de Silésie, nos rivales, offrant une grande sûreté pour la visite et la marque[7], auraient eu bientôt tout l'avantage, si les nôtres avaient cessé de présenter la même exactitude. Ces circonstances étant données, il nous semble facile d'admettre que les entraves mises par les règlements à ce que Necker appelle le génie de la liberté commerciale, ont eu peu d'effet dans un pays qui, par ses rapports commerciaux et son organisation, n'était pas disposé à user de cette liberté, tandis que, par la garantie donnée à l'aunage, elles ont maintenu alors en Espagne notre prépondérance sur les fabriques rivales[8].

[1] Chambre consultative de Loudéac.
[2-3-4] Mémoire Digaultray.
[5] Comité d'Uzel, 28 nivôse, an II.
[6] Chambre consultative de Loudéac.
[7] Comité de Quintin, 24 germinal, an II.
[8] Mémoires de M. Digaultray et de M. Baron du Taya. — Conseil supérieur du

Supprimer sans transition l'ordre de choses établi était donc un danger. Les lettres-patentes de mai 1779, « dont toutes les dispositions tendent à ménager l'esprit inventif des manufacturiers, son essor et sa liberté, sans priver les étoffes qui seront fabriquées d'après les anciennes règles du sceau qui l'atteste [1] ; » celles du 28 juin 1780, celles du 16 décembre 1780, spéciales à la généralité de Bretagne, qui les complètent, opèrent cette transition et sont un pas immense vers la liberté du commerce. On retrouve dans leurs considérants la trace évidente des observations présentées par les Etats de Bretagne [2]. »

En rapprochant de ces lettres-patentes les anciens règlements on remarquera : 1° la faculté donnée à chacun de fabriquer toutes espèces de tissus; — 2° la faculté pour les fabricants de suivre ou non les prescriptions du règlement qui s'appliquaient à certaines sortes spécialement désignées. — 3° Le roi accordait aux maisons de fabrique ayant acquis une bonne renommée, pendant une durée de soixante ans, l'exemption de la marque, encouragement que bien

Commerce, 15 frimaire, an X. — « Le Conseil, tout en souhaitant la liberté entière et sans limites, reconnait qu'un règlement est nécessaire pour les fabriques de Bretagne, afin de leur conserver le marché d'Espagne, en donnant aux acheteurs une garantie contre la cupidité. » — Ajoutons que, dès le 8 germinal, an VI, on demandait le rétablissement de la marque, et le projet ne fut rejeté qu'après une longue discussion, par le Conseil des Anciens, le 3e jour complémentaire de l'an VII. (Réimpression de l'ancien *Moniteur*).

[1] Necker, *Compte rendu*.

[2] « Considérant que les anciens règlements sont devenus par leur ancienneté et leur complication d'une application difficile...; considérant qu'il faut s'écarter à la fois d'un assujettissement trop rigide aux règlements et d'une liberté indéfinie... : considérant que les lois du commerce devaient se modifier avec la variété des temps, des goûts, des débouchés...; les chambres de commerce et diverses personnes versées en cette matière ayant été consultées et nous ayant présenté de nouveaux règlements, après les recommandations que nous leur avons faites de les adapter aux temps actuels et aux connaissances acquises...; il importe d'accorder à tous fabricants la facilité de fabriquer toute espèce d'étoffes...; il importe que les chefs de fabriques qui auraient manqué au règlement, ce qui peut arriver par la faute d'un ouvrier ou une simple inattention, ne soient pas exposés à des peines trop sévères...; il importe d'accorder une distinction honorable aux fabricants qui auraient perpétué un ancien établissement et une bonne réputation...; que le titre de manufacture royale ne doit pas être une simple faveur, mais le fruit de travaux et de succès réels.... »

peu de fabriques, faute d'une semblable durée, pourraient mériter aujourd'hui. — 4° La peine de la confiscation et de 100 livres d'amende, portée au règlement de 1676, (rendu, ne l'oublions pas, sur la demande et les propositions des manufacturiers de Quintin et de Morlaix), réduite à 50 livres d'amende et à la confiscation par le règlement de 1736, se borne ici à la coupe de la toile de 3 aunes en 3 aunes[1] et au paiement des frais. Ce n'était donc plus qu'une mesure préventive destinée à empêcher le délit, que punit encore l'article 423 du Code pénal; mesure appliquée plus rigoureusement en 1839 en Westphalie, en Silésie et en Belgique[2]. La vérification de l'aunage, pratiquée ici comme en Irlande, en Silésie, en Westphalie en 1839, était elle-même moins une entrave à la liberté du commerce que l'empêchement de pousser cette liberté jusqu'à nuire à autrui.

L'inspection ou visite et marque des balles dans les ports avait, comme l'inspection en écru, des raisons particulières d'existence. Aux yeux de l'étranger, elle était pour nos toiles le certificat d'origine, la marque nationale, réclamée si fréquemment de nos jours pour tant de produits[3]. Nous avons vu les principales raisons de son existence, et sa suppression pouvait troubler nos rapports avec l'Espagne. Aussi, les Etats, après en avoir longtemps demandé la suppression depuis 1760, ne se bornèrent-ils plus, en 1785 et 1787, qu'à enjoindre à leurs députés en cour « de conférer avec les députés du commerce à l'effet que pourrait produire chez l'étranger la suspension des inspecteurs, et, en cas qu'il soit jugé utile de les laisser subsister, ils prendront les instructions néces-

[1] Ce qui permettait de les utiliser pour la consommation locale.

[2] « En Belgique, en Silésie, en Westphalie, en Irlande, les toiles sont vendues sur les marchés. Dans tous ces pays, elles sont aunées par un mesureur public qui répond de l'exactitude de son opération. En Belgique, en Westphalie, en Silésie, il examine avec attention la laize de la pièce, et si elle ne porte pas la longueur indiquée, il la lacère impitoyablement par trois coups de ciseaux donnés en long. » (Frédéric Rouxel, *Rapport sommaire d'un voyage pour étudier l'industrie linière, en 1839.*)

[3] Les articles 142 et 143 du Code pénal punissent les contrefaçons ou l'emploi frauduleux des marques apposées au nom du gouvernement sur diverses espèces de denrées ou marchandises.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

LA POURSUITE DE L'IDÉAL, par M. JULES D'HERBAUGES. Un vol in-8°, Paris, Didier; Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud.

Pour bien faire comprendre la pensée de cet écrit, il suffit de citer les dernières lignes : « Avez-vous vu par un beau soir d'été, sur une grève rougie des feux du soleil couchant, la vague lumineuse déferler à vos pieds? votre regard l'accueille au loin, la conduit jusque sur le sable, où lentement elle s'évanouit et s'éteint. Désappointés, vos yeux vont plus loin chercher un autre flot, une autre crête brillante où le soleil sème des diamants sans nombre. Ce flot vous trompe encore; ce n'est après tout qu'un peu d'eau qui perd son éclat aussitôt qu'elle sort de la région éclairée. Vos regards s'éloignent et montent, montent toujours, cherchant involontairement le vrai foyer dont quelques étincelles suffisent pour rendre si différent de lui-même l'élément vulgaire qui vous a fait illusion, et, peu à peu, de vague en vague, de clarté en clarté, vous arrivez jusqu'à l'horizon empourpré où les splendeurs se confondent de telle sorte que, le ciel et la terre, ne faisant plus qu'un, le rayon touche à son foyer éblouissant. L'idéal a trouvé sa véritable sphère et l'aspiration est devenue la réalité. »

Il serait assurément difficile d'exprimer des pensées plus hautes et plus vraies dans des termes plus magnifiques. Oui, l'homme, être pensant, est surtout heureux par l'idéal, c'est-à-dire par l'espérance. C'est là pour lui le rayon lumineux que trop souvent il

cherche sur les flots mouvants, mais souvent aussi il porte ses regards plus haut et arrive peu à peu à jouir, par anticipation, du seul bonheur qui ne trompe pas, celui dont l'espérance, suivant le mot de l'Ecriture, est pleine d'immortalité, *spes illorum plena immortalitatis est.* (*Sap.* III, 6.)[1]

On sent combien le développement de cette thèse peut être riche. L'idéal pour celui qui a le sentiment de l'art, c'est une beauté et une grandeur qu'il n'a jamais aperçues, mais que son génie a dévinées et qu'il poursuivra jusqu'à épuisement sans pouvoir complétement l'atteindre; pour celui qu'agite la passion, ce sont des charmes entrevus, c'est un trait, un mot, un sourire qui le troublent, qui l'enivrent jusqu'à ce que la possession vienne lui apprendre que là encore tout est vanité, *et omnia vanitas;* pour l'ambitieux, c'est la jouissance, c'est la gloire, ombres fuyantes qui échappent toujours, car l'espoir et le désir vont toujours plus loin qu'elles. « L'ambitieux savoure, au milieu de son esclavage volontaire, dit M. Jules d'Herbauges, les âcres jouissances de la lutte, les anxiétés de l'attente et cette émotion excitante de placer toujours plus haut, toujours plus loin le but à atteindre. L'avare plonge ses mains frémissantes dans le métal aux jaunes reflets, le

[1] Schiller, dans une ballade intitulée *Résignation*, va jusqu'à ce qu'on a très-bien nommé le *quiétisme de l'espérance.* A ses yeux, il n'y a que deux genres de bonheur, la *jouissance* pour celui qui ne croit pas, et *l'espérance* pour celui qui croit, mais une espérance sans réalisation future, et, lorsque l'âme arrive au seuil de l'éternité, demandant le prix de ses œuvres, une voix inflexible lui répond : « Tu as espéré, tu as eu ta récompense, ta foi a été ta part de bonheur. » — Qu'il y a loin de ces décourageantes paroles aux vers de notre Reboul :

C'est une éternelle espérance
Satisfaite éternellement!

M. Jules d'Herbauges n'attribue charitablement d'autre portée à la ballade de Schiller que celle d'une fiction poétique dont le but serait de mieux faire sentir que l'espérance est le premier de tous les biens. Il m'est difficile, quant à moi, de n'y pas voir, en outre, un triste indice de l'état de l'âme du poète, à l'époque où il écrivit cette ballade. L'illustre auteur des *Brigands* fut, en effet, le père, par delà le Rhin, non-seulement du romantisme littéraire, mais encore d'un certain romantisme sceptique qui affectait les formes de la mysticité, mais, comme on l'a dit, *sans y rien perdre,* et niait le devoir, tout en parlant de la vertu. Cette école a malheureusement fait de nombreux prosélytes chez nous. Ne parle-t-on pas aujourd'hui de vertu jusque dans la *bohême?*

et citent le plus nos libres penseurs, que viennent les tables tournantes et les spirites; tant il est vrai que le surnaturel s'impose même à ceux qui en veulent le moins, et que les plus étonnants prodiges de crédulité viennent en général des incrédules. [1]

Repousser d'ailleurs tous les faits mystérieux des sciences occultes serait un excès contre lequel protestent nos livres saints. Il n'y a pas que de la supercherie dans l'action magique, pas plus qu'autrefois dans le trépied de la sibylle; et le silence des oracles à l'avénement de Jésus-Christ, silence constaté par tous les auteurs païens et dans lequel Juvénal voyait une nuit menaçante [2], suffirait pour nous révéler une puissance autre que celle de l'homme.

On adresse souvent le reproche de superstition aux hommes religieux, tandis que les *superstitions*, ainsi que le dit très-bien M. Jules d'Herbauges, *se retrouvent plus nombreuses peut-être dans les âges les moins pieux, comme si le cœur humain continuait fatalement à éprouver le besoin de croire à l'invisible lors même qu'il refuse d'admettre les vérités divines.* Rien de plus vrai. Consultez, en effet, l'histoire et vous verrez que du XIIe au XVe siècle, période de vive foi, il est à peine question de magie et de sortilége. Au XVIe siècle au contraire, à l'approche ou sous le coup des grandes luttes religieuses, la magie court les rues. Sous Louis XIV elle disparaît comme étouffée par le calme et magnifique développement de la pensée religieuse; mais depuis le milieu du dernier siècle, c'est-à-dire depuis ce qu'on appelle *l'âge des lumières*, les pratiques occultes ont repris faveur et se multiplient. J'ai nommé Cagliostro et Mesmer; je pourrais rappeler Mlle Lenormand, M. Dupotet et son miroir magique, puis, à côté des *spirites*, la race innombrable, quoique déjà un peu vieillie, des somnambules.

Ainsi l'on ne quitte le surnaturel divin que pour tomber dans un autre. « Pouvons-nous nier avec bien de l'assurance, dit M. Jules

[1] Il y a longtemps que Pascal a dit : *Incrédules, les plus crédules*, et la Bruyère: *Esprits forts, esprits faibles.*

[2] ..... *Quoniam Delphis oraculo cessant*
Et genus humanum damnat caligo futuri.

d'Herbauges, les étranges et capricieuses communications qui parfois semblent s'établir entre les hommes et un monde inconnu peuplé d'êtres mystérieux? L'histoire, ordinairement assez sceptique, constate elle-même beaucoup de faits demeurés jusqu'à présent inexpliqués et inexplicables. En fouillant dans les traditions des familles on en découvrirait bien d'autres : pressentiments, voix qui avertissent, présages funèbres. »

Prenez garde, dirai-je ici à l'auteur; nous nous aventurons sur un terrain glissant. Nier de parti pris tous les faits de ce genre, toutes ces interventions plus ou moins fréquentes des puissances surnaturelles, bonnes ou mauvaises, serait imprudent; mais les croire aisément serait fort dangereux. M. Jules d'Herbauges raconte, à ce sujet, avec tout le charme qui lui est propre, l'histoire d'une cassette, où logeait, je suppose, quelque esprit frappeur. Cette histoire pourrait bien faire travailler de jeunes têtes; mais, après tout, celui qui la raconte n'en garantit pas l'authenticité, ni moi non plus.

Au-dessus de ce surnaturel, trop souvent interlope, s'élève heureusement celui dont on a dit qu'il était la nourriture de nos âmes. Là seulement, en effet, l'âme trouve la force et le repos. Ce qui distingue l'idéal religieux de tout autre idéal, c'est qu'il ne prête ni au vague, ni à l'indéterminé, ni à l'incertain. Point d'angoisse dès lors dans sa recherche, ni de folle utopie. Est-ce à dire que la rêverie soit toujours absente des couvents? Ce serait aller loin que de le prétendre; mais je tiens du moins pour certain qu'elle fut complétement étrangère à l'institution de la vie monastique, et j'affirme qu'un couvent où elle domine est un couvent perdu. « Il est à remarquer, dit M. Jules d'Herbauges, que tous les fondateurs ou réformateurs d'ordres monastiques, en dehors même de leur éminente sainteté, et considérés à un point de vue simplement historique, ont été des personnages remarquables comme génie, comme caractère, comme habileté et comme pénétration. » Or, rien, à coup sûr, n'exclut plus complétement la rêverie que de telles qualités. Michelet l'avait bien senti lorsqu'il écrivait que le mysticisme rendait à la fois l'esprit plus pénétrant et plus pratique,

parce que nul ne connaît mieux les hommes que celui qui les étudie journellement sur lui-même. Suger, Ximenès, Sixte-Quint et bien d'autres en sont des preuves frappantes.

Je ne pense pas, d'un autre côté, que la disposition à l'extase soit un indice bien sûr de vocation religieuse, et ceux ou celles qui s'y laissent aller ne sont admis, je crois, qu'après de longues et rudes épreuves, au sévère engagement des vœux. Rien de plus à craindre, en effet, que les extases qui ne viennent que du cerveau. Le tableau tracé, par M. Jules d'Herbauges, des entraînements et des joies de la vie religieuse, est d'ailleurs des plus sentis et des plus éloquents.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent le *Joueur de serpent*, cette étude si fine de l'idéal pris au lutrin. Quelques autres nouvelles nous le montrent poursuivi dans la science et trop souvent dans le doute. Ce mot de doute amène le nom de Maurice de Guérin, *doux et triste chercheur de poésie*, dit l'auteur, *imagination exaltée repliée sur elle-même parce qu'elle ne trouvait pas d'issue*, mais se sauvant enfin, *par l'amour des choses divines, du dégoût et des déchirements de l'incrédulité*. Admirablement saisi et admirablement peint. Je regrette seulement l'épithète d'*incolore* dans laquelle Eugénie se trouve enveloppée, quelques lignes auparavant. Incolore! ce ne pourrait être, dans tous les cas, qu'à la manière de la *Joconde* de Léonard ou de la *Belle Jardinière* de Raphaël, dont l'éclat est assurément beaucoup moins vif que celui des *Grâces* de Rubens et des *Juives* de Delacroix.

Au nombre des caractères tracés d'une main si ferme par M. Jules d'Herbauges, il en est un qui nous est présenté comme *peu sociable, assez sauvage même*, et n'appréciant guère des visites que le dernier mot : Adieu. Ne serait-ce pas là souvent le fait de ceux qui se livrent le plus à la poursuite de l'idéal? Tout ce qui les rappelle à la réalité doit toucher en effet de bien près à la déception. Mais je reconnais aussi à ces traits bien des esprits actifs et sérieux pour qui chaque heure a son but marqué, sa pensée utile. Ce qu'il leur faut, c'est la petite maison du sage, embellie par la famille et n'ayant de place que pour les vrais amis.

LOUIS DE KERJEAN.

CHRONIQUE.

LES ENFANTS NANTAIS D'APRÈS LE PHARE DE LA LOIRE

DEUXIÈME RÉPONSE.

Le *Phare de la Loire* a tenu à répondre à notre article; mais comment y a-t-il répondu? c'est ce qu'il importe d'examiner.

On ne peut qu'admirer d'abord la pose triomphante que prend M. de Rolland. Personne n'a oublié ses luttes avec M. de Kersabiec sur le chapitre des processions et sur le culte de la bienheureuse Françoise d'Amboise. Qui fut meurtri? On s'accordait à croire que c'était M. de Rolland. Mais erreur! M. de Rolland embouche la trompette pour sonner la défaite de son très-habile adversaire; il nous le montre, après *plusieurs lances malheureuses, couché sur le sable de l'arène.* Ne dirait-on pas le Dorante de Corneille énumérant à Clarice ses exploits imaginaires d'Allemagne:

Je m'y suis fait, quatre ans, craindre comme un tonnerre!

Oh! je comprends aujourd'hui pourquoi M. de Rolland préfère à la tribune des sociétés savantes le public du *Phare*, un public à lui, qui n'entend que sa voix, ne voit que ses fières attitudes et chez lequel, — on peut le dire sans impolitesse, — dominent incontestablement les *ignorants* et les *crédules*. Dans une société savante, les choses n'iraient pas ainsi, et si M. de Rolland y prenait des airs de pourfendeur et de vainqueur, il entendrait bien vite retentir à ses oreilles ce vieux mot, fait exprès pour lui:

Les gens que vous tuez se portent assez bien.

Oui, Monsieur, ils se portent à merveille, et le silence de M. de Kersabiec, loin d'être un *aveu complet*, comme vous le pensez, n'est que

l'expression très-délicate d'un sentiment que vous auriez pu comprendre. M. de Kersabiec a écrit successivement la légende des *Enfants Nantais* et l'histoire de la sainte Duchesse. S'il eût été seul à prendre la parole, la question eût paru peut-être à quelques-uns réduite aux proportions d'une défense personnelle, et il lui a semblé mieux que les combattants se succédassent pour venger l'histoire outragée dans la personne de ceux qui sont nos patrons à tous.

Ceci une fois dit, entrons dans la lice, et, si quelqu'un a fui, comme vous le prétendez, on verra bien si c'est moi.

Vous aviez dit, Monsieur, que saint Donatien et saint Rogatien n'avaient jamais existé, et vous en donniez comme preuves l'absence d'*état-civil* et l'ignorance où l'on est du nom de leur père. Je vous ai demandé, à ce propos, si vous pourriez me dire le nom du père d'Arius, chose d'autant plus facile, ce semble, qu'Arius a beaucoup plus occupé la renommée que nos deux saints nantais. Quelle est votre réponse ? Un silence prudent. Je vous avais prié de me dire s'il était né à Alexandrie ou dans la Cyrenaïque : toujours même silence. Je vous avais questionné sur l'année *précise* de sa naissance. A ce mot, vous triomphez : — « Tous les historiens, dites-vous, sont d'accord pour assigner la naissance d'Arius à l'année 270. » — Eh bien ! non, Monsieur, l'accord n'est pas si grand que vous croyez ; plusieurs se taisent, la *Biographie universelle*, entre autres, et Bouillet dit simplement : *vers* l'année 270. Est-ce là ce que vous appelez une *année précise?*

Enfin, je vous avais demandé des renseignements sur l'*état-civil* du pape saint Clément, de l'illustre pape saint Sylvestre. Que répondez-vous? silence complet.

Seconde question : A vous entendre, saint Donatien et saint Rogatien, eussent-ils vécu, n'auraient pu être chrétiens, 1° parce que, suivant vous, le christianisme ne pénétra dans les Gaules qu'en l'an 174, et 2° parce que saint Clair, l'apôtre de Nantes, ne naquit qu'au IVe siècle.

Je vous ai répondu, quant à saint Clair, que l'opinion ancienne, opinion partagée par dom Ruinart, le fait disciple des Apôtres, tandis qu'une autre opinion plus récente, partagée par dom Lobineau, le place au IIIe siècle. Je vous ai porté le défi de me citer un auteur sérieux qui mette plus tard son apostolat. Que me répondez-vous ? *Or, saint Clair naquit dans le IVe siècle.* Est-ce que par hasard répéter c'est répondre!

Quant à l'époque de l'introduction de l'Évangile dans les Gaules, je vous ai cité Tertullien qui parlait des églises des Gaules dès le IIe *siècle*, de saint Irénée, évêque de Lyon, et par conséquent très-bien informé, qui citait même, dès cette époque, les églises *des Celtes*. Que dites-vous à cela? Rien, absolument rien.

A vous entendre, nous serions muets devant vos chiffres ; voyons un

peu : Vous nous dites majestueusement, à propos du martyre des *Enfants Nantais* : « Pourquoi oubliez-vous de traiter la question de date, la seule importante, la seule indispensable pour établir l'existence de vos héros ? »

Il y a d'abord une date que je ne puis oublier, c'est que, dès le VIe siècle, le culte de saint Donatien et de saint Rogatien était ancien à Nantes. « En la ville de Nantes, écrivait alors Grégoire de Tours, il y a deux martyrs qui furent égorgés pour le nom du Christ ; l'un d'eux se nommait Rogatien, l'autre Donatien ; » et l'illustre historien mentionne le temple placé sous leur invocation. Il est une autre date que je ne puis oublier davantage ; je la trouve dans les actes de nos deux saints, actes qui, je le crois encore, vous sont parfaitement inconnus ; la voici : *Cum Diocletianus et Maximianus Romanæ urbis apicem gubernarent*... Ainsi, point d'incertitude : le martyre de nos deux saints patrons eut lieu sous le règne de Dioclétien et de Maximien. L'année n'est pas dite, il est vrai, et la discussion reste ouverte dans les limites de ce double règne, c'est-à-dire de l'année 286 à l'année 305. Que Baronius incline donc pour l'année 303 et que dom Ruinart et dom Lobineau se prononcent pour 290, qu'y a-t-il dans cette divergence, toute d'appréciation, qui puisse infirmer l'autorité des actes ?

Vous nous parlez de saint Similien ; mais les actes n'en parlent pas, et, s'il est très-permis de penser, avec dom Ruinart, que le martyre eut lieu lorsqu'il était évêque, rien cependant n'oblige à le croire [1]. Même observation en ce qui concerne la naissance des deux martyrs. Les actes disent simplement, en parlant de Donatien : *Clarus genere, multo tamen clarior fide.* « Distingué par sa naissance, mais beaucoup plus distingué par sa foi. » C'est ce que M. Guépin a très-bien rendu par les mots de *famille puissante.* Hors de là, la discussion reste libre, et M. de Kersabiec, en faisant naître les deux frères d'un comte breton, ne fait que suivre une tradition consacrée, si je ne me trompe, par la Chronique de Saint-Brieuc.

Vous voyez, monsieur de Rolland, que je ne suis pas homme à tourner le dos. Votre critique, en fait de dates, me surprend d'ailleurs quelque peu, lorsque je vois vos historiens incertains parfois ou même en désac-

[1] La question de l'époque de saint Similien est complétement étrangère à celle du martyre des *Enfants Nantais.* Si d'ailleurs M. de Rolland tient à placer ce saint au IVe siècle, avec dom Lobineau, je puis lui opposer dom Ruinart, qui le place au IIIe. Nous savons d'ailleurs, par Grégoire de Tours, combien le culte de saint Similien est ancien à Nantes. Ajoutons que les incertitudes de chronologie ne sont point particulières, pour ces temps reculés, à l'histoire religieuse. Nous les retrouvons partout, et Pharamond, Clodion, Mérovée, personnages fort peu légendaires, n'y sont pas moins soumis que quelques-uns de nos saints.

cord sur les dates les plus récentes, les dates même révolutionnaires. Ainsi, j'ouvre l'*Histoire de Nantes* de M. Guépin, page 461, et j'y vois la *conspiration des prisons* mise à la date du 22 brumaire ; puis je tourne la page, et je lis : « Une déposition reporte au 16 frimaire cet événement. » Quelle est cependant la date vraie ? M. Guépin s'abstient de le dire. Mais il y a plus, l'affreux massacre de mesdemoiselles de la Métayrie, — vous m'excuserez de le rappeler, puisque vous ne rougissez pas de la Terreur, — ce massacre, qui date à peine de soixante-treize ans et qui a ému si fortement l'histoire, est placé à deux ou même à trois jours différents. Je sais bien que j'ai la ressource, pour ce qui concerne les faits de ce genre, d'aller prendre l'avis de mon savant ami M. Lallié, l'homme du monde qui voit le plus clair dans les ténèbres; mais lui-même vous dira combien souvent, même pour ces événements d'hier, la science reste impuissante; et vous voudriez qu'elle fût toute puissante pour les événements du IIIe siècle !

Je suis heureux maintenant de constater que M. de Rolland ne dit plus rien des deux corps de saint Clair, rien de l'épithète de *martyr* que nous lui aurions attribué, rien de l'invraisemblance prétendue du défaut de prêtres à Nantes pendant la persécution de Maximien, rien enfin du baptême. Qu'il me permette de prendre son silence sur tous ces points, au moment même où il parle si haut, pour un *aveu complet*.

Le *Phare* revient seulement sur le *scandale des reliques*. « Il a été si grand, dit-il, que les vôtres mêmes l'ont dénoncé à l'histoire. » Si vous voulez dire que partout où il y a des hommes il y a des abus, je suis prêt à signer cette vieille vérité des deux mains. Mais si vous prétendez que c'est chez les catholiques que ces abus ont été le plus grands, je proteste aussitôt. Vos amis ont transformé en reliques tout ce qui vient de vos héros, tout, jusqu'aux traces de la sueur de Voltaire et des rhumes de Jean-Jacques; et ceci, cependant, n'est rien encore près du fétichisme officiel qu'ils ont maintes fois affiché. Nous célébrons la canonisation de nos saints; vous, vous ne parlez de rien moins que d'*apothéose* pour les vôtres ; nous érigeons des temples sous l'invocation de nos patrons ; vous, vous consacrez des temples à la divinité de vos seïdes. Ne le niez pas surtout. Il est, au faîte de Paris, un monument qui vous démentirait. C'est celui où vous avez réuni les cadavres de Voltaire, de Rousseau, de Mirabeau, de Marat. Quel nom lui avez-vous donné ? PANTHÉON, *tous les dieux !!!* Vous parliez de scandale ; est-ce qu'il ne va pas cette fois jusqu'à l'idolâtrie ?

J'ai hâte de finir, et cependant il m'est impossible de laisser passer la péroraison.

« Sachez-le donc, dit M. de Rolland, nous admirons Voltaire, Rousseau et tous les philosophes du XVIIIe siècle qui ont secoué votre joug et

préparé notre grande révolution. *Nous ne rougissons d'aucune époque de notre histoire*, PAS MÊME DE LA TERREUR, QUI ÉTAIT DE VOTRE FAUTE, tandis que vous avez à rougir de la sainte Inquisition, de la *Saint-Barthélemy* et des milliers de victimes que vous avez faites dans tous les pays, sans compter que vous vous êtes attaqués à la raison humaine et que votre rôle a été, de tout temps, de propager l'erreur, d'encourager l'ignorance et la superstition ; nous aimons mieux notre part [1]. »

Gardez-la, messieurs ; il faut convenir qu'elle est belle et que cette glorification solennelle de la Terreur ne peut que l'embellir encore. Il est bien entendu, sans doute, que la Terreur est de notre faute ; la fable du Loup et de l'Agneau n'est pas d'hier. Je n'ai qu'un mot à dire ; M. Guépin n'a trouvé d'expression plus douce pour qualifier les actes du temps dont vous vous honorez, que celle-ci : *Toutes ces horreurs ;* il y ajoute celles de *despotisme sanguinaire*, d'*immoralité dégoûtante*, etc., etc. De pareils termes venant de moi vous sembleraient peut-être des injures. Venant d'un des vôtres, force vous est de les prendre pour un arrêt.

Répondons maintenant à ce qui nous regarde. Vous parlez de la *sainte Inquisition*. Je ne sache pas, pour mon compte, de société organisée, depuis l'école de village jusqu'au plus puissant empire, qui n'ait eu et qui n'ait son inquisition. La plus célèbre, par ses actes sanglants, se nommait le *Comité de salut public ;* ce nom seul dit tout. Mais il en est d'autres qui ont laissé aussi de tristes souvenirs, l'inquisition anglaise, en première ligne, qui dépeupla l'Irlande ; l'inquisition moscovite qui dépeuple la Pologne ; l'inquisition hollandaise qui, plutôt que de donner la liberté de leur culte aux catholiques des Pays-Bas, comme le lui demandait Louis XIV, aima mieux fournir un prétexte à la révocation de l'édit de Nantes ; l'inquisition suédoise qui, hier encore, emprisonnait un artiste et exilait de malheureuses femmes coupables du seul crime d'aller à la messe. Et remarquez bien que toutes ces inquisitions procédaient au nom de la liberté ! Je n'oublierai pas non plus l'inquisition espagnole, politique pour le moins autant que religieuse, et contre les arrêts de laquelle les papes protestèrent plus d'une fois. Quant à l'inquisition ro-

[1] On pense bien que je ne répondrai pas en détail à tout ce que contient cette diatribe. Accuser d'*encourager la superstition* le culte qui a détruit les idoles, de propager *l'ignorance et l'erreur* la foi qui a fondé, la première et partout, des écoles gratuites, réhabilité la femme, anobli le pauvre et civilisé le monde, est une de ces aberrations qui sont justiciables du plus simple bon sens. Il serait, en outre, par trop ridicule de défendre des hommes tels que saint Bernard, Bossuet, Fénelon, etc., etc., pour ne parler que de nos compatriotes, d'avoir attaqué la raison humaine, eux qui en furent la plus haute et la plus éloquente expression. Ils ne furent pas les courtisans aveugles de la raison, voilà tout ce qu'il vous est permis de dire.

maine, vous pouvez compter les gouttes de sang qu'elle a versées; l'addition ne sera pas longue.

Je voudrais ne point revenir sur la Saint-Barthélemy, par la raison que j'ai assez souvent dit et écrit mon opinion sur ce grand crime [1]. Il m'est impossible cependant de ne pas faire remarquer que si un pareil fait était excusable, ce ne serait pas d'après nos principes, mais d'après les vôtres. Jamais, en effet, nous n'admettrons qu'on puisse se ruer sur des innocents, parce qu'il y a eu des coupables, et que la provocation explique tout et justifie tout. S'il en était ainsi, qui donc avait été plus provoqué que les catholiques? Luther et Calvin ne se bornaient pas, en effet, à prêcher; dès les premiers jours, et avant toute poursuite de la loi, ils profanaient et détruisaient. Calvin prenait solennellement pour devise *Non veni mittere pacem sed gladium*. « Je suis venu apporter le glaive et non la paix. » Luther criait à tous les vents : *Point de miséricorde!* et, comme ils disaient, ils faisaient. Partout où ils étaient les maîtres, la liberté des cultes était supprimée violemment. Le Béarn, chez nous, en sait quelque chose. Mais trêve de récriminations qui n'auraient plus de sens aujourd'hui. Nous ne combattons que pour la vérité et ne cherchons à blesser personne. Faut-il conclure d'ailleurs, des excès des huguenots, que la Saint-Barthélemy fut un acte licite, une surprise de guerre envers d'implacables ennemis, comme le disait froidement Tavannes? Non, certes, mille fois non. Je l'ai dit et je le répète : la Saint-Barthélemy fut un crime; mais vous ne voyez donc pas que, si on voulait l'excuser, on ne pourrait mieux faire que vous?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] Voir notamment *Histoire de Paris*, pp. 100 et 335. Je n'ajouterai qu'un mot, c'est que dans les pays où les catholiques furent les maîtres, il n'y eut pas de Saint-Barthélemy, et que les ordres donnés par la cour furent repoussés avec indignation. Nantes et la Bretagne en sont une preuve éloquente. Mais en France régnait Catherine de Médicis, dont l'esprit astucieux dominait une cour putride; ce fut elle qui, pour se soustraire à l'influence croissante des huguenots qu'elle avait introduits dans le conseil du roi, résolut le massacre et le rendit possible par la fraude et par le mensonge. Elle fut malheureusement aidée dans l'exécution par le ressentiment du duc de Guise, auquel justice avait été refusée après l'assassinat de son père, et par la fermentation désordonnée de cette lie des grandes villes, qui, lorsqu'on lui livre passage, déborde avec furie, sans qu'il soit possible de la faire rentrer à heure dite dans sa honte et dans son repos.

LES PAYSAGES

DE

CHATEAUBRIAND.

I.

Châteaubriand est le père de la poésie moderne ; ne nous lassons pas de le répéter. Or, le caractère de Châteaubriand, son imagination elle-même, ne s'expliquent pas sans la Révolution. Tout, dans notre siècle, se rattache de près ou de loin à ce fait immense, y compris les variations du sens poétique. Le goût des champs, mis à la mode par Rousseau, va devenir, grâce aux voyages lointains, une sorte de culte de la nature. C'est des forêts vierges du Nouveau-Monde, et par l'auteur d'*Atala* et de *René*, qu'a été rapporté chez nous le vrai sentiment des harmonies de la création. Bernardin de Saint-Pierre n'a fait que préluder sur cette corde ; il fallait une âme plus vaste et moins paisible que la sienne pour répondre à toutes les voix de l'orchestre infini. Le poète avait besoin d'écouter de plus près, et sous des émotions plus poignantes, une nature plus nouvelle, plus sauvage, plus ignorée. L'impression faite par la Révolution sur un homme initié à toutes les idées d'avenir qui s'essayaient dans le monde, et lié au passé par ses sentiments, par ses devoirs, par ses traditions de race, a créé dans Châteaubriand l'état d'esprit nécessaire aux révélations qui l'attendaient dans les solitudes américaines. Il portait mieux au fond du cœur que *ce désespoir sans cause* dont il s'accuse. Ce n'était pas ses vingt ans et

les aspirations d'une âme [illegible] qui le [illegible]. D'autres [illegible] avaient été [illegible] avant lui, et il n'avait rien éprouvé qu'[illegible] à ses [illegible] et [illegible] [illegible]. Il souffrait non pas seulement de sa propre jeunesse, mais de la jeunesse d'un monde qui commençait autour de lui et en lui : il était malade de la vieillesse d'une société à laquelle il tenait par tant de racines. Voilà ce qui fait le caractère de cette mélancolie que l'on a si justement nommée l'[illegible]. Les convulsions sociales sont plus [illegible] ressenties par une âme plus profonde. René portait dans un esprit essentiellement religieux et dévoré d'une soif d'amour, la plaie ouverte par le XVIIIe siècle, cette blessure qui s'élargit chaque jour chez ceux que la foi même n'a pas préservés. Il se dénonce lui-même, lorsqu'en racontant ses premières entrevues avec la grande nature au milieu des magnificences de l'Océan, il ne confesse qu'une aspiration vers l'amour : « Ce n'était pas Dieu que je contemplais sur les flots dans la magnificence de ses œuvres. Je voyais une femme inconnue, et les miracles de son sourire ; les beautés du ciel, me semblaient écloses de son souffle : j'aurais vendu l'éternité pour une de ses caresses. Je me figurais qu'elle palpitait derrière ce voile de l'univers qui la cachait à mes yeux. Oh ! que n'était-il en ma puissance de déchirer le rideau pour presser la femme idéalisée contre mon cœur, pour me consumer sur son sein dans cet amour, source de mes inspirations, de mon désespoir et de ma vie ! »

Malgré la ferveur d'un pareil désir tout nouveau, dans sa forme littéraire, même après l'*Héloïse*, si rien n'eût poussé Châteaubriand que ses aspirations vers la *femme idéalisée*, il n'aurait pas franchi les mers pour la rencontrer. Réduit aux passions nécessaires, à la stricte poésie de la jeunesse de tous les siècles, ce cœur, si ardent qu'il fût, aurait trouvé à se satisfaire dans l'enceinte des villes. Il restait assez d'élégance et de raffinement à la société bouleversée pour satisfaire une imagination voluptueuse. Mais il y avait autre chose dans René que la passion et la blessure personnelles. L'homme social et doué d'aspirations religieuses, le citoyen, souffraient en lui, désiraient et regrettaient tout autant que le jeune cœur passionné. C'est du contact de la Révolution française et de l'humeur

fière, de l'héroïque sensibilité propre à Châteaubriand qu'est né le premier cri de la poésie moderne; ce cri fut jeté dans la solitude des forêts vierges.

Le douloureux aspect d'une société qui se déchire a pour effet nécessaire d'incliner les âmes vers la contemplation de la nature. Plus d'une fois déjà, la poésie pastorale a été le refuge des littératures vieillies, comme la campagne est l'asile des ambitions déçues et des cœurs blessés. La Révolution est pour beaucoup dans le réveil, en France, du sentiment poétique de la nature. Elle y a contribué par les plus minces changements de mœurs et par les plus amples bouleversements d'idées. Elle a causé un déplacement universel, des milliers de grandes et de petites émigrations. En voyageant du château à la chaumière, de la montagne à la vallée, aussi bien que d'un empire à l'autre, soldats et proscrits, paysans et bourgeois devenus propriétaires, ont été forcés de regarder et de voir autre chose que des maisons et des villes. L'imagination française, circonscrite sous l'ancienne monarchie dans les jardins de Versailles et *dans les prés fleuris qu'arrose la Seine*, s'est répandue, avec les soldats républicains et les exilés gentilshommes, des bords du Nil à ceux du Meschacebé, des steppes neigeuses de la Russie aux rochers calcinés de l'Espagne. L'esprit et les yeux se sont accoutumés à voir, à redouter, à admirer autre chose que l'homme et ses œuvres. Dans l'intérieur même de la France, les chemins plus nombreux et plus sûrs ont conduit plus fréquemment les citadins jusqu'aux récréations et aux études rustiques. Un auditoire s'est ainsi formé peu à peu pour les poètes qui revenaient chargés des harmonies du désert. Chacun d'ailleurs avait au fond de l'âme des mélancolies muettes, pareilles à celles qui s'exprimaient sur la lyre. Quel Français n'avait vu un peu de ses affections, de ses croyances et de son propre sang disparaître sous les ruines? Le besoin de se rattacher à quelque chose d'éternel, de contempler la jeunesse et la vie toujours renaissante, d'oublier les ruines devant les arbres et les fleurs qui les ont si vite recouvertes, poussait les imaginations vers le monde extérieur avec une ardeur plus vive et plus vraie que n'avaient pu faire les déclamations de Rousseau.

Un monde moral tout nouveau, inouï, qu'il est impossible encore

aujourd'hui de déchiffrer et de mesurer pleinement, commence d'ailleurs avec la Révolution et la démocratie. Nous n'avons à l'apprécier ici que dans ce qu'il apportait au sentiment poétique. Déjà, pendant le XVIIIe siècle, les nouvelles tendances de l'esprit s'étaient manifestées par une ardente curiosité des lois physiques et par la création de toutes les sciences de la nature. Ces études devaient bientôt témoigner de leur prépondérance et de leur popularité croissante, en retenant pour elles seules ce nom par excellence : *la Science*.

L'étude scientifique de la nature date du XVIIIe siècle ; elle a été consacrée comme l'emploi le plus utile et le plus élevé de l'esprit par la Révolution et la démocratie. Elle a pris peu à peu le pas dans les prédilections de la foule sur les sciences de l'âme et tout ce qui s'y rattache : théologie, art, poésie. De telle façon qu'à l'heure où nous sommes, dans les intelligences dites avancées et qui ont la juste prétention de représenter l'opinion démocratique et de la diriger, les mots de théologie, de métaphysique, de philosophie et de science morale ne sont plus que des non-sens et qu'il n'existe qu'une seule vraie science, celle de la nature en générale, la science physique avec ses diverses applications. Ce système a trouvé son nom merveilleusement approprié à flatter les tendances actuelles, sans afficher son matérialisme absolu : il s'est appelé le *positivisme*.

Cette doctrine est en germe dans la philosophie du XVIIIe siècle. L'avénement de la démocratie en devait favoriser l'éclosion, comme celle de toutes les sciences, de tous les sentiments qui se rapportent au monde extérieur et matériel. Par son essence même, la démocratie, c'est-à-dire la grande masse humaine, les classes les plus nombreuses, les moins cultivées, les plus jeunes, les plus voisines de l'enfance, sont plus ouvertes aux impressions du monde extérieur, à tout ce qui émeut l'imagination et les sens. Le goût des choses immatérielles, du monde intérieur, de la psychologie, de la métaphysique, de toute la science morale, en un mot, sera toujours le privilége du petit nombre. La nature est plus accessible à tous les regards que le vrai *Dieu* à toutes les consciences. Il est plus facile d'ouvrir les yeux au spectacle de la création que

d'ouvrir son âme à la raison pure. La démocratie n'est-elle pas d'ailleurs l'élève et la fille du travail, forcément vouée, et de nôtre temps plus que jamais, à l'œuvre industrielle? L'industrie, l'agriculture, toutes les occupations qui inclinent l'homme sur la matière, le retiennent plus près de la nature. Par leurs nécessités, par leurs plaisirs, par leur origine, les classes populaires sont plus étroitement que les autres rattachées à la terre qu'elles fécondent. Elles ont senti plus vivement l'aiguillon des besoins; elles sont plus portées que les classes opulentes à juger tous les travaux, toutes les découvertes de l'esprit dans leur rapport avec la production de la richesse et du bien-être. Les sciences physiques ont une relation si évidente et si directe avec les arts qui nourrissent et vêtissent l'homme, qu'elles obtiennent nécessairement la faveur de ceux qui se préoccupent avant tout de combattre la misère et d'égaliser les jouissances. Le monde visible attire donc les multitudes et par l'imagination et par l'intérêt. La démocratie a des besoins plus pressants que les classes élevées ; elle a en outre certaines tendances poétiques qui la rendent plus sensible aux séductions du monde extérieur.

Les progrès des sciences au XVIIIe siècle, le malaise des esprits qui se traduisait par des attaques contre la société au nom de l'état de nature, les déclamations de Rousseau, et, par dessus tout cela, l'avénement de la démocratie, autant de causes qui favorisaient le penchant de l'homme à chercher sa poésie, sa théodicée, et jusqu'à sa loi morale, dans le spectacle de l'univers. Ce qu'a donné ce mouvement de plus légitime et de plus pur à notre siècle, après les vérités scientifiques, c'est une poésie, un art nouveau, précisément ce que ses promoteurs songeaient le moins à conquérir.

Quand Châteaubriand partit pour l'Amérique, le 6 mai 1791, il ne se doutait pas de ce qu'il en devait rapporter : une littérature complétement opposée à celle qu'il admirait. Poussé hors de France et par les inquiétudes de la jeunesse et du génie, et par l'aspect d'une société qui faisait dire au vertueux Malesherbes : « Si j'étais plus jeune, je partirais avec vous; je m'épargnerais le spectacle que m'offrent ici tant de crimes, de lâchetés et de folies, » il s'était sérieusement imaginé qu'il allait chercher le passage au

nord-est de l'Amérique, en découvrant la mer polaire. Cette illusion du poète est d'ailleurs une preuve de plus de l'importance qu'avaient alors dans tous les esprits les questions de science naturelle : géographie, cosmologie, physique, tout ce qui attire l'attention de l'homme hors du monde intérieur et tend à le distraire de la connaissance de lui-même et des douloureux retours sur sa destinée. René aspirait à la gloire paisible d'un géographe. Mais les fantômes d'*Amélie* et d'*Atala* flottaient déjà dans son cœur et l'attiraient vers une carrière plus orageuse. Il allait découvrir tout un monde de sentiments, mille horizons nouveaux dans la vie morale, les splendeurs d'un art inconnu, les richesses d'un style qui fait pâlir notre ancienne poésie.

L'ambition littéraire avait dès lors sa part dans cette jeune âme ouverte à toutes les ambitions; un projet de poème y germait plus profondément, à son insu, que les projets de découvertes géographiques. « J'étais encore très-jeune, nous dit-il dans la première préface d'*Atala*, lorsque je conçus l'idée de *faire l'épopée de l'homme de la nature* ou de peindre les mœurs des sauvages en les liant à quelque événement connu..... Je jetai quelques fragments de cet ouvrage sur le papier; mais je m'aperçus bientôt que je manquais des *vraies couleurs* et que, si je voulais faire une image semblable, il fallait, *à l'exemple d'Homère*, visiter les peuples que je voulais peindre. » Voilà deux idées qui portent leur date et qui dérivent toutes du mouvement d'esprit dont nous étudions l'origine. *L'épopée de l'homme de la nature!* c'est bien d'un disciple de Rousseau, mais plus poète que son maître; le désir des *vraies couleurs*, c'est le mérite propre à Châteaubriand et à l'école qu'il a fondée. Le même besoin de réalité dans les images, dans la peinture des lieux, qui poussait vers l'Amérique l'auteur des *Natchez*, conduira vers Jérusalem, à travers la Grèce, le poète qui médite les *Martyrs* et lui dictera dans l'*Itinéraire* les plus splendides de ses pages descriptives. Ce goût de la vérité pittoresque et de la couleur locale est absolument nouveau; ni les maîtres du XVIIe siècle, ni ceux du XVIIIe siècle n'en donnaient l'exemple au jeune écrivain. Encore un indice de cet attrait plus puissant que le monde extérieur exercera désormais sur les imagi-

nations françaises, c'est le goût *du naturel*, qui des sentiments passe aux paysages et aux costumes. Ici encore Rousseau serait le novateur ; mais dans cette imagination de Châteaubriand plus vive à la fois et plus cultivée chez le contemporain d'André Chénier, mieux initié que le citoyen de Genève aux lettres antiques, n'est-ce pas une brise de la Grèce, un rayon d'Homère qui éclatent dans ce zèle pour la sincérité pittoresque, pour la description des beautés visibles ?

L'influence latine, souveraine sur nos deux derniers siècles, et qui semblait autoriser l'imitation et les redites, cédait notre littérature à une inspiration meilleure. La muse ionienne conduisait par la main le poète, non plus devant les livres, mais en face de la nature. Notre poésie du XIXe siècle, si chrétienne et si germanique, si *romantique* qu'elle fût à son aurore, a reçu par André Chénier, et directement par Homère et Sophocle, une inspiration de la Grèce. On verra reparaître quelque chose du génie grec au début de toutes les périodes heureuses de la littérature et de l'art. La poésie latine indiquait, comme modèle suprême à la nôtre, la poésie grecque. Homère, consulté, nous renvoyait à la nature elle-même. C'est en vertu d'Homère que Châteaubriand s'affranchit de Rousseau ; c'est le voyageur de l'Odyssée qui lui montre le vieil Orient et la jeune Amérique comme une double source de vérité et de jeunesse pour la poésie. L'auteur des *Natchez* devait au *Contrat social* une idée fausse : *l'homme de la nature ;* il reçut de l'*Iliade* ce bon conseil, si peu pratiqué jusqu'à lui : voir avant de peindre.

L'homme moderne, l'homme de la Révolution et du XVIIIe siècle pouvait-il voir la nature avec ce calme, avec cette impartiale sérénité, avec cette jeunesse confiante et joyeuse qui président à l'art hellénique ? La naïveté nous a fuis avec l'adolescence, avec la santé morale du monde grec. Il n'est donné qu'à bien peu d'entre nous de voir la nature autrement qu'à travers le vitrage colorant de nos passions, de notre humeur, de nos idées préconçues. C'est à la fois le défaut et le charme propre de la poésie moderne ; c'est ce qui rend nos paysages si éloquents à côté des descriptions sculpturales et muettes des maîtres grecs. La peinture de l'univers ne relevait chez eux que de la clairvoyance du regard et de la fer-

[illegible] elle relève chez nous de l'âme tout entière. Tant [illegible] tant vaut le paysage.

[illegible] avec quelles passions et quelles croyances René [illegible] forêts vierges du Nouveau-Monde? A travers quelle [illegible] morale verra-t-il plus tard l'antique Orient? Quels [illegible] caractère jettera-t-il partout sur le paysage comme sur [illegible] ments humains? On est presque toujours injuste quand [illegible] che à Châteaubriand sa personnalité, ce qu'on appelle son [illegible]. L'époque actuelle où les caractères s'effacent si vite sous [illegible] verselle platitude, devait mal juger un des derniers grands [illegible] ctères de notre histoire. Sans discuter de l'homme politique [illegible] de l'homme du monde, admirons chez l'écrivain, comme sa plus grande richesse, cette fière personnalité qu'on accuse : c'est avec elle qu'il a transformé notre poésie, et particulièrement le sentiment que nous étudions. Vous affirmez qu'il ne s'oubliait jamais lui-même, et que son moi lui était partout présent, c'est-à-dire qu'en politique il ne perdit jamais le souci de sa dignité, de sa gloire même, il en avait bien le droit; c'est-à-dire qu'en face du monde extérieur, il n'oublia jamais son âme et força les choses qu'il dépeignait à s'empreindre de ses sentiments, à refléter ses passions, à palpiter de sa propre vie. Heureux et grand poète! car telle est la plus haute, la plus émouvante poésie qu'on puisse tirer de la nature.

Il fut triste et mécontent des hommes et de lui-même, amer contre la société où il vécut, fatigué du rôle qu'il y joua, impatient à la fois de l'obscurité et du grand jour. Pareille histoire est-elle bien égoïste et bien déplacée dans la vie d'un gentilhomme de vieille race, d'un penseur de haute lignée, partie de l'échafaud de Louis XVI, poursuivie sous le despotisme de Bonaparte et terminée au bruit des canons de juin 1848? Mais portez cette âme inquiète, ambitieuse, inassouvie au sein des grands spectacles de la création; mettez-la en contact avec l'œuvre de Dieu et en perspective de l'infini, tous ces rêves de voluptés et de grandeurs mondaines deviennent des aspirations sublimes vers ce qui est au-delà de ce monde; la lassitude du réel engendre la soif de l'idéal; ce cœur fatigué des hommes se retrouve assez fort pour s'élancer vers Dieu;

la misanthropie devient religion. C'est l'inquiétude du cœur, le *vague des passions*, ce sont les douleurs sociales, les larmes des choses qui suscitent chez le fils du XVIIIe siècle la pensée religieuse et chrétienne. Or, c'est par l'idée religieuse que l'écrivain va réformer, agrandir, créer de nouveau la poésie, et surtout la poésie de la nature.

J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre lui-même, étaient restés à mi-côte du vrai sentiment de la nature; le souffle religieux leur avait manqué pour monter plus haut. La mélancolie de Rousseau était autrement égoïste que celle de Châteaubriand; l'envie plébeïenne en faisait le fond. Ce n'était pas cette haute et féconde tristesse inhérente à tout esprit sérieux placé en dehors d'une foi positive, en face des éternels problèmes, et livré, sans espérances fixes, à toutes les aspirations qui font le tourment et la grandeur de l'âme humaine. La richesse, un nom illustre, les plaisirs et les honneurs auraient suffi à dissiper la mélancolie de Saint-Preux. Comblé des dons de la naissance, de la gloire littéraire, de la grandeur politique, le cœur de René est resté vide; car le besoin dont il souffrait, c'était le besoin d'un Dieu; l'infini seul, les seuls trésors de l'incommensurable *au-delà* étaient capables de le remplir.

La nature ne livre pas toute sa moisson poétique, elle n'accorde que quelques fleurs fugitives à ceux qui ne l'interrogent pas avec cette passion religieuse, avec cette noble inquiétude de l'idéal. Il ne suffit pas de l'honnête et candide morale de Bernardin de Saint-Pierre pour animer, pour diviniser la création; car il faut qu'on divinise la nature comme on a divinisé l'homme lui-même, si l'on veut en tirer toute sa poésie; il faut qu'on voie dans l'univers, ou à travers lui, la pensée et l'action incessante de l'Être divin. Le placide auteur de *Paul et Virginie* dans son déisme sans infini, dans sa sensibilité bourgeoise, demandait trop peu aux harmonies de la nature, pour faire chanter tout ce grand orchestre. Il était trop facilement satisfait des hommes et des choses, du ciel et de la terre. Les vaillants seuls, les ambitieux et les téméraires contraignent cet oracle rétif à leur répondre. Les mécontents, les rêveurs, les insatiables ont seuls à lui faire de profondes et

d'innombrables questions. La joie se suffit à elle-même : les poètes grecs, en face de la nature, n'ont guère autre chose qu'une coupe de vin et une couronne de roses à lui demander; ils glissent bien vite dans le pur et simple matérialisme. Voyez plutôt Horace et nos chansonniers.

La mélancolie de René, ce qu'il appelle *le vague des passions*, quel qu'en soit le principe dans le caractère et la cause dans les événements, est un état de l'âme qui confine au sentiment religieux et qui y conduit. On l'a dit maintes fois, la mélancolie fut inconnue des anciens; le désir, chez eux, la passion avaient un but fixe, positif, avoué, et l'inquiétude ne survivait pas dans leurs âmes, au même point que dans les nôtres, à la pleine possession de l'objet désiré. C'est le christianisme qui a développé dans le cœur humain cette sublime tristesse, en y suscitant par dessus tout le besoin de l'infini. L'idée des joies et des douleurs éternelles qui sont promises à l'homme au-delà de cette vie, gâte en nous toutes les joies de ce monde et répand je ne sais quelle magie dans toutes les douleurs. Toutes ces aspirations sans objet précis qui tourmentent le cœur de l'homme moderne, sous leurs formes les plus variées, à travers les fantaisies étranges, la dépravation même qu'elles engendrent parfois, n'ont au fond qu'un seul et même objet, la possession du divin, l'attrait de l'infini. Le désir de pénétrer jusqu'au divin, de l'apercevoir, de l'embrasser en toute chose, la recherche de l'invisible, voilà ce qui communique sa haute puissance de poésie à la contemplation de la nature. Relever dans les âmes l'aspiration à l'invisible, rallumer en elles la vie religieuse, c'est renouveler tout le monde moral. C'est aussi renouveler l'imagination, ressusciter le sentiment poétique. Si l'auteur de *René* et des *Martyrs* a transformé la poésie et le style, ce n'est pas seulement son âme passionnée, son imagination puissante, qui ont opéré ce miracle. En attirant les esprits vers l'idée religieuse, en ramenant le goût aux régions qu'habitait la foi, l'auteur du *Génie du Christianisme* a fait autant et plus que par ses splendides peintures des orages du cœur et des grandes scènes de la création. Il a préparé des peintres sincères, éloquents, à l'univers visible, en rendant à ces peintres le souci d'un monde moral, en

restituant à la création son principe de vie, son auteur et son hôte divin.

Il est de mode aujourd'hui de rabaisser le *Génie du Christianisme* entre toutes les œuvres de Chtâeaubriand. Chacun s'empresse, orthodoxes et libres-penseurs, de déclarer ce livre vieilli. Il est vieux, sans doute, comme l'aurore est vieille quand midi brûle des feux qu'elle alluma. Qu'on se rappelle de quelle éclipse étaient voilées ces deux grandes choses : la religion et la poésie, sous les disciples de l'*Encyclopédie* et de Voltaire, sous les froids imitateurs de Rousseau! avec quelle légèreté, quelle étroitesse, quelle ignorance de l'histoire, quelle impuissance de raison les questions morales étaient abordées! de quel style plat, énervé, incolore, on babillait dans les vers, dans le roman, sur le théâtre la sensiblerie banale qui chassait les fortes passions! quelles vagues et pâles ébauches s'étaient substituées à la vraie peinture sous la molle estompe des poètes descriptifs! quels paysages morts, artificiels, quelle architecture de carton formaient la scène de ces drames puérils éparpillés dans les poèmes didactiques! Pour redevenir juste envers Châteaubriand, il faudrait relire, — qui en aurait le courage? — les moralistes et les poètes de 1789 à 1815. L'école des inquisiteurs trouve aujourd'hui Châteaubriand bien léger de théologie. Je les crois; mais ce que je crois aussi, car nous l'avons vu, c'est que le poète a fait ce que les théologiens ne faisaient pas et ne pouvaient faire : il a ramené des fidèles, des curieux, si vous voulez, dans ces églises que l'autorité rouvrait et que dédaignait la liberté; il a rassemblé au pied de la chaire des auditeurs qui n'auraient jamais entendu sans lui un prédicateur chrétien. Conduire des cœurs, guéris de leurs préventions et de leurs haines, jusqu'en face de la vérité, leur faire franchir le seuil du temple, c'était l'œuvre difficile et c'est la sienne. Il n'a pas, sans doute, versé l'eau du sacrement sur le front des néophytes; c'est œuvre de pontife et non de poète; mais c'est lui qui a inspiré le désir du baptême à toute une génération d'incrédules.

S'il avait moins fait pour le christianisme, il serait plus ménagé aujourd'hui par la critique athée renouvelée de Louis XV et du Directoire. Le second empire a tenu ce qu'il devait au noble anta-

goniste du premier. Mais il est moins facile encore d'amoindrir dans Châteaubriand le citoyen et le poète que de réduire son rôle d'apologiste chrétien. Nous n'avons pas à défendre ici sa politique; mais sa poétique reste, à nos yeux, la source mère, accrue, si l'on veut, par maint ruisseau, mais la vraie source de toute notre littérature moderne. S'il est des poètes, parmi ceux qui le dénigrent aujourd'hui de par la libre-pensée, ne devraient-ils pas lui pardonner d'avoir ravivé l'inspiration catholique, en voyant tout ce qu'il a fait pour la pure poésie, pour le style, pour la mise en valeur littéraire de cette nature, de ce vaste monde visible qui devient à leurs yeux l'être essentiel de la science, que dis-je? le seul objet de la religion? Châteaubriand, le premier parmi nous, a tiré du paysage, des scènes de la nature, toute l'émotion, toutes les révélations, en un mot, toute la poésie qu'elles recèlent.

Il est en ce point le créateur et le maître, plus que Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre; il l'est en vertu de son imagination plus puissante et surtout par ces deux éléments de son génie que l'on discute le plus à divers titres, son caractère et sa croyance religieuse. Sa mélancolie, de plus haute origine que celle de Rousseau, était plus capable de s'élever à l'état impersonnel, de se fondre, de s'anéantir complétement dans cette tristesse sublime inhérente à toute grande âme qui se sent séparée de l'infini. Il était atteint de cette nostalgie céleste, que ne connaissent pas les créatures inférieures, et qui fait la noblesse de l'esprit humain. C'est par elle que sa lassitude des passions et des hommes se traduit en élancements vers ces vestiges de Dieu, empreints sur la face auguste de la création. Sa religion lui révèle un Dieu vivant, omniprésent, autrement animé, actif, mêlé à son œuvre, que la vague divinité de Bernardin de Saint-Pierre. Ce Dieu et cette âme se poursuivant, s'adorant, se combattant même, à travers la nature émue et palpitante, voilà ce qui répand le charme, la magie, la poésie, sur ce vaste univers, témoin et complice de nos embrassements avec l'idéal.

Châteaubriand n'a pas vu de plus magnifiques, de plus luxuriants paysages que ceux de *Paul et Virginie*; mais la philosophie de Bernardin de Saint-Pierre appauvrissait la nature en écartant

tout surnaturel, et le *Génie du Christianisme* la rattache au monde de l'âme, lui restitue l'esprit qui la vivifie et qui la rend pour nous intelligente et sensible : « Le vrai Dieu, en rentrant dans ses œuvres, a donné son immensité à la nature..... libres de ce troupeau de dieux ridicules qui les bornaient de toutes parts, les bois se sont remplis d'une divinité immense. Le don de prophétie et de sagesse, le mystère et la religion semblent résider éternellement dans leurs profondeurs sacrées.... Il y a dans l'homme un instinct qui le met en rapport avec les scènes de la nature. Eh! qui n'a passé des heures entières assis sur le rivage d'un fleuve à voir s'écouler les ondes! qui ne s'est plu, au bord de la mer, à regarder blanchir l'écueil éloigné! il faut plaindre les anciens qui n'avaient trouvé dans l'Océan que le palais de Neptune et la grotte de Protée; il était dur de ne voir que les aventures des Tritons et des Néréides dans cette immensité des mers qui semble nous donner une mesure confuse de la grandeur de notre âme; dans cette immensité qui fait naître en nous un vague désir de quitter la vie pour embrasser la nature et nous confondre avec son auteur. »

Rien n'obscurcit, en effet, n'encombre et ne stérilise la nature comme une mythologie à laquelle on ne croit pas, et cette foule de dieux, de démons ou de génies inventés ou acceptés par le poète. L'homme a besoin d'avoir foi à la parole qu'il entend, à l'esprit qu'il aperçoit, à travers la nature. La sincérité avec soi-même est la première condition de la poésie. Il vaut mieux pour l'imagination qu'elle se pose en face d'un monde absolument vide de surnaturel et privé de dieux, comme celui de Lucrèce, qu'au milieu d'un Olympe artificiel, et dans une théologie arbitraire. La naïveté et la bonne foi sauvent la poésie et la rendent vivante et vraie au sein même des légendes superstitieuses, quand elles sont crédulement acceptées.

L'idée chrétienne de la Providence, des rapports du Créateur avec cette nature dont il s'enveloppe comme d'un voile diaphane, qu'il déroule aux regards de l'homme comme les pages vivantes d'un livre vivant, le surnaturel chrétien, ne fût-il pas la vérité même, c'était faire beaucoup pour la poésie que de ramener à

entières qui ne forment qu'un immense paysage d'où le drame humain est absent. Mais on voit s'ouvrir à l'horizon de larges perspectives sur l'infini; c'est le paysage philosophique, si cette expression est permise. D'autres, Victor Hugo, par exemple, voudront remplacer en face du monde visible le peintre et le sculpteur; les vaincre par la couleur et le relief, leur fournir au moins des modèles à traduire dans le marbre ou sur la toile. La description dans Châteaubriand ne prétend pas rendre la peinture inutile; il cherche à dire autre chose que la peinture, et, surtout, les choses qu'elle ne pourrait dire. Il a créé chez nous le pittoresque du style, mais il sait le contenir en de justes limites; il n'étouffe pas la pensée sous la couleur, il n'a pas noyé le cœur humain dans un paysage sans bornes. La description faite uniquement pour décrire n'existe pas chez ce père de la vraie poésie descriptive. Sa poésie est mieux qu'un tableau, elle est un chant. Nos réalistes modernes l'ont trop oublié : il ne s'agit pas de reproduire l'écorce des choses de façon à ce que l'œil et les doigts s'y trompent, mais d'exprimer ce qu'il y a dans les choses de vie, de passion et d'idées. Les longs tableaux, les descriptions minutieuses ne sont pas nécessaires pour nous faire penser.

Dans les voyages de Châteaubriand, dans les *Natchez*, *cette épopée de l'homme de la nature*, partout, enfin, où l'on pourrait s'attendre à trouver d'abondantes peintures des sites, les paysages proprement dits sont rares et courts. Les notes mêmes qui doivent servir de matériaux à ces poèmes et qui n'ont d'autre objet que de conserver dans tous leurs détails les images des sites entre lesquels le poète choisira, sont loin d'avoir l'exubérance de nos descriptifs d'aujourd'hui, quoique le but avoué du voyageur soit d'amasser des couleurs vraies qu'il associera plus tard à ses pensées. Au moment même où son sens pittoresque semble seul s'exercer, son esprit ramène toujours les réflexions et les émotions favorites. Voici, dans l'ordre même où ils ont été écrits, quelques fragments du journal de l'artiste en quête du paysage où se développera le poème des *Natchez* :

Trois heures.

« Qui dira le sentiment qu'on éprouve en entrant dans ces forêts aussi

vieilles que le monde, et qui seules donnent une idée de la création telle qu'elle sortit des mains de Dieu? Le jour tombant d'en haut à travers un voile de feuillages, répand dans la profondeur du bois une demi-lumière changeante et mobile qui donne aux objets une grandeur fantastique. Partout il faut franchir des arbres abattus, sur lesquels s'élèvent d'autres générations d'arbres. Je cherche en vain une issue dans ces solitudes; trompé par un jour plus vif, j'avance à travers les herbes, les orties, les mousses, les lianes et l'épais humus composé des débris des végétaux, mais je n'arrive qu'à une clairière formée de quelques tourbes. Bientôt la forêt redevient plus sombre; l'œil n'aperçoit que des troncs de chênes et de noyers qui se succèdent les uns les autres, et qui semblent se serrer en s'éloignant : l'idée de l'infini se présente à moi.

Six heures.

» J'avais entrevu de nouveau une clarté et j'avais marché vers elle. Me voilà au point de lumière; triste champ plus mélancolique que les forêts qui l'environnent : le champ est un ancien cimetière indien. Que je me repose un instant dans cette double solitude de la mort et de la nature! est-il un asile où j'aimasse mieux dormir pour toujours?

Sept heures.

» Ne pouvant sortir de ces bois, nous y avons campé. La réverbération de notre bûcher s'étend au loin; éclairé en dessous par la lueur scarlatine, le feuillage paraît ensanglanté, les troncs des arbres les plus proches s'élèvent comme des colonnes de granit rouge; mais les plus distants, atteints à peine de la lumière, ressemblent, dans l'enfoncement du bois, à de pâles fantômes rangés en cercle au bord d'une nuit profonde.

Minuit.

» Le feu commence à s'éteindre, le cercle de sa lumière se rétrécit. J'écoute, un calme formidable pèse sur ces forêts. On dirait que des silences succèdent à des silences. Je cherche vainement à entendre dans un tombeau universel quelque bruit qui décèle la vie. D'où vient ce soupir? d'un de mes compagnons : il se plaint, bien qu'il sommeille. Tu vis, donc tu souffres : voilà l'homme.

Minuit et demi.

» Le repos continue, mais l'arbre décrépit se rompt, il tombe. Les forêts mugissent, mille voix s'élèvent. Bientôt les bruits s'affaiblissent; ils meurent dans des lointains presque imaginaires : le silence envahit de nouveau le désert.

Une heure du matin.

» Voici le vent, il court sur la cime des arbres; il les secoue en passant sur ma tête. Maintenant c'est comme le flot de la mer qui se brise tristement sur le rivage. Les bruits ont réveillé les bruits. La forêt est toute harmonie. Est-ce les sons graves de l'orgue que j'entends, tandis que des sons plus légers errent dans les voûtes de verdures? Un court silence succède; la musique aérienne recommence, partout de douces plaintes, des murmures qui renferment en eux-mêmes d'autres murmures; chaque feuille parle un différent langage, chaque brin d'herbes rend une note particulière.

» Une voix extraordinaire retentit ; c'est celle de cette grenouille qui imite les mugissements du taureau. De toutes les parties de la forêt, les chauves-souris accrochées aux feuilles élèvent leurs chants monotones ; on croit ouïr des glas continus ou le tintement funèbre d'une cloche. Tout nous ramène à quelque idée de la mort, parce que cette idée est au fond de la vie. »

Dans les parties mêmes de son œuvre qui ont l'univers visible pour objet, Châteaubriand n'est donc pas un paysagiste, un simple coloriste comme tant de nos poètes contemporains ; c'est un peintre d'histoire, il fait des tableaux épiques et religieux. C'est moins par les sujets qu'il traite que par son style qu'il est le créateur du pittoresque dans notre littérature.

Le style de Châteaubriand marque dans la langue française la date la plus considérable depuis Malherbe. Qu'on l'exagère à la façon de nos réalistes, qu'on le répudie au nom de Voltaire ou de Boileau, il n'en règne pas moins dans toute la poésie de notre temps et l'engendre dans ses beautés comme dans ses vices.

Cette langue rompt absolument avec celle du dix-huitième siècle, à l'heure même où l'auteur donne un gage à l'une des pires erreurs de cette époque, à ce que l'on appelait *la prose poétique*. Les douze premiers livres des *Natchez* sont écrits dans ce mode pénible, en phrases balancées sur une sorte de rhythme, emprisonnées dans une mesure qui leur ôte la liberté, la variété et la souplesse sans leur donner la concision et la mélodie qui n'appartiennent qu'au vers. Si forts étaient restés les préjugés de collége dans cet esprit si novateur, que, trente ans après la composition des *Natchez*, ayant depuis longtemps trouvé son vrai style, son style immortel, Châteaubriand semble croire encore à la supériorité de cette forme bâtarde que son instinct lui a fait rejeter au milieu même du livre. Il nous dit dans sa préface : « Le premier volume s'élève à la dignité de l'épopée, comme dans les *Martyrs*, le second volume descend à la narration ordinaire comme dans *Atala* et *René*. » Mais son génie a trouvé moyen de chanter juste dans cet idiome faux, d'être original, sincère, d'exprimer toute sa passion personnelle sous ce masque banal. Il écarte dès le début ce détestable raffinement de la périphrase substituée au vrai nom des choses, qui depuis Racine jusqu'à Delille énerve les pensées

en allongeant les périodes et bannit toute couleur vive, tout pittoresque de notre poésie. Il accepte le mot propre; et comme il a vu de ses yeux les choses qu'il raconte, comme il ne copie pas ses costumes et ses paysages sur des copies faites d'après d'autres copies, il est contraint par son sujet, malgré la vieille rhétorique qu'il n'ose attaquer de front, à user largement de la couleur locale. Ses personnages ne marchent pas sur l'ombre d'une terre, sur des montagnes abstraites, dans des jardins et des forêts de convention, au bord du même ruisseau, du même torrent, du même fleuve, de la même mer, qui servaient à tous poèmes en vers et en prose depuis Virgile jusqu'à Fénelon et jusqu'à M. de Marmontel. Châteaubriand remonte au peintre par excellence à Homère; non pour lui emprunter ses couleurs, mais pour apprendre de lui à être sincère, à ne peindre que ce qu'il a vu. Il écarte résolûment la faune et la flore classique et se sert d'une foule de noms à qui Boileau n'a pas donné leur passeport. L'usage de ce droit si simple de nommer les choses par leur nom et sans périphrases, fut un des scandales de l'avénement du père des romantiques.

« Celuta fut chargée d'apprêter le repas de l'hôte de Chactas. Elle prit de la farine de maïs, qu'elle pétrit avec de l'eau de fontaine; elle en forma un gâteau qu'elle présenta à la flamme en le soutenant avec une pierre. Elle fit ensuite bouillir de l'eau dans un vase en forme de corbeille, elle versa cette eau sur la poudre de la racine de semilax. Ce mélange exposé à l'air se changea en une gelée rose d'un goût délicieux. Alors Celuta retira le pain du foyer et l'offrit au frère d'Amélie; elle lui servit en même temps, avec la gelée nouvelle, un rayon de miel et de l'eau d'érable.

».... Le soir on se rassembla sous les tulipiers, la famille prit un repas sur l'herbe semée de verveine empourprée et de ruelles d'or. Le chant monotone du Will-poor-Will, le bourdonnement du colibri, le cri des dindes sauvages, le sifflement de l'oiseau moqueur, le sourd mugissement des crocodiles dans les glaïeuls, formaient l'inexprimable symphonie de ce banquet. »

Un monde aussi nouveau pour nous que celui des forêts vierges et des tribus sauvages de l'Amérique enrichissait le style d'une foule d'images nouvelles; et l'habitude une fois prise, dans un sujet pareil, de nommer les choses sans périphrases par le mot pittoresque, modifiait forcément toute la langue poétique. Châteaubriand a fondé notre poésie moderne dans la forme comme dans les sentiments; en renouvelant les idées par le *Génie du Christia-*

nisme; en ouvrant aux passions des horizons nouveaux dans *Atala* et dans *René,* et en accroissant à l'infini le trésor des couleurs, le nombre des sites et des objets pittoresques qui devenaient usuels dans la peinture.

Les descriptions proprement dites de paysages, de costumes, de physionomies n'abondent pas dans Châteaubriand. La vieille école de Delille et les réalistes contemporains, si divers de procédés, se rencontrent dans leur goût pour les longues peintures d'objets matériels et brillent par la même absence de poésie. L'auteur de *René* est trop grand poète pour laisser prendre cette importance excessive au monde extérieur. Le créateur de la poésie pittoresque n'a fait lui-même qu'un usage très-sobre de la description. C'est le plus souvent par un trait rapide, par une comparaison, par une image, qu'il mêle à l'expression du sentiment le souvenir du paysage, et contraint le monde physique à se faire l'interprète du monde moral. Son style est émaillé de figures neuves, imprévues, hardies qui ajoutent une vivacité singulière à l'expression de la pensée; mais ses livres ne sont jamais encombrés de tableaux qui retardent la marche du récit, ou qui se substituent aux idées. Malgré tout ce qu'emprunte son langage à la nature, aux objets visibles pour frapper notre imagination, il a plus de mouvement encore qu'il n'a d'images; — il est moins coloré qu'il n'est vivant.

La vie, l'accent ému et personnel, voilà le charme principal, la grande puissance du style de Châteaubriand. C'est sans doute en grande partie par l'abondance et la vigueur des images qu'il obtient ce don de la vie. Un éclatant coloris a reconvert la pâleur de la poésie moribonde; la richesse de l'imagination a centuplé l'éloquence et la profondeur du sentiment. Mais c'est le souffle direct, l'élan spontané du sentiment lui-même, la passion toujours présente qui anime ce langage et qui nous bouleverse et nous entraîne sur les flots de ce torrent. L'imagination toute seule, la passion même, n'auraient pas suffi à renouveler la langue affadie, à retremper, à vivifier le style aussi fortement. Cette personnalité, dont on a fait un reproche à l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe,* est la source de son éloquence. Le style c'est l'homme même; Châteaubriand a fait le sien, il crée cette langue, mère de tous nos

idiomes poétiques contemporains, non pas seulement avec son esprit, mais surtout avec son caractère. C'est parce que le style de *René* est plus personnel que celui des XVIIe et XVIIIe siècles, qu'il est plus poétique. Après Montaigne et surtout depuis Malherbe, toute personnalité s'était effacée de la langue de nos grands auteurs. Ils écrivaient trop exclusivement avec la raison, les facultés abstraites, les idées générales. C'est là sans doute ce qui fait l'universalité de leurs ouvrages; mais ce n'est pas ce qui en fait le charme et l'éloquence. La sagesse, l'impartialité, l'impersonnalité du style, c'est la clarté de plus, mais c'est la poésie de moins. Si Châteaubriand nous a tant émus dès ses premiers écrits, s'il a fait révolution dans la poésie et dans la langue, c'est que son style était l'accent d'une âme, la forte expression d'un caractère, d'une personnalité.

Il ne nous appartient pas, à propos de poésie descriptive, de défendre le caractère de Châteaubriand, mais nous ne rencontrerons jamais cette noble figure sans nous incliner devant elle. Pour l'honneur des lettres françaises, souhaitons aux plus illustres après ce grand homme, particulièrement à ses détracteurs, autant d'indépendance, de fidélité, de désintéressement, de respect d'eux-mêmes qu'en a montré ce fier Breton, le dernier gentilhomme de notre histoire politique, le premier de notre histoire littéraire.

De quelque façon que ce caractère soit jugé, c'est de son union avec une imagination ardente qu'est né ce style plein de vie, de mouvement, de contraste qui, à chaque phrase, nous met en présence d'un homme et de la nature elle-même, quand, ailleurs, nous n'avons sous les yeux qu'un livre et un écrivain. Nous savons tout ce qu'il y a de critique à faire de par le XVIIe siècle, et de par la raison elle-même, à cette nouvelle forme du sentiment et du langage. Mais on ne peut lui refuser le don de saisir et d'ébranler fortement les âmes. La surprise, l'émotion, furent générales à la lecture d'*Atala*. L'impulsion donnée aux esprits fut si forte, que notre poésie la suit encore. Notre siècle, dans ses meilleures inspirations, n'a pas dépassé cette sphère de sentiment. Nos erreurs, le réalisme, par exemple, ne sont rien que l'exagération de certaines tendances, légitimes si on les maintient dans les bornes que

Châteaubriand n'a jamais franchies. Ce style, en un mot, est celui qui répondait le mieux à l'âme moderne, telle que l'ont faite les misères et les grandeurs de la Révolution. Châteaubriand a été le maître de nos maîtres, et tous les illustres parmi ses contemporains et dans la génération qui le suit, lui doivent, s'ils ne sont pas ingrats, l'éclatant hommage que lui rendait si noblement Augustin Thierry. Qui aurait pu, à plus justre titre, revendiquer l'originalité que l'éminent historien de la conquête d'Angleterre par les Normands? Voyez avec quelle franchise, avec quelle éloquence, il salue dans Châteaubriand le rayon lumineux qui lui montra le chemin! L'homme qui devait faire pour l'histoire ce que l'auteur du *Génie du Christianisme* a fait pour le paysage, la faire vivre et palpiter sous nos yeux et nous rendre l'exacte impression du moyen âge, ne connaissait encore que cette histoire morte, aride nomenclature de dates et de noms défigurés, muséum de créatures empaillées que la fausse philosophie du XVIIIe siècle était incapable d'animer. Il vient à lire les *Martyrs*; écoutons-le lui-même : « L'impression que fit sur moi le chant de guerre des Francs est quelque chose d'électrique. Je quittai la place où j'étais assis, et, marchant d'un bout à l'autre de la salle, je répétais à haute voix et en faisant sonner mes pas sur le pavé : Pharamond! Pharamond! nous avons combattu avec l'épée. » «..... Ce moment d'enthousiasme fut peut-être décisif pour ma vocation à venir. Je n'eus alors aucune conscience de ce qui venait de se passer en moi; mon attention ne s'y arrêta pas; je l'oubliai même durant plusieurs années; mais lorsqu'après d'inévitables tâtonnements pour le choix d'une carrière, je me fus livré tout entier à l'histoire, je me rappelai cet incident de ma vie et ses moindres circonstances avec une singulière précision. Aujourd'hui si je me fais lire la page qui m'a tant frappé, je retrouve mes émotions d'il y a trente ans. Voilà ma dette envers l'écrivain de génie qui a ouvert et qui domine le nouveau siècle littéraire. Tous ceux qui, en divers sens, marchent dans les voies de ce siècle, l'ont rencontré de même à la source de leurs études, à leur première inspiration; il n'en n'est pas un qui ne doive lui dire comme Dante à Virgile :

Tu duca, tu signore, tu maestro. »

Après ce récit d'un maître, nous sera-t-il permis de rapporter des impressions personnelles, de vrais souvenirs d'écolier attestant la même influence révélatrice de *René* et des *Martyrs?* Toute une génération pourrait rendre le même témoignage, sauf, sans doute, l'aveu de naïve ignorance qui fait pour nous de cette page une sorte de confession. Jusqu'aux classes où le goût de l'étude commence à devenir celui des lettres, j'avais été préservé, et par la discipline d'alors et par déférence filiale, de toute lecture étrangère à l'instruction classique. Je ne juge pas le système ; il était fondé sur ces maximes, que la politique ferait peut-être bien d'emprunter à l'éducation d'autrefois : « Il est inutile de susciter, et de mettre en serre chaude ce qui se développe tout seul par la force du temps et de l'âge, l'imagination, par exemple : l'autorité doit tous ses soins à ce qui risque d'être délaissé, comme le savoir de la grammaire et la connaissance des vieux auteurs. » Toujours est-il que, déjà grand garçon, j'avais franchi le seuil de la rhétorique sans avoir lu par contrebande un seul ouvrage contemporain. Les bruits de la bataille entre les classiques et les romantiques, qui se livrait alors autour d'*Hernani*, expiraient sous les murs de ce froid et morne lycée de Lyon. Nous n'avions pris part à d'autres polémiques littéraires qu'aux innocentes campagnes de Boileau contre Chapelain et Scudéry. On peut croire que nous n'y mettions pas nos plus vives passions. Tous ou presque tous, nous ne connaissions en dehors des Latins et des Grecs que les plus belles scènes de notre théâtre classique, quelques grandes pages de Fénelon et de Bossuet, c'est-à-dire des chefs-d'œuvre; Boileau enfin et ce qui vient à sa suite. Profondément docile par nature et porté à jurer sans effort *in verba magistri*, j'accordais à tous ces anciens une admiration sans la moindre réserve, et, je l'avoue à ma honte, sans la moindre chaleur. Je reste confondu encore aujourd'hui de la parfaite indifférence que le collége réussit à nous inspirer pour les plus grandes merveilles de l'esprit humain. Ce n'était pas faute, alors, de nous les prôner. Les siècles de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV étaient si solidement établis dans notre vénération, toute platonique il est vrai, que j'avais tiré pour ma part de ce culte du passé une singulière philosophie de l'histoire. Je ne sais pas si j'oserai

l'avouer, tant elle faisait peu d'honneur à mon entendement et présageait des opinions médiocrement progressives. Je tenais pour certain, n'ayant jamais ouï parler de livres nouveaux, que la littérature française était désormais terminée, qu'elle avait eu son jour, comme celle d'Athènes et de Rome, que ce soleil s'était couché et qu'il ne se lèverait plus; que nous lisions et parlions la langue de Boileau et de Voltaire comme une langue morte, et parce qu'il en faut absolument une à un peuple qui continue à subsister. Mais que ce peuple eût encore quelque chose à penser et à dire, surtout en vers, après Corneille et Racine, les plus grandes témérités de mon esprit n'allaient pas jusque-là. Je croyais sincèrement que tout avait été dit et pensé dans notre langue. Nous faisions des vers latins, des narrations françaises, quelquefois rimées, — jamais par moi; — nous savions vaguement qu'on imprimait encore autour de nous en 1830, des journaux d'abord, car il en pénétrait quelques-uns et nous avions beaucoup d'ardeur à la politique. Je me faisais la mienne avec Démosthènes et Tacite et je n'en ai pas trop de regret; on rapporte aujourd'hui du collége pire chose que la haine du despotisme. Mais que les tragédies, les épîtres, les odes qui peut-être s'écrivaient encore, fussent autre chose que des exercices comme nos devoirs de rhétorique, plus parfaits, mais de même nature, des espèces de vers latins écrits en français par des professeurs émérites.... dans mon idolâtrie pour les grands siècles je ne l'aurais jamais soupçonné. Je prenais facilement mon parti d'un état de choses qui devait m'exempter de la prose et des vers dès que j'aurais sauté par dessus les murs de ma prison. C'est honteux à dire, mais depuis Homère jusqu'à Jean-Baptiste Rousseau, à moi rhétoricien de seize ans, pas un seul poète n'avait parlé autrement que comme un pédagogue; et si l'on m'avait bien examiné, on aurait découvert peut-être sous mon culte naïvement officiel une sorte d'exécration pour ces précepteurs du genre humain. Car enfin s'ils n'avaient pas existé il n'y aurait point de collége ! Une journée en plein soleil, la fenaison et la vendange m'en disaient plus que tout Boileau, et, l'avouerai-je? que tout Virgile. A force d'admirer sur parole, je n'éprouvais pas en écoutant ces illustres morts le plus léger symptôme d'émotion. J'avais hâte de

leur échapper pour voir des vignerons et des laboureurs, des hommes de chair et d'os. Nous en étions tous là, excepté deux ou trois forts en thèmes qui sont devenus notaires. La littérature, la poésie les plus voisines de nous avant celle de ce siècle, nous semblaient sans rapport aucun avec la nature et la vie. Dans cette nécropole du collége je me figurais que les grands poètes naissaient comme je les voyais sous les vitrines des bibliothèques à l'état de momies, tout embaumés, tout empaillés, tout reliés pour les âges futurs.

J'en étais là de mes opinions et de mes émotions littéraires, quand sur ces mêmes bancs de rhétorique, entre ces mêmes murs glacés et lugubres du lycée de Lyon, et de la bouche du professeur lui-même, le *Génie du Christianisme*, et peu à peu les grandes pages de Châteaubriand, nous furent révélées ; quelques brochures de lui circulèrent. Ce fut comme un plein soleil d'été dans un cachot souterrain; un enivrement de lumière et de vie. Nous sortions d'un musée de statues par un chemin peuplé de vivants. Au lieu de ces paysages sculptés dans le marbre ou peints sur le carton, je voyais enfin la vraie campagne, avec de l'air et des fleurs à respirer, avec des créatures animées et sympathiques à mon ennui ou à ma joie. Et ce n'était pas seulement la vie et la passion des acteurs qui se communiquaient à notre jeunesse; nous avions écouté dans Racine des dialogues aussi passionnés et vu d'aussi vives peintures. Ce n'était pas le charme romanesque des situations qui, rejaillissant sur le théâtre, douait les décors eux-mêmes d'un splendide rayonnement et d'une sorte de voix, et faisait pour nous du langage de René et d'Eudore une musique inaccoutumée. Cette même impression de réalité, de nature vivante après la nature morte, cette contagieuse émotion, une page de pamphlets, de discours, une lettre, une note de voyage écrite de la même main nous les faisaient éprouver. Cette lecture nous transportait avec délice du pays des ombres glorieuses sur la terre des hommes, du monde des livres dans celui des choses.

Etait-ce par les sujets traités que nous étions saisis et par l'intérêt supérieur qui s'attache pour la jeunesse à tout ce qui est contemporain? D'autres livres tout récents, des romans même peu à

peu introduits, laissaient nos imaginations paisibles. Ce qui était de notre âge et de ses passions, de l'attrait des questions agitées, de la nouveauté des choses, avait eu prise, sans doute; mais l'ébranlement, la révolution venaient de l'écrivain lui-même, de ce qu'il a de plus personnel; la magie du style avait tout fait.

Si je cherche, aujourd'hui, à m'expliquer cette action mystérieuse du style de Châteaubriand sur une âme que n'avait pas éveillée la parole des maîtres du XVIIe siècle, je la trouve, pour la plus grande part, dans cette intervention toute nouvelle de la nature, du monde visible, de la création tout entière, de tout ce qui reflète l'infini dans le langage de René aussi bien que dans ses passions. Les images vives et nombreuses, la couleur introduite dans le style avec magnificence, après la pauvreté de pinceau du XVIIIe siècle, les vastes horizons ouverts d'un mot dans le monde supérieur à l'homme, tout ce qui relève, dans la façon d'écrire, d'un profond sentiment de ce qui est au-delà de cette vie et de ce qui nous entoure sans nous être soumis, Dieu et l'univers ajoutés à l'homme dans la perspective de tous les tableaux, le sentiment de la nature sous toutes ces formes, voilà ce qui était neuf, imprévu, dans les écrits de Châteaubriand. Voilà ce qui s'emparait de notre imagination, tandis qu'avant lui le style ne parlait qu'à notre intelligence, voilà ce qui nous révélait que la poésie n'est pas objet d'érudition et œuvre d'artifice; qu'elle est aussi jeune de notre temps qu'au temps d'Homère, aussi voisine de nous que des héros de l'*Iliade* et des tragédies de Racine; qu'elle se transforme et se renouvelle, qu'elle vit enfin, puisque la nature vit toujours, et que l'oiseau divin chantera dans les cœurs tant que le printemps fleurira, et à l'heure encore où le dernier soleil se lèvera sur le dernier homme.

Dans cette langue si fort épurée par le XVIIe siècle, qu'elle n'avait plus de saveur que pour l'esprit, sans aucun mordant sur l'imagination, dans cette langue desséchée par les encyclopédistes, réduite par les géomètres aux simples lignes abstraites jusqu'à n'être plus que le chiffre au lieu du portrait des choses, dans cette machine, dans ce cadavre, Châteaubriand le premier fait rentrer la vie et la couleur, en les empruntant à leur source,

à la nature, à l'œuvre de Dieu qui ne s'épuise pas comme les nôtres. Et la poésie et la langue française et le style rajeuni échaufferont de nouveau l'imagination, le cœur et l'âme, l'homme tout entier, au lieu d'éclairer froidement la seule raison. A l'éloquence de l'idée qui peut convaincre, mais qui n'entraîne pas, il ajoutera cette éloquence des images, parfois dangereuse, mais irrésistible comme la sirène.

Ne laissons croire à personne que nous admirons ce beau génie par son moindre côté. Le sujet tout spécial de cette étude, *Châteaubriand paysagiste*, nous a permis, cependant, de rendre hommage au restaurateur du sentiment religieux dans la poésie. A propos d'une question de style, saluons aussi le grand caractère; car cette éloquence, d'une allure si nouvelle, qui enivrait notre esprit d'enfant et qui mouille encore nos yeux de nobles larmes, c'est avant tout le rayonnement d'un cœur généreux, la chaleur communicative d'une grande âme. Cette muse moderne qui mêle la rêverie à la pensée, qui met la contemplation de la nature de moitié avec l'étude du cœur humain dans la poésie, n'est donc pas, comme on l'en accuse, une muse énervante et qui tarit en nous les sources de l'action. Il s'agit là, comme toujours, de mettre chaque chose à sa place; de subordonner la nature à Dieu et la rêverie à la raison; d'être un homme et un chrétien avant d'être un artiste. Si la vraie poésie de la nature énerve l'âme, si elle appauvrit le cœur du citoyen, la fière attitude de l'auteur de *René* devant le meurtrier du duc d'Enghien l'a montré à nos pères, et nous l'avons vu nous-mêmes, en 1848, dans cette immortelle journée où la voix qui venait de chanter dans *Jocelyn* l'hymne des grandes solitudes, a su commander au flot populaire et refouler l'anarchie.

Quoique l'imagination joue dans le style de Châteaubriand un rôle que nos poètes classiques lui refusaient, disons de lui, en terminant : s'il fut le grand écrivain que nous admirons, c'est qu'il eut une grande âme, une âme fière, indomptable et chrétienne, l'âme d'un Breton.

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

LES ÉTATS DE BRETAGNE

ET

L'INDUSTRIE DES TOILES.

V[*].

« Deux causes seules semblaient pouvoir menacer l'industrie des toiles de Bretagne : une rupture avec l'Espagne et l'entrave mise à ses débouchés avec cette puissance par la guerre maritime. La première de ces causes n'eut point lieu alors. La seconde, en ralentissant les relations directes, amena parfois des stagnations fâcheuses, mais non une interruption totale, parce qu'on faisait toujours des expéditions par terre en Espagne qui, outre sa consommation intérieure, expédiait elle-même quelques bâtiments dans ses colonies. Il pouvait même en être exporté quelques balles au moyen des neutres qui tentaient de les introduire en interlope. D'ailleurs, l'abondance des capitaux versés dans une fabrique dont les produits se conservent intacts et sans risques pendant plusieurs années, y entretenait toujours un certain mouvement, et la mer ne redevenait point de fois libre que ce mouvement ne prît une grande activité et que les magasins ne se vidassent pour faire face aux besoins arriérés des consommateurs américains [1]. »

Le traité du 13 octobre 1604, dont nous avons parlé plus haut [2], et nos bonnes relations dans la suite avaient favorisé le développement de notre commerce avec l'Espagne, où nos toiles n'avaient

[*] Voir la livraison d'octobre, pp. 307-323.

[1] Mémoire de M. Digaultray.

[2] Page 177.

à payer à l'entrée, même aux colonies, qu'un faible droit de 2 1/2 %[1].

Les malheurs des dernières années de Louis XV avaient amoindri la prépondérance française en Europe. Frédéric de Prusse, victorieux à son tour, fit servir le triomphe de ses armes à favoriser la prospérité industrielle de son pays, et obtint, en 1779, par le rétablissement des droits que Henri IV et Louis XIV avaient fait supprimer, une disproportion énorme entre les toiles de France et de Silésie, en Espagne. Les besoins de la guerre firent encore, en 1783, augmenter ces droits, dont le tableau suivant permettra de juger[2].

	BRETAGNES LÉGITIMES.		SILÉSIE OU BRETAGNES CONTREFAITES.	
	Droits en monnaie d'Espagne par pièce de 5 aunes.	Monnaie de France par 5 aunes et par aune.	Monnaie d'Espagne par 5 aunes.	Monnaie de France par une aune.
	Avant 1779 à Cadix.			
Larges par pièce de 5 aunes	17 1/2 quartos ou 1 1/8 réal de plate.	11 sous 8 den^rs ou par aune 2 sous 4 den^rs.	39 quartos.	5 sous par aune ou à peu près.
Etroites par pièce de 5 aunes	13 1/2 quartos ou 7/8 réal de plate.	8 sous 9 den^rs ou par aune 1 sous 9 den^rs.	39 quartos.	5 sous par aune ou à peu près.
	Avant 1779 aux Indes.			
Larges par 5 aunes.	13 quartos.	1 sous 6 deniers l'aune.	14 quartos.	2 sous par aune.
Etroites par 5 aunes.	8 1/4 quartos.	1 sous 2 deniers.	9 1/8 quartos.	1 sous 6 deniers l'aune.

[1] « Lorsque, dans l'ancien régime, le gouvernement jouissait de quelque prépondérance dans les cours étrangères, il s'en servait pour alléger le poids des taxes imposées sur nos marchandises à leur introduction. Aussi sut-il protéger par ce moyen efficace les manufactures de Bretagne dont il reconnaissait l'utilité. Pendant longtemps les plus belles toiles ne payèrent que 2 1/2 %. En 1779 les droits furent portés à 15 %, ils furent augmentés en 1783, et depuis la révolution ils ont éprouvé un accroissement tel que nous payons maintenant 20 %. Sans doute le gouvernement français ne peut mieux employer son influence auprès du gouvernement espagnol qui lui doit tant, qu'en obtenant un rétablissement de tarif des droits acquittés sur les toiles de Bretagne, dans une proportion égale à celle que le cabinet de Versailles avait obtenue dans ses jours de crédit, de puissance et de splendeur... » Conseil supérieur de commerce des Côtes-du-Nord, 15 frimaire, an X.

[2] Mémoire de M. Baron du Taya. 1825.

Depuis le 1er Novembre 1779.

Larges à Cadix par 5 aunes.	70 quartos.		39 quartos.
Etroites à Cadix par 5 aunes.	54 quartos.		39 quartos.
Larges aux Indes par 5 aunes.	42 quartos.		32 quartos.
Etroites aux Indes, 5 aunes.	29 3/4 quartos.		21 3/4 quartos.

Tarif de 1783.

	Par 5 aunes.	Par 5 aunes.	
Larges, fines et superfines.	6 3/8 réaux.	12 sous 9 den^ers^.	
Larges communes.	4 3/8 réaux.	8 sous 9 den^ers^.	
Etroites, fines et superfines.	4 3/8 réaux.	8 sous 9 den^ers^.	
Etroites communes.	3 1/8 réaux.	6 sous 3 den^ers^.	

Sur les plaintes de la fabrique, les Etats interviennent, et dans leur délibération du 26 décembre 1780 : « Considérant que les droits sont plus que quadruples pour les toiles de Bretagne, tandis qu'ils sont restés les mêmes pour les toiles de Silésie....; considérant l'intérêt qui en résulte pour l'Etat auquel la culture de la matière première, le travail des fabricants et l'industrie des négociants procure dans les années favorables l'entrée dans cette province d'un numéraire considérable ...; considérant que cette augmentation de droits est un présage certain de la destruction des fabriques de Bretagne et qu'il y a lieu de craindre.... que l'émigration des fabricants ne porte à d'autres Etats leur moyen de créer une concurrence funeste à la province ... » prient le ministre des affaires étrangères d'intervenir pour obtenir la réduction des droits, ou au moins l'égalité dans la perception avec les toiles étrangères.... »

La réponse du ministre des affaires étrangères ne se fit pas attendre. Le 12 janvier 1781, M. de Vergennes répondit que des observations réitérées avaient été déjà faites par M. de Montmorin, ambassadeur en Espagne; que la cour de Madrid prétendait n'avoir fait que rétablir l'égalité entre les toiles de France et celles d'Allemagne et que l'on pouvait compter sur tout son zèle pour obtenir justice.

A de nouvelles instances [1], le 10 décembre 1782, il fut répondu par M. Joly de Fleury, le 16 décembre suivant [2]. M. de Vergennes exprima de nouveau, le 18 décembre [3], le désir ardent qu'il avait de donner satisfaction aux Etats et les instances réitérées, faites dans ce but auprès du gouvernement espagnol, par l'ambassadeur de France à Madrid.

Après avoir été encore renouvelées en 1783, elles réussirent enfin. A la paix, à défaut de réduction du droit sur les toiles de Bretagne, on obtint une augmentation de droit sur les toiles de Silésie qui furent soumises au même tarif. L'égalité de droits ainsi rétablie, il ne restait désormais que les différences provenant de l'habileté dans la fabrication et du prix de la main d'œuvre ou de la matière première.

Le traité de commerce conclu avec l'Angleterre, en 1786, n'eut pas d'importance pour la fabrique des toiles de Bretagne; l'Angleterre ne pouvait alors nous faire concurrence, car il n'était pas encore possible aux toiles d'Irlande de rivaliser avec les nôtres. Malheureusement il ne devait pas en être toujours ainsi.

Si les documents nous font défaut pour établir le produit total de l'industrie linière de la province pendant cette période, quelques notes nous permettront du moins de fixer un chiffre approximatif pour l'industrie des toiles spécialement appelées *Bretagnes* et les autres produites dans les fabriques du diocèse de Saint-Brieuc.

D'après un état fourni à l'intendance de Bretagne [4] par l'inspecteur général des manufactures établi à Rennes, il fut exporté dans une période de 26 ans, de 1749 à 1774, (c'est-à-dire les plus mauvaises années, à cause de la guerre), par les différents ports de

[1-2-3] Procès-verbaux des Etats de Bretagne.

[4] Etat des toiles Bretagnes sorties des ports pour l'étranger :

Année 1749.	5415	balles.	Année 1758.	5274	balles.	Année 1767.	6036	balles.
— 1750.	5782	—	— 1759.	6044	—	— 1768.	6328	—
— 1751.	5373	—	— 1760.	5291	—	— 1769.	5511	—
— 1752.	6968	—	— 1761.	6078	—	— 1770.	5490	—
— 1753.	5739	—	— 1762.	4817	—	— 1771.	7809	—
— 1754.	6615	—	— 1763.	7772	—	— 1772.	5466	—
— 1755.	4582	—	— 1764.	7079	—	— 1773.	6796	—
— 1756.	4177	—	— 1765.	7221	—	— 1774.	7747	—
— 1757.	4912	—	— 1766.	5326	—			

Bretagne, en toiles dites *Bretagnes*, 157,358 balles, soit une moyenne de 6,033 balles, ainsi composées :

Chaque balle étroite était composée de 100 pièces de 5 aunes chacune faisant 8 vares d'Espagne.

On fournissait les $^2/_3$ de cette espèce, ci..... ..... 4022 b. 402200 p. 2011000 a.

Chaque balle large était composée de 60 pièces de 5 aunes; on fournissait le $^1/_3$ de cette espèce 2011 120660 603300

TOTAUX [1].... 6033 b. 522660 p. 2614300 a.

Soit, à 1000 livres par balle, une moyenne de six millions pour l'exportation de ces seules toiles, exportation qui va en augmentant, et qui, dit M. du Taya [2], rapporta en 1779 plus de 7 millions, sur lesquels 150 ou 200,000 fr. seulement étaient à déduire pour les graines tirées du Nord; et encore étaient-elles souvent payées par des envois de miels.

M. Digaultray estime que, dans une période de 60 ans, cette industrie a versé dans la consommation française plus de quatre cents millions payés par l'or du Pérou et du Mexique.

Les relevés des registres des bureaux de marque d'Uzel, Quintin et Moncontour nous donnent de précieux renseignements sur la production des toiles soumises à cette formalité. Si le registre de Loudéac ne nous avait fait défaut, nous aurions pu fixer le chiffre total de cette manufacture [3].

[1] Mémoire Digaultray.
[2] Mémoire Baron du Taya.
[3] État des pièces de toiles soumises à la marque présentées dans les bureaux de :

ANNÉES	UZEL. BRETAGNES étroites marquées		QUINTIN. Larges		QUINTIN. Etroites		MONCONTOUR. Fortes		MONCONTOUR. Gde laize		MONCONTOUR. Bret. étroites	
	à 2 s.	à 1 s.	à 2 s.	à 1 s.	à 2 s.	à 1 s.	à 2 s.	à 1 s.	à 2 s.	à 1 s.	à 2 s.	à 1 s.
1786	14643	5827	11010	1631	6505	1640	»	»	»	»	»	»
1787	14271	6374	9224	1934	6926	1743	»	»	»	»	»	»
1788	18732	6136	9344	1717	7352	1403	»	»	»	»	»	»
1789	12329	4327	8634	1367	7019	1216	1546	178	190	161	102	102
1790	11837	5862	7255	1463	6420	1415	1666	196	114	130	123	118
1791	18521	7360	8534	1385	7453	1369	2552	257	273	228	224	193

Si l'on veut bien se reporter à la distinction faite plus haut pour le droit de marque de deux sous et d'un sou, nous aurons pour l'année 1791, par exemple :

Mais en dehors de ces qualités, il se faisait une énorme quantité de toiles employées à l'exportation ou consommées dans le pays. Dans les environs de Dinan, par exemple, il se faisait des toiles à voiles et des toiles de lin et de coton pour l'habillement des nègres. Tous ces produits, pour le département actuel des Côtes-du-Nord, ne comportaient pas moins de vingt variétés et une valeur de plus de 18 millions [1]. Le nombre total des diverses sortes, classées suivant leur composition dans le tableau annexé aux lettres-patentes du 16 décembre 1782, était de cent onze pour la Bretagne, se groupant autour de vingt principaux centres de fabrication : Quintin, Uzel, Loudéac, Morlaix, Nantes, Clisson, Dinan, Saint-Georges, Nozay, Peltre, Fougères, Vitré, Lokornan, Rennes, Landerneau, Guérande, etc. Il est facile de supposer le nombre immense de gens que cette industrie faisait vivre, puisque en 1838, alors qu'elle était déjà en décadence, elle occupait,

Pièces à deux sous de droit de marque, ou pièces de 20 aunes et au-dessus.			
Bretagnes larges Quintin.....	8534 pièces.		
Toiles fortes Moncontour.....	2552 —		
Grande laize —	273 —		
Bretagnes étroites Uzel.....	18521 —		
— — Quintin.....	7453 —		
— — Moncontour..	224 —		
Ensemble...	37357 pièces à 2 sous, ci...		37357 pièces.
Pièces à un sou ou pièces au-dessous de 20 aunes :			
Bretagnes larges Quintin.....	1385 pièces.		
— étroites —	1369 —		
— — Uzel.....	7360 —		
— — Moncontour..	193 —		
Toiles fortes — ..	257 —		
Grande laize — ..	228 —		
	10792 pièces à 1 sou, ci...		10792 pièces.
		Ensemble.....	48149 pièces.

Ainsi ces trois bureaux avaient marqué dans une seule année 48149 pièces de diverses sortes, soumises au règlement.

(Registres de la marque des toiles pour les bureaux d'Uzel, Quintin et Moncontour, conservés aux archives des Côtes-du-Nord.)

[1] Tableau indicatif des règles qui doivent être suivies pour la fabrication des

dans les Côtes-du-Nord seules, plus de deux cent mille personnes.[1]

VI.

L'histoire de l'industrie linière en Bretagne, dans les deux siècles que nous venons de parcourir, embrasse trois périodes principales.

Dans la première, la monarchie, obligée de subvenir aux besoins d'argent que font naître les guerres intérieures ou extérieures, fait peser sur le commerce et l'industrie des charges, taxes, créations d'offices, impositions, qu'elle lève malgré la résistance des Etats ou qu'elle leur fait racheter à beaux deniers; les désordres

toiles et toileries de la généralité de Bretagne, en vertu des lettres-patentes ci-dessus.

LIEUX de production	DÉNOMINATION.	MATIÈRE. Chaîne.	MATIÈRE. Trame.	QUALIFICATION.	NOMBRE de fils	LARGEUR.
Quintin, Uzel, Loudéac et environs.	Bretagnes larges.					
	Superfines.	Lin.	Lin.	1re.	2800	35 pouces.
	Fines.			2me.	2600	
	Entrefines.			3me.	2400	
	Communes et grosses.			4me.	1800	
	Bretagnes étroites.					
	Superfines.	Lin.	Lin.	1re.	2200	26 pouces. 6 lignes.
	Fines.			2me.	2000	
	Entrefines.			3me.	1800	
	Communes moyennes.			4me.	1600	
	Communes grosses.			5me.	1200	
Dinan et environs.	Hauts brins.	Lin.	Lin.		2000	50 pouces.
	Bas brins.				1000	25 pouces.
Divers lieux.	Fortes ou d'usage.	Lin ou Chanvre	Lin ou Chanvre	2me.	2340	59 pouces.
	Id.			3me.	2160	53 pouces 1/2.
	Id.			4me.	2000	47 pces 3 lgs.
	Id.			5me.	1840	41 pouces 1/2.
	Id.			6me.	1680	35 pouces 1/2.
	Id.			7me.	1600	31 pouces 1/2.
	Id.			8me.	1400	25 pouces.

[1] Enquête officielle sur les fils de lin et des toiles en 1838. Déposition de M. Frédéric Rouxel.

des guerres civiles à peine apaisées entravent les relations et favorisent les exactions locales. C'est une période de luttes.

Le règne de Henri IV voit renaître le commerce avec l'Espagne et est l'aurore de la seconde période, ère de prospérité qui atteint son apogée sous Louis XIV. L'alliance des deux pouvoirs pour favoriser le commerce n'est pas encore complète : la création de priviléges au profit d'un petit nombre amène parfois la résistance des Etats qui veulent la liberté en tout et pour tous. Cette opposition devient plus énergique, quand les successeurs de Colbert, exagérant son esprit de réglementation, dépassent les justes limites de l'intervention administrative et multiplient les entraves de la fabrique par les prescriptions du règlement de 1736. En un mot, se portant à l'excès contraire, le pouvoir royal, dans cette période, protégeait trop la fabrique après l'avoir trop peu protégée dans la période précédente. C'est une époque de transition.

L'année 1756 marque assez bien le commencement de la troisième période. L'entente est désormais complète entre le pouvoir royal et les États.

L'industrie qui a pris racine et s'est développée à l'abri des règlements tend chaque jour à s'en affranchir. Le principe de la liberté commerciale gagne du terrain tandis que l'enquête ouverte à la création de la Société d'Agriculture et se poursuivant jusqu'en 1789 fait tomber successivement les entraves de nos manufactures.

Les règlements et l'inspection sont moins une mesure répressive que préventive, encore exigée par les habitudes des Espagnols et les exigences de la concurrence étrangère, dont la suppression est une question d'opportunité. La liberté de fabriquer toute espèce de tissus, la suppression des traites intérieures, les droits d'entrée sur les marchandises étrangères réduits à ce qui « suffira pour la concurrence et même la préférence qu'il est juste de conserver aux manufactures nationales, » en font une ère de progrès. Les principes commerciaux des sociétés modernes sont posés.

La liberté du commerce couronne cette période, magnifique résultat dont l'honneur doit revenir au pouvoir royal qui a provoqué l'enquête et en a adopté les conclusions. Ce que nous avons exposé suffit, croyons-nous, pour indiquer la part qu'y ont prise

les États de Bretagne, et de quel poids leurs avis, « leurs remontrances » même, leur persévérance surtout et leurs sacrifices ont pesé sur les conseils du roi. Le terrain était préparé, et le décret de l'Assemblée Constituante du 5 novembre 1790, les lois des 15 mars et 22 août 1791, « qui a été pendant tant d'années la base justement estimée de notre législation douanière [1], » furent moins l'inauguration d'un principe nouveau que la consécration, le résumé d'un état de choses déjà constitué. Les considérations émises par le rapporteur de cette dernière loi, M. Goudard, parlant au nom des comités de Commerce et d'Agriculture, ont, avec les considérations des lettres-patentes de 1779 et du mémoire de M. de Calonne, une analogie évidente se traduisant presque dans les mêmes termes.

« Le comité d'agriculture et de commerce a admiré cette théorie, qui repose sur la liberté indéfinie ; il honore ceux qui s'en sont déclaré les apôtres, mais il ne lui a pas paru sage de s'en faire les disciples uniques, parce que ce serait prononcer la destruction de notre industrie. Ce système séduisant trouvera des partisans et des défenseurs ; il a toujours suffi de prononcer devant nous le mot de liberté pour rallier tous les esprits. Moi aussi, je viens, au nom du commerce, vous demander la liberté ; elle est la devise du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, mais elle est incomplète sans la protection et la sûreté. Je réclame la liberté dans ce sens qu'elle fera protection du commerce national et qu'elle veillera à la sûreté de nos manufactures. La protection et la sûreté que vous devez au commerce ne peuvent se trouver dans le système actuel de l'Europe commerçante que par une combinaison de droits à l'entrée et à la sortie qui attire tout ce qui doit favoriser l'industrie nationale et porter notre exportation au dernier terme possible. Ce n'est donc pas pour l'intérêt du Trésor public que les droits sont établis, c'est pour l'intérêt de l'agriculture, de nos manufactures et de nos arts [2]. »

Si quelqu'un pense que la marche suivie par le roi et les États, pour amener progressivement la liberté du commerce, a besoin d'une justification, nous invoquerions un témoignage non suspect :

[1-2] Annales du Commerce extérieur, N° 1508.

« Si le droit du philosophe, dit Siéyès [1], est de marquer le but, quelque lointain qu'il soit, et d'y élever son enseignement, le devoir de l'administrateur est de combiner et de graduer sa marche selon la nature des difficultés. »

Les faits étaient d'accord avec la doctrine émise par le fameux pamphlétaire, car les États de Bretagne, comme le philosophe, avaient, pendant plus de deux siècles, indiqué le but, « quelque lointain qu'il fût, » pendant que l'autorité royale, « graduant sa marche suivant la nature des difficultés, » tempérait les désirs prématurés, ouvrait [2] une vaste carrière à l'enquête libre, conviait [3] les intéressés à y apporter leur concours, et réalisait enfin la liberté commerciale sans perturbation pour l'industrie; progrès durable, parce qu'il s'était développé lentement et qu'il avait passé dans les idées et les mœurs avant d'avoir passé dans les faits.

La paix rouvrant les marchés extérieurs et accroissant la production, la liberté commerciale, la suppression des dernières entraves au dedans, la réduction des droits de sortie : telle était l'œuvre dernière du pouvoir royal et des États à la veille d'une révolution qui allait les renverser, en portant à notre industrie toilière un coup dont elle ne s'est jamais relevée; comme si elle avait dû partager le sort de ceux qui avaient fondé sa prospérité et sa fortune.

Les vicissitudes éprouvées par notre manufacture depuis 1789 sont trop récentes pour faire partie de cette étude et soulèvent des questions qui ne sauraient être discutées ici. Les principes qui servirent alors à fonder le régime commercial des sociétés européennes, viennent de disparaître à leur tour, en France, renversés par le nouveau régime du libre échange inauguré en 1860. Mais du moins nous avons voulu rendre justice au passé en rappelant au prix de quelle persévérance et par quels efforts avait été réalisée cette conquête. Il y a peut-être là pour nous bien des enseignements utiles.

GAULTIER DE KERMOAL.

[1] Siéyès, épigraphe du pamphlet : *Qu'est-ce que le Tiers-État?*

[2] Questions soumises par le contrôleur général à la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts. Voir p. 308.

[3] Lettres-patentes de 1779.

LE CORSAIRE LE HURLEUR.

VIII *.

— Partis ! ils sont partis, mille gargousses ! j'aurais dû m'en méfier... Le Beauzig, Plougastel, montons sur le rocher. Voyez-vous, là-bas, la chaloupe?... Hurrá ! hurra !... disparùe..... C'est fini.....

— Trahison ! s'écria Le Beauzig. Oh ! méchant calier de Lesneven, si jamais tu tombes sous la *mienne*, pour dire que ton compte sera réglé, ce qui s'appelle en règle, oui, je m'en vante, nonobstant que nous voilà *amarinés* pour le quart d'heure.

— Laisse arriver, camarade, dit le mousse plus résigné, nous n'avons plus qu'à prier le bon Dieu d'avoir pitié de ses pauvres matelots.....

C'était en effet la chaloupe qui, après avoir fait de l'eau, fuyait à force de rames pour rejoindre le *Hurleur* avant la nuit. Et, qui le croirait? cet homme que nous avons vu, pendant la tempête, ramper sur le pont, aux pieds de nos marins, implorant leur pitié, ce lâche venait de les trahir cruellement. Voici, en peu de mots, ce qui s'était passé : la falaise, à la distance de trois milles, était aride, nue, sans aucune végétation ; la terre était encore durcie par la gelée à une grande profondeur ; mais le dégel, qui paraissait

* Voir la livraison d'octobre, pp. 263-278.

s'annoncer alors, avait produit, en fondant la neige dans le creux des rochers, comme d'abondantes fontaines, au moyen desquelles, en brisant la croûte de glace, on put remplir aisément les tonneaux que l'on avait apportés. Laissant la moitié de son équipage livrée à cette besogne facile, Le Beauzig, acccompagné de ses trois amis, s'était enfoncé dans une vallée giboyeuse sans doute, et c'est là que, munis de carabines, ils s'étaient un peu attardés à la poursuite de quelques animaux. On sait le reste... Pour nous, nous renonçons à peindre la stupeur de ces braves marins à la vue de ce lâche abandon. Le Hir essaya, il est vrai, de rendre un peu d'espoir à ses compagnons, en leur affirmant que le capitaine ne consentirait jamais à les délaisser sans retour, et que, le lendemain, il les ferait chercher sans aucun doute. Le gabier jugeait bien des sentiments de Pierre Le Braz : sa colère fut aussi grande que sa douleur, malgré le rapport entortillé et mensonger que lui firent son neveu et le calier, complices de cette action criminelle. Le capitaine, sans accorder la moindre créance à de telles relations, différa le châtiment jusqu'au retour des marins abandonnés, se promettant bien de les ramener avant vingt-quatre heures à son bord. Hélas! nous ne pouvons le dissimuler, cette promesse ne devait pas être remplie : Le Braz ne serait pas le maître de l'accomplir. Le vent changea pendant la nuit ; il passa au nord, accompagné d'un grand froid et de tourbillons de neige. Quand le pâle soleil parut, on vit clairement que la situation du *Hurleur* était de plus en plus inquiétante : les glaçons, soulevés par les lames, le choquaient déjà rudement, et il était à craindre, vu l'abaissement subit de la température, que les glaces, en se soudant, ne vinssent à l'emprisonner pour plusieurs jours, ou à le briser sous leur pression croissante. Le capitaine, désespéré, ne put fermer les yeux à l'évidence et commanda de lever l'ancre ; puis le navire fit route vers le sud, sous sa voilure déjà passablement réparée en grande partie. On dit que le brave marin pleura de douleur et de rage en perdant de vue ces côtes inhospitalières, mais qu'il espérait pourtant revoir avant un mois.

Navigue, beau *Hurleur*, cingle vers la France, sans nous, sans gaîté, sans joie ! Il n'en est plus à ton bord, pour ton équipage

morne et silencieux, ni pour ton capitaine attristé, qu'un mal sans remède menace déjà de ses atteintes cruelles.

Revenons à nos abandonnés, que l'espoir ne berça que peu de temps de son doux rêve. Pendant deux jours, les yeux fixés sur la mer, ils attendirent un secours qui ne pouvait même plus venir : ils gémirent ensemble, accablés d'un sombre désespoir, et se livrèrent parfois à des transports d'indignation et de colère ; enfin, ils eurent recours à la prière, à la prière, remède suprême de toutes les douleurs, et, après avoir retrouvé quelque calme, ils songèrent aux nécessités de leur existence.

Leur premier soin fut d'explorer le pays où ils se trouvaient confinés ; deux ou trois courses leur suffirent pour acquérir la certitude qu'ils étaient dans une île peu fortunée, qui pouvait avoir douze à quinze milles de diamètre. Ils remarquèrent cela du haut d'un mamelon aride et couvert de roches élevées qui occupait à peu près le centre de l'île. La glace et la neige recouvraient encore presque toute la surface de la terre ; cependant, du côté du sud, on remarquait que la glace avait perdu un peu de sa dureté, de son épaisseur, et quelques mousses ou plantes desséchées se montraient çà et là au niveau de la neige. Au pied des collines, la végétation paraissait avoir un peu plus de vigueur : de longues bandes de glace sinueuses et conservant un niveau à peu près égal entre les rochers qui les bordaient, indiquaient évidemment le cours des ruisseaux. Des arbres, rabougris et centenaires, aux troncs noueux et presque desséchés, élevaient leurs longs rameaux au-dessus de la neige. En quelques endroits, les roches amoncelées avaient formé des cavernes, ou, du moins, de sombres réduits, dont on n'apercevait que le sommet de l'entrée, le bas se trouvant obstrué par l'épaisseur de la neige, fondue, puis glacée à différentes reprises. Plusieurs coups de fusil, tirés par nos chasseurs, avaient mis en fuite de grandes troupes d'oiseaux de mer, des chevaliers, des alcyons et des oies de neige, qui leur furent, dans la suite, d'une ressource infinie. L'île était, en outre, habitée et fréquentée par des phoques, des veaux-marins, des renards gris, et aussi par d'autres visiteurs avec lesquels ils ne firent connaissance que trop tôt. Presque tous ces animaux paraissaient nomades, et il arriva

maintes fois qu'après quelques coups de feu déchargés sur des oies de neige, l'île se trouva à peu près abandonnée par toute espèce de gibier, (les renards exceptés), pendant trois ou quatre jours. Cette circonstance pouvait, en outre, faire supposer à nos aventuriers qu'une autre île, un continent peut-être, se trouvait à peu de distance de leur triste séjour. Ils n'avaient, du reste, aucun moyen de s'en assurer, l'eussent-ils désiré, et il fallait au plus tôt se créer une habitation définitive, afin de résister au froid qui sévissait encore avec intensité. Toute apparence de dégel avait disparu, et la neige, mêlée de givre du nord-est, tombait avec violence. Ils avaient passé la première et la seconde nuit, blottis les uns contre les autres, dans des creux d'arbres ou de rochers, se réchauffant autant que possible à la flamme d'un brasier allumé à l'entrée d'une grotte, mais que souvent là neige et les rafales éteignaient ou dispersaient au loin en tourbillons. Nos marins, après avoir acquis la triste certitude de leur complet abandon, se recommandèrent à Dieu, et, sous l'inspiration du gabier Le Hir, résolurent de lutter contre le sort. Nous ne dirons pas leurs courses, leurs anxiétés nouvelles dans la recherche d'un lieu convenable pour y établir leur campement au milieu de ce désert. Une première grotte, où ils passèrent deux nuits, fut abandonnée à cause de l'eau qui tombait de la voûte, de l'humidité du sol détrempé et autres inconvénients. Le gabier, toujours alerte et aventureux, remarqua, sur le penchant d'une colline plus abritée, un amas de roches se prolongeant comme les ruines d'un édifice immense ; mais, outre que l'entrée en paraissait inabordable, elle devait être si étroite, qu'il n'y avait pas, à l'idée du quartier-maître et de l'*amiral*, besoin de se tuer pour y grimper.

— A savoir, à savoir, matelots, dit Médard. Qu'en dis-tu, Plougastel ?

— Je dis qu'en faisant le tour par l'autre côté, là, à tribord de la roche, je puis monter sur ce vieux *cicot* de pin, marcher sur cette longue branche.....

— Tout comme sur la vergue d'artimon, et t'*affaler* par l'écoutille du rocher, hein ?

— C'est dit ; j'y vas.

de l'autre côté, dans la partie obscure du repaire. Il est probable que le brave poussa un cri de terreur en roulant sur la terre boueuse, mais son cri étouffé expira contre les lourdes parois de cet antre. Il se remit pourtant au bout de quelques minutes, se dressa sur ses genoux et, les mains en avant, tâtonna autour de lui.... Horreur!! un géant, un monstre dont ses doigts crispés avaient senti la laineuse fourrure, était là, étendu, lui barrant le passage et grognant déjà comme s'il eût été mécontent du trouble apporté à son sommeil ou à ses horribles méditations.

Bientôt Grand-Cadet vit dans la pénombre, ou plutôt comprit, que le maître de céans se remuait; il entendit son souffle, pareil aux bâillements d'un ogre affamé; il sentit son haleine rauque et cadavéreuse. Paralysé par l'épouvante, il essaya de fuir et ne put que se traîner sur ses genoux, en s'écriant : — Ayez pitié de moi, si vous êtes un matelot!...

Pas de réponse, rien qu'un grognement et un frôlement sinistre et terrifiant.

— Si vous êtes un Anglais, reprend Cadet, je ne les aimais pas, c'est vrai, milord; mais quoique je sois amiral, à ce qu'on dit, je... je vous...

Pour toute réponse à ce discours pathétique, de nouveaux grognements, de plus sinistres frôlements.

— Ah! c'est un sauvage, se dit notre malheureux; c'est un cannibale! Voilà qu'il aiguise ses dents; il va me manger... Pardon, pitié, grand sauvage, ne me mangez pas!... Voyez comme je suis maigre; je n'ai que la peau et les os...

Un soupir épouvantable; Cadet continue : — Si vous tenez à manger un homme, grand sauvage, prenez un morceau de maître Le Beauzig; il est bien plus gras que moi... pardon... Ah! misérable! qu'ai-je dit?... Non, ne mangez pas Le Beauzig; c'est un bon matelot : nous vous donnerons Riglot ou Quéméner, le neveu du capitaine... Aïe! au secours, au secours... Plougastel... Le Hir... à l'aide... ah!...

Et les échos de la caverne furent troublés par des cris de terreur; puis à ces cris succéda le bruit sourd d'une lutte, dans les ténèbres, entre un homme qui se débattait en voulant fuir et un monstre

inconnu et invisible qui ne devait point tarder à terrasser la victime.

IX.

Que se passait-il, pendant ce temps-là, à bord du corsaire le *Hurleur?* On désire peut-être le savoir, et quoiqu'il nous en coûte assurément de laisser Grand-Cadet dans une aussi gênante position, nous ne voulons point tarder à nous rendre aux légitimes désirs de nos lecteurs.

Le vent ayant changé, ainsi que nous l'avons dit dans le précédent chapitre, une subite reprise de froid s'était fait sentir. Ces variations imprévues de température ne sont point rares sur les côtes du Groënland, où la longue et violente tempête, que nous avons racontée, avait poussé notre corsaire, trop désemparé pour faire autre chose que fuir la bourrasque. Le capitaine Le Braz avait donc agi prudemment, et de plus sous l'empire de la nécessité, en s'éloignant des bancs de glace que le vent du nord poussait vers le sud avec une rapidité foudroyante. Il comptait, le brave marin, revenir avant peu, lorsque le dégel se serait fait sentir, arracher ses chers matelots à ces rivages inhospitaliers; mais, pendant trois jours, les rafales du nord-nord-est continuèrent de mettre le *Hurleur* dans l'impossibilité de lutter contre les courants. On ne pouvait même pas louvoyer au nord-ouest; il fallait fuir, le cap au sud, fuir sous peu de voiles, mais fuir toujours... Le retour serait-il permis? Le bon Dieu avait-il condamné les meilleurs? Affreuse épreuve pour un noble cœur! trop cruelle alternative!

Depuis quatre jours, atteint d'un grand malaise et d'une mélancolie voisine du désespoir, Le Braz, assis un soir à l'arrière, sur les bastingages, regardait tristement tantôt le sillage blanc que laissait après lui le gouvernail de son navire, tantôt l'horizon lointain et brumeux de la mer. De temps à autre, il sentait sa tête se troubler, sa vue s'obscurcir, et pourtant rien ne pouvait l'arracher à sa contemplation ou à ses réflexions amères et confuses. Le Kéginer,

qui connaissait tous les soucis de son capitaine, ayant remarqué que depuis une demi-heure le vent semblait varier, fut surpris de ne pas entendre Le Braz donner l'ordre de modifier la marche du navire. Il se rendit donc à l'arrière et s'approcha doucement du capitaine.

— Pierre, lui dit-il, m'est avis que tu peux virer d'un quart pour le moins.

— Virer, virer, s'écria le capitaine sortant comme d'un songe. jamais je n'ai viré devant l'Anglais.... Parez les armes, les haches, les canons, la soute aux poudres, tout le tremblement !...

— Mon capitaine, interrompit le pauvre cambusier stupéfait et encore plus désolé, ouvre les yeux, il n'y a pas d'Anglais ici.

— Pas d'Anglais, double anspect ! je les vois bien apparemment là, à tribord, dans la brume, un brick de quatorze canons qui a l'air de nous donner la chasse.... Allons, garçons, branle-bas de combat et coulons l'Anglais.... feu ! feu !....

Ainsi l'infortuné capitaine divaguait, dans le délire d'une fièvre ardente. Le Kéginer, épouvanté et craignant que l'équipage ne s'aperçût de la démence de son chef, lui posa la main sur la bouche en lui disant : — Pierre, pour l'amour de Jésus, calme-toi. As-tu déjà oublié le brave Le Hir, le petit Plougastel, tes matelots abandonnés ?

— Le Hir et les autres, reprit Le Braz heureusement ramené à la réalité, mes bons matelots, non, non, je ne les ai pas oubliés. — Puis il commanda d'une voix très-forte : — Holà ! gabiers, le vent change, il mollit ; pare à virer, toutes voiles dehors ; vire, vire de bord, timonier : le cap au nord.....

Il n'en put dire davantage et tomba sans connaissance sur le tillac. Aussitôt Le Kéginer appela un matelot, le seul dans lequel il pût avoir désormais confiance, et tous deux, protégés par l'ombre qui déjà enveloppait le navire, transportèrent le malade dans sa cabine et l'installèrent dans son hamac.

Cependant le timonier et les gabiers de service avaient exécuté le dernier ordre du capitaine. Le *Hurleur*, sous la majeure partie de sa voilure, enflée par un joli frais de sud-est, gouverna toute la nuit, le cap au nord-nord-ouest. Mais Quéméner, prévenu par le

calier Riglot, lequel avait déjà éventé ce qui se passait, entra le matin, et malgré la prière du bon Kéginer, dans la cabine de son oncle, qu'il interpella brusquement. Le Braz souffrait cruellement : il avait eu le délire toute la nuit. En ce moment, il commençait à reposer avec assez de calme. L'arrivée de son neveu le tira de sa torpeur et remit le trouble dans ses idées. Le méchant jeune homme s'en aperçut de suite et, au lieu de quitter cette cabine où sa présence n'apportait que la douleur, il résolut de sonder à l'instant la profondeur du mal qui avait frappé son parent, son chef. Cet examen ne fut ni long ni difficile ; Quéméner toucha une corde qu'il savait bien être sensible dans le noble cœur de son oncle. Il dit que c'était une imprudence de gouverner au nord, quand la Bretagne était au midi. A ces mots perfides et cruels, la colère de l'infortuné malade éclata soudain ; puis survint le délire, la déraison, l'incapacité, momentanée, il est vrai, mais évidente à tous les yeux, l'incapacité du capitaine à guider le navire sur cette mer lointaine. C'était là ce qu'avait ardemment souhaité le misérable neveu, homme sans cœur, matelot sans courage, âme vile et envieuse. Nous le verrons bientôt à l'œuvre, sans force contre le danger, lui si arrogant en face d'un moribond, nous le verrons, lâche et pusillanime en face de l'ennemi ou des éléments vengeurs.

Mettant à profit l'affreux délire auquel le capitaine était en proie, Quéméner appela dans la cabine les principaux gabiers ; il leur montra la situation de son oncle, et, assuré d'avance du concours de Riglot et de deux ou trois autres qu'il avait su gagner, il déclara à tout l'équipage qu'il prenait le commandement du vaisseau. Son premier soin, on le devine, fut de changer sur l'heure la route que l'on suivait, de sorte que le *Hurleur*, orienté *au plus près*, cingla sans retour vers les côtes natales.

Au commencement, la navigation fut heureuse ; heureuse, si l'on peut parler ainsi d'un navire dont l'équipage était déjà tourmenté de remords, sauf quelques-uns ; d'un navire dont le pavillon, couvert des taches de la trahison, ne pourrait plus flotter aux vents de la fidèle Armorique ; d'un navire, enfin, dont le capitaine méconnu se mourait dans sa cabine abandonnée.... Hélas ! il faut bien le dire, les soins du Kéginer avaient même été retirés au

capitaine, étendu sur son lit de mort. Mis aux fers, pour insubordination prétendue, par Vincent Quéméner, le nouveau chef du bord, le cambusier, durant trois mortelles journées, se désespéra de ne pouvoir donner ses soins à son patron, son meilleur ami. Les murmures de l'équipage, peut-être fidèle au fond, mais trompé par la fourberie de deux misérables, forcèrent Quéméner de rendre la liberté au vieux cuisinier. Ce dernier revint de suite à son poste au chevet du malade et s'aperçut, avec une indicible douleur, que le mal avait fait des progrès irremédiables. Le Braz ne put reconnaître la voix de son ami. En vain, presque tous les corsaires, ramenés au devoir, vinrent-ils dans la cabine de leur chef pour implorer le pardon de leur conduite et demander au Kéginer quelques paroles d'espoir.

Tout est fini, matelots! Le capitaine Le Braz, l'un des plus braves qui aient jamais foulé le tillac d'un vaisseau, ne vous commandera plus la manœuvre, pendant la tempête ou le branle-bas devant l'ennemi. Il vous pardonne, matelots, un jour aveuglés! En retour, donnez-lui pour suaire un hamac ou une voile de rebut, avec un boulet de trente-six, et pour tombeau l'océan!.....

Cela fut ainsi fait, dans le silence et l'ombre de la nuit suivante. Le Kéginer laissait couler des pleurs sur ses joues creusées; les marins, accablés de repentir, partageaient sa douleur et répétaient à voix basse les prières des morts, que le vieillard prononçait avant de larguer le bout de cordage qui retenait sur une planche, inclinée au-dessus de l'eau, le corps du capitaine, enseveli dans son hamac.

Les flots avaient à peine recouvert le remous causé par la chute du corps, lorsque l'on sentit s'élever de fortes rafales. Un peu avant le point du jour, un ouragan furieux fondit sur le *Hurleur*, comme si Dieu eût déjà voulu prévenir les coupables que le moment de l'expiation allait sonner. La mer était affreuse. Des nuages noirs entouraient le vaisseau comme d'un linceul. Des bourrasques de pluie et de vent passaient en tourbillonnant dans la mâture, dont on n'avait eu ni le temps ni la présence d'esprit de ferler tous les agrès. Si, du moins, le navire avait eu un capitaine habile, capable de faire face au danger et de donner par une contenance

inébranlable du courage à ses matelots; mais il n'en était rien; tous donnaient ou demandaient des ordres contradictoires que nul n'exécutait, faute d'entente, et la situation du bâtiment devenait de plus en plus mauvaise. Où est donc le nouveau capitaine? Qu'il vienne s'amarrer au mât d'artimon pour commander la manœuvre; que son porte-voix résonne avec vigueur et domine le bruit de la tempête.... Or, en ce moment là, Quéméner, patron de mauvais aloi, se tenait à fond de cale, grelottant comme un lâche, la tête perdue, plus mort que vif.

A chaque instant, les vagues balayaient le pont. Le Kéginer et deux ou trois autres réussirent pourtant à fermer tous les sabords et les panneaux des écoutilles; mais le bâtiment faisait des embardées si affreuses, que tantôt la proue, tantôt l'arrière, disparaissait sous les vagues; la mâture, ébranlée par de tels assauts, craquait horriblement! La seule chance favorable que le *Hurleur* eût pour lui, c'est que depuis la précédente tempête il ne portait que des mâts peu élevés et un armement incomplet : cette circonstance pouvait le sauver, si les coutures des bordages résistaient aux secousses incessantes des flots déchaînés.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette lutte des hommes contre les éléments. L'ouragan dura tout le jour, et c'en était fait du *Hurleur*, à moitié désemparé, penché sur le côté, près de sombrer sous le poids de l'eau qui remplissait sa cale, si, vers le soir, le vent n'eût diminué de violence. La nuit suivante fut encore remplie d'inquiétudes, car la mer n'avait pas cessé de rouler des vagues énormes; mais, le lendemain le vent s'apaisa et l'on put travailler à relever le navire, si éprouvé de toutes manières. Qui le croirait? l'audace revint au lâche avec le retour de la sécurité : Quéméner osa se montrer sur la dunette du *Hurleur*; mais il était jugé sans appel par l'équipage, qui le méprisait, sauf deux ou trois corsaires, que le méchant calier de Lesneven, devenu quartier-maître, tenait sous sa domination autant par la peur des mauvais traitements que par les promesses les plus mensongères de butin ou de parts de prises.

Cependant le salut commun exigeant impérieusement que

chacun travaillât à remettre le *Hurleur* en état de tenir la mer, tous les marins s'y employèrent avec cette ardeur incroyable que donne le sentiment certain d'une position dangereuse. Hélas! on acquit bientôt la conviction que le navire était attaqué dans sa membrure, dans ses œuvres vives; ainsi privé de ses meilleures voiles, de la moitié de sa mâture et de son gréement, on pouvait le regarder comme blessé à mort. Il était impossible de se dissimuler que sa carène, disjointe en beaucoup d'endroits, ne pourrait supporter un nouveau coup de vent. Une mer facile, une brise maniable et constante, auraient seules permis d'espérer une navigation sans naufrage. Et si l'on songe qu'il n'y avait plus à bord un homme capable de se bien orienter sur la carte marine; de faire un point sérieux; que l'on avait perdu la boussole, cet œil du vaisseau; que le gouvernail rompu ne pouvait être réparé convenablement dans cette situation, on comprendra la sombre tristesse qui s'empara de tout l'équipage. Le malheureux Kéginer, le plus vieux marin du bord, était le seul qui sût, avec un instinct particulier à ceux qui ont sillonné la mer dans tous les sens, lire sur le ciel, bien rarement étoilé, des indices à peine suffisants pour gouverner. Avec quelle angoisse il reportait sa pensée vers ses amis délaissés pour jamais, oui, pour jamais!! Il était lui-même obligé de se rendre à l'implacable nécessité; eût-il été le maître de tourner le cap vers le nord, il n'y aurait pu songer.

— Oh! se disait-il en implorant le ciel de son triste regard, que le bon Dieu me laisse revoir les côtes de Bretagne, et là, dans ce pays des vrais matelots, je trouverai bien des hommes et une chaloupe pour aller là-bas les sauver!....

E. du Laurens de la Barre.

(La fin au prochain numéro.)

BIOGRAPHIES VENDÉENNES.

M. LE Vte CHARLES DE LÉZARDIÈRE.

Un homme de la plus haute distinction vient de mourir dans la Vendée, au château de la Proutière, et il sera permis sans doute à un de ceux qu'il honora le plus de ses bontés de consacrer quelques lignes à sa mémoire. M. de Lézardière, d'ailleurs, ne fut pas seulement une noble et attachante individualité ; il fut encore une des personnifications les plus marquantes, un des types les plus caractérisés d'une école politique qui a été et qui sera longtemps l'objet de jugements divers. Mais avant d'esquisser sa vie publique, disons un mot du milieu dans lequel il passa ses premières années.

Dès le commencement du règne de Louis XVI, le père de M. de Lézardière s'était formé, à Paris, des habitudes d'existence qui l'avaient mis en rapports d'intimité avec MM. de Malesherbes, Turgot, Necker, Laharpe, l'historiographe Bréquigny, le savant bénédictin dom Poirier ; et ces hautes relations intellectuelles ne contribuèrent pas peu à développer chez ses enfants ce goût des choses de l'esprit qui est demeuré traditionnel dans sa famille. Une de ses filles, Marie-Pauline, se livra, avec une vigueur d'intelligence et une puissance de pénétration exceptionnelles chez une femme, aux études historiques, et sa *Théorie des lois politiques de la monarchie française* est un prodige de travail et d'érudition.

La famille de Lézardière professait un dévouement profond et no-

toire pour la monarchie, et son château fut un des premiers que les bandes révolutionnaires livrèrent aux flammes.

Condamné à l'inaction par son grand âge et par son état maladif, interné à Corbeil, puis à Choizy-le-Roi, le vieux baron de Lézardière dut enfin passer en Hollande avec ses filles. L'aîné des deux fils qui lui restaient, (car les trois autres étaient tombés sous le fer des égorgeurs de Paris), défendait la cause royale dans les rangs de l'émigration [1]; et le dernier, Charles, celui dont nous nous occupons ici, se jetait, tout jeune encore et presque enfant, dans la phalange de ces héros vendéens qui, sous les ordres de Charette, luttaient sur leur propre sol pour Dieu et pour le roi. Arrêté et fait prisonnier en même temps que son ami Auguste de la Voyrie, Charles de Lézardière allait être fusillé avec lui, quand une circonstance providentielle fit surseoir à cette double exécution, et permit même aux deux captifs de s'évader. Lorsque la grande armée vendéenne, qui avait effectué le passage de la Loire, eût été exterminée à la bataille de Savenay, Charette poursuivit néanmoins dans notre Basse-Vendée, sa glorieuse résistance, et Charles de Lézardière soutint aussi jusqu'à la fin cette lutte héroïque, mais désespérée.

L'Empire se fonda. M. de Lézardière se renferma dans la vie privée, et cultiva à Paris, où il passait ses hivers, ce qui restait encore de cette ancienne société française qu'avait connue son père, et où il avait puisé lui-même les traditions de cette urbanité tout à la fois noble et simple dont il fut un des types les plus accomplis. Mais, tout en demeurant fidèle à ses vieux principes et à ses vieilles amitiés, il se créait des rapports sympathiques avec les hommes des temps nouveaux, et s'il connut M. de Châteaubriand qui, plus tard, fut son chef de file dans la vie publique, M. de Fontanes, M. le comte Molé, M. de Barante, devinrent également ses amis.

Ainsi, M. de Lézardière, toujours profondément attaché aux doctrines de sa famille, victime avec elle des spoliations et des crimes révolutionnaires, et d'un autre côté mis en contact avec les représentants les plus autorisés des idées et des intérêts modernes, se pénétra bientôt de cette pensée que le but le plus élevé que pussent

[1] Ce fut le père de MM. Paul et Ludovic de Lézardière et de Mme du Puy.

se proposer des hommes d'intelligence et de cœur, c'était de faire cesser peu à peu, par de mutuelles et honorables concessions, les préventions, la défiance et l'antagonisme entre les divers éléments de la société française.

La Restauration fit surgir de nouvelles capacités, qui furent appelées aux affaires publiques, soit par le choix du monarque, soit par la voix de l'élection, et, chose remarquable, ceux qui avaient jeté aux amis des Bourbons le reproche d'inutilité, d'inaptitude et d'ignorance, s'étonnèrent de voir se grouper autour du trône des hommes tels que MM. de Richelieu, de Montmorency, Châteaubriand, Labourdonnaye, Castelbajac, Hyde de Neuville, que l'étude et la méditation avaient mûris dans leur laborieuse retraite, et qui se trouvèrent, tout à coup et de prime saut, des hommes d'État.

M. de Lézardière avait sa place marquée parmi ces hommes d'élite, à la tête desquels brillait d'un éclat sans rival, au point de vue littéraire, l'illustre auteur d'*Atala* et des *Martyrs*. Il partagea l'aversion de cet homme célèbre pour Fouché et pour Talleyrand, et il pensait avec lui que si de larges concessions devaient être faites aux idées, aux besoins, aux aspirations de la France moderne, le crime, l'apostasie, l'astuce, dans leur expression la plus cynique, ne devaient jamais être remis en honneur. Au surplus, et pour tout dire en un mot, il s'associa de la manière la plus complète aux vues politiques de M. de Châteaubriand. Mais de sa part, comme de celle de son illustre ami, cette doctrine n'était point la mise en pratique de la pensée de Machiavel qui veut que le prince accorde à temps et à titre de faveur ce que les événements ou les hommes lui arracheraient plus tard. Non, le libéralisme tout monarchique de M. de Lézardière n'était ni une tactique ni un calcul ; il était avant tout une conviction. M. de Lézardière portait au degré le plus élevé, non-seulement pour lui, mais pour tous, le sentiment de la dignité humaine, et s'il était fier d'appartenir à cette ancienne noblesse qui avait tracé avec son épée et avec son sang la carte de la France, mais dont les priviléges devenus excessifs durent cesser lorsqu'ils n'eurent plus leur raison d'être, nul ne parlait avec plus de respect de ces grandes notabilités de la science, du commerce et de l'industrie, qui exercent dans notre monde moderne une si utile, une si haute, une si légitime autorité.

MM. de Châteaubriand, Hyde de Neuville, de Martignac, de Lézardière, voulaient donc que tous les hommes d'intelligence s'unissent dans un commun effort pour former ce qu'ils appelaient le *trait d'union* entre l'ancienne France et la France nouvelle, et cette pensée nous a toujours frappé par son triple caractère de vérité, de patriotisme et de grandeur.

Est-ce à dire que cette école se tint constamment à l'abri de toute erreur pratique? Nous ne le croyons pas, et notre affectueux respect pour la mémoire de notre vénérable ami ne nous empêchera pas de dire à ce sujet notre pensée tout entière et de déplorer l'opposition excessive qui fut faite par quelques députés de la droite au ministère Villèle.

Qu'une loi sur le sacrilége, qu'une loi sur le droit d'aînesse, fussent contraires à l'esprit du siècle, rien n'est plus certain, et nous comprenons que le dévouement de M. de Châteaubriand et de ses amis pour la personne et pour l'autorité du roi s'en soit alarmé. Mais si M. de Villèle commit une double faute par la présentation de ces deux lois impopulaires, ses admirables qualités d'administrateur et de financier devaient lui faire trouver grâce devant les hommes de la droite. Malheureusement, l'opposition royaliste ne sut pas s'arrêter. M. de Châteaubriand porta même l'hostilité jusqu'à refuser son concours à l'opération si évidemment bonne de la réduction de la rente, qu'il fit échouer, et la destitution dont il fut frappé à cette occasion, comme ministre des affaires étrangères, acheva d'exaspérer ses amis.

Enfin, le cabinet Villèle succomba pour faire place au ministère Martignac, qui sembla, pendant sa courte durée, donner quelque satisfaction aux idées du moment, et sous lequel M. de Lézardière fut nommé préfet de la Mayenne, où il laissa, chacun le sait, les plus nobles souvenirs. Sous quelles fatales inspirations ce cabinet fut-il renversé? Aurait-il, par une durée plus longue, et grâce à son esprit plus moderne, fermé la bouche à des ennemis qui avaient fait contre la royauté le serment d'Annibal, et qui étaient résolus, quoi qu'on fît, à demeurer mécontents? Nous l'ignorons; mais il nous semble que les tendances de M. de Martignac et de ses amis étaient de nature, sinon à désarmer des haines implacables, du moins, à leur enlever, aux yeux de l'opinion, leurs plus spécieux prétextes. Et ici, nous tenons à dire que M. de Lézardière

a été accusé bien témérairement d'avoir voté, contre le ministère Polignac, l'adresse des 221. Cet acte violent, malgré la modération calculée de sa forme, fut discuté et adopté *en comité secret*, et par conséquent sans révélation des votes, sur la proposition d'une commission dans laquelle ne figurait aucun des membres de l'opposition de droite. Cette circonstance laisse à l'adresse du 18 mars son caractère exclusivement révolutionnaire, et nous ajoutons que si M. de Lézardière crut servir le roi en faisant souvent acte d'hostilité contre ses ministres, il se serait reproché tout acte irrévérencieux envers son auguste personne.

L'opposition de droite, (ne le perdons pas de vue, et il serait injuste de ne pas lui rendre cet hommage), fut animée d'un profond dévouement pour la royauté, et guidée par la crainte la plus anxieuse de voir la popularité du roi compromise par des actes ministériels antipathiques à l'esprit de l'époque. Mais elle devint, sans le vouloir et dans une certaine mesure, un danger qui n'existe pas en Angleterre où l'on attaque les ministres sans porter atteinte à la majesté royale. En France, nous n'en étions pas encore arrivés là dans la pratique des institutions parlementaires, et chaque coup porté au ministère par des mains royalistes donnait, bien contre la volonté de ses auteurs, un appui moral aux forces numériques déjà trop considérables et aux espérances de plus en plus audacieuses de la faction libérale.

Quoi qu'il en soit, nous nous garderons bien de rendre l'opposition de droite responsable de la chute de la royauté, qui assurément ne tomba point sous ses coups. Peut-être même l'adoption de la ligne toute libérale qu'elle conseillait eût-elle sauvé la monarchie, à moins qu'en présence d'une hostilité intraitable, il n'y eût plus de ressources que dans le succès d'un coup d'État. Cette question restera longtemps un des problèmes de l'histoire.

Nous marchons vers le moment suprême. Le parti révolutionnaire a réussi à envelopper le roi dans les difficultés d'une situation inextricable. Avant même que les nouveaux ministres aient caractérisé leur politique par aucun acte qui puisse blesser l'opinion, l'opposition de gauche proteste contre eux, refuse son concours dans l'arrogante adresse des 221 ; et bientôt l'infortuné monarque, n'ayant plus pour arme que cet article XIV que nous n'avons pas à discuter ici, se lance, sans moyens suffisants pour les appuyer, dans la voie périlleuse des ordonnances.

On sait le reste ; Charles X succomba dans la lutte ; le duc d'Orléans fut nommé lieutenant-général du royaume, et, peu de jours après, dans la séance du 7 août, on apportait à la Chambre la proposition de lui déférer la couronne.

Ce qui restait encore de députés de la droite protesta, avec une fidélité qui alors n'était pas sans péril, contre cet acte tout révolutionnaire : MM. Berryer, de Conny, Hyde de Neuville, firent entendre de courageuses, de chevaleresques paroles, et M. de Lézardière ne resta pas au-dessous de ses illustres amis. Il dit qu'on lui avait bien parlé de dangers personnels auxquels pourrait l'exposer sa franchise ; que ces dangers il n'y voulait pas croire ; mais qu'alors même qu'ils existeraient, ils ne l'empêcheraient pas de monter à la tribune et d'y apporter librement sa pensée. Il vota contre la proposition.

M. de Lézardière ne tarda pas à rentrer dans la vie privée, d'où il ne devait plus sortir, et il s'y livra à son goût tout particulier pour les études historiques et littéraires. Paris avait toujours pour lui son charme accoutumé, et lui offrait une source variée de plaisirs intellectuels. Il y retrouvait ses vieilles intimités politiques parmi lesquelles M. de Châteaubriand et M. Hyde de Neuville tenaient la première place ; il y trouvait des salons qui étaient le rendez-vous des esprits les plus distingués ; il y trouvait enfin ses adversaires de la veille heureux de devenir ses amis du lendemain ; et ce fut ainsi que s'établirent entre lui et M. Guizot ces rapports de haute sympathie que leurs différences de doctrines ne purent ni empêcher ni affaiblir.

Chacun sait quels sages conseils donnait M. de Lézardière aux jeunes générations devant lesquelles s'ouvrait l'avenir de la vie. S'il avait puisé dans sa propre famille et dans l'ancienne société française toutes les traditions de distinction de la vieille aristocratie, son intelligence élevée et son contact avec les hommes des temps nouveaux l'avaient préservé de tout ce qu'on est convenu d'appeler les préjugés de caste. Toutefois, et bien qu'il ne rêvât le retour d'aucun privilége, il trouvait injuste qu'on déniât à la noblesse le souvenir de ses anciens services, et il ne voulait pas qu'elle se fît oublier, ni qu'elle démérîtât dans l'estime de la France. Aussi encourageait-il tout effort qui avait pour but de lui donner ou de lui conserver un rôle honorable. Mettre son épée au service de sa patrie,

ou sa plume au service des hautes vérités sociales et religieuses; placer son nom, comme le sait faire l'aristocratie britannique, dans toutes les grandes opérations, dans tous les grands travaux, dans toutes les grandes entreprises qui intéressent l'honneur ou la prospérité du pays; rendre, dans le terre à terre de la vie champêtre, de bons offices aux populations rurales, en exerçant au milieu d'elles le patronage des utiles conseils, de la bienveillance, et de la bonté; prévenir les dissensions, et, quand on ne l'a pu faire, s'efforcer du moins d'y mettre un terme, non en surexcitant les animosités et en jetant les familles dans le champ-clos de la chicane, mais en apportant des solutions amiables et reconciliatrices; voilà ce que conseillaient, voilà ce qu'encourageaient l'intelligence et le cœur de notre vénérable ami.

Faut-il enfin dépeindre M. de Lézardière dans le laisser-aller, dans le sans-façon de sa vie intime? Nul ne fut meilleur parent, meilleur voisin, meilleur ami, plus intéressant causeur, plus gracieux correspondant. Sa conversation était émaillée de souvenirs historiques; il aimait la belle littérature, savait des vers, et les disait bien. Ses petits billets ont un cachet et un charme tout particuliers, et on ne nous accusera pas de fatuité si nous demandons la permission d'en faire saisir le caractère par deux ou trois citations tirées de ceux qui nous restent de lui, puisque nous n'en avons pas d'autres sous la main. Nous avons hésité, par un sentiment qui sera facilement compris, à reproduire ces fragments. Mais ils complètent la physionomie morale de M. de Lézardière, et on ne connaîtrait qu'imparfaitement cet homme aimable, si on ne lisait quelques lignes de lui :

Allons, allons, nous écrivait-il, au début de notre modeste vie parlementaire, pour combattre la juste défiance que nous avions de nous-même, allons, du courage; faites ou dites quelque chose; mais, pour Dieu, mon cher, si vous parlez, parlez français, et ne dites pas : *Citoyens représentants ;* laissez ce charabias aux maçons de la Creuse et aux nègres de la Guadeloupe....

Oui, mon cher T...., nous disait-il une autre fois, dans un de ses plus gracieux messages, malgré mes quatre-vingts et quelques printemps, j'irai m'asseoir à votre banquet de famille; et parmi vos nombreux convives, je vous défierai bien d'en trouver un seul qui fasse pour votre bonheur à tous de plus tendres vœux que votre vieil et fidèle ami

CH. DE L.

Enfin, il accompagnait de ces mots charmants l'envoi fait par lui à Mme de T.... d'une petite recette de ménage :

Voici, Madame, la recette que vous avez bien voulu me charger de demander pour vous à ma nièce, et je vous remercie d'avoir compté sur mon empressement, et même sur ma mémoire. Certes, Madame, j'ai fait et ferai encore bien des fautes; mais jamais, croyez-le bien, je ne commettrai celle d'oublier ce qui pourra vous être agréable.

Tel fut M. le vicomte de Lézardière : homme du passé par son invariable fidélité à ses principes, par l'exquise distinction de ses manières, par la gracieuse courtoisie, et nous allions dire par la délicate galanterie de son langage; — homme de son temps par l'acceptation sincère de toutes les exigences légitimes de la société moderne; conservant ses doctrines, mais sachant rendre justice aux vertus civiques, au patriotisme, aux actes honorables, chez ceux-là mêmes qui ne les partageaient pas. Nous n'avons donc pas cru faire une œuvre inutile en présentant sous ses différents aspects cette noble personnalité; car la vie de M. de Lézardière fut de celles qui laissent des souvenirs, et ces souvenirs sont des exemples.

CH. DE TINGUY.

UN VAISSEAU BLINDÉ AU XVIe SIÈCLE.

LA CARRAQUE

DE

SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM.

En ce moment, où les modifications apportées dans le système des constructions navales attirent l'attention et préoccupent les esprits, les lecteurs de la *Revue* nous sauront peut-être gré de la traduction d'un article emprunté au *Diario de Barcelona*, rédigé par don Salvator Mestres, prêtre espagnol, de l'ordre de Jean-de-Jérusalem.

Suivant un vieil adage, qui chaque jour reçoit une consécration nouvelle, *il n'y a rien de nouveau sous le soleil*, voici que le blindage des vaisseaux, récente innovation de notre marine, était connu et employé, il y a déjà trois siècles et demi, par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Jacques Bosio, le savant historien de l'ordre, a conservé, de ce remarquable navire, une description qui, bien qu'un peu courte, suffit pour en donner une idée assez complète. L'ouvrage de Bosio, (*Storia della sacra religione di san Giovanni Gierosolimitano*, Rome, 1594-1602, 3 vol. in-fol.), écrit en italien, est rare et précieux, par la multitude des faits qu'il renferme. Il en existe une traduction française abrégée, par le feu D. B. S. D. L., (Pierre de Boissat, seigneur de Licieu), Paris, 1629, 1 vol. in-fol., dans

laquelle il est facile de constater l'authenticité du récit suivant, bien qu'il soit raconté en treize lignes, à la page 332, par l'abréviateur français.

Une *carraque*, (de *carraca*, espagnol et portugais), est le nom d'un navire du moyen âge que l'on voit cité très-fréquemment dans les documents historiques français et étrangers, et construit pour porter de grandes charges, quoique souvent transformé en navire de guerre. En 1359, des galères du roi de Castille prirent, à l'île de Cabrera, une carraque vénitienne.

Parmi les carraques françaises, connues à la fin du XVe siècle, on peut citer *la Charente*, ainsi mentionnée, à la date de 1501, par Jean Auton, dans sa *Chronique de Louis XII*, IIIe partie, chap. III. — « C'est à scavoir la grand'nef ou carraque, nommée *la Charente*, l'une des plus avantageuses pour la guerre de toute la mer. Pour décrire la grandeur, la largeur, la force et équipage d'icelle, ce seroit pour trop allonger le compte et donner merveille aux oyants. Que ce soit, elle étoit armée de 1,200 hommes de guerre sans les aydes, de 200 pièces d'artillerie, desquelles il y en avoit 14 à roues tirant grosses pierres, boulets de fonte et boulets serpentins, avitaillée pour neuf mois, et avoit voiles tant à gré, qu'en mer n'étoient pirates ni écumeurs qui devant elle tinssent vent. »

Une carraque que nous n'avons garde d'oublier ici — en qualité de Breton, — est *la Cordelière*, que sa beauté, sa grandeur, et surtout sa fin glorieuse, rendent à jamais célèbre dans les fastes de notre marine. *La Cordelière*, appartenant à la reine Anne, et commandée par le brave Hervé de Portzmoguer, périt, avec son adversaire *le Régent*, le 10 août 1512, devant Saint-Mathieu. (Voir *Glossaire nautique*, par A. Jal.)

« La carraque *Santa-Anna*, dit Bosio, était à la fois un des plus grands transports et un superbe navire de guerre. La carraque *Grimalda* paraissait, — qu'on nous passe cette comparaison, — une de ses petites-filles, lorsqu'elle était ancrée à son côté, et l'extrémité des mâts des galères n'arrivait pas à la hauteur de sa poupe colossale.

» Elle avait six ponts, deux desquels étaient de plomb avec des chevilles et des boulons de bronze, parce que ce métal ne détériore pas le plomb sous l'eau, comme le fer. Ces six ponts étaient disposés de manière qu'il était absolument impossible de la couler à pic, quand bien même une flotte entière eût lancé contre elle toute son artillerie. Le grand mât, formé de plusieurs pièces, était si gros, que six hommes ne pouvaient l'embrasser. Il portait trois hunes et deux perroquets, qui servaient pour diriger ses grandes voiles, et armées de batteries de pièces de petit calibre.

» Les madriers de sa coque étaient d'une telle épaisseur et si bien unis, que, dans aucun des nombreux combats qu'elle soutint, les boulets ennemis ne purent la traverser, sinon dans les œuvres mortes. La chapelle, dédiée à sainte Anne, sa patronne, était très-spacieuse et splendidement ornée.

» Dans le grand magasin d'armes étaient déposées des armes offensives et défensives, de toutes sortes, pour équiper cinq cents hommes. L'appartement du Grand-Maître et des chevaliers du conseil formait un salon, avec chambres et antichambres. La salle à manger des chevaliers, bien pourvue de vaisselle plate et de tous les objets nécessaires, était des plus agréables, de même que les appartements de chaque officier, dont le nombre était doublé pour ce navire. Sur la poupe se voyaient des galeries et des belvédères, décorés de petits jardins charmants, disposés artificiellement dans de grandes caisses, remplies de terre, émaillées de fleurs, de cyprès, de limons, d'orangers et d'autres arbustes récréant la vue et l'odorat.

» Sur ce vaisseau, il ne se mangeait que du pain frais, jamais de biscuit; un moulin fournissait la farine, un four cuisait le pain. Dans l'atelier de serrurerie, le travail marchait sans interruption, nuit et jour. Des œuvres mortes à la quille, il était entièrement couvert de lames de plomb, avec des chevilles et des boulons de bronze, qui le rendaient complétement insubmersible, et sa sentine était disposée de façon que l'eau ne pouvait entrer par les ouvertures du pont.

» Mais ce qui surpassait encore toutes les merveilles de cette

Aux hommes compétents de décider si les chaînes du *Kearseage* et les câbles des galères de Saint-Jean ne sont pas en principe le même système.

Au lieu de déprécier toujours les anciens, ne vaudrait-il pas mieux étudier leurs pensées dans les pièces d'artillerie qui nous restent, et les perfectionner au moyen des découvertes modernes? Depuis deux siècles déjà, les fusils ou carabines se chargeant par la culasse étaient connus. Dreyse a su les perfectionner et le fusil à aiguille a décidé en grande partie une victoire sans exemple dans les annales de la guerre.

Nous pouvons ajouter à ces observations de don Salvador, qu'il y a plus de deux siècles que le chargement des armes par la culasse était en usage. Les vieux canons du Musée d'artillerie de Paris, dont le Musée archéologique de Nantes possède un modèle, trouvé aux environs de Machecoul, qui bien certainement date du XVe siècle, prouvent que ce système remonte, pour ainsi dire, à l'origine des armes à feu.

STÉPHANE DE LA NICOLLIÈRE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

HISTOIRE DE LA VILLE ET DU PORT DE BREST, par M. P. Levot, conservateur de la bibliothèque du port de Brest, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, 4 vol. in-8°. Brest, chez tous les libraires ; Paris, Bachelin-Deflorenne.

T. II, 1865, LE PORT DEPUIS 1681 ; T. III, 1866, LA VILLE DEPUIS 1681.

Nous sommes un peu en retard pour analyser les deux nouveaux volumes que M. Levot vient de consacrer à l'histoire de Brest, et cependant la science et l'exactitude scrupuleuse répandues dans ces deux volumes font qu'ils ne cèdent en rien, pour l'intérêt, au premier volume, dont nous avons plus tôt entretenu nos lecteurs [1]. Ce volume s'arrêtait à l'année 1681, c'est-à-dire à l'époque où la ville fut érigée en communauté, présidée par un maire électif. Jusqu'alors, l'histoire de la ville et celle du port étaient trop confondues pour pouvoir être divisées sans s'exposer à des redites ; mais à partir de 1681, les développements pris par le port et par la ville demandaient deux récits distincts. C'est ce qu'a judicieusement compris M. Levot en rapportant séparément dans chaque volume les faits spéciaux au port et ceux particuliers à la ville. On assiste ainsi sans fatigue et sans confusion aux accroissements rapides du premier port militaire de la France et à la construction successive de ses immenses établissements, depuis les travaux d'enceinte, commencés sous la direction de Vauban, en 1681, jusqu'à la création récente du *port Napoléon*, décrété en 1862.

Dans les établissements du port particulièrement signalés par l'auteur, on distingue sur la rive gauche de la Penfeld, en partant du château : la machine à mâter (1681), le magasin général (1744),

[1] *Revue de Bretagne et de Vendée*, septembre 1864.

les corderies (1747), l'ancien bagne (1759), l'hôpital Clermont-Tonnerre (1828-1835); et, sur la rive droite : les forges et fonderies de la Villeneuve, qui ont reçu, depuis 1820, une grande extension; puis, en descendant la rivière, les bassins de radoub, qu'on achève de creuser à la pointe du Salou; les cales de construction pour vaisseaux, dominées par l'atelier des machines à vapeur; les grandes formes et les forges de Pontaniou; la caserne des marins dite *la Cayenne*, etc. Nous ne nous expliquons pas les raisons qui ont déterminé M. Levot à omettre dans cette longue énumération la description du pont tournant qui remplace, depuis 1861, les affreux chalands par lesquels on communiquait de Brest à Recouvrance. Il est vrai que M. Levot a donné ailleurs cette description [1]; mais il nous semble qu'elle trouvait plus naturellement sa place dans le tome II, consacré au port, que la description de la gare et des voies d'accès du chemin de fer, de création encore plus récente que le *pont Impérial*, le plus grandiose et le plus hardi des monuments de Brest. En attendant que cette lacune soit comblée dans le quatrième volume, nous recommanderons, dans le second volume, en dehors des détails statistiques et des pièces justificatives ou appendice qui en forment la majeure partie, le récit dramatique, accompagné d'un plan des lieux, de la descente et de la défaite des Anglais à Camaret, en 1694; et la relation du séjour que firent à Brest, en 1777, le comte d'Artois, puis l'empereur d'Allemagne Joseph II.

Le tome III offre un intérêt d'un autre genre : c'est l'histoire, complétement inédite, de la municipalité de Brest depuis 1681, histoire composée sur les registres originaux, et le tableau des troubles qui agitèrent cette ville à partir de la convocation des États-Généraux, en 1789, jusqu'à la proclamation de la République, au mois d'août 1792. L'indépendance et l'impartialité avec lesquelles M. Levot juge les hommes et les événements de cette époque, justifient toute la confiance qu'inspiraient déjà les travaux biographiques antérieurs du savant bibliothécaire de la marine.

Comme le tome II, le volume suivant se termine par un certain nombre de pièces justificatives, parmi lesquelles nous devons citer la liste chronologique des maires de Brest depuis 1618, liste qu'on chercherait vainement ailleurs. Nous estimons que la liste des députés de la même ville aux États de Bretagne, où les habitants de

[1] *Bulletin de la Société Académique de Brest*, in-8°. Brest. Lefournier, 1862.

Brest eurent des mandataires dès l'édit de pacification de 1598, après la Ligue, la liste des commandants de la marine et celle des gouverneurs du château, château dont l'importance a précédé de plusieurs siècles celle toute récente de la ville, devraient également trouver place dans l'appendice du dernier volume. Ce volume, consacré à la période de *la Terreur*, à l'histoire imparfaitement connue du Tribunal révolutionnaire de Brest et à la participation de cette ville à la fédération des Girondins, qui coûta la vie aux administrateurs du Finistère, ne sera pas le moins curieux de l'ouvrage. « En nous arrêtant aujourd'hui sur le seuil de cette période, dit en terminant notre honorable confrère, nous ne renonçons pas à en tracer les funèbres péripéties..... Bien des faits ont été présentés incomplétement ou infidèlement. D'autres, exagérés sous l'influence de ressentiments faciles à concevoir, commandent une justice distributive plus exacte que celle qui a été parfois appliquée, soit que certains documents aient été ignorés, soit qu'ils aient été intentionnellement négligés. Dans notre route, jonchée de sanglantes épaves, nons nous heurterons, nous le savons, à plus d'un dissentiment; mais nous nous en consolerons, parce que nous aurons la conscience d'avoir épuisé tous les moyens possibles de ne pas faillir à l'impartialité, ce premier devoir de l'historien. »

Des intentions aussi droites que bien exprimées obtiendront l'approbation générale et font souhaiter que l'auteur n'ajourne pas davantage le couronnement impatiemment attendu de son œuvre laborieuse.

POL DE COURCY.

CONTES, FABLES ET SONNETS, par M. E. de Blossac, 2 vol. in-12. Paris, Lecoffre, rue Bonaparte.

Plus d'un lecteur de la *Revue de Bretagne* se demandera, peut-être, en ouvrant le livre de notre compatriote, M. de Blossac, s'il est, aujourd'hui, pour le poète, un bien préférable au silence et à l'oubli. La force brutale, devenue la reine du monde, apprécie peu l'art des vers mis au service de l'antique morale; aussi faut-il à l'auteur des *Contes, fables et sonnets* une intrépidité particulière, une confiance que le matin de la vie ne connaît plus; mais qu'on retrouve encore toute juvénile dans le cœur de quelques vieillards. Pourquoi le dissimuler? L'impression qui me domine,

en parcourant ce nouvel ouvrage d'un septuagénaire, c'est l'admiration pour le vétéran debout sur la brèche d'où, ne croyant plus au succès du droit et de la justice, tant de jeunes soldats se détournent en baissant les yeux. Cette admiration qui s'attache au caractère de l'homme avant de s'arrêter au talent de l'écrivain, j'aimerais à la justifier ici par des citations. Voyons, d'abord, le prologue de la *Girouette*, sujet traité bien des fois, et toujours de circonstance :

C'est la faute du temps peut-être :
Je ne veux pas récriminer;
En changeant de route ou de maître
Chacun a dû s'examiner.
De plus ce n'est pas mon affaire :
Dieu nous juge tous, et partant
Le mieux est de le laisser faire...
Il faut bien avouer, pourtant,
Que l'esprit français est mobile;
Qu'aisément notre cœur vacille
Et que, sans lutte, sans effort,
Au moindre signe dans la nue,
Sous la vague un moment émue,
Le grand nombre vire de bord.
Ah! sans doute, c'est plus commode!
Cependant, moi, de la méthode
Je trouve qu'on abuse un peu.
S'il m'en fallait fournir la preuve,
Mon siècle me ferait beau jeu.
Quel est le jour, l'heure, le lieu,
Qui n'ait pas vu quelque peau neuve?
Oui, c'est par milliers, en chemin,
Que semblable métamorphose
Donnerait raison à ma glose!
Avec ce flair du lendemain,—
Dont une vieille expérience,
Chez nous, a fait une science —
Au ciel, interrogé souvent,
On regarde d'où vient le vent;
Puis, sous un nuage qui crève
Lorsque, submergé, disparaît
L'astre qu'hier on adorait,
Avec un zèle toujours prêt,
On porte à celui qui se lève,

Et le même encens frelaté,
Et la même servilité.
Combien d'hommes tout d'une pièce
De qui se cabre la fierté
Au seul soupçon d'une bassesse?...
Quoi d'étonnant? car, celui-là
On le range parmi les bornes;
Quand il passe, on dit : Le voilà!
Tous les enfants lui font les cornes.

Dans l'*Aigle et le Limaçon*, le conteur flétrit en même temps l'audace de l'intrépide bandit qui, comme il le dit, prend la fortune à la gorge, et la bassesse d'un autre ambitieux plus méprisable, arrivant sans bruit au même résultat. La *Cheminée* nous montre la folie d'un homme qui, pour avoir souffert, quelquefois, de la fumée, se condamne à grelotter pendant l'hiver le plus rigoureux auprès d'un foyer éteint.

L'Hermine et la Grenouille nous donnent une autre leçon :

Dans la forêt voisine, à l'aube matineuse,
Dont l'ascension lumineuse,
De moment en moment, davantage faisait
Scintiller les rameaux, d'où l'ombre s'enfuyait,
Avec une suite nombreuse,
Le Duc de Bretagne chassait....

Bientôt, au grand plaisir de cette folle bande,
D'un semblable gibier, je pense, très-friande,
Et qui, sous la futaie, aux taillis, dans la lande,
En galopant, à qui mieux mieux,
Du cor et de la voix appuyait les piqueux,
Voilà qu'une Hermine est lancée,
Et vigoureusement poussée.
Arrivée au bord du marais,
Au sortir du bois, dans la plaine,
Les flancs épuisés, sans haleine,
A bout de voie, et fort en peine,
Car la meute hurlait de près :
— Jette-toi dans ce trou — lui dit une Grenouille.
— Quoi! répondit l'Hermine avec anxiété;
Dans ce cloaque infect veux-tu donc que je souille
Un éclat jusqu'ici sans macule porté?
— Prenez donc garde.... En vérité!
Le beau malheur? reprit la verte hôtesse

De l'humide logis. — Ma mie, entre toujours,
Et hâte-toi, la chose presse :
Le principal est de sauver ses jours.
Ta robe, c'est assez croyable,
Pourra bien s'y salir un peu,
Et prendre l'enseigne du lieu;
Tant mieux : tu n'en seras que plus méconnaissable.
— A ce prix, de beaucoup je préfère la mort ! —
Dit sans hésiter notre Hermine.
Sous l'ongle de la gent canine,
En effet, ce fut là son sort;
Mais elle succomba, comme elle avait dit, pure,
Sans contact d'aucune souillure.
De sa tragique fin on se montra touché,
Et le Duc, ébloui de sa blanche fourrure,
Dans les armes de sa Duché
Voulut la mettre, afin qu'à l'intacte parure
Un symbole éclatant demeurât attaché.

O ma Bretagne aimée ! ô ma natale terre !
Tu n'as plus cet antique et féodal blason
Qui longtemps distingua ta ducale maison.
Du moins, as-tu gardé l'orgueil héréditaire
De ton saint et franc écusson ?
Tes fils, devant le glaive, ou la sanglante hache,
Par des félons peut-être encor levés sur eux,
Répondraient-ils, avec ce cri de nos aïeux :
« *Ah ! plutôt la mort qu'une tache ?* »

Un langage pareil, tu saurais le tenir,
J'ose y croire — malgré plus d'une défaillance —
Oui, mon noble pays, voilà mon espérance :
Il ne faut pour cela que te ressouvenir.

En voilà bien assez pour donner une idée de la morale de M. de Blossac sur les questions les plus vitales de notre époque, et, cependant, je me reproche de n'avoir rien dit du *Pendu*, de l'*Incendie*, d'*A bon chat bon rat*, des *Abbatis d'oie*, où le poète s'efforce de remplir consciencieusement les promesses de ses premières pages :

Qu'on daigne y regarder, on verra que j'éclaire
Quelques-uns des écueils où l'on peut naufrager.
Je n'ai pas fait de l'art seulement pour en faire :

Je me suis efforcé de plaire
Avec l'espoir de corriger.

L'espoir de corriger! Avais-je tort, en commençant, d'insister sur la généreuse confiance du fabuliste? Moins heureux que lui, je crains que ses charmants récits ne corrigent personne, mais j'aime à penser au moins qu'ils trouveront encore des lecteurs sensibles à tant de fictions ingénieuses, à tant de tableaux frais et gracieux. Qui prendrait jamais pour des fruits de l'arrière-saison des vers tels que ceux-ci :

Sous l'oblique rayon d'une tiède lumière,
Aux flots limpides reflété,
Le soleil, un beau soir d'été,
Semblait de pourpre au loin colorer la rivière.
Sur le fleuve, effleuré de son aile en passant,
La brise soupirait à peine,
Et des grands arbres de la plaine
La feuille badinait avec sa molle haleine
Au souffle frais et caressant.
A travers la liquide et transparente glace,
On voyait frétiller mille petits poissons
S'entrecroisant dans l'eau, s'y jouant avec grâce,
S'élançant et donnant la chasse
Aux innombrables moucherons
Qui voltigeaient à la surface.

Et plus loin, sur la médiocrité :

..... la médiocrité
N'est-ce pas, en réalité,
Bien que du petit nombre elle soit désirée,
La meilleure part ici-bas?
C'est mon avis, du moins; encor n'entends-je pas
La médiocrité dorée
De Tibur, aux ombrages frais :
On est heureux à moins de frais
Que le voluptueux Horace.
Que faut-il au bonheur! A l'abri du besoin
Au soleil, une étroite place,
L'étude avec l'oubli dans un tout petit coin.

Qu'il me soit permis de signaler encore, parmi les plus jolies fables de ces deux volumes, les *Œufs cassés*, *Rustaïd*, la *Chan-*

delle et la lanterne, la *Poêle à frire* et la *Neige de la montagne*. Dans cette dernière pièce le poète se fait appeler par un critique chagrin :

> Homme qui n'est pas de son temps,
> Vieil enfant couronné de roses.

Vieillesse n'est pas sagesse, ajoute ailleurs M. de Blossac. Pas toujours, sans doute; mais l'auteur des *Contes, fables et sonnets* a si bien arrangé sa vie qu'il a pris et conservé de tous les âges ce que chacun d'eux avait de meilleur à lui offrir. Bien loin de lui reprocher, comme il le suppose, de prolonger outre mesure un chant en désaccord avec les préoccupations du plus grand nombre, félicitons-le de la foi qu'il garde aux nobles croyances, et de son ardeur à les défendre, à les glorifier. Ne vous plaignez pas de vieillir, lui dirai-je aussi; depuis bientôt un quart de siècle que ma main n'a pressé la vôtre, vous pouvez avoir des rides de plus; mais votre esprit et votre cœur n'ont pas changé, témoin ce livre où je retrouve dans toute sa fraîcheur la jeunesse robuste qui m'étonnait déjà en 1845, et qui ne finira qu'avec vous. Dites, aviez-vous à vingt ans un sentiment plus vif des magnificences de la nature, une admiration plus enthousiaste pour le beau, soit dans les arts, soit dans le monde moral? Je vous défie de lire ou de raconter une belle action sans qu'une larme se glisse sous vos paupières, sans un tremblement dans la voix, que vos amis connaissent bien! Et l'amitié, l'avez-vous jamais éprouvée plus tendre, plus chaleureuse et plus expansive? Hier encore, votre cœur chantait sur vos lèvres, lorsqu'une famille, empressée autour de vous et de votre digne compagne, fêtait le cinquantième anniversaire de votre union. Non, non, privilégié de la Providence, vous n'avez perdu de la jeunesse que les dons fragiles et sans valeur, que le clinquant; tout l'or pur vous est resté.

HIPPOLYTE VIOLEAU.

LA LIBERTÉ DANS L'ORDRE INTELLECTUEL ET MORAL, *Études de droit naturel*, par M. Émile Beaussire, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers. — Un fort vol. in-8°. Paris, 1866, chez A. Durand et Pedone Lauriel, rue Cujas.

Voilà un livre dont j'aurais voulu pouvoir parler tout à mon aise, et cela pour plusieurs raisons : la première, parce que l'auteur est notre compatriote et que la *Revue* éprouve le besoin de saluer

en lui un des hommes qui, par l'élévation de leur talent et la dignité de leur caractère, honorent le plus nos provinces de l'Ouest; la seconde, parce que les questions abordées dans son ouvrage touchent à nos intérêts les plus vitaux et les plus chers, et que, sur presque toutes, j'aurais eu le plaisir de me ranger aux vues et aux opinions qu'il a développées. Et cependant, quelque vif que soit mon désir de m'engager à la suite de M. Émile Beaussire, sur le terrain où il a si vaillamment planté son drapeau, je dois m'arrêter à la lisière.

L'individu et l'État, — la famille, — la liberté d'enseignement, — la liberté de conscience, — la liberté de la presse, — la liberté d'association, — la propriété matérielle et la propriété intellectuelle : tels sont les titres des différents chapitres du livre que nous annonçons, et, par cette récapitulation sommaire, on peut voir que ce sont là tous sujets se rattachant à l'économie politique et sociale et, par suite, interdits à notre examen. *Et voilà justement pourquoi*, comme dit Molière, *votre fille est muette.*

Il lui sera du moins permis, si elle ne peut parler, de prendre la plume et d'écrire que *la Liberté dans l'ordre intellectuel et moral* est un des meilleurs ouvrages qui aient paru depuis longtemps.

S'il faut dire toute notre pensée, c'est un de ces livres comme on n'en peut guère composer que lorsqu'on ne fait pas partie de la société des gens de lettres, que l'on vit en province, loin du tourbillon de la capitale, et que l'on travaille, pendant des années et des années encore, n'ayant qu'un but, — non pas de publier un volume au bon moment et de saisir l'occasion propice pour obtenir un succès, — mais de mettre dans une œuvre, caressée avec amour, la meilleure partie de soi-même. Cela prend quelquefois cinq ans, dix ans, souvent davantage. *Le temps ne fait rien à l'affaire*, répéteront peut-être quelques esprits frivoles. C'est une erreur. Le temps ici importe beaucoup, et j'en veux fournir une preuve.

Un des membres les plus justement célèbres de l'Institut, M. Jules Simon, a publié deux volumes sur *la liberté*, « ouvrage excellent, dit M. Émile Beaussire dans sa préface, qui ne nous eût rien laissé à faire, si nous n'avions choisi un point de vue plus spécial, et si nous n'avions eu le regret de nous séparer, sur quelques questions, de l'éloquent écrivain dont nous nous honorons d'avoir été l'élève. » Pour nous, qui n'avons pas été l'élève de

église ancienne et vénérée dès le temps de Grégoire de Tours; les *mémoires*, ce sont ces actes dont vous ne parlez jamais, mais dont la sincérité et l'antiquité ont été unanimement reconnus par les érudits. Tout dans ces actes révèle une date voisine de l'événement, tout, jusqu'à cette omission du nom de l'évêque qui vous étonne et qui me rappelle, à moi, les actes de nos nouveaux martyrs de la Chine et du Japon, où l'évêque n'est souvent désigné que par son titre de *monseigneur*, parce qu'au moment où ils furent écrits, son nom n'était ignoré de personne.

M. de Rolland voudrait bien me mettre en contradiction avec M. de Kersabiec sur le chapitre de saint Similien; il n'y parviendra pas. J'ai dit et je répète que la question de saint Similien est complétement étrangère à celle du martyre de nos deux patrons. On sait, en effet, que cet évêque n'est pas nommé dans les actes. S'ensuit-il que le martyre n'ait pas eu lieu sous son épiscopat? nullement. Je partage même, sur ce point, l'opinion de M. de Kersabiec qui est celle de dom Ruinart, ce qui ne m'empêche pas de distinguer avec soin une opinion d'un fait avéré. Le fait avéré c'est le martyre [1].

— « Mais que devient, en l'absence de saint Similien, le touchant récit de M. de Kersabiec? » s'écrie d'un ton narquois M. de Rolland. Je ne savais pas que l'intérêt du récit tînt au nom de l'évêque

— « Si ce n'est pas saint Similien, ajoute-t-il, qui a baptisé vos héros, qui est-ce donc? et si vous l'ignorez, comment pouvez-vous affirmer qu'ils furent chrétiens et martyrs? » Vraiment, il ne sera plus permis dorénavant, à ce qu'il paraît, de croire à la foi d'un personnage historique et pas davantage à sa mort violente, aux yeux de tous, par le sang et le bourreau, si l'on ne sait préalablement le nom du prêtre qui lui a conféré le baptême! Est-ce assez se jouer du public et de la dignité de l'histoire!

Voilà cependant à quoi se réduisent les terribles arguments qu'on nous oppose. Sur tous les autres points de la ligne, retraite à petit bruit. Ainsi pas un mot de ce texte qui coupe court à toute vaine difficulté sur les dates : *Lorsque Dioclétien et Maximien étaient à la tête du gouvernement*

[1] M. de Rolland tient beaucoup à l'opinion de dom Lobineau qui fait vivre saint Similien au IVe siècle. Je ne la conteste nullement, pas plus que je ne conteste à Napoléon d'être un des grands hommes du XIXe siècle, bien que la prise de Toulon soit de 1793 et la campagne d'Italie de 1796. L'opinion de dom Ruinart n'est donc point si éloignée qu'on le pense de celle de dom Lobineau. N'oublions pas que le martyre de saint Donatien et de saint Rogatien, ayant eu lieu sous les règnes de Dioclétien et de Maximien-Hercule, se trouve compris entre les années 286 et 305.

de Rome; pas un mot des reliques républicaines, pas un mot de M. Guépin; cela se conçoit de reste.

Cette réponse, insérée dans la *Semaine Religieuse de Nantes*, ayant attiré une réplique du *Phare de la Loire*, M. de la Gournerie nous adresse la lettre suivante :

Toute discussion doit avoir un terme; aussi bien la question, en ce qui concerne les *Enfants Nantais*, est désormais épuisée, et j'ajouterai qu'elle est jugée pour tous, même pour le *Phare*. Autrement il y a longtemps qu'il eût contesté ce texte si précis qui fixe au règne de Dioclétien le martyre des deux frères; il y a longtemps qu'il eût discuté l'autorité de Grégoire de Tours et l'antiquité des *Actes*. Mais non, rien; sur tous ces points, les plus importants, silence complet. Il ne faudrait pas croire, pour cela, que M. de Rolland est frappé de mutisme. Il parle beaucoup, au contraire; il triomphe même; et pourquoi? Parce que j'ai donné, comme *une des preuves* de la mort chrétienne et sanglante de nos patrons, l'église érigée sur leur tombeau. A l'entendre, cette preuve est la seule que nous ayons fournie, et il lui attribue la même valeur, pour constater le martyre, qu'aux pèlerinages dont est l'objet le tombeau de Guérin, pour constater sa sainteté. Je ne repousse pas absolument cette comparaison, bien que la sainteté soit en elle-même d'une nature moins facilement appréciable qu'une mort sur un échafaud. Il est incontestable, dans tous les cas, que la sainteté de Guérin s'est produite au milieu de tout un camp, comme le martyre des *Enfants Nantais* s'est accompli aux yeux de toute une ville. Or, je le demande, est-ce qu'une ville, est-ce qu'un camp, peuvent être trompés sur ce qu'ils voient? M. de Rolland lui même se sentirait-il de force à nous faire admettre comme vrai, comme possible, le meurtre, par exemple, de la famille de la Biliais ou de la famille de la Métayrie, en pleine ville de Nantes, en plein XVIIIe siècle, si de telles abominations n'avaient pas réellement épouvanté nos pères? Ce sont là de ces choses qu'on n'invente pas, et l'on fait bien; car, si on les inventait, elles ne seraient crues de personne. Ainsi du martyre de saint Donatien et de saint Rogatien. Réduite à de pareils termes, la question, on le voit, cesse d'en être une.

Mais s'il n'y a plus de question à résoudre, il y a une justice à faire. Habitué à discuter avec bonne foi, je suppose toujours la bonne foi chez les autres. Que penser cependant des phrases suivantes, par lesquelles M. de Rolland semble vouloir résumer ma polémique?

« Que nos lecteurs le sachent donc, il n'est pas besoin de connaître la date où vécurent les prétendus Enfants Nantais [1], de citer leurs noms [2],

[1] Un texte, qu'on n'a pas osé produire, les fait vivre au IIIe siècle et mourir sous Dioclétien.

[2] Ils sont connus du monde entier.

Nîmes, de Rodez, de Tours, d'Orléans, et de tant d'autres prélats! et qui pourrait oublier que Mgr Dupanloup et Mgr Guibert, ces grandes intelligences et ces grands cœurs, ont recueilli et nourri dans leurs palais tout ce qu'ils ont pu recevoir de familles inondées!

— M. Ulric Guttinguer, né en 1785 à Rouen, poète et prosateur de talent, qui a plusieurs fois collaboré à la *Revue*, est récemment décédé à Paris, ainsi que M. le vicomte de Quélen, colonel démissionnaire en 1830 et frère de l'illustre archevêque.

— Le 25 septembre, Saint-Brieuc perdait un de ses plus dignes enfants, M. le comte Adolphe de la Noue, l'un des rédacteurs de la *Foi bretonne*, et, quelques jours après, succombait tout à coup, à Rennes, un Breton aux croyances énergiques, M. le comte de Legge, l'un des fondateurs de la *Gazette de Bretagne*, après 1830.

— Au congrès de Senlis, la Société française d'Archéologie a décerné des récompenses aux meilleurs travaux édités par ses membres pendant l'année 1866. Au nombre de ceux-ci nous remarquons M. de la Nicollière, inspecteur de la Société pour le département et notre collaborateur. Son consciencieux et savant travail sur Notre-Dame de Nantes a obtenu une médaille d'argent.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on achève de démolir la chapelle de Saint-Thomas; *sic fata voluere*. Il ne reste plus de ce curieux édicule de la renaissance que quelques pierres transportées au Musée. C'est pourquoi nous appelons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur la *Monographie de la Collégiale*, le seul souvenir qui reste maintenant de cette antique église. Plus de douze cents familles nantaises retrouveront dans ce livre leur nom, leur origine et des actes qui les honorent.

— Le 30 octobre, un service anniversaire, auquel présidait Mgr l'évêque d'Angers, a été célébré, au milieu d'une nombreuse assistance, dans l'église du Louroux-Béconnais, pour le repos de l'âme du général de la Moricière. M. Fournier, curé de Saint-Nicolas de Nantes, y a improvisé une remarquable allocution.

— Quelques semaines avant, Mme de la Moricière avait reçu de Mgr Chauveau, (de Luçon, Vendée), évêque de Sébastopolis, vicaire apostolique du Tibet, une touchante lettre, que nous regrettons de ne pouvoir donner, où il lui annonçait qu'il allait célébrer une messe solennelle en l'honneur du « sublime vaincu de Castelfidardo, » dont il apprenait la mort.

ÉTUDES ROMAINES.

—

UNE VISITE A SAINT-PIERRE.

—

Le seul nom de la basilique de Saint-Pierre éveille dans l'imagination, au point de vue de l'art comme au point de vue de la majesté et de la grandeur, le souvenir d'impressions si profondes que l'effet réel devrait en être diminué. Il est toujours dangereux d'être réputé une merveille, et, bien plus, la plus illustre des merveilles. Si à cet inconvénient on ajoute le caractère peu distingué du frontispice, cette apparence de palais là où l'on espérait voir un temple; si même, lorsqu'on approche, la coupole perd de son élancement et de sa beauté, depuis l'allongement des nefs qui ne permet plus d'en voir la base, on ne peut que s'étonner de l'admiration que l'on ressent encore. Et cependant cette admiration est générale. A côté du pèlerin priant et ému, à côté de Châteaubriand qui vient d'écrire le *Génie du Christianisme*, ce sera le protestant, l'incrédule Byron chantant, d'un cœur promptement vieilli, le pèlerinage d'Harold, ou Corinne cherchant à élever sa voix à la hauteur de ce temple qui dépasse en hauteur les *pyramides d'Egypte*. D'où vient cette unanimité d'impressions? De l'art, sans doute; il est incontestable que la place Saint-Pierre, avec son obélisque, ses fontaines jaillissantes, son double portique, et, au fond, la coupole de Michel-Ange, offre un tableau sans comparaison possible dans le monde; mais l'art suffirait-il à expliquer pourquoi le *cœur battait*, même à Mme de Staël, en approchant de

la basilique; pourquoi elle ressentait, au moment d'entrer, *tout ce que ferait éprouver l'attente d'un événement solennel?* Non, mais il y a ici plus que du marbre, plus que l'œuvre du génie, et l'incroyant lui-même se laisse impressionner par le souvenir de cette promesse qui a traversé dix-huit siècles sans tromper jamais: *Tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.* C'est la foi en cette promesse qui a donné des forces surhumaines et aux pontifes et aux artistes, qui les a inspirés et qui les a soutenus. Le génie a faibli plus d'une fois; mais la pensée était grande et l'œuvre est restée admirable. On citera peut-être, hors des pays catholiques, des temples vastes et majestueux; mais qui donc a senti battre son cœur en approchant, par exemple, de Saint-Paul de Londres? Qui donc s'est cru dans l'attente d'un événement solennel au moment d'entrer dans les mosquées du Caire? Vous trouverez l'art un peu partout; mais ce qui frappe, ce qui émeut en approchant de Saint-Pierre, c'est que Saint-Pierre n'est qu'à Rome.

La double galerie circulaire est surmontée d'un nombre considérable de statues représentant des saints et des martyrs appartenant à toutes les conditions sociales. Rome païenne avait quelques arcs de triomphe pour ses guerriers heureux; ici l'on dirait un arc de triomphe continu pour tous les héros de Rome chrétienne. Jésus-Christ et les apôtres forment le fond du tableau au faîte de la basilique. Nous avons parlé ailleurs de l'obélisque et de ses chants de victoire [1]. Les gerbes d'eau vive qui lui font un si gracieux accompagnement rappellent cette source de vie dont parle l'Ecriture, *fons vitæ salientis in vitam æternam.*

Au pied de l'escalier, qui remplace aujourd'hui celui dont plus d'un empereur voulut baiser les marches, sont les statues de saint Pierre et de saint Paul; au sommet, sous le péristyle, celles de Constantin et de Charlemagne. Les deux apôtres accueillent les pèlerins; les deux empereurs gardent l'entrée du temple. Un bas-relief et une mosaïque attirent successivement l'attention. Le bas-relief incrusté dans la façade, au-dessus de la grande porte, repré-

[1] Voir *Rome chrétienne*, 3e éd., t. II, p. 229.

sente Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre. On dirait l'acte de fondation de cette puissance pontificale qui s'est élevée au-dessus de tout et qui survit à tout. La mosaïque placée également au-dessus de la grande porte, mais dans l'intérieur du péristyle, représente la barque de saint Pierre. Cette mosaïque, œuvre de Giotto, est restée célèbre dans l'histoire de l'art. C'est une *chose merveilleuse*, écrivait Vasari, et il ajoutait que les physionomies des apôtres, le mouvement de la mer, la dégradation des ombres y étaient rendus par l'agencement de petits fragments de verre aussi parfaitement qu'aurait pu le faire un habile pinceau. Mais à côté de cette beauté technique, comment ne pas admirer cette beauté plus intime que le tableau emprunte à son sens moral et profond? Ce temple si grand, cette ville de Rome, plus reine depuis Constantin qu'elle ne le fut jamais, cette Europe si fière de sa civilisation et de son empire sur le reste du monde, à qui doivent-ils cette grandeur et cette royauté qui les distinguent? A un pauvre batelier dont la barque est toujours plus agitée qu'aucune autre. Il n'y a pas de siècle qui n'ait dit : « Elle va sombrer, elle sombre, » et la barque merveilleuse brave toujours vents et tempête.

La *Navicella*, comme on appelle cette mosaïque, avait été payée 2,200 florins au Giotto, par le cardinal Stefaneschi, neveu de Boniface VIII. L'illustre cardinal Baronius ne passait jamais près d'elle sans réciter cette prière : « Seigneur, qui avez soutenu Pierre sur les flots, ne me laissez pas enfoncer dans l'abîme du mal : *Domine, ut erexisti Petrum è fluctibus, ità eripe me a peccatorum undis.* » En face de la *Navicella*, au-dessus de l'entrée principale de la grande nef, est un bas-relief de Bernin, représentant le divin Berger au moment où il donne à saint Pierre la garde des agneaux et des brebis de son troupeau : *Pasce agnos meos, pasce oves meas.* C'est partout et toujours la primauté de saint Pierre, figurée, tantôt par les clefs, tantôt par la marche sur les flots, tantôt enfin par la houlette du pasteur.

Le péristyle, avec sa haute voûte, ses marbres et ses dorures, offre, à lui seul, les proportions et l'éclat d'une riche église : il s'étend sur toute la largeur de la façade, depuis la galerie où se

trouve la statue de Charlemagne, au sud, jusqu'au palier de la *Scala Reggia*, où s'élève celle de Constantin. Cinq grandes ouvertures fermées par des grilles le mettent en communication avec la place et cinq portes, flanquées de colonnes de marbre, avec la basilique.

Les portes de Saint-Pierre, comme celles de la plupart des églises de Rome, ne sont fermées le jour que par d'épais rideaux. Lorsqu'on les soulève et qu'on se trouve dans la grande nef, l'impression première est moins celle de la grandeur que d'une incomparable majesté. L'art grec ou romain n'a pas comme l'art ogival de ces disproportions hardies, qui, accolant sans cesse les colonnettes aux piliers, les statuettes, les bas-reliefs, les légers pinacles aux plus hauts murs, font sentir, par le contraste, et la distance et l'étendue. On dirait que, dans ce système, les détails sont adaptés aux petites proportions de l'homme, et l'édifice aux grandes proportions que doit avoir la demeure de Dieu. Les anciens, au contraire, établissaient le rapport des proportions non entre l'objet et le spectateur, mais entre toutes les parties destinées à faire un tout homogène. L'œil manque ainsi de point de comparaison et la grandeur ne se sent que par ce côté majestueux qu'offre toujours l'harmonie d'un vaste ensemble.

Laissons maintenant les touristes aller mesurer curieusement l'orteil de quelque statue pour se convaincre qu'ils sont bien réellement dans la plus vaste église du monde, et contentons-nous de l'impression première qui d'ailleurs grandit à mesure qu'on se rend mieux compte de toutes les immensités qui se trouvent ici réunies. Voici, par exemple, quatre arceaux à droite et quatre arceaux à gauche qui suffisent pour remplacer les cent colonnes sur lesquelles reposaient les voûtes de l'ancienne basilique; et cependant les cinq nefs de l'église de Constantin étaient loin de couvrir un espace aussi étendu que les trois nefs de l'église actuelle. D'un côté, en effet, les constructions de Paul V empiètent sur l'ancien Atrium, tandis que de l'autre les piliers occidentaux du dôme dépassent le niveau de l'ancienne tribune. Quel immense développement n'ont donc pas ces arches majestueuses pour dévorer ainsi l'espace! Considérez ensuite les myriades de lampes qui

brûlent autour de la *Confession* de l'Apôtre; le scintillement de leur lumière ne se perd-il pas comme dans le lointain? Le baldaquin gigantesque qui couronne l'autel semble-t-il un géant parmi toutes ces grandeurs? et ne dirait-on pas que les rayons de la *Gloire* placée par Bernin au-dessus de la chaire de Pierre, brillent dans des profondeurs infinies?

Si de ces impressions en quelque sorte matérielles nous passons aux impressions morales, il n'est assurément point d'église qui en produise d'aussi saisissantes. C'est le temple de Dieu, mais c'est aussi le monument du Pêcheur; la grandeur divine s'y manifeste à chaque pas, par cette grandeur pontificale qui est sa plus haute expression sur la terre. Ainsi l'autel du Crucifié du Calvaire s'élève sur la tombe du crucifié du Vatican. Le baldaquin qui le couronne, couronne aussi cette tombe; la coupole qui s'élève au-dessus et domine toute la ville, porte inscrite, en caractères de deux mètres, la parole sacrée qui fait reposer sur Pierre tout l'édifice de l'Eglise. La chaire de Pierre est enveloppée de bronze et d'or; quatre docteurs de l'Eglise, c'est-à-dire à la fois quatre saints et quatre grands hommes, saint Augustin, saint Ambroise, saint Athanase et saint Jean-Chrysostome, la soutiennent. Elle est dominée par la tiare que protège une multitude de séraphins et d'anges, représentés planant dans une lumière mystérieuse, et que l'Esprit-Saint couvre de ses ailes. Jamais, en effet, la divine colombe ne perd de vue ce trône du batelier contre lequel vient se briser toute la force des ennemis de Dieu. Que sont, je le demande, les apothéoses impies de l'antiquité, ces hommages de courtisans au crédit du jour ou de la veille, près de la glorification dix-huit fois séculaire d'un homme obscur, d'un inconnu, que les empereurs du temps ne nomment même pas dans leurs décrets, que les historiens célèbres ne citent pas dans leurs histoires et qu'on se contenta de tuer comme appartenant a ce qu'on appelait une *secte ennemie du genre humain!* Et ce temple, par qui a-t-il été élevé! Précisément par cette dynastie du pêcheur qui a fait ce que les plus puissantes dynasties n'ont pu faire, qui ne s'est pas borné à payer l'art, qui l'a inspiré, et à qui nulle grande chose n'a été impossible, parce qu'elle a su, à la fois, se faire respecter et se faire aimer. Considé-

rez, devant le dernier pilier, à droite, la statue en bronze de l'Apôtre. Cette statue n'est pas un chef-d'œuvre, elle accuse même des temps de décadence; mais ses pieds ont été usés par les baisers des générations. Cette seule remarque suffit pour expliquer la basilique de Saint-Pierre.

Entrons maintenant dans quelques détails et commençons par ce qui reste du temple ancien, par ces *Grottes vaticanes* où saint Anaclet construisit ce qu'une inscription appelle la mémoire de Pierre, *memoriam beati Petri*.

Cette *mémoire* forme ce qu'on appelle aujourd'hui la *Confession*, c'est le point central des Grottes. Une porte dorée et admirablement ciselée en ferme l'ouverture, porte flanquée de quatre colonnes d'albâtre oriental. La *Confession* elle-même est de forme oblongue et divisée en deux étages, comme au temps de Grégoire de Tours. L'autel repose directement sur le tombeau de l'Apôtre. Ce n'est plus précisément l'autel de pierre de saint Sylvestre, *altare lapideum;* une riche enveloppe le recouvre. Elle date du pontificat de Clément VIII. Au fond de l'oratoire est une ancienne mosaïque de Notre-Seigneur ayant saint Pierre et saint Paul à ses côtés, et le pavé qui sépare l'oratoire du tombeau est recouvert de lames d'argent. On doit à Paul V les riches marbres qui ornent la *Confession* et ses abords. Une inscription rappelle les sentiments qui le dirigèrent dans ses travaux : « Ainsi que nous l'avons éprouvé, nous et nos ancêtres, porte cette inscription, nous croyons et nous avons la confiance qu'au milieu des peines de cette vie les prières de nos patrons spéciaux nous aideront toujours à obtenir la miséricorde divine, de sorte que, autant nous sommes abaissés par nos péchés, autant nous sommes élevés par les mérites des Apôtres. »

La *Confession* communique avec l'église supérieure par un escalier de marbre à deux branches. Au pied de cet escalier est la statue agenouillée de Pie VI par Canova; deux autres statues, représentant saint Pierre et saint Paul, avaient déjà été placées près du tombeau par Maderne. L'escalier compte dix-sept marches; son ouverture dans l'église est entourée d'une balustrade garnie de cornes d'abondance en métal doré, de chacune desquelles jaillit

une lumière. « Les tombeaux des Apôtres illuminent le monde entier, » écrivait au pape saint Léon Théodoret de Cyrène : *Sepulcra apostolorum totum mundum illuminant.*

Enfin sept marches au-dessus du pavé de la basilique s'élève l'autel pontifical. Tout le monde connaît, au moins par la gravure, le baldaquin qui le surmonte. A sa corniche est suspendue une draperie de bronze dont le ciel présente immédiatement au-dessus de l'autel l'image rayonnante du Saint-Esprit. Nous ne pouvons oublier non plus deux anges enfants : l'un est assis et supporte la tiare, l'autre semble descendre du ciel; il porte les clefs.

Quant à la coupole, il n'y a rien à dire. Ce ne sont ni les mosaïques ni les stucs dorés qui éveillent à sa vue l'admiration : c'est elle-même, c'est cette courbe hardie qui se perd dans les airs et semble unir l'élan de la foi à la grâce de l'amour. Trois des piliers qui la soutiennent servent, depuis Urbain VIII, de reliquaires à plusieurs des plus vénérables débris de la Passion. Ces débris sont: le *Volto Santo* ou linge portant l'empreinte de la figure de Jésus-Christ, la lance qui lui perça le côté et une portion considérable de la vraie Croix. Le quatrième pilier possède la tête de saint André, apôtre. Des niches, ornées chacune de deux des colonnes vitinéennes de la basilique de Constantin, avaient été construites par Urbain pour recevoir ces reliques. En avant des niches sont des balcons du haut desquels elles sont exposées, à certains jours, aux hommages des fidèles. Quatre grandes mosaïques rondes représentent au-dessus les Evangélistes, et au-dessous sont des statues de saints qui se lient à l'histoire de ces restes précieux. Ainsi, au pilier du *Volto Santo* est la statue de sainte Véronique; à celui de la sainte lance, la statue de saint Longin, le soldat qui perça le côté du Seigneur; au pilier de la vraie Croix, la statue de sainte Hélène, et à celui de saint André la statue de l'apôtre.

Nous ne pouvons dans un recueil qui n'est point uniquement consacré à l'érudition, énumérer tous les autels, cénotaphes, tableaux qui ornent Saint-Pierre. Contentons-nous de quelques données générales. Le style de l'édifice est un composite qui se rapproche du corinthien. Le pavé offre une marqueterie de marbre des plus riches. Chaque pilier est également revêtu de marbres précieux et

de médaillons portés par des enfants en haut relief. Dans ces médaillons sont sculptées les images d'un grand nombre de papes; au-dessus des arceaux vous apercevez des statues symboliques qui représentent les vertus. Chaque pilier est orné de deux pilastres cannelés, d'une hauteur de 112 palmes[1], entre lesquels deux rangs de niches contiennent une double procession de saints. Celle du bas est composée des fondateurs d'ordres, hardis *champions de la foi*, comme les appelle Dante. Enfin des pilastres soutiennent une riche corniche sur laquelle reposent les voûtes à berceaux des trois nefs. Ces voûtes immenses sont ornées, dans toute leur étendue, de caissons et de rosaces en stuc doré.

La forme de l'église est celle de la croix latine ou, pour mieux dire, de la croix du Calvaire. Les trois bras supérieurs se terminent par ce qu'on appelle en Italie des tribunes. Celle du fond, ou la tête de la croix, dessine un hémicycle dont le fond est occupé par un autel dédié à la Vierge et à tous les saints papes; c'est au-dessus de cet autel que s'élève l'imposant monument de bronze dans lequel Bernin enferma la chaire de saint Pierre. Trois bas-reliefs dorés enrichissent la voûte; leurs sujets sont : la *Dation des clefs*, le *Crucifiement* du prince des Apôtres et la *Décollation* de saint Paul.

Les voûtes des deux autres tribunes ont également chacune trois bas-reliefs dorés et rappelant des scènes de l'apostolat de saint Pierre et de saint Paul. La tribune septentrionale porte les noms des saints Procès et Martinien, ces deux illustres convertis de la prison Mamertine, dont la place était naturellement marquée dans une basilique dédiée à saint Pierre. La tribune opposée est désignée par les noms de saint Simon et de saint Jude, dont elle possède l'autel avec ceux de saint Thomas et de saint François d'Assise. L'autel de Saint-Thomas conserve le corps du saint pape Boniface IV; celui de Saint-François, les reliques non moins vénérées de saint Léon IX.

Après avoir décrit ce que j'appellerai les formes principales de la basilique, il me reste à parler des chapelles qui sont comme

[1] La palme équivaut à 0,228 millimètres.

autant de sanctuaires distincts, le long des nefs, et des oratoires adossés à quelques piliers. Dans le plan de Michel-Ange, la nef, réduite à une seule travée, n'aurait été accompagnée que de deux chapelles, la chapelle Grégorienne, à droite, qui doit son nom à Grégoire XIII, et la chapelle Clémentinienne, à gauche, qui doit le sien à Clément VIII. La chapelle Grégorienne est dédiée à la sainte Vierge. L'albâtre oriental, l'agate et l'améthyste brillent sur son autel; mais son véritable trésor est le corps de saint Grégoire de Nazianze et l'image vénérée de la Vierge, au pied de laquelle saint Grégoire VII aimait à aller prier dans l'antique oratoire de saint Léon-le-Grand. La chapelle Clémentinienne est dédiée au premier et au plus illustre des saints papes du nom de Grégoire. Elle n'est pas moins splendide que la première.

Au-dessous de ces deux chapelles, et parallèlement à la seconde travée, sont, au nord, la chapelle du Saint-Sacrement, au sud, le chœur du chapitre. L'un et l'autre ne communiquent avec la basilique que par des grilles, dont le dessin est des plus riches. La chapelle du Saint-Sacrement a deux autels, l'un consacré au mystère de la sainte Eucharistie, que rappellent toutes les mosaïques qui l'entourent, la manne dans le désert, la grappe de la Terre promise, le miel de la forêt, Elie nourri par un ange, etc., et l'autre dédié à saint Maurice. Le tabernacle du premier est une œuvre du Bernin; il a la forme d'un petit temple avec coupole, colonnes et décors en lapis-lazzuli. Le second autel est accompagné de deux des colonnes vitinéennes de l'ancienne basilique.

Quant au chœur des chanoines, il est placé sous l'invocation de Marie immaculée, de saint Jean-Chrysostome, de saint François d'Assise et de saint Antoine de Padoue. Le corps de saint Jean-Chrysostome y est conservé sous l'autel. Comme la chapelle du Saint-Sacrement, ce riche sanctuaire est surmonté d'une coupole revêtue de mosaïques. Le Père Eternel y est figuré dans la gloire, entouré des bienheureux qui chantent ses louanges. Près de l'autel est la colonne du cierge pascal, dont le fût est de marbre, la base de porphyre et le chapiteau de bronze doré. Les orgues du chapitre de Saint-Pierre sont célèbres. Le chapitre se compose de trente chanoines auxquels il faut ajouter trente-six bénéficiers, vingt-six

clercs, dix chapelains et vingt chantres, dont l'institution remonte à Jules II. Le chef du chapitre est un cardinal qui porte le titre d'archiprêtre.

Parallèlement à la troisième travée sont, au nord, la chapelle de Saint-Sébastien, et au sud celle de la *Présentation*. C'est toujours le même luxe de décors et de mosaïques. Le *Martyre de saint Sébastien* a été composé d'après le tableau du Dominiquin à la Chartreuse des Thermes, et la *Présentation de Marie au Temple*, d'après celui de Romanelli qui se trouve dans la même Chartreuse. Enfin, la dernière chapelle méridionale est consacrée aux fonts baptismaux. Elle a été somptueusement ornée par Innocent XII. L'urne de porphyre qui sert de cuve baptismale faisait autrefois partie du tombeau d'Othon II. Elle est enrichie d'ornements dorés représentant des festons, des anges, un agneau et l'image symbolique de la Sainte-Trinité. Les mosaïques de la coupole nous montrent Moïse faisant jaillir l'eau de la roche, Noë apercevant l'arc-en-ciel qui met fin à l'orage, le Sauveur baptisant saint Pierre, puis le baptême du Centurion, le baptême de l'Eunuque, le baptême de Constantin par saint Sylvestre. Une mosaïque plus grande, représentant le baptême de Jésus-Christ d'après Carle Maratte, figure au nombre des plus belles œuvres de Saint-Pierre.

En face de la chapelle des Fonts se trouve la chapelle de la *Pietà*, qui est la dernière, vers l'Orient, de la nef septentrionale. Elle doit son nom au célèbre groupe qui fut un des premiers chefs-d'œuvre de Michel-Ange. Ce groupe, placé sur l'autel, représente Jésus-Christ mort sur les genoux de sa mère. La voûte de la chapelle, peinte par Lanfranc, nous montre le triomphe de la Croix. Deux petits oratoires sont annexés à la chapelle. Dans l'un est un célèbre Crucifix de Cavallini, l'auteur du *Crucifix* de Saint-Paul. L'oratoire est dédié à saint Nicolas et contient un grand nombre de reliques. L'autre, placé sous le vocable de *Sainte-Marie du Salut*, possède l'urne sépulcrale d'Anicius Probus et la sainte colonne contre laquelle, suivant la tradition, Jésus-Christ s'appuya en prêchant dans le temple.

Ajoutons qu'à chacun des piliers du dôme sont adossés des autels que surmontent d'admirables mosaïques. On remarque sur

tout celles qui reproduisent la *Communion de saint Jérôme*, du Dominiquin, et la *Transfiguration*, de Raphaël.

Enfin, deux grandes chapelles s'ouvrent sur le bras supérieur de la croix : au nord, c'est la chapelle de Saint-Michel. L'autel est surmonté d'une admirable reproduction en mosaïque de l'un des chefs-d'œuvre du Guide, le *Saint Michel terrassant le Dragon*, de l'église des Capucins. La *Sainte Pétronille* du Guerchin se voit, également en mosaïque, dans la même chapelle, au-dessus de l'autel érigé à sainte Pétronille, en mémoire du sanctuaire qui lui était consacré dans l'ancienne basilique. Cette mosaïque passe pour être la plus belle de Saint-Pierre.

La chapelle du sud est dédiée à la Vierge et à saint Léon. L'autel de Saint-Léon est orné du célèbre bas-relief de l'Algarde représentant l'illustre pontife arrêtant Attila dans sa marche sur Rome, et l'effroi du barbare à la vue de saint Pierre et saint Paul planant dans les airs. Les reliques de saint Léon sont conservées dans l'urne de cet autel.

Nous avons achevé, au point de vue religieux, la topographie de Saint-Pierre ; mais nous n'avons rien dit encore des tombeaux qui y occupent cependant une place considérable, quelques-uns comme art et tous comme souvenirs. Le nombre des papes qui ont des mausolées dans la basilique n'est pas moindre de dix-sept, sans compter Clément XI et Léon XII qui voulurent être enterrés sous de simples pierres. Quelques-uns de ces mausolées, ceux notamment de Sixte IV et d'Innocent VIII, œuvres l'un et l'autre d'Antoine Pollajuoli, sont empreints des sentiments chrétiens du moyen âge. Le mort n'y est pas représenté vivant, mais couché et dormant le sommeil des justes. Le célèbre tombeau de Paul III, par Guillaume *della Porta*, marque une autre période dans les pensées comme dans le style ; la Renaissance triomphe et avec elle revient l'antique, dont la poétique beauté se prête mieux à rendre les charmes de la vie que l'idée sévère de la mort. Les mausolées d'Urbain VIII et d'Alexandre VII offrent les deux extrêmes de la carrière du Bernin. Dans le dessin du premier, ouvrage de son âge mûr, le génie prédomine sur les caprices d'une imagination naturellement bizarre ; dans le second, œuvre de ses vieux jours, c'est

[illegible] mais avec toute la chaleur du génie. Ce [illegible] placé au dessus d'une porte latérale [illegible] en faire partie. Alexandre est représenté au milieu de la [illegible] la *Justice*, et la *Prudence*, tandis que la main [illegible] de la Mort soulève au-dessous le rideau qui [illegible] du sépulcre.

Parmi les tombeaux du dernier siècle on remarque surtout celui de Clément XIII par Canova, en face du pilier nord-ouest de la coupole. La figure du pape priant est admirable; les deux lions qui l'accompagnent, celui qui rugit, symbole de l'indomptable fermeté du pontife, comme celui qui dort, symbole de sa mansuétude, sont du plus grand effet. La figure de la *Religion* est un peu roide, le beau génie funéraire un peu païen.

Léon XI n'a pas de tombeau, mais une épitaphe qui vaut la plus belle tombe. Il la composa lui-même. On peut la traduire ainsi : « C'est là, près des cendres sacrées du grand Léon, mon patron céleste, que j'ai choisi ma sépulture, en me recommandant à lui, avec prière, moi, Léon XI, son humble client et le moindre des héritiers d'un si grand nom. »

LEONI MAGNO, PATRONO CŒLESTI
ME SVPPLEX COMMENDANS
HIC APVD SACROS EIVS CINERES
LOCVM SEPVLTVRÆ ELEGI
LEO XI, HVMILIS CLIENS
HÆRÆDVM TANTI NOMINIS MINIMVS.

Un bas-relief du tombeau récent de Grégoire XVI rappelle le développement que prit, sous le règne de ce pontife, l'admirable institution de la *Propagation de la Foi*. Ailleurs, sur le mausolée de Grégoire XIII, l'artiste s'est étudié à rappeler la réforme du calendrier : sur celui du vénérable Innocent XI, la ville de Vienne délivrée des Turcs. L'histoire entière de la civilisation ne pourrait-elle pas se développer ainsi sur les tombeaux des papes?

Près de ces monuments il en est trois autres qui attirent l'attention : le tombeau de l'illustre comtesse Mathilde, l'un des plus héroïques soutiens de l'Église aux temps les plus agités, celui de

Christine de Suède et le mausolée des derniers Stuarts. Le mausolée des Stuarts, œuvre de Canova, se distingue surtout par son inscription : *Beati mortui qui in Domino moriuntur*. Heureux, mille fois heureux ceux qui préférèrent leur foi à leur trône et qui sont morts dans le Seigneur!

La basilique de Saint-Pierre est un monde et son étude est sans fin. Nous sommes descendus dans ses Grottes; nous nous sommes agenouillés devant sa *Confession;* nous avons parcouru ses nefs et ses tribunes, visité ses oratoires et ses autels; nous avons admiré une à une les mosaïques qui remplacent à peu près partout les peintures dans ce temple où tout doit être immuable et inaltérable comme les pierres dont elles sont composées; mais il nous reste à faire l'ascension des combles et de la coupole, à voir Rome du haut du temple, après avoir considéré le temple du milieu des rues et des places de Rome. Remarquons toutefois, avant de partir, ces lignes de confessionnaux échelonnés dans tous les lieux que l'art a laissés vides. Sur leurs frontons on lit : *Lingua Gallica, lingua Anglica, lingua Hispanica, lingua Tedesca,* etc., etc. Connaissez-vous une autre église au monde où l'on parle ainsi toutes les langues de la terre? et que dirait-on de l'archevêque de Cantorbéry ou du métropolite de Moscou s'il affichait ainsi des prétentions sur tous les peuples et offrait des consolations à ses fidèles dans tous les idiomes connus? Mais ce qui serait ridicule en Angleterre et en Russie est sublime à Rome, parce que l'empire de Rome parle en effet toutes les langues et qu'au lieu d'être l'église d'un peuple, Saint-Pierre est l'église de tous.

Montons maintenant vers les régions supérieures de cet incomparable édifice. On y parvient par une pente si douce que les chevaux pourraient y monter, dit M. de Bussières. A mi-hauteur se trouve la galerie des Bénédictions qui domine la place du Vatican. Sur les combles vous rencontrez, non sans surprise, tout un peuple. C'est la tribu des *San-Piétrini,* constamment occupés de l'entretien du temple. Elle en habite les parties les plus hautes. La plate-forme semble, suivant le mot d'un voyageur, *une place publique en l'air*. Mais ce qui frappe surtout en cet endroit, c'est tout un ensemble de petite coupoles se jouant autour de la grande.

Il y en a six rondes et quatre octogonales : celles-ci seulement sont ouvertes du sol. La grande coupole pose au milieu d'elles mais encore comme on ne voit que comme un souverain, car elle en a la majesté. Un escalier extérieur conduit à la corniche, puis on arrive sur un corridor en pente douce et un second escalier, à une galerie qui fait intérieurement le tour de la coupole, près de la gigantesque inscription : *Tu es Petrus et super hanc petram*, etc. Cette inscription se détache en mosaïque sur un fond d'or. La coupole de Saint-Pierre est double : on monte entre ses deux voûtes jusqu'à la lanterne et, par la lanterne, jusqu'à la boule qui la surmonte et peut contenir sept personnes. La lanterne a, comme le tambour de la coupole, une galerie qui domine la *Confession*. Au-dessus d'elle, on aperçoit une figure du Père Éternel en mosaïque, et, au-dessous, à une profondeur de plus de cent mètres, le gigantesque baldaquin qui couvre le tombeau de l'Apôtre : c'est là le point qui on comprend le mieux l'immensité de Saint-Pierre. Aucun temple ne s'élève aussi haut vers les cieux ; aucun ne trône aussi majestueusement dans une aussi majestueuse plaine. Toutes les grandeurs sont ici réunies, celle d'un splendide horizon qui embrasse à la fois la terre et les mers, celle des ruines, celle de Rome et celle de Saint-Pierre qui les domine toutes.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

RÉCITS BRETONS.

LE CORSAIRE LE HURLEUR.

X.*

Que s'est-il passé, depuis plus de douze jours, dans cette île inconnue du Groënland, où nous avons abandonné nos amis? Nous allons l'indiquer en peu de mots, afin de ne pas retarder un dénoûment, un repos que réclame à si juste titre *le Hurleur fatigué*. C'est notre Grand-Cadet qui nous rappelle tout d'abord à lui, et ce n'est pas sans raison, si l'on se souvient de ses dernières tribulations.

— Au secours! au secours! criait-il d'une voix étouffée dans les profondeurs de la caverne.

Mais le secours ne serait pas venu à temps, si Plougastel, après avoir déblayé le plateau qui se trouvait devant l'entrée, n'eût fait deux ou trois pas dans l'intérieur, sous le portique de rochers. Alors le mousse entendit l'appel désespéré de l'*amiral*, et, prêtant attentivement l'oreille, il eut un vague soupçon qu'une lutte terrible se passait au fond de la grotte dans l'obscurité. Son premier mouvement fut de s'élancer dans les ténèbres pour secourir son ami, mais il était sans armes, et, réfléchissant que les autres devaient se trouver peu éloignés, il sortit d'un bond, poussa des cris perçants, et, comme Le Hir, par bonheur, se dirigeait vers les rochers, armé de sa carabine, il lui fit tous les signaux possibles et s'élança de nouveau dans le sombre couloir.

* Voir la livraison de novembre, pp. 374-380.

Le gabier arriva bien peu après, le doigt sur la détente de son arme. Il entendit, il est vrai, le bruit singulier qui se faisait sous la voûte du repaire ; mais que faire, au milieu d'une telle nuit? sur qui, sur quoi faire feu?

— Un tison, vite un tison! s'écria-t-il en voyant Le Beauzig qui s'avançait avec précaution, d'un pas mesuré ; alerte! mille gargousses! prenez vite un de ces tisons fumants; bon ; soufflez dessus, venez ici m'éclairer : il y a dans ce trou noir une légion de diables qui dévorent nos camarades.

La flamme du bois résineux qu'apportait Le Beauzig projeta soudain sa clarté dans les entrailles de cet antre, que la lumière visitait sans doute pour la première fois.... Le spectacle qui s'offrit aux yeux de nos marins était à la fois grotesque et terrible ; à peine purent-ils s'en rendre bien compte au premier abord : dans un cloaque de neige fondue et de boue se débattaient, se roulaient des figures méconnaissables, sanglantes et limoneuses, aux prises, corps à corps, avec un monstre énorme, à la fourrure blanche, mais maculée aussi de sang et de boue. C'était un ours blanc, de grande taille, amaigri par un sommeil et une réclusion de plusieurs mois [1]. L'animal affamé, mais heureusement affaibli par un jeûne trop prolongé, essayait de déchirer avec ses lourdes pattes un personnage presque informe qui se roulait en hurlant dans la fange. Sur le dos de l'ours se tenait Plougastel furieux, armé d'une pierre dont il martelait la tête de l'ennemi; mais, de temps à autre, au moyen d'une secousse et d'un revers de patte formidable, l'ours renversait son courageux assaillant et l'envoyait à cinq ou six pas tomber haletant sur la terre. Ce jeu terrible en se prolongeant devait aboutir à la mort de nos deux champions, si l'on peut donner ce nom vaillant à Grand-Cadet, qui ne résistait guère que par la force d'inertie.

Le Hir tournait autour d'eux sans oser tirer sur la bête, de peur d'atteindre ses amis, d'autant plus que tous s'agitaient continuellement. Déjà trois ou quatre fois il avait conjuré Plougastel de s'é-

[1] Dans les régions polaires, les ours bruns surtout se retirent dans des cavernes pour *hiverner* et dormir pendant des mois entiers; mais il arrive souvent que la neige bouche l'entrée de leur repaire et les force à y rester trop longtemps.

loigner; celui-ci, ivre de fureur, frappait, frappait presque sans rien voir ni entendre. Enfin, Le Beauzig, après avoir fixé sa torche entre deux pierres, saisit vigoureusement le mousse au moment où, repoussé par l'ours, il allait retourner à la charge. Le gabier profita aussitôt de cette circonstance; il s'approcha du féroce habitant de la grotte, qui, plus libre par suite de l'éloignement de Plougastel, allait sans doute asséner sur la tête ou sur les reins de Grand-Cadet, déjà mort d'effroi, un dernier coup de ses redoutables griffes. Le Hir visa donc l'animal à la tête; le coup partit, ébranlant la caverne comme un éclat de tonnerre, et dès que la fumée se fut dissipée, ils virent avec joie l'ours étendu sur le dos, râlant d'une manière affreuse, puis expirant à côté de Cadet, qui paraissait agonisant. Ils s'empressèrent de relever le malheureux matelot, et, redoutant de n'avoir sauvé qu'un cadavre couvert de fange et de sang, ils le portèrent hors de la grotte. Arrivé au grand jour, voilà que notre *amiral* sembla disposé à reprendre ses anciennes habitudes, car il se mit à éternuer, ce qui était d'un bon augure; mais, comme ses esprits étaient encore fort troublés de cette scène terrible et que ses yeux presque remplis de boue ne lui permettaient pas de voir ce qui se passait auprès de lui, il se crut encore aux prises avec des ennemis invisibles et semit à crier d'une voix piteuse et pleine d'épouvante : — Grâce, messieurs les sauvages! grâce, ne me mangez pas! voyez, je suis maigre comme un cancre...

— Ah! çà, dit Le Hir, est-ce que tu nous prends pour des cannibales à présent? Voyons, mille gargousses! ouvre les sabords, grand Cadédis, et reluque les amis.

Tout en disant cela, le gabier débarbouillait avec de la neige le pauvre Cadet, qui reprit connaissance et jeta autour de lui des regards effarés, juste au moment où Le Beauzig et Plougastel sortaient de la caverne. Ce dernier se trouvait dans un état également pitoyable, en apparence du moins: les vêtements déchirés, la poitrine, les mains et les bras nus couverts d'écorchures saignantes. Par un miracle de la Providence, qui veille toujours sur les hommes délaissés ou trahis, aucune des blessures du mousse n'était

profonde ni sérieuse. Il en était de même de celles de Grand-Cadet dont le dos seulement avait un peu souffert dans la bataille.

Dès que Le Hir eut fini *d'astiquer l'amiral*, Plougastel se jeta en pleurant dans les bras de son matelot; puis tous les quatre, tombant à genoux, remercièrent Dieu de les avoir sauvés d'un si grand danger.

Ensuite on s'occupa de l'ours. On le dépouilla soigneusement. La fourrure devait servir de hamac ou de couverture; la graisse pouvait remplacer l'huile pour éclairer la caverne, et la chair allait offrir aux exilés une nourriture assurée pour plusieurs jours.

Il fallut alors songer à s'installer, aussi bien que possible, dans la tanière que l'on venait de conquérir. A ce sujet nous dirons seulement, sans entrer dans aucune description, que Médard Le Hir excellait dans ces sortes de choses. Il sut tout mettre à profit, tout aménager et disposer avec un entrain et parfois une gaîté qui ramenait, momentanément du moins, la joie dans la petite colonie. On nous a même affirmé que la suite des aventures du *tonton Ian Tortik* charma plus d'une fois les veillées de la caverne...

La chasse, la pêche, les divers travaux d'installation à l'intérieur et à l'extérieur du réduit adopté pour habitation, remplissaient toutes les journées de nos matelots. Résignés à leur sort, ayant mis en Dieu leur confiance, ils attendaient, ils espéraient peut-être voir briller le jour de la délivrance.

La belle saison était enfin venue. Le temps parfois était magnifique, l'air plus doux, le jour à peu près continuel; la dernière semaine du mois de juin avait fait fondre les neiges et la glace dans toutes les vallées de l'île; la végétation rapide de ces climats reprenait de la vie, et, quoique de courte durée sous cette latitude, elle répandait sur de grandes plaines, abritées par des escarpements de roches très-élevées, comme des manteaux de verdure, de mousses et de lichens de couleurs variées. Les anémones sauvages, les saxifrages pourprés et mille fleurettes éphémères, pareilles aux marguerites de l'Europe, s'épanouissaient tout autour des rochers. Les bernaches, les pluviers, les eiders, les phalaropes

s'empressaient de construire leurs nids dans les endroits les plus écartés; des palmipèdes de toutes sortes couraient presque sans défiance sur les grèves. Aussi nos matelots, bons et humains, comme on sait, ne tuaient-ils que les oiseaux indispensables à leur nourriture.

Les voyez-vous, ces pauvres marins bretons, condamnés peut-être à mourir sous ce climat terrible, car ce bel été, dont nous venons de parler, n'est que trop éphémère et le pôle implacable ne tardera pas à charrier de nouveau ses glaces affreuses; les voyez-vous, tous les quatre, arpentant la plaine d'un pas rapide et inquiet? Où se dirigent-ils? Si nous n'étions dans une île perdue de la côte du Groënland, nous vous ferions, lecteur, une peinture assez comique de cette petite caravane : Médard Le Hir marche le premier, avec cette décision que vous lui connaissez; il regarde si le signal, placé au sommet de l'éminence qu'ils vont gravir, est encore debout. Le Beauzig suit de près le gabier : hélas! sa tournure n'a plus ce *tangage* des jours heureux; son habit vert de *directeur* fait pitié à voir; percé à jour, sans basques, sans parements, ce vêtement misérable laisse apercevoir les épaules et les coudes de son propriétaire; mais c'est bien autre chose en ce qui concerne la toilette de Grand-Cadet : on dirait un maigre pingouin en train de perdre ses dernières plumes; et, de fait, l'*amiral* n'avait conservé de son habit galonné que les manches déchirées et le collet plus qu'avarié; du dos, il ne restait absolument rien, depuis le fameux combat qui ouvre ce chapitre : l'ours l'avait sans doute mangé dans sa fureur. Plougastel, comme Le Hir, portait aussi de tristes guenilles, incapables de garantir du froid au retour des glaces prochaines.

Où vont-ils donc? Que cherchent nos pauvres matelots?... Ils vont sur le haut de la montagne qui domine l'île, jeter au loin leurs regards sur l'immensité des flots; contempler les nues que le vent pousse, par delà la mer, vers les côtes de la patrie; voir enfin si une voile de salut apparaîtra à l'horizon, et si l'équipage de quelque baleinier, écarté de sa route, apercevra leurs signaux... Et le gabier, arrachant de la terre une perche, au bout de laquelle

flotte un débris de pavillon, monte au plus haut du rocher et agite dans les airs le signal de détresse... Puis ils se mettent à genoux et prient à haute voix. Ah! c'est là que la prière est grande et sublime, en face de l'Océan sans bornes visibles et du ciel infini, en face de l'abandon des hommes et d'un malheur sans espoir, foulant une terre inconnue qui sera leur tombeau... oubliés, oubliés!!

XI.

Nous touchons, si je ne me trompe, au terme de notre navigation. Peut-être auriez-vous mieux aimé, lecteur, une course toujours facile et joyeuse, sur une mer toujours calme et azurée? Je l'aurais préféré comme vous, assurément : il est si doux de voguer paisiblement sur une onde tranquille, si doux de marcher dans la vie quand le ciel est pur et la conscience en repos; mais l'Océan, comme la vie, a ses orages, orages bien fréquents, vous le savez; et qui pourrait, nautonnier téméraire, se promettre de les traverser sans tempêtes?

Bien triste était le vieux Kéginer, assis sur le gaillard-d'avant, drapé dans les lambeaux de sa houppelande jaune, que le vent faisait flotter. On connaît tous les motifs de sa tristesse; nous ne les rappellerons pas; mais, ce jour-là, (nous ne savons au juste combien de temps s'était écoulé depuis la mort du capitaine Le Braz), ce jour-là donc, le vieux cambusier était plus triste que d'habitude. Et pourtant la mer était belle, la brise favorable; la veille même on avait achevé d'étancher les voies d'eau et de vider la cale au moyen des pompes. C'était justement à ces causes que tenait la peine du Kéginer, et voici pourquoi : tant que le *Hurleur* avait été en danger de sombrer, tant que la mer avait été plus ou moins mauvaise, chacun, dominé par la situation, était demeuré fidèle au devoir, malgré l'absence de toute autorité, malgré même la perversité de celle qui osait s'imposer à l'équipage; mais quand on vit le ciel radieux, sous une latitude presque inconnue, que

l'on supposait seulement voisine d'Irlande; dès que l'on eut réussi à rendre au navire une solidité suffisante sur une mer si belle, la discipline du travail fut bientôt mise de côté. Riglot méditait toujours quelque trahison contre ceux qui, attachés à l'ancien capitaine, pouvaient témoigner de ses coupables menées. Ce misérable calier, le vrai patron du bord, avait résolu de reprendre son système perfide de corruption envers l'équipage : c'est pourquoi, depuis deux jours, le vin et l'eau-de-vie aidant, le pont du *Hurleur* était couvert de matelots étendus, gesticulant, chantant ou se querellant d'une manière déplorable; depuis deux jours, l'ivresse tenait la barre du gouvernail; voilà ce qui remplissait l'âme du bon Kéginer de douleur et de pitié; car il n'oubliait pas, lui, que *la mer est infidèle* et que *le temps peut changer*. Il savait aussi que dans ces parages il se trouvait souvent des croiseurs dont la rencontre n'était pas à désirer, surtout pour un navire breton, pour un navire qui portait sur sa galerie d'arrière ce nom connu et redouté de l'anglais : — Le Hurleur.

Le Kéginer n'était pas seul à veiller : dans la hune du mât de misaine, un gabier fidèle, — dont l'histoire, trop souvent ingrate, n'a pas su conserver le nom, — passait presque tout le temps en vigie. Tout à coup les méditations du vieillard furent interrompues par ces mots :

— Une voile à tribord! un schooner anglais... Le cap sur nous à quatre milles...

Ces mots tombèrent comme la foudre sur le pont du bâtiment. Vous eussiez vu alors plusieurs de ces hommes, du moins ceux que l'ivresse n'abattait pas complétement, se lever en sursaut, interroger les plus valides, monter dans les enfléchures pour examiner la voile signalée par la vigie. Les uns, épuisés par l'orgie, se livraient à toutes les marques d'un profond découragement, s'accusant réciproquement de leurs propres fautes, plus disposés à se battre entre eux qu'à faire face au danger; les autres, plus braves, retrouvaient à l'aspect de l'ennemi leurs cœurs de matelots trop longtemps engourdis. Ils s'écriaient : — Le capitaine! où est notre capitaine? Des armes! qu'on nous commande!...

— Votre capitaine? leur répondit Le Kéginer avec mépris, le voyez-vous, blême de terreur et d'ivresse, rampant au pied du grand mât, pour gagner le panneau d'écoutille?

— Malédiction! c'est un lâche! Aux canons! aux canons!

— Vous n'êtes que cinq ou six, mes amis, et les canons sont au fond de la mer. Des haches, des pistolets et l'abordage, voilà ce qu'il nous faut pour mourir en matelots.

— Hurra! hurra!.... C'est dit : combattons pour la dernière fois!!

Cependant le schooner anglais, armé de huit à dix canons, bien gréé, bien voilé, arrivait vent arrière, avec l'intention évidente de combattre le corsaire, qui fuyait péniblement. Cela n'était pas douteux, vu le mouvement que l'on eût pu remarquer à son bord, où le branle-bas se faisait dans le plus grand ordre. Ces dispositions meurtrières n'échappaient pas à l'œil de notre vieux coq, tout résigné à la volonté de Dieu. Quelques matelots, décidés à vendre chèrement leur vie, tenaient conseil auprès de lui, sur le gaillard-d'avant. Il fut décidé que Le Kéginer prendrait la barre du gouvernail, que l'on fuirait aussi longtemps que possible, pour ensuite aborder l'ennemi au moment opportun; et que les autres, tout en s'occupant de la manœuvre, prépareraient les armes et exciteraient au combat tous ceux qu'ils pourraient arracher à l'ivresse. Le Kéginer se dirigea donc vers l'arrière pour exécuter le plan que l'on venait d'arrêter. Auprès du mât d'artimon, il rencontra le quartier-maître et deux corsaires, excités par l'eau-de-vie, qui lui barrèrent le passage et lui donnèrent l'ordre de se rendre dans l'entrepont, soi-disant pour veiller aux voies d'eau; mais, comme le vieux marin voulait résister à cet ordre inattendu, l'infâme Riglot, dont la perfidie égalait la violence, lui asséna à la tête un coup de barre d'anspect. Le vieillard chancela une seconde et tomba sur le tillac, privé de sentiment. Un sourd murmure de colère gronda sur le pont du *Hurleur*....

Le navire ennemi fut bientôt rendu à portée de canon. A cette distance il envoya sa première bordée, laquelle vint mettre le comble à la confusion et au trouble qui régnaient déjà à bord du

corsaire. Le danger suprême où l'on se trouvait arrêta seul une lutte de Bretons contre Bretons, parmi les malheureux, exaspérés, perdus, indignement trompés et plongés dans de funestes excès.

Mais que tramaient donc le calier Riglot et ses affidés? Pourquoi venaient-ils paralyser tous les efforts de résistance que les plus braves voulaient tenter dans un combat désespéré? Pourquoi le calier est-il penché sur l'arrière, une hache à la main, frappant à coups redoublés, comme s'il lui revenait de droit de commencer la démolition de ce navire qu'il a trahi tant de fois? Ah! il vient de briser en éclats, que les flots emportent, la planche sur laquelle l'Anglais n'a jamais lu sans frémir le nom vaillant du *Hurleur*.... Que méditait donc le traître dans son infâme cervelle? Pour moi, j'ose à peine, à la fin de ces annales, tandis que la carène de *mon* corsaire flotte encore fièrement au-dessus de la mer, j'ose à peine répondre et écrire ces mots néfastes : — SE RENDRE!

Oui, se rendre, afin d'obtenir la vie sauve; ne pas combattre, afin de tromper l'ennemi; lui cacher l'origine et le nom du navire; se faire passer enfin pour d'infortunés baleiniers ou caboteurs, récemment désemparés par la tempête. Tel était le projet de Riglot; et peut-être irait-il plus loin dans le chemin de la trahison. S'il fallait des victimes aux Anglais, il dénoncerait Le Kéginer et quelques autres, comme rebelles et animés de mauvaises intentions... à l'égard de l'Angleterre.

C'était assurément fort commode et fort habile; mais Riglot comptait sans le cœur des Bretons, sans le sang armoricain qui bouillonnait déjà dans les veines, à mesure que l'on reconnaissait mieux, au mât du schooner, le pavillon anglais, à mesure que l'on apercevait les uniformes et les figures des ennemis; à mesure que l'on entendait de plus près le grondement terrible des canons et que l'on voyait les boulets labourer la carène et le pont du *Hurleur*, hélas! réduit au silence...

En vain le quartier-maître ou le calier (c'est un seul et même scélérat), à peine soutenu par deux ou trois malheureux, prétend-il amener le pavillon français et faire des signaux pour parlementer :

l'indignation, la colère, la rage, un moment comprimées, éclatent tout à coup; la haine, le patriotisme, le désir de la vengeance ou du moins d'une mort glorieuse, réveillent tous ces hommes et font battre tous les cœurs.

— Aux armes! s'écrient-ils, aux armes! hissez plus haut le pavillon; à bas les traîtres, mort à l'Anglais!

Le Kéginer, sanglant et brisé, ranimé par ces cris de vaillance, s'est relevé sur ses genoux. Il regarde la scène qui l'entoure: le navire marche à la dérive; personne n'est au gouvernail. Ah! le bon Dieu lui donnera la force de s'y traîner. Il rampe, il est enfin rendu; sa vieille main fait tourner la roue; le *Hurleur* y répond; ses voiles prennent le vent, il marche à l'ennemi dont les bordées le criblent: n'importe; avançons, avançons toujours.

— A l'abordage! à l'abordage!

Tel était le cri suprême et le dernier vœu de ces braves. Mais les Anglais, voyant l'état désespéré du corsaire, refusèrent le combat bord à bord; puis, comme ils voulaient s'emparer du navire breton, ils remarquèrent qu'une bordée de plus allait probablement le couler; ils cessèrent donc le feu de leurs grosses pièces et firent pleuvoir sur le pont du *Hurleur* une grêle de mitraille et de balles, au moyen de leurs mousquets et de leurs caronades. Les Bretons, déçus de l'espérance qu'ils avaient eue de combattre à l'abordage, décimés, blessés, mourants, répondirent avec le courage du désespoir à ce feu meurtrier, et voulurent du moins faire payer cher aux Anglais la victoire qu'ils allaient remporter....

Et la mitraille pleuvait, enveloppant les deux navires, peu éloignés l'un de l'autre, de nuages épais de fumée que déchiraient, de temps à autre, les éclairs partis de la gueule des caronades; et nos matelots tombaient; ils invoquaient Notre-Dame et le Seigneur Jésus, et mouraient en criant: Vive la France!

Plus d'une fois, dans l'intervalle de ces détonations terribles le porte-voix de l'ennemi, — de l'Anglais qui ne pouvait se défendre d'admirer une si belle résistance, — avait prononcé ce cri: Rendez-vous! Et toujours les Bretons y répondaient en combattant et en expirant au cri de: Vive la France!

Mais bientôt le *Hurleur*, affreusement criblé de mitraille et de boulets, n'eut plus ni voiles, ni cordages. Et à quoi eussent-ils pu servir? Il n'y avait plus personne à bord en état de les manœuvrer. Le pont du navire ruisselait de sang, il était couvert de tous côtés par les corps de ses défenseurs, tous morts ou sur le point de rendre le dernier soupir....

— Rendez-vous! avait crié l'Anglais une troisième fois.

Et une voix, une voix maudite répondit : — Oui, je puis maintenant me rendre, car je suis seul ici.

Et en disant cela, un homme sortit d'un coin du navire, et, s'avançant à l'arrière, il saisit la drisse du pavillon français qui flottait glorieux, et l'amena. Un hurra de l'ennemi répondit à cette lâche action. Alors cet homme, cet infâme, que nous n'aurions pas besoin de nommer, Riglot se dirigea vers l'avant et, se dressant au pied du mât de beaupré, dont le tronc seulement était encore en place, il se mit à héler en manière de détresse.

Mais le calier de Lesneven n'était pas seul vivant à bord du bâtiment à l'agonie : auprès du gouvernail, un vieux matelot blessé respirait encore. Voici ce qu'il disait :

— Mon Dieu, je vous demande encore une grâce avant de mourir : donnez-moi la force de descendre à la soute aux poudres...

A la soute aux poudres! avez-vous compris, lecteur courageux, ce qu'il y a d'épouvantable, de surhumain, d'affreux et d'héroïque à la fois dans ces mots : *La soute aux poudres*... la ressource suprême des grands marins trahis par la fortune de la mer, la vengeance contre l'ennemi vainqueur, la victoire dans la défaite!

Adieu, pour jamais aujourd'hui, brave *Hurleur!* Ta course s'achève, non sans gloire. Tu n'iras point, remorqué par un schooner anglais, pourrir déshonoré dans un port ennemi. Les âmes de tes défenseurs, loin de sentir la honte troubler leur repos, vont (si la fiction nous permet de le dire) vont tressaillir dans un foudroyant réveil....

C'était le soir. Le navire anglais s'avançait plein de confiance pour capturer le corsaire breton. Il portait les marques évidentes de la résistance désespérée du vaincu : les morts et les blessés ne

manquaient pas non plus sur ses gaillards. Une distance de dix brasses séparait à peine les deux bâtiments. Tout à coup une épouvantable explosion se fit dans les flancs du *Hurleur*. En moins d'une seconde, la place qu'il occupait fut changée en un cratère, vomissant le feu, la fumée, d'innombrables débris enflammés. Les vagues soulevées se couvrirent d'une lueur rouge et ardente, d'autant plus sinistre que le ciel s'était assombri. Des projectiles, des poutres, des espars, des bordages calcinés, des ferrures tordues, des cadavres noircis, des membres brisés, furent lancés pêle-mêle à une grande hauteur, et parurent envelopper le schooner anglais comme d'une pluie de fer et de feu. La commotion avait été si terrible que, de toute la mâture, la moitié du mât d'artimon restait seule debout. Tout le reste du gréement de cet élégant navire encombrait le pont ou surnageait au-dessus des lames, et sa carène, gravement offensée par les éclats du *Hurleur*, ressemblait à celle d'une corvette percée à jour, après cinq heures de combat contre un vaisseau de quatre-vingts canons.

Puis tout se tut et s'éteignit. Les flots tournoyèrent quelques moments à l'entour d'un trou creusé dans la mer, et s'y engouffrèrent avec un bruit sourd, funèbre et prolongé; puis la mer fit rouler silencieusement ses ondes sur l'espace vide où le *Hurleur* venait de couler.

Epilogue.

Que vous dire, lecteur, en finissant ce récit? Vous remercier de votre patience, et c'est tout... c'est tout, car notre pauvre verve, (si tant est que nous en ayons jamais possédé quelques rayons), vient de sombrer avec notre cher bâtiment; du moins *cher* pour nous, car nous ne sommes pas de ceux qui se détachent sans peine de leurs vieux amis. Nous l'avouons en toute franchise et simplicité: nous ne pouvons nous défendre d'aimer les héros bien ignorés de nos petites histoires, et nous souffrons toujours en les quittant, en les voyant périr sous nos yeux.

A ce propos nous ne saurions oublier que, dans une île perdue

du détroit de Davis ou du Groënland, nous avons laissé quatre matelots, nos *chers* héros aussi. Vous nous accuseriez de cruauté, et avec raison, si nous mettions au bas de cette page le mot *fin*, sans aucune réserve; si nous laissions, par exemple, durant tout l'hiver prochain, nos matelots — surtout Grand-Cadet, trop peu vêtu et fort sujet aux rhumes de cerveau — grelotter sous les intempéries de ces régions arctiques. Non, nous n'aurons certes pas cette cruauté. C'est pourquoi, chers lecteurs, s'il est en vous quelque désir de connaître la suite des aventures de Médard Le Hir, de Cadet, l'illustre *amiral*, et compagnie, ainsi que celles, non moins surprenantes, du *tonton Ian Tortik*, lequel attend encore son baptême et le reste, vous nous permettrez de vous inviter à lire notre second volume... si toutefois *Celui qui met un frein à la fureur des flots* nous permet de l'écrire un jour.

E. du Laurens de la Barre.

Saint-Guen, 3 octobre 1866.

A TOUTE VAPEUR.

CINQ HEURES EN ESPAGNE.

A M. L'ABBÉ H. DUBOIS.

Je te vois d'ici, mon cher H., cherchant sur la carte le lieu que tu supposes avoir, pour l'instant, l'heur de me posséder. Je vois ton doigt errer de Plombières à Niederbronn, en passant par Strasbourg, indécis s'il ne doit pas pousser plus loin encore son excursion géographique, et poser son ongle sur le coq de quelque clocher de la Suisse ou sur la cime neigeuse de la Jungfrau. J'avertis charitablement ton doigt qu'il fait fausse route et qu'il s'égare entre les diverses directions de la rose des vents, ni plus ni moins qu'un navigateur qui a perdu sa boussole. Il me cherche au nord et à l'est, et je suis, ou plutôt j'étais, au midi et à l'occident : impossible, comme tu vois, de nous rencontrer, toi me demandant au Rhin ou au lac des Quatre-Cantons; moi me promenant sur les bords du golfe de Gascogne ou de l'Adour.

Puisque tu veux bien prendre quelque souci de mes faits et gestes, c'est bien le moins que je t'en rende un compte sommaire, au risque de manquer l'occasion de te distraire, (je ne dis pas de t'intéresser, puisque, en partie du moins, je ne ferai guère que te rappeler des choses que tu as déjà vues). C'est pourtant ce que je vais essayer de faire, à bâtons rompus. S'il te plaisait, par hasard,

de laisser quelque indiscret lire mon épître par-dessus ton épaule, cela te regarde et n'en ai cure. Aussi bien le sujet ne comporte-t-il rien de ce qui constitue d'ordinaire le fond de nos confidences fraternelles.

I.

BORDEAUX, PAU, LES PYRÉNÉES.

Donc, le soir du 9 septembre dernier, je m'embarquais, moi deuxième, à la gare d'Ivry. Le lendemain matin, mon compagnon de voyage et moi, nous parcourions les rues escarpées de Poitiers, visitant sa belle promenade de Blossac, ses vieux quartiers à physionomie moyen âge, ses antiques églises romanes : tout un musée archéologique... Quelques heures plus tard, nous franchissions, avec forces sifflets et geignements de notre locomotive, le long tunnel qui éventre, comme une plaie béante, le monticule au sommet et aux flancs duquel s'étage la jolie ville d'Angoulême, aux clochers aériens, dominant une riche et riante vallée. Le soir, nous mettions pied à terre en gare de Bordeaux, après avoir vu défiler tour à tour, comme dans un kaléidoscope, Coutras au nom historique, Libourne et les arcades, étonnantes de légèreté et de hardiesse, du célèbre pont suspendu de Cubzac, dont les fils emmêlés font de loin l'effet d'une immense toile d'araignée. Tout d'abord, le chef-lieu de la Gironde nous fit un accueil par trop prodigue en ondées aussi abondantes que fraîches. Nous aurions su gré au ciel bordelais de réserver ses averses pour une autre occasion. Accueillir des visiteurs par des larmes n'est ni gracieux ni encourageant. Ce qui ne nous empêcha pas d'aller le soir même, à la clarté du gaz, rendre nos devoirs aux célèbres avenues de Tourny et de l'Intendance, un quartier qui, avec ses voisins les quais et les Quinconces, ne déparerait pas Paris, même le Paris de M. Haussmann. Le lendemain, le jour nous permit de jouir mieux encore des somptuosités de l'édilité bordelaise. Toutefois, l'aspect général de la ville accuse une évidente décadence. Le brillant Bor-

deaux du temps de Louis XVI et de M. de Tourny est bien là encore avec ses monuments et ses promenades magnifiques; mais que sont devenues son activité commerciale, la foule qui animait ses quais, la forêt de mâts qui hérissait son port?

J'allais oublier que je ne t'écris point pour t'ennuyer de dissertations économiques et de lamentations sur le passé, un passé si près de nous et pourtant si loin : ne date-t-il pas d'avant le déluge qui submergea toute une société et des flots sanglants duquel surgit un autre monde, inquiet, troublé, qui, depuis trois quarts de siècle, se cherche de nouvelles assises et qui s'agitera peut-être longtemps encore dans les convulsions de l'enfantement d'un ordre nouveau?

D'ailleurs, n'as-tu pas vu Bordeaux à diverses reprises? Je n'ai donc rien à t'en apprendre, sinon peut-être qu'on vient d'achever à l'une de ses églises une flèche qui surpasse, dit-on, en hauteur celle même de Strasbourg, la rivale de la pyramide de Chéops. Cela dit, je me hâte de réemprunter ses bottes de sept lieues à la vapeur, un ogre bien autrement infatigable que celui du Petit-Poucet.

Deux enjambées nous conduisent à Arcachon (lieu intéressant que j'aurai l'honneur de te présenter plus loin); en trois et demie nous sommes à Dax; trois autres nous transportent sur la terrasse aérienne du château de Pau, — devant le panorama des Pyrénées. Que Perrault vienne après cela nous vanter l'âge merveilleux des fées! — Ici encore, je retrouve tes traces; tu as vu ce que je vois. Aussi ne m'amuserai-je point à te retracer par le menu le splendide paysage qui s'étale sous mes yeux, — cette vaste et verdoyante vallée, ces collines aux molles ondulations, parées de bois, de vignobles et d'opulentes villas; ce Gave aujourd'hui si paisible et en partie à sec, mais qui, lors de la fonte des neiges, doit être terrible; le tout encadré dans un immense horizon, aux plans multiples, dont le dernier se termine par la chaîne pyrénéenne, qui ondule là-bas, à une distance de soixante kilomètres, comme une longue bande de nuages immobiles, dominée par la double dent du Pic du Midi.

Voir les Pyrénées et ne pas les fouler du pied, les toucher de

l'œil et de la main, — autant se condamner au supplice de Tantale. Aucun Pluton, cette fois, ne se mettant en travers de nos désirs, invités au contraire par les joyeux grelots d'un maigre mais agile attelage, nous reprenons notre volée, moins rapide cette fois, puisque l'ogre de la vapeur se refuse à nous prêter plus longtemps ses bottes magiques. Nous sommes du reste loin de nous en plaindre, l'impériale d'une diligence permettant beaucoup mieux de jouir de la nature que l'intérieur d'un wagon qui vous emporte comme le vent.

.... Et nous voilà galopant de toute la vitesse des douze jambes de notre équipage. Encore quelques heures et nous sommes en pleine vallée d'Ossau, puis à Laruns, puis aux Eaux-Bonnes, puis aux Eaux-Chaudes, puis je ne sais où, montant, grimpant, descendant, admirant surtout ces montagnes, ces pics, ces vallées, ces gorges, ces torrents, ces cascades; et cela, par le plus splendide soleil, l'air le plus pur, le plus transparent, le plus bleu, que j'aie jamais vu. A force de les chercher, nous avions enfin réussi à rencontrer le soleil et le ciel du midi. Mes yeux n'avaient pas encore été à pareille fête. Tout se réunissait à souhait pour les charmer.

Tu te rappelles cette jolie route qui de Pau vous conduit à Louvie, sur une longueur d'une trentaine de kilomètres; ce chemin qui se creuse peu à peu en vallée; ces collines qui insensiblement deviennent montagnes; ces bois, ces champs, ces vignes, ces prairies, ces maisons de plaisance, ces castels, que l'on côtoie; ces gros bourgs et villages que l'on traverse, et tout d'abord Jurançon dont Henri IV nouveau-né goûta le vin avant de boire le lait maternel; ces eaux claires et sonores, séjour favori de la truite, qui, à droite ou à gauche, bondissent en cascatelles et dont le gai babil vous poursuit toujours; — puis, à partir de Louvie, ce magnifique val d'Ossau qui s'ouvre tout à coup comme une splendide avenue, longue de seize kilomètres, conduisant au cœur même des Pyrénées, et dont les méandres infinis sont comme autant de décors nouveaux; cette double chaîne de montagnes dont la cime s'élève de plus en plus à mesure qu'elles approchent des deux pics géants de Ger et du Midi, auxquels elles semblent faire cortége et qui

ferment au loin l'horizon, comme deux bornes colossales; ces villages, les uns assis au fond même de la vallée, les autres juchés sur quelque haut plateau; ces fermes isolées qui, plus hardies encore, sont allées se poser comme des nids d'aigle dans la région des nuages, avec leurs champs qui apparaissent là-haut larges comme la main, leurs maisons qui semblent des huttes, et leurs troupeaux qui tachent la verdure d'imperceptibles points blancs; ces larges croupes montueuses que les prairies recouvrent comme d'un manteau de velours vert, si doux à l'œil; ces montagnards et montagnardes au type caractéristique, à la physionomie intelligente et douce, ceux-là coiffés du classique béret béarnais, celles-ci la tête et les épaules couvertes du *capulet* blanc ou rouge, rappelant la coiffure des paysannes de la campagne de Rome, — tous marchant nu-pieds avec des bas sans semelle et s'évasant en guêtre, ou dans des sabots au bout relevé en pointe à la poulaine.

Pendant que nous passions au trot ou au galop de nos infatigables petits chevaux landais, faucheurs, faneurs et faneuses, suspendus sur des pentes dont la vue seule nous donnait le vertige, coupaient et séchaient le regain, tandis que, dans le creux du val, d'autres s'occupaient à couper les tiges du maïs, principale récolte de ces régions : — une églogue en action, mais dans un cadre incomparable; spectacle riant et doux, en même temps que majestueux; la grâce et la grandeur, toutes les harmonies de la nature réunies.

Pourtant, quand vous venez à rencontrer, et cela vous arrive souvent, une de ces pauvres femmes, pieds nus, marchant péniblement comme ensevelie sous un énorme faix de maïs ou d'herbe, l'églogue perd un peu de sa poésie. Dans ces contrées, en effet, c'est à la femme, au membre le plus faible de l'association humaine primordiale, qu'est dévolue la plus lourde part de la tâche commune, du moins pendant une partie de l'année. Non point que nous soyons en présence de l'asservissement systématique de la femme, phénomène aussi révoltant qu'il est universel dans les pays où règne la force brutale, *criterium* le plus sûr du degré de barbarie d'un peuple. Ici cet état de choses est le résultat de nécessités toutes locales. La plupart des hommes émigrant au beau temps,

quand les neiges sont fondues, pour conduire leurs troupeaux, souvent bien loin, sur les montagnes, où ils restent plusieurs mois de suite, force est aux femmes de vaquer aux soins de la récolte. Et c'est merveille de voir avec quelle activité ces laborieuses ménagères s'en acquittent, tout en conservant au cou, par une naïve coquetterie, leurs modestes bijoux d'or. Personne au village ne paraît trouver étrange ce renversement des rôles domestiques. Pendant que la femme, restée au logis, soigne la terre, son mari, errant au loin, occupe philosophiquement ses longs loisirs à tricoter les bas du ménage.

II.

LES PYRÉNÉES *(suite)*.

Je ne retracerai pas à ton souvenir le curieux village de Laruns, si pittoresquement situé au fond du val, comme aux confins du monde habitable, entouré de pics que domine celui de Ger, à la tête pelée; cette tortueuse route des Eaux-Bonnes qui, s'élevant à gauche, pendant une lieue serpente péniblement le long du flanc de la montagne, pour vous conduire au célèbre établissement thermal, et de là se poursuivre jusqu'à Cauterets, à travers monts, torrents et vallées. Quel enchantement pour le touriste qu'un tel chemin! Je ne te décrirai pas non plus cette longue rue montueuse qui constitue tout le village des Eaux-Bonnes, et dont les magnifiques hôtels semblent avoir été transportés, par une baguette magique, du boulevard des Italiens au fond d'un ravin des Pyrénées. Et ces promenades aériennes, ces belvédères, ces points de vue ravissants, ces forêts de pins, de bouleaux et de buis; ces rochers surplomblants ou à pentes adoucies, à la physionomie gracieuse ou sauvage! Le dictionnaire ne suffirait pas à fournir à la plume la variété des couleurs qu'il faudrait pour peindre tout cela.

Ce coin des Pyrénées a d'ailleurs la réputation d'être un des plus

charmants, sinon des plus étranges, de la chaîne tout entière; et cela ne m'étonne point.

Et, en revenant sur nos pas, cette route des Eaux-Chaudes, plus étonnante encore que tout ce que nous avons vu!

Votre œil vient à peine de se détacher, à regret, du grandiose panorama de la vallée d'Ossau et du joli bourg de Laruns, quand tout à coup, au détour d'un rocher, s'ouvre devant vous une gorge profonde, étroite et sombre, aux parois abruptes de laquelle la mine, plus vraiment puissante que la fabuleuse Durandal du preux légendaire, a creusé une route à grand renfort de poudre. Au-dessus de votre tête s'élèvent de chaque côté, à trois mille pieds de hauteur, deux murailles sourcilleuses, accessibles seulement au sabot de l'isard et à l'aile de l'aigle; sous vos pas, à deux ou trois cents pieds, un torrent tumultueux court et bondit dans des profondeurs caverneuses. C'est comme un coup de théâtre, qui vous frappe de surprise et d'admiration. Tout d'abord, une bise glacée, soufflant de l'Espagne, vous saisit et vous pénètre : si vous n'y preniez garde, « le vent qui vient à travers la montagne, » pourrait fort bien vous rendre, sinon fou comme le héros de la ballade, tout au moins pleurétique. Le fond du défilé est encore plongé dans une pénombre crépusculaire, que déjà les cimes étincellent de tous les feux du soleil. Avec ces hautes murailles qui circonscrivent de toutes parts votre horizon, et ce pan d'azur qui brille là-haut sur votre tête comme une étroite coupole de lapis, vous vous croiriez dans une caverne fermée, dont la voûte se serait effondrée sous l'effort d'un cataclysme.... Çà et là descend des hauteurs, semblable à un long serpent d'argent, un ruisseau qui tombe, glisse, court, saute, retombe, jaillit en cascades sans fin, et vient apporter son tribut au torrent qui, à son tour, va grossir le gave principal, lequel va se jeter dans l'Adour, qui rend le tout à l'Océan, où le soleil l'avait puisé et où il le puisera peut-être encore, pour lui faire recommencer la série de ses métamorphoses. — Nature, ton nom est harmonie; ou plutôt tu n'es, comme le hasard, que le pseudonyme de la Providence.

Et vous allez ainsi, pendant des kilomètres, de détour en détour, comme dans un dédale sans issue, jusqu'à ce qu'enfin apparaisse

le village des Eaux-Chaudes qui, tout encaissé dans la profondeur de la gorge, n'en est pas moins à une altitude de 2,300 pieds au-dessus du niveau de la mer. As-tu visité, sur le versant du Gourzy, cette grotte aux profondeurs encore mystérieuses, dans les noires ténèbres de laquelle gronde un torrent qui dut creuser ce souterrain à force de siècles et qui, venu on ne sait d'où, s'échappe de la noire bouche de l'antre, et se précipite? De là, quels points de vue! Tout au fond, cette route d'Espagne qui serpente comme un mince ruban gris, ce gave qui mugit sourdement, ce *Pont-d'Enfer* aux abîmes tartaréens; là-haut, ces sommets lumineux, ces blanches flaques de neige, ce labyrinthe de montagnes, au-dessus duquel plane, à trois mille mètres, cet éternel Pic du Midi que l'on voit toujours et que l'on n'atteint jamais (plus heureux que moi, tu l'as atteint et gravi).

Et partout vous poursuit le bruit mélodieux de quelque courant. C'est ici comme la basse continue du grand concert de la nature, ou plutôt, c'est dans l'ensemble un concert au complet, avec toutes ses parties et ses différentes voix, depuis le tonnerre du torrent qui gronde, jusqu'à la note aiguë et grêle du ruisselet qui gazouille, *soprano* du chœur harmonieux des eaux.

Quel spectacle fortifiant et sain pour le corps et pour l'âme! Quel air pur et généreux! Comme l'esprit et les poumons se dilatent délicieusement! Combien, vus d'ici, les hommes et leurs œuvres paraissent vulgaires et misérables! ou plutôt leur souvenir est absent (j'entends celui des indifférents). La contemplation de la nature vous absorbe tout entier.

Et c'est de ce spectacle, de ces beautés, qu'il faut s'arracher avant d'en avoir joui à sa soif, si j'ose ainsi dire, de s'en être rassasié, saturé! Le temps presse, en effet, car notre programme est long, et nous ne sommes qu'à notre première étape...

Nous emporterons du moins nos impressions dans toute leur vivacité première et, si j'ose dire, leur virginité.

A notre retour, nous débouchions de la vallée d'Ossau, quand arrive de la plaine comme une armée de noires et lourdes nuées qui, déployant à droite et à gauche leurs masses floconneuses, envahissent la double chaîne sommet par sommet. Bientôt le val presque

entier, submergé par cette soudaine inondation de vapeurs, a disparu dans la brume. Cependant, les pics lointains de Ger et du Midi, bravant et dominant ces ombres impuissantes, continuent à étinceler glorieusement dans l'azur. Spectacle saisissant, en même temps que magnifique symbole.

Nous ne pouvons partir de Pau sans retourner sur la place Royale contempler encore une fois nos chères Pyrénées, et donner un dernier salut à la statue de Henri IV, dont le socle porte gravée cette inscription en patois béarnais, si touchante dans sa naïve familiarité : *Lou nouste Henric* (notre Henri); tant ce pays est encore plein du nom et du souvenir du *bon roi*, que vit naître le château voisin.

— Et maintenant, adieu au Nice pyrénéen, serre hivernale où, comme des fleurs étiolées, les poitrines malades viennent aspirer un air salubre et doux, se réchauffer à ce soleil clément.

III.

BAYONNE, BIARRITZ, FONTARABIE, YRUN.

Bayonne ! dix heures d'arrêt ! Il est minuit ; il pleut. Nos légers bagages à la main, nous nous mettons en quête d'un hôtel, guidés, à travers un dédale de ponts, par des lazzaroni déguenillés, basques et espagnols, qui se disputent nos personnes à grand renfort d'injures *internationales*. Après plus d'une infructueuse tentative, nous voilà installés enfin tant bien que mal. Demain nous visiterons la ville. En attendant, dormons. La nuit dernière, nous couchions aux Eaux-Bonnes, ayant devant nos fenêtres la *Montagne-Verte;* cette nuit, notre sommeil sera bercé par le murmure de l'Adour et le lointain mugissement de l'Océan. Voilà les tours que vous joue la vapeur.

— *Demain* est devenu aujourd'hui. Il pleut encore. Nous sortons quand même. — Bayonne est, somme toute, une ville curieuse et digne d'être visitée, avec ses vieilles rues bordées d'arcades, ses

quais, ses ponts à cheval sur l'Adour et la Nive, sa citadelle inviolée, son port, ses vieilles églises. Cela sent déjà l'Espagne, dont la langue partage ici l'empire avec le patois local.

Il est dix heures. Il pleut toujours. Ce qui ne nous empêche pas d'escalader l'impériale d'un omnibus, et nous voilà roulant sur une belle et large route, au milieu d'une riche campagne. Une demi-heure plus tard, nous faisions notre entrée dans ce village, hier inconnu et perdu au fond du golfe de Gascogne, aujourd'hui célèbre, grâce à cette fée qui s'appelle le souverain pouvoir, — à Biarritz. Extérieurement, la fameuse bourgade qui, pendant quinze jours par an, se donne les airs de capitale diplomatique de l'Europe, ne diffère pas sensiblement des autres stations balnéaires en renom, notamment de celles de la Manche, Trouville, Dauville, Etretat, Dieppe : villas élégantes (et tout d'abord la grande et belle résidence impériale), hôtels somptueux, riches bazars. Le tout né d'hier et encadré dans une côte entrecoupée de plages au sable fin et de rochers énormes, déchiquetés, fouillés, creusés en cavernes, évidés en arcades, battus qu'ils sont sans cesse par le plein Océan, qui déferle du large. Le tableau est animé par un de ces mondes mêlés, cosmopolites, que je n'ai guère rencontrés ailleurs que dans les villes d'eaux et de jeux de l'Allemagne. Le séjour de Leurs Majestés Impériales surtout attire, des quatre points cardinaux de l'Europe, l'opulence et l'aristocratie. Vous êtes tenté d'ôter votre chapeau à chaque cravate blanche qui passe : ne cache-t-elle point dans ses plis quelque prince étranger, ou tout au moins un diplomate? — Pour ce qui est de ces dames, ici comme ailleurs, la *jupe-folie* (si bien nommée) et le chignon postiche, voilà toute leur politique, à elles, leur fusil à aiguille. Quelle plaisante mascarade ! Bergères de Boucher, marquises de Watteau, écuyères du cirque...; on dirait des costumes décrochés au vestiaire de l'Opéra-Comique. — Si bien qu'il devient de plus en plus malaisé de distinguer, sous ces travestissements, les catégories sociales et morales.....

— Encore le temps de prendre un bain dans ces limpides et tièdes eaux, et en wagon !

Voici Saint-Jean-de-Luz et sa magnifique plage, Hendaye et sa

liqueur (dont je n'ai pas goûté)... Chapeau bas ! vous foulez le milieu du pont de la Bidassoa : du pied gauche vous êtes encore en France, et déjà votre pied droit est en Espagne. Entre eux s'étend cette ligne invisible, idéale, si étroite et si large, si petite et si grande, qui s'appelle une frontière. Elle est franchie. A peine si la vapeur nous laisse le temps de jeter un furtif regard sur la célèbre île des Faisans, que Mazarin et le grand roi auraient sans doute quelque peine à reconnaître, et nous entrons dans la gare tout espagnole d'*Yrun*. A droite, se profile sur la mer une masse sombre, surmontée de clochers. C'est *Fuenterrabia* (lis : Fontarabie), amas de maisons noirâtres couronnant un mamelon ; des quartiers entiers, éventrés par la bombe, sont restés gisants comme des squelettes de pierres, tels que le canon les a faits. Depuis les guerres passées, la paresse espagnole n'a pas trouvé le temps de relever ces décombres et de les remettre en place. Le touriste ne s'en plaint pas, et, grâce à cette incurie, Fontarabie a conservé un cachet à part, une physionomie singulière. C'est déjà l'Espagne en symbole, avec sa fière tournure, sa figure un peu sombre à la Philippe II, ses ruines, son passé glorieux et sa décadence.

Ici, changement de train. Dans les wagons de la ligne du Midi, nous pouvions nous croire encore en France ; dans ceux de la compagnie du Nord de l'Espagne, l'illusion n'est plus possible. Nous n'avons d'ailleurs qu'à regarder et surtout à écouter pour nous apercevoir que nous avons bien décidément changé de pays. Pendant que nos oreilles ne perçoivent que les accents d'un castillan plus ou moins conforme aux préceptes de l'université de Salamanque, nos yeux ne voient que *carabineros* (lis : douaniers), *senoras* et *hidalgos* plus ou moins authentiques, voire des paysans dépenaillés qui montent sans façon dans les voitures de première classe, au risque d'en maculer les draperies et les coussins. Parmi tout cela, quelques soutanes recouvertes d'une houppelande sans manches et surmontées d'un énorme *sombrero* aux bords en gondole, que rappelle irrévérencieusement le chapeau de maître Basile du *Barbier de Séville*. C'est là d'ailleurs à peu près le seul trait de couleur locale. C'est à peine si je parviens à découvrir une ou deux

mantilles. *Senoras* et *senoritas* portent toque ou chapeau de canotier, robe-folie, crinoline et faux chignon, ni plus ni moins que si elles venaient d'Asnières ou du Boulevard. Quant aux *senores hidalgos*, ils sont habillés à la dernière mode... de la *Belle-Jardinière !...* — Dieu me pardonne ! voici une jeune fille qui, voulant peut-être se bien poser dans notre estime, se met à lire un livre français, dans lequel je crois reconnaître un de ces romans qui poussent chaque matin dans la boue du macadam parisien, comme des champignons vénéneux sur le fumier. Où fuir pour échapper aux *trimmeries*, aux *cockineries* et autres *ponsonneries ?* — Rendons toutefois justice à la jeune personne : elle fut discrète et voulut bien nous faire grâce du répertoire de Thérésa, et ne pas nous entonner la *Femme à barbe*, ou quelque autre spécimen aussi illustre de la poésie lyrique française en l'an de progrès et de lumières 1866. — Déjà les *Thugs* de M. Millaud nous avaient poursuivis jusqu'au fond des Pyrénées. D'immenses affiches jaunes, tatouées d'hiéroglyphes fantastiques, soi-disant empruntés à l'alphabet tamoûl ou hindoustani, nous avaient appris que *Feringhea* avait *parlé !...* ce qui naturellement nous avait fait grand plaisir. J'ignore si ces frais de publicité ont valu au *Petit Journal* un abonnement de quelque chamois liseur de gazettes, ou de quelque ours désireux d'apprendre le grec dans le *vieil Homère* de Timothée.

IV.

SAINT-SÉBASTIEN.

Pendant que je babille, je t'entends te demander avec inquiétude où je m'en vais ainsi lancé. Que t'importe, puisque je suis revenu ? Je veux bien toutefois te tirer tout de suite d'anxiété, et te prévenir que je ne tarderai plus beaucoup à m'arrêter et à laisser le train poursuivre sa course vers Madrid et Cadix. Encore deux ou trois stations : *Renteria, Passage* (charmant paysage, beau port naturel, dont la négligente Espagne n'a jamais su rien faire). Nous voya-

geons au milieu de champs de maïs et de pommiers ; car ici il se fait beaucoup de cidre. Le ciel bas et sombre aidant, on se croirait en pleine Normandie, n'étaient ces hauts mamelons, derniers contreforts des Pyrénées, qui surgissent de toute part, et que les noirs flots des nuages gonflés de pluie viennent battre et submerger, en se déchirant à leurs angles. Car l'été que, deux cents lieues durant, nous nous obstinons à poursuivre, s'obstine aussi à fuir devant nous. Il faudrait vraisemblablement l'aller chercher jusque par delà le Maroc, en plein Sâh'ra ; mais nous n'avons pas le temps, et nous tâcherons de nous en passer. Pourtant, tu te le rappelles, au mois de juin, nous le rencontrâmes ensemble, brûlant et énervant, au Puy-de-Dôme et à Vichy (rien qu'en y pensant, je sens la sueur me perler au front). Depuis, ayant probablement épuisé tous ses feux dans ce premier effort, il s'est enfui je ne sais où. Au mois d'août, je le poursuivais en vain au nord, sur les côtes de la Manche. Cette fois, je demandais au midi cet introuvable été, sans être guère plus heureux. Cependant, comme si l'Espagne avait honte de se montrer à nous sous cet aspect renfrogné, et comme pour sauver en partie la réputation, fort compromise, de son beau ciel, le soleil égayait d'un de ses sourires, — sourire mélancolique et comme humide de larmes, — le port et la ville de *San-Sébastian*, quand la locomotive nous y déposa.

Le paysage se présentait à souhait : pour cadre, un cercle presque fermé de montagnes, les unes en pleine lumière, les autres voilées de vapeurs ; devant nous, une presqu'île se terminant en piton, dernier effort du travail plutonien qui souleva la chaîne pyrénéenne, à une époque inconnue ; au pied de ce piton, et comme abritée par lui, la ville groupée en un bloc quasi compact ; au sommet de la hauteur, une forteresse, qui joua un rôle actif dans nos démêlés avec l'Espagne ; puis la mer et son immensité. A gauche de la ville, le port, ses bassins à flot garnis de bâtiments aux divers pavillons, sa plage sabloneuse et ses cabines de baigneurs ; à droite, une baie, où déferle bruyamment une barre aux houles énormes. A la fois *marine* et paysage terrestre, le tableau était, dans son ensemble, plein de grâce et de grandeur.

Brûlée pendant les guerres de l'Empire et reconstruite depuis, la

ville de Saint-Sébastien, — avec ses hautes maisons aux toits aplatis, aux balcons en bois, bâties sur un modèle uniforme, — a un aspect régulier, propre et assez gai, mais sans cachet bien saillant. Ville moderne, c'est tout dire.

Nous nous hâtons de gravir le monticule, à la fois promenade et forteresse, qui domine le port. Du pied léger de touristes impatients et pressés, nous escaladons, en vrais frères des zouaves, remparts, courtines, batteries et bastions, lorsque la voix éperdue d'une sentinelle nous arrête au pied même des murailles du fort central. Il était temps ! tambour battant et la canne à la main, nous allions, à nous deux, emporter d'assaut la citadelle et venger la France de son échec de 1813. — En nous retournant, nous avions de quoi nous consoler de notre patriotique déconvenue : devant nous, sous nos pieds, s'étendait l'Océan à perte de vue, grondant, agité, sombre ou blanc d'écume ; à droite, la côte s'enfonçait directement au nord ; à gauche, déviant presque à angle droit, elle fuyait vers l'ouest et se perdait au loin dans la brume, où l'imagination seule devinait le cap Finistère. Car, si tu veux bien nous suivre du doigt sur la carte, tu verras que nous étions tout au fond du golfe de Gascogne, à l'endroit même où la côte espagnole s'infléchit vers l'Amérique. — Là-bas, derrière Santander, le soleil se couchait dans un lit de nuées empourprées, qui le voilaient à demi...

Force nous fut enfin de nous arracher à notre songeuse contemplation et de redescendre tout à la fois de nos rêveries et de notre haut belvédère...

— Une, deux églises... entrons. L'architecture en est belle, sans être d'un gothique irréprochable et sans mélange ; l'intérieur est fort riche, mais d'un goût équivoque ; peintures et sculptures attirent l'œil, au risque de le blesser, par des poses et un coloris outrés ; les statues de saints et de saintes sont habillées à la mode du jour, suivant l'usage de la dévotion, un peu matérielle, du Midi. Un détail qui t'intéressera : les confessionaux sont de simples fauteuils ou stalles en bois, ayant de chaque côté une façon de prie-Dieu où s'agenouillent les pénitents ; — le tout sans clôture. C'est quasi la confession publique de la primitive Eglise.

Nous étions dans la patrie de la tauromachie. Notre œil curieux cherchait la *plaza* où devaient s'ébattre, aux jours de galas, *picadores*, *toreadores*, *banderilleros*, etc. Nous la découvrîmes sans peine. La voir et y entrer, ce fut tout un. Rien n'est triste comme un théâtre sans spectateurs. Celui-ci, vaste à loger une ville, ouvrait béantes et noires les loges de son enceinte circulaire. Au lieu du mugissement des taureaux, du hennissement des chevaux, des clameurs de la foule, — rien que le silence, qu'interrompait seul le bruissement du rabot d'un menuisier qui travaillait sous une arcade. Au lieu du soleil éclatant, l'ombre croissante de la nuit.. On nous dit, d'ailleurs, que la ville de Saint-Sébastien n'a pas vu de combats de taureaux depuis plusieurs années. Elle vient même de louer ou de vendre son amphithéâtre à la compagnie du chemin de fer, pour y établir une remise ou un atelier. C'est l'éternel *sic transit*...

Maintenant, si tu veux en savoir plus long sur le compte de Saint-Sébastien, tu peux te renseigner auprès des traités spéciaux de géographie, lesquels ne manqueront pas de t'apprendre que c'est la capitale de la province de *Guipuscoa*, et de t'instruire sur le chiffre exact de ses habitants, de ses productions et de son commerce, — toutes choses dont je n'ai pas eu le temps de dresser le bilan bien au net.

Serais-tu curieux, toutefois, de goûter à la cuisine locale (la cuisine, tu le sais, est tout un chapitre de l'ethnologie, et non des moins caractéristiques) ? Suis-nous sous cette arcade de la place quadrangulaire *de la Constitution* ; tu feras en notre compagnie un frugal dîner, mi-parti à l'espagnol et à la française, arrosé d'un vin généreux tiré d'une peau de bouc (le fût national) et tout parfumé d'une franche saveur de goudron...

Après quoi, s'il te plaît, nous nous remettrons en route. Mais, cette fois, ce n'est plus pour aller de l'avant : c'est, hélas! pour rétrograder. Quel dommage ! nous étions si bien lancés !

Le soir, nous retrouvions à Bayonne notre lit de la veille. Le lendemain, à midi, nous débarquions en gare d'Arcachon, après une heureuse traversée de cinq heures au sein de ce vaste désert de sables, de bruyères et de pins, qui s'appelle les Landes, non

sans avoir salué au passage l'humble maisonnette où naquit le petit pâtre, qui devait à jamais illustrer le nom de Vincent de Paul.

V.

LES LANDES.

Tu as parcouru, en partie, ces curieuses solitudes, à l'aspect monotone, mais non dépourvu d'une certaine grandeur sauvage; ce Sâh'ra français, qui, comme l'africain, a ses vastes horizons, ses mornes étendues, ses grandioses effets de mirage, ses *shotts* d'eau croupissante ou saumâtre, ses sables mouvants, ses *arègues* ou dunes errantes que le vent déplace, ses cités ensevelies, ses oasis clairsemées, et, pour compléter le rapprochement, cette vaporeuse et bleue silhouette des Pyrénées, qui se profile à l'horizon, vers le sud, il est vrai, tandis que la chaîne de l'Atlas borne au nord le grand désert trans-méditerranéen. Autre point de ressemblance : nos Landes n'auraient-elles pas été le séjour des eaux marines, à une époque relativement récente, ainsi que la science l'a constaté des déserts des deux mondes, Sâh'ra, Gobi, steppes asiatiques et pampas américaines? — Une chétive miniature du désert, toutefois : à peine quelques centaines de lieues de superficie, à côté des *dix millions* de kilomètres carrés que compte environ le Sâh'ra (vingt fois à peu près la surface de la France entière)! Au lieu du palmier au port majestueux, l'humble pin à la verdure pâle et grêle. Pour parcourir ces solitudes, le Landais se juche sur des échasses; c'est son chameau, à lui, moins rapide, il est vrai, que le rival du vent, le *makari* du Maure ou du Touareg. A ce propos, tu as peut-être éprouvé comme moi une petite déception : sur la foi des traités de géographie et des récits des voyageurs, je m'attendais à voir déboucher à chaque carrefour un de ces singuliers centaures bipèdes; une seule fois, il m'a été donné d'en apercevoir deux ou trois, qui gouvernaient leur troupeau du haut de leurs jambes postiches, tout en tricotant leurs bas

(car cet art tout féminin est décidément, par ici, la grande occupation du sexe *fort*).

Depuis qu'à la fin du siècle dernier Bremontier a enseigné l'art de fixer les sables par des semis de pins maritimes et d'arrêter ainsi leurs redoutables invasions, les Landes ont changé d'aspect. Du steppe ras et nu a surgi une immense forêt s'étendant de Bordeaux à Bayonne, sur une longueur de près de trente lieues. C'est un spectacle à la fois monotone et étrange de voir fuir ainsi sous ses yeux, à droite et à gauche, pendant des heures, ces pins succédant à des pins dans un interminable défilé, entrecoupé çà et là de vastes clairières toutes roses de bruyères en fleurs, de rares villages et de maigres cultures. La plupart de ces pins, blessés par la hache du résinier, étalent leurs longues plaies béantes par où s'échappe leur séve, leur sang, qui vient tomber goutte à goutte, perle à perle, dans un godet en terre ou en fer-blanc suspendu au tronc. La hausse aussi subite qu'inattendue produite dans le prix de la résine par la guerre civile des Etats-Unis, a jeté dans ces pauvres contrées l'or par millions (singulier contre-coup de la grande loi de la solidarité des peuples!) Aussi une cupide et imprévoyante spéculation s'est-elle empressée de saigner à mort ces arbres précieux, au risque de ruiner l'avenir.

Nombreux sont les plans et avis proposés par les économistes pour arriver à fertiliser ce sol ingrat, dont la stérilité est due surtout à l'imperméabilité du sous-sol ou *alioz*. De tous ces projets, toutefois, le plus original, pour ne pas dire le plus gigantesque, est à coup sûr celui de M. l'ingénieur Duponchel. Il ne s'agirait de rien moins que de démanteler une portion de la chaîne pyrénéenne, au moyen des torrents qui, accumulés au préalable dans de hauts et profonds réservoirs et précipités tout à coup, comme de puissants béliers hydrauliques, sur les masses granitiques, les détacheraient fragments par fragments. Roulées dans le courant, incessamment concassées, écrasées les unes par les autres, et finalement réduites en limon, ces masses s'en iraient, au moyen des affluents de l'Adour et de la Garonne, et d'un réseau de canaux, porter aux sables des Landes les éléments fécondants qui leur manquent. Cette méthode héroïque, si paradoxale en apparence

et pourtant déjà pratiquée par les mineurs californiens pour la trituration du quartz aurifère, n'est, en réalité, qu'une pâle imitation de l'universel procédé de la nature. Celle-ci, en effet, en vertu de lois aussi simples que merveilleuses (évaporation, précipitation, gravitation), ne cesse de raviver la fécondité de la terre, au moyen des dépôts alluvionnaires que les fleuves y déposent, après les avoir empruntés aux montagnes d'où ils descendent (le Nil et sa vallée, le Rhin et les *polders* de la Néerlande, etc.). Les inondations elles-mêmes, désastreuses surtout peut-être à cause des obstacles qu'on leur oppose, ne seraient à ce titre qu'un inappréciable bienfait, si l'homme savait en aménager, en économiser les richesses, au lieu d'apporter des entraves artificielles à leur mission fertilisatrice.

Puisque je suis en train de faire le pédant, un mot encore des habitants de ce curieux pays; par plus d'un côté, ils en valent la peine. Tu sais que, par l'origine, ils se relient, de près ou de loin, au rameau basque, à l'antique et mystérieuse race des *Euscaldunacs*, dont la langue, sans mère et sans sœur connues, fait le désespoir des linguistes. C'est la seule des langues de l'Europe que la science ne soit pas encore parvenue à classer, depuis que le finnois et le hongrois ont été rattachés à la grande famille tartaro-mongolique. De guerre lasse, la philologie comparée est allée chercher à l'*euskarien* des analogues jusque dans le phénicien; plus loin encore, dans les dialectes des tribus sauvages de l'Amérique du Nord, notamment dans celui des Delawares, avec lequel l'idiome basque offre les plus curieux rapports dans le procédé agglutinatif de la formation des mots. N'est-il pas pénible de penser que cet unique et précieux monument linguistique, seul témoin survivant d'un âge lointain, ne sera bientôt plus peut-être qu'une ruine, une langue morte?...

... Mais j'oublie que, pendant que je vagabonde à travers les Landes et la philologie, je te laisse en plan dans la gare d'Arcachon, ce qui est d'une politesse au moins douteuse.

VI.

ARCACHON... ET DE QUIBUSDAM ALIIS.

Au fait, sommes-nous bien à Arcachon? Sommes-nous même en France? Voici un vaste palais chinois auquel un architecte de l'empire du Milieu ne trouverait rien à reprendre; tout y est, jusqu'au dragon ailé qui couronne l'édifice en manière de girouette. Serions-nous à Pékin? — Voici, plus loin, un autre non moins vaste palais, bâti suivant toutes les règles de l'art turco-persan. Ne serions-nous pas plutôt sur le Bosphore?... Avançons. De tous côtés surgissent, isolés ou alignés en rues, kiosques, châlets, pavillons à galeries suspendues, cottages à vérandahs, — en pierre, en briques, en bois, — chinois, turcs, hindous, suisses, gothiques, de toutes les architectures, nationalités et styles possibles, où l'imagination a dépensé tous ses caprices, épuisé toutes ses fantaisies. — Un décor de théâtre, un village d'opéra comique. — Et tout cela, en pleine forêt, au milieu de massifs de pins, de chênes et d'arbousiers. Avançons encore : à droite et à gauche, s'allongent, pendant des kilomètres, d'autres hôtels et d'autres châlets.... C'est toute une ville, à loger dix ou quinze mille âmes. Que dis-je, une ville! il y en a deux, la ville d'été et la ville d'hiver, — celle-là, longue d'une lieue, étalant ses boulevards et ses rangées de villas sur le bord du bassin, vaste nappe de vingt lieues de pourtour, aux eaux calmes et tièdes; celle-ci, éparpillée çà et là dans la forêt, cachée sous la verdure, tapie à l'abri du vent, au creux ou au flanc des collines de sable; — la première, bruyante et gaie comme une ville d'eaux qu'elle est; la seconde, tranquille et silencieuse comme une chambre de malade. Ici, en effet, commencent à affluer, de la France et de l'étranger, les personnes à la poitrine délicate, qui viennent se mettre au régime d'un doux climat, d'un hiver clément, et d'un air balsamique, tout saturé d'émanations résineuses et des fortifiantes effluves marines. A ces divers titres, Arcachon est une station hivernale incomparable, peut-être unique

en Europe ; et le nombre est déjà grand, paraît-il, des guérisons obtenues dans les cas de phthisie plus ou moins avancée, ce terrible mal qui moissonne, à lui seul, le dixième de l'humanité. La neige est à peu près inconnue dans ce coin fortuné. Quant aux épidémies, choléra, etc., on en sait vaguement le nom par les feuilles publiques.

Et de tout cela, il y a dix ans à peine, rien n'existait que quelques huttes de pêcheurs. La spéculation a commencé, mais c'est la mode qui a fait le miracle. Un simple détail arithmétique plus éloquent que tout ce que je pourrais dire : le terrain acheté ici, il y a quelques années, la modique somme de *vingt-cinq centimes* le mètre carré, se vend couramment aujourd'hui *trente* et *quarante francs*. Aussi de grosses fortunes se sont-elles réalisées.

Une notable partie du mérite de cette rapide et surprenante transformation d'Arcachon, doit être, en toute justice, attribuée à l'activité et à l'intelligence de son curé, M. l'abbé Mouls, qui, tout en prenant soin du salut spirituel de son troupeau, se dévoue en même temps à ses intérêts temporels, et rêve pour lui, nous disait-il, des destinées bien autrement hautes encore.

Banlieue de Bordeaux, avec lequel une vingtaine de trains par jour le mettent en relation, malgré les quinze lieues qui les séparent, Arcachon est surtout peuplé de Bordelais, négociants pour la plupart, qui y viennent passer la nuit et leurs jours de loisir. A ce fond vient se superposer le flux des étrangers, malades ou non. J'ai même eu l'honneur d'y contempler un des rois du jour, un Prussien en chair et en os, blond comme de juste, grand, droit, raide, comme s'il eût eu, fiché dans le dos, un fusil à aiguille en place de colonne vertébrale. C'était mon voisin de table d'hôte : un gros dictionnaire français-allemand à la main gauche, sa fourchette dans la droite, tu aurais ri de voir son flegme à chercher dans l'un le sens d'un mot, en même temps qu'il piquait l'autre dans une tranche de roastbeef, au risque de faire erreur et de planter sa fourchette dans son dictionnaire, tout en pourchassant le vocable récalcitrant au fond de son assiette. Au demeurant, un galant homme, et pas plus fier qu'il ne convient de la victoire de Sadowa.

Un matin, je vaguais dans la forêt, humant la résine à pleins pou-

mons, cueillant les arbouses mûres, rêvassant aussi, quand soudain je tombe dans un groupe d'hommes tout de blanc habillés. S'il eût fait nuit, l'occasion eût été belle de croire aux fantômes et aux revenants. Mes fantômes étaient tout simplement trois religieux dominicains en train de s'exercer aux effets oratoires, devant tout un peuple de pins, auditoire docile, mais un peu dur d'oreilles. Les religieux de cet ordre ont près de là un établissement, lieu de repos pour les larynx fatigués (et tu sais si les larynx dominicains s'épargnent!) Où trouver d'ailleurs une retraite mieux choisie? De tous côtés la forêt, et devant soi la mer au murmure éternel. Une légende ne nous conte-t-elle pas, d'ailleurs, que ce fut un moine qui le premier découvrit et habita cette Thébaïde?

Outre son bassin, beau et vaste lac dont l'ambition locale rêve de faire un port de commerce et de guerre, avec sa double ceinture de sable fin et de pins verdoyants, dont les fûts apparaissent de loin comme les mâts d'une flotte à l'ancre; outre son panorama accidenté et pittoresque, son charmant fouillis de châlets et de massifs en amphithéâtre, — Arcachon offrait à notre curiosité une autre *attraction* comme disent nos voisins. Une exposition générale d'*aquiculture*, à laquelle avaient pris part presque toutes les nations de l'Europe (la Bretagne y était dignement représentée), réunissait tout ce qui a rapport à l'industrie de la pêche, filets et engins de toutes sortes, préparations de tous genres. J'eus plaisir à parcourir de l'œil toutes ces choses, un peu spéciales pourtant, surtout à voir dans l'*aquarium*, ou dans les bassins adjacents, évoluer des poissons de toutes couleurs et de toutes formes, la fameuse et fantastique *pieuvre* aux huit longs tentacules percés d'une double rangée de ventouses, le grondin aux ailes azurées, l'étrange hippocampe aux petites nageoires frémissantes, une façon de poisson-oiseau de nuit au vol silencieux et lugubre, cent autres encore; sans oublier le gracieux parterre de zoophytes, fleurs vivantes aux fins pétales, aux corolles nuancées.

Mais ce qui fixa surtout mon intérêt (nous avons vu ensemble l'équivalent à peu près du reste, à l'*aquarium du* Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne), ce fut une double vitrine, de modeste apparence, mais contenant, avec tout un monde de siècles

accumulés, la plus grosse des questions que la science agite en ce moment, celle de l'âge de l'homme. Je veux parler du musée rétrospectif ethnologique. C'étaient d'abord des instruments de pêche datant de l'*âge de pierre*, entre autres des hameçons en silex et en os trouvés au fond des lacs de la Suisse. Ces antiques engins démontrent une habileté de main déjà remarquable chez ces populations lacustres primitives, dont l'origine et l'histoire, soupçonnées d'hier, sont encore un problème et qui, habitant des villages suspendus sur pilotis au-dessus des eaux, étaient, par suite, de grands pêcheurs et des ichthyophages décidés. L'antiquité attribuée à ces peuples encore mystérieux par quelques-uns, est sans doute moins reculée que ceux-ci ne le prétendent. Ce singulier mode d'habitation est encore aujourd'hui en usage dans plusieurs parties du monde, notamment sur les rives du Volga et dans l'archipel malais, sans parler des peuplades lacustres découvertes récemment par Livingstone dans le bassin du Zambèse. J'en pourrais dire autant de l'âge de pierre, que quelques-uns relèguent à une époque quasi fabuleuse, et qui, tout simplement notre contemporain, existe encore à l'heure qu'il est pour certains peuples. Il y a quelques mois, à une séance de la Société de Géographie de Paris, un savant voyageur-géologue suisse, M. Marcou, revenant de l'Amérique du nord qu'il avait explorée pendant une quinzaine d'années, nous apporta deux de ces haches en silex si improprement appelées *celtiques*, et dont l'une (circonstance particulièrement intéressante) était encore munie de son manche en nerf de bœuf : M. Marcou nous dit tenir ces curieux objets d'une tribu sauvage, chez laquelle l'âge de pierre est encore en pleine floraison, et qui, en outre, a conservé la tradition d'un déluge, bien qu'elle habite un haut plateau, à plusieurs centaines de lieues de l'Océan. Tu pourras voir, d'ailleurs, ces remarquables spécimens de l'industrie primitive à la prochaine Exposition universelle, laquelle, entre autres merveilles, nous promet tout un riche musée d'archéologie ethnologique.

Toutefois, la question de l'âge de l'homme vient encore de se compliquer des découvertes récentes de la géologie et de la paléontologie. Voici, par exemple, dans cette même vitrine de

l'exposition d'Arcachon, l'image photographiée de cette fameuse feuille d'ivoire fossile qui, découverte par M. Lartet dans une caverne du Périgord, en 1864, si je ne me trompe (je l'écris sans notes, et d'après mes seuls souvenirs), a si fort ému le monde savant, tant parce qu'elle portait gravée à la pointe, en traits grossiers, la silhouette de l'*elephas primigenius* ou mammouth, qu'à cause des ossements d'espèces animales aujourd'hui disparues, sous lesquels elle se trouvait enfouie. Voici une autre lamelle d'ivoire (l'original, cette fois, et non plus l'image seulement) découverte dans des circonstances analogues et sur laquelle des poissons sont sculptés en relief. Ce n'est pas sans quelque émotion non plus, je l'avoue, que j'ai contemplé ces vénérables vestiges d'un art si lointain.

Ces simples restes d'un autre âge, joints à la fameuse mâchoire trouvée par M. Boucher de Perthes au Moulin-Quignon, et à d'autres débris humains dits fossiles, menacent de mettre le feu aux quatre coins du monde savant et du monde religieux, et de bouleverser toute notre chronologie. Je n'ai pas qualité, profane que je suis, pour hasarder une opinion au milieu de ce conflit solennel. Aussi bien, la question est fort loin d'être élucidée, je ne dis pas résolue.

Que d'objections, en effet! L'homme habitant ces cavernes n'a-t-il pu y laisser ses restes mêlés à ceux d'espèces ayant vécu bien avant lui? Les eaux dont l'action est ici manifeste, n'ont-elles pas remanié ces dépôts, confondant les espèces et les âges? Et quant aux races disparues dont nos pères auraient été les contemporains, combien a-t-il fallu de temps pour les éteindre? L'aurochs ou *bos primigenius* qui, du temps de César encore, peuplait les forêts de la Gaule, n'existe plus que dans les parties les plus sauvages des forêts de la Lithuanie, où les empereurs de Russie seuls, dit-on, ont le privilége d'en chasser les derniers représentants. Le mammouth ou éléphant polaire à crinière, qui jadis aurait vécu chez nous, a fini, pourchassé de proche en proche, par aller s'ensevelir dans les neiges et les glaces de la Sibérie, où l'on retrouve son cadavre encore intact. Qui oserait attribuer des milliers de siècles à ces restes dont la conservation est telle, qu'on a pu donner à

manger à des chiens des morceaux de chair coupés dans le corps du sujet apporté par Pallas au muséum de Saint-Pétersbourg, et que l'œil découvre dans les molaires de l'animal des débris organiques indiquant les espèces végétales dont il se nourrissait? Si bien qu'on serait tenté de se demander si quelques survivants de la race n'erreraient pas encore aujourd'hui dans un recoin inexploré de la Russie d'Asie. — Et le déluge biblique, que la science ne peut rejeter sans donner un démenti aux universelles traditions de tous les peuples, ce déluge dont on exagérait peut-être l'action, il y a quarante ans, mais auquel on n'accorde plus aujourd'hui qu'un systématique et dédaigneux silence, n'a-t-il été pour rien dans la formation encore si problématique des couches géologiques dites *diluvium*, dont on fait tant de bruit? En sorte que le mystérieux homme fossile ne serait purement et simplement que l'homme antédiluvien de Moïse, sans qu'il fût besoin d'accumuler ainsi par milliers les siècles sur les siècles.

D'ailleurs, la chronologie antérieure à Jésus-Christ n'est pas encore fixée et les commentateurs de la Bible sont loin d'être d'accord sur ce point. Depuis le chiffre de 3950, proposé par Scaliger comme étant celui de la création de l'homme, et celui de 4004 adopté par Bossuet, jusqu'à ceux de 4963 de l'*Art de vérifier les dates* des doctes Bénédictins, de 6000 calculé par Suidas, de 6310 professé par Onuphrius Lanvinus, et enfin de 6984 avancé par je ne sais plus quel savant (et tous ces chiffres sont orthodoxes, si je ne me trompe, étant tous basés sur l'interprétation du texte biblique), il y a de la marge, ce me semble, pour expliquer bien des révolutions dans l'histoire des animaux, de l'homme lui-même et de la terre.

Ce qui ne peut être nié par personne, c'est que l'histoire et les souvenirs authentiques de l'humanité ne remontent pas au-delà de quelques milliers d'années : preuve, qui, à mon avis, en vaut bien une autre, de la jeunesse relative de l'espèce. A moins que l'on n'admette avec certains anthropologistes que, fils ou frère du gorille et du chimpanzé, l'homme n'ait eu à traverser une longue suite de siècles, marchant à quatre pieds et mangeant des glands, avant

d'arriver à raisonner et à se souvenir. Hypothèse on ne peut plus flatteuse pour notre amour-propre, et singulièrement de nature à relever l'homme de la décbéance primitive à laquelle on accuse le christianisme de l'avoir condamné ! Encore resterait-il à expliquer comment et quand le singe s'est transformé en homme, ce qui n'est pas aisé. Il y a telle petite difficulté (le simple fait de la parole, par exemple) devant laquelle viendra toujours échouer la science des Darwin, des Lyell et des Huxley présents et futurs. Et puis...

Mais où vais-je m'égarer ? et comment ai-je commis l'imprudence de m'engager dans cette immense question, dont l'examen approfondi demanderait des volumes et une science encyclopédique? Pour la seconde fois, tu me prends en flagrant délit de pédantisme, ni plus ni moins que si j'étais un savant en *heim*, en *mann* ou en *off* (le temps des savants en *us* est passé). Quand je te disais que cette petite vitrine du musée d'Arcachon était comme une boîte de Pandore, pour l'importance et la quantité des choses qu'elle contenait ! J'ai grand'peur d'en avoir fait sortir l'ennui pour toi et pour ceux qui, après toi, voudront bien me lire. Pour me punir, je devrais peut-être te parler de M. Coste et des huîtres dont il a ensemencé le bassin. Mais ce serait encore aggraver ma faute. Les huîtres ne sont pas toujours ce qu'un vain peuple pense: en chronologie et en géologie une simple coquille en dit parfois si long ! Que pourrais-je t'apprendre de celles-ci, du reste, sinon, qu'ici comme ailleurs, au dire des envieux et des sceptiques, ces bivalves entêtés, bâillant irrévérencieusement au nez de l'Institut, s'obstinent à ne croître et à ne multiplier que suivant leur fantaisie, préférant les simples leçons de la nature aux enseignements raffinés de leur *alma parens* l'Académie ? Ingratitude d'enfants dénaturés ! Toujours est-il que depuis que la science s'en mêle et qu'on les cultive en grand, les huîtres sont hors de prix ; et, pour peu que le Collége de France continue à travailler avec le même zèle à leur propagation, un jour viendra où M. de Rothschild sera seul assez riche pour s'en offrir une douzaine à son déjeuner....

..... Il faut enfin s'arracher aux délices de cette Capoue d'Arcachon, et reprendre le chemin du retour.

Encore Bordeaux et le magnifique ensemble de ses ponts, de ses quais, de son port, de ses promenades et de ses monuments.... Des vignes, encore des vignes, et quelques rares vendangeurs.... Livourne.... Coutras et la ligne du Centre.... Le Périgord et ses beaux horizons accidentés.... Périgueux, assis dans une verte vallée, et dont l'antique cathédrale byzantine, aux dômes surbaissés, me rappelle le cher souvenir de notre pauvre Mgr Baudry.... Le Limousin, aux vastes paysages, sur lesquels le soleil se couche dans un ciel d'une idéale pureté, après une journée ravissante.... Le Berry et ses plaines monotones, que la lune argente de ses molles clartés.... Vierzon.... Orléans.... Paris....

LUCIEN DUBOIS.

L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE.

CONFÉRENCES DU COUVENT DE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, DE PARIS, PAR LE R. P. MONSABRÉ, DES FRÈRES-PRÊCHEURS [1].

Dieu a toujours proportionné les secours qu'il envoie à son Église aux attaques de l'impiété et aux besoins des temps. Au lendemain d'une révolution où tout semblait anéanti dans un torrent de sang; après avoir laissé la philosophie antichrétienne accumuler ruines sur ruines, il lui a plu de montrer que lui seul était le Dieu des sciences et le Père du génie. Au début de ce siècle, lorsque les portes du temple se rouvraient et que les peuples consolés entouraient les autels, profanés si longtemps; Dieu para d'un charme inconnu le style d'un enfant de la Bretagne, et ce nouvel apologiste attira sur le seuil du temple les intelligences les plus rebelles.

Le siècle dont le *Génie du Christianisme* marqua l'aurore, n'avait pas encore parcouru la moitié de son cours, et dejà la Foi était en péril. Mais Dieu devait à son Église et à la France de ressusciter ces principes sacrés, en armant pour sa cause de nouveaux défenseurs. Ce fut alors que parurent ensemble trois amis, qui se donnèrent la main pour soutenir la croix, que l'impiété tentait d'ébranler : Lamennais, Montalembert, Lacordaire. Trinité illustre par le talent et l'éloquence, pourquoi avez-vous été rompue par la défection de celui qui, après avoir étonné le monde par l'ardent génie d'un Jérôme, le stupéfia par une chute plus profonde que celle de Tertullien?

Cependant la fidélité des deux disciples fit presque oublier le scandale du maître : l'un d'eux, depuis sa jeunesse, lutta à la tri-

[1] 2 vol. in-8°, chez Poussielgue, rue Cassette, 27, Paris.

bune et par la plume pour la Religion et la Liberté ; son éloquence est toujours restée au service des causes vaincues ou persécutées, et le défenseur du Sonderbund, poursuivant encore à cette heure, malgré ses souffrances, l'histoire des moines d'Occident, est une des plus nobles figures de notre époque. Il ne suffisait pas à la Providence d'avoir appelé à défendre la Foi des gentilshommes tels que les Châteaubriand, les de Maistre, les de Bonald, et de nos jours le comte de Montalembert ; il importait à Dieu de glorifier publiquement cette vie monastique et religieuse, depuis si longtemps objet de dérision et de haine ; il fallait que le monde sentît battre, sous la bure d'un moine, un cœur ému des misères et épris des nobles aspirations de son temps. Enfin, sous le capuchon de ce moine, notre siècle, indifférent ou railleur, devait voir luire sur un front pur et fier l'éclair du génie.

Le R. P. Lacordaire parut donc dans la chaire de Notre-Dame et donna à Dieu le triple et glorieux témoignage de la sainteté, du génie et de l'éloquence. Ses conférences demeurent entre nos mains comme l'un des plus précieux monuments de la Foi catholique et de la langue française. Mais ce n'est pas tout ce qui nous reste de ce grand orateur chrétien : l'ordre de Saint-Dominique, qu'il a restauré en France, poursuit son œuvre et nous donne dans ses fils de dignes héritiers de son esprit. Les conférences du R. P. Monsabré des Frères-Prêcheurs, nous continuent son précieux enseignement.

Le R. P. Lacordaire était venu à une époque où il fallait se hâter d'illuminer les monuments de notre foi méprisée aux yeux d'un peuple qui en ignorait les divines splendeurs. Maintenant que les harmonies religieuses et sociales ont été présentées dans un magnifique langage, il est temps de porter le flambeau jusqu'aux assises les plus profondes où reposent les fondements de l'édifice, et d'étudier avec soin les rapports de la Foi et de la Raison, ces deux flambeaux qui éclairent l'intelligence humaine de leur lumière jumelle.

Ce sont les droits de ces divines sœurs que le R. P. Monsabré vient tout d'abord soutenir devant l'auditoire d'élite réuni au couvent de Saint-Thomas-d'Aquin de Paris. Il y combat l'erreur, soit

qu'elle reconnaît la puissance de la Raison et son autorité doctrinale, soit qu'elle maintienne l'ordre et les mystères de la Foi ; le savant religieux venge aussi la Raison des exagérations de ceux qui l'abaissent et méconnaît l'harmonie de ces deux sœurs, qui doivent rempart et lumière l'une à l'autre. Il faut lire ces belles pages sur le mysticisme et le rationalisme. Le savant dominicain nous convie à ce beau spectacle de la Foi [1] :

« Entraînée à Dieu dans un monde supérieur à la nature et étendant l'horizon de ses connaissances, emportant l'esprit humain et le défendant mieux contre ses propres égarements que contre les égarements d'autrui, soumettant vers le peuple les vérités qu'il ne peut saisir par la force d'une démonstration et le mettant en possession du bien que Dieu donne à notre intelligence. La Raison se prépare à la Foi, par l'examen des preuves qui établissent avec certitude le fait de la parole de Dieu ; elle agrée sur ses pas des preuves, les rapproche l'un de l'autre, les féconde, coordonne et unifie ses propositions d'ensemble de l'édifice surnaturel ; elle s'immole au bonheur de la discussion, grandit devant la résistance et commence graduellement... A ces conditions, l'accord se soutient et se perpétue entre les deux îles de l'esprit. »

Après avoir ainsi étudié les rapports de la Raison et de la Foi, le R. P. Monsabré développe l'un des principaux offices de la Raison relativement à la Foi : l'examen des motifs de crédibilité, qui sont les prophéties et les miracles, attestant « l'intervention de Dieu dans la vie humaine et les témoignages dont la lumière rapproche de chaque époque et de chaque génération les oracles prononcés et les prodiges accomplis dans les temps les plus reculés de l'histoire [2]. »

L'orateur sacré expose, dans une série de remarquables conférences, la nature et la possibilité de la prophétie, l'action de Dieu, le concours de l'homme, les principales figures des prophètes, la force démonstrative et les conditions d'authenticité des prophéties. Les questions à l'ordre du jour, le somnambulisme, le spiritisme, sont traitées de la façon la plus complète et la plus victorieuse.

Nous recommandons les pages où sont réfutées les récentes attaques des libres-penseurs contre la divinité de Jésus. Que nos

[1] 11e conférence, t. I, p. 319.
[2] 11e confer., p. 321.

modernes Arius lisent la trentième conférence sur *le Miracle spirituel;* Dieu veuille qu'un jour ce soit leur histoire, et puissent-ils s'écrier :

« O Sinaï ! tu as tremblé jusqu'en tes fondements, lorsque s'est approchée de ton sommet la gloire de Jéhovah ! Mais petite merveille, quand je pense aux secousses terribles qui ont jeté à terre les montagnes de mon orgueil ! O rocher ! tu t'es fendu sous les coups d'un bois vil, et tu as répandu des torrents d'une eau pure, qui ont abreuvé le peuple de Dieu ! Mais petite merveille, quand je sais que mon âme, plus dure que le plus dur granit, a éclaté sous les coups d'une parole sans bruit, et que des fleuves de grâces ont rafraîchi et fécondé ma vie stérile ! [1] »

Nous ne pouvons, par malheur, nous étendre davantage ; mais nous ne résisterons pas au désir de terminer cette rapide étude en citant cette belle page sur le témoignage du sang, *le Martyre :*

« J'ai toujours considéré le martyre comme la plus grande preuve de la vérité de la Foi. Quand je me sens ballotté sur cette mer orageuse, où soufflent les vents du doute et de l'incrédulité, je me recueille et cherche l'embouchure du fleuve que, dans ma géographie spirituelle, j'ai appelé le fleuve du sang. En le remontant, je contemple ses bords ravagés, couverts encore des plantes qu'une main ennemie a couchées à terre. Voici les églantiers coupés avant la fleur. Salut, chers innocents, prémices de l'humanité persécutée! Salut, chers petits, qui n'avez rien connu en ce monde que le Christ et vos mères, pour le Christ! Voici les lis immaculés. Salut, vierges pudiques, amantes fidèles du meilleur et du plus saint des Époux ! Salut, filles admirables, qui avez joint à la robe de chasteté le manteau royal qu'empourpra votre sang ! Voici les oliviers féconds. Salut, femmes incomparables, dont l'amour maternel fut vaincu par le plus grand des amours ! Voici les humbles arbustes. Salut, esclaves ! salut, plébéiens! salut, hommes de rien, qui vous êtes élevés, de l'obscurité et de l'abjection, jusqu'à la confession sublime de la Foi ! Voici les palmiers superbes. Salut, nobles! salut patriciens ! salut, princes de ce monde, librement tombés de la gloire dans l'opprobre, et des délices dans les tourments ! Voici les cèdres du Liban ; les cèdres aussi sont tombés. Salut, prêtres ! salut, pontifes ! salut, apôtres de la bonne nouvelle, les plus hauts dans la lumière et les premiers dans la mort ! Mon voyage est fini, je suis à la source. Devant moi se dresse un bois mort, dont le fruit est vivant; c'est la croix ! la croix, et, dessus, mon Jésus ! De ses pieds, de ses mains, de son cœur adorable, s'échappent des tor-

[1] 30e confér., p. 330.

Le document, qui est de 1308 et de fort peu postérieur au fait ci-dessus, c'est le rapport de deux sergents ou huissiers du Parlement de Paris, envoyés en Bretagne pour citer devant cette cour divers sujets bretons, entre autres, le maire et les bourgeois de Saint-Malo. L'original de ce document existe aux Archives de France (ou Archives de l'Empire) dans le carton coté J. 241, sous le nº 41; il fait partie de la précieuse collection historique si connue du monde savant sous le nom de *Trésor des chartes des rois de France*[1]. Ce document se divise d'ailleurs en deux parties bien distinctes : la première ne regarde que Saint-Malo, la seconde n'en parle plus et concerne exclusivement l'évêque de Saint-Brieuc, l'évêque de Léon, le vicomte du Fou. Quoique cette dernière n'ait point trait à l'affaire de la commune jurée, nous la publierons aussi afin de ne pas tronquer le document et d'en mieux faire comprendre la nature. Seulement nous nous permettrons, après en avoir transcrit la première partie, de nous arrêter un peu pour la commenter avant de passer à la seconde.

Au dos du parchemin qui contient notre pièce est écrit ce titre latin :

ARTICULI SUPER INJURIIS, EXCESSIBUS ET COMMISSIS CONTRA REGEM VEL [IN] EJUS PRÆJUDICIUM IN BRITANNIA. M.CCC.VIII.

Ce sont les articles èsquels les bourgeois de Saint-Mallou de l'Ille se sont mespris contre l'evesque[2], le priour et le chapitre de Saint-Mallou et autres leur suserains, et ou prejudice nostre signeur le roy : car les evesques de Bretaigne ne leurs villes n'obéirent onques au duc de Bretaigne, ainchois[3] convient obéir à nostre signeur le roy, et a ladite ville de Saint-Mallou obéi toujours à nostre signeur le roy.

Premièrement, — ils firent conspiration, colligation et conjuration contre leur signourie, et firent communauté, maire et jurés, et seau de communauté et de mairie lequel ledit maire gardoit, et y avoit maison

[1] Dans les anciens inventaires du Trésor des chartes, cette pièce est cotée : *Bretagne-layette*, nº 41. Il y a dans ces inventaires une autre série de nos beaucoup plus considérable sous la rubrique *Bretagne-coffre* : la série *Bretagne-layette* semblant composée exclusivement de pièces retrouvées après la formation de l'autre série.

[2] Cet évêque s'appelait Robert du Pont; il occupa le siége de Saint-Malo de 1286 ou 1287 jusqu'en 1309.

[3] *Ainchois* ou *ainçois*, mais plutôt.

propre de commun [1] qui estoit Hamon Le Mareschal [2], où il assembloient à faire leur traities [3]; et quand ils voloient faire leur traities et leur assemblées, ledit maire ou autres de son commandement faisoient sonner trompes peupliaument [4] pour eux assembler à ladite maison, et aloient à armes en descouvert lesdiz jurés par ladite ville et si par grant fierté que lesdiz evesque et prieur n'osoient pour lors demourer en ladite ville.

Après, ledit maire et aucuns des jurés impetrèrent du duc de Bretaigne [5] sergens certains [6], qui vindrent à la ville de Saint-Mallou et requisent [7] par voye de commandement l'evesque et le prieur que ils closissent à leur despens la ville de Saint-Mallou; et avoient lesdiz maire et jurés graé [8] audit duc li rendre la ville quant elle seroit close, quant il aroit besoin, à sa volonté.

Après ce, lesdis maire et jurez alèrent en ung lieu qui est appellé le Baer [9], près ladite ville, o les serjans audit duc, et se obligèrent à eux, el nom [10] dudit duc, de li faire hommage et de li rendre chascun an deuz cenz poys de cire [11], uns esperons d'or et un raim [12] de lorier. Et emprès ce, alèrent lesdiz maire et jurez audit duc et affermèrent [13] ces choses tant par leur seremens que par autres liens: dont aucuns des aloués [14] audit duc ont puis requis lesdis maire et jurez de ladite rente rendre, mais il n'en ont riens encore rendu.

Lesquels maire et jurez ont encore le seau de leur communauté et de leur mairrie (*sic*), jasoit [15] ce que il ont esté requis pluseurs foiz de l'evesque et du prieur de le rendre.

Et ont fait pluseurs excès et outrages par la raison de ces choses.

Et seront ces choses trouvées véritables par l'evesque, par le prieur et par le chapitre de ladite ville, et sont toutes notoires ou païs.

[1] Maison appartenant à la communauté, c'est-à-dire à la commune.

[2] « Qui était la maison de Hamon Le Mareschal. » — Sans doute ce Maréchal etait le maire.

[3] Leurs délibérations.

[4] Publiquement.

[5] Il s'agit ici du duc Arthur II, qui régna en Bretagne du 14 novembre 1305 au 27 août 1312.

[6] Certains sergents, *servientes*.

[7] Requirent.

[8] Accordé.

[9] Ou peut-être, Baez; c'est le Bé ou Grand-Bé, ce rocher devenu si célèbre par la tombe de Châteaubriand.

[10] Dans le nom.

[11] Deux cents livres de cire.

[12] Une branche de laurier; *raim*, du latin *ramus* directement.

[13] Confirmèrent.

[14] Lieutenants, agents, mandataires.

[15] Quoique.

qu'elle ait eu dans son évêque un bien ardent défenseur. Elle périt probablement peu de temps après son apparition. Toutefois l'histoire de Saint-Malo au XIVe siècle, du moins jusqu'en 1360, est si peu connue, si pauvre de faits et de documents, qu'on ne saurait là-dessus rien affirmer avec certitude. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en 1330, le roi d'Angleterre, ayant à se plaindre de certains Malouins qui avaient attaqué sur mer un de ses sujets, s'adresse, pour en obtenir réparation, à l'évêque; si la commune avait encore subsisté, il eût dû naturellement s'adresser au maire. Plus tard, en 1342, la vaillante Jeanne de Montfort, agissant comme duchesse de Bretagne pendant la captivité de son mari, prend sous sa sauvegarde les biens et navires des habitants de Saint-Malo[1]; mais les lettres qu'elle leur donne à ce sujet ne contiennent ni de près ni de loin la moindre allusion à l'existence d'une commune ou d'une quelconque organisation municipale.

Vingt ans plus tard, à la vérité, tout au commencement de l'année 1362, de nouveaux troubles éclatèrent à Saint-Malo. Les mutins tuèrent un homme appelé Pierre Hus, démolirent une sécherie de poisson appartenant au chapitre, et forcèrent par violence et par menace l'évêque et les chanoines de leur délivrer des lettres dont on ignore la teneur, mais qui portaient préjudice aux droits de l'église. L'évêque mit la ville en interdit et s'éloigna. Les bourgeois demandèrent alors et ils obtinrent du chapitre la levée de l'interdit, en s'engageant à représenter les coupables pour être emprisonnés et jugés selon leurs mérites. L'acte qui nous a transmis le souvenir de ces faits porte que la requête des habitants fut présentée aux chanoines par Guillaume Le Gouz, autrement appelé Saint-Piat, procureur des citoyens ou bourgeois de Saint-Malo (*procuratore civium*[2]). Faut-il voir là un véritable magistrat municipal, ou simplement le porteur d'un mandat temporaire? Le dernier me semble de beaucoup le plus probable. — En tous cas, ce qui est certain c'est que, dans les années 1384 et 1395, nous voyons, en des circonstances et des actes fort importants, intervenir les notables de Saint-

[1] Cette pièce et celle de 1330, dont on vient de parler, sont inédites; nous les publierons sous peu.

[2] D. Morice, *Preuves*, I, 1544.

Malo[1], mais la forme même de cette intervention, où les principaux bourgeois figurent successivement à titre particulier et non en corps, prouve clairement qu'il n'existait plus dès lors dans cette ville de communauté municipale. — On peut donc, tout au moins, tenir pour certain que la commune de 1308 avait disparu avant 1384.

Voici maintenant la seconde partie de notre document.

Item, Guillaume du Pin, serjant le roy, ala comme commissaire à Saint-Briouc pour radrecier aucuns attemptaz faiz à Henri de Plédran pés [2] son appel, lequel Guillaume du Pin fut battu et féru [3] pluseurs collées [4] grosses et villaines des genz dudit evesque de Saint-Briouc[5], et criérent à la mort, et convint audit serjant s'en fouir par villains leux [6] que il ne vout [7] pas nommer, et fut en grant péril de mort.

Item, il a esté trouvé par Michiel Fourré, serjant nostre signeur le roy ou ressort de Bretaigne, et par Guillaume du Pin, sergent oudit ressort, liquel serjant avoient commandement du ballif de Constantin, liquels en avoit mandement de nostre signour le roy, que l'evesque de Saint-Paul de Lyon [8] ou sez gens, puis et contre l'appiel que fit An. de Carnoter, escuyer, dessaisirent ledit escuier d'un manoir qu'il avoit en la cité de Saint-Pol de Lyon, puis et contre ledit appel fait par ledit escuier de la court audit evesque à la court nostre signeur le roy : et ce trouvèrent lidit serjant par le seneschal dudit evesque et par Jaque Le Mignon, son seeleur [9], par son official, et par pluseurs autres genz dignes de foy. Et sur ce lidit serjant, de par nostre signeur le roy, ressaisirent ledit An. dudit manoir duquel ledit evesque ou ses gens pour lui l'avoient dessaisi, et adjournèrent ledit evesque ou prouchain parlement, as jours des Normans [10], pour venir amender à nostre signeur le roy l'attemptat fait ou préjudice de nostre signeur le roy et ou damage de partie selonc la forme dessus dite, et pour veoir taxer l'amende selonc ce que la court regarderoit, et pour

[1] L'acte de 1384 est dans D. Morice, *Preuves*, II, 466-470. Celui de 1395 est inédit, nous ne tarderons pas à le publier.

[2] *Pés*, puis, depuis, du latin *post*.

[3] Frappé.

[4] *Collée*, coup fort et violent.

[5] Cet évêque était Geoffroy II, qui, selon MM. Geslin et Barthélemy, tint le siége de Saint-Brieuc de 1295 à 1312.

[6] Lieux.

[7] Veut.

[8] *Sic*. Saint-Pol-de-Léon. Cet évêque s'appelait Guillaume de Léon.

[9] L'officier qui scellait les lettres de l'évêque.

[10] C'est-à-dire au jour fixé pour appeler les causes de la province de Normandie.

rendre à la partie ses cous teuls [1] comme le court regarderoit que rendre les devroit ledit evesque.

Item, adjournèrent lidit serjant le roy ledit évesque audit Parlement as jours des Normans, pour venir amender à nostre signeur le roy pour pluseurs attemptas qu'il a fait à pluseurs personnes dont les noms s'ensieuent et contre les appiaus [2] que lesdites personnes avoient fais de la court audit evesque à la cour nostre signeur le roy. Et ledit evesque, par sa force et par la prise des biens qu'il faisoit asdites personnes et parce qu'il faisoit tenir leurs cors en prison, il les faisoit renoncier à leur appiaus et accorder et paisier [3] à lui du tout à sa volonté : c'est assavoir, Thomas Darrien, Daniel Le Breton, bourgeois de la cité de Saint-Paul, Raoul le filz Guimar, le filz Morvan, Jacques Le Bourgne, Raoul le gendre Bertout, Hervieu le fils au Fournier, le filz Alain Gonelon, Herviou, Guillaume de Cardenot, Yvon Le Bourgne, le filz Hervieu.

Item, li serjant nostre signeur le roy dessusdit baillèrent à Hervieu de Penfontoyou, ballif [4] dudit evesque, Guygon, le fils Hervieu de Champ-Blanc, comme prisonnier, pour les meffais qu'il avoit fais, ci-après nommés, et commandèrent de par le roy lidit serjant audit ballif que il le feist tenir et garder en prison fermée, si que il le peussent ravoir toutes les foiz que il vouroient pour le rendre à leurs maistres [5]. Liquel Guygon avoit abatu les penonchaus [6] qui estoient mis, de par nostre signeur le roy, par Thomas Le Fèvre, serjant le roy, à l'église de Pleuréesquet [7] et au manoir appartenant à ladite église. Lequel ballis, sans le commandement des gens nostre signeur le roy et desdis serjans, laissa aller ledit prisonnier. Et pour ce que lidit serjant voloient estre plus certain se lidiz prisonniers estoit encore en la prison ou non, ilz requisent audit ballif et

[1] Ses *coûts* et dépenses, *tels* que la cour les apprécierait.

[2] Les appels.

[3] Faire la paix.

[4] Ce titre de bailli s'offre rarement en Bretagne et y a une signification spéciale. Une juridiction bretonne complète se composait de trois juges : le *sénéchal*, premier juge ; l'*alloué*, second juge, lieutenant du sénéchal, surtout au civil ; et le *lieutenant criminel*. Dans les rares textes bretons où on trouve le *bailli*, il semble remplacer l'alloué, mais avec attribution du criminel comme du civil.

[5] C'est-à-dire aux juges formant la cour du parlement de France.

[6] Panonceaux portant les armes de France, et indiquant que le lieu où ils étaient placés se trouvait sous la sauvegarde du roi.

[7] *Pleuréesquet*, et un peu plus bas *Pleuréesqueut*, c'est la paroisse de Pleuescat ou Plouescat, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Morlaix (Finistère). Dans un acte latin de 1282 publié par D. Morice (*Preuves*, I, 1064), Plouescat est appelée *Ploeresgat*, dont Pleuréesquet n'est qu'une variante. Mais je suis très-porté à croire que, dans ces deux formes du nom, l'*r* remplace, par maladresse de copiste, un *i*, et qu'il faut lire *Ploei-Esgat* et *Pleuié-Esquet*, d'où la forme moderne Plouescat se tire tout naturellement.

à pluseurs des gens audit evesque, en la presence de grant foison de bonnes gens, que il ouvrissent le chastel, car il voloient savoir se lediz prisonnier estoit encore en la prison ou non : liquel n'en voudrent [1] rienz faire, et en désobéirent du tout en tout, et dénéèrent [2] lesdis serjans du roy entrer oudit chastel. Et pour ces désobéyssances dessusdites, lidit serjant adjornèrent ledit evesque au prouchain parlement, as jour des Normans, à venir amender à nostre signeur le roy desdites désobéissances selonc ce que la court regarderoit.

Item, Michiel Fourré, serjant nostre signeur le roy dessusdit, adjorna au prouchain parlement, au jour des Normans, le visconte du Fou, et li commanda que il fust en propre personne et eust Guillaume son frère aveuc lui, pour ce que ledit visconte avoit fait dessaisir par pluseurs gens monsigneur Jehan, filz Yvenon, de l'église de Pleuréesqueut, qui en estoit saisis de par nostre signeur le roy, ainsi que il appert par les lettres de nostre signeur le roy, lesqueles il monstrera toutes fois que mestiers sera. Et ledit Guillaume, frère audit visconte, fut en sa personne à faire la dessaisine dessusdite.

Item, ledit Michiel Fourré, sergent nostre signeur le roy dessusdit, a adjorné l'evesque de Saint-Brioc, d'une part, et Chenin Le Provost, chevalier, d'autre. Item, il a adjorné l'evesque de Saint-Marlot (*sic*) de l'Ille et les hommes de Saint-Maclot l'Ille (*sic*) ou prouchain parlement, as jours des Normans, sur pluseurs désobéissances faites, ainsi que il [est] contenu ès lettres nostre signeur le roy.

Item, requièrent ledit Michiel et Guillaume que il soit mandé aux auditors qui vont en Bretaigne que il s'enforment des choses desusdites et de toutes celles qui aront esté faites en préjudice de nostre segnor le roy, c'est assavoir le archidiacre de Borbon et mons. Guillaume de la Raiaté [3].

La nature des citations et ajournements rapportés dans la seconde partie de notre document manifeste clairement le principe en vertu duquel le roi de France, ou au moins son parlement, prétendait intervenir et attribuer à son ressort les causes dont il est ici question. Toutes ces causes se rapportent en effet à des biens d'église, à des personnes ou à des affaires ecclésiastiques. Les personnes, ce sont les évêques de Saint-Malo, de Saint-Brieuc, de Saint-Pol de Léon; les affaires, des causes pendantes entre ces

[1] Voulurent.

[2] Dénièrent, refusèrent aux sergents du roi l'entrée du château de l'évêque.

[3] Cet archidiacre de Bourbon et ce Guillaume de la Raiaté (Raiauté ou Réauté) sont évidemment les auditeurs, envoyés en Bretagne par le parlement de Paris, pour y informer des faits susdits.

prélats et leurs vassaux, ou relatives à la possession de bénéfices ecclésiastiques, par exemple, l'église de Plouescat. Quant au principe, il est explicitement formulé dès les premières lignes de notre document, quand nos deux sergents déclarent que « les evesques » de Bretaigne ne leurs villes n'obéirent onques au duc de Bre- » taigne, ainçois convient obéir à nostre signeur le roy, et a ladite » ville de Saint-Mallou obéi tousjours à nostre signeur le roy. »

Malgré cette affirmation tranchante de nos deux huissiers — qui, comme leurs pareils, ne doutent de rien — ce principe était de tout point faux et insoutenable. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter, entre autres, à la déclaration des *osts* ou services militaires dûs au duc de Bretagne, en 1294, où l'on voit les évêques de Saint-Malo et de Saint-Brieuc se reconnaître expressément tenus au service d'ost, par conséquent à l'hommage, à la vassalité et à l'obéissance féodale envers le duc (D. Morice, *Preuves de l'hist. de Bret*, I, 1112, 1113, 1114). Le même fait est établi, pour les évêques de Léon, par d'autres documents, entre autres, dès 990, par une charte des plus notables où les neuf évêques de Bretagne reconnaissent le duc pour leur seigneur (*id. ibid.*, 351). Et sans remonter aussi haut, dans l'année qui précéda immédiatement celle où fut écrit le rapport de nos deux sergents, en l'an 1307, le roi de France lui-même, à propos de démêlés analogues, avait reconnu expressément que la garde, la protection, la suzeraineté immédiate de toutes les églises de Bretagne, appartenait à nos ducs exclusivement (Tit. du chât. de Nantes, I. B. 23, et D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, I, p. 293). Dès lors les appels des causes relatives au temporel de ces églises ne pouvaient, comme tous les autres, être reçus au parlement de Paris qu'après avoir passé par la juridiction suprême de Bretagne, c'est-à-dire le parlement breton ou la cour du duc, et encore (d'après des lettres de Philippe le Bel lui-même de 1297) en deux cas seulement : le cas de déni de justice ou de défaut de droit. Le parlement ni ses agents n'avaient de plus aucun droit d'évoquer ces causes quand elles n'y étaient pas portées par les parties, car le même Philippe le Bel, en l'an 1306, avait défendu par lettres-patentes à tous baillis et sergents de son royaume de faire aucune fonction ou exploit dans le duché de Bre-

tagne (Lobineau, *ibid.*, p. 293). Cette défense fut renouvelée en 1309 et encore en 1312 : d'où il résulte deux choses, d'abord, que les entreprises de Michel Fourré et Guillaume du Pin durent rester sans suite, sans résultat, et de plus que ces entreprises et autres exploits semblables, souvent renouvelés malgré les ordres du roi, peuvent passer pour de véritables excès de zèle.

Et en effet, ils étaient vaillants, ardents, infatigables, tous ces légistes, baillis, conseillers, sergents, robins de toute nuance et de tout grade, que Philippe le Bel avait lancés, comme une meute impitoyable, contre les institutions féodales. Ils se tenaient naïvement pour des conquérants, pour des héros ; leur propre personne leur semblait sacrée, et qui les touchait, à leur avis, attentait à la majesté royale. Mais en Bretagne tout au moins ils avaient souvent des déconvenues ; on les huait, on les chassait comme des bêtes malfaisantes, — et les Bretons d'alors faisaient bien, car ils défendaient leur droit et leur liberté. Aussi ne puis-je, je l'avoue, m'apitoyer sur les infortunes de ce pauvre Guillaume du Pin qui reçut plusieurs *collées grosses et vilaines* — des coups de pied quelque part? — mais qui échappa bravement à la mort en « fuyant par *vilains lieux* qu'il » ne veut nommer. » On voit d'ici la figure de ce brave sergent sortant de ces *vilains lieux*, et ce qui surtout prête à rire, c'est qu'il nous conte cette étrange odyssée d'un ton sérieux, pénétré, quasi héroïque. S'il avait vécu de notre temps, il aurait demandé la croix-d'honneur ; — et après tout, pourquoi pas?

Il y aurait encore à faire, sur la langue même de notre document, plusieurs remarques curieuses. Quoique le XIIIe siècle soit fini, nous voyons le rédacteur de cette pièce observer assez exactement les règles de la déclinaison romane : « .... Nostre *sire li* » *roys* manda au bailly de Constantin.... — ainsi comme il appert » par les lettres nostre *seigneur le roy.* » Formes du sujet ou cas direct : *sire, li, roys;* formes du régime ou cas oblique : *seigneur, le, roy.* Et ailleurs, dans la seconde partie de notre pièce : « .... *Li-* » *quel* serjant en *avoient* commandement du ballif de Constentin, » *liquels* en *avoit* mandement de nostre signeur le roy. » *Liquel*, sans *s*, est le sujet pluriel régulier de la déclinaison romane des noms masculins, et *liquels* avec un *s*, le sujet singulier.

Je me borne à cette observation qui, s'il en était besoin, prouverait que cette pièce n'a pas été rédigée en Bretagne, du moins pas par des Bretons; car les documents en langue française écrits dans notre province, même au XIIIe siècle, même avant 1250, respectent rarement les règles de l'antique déclinaison romane. C'est une remarque que j'ai eu plus d'une fois l'occasion de faire; je la crois même de nature à constituer un principe qui pourrait servir parfois à discerner l'origine de certains textes. Et toutefois, entendons-nous, ce principe, je ne le formule pas, les textes que j'ai étudiés n'étant pas assez nombreux; j'ose seulement recommander cette observation à la jeune et laborieuse phalange de savants qui a pris la langue nationale pour objet de ses études : — MM. Paul Meyer, Gaston Pâris, L. Gautier, etc., — tous disciples distingués d'un maître éminent, l'un des chefs de l'érudition française, M. F. Guessard, tous sortis de notre nationale École des Chartes, dont ils soutiennent vaillamment l'honneur.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

—

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR

LES CONCERTS DE MUSIQUE CLASSIQUE.

Le succès des concerts de musique classique, si brillamment inaugurés, à Nantes, au printemps dernier, vient de recevoir une nouvelle et éclatante consécration.

La première des six séances qui doivent être données par l'Association Philarmonique, pendant la saison, a eu lieu le 11 novembre, avec beaucoup d'éclat, dans la salle de la Société des Beaux-Arts.

Huit jours après, une seconde exécution des morceaux qui composaient le programme de cette séance, s'est faite au Grand-Théâtre. Là, l'extrême modicité du prix des places a permis à toutes les classes de la société de venir applaudir les œuvres d'Haydn, Mozart et Beethoven. On pouvait craindre qu'un auditoire, pour lequel le caractère et la forme de ces ouvrages étaient choses absolument nouvelles, n'en comprît pas d'abord la beauté. Cette crainte s'est évanouie devant le succès décisif qui a couronné cette tentative de vulgarisation faite sur une large échelle.

Voilà donc tous les membres d'une grande cité, admis, sans distinction, à jouir, en commun, de l'audition d'œuvres qui sont rangées, à bon droit, parmi les plus hautes et les plus nobles productions de l'Art!

Ce fait nous paraît assez nouveau et assez important pour mériter d'être envisagé et étudié dans ses conséquences. Pour pouvoir apprécier les bénéfices qui doivent ressortir de cette vulgarisation artistique, nous sommes amené à nous poser cette question : — Quelle mission remplit l'Art dans une société, et de quelle manière l'influence-t-il? — L'Art, suivant nous, ne doit pas être considéré comme un luxe, mais comme un des moyens les plus puissants qui aient été donnés à l'homme pour arriver au perfectionnement de sa nature. Aussi est-il juste que tous participent à ses bienfaits.

Si l'Art était seulement pour nous la source d'un passe-temps agréable; si les jouissances qu'il nous procure étaient aussi vite oubliées que ressenties, il faudrait le reléguer au rang des choses frivoles, et il ne mériterait pas l'importance qu'on semble y attacher. Mais l'envisager ainsi, c'est méconnaître la puissance du Beau, sa portée et l'influence directe qu'il exerce sur nos facultés et notre bonheur.

Les belles œuvres d'art nous font plaisir, certainement, et c'est pour cela que nous les aimons. Mais, en nous faisant plaisir, elles nous moralisent, c'est-à-dire qu'elles nous rendent meilleurs et plus capables de remplir pleinement notre destinée. Non-seulement, en leur présence, nous sentons notre cœur déborder de cette joie pure qui est la plus saine de toutes les conseillères ; mais elles nous élèvent et doublent nos forces pour le bien, en exaltant nos passions.

Si l'on établit un rapport entre les aspirations de l'humanité et le produit net des actions humaines, on demeure effrayé de la distance qu'il y a entre la réalité et l'idéal, entre la justice, telle qu'on la conçoit, et la justice, telle qu'on la pratique. C'est que notre nature, agitée par des courants contraires, ne sait pas toujours commander aux forces diverses qui la sollicitent, et leur imprimer une direction ferme et une. Combattue par des désirs opposés, l'âme finit parfois par s'immobiliser dans une langueur funeste au développement de ses facultés les plus précieuses.

Mais que la passion du Beau vienne à l'animer; qu'une étincelle du feu divin l'embrase, quel changement soudain!..... L'âme, longtemps enchaînée par la matière, et comme resserrée par la prédominance des instincts égoïstes, semble dilatée et réchauffée. Elle sort de sa torpeur comme d'un songe, et, en se réveillant, elle sent vivre en elle une énergie nouvelle. L'émotion qu'elle a éprouvée au contact de la Beauté, la dispose aux grandes actions, la rend capable des plus hautes vertus. Dévorée d'un désir ardent, elle voudrait embrasser étroitement la Vérité, et, quand elle en a une fois entrevu la splendeur, rien ne lui coûte pour l'atteindre, rien ne peut l'arrêter sur le chemin qui y conduit, ni la fatigue, ni les dangers. Elle mourra, ou elle parviendra au but glorieux qu'elle poursuit; là, une palme l'attend, qui la récompensera et la dédommagera de ses efforts.

Quelques philosophes ont vu dans cette puissance de l'Art un

péril. Ils ont craint qu'en agissant sur nos passions, l'Art n'exaltât les mauvaises aussi bien que les bonnes, et, désirant prévenir le moindre mal, ils eussent volontiers sacrifié cette source des généreux élans et des sublimes enthousiasmes.

Nous le croyons, cette crainte, que justifient les résultats produits sur la société par les œuvres d'un caractère trivial ou bas, ne saurait être fondée, quand il s'agit d'œuvres véritablement belles; car celles-là ne flattent jamais en nous ce qu'il y a de corrompu.

Qu'on nous permette de citer ici des paroles qui nous paraissent d'une vérité profonde, et auxquelles le caractère de celui qui les a écrites semble donner encore plus de poids : « L'Art digne de ce nom (dit M. l'abbé Hurel, dans une allocution prononcée le 26 mars 1860, à Notre-Dame, pour l'Association des artistes musiciens de France), ne s'adresse qu'aux passions saines de notre âme, dont il développe l'énergie native..... » et l'on doit « préconiser l'Art en tant qu'il excite nos passions; car les passions, chez l'homme, sont le grand don de Dieu, et c'est une chose pleine de tristesse qu'une de ces âmes mortes que rien ne fait battre, qui ne s'émeuvent pas, qui ne vibrent pas, qui restent insensibles au mal comme au bien. Sans doute, il est à craindre que les passions ne dérivent ou qu'elles n'excèdent; mais c'est là l'accident, c'est la chose libre, éventuelle. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Art, en provoquant et développant ce qu'il y a en nous d'instincts généreux et de nobles passions, nous élève à la plus haute moralité. Ce sentiment du beau, qu'il éveille dans notre âme, heurte en elle toutes les sources de l'honnêteté et du devoir, et en fait jaillir les eaux vives de la vertu. Ce qu'elle ne connaissait pas lui devient familier et comme naturel : l'amour de l'humanité, de la patrie, de la famille, le dévouement aux nobles causes, le zèle des grandes actions, la puissance du sacrifice, le mépris des intérêts vulgaires, la haine des choses basses, l'enthousiasme du bien, le culte de l'honneur, enfin, comme dit saint Paul, tout ce qu'il y a de vrai, de chaste, de juste, d'aimable, d'estimable et de saint. »

Outre toutes les puissances que possède la musique en tant qu'art, il en est une qui lui appartient en propre, et doit lui conquérir un titre particulier à notre estime. Non-seulement elle nous charme et nous élève, mais elle établit encore un lien de sympathie et de fraternité entre les hommes. La musique, seule parmi les arts, a le don, plus encore que l'éloquence, de retenir dans une vaste

enceinte une foule nombreuse, attentive et palpitante, et de faire courir au milieu d'elle un courant sympathique qui fait vibrer les cœurs à l'unisson. Qu'on suppose un grand nombre d'individus appelés à ressentir fréquemment ensemble les émotions vives et salutaires que le Beau procure, et qu'on dise si les causes de division, toujours promptes à naître entre les hommes, ne se trouveront pas affaiblies parmi eux.

Tels sont, à nos yeux, les avantages de l'Art, et en particulier de l'art musical ; et nous sommes heureux de voir naître pour le public des occasions de connaître et d'apprécier les chefs-d'œuvre, parce que nous sommes convaincu qu'il doit en résulter pour lui d'importants bienfaits.

Ces bienfaits, puisque la société les éprouve, il est juste qu'elle en sache gré aux artistes qui les lui procurent. Il est de son devoir de s'intéresser à ceux qui sont les organes indispensables de la pensée du génie. C'est aussi son intérêt. Pour que les belles œuvres produisent tout leur effet, pour que l'influence salutaire dont elles sont capables, s'en dégage pleinement, il est nécessaire qu'elles rencontrent des interprètes qui puissent s'élever à leur hauteur, afin d'en exprimer toutes les beautés. La société doit donc commencer par éclairer, par élever, par moraliser ceux qui ensuite l'éclaireront, l'élèveront, la moraliseront à leur tour, et lui rendront au centuple ce qu'elle aura fait pour eux.

C'est là un des buts principaux que se propose d'atteindre l'Association Philarmonique de Nantes. Elle est l'intermédiaire entre la société et les artistes, et recherche tout ce qui peut améliorer la position de ces derniers, afin de ménager au public de plus vives jouissances. Convaincue qu'il est utile à tous que l'Art prospère, et qu'il ne saurait prospérer, si la condition des artistes en général ne change pas, elle ne néglige rien de ce qui peut contribuer à favoriser leur sécurité et leur indépendance. Aussi l'un des premiers actes du comité de cette Association a-t-il été de se constituer en correspondance avec l'Association des artistes musiciens de France, fondée en 1843 par M. le baron Taylor.

Nous dirons, dans un prochain article, quel est le but élevé de cette Association, et la mission généreuse qu'elle est en voie d'accomplir.

L.-A. Bourgault-Ducoudray.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Une conférence du docteur Bureau. — Séance de la Société académique de Nantes. — Une conférence de M. de Lesseps. — M. de Barante. — Un martyr vendéen en Corée. — M. le docteur Bouchet. — Comment il sortit des pontons anglais.

Nous avons eu, le mois dernier, une conférence de notre savant compatriote et ami, le docteur Bureau, sur *la botanique fossile*. Inutile de dire que la foule était grande. Un autre savant distingué, M. Bourbouze, maître des conférences de l'Ecole de Pharmacie et préparateur de physique à la Sorbonne, avait voulu faire lui-même le voyage de Nantes, pour assurer le fonctionnement du microscope électrique, au moyen duquel les images des végétaux fossiles sont projetés sur le fond de la salle. — Il n'est pas dans mon rôle de vous faire pénétrer dans les arcanes de la science; mais vous me saurez gré, sans doute, d'avoir saisi au vol les dernières paroles de cette intéressante conférence, où le professeur passe en revue les ressources exceptionnelles qu'offre notre pays, pour l'étude des Sciences naturelles et spécialement de la botanique.

« Nous venons, Messieurs, de parcourir ensemble un petit coin du vaste champ des Sciences naturelles. Je souhaite que cette excursion rapide puisse donner à quelques-uns d'entre vous l'idée d'entreprendre un plus long voyage sur ce terrain, où il reste encore tant de choses à découvrir. On trouve certainement, à Nantes, des naturalistes nombreux et distingués; mais il y a place pour un plus grand nombre. Nous sommes, en effet, dans un pays privilégié sous le rapport des productions naturelles. Notre sous-sol est tellement varié, qu'il y manque seulement deux ou trois des grands niveaux géologiques. La surface de notre territoire offre les stations les plus diverses : des terres cultivées, des forêts, des landes, des prairies, des rochers, des dunes, un fleuve, un grand nombre de rivières et de ruisseaux, des marais d'eau douce et des marais salants, des tourbières, un lac, des étangs, l'Océan enfin avec un littoral d'une extrême richesse. En un mot, dans cette région de l'Ouest, dont Nantes est la capitale, on rencontre réunis tous les accidents possibles de géographie naturelle, sauf les montagnes élevées. Il est facile, dès lors, de comprendre que les êtres vivants, plantes et animaux, doivent y être représentés par des espèces très-variées et très-nombreuses.

« Mais ce n'est pas assez de cette richesse qui nous est propre : les productions de pays plus ou moins éloignés, viennent réellement au-devant de nous. La Loire enlève aux végétaux du centre de la France des graines qu'elle dépose sur nos berges : un courant d'eau tiède, parti du golfe du Mexique, peut aussi, comme cela semble démontré par un fait récent, charrier jusqu'à nous des semences de plantes américaines, sans leur faire perdre en chemin leur faculté germinative. L'influence de cette masse liquide sur l'atmosphère, tempérant pour nous le froid des hivers et la chaleur des étés, nous donne un climat tellement modéré, tellement intermédiaire entre les climats extrêmes de l'Europe, que nous voyons, sur notre littoral, des plantes d'Angleterre et du Danemark croître spontanément et côte à côte, avec des espèces d'Espagne et des bords de la Méditerranée. Ai-je besoin d'ajouter que les navires qui remontent tous les jours à l'embouchure de la Loire, mettent à notre portée les productions de toutes les parties du monde ? Ainsi l'est, l'ouest, le nord et le midi nous envoient à l'envi des objets d'études. On rencontrerait vainement ailleurs une situation plus favorable, et cette position exceptionnelle désigne vraiment Nantes comme un des centres pour lesquels doivent fleurir les Sciences naturelles. Notre pays saura, nous l'espérons, apprécier ces avantages que la Providence lui a donnés, et en usera largement.

» L'heure ne me permet pas, Messieurs, de vous développer toutes les raisons qui doivent nous engager à arrêter, de temps en temps, notre esprit et nos yeux sur cette création qui nous entoure et dont nous faisons partie. Mais parmi ces raisons, il en est une qu'il suffira d'indiquer, pour qu'elle soit comprise dans une ville éminemment chrétienne. C'est que, de toutes les études auxquelles l'homme puisse se livrer, il n'en est pas de plus propre que l'étude des œuvres de son Dieu, à élever l'âme et la rapprocher de son auteur. Laisser-moi donc, en terminant, vous rapporter à peu près les paroles d'un écrivain qui a décrit avec un vrai talent les charmes de la campagne et de l'étude de la nature : « Lorsque un homme écrit un livre, » dit l'abbé Bautain, « il y met, jusqu'à la dernière ligne, toute son âme, toute son intelligence, et le livre devient une émanation, un reflet de cet homme, dans lequel on reconnaît toutes ses qualités. Hé bien ! la nature, c'est le livre de Dieu, source toujours nouvelle d'admiration, de pensées pures et élevées, pour celui-même auquel il est donné d'en épeler seulement quelques pages. »

N'oublions pas que c'est à l'intelligente initiative de la Société des Beaux-Arts, représentée si dignement par son président, que nous avons eu la bonne fortune d'entendre le docteur Bureau.

Infatigable dans son zèle et sa générosité, quelques jours après, elle ouvrait ses portes à la Société académique, pour la tenue de sa séance annuelle. M. le docteur Rouxeau, président, a traité, dans son discours, de *l'Influence de la femme dans la société*. Si ce thème n'était pas précisément des plus neufs, il avait du moins le précieux avantage de n'être point désagréable à la majorité de l'auditoire, — lequel se compose toujours de la plus belle moitié du genre humain, — d'autant que M. Rouxeau n'est point un disciple du sévère Boileau, mais qu'il marche sous la bannière de l'auteur du *Mérite des femmes*. En un mot, c'était une apologie, et non une satire, qu'il nous présentait. Son plaidoyer, un peu trop

solennel, peut-être, ne manquait ni de chaleur ni d'entrain et les intentions en étaient fort louables.— Après avoir posé ce principe que ce sont les mœurs d'un peuple qui font sa véritable grandeur, il a montré que ces mœurs dépendent de la femme. « Mais quel rôle notre orgueil et notre despotisme ou nos passions ont ils créé à la femme dans la famille, dans l'éducation, dans le mariage, dans le travail, dans la législation ? » C'est ce que M. le docteur Rouxeau a examiné brièvement; mais, cette fois, l'apologie a cédé le pas au requisitoire, et notre sexe a pu juger, en se regardant au miroir qui lui était tendu, que ce n'est pas seulement pour le physique, mais pour le moral aussi, qu'il mérite d'être surnommé le *sexe laid*. Voilà qui va bien, et ces coups de discipline ne sont point pour me déplaire. Je souhaite de tout mon cœur qu'ils parviennent à nous corriger, pour le plus grand bien de celles que M. le président a appelées des *sphynx ravissants*.

Si je ne craignais qu'on ne m'accusât de vouloir prendre une revanche, je ferais bien, à mon tour, quelques légères chicanes à M. Rouxeau. Pourquoi, par exemple, a-t-il emprunté une phrase à ce gendelettre, qui s'intitule Eugène de Mirecourt?

On ne s'attendait guère
A voir *Jacquot* en cette affaire.

Et nous trouvons que

Vous lui fîtes, *docteur*,
En le *citant, bien trop* d'honneur.

Je me demande aussi comment M. Rouxeau a pu ranger parmi les ouvrages qu'il qualifie de *dures et sanglantes exécutions qui vous laissent une émotion profonde et salutaire*, le livre fameux de M. Flaubert, *Mme Bovary?* Ignore-t il donc que ces scènes réalistes ont dû comparaître à la barre de la police correctionnelle? Celle-ci ne leur a pas infligé une condamnation, je le sais; cependant c'est une assez fâcheuse recommandation, et je n'admets pas que ces tableaux cyniques soient de nature à moraliser les masses.

La Société académique n'avait pas un grand nombre de récompenses à distribuer : une étude sur l'*Éducation sociale des ouvriers*, par M. Prosper Hugué, ancien magistrat à Saint-Brieuc, a obtenu une médaille d'argent. Une mention très-honorable a été accordée à une étude historique de M. de Courmaceul : *Le canal et la Loire maritime*. Quant à M. Stéphane de la Nicollière, notre collaborateur, qui avait présenté au concours les biographies de Girard de Rays et de Guillemin de Launay, il n'a recueilli qu'une maigre mention honorable. C'est bien peu, et nous le regrettons, non point pour M. de la Nicollière qui a déjà fait ses preuves en ces sortes d'études, témoin sa monographie de la *Collégiale de Nantes*, à laquelle la Société française d'Archéologie (dont M. de la Nicollière est inspecteur

paroisse natale du martyr, et y célébrait une messe d'actions de grâces, au milieu d'un concours énorme de prêtres et de fidèles. Pourquoi ne pouvons-nous entrer à ce sujet dans de plus longs détails, et reproduire la belle pièce de vers intitulée : *Humble hommage du Petit Séminaire des Sables-d'Olonne à la mémoire du jeune martyr Henri Dorie*, écrite par son ancien professeur, M. l'abbé Louis Grolleau ? Voici, dit-il à la Vendée,

Voici l'un de tes fils, un enfant magnanime,
Qui vient t'offrir, sanglant, son front à couronner.

Terminons cette causerie par un trait de générosité trop peu connu, que nous révèle un article nécrologique sur M. le docteur Bouchet, un éminent praticien, haute intelligence et grand cœur, que Napoléon-Vendée perdait récemment, à l'âge de quatre-vingt deux ans. — Tout jeune, il s'était embarqué, pendant les guerres de l'empire, en qualité de chirurgien auxiliaire; mais, fait prisonnier par les Anglais, il avait passé sept années sur les pontons.

« A la suite de la bataille de la Corogne,.... un si grand nombre de blessés anglais furent débarqués dans la ville où stationnaient les pontons qu'on fut amené, par les nécessités du service, à emprunter aux pontons eux-mêmes des officiers de santé français pour venir au secours des médecins anglais insuffisants dans leur tâche. On confia à Bouchet la direction de ce service spécial. Il s'acquitta de cette mission avec un dévouement et une distinction qui n'échappèrent pas même à des yeux ennemis, et le gouvernement anglais ne crut pas pouvoir mieux récompenser ses services qu'en lui offrant de le faire nationaliser, comme médecin, en Angleterre. Mais Bouchet avait le cœur trop français pour accepter un salaire de ce genre. Il en accepta un autre, le seul qui pouvait lui convenir, sa liberté; mais à cette liberté, que tout autre eût acceptée, sans doute, sans préoccupation d'aucun autre intérêt étranger à sa personne. Bouchet mit une condition,.... ce fut celle d'emmener avec lui, en France, en les soustrayant ainsi à l'exil des pontons, autant de prisonniers français qu'il avait lui-même sauvé de sujets anglais.... Ce noble et singulier traité fut accepté sans hésitation, et ponctuellement exécuté. Le jeune officier de santé aborda le rivage de France avec un grand nombre de ses compatriotes, ses compagnons d'exil, puisqu'il avait eu le bonheur de guérir, en Angleterre, un nombre égal de malades anglais. »

N'est-ce pas là un acte de dévouement digne d'être admiré d'âge en âge ?

LOUIS DE KERJEAN.

— Nous tenons à prévenir nos lecteurs, qui tous connaissent et aiment Mme Swetchine, que M. le comte de Falloux vient de publier, chez Mame, (au prix d'un franc), sous le titre de *Choix de méditations et de pensées chrétiennes*, « un attrayant et pieux petit volume, (pour parler comme M. Poujoulat), tiré des œuvres de cette admirable femme. C'est la fleur des pensées répandues dans les divers volumes qui ont successivement passé sous nos yeux. C'est un bouquet religieux que l'on pourra offrir le jour de l'an, et dont toute âme chrétienne goûtera le parfum. »

TABLE GÉNÉRALE DU TOME DIXIÈME

ANNÉE 1866. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

Esquisses historiques. — Les ducs de Bretagne de la maison de Montfort (1364-1488), par M. *Arthur de la Borderie*..... 5
Le doute et la poésie, par M. *Edmond Biré*..... 19
Le joueur de serpent, nouvelle, par M. *Jules d'Herbauges*..... 37
Lettres inédites de Mme Swetchine, par M. *Eugène de la Gournerie* 54
Galerie des poètes bretons. — F.-M.-G. Duault, par M. *Adolphe Orain*..... 65
Notices et comptes rendus. — *Histoire critique de la juridiction consulaire*, de M. Ernest Genevois, par M. *Louis de Kerjean*. — *Mon programme*, de M. Hippolyte Minier. — *Campagne et bulletins de la grande armée d'Italie, commandée par Charles VIII*, de M. J. de la Pilorgerie, par M. *Edouard de Kersabiec*. — M. le docteur J.-M. de la Bigne Villeneuve, par M. *Barthélemy Pocquet*..... 69
Chronique. — Nos artistes au Salon de 1866, par M. *Lucien Dubois*..... 81

AOUT.

Essais de critique bretonne. — La littérature armoricaine au commencement de 1866, par M. *Charles de Gaulle*..... 89
Un cousin de passage. Scènes de la vie de château, par M. *le Vte Henri de Bornier*..... 104
Etudes sur Rome. — La basilique du Sauveur, ou Saint-Jean-de-Latran, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 132
Poésie. — Cantique pour la Saint-Jean, par M. *Victor de Laprade*, de l'Académie française..... 146
Esquisses historiques. — Les ducs de Bretagne de la maison de Montfort (1364-1488), (suite), par M. *Arthur de la Borderie*. 150
Notices et comptes rendus. — *Souvenirs d'Ancône. — Siége de 1860*, de M. le comte de Quatrebarbes, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 161
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 162

SEPTEMBRE.

Les Etats de Bretagne et l'industrie des toiles, par M. *Gaultier de Kermoal*..... 169
Sébastien Bach, nouvelle, par M. *Loïc Petit*..... 183
Poésie. — I. La lanterne des morts; — II. Un jour d'automne; — III. A un poète sceptique; — IV. Le menhir, par M. *Joseph Rousse*..... 213
Poésie bretonne. — Epître à M. de Gaulle, par *Talmor*..... 217
Esquisses historiques. — Les ducs de Bretagne de la maison de Montfort (1364-1488), (fin), par M. *Arthur de la Borderie*.. 219
Notices et comptes rendus. — I. *A travers la Bretagne*, de M. Max Radiguet; — II. *Drames poétiques*, de M. Adolphe Charbonnier; — III. *Nouveau dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes*, de MM. Ed. Dault-Dumesnil, Louis Dubeux et l'abbé A. Crampon; — IV. M. Barrême, statuaire, et son œuvre, par M. *Emile Grimaud*..... 231
Chronique. — Les Enfants Nantais, d'après le *Phare de la Loire*, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 244

OCTOBRE.

Une jeune fille du temps de Louis XV, par M. *le Vte H. de la Villemarqué*, de l'Institut..... 249
Récits bretons. — Le corsaire le *Hurleur* (suite), par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 263
Galerie des poètes bretons. — Elisa Mercœur, par M. *Adolphe Orain*..... 279
Poésie bretonne. — Iliz ma farrôz (l'église de ma paroisse), par M. *J.-P.-M. Lescour*..... 286
La tribune française en 1820, par M. *Edmond Biré*..... 293
Les Etats de Bretagne et l'industrie des toiles (suite), par M. *Gaultier de Kermoal*..... 307
Notices et comptes rendus. — *La poursuite de l'Idéal*, de M. Jules d'Herbauges, par M. *Louis de Kerjean*..... 324
Chronique. — Les Enfants Nantais, d'après le *Phare de la Loire*, (deuxième réponse), par M. *Eugène de la Gournerie*..... 331

NOVEMBRE.

Les paysages de Châteaubriand, par M. *Victor de Laprade*, de l'Académie française..... 337

Les Etats de Bretagne et l'industrie des toiles (fin), par M. *Gaultier de Kermoal* 364
Récits bretons. — Le corsaire le *Hurleur* (suite), par M. *E. du Laurens de la Barre* 374
Biographies vendéennes. — M. le vicomte Charles de Lézardière, par M. *le marquis de Tinguy* 387
Un vaisseau blindé au XVIe siècle. — La carraque de Saint-Jean-de-Jérusalem, par M. *Stéphane de la Nicollière* 395
Notices et comptes rendus. — *Histoire de la ville et du port de Brest* (II et III), de M. P. Levot, par M. *Pol de Courcy*. — *Contes, fables et sonnets*, de M. Edouard de Blossac, par M. *Hippolyte Violeau*. — *La liberté dans l'ordre intellectuel et moral*, de M. Emile Beaussire, par M. *Edmond Biré*. — Mme la comtesse Donatien de Sesmaisons, par M. *Eugène de la Gournerie* 401
Chronique. — Les Enfants Nantais (dernières réponses au *Phare de la Loire*), par M. *Eugène de la Gournerie* 411

DÉCEMBRE.

Etudes romaines. — Une visite à Saint-Pierre, par M. *Eugène de la Gournerie* 417
Récits bretons. — Le corsaire le *Hurleur* (fin), par M. *E. du Laurens de la Barre* 431
A toute vapeur. — Cinq heures en Espagne, par M. *Lucien Dubois*. 444
L'Apologétique chrétienne, par M. *le Vte Gouzillon de Bélizal*... 470
Une commune jurée en Bretagne, au XIVe siècle, par M. *Arthur de la Borderie* 475
Quelques considérations sur les concerts de musique classique, par M. *A.-L. Bourgault-Ducoudray* 487
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 491

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION.

L'Apologétique chrétienne. — Conférences du R. P. Monsabré, par M. *le Vte Gouzillon de Bélizal*, 470-474.

HISTOIRE.

Etudes et documents historiques. — Les ducs de Bretagne de la maison de Montfort (1364-1488), par M. *A. de la Borderie*, 5-18, 150-160, 219-230. — La basilique du Sauveur ou Saint-Jean-de-Latran, par M. *Eugène de la Gournerie*, 132-145. — Les Etats de Bretagne et l'industrie des toiles, par M. *Gaultier de Kermoal*, 169-182, 307-323, 364-373. — La tribune française en 1820, par M. *Edmond Biré*, 293-306. — Un vaisseau blindé au XVIe siècle. La carraque de Saint-Jean-de-Jérusalem, par M. *Stéphane de la Nicollière*, 395-400.

Biographie. — F.-M.-G. Duault, par M. *Adolphe Orain*, 65-68. — M. le docteur J.-M. de la Bigue Villeneuve, par M. *Barthélemy Pocquet*, 89. — M. Barrême, statuaire, par M. *Emile Grimaud*, 237-243. — Elisa Mercœur, par M. *Adolphe Orain*, 279-285. — M. le vicomte Charles de Lézardière, par M. *le marquis Charles de Tinguy*, 387-394. — Mme la comtesse Donatien de Sesmaisons, par M. *Eugène de la Gournerie*, 410.

Critique historique. — *Histoire critique de la juridiction consulaire*, de M. Ernest Genevois, par M. *Louis de Kerjean*, 69-72. — *Campagne et bulletin de la grande armée d'Italie, commandée par Charles VIII*, de M. J. de la Pilorgerie, par M. *Edouard de Kersabiec*, 74-79. — *Souvenirs d'Ancône. Siége de 1860*, de M. le comte de Quatrebarbes, par M. *Eugène de la Gournerie*, 161. — *Nouveau dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes*, de MM. Dault-Dumesnil, Dubeux et l'abbé Crampon, par M. *Emile Grimaud*, 236-237. — Les Enfants Nantais d'après le *Phare de la Loire*, par M. *Eugène de la Gournerie*, 244-248, 331-336, 411-415. — *Histoire de Brest* (II et III), de M. P. Levot, par M. *Pol de Courcy*, 401-403.

Faits contemporains. — Chronique mensuelle, juillet, par M. *Lucien Dubois*, 81-88; août, par M. *Louis de Kerjean*, 162-168; septembre

octobre et novembre, par M. *Eugène de la Gournerie*, 244-248, 331-336, 411-415 ; décembre, par M. *Louis de Kerjean*, 491-496.

LITTÉRATURE.

ETUDES LITTÉRAIRES. — Le doute et la poésie, par M. *Edmond Biré*, 19-36. — Lettres inédites de Mme Swetchine, par M. *Eugène de la Gournerie*, 54-64. — La littérature armoricaine au commencement de 1866, par M. Charles de Gaulle, 89-103. — Une jeune fille du temps de Louis XV, par M. *H. de la Villemarqué*, 249-262. — Les paysages de Châteaubriand, par M. *Victor de Laprade*, 337-363.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Le joueur de serpent, par M. *Jules d'Herbauges*, 37-53. — Un cousin de passage, par M. *le vicomte Henri de Bornier*, 104-131. — Sébastien Bach, par M. *Loïc Petit*, 183-212. — Le corsaire le *Hurleur*, par M. *E. du Laurens de la Barre* (suite et fin), 263-278, 371-386, 431-443.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Mon programme*, de M. Hippolyte Minier, par M. *Charles Monselet*, 72-74. — *A travers la Bretagne*, de M. Max Radiguet, par M. *Emile Grimaud*, 231-233. — *Drames poétiques*, de M. Adolphe Charbonnier, par M. *Emile Grimaud*, 233-236. — *La poursuite de l'idéal*, de M. Jules d'Herbauges, par M. *Louis de Kerjean*, 324-330. — *Contes, fables et sonnets*, de M. Edouard de Blossac, par M. *Hippolyte Violeau*, 403-408. — *La liberté dans l'ordre intellectuel et moral*, de M. Emile Beaussire, par M. *Edmond Biré*, 408-410.

POÉSIE. — Cantique pour la Saint-Jean, par M. *Victor de Laprade*, 146-149. — La lanterne des morts ; Un jour d'automne ; A un poète sceptique ; Le menhir, par M. *Joseph Rousse*, 213-216. — Epître à M. de Gaulle, par *Talmor*, 217-218. — Iliz ma farroz (L'église de ma paroisse), par M. *J.-P.-M. Lescour*, 286-292.

VOYAGES. — A toute vapeur. Cinq heures en Espagne, par M. *Lucien Dubois*, 444-469.

BEAUX-ARTS.

Nos artistes au salon de 1866, par M. *Lucien Dubois*, 81-88. — Quelques considérations sur les concerts de musique classique, par M. *A.-L. Bourgault-Ducoudray*, 487-490.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

BIRÉ (Edmond). — Le doute et la poésie, 19-36. — La tribune française en 1820, 293-306. — *La liberté dans l'ordre intellectuel et moral*, par M. Emile Beaussire, 408-410.

DE LA BORDERIE (Arthur). — Les ducs de Bretagne de la maison de Montfort (1364-1488), 5-18, 150-160, 219-230. — Une commune jurée en Bretagne, au XIVe siècle, 475-486.

DE BORNIER (Vte Henri). — Un cousin de passage, 104-131.

BOURGAULT-DUCOUDRAY (A.-L.). — Quelques considérations sur les concerts de musique classique, 487-490.

DE COURCY (Pol de). — *Histoire de Brest* (II et III), par M. P. Levot, 401-403.

DUBOIS (Lucien). — Nos artistes au salon de 1866 (chronique de juillet), 81-88. — A toute vapeur. Cinq heures en Espagne, 444-469.

DE GAULLE (Charles). — La littérature armoricaine au commencement de 1866, 89-103.

GAULTIER DE KERMOAL. — Les Etats de Bretagne et l'industrie des toiles, 169-182, 307-323, 364-373.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — Lettres inédites de Mme Swetchine, 54-64. — La basilique du Sauveur ou Saint-Jean-de-Latran, 132-145. — *Souvenirs d'Ancône. Siége de 1860*, par M. le comte de Quatrebarbes, 161. — Les Enfants Nantais, d'après le *Phare de la Loire* (chroniques de septembre, octobre et novembre), 244-248, 331-336, 411-415. — Mme la comtesse Donatien de Sesmaisons, 410. — Une visite à Saint-Pierre de Rome, 417-430.

GOUZILLON DE BÉLIZAL (Vte). — L'Apologétique chrétienne. Conférences du R. P. Monsabré, 470-474.

GRIMAUD (Emile). — *A travers la Bretagne*, par M. Max Radiguet, 231-233. — *Drames poétiques*, par M. Adolphe Charbonnier, 233-236. — *Nouveau dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes*, par MM. Dault-Dumesnil, Dubeux et l'abbé Crampon, 236-237. — M. Barrême, statuaire, et son œuvre, 237-243.

D'HERBAUGES (Jules). — Le joueur de serpent, 37-53.

DE KERJEAN (Louis). — *Histoire critique de la juridiction consulaire* par M.

Ernest Genevois, 69-72. — Chronique d'août, 162-168; de décembre, 491-496. — *La poursuite de l'idéal*, par M. Jules d'Herbauges, 324-330.

De Kersabiec (Vte Edouard). — *Compagne et bulletins de la grande armée d'Italie, commandée par Charles VIII*, par M. J. de la Pilorgerie, 74-79.

De Laprade (Victor). — Cantique pour la Saint-Jean, poésie, 146-149. — Les paysages de Châteaubriand, 337-363.

Du Laurens de la Barre (E.). — Le corsaire le *Hurteur* (suite et fin), 263-278, 374-386, 431-443.

Lescour (J.-P.-M.). — Iliz ma farroz (L'église de ma paroisse), 286-292.

Monselet (Charles). — *Mon programme*, par M. Hippolyte Minier, 72-74.

De la Nicollière (Stéphane). — Un vaisseau blindé au XVIe siècle. La carraque de Saint-Jean-de-Jérusalem, 395-400.

Orain (Adolphe). — F.-M.-G. Duault, 65-68. — Elisa Mercœur, 279-285.

Petit (Loïc). — Sébastien Bach, 183-212.

Pocquet (Barthélemy). — M. le docteur J.-M. de la Bigne Villeneuve, 80.

Rousse (Joseph). — La lanterne des morts; — Un jour d'automne; — A un poète sceptique; — Le menhir, poésies, 213-216.

Talmor. — Epître à M. de Gaulle, poésie, 217-218.

De Tinguy (Mis Ch.). — M. le vicomte Charles de Lézardière, 387-394.

De la Villemarqué (H.). — Une jeune fille du temps de Louis XV, 249-262.

Violeau (Hippolyte). — *Contes, fables et sonnets*, par M. Edouard de Blossac, 403-408.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Le [illegible] de Bretagne, par M. Max Radiguet, 231-233.

Rameaux [illegible], par M. Prosper Proux, 90-95.

Campagne et souvenirs de la grande armée d'Italie, commandée par [illegible], par M. J. de la Pluorgerie, 74-79.

[illegible] de méditations et de sermons chrétiennes, de Mme Swetchine, 496.

Correspondance de [illegible] Wilberforce, 470-474.

[illegible] et [illegible], par M. Edouard de Blossac, 403-408.

Poèmes [illegible], par M. Adolphe Charbonnier, 233-236.

[illegible] de la [illegible] de [illegible], 100-101.

Histoire politique du [illegible] consulaire, par M. Ernest Genevois, 69-72.

Histoire de Prusse [illegible], par M. P. Levot, 401-403.

Histoire de la Restauration [illegible], par M. Alfred Nettement, 293-306.

Kramer [illegible], par M. l'abbé Henry, 99-100.

Nouvelles [illegible] de la Foi (Nouvelles des prédications de la Foi), par M. l'abbé Ad. Grail, 102.

La liberté dans l'ordre intellectuel et moral, par M. Emile Beaussire, 408-410.

La [illegible] de [illegible], par M. Jules d'Herbauges, 324-330.

Laurette de Malmoussure, par Mme la Mse de Lagrange, 249-262.

Le doute et ses victimes dans le siècle présent, par M. l'abbé Baunard, 19-26.

Le sentiment de la nature avant le Christianisme, par M. V. de Laprade, 32-36.

Les voix du silence, par M. V. de Laprade, 26-32.

Leur Bugale Mari (Livre des Enfants de Marie), par M. l'abbé Chatton, 103.

Lettres inédites de Mme Swetchine, 54-64.

Mon programme, par M. Hippolyte Minier, 72-74.

Nouveau dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes, par MM. Dault-Dumesnil, Dubeux et l'abbé A. Crampon, 236-237.

Souvenirs d'Ancône. Siège de 1860, par M. le comte de Quatrebarbes, 161.

FIN DU TOME DIXIÈME.

Nantes. Imprimerie Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 4.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

Directeur : **Arthur de la Borderie.**

Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME X.

(TOME XX DE LA COLLECTION.)

1re *Livraison.* — *Juillet 1866.*

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1866.

TABLE DES ARTICLES.

Pages

I. Esquisses historiques. — LES DUCS DE BRETAGNE DE LA MAISON DE MONTFORT (1364-1488), par M. ***Arthur de la Borderie*** 5

II. LE DOUTE ET LA POÉSIE, par M. ***Edmond Biré*** 19

III. LE JOUEUR DE SERPENT, nouvelle, par M. ***Jules d'Herbauges*** 37

IV. LETTRES INÉDITES DE Mme SWETCHINE, par M. ***Eugène de la Gournerie*** 54

V. Galerie des poètes bretons. — F.-M.-G. DUAULT, par M. ***Adolphe Orain*** 65

VI. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — *Histoire critique de la Juridiction consulaire*, de M. Ernest Genevois, par M. ***Louis de Kerjean***. — *Mon programme*, de M. Hippolyte Minier. — *Campagne et bulletins de la grande armée d'Italie, commandée par Charles VIII*, de M. J. de la Pilorgerie, par M. ***Edouard de Kerambiec***. — M. le docteur J.-M. de la Bigne Villeneuve, par M. ***Barthélemy Pocquet*** .. 69

VII. CHRONIQUE. — Nos artistes au Salon de 1866, par M. ***Lucien Dubois*** 81

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé *franco* à M. Émile Grimaud, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.

LE CORRESPONDANT.

Recueil mensuel, politique, religieux et littéraire, paraissant à Paris le 25 de chaque mois (chez Douniol, rue de Tournon, 29), — contient, dans son numéro du 25 Juin 1866, les articles suivants :

I. La littérature intime. — Récit d'une sœur, par M. A. Cochin. — II. Voyage au volcan de Santorin, par M. F. Lenormant. — III. La philosophie chrétienne et le bon sens, par M. A. de Metz-Noblat. — IV. Beethoven, d'après de nouveaux documents, par Mme A. Audley. — V. Une promenade à travers l'Afrique, par M. E. Jonveaux. — VI. Le baron Louis. — Les finances de l'Empire, par M. A. Calmon. — VII. L'Eglise et l'Empire romain au IVe siècle, par M. le comte F. de Champagny. — VIII. La Liberté, poésie, par M. V. de Laprade. — IX. Le marquis de Saint-Seine, par M. P. Douhaire. — X. Revue scientifique, par M. Arthur Mangin. — XI. Revue critique, par M. P. Douhaire. — XII. Les événements du mois, par M. Léon Lavedan.

PUBLICATIONS BRETONNES ET VENDÉENNES.

HISTOIRE DE SAINT YVES, in-8o, 5 fr ; — HISTOIRE DE GUINGAMP, 2 in-8o, 10 fr.; — PORTRAITS BRETONS, in-12, 1 fr. 50; — RÉCITS BRETONS, in-12, 1 fr.; — NOTICE SUR PLOERMEL, in-18, 1 fr. 50; — LÉGENDE DE SAINT ARMEL, in-4o, 10 fr.; — PIERRE MORELL, in-8o, 1 fr.; — LE REGISTRE DE CONCORET, in-8o, 1 fr.; — ANNALES DE RUFFELET, in-12, 1 fr. 50. — Tous ces ouvrages de M. S. Ropartz sont en vente chez M. L. Prud'homme, à Saint-Brieuc.

ANNUAIRE STATISTIQUE, HISTORIQUE ET ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN, par M. A. Lallemand. — 14e année, 1866. — Vannes, Galles. Un vol. in-18. Prix : 1 fr. 25.

HISTOIRE CRITIQUE DE LA JURIDICTION CONSULAIRE, par M. Ernest Genevois, avocat. — Ouvrage couronné par l'Académie de législation. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, un vol. in-8o. Prix : 6 fr.

SOUVENIRS D'ANCONE. Siége de 1860, par le comte de Quatrebarbes, gouverneur de la ville et de la province. — Paris, Ch. Douniol. Un vol. gr. in-8o.

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Deux beaux volumes in-8o avec 3 gravures et 1 planche. — Prix : 12 francs. Paris, chez Jacques Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — Nantes, chez Mazeau, chez Libaros, libraires, etc.

LÉGENDE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard,

vicaire général du diocèse de Nantes. — Nantes, Vincent Forest et Em. Grimaud; une brochure in-18. Prix : 50 cent.

LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE, par M. le Vte Edouard Siochan de Kersabiec. — Un beau vol. in-12, Paris, A. Bray, rue Cassette, 20; Nantes, Mazeau et Libaros. — Prix : 3 fr. 50.

LA BIENHEUREUSE DUCHESSE, 29, 30 avril, 1er mai 1866, pour 2e édition, par M. Emile Grimaud. — Une brochure in-18 raisin. Nantes, Mazeau, Libaros, etc. Prix : 1 fr.

CAMPAGNE ET BULLETINS DE LA GRANDE ARMÉE D'ITALIE COMMANDÉE PAR CHARLES VIII, 1494-1495, d'après des documents rares ou inédits, extraits, en grande partie, de la Bibliothèque de Nantes, par M. J. de la Pilorgerie. — Un beau vol. in-12, Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, imprimeurs-éditeurs; Paris, Didier et Cie, 35, quai des Grands-Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 15 de chaque mois par livraisons de 80 pages au moins, format in-8°.

Prix de l'abonnement

Par la poste... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

On souscrit a la Revue de Bretagne et de Vendée chez

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.
Mazeau, rue de l'Évêché.
Libaros.
F. Douillard frères, sucrs de Guéraud.
A Paris.... Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.
A. Aubry, rue Dauphine, 16.
A Rennes... Verdier.
Ganche.
Fougeray.
Deniel.
Hauvespre.
A Vannes.. Galles.
A St-Brieuc. Prud'homme.
A Quimperlé. Th. Clairet.
A Brest.... Lefournier.
A Angers... Cosnier et Lachèse.
A Lorient... Charles.
A Fontenay. Fillon.
A Luçon... Bideaux.
Hymon-Thibal.
A Vitré.... Belouin.
A Morlaix.. Roger.
Le Lédan.
A Lannion.. Le Goffic.
A Dinan.... Huart.
A Redon... Dubois.
A St-Malo.. Coni.
A Tréguier.. Le Flem.
A Pontivy... Le Gall.
A Fougères. Brehier.

Nantes, Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

Directeur : **Arthur de la Borderie.**
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.
DEUXIÈME SÉRIE. — TOME X.

(TOME XX DE LA COLLECTION.)

2e Livraison. — Août 1866.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1866.

3 gravures et 1 planche. — Prix : 12 francs. Paris, chez Jacques Lec rue Bonaparte, 90. — Nantes, chez Mazeau, chez Libaros, libraires,

LÉGENDE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Rich vicaire général du diocèse de Nantes. — Nantes, Vincent Forest et E Grimaud; une brochure in-18. Prix : 50 cent.

LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE, par M. le Vte Edouard Sioc'han de Kersabiec. — Un beau v in-12, Paris, A. Bray, rue Cassette, 20; Nantes, Mazeau et Libaros. Prix : 3 fr. 50.

CAMPAGNE ET BULLETINS DE LA GRANDE ARMÉE D'ITALI COMMANDÉE PAR CHARLES VIII, 1494-1495, d'après des docume rares ou inédits, extraits, en grande partie, de la Bibliothèque de Nan par M. J. de la Pilorgerie. — Un beau vol. in-12, Nantes, Vincent Fore et Emile Grimaud, imprimeurs-éditeurs; Paris, Didier et Cie, 35, quai des Grands-Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 15 de chaque mois par livraisons de 80 pages au moins, format in-8°.

Prix de l'abonnement

Par la poste... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an

On Souscrit a la Revue de Bretagne et de Vendée chez

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.
Mazeau, rue de l'Évêché.
Libaros.
F. Douillard frères, sucrs de Guéraud.
A Paris.... Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.
A. Aubry, rue Dauphine, 16.
A Rennes... Verdier.
Ganche.
Fougeray.
Deniel.
Hauvespre.
A Vannes.. Galles.
A St-Brieuc. Prud'homme.
A Quimperlé. Th. Clairet.
A Brest.... Lefournier.
A Angers... Cosnier et Lachèse.
A Lorient... Charles.
A Fontenay. Fillon.
A Luçon... Bideaux.
Hymon-Thibal.
A Vitré.... Belouin.
A Morlaix.. Roger.
Le Lédan.
A Lannion.. Le Goffic.
A Dinan.... Huart.
A Redon... Dubois.
A St-Malo.. Coni.
A Tréguier.. Le Flem.
A Pontivy... Le Gali.
A Fougères. Brehier.

Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

Directeur : **Arthur de la Borderie.**
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.
DEUXIÈME SÉRIE. — TOME X.

(TOME XX DE LA COLLECTION.)

3e Livraison. — Septembre 1866.

157

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1866.

TABLE DES ARTICLES.

Pages.

I. UNE JEUNE FILLE DU TEMPS DE LOUIS XV, par M. le Vte H. de la Villemarqué, de l'Institut 249

II. Récits bretons. — LE CORSAIRE LE HURLEUR (*suite*), par M. E. du Laurens de la Barre. 263

III. Galerie des poètes bretons. — ÉLISA MERCŒUR, par M. Adolphe Orain 279

IV. Poésie bretonne. — ILIZ MA FARROZ (l'Eglise de ma paroisse), par M. J.-P.-M. Lescour 286

V. LA TRIBUNE FRANÇAISE EN 1820, par M. Edmond Biré 293

VI. LES ÉTATS DE BRETAGNE ET L'INDUSTRIE DES TOILES (*suite*), par M. Gaultier de Kermoal 307

VII. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — *La Poursuite de l'Idéal*, de M. Jules d'Herbauges, par M. Louis de Kerjean 324

VIII. CHRONIQUE. — Les Enfants Nantais, d'après le Phare de la Loire (deuxième réponse), par M. Eugène de la Gournerie 331

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé *franco* à M. Émile Grimaud, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, Nantes.

LE CORRESPONDANT.

Recueil mensuel, politique, religieux et littéraire, paraissant à Paris le 25 de chaque mois (chez Douniol, rue de Tournon, 29), — contient, dans son numéro du 25 Août 1866, les articles suivants :

I. Les sources du Nil, par M. E. Jonveaux. — II. Louis XVI et Turgot, par M. R. de Larcy. — III. Les cristalleries de Baccarat, par M. J.-T. Loyson. — IV. Beethoven (suite), par Mme Audley. — V. Voyage au volcan de Santorin (fin), par M. F. Lenormant. — VI. Les débuts d'un héros, nouvelle. — VII. Quelques mots à propos du fusil à aiguille, par M. P. de Buire. — VIII. La caisse des invalides du travail et la crise des caisses d'épargne, par M. A. Cochin. — IX. Revue scientifique, par M. A. Mangin. X. Revue critique, par M. P. Douhaire. — XI. Les événements du mois, par M. Léon Lavedan. — XII. Bulletin bibliographique.

PUBLICATIONS BRETONNES ET VENDÉENNES.

LA POURSUITE DE L'IDÉAL, par M. Jules d'Herbauges. — Paris, Didier, quai des Grands-Augustins, 35; Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, et chez les libraires. — Une brochure in-8o. — Prix : 1 fr. 50.

LA LIBERTÉ DANS L'ORDRE INTELLECTUEL ET MORAL. Etudes de droit naturel, par M. Emile Beaussire, professeur à la faculté des lettres de Poitiers. — Paris, A. Durand et Pedone Lauriol, 9, rue Cujas. Un fort vol. in-8o : 7 fr.

DRAMES POÉTIQUES. — Première série : Geneviève de Rustéfan. - Idéal, par M. Adolphe Charbonnier. — Paris, Sausset, galeries de l'Odéon; Brest, chez l'auteur. — Un vol. gr. in-8o : 3 fr.

HISTOIRE DE SAINT YVES, in-8o, 5 fr; — HISTOIRE DE GUINGAMP, 2 in-8o, 10 fr.; — PORTRAITS BRETONS, in-12, 1 fr. 50; — RÉCITS BRETONS, in-12, 1 fr.; — NOTICE SUR PLOERMEL, in-18, 1 fr. 50; — LÉGENDE DE SAINT ARMEL, in-4o, 10 fr.; — PIERRE MORELL, in-8o, 1 fr.; — LE RÉGISTRE DE CONCORET, in-8o, 1 fr.; — ANNALES DE RUFFELET, in-12, 1 fr. 50. — Tous ces ouvrages de M. S. Ropartz sont en vente chez M. L. Prud'homme, à Saint-Brieuc.

HISTOIRE CRITIQUE DE LA JURIDICTION CONSULAIRE, par M. Ernest Genevois, avocat. — Ouvrage couronné par l'Académie de législation. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, un vol. in-8o. Prix : 6 fr.

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Deux beaux volumes in-8o avec

3 gravures et 1 planche. — Prix : 12 francs. Paris, chez Jacques Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — Nantes, chez Mazeau, chez Libaros, libraires, etc.

LÉGENDE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud; une brochure in-18. Prix : 50 cent.

LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE, par M. le Vte Edouard Sioc'han de Kersabiec. — Un beau vol. in-12, Paris, A. Bray, rue Cassette, 20; Nantes, Mazeau et Libaros. — Prix : 3 fr. 50.

CAMPAGNE ET BULLETINS DE LA GRANDE ARMÉE D'ITALIE, COMMANDÉE PAR CHARLES VIII, 1494-1495, d'après des documents rares ou inédits, extraits, en grande partie, de la Bibliothèque de Nantes, par M. J. de la Pilorgerie. — Un beau vol. in-12, Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, imprimeurs-éditeurs; Paris, Didier et Cie, 35, quai des des Grands-Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 15 de chaque mois, par livraisons de 80 pages au moins, format in-8°.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Par la poste... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

ON SOUSCRIT A LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE CHEZ

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.
MAZEAU, rue de l'Évêché.
LIBAROS.
F. DOUILLARD frères, sucrs de GUÉRAUD.
A Paris.... DUMOULIN, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.
A. AUBRY, rue Dauphine, 16.
A Rennes... VERDIER.
GANCHE.
FOUGERAY.
DENIEL.
HAUVESPRE.
A Vannes.. GALLES.
A St-Brieuc. PRUD'HOMME.
A Quimperlé. TH. CLAIRET.
A Brest.... LEFOURNIER.
A Angers... COSNIER et LACHÈSE.
A Lorient... CHARLES.
A Fontenay. FILLON.
A Luçon... BIDEAUX.
COCHARD-TREMBLAY.
A Vitré.... BELOUIN.
A Morlaix.. ROGER.
LE LÉDAN.
A Lannion.. LE GOFFIC.
A Dinan.... HUART.
A Redon... DUBOIS.
A St-Malo.. CONI.
A Tréguier.. LE FLEM.
A Pontivy... LE GALL.
A Fougères. BREHIER.

Nantes, Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

Directeur : **Arthur de la Borderie.**
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.
DEUXIÈME SÉRIE. — TOME X.

(TOME XX DE LA COLLECTION.)

4e Livraison. — Octobre 1866.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1866.

TABLE DES ARTICLES.

Pages

I. LES PAYSAGES DE CHATEAUBRIAND, par M. ***Victor de Laprade***, de l'Académie française.... 337

II. LES ÉTATS DE BRETAGNE ET L'INDUSTRIE DES TOILES (*fin*), par M. ***Gaultier de Kermoal***.. 364

III. Récits bretons. — LE CORSAIRE LE HURLEUR (*suite*), par M. ***E. du Laurens de la Barre***. 374

IV. Biographies vendéennes. — M. LE VICOMTE CHARLES DE LÉZARDIÈRE, par M. ***le Mis de Tinguy***.. 387

V. Un vaisseau blindé au XVIe siècle. — LA CARRAQUE DE SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM, par M. ***Stéphane de la Nicollière***..... 395

VI. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — *Histoire de la ville et du port de Brest* (II et III), de M. P. Levot, par M. ***Pol de Courcy***. — *Contes, fables et sonnets*, de M. Edouard de Blossac, par M. ***Hippolyte Violeau***. — *La Liberté dans l'ordre intellectuel et moral*, de M. Emile Beaussire, par M. ***Edmond Biré***. — Mme la comtesse Donatien de Sesmaisons, par M. ***Eugène de la Gournerie***..... 401

VII. CHRONIQUE. — Les Enfants Nantais, (dernières réponses au *Phare de la Loire)*, par M. ***Eugène de la Gournerie***..... 411

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé *franco* à M. Émile Grimaud, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.

LE CORRESPONDANT.

Recueil mensuel, politique, religieux et littéraire, paraissant à Paris le 25 de chaque mois (chez Douniol, rue de Tournon, 29), — contient, dans son numéro du 25 Octobre 1866, les articles suivants :

I. Le rationalisme et le protestantisme en 1866, par M. A. de Margerie. — II. Un général anglais bonapartiste et démocrate, par M. J. Carron. — III. Les courses d'automne, nouvelle (fin), par M. H. Audeval. — IV. Préface d'un écrivain byzantin, par M. E. Miller. — V. L'escalade, par M. V. de Laprade. — VI. Beethoven (fin), par Mme Audley. — VII. Les finances américaines, par M. H. Moreau. — VIII. Mélanges. — IX. Revue scientifique, par M. A. Mangin. — X. Revue critique, par M. P. Douhaire. — XI. Les événements du mois, par M. Léon Lavedan.

PUBLICATIONS BRETONNES ET VENDÉENNES.

LA LÉGENDE RUSTIQUE, poème, par M. Charles Robinot-Bertrand. — Un vol. in-18 jésus. Paris, Alph. Lemerre, passage Choiseul; Nantes, chez les principaux libraires. — Prix : 3 fr.

LE MOIS LITTÉRAIRE, revue critique des principales productions de l'esprit en France et à l'étranger; — LE MOIS ARTISTIQUE, revue critique du vrai et du beau dans les arts, publiés sous la direction de M. Eugène Loudun. — Ces deux revues paraissent une fois par mois. Prix : 6 fr. par an. Paris, Etienne Giraud, rue Saint-Sulpice, 20.

NOTES RÉTROSPECTIVES ET SUPPLÉMENTAIRES concernant l'essai historique, publié en 1832, sur la commune de Sautron, arrondissement de Nantes, par M. Phelippes-Beaulieux, père. — Nantes, une brochure in-8o, imp. veuve Mellinet.

LA POURSUITE DE L'IDÉAL, par M. Jules d'Herbauges. — Paris, Didier, quai des Grands-Augustins, 35; Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, et chez les libraires. — Une brochure in-8o. — Prix : 1 fr. 50.

HISTOIRE CRITIQUE DE LA JURIDICTION CONSULAIRE, par M. Ernest Genevois, avocat. — Ouvrage couronné par l'Académie de législation. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, un vol. in-8o. Prix : 6 fr.

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Deux beaux volumes in-8o avec

3 gravures et 1 planche. — Prix : 12 francs. Paris, chez Jacques Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — Nantes, chez Mazeau, chez Libaros, libraires.

LÉGENDE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud; une brochure in-18. Prix : 50 cent.

LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE, par M. le Vte Edouard Sioc'han de Kersabiec. — Un beau vol. in-12, Paris, A. Bray, rue Cassette, 20; Nantes, Mazeau et Libaros. — Prix : 3 fr. 50.

CAMPAGNE ET BULLETINS DE LA GRANDE ARMÉE D'ITALIE COMMANDÉE PAR CHARLES VIII, 1494-1495, d'après des documents rares ou inédits, extraits, en grande partie, de la Bibliothèque de Nantes, par M. J. de la Pilorgerie. — Un beau vol. in-12, Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, imprimeurs-éditeurs; Paris, Didier et Cie, 35, quai des Grands-Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 15 de chaque mois, par livraisons de 80 pages au moins, format in-8°.

Prix de l'abonnement

Par la poste... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

On Souscrit a la Revue de Bretagne et de Vendée chez

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.
Mazeau, rue de l'Évêché.
Libaros.
F. Douillard frères, sucrs de Guéraud.
A Paris.... Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.
A. Aubry, rue Dauphine, 16.
A Rennes... Verdier.
Ganche.
Fougeray.
Deniel.
Hauvespre.
A Vannes.. Galles.
A St-Brieuc. Prud'homme.
A Quimperlé. Th. Clairet.
A Brest.... Lefournier.
A Angers... Cosnier et Lachèse.
A Lorient... Charles.
A Fontenay. Fillon.
A Luçon... Cochard-Tremblay.
A Vitré.... Belouin.
A Morlaix.. Roger.
Le Lédan.
A Lannion.. Le Goffic.
A Dinan.... Huart.
A Redon... Dubois.
A St-Malo.. Coni.
A Tréguier.. Le Flem.
A Pontivy... Le Gall.
A Fougères. Brehier.

Nantes. Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie.**

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME X.

(TOME XX DE LA COLLECTION.)

6e Livraison. — Décembre 1866.

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1866.

TABLE DES ARTICLES.

Pages.

I. Etudes romaines. — UNE VISITE A SAINT-PIERRE, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 417

II. Récits bretons. — LE CORSAIRE LE HURLEUR (*fin*), par M. *E. du Laurens de la Barre*... 431

III. A toute vapeur. — CINQ HEURES EN ESPAGNE, par M. *Lucien Dubois*..... 444

IV. L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, par M. *le Vte Gouzillon de Bélisal*..... 470

V. UNE COMMUNE JURÉE EN BRETAGNE, AU XIVe SIÈCLE, par M. *Arthur de la Borderie*... 475

VI. QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LES CONCERTS DE MUSIQUE CLASSIQUE, par M. *L.-A. Bourgault-Ducoudray*..... 487

VII. CHRONIQUE, par M. *Louis de Kerjean*..... 491

Nos Abonnés recevront, dans les premiers mois de 1867, la Table générale des dix premières années de la Revue, qui pourra être reliée avec le volume que termine la présente livraison.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé *franco* à M. Émile Grimaud, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.